INTERPRÉTATION DU QUR'AN

TOME 3

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant

تفسير السعدي

تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام المنان

للشيخ السعدي

TAFSIR AS-SA'DI

Abd Ar-Rahman Nassir As-Sa'di

Traduction AbdelHakim Boutrif

تفسير السعدي

تيسير الكريم الرحمن في تفسير كلام المنان

الشيخ عبد الرحمن بن ناصر السعدي

TAFSIR AS-SA'DI

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux
dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant

'Abd Ar-Rahman Nassir As-Sa'di

Tome 03

Traduction AbdelHakim Boutrif

Du même traducteur

Abrégé de l'Histoire des Omeyyades
Abrégé de l'Histoire du Maghreb et de l'Andalousie
- Volume I : La conquête du Maghreb et de l'Andalousie jusqu'à sa chute.
- Volume II : Suite de l'Histoire de l'Afrique du Nord et de l'Afrique Centrale jusqu'au 18e siècle.
Abrégé de l'Histoire des Abbassides
- Volume I : Les Zanj et les 'Oubaydi.
- Volume II : Les Croisades et les Tatars.
Livre de La Fin dans les Epreuves et l'Adversité
Atlas des Conquêtes Islamiques
Abrégé de l'Histoire des Osmanlis (Ottomans)
- Volumes I et II : Les Désistoriens.
- Les Chefs d'œuvres des maîtres dans les Expéditions en mer.
Abrégé de l'Histoire des Ottomans
Volume I : Des Seljouks à l'entrée de de la Tribu des Ghouz en Asie Mineure.
Et Du Premier Sultan Ottoman 'Uthman Ghazi au Septième Sultan Ottoman Muhammad Thani al-Fatih.
Volume II : Du Huitième Sultan Ottoman Bayazid ath-Thani à la chute du Califat Première Partie.
Volume III : La Chute du Califat Deuxième Partie.
Expéditions Navales des Ottomans jusqu'à la Bataille de Chisma et des Ahadith sur les Prises de Constantinople.
Les Vertus de l'Effort
Fatawah Islamiyyah
- Volumes I, II, III.
Al-Fathul Majid
Volume I et II : L'Obligation oubliée. L'Accord et le Désaveu et autres textes.
Al Mahdi, Ad-Dajjal, 'Issa Ibn Maryam ('aleyhi salam) et Ya'jouj wa Ma'jouj
L'âge d'Or et le Déclin de la Civilisation Islamique
- Volume 1 : Civilisation Islamique Un Aperçu.
- Volume 2 : Sciences et Scientifiques Musulmans.
- Volume 3 : La dimension islamique.
Abrégé de la Conquête d'As-Sind wal Hind
Livre Un et deux
Abrégé de l'Histoire de la Palestine.
Al-Kawakib At-Tarikh.
Al-Malik Az-Zahir Roukn Ad-Din Baybars Al-Boundouqdari As-Salihi
Tafsir As-Sa'di

Archives
https://archive.org/details/@alfutuhat_com

© 2013 **Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés**
Abdel Hakim Boutrif : alfutuhat.com@gmail.com

Tables des Matières

11 1
Sourate Houd 1
12 73
Sourate Joseph 73
13 141
Sourate Ar-Ra’d 141
14 177
Sourate Abraham 177
15 213
Sourate Al-Hijr 213
16 243
Sourate An-Nahl 243
17 315
Sourate Al-Isrâ' 315
18 381
Sourate Al-Kahf 381
19 453
Sourate Maryam 453
20 501
Sourate Tâ Hâ 501
21 565
Sourate Al-Anbiyâ' 565

11

Sourate Houd

Houd

(Makki sauf versets 12, 17, 114 Madani)

123 versets

Révélation N°52

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓرۚ كِتَٰبٌ أُحۡكِمَتۡ ءَايَٰتُهُۥ ثُمَّ فُصِّلَتۡ مِن لَّدُنۡ حَكِيمٍ خَبِيرٍ ١

11-1. Alif, Lām, Rā. C'est un Livre dont les versets sont parfaits en style et en sens, émanant d'un Sage, Parfaitement Connaisseur.

أَلَّا تَعۡبُدُوٓاْ إِلَّا ٱللَّهَۚ إِنَّنِي لَكُم مِّنۡهُ نَذِيرٞ وَبَشِيرٞ ٢

11-2. N'adorez qu'Allah. Moi, je suis pour vous, de Sa part, un avertisseur et un annonciateur.

وَأَنِ ٱسۡتَغۡفِرُواْ رَبَّكُمۡ ثُمَّ تُوبُوٓاْ إِلَيۡهِ يُمَتِّعۡكُم مَّتَٰعًا حَسَنًا إِلَىٰٓ أَجَلٖ مُّسَمّٗى وَيُؤۡتِ كُلَّ ذِي فَضۡلٖ فَضۡلَهُۥۖ وَإِن تَوَلَّوۡاْ فَإِنِّيٓ أَخَافُ عَلَيۡكُمۡ عَذَابَ يَوۡمٖ كَبِيرٍ ٣

11-3. Demandez pardon à votre Seigneur ; ensuite, revenez à Lui. Il vous accordera une belle jouissance jusqu'à un terme fixé, et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite. Mais si vous tournez le dos, je crains alors pour vous le châtiment d'un grand jour.

إِلَى ٱللَّهِ مَرۡجِعُكُمۡۖ وَهُوَ عَلَىٰ كُلِّ شَيۡءٖ قَدِيرٌ ٤

11-4. C'est à Allah que sera votre retour ; et Il est Omnipotent.

« **C'est un Livre,** » c'est-à-dire un grand Livre et une noble révélation
« …**dont les versets sont parfaits** » c'est-à-dire qu'ils ont été rendus précis et beaux, véridiques dans ce qu'ils vous disent, justes et équitables dans leurs commandements et leurs interdictions, éloquents dans leur tournure de phrase et sublimes dans leur signification.
« …**en style et en sens** » c'est-à-dire, qu'ils ont été rendus sans ambiguïté et parfaitement clairs, au plus haut niveau de clarté
« …**émanant d'un Sage**, » et fait ce qui est approprié, ce qui est juste au bon moment, et Il n'ordonne ni n'interdit rien sauf ce que Sa sagesse dicte
« **Parfaitement Connaisseur.** » Omniscient, Il sait et voit tout, que ce soit apparent ou caché.

Puisque sa perfection et sa clarté proviennent d'Allah, le Très Sage, l'Omniscient, ne vous interrogez pas sur sa grandeur et sa majesté, ni sur la sagesse parfaite et la miséricorde immense qu'il recèle.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, n'a révélé Son Livre que pour que vous « **N'adorez qu'Allah**, » c'est-à-dire pour que toute adoration soit consacrée à Allah seul, et qu'aucune de Ses créations ne Lui soit associée dans l'adoration.

« **Je suis pour vous**, » ô gens, « **de Sa part**, » c'est-à-dire de la part d'Allah, votre Seigneur.
« …**un avertisseur** » à quiconque ose commettre le péché, d'un châtiment dans ce monde et dans l'au-delà
« …**et un annonciateur** » à ceux qui obéissent à Allah, d'une récompense dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Demandez pardon à votre Seigneur** » pour vos péchés
« …**ensuite, revenez à Lui**, » pour le restant de vos jours, en vous tournant vers Lui et en vous détournant de ce qu'Allah déteste et en vous tournant vers ce qu'Il aime et agrée.

Suit ensuite la description des conséquences de la recherche du pardon et du repentir :
« **Il vous accordera une belle jouissance**, » c'est-à-dire afin qu'Il vous accorde de Sa provision ce dont vous profiterez et bénéficierez,
« …**jusqu'à un terme fixé**, » une durée déterminée, c'est-à-dire jusqu'à votre mort.

« …**et Il accordera à chaque méritant l'honneur qu'il mérite**, » c'est-à-dire qu'Il accorde aux gens vertueux et pieux des bienfaits et des bénédictions en récompense de leurs bonnes actions, en leur permettant d'atteindre ce qu'ils aiment et en les éloignant de ce qu'ils détestent.

« **Mais si vous tournez le dos** » de ce à quoi Je vous appelle, que vous le rejetez et n'y croyez pas « **Je crains alors pour vous le châtiment d'un grand jour**, » à savoir le Jour de la Résurrection, où Allah réunira les premiers et les derniers, et Il les rétribuera selon leurs œuvres : ceux qui ont été bons, Il les récompensera ; ceux qui ont été mauvais, Il les châtiera.

« **Il est Omnipotent**. » Il a pouvoir sur toute chose et parmi Ses pouvoirs figure la résurrection des morts puisqu'Il est Omnipotent. Il nous l'a révélé et Il est le plus véridique de tous ceux qui parlent ; cela doit donc inévitablement se produire, selon la logique et les preuves textuelles.

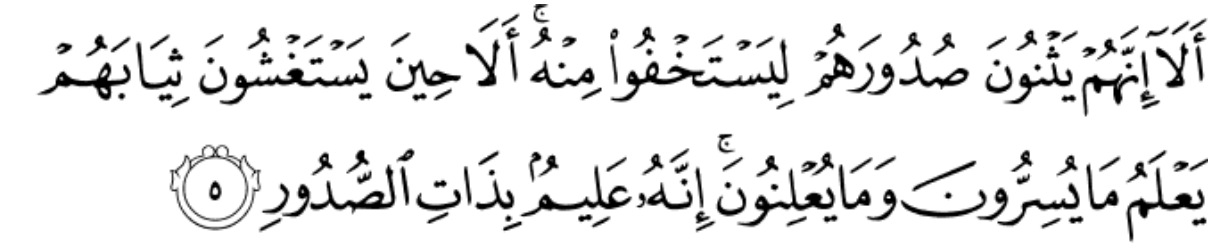
أَلَآ إِنَّهُمۡ يَثۡنُونَ صُدُورَهُمۡ لِيَسۡتَخۡفُواْ مِنۡهُۚ أَلَا حِينَ يَسۡتَغۡشُونَ ثِيَابَهُمۡ
يَعۡلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعۡلِنُونَۚ إِنَّهُۥ عَلِيمُۢ بِذَاتِ ٱلصُّدُورِ ٥

11-5. Eh quoi ! Ils replient leurs poitrines afin de se cacher de Lui. Même lorsqu'ils se couvrent de leurs vêtements, Il sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent car Il connaît certes le contenu des poitrines.

Ici, Allah Exalté nous parle de l'ignorance des polythéistes et de l'extrême gravité de leur égarement.

« **Ils replient leurs poitrines afin de se cacher de Lui**, » car ils pensaient qu'en agissant ainsi, ils cacheraient leur situation à Allah, de peur qu'Il ne voie ce qu'ils faisaient.

Mais Allah leur expliqua qu'ils se trompaient dans leur façon de penser :
« **Même lorsqu'ils se couvrent de leurs vêtements**, » Il sait ce qu'ils font, même lorsqu'ils sont le plus dissimulés. En vérité, « **Il sait ce qu'ils cachent** » en paroles et en actes, « **et ce qu'ils divulguent »** et Il connaît même ce qui est plus caché encore.
« **Car Il connaît certes le contenu des poitrines**, » c'est-à-dire les désirs, les murmures et les pensées qu'ils ne révèlent jamais, ni en privé ni en public. Comment leur état pourrait-il Lui être caché alors qu'ils se penchent en avant pour Lui dissimuler leurs sentiments ?

Il se peut qu'Allah fasse ici référence au rejet de ceux qui ont mécru au Messager et ignoré son appel, et qu'Il dise que, dans leur rejet extrême, ils se penchent en avant, c'est-à-dire qu'ils s'inclinent, à la vue du Messager, de peur qu'il ne les voie, ne leur fasse entendre son appel et ne les exhorte par des paroles bénéfiques. Y a-t-il rejet pire que celui-ci ?

Puis, dans le verset suivant, Allah, Exalté et Loué soit-Il, les avertit qu'Il connaît toutes leurs situations et qu'ils ne peuvent se cacher de Lui, et qu'Il les rétribuera pour leurs actes.

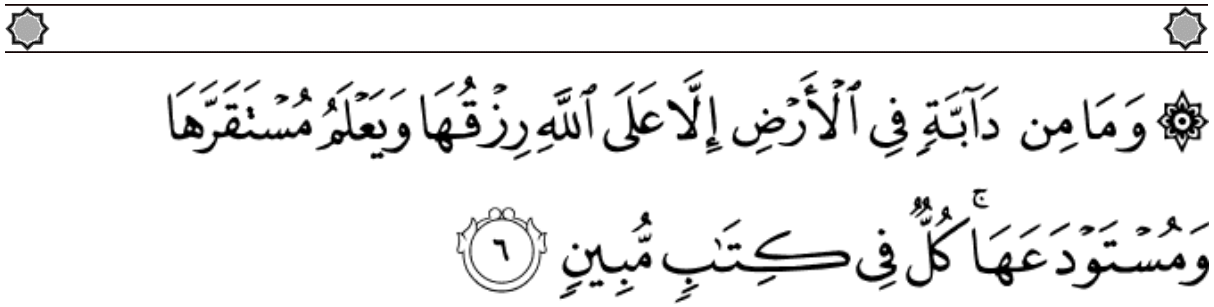

۞ وَمَا مِن دَآبَّةٍ فِي ٱلْأَرْضِ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ رِزْقُهَا وَيَعْلَمُ مُسْتَقَرَّهَا وَمُسْتَوْدَعَهَا ۚ كُلٌّ فِي كِتَٰبٍ مُّبِينٍ ٦

11-6. Il n'y a point de bête sur terre dont la subsistance n'incombe à Allah qui connaît son gîte et son dépôt ; tout est dans un Livre explicite.

C'est-à-dire que tout ce qui se meut sur la surface de la terre, qu'il s'agisse d'êtres humains, d'animaux terrestres ou de créatures marines, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, lui a garanti sa subsistance et sa nourriture.

Allah « **connaît son gîte et son dépôt**, » c'est-à-dire qu'Il connaît les lieux d'habitation de toutes ces créatures, à savoir les lieux où elles résident, s'installent et retournent. Les lieux de repos sont les lieux où elles vont et viennent au gré de leurs activités.
« …**tout** » les détails concernant toutes ces créatures
« …**est dans un Livre explicite**, » c'est-à-dire dans al-Lawh al-Mahfoud, qui contient tous les événements qui se produiront dans les cieux et sur la terre. Allah englobe tout cela dans Sa science et l'a écrit de Sa plume ; Sa volonté est toujours accomplie et Sa provision les englobe tous. Ainsi, les cœurs peuvent être rassurés car Celui qui garantit la provision leur suffira puisqu'Il englobe dans Sa science leur essence et leurs attributs.

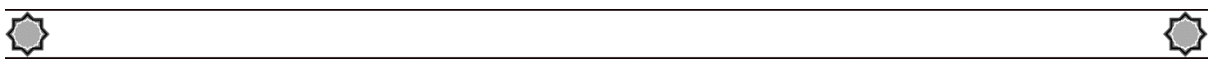

وَهُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ فِى سِتَّةِ أَيَّامٍ وَكَانَ
عَرْشُهُۥ عَلَى ٱلْمَآءِ لِيَبْلُوَكُمْ أَيُّكُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا ۗ وَلَئِن
قُلْتَ إِنَّكُم مَّبْعُوثُونَ مِنۢ بَعْدِ ٱلْمَوْتِ لَيَقُولَنَّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟
إِنْ هَٰذَآ إِلَّا سِحْرٌ مُّبِينٌ ﴿٧﴾

11-7. Et c'est Lui qui a créé les cieux et la terre en six jours, - alors que Son Trône était sur l'eau, - afin d'éprouver lequel de vous agirait le mieux. Et si tu dis : « Vous serez ressuscités après la mort, » ceux qui ne croient pas diront : « Ce n'est là qu'une magie évidente. »

وَلَئِنْ أَخَّرْنَا عَنْهُمُ ٱلْعَذَابَ إِلَىٰٓ أُمَّةٍ مَّعْدُودَةٍ لَّيَقُولُنَّ مَا يَحْبِسُهُۥٓ ۗ
أَلَا يَوْمَ يَأْتِيهِمْ لَيْسَ مَصْرُوفًا عَنْهُمْ وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ
يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٨﴾

11-8. Et si Nous retardons pour eux le châtiment jusqu'à une période fixée, ils diront : « Qu'est-ce qui le retient ? » - Mais le jour où cela leur viendra, il ne sera pas détourné d'eux ; et ce dont ils se moquaient les enveloppera.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a créé les cieux et la terre en six jours, le premier étant le dimanche et le dernier le vendredi, et qu'au moment où Il créa les cieux et la terre, Son Trône était sur l'eau, au-dessus du septième ciel.

Après avoir créé les cieux et la terre, Il s'est élevé au-dessus du Trône et contrôle toutes les affaires selon Sa volonté, conformément à Ses décrets divins.

C'est pourquoi Il dit : « **afin d'éprouver lequel de vous agirait le mieux** » c'est-à-dire qu'Il a créé pour vous tout ce qui est dans les cieux et sur la terre, afin de vous éprouver, au moyen de Ses commandements et de Ses interdictions, pour voir lequel d'entre vous aura la meilleure conduite.

Al-Foudayl Ibn 'Iyad (qu'Allah lui fasse miséricorde) a dit : « C'est-à-dire, celui qui sera le plus sincère et le plus correct dans sa conduite. »

On lui demanda : « Ô Abou 'Ali, que signifient « le plus sincère » et « le plus juste » ? » Il répondit : « Si un acte est sincère mais pas juste, il ne sera pas accepté ; et s'il est juste mais pas sincère, il ne sera pas accepté non plus. Il ne sera accepté que s'il est à la fois sincère et juste. »

Sincère signifie que cela est fait uniquement pour l'amour d'Allah, et correct signifie que cela est conforme aux enseignements islamiques et à la Sounnah.

Cela ressemble aux versets dans lesquels Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Je n'ai créé les djinns et les humains que pour qu'ils M'adorent**. » (Adh-Dhâriyât 51 : 56)
- Et :
« **Allah qui a créé sept cieux et autant de terres. Entre eux [Son] commandement descend, afin que vous sachiez qu'Allah est en vérité Omnipotent et qu'Allah a embrassé toute chose de [Son] savoir**. » (At-Talâq 65 : 12)

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a créé toute la création pour qu'elle L'adore et Le connaisse par Ses noms et attributs, et Il le leur a ordonné. Quiconque s'y soumet sera parmi les bienheureux, tandis que quiconque s'en détourne sera parmi les perdants. Inévitablement, Il les réunira dans un royaume où Il les rétribuera pour ce qu'Il leur a enjoint et pour ce qu'Il leur a interdit.

C'est pourquoi Allah a mentionné l'incrédulité des polythéistes quant à la rétribution, comme Il dit : « **Et si tu dis : « Vous serez ressuscités après la mort, » ceux qui ne croient pas diront : « Ce n'est là qu'une magie évidente. »** » Autrement dit, si tu parles de la résurrection à ces gens, ils ne te croiront pas ; au contraire, ils la rejetteront catégoriquement et critiqueront le message que tu as apporté, en disant : « **Ce n'est là qu'une magie évidente** ! » Or, c'est une vérité évidente.

« **Et si Nous retardons pour eux le châtiment jusqu'à une période fixée**, » c'est-à-dire jusqu'à un délai fixé, ils le trouveront long à venir et, dans leur ignorance et leur attitude injuste, ils diront : « **Qu'est-ce qui le retient** ? » Cela sous-entend qu'ils n'y croient pas car ils interprètent le fait qu'il ne se soit pas produit immédiatement comme une preuve que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'a pas dit la vérité lorsqu'il leur a annoncé le châtiment. Quelle conclusion absurde !

« **Mais le jour** » où le châtiment « **leur viendra, il ne sera pas détourné d'eux** ; » afin qu'ils y réfléchissent à deux fois.
« **Et ce dont ils se moquaient les enveloppera** » c'est-à-dire qu'il leur arrivera, après qu'ils eurent pris la chose si à la légère qu'ils furent certains que celui qui apportait le message mentait.

وَلَئِنْ أَذَقْنَا ٱلْإِنسَٰنَ مِنَّا رَحْمَةً ثُمَّ نَزَعْنَٰهَا مِنْهُ إِنَّهُۥ لَيَـُٔوسٌ كَفُورٌ ﴿٩﴾

11-9. Et si Nous faisons goûter à l'homme une grâce de Notre part, et qu'ensuite Nous la lui arrachons, le voilà désespéré et ingrat.

وَلَئِنْ أَذَقْنَٰهُ نَعْمَآءَ بَعْدَ ضَرَّآءَ مَسَّتْهُ لَيَقُولَنَّ ذَهَبَ ٱلسَّيِّـَٔاتُ عَنِّىٓ ۚ إِنَّهُۥ لَفَرِحٌ فَخُورٌ ﴿١٠﴾

9-10. Et si Nous lui faisons goûter le bonheur, après qu'un malheur l'ait touché, il dira : « Les maux se sont éloignés de moi, » et le voilà qui exulte, plein de gloriole.

إِلَّا ٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُم مَّغْفِرَةٌ وَأَجْرٌ كَبِيرٌ ﴿١١﴾

9-11. sauf ceux qui sont endurants et font de bonnes œuvres. Ceux-là obtiendront pardon et une grosse récompense.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle la nature humaine : l'homme est ignorant et enclin au mal. Lorsqu'Allah lui accorde un avant-goût de Sa miséricorde, comme la bonne santé, la subsistance, les enfants, etc., puis le lui retire, l'homme sombre dans le désespoir et perd tout espoir. Dès lors, il n'espère plus la récompense d'Allah et ne conçoit même pas qu'Il puisse la lui rendre ou lui accorder quelque chose d'équivalent, voire de meilleur.

Si Allah lui accorde un avant-goût de miséricorde et de prospérité après une épreuve qu'il a traversée, il s'en réjouit et devient vantard. Il pense que ce bienfait lui sera toujours acquis et il dit : « **« Les maux se sont éloignés de moi, » et le voilà qui exulte, plein de gloriole** » C'est-à-dire qu'il se réjouit de ce qui lui a été donné, conformément à ses propres caprices et désirs, et il se vante des bienfaits d'Allah devant les serviteurs d'Allah. Cela le rend prétentieux et vaniteux, rempli d'admiration pour lui-même et arrogant envers les autres, de sorte qu'il les méprise et les dédaigne. Quel comportement pourrait être pire que celui-ci ?!

Telle est la nature humaine à l'origine, sauf pour celui qu'Allah guide et aide à se débarrasser de cette mauvaise attitude et à développer la vertu. Ceux-là sont patients dans l'épreuve, ne désespèrent pas, et ne se réjouissent pas dans l'aisance ; ils accomplissent de bonnes œuvres, tant obligatoires que recommandées.

« **Ceux-là obtiendront pardon** » pour leurs péchés et seront protégés des conséquences néfastes de ceux-ci.
« …**et une grosse récompense** » à savoir l'accès aux jardins du bonheur où se trouve tout ce que le cœur peut désirer et qui peut ravir les yeux.

فَلَعَلَّكَ تَارِكٌۢ بَعْضَ مَا يُوحَىٰٓ إِلَيْكَ وَضَآئِقٌۢ بِهِۦ صَدْرُكَ أَن يَقُولُوا۟
لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ كَنزٌ أَوْ جَآءَ مَعَهُۥ مَلَكٌ ۚ إِنَّمَآ أَنتَ نَذِيرٌ ۚ وَٱللَّهُ عَلَىٰ كُلِّ
شَىْءٍ وَكِيلٌ ﴿١٢﴾

11-12. Il se peut que tu négliges une partie de ce qui t'est révélé, et que ta poitrine s'en sente compressée ; parce qu'ils disent : « Que n'a-t-on fait descendre sur lui un trésor ? » Ou bien : « Que n'est-il venu un Ange en sa compagnie ? » - Tu n'es qu'un avertisseur. Et Allah est Le protecteur de toute chose.

أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۖ قُلْ فَأْتُوا۟ بِعَشْرِ سُوَرٍ مِّثْلِهِۦ مُفْتَرَيَٰتٍ وَٱدْعُوا۟
مَنِ ٱسْتَطَعْتُم مِّن دُونِ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ صَٰدِقِينَ ﴿١٣﴾

11-13. Ou bien ils disent : « Il l'a forgé [le Qur'an]. » - Dis : « Apportez donc dix Sourates semblables à ceci, forgées (par vous). Et appelez qui vous pourrez (pour vous aider), hormis Allah, si vous êtes véridiques. »

فَإِلَّمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَكُمْ فَٱعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَآ أُنزِلَ بِعِلْمِ ٱللَّهِ وَأَن لَّآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ
فَهَلْ أَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٤﴾

11-14. S'ils ne vous répondent pas, sachez alors que c'est par la science d'Allah qu'il est descendu, et qu'il n'y a de divinité que Lui. Etes-vous soumis (à Lui) ?

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit, consolant Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) face au rejet des mécréants : « Prenez garde de ne pas omettre une partie de ce qui vous a été révélé, et de vous en affliger, de peur qu'ils ne disent : « **Il se peut que tu négliges une partie de ce qui t'est révélé, et que ta poitrine s'en sente compressée ; parce qu'ils disent.** » Autrement dit, il ne convient pas à quelqu'un comme toi de se laisser affecter par leurs paroles et de se détourner de sa mission, au point d'omettre une partie de ce qui t'a été révélé et de s'affliger de leur obstination et de leurs questions : « **Que n'a-t-on fait descendre sur lui un trésor** ? » ou « **Que n'est-il venu un Ange en sa compagnie** ? » Ces paroles découlent de l'obstination, du mal, de l'entêtement, de l'égarement et de l'ignorance de ce qui constitue une preuve. Poursuis donc tes efforts et ne laisse pas ces idées vaines, propres aux insensés, te décourager ou t'affliger.

T'ont-ils déjà présenté un argument que tu ne pouvais réfuter, ou t'ont-ils critiqué pour quoi que ce soit que tu as apporté qui ait eu un impact sur le projet ou l'ait desservi, et qui t'ait ainsi causé du tort ?

Ou bien es-tu responsable de les amener à rendre des comptes, ou dois-tu les contraindre à t'obéir ?

« **Tu n'es qu'un avertisseur. Et Allah est Le protecteur de toute chose**. » Il est Maître d'eux, il enregistre leurs actions et Il les rétribuera pleinement.

« **Ou bien ils disent : « Il l'a forgé [le Qur'an] ! »** » Autrement dit, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a-t-il inventé ce Qur'an ? Allah a répondu à cette question en disant :
« **Dis : « Apportez donc dix Sourates semblables à ceci, forgées (par vous). Et appelez qui vous pourrez (pour vous aider), hormis Allah, si vous êtes véridiques. »** » Quand vous affirmez qu'il l'a inventée, il n'y a aucune différence entre vous et lui en matière d'éloquence et de beaux discours. De plus, vous êtes ses ennemis jurés, prêts à tout pour prouver que son appel est faux. Alors, si vous dites la vérité, produisez dix Sourates apocryphes semblables.

« **Et s'ils ne te répondent pas** » à propos de quoi que ce soit de cela « **sachez alors que c'est par la science d'Allah qu'il est descendu**, » d'Allah, car il est basé sur des preuves et il n'y a aucune preuve du contraire.

« **Et qu'il n'y a de divinité que Lui** » c'est-à-dire, et vous devez savoir qu'il n'y a de dieu que Lui ; Lui seul est divin et digne d'adoration. « **Êtes-vous soumis (à Lui)** ? » C'est-à-dire, vous soumettrez-vous à Sa divinité et Lui deviendrez-vous totalement soumis ?

Ces versets indiquent qu'il n'est pas convenable pour celui qui appelle les gens à Allah de se laisser décourager par les objections et les critiques, surtout si celles-ci sont infondées et ne remettent pas en cause le message qu'il leur transmet. Il ne doit pas s'en affliger ; au contraire, il doit être certain de son message et persévérer, concentré sur sa mission. Il n'a pas à répondre à leurs demandes de preuves arbitraires ; il lui suffit d'établir des preuves solides, sans qu'aucune preuve contraire ne vienne s'y opposer.

Cela indique que le Qur'an est un miracle en soi, car aucun être humain ne peut produire quelque chose de semblable, pas même dix Sourates comme lui, ni même une seule puisque ces ennemis éloquents et habiles à qui Allah a lancé ce défi n'ont pas essayé de produire quoi que ce soit qui puisse l'égaler car ils savaient qu'ils en étaient incapables.

Cela indique également que ce sur quoi nous devons rechercher une connaissance certaine, et ne pas nous fier à de simples conjectures, c'est le Qur'an et le tawhid (l'unicité d'Allah), car Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit : « **c'est par la science d'Allah qu'il est descendu, et qu'il n'y a de divinité que Lui**. »

مَن كَانَ يُرِيدُ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَا وَزِينَتَهَا نُوَفِّ إِلَيْهِمْ أَعْمَٰلَهُمْ فِيهَا وَهُمْ فِيهَا لَا يُبْخَسُونَ ﴿١٥﴾

11-15. Ceux qui veulent la vie présente avec sa parure, Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre, sans que rien leur en soit diminué.

أُو۟لَٰٓئِكَ ٱلَّذِينَ لَيْسَ لَهُمْ فِى ٱلْءَاخِرَةِ إِلَّا ٱلنَّارُ ۖ وَحَبِطَ مَا صَنَعُوا۟ فِيهَا وَبَٰطِلٌ مَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿١٦﴾

11-16. Ceux-là qui n'ont rien, dans l'au-delà, que le Feu. Ce qu'ils auront fait ici-bas sera un échec, et sera vain ce qu'ils auront œuvré.

Ceux qui recherchent la vie de ce monde et ses splendeurs, c'est-à-dire dont toutes les aspirations se limitent à la vie terrestre et à ses ornements, tels que les femmes et les fils, les trésors d'or et d'argent amassés, les chevaux de race, le bétail et les terres fertiles (« **On a enjolivé aux gens l'amour des choses qu'ils désirent : femmes, enfants, trésors thésaurisés d'or et d'argent, chevaux marqués, bétail et champs ; tout cela est l'objet de jouissance pour la vie présente, alors que c'est près d'Allah qu'il y a bon retour**. » (3 : 14)), concentrent leurs ambitions, leurs efforts et leurs aspirations sur ces choses, sans aucune aspiration à l'au-delà. Une telle personne ne peut être qu'un incrédule puisque si elle était croyante, sa foi l'aurait empêchée de focaliser toute son attention sur ce monde ; au contraire, sa foi et les bonnes actions qu'elle aurait pu accomplir auraient été le signe de son aspiration à l'au-delà.

Mais pour ces êtres voués à la damnation, qui semblent avoir été créés uniquement pour ce monde, « **Nous les rétribuerons exactement selon leurs actions sur terre**, » c'est-à-dire, Nous leur donnerons ce qui leur était destiné dans al-Lawh al-Mahfoud de la récompense de ce monde « …**sans que rien leur en soit diminué** » c'est-à-dire que rien ne sera déduit de ce qui leur a été attribué, mais que ce sera tout ce qu'ils retireront de leur joie et de leur plaisir.

« **Ceux-là qui n'ont rien, dans l'au-delà, que le Feu**, » où ils demeureront éternellement et où le tourment ne cessera jamais ; ils ont été privés d'une grande récompense.
« **Ce qu'ils auront fait ici-bas sera un échec, et sera vain ce qu'ils auront œuvré**. » C'est-à-dire que tout ce qu'ils ont fait dans ce monde sera vain et que tous leurs efforts contre la vérité et ses adeptes échoueront ; cela inclut toutes les bonnes actions qu'ils ont accomplies sans fondement et qui ne remplissaient pas la condition essentielle, à savoir la foi.

أَفَمَن كَانَ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّهِۦ وَيَتْلُوهُ شَاهِدٌ مِّنْهُ وَمِن قَبْلِهِۦ
كِتَٰبُ مُوسَىٰٓ إِمَامًا وَرَحْمَةً ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ يُؤْمِنُونَ بِهِۦ ۚ وَمَن يَكْفُرْ بِهِۦ
مِنَ ٱلْأَحْزَابِ فَٱلنَّارُ مَوْعِدُهُۥ ۚ فَلَا تَكُ فِى مِرْيَةٍ مِّنْهُ ۚ إِنَّهُ ٱلْحَقُّ مِن
رَّبِّكَ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يُؤْمِنُونَ ﴿١٧﴾

11-17. Est-ce que celui qui se fonde sur une preuve évidente (le Qur'an) venant de son Seigneur et récitée par un témoin [l'archange Gabriel] de Sa part, cependant qu'avant lui [Muhammad] il y a le livre de Moïse tenant lieu de guide et de miséricorde... [Est meilleur ou bien celui qui ne se fonde sur aucune preuve valable ?] Ceux-là y croient ; mais quiconque d'entre les factions n'y croit pas, aura le Feu comme rendez-vous. Ne sois donc pas en doute au sujet de ceci (le Qur'an). Oui, c'est la vérité venant de ton Seigneur ; mais la plupart des gens n'y croient pas.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, décrit la situation de Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de ceux qui ont suivi ses traces, appelant les autres à Sa religion et les preuves auxquelles ils croyaient, et les qualités qu'ils possédaient et que personne d'autre ne pouvait avoir, et que personne ne pouvait leur ressembler.
« **Est-ce que celui qui se fonde sur une preuve évidente (le Qur'an) venant de son Seigneur**, » à savoir la révélation qu'Allah a envoyée pour expliquer les choses importantes et en donner des preuves claires, et qui est certain de ces preuves
« …**et récitée par un témoin de Sa part**. » C'est-à-dire que cette preuve est soutenue par un témoignage de lui-même, qui est le témoignage d'une nature humaine saine et d'une raison saine, lorsqu'il témoigne de la justesse de ce qu'Allah lui a révélé et de Sa religion, et qu'il réalise, sur la base d'une pensée rationnelle, combien cela est beau, et que cela accroît sa foi.

Et il y a un troisième témoignage, à savoir « **le Livre de Moussa**, » c'est-à-dire la Torah qu'Allah a établie comme « **guide** » pour les hommes et comme « **miséricorde** » envers eux. Elle atteste également la véracité du Qur'an et est en accord avec lui quant à la vérité.

En d'autres termes, une personne comme celle-ci, qui possède toutes ces preuves pour étayer sa foi et toutes ces certitudes, est-elle comparable à quelqu'un plongé dans les ténèbres et l'ignorance, et qui refuse d'en sortir ?

Ils ne sont pas égaux devant Allah ni devant les serviteurs d'Allah.
« **Ceux-là**, » c'est-à-dire celles qui ont été en mesure d'établir une preuve « **croient** » réellement au Qur'an, de sorte que leur foi portera du fruit et qu'elles atteindront le bien dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Mais quiconque d'entre les factions,** » c'est-à-dire, tous les groupes de personnes sur cette terre qui s'unissent pour rejeter la vérité.
…qui « **n'y croient pas**, » c'est-à-dire le Qur'an
« …**aura le Feu comme rendez-vous**. » Et ils y entreront inévitablement.
« **Ne sois donc pas en doute**, » c'est-à-dire, n'ayez pas le moindre doute.

« **Oui, c'est la vérité venant de ton Seigneur**, » mais la plupart des gens n'y croient pas, soit par ignorance et par malveillance, soit par obstination et par ressentiment. Quiconque est bien intentionné et doté d'un bon discernement y croira inévitablement car il y verra ce qui le convaincra pleinement.

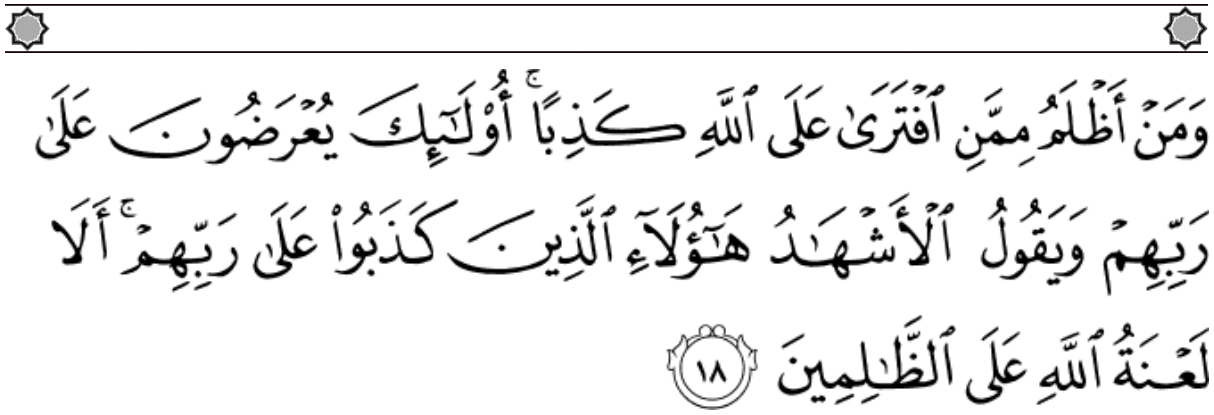

11-18. Et quel pire injuste que celui qui forge un mensonge contre Allah ? Ceux-là seront présentés à leur Seigneur, et les témoins (les anges) diront : « Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur. » Que la malédiction d'Allah (frappe) les injustes,

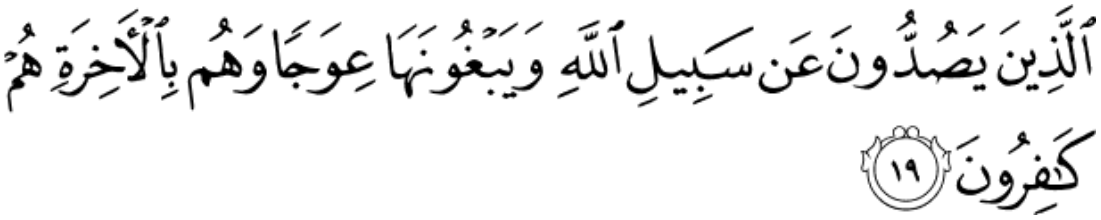

11-19. qui obstruent la voie d'Allah (aux gens), cherchent à le rendre tortueux et ne croient pas en l'au-delà.

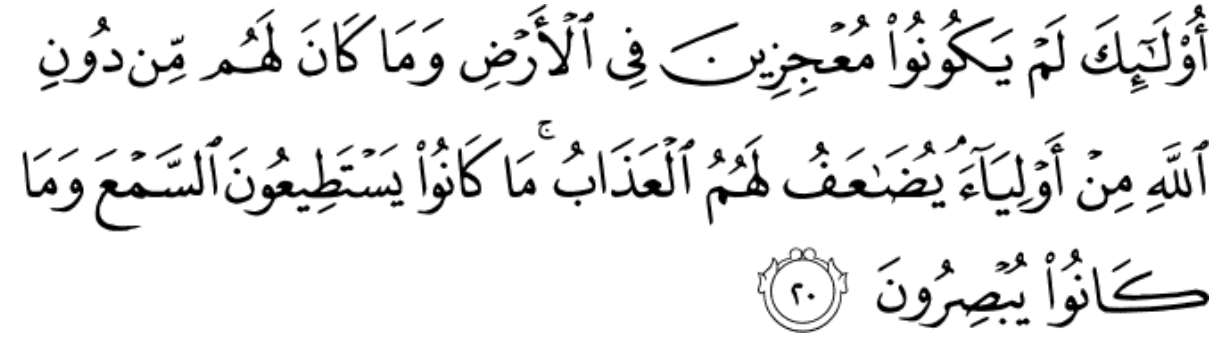

11-20. Ceux-là ne peuvent réduire (Allah) à l'impuissance sur terre ! Pas d'alliés pour eux en dehors d'Allah et leur châtiment sera doublé. Ils étaient incapables d'entendre ; ils ne voyaient pas non plus.

أُولَٰئِكَ الَّذِينَ خَسِرُوا أَنفُسَهُمْ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا يَفْتَرُونَ ﴿٢١﴾

11-21. Ce sont ceux-là qui ont causé la perte de leurs propres âmes. Et leurs inventions (idoles) se sont éloignées d'eux.

لَا جَرَمَ أَنَّهُمْ فِي الْآخِرَةِ هُمُ الْأَخْسَرُونَ ﴿٢٢﴾

11-22. Ce sont eux, infailliblement, qui dans l'au-delà seront les plus grands perdants.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit qu'il n'y a personne qui commette un plus grand mal que celui qui profère des mensonges contre Allah. Cela inclut tous ceux qui mentent contre Allah en Lui attribuant des associés, en Le décrivant en des termes indignes de Sa Majesté, en disant à Son sujet des choses qu'Il n'a jamais dites, en se prétendant prophète, ou en proférant d'autres mensonges contre Allah. Ce sont les plus pervers des hommes.

« **Ceux-là seront présentés à leur Seigneur**, » afin qu'Il les rétribue pour leurs méfaits. Lorsqu'Il prononcera à leur encontre un châtiment sévère,
« **Et les témoins (les anges)** » c'est-à-dire ceux qui ont témoigné contre eux qu'ils fabriquaient des mensonges
« …**diront : « Voilà ceux qui ont menti contre leur Seigneur. » Que la malédiction d'Allah (frappe) les injustes**. » C'est-à-dire une malédiction qui ne cessera jamais car leur mal est devenu une seconde nature pour eux et n'est pas susceptible de diminution.

Puis Allah Exalté décrit leur méfait : « **qui obstruent la voie d'Allah (aux gens)**. » Ils se sont eux-mêmes interdits de suivre la voie d'Allah, qui est celui des Messagers auxquels ils appelaient les gens, et ils ont empêché les autres de le suivre, devenant ainsi des chefs qui ont conduit les gens au Feu.
« …**cherchent à le rendre tortueux**, » c'est-à-dire de le faire paraître tortueux, laid et mauvais aux yeux des gens, afin qu'il ne paraisse pas droit. Ils présentaient le mensonge comme bon et la vérité comme mauvaise ; qu'Allah les maudisse et ceux qui
« …**ne croient pas en l'au-delà**. »

« **Ceux-là ne peuvent réduire (Allah) à l'impuissance sur terre** ! » C'est-à-dire qu'elles ne peuvent échapper à Allah, car elles sont sous Son contrôle et soumises à Son pouvoir.

« **Pas d'alliés pour eux en dehors d'Allah** » qui puisse les préserver du châtiment ou leur apporter un quelconque avantage ; au contraire, tous les liens entre eux sont rompus (« **Quand les meneurs désavoueront les suiveurs à la vue du châtiment, les liens entre eux seront bien brisés**. » 2 : 166).

« **Et leur châtiment sera doublé** » c'est-à-dire qu'il sera intensifiée et alourdi, parce qu'ils se sont égarés eux-mêmes et qu'ils ont égaré les autres.

« **Ils étaient incapables d'entendre**, » c'est-à-dire qu'en raison de leur ressentiment et de leur aversion pour la vérité, ils ne pouvaient supporter d'entendre les révélations d'Allah de manière à pouvoir en bénéficier.

« **Qu'ont-ils à se détourner du Rappel ? Ils sont comme des onagres épouvantés, s'enfuyant devant un lion**. » (Al-Mouddaththir 74 : 49-51)

« **Ils ne voyaient pas non plus**. » C'est-à-dire qu'ils n'ont pas vu par l'apprentissage et la réflexion d'une manière qui aurait pu leur être profitable ; ils sont plutôt comme les sourds et les muets qui ne peuvent pas comprendre.

« **Ce sont ceux-là qui ont causé la perte de leurs propres âmes**, » car ils les ont privés de la plus grande récompense et leur ont fait mériter le pire châtiment.
« **Et leurs inventions (idoles) se sont éloignées d'eux**. » C'est-à-dire que leur religion, qu'ils ont promue et qu'ils ont essayé de faire paraître attrayante aux yeux des autres, diminuera, et les dieux qu'ils ont adorés en dehors d'Allah ne leur seront d'aucun secours lorsque le décret de ton Seigneur s'accomplira.
« **Ce sont eux, infailliblement** » c'est-à-dire, sûrement
« …**qui dans l'au-delà seront les plus grands perdants**. » La perte leur est exclusivement réservée ; en réalité, ils subissent la pire des pertes, en raison de l'ampleur de leurs regrets et de leurs privations, et du châtiment terrible qu'ils endureront. Nous implorons la protection d'Allah pour ne pas connaître un sort semblable au leur.

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ وَأَخۡبَتُوٓاْ إِلَىٰ رَبِّهِمۡ أُوْلَٰٓئِكَ
أَصۡحَٰبُ ٱلۡجَنَّةِۖ هُمۡ فِيهَا خَٰلِدُونَ ٢٣

11-23. Certes ceux qui croient, font de bonnes œuvres et s'humilient devant leur Seigneur, voilà les gens du Paradis où ils demeureront éternellement.

۞ مَثَلُ ٱلۡفَرِيقَيۡنِ كَٱلۡأَعۡمَىٰ وَٱلۡأَصَمِّ وَٱلۡبَصِيرِ وَٱلسَّمِيعِۚ
هَلۡ يَسۡتَوِيَانِ مَثَلًاۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ٢٤

11-24. Les deux groupes ressemblent, l'un à l'aveugle et au sourd, l'autre à celui qui voit et qui entend. Les deux sont-ils comparativement égaux ? Ne vous souvenez-vous pas ?

« **Certes ceux qui croient** » en leur cœur ; c'est-à-dire qu'ils croient et reconnaissent tout ce qu'Allah leur a ordonné de croire parmi les fondements et les principes de l'Islam.
« …**font de bonnes œuvres** » cela inclut les actes du cœur (les croyances), les actions physiques et les paroles prononcées
« **Et s'humilient devant leur Seigneur**, » c'est-à-dire qu'ils se soumettent à Lui et à Sa grandeur, ils s'humilient devant Sa puissance et se tournent vers Lui avec amour, crainte et espoir, Le suppliant
« …**voilà** » c'est-à-dire que ces personnes qui possèdent toutes ces caractéristiques
« …**les gens du Paradis où ils demeureront éternellement**, » car ils n'ont négligé aucune bonne action qui leur était demandée sans l'avoir accomplie, ou aucune bonne action sans avoir été les premières à l'accomplir.

« **Les deux groupes ressemblent**, » c'est-à-dire le groupe de ceux qui sont condamnés et le groupe de ceux qui sont bénis.
« **L'un à l'aveugle et au sourd** ! » Ce sont ceux-là qui sont voués à la damnation.
« **L'autre à celui qui voit et qui entend.** » Ceux-là sont bénis.
« **Les deux sont-ils comparativement égaux** ? » Ils ne sont pas égaux lorsqu'on les compare ; la différence entre eux est indescriptible.
« **Ne prêterez-vous donc pas attention** » aux actions qui vous seront bénéfiques, afin de les accomplir, et aux actions qui vous seront nuisibles, afin de vous en abstenir ?

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا نُوحًا إِلَىٰ قَوْمِهِۦٓ إِنِّى لَكُمْ نَذِيرٌ مُّبِينٌ ﴿٢٥﴾

11-25. Nous avons déjà envoyé Noé à son peuple : « Je suis pour vous un avertisseur explicite

أَن لَّا تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّا ٱللَّهَ ۖ إِنِّىٓ أَخَافُ عَلَيْكُمْ عَذَابَ يَوْمٍ أَلِيمٍ ﴿٢٦﴾

11-26. afin que vous n'adoriez qu'Allah. Je crains pour vous le châtiment d'un jour douloureux. »

فَقَالَ ٱلْمَلَأُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مِن قَوْمِهِۦ مَا نَرَىٰكَ إِلَّا بَشَرًا مِّثْلَنَا وَمَا نَرَىٰكَ ٱتَّبَعَكَ إِلَّا ٱلَّذِينَ هُمْ أَرَاذِلُنَا بَادِىَ ٱلرَّأْىِ ۖ وَمَا نَرَىٰ لَكُمْ عَلَيْنَا مِن فَضْلٍ بَلْ نَظُنُّكُمْ كَٰذِبِينَ ﴿٢٧﴾

11-27. Les notables de son peuple qui avaient mécru, dirent alors : « Nous ne voyons en toi qu'un homme comme nous ; et nous voyons que ce sont seulement les vils parmi nous qui te suivent sans réfléchir ; et nous ne voyons en vous aucune supériorité sur nous. Plutôt, nous pensons que vous êtes des menteurs. »

« **Nous avons envoyé Nouh**, **»** c'est-à-dire Nous avons envoyé Notre Messager Nouh, le premier des Messagers

« …**à son peuple**, » pour les appeler à Allah et leur interdire de Lui associer des partenaires.

« **Il dit** : « **Je suis pour vous un avertisseur explicite**, » c'est-à-dire, je vous ai expliqué ce dont je vous ai avertis, afin de dissiper toute confusion.

« **Afin que vous n'adoriez qu'Allah**, » c'est-à-dire que vous devez consacrer votre adoration à Dieu seul et abandonner tout ce que vous adorez en dehors de Lui.

« **Je crains pour vous le châtiment d'un jour douloureux** » si vous ne croyez pas en l'unicité d'Allah et ne m'obéissez pas.

« **Les notables de son peuple qui avaient mécru**, » à savoir les nobles et les dirigeants, ont rejeté l'appel de Nouh ('aleyhi salam) comme c'est généralement le cas pour les gens de leur espèce ; ils sont les premiers à rejeter l'appel des Messagers

Ils dirent : « **Nous ne voyons en toi qu'un homme comme nous**. » C'est ce qui les empêcha, du moins le prétendaient-ils, de le suivre, même si c'était la chose à faire et que rien d'autre ne convenait. En effet, les humains peuvent apprendre d'un semblable et discuter de tous les sujets avec lui, ce qui serait impossible avec les anges (si un ange avait été envoyé comme messager).

« **Et nous voyons que ce sont seulement les vils parmi nous**, » c'est-à-dire que nous ne voyons personne parmi nous qui vous suive, si ce n'est les plus humbles et les inférieurs, du moins, c'est ce qu'ils prétendaient.

Mais en réalité, ceux qui le suivirent étaient des hommes nobles et sages, soumis à la vérité. Ils n'étaient pas comme ces gens vils, appelés chefs, qui suivaient tous les démons rebelles, prenaient les pierres et les arbres pour dieux et cherchaient à s'en approcher et à se prosterner devant eux. Connaissez-vous quelqu'un de plus vil et de plus méprisable que ceux-là ?

« …**qui te suivent sans réfléchir**, » c'est-à-dire ceux qui t'ont suivis sans réfléchir ni délibérer, dès que tu les as appelés, ont obéi. Ils voulaient dire par là que ces personnes manquaient de perspicacité et ignoraient ce qu'elles faisaient. Mais ces incrédules ne comprenaient pas que la vérité évidente repose sur le bon sens et que, dès qu'elle se présente aux sages, ils la reconnaissent et en sont certains. Il ne s'agit pas de questions subtiles qui exigent une longue réflexion.

« **Et nous ne voyons en vous aucune supériorité sur nous** » ; autrement dit, vous n'êtes pas meilleur que nous, et nous ne devrions donc pas vous suivre.

« **Plutôt, nous pensons que vous êtes des menteurs** ! » Mais ils mentaient lorsqu'ils disaient cela puisqu'ils avaient vu les signes qu'Allah avait envoyés pour soutenir Nouh, ce qui aurait dû les rendre absolument certains qu'il était bien un véritable Messager.

قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَءَيْتُمْ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّى وَءَاتَىٰنِى رَحْمَةً مِّنْ عِندِهِۦ فَعُمِّيَتْ عَلَيْكُمْ أَنُلْزِمُكُمُوهَا وَأَنتُمْ لَهَا كَٰرِهُونَ ﴿٢٨﴾

11-28. Il dit : « Ô mon peuple ! Que vous en semble ? Si je me conforme à une preuve de mon Seigneur, si une Miséricorde, (prophétie) échappant à vos yeux, est venue à moi de Sa part, devrons-nous vous l'imposer alors que vous la répugnez ?

وَيَٰقَوْمِ لَآ أَسْـَٔلُكُمْ عَلَيْهِ مَالًا ۖ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠
بِطَارِدِ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوٓا۟ ۚ إِنَّهُم مُّلَٰقُوا۟ رَبِّهِمْ وَلَٰكِنِّىٓ أَرَىٰكُمْ قَوْمًا
تَجْهَلُونَ ﴿٢٩﴾

11-29. Ô mon peuple, je ne vous demande pas de richesse en retour. Mon salaire n'incombe qu'à Allah. Je ne repousserai point ceux qui ont cru, ils auront à rencontrer leur Seigneur. Mais je vous trouve des gens ignorants.

وَيَٰقَوْمِ مَن يَنصُرُنِى مِنَ ٱللَّهِ إِن طَرَدتُّهُمْ ۚ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿٣٠﴾

11-30. Ô mon peuple, qui me secourra contre (la punition d') Allah si je les repousse ? Ne vous souvenez-vous pas ?

وَلَآ أَقُولُ لَكُمْ عِندِى خَزَآئِنُ ٱللَّهِ وَلَآ أَعْلَمُ ٱلْغَيْبَ وَلَآ أَقُولُ إِنِّى
مَلَكٌ وَلَآ أَقُولُ لِلَّذِينَ تَزْدَرِىٓ أَعْيُنُكُمْ لَن يُؤْتِيَهُمُ ٱللَّهُ خَيْرًا ۖ ٱللَّهُ
أَعْلَمُ بِمَا فِىٓ أَنفُسِهِمْ ۖ إِنِّىٓ إِذًا لَّمِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٣١﴾

11-31. Et je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, je ne connais pas l'Inconnaissable, et je ne dis pas que je suis un Ange ; et je ne dis pas non plus aux gens, que vos yeux méprisent, qu'Allah ne leur accordera aucune faveur ; Allah connaît mieux ce qu'il y a dans leurs âmes. [Si je le leur disais], je serais du nombre des injustes. »

Nouh (‘aleyhi salam) leur répondit :

« **Ô mon peuple ! Que vous en semble ? Si je me conforme à une preuve de mon Seigneur** ? »

C'est-à-dire la certitude car il était un guide exemplaire que les Messagers à la détermination inébranlable suivaient, et dont la sagesse surpasse celle des esprits les plus brillants. Il disait vrai lorsqu'il affirmait : « Je me fie à une preuve irréfutable de mon Seigneur. » Ceci constitue un témoignage suffisant en sa faveur et une confirmation de sa sincérité.

« **Si une Miséricorde, (prophétie) échappant à vos yeux, est venue à moi de Sa part** » C'est-à-dire qu'Il m'a révélé la vérité, m'a envoyé comme Messager et m'a béni d'une guidance véritable.

« …**échappant à vos yeux,** » c'est-à-dire que cela vous est dissimulé et que vous le trouvez pesant.

« **Devrons-nous vous l'imposer** ? » Autrement dit, pouvons-nous vous forcer à accepter ce dont nous sommes certains mais sur lequel vous avez des doutes ?
« **Alors que vous la répugnez**, » au point de rejeter ardemment ce que j'ai apporté, cela ne nous nuira pas et n'ébranlera pas notre foi. Vos paroles et vos calomnies à notre encontre ne nous empêcheront pas de suivre nos croyances. Au pire, cela pourrait vous en éloigner et vous conduire à vous détourner de la vérité que vous prétendez fausse. Si la situation atteint ce point, nous ne pouvons vous contraindre à suivre le commandement d'Allah ni vous forcer à accepter ce à quoi vous êtes si réticents. C'est pourquoi Allah dit : « **Pouvons-Nous vous contraindre à l'accepter si vous y êtes réticents** ? »

« **Ô mon peuple, je ne vous demande pas de richesse en retour** » en échange de mon appel à vous car il vous semblerait trop lourd de me rémunérer.

« **Mon salaire n'incombe qu'à Allah**. » C'est comme s'ils lui avaient demandé de chasser les croyants socialement faibles, mais qu'il leur avait répondu : « **Je ne repousserai point ceux qui ont cru**, » c'est-à-dire qu'il n'est ni convenable ni approprié pour moi d'agir ainsi ; au contraire, je les accueille chaleureusement, je les honore et je les respecte.
« **Ils auront à rencontrer leur Seigneur** » et Il les récompensera pour leur foi et leur piété par des jardins de délices.
« **Mais je vous trouve des gens ignorants** ! » Vous me demandez de chasser les amis proches d'Allah et de les éloigner de moi, vous rejetez la vérité parce qu'ils la suivent, et vous considérez la vérité comme un mensonge au motif que vous dites que je suis un être humain comme vous et que nous ne valons pas mieux que vous.

« **Ô mon peuple, qui me secourra contre (la punition d') Allah si je les repousse** ? » C'est-à-dire, qui me protégerait de Son châtiment puisque les chasser entraînerait un châtiment que nul ne peut conjurer si ce n'est Allah. »
« **Ne vous souvenez-vous pas** ? » Ne prêterez-vous donc pas attention à ce qui est meilleur pour vous, et ne prendrez-vous pas soin de vos affaires ?

« **Et je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, je ne connais pas l'Inconnaissable**, » je suis simplement le Messager d'Allah auprès de vous, vous apportant la bonne nouvelle et vous avertissant. Quant au reste, je n'ai aucun contrôle. Les trésors d'Allah ne sont pas sous mon contrôle ; je ne pourrais donc pas donner à qui je veux ni refuser à qui je veux.
« …**je ne connais pas l'Inconnaissable**, » de sorte que je ne pourrais pas vous dire ce qu'il y a dans vos cœurs et vos esprits.

« **Et je ne dis pas que je suis un Ange**. » Je veux dire par là que je ne prétends rien de plus que ce que je suis, ni avoir un autre statut que celui qu'Allah m'a accordé ; je ne juge personne sur la base de mes propres spéculations.

« **Et je ne dis pas non plus aux gens, que vos yeux méprisent** : » À savoir les croyants socialement faibles, que les chefs incrédules méprisent.

« **Qu'Allah ne leur accordera aucune faveur ; Allah connaît mieux ce qu'il y a dans leurs âmes**, » car Allah connaît mieux ce qu'il y a dans leurs cœurs. S'ils sont sincères dans leur foi, ils auront beaucoup de bien, mais s'ils ne le sont pas, alors leur jugement appartiendra à Allah.

« **Si je le leur disais** » quoi que ce soit de ce qui a été mentionné, « **je serais du nombre des injustes**. » Ainsi, Nouh (‘aleyhi salam) voulait faire perdre à son peuple tout espoir de le voir se débarrasser des pauvres croyants ou les haïr, et il persista à essayer de convaincre son peuple par des moyens qui auraient convaincu toute personne impartiale.

قَالُوا۟ يَٰنُوحُ قَدْ جَٰدَلْتَنَا فَأَكْثَرْتَ جِدَٰلَنَا فَأْتِنَا بِمَا تَعِدُنَآ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٣٢﴾

11-32. Ils dirent : « Ô Noé, tu as disputé avec nous et multiplié les discussions. Apporte-nous donc ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques. »

قَالَ إِنَّمَا يَأْتِيكُم بِهِ ٱللَّهُ إِن شَآءَ وَمَآ أَنتُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٣٣﴾

11-33. Il dit : « C'est Allah seul qui vous l'apportera - s'Il veut - et vous ne saurez y échapper.

وَلَا يَنفَعُكُمْ نُصْحِىٓ إِنْ أَرَدتُّ أَنْ أَنصَحَ لَكُمْ إِن كَانَ ٱللَّهُ يُرِيدُ أَن يُغْوِيَكُمْ ۚ هُوَ رَبُّكُمْ وَإِلَيْهِ تُرْجَعُونَ ﴿٣٤﴾

11-34. Et mon conseil ne vous profiterait pas, au cas où je voulais vous conseiller, et qu'Allah veuille vous égarer. Il est votre Seigneur, et c'est vers Lui que vous serez ramenés. »

Quand ils virent qu'il ne renoncerait pas à ses efforts pour les appeler et qu'ils n'obtiendraient pas de lui ce qu'ils demandaient,

Ils dirent : « **Ô Nouh, tu as disputé avec nous et multiplié les discussions. Apporte-nous donc ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des véridiques** ? » Quelle ignorance et quel égarement ils

manifestèrent en adressant ces paroles à leur Prophète qui les conseillait sincèrement ! S'ils avaient été sincères, pourquoi n'auraient-ils pas dit : « Ô Noé, tu as été sincère envers nous et tu as pris soin de nous, mais tu nous as appelés à quelque chose qui n'est pas tout à fait clair pour nous. Nous souhaitons donc que tu nous l'expliques afin que nous puissions te suivre ; autrement, nous apprécions tes efforts pour nous donner des conseils sincères. » Cela aurait été une réponse juste de la part de celui qui est appelé à quelque chose qui ne lui est pas clair. Mais ils mentaient et ils furent irrespectueux envers leur Prophète. Ils ne rejetèrent pas ses paroles parce qu'ils avaient des doutes, et encore moins en se basant sur un argument valable.
Ils se sont donc détournés de l'ignorance et du mal pour chercher à hâter le châtiment comme s'ils tentaient de duper Allah.

Nouh (‘aleyhi salam) leur répondit alors : « **C'est Allah qui vous l'enverra s'Il le veut**, » c'est-à-dire si Sa volonté et Sa sagesse lui ordonnent de vous l'envoyer.
« **Et vous ne pouvez y échapper** ! » C'est-à-dire que vous ne pouvez échapper à Allah ; et je n'ai absolument aucun contrôle sur cette question.

« **Et mon conseil ne vous profiterait pas, au cas où je voulais vous conseiller, et qu'Allah veuille vous égarer**. » Car Sa volonté s'accomplit toujours. S'Il décide de vous égarer à cause de votre rejet de la vérité, même si j'ai fait tout mon possible et vous ai conseillé avec la plus grande sincérité, ce qu'Il a fait, cela ne vous sera d'aucun profit.
« **Il est votre Seigneur** » Qui fera de vous ce qu'Il veut et vous jugera comme Il l'entend.
« **Et c'est vers Lui que vous retournerez** » et Il vous rétribuera selon vos œuvres.

أَمْ يَقُولُونَ ٱفْتَرَىٰهُ ۖ قُلْ إِنِ ٱفْتَرَيْتُهُۥ فَعَلَيَّ إِجْرَامِى وَأَنَا۠ بَرِىٓءٌ مِّمَّا تُجْرِمُونَ ﴿٣٥﴾

11-35. Ou bien ils disent : il l'a inventé ? Dis : « Si je l'ai inventé, que mon crime retombe sur moi ! Et je suis innocent de vos accusations criminelles. »

« **Ou bien ils disent : il l'a inventé** ! » Le pronom peut se référer à Nouh, car le contexte évoque son histoire avec son peuple, auquel cas cela signifie que son peuple a dit : Il a inventé des mensonges contre Allah et a menti au sujet de la révélation qu'il prétend venir d'Allah, et il prétend qu'Allah lui a ordonné de dire : « **Ou bien ils disent : il l'a inventé ? Dis : « Si je l'ai inventé, que mon crime**

retombe sur moi ! Et je suis innocent de vos accusations criminelles. » » Autrement dit, chacun portera son propre fardeau de péché.
« …**Nul ne peut porter le fardeau d'autrui**… » ? (Al-An'âm 6 : 164)

Ou bien le pronom se réfère au Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), auquel cas ce verset est inséré, comme entre parenthèses, dans le récit de Nouh et de son peuple. En effet, seul le Prophète connaît cette histoire. Lorsque Allah commença à la raconter à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), c'était un signe de sa véracité et de la véracité de son message. Il mentionna alors l'incrédulité de son peuple malgré cette preuve irréfutable. « **Ou bien ils disent : il l'a inventé**, » c'est-à-dire que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a composé ce Qur'an de son propre chef, ce serait une affirmation extrêmement étrange et fausse. Car ils savaient qu'il était illettré et qu'il ne les avait pas quitté pour étudier auprès d'un quelconque savant. Pourtant, il leur apporta ce Livre qui les mettait au défi de produire ne serait-ce qu'une seule sourate semblable.

Si, malgré cela, ils prétendaient qu'il avait menti, il serait évident qu'ils s'obstinaient et il serait inutile de discuter davantage avec eux ; il conviendrait alors de se détourner d'eux. C'est pourquoi Allah a dit : « **Dis : « Si je l'ai inventé, que mon crime retombe sur moi**. » » C'est-à-dire le péché de mon mensonge
« **Et je suis innocent de vos accusations criminelles.** » Autrement dit, pourquoi vous acharnez-vous à prétendre que je suis un menteur ?

وَأُوحِيَ إِلَىٰ نُوحٍ أَنَّهُۥ لَن يُؤْمِنَ مِن قَوْمِكَ إِلَّا مَن قَدْ ءَامَنَ فَلَا تَبْتَئِسْ بِمَا كَانُوا۟ يَفْعَلُونَ ﴿٣٦﴾

11-36. Et il fut révélé à Noé : « De ton peuple, il n'y aura plus de croyants que ceux qui ont déjà cru. Ne t'afflige pas de ce qu'ils faisaient. »

« **Et il fut révélé à Noé : « De ton peuple, il n'y aura plus de croyants que ceux qui ont déjà cru.** » » C'est-à-dire que leurs cœurs se sont endurcis.
« **Ne t'afflige pas de ce qu'ils faisaient**. » C'est-à-dire, ne t'afflige pas et ne prête pas attention à eux ni à leurs actes car Allah les a maudits et a décrété qu'ils seraient punis, et Son décret est irrévocable.

وَٱصۡنَعِ ٱلۡفُلۡكَ بِأَعۡيُنِنَا وَوَحۡيِنَا وَلَا تُخَٰطِبۡنِي فِي ٱلَّذِينَ ظَلَمُوٓاْۚ إِنَّهُم مُّغۡرَقُونَ ٣٧

11-37. Et construis l'arche sous Nos yeux et d'après Notre révélation. Et ne M'interpelle plus au sujet des injustes, car ils vont être noyés. »

وَيَصۡنَعُ ٱلۡفُلۡكَ وَكُلَّمَا مَرَّ عَلَيۡهِ مَلَأٞ مِّن قَوۡمِهِۦ سَخِرُواْ مِنۡهُۚ قَالَ إِن تَسۡخَرُواْ مِنَّا فَإِنَّا نَسۡخَرُ مِنكُمۡ كَمَا تَسۡخَرُونَ ٣٨

11-38. Et il construisait l'arche. Et chaque fois que des notables de son peuple passaient près de lui, ils se moquaient de lui. Il dit : « Si vous vous moquez de nous, eh bien, nous nous moquerons de vous, comme vous vous moquez [de nous].

فَسَوۡفَ تَعۡلَمُونَ مَن يَأۡتِيهِ عَذَابٞ يُخۡزِيهِ وَيَحِلُّ عَلَيۡهِ عَذَابٞ مُّقِيمٞ ٣٩

11-39. Et vous saurez bientôt à qui viendra un châtiment qui l'humiliera, et sur qui s'abattra un châtiment durable ! »

« **Et construis l'arche sous Nos yeux et d'après Notre révélation,** » c'est-à-dire sous Notre protection, sous Notre regard et avec Notre approbation.
« **Et ne M'interpelle plus au sujet des injustes**, » c'est-à-dire, ne discute pas avec Moi de leur destruction imminente.
« …**car ils vont être noyés**, » c'est-à-dire que le châtiment est devenu inévitable et que le décret les concernant sera mis en œuvre.

Nouh obéit à l'ordre de son Seigneur et commença à construire l'arche.
« …**ils se moquaient de lui. Il dit : « Si vous vous moquez de nous, eh bien, nous nous moquerons de vous, comme vous vous moquez [de nous].**. »

« **Et vous saurez bientôt à qui viendra un châtiment qui l'humiliera, et sur qui s'abattra un châtiment durable**, » vous ou nous. Et ils le surent effectivement lorsque le châtiment les atteignit.

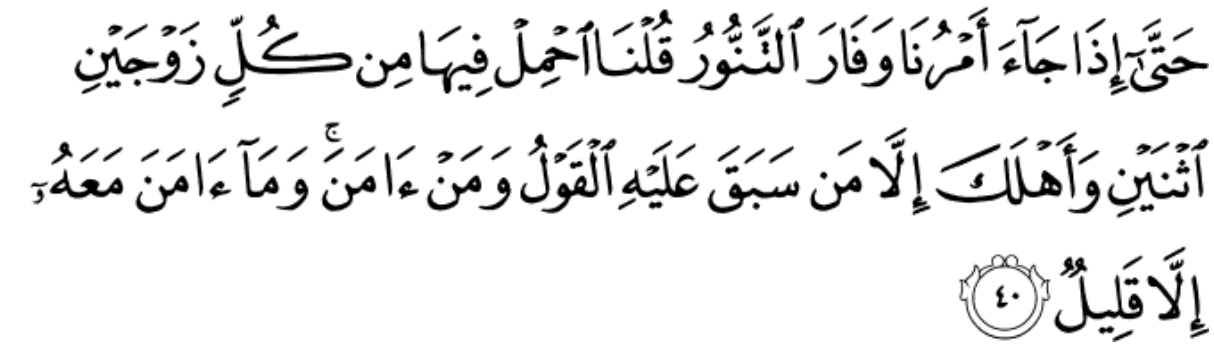
حَتَّىٰٓ إِذَا جَآءَ أَمۡرُنَا وَفَارَ ٱلتَّنُّورُ قُلۡنَا ٱحۡمِلۡ فِيهَا مِن كُلّٖ زَوۡجَيۡنِ
ٱثۡنَيۡنِ وَأَهۡلَكَ إِلَّا مَن سَبَقَ عَلَيۡهِ ٱلۡقَوۡلُ وَمَنۡ ءَامَنَۚ وَمَآ ءَامَنَ مَعَهُۥٓ
إِلَّا قَلِيلٞ ٤٠

11-40. Puis, lorsque Notre commandement vint et que le four se mit à bouillonner [d'eau], Nous dîmes : « Charge [dans l'arche] un couple de chaque espèce ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé - et ceux qui croient. » Or, ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux.

« **Puis, lorsque Notre commandement vint**, » c'est-à-dire le moment où Nous avons décrété que le châtiment s'abattrait sur eux, soit arrivé.
« …**et que le four se mit à bouillonner [d'eau] »** c'est-à-dire qu'Allah a fait descendre du ciel une pluie torrentielle et a fait jaillir de la terre des sources, et les eaux se sont rencontrées (et sont élevées) dans la mesure décrétée (« **Nous œuvrâmes alors les portes du ciel à une eau torrentielle, et fîmes jaillir la terre en sources. Les eaux se rencontrèrent d'après un ordre qui était déjà décrété dans une chose [faite].** » 54 : 11-12).

« **Nous dîmes** » dit à Nouh : «**Charge [dans l'arche] un couple de chaque espèce**, » c'est-à-dire un mâle et une femelle de chaque espèce animale, afin que différentes espèces puissent survivre. Quant aux autres animaux, outre les couples déjà embarqués, l'arche ne pouvait pas tous les transporter.
« … **ainsi que ta famille - sauf ceux contre qui le décret est déjà prononcé**, » à savoir ceux qui étaient mécréants, comme son fils qui s'est noyé.
« **Et ceux qui croient. Or,** » en fait, « **ceux qui avaient cru avec lui étaient peu nombreux**. »

۞ وَقَالَ ٱرۡكَبُواْ فِيهَا بِسۡمِ ٱللَّهِ مَجۡرٖىهَا وَمُرۡسَىٰهَآۚ إِنَّ رَبِّي لَغَفُورٞ رَّحِيمٞ ٤١

11-41. Et il dit : « Montez dedans. Que sa course et son mouillage soient au nom d'Allah. Certes mon Seigneur est Pardonneur et Miséricordieux. »

وَهِيَ تَجۡرِي بِهِمۡ فِي مَوۡجٖ كَٱلۡجِبَالِ وَنَادَىٰ نُوحٌ ٱبۡنَهُۥ وَكَانَ فِي مَعۡزِلٖ يَٰبُنَيَّ ٱرۡكَب مَّعَنَا وَلَا تَكُن مَّعَ ٱلۡكَٰفِرِينَ ٤٢

11-42. Et elle vogua en les emportant au milieu des vagues comme des montagnes. Et Noé appela son fils, qui restait en un lieu écarté (non loin de l'arche) : « Ô mon enfant, monte avec nous et ne reste pas avec les mécréants. »

قَالَ سَـَٔاوِيٓ إِلَىٰ جَبَلٖ يَعۡصِمُنِي مِنَ ٱلۡمَآءِۚ قَالَ لَا عَاصِمَ ٱلۡيَوۡمَ مِنۡ أَمۡرِ ٱللَّهِ إِلَّا مَن رَّحِمَۚ وَحَالَ بَيۡنَهُمَا ٱلۡمَوۡجُ فَكَانَ مِنَ ٱلۡمُغۡرَقِينَ ٤٣

11-43. Il répondit : « Je vais me réfugier vers un mont qui me protègera de l'eau. » Et Noé lui dit : « Il n'y a aujourd'hui aucun protecteur contre l'ordre d'Allah. (Tous périront) sauf celui à qui Il fait miséricorde. » Et les vagues s'interposèrent entre les deux, et le fils fut alors du nombre des noyés.

Nouh « **dit** » à ceux qu'Allah lui avait ordonné d'embarquer : « **Embarquez ! Que sa course et son mouillage soient au nom d'Allah**. » Autrement dit, le navire lèvera l'ancre au nom d'Allah et partira par Son ordre et Sa puissance. « **Certes mon Seigneur est Pardonneur et Miséricordieux**. » Il nous a pardonnés, Il nous a fait miséricorde et Il nous a délivrés des injustes.

Puis Allah décrit son voyage, comme si nous pouvions le voir :
« **Et elle vogua en les emportant**, » c'est-à-dire avec Nouh et ceux qui avaient embarqué avec lui.
« **Au milieu des vagues semblables à des montagnes**. » Allah l'a protégée et a pris soin de son peuple.

« **Et Nouh appela son fils** » lorsqu'il embarqua, lui disant de partir avec lui

« …**qui restait en un lieu écarté (non loin de l'arche)** » d'eux lorsqu'ils embarquèrent. Autrement dit, il se trouvait à une certaine distance d'eux, mais Nouh voulait qu'il s'approche pour pouvoir embarquer, alors il lui dit :
« **Ô mon enfant, monte avec nous et ne reste pas avec les mécréants**, » de peur qu'il ne t'arrive la même chose qu'à eux.

Le fils « **répondit**, » ne croyant pas son père lorsqu'il lui disait que personne ne serait sauvé sauf ceux qui monteraient à bord de l'arche avec lui : « **Je me réfugierai sur une montagne qui me sauvera des eaux**. »

Nouh dit : « **Il n'y a aujourd'hui aucun protecteur contre l'ordre d'Allah. (Tous périront) sauf celui à qui Il fait miséricorde**. » Autrement dit, aucune montagne ni quoi que ce soit d'autre ne peut protéger quiconque ; même s'il prenait toutes les précautions possibles, il ne serait pas sauvé si Allah ne le sauve pas.
« **Et les vagues s'interposèrent entre les deux, et le fils fut alors du nombre des noyés**. »

وَقِيلَ يَٰٓأَرۡضُ ٱبۡلَعِي مَآءَكِ وَيَٰسَمَآءُ أَقۡلِعِي وَغِيضَ ٱلۡمَآءُ وَقُضِيَ
ٱلۡأَمۡرُ وَٱسۡتَوَتۡ عَلَى ٱلۡجُودِيِّۖ وَقِيلَ بُعۡدٗا لِّلۡقَوۡمِ ٱلظَّٰلِمِينَ ٤٤

11-44. Et il fut dit : « Ô terre, absorbe ton eau ! Et toi, ciel, cesse [de pleuvoir] ! » L'eau baissa, l'ordre fut exécuté et l'arche s'installa sur le Joûdi, et il fut dit : « Que disparaissent les gens pervers ! »

وَنَادَىٰ نُوحٞ رَّبَّهُۥ فَقَالَ رَبِّ إِنَّ ٱبۡنِي مِنۡ أَهۡلِي وَإِنَّ وَعۡدَكَ ٱلۡحَقُّ
وَأَنتَ أَحۡكَمُ ٱلۡحَٰكِمِينَ ٤٥

11-45. Et Noé invoqua son Seigneur et dit : « Ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité. Tu es le plus juste des juges. »

قَالَ يَٰنُوحُ إِنَّهُۥ لَيْسَ مِنْ أَهْلِكَ ۖ إِنَّهُۥ عَمَلٌ غَيْرُ صَٰلِحٍ ۖ فَلَا تَسْـَٔلْنِ مَا لَيْسَ لَكَ بِهِۦ عِلْمٌ ۖ إِنِّىٓ أَعِظُكَ أَن تَكُونَ مِنَ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٤٦﴾

11-46. Il dit : « Ô Noé, il n'est pas de ta famille car il a commis un acte infâme. Ne me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance. Je t'exhorte afin que tu ne sois pas du nombre des ignorants. »

قَالَ رَبِّ إِنِّىٓ أَعُوذُ بِكَ أَنْ أَسْـَٔلَكَ مَا لَيْسَ لِى بِهِۦ عِلْمٌ ۖ وَإِلَّا تَغْفِرْ لِى وَتَرْحَمْنِىٓ أَكُن مِّنَ ٱلْخَٰسِرِينَ ﴿٤٧﴾

11-47. Alors Noé dit : « Seigneur, je cherche Ta protection contre toute demande de ce dont je n'ai aucune connaissance. Et si Tu ne me pardonnes pas et ne me fais pas miséricorde, je serai au nombre des perdants. »

Lorsque Allah les eut noyés et eut sauvé Nouh (‘aleyhi salam) et ceux qui étaient avec lui,
« **Et il fut dit : « Ô terre, absorbe ton eau** » qui sort de toi et celle qui tombe sur toi. Autrement dit, engloutis toute l'eau qui se trouve à ta surface.
« **Et toi, ciel, cesse [de pleuvoir]** ! » Tous deux obéirent à l'ordre d'Allah ; la terre engloutit son eau et le ciel cessa de faire tomber la pluie. L'eau se retira, c'est-à-dire qu'elle fut absorbée par la terre, et le décret s'accomplit avec la destruction des mécréants et la délivrance des croyants.

« **L'arche s'échoua sur le Mont Joudi** ! » C'est-à-dire qu'elle s'est immobilisée sur cette montagne bien connue, située dans la région de Mossoul
« **Et il fut dit : « Que disparaissent les gens pervers ! »** » C'est-à-dire qu'après leur destruction, ils furent suivis de malédictions et d'imprécations.

Nouh implora son Seigneur et dit : « **Et Nouh invoqua son Seigneur et dit : « Ô mon Seigneur, certes mon fils est de ma famille et Ta promesse est vérité** ? » C'est-à-dire que Tu m'as dit :
« **Prends à bord un couple de chaque espèce, et ta famille** » (11: 40), et Tu n'as jamais manqué à Ta promesse envers moi. »

Sans doute Nouh était-il très triste pour son fils puisqu'Allah avait promis de sauver sa famille. Il pensa donc que cette promesse les concernait tous, croyants et non-croyants. C'est pourquoi il implora son Seigneur de cette manière et s'en remit à la sagesse d'Allah.

Allah Exalté dit : « **Ô Noé, il n'est pas de ta famille** » que j'ai promis de sauver
« …**car il a commis un acte infâme** » c'est-à-dire que tu invoques Allah pour le salut d'un mécréant qui n'a pas cru en Allah ni en Son Messager.
« **Ne me demande pas ce dont tu n'as aucune connaissance**, » c'est-à-dire ce dont vous ne connaissez pas l'issue, qu'elle soit bonne ou mauvaise.
« **Je t'exhorte afin que tu ne sois pas du nombre des ignorants**. » c'est-à-dire, je t'adresse cet avertissement afin que tu sois parmi ceux qui atteignent la perfection et que tu sois sauvés des attributs des ignorants.

Alors Nouh regretta amèrement ses paroles et dit : « **Seigneur ! Je cherche refuge auprès de Toi afin de ne pas Te demander ce dont je n'ai aucune connaissance. Si Tu ne me pardonnes pas et ne me fais pas miséricorde, je serai du nombre des perdants**. »

Le pardon et la miséricorde préservent une personne du sort des perdants. Cela indique que Nouh ('aleyhi salam) ignorait qu'il était interdit de demander à son Seigneur de sauver son fils et que cela était inclus dans les paroles : « **Ne M'implore pas au sujet des injustes, car ils seront assurément noyés** » (11 : 37). Il n'avait pas bien compris la question et pensait que son fils était inclus dans les paroles « **ta famille**. »

Après qu'il lui soit apparu clairement que son fils figurait parmi ceux pour qui il lui était interdit de supplier ou d'implorer.

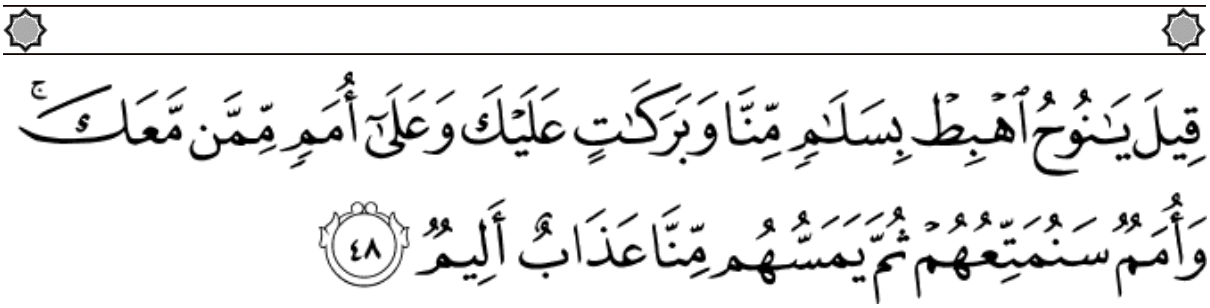
قِيلَ يَٰنُوحُ ٱهۡبِطۡ بِسَلَٰمٖ مِّنَّا وَبَرَكَٰتٍ عَلَيۡكَ وَعَلَىٰٓ أُمَمٖ مِّمَّن مَّعَكَۚ وَأُمَمٞ سَنُمَتِّعُهُمۡ ثُمَّ يَمَسُّهُم مِّنَّا عَذَابٌ أَلِيمٞ ٤٨

11-48. Il fut dit : « Ô Noé, débarque avec Notre sécurité et Nos bénédictions sur toi et sur des communautés [issues] de ceux qui sont avec toi. Et il y (en) aura des communautés auxquelles Nous accorderons une jouissance temporaire ; puis un châtiment douloureux venant de Nous les touchera. »

« **Il fut dit : « Ô Noé, débarque avec Notre sécurité et Nos bénédictions sur toi et sur des communautés [issues] de ceux qui sont avec toi**. » Il s'agissait des hommes et des autres espèces qu'il avait emmenés avec lui. Allah les bénit tous, jusqu'à ce qu'ils cultivent toutes les régions de la terre.

« **Et il y (en) aura des communautés auxquelles Nous accorderons une jouissance temporaire** » sur terre

« …**puis un châtiment douloureux venant de Nous les touchera** » c'est-à-dire que le salut de ces gens ne Nous empêchera pas d'infliger un châtiment à ceux qui mécroient par la suite ; Nous leur infligerons le châtiment, même s'ils ont joui de la vie pendant un court instant, puis ils devront rendre des comptes.

تِلْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْغَيْبِ نُوحِيهَآ إِلَيْكَ ۖ مَا كُنتَ تَعْلَمُهَآ أَنتَ وَلَا قَوْمُكَ مِن قَبْلِ هَٰذَا ۖ فَٱصْبِرْ ۖ إِنَّ ٱلْعَٰقِبَةَ لِلْمُتَّقِينَ ﴿٤٩﴾

11-49. Voilà quelques nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Tu ne les savais pas, ni toi ni ton peuple, avant cela. Sois patient. La fin heureuse sera aux pieux.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), après lui avoir raconté l'histoire évoquée ci-dessus, que nul autre que celui qu'Il a béni de Son message ne pouvait connaître :

« **Voilà quelques nouvelles de l'Inconnaissable que Nous te révélons. Tu ne les savais pas, ni toi ni ton peuple, avant cela**. » Ils ne peuvent donc prétendre le connaître d'avance. Louez donc Allah et remerciez-Le. Soyez patients et fermes dans votre attachement à la religion véritable que vous suivez, sur le droit chemin, et persévérez dans l'appel des gens à Allah.

« **La fin heureuse sera aux pieux**, » ceux qui se préservent du polythéisme et de tout péché. Car tu triompheras finalement de ton peuple, comme Noé triompha du sien.

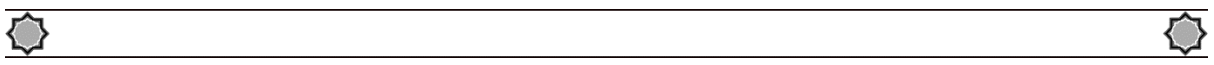

وَإِلَىٰ عَادٍ أَخَاهُمْ هُودًا ۚ قَالَ يَا قَوْمِ اعْبُدُوا اللَّهَ مَا لَكُم مِّنْ إِلَٰهٍ غَيْرُهُ ۖ إِنْ أَنتُمْ إِلَّا مُفْتَرُونَ ﴿٥٠﴾

11-50. Et (Nous avons envoyé) aux 'Aad, leur frère Hoūd, qui leur dit : « Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité à part Lui. Vous n'êtes que des forgeurs (de mensonges).

يَا قَوْمِ لَا أَسْأَلُكُمْ عَلَيْهِ أَجْرًا ۖ إِنْ أَجْرِيَ إِلَّا عَلَى الَّذِي فَطَرَنِي ۚ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٥١﴾

11-51. Ô mon peuple, je ne vous demande pas de salaire pour cela. Mon salaire n'incombe qu'à Celui qui m'a créé. Ne raisonnez-vous pas ?

وَيَا قَوْمِ اسْتَغْفِرُوا رَبَّكُمْ ثُمَّ تُوبُوا إِلَيْهِ يُرْسِلِ السَّمَاءَ عَلَيْكُم مِّدْرَارًا وَيَزِدْكُمْ قُوَّةً إِلَىٰ قُوَّتِكُمْ وَلَا تَتَوَلَّوْا مُجْرِمِينَ ﴿٥٢﴾

11-52. Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui pour qu'Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes et qu'Il ajoute force à votre force. Et ne vous détournez pas [de Lui] en devenant coupables. »

« **Et (Nous avons envoyé) aux 'Ad**, » qui étaient une tribu bien connue dans la région des étendues sableuses (Al-Ahqâf) au pays du Yémen.
« …**leur frère »** en lignage **« Hoūd**, » afin qu'ils puissent accepter ses paroles, sachant qu'il disait vrai.
Il leur dit : « **Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité à part Lui. Vous n'êtes que des forgeurs (de mensonges)**. » Autrement dit, il leur ordonna d'adorer Allah seul et leur interdit de continuer à adorer d'autres dieux. Il leur expliqua qu'ils avaient proféré des mensonges contre Allah Exalté en adorant d'autres dieux et en considérant cela comme permis, et il leur rappela qu'il était obligatoire d'adorer Allah seul et qu'il était mal d'adorer quoi que ce soit d'autre que Lui.

Il leur dit alors qu'ils n'avaient aucune raison de ne pas se soumettre à son message, car il dit : « **Ô mon peuple, je ne vous demande pas de salaire pour cela** » ; c'est-à-dire aucun paiement de vos

biens pour ce à quoi je vous appelle, de peur que vous ne disiez : « Cet homme veut s'emparer de nos richesses. Je vous appelle plutôt et je vous enseigne gratuitement. »

« **Mon salaire n'incombe qu'à Celui qui m'a créé. Ne raisonnez-vous pas ?,** » à quoi je vous appelle et qu'il y a toutes les raisons de l'accepter, et aucune raison de le refuser ?

« **Ô mon peuple, implorez le pardon de votre Seigneur** » pour ce que vous avez fait dans le passé

« …**et repentez-vous à Lui** » sincèrement, en se tournant vers Allah, Exalté et Loué soit-Il.

Si vous faites cela, « **pour qu'Il envoie sur vous du ciel des pluies abondantes** » qui rendra votre terre fertile et fera en sorte que ses récoltes soient abondantes.

« …**et qu'Il ajoute force à votre force**, » car ils étaient les plus forts des hommes, c'est pourquoi ils disaient :

« … **Qui est plus fort que nous** ?... » (Foussilat 41 : 15)

Il leur promit donc que s'ils croyaient, Allah ajouterait de la force à leur force.

« **Et ne vous détournez pas [de Lui] en devenant coupables.** » C'est-à-dire, ne vous détournez pas de votre Seigneur en péchant, trop arrogants pour L'adorer et en transgressant Ses limites.

قَالُوا۟ يَٰهُودُ مَا جِئْتَنَا بِبَيِّنَةٍ وَمَا نَحْنُ بِتَارِكِىٓ ءَالِهَتِنَا عَن
قَوْلِكَ وَمَا نَحْنُ لَكَ بِمُؤْمِنِينَ ﴿٥٣﴾

11-53. Ils dirent : « Ô Hoūd, tu n'es pas venu à nous avec une preuve, et nous ne sommes pas disposés à abandonner nos divinités sur ta parole, et nous n'avons pas foi en toi.

إِن نَّقُولُ إِلَّا ٱعْتَرَىٰكَ بَعْضُ ءَالِهَتِنَا بِسُوٓءٍ ۗ قَالَ إِنِّىٓ أُشْهِدُ ٱللَّهَ
وَٱشْهَدُوٓا۟ أَنِّى بَرِىٓءٌ مِّمَّا تُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾

11-54. Nous dirons plutôt qu'une de nos divinités t'a affligé d'un mal. » Il dit : « Je prends Allah à témoin - et vous aussi soyez témoins - qu'en vérité, je désavoue ce que vous associez,

مِن دُونِهِۦ ۖ فَكِيدُونِى جَمِيعًا ثُمَّ لَا تُنظِرُونِ ﴿٥٥﴾

11-55. en dehors de Lui. Rusez donc tous contre moi et ne me donnez pas de répit.

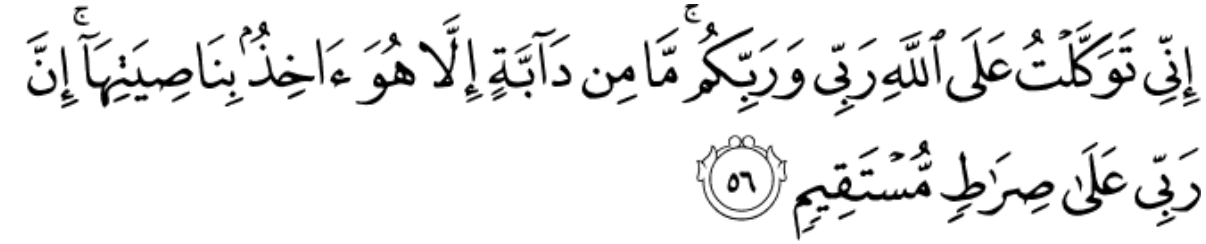

11-56. Je place ma confiance en Allah, mon Seigneur et le vôtre. Il n'y a pas d'être vivant qu'Il ne tienne par son toupet. Mon Seigneur, certes, est sur une voie droite.

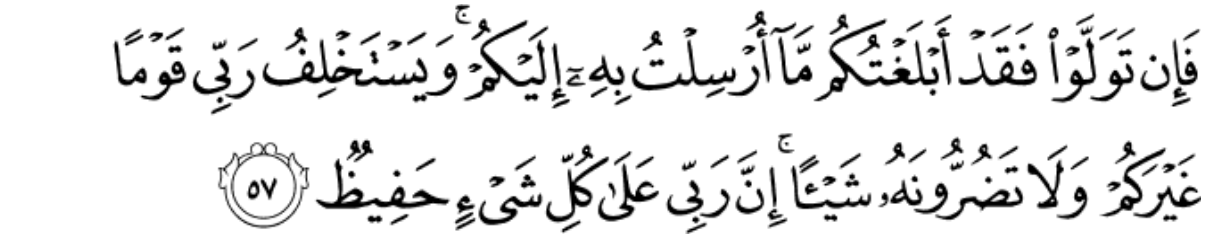

11-57. Si vous vous détournez... voilà que je vous ai transmis [le message] que j'étais chargé de vous faire parvenir. Et mon Seigneur vous remplacera par un autre peuple, sans que vous ne Lui nuisiez en rien, car mon Seigneur, est gardien par excellence sur toute chose. »

« **Ils dirent** », en rejetant ses paroles :
« **Ô Houd, tu n'es pas venu à nous avec une preuve**. » Si par « **preuve** » ils entendaient celle qu'ils ont suggéré, cela n'était pas nécessaire pour prouver la vérité car il suffit que le Prophète apporte un signe confirmant la justesse de son message. Mais s'ils voulaient dire qu'il n'avait apporté aucun signe attestant la justesse de ses propos, alors ils mentaient. En effet, aucun Prophète ne vient à son peuple sans qu'Allah lui ait transmis des signes généralement suffisants pour convaincre. S'il n'avait d'autre signe que son appel à adorer Allah seul, sans associé ni partenaire, le commandement d'accomplir de bonnes œuvres et d'adopter de bonnes attitudes, et l'interdiction de tout comportement blâmable, comme associer des partenaires à Allah, commettre des obscénités et des actes répréhensibles, en plus des qualités que Houd lui-même possédait et que seuls les plus sincères et les plus vertueux pouvaient acquérir, cela aurait suffi à prouver sa sincérité.

En effet, ceux qui possèdent raison et discernement verront que ce signe dépasse de simples exploits extraordinaires que certains considèrent comme les seuls véritables miracles. L'un des signes et preuves de la véracité de Houd est qu'il était seul, sans soutien ni aide, et qu'il invectivait, appelant son peuple et leur démontra leur impuissance en leur disant : « **Je place ma confiance en Allah, mon Seigneur et le vôtre** » (11 : 56), « **Il dit : « Je prends Allah à témoin - et vous aussi soyez témoins - qu'en vérité, je désavoue ce que vous associez, en dehors de Lui. Rusez donc tous contre moi et ne me donnez pas de répit**. » » (11 : 54-55). C'étaient ses ennemis, qui avaient l'ascendant et cherchaient à éteindre sa lumière par tous les moyens. Mais il ne se soucia pas d'eux et ne leur prêta

aucune attention car ils étaient impuissants et incapables de lui nuire. Il y a là des signes pour ceux qui comprennent.

Leurs paroles « **nous ne sommes pas disposés à abandonner nos divinités sur ta parole**, » (11 : 53) signifient : nous n'abandonnerons pas le culte de nos dieux simplement à cause de ce que tu as dit, sans aucune preuve : ou du moins, c'est ce qu'ils prétendaient : « **et nous n'avons pas foi en toi** ». Ils disaient à leur Prophète ('aleyhi salam) de renoncer à tout espoir de les voir un jour croire, et qu'ils continueraient d'errer aveuglément dans leur incrédulité.

« **Nous dirons plutôt** » à ton sujet que « **qu'une de nos divinités t'a affligé d'un mal**, » c'est-à-dire qu'elle t'a frappé de démence, t'amenant ainsi à bredouiller des choses incompréhensibles. Gloire à Celui qui a scellé le cœur des malfaisants, qui considéraient les plus véridiques des hommes, ceux qui ont apporté la vérité la plus absolue, comme étant d'un rang si vil ! Tout homme sage se serait abstenu de répéter ce qu'ils ont dit de lui, si Allah ne nous l'avait pas révélé dans Son Livre.

C'est pourquoi Houd ('aleyhi salam) leur expliqua qu'il était très confiant qu'aucun mal ne lui parviendrait de leur part ni de celle de leurs dieux, comme il le dit : « **Je prends Allah à témoin - et vous aussi soyez témoins - qu'en vérité, je désavoue ce que vous associez, en dehors de Lui. Rusez donc tous contre moi,** » c'est-à-dire, essayez, vous tous, de me nuire par tous les moyens possibles à votre disposition
« …**et ne me laissez aucun répit**. »
« **Je place ma confiance en Allah**, » c'est-à-dire que je m'en remets à Allah pour toutes mes affaires
« …**mon Seigneur et le vôtre** » c'est-à-dire, Il est le Créateur de tout, et il nous contrôle, vous et nous, et c'est Lui qui prend soin de nous.

Il n'est point de créature vivante sans qu'Il la tienne par le toupet, de sorte qu'elle ne puisse ni bouger ni s'arrêter sans Sa permission. Si vous vous unissiez tous pour me nuire mais qu'Allah ne vous ait pas donné de pouvoir sur moi, vous n'y parviendriez pas ; et s'Il vous en avait donné, ce serait pour une raison parfaite qu'Il connaît.
« **En vérité, mon Seigneur est sur la voie droite**, » c'est-à-dire qu'Il est juste, équitable, sage et digne de louange dans tout ce qu'Il décrète comme lois et commandements, et dans Ses rétributions, récompenses et châtiments. Ses actes ne s'écartent pas de ce droit chemin, pour lequel Il est digne de louange.

« **Si vous vous détournez** » de ce à quoi je vous appelle
« **Voilà que je vous ai transmis [le message] que j'étais chargé de vous faire parvenir**, » après quoi je n'ai plus aucune responsabilité envers vous.

« **Et mon Seigneur vous remplacera par un autre peuple**, » qui L'adoreront et ne Lui associeront rien.

« **Sans que vous ne Lui nuisiez en rien**. » Votre mal se retournera contre vous car les péchés des désobéissants ne Lui nuisent pas, tout comme l'obéissance des obéissants ne Lui profite pas.

« **Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs**. » (Foussilat 41 : 46)

« **Car mon Seigneur, est gardien par excellence sur toute chose**. »

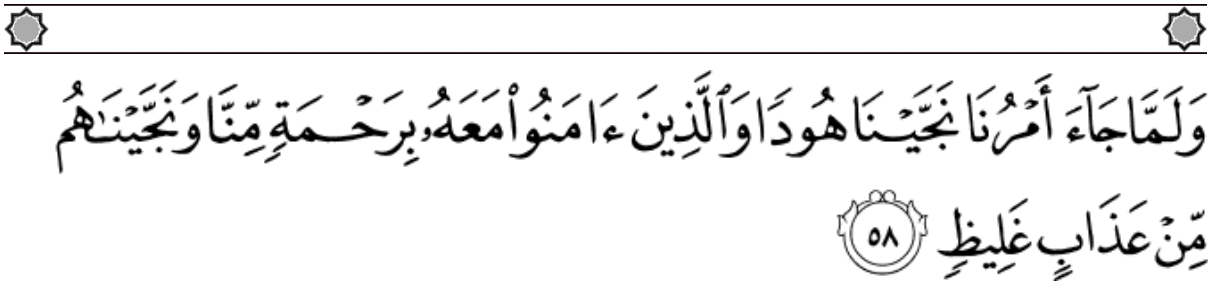

11-58. Et quand vint Notre Ordre, Nous sauvâmes par une miséricorde de Notre part, Hoūd et ceux qui avec lui avaient cru. Et Nous les sauvâmes d'un terrible châtiment.

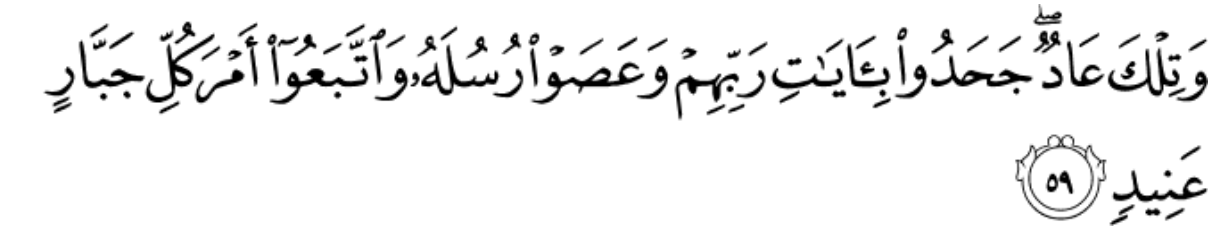

11-59. Voilà les 'Aad. Ils avaient nié les signes (enseignements) de leur Seigneur, désobéi à Ses Messagers et suivi le commandement de tout tyran entêté.

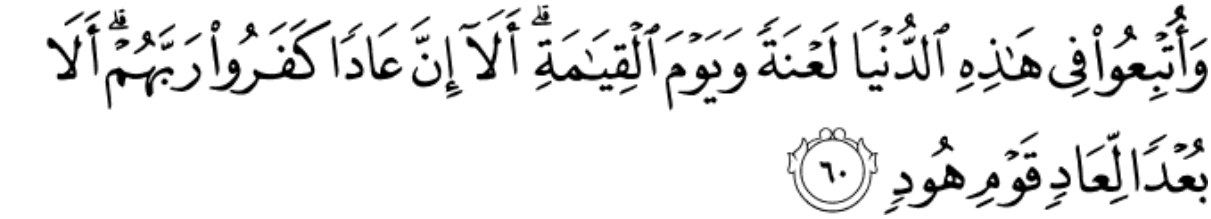

11-60. Et ils furent poursuivis, ici-bas, d'une malédiction, ainsi qu'au Jour de la Résurrection. En vérité, les 'Aad n'ont pas cru en leur Seigneur. Que s'éloignent (périssent) les 'Aad, peuple de Hoūd !

« **Et quand vint Notre Ordre**, » c'est-à-dire Notre châtiment, en envoyant le vent dévastateur :

« ... **n'épargnant rien sur son passage sans le réduire en poussière**. » (Adh-Dariyyât 51 : 42)

« **Nous sauvâmes par une miséricorde de Notre part, Hoūd et ceux qui avec lui avaient cru. Et Nous les sauvâmes d'un terrible châtiment** ! » C'est-à-dire un châtiment grand et sévère qu'Allah a envoyé sur 'Ad, et lorsque le matin est venu, il n'y avait plus rien à voir à part leurs demeures en ruine (« **détruisant tout, par le commandement de son Seigneur. Puis le lendemain on ne voyait plus que leurs demeures. Ainsi rétribuons-Nous les gens criminels**. » 46 : 25).

Tels étaient les gens de 'Ad, sur lesquels Allah envoya ce châtiment à cause de leur méfait, car ils avaient rejeté les signes de leur Seigneur, lorsqu'ils dirent à Houd : « **Tu n'es pas venu à nous avec une preuve**. » (11 : 53) Il devint ainsi clair qu'ils étaient certains de son appel mais ils le nièrent obstinément.
« **Ils avaient nié les signes (enseignements) de leur Seigneur, désobéi à Ses Messagers**, » puisque quiconque désobéit à un Messager a désobéi à tous les Messagers, car leur appel est unique » « **et suivi le commandement de tout tyran entêté** » qui persécutait les serviteurs d'Allah et persistait à rejeter Ses signes. Ils ont donc désobéi à tous ceux qui se souciaient sincèrement d'eux mais ils ont suivi tous ceux qui étaient hypocrites et qui voulaient les perdre. Il n'est pas étonnant qu'Allah les ait anéantis.

« **Et ils furent poursuivis, ici-bas, d'une malédiction** » à chaque époque et à chaque génération, car on parlera de leurs mauvaises nouvelles et de leurs actes ignobles, et ils seront condamnés.
« …**ainsi qu'au Jour de la Résurrection »** aussi.

« **En vérité, les 'Ad n'ont pas cru en leur Seigneur**, » c'est-à-dire qu'ils ont renié Celui qui les a créés, leur a accordé des moyens de subsistance et a pris soin d'eux.
« **Que s'éloignent (périssent) les 'Ad, peuple de Houd** ! » Qu'Allah les éloigne de tout bien et les rapproche de tout mal.

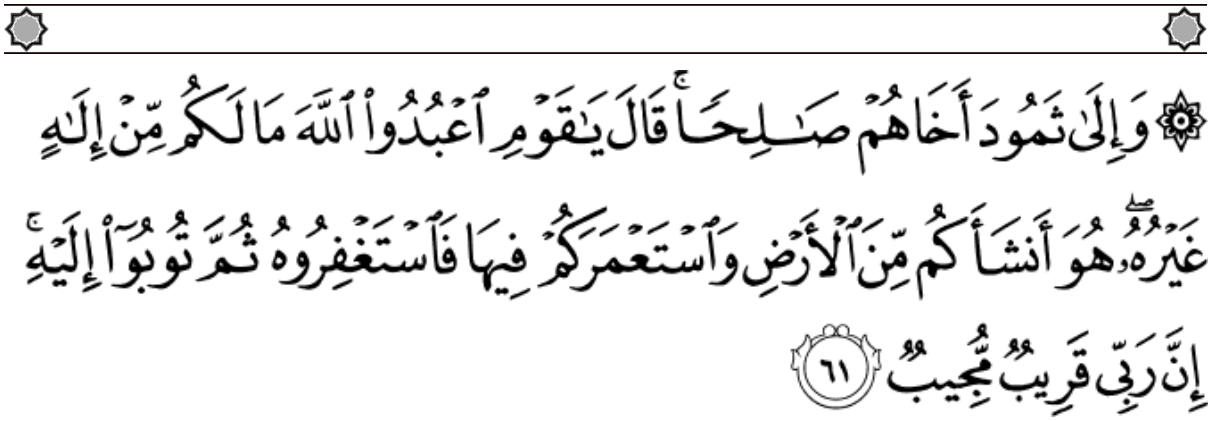

11-61. Et (Nous avons envoyé) aux Ṯamoūd, leur frère Ṣāliḥ qui dit : « Ô mon peuple, adorez Allah. Vous n'avez point de divinité en dehors de Lui. De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter). Implorez donc Son pardon, puis repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est bien proche et Il répond toujours (aux appels). »

قَالُوا۟ يَٰصَٰلِحُ قَدْ كُنتَ فِينَا مَرْجُوًّا قَبْلَ هَٰذَآ ۖ أَتَنْهَىٰنَآ أَن نَّعْبُدَ مَا يَعْبُدُ
ءَابَآؤُنَا وَإِنَّنَا لَفِى شَكٍّ مِّمَّا تَدْعُونَآ إِلَيْهِ مُرِيبٍ ﴿٦٢﴾

11-62. Ils dirent : « Ô Ṣāliḥ, tu étais auparavant un espoir pour nous. Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres ? Cependant, nous voilà bien dans un doute troublant au sujet de ce vers quoi tu nous invites. »

« **Et (Nous avons envoyé) aux Thamoud**, » qui étaient la deuxième tribu des 'Ad, la tribu bien connue qui habitait al-Hijr (la région rocheuse) et la vallée d'al-Qoura.
« …**leur frère** » de lignage « **Saliḥ**, » le serviteur d'Allah et Son Messager, qui les a appelés à adorer Allah seul.
« **Il dit : « Ô mon peuple, adorez Allah** » » et affirmez Son unicité, et consacrez-Lui sincèrement votre adoration.
« **Vous n'avez point de divinité en dehors de Lui !** » parmi les habitants des cieux ou de la terre.

« **De la terre Il vous a créés, et Il vous l'a fait peupler (et exploiter)**, » et Il vous a comblés de bienfaits visibles et cachés, vous donnant les moyens de vous y établir, d'y construire, d'y planter des arbres et des cultures, de la cultiver à votre guise, d'en tirer profit de diverses manières et d'utiliser ses ressources. Puisqu'Il n'a aucun associé en tout cela, ne Lui associez aucun associé dans l'adoration.

« **Implorez donc Son pardon**, » pour ce que vous avez commis d'incrédulité, d'associationnisme envers Lui et de péché, et abandonnez ces actes.
« …**puis repentez-vous à Lui**, » c'est-à-dire, revenez à Lui en vous repentant sincèrement
« **Mon Seigneur est bien proche et Il répond toujours (aux appels)**, » c'est-à-dire qu'Il est proche de celui qui L'invoque et Lui demande, ou qui Lui adresse une supplication comme acte d'adoration ; Il répond en lui donnant ce qu'il demande, en acceptant son adoration et en lui accordant la meilleure des récompenses pour cela.

Il convient de comprendre que la proximité d'Allah est de deux ordres : générale et spécifique. De manière générale, Il est proche de tous les hommes par Sa science. C'est ce à quoi fait référence le verset où Il, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Nous sommes plus proches de Lui que sa veine jugulaire**. » (Qâf, 50 : 16)

Concrètement, Il est proche de ceux qui L'adorent, Lui demandent des prières et L'aiment. C'est ce qui est mentionné dans le verset.
« …**Prosterne-toi [en prière] et rapproche-toi [d'Allah]**. » (Al-'Alaq 96 : 19)

- Dans le verset dont il est question ici, et dans le verset
« **Quand Mes serviteurs t'interrogent à Mon sujet, Je suis certes proche d'eux ; Je réponds à l'appel de celui qui M'invoque**…» (Al-Baqarah 2 : 186)

Ce type de proximité permet d'obtenir la miséricorde d'Allah, la réponse à leurs supplications et l'accomplissement de leurs espoirs. C'est pourquoi Il mentionne Son nom, le « **Proche** » au côté de Son nom, « **Celui qui répond**. » (« **Mon Seigneur est bien proche et Il répond toujours (aux appels »)**

Lorsque leur Prophète Salih leur a donné des instructions et les a encouragés à se consacrer uniquement à Allah, ils ont rejeté son appel et ont réagi de la pire des manières.

« **Ils dirent : « Ô Ṣāliḥ, tu étais auparavant un espoir pour nous ! »** » Nous espérions que tu serais sage et bénéfique pour nous. Ce témoignage en faveur de leur Prophète indique qu'ils reconnaissaient encore sa bonté et sa noblesse, et qu'il était l'un des meilleurs de son peuple. Mais lorsqu'il leur apporta ce message, contraire à leurs désirs et à leurs caprices corrompus, ils prononcèrent ces paroles, signifiant : « Tu étais bon et parfait, mais tu nous as déçus et nous ne pouvons plus rien attendre de bon de toi. »

Le problème, comme ils le disaient, était le suivant : « **Nous interdirais-tu d'adorer ce qu'adoraient nos ancêtres** ? » C'était là le principal élément qui, à leurs yeux, discréditait Salih : comment pouvait-il remettre en question leur raison et celle de leurs pères égarés ? Comment pouvait-il leur interdire d'adorer ce qui ne pouvait ni leur apporter de bienfait, ni les protéger du mal, ni leur être utile, ce qui était fait de pierre, de bois et autres matériaux similaires ?

Et Il leur a ordonné de ne vouer leur adoration qu'à Allah leur Seigneur, qui n'a jamais cessé de les combler de bienfaits et de leur accorder des faveurs ; ils n'ont reçu aucune bénédiction qui ne vienne de Lui et nul autre que Lui ne les a protégés du mal.

« **Cependant, nous voilà bien dans un doute troublant au sujet de ce vers quoi tu nous invites**. » ; Autrement dit, nous restons sceptiques et méfiants à ce sujet. Selon eux, s'ils savaient que c'était vrai, ils l'auraient suivi. Mais c'était un mensonge, et Salih fit remarquer qu'ils mentaient :

قَالَ يَٰقَوۡمِ أَرَءَيۡتُمۡ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٖ مِّن رَّبِّي وَءَاتَىٰنِي مِنۡهُ رَحۡمَةٗ فَمَن يَنصُرُنِي مِنَ ٱللَّهِ إِنۡ عَصَيۡتُهُۥۖ فَمَا تَزِيدُونَنِي غَيۡرَ تَخۡسِيرٖ ٦٣

11-63. Il dit : « Ô mon peuple ! Que vous en semble, si je m'appuie sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur et s'Il m'a accordé, de Sa part, une miséricorde, qui donc me protègera contre Allah si je Lui désobéis ? Vous ne ferez qu'accroître ma perte.

وَيَٰقَوۡمِ هَٰذِهِۦ نَاقَةُ ٱللَّهِ لَكُمۡ ءَايَةٗۖ فَذَرُوهَا تَأۡكُلۡ فِيٓ أَرۡضِ ٱللَّهِ وَلَا تَمَسُّوهَا بِسُوٓءٖ فَيَأۡخُذَكُمۡ عَذَابٞ قَرِيبٞ ٦٤

11-64. Ô mon peuple, voici la chamelle d'Allah qu'Il vous a envoyée comme signe. Laissez-la donc paître sur la terre d'Allah, et ne lui faites aucun mal sinon, un châtiment proche vous saisira ! »

فَعَقَرُوهَا فَقَالَ تَمَتَّعُواْ فِي دَارِكُمۡ ثَلَٰثَةَ أَيَّامٖۖ ذَٰلِكَ وَعۡدٌ غَيۡرُ مَكۡذُوبٖ ٦٥

11-65. Ils la tuèrent. Alors, il leur dit : « Jouissez (de vos biens) dans vos demeures pendant trois jours (encore) ! Voilà une promesse qui ne sera pas démentie. »

« **Il dit : « Ô mon peuple ! Que vous en semble, si je m'appuie sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur**, » c'est-à-dire à des preuves et à une certitude ?

« **Et s'Il m'a accordé, de Sa part, une miséricorde**, » c'est-à-dire qu'Il m'a béni de Son message et de Sa révélation ; dois-je donc vous suivre sur le chemin que vous avez tracé et auquel vous m'appellez ? »

« **Qui donc me protègera contre Allah si je Lui désobéis** ? **Vous ne ferez qu'accroître ma perte**, » c'est-à-dire la perte, le malheur et le mal.

« **Ô mon peuple, voici la chamelle d'Allah qu'Il vous a envoyée comme signe** » elle eut un jour pour boire au puits, puis ils purent tous boire à son pis, et ils eurent un jour pour boire au puits.

« **Laissez-la donc paître sur la terre d'Allah**, » c'est-à-dire que vous n'êtes pas responsable de son entretien et de son alimentation

« **Et ne lui faites aucun mal sinon**, » c'est-à-dire en lui coupant les jarrets

« **Un châtiment proche vous saisira**. »

Cependant, ils les coupèrent et « **ils la tuèrent. Alors, il leur dit : « Jouissez (de vos biens) dans vos demeures pendant trois jours (encore) ! Voilà une promesse qui ne sera pas démentie**. » » Au contraire, elle s'accomplira inévitablement.

فَلَمَّا جَآءَ أَمْرُنَا نَجَّيْنَا صَٰلِحًا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ مَعَهُۥ بِرَحْمَةٍ
مِّنَّا وَمِنْ خِزْيِ يَوْمِئِذٍ ۗ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ ٱلْقَوِىُّ ٱلْعَزِيزُ ﴿٦٦﴾

11-66. Puis, lorsque Notre ordre vint, Nous sauvâmes Ṣāli<u>h</u> et ceux qui avaient cru avec lui, - par une miséricorde venant de Nous - de l'ignominie de ce jour-là. En vérité, c'est ton Seigneur qui est le Fort, le Puissant.

وَأَخَذَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ٱلصَّيْحَةُ فَأَصْبَحُوا۟ فِى دِيَٰرِهِمْ
جَٰثِمِينَ ﴿٦٧﴾

11-67. Et le Cri saisit les injustes. Et les voilà foudroyés dans leurs demeures,

كَأَن لَّمْ يَغْنَوْا۟ فِيهَا ۗ أَلَآ إِنَّ ثَمُودَا۟ كَفَرُوا۟ رَبَّهُمْ ۗ أَلَا بُعْدًا لِّثَمُودَ ﴿٦٨﴾

11-68. comme s'ils n'y avaient jamais prospéré. En vérité, les <u>T</u>amoūd n'ont pas cru en leur Seigneur. Que périssent les <u>T</u>amoūd !

« **Puis, lorsque Notre ordre vint**, » que le châtiment devait s'abattre sur eux
« **Nous sauvâmes Ṣāli<u>h</u> et ceux qui avaient cru avec lui, »** c'est-à-dire, Nous les avons sauvés du châtiment, de l'opprobre et de la honte.
« **En vérité, c'est ton Seigneur qui est le Fort, le Puissant** » par Sa puissance et Sa force, Il a détruit les nations malfaisantes et sauvé leurs Messagers et leurs partisans.

« **Et le Cri saisit les injustes** » ; ce fut une explosion si puissante qu'elle stoppa leurs cœurs.
« **Et les voilà foudroyés dans leurs demeures** » c'est-à-dire immobiles et ne bougeant pas.
« …**comme s'ils n'y avaient jamais prospéré** » c'est-à-dire que, lorsque le châtiment est arrivé sur eux, c'était comme s'ils n'avaient jamais profité de la vie dans leurs foyers et n'avaient jamais connu de bons moments, car toute joie les avait quittés et ils étaient submergés par le châtiment éternel qui ne finira jamais, et c'est comme s'il avait toujours été avec eux.

« **En vérité, les Ṯamoūd n'ont pas cru en leur Seigneur** ! » C'est-à-dire qu'ils L'ont renié après que les signes évidents leur furent parvenus.
« **Que périssent les Ṯamoūd** ! » Quel sort funeste et quelle humiliation pour eux ! Nous cherchons refuge auprès d'Allah contre le châtiment et la honte en ce monde.

وَلَقَدْ جَآءَتْ رُسُلُنَآ إِبْرَٰهِيمَ بِٱلْبُشْرَىٰ قَالُوا۟ سَلَٰمًا ۖ قَالَ سَلَٰمٌ ۖ فَمَا
لَبِثَ أَن جَآءَ بِعِجْلٍ حَنِيذٍ ﴿٦٩﴾

11-69. Et Nos émissaires sont, certes, venus à Abraham avec la bonne nouvelle, en disant : « Salām ! » Il dit : « Salām !, » et il ne tarda pas à apporter un veau rôti.

فَلَمَّا رَأَىٰٓ أَيْدِيَهُمْ لَا تَصِلُ إِلَيْهِ نَكِرَهُمْ وَأَوْجَسَ مِنْهُمْ خِيفَةً ۚ قَالُوا۟
لَا تَخَفْ إِنَّآ أُرْسِلْنَآ إِلَىٰ قَوْمِ لُوطٍ ﴿٧٠﴾

11-70. Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux. Ils dirent : « N'aie pas peur, nous sommes envoyés au peuple de Loṭ. »

وَٱمۡرَأَتُهُۥ قَآئِمَةٞ فَضَحِكَتۡ فَبَشَّرۡنَٰهَا بِإِسۡحَٰقَ وَمِن وَرَآءِ إِسۡحَٰقَ
يَعۡقُوبَ ٧١

11-71. Sa femme était debout, et elle rit alors ; Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Isaac, et après Isaac, Jacob.

قَالَتۡ يَٰوَيۡلَتَىٰٓ ءَأَلِدُ وَأَنَا۠ عَجُوزٞ وَهَٰذَا بَعۡلِي شَيۡخًاۖ إِنَّ هَٰذَا لَشَيۡءٌ
عَجِيبٞ ٧٢

11-72. Elle dit : « Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? C'est là vraiment une chose étrange ! »

قَالُوٓاْ أَتَعۡجَبِينَ مِنۡ أَمۡرِ ٱللَّهِۖ رَحۡمَتُ ٱللَّهِ وَبَرَكَٰتُهُۥ عَلَيۡكُمۡ أَهۡلَ
ٱلۡبَيۡتِۚ إِنَّهُۥ حَمِيدٞ مَّجِيدٞ ٧٣

11-73. Ils dirent : « T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah ? Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous, gens de cette maison[1] ! Il est vraiment, digne de louange et de glorification ! »

« Et Nos émissaires sont, certes, venus à Ibrahim, » l'ami proche (Khalil) d'Allah « …**avec la bonne nouvelle** » c'est-à-dire la bonne nouvelle de la naissance d'un fils. Lorsqu'Allah les envoya (les Anges) détruire le peuple de Lout, Il leur ordonna de passer près d'Ibrahim et de lui annoncer la bonne nouvelle de la naissance d'Ishaq. Lorsqu'ils entrèrent auprès de lui, « **en disant : « Salām ! » Il dit : « Salām !, »** » c'est-à-dire qu'ils le saluèrent et qu'il leur rendit leur salutation.

Cela indique qu'il est prescrit de saluer par le salam ; il en est ainsi depuis l'époque d'Ibrahim. La salutation doit être prononcée avant de parler, et la réponse doit être plus courtoise que la salutation initiale.

« **Et il**, » Ibrahim, « **ne tarda pas à apporter un veau rôti**, » c'est-à-dire qu'il courut chez lui et prépara pour ses invités un veau gras rôti sur des pierres chaudes. Il le leur apporta et leur dit : « N'allez-vous pas manger ? »

[1] Fait référence à la famille d'Ibrahim.

« **Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas**, » c'est-à-dire vers cette nourriture « …**il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux** » ; il pensait qu'ils étaient venus à lui dans un but malveillant, pour lui nuire. C'était avant qu'il ne découvre qui ils étaient et pourquoi ils étaient venus.

« **Ils dirent : « N'aie pas peur, nous sommes envoyés au peuple de Lout**, » » c'est-à-dire que nous sommes des Messagers d'Allah ; Allah nous a envoyés pour détruire les gens de Lout.

« **Sa femme était debout**, » pour servir ses invités « **rit alors** » d'étonnement, lorsqu'elle entendit qui ils étaient et ce qu'ils avaient été envoyés faire.
« **Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Ishaq, et après Ishaq, Ya'qoub**. » Elle en fut émerveillée et dit :
« **Elle dit : « Malheur à moi ! Vais-je enfanter alors que je suis vieille et que mon mari, que voici, est un vieillard ? »** » Deux obstacles à la maternité.
« **C'est là vraiment une chose étrange** ! »

« **Ils dirent : « T'étonnes-tu de l'ordre d'Allah? »** » Il n'y a rien d'étrange dans Son décret, car Sa volonté est toujours faite. Il n'y a donc rien d'étrange à ce que Sa puissance et Son pouvoir puissent accomplir, surtout en ce qui concerne ce qu'Il décide et décrète pour les membres de ce foyer béni.
« **Que la miséricorde d'Allah et Ses bénédictions soient sur vous**, » que Sa miséricorde, Sa bonté et Ses bénédictions vous accompagnent toujours. Cela signifie encore plus de Sa bonté et de Sa bienveillance, et davantage de bénédictions divines.
« …**ô gens de cette maison. Il est vraiment, digne de louange**, » c'est-à-dire qu'Il est digne de louanges pour Ses attributs puisque Ses attributs sont des attributs de perfection ; Il est digne de louanges pour Ses œuvres car Ses œuvres sont des œuvres de bonté, de générosité, de sagesse et de justice et d'équité.
« …**et de glorification**. » La gloire fait référence à la grandeur et à la nature englobante de Ses attributs, car ce sont des attributs de perfection. Les Siens sont les plus Parfait et complet en tous points.

فَلَمَّا ذَهَبَ عَنْ إِبْرَٰهِيمَ ٱلرَّوْعُ وَجَآءَتْهُ ٱلْبُشْرَىٰ يُجَٰدِلُنَا فِى قَوْمِ
لُوطٍ ﴿٧٤﴾

11-74. Lorsque l'effroi eut quitté Abraham et que la bonne nouvelle l'eut atteint, voilà qu'il discuta avec Nous (en faveur) du peuple de Loṭ.

إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ لَحَلِيمٌ أَوَّٰهٌ مُّنِيبٌ ﴿٧٥﴾

11-75. Abraham était, certes, longanime, très implorant et repentant.

يَٰٓإِبْرَٰهِيمُ أَعْرِضْ عَنْ هَٰذَآ ۖ إِنَّهُۥ قَدْ جَآءَ أَمْرُ رَبِّكَ ۖ وَإِنَّهُمْ ءَاتِيهِمْ عَذَابٌ غَيْرُ مَرْدُودٍ ﴿٧٦﴾

11-76. « Ô Abraham, renonce à cela ; car l'ordre de Ton Seigneur est déjà venu, et un châtiment irrévocable va leur arriver. »

« **Lorsque l'effroi eut quitté Ibrahim** » envers ses hôtes s'apaisa « **et que la bonne nouvelle l'eut atteint**, » il se mit à discuter avec les messagers au sujet de la destruction du peuple de Lout, et il leur dit :

« …**Il dit : « Mais Lout s'y trouve ! » Ils dirent : « Nous savons parfaitement qui y habite : nous le sauverons certainement, lui et sa famille, excepté sa femme qui sera parmi ceux qui périront**. » » (Al-'Ankabout 29 : 32)

« **Ibrahim était, certes, longanime** » ; c'est-à-dire qu'il avait une bonne attitude, qu'il était patient et généreux ; il ne s'irritait pas de l'ignorance des ignorants.
« …**très implorant** » C'est-à-dire qu'il implorait humblement Allah en tout temps.
« …**et repentant**. » C'est-à-dire qu'il revenait constamment à Allah en Le connaissant et en L'aimant, en se tournant vers Lui et en se détournant de tous les autres. C'est pourquoi il a plaidé en faveur de ceux qu'Allah avait décrété leur destruction.

On lui dit alors : « **Ô Ibrahim, renonce à cela** » cesse de plaider et de discuter.
« **Car l'ordre de Ton Seigneur est déjà venu,** » ils doivent être détruits.
« …**et un châtiment irrévocable va leur arriver**, » il est donc inutile de discuter.

وَلَمَّا جَآءَتْ رُسُلُنَا لُوطًا سِيٓءَ بِهِمْ وَضَاقَ بِهِمْ ذَرْعًا وَقَالَ هَٰذَا
يَوْمٌ عَصِيبٌ ﴿٧٧﴾

11-77. Et quand Nos émissaires (Anges) vinrent à Loṭ, il fut chagriné pour eux, et en éprouva une grande gêne. Et il dit : « Voici un jour terrible. »

وَجَآءَهُۥ قَوْمُهُۥ يُهْرَعُونَ إِلَيْهِ وَمِن قَبْلُ كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ٱلسَّيِّـَٔاتِ ۚ قَالَ
يَٰقَوْمِ هَٰٓؤُلَآءِ بَنَاتِى هُنَّ أَطْهَرُ لَكُمْ ۖ فَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَلَا تُخْزُونِ فِى
ضَيْفِىٓ ۖ أَلَيْسَ مِنكُمْ رَجُلٌ رَّشِيدٌ ﴿٧٨﴾

11-78. Quant à son peuple, ils vinrent à lui, accourant. Auparavant ils commettaient des mauvaises actions. Il dit : « Ô mon peuple, voici mes filles : elles sont plus pures pour vous.[1] Craignez Allah donc, et ne me déshonorez pas dans mes hôtes. N'y a-t-il pas parmi vous un homme raisonnable ? »

قَالُوا۟ لَقَدْ عَلِمْتَ مَا لَنَا فِى بَنَاتِكَ مِنْ حَقٍّ وَإِنَّكَ لَتَعْلَمُ مَا نُرِيدُ ﴿٧٩﴾

11-79. Ils dirent : Tu sais très bien que nous n'avons pas de droit sur tes filles. Et en vérité, tu sais bien ce que nous voulons. »

قَالَ لَوْ أَنَّ لِى بِكُمْ قُوَّةً أَوْ ءَاوِىٓ إِلَىٰ رُكْنٍ شَدِيدٍ ﴿٨٠﴾

11-80. Il dit : « [Ah !] Si j'avais de la force pour vous résister ! Ou bien si je trouvais un appui solide ! »

قَالُوا۟ يَٰلُوطُ إِنَّا رُسُلُ رَبِّكَ لَن يَصِلُوٓا۟ إِلَيْكَ ۖ فَأَسْرِ بِأَهْلِكَ بِقِطْعٍ
مِّنَ ٱلَّيْلِ وَلَا يَلْتَفِتْ مِنكُمْ أَحَدٌ إِلَّا ٱمْرَأَتَكَ ۖ إِنَّهُۥ مُصِيبُهَا مَآ
أَصَابَهُمْ ۚ إِنَّ مَوْعِدَهُمُ ٱلصُّبْحُ ۚ أَلَيْسَ ٱلصُّبْحُ بِقَرِيبٍ ﴿٨١﴾

[1] Par « mes filles, » on entend « les filles de ma nation ». Lout exhortait son peuple à renoncer à ses mœurs immorales et à épouser des femmes de manière licite et pure.

11-81. Alors [les hôtes] dirent : « Ô Loṭ, nous sommes vraiment les émissaires de ton Seigneur. Ils ne pourront jamais t'atteindre. Pars avec ta famille à un moment de la nuit. Et que nul d'entre vous ne se retourne en arrière. Exception faite de ta femme qui sera atteinte par ce qui frappera les autres. Ce qui les menace s'accomplira à l'aube. L'aube n'est-elle pas proche ? »

« **Et quand Nos émissaires (Anges)** » qui avaient quitté Ibrahim
« …**vinrent à Lout, il fut chagriné pour eux**, » c'est-à-dire qu'il était contrarié par leur venue
« …**et en éprouva une grande gêne. Et il dit : « Voici un jour terrible. »** » C'est-à-dire qu'il était très contrarié et inquiet, puisqu'il savait que son peuple ne les laisserait pas tranquilles. Les Messagers étaient venus sous la forme de jeunes hommes imberbes d'une perfection et d'une beauté physiques extrêmes et ce qui lui traversa l'esprit se produisit effectivement.

« **Quant à son peuple, ils vinrent à lui, accourant**, » c'est-à-dire qu'ils se précipitèrent, désireux de commettre avec ses invités les méfaits auxquels ils étaient habitués. C'est pourquoi Allah dit : « **Auparavant ils commettaient des mauvaises actions**. » Ils étaient depuis longtemps habitués aux mauvaises pratiques c'est-à-dire aux actes immoraux que nul au monde n'avait jamais commis avant eux.

« **Il dit : « Ô mon peuple, voici mes filles : elles sont plus pures pour vous »** » que mes invités. C'est comme lorsque Souleyman (‘aleyhi salam) suggéra aux deux femmes de couper en deux l'enfant au sujet duquel elles se disputaient, afin de découvrir la vérité, car il savait que ses filles étaient bien protégées et qu'elles n'avaient aucun droit sur lui ; son but principal était plutôt de prévenir ces actes immoraux graves.

« **Craignez Allah donc, et ne me déshonorez pas dans mes hôtes**. » Autrement dit, craignez Allah ou soyez bienveillants envers mes hôtes et ne me faites pas honte devant eux.
« **N'y a-t-il pas parmi vous un homme raisonnable** » qui vous dise de ne pas agir ainsi et vous réprimande ? Cela montre qu'ils étaient totalement dépourvus de bonté et de dignité.

« **Ils** » lui « **dirent** » :
« **Tu sais très bien que nous n'avons pas de droit sur tes filles. Et en vérité, tu sais bien ce que nous voulons**. » » C'est-à-dire que nous ne voulons que des hommes et que nous n'avons aucun désir pour les femmes.

Par conséquent, Lout (‘aleyhi salam) devint encore plus anxieux et dit : « **[Ah !] Si j'avais de la force pour vous résister ! Ou bien si je trouvais un appui solide** !, » » comme une tribu puissante capable de vous arrêter.

Cela concernait les moyens concrets ; autrement, il se tournait vers le soutien le plus fort et le plus puissant, à savoir Allah, à la puissance duquel nul ne peut résister.

Lorsque la situation s'enlisa et que sa détresse devint immense, les anges dirent : « **Ô Lout, nous sommes vraiment les émissaires de ton Seigneur**, », c'est-à-dire qu'ils lui révélèrent leur identité afin de le rassurer : « **Ils ne pourront jamais t'atteindre**. » Ils ne pourront jamais te faire de mal Alors Jibril agita son aile et leur creva les yeux. Ils commencèrent alors à menacer Lout au sujet de l'arrivée du matin, et les anges lui conseillèrent de prendre sa famille et de partir pendant la nuit.
« **Pars avec ta famille à un moment de la nuit**, » c'est-à-dire au milieu de la nuit, bien avant l'aube, afin qu'ils puissent s'éloigner le plus possible de leur ville.
« **Et que nul d'entre vous ne se retourne en arrière**, » c'est-à-dire, hâtez-vous de partir et que votre principale préoccupation soit d'échapper au châtiment ; ne vous retournez pas pour regarder derrière vous.
« **Exception faite de ta femme qui sera atteinte par ce qui frappera les autres**, » c'est-à-dire la même punition que les autres car elle était complice de son peuple dans son péché ; elle les informait des invités de Lout et s'ils séjournaient chez lui.
« **Ce qui les menace s'accomplira à l'aube** » comme si Lout voulait hâter les choses, on lui dit : « **L'aube n'est-elle pas proche** ? »

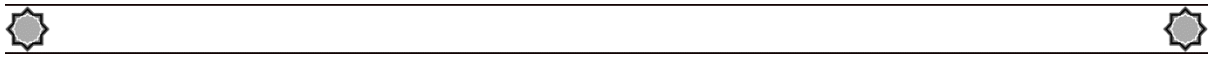

فَلَمَّا جَآءَ أَمۡرُنَا جَعَلۡنَا عَٰلِيَهَا سَافِلَهَا وَأَمۡطَرۡنَا عَلَيۡهَا
حِجَارَةٗ مِّن سِجِّيلٖ مَّنضُودٖ ٨٢

11-82. Et, lorsque vint Notre ordre, Nous renversâmes [la cité] de fond en comble, et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile succédant les unes aux autres,

مُّسَوَّمَةً عِندَ رَبِّكَۖ وَمَا هِيَ مِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ بِبَعِيدٖ ٨٣

11-83. portant une marque connue de ton Seigneur. Et elles (ces pierres) ne sont pas loin des injustes.

« **Et, lorsque vint Notre ordre**, » lorsque Notre commandement justifia que le châtiment leur soit infligé,

« **Nous renversâmes [la cité] de fond en comble, et fîmes pleuvoir sur elle en masse, des pierres d'argile** » c'est-à-dire des pierres de feu très chaud.

« …**succédant les unes aux autres**, » ciblant ceux qui ont fui les villes.

« …**portant une marque**, » c'est-à-dire qu'ils portaient la marque du châtiment et de la colère

« …**connue de ton Seigneur. Et elles (ces pierres) ne sont pas loin des injustes** » qui imitent les actes des gens de Lout, que les gens prennent garde de faire les mêmes actes de peur que le même sort ne les atteigne.

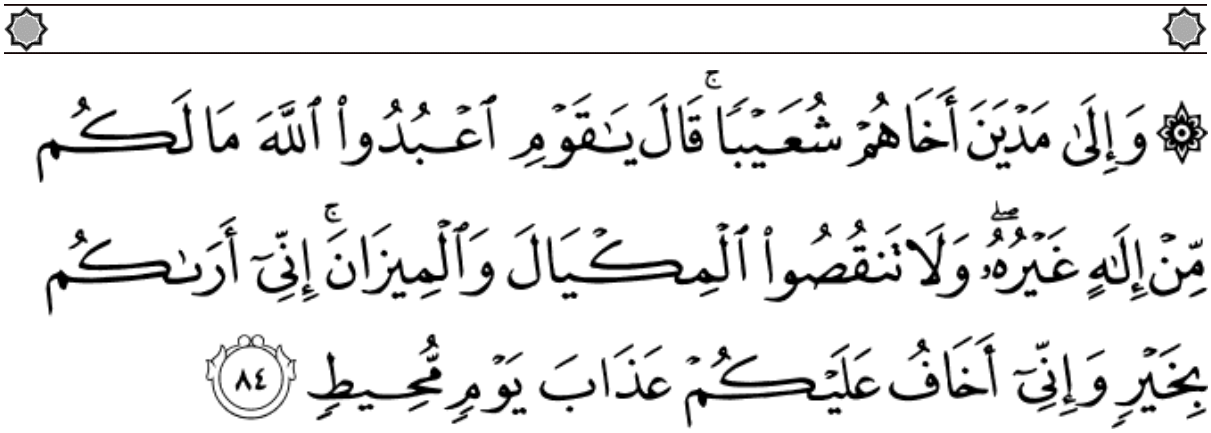

11-84. Et (Nous avons envoyé) aux Madian, leur frère Shou'ayb qui leur dit : « Ô mon peuple, adorez Allah ; vous n'avez point de divinité en dehors Lui. Et ne diminuez pas les mesures et le poids. Je vous vois dans l'aisance, et je crains pour vous [si vous ne croyez pas] le châtiment d'un jour qui enveloppera tout.

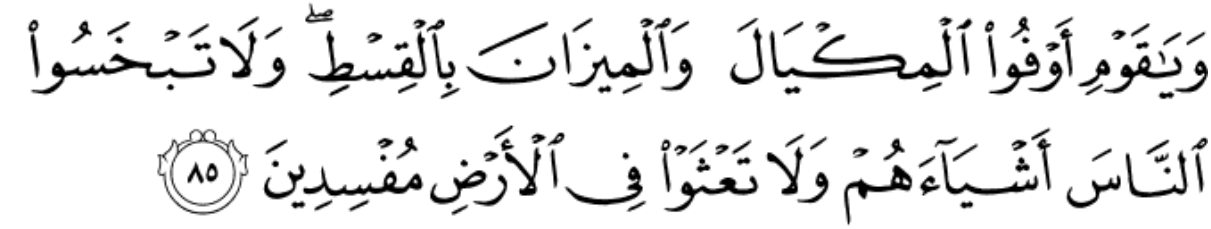

11-85. Ô mon peuple, faites équitablement pleine mesure et plein poids, ne dépréciez pas aux gens leurs valeurs et ne semez pas la corruption sur terre.

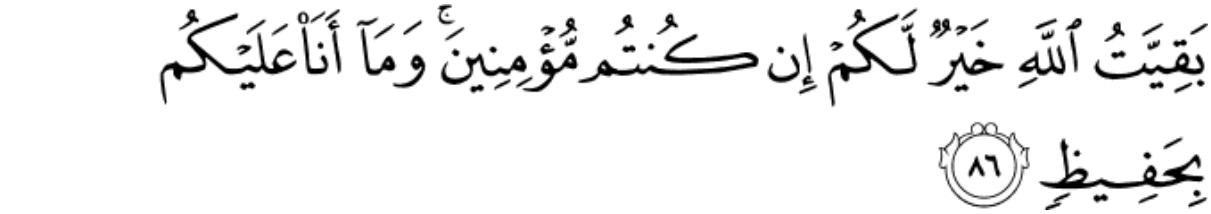

11-86. Ce qui demeure auprès d'Allah est meilleur pour vous si vous êtes croyants ! Et je ne suis pas un gardien pour vous. »

« **Et (Nous avons envoyé) aux Madian**, » c'était une tribu bien connue qui vivait à Madian, dans le sud de la Palestine.
« …**leur frère** » en lignage « **Shou'ayb** » parce qu'ils le connaissaient et pouvaient apprendre de lui.

« **Il** » leur dit : « **Ô mon peuple, adorez Allah ; vous n'avez point de divinité en dehors Lui** ! » C'est-à-dire, consacrez-Lui votre adoration exclusivement. Ils associaient des partenaires à Allah et, outre leur polythéisme, ils falsifiaient les mesures et les poids. C'est pourquoi Il leur a dit de ne pas le faire, comme Il dit :
« **Et ne diminuez pas les mesures et le poids** » ; soyez juste et donnez la mesure et le poids complets.
« **Je vous vois dans l'aisance** (prospères) », c'est-à-dire que je vois que vous jouissez de nombreuses bénédictions, d'une bonne santé, d'une richesse abondante et d'enfants ; alors remerciez Allah pour ce qu'Il vous a donné et ne soyez pas ingrat envers les bénédictions d'Allah, de peur qu'elles ne vous soient retirées.
« **Et je crains pour vous [si vous ne croyez pas] le châtiment d'un jour qui enveloppera tout**, » c'est-à-dire un châtiment qui vous submergera et auquel aucun de vous ne survivra.

« **Ô mon peuple, faites équitablement pleine mesure et plein poids**, » c'est-à-dire soyez justes comme vous aimeriez qu'on vous donne équitablement.
« **Ne dépréciez pas aux gens leurs valeurs**, » c'est-à-dire ne réduisez pas la propriété des gens en la volant par des mesures et des poids insuffisants,
« …**et ne semez pas la corruption sur terre** » car la persistance dans le péché corrompt l'engagement religieux, les croyances et les intérêts, tant spirituels que matériels, et elle conduit à la destruction des récoltes et du bétail.

« **Ce qui demeure auprès d'Allah est meilleur pour vous**. » C'est-à-dire que ce qu'Allah vous laisse comme provision, et ce qui vous appartient, vous suffira, et vous ne devriez pas espérer acquérir quelque chose dont vous n'avez pas besoin et qui vous est très nuisible.
« …**si vous êtes croyants** ! » Alors faites ce que la foi exige
« **Et je ne suis pas un gardien pour vous** » c'est-à-dire, que je ne tiens pas de registre de vos actes et que je n'en suis pas responsable ; c'est Allah, Exalté soit-Il, qui en tient le registre ; quant à moi, je ne fais que vous transmettre le message avec lequel j'ai été envoyé.

قَالُوا۟ يَٰشُعَيْبُ أَصَلَوٰتُكَ تَأْمُرُكَ أَن نَّتْرُكَ مَا يَعْبُدُ
ءَابَآؤُنَآ أَوْ أَن نَّفْعَلَ فِىٓ أَمْوَٰلِنَا مَا نَشَٰٓؤُا۟ ۖ إِنَّكَ لَأَنتَ ٱلْحَلِيمُ
ٱلرَّشِيدُ ﴿٨٧﴾

11-87. Ils dirent : « Ô Shou'ayb! Est-ce que ta prière te demande de nous faire abandonner ce qu'adoraient nos ancêtres, ou de ne plus faire de nos biens ce que nous voulons ? Est-ce toi l'indulgent, le droit ? »

« **Ils dirent : « Ô Shou'ayb, ta prière t'enseigne-t-elle que nous devons abandonner ce que nos ancêtres adoraient** ? » C'est-à-dire qu'ils dirent cela pour se moquer de leur Prophète et montrer qu'il n'y avait aucune chance qu'ils répondent à son appel.

Leurs paroles signifiaient : rien ne t'autorise à nous interdire de disposer librement de nos biens, si ce n'est ton invocation d'Allah et ton adoration. Dès lors, devrions-nous renoncer aux pratiques religieuses de nos ancêtres, sur la base de simples paroles qui ne reposent sur aucune preuve, si ce n'est celle qui t'arrange ? Comment pourrions-nous te suivre et abandonner les voies de nos ancêtres, hommes de sagesse et de raison ?

De même, tes propos ne signifient pas que nous devions renoncer à utiliser notre richesse comme tu nous le suggère, c'est-à-dire à en répartir équitablement les ressources et à en donner à chacun ce qui lui est dû. Au contraire, nous continuerons à en faire ce que bon nous semble, car elle nous appartient et tu n'as aucun droit dessus.

Ils dirent donc, par moquerie : « **Est-ce toi l'indulgent, le droit** ? » Autrement dit, es-tu celui qui est censé être patient et digne, et juste dans son attitude, de sorte que tu ne dis et n'ordonnes que ce qui est sage, et que tu n'interdises que ce qui est mal ? En d'autres termes, ils voulaient dire : « Tu n'es pas comme ça. »

Ils voulaient dire par là qu'il possédait l'opposé de ces deux nobles qualités, et qu'il était insensé et dans l'erreur. Autrement dit : comment peux-tu être la personne tolérante et sensée tandis que nos ancêtres étaient ceux qui étaient insensés et dans l'erreur ?

Ils disaient cela pour se moquer de lui et exprimer le contraire de ce qu'ils affirmaient, mais il n'était pas tel qu'ils le pensaient. Il était plutôt tel qu'ils le disaient : sa prière lui avait appris qu'il devait leur

dire de ne pas adorer ce que leurs ancêtres égarés avaient adoré, et de ne pas faire de ces richesses ce qu'ils voulaient, car la prière préserve des actes honteux et mauvais, et quels actes sont plus honteux et mauvais que d'adorer autre chose qu'Allah, de retenir ce qui est dû aux gens ou de voler en falsifiant les poids et les mesures ? Shou'ayb ('aleyhi salam) était en effet le patient et le juste.

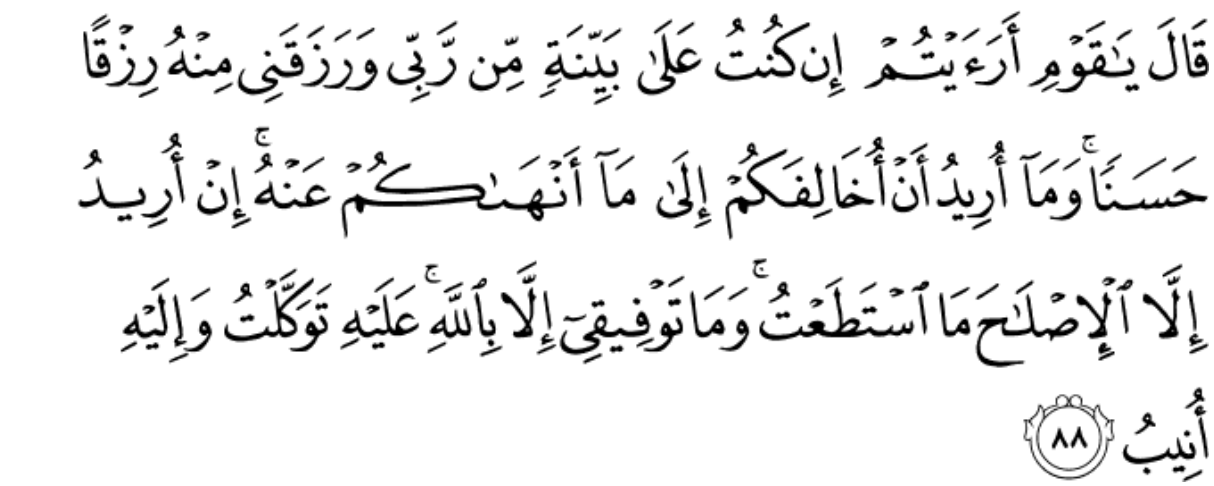

قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَءَيْتُمْ إِن كُنتُ عَلَىٰ بَيِّنَةٍ مِّن رَّبِّى وَرَزَقَنِى مِنْهُ رِزْقًا
حَسَنًا ۚ وَمَآ أُرِيدُ أَنْ أُخَالِفَكُمْ إِلَىٰ مَآ أَنْهَىٰكُمْ عَنْهُ ۚ إِنْ أُرِيدُ
إِلَّا ٱلْإِصْلَٰحَ مَا ٱسْتَطَعْتُ ۚ وَمَا تَوْفِيقِىٓ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ عَلَيْهِ تَوَكَّلْتُ وَإِلَيْهِ
أُنِيبُ ﴿٨٨﴾

11-88. Il dit : « Ô mon peuple, voyez-vous si je me base sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur, et s'Il m'attribue de Sa part une excellente donation ?... Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis. Je ne veux que la réforme, autant que je le puis. Et ma réussite ne dépend que d'Allah. En Lui je place ma confiance, et c'est vers Lui que je reviens repentant.

Shou'ayb leur dit : « **Voyez-vous si je me base sur une preuve évidente émanant de mon Seigneur**, » c'est-à-dire si je suis certain de la véracité du message que j'ai apporté.
« **Et s'Il m'attribue de Sa part une excellente donation**, » c'est-à-dire qu'Allah m'a accordé diverses richesses. « **Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis** » ; je ne veux pas vous interdire de donner des mesures et des poids approximatifs, puis le faire moi-même, afin que vous vous méfiiez de moi à ce sujet. Au contraire, si je vous dis de ne pas faire quelque chose, je serai le premier à m'en abstenir.

« **Je ne veux que la réforme, autant que je le puis**, » c'est-à-dire que je n'ai d'autre but que de faire en sorte que vos affaires soient réglées et que vous obteniez ce qui vous sera bénéfique ; je n'ai pas d'objectifs personnels et je fais de mon mieux pour vous.

Parce que ce qu'il a dit aurait pu être interprété comme une forme d'auto-éloge, il l'a équilibré en disant : « **Et ma réussite ne dépend que d'Allah**, » c'est-à-dire que tout ce que je réussis à faire de

bien et tout ce que je parviens à éviter du mal ne l'est que par l'aide d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et non par ma propre force et mon propre pouvoir.

« **En Lui je place ma confiance** » c'est-à-dire, que je compte sur Lui dans toutes mes affaires et je suis certain qu'Il me suffira

« **Et c'est vers Lui que je reviens repentant** » en faisant ce qu'Il m'a prescrit comme actes de culte divers, et en me rapprochant de Lui par toutes sortes de bonnes actions.

Sur la base de ces deux éléments, le bien-être d'une personne sera assuré : rechercher l'aide de son Seigneur et se tourner vers Lui, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Adore-Le donc et place ta confiance en Lui**. » (11 : 123) et :

« **C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours**. » (Al-Fâtihah 1 : 5)

وَيَٰقَوْمِ لَا يَجْرِمَنَّكُمْ شِقَاقِيٓ أَن يُصِيبَكُم مِّثْلُ مَآ أَصَابَ قَوْمَ نُوحٍ
أَوْ قَوْمَ هُودٍ أَوْ قَوْمَ صَٰلِحٍ ۚ وَمَا قَوْمُ لُوطٍ مِّنكُم بِبَعِيدٍ ﴿٨٩﴾

11-89. Ô mon peuple, que votre répugnance et votre hostilité à mon égard ne vous entraînent pas à encourir les mêmes châtiments qui atteignirent le peuple de Noé, le peuple de Hoūd, ou le peuple de Ṣāliḥ et (l'exemple du) peuple de Lout n'est pas éloigné de vous.

« **Ô mon peuple, que votre répugnance et votre hostilité à mon égard ne vous entraînent pas à encourir les mêmes châtiments**, » c'est-à-dire que votre désaccord avec moi et votre ressentiment envers moi ne vous incitent pas à pécher, de peur qu'un châtiment ne vous atteigne.

« …**qui atteignirent le peuple de Nouh, le peuple de Hoūd, ou le peuple de Ṣāliḥ et (l'exemple du) peuple de Lout n'est pas éloigné de vous** » en lieu ou en temps.

وَٱسْتَغْفِرُوا۟ رَبَّكُمْ ثُمَّ تُوبُوٓا۟ إِلَيْهِ ۚ إِنَّ رَبِّى رَحِيمٌ وَدُودٌ ﴿٩٠﴾

11-90. Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour. »

« **Et implorez le pardon de votre Seigneur** » pour les péchés que vous avez commis
« …**et repentez-vous à Lui** » à l'avenir, pour le reste de votre vie, en vous repentant sincèrement et en vous tournant vers Lui en Lui obéissant et en ne allant pas à l'encontre de Ses commandements.
« **Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour** » envers celui qui se repent et se tourne vers Lui ; Il lui fait miséricorde, Il lui pardonne, Il agrée son repentir et Il l'aime. Le nom divin « Al-Wadoud » signifie qu'Il aime Ses serviteurs croyants et qu'ils L'aiment.

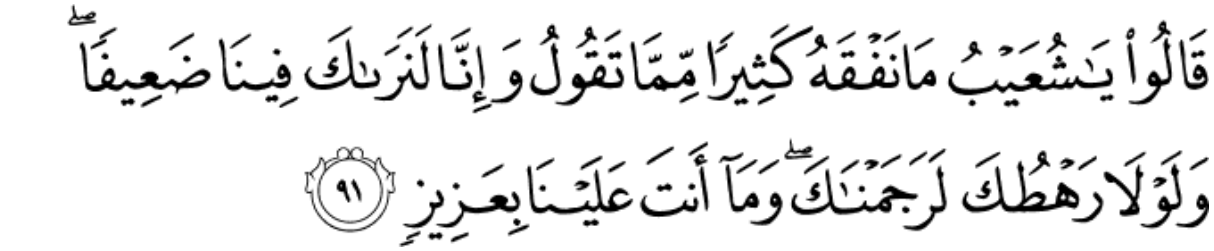
قَالُوا۟ يَٰشُعَيْبُ مَا نَفْقَهُ كَثِيرًا مِّمَّا تَقُولُ وَإِنَّا لَنَرَىٰكَ فِينَا ضَعِيفًا ۖ
وَلَوْلَا رَهْطُكَ لَرَجَمْنَٰكَ ۖ وَمَآ أَنتَ عَلَيْنَا بِعَزِيزٍ ﴿٩١﴾

11-91. Ils dirent : « Ô Shou'ayb, nous ne comprenons pas grand-chose à ce que tu dis ; et vraiment nous te considérons comme un faible parmi nous. Si ce n'est ton clan, nous t'aurions certainement lapidé. Et rien ne nous empêche de t'atteindre. »

« **Ils dirent : « Ô Shou'ayb, nous ne comprenons pas grand-chose à ce que tu dis**, » c'est-à-dire qu'ils manifestèrent du ressentiment envers ses conseils et ses exhortations, et dirent donc : « **Nous ne comprenons pas grand-chose à ce que tu dis**. » Cela était dû à leur ressentiment et à leur aversion pour ce qu'il disait.
« …**et vraiment nous te considérons comme un faible parmi nous** » c'est-à-dire que tu es faible en toi-même et non pas un des dirigeants ou des figures importantes ; tu es plutôt un de ceux qui sont de basse condition.
« **Si ce n'est ton clan** » c'est-à-dire ta tribu
« **Nous t'aurions certainement lapidé. Et rien ne nous empêche de t'atteindre.** » C'est-à-dire que tu n'es pas estimé parmi nous et que nous n'avons aucun respect pour toi ; nous respectons plutôt ta tribu en te laissant tranquille.

قَالَ يَٰقَوْمِ أَرَهْطِيٓ أَعَزُّ عَلَيْكُم مِّنَ ٱللَّهِ وَٱتَّخَذْتُمُوهُ وَرَآءَكُمْ ظِهْرِيًّا ۖ إِنَّ رَبِّى بِمَا تَعْمَلُونَ مُحِيطٌ ﴿٩٢﴾

11-92. Il dit : « Ô mon peuple, mon clan est-il à vos yeux plus puissant qu'Allah à qui vous tournez ouvertement le dos ? Mon Seigneur embrasse (en Sa science) tout ce que vous œuvrez.

وَيَٰقَوْمِ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنِّى عَٰمِلٌ ۖ سَوْفَ تَعْلَمُونَ مَن يَأْتِيهِ عَذَابٌ يُخْزِيهِ وَمَنْ هُوَ كَٰذِبٌ ۖ وَٱرْتَقِبُوٓا۟ إِنِّى مَعَكُمْ رَقِيبٌ ﴿٩٣﴾

11-93. Ô mon peuple, agissez autant que vous voulez. Moi aussi j'agis. Bientôt, vous saurez sur qui tombera un châtiment qui le déshonorera, et qui de nous est l'imposteur. Et attendez (la conséquence de vos actes) ! Moi aussi j'attends avec vous. »

« **Il** » leur « **dit** » avec douceur, cherchant à adoucir leurs cœurs :

« **Mon clan est-il à vos yeux plus puissant qu'Allah** ? » Comment pouvez-vous être complaisants envers moi à cause de ma famille mais ne pas l'être par amour pour Allah ? Ainsi, estimez-vous ma famille plus qu'Allah ?

« **À qui vous tournez ouvertement le dos**, » c'est-à-dire que vous avez rejeté le commandement d'Allah et que vous n'y prêtez aucune attention ni ne Le craignez.

« **Mon Seigneur embrasse (en Sa science) tout ce que vous œuvrez. »** Il connaît parfaitement tout ce que vous faites et rien, pas même le poids d'un atome de vos actions, ne Lui est caché, ni sur terre ni au ciel. Il vous rétribuera pleinement selon vos œuvres.

Quand il se sentit las et n'obtint aucun résultat, il dit : « **Ô mon peuple, agissez autant que vous voulez. Moi aussi j'agis. Bientôt, vous saurez sur qui tombera un châtiment qui le déshonorera,** » et qui subira une punition éternelle

« …**et qui de nous est l'imposteur,** » qui est un menteur, moi ou vous ? Et ils le surent effectivement lorsque le châtiment s'abattit sur eux.

« **Et attendez (la conséquence de vos actes)** » et vous verrez ce qui va m'arriver

« **Moi aussi j'attends avec vous** » pour voir ce qui vous arriver.

وَلَمَّا جَآءَ أَمۡرُنَا نَجَّيۡنَا شُعَيۡبٗا وَٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ مَعَهُۥ بِرَحۡمَةٖ مِّنَّا
وَأَخَذَتِ ٱلَّذِينَ ظَلَمُواْ ٱلصَّيۡحَةُ فَأَصۡبَحُواْ فِي دِيَٰرِهِمۡ جَٰثِمِينَ ٩٤

11-94. Lorsque vint Notre ordre, Nous sauvâmes, par une miséricorde de Notre part, Shou'ayb et ceux qui avaient cru avec lui. Et le Cri terrible saisit les injustes, et ils gisèrent dans leurs demeures,

كَأَن لَّمۡ يَغۡنَوۡاْ فِيهَآۗ أَلَا بُعۡدٗا لِّمَدۡيَنَ كَمَا بَعِدَتۡ ثَمُودُ ٩٥

11-95. comme s'ils n'y avaient jamais prospéré. Que les Madian s'éloignent comme les Ṯamoūd se sont éloignés.

« **Lorsque vint Notre ordre** » d'anéantir le peuple de Shou'ayb,
« **Nous sauvâmes, par une miséricorde de Notre part, Shou'ayb et ceux qui avaient cru avec lui. Et le Cri terrible saisit les injustes, et ils gisèrent dans leurs demeures** » ; aucun son ne s'échappa d'eux et aucun mouvement ne fut aperçu.

« **Comme s'ils n'y avaient jamais prospéré** ! » C'est-à-dire comme s'ils n'avaient jamais résidé dans leurs maisons et n'y avaient jamais rien apprécié jusqu'à ce que le châtiment s'abatte sur eux.
« **Que les Madian s'éloignent** ! » Car Allah les a détruits et couverts de honte,
« …**comme les Ṯamoūd se sont éloignés** ! » C'est-à-dire que ces deux tribus partageaient un destin commun de ruine et de destruction.

Shou'ayb ('aleyhi salam) était surnommé l'orateur éloquent parmi les Prophètes, en raison de l'éloquence avec laquelle il s'adressait à son peuple. Son histoire nous enseigne de nombreuses leçons, notamment les suivantes :

• De même que les mécréants peuvent être tenus responsables et interpellés au regard des fondements de l'Islam, ils sont également interpellés au regard des lois et des aspects mineurs qui s'y rapportent. Shou'ayb a exhorté son peuple à affirmer l'unicité d'Allah et à accorder une pleine importance à chaque chose, et la mise en garde contre le châtiment était liée à ces deux aspects.

• Fournir des mesures erronées est un péché majeur et celui qui s'y adonne doit craindre un châtiment terrestre. Cet acte s'apparente au vol des biens d'autrui. Si le vol par la fourniture de mesures erronées

est passible de cette interdiction, le vol par la contrainte et la force est, quant à lui, formellement proscrit.

• La rétribution correspond à la nature de l'acte, ainsi celui qui donne une mesure insuffisante aux gens, cherchant à accroître sa propre richesse, sera puni de l'inverse, et ce sera une cause de bénédiction qui lui sera enlevée, car Shou'ayb a dit : « **je vous vois prospères** » (11: 84), c'est-à-dire : ne soyez donc pas la cause de cette prospérité qui vous est enlevée à cause de vos actes.

• L'individu doit se contenter de ce qu'Allah lui a accordé ; il doit se satisfaire de ce qui est licite et des gains licites, afin de n'avoir aucun besoin de ce qui est illicite ou de gains illicites. Cela est meilleur pour lui, car Allah dit : « **Ce qui demeure auprès d'Allah est meilleur pour vous si vous êtes croyants** ! » (11 : 86). Se contenter de ce qui est licite conduit à la bénédiction et à une subsistance accrue, contrairement à ce qui se produit lorsqu'on persiste dans des moyens de subsistance illicites, lesquels entraînent une diminution des ressources et l'opposé de la bénédiction.

• L'honnêteté dans le calcul des poids et mesures est un fruit de la foi, car Shou'ayb l'a associée à la foi. Cela indique que sans bonnes actions, la foi fait défaut ou est absente.

• La prière a toujours été prescrite aux premiers Prophètes, et elle compte parmi les meilleures bonnes actions, à tel point que même les mécréants en reconnaissent la vertu et lui accordent la priorité sur toutes les autres. La prière préserve les hommes des actes abominables et de tout ce qui est mauvais (« **En vérité la Ṣalāt préserve de la turpitude et du blâmable**. » 29 : 45), et c'est la mesure de la foi et de la pratique religieuse. L'établir de la manière appropriée contribue au bien-être d'une personne, mais si elle n'est pas correctement établie, elle compromet son bien-être religieux.

• Si Allah accorde des richesses à une personne, même si Allah les a placées sous son contrôle, cela ne signifie pas qu'elle peut en disposer à sa guise. Il s'agit d'un dépôt qui lui a été confié et elle doit accomplir les commandements d'Allah à cet égard, en s'acquittant de ses obligations et en s'abstenant de toute activité lucrative interdite par Allah et Son Messager. Contrairement à ce qu'affirment les mécréants et leurs semblables, leurs richesses ne leur appartiennent pas et ils ne peuvent en disposer à leur guise, que cela soit conforme ou non aux préceptes d'Allah.

• Pour parfaire ses efforts visant à appeler les gens à Allah, il faut être le premier à faire ce qu'on enjoint aux autres et le premier à s'abstenir de ce qu'on leur interdit, comme l'a dit Shou'ayb : « **Je ne veux nullement faire ce que je vous interdis**. » (11: 88). Et comme Allah, Exalté soit-Il, dit ailleurs : « **Ô vous qui avez cru! Pourquoi dites-vous ce que vous ne faites pas ? C'est une grande abomination auprès d'Allah que de dire ce que vous ne faites pas**. » (Sourate As-Saff 61 : 2-3)

• Le rôle, la voie et le caractère des Messagers étaient de rétablir l'ordre du mieux qu'ils le pouvaient. Par conséquent, une partie du message consiste à rétablir l'ordre et à le perfectionner, ou du moins à y parvenir autant que possible, et à prévenir et réduire les maux, en donnant la priorité aux intérêts publics sur les intérêts privés.

L'objectif de cette remise en ordre est de faire en sorte que les affaires des gens soient réglées et que leurs intérêts religieux et matériels soient préservés.

• Si une personne fait tout son possible pour arranger les choses, on ne saurait la blâmer ni la critiquer de ne pas avoir fait ce qu'elle ne pouvait pas. Chacun doit s'efforcer de corriger ce qu'il peut en lui-même et chez les autres, au mieux de ses capacités.

• L'individu ne doit pas se fier à ses propres forces, pas même un instant ; il doit toujours rechercher l'aide de son Seigneur, s'en remettre à Lui et Lui demander guidance et force. Quel que soit le succès qu'il rencontre, il doit l'attribuer à son Seigneur, qui le lui a accordé, et ne doit pas s'enorgueillir, conformément aux paroles de Shou'ayb : « **Mon succès dépend d'Allah seul ; en Lui je place ma confiance et vers Lui je me tourne** ! » (11 : 88).

• Il convient de se souvenir des récits d'avertissements concernant le châtiment et du sort réservé aux générations précédentes. Ces histoires, qui relatent les punitions infligées aux malfaiteurs, doivent être évoquées dans un contexte d'exhortation et de mise en garde. Il est également important de rappeler les honneurs qu'Allah a accordés à ceux qui Le craignent, lorsque nous encourageons les gens à Le craindre.

• De même qu'Allah pardonne à celui qui se repent de ses péchés, Il l'aime aussi. Il ne faut pas prêter attention à ceux qui prétendent que le repentir suffit à obtenir le pardon, mais que l'amour divin ne se rétablit pas pour autant, car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Et implorez le pardon de votre Seigneur et repentez-vous à Lui. Mon Seigneur est vraiment Miséricordieux et plein d'amour**. » (11 : 90).

• Allah Exalté protège les croyants de multiples manières, certaines connues d'eux, d'autres inconnues. Il peut les protéger par l'intermédiaire de leur tribu ou de leurs compatriotes mécréants, comme Il a protégé Shou'ayb ('aleyhi salam) de la lapidation de son peuple par sa famille. Il n'y a rien de mal à tirer profit de ces liens, qui protègent l'Islam et les musulmans ; cela peut même être indispensable, car il est nécessaire de faire ce qui est juste selon ses capacités et ses possibilités. Partant de ce constat, si des musulmans vivant sous le joug de mécréants collaborent avec d'autres pour changer le système en vigueur dans un pays donné à un système démocratique, qui permettra aux individus et aux peuples d'atteindre leurs droits religieux et civils, cela vaut mieux que de se soumettre à un système politique dans lequel l'état les prive de leurs droits religieux et civils et tente de les ignorer complètement, et dans lequel ils ne seront rien de plus que des ouvriers et des serviteurs.

Oui, si les musulmans peuvent accéder au pouvoir et gouverner, c'est ce qui devrait se produire. Mais si cela s'avère impossible, alors l'autre option (l'instauration d'un système démocratique), garantissant la protection des affaires religieuses et temporelles, devrait être privilégiée. Et Allah est plus Savant.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مُوسَىٰ بِـَٔايَٰتِنَا وَسُلْطَٰنٍ مُّبِينٍ ﴿٩٦﴾

11-96. Et Nous avions envoyé Moïse, avec Nos miracles et une autorité incontestable,

إِلَىٰ فِرْعَوْنَ وَمَلَإِيْهِ فَٱتَّبَعُوٓا۟ أَمْرَ فِرْعَوْنَ ۖ وَمَآ أَمْرُ فِرْعَوْنَ بِرَشِيدٍ ﴿٩٧﴾

11-97. à Pharaon et ses notables. Mais ils suivirent l'ordre de Pharaon, bien que l'ordre de Pharaon n'avait rien de sensé.

يَقْدُمُ قَوْمَهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فَأَوْرَدَهُمُ ٱلنَّارَ ۖ وَبِئْسَ ٱلْوِرْدُ ٱلْمَوْرُودُ ﴿٩٨﴾

98. Il précédera son peuple, au Jour de la Résurrection. Il les mènera à l'aiguade du Feu. Et quelle détestable aiguade !

وَأُتْبِعُوا۟ فِى هَٰذِهِۦ لَعْنَةً وَيَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۚ بِئْسَ ٱلرِّفْدُ ٱلْمَرْفُودُ ﴿٩٩﴾

11-99. Et ils sont poursuivis par une malédiction ici-bas et au Jour de la Résurrection. Quel détestable don leur sera donné !

ذَٰلِكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْقُرَىٰ نَقُصُّهُۥ عَلَيْكَ ۖ مِنْهَا قَآئِمٌ وَحَصِيدٌ ﴿١٠٠﴾

11-100. Cela fait partie des récits que Nous te [Muhammad] racontons concernant des cités : les unes sont encore debout, tandis que d'autres (sont complètement) rasées.

وَمَا ظَلَمْنَٰهُمْ وَلَٰكِن ظَلَمُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ ۖ فَمَآ أَغْنَتْ عَنْهُمْ ءَالِهَتُهُمُ ٱلَّتِى يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مِن شَىْءٍ لَّمَّا جَآءَ أَمْرُ رَبِّكَ ۖ وَمَا زَادُوهُمْ غَيْرَ تَتْبِيبٍ ﴿١٠١﴾

11-101. Nous ne leur avons fait aucun tort. Mais ils se sont fait du tort à eux-mêmes. Leurs divinités, qu'ils invoquaient en dehors d'Allah, ne leur ont servi à rien, quand l'Ordre (le châtiment) de ton Seigneur fut venu ; elles n'ont fait qu'accroître leur perte.

Et Nous avions envoyé Moussa, » Ibn 'Imran
« …**avec Nos miracles** » qui pointaient vers la vérité du message qu'il apportait, tels que son bâton, sa main et d'autres signes qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a fait se produire par les mains de Moussa ('aleyhi salam).
« **Et une autorité incontestable** » c'est-à-dire, des preuves aussi claires que le jour.

« **À Pharaon et ses notables** » C'est-à-dire aux notables de son peuple, car c'étaient eux qui étaient suivis ; les autres peuples suivaient leur exemple. Mais ils ne se soumirent pas aux signes que Moussa leur apporta, comme expliqué précédemment dans la Sourate Al-A'râf.

« **Mais ils suivirent l'ordre de Pharaon, bien que l'ordre de Pharaon n'avait rien de sensé**. » Il n'a prescrit que ce qui était purement nuisible, il n'est donc pas étonnant que, lorsque son peuple l'a suivi, le Pharaon (titre : roi) les ait menés à leur perte et à leur destruction.

« **Il précédera son peuple, au Jour de la Résurrection. Il les mènera à l'aiguade du Feu. Et quelle détestable aiguade** ! »

« **Et ils sont poursuivis par une malédiction ici-bas et au Jour de la Résurrection**. » C'est-à-dire qu'ils sont maudits par Allah et Ses anges, et par toute l'humanité, en ce monde et dans l'au-delà.
« **Quel détestable don leur sera donné** ! » Autrement dit, quel terrible châtiment les attend, car le châtiment d'Allah et les malédictions de ce monde et de l'au-delà s'abattront sur eux les uns après les autres.

Après avoir mentionné les récits de ces nations et de leurs Messagers, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit alors à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **Cela fait partie des récits que Nous te [Muhammad] racontons concernant des cités**. »
« …**les unes sont encore debout** » et n'ont pas été détruits ; plutôt les ruines de leurs demeures subsistent pour raconter quelque chose à leur sujet
« …**tandis que d'autres (sont complètement) rasées** » c'est-à-dire, que leurs habitations ont été détruites et ont complètement disparu, ne laissant aucune trace d'eux.
« **Nous ne leur avons fait aucun tort** » en leur infligeant diverses punitions
« **Mais ils se sont fait du tort à eux-mêmes** » en attribuant des partenaires à Allah et en refusant obstinément de croire.
« **Leurs divinités, qu'ils invoquaient en dehors d'Allah, ne leur ont servi à rien, quand l'Ordre (le châtiment) de ton Seigneur fut venu**. » Ceci s'applique à tous ceux qui se tournent vers autre chose qu'Allah ; cela ne leur est d'aucun secours lorsque le malheur frappe.

« **Elles n'ont fait qu'accroître leur perte**. » c'est-à-dire la perte et la destruction, le contraire de ce qu'ils pensaient.

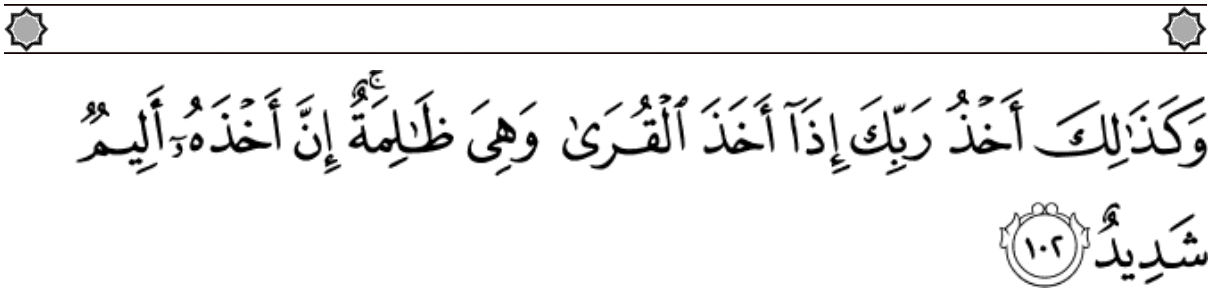

11-102. Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur.

11-103. Il y a bien là un signe pour celui qui craint le châtiment de l'au-delà. C'est un jour où les gens seront rassemblés ; et c'est un jour solennel (attesté par tous).

11-104. Et Nous ne le retardons que pour un terme bien déterminé.

« **Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur.** » C'est-à-dire qu'Il les détruit et les anéantit par le châtiment, et ce qu'ils ont invoqué en dehors d'Allah ne leur sera d'aucun secours.

« **Il y a bien là,** » où il est question d'infliger diverses punitions aux malfaiteurs
« …**un signe pour celui qui craint le châtiment de l'au-delà.** » Une leçon, une indication que ceux qui commettent l'injustice et le mal subiront un châtiment ici-bas et dans l'au-delà. Allah Exalté décrit ensuite l'au-delà en disant : « **C'est un jour où les gens seront rassemblés**, » c'est-à-dire qu'ils seront réunis pour le Jour du Jugement, et la puissance, la force et la justice infinie d'Allah leur seront manifestées de telle sorte qu'ils Le connaîtront véritablement.

« **Et c'est un jour solennel (attesté par tous).** » C'est-à-dire qu'il sera témoigné par Allah, Ses anges et toutes les créatures.

« **Et Nous ne le retardons que pour un terme bien déterminé**, » c'est-à-dire la venue du Jour de la Résurrection mais jusqu'à un terme fixé. Lorsque le temps fixé pour ce monde et ce qu'Allah a décrété pour la création sera écoulé, Il les fera passer dans l'au-delà, où Il appliquera à leur égard Ses jugements, comme Il a appliqué à leur égard Ses lois dans ce monde.

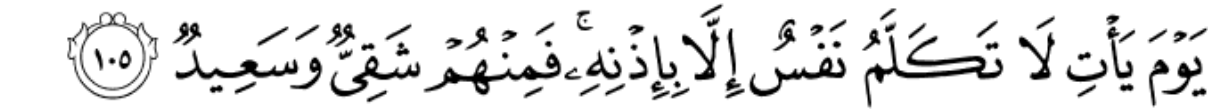

11-105. Le jour où cela arrivera, nulle âme ne parlera qu'avec Sa permission (celle d'Allah). Il y aura des damnés et des heureux.

« **Le jour où cela arrivera** » et que toutes les créatures seront rassemblées
« **Nulle âme ne parlera qu'avec Sa permission (celle d'Allah)**, » même les nobles Prophètes et les anges ; ils n'interviendront pas sans Sa permission
« **Il y aura** » c'est-à-dire parmi l'humanité
« …**des damnés et des heureux »** Certains seront malheureux et d'autres seront bénis. Les malheureux sont ceux qui ont mécru en Allah, rejeté Ses Messagers et désobéi à Son commandement ; les bénis sont les croyants qui ont craint Allah.

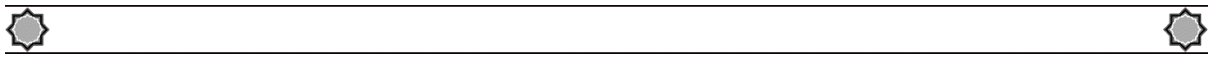

11-106. Ceux qui sont damnés seront dans le Feu où ils ont des soupirs et des sanglots.

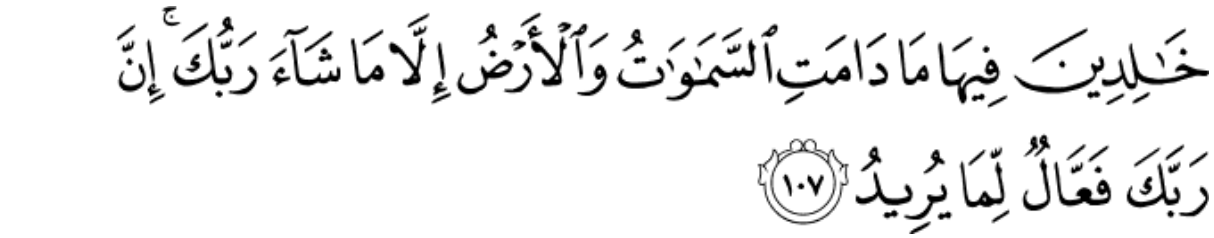

11-107. Pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur en décide autrement - car ton Seigneur fait absolument tout ce qu'Il veut.

« **Ceux qui sont damnés**, » la récompense sera le déshonneur, la honte et le mépris.
« …**seront dans le feu** » et plongés dans son châtiment, qui sera d'une sévérité extrême.

« …**où** » en raison de leur intense souffrance
« …**où ils ont des soupirs et des sanglots.** » Ce sont là parmi les sons les plus horribles.

« **Pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur en décide autrement**. » C'est-à-dire qu'ils y resteront éternellement, hormis la période précédant leur entrée. C'est l'avis de la majorité des commentateurs.
L'exception ici se rapporte à la période précédant leur entrée ; ils y demeureront éternellement, hormis le temps précédant leur entrée.

« **Car ton Seigneur fait absolument tout ce qu'Il veut**, » tout ce qu'Il veut faire et qui est dicté par Sa sagesse, Il le fait, et nul ne peut l'empêcher.

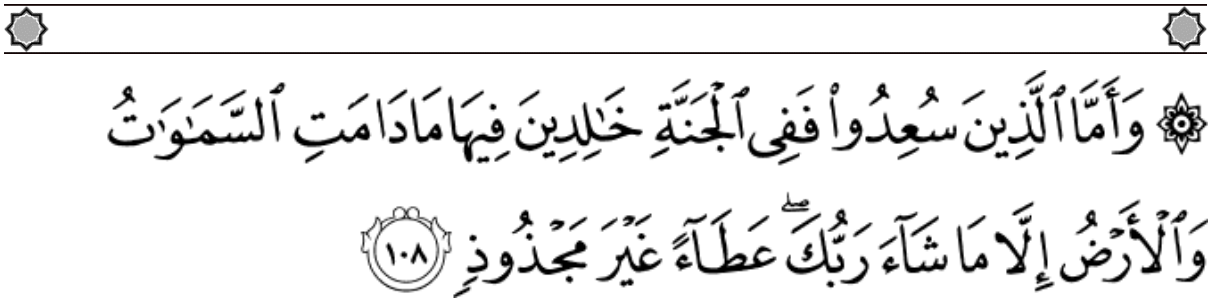

11-108. Et quant aux bienheureux, ils seront au Paradis, pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur n'en décide autrement - c'est là un don qui n'est jamais interrompu.

« **Et quant aux bienheureux**, » c'est-à-dire ceux qui atteignent le bonheur, le succès et le triomphe « … **ils seront au Paradis, pour y demeurer éternellement tant que dureront les cieux et la terre - à moins que ton Seigneur n'en décide autrement**. » Puis Allah le confirme en disant : « **c'est là un don qui n'est jamais interrompu**, » c'est-à-dire que la félicité éternelle et le plaisir sublime qu'Allah leur accordera seront constants et perpétuels, et ne cesseront jamais. Nous demandons à Allah, le Très Généreux, par Sa grâce, de nous compter parmi eux.

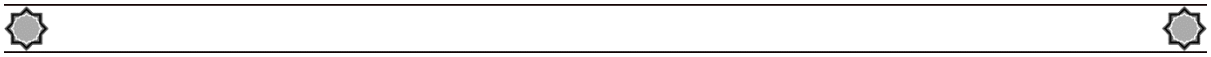

فَلَا تَكُ فِي مِرْيَةٍ مِّمَّا يَعْبُدُ هَٰؤُلَاءِ ۚ مَا يَعْبُدُونَ إِلَّا كَمَا يَعْبُدُ
ءَابَآؤُهُم مِّن قَبْلُ ۚ وَإِنَّا لَمُوَفُّوهُمْ نَصِيبَهُمْ غَيْرَ مَنقُوصٍ ﴿١٠٩﴾

11-109. Ne sois donc pas en doute au sujet de ce que ceux-là adorent. Ils n'adorent que comme leurs ancêtres adoraient auparavant. Et Nous leur donnerons la totalité de leur part, sans en rien retrancher.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit à Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :

« **Ne sois donc pas en doute au sujet de ce que ceux-là adorent**, » c'est-à-dire, « n'aie aucun doute sur ces polythéistes et sur le fait que ce qu'ils suivent est faux, car ils n'ont aucune preuve textuelle ou rationnelle ; leur seule preuve est leur argument spécieux selon lequel ils n'adorent rien d'autre que ce que leurs ancêtres adoraient avant eux. »

Il est bien connu que cet argument n'est pas valable, et encore moins une preuve car les déclarations de quiconque autre que les Prophètes nécessitent des preuves et ne peuvent être utilisées comme telles, surtout dans le cas de personnes comme ces égarés qui ont commis de nombreuses erreurs et dont les conceptions des fondements de la religion étaient corrompues ; même si elles étaient unanimement acceptées, elles n'en resteraient pas moins erronées et égarées.

« **Et Nous leur donnerons la totalité de leur part, sans en rien retrancher**. » C'est-à-dire qu'ils recevront inévitablement leur part de ce monde, quelle qu'elle soit, même si elle est considérable et même si elle te paraît agréable. Toutefois, cela n'est pas un gage de leur bien-être, car Allah accorde des biens de ce monde à ceux qu'Il aime et à ceux qu'Il n'aime pas, mais Il n'accorde la foi et la vraie religion qu'à ceux qu'Il aime. Il est donc essentiel que nul ne se laisse tromper par le consensus des égarés quant au suivi des croyances de leurs ancêtres égarés, ni par les biens de ce monde qu'Allah leur a accordés.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ فَٱخْتُلِفَ فِيهِ ۚ وَلَوْلَا كَلِمَةٌ سَبَقَتْ
مِن رَّبِّكَ لَقُضِىَ بَيْنَهُمْ ۚ وَإِنَّهُمْ لَفِى شَكٍّ مِّنْهُ مُرِيبٍ ﴿١١٠﴾

11-110. Et Nous avons déjà donné à Moïse le Livre. Il y eut des divergences à son sujet. S'il n'y avait pas un décret préalable de la part de ton Seigneur, tout aurait été décidé entre eux. Et ils sont à son sujet, pleins d'un doute troublant.

وَإِنَّ كُلًّا لَّمَّا لَيُوَفِّيَنَّهُمْ رَبُّكَ أَعْمَٰلَهُمْ ۚ إِنَّهُۥ بِمَا يَعْمَلُونَ خَبِيرٌ ﴿١١١﴾

11-111. Très certainement, ton Seigneur fera leur pleine rétribution à tous pour leurs œuvres... Il est Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font.

فَٱسْتَقِمْ كَمَآ أُمِرْتَ وَمَن تَابَ مَعَكَ وَلَا تَطْغَوْا ۚ إِنَّهُۥ بِمَا تَعْمَلُونَ
بَصِيرٌ ﴿١١٢﴾

11-112. Demeure sur le droit chemin comme il t'est commandé, ainsi que ceux qui sont revenus [à Allah] avec toi. Et ne commettez pas d'excès. Car vraiment Il observe ce que vous faites.

وَلَا تَرْكَنُوٓا إِلَى ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ فَتَمَسَّكُمُ ٱلنَّارُ وَمَا لَكُم مِّن دُونِ
ٱللَّهِ مِنْ أَوْلِيَآءَ ثُمَّ لَا تُنصَرُونَ ﴿١١٣﴾

12-113. Et ne vous penchez pas vers les injustes : sinon le Feu vous atteindrait. Vous n'avez pas d'alliés en dehors d'Allah. Et vous ne serez pas secourus.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit qu'Il a donné à Moussa le Livre, à savoir la Torah, qui devait conduire au consensus sur le respect de Ses commandements et de Ses interdictions, et à l'unité. Mais malgré cela, ceux qui prétendaient la suivre divergeaient à son sujet d'une manière qui a nui à leurs croyances et à leur unité religieuse.

« **S'il n'y avait pas un décret préalable de la part de ton Seigneur** » leur accordant un sursis et ne hâtant pas leur châtiment
« …**tout aurait été décidé entre eux**, » le châtiment devait s'abattre sur le malfaiteur. Mais Sa sagesse a décrété que le jugement entre eux serait différé jusqu'au Jour de la Résurrection, et ils sont restés dans un profond doute à ce sujet.

Si telle était leur attitude envers leur propre Livre, alors, concernant le Qur'an qu'Allah t'a révélé (ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)), il ne faut pas s'étonner que les juifs n'y croient pas et qu'ils soient dans un profond doute à son sujet.

« **Très certainement, ton Seigneur fera leur pleine rétribution à tous pour leurs œuvres**. » C'est-à-dire qu'Allah jugera inévitablement entre eux le Jour de la Résurrection avec justice, et Il rétribuera chacun d'eux comme il le mérite.

« **Il est Parfaitement Connaisseur de ce qu'ils font**, » le bien comme le mal. Aucun de leurs actes, petits ou grands, ne Lui est caché.

Après avoir décrit leur manque de constance, qui engendra des divergences et des divisions parmi eux, Allah ordonna alors à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et aux croyants qui le suivaient, de persévérer sur la voie droite, conformément à ce qui leur avait été ordonné, de suivre les lois et les ordonnances qu'Allah leur avait prescrites, de croire en ce qu'Allah leur avait révélé comme croyances saines, et de ne pas s'en écarter, ni à droite ni à gauche mais de persévérer dans cette voie, sans transgresser les limites de la droiture qu'Allah leur avait fixées.

« **Car vraiment Il observe ce que vous faites**. » Autrement dit, rien ne Lui est caché de vos actes et Il vous en rétribuera. Ceci encourage à suivre le droit chemin et met en garde contre toute dérive contraire. C'est pourquoi Allah les a mis en garde contre toute inclination vers ceux qui s'étaient égarés du droit chemin, comme Il a dit :

« **Et ne vous penchez pas vers les injustes**, » car si vous vous inclinez vers eux et cautionnez leurs méfaits,
« …**sinon le Feu vous atteindrait**, » si vous agissez ainsi,
« **Vous n'avez pas d'alliés en dehors d'Allah** » pour vous sauver du châtiment d'Allah ni pour vous attribuer la moindre récompense.

« **Et vous ne serez pas secourus**. » Autrement dit, le châtiment ne vous sera pas évité s'il vous atteint.

Ce verset contient une mise en garde contre toute forme de sympathie envers un malfaiteur ; cette sympathie signifie se joindre à lui dans ses méfaits et les approuver, ou se satisfaire de ses actes répréhensibles.

Si cet avertissement concerne notre propension à nous rapprocher des malfaiteurs, qu'en est-il des malfaiteurs eux-mêmes ? Nous implorons Allah de nous préserver du mal.

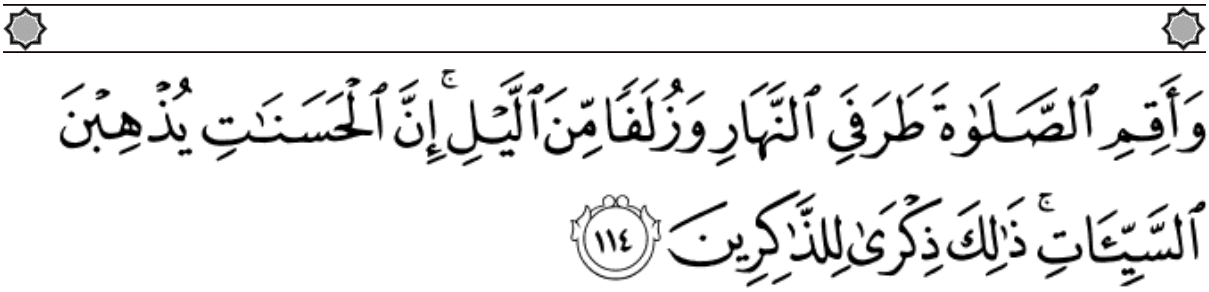

11-114. Et accomplis la Ṣalāt aux deux extrémités du jour et à certaines heures de la nuit. Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises. Cela est une exhortation pour ceux qui réfléchissent.

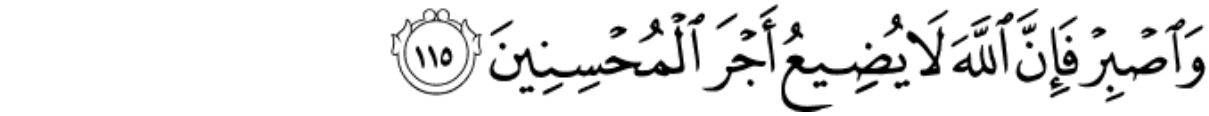

11-115. Et sois patient. Car Allah ne laisse pas perdre la récompense des gens bienfaisants.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous ordonne d'accomplir la prière de manière complète « **Aux deux extrémités de la journée,** » c'est-à-dire au début et à la fin de la journée. Cela inclut les prières de Fajr, Zouhr et 'Asr.

« **Et à certaines heures de la nuit**. » Cela inclut les prières de Maghrib et de 'Ishâ, ainsi que le *qiyâm al-layl* (*Tahajjoud* ou prières surérogatoires de la nuit), qui sont aussi un moyen de se rapprocher d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

« **Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises.** » C'est-à-dire que ces cinq prières, et toutes les prières surérogatoires qui s'y ajoutent, comptent parmi les plus grandes bonnes actions et, en plus d'être de bonnes actions, elles rapprochent d'Allah et valent récompense. Elles effacent donc les mauvaises actions, qui dans ce cas font référence aux péchés mineurs, comme le précisent les Hadiths authentiques du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), tels que le Hadith où il dit :

« *Les cinq prières quotidiennes, d'une prière du vendredi à l'autre et d'un Ramadan à l'autre, expient les péchés commis entre-temps, pourvu que les péchés majeurs soient évités*. » (Mouslim)

En effet, cela est également précisé par le verset de la Sourate An-Nissa', dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Si vous évitez les grands péchés qui vous sont interdits, Nous effacerons vos méfaits de votre compte, et Nous vous ferons entrer dans un endroit honorable (le Paradis)**. » (An-Nissa' 4 : 31)

« Cela, » il se peut que cela fasse référence à tout ce qui a été mentionné précédemment concernant l'obligation de suivre la voie droite, de ne pas s'en écarter, de ne pas se tourner vers ceux qui font le mal, ainsi qu'au commandement d'accomplir la prière et à l'explication selon laquelle les bonnes actions effacent les mauvaises. Tout cela est un rappel pour ceux qui y prêtent attention, leur permettant de comprendre ce qu'Allah leur a prescrit et ce qu'Il leur a interdit, et de se conformer aux instructions qui mènent à de bons résultats et éloignent le mal et les conséquences néfastes. Mais ces commandements exigent des efforts et de la patience pour être respectés, c'est pourquoi Allah dit :

« **Et soit patient**. » C'est-à-dire, maîtrise-toi et contrains-toi à obéir à Allah et abstiens-toi de Lui désobéir ; tiens-toi-y et persévère, et ne faiblis pas.
« **Car Allah ne laisse pas perdre la récompense des gens bienfaisants**. » Au contraire, Il accepte d'eux le meilleur de leurs actes et les récompensera pour ce qu'ils ont accompli de meilleur. Voilà un grand encouragement à faire preuve de patience, ce qui motivera les personnes à la volonté faible à se souvenir de la récompense d'Allah chaque fois qu'elles faiblissent.

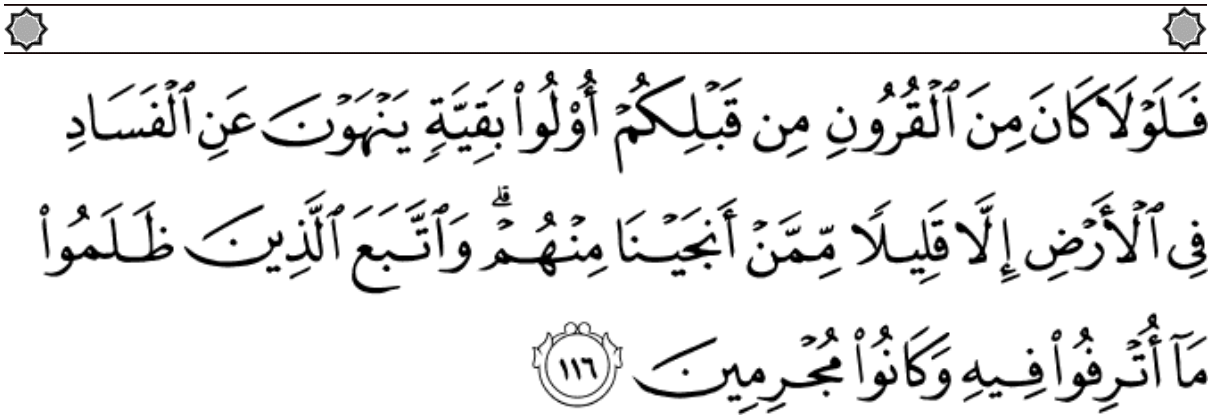
فَلَوْلَا كَانَ مِنَ ٱلْقُرُونِ مِن قَبْلِكُمْ أُوْلُوا۟ بَقِيَّةٍ يَنْهَوْنَ عَنِ ٱلْفَسَادِ
فِى ٱلْأَرْضِ إِلَّا قَلِيلًا مِّمَّنْ أَنجَيْنَا مِنْهُمْ ۗ وَٱتَّبَعَ ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟
مَآ أُتْرِفُوا۟ فِيهِ وَكَانُوا۟ مُجْرِمِينَ ﴿١١٦﴾

11-116. Si seulement il existait, dans les générations d'avant vous, des gens vertueux qui interdisent la corruption sur terre ! (Hélas) Il n'y en avait qu'un petit nombre que Nous sauvâmes, alors que les injustes persistaient dans le luxe (exagéré) dans lequel ils vivaient, et ils étaient des criminels.

Plus tôt dans cette Sourate, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a évoqué la destruction des nations qui ont renié les Messagers et a déclaré que la plupart d'entre elles étaient égarées, même celles qui s'inspiraient des Livres révélés, ce qui pouvait mener à la destruction et à l'éradication des enseignements religieux. Dans ce verset, Allah souligne que sans quelques rares personnes vertueuses issues des générations passées, qui appelaient les autres à la bonne voie, interdisaient le mal et ce qui pouvait mener au désastre, et dont les efforts ont porté leurs fruits, les enseignements religieux n'auraient jamais survécu. Toutefois, ces personnes étaient très peu nombreuses.

La conclusion est qu'ils ont été sauvés en suivant les Messagers et en adhérant à leur religion, et parce qu'Allah a fait en sorte que Sa preuve et Son témoignage soient établis entre leurs mains, afin que ceux qui ont choisi de périr (en choisissant l'incroyance) puissent le faire après avoir vu une preuve claire, et que ceux qui ont choisi de vivre (en choisissant la foi) puissent le faire après avoir vu une preuve claire :

« **Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périt celui qui (devait) périr, et vécût, sur preuve, celui qui (devait) vivre. Et certes Allah est Audient et Omniscient**. » (Al-Anfal 8 : 42)

« …**alors que les injustes persistaient dans le luxe (exagéré) dans lequel ils vivaient**, » c'est-à-dire qu'ils ont poursuivi ce à quoi ils étaient habitués, une vie de facilité et de luxe, et ne désiraient rien d'autre.

« …**et ils étaient des criminels**. » C'est-à-dire qu'ils ont mal agi en recherchant une vie de facilité et de confort, et c'est pourquoi ils méritaient le châtiment, et le châtiment les a anéantis. Ceci est un encouragement pour cette Oummah, qu'il y ait parmi eux un reliquat qui redresse ce que les gens corrompent, adhère à la religion d'Allah, appelle ceux qui s'égarent à revenir sur le droit chemin, supporte avec patience le mal que les gens leur font, et essaie de les guider après qu'ils aient été insouciants. Ceci est la plus haute position à laquelle une personne puisse aspirer ; celui qui l'atteint sera un chef religieux, s'il accomplit ses actes sincèrement pour la cause du Seigneur des mondes.

وَمَا كَانَ رَبُّكَ لِيُهْلِكَ ٱلْقُرَىٰ بِظُلْمٍ وَأَهْلُهَا
مُصْلِحُونَ ﴿١١٧﴾

11-117. Et ton Seigneur n'est point tel à détruire injustement des cités dont les habitants sont des réformateurs.

Autrement dit, Allah Exalté n'aurait pas anéanti injustement les habitants des villes s'ils avaient agi avec droiture et persévéré dans cette voie. Allah ne les aurait pas anéantis à moins qu'ils n'aient commis l'injustice et que des preuves aient été établies contre eux.

Il se peut que cela signifie que votre Seigneur n'aurait pas détruit les villes pour leurs méfaits antérieurs si elles s'étaient repenties et avaient amendé leur conduite ; dans ce cas, Allah leur aurait pardonné et effacé leurs péchés antérieurs.

وَلَوْ شَآءَ رَبُّكَ لَجَعَلَ ٱلنَّاسَ أُمَّةً وَٰحِدَةً ۖ وَلَا يَزَالُونَ مُخْتَلِفِينَ ﴿١١٨﴾

11-118. Et si ton Seigneur avait voulu, Il aurait fait des gens une seule communauté). Or, ils ne cessent d'être en désaccord (entre eux,)

إِلَّا مَن رَّحِمَ رَبُّكَ ۚ وَلِذَٰلِكَ خَلَقَهُمْ ۗ وَتَمَّتْ كَلِمَةُ رَبِّكَ لَأَمْلَأَنَّ جَهَنَّمَ مِنَ ٱلْجِنَّةِ وَٱلنَّاسِ أَجْمَعِينَ ﴿١١٩﴾

11-119. sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé miséricorde. C'est pour cela qu'Il les a créés. Et la parole de ton Seigneur s'accomplit : « Très certainement, Je remplirai l'Enfer de djinns et d'hommes, tous ensemble. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous enseigne que s'Il l'avait voulu, Il aurait pu faire de tous les peuples une seule nation, suivant la Religion Islamique, car cela n'est pas hors de Sa volonté ni de Son pouvoir, car rien ne Lui est impossible. Mais Sa sagesse a voulu qu'ils persistent dans leurs divergences et s'écartent du droit chemin, empruntant des voies qui mènent à l'enfer, chacun persuadé que sa voie est la bonne et que les autres s'égarent.

« **Sauf ceux à qui ton Seigneur a accordé miséricorde**, » car Il les guide vers la connaissance de la vérité et leur permet de la mettre en pratique et de s'y conformer. Ce sont eux les bienheureux, ceux que la sollicitude et le secours divins ont atteints.

Quant aux autres, ils sont abandonnés et livrés à eux-mêmes.

« **C'est pour cela qu'Il les a créés**, » c'est-à-dire que Sa sagesse a dicté qu'Il les créait de sorte que parmi eux il y aurait ceux qui sont bénis (destinés au Paradis) et ceux qui sont damnés (destinés à l'enfer), ceux qui seront d'accord et ceux qui seront en désaccord, le groupe qu'Allah a guidé et le groupe qui méritait d'être égaré, afin de démontrer Sa justice et Sa sagesse à Ses serviteurs, et de manifester ce qui est caché dans la nature humaine du bien et du mal, de sorte qu'il y aura des

circonstances qui exigeront le jihad, et des actes d'adoration qui ne pourront être parfaitement accomplis et réalisés correctement qu'à travers des épreuves et des tribulations.

« **Et la parole de ton Seigneur s'accomplit** » et parce que le décret de ton Seigneur s'accomplira : « **Très certainement, Je remplirai l'Enfer de djinns et d'hommes, tous ensemble**. » Il est donc inévitable que l'Enfer soit rempli de gens qui commettent les actes qui les y feront entrer.

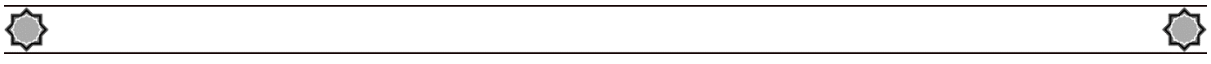

وَكُلًّا نَّقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلرُّسُلِ مَا نُثَبِّتُ بِهِۦ فُؤَادَكَ ۚ وَجَآءَكَ فِى
هَٰذِهِ ٱلْحَقُّ وَمَوْعِظَةٌ وَذِكْرَىٰ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿١٢٠﴾

11-120. Et tout ce que Nous te racontons des récits des Messagers, c'est pour en raffermir ton cœur. Et de ceux-ci t'est venue la vérité ainsi qu'une exhortation et un rappel aux croyants.

وَقُل لِّلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ ٱعْمَلُوا۟ عَلَىٰ مَكَانَتِكُمْ إِنَّا عَٰمِلُونَ ﴿١٢١﴾

11-121. Et dis à ceux qui ne croient pas : « Œuvrez autant que vous pouvez. Nous aussi, nous œuvrons.

وَٱنتَظِرُوٓا۟ إِنَّا مُنتَظِرُونَ ﴿١٢٢﴾

11-122. Et attendez. Nous aussi nous attendons ! »

وَلِلَّهِ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ وَإِلَيْهِ يُرْجَعُ ٱلْأَمْرُ كُلُّهُۥ فَٱعْبُدْهُ
وَتَوَكَّلْ عَلَيْهِ ۚ وَمَا رَبُّكَ بِغَٰفِلٍ عَمَّا تَعْمَلُونَ ﴿١٢٣﴾

11-123. À Allah appartient l'Inconnaissable des cieux et de la terre, et c'est à Lui que revient l'ordre tout entier. Adore-Le donc et place ta confiance en Lui. Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites.

Après avoir mentionné dans cette Sourate les récits de certains Prophètes, Allah nous révèle la sagesse qui sous-tend le fait de mentionner ces récits, comme Il le dit :

« **Et tout ce que Nous te racontons des récits des Messagers, c'est pour en raffermir ton cœur**, » c'est-à-dire afin que ton cœur soient rassuré, affermi et patient, à l'image des Messagers à la ferme résolution. Car les cœurs s'apaisent lorsqu'ils ont un exemple à suivre et sont alors incités à accomplir

de bonnes œuvres, voire à rivaliser d'ardeur à les accomplir. Ainsi, la vérité est confirmée par la mention de ses preuves et par le grand nombre de personnes qui la suivent.
« **Et de ceci** » par cette Sourate,
« …**t'est venue la vérité** » c'est-à-dire, la certitude. Il ne peut donc y avoir aucun doute à ce sujet, car la connaissance de cela est la connaissance de la vérité qui est la plus grande vertu que l'on puisse atteindre.
« …**ainsi qu'une exhortation et un rappel aux croyants.** » C'est-à-dire, par lesquels ils se souviendront et seront dissuadés de commettre de mauvaises actions, et ils se souviendront des actions aimées d'Allah, afin qu'ils les accomplissent.

Quant à ceux qui ne croient pas, les exhortations et les rappels de toutes sortes ne leur seront d'aucun profit. C'est pourquoi Allah dit :
« **Et dis à ceux qui ne croient pas**, » après avoir établi leur culpabilité.
« **Œuvrez autant que vous pouvez**, » en faisant ce que vous faisiez jusqu'à présent.
« **Nous aussi, nous œuvrons**. »

« **Et attendez** » de voir ce qui va nous arriver
« **Nous aussi nous attendons** » très sincèrement de voir ce qui va vous arriver.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a tranché entre les deux parties et a démontré à Ses serviteurs Son soutien à Ses serviteurs croyants et Sa répression des ennemis d'Allah mécréants.

« **À Allah appartient l'Inconnaissable des cieux et de la terre**, » c'est-à-dire tout ce qui y est caché et invisible.
« **Et c'est à Lui que revient l'ordre tout entier** » des actes et de ceux qui les commettent, et Il distinguera le mal du bien.
« **Adore-Le donc et place ta confiance en Lui**, » c'est-à-dire, adorez-Le, ce qui signifie faire tout ce que vous êtes capable de faire de tout ce qu'Allah a prescrit, et placez votre confiance en Allah à ce sujet.
« **Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites**, » du bien comme du mal ; Sa science embrasse tout cela. Sa plume l'enregistre et Il jugera et rétribuera en conséquence.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Hood.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

12

Sourate Joseph

Youssouf

(Makki sauf versets 1-3, 7 Madani)

111 versets

Révélation N°53

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓرٓ ۚ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ ٱلْمُبِينِ ﴿١﴾

12-1. Alif, Lām, Rā. Tels sont les versets du Livre explicite.

إِنَّآ أَنزَلْنَٰهُ قُرْءَٰنًا عَرَبِيًّا لَّعَلَّكُمْ تَعْقِلُونَ ﴿٢﴾

12-2. Nous l'avons fait descendre, un Qur'an en [langue] arabe, afin que vous raisonniez.

نَحْنُ نَقُصُّ عَلَيْكَ أَحْسَنَ ٱلْقَصَصِ بِمَآ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ وَإِن كُنتَ مِن قَبْلِهِۦ لَمِنَ ٱلْغَٰفِلِينَ ﴿٣﴾

12-3. Nous te racontons le meilleur récit, grâce à la révélation que Nous te faisons dans ce Qur'an même si tu étais auparavant du nombre des inattentifs (à ces récits).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que les versets du Qur'an sont des versets du Livre explicite, c'est-à-dire que leurs mots et leurs significations sont limpides, et ils le sont d'autant plus qu'Il l'a révélé en langue arabe, la plus noble et la plus claire de toutes les langues, qui explique tout ce que les gens ont besoin de savoir sur les faits bénéfiques et utiles. Toute cette clarification et cette explication ont pour but que vous compreniez, c'est-à-dire que vous compreniez les limites qu'il fixe, les questions fondamentales et mineures dont il parle, ainsi que ses commandements et ses interdictions.

Si vous comprenez cela et en êtes certains, et si vos cœurs sont remplis de cette connaissance, cela vous conduira à des actions physiques conformes à cette vérité.

« …**afin que vous raisonniez** ! » C'est-à-dire, afin que vous puissiez accroître votre compréhension en répétant ses significations sublimes lorsque vous le récitez et y réfléchissez, ainsi vous passerez d'un niveau à un autre, plus élevé et plus parfait.
« **Nous te racontons [ô Muhammad] le meilleur récit**, » car il est vrai, exprimé dans un langage simple et recèlent des significations sublimes.
« …**grâce à la révélation que Nous te faisons dans ce Qur'an**, » c'est-à-dire grâce à ce qui est contenu dans ce Qur'an que Nous t'avons révélé et par lequel Nous t'avons favorisé par rapport à tous les autres Prophètes. Ceci est une pure faveur et une bénédiction d'Allah. »
« **Même si tu étais auparavant du nombre des inattentifs (à ces récits)**. » C'est-à-dire que tu ne connaissais rien du Qur'an ni de la foi avant qu'Allah ne te révèle le Qur'an. Mais Nous en avons fait une lumière par laquelle Nous guidons qui Nous voulons parmi Nos serviteurs.

Après avoir loué les récits que contient ce Qur'an, et nous avoir dit qu'ils sont les meilleurs de tous les récits, et qu'aucun autre livre ne contient d'histoires comparables à celles de ce Qur'an, Allah nous raconte cette histoire magnifique et merveilleuse, l'histoire de Youssouf, de son père ('aleyhim salam) et de ses frères.

إِذْ قَالَ يُوسُفُ لِأَبِيهِ يَٰٓأَبَتِ إِنِّي رَأَيْتُ أَحَدَ عَشَرَ كَوْكَبًا وَٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ رَأَيْتُهُمْ لِي سَٰجِدِينَ ٤

12-4. Quand Joseph dit à son père : « Ô mon père, j'ai vu [en songe], onze étoiles, et aussi le soleil et la lune ; je les ai vus prosternés devant moi. »

قَالَ يَٰبُنَيَّ لَا تَقْصُصْ رُءْيَاكَ عَلَىٰٓ إِخْوَتِكَ فَيَكِيدُوا۟ لَكَ كَيْدًا ۖ إِنَّ ٱلشَّيْطَٰنَ لِلْإِنسَٰنِ عَدُوٌّ مُّبِينٌ ٥

12-5. « Ô mon fils, dit-il, ne raconte pas ta vision à tes frères car ils monteraient un complot contre toi ; le diable est certainement pour l'homme un ennemi déclaré.

وَكَذَٰلِكَ يَجْتَبِيكَ رَبُّكَ وَيُعَلِّمُكَ مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ وَيُتِمُّ نِعْمَتَهُۥ
عَلَيْكَ وَعَلَىٰٓ ءَالِ يَعْقُوبَ كَمَآ أَتَمَّهَا عَلَىٰٓ أَبَوَيْكَ مِن قَبْلُ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ
إِنَّ رَبَّكَ عَلِيمٌ حَكِيمٌ ٦

12-6. Ainsi ton Seigneur te choisira et t'enseignera l'interprétation des rêves, et Il parachèvera Son bienfait sur toi et sur la famille de Jacob, tout comme Il l'a parfait auparavant sur tes deux ancêtres, Abraham et Isaac car ton Seigneur est Omniscient et Sage.

Il convient de noter qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, affirme avoir révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) la plus belle des histoires de ce Livre, puis Il relate celle-ci, l'explique et en relate les événements. Ainsi, il est établi qu'il s'agit d'un récit complet, parfait et sublime. Quiconque prétend l'enrichir ou l'améliorer en rapportant des isra-iliyate (récits de sources juives) dont la chaîne de transmission et le narrateur sont inconnus, et qui sont pour la plupart apocryphes, s'imagine combler de prétendues lacunes dans le récit révélé par Allah et tenter de parfaire ce qu'il considère comme insuffisant ! Une telle pensée est déjà une abomination. Les commentaires de cette Sourate dans de nombreux ouvrages d'exégèse (tafsir) regorgent de mensonges et d'idées abominables, largement contraires à ce qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous a enseigné.

Les gens doivent comprendre ce qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous a révélé et ignorer tout ce qui n'a pas été rapporté du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **[Souvenez-vous] Quand Youssouf a dit à son père** » Ya'qoub Ibn Ishaq Ibn Ibrahim Al-Khalil (litt.)
« **Ô mon père, j'ai vu [en songe], onze étoiles, et aussi le soleil et la lune ; je les ai vus prosternés devant moi**. » Ce rêve était un présage du statut élevé que Youssouf ('aleyhi salam) atteignit dans ce monde et dans l'au-delà.

Voici comment Allah Exalté procède lorsqu'Il veut une grande chose : Il envoie un précurseur pour préparer l'individu aux difficultés à venir, par Sa miséricorde envers Son serviteur. Ya'qoub ('aleyhi salam) interpréta le soleil comme représentant sa mère, la lune comme représentant son père et les étoiles comme représentant ses frères. Il comprit que cela signifiait qu'il passerait d'une étape à l'autre jusqu'à ce que tous se soumettent à Lui et se prosternent devant Lui par respect et vénération. Mais cela ne se produirait que par des événements qu'Allah choisirait pour lui. Allah parachèverait Sa

grâce envers lui en le comblant de science, en le guidant vers les bonnes œuvres et en l'établissant sur la terre.

Cette bénédiction inclurait la famille de Ya'qoub qui s'était prosternée devant lui ; ils seraient inclus avec lui dans cette bénédiction.

« **Ainsi ton Seigneur te choisira**, » c'est-à-dire qu'Il te sélectionnera par les attributs sublimes et les qualités magnifiques dont Il te comble.
« …**et t'enseignera l'interprétation des rêves** » et Il accomplira Sa grâce envers toi dans ce monde et dans l'au-delà, en te comblant de bienfaits ici-bas et dans l'au-delà.
« **Et Il parachèvera Son bienfait sur toi et sur la famille de Jacob, tout comme Il l'a parfait auparavant sur tes deux ancêtres, Abraham et Isaac** » lorsqu'Allah leur a prodigué d'abondantes et immenses bénédictions, tant religieuses que matérielles.
« **Car ton Seigneur est Omniscient et Sage**, » c'est-à-dire que Sa connaissance embrasse toute chose et ce qui se trouve dans le cœur des hommes, qu'il soit pieux ou non. Il donne donc à chacun selon Sa sagesse car Il est le Très Sage et fait ce qui est juste.

Lorsque Youssouf comprit la signification de son rêve, son père lui dit :
« **Ô mon fils, dit-il, ne raconte pas ta vision à tes frères car ils monteraient un complot contre toi**, » par jalousie, parce que tu seras leur chef.
« **Le diable est certainement pour l'homme un ennemi déclaré**. » et il ne le quitte jamais, ni la nuit ni le jour, ni en privé ni en public. Il vaut donc mieux éviter tout ce qui pourrait lui donner l'occasion de prendre le pouvoir sur toi. Youssouf obéit à l'ordre de son père et n'en parla pas à ses frères ; il le leur cacha.

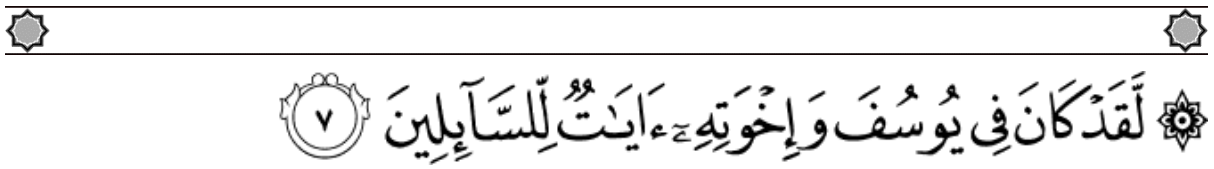

12-7. Il y avait certainement, en Joseph et ses frères, des exhortations pour ceux qui interrogent,

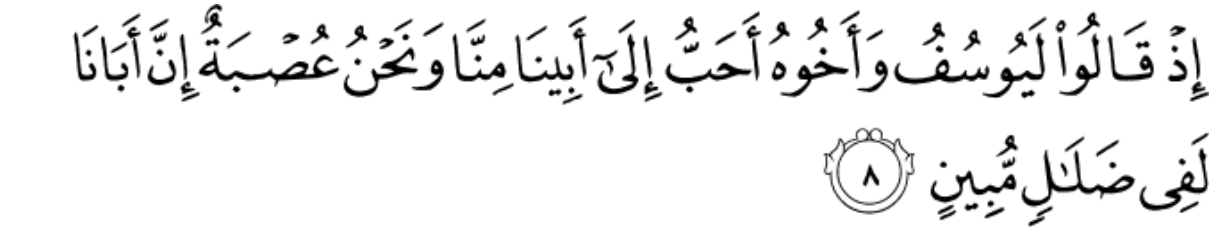

8. quand ceux-ci dirent : « Joseph et son frère sont plus aimés de notre père que nous, alors que nous sommes un groupe bien fort. Notre père est vraiment dans un tort évident.

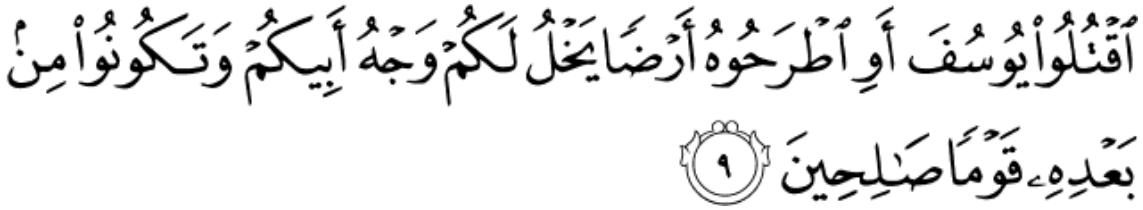

9. Tuez Joseph ou bien éloignez-le dans n'importe quel pays, afin que le visage de votre père se tourne exclusivement vers vous, et que vous soyez après cela des gens de bien. »

« **Il y avait certainement, en Joseph et ses frères, des exhortations**, » c'est-à-dire des signes et des preuves qui incitent à aspirer à de bonnes fins.
« …**pour ceux qui interrogent** » c'est-à-dire pour tous ceux qui manifestent de l'intérêt et posent des questions, ce sont ceux qui profitent des signes et des enseignements. Quant à ceux qui se détournent, ils ne tireront aucun profit des signes, des histoires ou des explications.

« [Souvenez-vous] **quand ceux-ci** [ses frères] **dirent** » se sont dit les uns aux autres :
« **Joseph et son frère** » : Youssouf et son frère Binyamin, qui était son frère germain ; ils étaient tous frères de mères différentes
« …**sont plus aimés de notre père que nous, alors que nous sommes un groupe bien fort**, » c'est-à-dire un grand groupe, alors comment peut-il les aimer plus que nous ?
« **Notre père est vraiment dans un tort évident**, » c'est-à-dire qu'il commet une erreur évidente car il les a favorisés par rapport à nous sans raison apparente, du moins d'après ce que nous pouvons constater.
« **Tuez Joseph ou bien éloignez-le dans n'importe quel pays**, » c'est-à-dire éloignez-le de son père et envoyez-le dans un pays lointain où son père ne pourra pas le voir ; si vous faites l'une de ces deux choses, « **afin que le visage de votre père se tourne exclusivement vers vous**, » c'est-à-dire qu'il vous accordera toute son attention et concentrera son amour sur vous, car son cœur était tellement distrait par Youssouf qu'il ne restait plus rien pour vous.
« …**et que vous soyez après cela**, » c'est-à-dire après avoir entrepris cette action
« …**des gens de bien, »** devenir des personnes vertueuses et que vous vous repentez auprès d'Allah et Lui demander pardon après avoir commis votre péché.

Ils avaient l'intention de se repentir avant de commettre le péché, afin de faciliter cet acte et d'en atténuer l'impact odieux, et afin de s'encourager mutuellement.

قَالَ قَآئِلٌ مِّنْهُمْ لَا تَقْتُلُوا۟ يُوسُفَ وَأَلْقُوهُ فِى غَيَٰبَتِ ٱلْجُبِّ يَلْتَقِطْهُ
بَعْضُ ٱلسَّيَّارَةِ إِن كُنتُمْ فَٰعِلِينَ ﴿١٠﴾

12-10. L'un d'eux dit : « Ne tuez pas Joseph, mais jetez-le si vous êtes disposés à agir, au fond du puits afin que quelque caravane le recueille. »

« **L'un d'eux**, » c'est-à-dire l'un des frères de Youssouf qui voulait le tuer ou le bannir.
« …**dit : « Ne tuez pas Joseph**, » » car le tuer serait un péché plus grave et un acte plus abominable. Vous pouvez atteindre votre but en l'éloignant de son père sans le tuer. Vous pouvez l'éloigner en le jetant au fond d'un puits et en lui recommandant de ne révéler à personne ce que vous avez fait ; il devra plutôt dire qu'il est un esclave qui s'est enfui, afin qu'une caravane se rendant au loin puisse le recueillir et le garder.

Celui qui a suggéré cela a fait la meilleure suggestion concernant Youssouf, et il était le plus pieux d'entre eux et celui qui craignait le plus Allah à ce sujet. Certains maux sont moindres que d'autres, et un plus grand mal peut être évité par un moindre mal.

قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا مَا لَكَ لَا تَأْمَنَّا عَلَىٰ يُوسُفَ وَإِنَّا لَهُۥ لَنَٰصِحُونَ ﴿١١﴾

12-11. Ils dirent : « Ô notre père, qu'as-tu à ne pas te fier à nous au sujet de Joseph ? Nous sommes cependant bien intentionnés à son égard.

أَرْسِلْهُ مَعَنَا غَدًا يَرْتَعْ وَيَلْعَبْ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿١٢﴾

12-12. Envoie-le demain avec nous faire une promenade et jouer. Et nous veillerons sur lui. »

قَالَ إِنِّى لَيَحْزُنُنِىٓ أَن تَذْهَبُوا۟ بِهِۦ وَأَخَافُ أَن يَأْكُلَهُ ٱلذِّئْبُ وَأَنتُمْ
عَنْهُ غَٰفِلُونَ ﴿١٣﴾

12-13. Il dit : « Certes, je m'attristerai que vous l'emmeniez ; et je crains que le loup ne le dévore dans un moment où vous ne ferez pas attention à lui. »

قَالُوا۟ لَئِنْ أَكَلَهُ ٱلذِّئْبُ وَنَحْنُ عُصْبَةٌ إِنَّآ إِذًا لَّخَٰسِرُونَ ﴿١٤﴾

12-14. Ils dirent : « Si le loup le dévore alors que nous sommes nombreux, nous serons vraiment les perdants. »

Après avoir mis au point leur plan, les frères de Youssouf se mirent en route pour le mettre à exécution. Ils dirent donc à leur père :

« **Ils dirent : « Ô notre père, qu'as-tu à ne pas te fier à nous au sujet de Joseph ? Nous sommes cependant bien intentionnés à son égard** ? »

Autrement dit, pourquoi crains-tu que nous fassions du mal à Youssouf sans raison, alors même que nous avons de l'affection pour lui et de la compassion, et que nous souhaitons pour lui ce que nous souhaitons pour nous-mêmes ? Cela montre que Ya'qoub n'a pas laissé Youssouf partir avec eux dans le désert, et ainsi de suite.

Après s'être dissipés tout soupçon qui aurait pu l'empêcher de laisser Youssouf partir avec eux, ils lui expliquèrent que c'était dans l'intérêt de Youssouf lui-même car il pourrait s'amuser, ce que son père souhaitait pour lui, et que cela le convaincrait de le laisser partir. Ils dirent donc :

« **Envoie-le demain avec nous faire une promenade et jouer**, » c'est-à-dire faire une excursion en pleine nature et s'amuser

« **Et nous veillerons sur lui**, c'est-à-dire que nous prendrons soin de lui et le protégerons de tout danger.

Leur père répondit : « **Certes, je m'attristerai que vous l'emmeniez**. » Le simple fait que vous l'emmeniez me peine et me pèse énormément, car je ne peux supporter d'être séparé de lui, même pour un court instant. C'est ce qui m'empêche de le laisser partir.

« …**et**, » la seconde raison est que « **je crains que le loup ne le dévore dans un moment où vous ne ferez pas attention à lui.** » c'est-à-dire si vous êtes distrait et l'oubliez car il est petit et incapable de se défendre contre le loup.

« **Ils dirent : « Si le loup le dévore alors que nous sommes nombreux**, » c'est-à-dire un grand groupe désireux de veiller sur lui

« …**nous serons vraiment les perdants**. » Nous ne serions alors bons à rien, c'est-à-dire qu'il n'y aurait rien de bon en nous et que nous serions inutiles, si le loup venait à nous dominer et à le manger.

Comme ils avaient donné à leur père des raisons pour lesquelles il devait laisser Youssouf les accompagner, et qu'il n'y avait aucune raison de s'y opposer, il l'autorisa à partir avec eux afin qu'il puisse s'amuser.

فَلَمَّا ذَهَبُوا۟ بِهِۦ وَأَجْمَعُوٓا۟ أَن يَجْعَلُوهُ فِى غَيَٰبَتِ ٱلْجُبِّ ۚ وَأَوْحَيْنَآ إِلَيْهِ
لَتُنَبِّئَنَّهُم بِأَمْرِهِمْ هَٰذَا وَهُمْ لَا يَشْعُرُونَ ﴿١٥﴾

12-15. Et lorsqu'ils l'eurent emmené, et se furent mis d'accord pour le jeter dans les profondeurs invisibles du puits, Nous lui révélâmes : « Tu les informeras sûrement de cette affaire sans qu'ils s'en rendent compte. »

وَجَآءُوٓ أَبَاهُمْ عِشَآءً يَبْكُونَ ﴿١٦﴾

12-16. Et ils vinrent à leur père, le soir, en pleurant.

قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَآ إِنَّا ذَهَبْنَا نَسْتَبِقُ وَتَرَكْنَا يُوسُفَ عِندَ مَتَٰعِنَا
فَأَكَلَهُ ٱلذِّئْبُ ۖ وَمَآ أَنتَ بِمُؤْمِنٍ لَّنَا وَلَوْ كُنَّا صَٰدِقِينَ ﴿١٧﴾

12-17. Ils dirent : « Ô notre père, nous sommes allés faire une course, et nous avons laissé Joseph auprès de nos effets ; et le loup l'a dévoré. Tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité. »

وَجَآءُو عَلَىٰ قَمِيصِهِۦ بِدَمٍ كَذِبٍ ۚ قَالَ بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنفُسُكُمْ أَمْرًا ۖ
فَصَبْرٌ جَمِيلٌ ۖ وَٱللَّهُ ٱلْمُسْتَعَانُ عَلَىٰ مَا تَصِفُونَ ﴿١٨﴾

12-18. Ils apportèrent sa tunique tachée d'un faux sang. Il dit : « Vos âmes, plutôt, vous ont suggéré quelque chose... [Il ne me reste plus donc] qu'une belle patience ! C'est Allah qu'il faut appeler au secours contre ce que vous racontez ! »

Lorsque les frères de Youssouf l'emmenèrent, après que son père lui eut donné la permission de partir, ils décidèrent de le jeter dans les profondeurs cachées d'un puits, comme l'un d'eux l'avait

suggéré auparavant, et ils purent mettre leur plan à exécution. Ils le jetèrent dans le puits, et Allah lui fit grâce en lui révélant, alors qu'il se trouvait dans cette situation difficile : «**Tu les informeras sûrement de cette affaire sans qu'ils s'en rendent compte**, » c'est-à-dire que tu les réprimanderas et leur parleras de cet acte qu'ils ont commis, lorsqu'ils ne seront pas conscients de qui tu es.

Il reçut ainsi la prédiction qu'il serait sauvé de la situation dans laquelle il se trouvait puisqu'Allah allait le réunir avec sa famille et ses frères lorsqu'il occuperait une position d'honneur et qu'il aurait reçu l'autorité sur le pays.

« **À la tombée de la nuit, ils vinrent trouver leur père en pleurant**. » Ils arrivèrent plus tard que d'habitude et pleuraient pour montrer leur sincérité et qu'ils disaient la vérité. Ils dirent, en donnant de fausses excuses :
« **Ô notre père, nous sommes allés faire une course**, » le mot traduit ici par « **nous sommes allés faire une course** » fait référence à la compétition, que ce soit à pied ou au tir à l'arc
« …**et nous avons laissé Joseph auprès de nos effets** » pour lui éviter des ennuis et le laisser se reposer
« …**et le loup l'a dévoré** » pendant que nous étions loin de lui et que nous étions en compétition
« …**tu ne nous croiras pas, même si nous disons la vérité**, » c'est-à-dire que tu n'accepteras pas notre explication, car il semble que ton incrédulité soit due à la profonde douleur que tu ressens pour Youssouf. Cependant, ton incrédulité ne nous empêche pas de te donner notre véritable explication. Tout cela visait à confirmer leur version des faits.
Et, pour confirmer leurs dires : « **Ils apportèrent sa tunique tachée d'un faux sang** » et prétendu que c'était le sang de Youssouf, celui qu'il avait perdu après avoir été dévoré par le loup. Mais leur père ne les crut pas et dit : « **Vos âmes, plutôt, vous ont suggéré quelque chose...,** » c'est-à-dire que vos âmes vous ont fait paraître beau un acte abominable afin de nous séparer. Car il avait compris, grâce aux indices et au rêve que Youssouf lui avait raconté, ce qui confirmait ses soupçons.

« **[Il ne me reste plus donc] qu'une belle patience**. » Je supporterai cela avec patience et bienveillance. C'est à Allah seul que je demande secours pour supporter la perte dont vous parlez. En effet, c'est ce qui m'est demandé et ce à quoi je tiens le plus à faire : faire preuve de patience et de bienveillance face à cette épreuve, sans mécontentement ni plainte envers autrui. Je demande l'aide d'Allah pour cela, et je ne compte pas sur mes propres forces. Il a fait cette promesse de son propre chef et s'est plaint à Son Créateur, comme il est dit :
« **C'est Allah qu'il faut appeler au secours contre ce que vous racontez**. » Se plaindre au Créateur n'est pas contraire à la patience et à la bienveillance puisque lorsqu'un Prophète faisait une promesse, il la tenait.

وَجَآءَتْ سَيَّارَةٌ فَأَرْسَلُوا۟ وَارِدَهُمْ فَأَدْلَىٰ دَلْوَهُۥ ۖ قَالَ يَٰبُشْرَىٰ هَٰذَا غُلَٰمٌ ۚ
وَأَسَرُّوهُ بِضَٰعَةً ۚ وَٱللَّهُ عَلِيمٌۢ بِمَا يَعْمَلُونَ ﴿١٩﴾

12-19. Or, vint une caravane. Ils envoyèrent leur chercheur d'eau, qui fit descendre son seau. Il dit : « Bonne nouvelle ! Voilà un garçon ! » Et ils le dissimulèrent [pour le vendre] telle une marchandise. Allah cependant savait fort bien ce qu'ils faisaient.

وَشَرَوْهُ بِثَمَنٍۭ بَخْسٍ دَرَٰهِمَ مَعْدُودَةٍ ۚ وَكَانُوا۟ فِيهِ مِنَ
ٱلزَّٰهِدِينَ ﴿٢٠﴾

12-20. Et ils le vendirent à vil prix : pour quelques dirhams comptés. Ils le considéraient comme indésirable.

Youssouf resta un moment dans le puits, jusqu'à ce « **vint une caravane** » en direction de l'Égypte.
« **Ils envoyèrent leur chercheur d'eau**, » c'est-à-dire que celui qui leur apportait de l'eau allait devant eux, puisait de l'eau et la mettait dans des récipients. Ce porteur d'eau « **fit descendre son seau** » et Youssouf s'y agrippa et sortit.

Le porteur d'eau dit : « **Bonne nouvelle ! Voilà un garçon !** » Autrement dit, il était content et disait : « Il y a un garçon de valeur ici. »
« **Et ils le dissimulèrent [pour le vendre] telle une marchandise** » ; comme ses frères étaient à proximité, les voyageurs l'ont acheté d'eux.
« **Et ils le vendirent à vil prix**, » c'est-à-dire pour très peu, ce qui s'explique par les mots : « **pour quelques dirhams comptés. Ils le considéraient comme indésirable**. »

C'est parce qu'ils n'avaient d'autre but que de l'éloigner de son père ; leur objectif n'était pas de gagner de l'argent.

Cela signifie que lorsque les voyageurs l'ont trouvé, ils ont décidé de le cacher et l'ont placé avec le reste de leurs marchandises, jusqu'à ce que ses frères viennent à eux et affirment qu'il était un esclave qui s'était enfui. Ils l'ont donc acheté à ce prix, et ses frères les ont suppliés de ne pas le laisser s'enfuir. Et Allah sait mieux que quiconque.

وَقَالَ ٱلَّذِى ٱشْتَرَىٰهُ مِن مِّصْرَ لِٱمْرَأَتِهِۦٓ أَكْرِمِى مَثْوَىٰهُ عَسَىٰٓ أَن
يَنفَعَنَآ أَوْ نَتَّخِذَهُۥ وَلَدًا ۚ وَكَذَٰلِكَ مَكَّنَّا لِيُوسُفَ فِى ٱلْأَرْضِ
وَلِنُعَلِّمَهُۥ مِن تَأْوِيلِ ٱلْأَحَادِيثِ ۚ وَٱللَّهُ غَالِبٌ عَلَىٰٓ أَمْرِهِۦ وَلَٰكِنَّ
أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٢١﴾

12-21. Et celui qui l'acheta était de l'Egypte. Il dit à sa femme: « Accorde lui une généreuse hospitalité. Il se peut qu'il nous soit utile ou que nous l'adoptions comme notre enfant. » Ainsi avons-nous raffermi Joseph dans le pays et nous lui avons appris l'interprétation des rêves. Et Allah est souverain en Son Commandement : mais la plupart des gens ne savent pas.

C'est-à-dire que, lorsque les voyageurs l'emmenèrent en Égypte et le vendirent là-bas, il fut acheté par le 'Aziz d'Égypte. Lorsqu'il l'acheta, il fut très impressionné par lui, il dit à sa femme de prendre soin de lui et ajouta : « **Prends bien soin de lui ; peut-être nous sera-t-il utile, ou peut-être l'adopterons-nous comme un fils**. » Autrement dit : soit nous tirerons profit de lui comme esclave, car il nous rendra toutes sortes de services, soit nous le considérerons comme l'un de nos enfants ; peut-être était-ce parce qu'ils n'avaient pas d'enfants.

« **Ainsi avons-nous raffermi Joseph dans le pays**, » c'est-à-dire que Nous avons permis à 'Aziz d'Égypte de l'acheter et de l'honorer de cette manière. Nous avons fait de cela la première étape pour l'établir de cette manière dans le pays.
« **Et nous lui avons appris l'interprétation des rêves**. » N'ayant rien pour le distraire et aucun souci autre que la quête du savoir, cela devint pour lui un moyen d'apprendre beaucoup sur les règles, l'interprétation des rêves et d'autres sujets.

« **Et Allah est souverain en Son Commandement**, » c'est-à-dire que Sa volonté est toujours faite car rien ne peut l'annuler et rien ne peut lui résister.
« **Mais la plupart des gens ne savent pas** » et c'est pourquoi ils se comportent comme ils le font, essayant de résister au décret d'Allah alors qu'ils sont trop impuissants et trop faibles pour le faire.

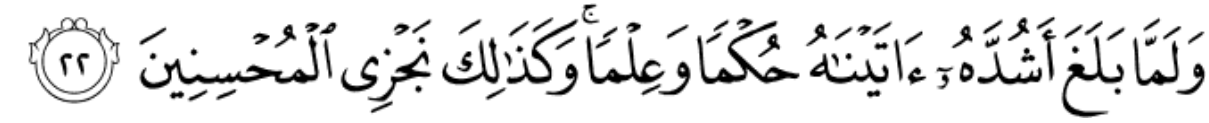

12-22. Et quand il eut atteint sa maturité Nous lui accordâmes sagesse et savoir. C'est ainsi que nous récompensons les bienfaisants.

Lorsque Youssouf « **eut atteint sa maturité**, » c'est-à-dire sa pleine force, tant mentale que physique, et fut apte à porter les lourds fardeaux de la prophétie et de la mission de messager,
« **Nous lui accordâmes sagesse et savoir**, » c'est-à-dire que Nous avons fait de lui un Prophète et un Messager, savant et dévoué à Allah.
« **C'est ainsi que nous récompensons les bienfaisants** » en adorant le Créateur, en faisant preuve de sincérité et en cherchant à faire le bien aux serviteurs d'Allah par leur aide et leur bienveillance. Nous les récompenserons de leurs bonnes actions et de leur bienveillance par une science profitable.

Cela indique que Youssouf a atteint le statut de celui qui fait le bien, et qu'Allah lui a donc accordé la sagesse de juger entre les gens, une grande connaissance et la prophétie.

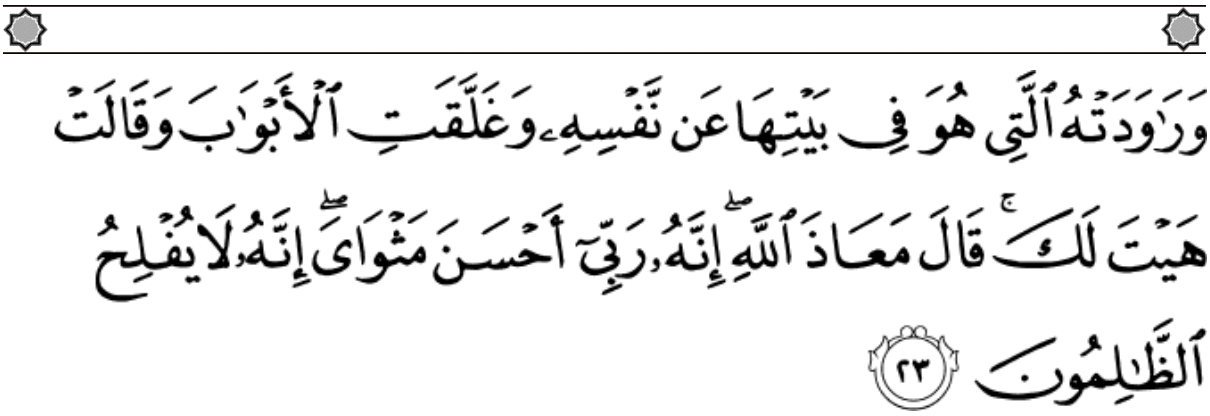

12-23. Or celle qui l'avait reçu dans sa maison essaya de le séduire. Et elle ferma bien les portes et dit : « Viens, (je suis prête pour toi !) » - Il dit : « Qu'Allah me protège ! C'est mon maître qui m'a accordé un bon asile. Vraiment les injustes ne réussissent pas. »

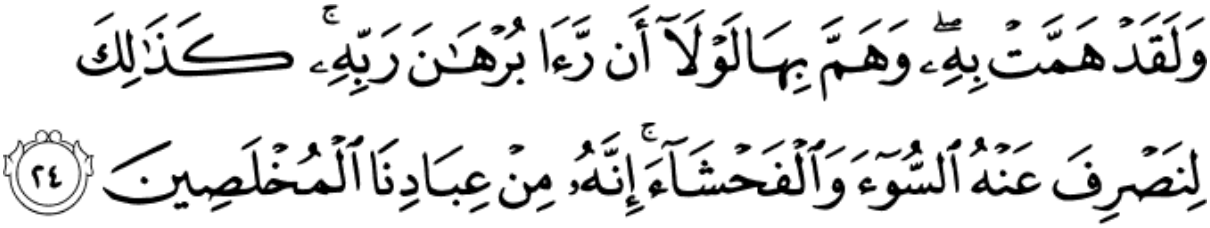

12-24. Et, elle le désira. Et n'eût été ce qu'il vit comme preuve évidente de son Seigneur, il l'aurait désirée[1]. Ainsi [Nous avons agi] pour écarter de lui le mal et la turpitude. Il était certes un de Nos serviteurs élus.

وَٱسْتَبَقَا ٱلْبَابَ وَقَدَّتْ قَمِيصَهُۥ مِن دُبُرٍ وَأَلْفَيَا سَيِّدَهَا لَدَا
ٱلْبَابِ ۚ قَالَتْ مَا جَزَآءُ مَنْ أَرَادَ بِأَهْلِكَ سُوٓءًا إِلَّآ أَن يُسْجَنَ أَوْ عَذَابٌ
أَلِيمٌ ﴿٢٥﴾

12-25. Et tous deux coururent vers la porte, et elle lui déchira sa tunique par derrière. Ils trouvèrent le mari [de cette femme] à la porte. Elle dit : « Quelle serait la punition de quiconque a voulu faire du mal à ta famille, sinon la prison, ou un châtiment douloureux ? »

قَالَ هِىَ رَٰوَدَتْنِى عَن نَّفْسِى ۚ وَشَهِدَ شَاهِدٌ مِّنْ أَهْلِهَآ إِن كَانَ
قَمِيصُهُۥ قُدَّ مِن قُبُلٍ فَصَدَقَتْ وَهُوَ مِنَ ٱلْكَٰذِبِينَ ﴿٢٦﴾

12-26. [Joseph] dit : « C'est elle qui a voulu me séduire. » Et un témoin, de la famille de celle-ci témoigna : « Si sa tunique [à lui] est déchirée par devant, alors c'est elle qui dit la vérité, tandis qu'il est du nombre des menteurs.

وَإِن كَانَ قَمِيصُهُۥ قُدَّ مِن دُبُرٍ فَكَذَبَتْ وَهُوَ مِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٢٧﴾

12-27. Mais si sa tunique est déchirée par derrière, alors c'est elle qui mentit, tandis qu'il est du nombre des véridiques. »

فَلَمَّا رَءَا قَمِيصَهُۥ قُدَّ مِن دُبُرٍ قَالَ إِنَّهُۥ مِن كَيْدِكُنَّ ۖ إِنَّ كَيْدَكُنَّ
عَظِيمٌ ﴿٢٨﴾

12-28. Puis, quand il (le mari) vit la tunique déchirée par derrière, il dit : « C'est bien de votre ruse de femmes ! Vos ruses sont vraiment énormes !

[1] Cela ne signifie pas qu'il ait voulu commettre un acte honteux puisqu'il était Prophète et donc infaillible. Bien au contraire, il ne l'a pas désirée ! Nous avons inversé la traduction du verset pour que cela soit bien clair et selon ce que nous avons entendu d'interprétation à ce sujet. Note du Traducteur.

يُوسُفُ أَعْرِضْ عَنْ هَٰذَا ۚ وَاسْتَغْفِرِي لِذَنبِكِ ۖ إِنَّكِ كُنتِ مِنَ الْخَاطِئِينَ ﴿٢٩﴾

12-29. Joseph, ne pense plus à cela ! Et toi, (femme), implore le pardon pour ton péché car tu es fautive. »

Cette terrible épreuve fut plus difficile pour Youssouf (‘aleyhi salam) que celle qu'il subit de la part de ses frères, et la patience dont il fit preuve lui valut une plus grande récompense, car c'était une patience volontaire. Bien qu'il eût de nombreuses raisons de commettre le péché, il donna la priorité à l'amour d'Allah. Quant à l'épreuve infligée par ses frères, sa patience était celle de celui qui n'avait d'autre choix, comme face à la maladie et aux épreuves qui peuvent frapper une personne sans qu'elle puisse y faire quoi que ce soit, et qu'elle n'a d'autre option que de supporter patiemment, de gré ou de force. Youssouf était respecté et honoré dans la maison des ‘Aziz, et il jouissait d'un grand degré de beauté, de perfection et de dignité ; tout cela a conduit à la tentation de sa maîtresse : « **Or celle qui l'avait reçu dans sa maison essaya de le séduire**, » c'est-à-dire qu'il était son esclave et sous son contrôle, et ils vivaient dans la même demeure, ce qui aurait facilité la commission de l'acte maléfique sans que personne ne s'en aperçoive.

Ce qui a empiré les choses, c'est qu'elle a verrouillé les portes et que l'endroit était désert ; ils étaient à l'abri de toute intrusion, car les portes étaient verrouillées, et elle l'a appelé à elle.
« **Et elle ferma bien les portes et dit : « Viens, (je suis prête pour toi !)**, » c'est-à-dire, viens à moi et commets l'acte répréhensible. De plus, il était étranger dans ce pays et un étranger ne se sentirait pas aussi gêné que s'il était chez lui, parmi des gens qui le connaissaient. Il était comme un prisonnier sous son emprise puisqu'elle était sa maîtresse et sa propriétaire ; sa beauté pouvait l'inciter à commettre cet acte, et il était jeune et célibataire. De plus, elle le menaça de prison ou d'un châtiment douloureux s'il n'obéissait pas.

Mais il demeura ferme dans sa soumission à Allah et il s'en abstint par amour pour Allah, donnant la priorité à Sa volonté sur les désirs de son âme encline au mal. Fort de la preuve de son Seigneur : la science et la foi qu'il possédait et qui lui imposaient de s'abstenir de tout ce qu'Allah avait interdit, il discerna ce qui le contraignait à se détourner de ce grave péché.
« **Il dit : « Qu'Allah me protège ! »** » C'est-à-dire : Je cherche refuge auprès d'Allah afin de ne pas commettre cet acte abominable car il attire Sa colère et nous éloigne de Lui ; de plus, c'est une trahison envers mon maître qui m'a honoré et a pris soin de moi. Il ne me sied donc pas de répondre

en commettant le pire des méfaits avec son épouse car c'est l'un des péchés les plus graves, et les injustes ne prospèrent jamais.

En résumé, il a évoqué les raisons pour lesquelles il ne devait pas commettre cet acte : la crainte d'Allah, le respect des droits de son maître qui lui avait témoigné de la bienveillance, et la nécessité de se préserver du mal, car ceux qui commettent l'injustice ne prospèrent jamais. De plus, Allah l'avait comblé de la preuve de la foi qui résidait dans son cœur, lui enjoignant de se conformer à Ses commandements et d'éviter Ce qu'Il avait interdit. Tout cela s'explique par le fait qu'Allah l'avait préservé du mal et des actes honteux, car il était l'un de Ses serviteurs dévoués et sincères dans leur adoration, ceux qu'Allah a choisis, sélectionnés et préservés pour Lui. Il les a comblés de Ses bienfaits et les a éloignés du mal, faisant d'eux les meilleurs de Ses créatures.

Lorsqu'il refusa de céder à sa demande malgré ses efforts insistants, et qu'il tenta de s'enfuir vers la porte pour échapper à la tentation, elle le rattrapa et, saisissant son vêtement, déchira sa chemise. Arrivés à la porte, ils trouvèrent son mari. Ce dernier, troublé par la scène, la poussa aussitôt à mentir, affirmant que c'était Youssouf qui avait voulu la tenter. Elle déclara : « **Quelle serait la punition de quiconque a voulu faire du mal à ta famille** ? » Quelle devrait être la rétribution de celui qui a eu de mauvaises intentions envers ta femme ? Elle n'a pas dit « celui qui a fait du mal à ta femme » pour suggérer leur innocence respective. Le différend portait plutôt sur la question de savoir qui avait tenté qui,
« **Sinon la prison, ou un châtiment douloureux** ? »

Youssouf a proclamé son innocence et a déclaré : « **C'est elle qui a essayé de me séduire** ! » À ce moment-là, le problème était de savoir qui disait la vérité, mais al-'Aziz ignorait lequel.

Mais Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a établi des signes et des indications qui mènent à la vérité, que les gens peuvent connaître ou non. En l'occurrence, Allah l'a guidé vers un moyen de discerner qui disait la vérité, prouvant ainsi l'innocence de Son Prophète et élu, Youssouf ('aleyhi salam). Un témoin de sa famille est intervenu et a suggéré une méthode pour déterminer qui disait la vérité, basée sur des preuves circonstancielles. Il a dit : « **Si sa tunique [à lui] est déchirée par devant, alors c'est elle qui dit la vérité, tandis qu'il ment** » car cela indiquerait que c'est lui qui était venu la voir et avait essayé de la séduire, et qu'elle avait voulu le repousser, c'est pourquoi elle avait déchiré sa chemise de face. « **Mais si sa tunique est déchirée par derrière, alors c'est elle qui mentit, tandis qu'il est véridique**, » car cela indiquerait qu'il fuyait et que c'est elle qui le poursuivait et qui avait déchiré sa chemise de dos.

« **Puis, quand il (le mari) vit la tunique déchirée par derrière**, » il comprit que Youssouf disait la vérité et était innocent et que c'était elle la menteuse. Alors son mari lui dit : « **C'est bien de votre ruse de femmes ! Vos ruses sont vraiment énormes** ! »

Y a-t-il pire que cette ruse par laquelle elle a tenté de prouver son innocence quant aux actes qu'elle avait commis et dont elle accusait le Prophète d'Allah, Youssouf ('aleyhi salam) ? Mais lorsque son mari comprit la vérité, il dit à Youssouf : « **Ne pense plus à cela** ! » Autrement dit, n'en parle plus ; oublie-le et n'en parle à personne. Il a dit cela parce qu'il voulait dissimuler ce que sa femme avait fait.

« **Et toi, (femme), implore le pardon pour ton péché car tu es fautive**. »Il a donc ordonné à Youssouf de ne plus en parler et il a ordonné à sa femme de demander pardon et de se repentir.

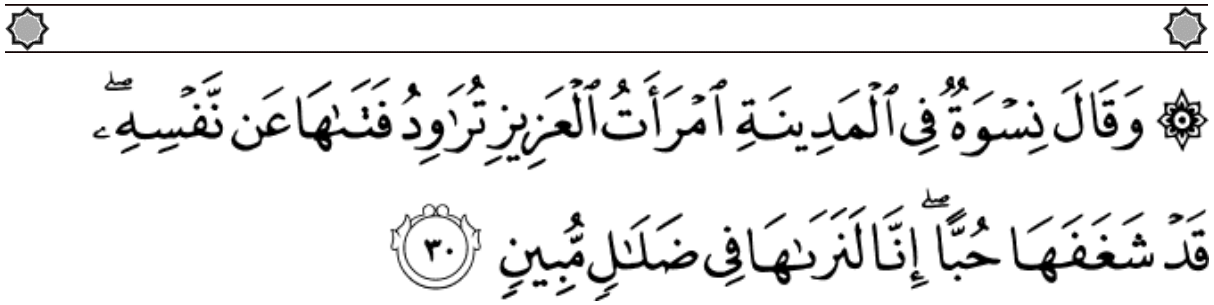

12-30. Et dans la ville, des femmes dirent : « La femme d'Al-'Aziz essaye de séduire son valet ! Il l'a vraiment rendue folle d'amour. Nous la trouvons certes dans un égarement évident.

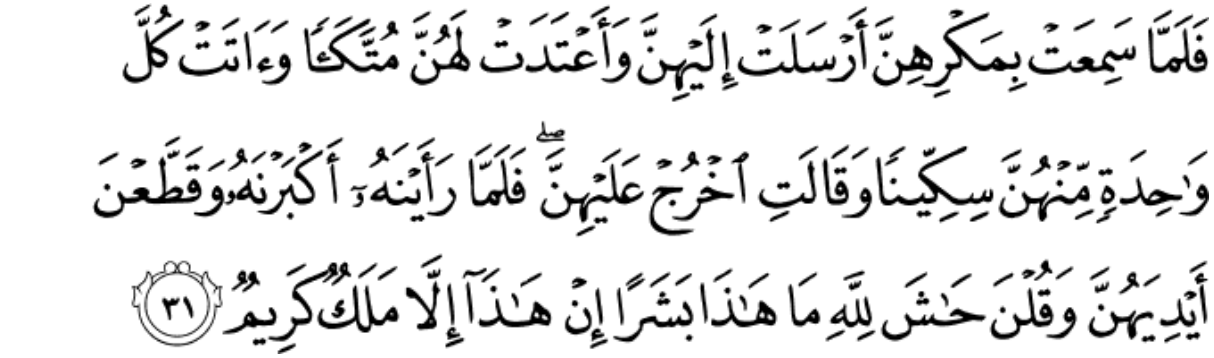

12-31. Lorsqu'elle eut entendu leur fourberie, elle leur envoya [des invitations,] et prépara pour elles une collation ; et elle remit à chacune d'elles un couteau. Puis elle dit : « Sors devant elles, (Joseph !) » - Lorsqu'elles le virent, elles l'admirèrent, se coupèrent les mains et dirent : « À Allah ne plaise ! Ce n'est pas un être humain, ce n'est qu'un ange noble ! »

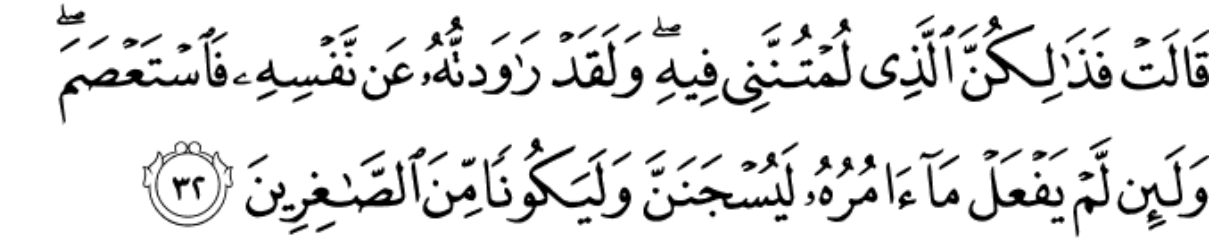

12-32. Elle dit : « Voilà donc celui à propos duquel vous me blâmiez. J'ai essayé de le séduire mais il s'en défendit fermement. Or, s'il ne fait pas ce que je lui commande, il sera très certainement emprisonné et sera certes parmi les humiliés. »

قَالَ رَبِّ ٱلسِّجْنُ أَحَبُّ إِلَيَّ مِمَّا يَدْعُونَنِيٓ إِلَيْهِ ۖ وَإِلَّا تَصْرِفْ عَنِّي
كَيْدَهُنَّ أَصْبُ إِلَيْهِنَّ وَأَكُن مِّنَ ٱلْجَٰهِلِينَ ﴿٣٣﴾

12-33. Il dit : « Ô mon Seigneur, la prison m'est préférable à ce à quoi elles m'invitent. Et si Tu n'écartes pas de moi leur ruse, je pencherai vers elles et serai du nombre des ignorants [des pécheurs]. »

فَٱسْتَجَابَ لَهُۥ رَبُّهُۥ فَصَرَفَ عَنْهُ كَيْدَهُنَّ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلسَّمِيعُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٣٤﴾

12-34. Son Seigneur l'exauça donc, et éloigna de lui leur ruse. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient et l'Omniscient.

ثُمَّ بَدَا لَهُم مِّنۢ بَعْدِ مَا رَأَوُا۟ ٱلْـَٔايَٰتِ لَيَسْجُنُنَّهُۥ حَتَّىٰ حِينٍ ﴿٣٥﴾

12-35. Puis, après qu'ils eurent vu les preuves (de son innocence), il leur sembla qu'ils devaient l'emprisonner pour un temps.

La nouvelle se répandit dans toute la ville, et les femmes en parlèrent et commencèrent à la critiquer, disant : « **La femme d'Al-'Aziz essaye de séduire son valet !** » C'est-à-dire, c'est quelque chose d'abominable, car c'est une femme de haut rang et son mari est lui aussi de haut rang, pourtant malgré cela, elle tente toujours de séduire son esclave, qui est sous son contrôle et à son service, car son amour pour lui est devenu intense.

« **Elle est passionnément amoureuse de lui**, » c'est-à-dire que son amour pour lui a profondément pénétré son cœur. C'est le degré d'amour le plus élevé.

« **En effet, nous pensons qu'elle est manifestement dans l'erreur**. » Puisqu'elle se trouve dans cet état, ce qui ne lui sied pas, car cela abaisse son statut et lui fait perdre le respect des gens.

Il s'agissait de propos malveillants de leur part car leur but n'était pas seulement de la blâmer et de la critiquer ; ils voulaient plutôt, par ces paroles, voir Youssouf, cet homme par qui la femme d'al-'Aziz avait été tentée, afin qu'elle s'énerve et décide de le leur montrer, pour qu'ils cessent de la blâmer et mettent fin à leurs propos malveillants.

« **Lorsqu'elle eut entendu leur fourberie, elle leur envoya [des invitations,]** » et les invita chez elle.
« …**et prépara pour elles une collation**, » c'est-à-dire qu'elle leur prépara une pièce avec des canapés, des coussins et de la nourriture délicieuse. Parmi les mets qu'elle leur offrit, certains nécessitaient un couteau, comme des fruits ou autre chose ; c'est pourquoi elle donna donc à chacun d'eux un couteau pour les couper.
« **Puis elle dit : « Sors devant elles, (Joseph !,) »** » avec ta beauté et ta dignité.

« **Lorsqu'elles le virent, elles l'admirèrent,** » c'est-à-dire qu'ils ressentirent une profonde admiration en contemplant un spectacle d'une beauté sans pareille.
« …**se coupèrent les mains** » de stupéfaction, avec les couteaux qu'ils avaient sur eux.
« …**et dirent : « À Allah ne plaise ! Ce n'est pas un être humain, ce n'est qu'un ange noble ! »** »
Cela s'explique par le fait que Youssouf possédait un degré suprême de beauté, de rayonnement et de dignité, signe pour les spectateurs et leçon pour ceux qui réfléchissent.

Lorsqu'elles virent la beauté extérieure de Youssouf, elles furent si émerveillées qu'elles exprimèrent leur compréhension et leur admiration quant à la raison pour laquelle l'épouse d'al-'Aziz avait été tentée. Mais elle souhaitait aussi leur montrer sa beauté intérieure et sa parfaite dignité. Aussi, annonçant cela et exprimant son amour absolu et sans réserve, et parce que les femmes ne la blâmaient plus :
« **Elle dit : « Voilà donc celui à propos duquel vous me blâmiez. J'ai essayé de le séduire mais il s'en défendit fermement**, » c'est-à-dire qu'il refusa. Mais elle persista dans ses tentatives de séduction et le temps ne fit qu'accroître son anxiété, son amour et son désir de sa réponse. C'est pourquoi elle lui dit en leur présence :
« **Or, s'il ne fait pas ce que je lui commande, il sera très certainement emprisonné et sera certes parmi les humiliés**. » » Elle utilisa cette menace pour le contraindre à faire ce qu'elle désirait. Youssouf implora alors la protection de son Seigneur et son aide contre leurs ruses.

« **Il dit : « Ô mon Seigneur, la prison m'est préférable à ce à quoi elles m'invitent**. » Cela indique que les femmes commencèrent à conseiller à Youssouf d'obéir à sa maîtresse et qu'elles faisaient tout leur possible pour l'y amener.

Mais il préférait la prison et le châtiment terrestre à un bref moment de plaisir qui lui vaudrait un châtiment sévère (dans l'au-delà).

« **Et si Tu n'écartes pas de moi leur ruse**, » c'est-à-dire que je pourrais être tenté par elles car je suis faible et sans défense ; si Tu ne me préserves pas de leur mal, je risque de succomber à leurs ruses.
« …**je pencherai vers elles** » c'est-à-dire je leur céderai
« **Et serai du nombre des ignorants [des pécheurs]**, » car c'est là une folie, donnant la priorité à un plaisir éphémère et impur plutôt qu'aux délices durables et variés des jardins de la félicité. Qui est plus insensé que celui qui privilégie le premier au second ? La connaissance et la raison nous enjoignent de privilégier le plus grand de deux intérêts et le plus grand de deux plaisirs, et de privilégier ce qui conduit aux meilleures conséquences.

« **Son Seigneur l'exauça donc et éloigna de lui leur ruse**, » lorsqu'il L'invoqua et le protégea de leurs ruses. Mais elle continua de tenter de le séduire, utilisant tous les moyens possibles à sa disposition, jusqu'à ce qu'elle renonce et qu'Allah le protège de ses ruses.
« **C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient**, » et Il entend l'appel de celui qui L'invoque.
« **Et l'Omniscient**, » connaissait ses bonnes intentions et sa nature fragile qui avait besoin de Son soutien, de Sa protection et de Sa miséricorde. Ainsi, Allah Exalté sauva Youssouf ('aleyhi salam) d'une grande épreuve. Quant à ses maîtres, lorsque la nouvelle se répandit, certains la justifièrent tandis que d'autres la blâmèrent et la critiquèrent.
« **Puis, après qu'ils eurent vu les preuves (de son innocence), il leur sembla**, » c'est-à-dire qu'ils ont décidé de l'emprisonner temporairement. Autrement dit, pour que les rumeurs cessent et que l'affaire tombe dans l'oubli. Car lorsqu'une information se répand, elle est commentée et propagée tant que la raison subsiste ; si cette raison disparaît, elle est oubliée. Ils estimèrent donc que c'était dans leur intérêt et l'emprisonnèrent.

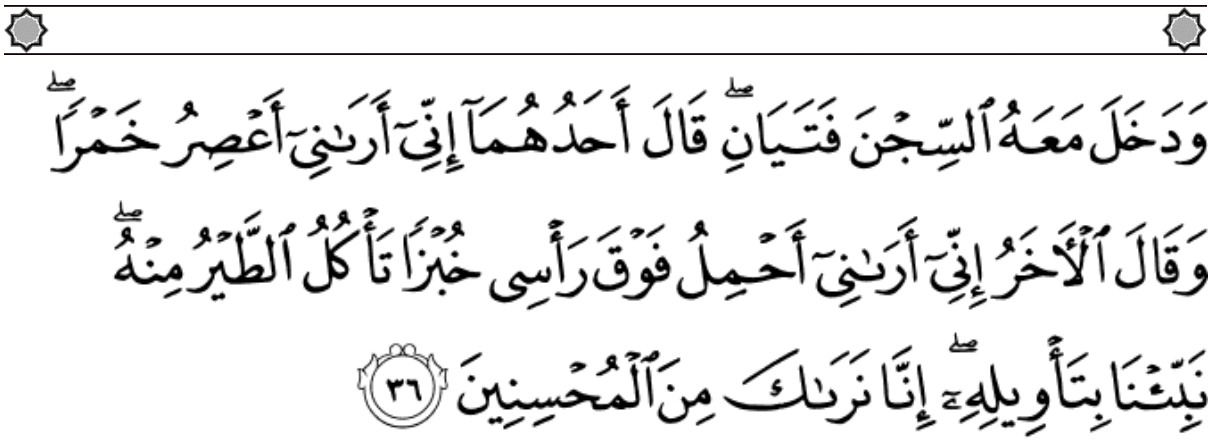
وَدَخَلَ مَعَهُ ٱلسِّجْنَ فَتَيَانِ ۖ قَالَ أَحَدُهُمَآ إِنِّيٓ أَرَىٰنِيٓ أَعْصِرُ خَمْرًا ۖ
وَقَالَ ٱلْءَاخَرُ إِنِّيٓ أَرَىٰنِيٓ أَحْمِلُ فَوْقَ رَأْسِى خُبْزًا تَأْكُلُ ٱلطَّيْرُ مِنْهُ ۖ
نَبِّئْنَا بِتَأْوِيلِهِۦٓ ۖ إِنَّا نَرَىٰكَ مِنَ ٱلْمُحْسِنِينَ ﴿٣٦﴾

12-36. Deux valets entrèrent avec lui en prison. L'un d'eux dit : « Je me voyais [en rêve] pressant du raisin... » Et l'autre dit : « Et moi, je me voyais portant sur ma tête du pain dont les oiseaux mangeaient. Apprends-nous l'interprétation (de nos rêves), nous te voyons au nombre des bienfaisants. »

قَالَ لَا يَأْتِيكُمَا طَعَامٌ تُرْزَقَانِهِۦٓ إِلَّا نَبَّأْتُكُمَا بِتَأْوِيلِهِۦ قَبْلَ أَن يَأْتِيَكُمَا ۚ
ذَٰلِكُمَا مِمَّا عَلَّمَنِى رَبِّىٓ ۚ إِنِّى تَرَكْتُ مِلَّةَ قَوْمٍ لَّا يُؤْمِنُونَ بِٱللَّهِ وَهُم
بِٱلْءَاخِرَةِ هُمْ كَٰفِرُونَ ﴿٣٧﴾

12-37. « La nourriture qui vous est attribuée ne vous parviendra point, dit-il, que je ne vous aie avisés de son interprétation [de votre nourriture] avant qu'elle ne vous arrive. Cela fait partie de ce que mon Seigneur m'a enseigné. Certes, j'ai abandonné la religion d'un peuple qui ne croit pas en Allah et qui nie la vie future. »

وَٱتَّبَعْتُ مِلَّةَ ءَابَآءِىٓ إِبْرَٰهِيمَ وَإِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ ۚ مَا كَانَ لَنَآ أَن
نُّشْرِكَ بِٱللَّهِ مِن شَىْءٍ ۚ ذَٰلِكَ مِن فَضْلِ ٱللَّهِ عَلَيْنَا وَعَلَى ٱلنَّاسِ وَلَٰكِنَّ
أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَشْكُرُونَ ﴿٣٨﴾

12-38. Et j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Abraham, Isaac et Jacob. Il ne nous convient pas d'associer à Allah quoi que ce soit. Ceci est une grâce d'Allah sur nous et sur tout le monde ; mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants.

يَٰصَٰحِبَىِ ٱلسِّجْنِ ءَأَرْبَابٌ مُّتَفَرِّقُونَ خَيْرٌ أَمِ ٱللَّهُ ٱلْوَٰحِدُ
ٱلْقَهَّارُ ﴿٣٩﴾

12-39. Ô mes deux compagnons de prison ! Qui est le meilleur : des Seigneurs éparpillés ou Allah, l'Unique, le Dominateur suprême ?

مَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِهِۦٓ إِلَّآ أَسْمَآءً سَمَّيْتُمُوهَآ أَنتُمْ
وَءَابَآؤُكُم مَّآ أَنزَلَ ٱللَّهُ بِهَا مِن سُلْطَٰنٍ ۚ إِنِ ٱلْحُكْمُ إِلَّا لِلَّهِ ۚ أَمَرَ أَلَّا
تَعْبُدُوٓا۟ إِلَّآ إِيَّاهُ ۚ ذَٰلِكَ ٱلدِّينُ ٱلْقَيِّمُ وَلَٰكِنَّ أَكْثَرَ ٱلنَّاسِ لَا
يَعْلَمُونَ ﴿٤٠﴾

12-40. Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres, et à l'appui desquels Allah n'a fait descendre aucune preuve. Le pouvoir n'appartient qu'à Allah. Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite ; mais la plupart des gens ne savent pas.

Lorsque Youssouf fut incarcéré, « **deux valets entrèrent avec lui en prison**. » Chacun d'eux fit un rêve et le raconta à Youssouf afin qu'il puisse l'interpréter.

« L'un d'eux dit : « Je me voyais [en rêve] pressant du raisin... » Et l'autre dit : « Et moi, je me voyais portant sur ma tête du pain dont les oiseaux mangeaient. Apprends-nous l'interprétation (de nos rêves), » » et comment ils se réaliseront.
« **Nous te voyons au nombre des bienfaisants**, » c'est-à-dire quelqu'un de bienveillant envers autrui. Sois donc aimable d'interpréter nos rêves, comme tu l'as été envers les autres. Ils firent appel à Youssouf en se fondant sur sa vertu et son savoir.

Youssouf dit, en réponse à leur demande : « **La nourriture qui vous est attribuée ne vous parviendra point, que je ne vous aie avisés de son interprétation [de votre nourriture] avant qu'elle ne vous arrive** » c'est-à-dire que, pour que vous soyez rassurés et certains que je vais interpréter vos rêves, votre repas quotidien ne vous parviendra pas avant que je ne les ai interprétés.

Peut-être que Youssouf (‘aleyhi salam) voulait les appeler à la foi dans cette situation où ils avaient besoin de lui, afin que son appel soit plus efficace et qu'ils soient plus réceptifs.

Puis il dit : « **Cela** » l'interprétation que je vais vous donner « **fait partie de ce que mon Seigneur m'a enseigné**, » c'est-à-dire de la science qu'Allah m'a transmise. En effet, « **j'ai abandonné la religion d'un peuple qui ne croit pas en Allah et qui nie la vie future**, » et « **j'ai suivi la religion de mes ancêtres, Ibrahim, Ishaq et Ya'qoub**. » Il expliqua ensuite cette religion en disant : « **Il ne nous convient pas**, » c'est-à-dire qu'il n'est ni convenable ni approprié, « **d'associer quoi que ce soit à Allah** » ; nous affirmons Son unicité et nous Lui vouons notre adoration exclusivement.

« **Ceci est une grâce d'Allah sur nous et sur tout le monde**. » Autrement dit, cela fait partie de Ses immenses bienfaits, de Sa faveur et de Sa grâce envers nous et envers ceux qu'Allah guide comme Il nous a guidés. Car il n'est pas de plus grand bienfait qu'Allah puisse accorder aux hommes que l'Islam et la vraie religion. Quiconque l'accepte et se soumet à Lui est le plus fortuné car il a atteint les plus grandes bénédictions et les plus grandes vertus.
« **Mais la plupart des gens ne sont pas reconnaissants**. » C'est pourquoi les bénédictions leur parviennent mais ils ne les acceptent pas et n'accomplissent pas leurs devoirs envers Allah. C'est un

encouragement à suivre la voie qu'il empruntait, la rendant manifestement attrayante. Lorsqu'il comprit que les deux jeunes hommes le tenaient en haute estime et le considéraient comme un homme vertueux et savant, Youssouf leur dit : « Si je suis tel que vous le pensez, c'est uniquement par la grâce et la bénédiction d'Allah car Il m'a béni en me permettant de rejeter le polythéisme et de suivre la voie de mes ancêtres. C'est ce qui m'a conduit là où vous êtes aujourd'hui, alors suivez mon chemin. »

Puis il les appela ouvertement à Allah et dit : « **Ô mes deux compagnons de prison ! Qui est le meilleur : des Seigneurs éparpillés ou Allah, l'Unique, le Dominateur suprême** ? » Des divinités impuissantes et faibles, incapables d'apporter le bien ou le mal, de donner ou de refuser, et qui sont de nature diverse : arbres, rochers, anges, morts et autres objets de culte que les polythéistes prennent pour des dieux. Est-ce préférable à Allah ? Lui qui possède tous les attributs de la perfection.
« **L'Unique** » dans Son essence, Ses attributs et Ses actions, et Il n'a aucun associé en rien de tout cela.
« **Le Dominateur suprême**, » À la puissance et à la force duquel toutes choses se soumettent ; ce qu'Il veut arrive et ce qu'Il ne veut pas n'arrive pas.

« **Il n'est point de créature vivante sans qu'Il la tienne par le toupet** … » (Houd 11 : 56)

Il est bien connu que Celui qui est ainsi est meilleur que les diverses divinités qui ne sont que des noms, totalement imparfaites et inefficaces. C'est pourquoi Allah dit :
« **Vous n'adorez, en dehors de Lui, que des noms que vous avez inventés, vous et vos ancêtres** » ; c'est-à-dire que vous leur avez inventé des noms et les avez appelés dieux, mais ils ne sont rien et ne possèdent aucun attribut divin.
« **Et à l'appui desquels Allah n'a fait descendre aucune preuve** » ; au contraire, Il a révélé une autorité interdisant de les adorer et soulignant leur nature erronée. Puisqu'Allah n'a révélé aucune autorité à leur sujet, il n'existe aucune preuve ni aucun fondement pour les soutenir.
« **Le pouvoir n'appartient qu'à Allah**. » C'est Lui qui ordonne et interdit, qui prescrit les lois et qui établit les règles. C'est Lui qui a ordonné « **Il vous a commandé de n'adorer que Lui. Telle est la religion droite**, » c'est-à-dire la voie droite qui mène au bien. Toutes les autres religions ne sont ni vraies ni droites ; elles sont tortueuses et mènent au mal.
« **Mais la plupart des gens ne connaissent pas** » la véritable nature des choses. La différence entre adorer Allah seul, sans associé ni partenaire, et Lui attribuer des partenaires est pourtant la plus claire et la plus évidente. Mais comme la plupart des gens l'ignorent, ils continuent de Lui attribuer des partenaires. Alors Youssouf ('aleyhi salam) appela ses deux compagnons de captivité à adorer Allah seul et à Lui être entièrement dévoués. Il se peut qu'ils aient obéi et se soient soumis, et ainsi la bénédiction fut accomplie pour eux, ou il se peut qu'ils soient restés polythéistes, et ainsi la preuve fut

établie contre eux. Puis Youssouf (‘aleyhi salam) commença à interpréter leurs rêves, comme il l’avait promis.

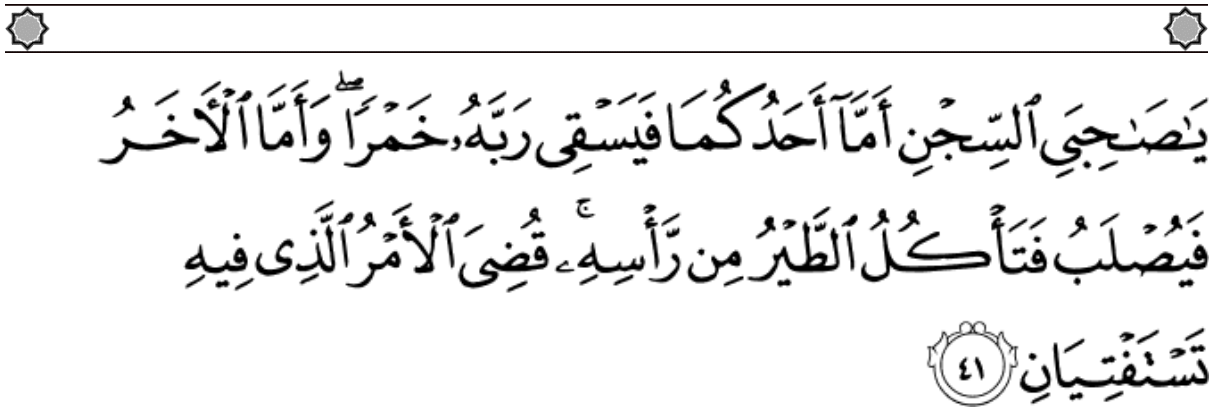

12-41. Ô mes deux compagnons de prison ! « L’un de vous donnera du vin à boire à son maître ; quant à l’autre, il sera crucifié, et les oiseaux mangeront de sa tête. L’affaire sur laquelle vous me consultez est déjà décidée. »

« **Ô mes deux compagnons de prison ! L’un de vous**, » celui qui a rêvé qu’il pressait des raisins pour faire du vin, il sortira de prison et « **donnera du vin à boire à son maître**, » c’est-à-dire qu’il servira du vin à son maître qu’il servait auparavant, ce qui signifie qu’il sortira de prison.
« …**quant à l’autre**, » à savoir, celui qui rêva qu’il portait du pain sur sa tête, et que les oiseaux en mangeaient.
« …**il sera crucifié, et les oiseaux mangeront de sa tête**. » Il interpréta donc le pain que mangeaient les oiseaux comme une métaphore de la chair de sa tête et de son cerveau, et dit qu’il ne serait pas enterré et ne serait donc pas protégé des oiseaux ; mais qu’il serait crucifié et placé dans un lieu où les oiseaux pourraient le dévorer. Puis il leur dit que cette interprétation qu’il leur avait donnée se réaliserait inévitablement, et ajouta :
« **L’affaire sur laquelle vous me consultez est déjà décidée**. » C’est-à-dire la question dont vous demandez l’interprétation et la signification.

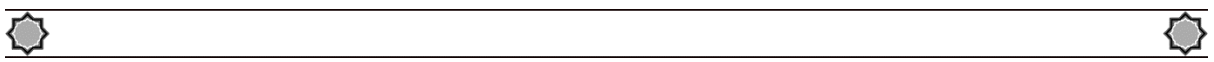

وَقَالَ لِلَّذِي ظَنَّ أَنَّهُ نَاجٍ مِّنْهُمَا اذْكُرْنِي عِندَ رَبِّكَ
فَأَنسَاهُ الشَّيْطَانُ ذِكْرَ رَبِّهِ فَلَبِثَ فِي السِّجْنِ بِضْعَ
سِنِينَ ﴿٤٢﴾

12-42. Et il dit à celui des deux dont il pensait qu'il serait délivré : « Parle de moi auprès de ton maître. » Mais le diable fit qu'il oublia de rappeler (le cas de Joseph) à son maître. Joseph resta donc en prison quelques années.

Youssouf dit à « **celui des deux dont il pensait qu'il serait délivré**, » à savoir celui qui avait rêvé qu'il pressait des raisins pour faire du vin : « **Parle de moi à ton maître**, » c'est-à-dire, raconte-lui mon histoire ; peut-être aura-t-il pitié de moi et ordonnera-t-il ma libération.
« **Mais Shaytân lui fit oublier de le mentionner à son maître**. » Autrement dit, Shayân fit oublier à celui qui avait été sauvé, et ce afin que le décret d'Allah puisse s'accomplir.

« **Joseph resta donc en prison quelques années**. » Le mot traduit ici par « quelques » fait référence à une période comprise entre trois et neuf ans. On dit donc qu'il resta en prison pendant sept ans de plus.

Lorsqu'Allah voulut accomplir Son décret et voulut que Youssouf soit libéré de prison, Il mit en œuvre les moyens qui permirent à Youssouf d'être libéré, de devenir célèbre et d'atteindre une grande estime ; et c'était le rêve du roi.

وَقَالَ الْمَلِكُ إِنِّي أَرَىٰ سَبْعَ بَقَرَاتٍ سِمَانٍ يَأْكُلُهُنَّ سَبْعٌ
عِجَافٌ وَسَبْعَ سُنبُلَاتٍ خُضْرٍ وَأُخَرَ يَابِسَاتٍ ۖ يَا أَيُّهَا الْمَلَأُ
أَفْتُونِي فِي رُؤْيَايَ إِن كُنتُمْ لِلرُّؤْيَا تَعْبُرُونَ ﴿٤٣﴾

12-43. Et le roi dit : « En vérité, j'ai vu (en rêve) sept vaches grasses mangées par sept maigres ; et sept épis verts, et autant d'autres, secs. Ô conseil de notables, donnez-moi une explication de ma vision, si vous savez interpréter le rêve. »

قَالُوٓاْ أَضۡغَٰثُ أَحۡلَٰمٖۖ وَمَا نَحۡنُ بِتَأۡوِيلِ ٱلۡأَحۡلَٰمِ بِعَٰلِمِينَ ٤٤

12-44. Ils dirent : « C'est un amas de rêves ! Et nous ne savons pas interpréter les rêves ! »

وَقَالَ ٱلَّذِي نَجَا مِنۡهُمَا وَٱدَّكَرَ بَعۡدَ أُمَّةٍ أَنَا۠ أُنَبِّئُكُم بِتَأۡوِيلِهِۦ فَأَرۡسِلُونِ ٤٥

12-45. Or, celui des deux qui avait été délivré et qui, après quelque temps se rappela, dit : « Je vous en donnerai l'interprétation. Envoyez-moi donc. »

يُوسُفُ أَيُّهَا ٱلصِّدِّيقُ أَفۡتِنَا فِي سَبۡعِ بَقَرَٰتٖ سِمَانٖ يَأۡكُلُهُنَّ سَبۡعٌ عِجَافٞ وَسَبۡعِ سُنۢبُلَٰتٍ خُضۡرٖ وَأُخَرَ يَابِسَٰتٖ لَّعَلِّيٓ أَرۡجِعُ إِلَى ٱلنَّاسِ لَعَلَّهُمۡ يَعۡلَمُونَ ٤٦

12-46. « Ô toi, Joseph, le véridique ! Éclaire-nous au sujet de sept vaches grasses que mangent sept très maigres, et sept épis verts et autant d'autres, secs, afin que je retourne aux gens et qu'ils sachent [l'interprétation exacte du rêve]. »

قَالَ تَزۡرَعُونَ سَبۡعَ سِنِينَ دَأَبٗا فَمَا حَصَدتُّمۡ فَذَرُوهُ فِي سُنۢبُلِهِۦٓ إِلَّا قَلِيلٗا مِّمَّا تَأۡكُلُونَ ٤٧

12-47. Alors [Joseph dit] : « Vous sèmerez pendant sept années consécutives. Tout ce que vous aurez moissonné, laissez-le en épi, sauf le peu que vous consommerez.

ثُمَّ يَأۡتِي مِنۢ بَعۡدِ ذَٰلِكَ سَبۡعٞ شِدَادٞ يَأۡكُلۡنَ مَا قَدَّمۡتُمۡ لَهُنَّ إِلَّا قَلِيلٗا مِّمَّا تُحۡصِنُونَ ٤٨

12-48. Viendront ensuite sept années de disette qui consommeront tout ce que vous aurez amassé pour elles sauf le peu que vous aurez réservé [comme semence].

ثُمَّ يَأۡتِي مِنۢ بَعۡدِ ذَٰلِكَ عَامٞ فِيهِ يُغَاثُ ٱلنَّاسُ وَفِيهِ يَعۡصِرُونَ ٤٩

12-49. Puis, viendra après cela une année où les gens seront secourus [par la pluie] et iront au pressoir. »

Lorsqu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, voulut que Youssouf ('aleyhi salam) soit libéré de prison, Il permit au roi de faire ce rêve étrange, dont l'interprétation s'appliquait à toute la nation, afin que Youssouf puisse l'interpréter, que sa vertu soit manifestée et son savoir largement reconnu, et qu'il puisse ainsi s'élever en rang. Le roi étant l'autorité suprême en matière de gestion des affaires de ses sujets, il était juste qu'il soit celui qui fasse ce rêve car les affaires des sujets relèvent de sa responsabilité.

Le roi fit un rêve alarmant ; il réunit alors tous les sages et les connaisseurs de son royaume et leur dit :
« **J'ai vu (en rêve) sept vaches grasses mangées par sept maigres**, » C'était très étrange de voir sept vaches maigres et émaciées, qui avaient perdu leurs forces, manger sept vaches grasses qui auraient dû être très robustes.

« **Et** » j'ai vu « **sept épis de maïs verts** » mangés par « **autant d'autres secs. Ô conseil de notables, donnez-moi une explication de ma vision**, » car l'interprétation de tout cela ne mène qu'à une seule chose.
« **Si vous savez interpréter le rêve.** » Mais ils étaient perplexes et ne savaient pas comment l'interpréter ni ce que cela signifiait.

« **Ils dirent : « C'est un amas de rêves ! »** » C'est-à-dire des rêves qui ne signifient rien et pour lesquels il n'y a pas d'interprétation.

Il s'agissait d'une affirmation sur un sujet qu'ils ne maîtrisaient pas, ils s'excusèrent donc, puis dirent : « **Nous ne savons pas interpréter les rêves !**, » c'est-à-dire que nous n'interprétons que les rêves véridiques ; quant aux rêves confus qui viennent du Shaytân ou des ruminations de l'esprit, nous ne pouvons les interpréter.

Ainsi, ils mêlèrent l'ignorance à l'affirmation que ces rêves étaient confus et obscurs, fruits de leur propre vanité puisqu'ils ne dirent pas : « Nous ne savons pas comment l'interpréter. » Une telle attitude est indigne de personnes pieuses et sages. Ce fut aussi un signe de la bienveillance d'Allah envers Youssouf ('aleyhi salam), car s'il avait interprété ce rêve dès le départ, avant qu'il ne soit discuté avec les chefs et les savants du peuple, incapables de l'interpréter, cela n'aurait pas eu le même impact. Mais comme le roi les avait interrogés en premier, et qu'ils n'avaient pu lui répondre, il fut très inquiet. Youssouf l'interpréta alors, et cela eut un grand impact sur eux. Ceci est comparable à la manière dont Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, montra à Adam ('aleyhi salam) sa supériorité sur les anges grâce à sa connaissance. Après les avoir interrogés et qu'ils n'ont paspu répondre, Il

interrogea Adam, qui leur enseigna le nom de toute chose. Ainsi, sa supériorité devint manifeste. De même, la supériorité du meilleur de la création, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), deviendra manifeste le Jour de la Résurrection, lorsqu'Allah Exalté inspirera l'humanité à solliciter l'intercession d'Adam, puis de Nouh, puis d'Ibrahim, puis de Moussa, puis de 'Issa ('aleyhim salam) mais ils présenteront leurs excuses ; puis ils viendront à Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et il dira : « *Je suis capable de cela*. » (Boukhari) Puis il intercédera pour toute l'humanité et atteindra ce rang de louange et d'honneur pour lequel il sera envié par le premier et le dernier.

Gloire à Celui qui est bon dans la subtilité ; combien subtile est la manière dont Il fait parvenir ses bénédictions à Ses élus et à Ses amis proches.

« **Or, celui des deux qui avait été délivré**, » c'est-à-dire celui des deux jeunes hommes qui avait rêvé qu'il pressait du raisin pour faire du vin ; c'était celui à qui Youssouf avait demandé de le mentionner à son maître.
« **Et qui, après quelque temps se rappela**, » c'est-à-dire qu'il se souvint de Youssouf, de la façon dont il avait interprété les deux rêves et de ce qu'il lui avait demandé de faire ; et il réalisa, après plusieurs années, que Youssouf serait certainement capable d'interpréter ce rêve. Alors il dit :
« **Je vous en donnerai l'interprétation. Envoyez-moi donc**. » C'est-à-dire, laissez-moi aller voir Youssouf et lui poser la question.

Ils lui en donnèrent donc la permission et il alla le trouver. Youssouf ne le réprimanda pas de l'avoir oublié ; au contraire, il écouta ses questions et y répondit. Le jeune homme dit :
« **Youssouf, ô toi le véridique** ! » C'est-à-dire celui qui est très véridique en paroles et en actes
« **Éclaire-nous au sujet de sept vaches grasses que mangent sept très maigres, et sept épis verts et autant d'autres, secs, afin que je retourne aux gens et qu'ils sachent [l'interprétation exacte du rêve]**. » » Car ils sont très désireux de connaître l'interprétation de ce rêve, et ils sont très préoccupés par cela.

Youssouf interpréta les sept vaches grasses et les sept épis de maïs verts comme symbolisant sept années d'abondance, et les sept vaches maigres et les sept épis de maïs secs comme symbolisant sept années de sécheresse. Le lien entre abondance et sécheresse, et Allah est plus Savant, réside dans le fait que l'agriculture repose sur ces cycles : en cas de pluies abondantes, les récoltes seront bonnes et abondantes, mais en cas de sécheresse, ce sera tout le contraire.

Le bétail (bœufs) était généralement utilisé pour labourer et irriguer la terre. Les épis de maïs mentionnés constituent l'aliment de base le plus courant et le plus savoureux. Le rêve a été interprété de cette manière en raison d'un lien établi. Il a donc combiné l'interprétation du rêve avec des

conseils aux gens sur ce qu'il devait faire et les préparatifs qu'ils devaient faire pendant les années d'abondance en prévision pour les années de sécheresse, et a dit :

« **Vous sèmerez pendant sept années consécutives**. » C'est-à-dire comme d'habitude sept années consécutives.

« **Tout ce que vous aurez moissonné** » de ces récoltes

« …**laissez-le en épi**, » car cela le conservera mieux et vous serez moins tenté de le manger.

« **À l'exception d'une petite quantité que vous consommerez**. » Autrement dit, vous devriez également faire attention à la quantité que vous mangez pendant ces années d'abondance ; qu'elle soit faible, afin que ce que vous économisez devienne un avantage significatif et ait un bon impact.

« **Viendront ensuite**, » c'est-à-dire après les sept années d'abondance

« …**sept années de disette**, » c'est-à-dire une sécheresse sévère

« …**qui consommeront tout ce que vous aurez amassé pour elles**, » c'est-à-dire qui épuisera tout ce que vous aviez stocké, même si c'était une grande quantité

« **Sauf le peu que vous aurez réservé [comme semence]** » c'est-à-dire que vous conserverez et n'utiliserez pas pendant les années difficiles.

« **Puis, viendra après cela**, » c'est-à-dire après les sept années difficiles

« …**une année où les gens seront secourus [par la pluie] et iront au pressoir**. » Autrement dit, il y aura de fortes pluies, les rivières couleront et les récoltes seront abondantes et produiront plus que nécessaire, si bien qu'ils presseront les raisins et autres récoltes en surplus. Peut-être Youssouf a-t-il déduit cette année d'abondance, malgré l'absence d'indication claire dans le rêve du roi, que les sept années de difficultés devaient être suivies d'une année de prospérité. Il est bien connu qu'une sécheresse de sept années consécutives ne peut être suivie que d'une année de grande abondance, sans quoi son plan aurait échoué. Lorsque le messager retourna auprès du roi et du peuple et leur fit part de l'interprétation du rêve par Youssouf, ils furent stupéfaits et se réjouirent grandement.

وَقَالَ ٱلْمَلِكُ ٱئْتُونِى بِهِۦ ۖ فَلَمَّا جَآءَهُ ٱلرَّسُولُ قَالَ ٱرْجِعْ إِلَىٰ رَبِّكَ
فَسْـَٔلْهُ مَا بَالُ ٱلنِّسْوَةِ ٱلَّٰتِى قَطَّعْنَ أَيْدِيَهُنَّ ۚ إِنَّ رَبِّى بِكَيْدِهِنَّ
عَلِيمٌ ﴿٥٠﴾

12-50. Et le roi dit : « Amenez-le moi. » Puis, lorsque l'émissaire arriva auprès de lui, [Joseph] dit : « Retourne auprès de ton maître et demande-lui : « Quelle était la raison qui poussa les femmes à se couper les mains ? Mon Seigneur connaît bien leur ruse. »

قَالَ مَا خَطْبُكُنَّ إِذْ رَاوَدتُّنَّ يُوسُفَ عَن نَّفْسِهِۦ ۚ قُلْنَ حَٰشَ لِلَّهِ مَا
عَلِمْنَا عَلَيْهِ مِن سُوٓءٍ ۚ قَالَتِ ٱمْرَأَتُ ٱلْعَزِيزِ ٱلْـَٰٔنَ حَصْحَصَ ٱلْحَقُّ أَنَا۠
رَاوَدتُّهُۥ عَن نَّفْسِهِۦ وَإِنَّهُۥ لَمِنَ ٱلصَّٰدِقِينَ ﴿٥١﴾

12-51. Alors, [le roi leur] dit : « Qu'est-ce donc qui vous a poussées à essayer de séduire Joseph ? » Elles dirent : « À Allah ne plaise ! Nous ne connaissons rien de mauvais contre lui. » Et la femme d'Al-'Aziz dit : « Maintenant la vérité s'est manifestée. C'est moi qui ai voulu le séduire. Et c'est lui, vraiment, qui est du nombre des véridiques ! »

ذَٰلِكَ لِيَعْلَمَ أَنِّى لَمْ أَخُنْهُ بِٱلْغَيْبِ وَأَنَّ ٱللَّهَ لَا يَهْدِى كَيْدَ ٱلْخَآئِنِينَ ﴿٥٢﴾

12-52. « Cela afin qu'il sache que je ne l'ai pas trahi en son absence, et qu'en vérité Allah ne guide pas la ruse des traîtres. »

« **Et le roi dit** » alors à ceux qui l'accompagnaient : « **Amenez-le-moi**, » c'est-à-dire Youssouf ; autrement dit, ils devaient le libérer de prison et le conduire devant le roi. Lorsque le messager vint trouver Youssouf et lui ordonna de comparaître devant le roi, Youssouf refusa de quitter la prison avant que son innocence ne soit pleinement établie. Cela témoignait de sa patience, de sa maturité et de sa grande sagesse.

Il dit donc au messager : « **Retourne auprès de ton maître**, » c'est-à-dire le roi. »
« **Et demande-lui : « Quelle était la raison qui poussa les femmes à se couper les mains ?** »
Autrement dit, demande-lui ce qui leur est arrivé car ce qui leur est réellement arrivé est clair et évident.
« **Mon Seigneur connaît bien leur ruse**. »

Le roi convoqua alors les femmes et leur demanda : « **Qu'est-ce donc qui vous a poussées à essayer de séduire Youssouf** ? » Avez-vous remarqué un comportement suspect de sa part ?
Mais les femmes le déclarèrent innocent et dirent : « **À Allah ne plaise ! Nous ne connaissons rien de mauvais contre lui**, » c'est-à-dire aucun mal, petit ou grand, commis par lui. Il fut donc établi qu'il n'y avait plus aucune raison de douter de lui ni de sa bonne moralité, et il ne restait plus rien à examiner dans cette affaire, si ce n'est le témoignage de l'épouse d'Al-'Aziz.

« **Et la femme d'Al-'Aziz dit : « Maintenant la vérité s'est manifestée, »** » c'est-à-dire que la vérité est maintenant devenue claire après que nous l'ayons accusé et diffamé, ce qui a conduit à son emprisonnement.

« **C'est moi qui ai voulu le séduire. Et c'est lui, vraiment, qui est du nombre des véridiques** » dans ce qu'il disait, et il était innocent.

« **Cela** » suite à mes aveux selon lesquels c'est moi qui ai tenté de séduire Youssouf,

« **Cela afin qu'il sache que je ne l'ai pas trahi en son absence**. »

Il se peut qu'elle parlât de son mari ; en effet, il sait, puisque j'ai admis avoir tenté de séduire Youssouf, que je ne l'ai pas trompé en son absence. Autrement dit, je n'ai rien fait d'autre qu'une tentative de séduction mais je ne l'ai pas trompé au lit.

Ou peut-être voulait-elle dire : pour que Youssouf sache, puisque j'ai admis être celle qui a essayé de le séduire et qu'il disait la vérité, que je ne l'ai pas trahi lorsqu'il était loin de moi.

« **Et qu'en vérité Allah ne guide pas la ruse des traîtres.** » Car la trahison et le complot de tout traître se retourneront inévitablement contre lui, et il sera inévitablement démasqué.

Puis, comme ces mots étaient une sorte d'auto-éloge et pouvaient laisser entendre qu'elle suggérait n'avoir rien fait de mal concernant l'histoire de Youssouf, elle a ajouté une remarque pour corriger cette impression.

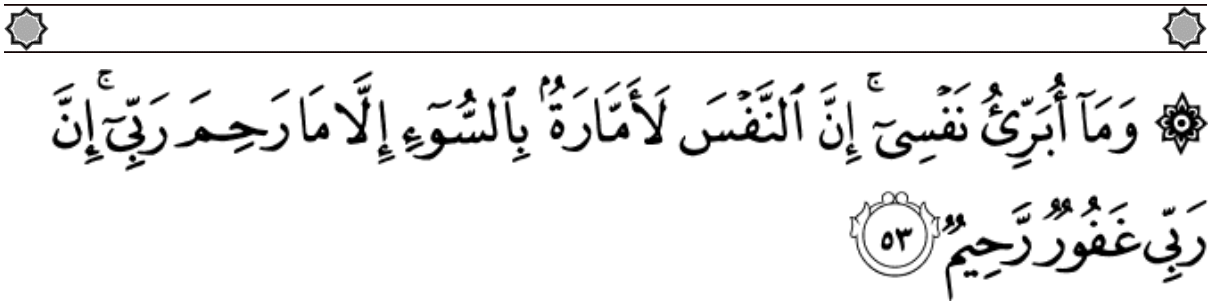

12-53. Je ne m'innocente cependant pas, car l'âme est très incitatrice au mal, à moins que mon Seigneur, par miséricorde, [ne la préserve du péché]. Mon Seigneur est certes Pardonneur et très Miséricordieux. »

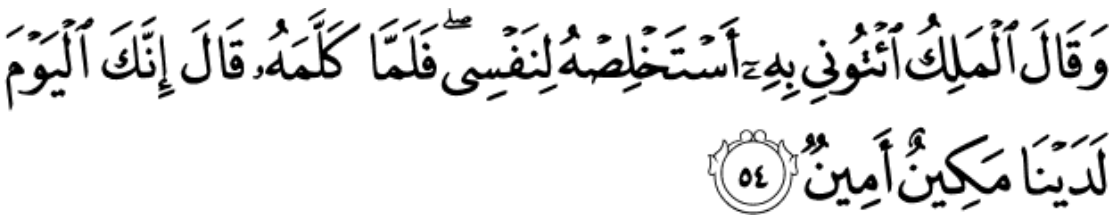

12-54. Et le roi dit : « Amenez-le moi : je me le réserve pour moi-même. » Et lorsqu'il lui eut parlé, il dit : « Tu es dès aujourd'hui près de nous, en une position d'autorité et de confiance. »

قَالَ ٱجۡعَلۡنِي عَلَىٰ خَزَآئِنِ ٱلۡأَرۡضِۖ إِنِّي حَفِيظٌ عَلِيمٞ ٥٥

12-55. Et [Joseph] dit : « Assigne-moi les dépôts du territoire : je suis bon gardien et connaisseur. »

وَكَذَٰلِكَ مَكَّنَّا لِيُوسُفَ فِي ٱلۡأَرۡضِ يَتَبَوَّأُ مِنۡهَا حَيۡثُ يَشَآءُۚ نُصِيبُ بِرَحۡمَتِنَا مَن نَّشَآءُۖ وَلَا نُضِيعُ أَجۡرَ ٱلۡمُحۡسِنِينَ ٥٦

12-56. Ainsi avons-nous affermi (l'autorité de) Joseph dans ce territoire et il s'y installait là où il le voulait. Nous touchons de Notre miséricorde qui Nous voulons et ne faisons pas perdre aux hommes de bien le mérite [de leurs œuvres].

وَلَأَجۡرُ ٱلۡأٓخِرَةِ خَيۡرٞ لِّلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَكَانُواْ يَتَّقُونَ ٥٧

12-57. Et la récompense de l'au-delà est meilleure pour ceux qui ont cru et ont pratiqué la piété.

Après avoir admis qu'elle avait bel et bien tenté de séduire Youssouf (‘aleyhi salam) et affirmé qu'elle n'avait en réalité pas trahi son mari (puisque la tentative de séduction avait échoué), l'épouse d'Al-‘Aziz a contré toute impression possible d'autoglorification de sa part en disant :

« **Je ne m'innocente cependant pas** » ; autrement dit, je ne m'absous pas de la tentative de séduction, ni du désir de séduction, ni de l'empressement et des manœuvres déployés pour y parvenir.
« …**car l'âme est très incitatrice au mal** » ; c'est-à-dire qu'elle incite toujours à faire le mal, comme des actes honteux et autres péchés car elle est le véhicule de Shaytân, par lequel il accède aux hommes.
« **À moins que mon Seigneur, par miséricorde, [ne la préserve du péché]**. » Il préserve celui qui est poussé par une âme malfaisante, jusqu'à ce que son âme se soumette à son Seigneur, obéisse à l'appel de la guidance et résiste à celui qui annonce le malheur. Cela ne provient pas de l'âme elle-même mais de la grâce et de la miséricorde d'Allah, Exalté soit-Il, envers Son serviteur.
« **Mon Seigneur est certes Pardonneur** » c'est-à-dire, qu'Il pardonne souvent à celui qui commet des péchés s'il se repent et revient à Lui.
« **Et Très Miséricordieux** » car Il accepte son repentir et lui permet d'accomplir de bonnes œuvres.
C'est l'avis correct : il s'agit des paroles de l'épouse d'Al-‘Aziz, et non de celles de Youssouf, car le contexte se rapporte à ses propres paroles, Youssouf était alors encore en prison et absent.

Lorsque le roi et le peuple comprirent que Youssouf était totalement innocent, le roi le fit venir en disant :
« **Et le roi dit : « Amenez-le moi : je me le réserve pour moi-même. »** » C'est-à-dire afin que je le charge de me servir uniquement et que je le tienne près de moi. Ils l'amenèrent donc avec honneur et respect.
« **Et lorsqu'il lui eut parlé**, » il fut impressionné par ses paroles et eut une plus grande estime pour lui. Il lui dit alors :
« **Tu es dès aujourd'hui près de nous, en une position d'autorité et de confiance**, » c'est-à-dire que tu seras bien établi et que nos secrets te seront confiés.

Youssouf dit, cherchant ce qui était dans l'intérêt public : « **Assigne-moi les dépôts du territoire**, » c'est-à-dire la gestion du trésor public et des entrepôts où étaient conservés les produits de la terre, en tant que gardien et contrôleur.
« **Je suis bon gardien et connaisseur**. » Autrement dit, je veillerai à la gestion de tout ce qui me sera confié, afin d'éviter toute perte indue. Je contrôlerai les entrées et les sorties, car je sais comment gérer les choses, quand donner et quand retenir, et comment traiter toutes sortes de situations. Ce n'était pas par ambition de pouvoir que Youssouf agissait ainsi ; il se souciait de l'intérêt public et savait qu'il était compétent, honnête et capable de bien gérer les choses, ce qu'ils ignoraient.

Il demanda donc au roi de le mettre à la tête des entrepôts du pays, ce que le roi fit.

« **Ainsi** » au moyen de ce qui a été mentionné ci-dessus
« **Avons-nous affermi (l'autorité de) Joseph dans ce territoire et il s'y installait là où il le voulait** » de mener une vie facile et abondante, et d'occuper une position de haut rang
« **Nous touchons de Notre miséricorde qui Nous voulons** » c'est-à-dire, c'était par la miséricorde d'Allah envers Youssouf, qu'Il lui a accordée et décrétée ; elle ne se limitait pas aux bénédictions terrestres.
« **Et ne faisons pas perdre aux hommes de bien le mérite [de leurs œuvres]**. » Youssouf ('aleyhi salam) était l'un des plus éminents de ceux qui font le bien ; il atteindra donc le bien dans ce monde et le bien dans l'au-delà. C'est pourquoi Allah dit :
« **Et la récompense de l'au-delà est meilleure** » que celle de ce monde.
« …**pour ceux qui ont cru et ont pratiqué la piété**. » C'est-à-dire pour ceux qui associent la crainte d'Allah à la foi.

C'est par la conscience d'Allah et la piété que l'on renonce aux interdits, qu'il s'agisse de péchés majeurs ou mineurs, et c'est par une foi parfaite que le cœur croit en ce qu'Allah lui a ordonné de

croire, et les actions du cœur (croyances) et les actions physiques, obligatoires et recommandées, en découlent.

وَجَآءَ إِخْوَةُ يُوسُفَ فَدَخَلُوا۟ عَلَيْهِ فَعَرَفَهُمْ وَهُمْ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٥٨﴾

12-58. Et les frères de Joseph vinrent et entrèrent auprès de lui. Il les reconnut, mais eux ne le reconnurent pas.

وَلَمَّا جَهَّزَهُم بِجَهَازِهِمْ قَالَ ٱئْتُونِى بِأَخٍ لَّكُم مِّنْ أَبِيكُمْ ۚ أَلَا تَرَوْنَ أَنِّىٓ
أُوفِى ٱلْكَيْلَ وَأَنَا۠ خَيْرُ ٱلْمُنزِلِينَ ﴿٥٩﴾

12-59. Et quand il leur eut fourni leur provision, il dit : « Amenez-moi un frère que vous avez de votre père. Ne voyez-vous pas que je donne la pleine mesure et que je suis le meilleur des hôtes ?

فَإِن لَّمْ تَأْتُونِى بِهِۦ فَلَا كَيْلَ لَكُمْ عِندِى وَلَا تَقْرَبُونِ ﴿٦٠﴾

12-60. Et si vous ne me l'amenez pas, alors il n'y aura plus de provision pour vous, chez moi ; et vous ne m'approcherez plus. »

قَالُوا۟ سَنُرَٰوِدُ عَنْهُ أَبَاهُ وَإِنَّا لَفَٰعِلُونَ ﴿٦١﴾

12-61. Ils dirent : « Nous essayerons de persuader son père. Certes, nous le ferons. »

وَقَالَ لِفِتْيَٰنِهِ ٱجْعَلُوا۟ بِضَٰعَتَهُمْ فِى رِحَالِهِمْ لَعَلَّهُمْ يَعْرِفُونَهَآ إِذَا
ٱنقَلَبُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَهْلِهِمْ لَعَلَّهُمْ يَرْجِعُونَ ﴿٦٢﴾

12-62. Et il dit à ses serviteurs : « Remettez leurs marchandises dans leurs sacs : peut-être les reconnaîtront-ils quand ils seront de retour vers leur famille et peut-être qu'ils reviendront. »

فَلَمَّا رَجَعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَبِيهِمْ قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا مُنِعَ مِنَّا ٱلْكَيْلُ فَأَرْسِلْ
مَعَنَآ أَخَانَا نَكْتَلْ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿٦٣﴾

12-63. Et lorsqu'ils revinrent à leur père, ils dirent : « Ô notre père, il nous sera refusé [à l'avenir] de nous ravitailler [en grain]. Envoie donc avec nous notre frère, afin que nous obtenions des provisions. Nous le surveillerons bien. »

قَالَ هَلۡ ءَامَنُكُمۡ عَلَيۡهِ إِلَّا كَمَآ أَمِنتُكُمۡ عَلَىٰٓ أَخِيهِ مِن قَبۡلُۖ فَٱللَّهُ
خَيۡرٌ حَٰفِظٗاۖ وَهُوَ أَرۡحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ٦٤

12-64. Il dit : « Vais-je vous le confier comme, auparavant, je vous ai confié son frère ? Mais Allah est le meilleur gardien, et Il est Le plus Miséricordieux des miséricordieux ! »

وَلَمَّا فَتَحُواْ مَتَٰعَهُمۡ وَجَدُواْ بِضَٰعَتَهُمۡ رُدَّتۡ إِلَيۡهِمۡۖ قَالُواْ
يَٰٓأَبَانَا مَا نَبۡغِيۖ هَٰذِهِۦ بِضَٰعَتُنَا رُدَّتۡ إِلَيۡنَاۖ وَنَمِيرُ أَهۡلَنَا وَنَحۡفَظُ
أَخَانَا وَنَزۡدَادُ كَيۡلَ بَعِيرٖۖ ذَٰلِكَ كَيۡلٞ يَسِيرٞ ٦٥

12-65. Et lorsqu'ils ouvrirent leurs bagages, ils trouvèrent qu'on leur avait rendu leurs marchandises. Ils dirent : « Ô notre père. Que désirons-nous [de plus] ? Voici que nos marchandises nous ont été rendues. Et ainsi nous approvisionnerons notre famille, nous veillerons à la sécurité de notre frère et nous nous ajouterons la charge d'un chameau et c'est une charge facile. »

قَالَ لَنۡ أُرۡسِلَهُۥ مَعَكُمۡ حَتَّىٰ تُؤۡتُونِ مَوۡثِقٗا مِّنَ ٱللَّهِ لَتَأۡتُنَّنِي بِهِۦٓ إِلَّآ
أَن يُحَاطَ بِكُمۡۖ فَلَمَّآ ءَاتَوۡهُ مَوۡثِقَهُمۡ قَالَ ٱللَّهُ عَلَىٰ مَا نَقُولُ وَكِيلٞ ٦٦

12-66. - Il dit : « Jamais je ne l'enverrai avec vous, jusqu'à ce que vous m'apportiez l'engagement formel au nom d'Allah que vous me le ramènerez à moins que vous ne soyez cernés. » Lorsqu'ils lui eurent apporté l'engagement, il dit : « Allah est garant de ce que nous disons. »

وَقَالَ يَٰبَنِيَّ لَا تَدۡخُلُواْ مِنۢ بَابٖ وَٰحِدٖ وَٱدۡخُلُواْ مِنۡ أَبۡوَٰبٖ مُّتَفَرِّقَةٖۖ وَمَآ
أُغۡنِي عَنكُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن شَيۡءٍۖ إِنِ ٱلۡحُكۡمُ إِلَّا لِلَّهِۖ عَلَيۡهِ تَوَكَّلۡتُۖ
وَعَلَيۡهِ فَلۡيَتَوَكَّلِ ٱلۡمُتَوَكِّلُونَ ٦٧

12-67. Et il dit : « Ô mes fils, n'entrez pas par une seule porte, mais entrez par portes séparées. Je ne peux cependant vous être d'aucune utilité contre les desseins d'Allah. La décision n'appartient qu'à Allah : en Lui je place ma confiance. Et que ceux qui placent leur confiance la placent en Lui. »

وَلَمَّا دَخَلُواْ مِنۡ حَيۡثُ أَمَرَهُمۡ أَبُوهُم مَّا كَانَ يُغۡنِي عَنۡهُم مِّنَ
ٱللَّهِ مِن شَيۡءٍ إِلَّا حَاجَةٗ فِي نَفۡسِ يَعۡقُوبَ قَضَىٰهَاۚ وَإِنَّهُۥ لَذُو عِلۡمٖ لِّمَا
عَلَّمۡنَٰهُ وَلَٰكِنَّ أَكۡثَرَ ٱلنَّاسِ لَا يَعۡلَمُونَ ٦٨

12-68. Etant entrés comme leur père le leur avait commandé [cela] ne leur servit à rien contre (les décrets d') Allah. Ce n'était [au reste] qu'une précaution que Jacob avait jugé [de leur recommander]. Il avait pleine connaissance de ce que Nous lui avions enseigné. Mais la plupart des gens ne savent pas.

Lorsque Youssouf (‘aleyhi salam) prit en charge les entrepôts du pays, il les géra avec sagesse. Durant les années d'abondance, il fit prospérer les récoltes à travers tout l'Égypte et aménagea de vastes dépôts où il entreposa d'importantes quantités de nourriture, qu'il conserva et gérait avec le plus grand soin. Puis, lorsque commencèrent les années de sécheresse et que celle-ci s'étendit jusqu'en Palestine, où vivaient Ya'qoub et ses fils, Ya'qoub (‘aleyhi salam) envoya ces derniers en Égypte chercher des provisions.

« **Et les frères de Joseph vinrent et entrèrent auprès de lui. Il les reconnut, mais eux ne le reconnurent pas**, » c'est-à-dire qu'ils ne réalisèrent pas qui il était.

« **Et quand il leur eut fourni leur provision**, » c'est-à-dire après avoir pesé les quantités pour chacun comme pour les autres ; il était de son devoir de ne donner à personne plus d'une charge de chameau. Il s'était renseigné sur leur situation et ils lui dirent qu'ils avaient un frère nommé Binyamin qui était avec son père.

« **Il** » leur « **dit : « Amenez-moi un frère que vous avez de votre père**. » » - Il les encouragea à l'amener et dit :
« **Ne voyez-vous pas que je donne la pleine mesure et que je suis le meilleur des hôtes** ? » Ne voyez-vous pas que je fais preuve de la plus grande générosité et que je suis le meilleur des hôtes envers mes invités ?

Il les avertit alors des conséquences s'ils ne l'amenaient pas : « **Et si vous ne me l'amenez pas, alors il n'y aura plus de provision pour vous, chez moi ; et vous ne m'approcherez plus**.» Car il savait qu'ils n'avaient d'autre choix que de venir à lui, et que cela les inciterait à amener leur frère.

« **Ils dirent : « Nous allons essayer de persuader son père de le laisser part**ir. » » Cela indique que Ya'qoub ('aleyhi salam) était très attaché à Binyamin et ne supportait pas d'être séparé de lui, car il avait trouvé du réconfort auprès de lui après la perte de Youssouf. Il fallait donc le persuader de l'envoyer avec eux.
« **Et nous le ferons certainement**, » c'est-à-dire ce que tu nous as demandé de faire.

Youssouf dit à ses serviteurs : « **Remettez leurs marchandises**, » celles avec lesquelles ils avaient acheté leurs provisions
« …**dans leurs sacs : peut-être les reconnaîtront-il**s » c'est-à-dire les marchandises
« …**quand ils seront de retour vers leur famille et peut-être qu'ils reviendront**. » Il se sentait mal à l'aise d'accepter les marchandises en échange des provisions. Il semble plutôt qu'il ait voulu les encourager en faisant preuve de générosité, en leur donnant généreusement, puis en leur rendant leurs marchandises à leur insu.

« **Et lorsqu'ils revinrent à leur père, ils dirent : « Ô notre père, il nous sera refusé [à l'avenir] de nous ravitailler [en grain]**. » » C'est-à-dire, si tu n'envoies pas notre frère avec nous.
« **Envoie donc avec nous notre frère, afin que nous obtenions des provisions** », c'est-à-dire, « que cela nous permette d'obtenir notre part de provisions ». Ils promirent alors de prendre soin de lui, comme ils le dirent : « **Nous le surveillerons bien**. »

Ya'qoub dit : « **Vais-je vous le confier comme, auparavant, je vous ai confié son frère** ? » Autrement dit, vous m'avez fait une promesse plus ferme encore de veiller sur Youssouf, et vous ne l'avez pas tenue. C'est pourquoi je ne me fie pas à vos promesses ; je me fie plutôt à Allah, Exalté et Loué soit-Il.

« **Mais Allah est le meilleur gardien, et Il est Le plus Miséricordieux des miséricordieux** ! »
Autrement dit, Il connaît ma situation et j'espère qu'Il aura pitié de moi, qu'Il le protégera et me le ramènera. Ces paroles semblaient adoucir son cœur à l'idée d'envoyer Binyamin avec eux.

De plus, « **Et lorsqu'ils ouvrirent leurs bagages, ils trouvèrent qu'on leur avait rendu leurs marchandises**. » Cela indique qu'ils savaient que Youssouf les leur avait rendues délibérément et qu'il souhaitait qu'ils les conservent. Ils dirent donc à leur père, l'encourageant à envoyer leur frère avec eux : « **Ô notre père, que pourrions-nous demander de plus** ? » Autrement dit, quelle plus grande bonté pourrions-nous espérer, puisqu'il nous a comblés et nous a rendu nos marchandises en signe de bonne volonté, ce qui témoigne de sa sincérité et de sa bienveillance ?

« **Voici que nos marchandises nous ont été rendues. Et ainsi nous approvisionnerons notre famille**. » Autrement dit, si nous emmenons notre frère avec nous, il nous permettra de recevoir des provisions, ce qui nous permettra d'en avoir davantage pour notre foyer et de leur apporter ce dont ils ont besoin.
« **Nous veillerons à la sécurité de notre frère et nous nous ajouterons la charge d'un chameau** »
s'il vient avec nous, car Youssouf donne à chaque personne une charge de chameau.
« …**et c'est une charge facile**, » c'est-à-dire qu'elle est facile à obtenir car elle ne prendra pas plus de temps que d'habitude et qu'il y a un intérêt évident à le faire.

Ya'qoub leur dit : « **Jamais je ne l'enverrai avec vous, jusqu'à ce que vous m'apportiez l'engagement formel au nom d'Allah que vous me le ramènerez à moins que vous ne soyez cernés**, » c'est-à-dire à moins qu'il ne vous arrive quelque chose que vous ne pouvez pas gérer et empêcher.
« **Puis, après avoir prêté serment solennel devant lui**, » ils s'engagèrent à faire ce qu'il leur demandait.
Il dit : « **Allah est garant de ce que nous disons**, » c'est-à-dire que Son témoignage à notre sujet est suffisant et Sa protection nous suffira. Lorsqu'Il envoya Binyamin avec eux, Il leur conseilla, une fois arrivés en Égypte : « **Ô mes fils, n'entrez pas par une seule porte, mais entrez par des portes séparées**. » Il craignait en effet le mauvais œil car ils étaient nombreux et beaux, étant tous fils d'un même homme.

« **Je ne peux cependant vous être d'aucune utilité contre les desseins d'Allah**, » car Son décret s'accomplira inévitablement.
« **La décision n'appartient qu'à Allah**, » c'est-à-dire Sa volonté, Son décret et Son commandement, car tout ce qu'Il décrète et ordonne se réalisera inévitablement.

« **En Lui je place ma confiance**, » c'est-à-dire que je m'en remets à Allah et non à mes conseils concernant certaines mesures à prendre.
« **Et que ceux qui placent leur confiance la placent en Lui**, » car en agissant ainsi, tous les objectifs seront atteints et tout mal sera écarté.

Lorsqu'ils partirent et « **étant entrés comme leur père le leur avait commandé**, » cette action « **[cela] ne leur servit à rien contre (les décrets d') Allah. Ce n'était [au reste] qu'une précaution que Jacob avait jugé [de leur recommander]**, » qui était le fruit de la compassion et de l'amour pour ses enfants ; c'est pourquoi, en leur donnant ce conseil, il apaisa son esprit.

Cela n'était pas dû à un manque de connaissances de sa part car il était l'un des nobles Messagers et un savant dévoué. C'est pourquoi Allah dit de lui : « **Il avait pleine connaissance**, » c'est-à-dire qu'il possédait une grande connaissance.

« …**de ce que Nous lui avions enseigné**. » C'est-à-dire qu'il n'a pas acquis la connaissance par ses propres forces, mais par la grâce d'Allah qui l'a enseignée.
« **Mais la plupart des gens ne savent pas,** » les conséquences et les subtilités des choses. Cela s'applique même aux personnes instruites ; certaines connaissances peuvent leur être cachées et elles peuvent ignorer certaines règles et exigences.

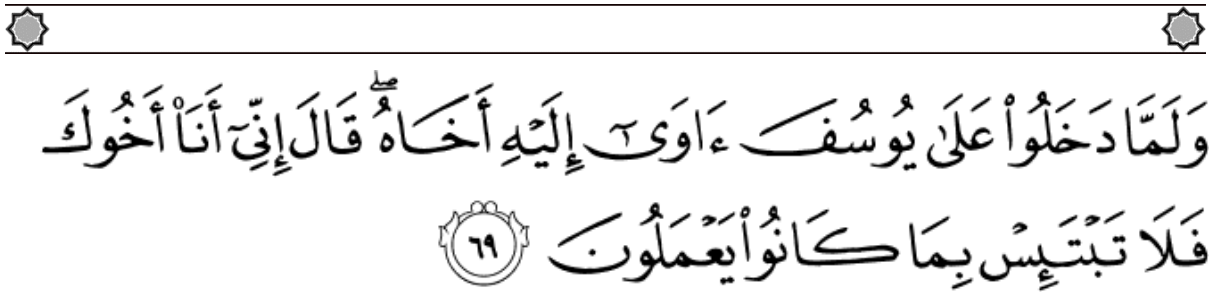

12-69. Et quand ils furent entrés auprès de Joseph, [celui-ci] retint son frère auprès de lui en disant : « Je suis ton frère. Ne te chagrine donc pas pour ce qu'ils faisaient. »

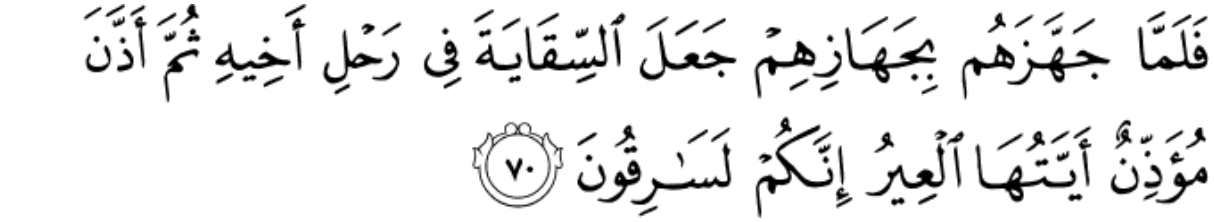

12-70. Puis, quand il leur eut fourni leurs provisions, il mit la coupe dans le sac de son frère. Ensuite un crieur annonça : « Caravaniers ! Vous êtes des voleurs. »

قَالُوا۟ وَأَقْبَلُوا۟ عَلَيْهِم مَّاذَا تَفْقِدُونَ ﴿٧١﴾

12-71. Ils se retournèrent en disant : « Qu'avez-vous perdu ? »

قَالُوا۟ نَفْقِدُ صُوَاعَ ٱلْمَلِكِ وَلِمَن جَآءَ بِهِۦ حِمْلُ بَعِيرٍ وَأَنَا۠ بِهِۦ زَعِيمٌ ﴿٧٢﴾

12-72. Ils répondirent : « Nous cherchons la grande coupe du roi. La charge d'un chameau à qui l'apportera et j'en suis garant. »

قَالُوا۟ تَٱللَّهِ لَقَدْ عَلِمْتُم مَّا جِئْنَا لِنُفْسِدَ فِى ٱلْأَرْضِ وَمَا كُنَّا سَٰرِقِينَ ﴿٧٣﴾

12-73. « Par Allah, dirent-ils, vous savez certes que nous ne sommes pas venus pour semer la corruption sur le territoire et que nous ne sommes pas des voleurs. »

قَالُوا۟ فَمَا جَزَٰٓؤُهُۥٓ إِن كُنتُمْ كَٰذِبِينَ ﴿٧٤﴾

12-74. - Quelle sera donc la sanction si vous êtes des menteurs (dirent-ils) ?

قَالُوا۟ جَزَٰٓؤُهُۥ مَن وُجِدَ فِى رَحْلِهِۦ فَهُوَ جَزَٰٓؤُهُۥ ۚ كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٧٥﴾

12-75. Ils dirent : « La sanction infligée à celui dont les bagages de qui la coupe sera retrouvée est : [qu'il soit livré] lui-même [à titre d'esclave à la victime du vol]. C'est ainsi que nous punissons les malfaiteurs. »

فَبَدَأَ بِأَوْعِيَتِهِمْ قَبْلَ وِعَآءِ أَخِيهِ ثُمَّ ٱسْتَخْرَجَهَا مِن وِعَآءِ أَخِيهِ ۚ كَذَٰلِكَ كِدْنَا لِيُوسُفَ ۖ مَا كَانَ لِيَأْخُذَ أَخَاهُ فِى دِينِ ٱلْمَلِكِ إِلَّآ أَن يَشَآءَ ٱللَّهُ ۚ نَرْفَعُ دَرَجَٰتٍ مَّن نَّشَآءُ ۗ وَفَوْقَ كُلِّ ذِى عِلْمٍ عَلِيمٌ ﴿٧٦﴾

12-76. [Joseph] commença par les sacs des autres avant celui de son frère ; puis il la fit sortir du sac de son frère. C'est ainsi que nous rusâmes en faveur de Joseph. Car il ne pouvait pas se saisir de son frère, selon la justice du roi, à moins qu'Allah ne l'eût voulu. Nous élevons en rang qui Nous voulons. Et au-dessus de tout homme détenant la science il y a un savant [plus docte que lui].

۞ قَالُوٓاْ إِن يَسۡرِقۡ فَقَدۡ سَرَقَ أَخٞ لَّهُۥ مِن قَبۡلُۚ فَأَسَرَّهَا
يُوسُفُ فِي نَفۡسِهِۦ وَلَمۡ يُبۡدِهَا لَهُمۡۚ قَالَ أَنتُمۡ شَرّٞ مَّكَانٗاۖ
وَٱللَّهُ أَعۡلَمُ بِمَا تَصِفُونَ ٧٧

12-77. Ils dirent : « S'il a commis un vol, un frère à lui auparavant a volé aussi. » Mais Joseph tint sa pensée secrète, et ne la leur dévoila pas. Il dit [en lui-même] : « Votre position est bien pire encore ! Et Allah connaît mieux ce que vous décrivez. »

قَالُواْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلۡعَزِيزُ إِنَّ لَهُۥٓ أَبٗا شَيۡخٗا كَبِيرٗا فَخُذۡ أَحَدَنَا
مَكَانَهُۥٓۖ إِنَّا نَرَىٰكَ مِنَ ٱلۡمُحۡسِنِينَ ٧٨

12-78. - Ils dirent : « Ô Al-'Aziz, il a un père très vieux ; saisis-toi donc de l'un de nous, à sa place. Nous voyons que tu es vraiment du nombre des gens bienfaisants. »

قَالَ مَعَاذَ ٱللَّهِ أَن نَّأۡخُذَ إِلَّا مَن وَجَدۡنَا مَتَٰعَنَا عِندَهُۥٓ إِنَّآ إِذٗا
لَّظَٰلِمُونَ ٧٩

12-79. - Il dit : « Qu'Allah nous garde de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien ! Nous serions alors vraiment injustes. »

« **Et quand ils furent entrés** » ses frères

« …**auprès de Youssouf, [celui-ci] retint son frère auprès de lui**, » à savoir son frère germain, Binyamin, qu'il leur avait demandé d'amener avec eux afin qu'il se joigne à lui ; il le désigna parmi ses frères et lui révéla la véritable situation.

Il dit : « **Je suis ton frère. Ne te chagrine donc pas**, » c'est-à-dire, ne t'afflige pas « **pour ce qu'ils faisaient**, » car le dénouement nous sera favorable. Puis il lui révéla son plan et la ruse qu'il comptait employer pour qu'il reste avec lui jusqu'à la conclusion de l'affaire.

« **Puis, quand il leur eut fourni leurs provisions**, » c'est-à-dire après avoir pesé les provisions pour chacun de ses frères, y compris Binyamin,
« **Il mit la coupe** » qui lui servait à boire et à mesurer « **dans le sac de son frère. Ensuite**, » ils chargèrent leurs bagages mais au moment de partir, un crieur public s'écria : « **Caravaniers ! Vous êtes des voleurs**. » Peut-être ignorait-il ce qui se passait réellement.

« **Ils**, » à savoir les frères de Youssouf, « **se retournèrent** » afin de dissiper les soupçons car le voleur ne se soucie de rien d'autre que de s'enfuir avec son larcin. Mais ceux-ci se retournèrent et allèrent vers eux, car ils n'avaient d'autre préoccupation que de réfuter l'accusation portée contre eux. Ils dirent donc : « **Qu'avez-vous perdu** ? » Et ils ne dirent pas : « Que nous avons vous volé ? », car ils étaient certains de leur innocence.

« **Ils répondirent : « Nous cherchons la grande coupe du roi. La charge d'un chameau à qui l'apportera,** » » c'est-à-dire, en récompense pour l'avoir trouvé
« …**et j'en suis garant. »** C'est ce qu'a dit le crieur qui la recherchait.
« **Par Allah, dirent-ils, vous savez certes que nous ne sommes pas venus pour semer la corruption sur le territoire** » en commettant toutes sortes de péchés !
« **Et que nous ne sommes pas des voleurs**, » car le vol est l'une des pires formes de corruption. Ils ont juré uniquement parce qu'ils étaient convaincus que les Égyptiens savaient qu'ils ne commettaient aucun méfait et n'étaient pas des voleurs, car ils les connaissaient très bien et savaient qu'il s'agissait de personnes dignes et pieuses, incapables d'un tel vol ; ceux qui les accusaient savaient qu'ils en étaient incapables. C'est une manière bien plus éloquente de réfuter l'accusation que de dire : « Par Allah, nous n'avons causé aucun mal et nous n'avons rien volé. »

« **Quelle sera donc la sanction si vous êtes des menteurs (dirent-ils)** » et si cela est trouvé en votre possession ?
« **Ils dirent : « La sanction infligée à celui dont les bagages de qui la coupe sera retrouvée est : [qu'il soit livré] lui-même [à titre d'esclave à la victime du vol]**. » » Autrement dit, celui dans la sacoche duquel l'objet est trouvé devrait devenir l'esclave du propriétaire de l'objet volé. Selon leur religion, si le voleur était reconnu coupable, il deviendrait la propriété du détenteur du bien volé. C'est pourquoi ils dirent : « **C'est ainsi que nous punissons les malfaiteurs** ! »

« **[Youssouf] commença par les sacs des autres avant celui de son frère**, » afin d'éviter tout soupçon de malveillance. N'y trouvant rien, « **il la fit sortir du sac de son frère**. » Le texte ne dit ni « il l'a trouvé » ni « son frère l'a volé », reflétant ainsi la réalité des faits.

Après avoir décrit comment Youssouf a réussi à garder son frère auprès de lui sans que ses autres frères ne s'en aperçoivent, Allah dit : « **C'est ainsi que nous rusâmes en faveur de Youssouf**, » c'est-à-dire Nous lui avons facilité ce plan qui lui a permis d'accomplir une action irréprochable. » « **Car il ne pouvait pas se saisir de son frère, selon la justice du roi** » car rien dans cette loi n'autorisait l'esclavage du voleur ; il existait plutôt une autre peine dans de tels cas. Par conséquent, si la décision avait été soumise à la loi du roi, Youssouf n'aurait pas pu garder son frère auprès de lui. Mais il fit en sorte que la décision vienne d'eux, afin d'atteindre son but.

« **Nous élevons en rang qui Nous voulons**, » par le biais de la connaissance bénéfique et de la connaissance des voies et moyens d'atteindre les objectifs souhaités, comme Nous avons élevé Youssouf en statut.
« **Et au-dessus de tout homme détenant la science il y a un savant [plus docte que lui]**, » jusqu'à ce que la connaissance s'achève avec le Connaisseur de l'invisible et du visible.

Lorsque les frères de Youssouf virent ce qui s'était passé, ils dirent : « **S'il a commis un vol, un frère à lui auparavant a volé aussi**. » Ils parlaient de Youssouf (‘aleyhi salam) et, par là, ils proclamaient leur propre innocence. Autrement dit : celui-ci et son frère peuvent bien commettre des vols, ils ne sont pas nos frères.

Ces paroles impliquaient beaucoup de mépris mais Youssouf garda ses pensées pour lui-même « **et ne la leur dévoila pas** » ; c'est-à-dire qu'il ne répondit pas à leurs paroles d'une manière qui leur aurait déplu ; il réprima plutôt sa colère et la garda pour lui.
« **Il se dit (en lui-même) : « Votre position est bien pire encore** !, » car vous nous avez blâmés alors que vous êtes pire que nous à cet égard.
« **Et Allah connaît mieux ce que vous décrivez** ! » C'est-à-dire qu'Il sait mieux que les autres, puisque vous nous accusez de vol alors qu'Allah sait que nous sommes innocents.

Ils tentèrent alors de l'apaiser, espérant qu'il laisserait leur frère partir avec eux. « **Ils dirent : « Ô Al-‘Aziz, il a un père très vieux**, » et il ne peut supporter d'être séparé de lui ; il lui est trop difficile d'être séparé de lui.
« **Saisis-toi donc de l'un de nous, à sa place. Nous voyons que tu es vraiment du nombre des gens bienfaisants**, » alors sois bon envers nous et envers notre père en faisant cela.

Mais Youssouf a dit : « **Qu'Allah nous garde de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien !** » Il n'a pas dit « celui qui a volé » pour éviter de mentir.

« **Nous serions alors vraiment injustes**, » dans ce cas, si nous punissions quelqu'un d'autre que celui chez qui la sacoche a été trouvée, nous infligerions une punition à quelqu'un d'innocent et serions vraiment injuste.

فَلَمَّا ٱسْتَيْـَٔسُوا۟ مِنْهُ خَلَصُوا۟ نَجِيًّا ۖ قَالَ كَبِيرُهُمْ أَلَمْ تَعْلَمُوٓا۟
أَنَّ أَبَاكُمْ قَدْ أَخَذَ عَلَيْكُم مَّوْثِقًا مِّنَ ٱللَّهِ وَمِن قَبْلُ مَا فَرَّطتُّمْ
فِى يُوسُفَ ۖ فَلَنْ أَبْرَحَ ٱلْأَرْضَ حَتَّىٰ يَأْذَنَ لِىٓ أَبِىٓ أَوْ يَحْكُمَ ٱللَّهُ لِى ۖ وَهُوَ
خَيْرُ ٱلْحَٰكِمِينَ ﴿٨٠﴾

12-80. Puis, lorsqu'ils eurent perdu tout espoir [de ramener Binyamin] ils se concertèrent en secret. Leur aîné dit : « Ne savez-vous pas que votre père a pris de vous un engagement formel au nom d'Allah, et que déjà vous y avez manqué autrefois à propos de Joseph ? Je ne quitterai point le territoire, jusqu'à ce que mon père me le permette ou qu'Allah juge en ma faveur, et Il est le meilleur des juges.

ٱرْجِعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَبِيكُمْ فَقُولُوا۟ يَٰٓأَبَانَآ إِنَّ ٱبْنَكَ سَرَقَ ۖ وَمَا شَهِدْنَآ
إِلَّا بِمَا عَلِمْنَا ۖ وَمَا كُنَّا لِلْغَيْبِ حَٰفِظِينَ ﴿٨١﴾

12-81. Retournez à votre père et dites : « Ô notre père, ton fils a volé. Et nous n'attestons que ce que nous savons. Et nous n'étions nullement au courant de l'inconnu.

وَسْـَٔلِ ٱلْقَرْيَةَ ٱلَّتِى كُنَّا فِيهَا وَٱلْعِيرَ ٱلَّتِىٓ أَقْبَلْنَا فِيهَا ۖ وَإِنَّا
لَصَٰدِقُونَ ﴿٨٢﴾

12-82. Et interroge la ville où nous étions, ainsi que la caravane dans laquelle nous sommes arrivés. Nous disons réellement la vérité. »

قَالَ بَلْ سَوَّلَتْ لَكُمْ أَنفُسُكُمْ أَمْرًا ۖ فَصَبْرٌ جَمِيلٌ ۖ عَسَى اللَّهُ أَن
يَأْتِيَنِي بِهِمْ جَمِيعًا ۚ إِنَّهُ هُوَ الْعَلِيمُ الْحَكِيمُ ﴿٨٣﴾

12_83. Alors [Jacob] dit : Vos âmes plutôt vous ont inspiré [d'entreprendre] quelque chose ! Oh, belle patience ! Il se peut qu'Allah me les ramènera tous les deux. Car c'est Lui l'Omniscient, le Sage. »

Lorsque les frères de Youssouf désespérèrent de le voir leur permettre de ramener leur frère avec eux, « **Ils se concertèrent en secret**. » C'est-à-dire qu'ils se sont réunis seuls, sans personne d'autre, et ont commencé à discuter de la question entre eux.
« **Leur aîné dit : « Ne savez-vous pas que votre père a pris de vous un engagement formel au nom d'Allah**, » de prendre soin de lui et de le ramener, à moins que les circonstances ne vous en empêchent ?
« …**et que déjà vous y avez manqué autrefois à propos de Joseph ?** » Vous avez donc commis deux erreurs : votre échec précédent avec Youssouf, et votre incapacité ultérieure à ramener son frère. J'ai trop honte pour affronter mon père.
« **Je ne quitterai point le territoire** » ; autrement dit, je resterai ici.
« **Jusqu'à ce que mon père me le permette ou qu'Allah juge en ma faveur**, » c'est-à-dire qu'Il décrète que je vienne seul ou avec mon frère
« **Et Il est le meilleur des juges** »

Puis il leur conseilla ce qu'ils devaient dire à leur père. Il dit : « **Retournez à votre père et dites : « Ô notre père, ton fils a volé**. » » Autrement dit, il a été arrêté pour vol et, malgré tous nos efforts, nous n'avons pas pu te le ramener. Nous ne te parlons pas de quelque chose que nous ignorons ; nous ne pouvons que te rapporter ce que nous avons vu, car nous avons vu la coupe sorti de sa sacoche.
« **Et nous n'étions nullement au courant de l'inconnu**. » Si nous avions su ce que nous ne pouvions prévoir, nous n'aurions pas été si pressés, nous n'aurions pas insisté pour qu'il vienne avec nous et nous ne t'aurions pas prêté serment. Mais nous ne pensions pas que l'affaire se terminerait ainsi.

Si tu as des doutes sur ce que nous disons, « **interroge la ville où nous étions, ainsi que la caravane dans laquelle nous sommes arrivés** » car ils savent ce que nous te racontons.
« **Nous disons effectivement la vérité**. » Nous ne mentons pas et ne changeons pas l'histoire ; c'est plutôt ce qui s'est réellement passé.

Lorsqu'ils retournèrent auprès de leur père et lui annoncèrent la nouvelle, celui-ci fut très bouleversé ; son chagrin s'intensifia et il les accusa de nouveau à ce sujet, comme il l'avait fait la première fois. Ya'qoub dit : « **Vos âmes plutôt vous ont inspiré [d'entreprendre] quelque chose ! Oh, belle patience !** » C'est-à-dire qu'il fit preuve de patience et de bienveillance, sans mécontentement, panique ni plaintes envers autrui. Puis, voyant que la situation s'était aggravée et que sa détresse était devenue intense, il commença à espérer un soulagement. Il dit alors : « **Il se peut qu'Allah me les ramènera tous les deux**, » à savoir Youssouf, Binyamin et leur frère aîné resté en Égypte.
« **Car c'est Lui l'Omniscient,** » Qui connaît ma situation et mon besoin de Son secours et de Sa faveur, et mon besoin désespéré de Sa bonté
« **Le Sage** » Qui a décrété pour chaque chose un temps et une fin, selon Sa divine sagesse.

وَتَوَلَّىٰ عَنْهُمْ وَقَالَ يَٰٓأَسَفَىٰ عَلَىٰ يُوسُفَ وَٱبْيَضَّتْ عَيْنَاهُ مِنَ ٱلْحُزْنِ فَهُوَ كَظِيمٌ ﴿٨٤﴾

12-84. Et il se détourna d'eux et dit : « Que mon chagrin est grand pour Joseph ! » Et ses yeux blanchirent d'affliction. Et il était accablé.

قَالُوا۟ تَٱللَّهِ تَفْتَؤُا۟ تَذْكُرُ يُوسُفَ حَتَّىٰ تَكُونَ حَرَضًا أَوْ تَكُونَ مِنَ ٱلْهَٰلِكِينَ ﴿٨٥﴾

12-85. - Ils dirent : « Par Allah ! Tu ne cesseras pas d'évoquer Joseph, jusqu'à ce que tu t'épuises ou que tu sois parmi les morts. »

قَالَ إِنَّمَآ أَشْكُوا۟ بَثِّى وَحُزْنِىٓ إِلَى ٱللَّهِ وَأَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٨٦﴾

12-86. - Il dit : « Je ne me plains qu'à Allah de mon affliction et de mon chagrin. Et, je sais de la part d'Allah, ce que vous ne savez pas. »

Autrement dit, Ya'qoub (‘aleyhi salam) se détourna de ses fils après qu'ils lui eurent annoncé la nouvelle, et il fut profondément triste et affligé. Ses yeux devinrent blancs sous l'effet du chagrin et de la douleur qui l'accablaient, et il pleura abondamment.

« **Que mon chagrin est grand pour Joseph !** » C'est-à-dire que sa vieille et profonde tristesse, et son désir ardent qui étaient restés cachés, remontèrent à la surface, et ce malheur, mineur en comparaison du premier, lui rappela ce dernier. Ses fils, surpris par son état, lui dirent :

« **Par Allah, tu ne cesseras jamais d'évoquer Youssouf**, » c'est-à-dire que tu continueras à te souvenir de Youssouf en toutes circonstances.

« **Jusqu'à ce que tu t'épuises ou que tu sois parmi les morts** » c'est-à-dire jusqu'à ce que vous perdiez toute force et deveniez incapable de bouger ou de parler

« **Ou que tu sois parmi les morts**. »

Ya'qoub dit : « **Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin** » qui est dans mon cœur qu'à Allah seul, et non à toi ni à personne d'autre. Dis donc ce que tu veux.

« **Et, je sais de la part d'Allah, ce que vous ne savez pas**, » qu'Il me les rendra et que j'aurai la joie d'être réuni avec eux.

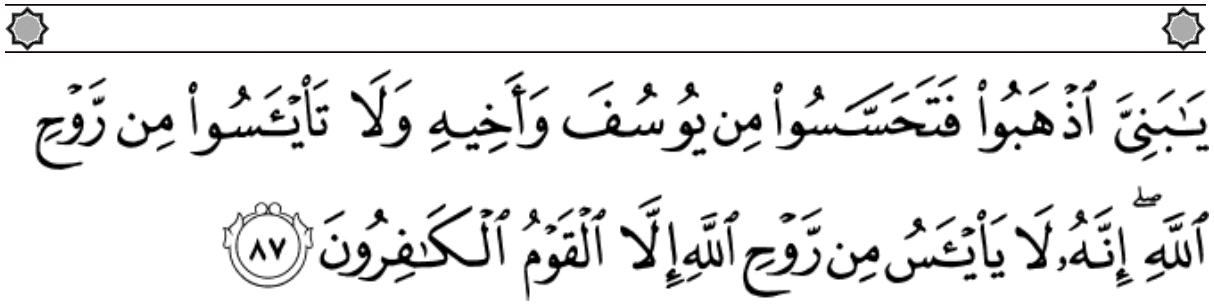

يَٰبَنِيَّ ٱذۡهَبُواْ فَتَحَسَّسُواْ مِن يُوسُفَ وَأَخِيهِ وَلَا تَاْيۡـَٔسُواْ مِن رَّوۡحِ ٱللَّهِۖ إِنَّهُۥ لَا يَاْيۡـَٔسُ مِن رَّوۡحِ ٱللَّهِ إِلَّا ٱلۡقَوۡمُ ٱلۡكَٰفِرُونَ ﴿٨٧﴾

12-87. Ô mes fils ! Partez et enquérez-vous de Joseph et de son frère. Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah. Ce sont seulement les gens mécréants qui désespèrent de la miséricorde d'Allah. »

فَلَمَّا دَخَلُواْ عَلَيۡهِ قَالُواْ يَٰٓأَيُّهَا ٱلۡعَزِيزُ مَسَّنَا وَأَهۡلَنَا ٱلضُّرُّ وَجِئۡنَا بِبِضَٰعَةٖ مُّزۡجَىٰةٖ فَأَوۡفِ لَنَا ٱلۡكَيۡلَ وَتَصَدَّقۡ عَلَيۡنَآۖ إِنَّ ٱللَّهَ يَجۡزِي ٱلۡمُتَصَدِّقِينَ ﴿٨٨﴾

12-88. Et lorsqu'ils s'introduisirent auprès de [Joseph,] ils dirent : « Ô al-'Aziz, la famine nous a touchés, nous et notre famille ; et nous venons avec une marchandise sans grande valeur. Donne-nous une pleine mesure et fais-nous la charité. Certes, Allah récompense les charitables ! »

Ya'qoub ('aleyhi salam) dit à ses fils : « **Partez et enquérez-vous de Joseph et de son frère**, » c'est-à-dire, efforcez-vous de les retrouver.
« **Et ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah**, » car l'espoir pousse à s'efforcer d'atteindre ce que l'on désire, tandis que le désespoir conduit à l'apathie et à l'abandon. Le meilleur espoir que l'on puisse avoir est la grâce, la bonté et la miséricorde d'Allah.
« **En vérité, seuls les mécréants désespèrent de la miséricorde d'Allah** » car, à cause de leur incroyance, ils pensent qu'il est improbable qu'Il leur accorde Sa miséricorde et qu'elle est lointaine. Ne soyez donc pas comme les mécréants.

Cela indique que l'espoir d'une personne en la miséricorde d'Allah sera proportionnel à son niveau de foi.

Ils s'y rendirent donc, et lorsqu'ils arrivèrent en sa présence, c'est-à-dire lorsqu'ils entrèrent chez Youssouf,
« **Ils dirent**, » le suppliant :
« **Ô Al-'Aziz, la famine nous a touchés, nous et notre famille ; et nous venons avec une marchandise sans grande valeur. Donne-nous une pleine mesure et fais-nous la charité**. »
Autrement dit, nous et notre famille sommes dans un besoin désespéré.
« **Et nous n'avons apporté que des marchandises de faible valeur**, » c'est-à-dire des marchandises qui n'intéressent personne et qui ont peu de valeur.
« **Donne-nous une pleine mesure**, » c'est-à-dire que, même si les biens que nous offrons ne correspondent pas à ce que nous recherchons, soyez charitables envers nous en nous donnant plus que ce qui nous est dû.

« **Certes, Allah récompense les charitables** » dans ce monde et dans l'au-delà.

Lorsque, ayant terminé leur appel à l'aide et exprimé leur désespoir, Youssouf fut très ému et eut pitié d'eux ; il leur révéla son identité et les réprimanda.

قَالَ هَلْ عَلِمْتُم مَّا فَعَلْتُم بِيُوسُفَ وَأَخِيهِ إِذْ أَنتُمْ جَٰهِلُونَ ﴿٨٩﴾

12-89. - Il dit : « Savez-vous ce que vous avez fait de Joseph et de son frère alors que vous étiez ignorants ? »

قَالُوٓاْ أَءِنَّكَ لَأَنتَ يُوسُفُۖ قَالَ أَنَا۠ يُوسُفُ وَهَٰذَآ أَخِي قَدۡ
مَنَّ ٱللَّهُ عَلَيۡنَآۖ إِنَّهُۥ مَن يَتَّقِ وَيَصۡبِرۡ فَإِنَّ ٱللَّهَ لَا يُضِيعُ
أَجۡرَ ٱلۡمُحۡسِنِينَ ٩٠

12-90. - Ils dirent : « Est-ce que tu es... Certes, tu es Joseph ! » - Il dit : « Je suis Joseph, et voici mon frère. Certes, Allah nous a favorisés. Quiconque craint et patiente... Et très certainement, Allah ne fait pas perdre la récompense des bienfaisants. »

قَالُواْ تَٱللَّهِ لَقَدۡ ءَاثَرَكَ ٱللَّهُ عَلَيۡنَا وَإِن كُنَّا
لَخَٰطِـِٔينَ ٩١

12-91. - Ils dirent : « Par Allah ! Vraiment Allah t'a préféré à nous et nous avons été fautifs. »

قَالَ لَا تَثۡرِيبَ عَلَيۡكُمُ ٱلۡيَوۡمَۖ يَغۡفِرُ ٱللَّهُ لَكُمۡۖ وَهُوَ أَرۡحَمُ
ٱلرَّٰحِمِينَ ٩٢

12-92. - Il dit : « Pas de récrimination contre vous aujourd'hui ! Qu'Allah vous pardonne. C'est Lui Le plus Miséricordieux des miséricordieux.

« **Il dit : « Savez-vous ce que vous avez fait de Joseph et de son frère** »
Quant à Youssouf, on sait ce qu'ils lui ont fait ; quant à son frère, il se peut que ce soit, et Allah est plus Savant, ce qu'ils ont dit à son sujet : « **S'il a commis un vol, un frère à lui auparavant a volé aussi** » (12 : 77), ou bien l'incident qui l'a séparé de son père, dont ils étaient la cause.
« **Alors que vous étiez ignorants** ! » C'est une sorte d'excuse pour leur mauvaise conduite, qu'ils attribuent à leur ignorance, ou bien c'est un reproche qu'ils leur adressent, car ils ont agi comme des ignorants, même si cela ne leur convenait pas.

Ils comprirent que celui qui leur parlait était Youssouf et lui demandèrent : « **Serait-ce toi, Youssouf** ? » Il répondit : « **Je suis Youssouf, et voici mon frère. Certes, Allah nous a favorisés**, » en nous accordant la piété et la crainte de Dieu, et en nous établissant sur terre. En effet, « **quiconque craint et patiente**, » c'est-à-dire qui s'abstient de faire ce qu'Allah a interdit et qui supporte avec patience la souffrance et l'épreuve, et qui se conforme aux commandements,

« **Et très certainement, Allah ne fait pas perdre la récompense des bienfaisants**. » Car ces choses font partie des bonnes actions, et Allah ne laissera pas la récompense des bienfaisants se perdre.

« **Ils dirent : « Par Allah ! Vraiment Allah t'a préféré à nous**, » c'est-à-dire qu'Il t'a favorisé plus que nous par des qualités et une attitude sublimes, ainsi que par de beaux traits de caractère. Mais nous, nous t'avons maltraité de la pire des manières, nous nous sommes efforcés de te nuire et de t'éloigner de ton père. Mais Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, t'a favorisé et t'a permis d'atteindre ce que tu désirais.
« **Et nous avons été fautifs** » Il s'agissait là d'un aveu clair et sans détour de leur part concernant l'infraction qu'ils avaient commise contre Youssouf.

Mais Youssouf ('aleyhi salam) leur dit, par bonté et bienveillance :
« **Pas de récrimination contre vous aujourd'hui**, » c'est-à-dire que je ne vous reprocherai rien et ne vous blâmerai point.
« **Qu'Allah vous pardonne. C'est Lui Le plus Miséricordieux des miséricordieux**. » Il leur pardonna donc pleinement, sans les humilier en évoquant leurs péchés passés, et il implora Son pardon et Sa miséricorde pour eux. C'est là la bonté suprême, celle qui n'émane que des meilleurs, des élus.

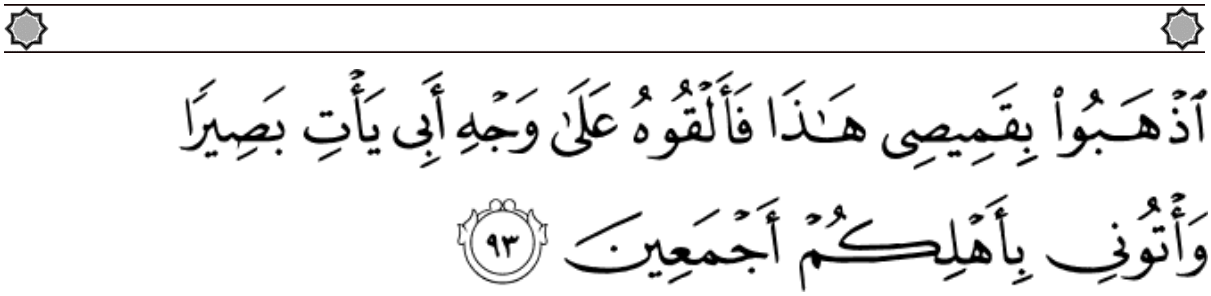

12-93. Emportez ma tunique que voici, et appliquez-la sur le visage de mon père : il recouvrera [aussitôt] la vue. Et amenez-moi toute votre famille. »

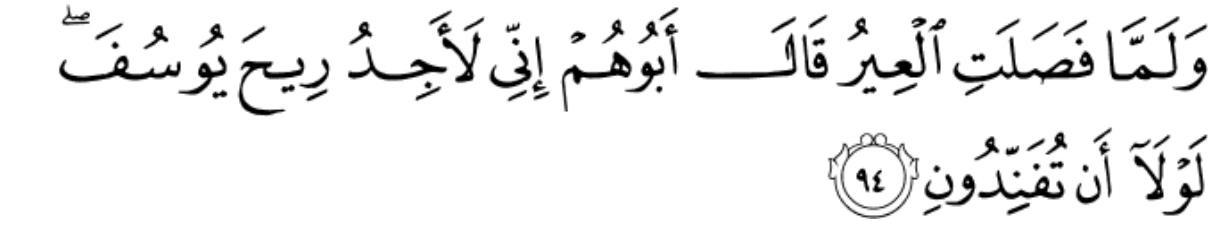

12-94. - Et dès que la caravane franchit la frontière [de Canaan], leur père dit : « Je décèle, certes, l'odeur de Joseph, même si vous dites que je radote. »

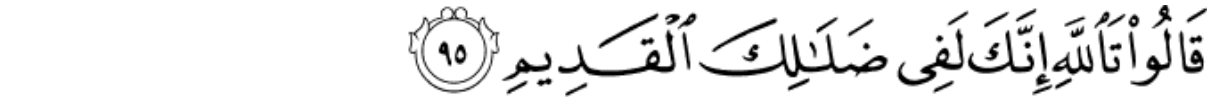

12-95. Ils Lui dirent : « Par Allah te voilà bien dans ton ancien égarement. »

فَلَمَّآ أَن جَآءَ ٱلْبَشِيرُ أَلْقَىٰهُ عَلَىٰ وَجْهِهِۦ فَٱرْتَدَّ بَصِيرًا ۖ قَالَ أَلَمْ أَقُل
لَّكُمْ إِنِّيٓ أَعْلَمُ مِنَ ٱللَّهِ مَا لَا تَعْلَمُونَ ﴿٩٦﴾

12-96. Puis quand arriva le porteur de bonne annonce, il l'appliqua [la tunique] sur le visage de Jacob. Celui-ci recouvra [aussitôt] la vue, et dit : « Ne vous ai-je pas dit que je sais, par Allah, ce que vous ne savez pas ? »

قَالُوا۟ يَٰٓأَبَانَا ٱسْتَغْفِرْ لَنَا ذُنُوبَنَآ إِنَّا كُنَّا خَٰطِـِٔينَ ﴿٩٧﴾

12-97. - Ils dirent : « Ô notre père, implore pour nous la rémission de nos péchés. Nous étions vraiment fautifs. »

قَالَ سَوْفَ أَسْتَغْفِرُ لَكُمْ رَبِّىٓ ۖ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٩٨﴾

12- 98. - Il dit : « J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur. Car c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux. »

Youssouf (‘aleyhi salam) dit à ses frères : « **Emportez ma tunique que voici, et appliquez-la sur le visage de mon père: il recouvrera [aussitôt] la vue**. » Car à chaque maladie correspond son contraire. Cette tunique portait encore le parfum de Youssouf, dont le chagrin et le désir ardent s'étaient profondément enracinés dans le cœur de son père, à un point que seul Allah connaît. Mais lorsque son père la sentit, son cœur fut apaisé et sa vue lui fut rendue. Il y avait une sagesse divine dans ce que les hommes ne comprennent pas pleinement, mais Youssouf en était conscient.

« **Et amenez-moi toute votre famille**. » C'est-à-dire vos enfants et votre clan, et tous ceux qui vous sont liés, afin que les retrouvailles soient complètes et que les difficultés et le manque de ressources soient éliminés de votre vie.

« **Et dès que la caravane franchit la frontière** » de l'Égypte pour se diriger vers la Palestine, Ya'qoub sentit le parfum de la chemise et dit : « **Je décèle, certes, l'odeur de Joseph, même si vous dites que je radote**, » c'est-à-dire que vous vous moquez de moi et pensez que je ne sais pas ce que je dis. C'est parce qu'il avait compris qu'ils étaient surpris par ce qui s'était passé pour qu'il dise cela, et ce qu'il attendait d'eux s'était effectivement produit, comme ils l'avaient dit.

« **Par Allah te voilà bien dans ton ancien égarement** ! » C'est-à-dire que tu es encore comme quelqu'un qui est perdu en mer, et tu ne sais pas ce que tu dis.

« **Puis quand arriva le porteur de bonne annonce**, » que Youssouf, ses frères et leur père seraient bientôt réunis.
« **Il l'appliqua [la tunique] sur le visage de Ya'qoub. Celui-ci recouvra [aussitôt] la vue**, » c'est-à-dire que sa vue lui fut rendue, après que ses yeux furent devenus blancs de chagrin, et il dit à ceux de ses enfants et de sa famille présents, qui avaient rejeté son point de vue et en avaient été surpris, se réjouissant triomphalement de la bénédiction qu'Allah lui avait accordée : « **Ne vous ai-je pas dit que je sais, par Allah, ce que vous ne savez pas ?**, » car j'espérais rencontrer Youssouf et j'attendais un soulagement à l'inquiétude, à la détresse et au chagrin.

Puis ils reconnurent leur faute, et à juste titre : « **Ils dirent : Ô notre père, implore pour nous la rémission de nos péchés. Nous étions vraiment fautifs**. »

Il répondit promptement à leur demande : « **J'implorerai pour vous le pardon de mon Seigneur. Car c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux**. » J'espère qu'Il vous pardonnera et vous accordera Sa miséricorde. On raconte qu'il attendit l'aube pour implorer le pardon, moment propice à la prière et où les chances d'être exaucée sont les plus grandes.

فَلَمَّا دَخَلُوا۟ عَلَىٰ يُوسُفَ ءَاوَىٰٓ إِلَيْهِ أَبَوَيْهِ وَقَالَ ٱدْخُلُوا۟ مِصْرَ
إِن شَآءَ ٱللَّهُ ءَامِنِينَ ﴿٩٩﴾

12-99. Lorsqu'ils s'introduisirent auprès de Joseph, celui-ci accueillit ses père et mère, et leur dit : « Entrez en Egypte, en toute sécurité, si Allah le veut ! »

وَرَفَعَ أَبَوَيْهِ عَلَى ٱلْعَرْشِ وَخَرُّوا۟ لَهُۥ سُجَّدًا ۖ وَقَالَ يَٰٓأَبَتِ هَٰذَا تَأْوِيلُ
رُءْيَىَ مِن قَبْلُ قَدْ جَعَلَهَا رَبِّى حَقًّا ۖ وَقَدْ أَحْسَنَ بِىٓ إِذْ أَخْرَجَنِى مِنَ
ٱلسِّجْنِ وَجَآءَ بِكُم مِّنَ ٱلْبَدْوِ مِنۢ بَعْدِ أَن نَّزَغَ ٱلشَّيْطَٰنُ بَيْنِى وَبَيْنَ
إِخْوَتِىٓ ۚ إِنَّ رَبِّى لَطِيفٌ لِّمَا يَشَآءُ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ ٱلْعَلِيمُ ٱلْحَكِيمُ ﴿١٠٠﴾

12-100. Et il éleva ses parents sur le trône, et tous tombèrent devant lui, prosternés. Et il dit : « Ô mon père, voilà l'interprétation de mon rêve de jadis. Allah l'a bel et bien réalisé... Et Il m'a certainement fait du bien quand Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir de la campagne, [du désert], après que le diable ait suscité la discorde entre mes frères et moi. Mon Seigneur est plein de douceur pour ce qu'Il veut. Et c'est Lui l'Omniscient, le Sage. »

« **Lorsqu'ils** » Ya'qoub, ses fils et leurs familles avaient fait leurs préparatifs et quitté leur pays pour rejoindre Youssouf en Égypte et s'y installer. Lorsqu'ils « **s'introduisirent auprès de Joseph, celui-ci accueillit ses père et mère**, » les prenant à part et les plaçant près de lui. Il leur témoigna un grand respect, une grande bonté, beaucoup d'honneur et de vénération, et dit à toute sa famille : « **Entrez en Egypte, en toute sécurité, si Allah le veut** ! » Ils entrèrent donc en Égypte dans cet état de sérénité et furent délivrés des difficultés et de la misère ; ils trouvèrent alors le bonheur et la joie.

« **Et il éleva ses parents sur le trône**, » c'est-à-dire sur le trône du roi, où était assis Al-'Aziz.
« …**et tous tombèrent devant lui, prosternés.** » C'est-à-dire que son père, sa mère et ses frères et sœurs se sont prosternés devant lui en signe de respect et d'honneur.
« **Il dit**, » lorsqu'il vit cela et qu'il les vit se prosterner devant lui : « **Ô mon père, voilà l'interprétation de mon rêve de jadis** » lorsqu'il vit onze étoiles, le soleil et la lune se prosterner devant lui. C'était l'accomplissement de ce rêve, lorsqu'il se réalisa enfin.
« **Allah l'a bel et bien réalisé.** » Et Il n'en a pas fait un rêve confus et embrouillé.

« Et Il m'a certainement fait du bien, »
« ...quand Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir de la campagne, [du désert]. »
Ceci illustre la douceur et l'éloquence de son discours. Il évoque sa situation en prison mais ne mentionne pas celle du puits car il a pardonné à ses frères. Il ne fait donc pas mention de leurs fautes et décrit leur venue du désert comme une manifestation de la miséricorde d'Allah à son égard.

Il n'a pas dit : « La faim et les difficultés vous ont amenés ici », ni : « Allah vous a fait grâce ». Il a plutôt dit : « **Et Il m'a certainement fait du bien**, » soulignant ainsi que la bonté divine lui était adressée. Béni soit Celui qui accorde Sa miséricorde à qui Il veut parmi Ses serviteurs, car Il est le Donateur.

« **Après que Shaytân eut semé la discorde entre mes frères et moi**, » il n'a dit pas : « Shaytân a égaré mes frères » ; il semblait plutôt que le péché et l'ignorance étaient partagés. Louange à Allah qui a humilié et vaincu Shaytân et nous a réunis après cette douloureuse séparation.

« **Mon Seigneur est plein de douceur pour ce qu'Il veut**. » Il fait parvenir Sa bonté à Son serviteur là où il ne l'attend pas, et Il lui permet d'atteindre un rang élevé par des choses qu'il déteste
« **Et c'est Lui l'Omniscient,** » Il connaît les aspects visibles et cachés de toute chose et les secrets des cœurs des hommes.
« **Le Sage** » en faisant ce qui est approprié et en faisant en sorte que les événements se produisent aux moments décrétés.

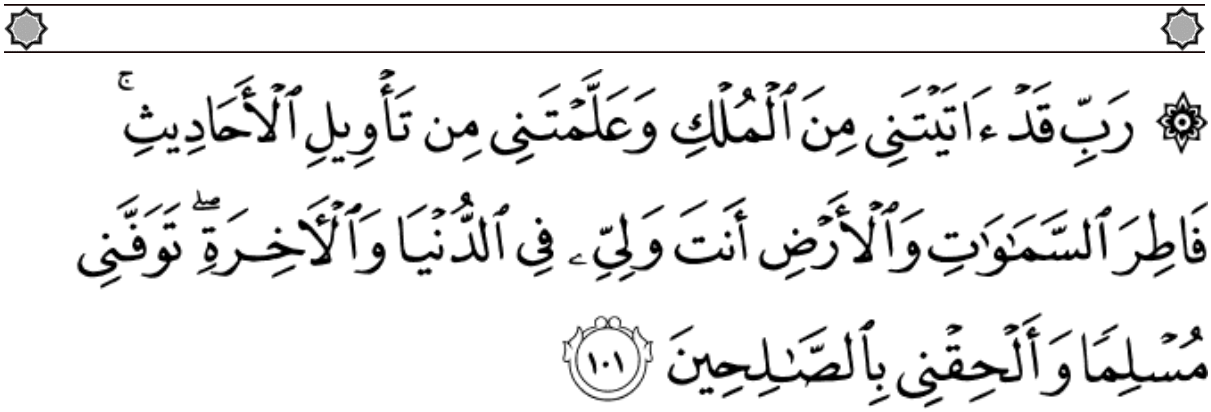

12-101. Ô mon Seigneur, Tu m'as donné du pouvoir et m'as enseigné l'interprétation des rêves. [C'est Toi Le] Créateur des cieux et de la terre, Tu es mon patron, ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission et fais-moi rejoindre les vertueux.

Quand Allah, Exalté et Loué soit-Il, accorda à Youssouf pouvoir et autorité sur la terre, et le réunit avec ses parents et ses frères, et après qu'Allah lui eut accordé une grande science, il dit, reconnaissant avec gratitude pour cette bénédiction d'Allah et Lui demandant de le rendre ferme dans l'Islam :
« **Ô mon Seigneur, Tu m'as donné du pouvoir** » car il fut chargé des entrepôts du pays, qu'il gérait à sa guise, et il était un conseiller important du roi.

« **Et m'as enseigné l'interprétation des rêves**. » La formulation arabe peut faire référence à l'interprétation des Livres révélés, ainsi qu'à l'interprétation des rêves et à d'autres formes de connaissance.

« **[C'est Toi Le] Créateur des cieux et de la terre, Tu es mon patron, ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission**, » c'est-à-dire que je reste fidèle à l'Islam et que j'y demeure inébranlable jusqu'à ma mort. Cette supplication n'avait pas en aucun cas pour but de hâter la mort.

« …**et fais-moi rejoindre les vertueux**, » à savoir les Prophètes, les justes, les purs et les élus.

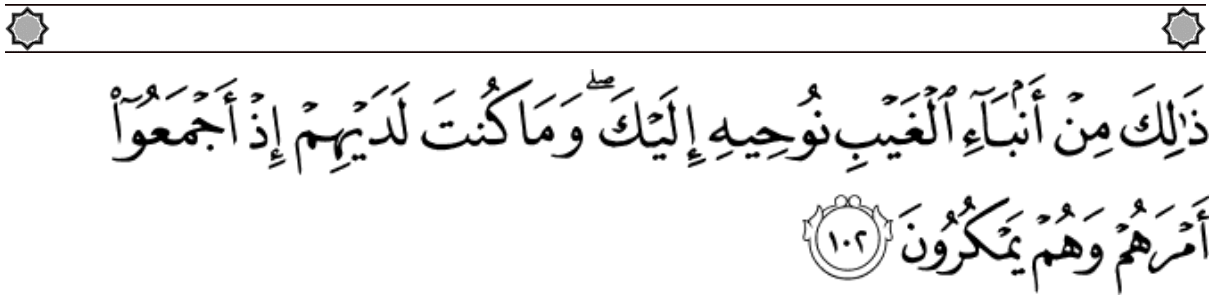
ذَٰلِكَ مِنْ أَنۢبَآءِ ٱلْغَيْبِ نُوحِيهِ إِلَيْكَ ۖ وَمَا كُنتَ لَدَيْهِمْ إِذْ أَجْمَعُوٓا۟ أَمْرَهُمْ وَهُمْ يَمْكُرُونَ ﴿١٠٢﴾

12-102. Ce sont là des récits inconnus que Nous te révélons. Et tu n'étais pas auprès d'eux quand ils se mirent d'accord pour comploter.

Lorsque Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, raconta cette histoire à Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Allah Exalté lui dit :

« **Ce sont là**, » c'est l'histoire que Nous t'avons relatée.

« …**des récits inconnus que Nous te révélons**. » Sans la révélation que Nous vous avons faite, ce grand récit ne te serait pas parvenu car vous n'étiez pas présents à leur époque.

« **Et tu n'étais pas auprès d'eux** » à savoir les frères de Youssouf

« …**quand ils se mirent d'accord pour comploter** » et complotaient contre lui, lorsqu'ils jurèrent de le séparer de son père, et ils étaient dans une situation où personne ne pouvait les voir sauf Allah, Exalté et Loué soit-Il, et personne ne pouvait le savoir à moins qu'Allah ne l'en informe.

C'est comme ce qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a dit lorsqu'Il a raconté l'histoire de Moussa et ce qui lui est arrivé, et a mentionné la situation que les gens n'avaient aucun moyen de connaître autrement que par Sa révélation :

« **Tu n'étais pas sur le versant ouest (du Sinaï), quand Nous avons décrété les commandements à Moïse ; tu n'étais pas parmi les témoins**. » (Al-Qassas 28 : 44)

C'est là l'indication la plus claire que ce que le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a apporté est vrai.

وَمَآ أَكۡثَرُ ٱلنَّاسِ وَلَوۡ حَرَصۡتَ بِمُؤۡمِنِينَ ١٠٣

12-103. Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent.

وَمَا تَسۡـَٔلُهُمۡ عَلَيۡهِ مِنۡ أَجۡرٍۚ إِنۡ هُوَ إِلَّا ذِكۡرٞ لِّلۡعَٰلَمِينَ ١٠٤

12-104. Et tu ne leur demandes aucun salaire pour cela. Ce n'est là qu'un rappel adressé à l'univers.

وَكَأَيِّن مِّنۡ ءَايَةٖ فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ يَمُرُّونَ عَلَيۡهَا وَهُمۡ عَنۡهَا مُعۡرِضُونَ ١٠٥

12-105. Et dans les cieux et sur la terre, que de signes auprès desquels les gens passent, en s'en détournant !

وَمَا يُؤۡمِنُ أَكۡثَرُهُم بِٱللَّهِ إِلَّا وَهُم مُّشۡرِكُونَ ١٠٦

12-106. Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés.

أَفَأَمِنُوٓاْ أَن تَأۡتِيَهُمۡ غَٰشِيَةٞ مِّنۡ عَذَابِ ٱللَّهِ أَوۡ تَأۡتِيَهُمُ ٱلسَّاعَةُ بَغۡتَةٗ وَهُمۡ لَا يَشۡعُرُونَ ١٠٧

12-107. Est-ce qu'ils sont sûrs que le châtiment d'Allah ne viendra pas les couvrir ou que l'Heure ne leur viendra pas soudainement, sans qu'ils s'en rendent compte ?

Ici, Allah, Exalté soit-Il, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **Et la plupart des gens ne sont pas croyants malgré ton désir ardent**, » car leurs pensées et leurs intentions sont corrompues. Ainsi, l'empressement de ceux qui voudraient sincèrement les conseiller est vain, même en l'absence d'obstacles à la guidance, en ce sens que ces conseillers présumés les enseignent et les appellent à ce qui est bon pour eux et les préservent du mal sans rien attendre en retour, et même s'ils apportent toutes les preuves et tous les éléments attestant de la véracité de leur message. » C'est pourquoi Allah dit :

« **Et tu ne leur demandes aucun salaire pour cela. Ce n'est là qu'un rappel adressé à l'univers**, » afin qu'ils se souviennent de ce qui leur est bénéfique et qu'ils le fassent, et de ce qui leur est nuisible et qu'ils s'en abstiennent.

« **Et dans les cieux et sur la terre, que de signes** » qui témoignent de l'unicité d'Allah, signes auprès « **desquels les gens passent, en s'en détournant.** »

Pourtant, malgré cela, même si certains d'entre eux croient, « **la plupart ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés**. » Même s'ils affirment la Seigneurie d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et reconnaissent qu'Il est le Créateur, le Pourvoyeur et le Maître de toute chose, ils continuent d'associer des partenaires à Sa divinité et à Son unicité. Pour ceux qui en sont arrivés là (à associer des partenaires à Allah), il ne leur reste plus qu'à subir le châtiment, qui les surprendra soudainement alors qu'ils se croient en sécurité. C'est pourquoi Allah dit :

« **Est-ce qu'ils sont sûrs** ? **»** Autrement dit, ceux qui commettent ces actes et se détournent des signes d'Allah se sentent-ils en sécurité ? Se croient-ils à l'abri du châtiment terrible d'Allah ? « **Que le châtiment d'Allah ne viendra pas les couvrir** ? » C'est-à-dire un châtiment qui les submergera tous et les anéantira ?
« **Ou que l'Heure ne leur viendra pas soudainement, sans qu'ils s'en rendent compte** ? » Car ils le méritent. Qu'ils se repentent donc auprès d'Allah et s'abstiennent de tout ce qui pourrait être une cause de leur châtiment.

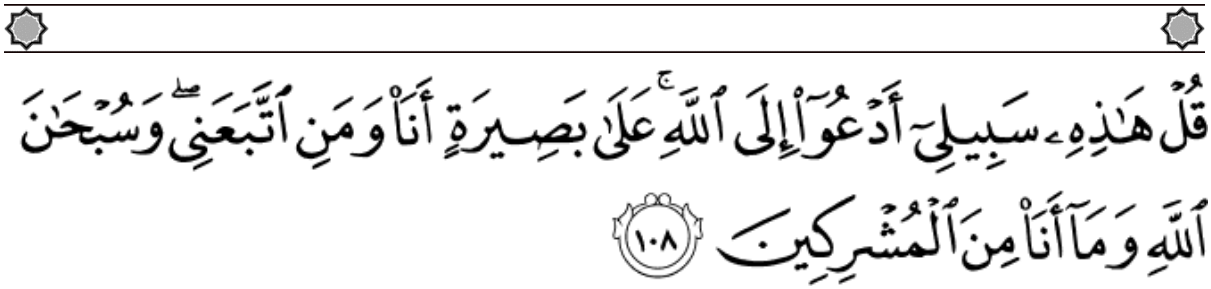
قُلْ هَٰذِهِۦ سَبِيلِىٓ أَدْعُوٓا۟ إِلَى ٱللَّهِ ۚ عَلَىٰ بَصِيرَةٍ أَنَا۠ وَمَنِ ٱتَّبَعَنِى ۖ وَسُبْحَٰنَ ٱللَّهِ وَمَآ أَنَا۠ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٠٨﴾

12-108. Dis : « Voici ma voie, j'appelle les gens à [la religion] d'Allah, moi et ceux qui me suivent, nous basant sur une preuve évidente. Gloire à Allah ! Et je ne suis point du nombre des associateurs.

وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ إِلَّا رِجَالٗا نُّوحِيٓ إِلَيۡهِم مِّنۡ أَهۡلِ ٱلۡقُرَىٰٓۗ أَفَلَمۡ يَسِيرُواْ فِي ٱلۡأَرۡضِ فَيَنظُرُواْ كَيۡفَ كَانَ عَٰقِبَةُ ٱلَّذِينَ مِن قَبۡلِهِمۡۗ وَلَدَارُ ٱلۡأٓخِرَةِ خَيۡرٞ لِّلَّذِينَ ٱتَّقَواْۗ أَفَلَا تَعۡقِلُونَ ١٠٩

12-109. Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes originaires des cités, à qui Nous avons fait des révélations. [Ces gens-là] n'ont-ils pas parcouru la terre et considéré quelle fut la fin de ceux qui ont vécu avant eux ? La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah]. Ne raisonnerez-vous donc pas ?

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ici à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« **Dis** » aux gens
« **Voici ma voie**, » celle à laquelle j'appelle ; c'est la voie qui mène à Allah et au Paradis, la voie qui repose sur la connaissance de la vérité, sa mise en pratique et sa primauté, et qui consiste à vouer une adoration exclusive à Allah, sans associé ni partenaire.
« **J'appelle les gens à [la religion] d'Allah**. » J'exhorte les gens à se tourner vers leur Seigneur et les mets en garde contre ce qui les en éloigne. Je le fais en me fondant « **sur une preuve évidente** » de ma religion, c'est-à-dire sur une connaissance et une certitude absolues, sans l'ombre d'un doute. De même, « **ceux qui me suivent** » invoquent Allah comme je le fais, en toute certitude.
« **Gloire à Allah** ! » Exalté soit-Il bien au-dessus de ce qui Lui est attribué et qui ne sied pas à Sa Majesté ou qui est contraire à Sa perfection.

« **Et je ne suis point du nombre des associateurs** » quelle que soit mes affaires ; je n'adore qu'Allah, Lui vouant un culte sincère et exclusif.

« **Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes**, » c'est-à-dire ni des anges ni aucune autre créature. Pourquoi donc ton peuple s'étonne-t-il que tu aies été envoyé comme Messager et prétend-il que tu ne vaux pas mieux qu'eux ? Mais tu as un bel exemple en la personne des Messagers qui t'ont précédé.
« **Originaires des cités, à qui Nous avons fait des révélations.** » C'est-à-dire qu'ils ne venaient pas du désert ; ils étaient plutôt parmi les gens des villes, qui sont plus rationnels et plus mûrs dans leur réflexion, afin que leur cause et leur message soient clairs.

« **[Ces gens-là] n'ont-ils pas parcouru la terre** ? » S'ils ne croient pas à ce que tu dis, et n'ont pas vu le sort de ceux qui les ont précédés, et comment Allah les a anéantis pour leur mécréance, prends garde de ne pas faire comme eux et de subir le même sort. Quant à la demeure de l'au-delà, c'est-à-dire le Paradis et ses délices éternels.

« **La demeure de l'au-delà est assurément meilleure pour ceux qui craignent [Allah]** » en obéissant à Ses commandements et en évitant ce qu'Il interdit, car les plaisirs de ce monde sont imparfaits, souillés et éphémères, tandis que les plaisirs de l'au-delà sont parfaits, complets et éternels ; ils ne cesseront de croître et de se perpétuer.

« …**un don sans fin**. » (Houd 11 : 108)

« **Ne raisonnerez-vous donc pas** ? » Autrement dit, n'avez-vous aucune raison de donner la priorité à ce qui est meilleur qu'à ce qui est inférieur ?

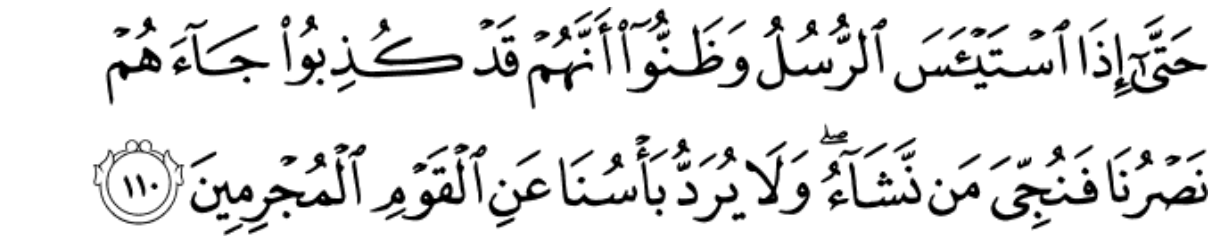

12-110. Quand les Messagers faillirent perdre espoir (et que leurs adeptes) eurent pensé qu'ils étaient dupés voilà que vint à eux Notre secours. Et furent sauvés ceux que Nous voulûmes. Mais Notre rigueur ne saurait être détournée des gens criminels.

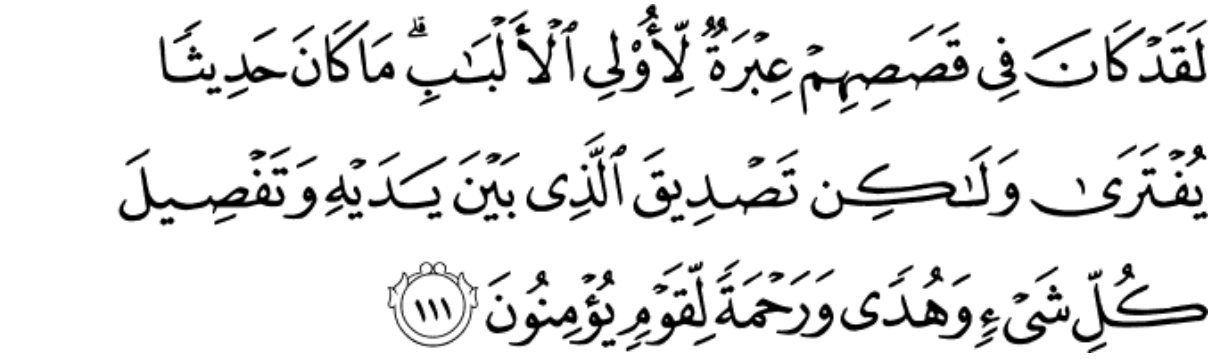

12-111. Dans leurs récits il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence. Ce n'est point là un récit fabriqué. C'est au contraire la confirmation de ce qui existait déjà avant lui, un exposé détaillé de toute chose, un guide et une miséricorde pour des gens qui croient.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit qu'Il a envoyé les nobles Messagers, mais que les pervers ont mécru en eux. Allah leur a accordé un délai afin qu'ils croient ; Il a continué à leur accorder ce

délai jusqu'à ce qu'ils atteignent un tel degré d'hostilité envers les Messagers que ces derniers, malgré leur certitude absolue et leur foi inébranlable dans la promesse et les avertissements d'Allah, commencèrent à éprouver une forme de désespoir et un doute dans leur connaissance et leur certitude. Lorsque la situation en fut ainsi, « **voilà que vint à eux Notre secours. Et furent sauvés ceux que Nous voulûmes**, » à savoir les Messagers et leurs compagnons. Notre châtiment ne se détourne jamais des transgresseurs, c'est-à-dire de ceux qui ont commis des offenses et transgressé les limites fixées par Allah.

« **Il n'aura alors ni force ni secoureur**. » (At-Târiq 86 : 10)

« **Dans leurs récits**, » c'est-à-dire dans les récits des Prophètes et des Messagers avec leur peuple « **Il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence**. » Ils peuvent apprendre de ces histoires, car elles parlent de bonnes et de mauvaises personnes, et expliquent que ceux qui agissent comme elles subiront le même sort, qu'il s'agisse d'honneur ou d'humiliation. Ils apprennent aussi de ces récits quels sont les attributs de perfection et de grande sagesse d'Allah, et qu'Allah est le Seul à devoir être adoré, sans associé ni partenaire.

« **Ce n'est point là un récit fabriqué.** » Autrement dit, le Qur'an, dans lequel Allah vous raconte ces histoires de l'invisible, n'est pas un recueil de récits inventés.

« **C'est au contraire la confirmation de ce qui existait déjà avant lui.** » À savoir les Livres précédents ; Il est en harmonie avec eux et témoigne de leur vérité.

« **Un exposé détaillé de toute chose** » que les gens ont besoin de connaître sur les questions fondamentales et mineures de la foi, de la preuve et des preuves,
« **Un guide et une miséricorde pour des gens qui croient** » car, grâce à la connaissance de la vérité à laquelle ils accordent la priorité, ils obtiennent la guidance, et grâce à la récompense qu'ils obtiennent dans ce monde et dans l'au-delà, ils obtiendront aussi la miséricorde.

Note :

Nous allons ici énumérer quelques-unes des leçons que l'on peut tirer de cette grande histoire, au début de laquelle Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Nous te racontons, [ô Muhammad] le meilleur récit**. » (12 : 3) et Il dit : « **Il y avait certainement, en Joseph et ses frères, des exhortations pour ceux qui interrogent**, » (12 : 7) et à la fin de cette histoire, Il dit : « **Il y a certes une leçon pour les gens doués d'intelligence.** » (12 : 111).

Nous allons ici énumérer quelques leçons autres que celles mentionnées ci-dessus :

• Ce récit est l'un des plus beaux et des plus limpides qui soient, car il nous transporte d'une situation à l'autre, d'épreuve en épreuve, d'épreuve en bénédiction, d'humiliation en honneur, d'esclavage en autorité, de séparation et de fragmentation en retrouvailles et harmonie, de chagrin en joie, de facilité en difficulté, de difficulté en facilité, de restriction en abondance, de déni en aveu. Béni soit Celui qui a conté cette histoire avec tant de clarté.

• Cela montre qu'il existe un fondement à l'interprétation des rêves et que la connaissance de cette interprétation est l'une des branches importantes du savoir qu'Allah accorde à qui Il veut parmi Ses serviteurs. Ce savoir repose principalement sur les liens et les similitudes entre les noms et les attributs. Dans le rêve de Youssouf, le soleil, la lune et les étoiles se prosternaient devant lui, symbolisant le fait que ces lumières ornent le ciel et lui confèrent son utilité. De même, les Prophètes et les savants sont l'ornement de la terre et la beauté, et c'est grâce à eux que les hommes sont guidés dans les ténèbres, tout comme ils le sont par la lumière des astres mentionnés précédemment. Par ailleurs, son père et sa mère étaient son origine, et ses frères étaient les branches qui en découlaient ; il était donc logique que l'origine soit plus lumineuse et plus importante que ce qui en était issu. Ainsi, le soleil représentait sa mère, la lune son père et les étoiles ses frères. De plus, le mot arabe pour soleil (shams) étant féminin, il représentait sa mère. Les mots désignant la lune (qamar) et les étoiles (kawakib) étant masculins, ils représentaient son père et ses frères. Il est également logique que celui qui se prosterne respecte et vénère celui devant qui il se prosterne, et que celui devant qui l'on se prosterne soit respecté et vénéré. Ainsi, Youssouf serait respecté et honoré par ses parents et ses frères, ce qui impliquait qu'il serait choisi et favorisé pour son savoir et ses qualités, qualités qui lui vaudraient cette vénération et ce respect. C'est pourquoi son père lui dit : « **Ainsi ton Seigneur te choisira et t'enseignera l'interprétation des rêves** ? » (12 : 6).

Concernant les rêves des deux jeunes hommes, l'interprétation du premier, où l'un d'eux se voyait presser du raisin pour faire du vin, reposait sur le fait que celui qui presse le raisin est généralement un serviteur et que ce pressurage est effectué pour le compte d'autrui. Youssouf interpréta donc le rêve de cette manière et lui dit qu'il servirait du vin à son maître, ce qui signifiait qu'il sortirait de prison.

Celui qui rêva qu'il portait du pain sur la tête et que les oiseaux le mangeaient interpréta ce rêve comme une métaphore de sa tête, de sa chair et de son cerveau. Ce qu'il portait serait exposé aux oiseaux, qui pourraient ainsi se nourrir de sa tête. De cette situation, il comprit qu'après sa mort, il serait mis à mort et crucifié, et que son corps serait laissé en pâture aux oiseaux, ce qui n'arrive qu'en cas de crucifixion après exécution.

Il interpréta le rêve du roi, celui des vaches et des épis de maïs, comme une métaphore des années d'abondance et des années de sécheresse. Dans ce cas précis, le lien est évident : la situation et les intérêts du peuple sont intimement liés à ceux du roi ; si sa situation est bonne ou mauvaise, la leur le sera également. De même, le bien-être et les moyens de subsistance du peuple dépendent des récoltes.

Quant aux vaches (bœufs), elles servent à labourer la terre et à l'irriguer. Si la récolte est bonne, elles s'engraissent, mais en cas de sécheresse, elles maigrissent. Les années d'abondance, les épis de maïs sont nombreux et verts, mais en période de sécheresse, ils sont rares et secs ; c'est la meilleure culture que la terre puisse produire.

• Ce récit apporte la preuve de la véracité de la prophétie de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), car il a raconté cette longue histoire à son peuple, bien qu'il n'eût lu les écritures des nations antérieures ni étudié auprès de quiconque. Son peuple l'a vu vivre parmi eux, matin et soir, ils savaient qu'il était illettré et ne savait ni lire ni écrire. Mais cette histoire concorde avec ce qui est mentionné dans les Livres précédents, bien qu'il n'ait pas été présent lorsqu'ils ont ourdi leur complot et ourdi leurs machinations (« **Et tu n'étais pas auprès d'eux quand ils se mirent d'accord pour comploter.** » 12 : 102).

• Nous devons nous éloigner des causes du mal et cacher ce que nous craignons, car Ya'qoub a dit à Youssouf : « **Ô mon fils, dit-il, ne raconte pas ta vision à tes frères car ils monteraient un complot contre toi**. » (12 : 5).

• Il est permis de dire à une personne quelque chose qui peut la contrarier à titre de conseil, car Ya'qoub lui a dit : « **car ils monteraient un complot contre toi.** » (12 : 5).

• La bénédiction qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, accorde à une personne est aussi une bénédiction pour tous ceux qui lui sont liés : les membres de sa famille, ses proches et ses amis. Ils peuvent ainsi bénéficier de ses bienfaits, comme l'a dit Ya'qoub en expliquant le rêve de Youssouf : « **Ainsi ton Seigneur te choisira et t'enseignera l'interprétation des rêves, et Il parachèvera Son bienfait sur toi et sur la famille de Jacob, tout comme Il l'a parfait auparavant sur tes deux ancêtres, Abraham et Isaac**. » (12 : 6). Lorsque la bénédiction fut pleinement accomplie pour Youssouf, la famille de Ya'qoub acquit également honneur et pouvoir sur terre, et connut bonheur et joie, grâce à Youssouf.

• La justice est essentielle en toutes circonstances, non seulement dans la manière dont un dirigeant traite son peuple, mais aussi dans la façon dont un père traite ses enfants, notamment en matière d'amour et de cadeaux. Ne pas les traiter équitablement entraînera des difficultés pour le père et des problèmes. Ainsi, lorsque Ya'qoub accorda la priorité à Youssouf par amour et le préféra à ses frères, ils agirent de manière à se nuire à eux-mêmes, à leur père et à leurs frères.

• Cette histoire met en garde contre les conséquences néfastes du péché et montre qu'un seul péché peut en entraîner bien d'autres ; on ne peut commettre un péché sans en avoir commis plusieurs auparavant. Lorsque les frères de Youssouf voulurent le séparer de son père, ils eurent recours à diverses ruses : ils mentirent à plusieurs reprises, falsifièrent la preuve de la chemise tachée de sang et vinrent pleurer pour tromper leur père. Il est fort probable qu'ils aient longuement discuté de cette affaire, et que ces discussions se soient poursuivies jusqu'à leurs retrouvailles avec Youssouf. Plus ils en parlaient, plus les mensonges et les inventions se multipliaient. Voilà les conséquences négatives du péché et ses effets, avant comme après son accomplissement.

• L'important est de bien finir, et non de mal commencer. Les fils de Ya'qoub ('aleyhi salam) ont commis leurs premières fautes, parmi les plus graves et les plus blâmables, mais ils se sont finalement repentis sincèrement et ont obtenu le pardon total de leur père et de Youssouf, qui a imploré leur pardon et leur miséricorde. Quiconque renonce à ses droits et pardonne à autrui est le plus miséricordieux des miséricordieux.

Par conséquent, selon l'avis le plus juste, ils étaient des Prophètes puisqu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« ... **Et Nous avons fait révélation à Abraham, à Isma'il, à Isaac, à Jacob aux Tribus**... » (an-Nissâ' 4 : 163)

Il s'agit des douze fils de Ya'qoub et de leur descendance. Ceci est corroboré par le fait que Youssouf les vit en songe sous forme d'étoiles brillantes. Or, les étoiles apportent lumière et guidance, attributs des Prophètes ; s'ils n'étaient pas des Prophètes, ils étaient assurément des savants bien guidés.

• Dans ce récit, nous voyons également qu'Allah a béni Youssouf ('aleyhi salam) en lui accordant la connaissance, la patience et de nobles qualités ; il appela les gens à Allah et Sa religion, et a pardonné spontanément à ses frères qui l'avaient offensé, sans les blâmer ni les réprimander. Il a ensuite honoré ses parents et a traité ses frères, et en réalité tous les hommes, avec bienveillance.

• Certains maux sont moins graves que d'autres, et il est préférable de commettre le moindre mal plutôt que le plus grave. Lorsque les frères de Youssouf décidèrent de le tuer ou de l'exiler, l'un d'eux dit : « **Ne tuez pas Joseph, mais jetez-le si vous êtes disposés à agir, au fond du puits**. » (12 : 10). Ses paroles étaient meilleures que celles des autres et moins graves ; de ce fait, la gravité du péché majeur de ses frères fut atténuée.

• Si un bien passe de main en main (par achat et vente) et devient propriété d'autrui, et s'il n'est pas établi qu'il a été acquis illégalement, il n'y a pas de péché pour celui qui le manipule en l'achetant, le vendant, l'utilisant ou en en tirant profit. Les frères de Youssouf l'ont vendu lors d'une transaction illicite (haram), puis la caravane l'a emmené en Égypte où il a été vendu. Il est resté auprès de ses maîtres comme esclave et a été bien traité par eux. Allah a qualifié cette transaction de vente : « **Ils [ses frères] l'ont vendu à vil prix** » (12 : 20). Bien que cela fût illicite pour les frères de Youssouf, c'était permis pour ceux qui l'ont acheté.

• Cette Sourate met en garde contre le fait de se retrouver seul avec des femmes dont on craint la tentation, et elle met également en garde contre un amour susceptible de nuire. L'épouse d'Al-'Aziz a agi ainsi parce qu'elle se trouvait seule avec Youssouf ; cette situation a persisté jusqu'à ce qu'elle tente de le séduire, puis répande des mensonges à son sujet, ce qui lui a valu une longue peine de prison.

• La femme, à laquelle il renonça ensuite par amour pour Allah, était un moyen de se rapprocher d'Allah car cette inclination provenait de l'âme qui pousse au mal, ce qui est naturel chez la plupart des gens. Mais lorsqu'il la compara à l'amour et à la crainte d'Allah, l'amour et la crainte d'Allah triomphèrent des inclinations, des caprices et des désirs de l'âme. Ainsi, il ne faisait qu'un.

« …**Et pour celui qui aura redouté de comparaître devant son Seigneur, et préservé son âme de la passion**... » (An-Nâzi'ât 79 : 40)

- Et il était l'un des sept qu'Allah abritera à l'ombre de Son Trône le jour où il n'y aura d'autre ombre que la Sienne, dont l'un est :

« *Un homme qui est appelé (au péché) par une femme de haut rang et de grande beauté, mais qui dit : Je crains Allah.* » (Boukhari et Mouslim)

L'inclination pour laquelle une personne est blâmable est plutôt celle qui persiste et devient une résolution, et peut conduire à l'action.

• Si la foi pénètre le cœur d'une personne et qu'elle est sincère envers Allah en toutes choses, Allah la préservera, par sa foi et sa sincérité, de tout mal et de toute turpitude, ainsi que des moyens qui y mènent, en récompense de sa foi et de sa sincérité. Car Il dit : « **Et, elle le désira. Et n'eût été ce qu'il vit comme preuve évidente de son Seigneur, il l'aurait désirée. Ainsi [Nous avons agi] pour écarter de lui le mal et la turpitude. Il était certes un de Nos serviteurs élus**. » (12 : 24)

• Si une personne voit un lieu où se trouvent la tentation et les moyens de pécher, elle doit s'en éloigner le plus possible afin d'être préservée du péché. Lorsque la femme chez qui Youssouf vivait voulut le séduire, il essaya de lui échapper et courut vers la porte pour se sauver de ses avances malveillantes.

• En cas de doute ou de confusion, on a recours aux preuves circonstancielles. Si un homme et sa femme se disputent les pots et les récipients de la maison, ce qui appartient à l'homme lui appartient et ce qui appartient à la femme lui appartient, en l'absence de preuve permettant d'identifier la propriété de chacun. Il en va de même en cas de dispute entre un charpentier et un forgeron concernant leurs outils respectifs : en l'absence de preuve, la décision doit se fonder sur les similitudes et les ressemblances constatées (et les outils appropriés à l'un de ces métiers doivent être attribués à l'artisan concerné). Dans l'affaire de Youssouf, le témoin a témoigné sur la base de preuves circonstancielles, se fondant sur la déchirure de la chemise. Constatant que la déchirure provenait du dos, il a déduit que Youssouf disait la vérité et que la femme mentait.

Un autre exemple d'application de ce principe est celui de Youssouf qui, ayant trouvé le gobelet dans la sacoche de son frère, en a déduit que ce dernier l'avait volé, sans témoignage ni aveu. Dès lors, si un bien volé est trouvé en possession du voleur, surtout s'il est connu pour voler, il doit être considéré comme tel. Cette preuve est plus convaincante qu'un témoignage. De même, si un homme vomit du vin, la peine de hadd doit être appliquée sur cette base, pourvu qu'aucun obstacle ne s'y oppose. C'est pourquoi Allah a qualifié cette règle de « témoignage », comme Il l'a dit : « **Et un témoin, de la famille de celle-ci témoigna**… » (12 : 26).

• La beauté de Youssouf était à la fois extérieure et intérieure. Quant à sa beauté extérieure, elle a poussé la femme chez qui il vivait à agir comme elle l'a fait, et elle a incité les femmes qu'elle réunit lorsqu'elles la critiquèrent à ce sujet à se mutiler les mains et à dire : « **À Allah ne plaise ! Ce n'est pas un être humain, ce n'est qu'un ange noble** ! » (12 : 31). Quant à sa beauté intérieure, elle

résidait dans sa grande dignité à s'abstenir de pécher, malgré de nombreuses tentations, et dans le témoignage ultérieur de son innocence rendu par l'épouse d'Al-'Aziz et les autres femmes. Ainsi, l'épouse d'Al-'Aziz dit : « **J'ai certes tenté de le séduire, mais il a résisté** » (12 : 32), et plus tard : « **Maintenant, la vérité a éclaté. C'est moi qui ai tenté de le séduire ; il disait la vérité** » (12 : 51). Et les femmes dirent : « **À Allah ne plaise ! Nous ne connaissons rien de mauvais contre lui**. » (12 : 51).

• Youssouf a choisi la prison plutôt que le péché. C'est ainsi qu'il convient de choisir entre pécher et subir un châtiment terrestre : il faut opter pour le châtiment terrestre plutôt que de commettre le péché qui entraîne une punition sévère ici-bas et dans l'au-delà. Ainsi, l'un des signes de la foi est de détester retourner à l'incroyance après en avoir été sauvé par Allah, tout comme on détesterait être jeté au feu.

• L'individu doit se tourner vers Allah Exalté et chercher Sa protection lorsqu'il est confronté à la tentation de pécher, et il doit dire qu'il n'a aucun pouvoir ni force par lui-même, car Youssouf a dit : « **Et si Tu n'écartes pas de moi leur ruse, je pencherai vers elles et serai du nombre des ignorants [des pécheurs]**. » (12 : 33).

• La connaissance et la raison incitent l'homme au bien et lui interdisent le mal, tandis que l'ignorance et la folie l'incitent à suivre ses caprices et ses désirs, même s'ils lui sont nuisibles.

• De même qu'une personne doit être un véritable serviteur d'Allah dans l'aisance, elle doit l'être aussi dans l'épreuve. Youssouf ('aleyhi salam) n'a cessé d'appeler les gens à Allah, et même en prison, il a continué de le faire. Il a exhorté deux jeunes hommes à affirmer l'unicité d'Allah et leur a demandé de renoncer à Lui associer quoi que ce soit. À titre d'exemple de sa sagesse,
Voyant qu'ils étaient réceptifs à son appel puisqu'ils avaient une opinion favorable de lui et lui disaient : « **Nous te voyons au nombre des bienfaisants** » (12 : 36) ; et qu'ils étaient venus le consulter pour qu'il interprète leurs rêves, il y vit une occasion qu'il saisit pleinement. Avant d'interpréter leurs rêves, il les appela donc à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, car cela serait plus utile pour atteindre ses objectifs. Il leur expliqua d'abord que ce qui l'avait élevé au niveau de perfection et de savoir qu'ils admiraient était sa foi, son affirmation de l'unicité d'Allah et son rejet de la voie des mécréants. C'était un appel indirect. Puis, il les appela directement, leur expliquant les erreurs du polythéisme et les arguments contre lui, ainsi que la réalité du monothéisme pur et ses arguments en sa faveur.

• Il convient de commencer par le plus important, puis le suivant, et ainsi de suite. Si l'on pose une question à un mufti, mais que le questionneur a besoin d'en savoir plus sur un autre sujet, le mufti doit lui enseigner ce dont il a besoin avant de répondre. C'est un signe de sincérité et de sagesse de la part du maître, et cela indique que ses conseils et son enseignement sont pertinents. Lorsque les deux jeunes gens interrogèrent Youssouf sur leurs rêves, avant de les interpréter, il les appela à se tourner vers Allah seul, sans associé ni partenaire.

• Si une personne se trouve confrontée à des difficultés, il n'y a rien de mal à ce qu'elle demande l'aide de quiconque capable de la sauver ou de faire connaître sa situation. Cela n'est pas considéré comme une plainte envers autrui car c'est une démarche normale ; les gens s'entraident généralement. C'est pourquoi Youssouf dit au jeune homme qu'il pensait pouvoir sauver : « **Parle de moi à ton maître**. » (12 : 42).

• Il est impératif de confirmer que l'enseignant doit être totalement sincère dans son enseignement ; il ne doit pas en faire un moyen d'obtenir un gain financier, un statut ou tout autre avantage, et il ne doit ni refuser d'enseigner ni être hypocrite si l'élève ne suit pas ses instructions. Youssouf ('aleyhi salam) demanda à l'un des deux jeunes hommes de parler de lui à leur maître, mais celui-ci ne le fit pas et oublia. Lorsque le besoin se fit sentir d'interroger Youssouf, ils envoyèrent ce jeune homme auprès de lui, et il vint l'interroger sur la signification de ce rêve. Cependant, Youssouf ne le réprimanda pas et ne le réprimanda pas pour ne pas l'avoir mentionné plus tôt ; au contraire, il répondit pleinement à sa question.

• Celui à qui l'on pose la question doit informer celui qui la pose de ce qui lui sera profitable, en lien avec sa question, et le guider sur la voie qui lui sera bénéfique tant sur le plan spirituel que temporel. Cela relève d'une sincérité et d'une sagesse parfaites, et constitue un conseil judicieux. Youssouf ('aleyhi salam) n'a pas seulement interprété le rêve du roi, il leur a également indiqué ce qu'ils devaient faire durant ces années d'abondance : récolter et emmagasiner de grandes quantités de nourriture.

• On ne saurait blâmer une personne qui tente de se défendre contre les accusations portées contre elle et de prouver son innocence ; au contraire, il faut la féliciter pour cela, car Youssouf a refusé de sortir de prison jusqu'à ce qu'il soit clair pour tous qu'il était innocent des femmes qui leur avaient coupé les mains.

• Cette histoire met en lumière la vertu du savoir, notamment la connaissance des règles, des lois, de l'interprétation des rêves, de la gestion et de l'éducation ; elle indique que le savoir est supérieur à une belle apparence, même si celle-ci était aussi remarquable que celle de Youssouf. C'est à cause de sa beauté que Youssouf a subi toutes ces épreuves et a été emprisonné, mais c'est grâce à son savoir qu'il a acquis honneur et un statut élevé, et qu'il s'est établi dans le pays. Tout cela est bien dans ce monde et dans l'au-delà, la connaissance est le fruit et la conséquence de la connaissance.

• L'interprétation des rêves est une branche du savoir islamique, et celui qui l'apprend et l'enseigne est récompensé. Il est donc interdit d'interpréter les rêves sans connaissances préalables.

• Il n'y a rien de mal à ce qu'une personne parle de ses qualités, de son savoir et de ses actions, si cela sert un intérêt, sans intention de se vanter ni de mentir, car Youssouf a dit : « **Assigne-moi les dépôts du territoire : je suis bon gardien et connaisseur. »** » (12 : 55). De même, il n'est pas blâmable de rechercher une position d'autorité si celui qui la recherche s'efforce de remplir au mieux ses devoirs envers Allah et envers Ses serviteurs. Il n'y a rien de mal à rechercher une telle position si l'on est plus qualifié que les autres. Ce qui est blâmable, c'est de rechercher une telle position sans y être

qualifié, ou s'il existe une autre personne de même calibre ou supérieure, ou encore si l'on ne cherche pas par-là à établir le commandement d'Allah. Dans tous ces cas, il n'est pas permis de rechercher des positions d'autorité.

• Allah est le Très Généreux et Il comble Ses serviteurs de bienfaits ici-bas et dans l'au-delà. Il existe deux moyens d'obtenir le bien dans l'au-delà : la foi et la piété. Celles-ci sont supérieures aux récompenses et aux biens matériels de ce monde. Chacun doit se souvenir de la récompense d'Allah et aspirer à Elle, et ne doit pas s'attrister en voyant les gens et leurs plaisirs terrestres, alors qu'il ne peut y accéder. Au contraire, il doit se consoler en pensant à la récompense d'Allah dans l'au-delà et à Son immense générosité, car Allah, Exalté soit-Il, dit : « **Mais la récompense de l'au-delà est certes meilleure pour ceux qui croient et craignent Allah**. » (12 : 57).

• Il n'y a rien de mal à collecter et à stocker des provisions, si l'intention est de les redistribuer au peuple sans lui nuire car Youssouf leur a enjoint de faire des réserves de nourriture durant les années d'abondance afin de se préparer aux années de sécheresse. Cela n'est pas contraire à la confiance en Allah ; au contraire, il convient de placer sa confiance en Allah tout en prenant les mesures appropriées qui seront bénéfiques tant sur le plan spirituel que matériel.

• Youssouf s'occupa bien des entrepôts du pays, car leurs réserves de récoltes devinrent si abondantes que les habitants des régions voisines vinrent en Égypte chercher des provisions auprès des Égyptiens, sachant qu'ils en avaient en stock. Il ne pesait jamais pour personne plus que ce dont il avait besoin pour lui-même, ni moins, et personne ne recevait plus d'une seule charge de chameau.

• Il est prescrit d'être hospitalier et d'honorer ses invités, et c'est l'une des voies des Messagers, car Youssouf a dit à ses frères : « **Ne voyez-vous pas que je donne la pleine mesure et que je suis le meilleur des hôtes** ? » (12 : 59).

• Il n'est pas interdit de penser négativement de quelqu'un, lorsqu'il existe des preuves circonstancielles qui le suggèrent. Ya'qoub dit à ses fils, lorsqu'il refusa de laisser Youssouf avec eux et qu'ils s'efforcèrent de le persuader. Ils vinrent alors lui annoncer que le loup avait dévoré Youssouf : « **Vos âmes, plutôt, vous ont suggéré quelque chose**. » (12 : 18). Et il leur dit au sujet de l'autre frère : « **Dois-je vous confier son frère comme je vous ai confié son frère une première fois** ? » (12 : 64). Puis, lorsque Youssouf le garda auprès de lui et que ses frères revinrent vers leur père, il leur dit de nouveau : « **Vos âmes plutôt vous ont inspiré [d'entreprendre] quelque chose** !, » (12 : 83) bien qu'ils n'aient pas été négligents la seconde fois. Ils avaient déjà fait quelque chose qui avait poussé leur père à dire ce qu'il avait dit, et il n'y avait aucune raison de le blâmer.

• Il n'est pas interdit d'utiliser des moyens pour conjurer le mauvais œil et autres maux, ou pour les faire disparaître une fois qu'ils sont survenus ; cela est même permis, même si rien ne se produira en dehors de la volonté et du décret divins car ces moyens font également partie de cette volonté et de ce décret. En effet, Ya'qoub a donné cet ordre à ses fils : « **Ô mes fils, n'entrez pas par une seule porte, mais entrez par portes séparées**. » (12 : 67).

• Il est permis d'utiliser des stratagèmes pour obtenir ce que l'on veut, et connaître des moyens détournés d'atteindre ses objectifs est louable. Ce qui est interdit, en revanche, c'est d'utiliser des stratagèmes pour se soustraire à ses obligations ou commettre des actes illégaux.

• Celui qui souhaite induire autrui en erreur afin d'éviter de révéler quelque chose qu'il préfère taire peut recourir à des paroles et des actes vagues pour se dissuader de mentir. C'est le cas de Youssouf qui, en dissimulant le gobelet dans la sacoche de son frère, puis en le ressortant pour faire croire qu'il était un voleur, n'avait aucune preuve tangible, hormis des indices indirects susceptibles d'induire ses frères en erreur. Il dit ensuite : « **Qu'Allah nous garde de prendre un autre que celui chez qui nous avons trouvé notre bien** !, » (12 : 79) sans préciser « celui qui a volé nos biens ». De même, il n'a pas dit « nous avons trouvé nos biens chez lui », mais a employé des termes généraux qui pouvaient s'appliquer à lui-même ou à n'importe qui d'autre. Il n'y a rien de mal à cela, car il s'agit simplement de donner l'impression d'être un voleur afin d'obtenir le résultat escompté et de garder son frère auprès de lui. Cette fausse impression fut rectifiée une fois la vérité établie.

• Il n'est pas permis à une personne de témoigner autrement que sur la base de ce qu'elle sait et dont elle est certaine, soit parce qu'elle l'a vu, soit parce qu'elle l'a vu ou parce qu'il l'a entendu de quelqu'un en qui il a confiance et qu'il se sent à l'aise avec cela, parce qu'ils ont dit : « **Et nous n'attestons que ce que nous savons**. » (12 : 81).

• Ce fut une grande épreuve par laquelle Allah mit à l'épreuve Son Prophète et élu, Ya'qoub ('aleyhi salam), en décrétant qu'il serait séparé de son fils Youssouf, dont il ne pouvait supporter la séparation, même une heure, car cela lui causait un profond chagrin. La séparation entre eux dura longtemps, pas moins de trente ans, durant lesquels le chagrin ne quitta jamais le cœur de Ya'qoub. « **Que mon chagrin est grand pour Joseph ! Et ses yeux blanchirent d'affliction. Et il était accablé**. » (12 : 84)

La situation s'aggrava lorsqu'il fut séparé de son autre fils, le frère de Youssouf. Pourtant, il supporta patiemment le décret d'Allah, implorant Sa récompense, conformément à son engagement de le supporter avec patience et grâce, et il tint sans aucun doute sa promesse. Cela n'est pas contraire à ses paroles : « **Je ne me plains qu'à Allah de mon déchirement et de mon chagrin**, » (12 : 86) car se plaindre à Allah n'est pas contraire à la patience ; ce qui y est contraire, c'est de se plaindre aux hommes.

• Le soulagement s'accompagne de difficultés car la facilité succède à l'épreuve. Ainsi, lorsque le chagrin de Ya'qoub dura longtemps et atteignit son paroxysme, et que sa famille était plongée dans le désespoir (à cause de la famine), Allah décréta alors le soulagement. Les retrouvailles eurent donc lieu au moment des plus grandes difficultés et du plus grand désespoir. Ils obtinrent ainsi une récompense, en plus de la joie des retrouvailles. De cet exemple, nous savons qu'Allah éprouve Ses proches par l'épreuve et la facilité, afin de tester leur patience et leur gratitude et ainsi accroître leur foi, leur certitude et leur connaissance de Lui.

• Il est permis à une personne de parler aux autres de ce qu'elle traverse et des souffrances qu'elle endure, qu'il s'agisse de maladie, de pauvreté ou autres, non par mécontentement, car les frères de Youssouf ont dit « **Ô Al-'Aziz, la famine nous a touchés, nous et notre famille**, » (12 : 88) et Youssouf n'a pas objecté à ce qu'ils disent cela.

• Cette Sourate met en lumière la vertu de la crainte d'Allah et de la patience, et nous enseigne que tout bien dans ce monde et dans l'au-delà découle de la crainte d'Allah et de la patience. Ceux qui cultivent ces qualités connaîtront les meilleures récompenses, car Youssouf a dit : « **Allah nous a favorisés. Quiconque craint et patiente... Et très certainement, Allah ne fait pas perdre la récompense des bienfaisants**. » (12 : 90)

• Celui qu'Allah a comblé de facilité après les épreuves, la pauvreté et les difficultés doit reconnaître la bénédiction qu'Allah lui a accordée et se souvenir de sa situation antérieure afin de remercier Allah chaque fois qu'il s'en souvient, car Youssouf a dit : « **Et Il m'a certainement fait du bien quand Il m'a fait sortir de prison et qu'Il vous a fait venir de la campagne, [du désert]**. » (12 : 100).

• Allah a fait preuve d'une grande bonté envers Youssouf, en lui faisant traverser ces situations et en le soumettant à des épreuves et des difficultés afin qu'il puisse ainsi atteindre les plus hauts sommets et le statut le plus sublime.

• L'individu doit toujours implorer Allah de le rendre ferme dans sa foi et prendre des mesures en ce sens, en Lui demandant de lui accorder une fin heureuse et une bénédiction parfaite car Youssouf ('aleyhi salam) a dit : « **Seigneur ! Tu m'as certes accordé une certaine autorité et m'as enseigné quelque chose sur l'interprétation des rêves. Ô mon Seigneur, Tu m'as donné du pouvoir et m'as enseigné l'interprétation des rêves. [C'est Toi Le] Créateur des cieux et de la terre, Tu es mon patron, ici-bas et dans l'au-delà. Fais-moi mourir en parfaite soumission et fais-moi rejoindre les vertueux**. » (12 : 101)

Voici les leçons qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, m'a permis de tirer de ce récit béni. Celui qui y réfléchit en découvrira assurément d'autres.

Nous demandons à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, une connaissance bénéfique et des actes admirables car Il est le Plus Généreux.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Youssouf.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

13

Sourate Ar-Ra'd

Le Tonnerre

(Madani)

43 versets

Révélation N°96

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

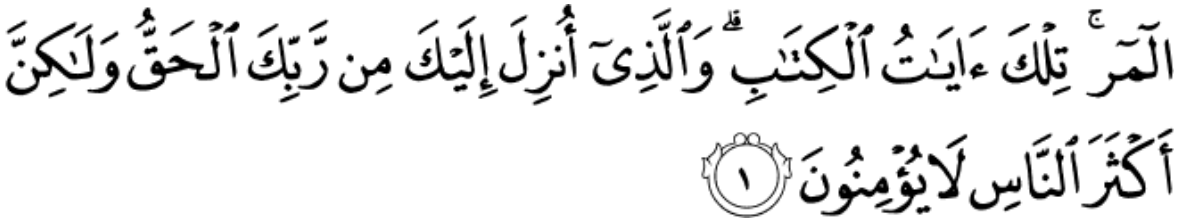

13-1. Alif, Lām, Mīm, Rā. Voici les versets du Livre ; et ce qui t'a été révélé par ton Seigneur est la vérité; mais la plupart des gens ne croient pas.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que ce Qur'an est un recueil de versets du Livre qui mettent en lumière tout ce que les gens doivent savoir sur les questions fondamentales et mineures de la religion, et que ce qui a été révélé au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de la part de son Seigneur est la pure vérité, car les récits qu'elle relate sont véridiques et ses commandements et interdictions sont justes, étayés par des preuves irréfutables. Quiconque l'étudie et l'apprend sera donc du nombre des véridiques, ce qui l'oblige à accomplir ce qu'Allah agrée.

« **Mais la plupart des gens ne croient pas** » en ce Qur'an puisqu'ils s'en détournent soit par ignorance et désintérêt, soit par obstination et méfait. C'est pourquoi la plupart des gens n'en tirent aucun profit du fait que les moyens d'en bénéficier leur font défaut.

ٱللَّهُ ٱلَّذِى رَفَعَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ بِغَيْرِ عَمَدٍ تَرَوْنَهَا ۖ ثُمَّ ٱسْتَوَىٰ عَلَى ٱلْعَرْشِ ۖ وَسَخَّرَ
ٱلشَّمْسَ وَٱلْقَمَرَ ۖ كُلٌّ يَجْرِى لِأَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ يُدَبِّرُ ٱلْأَمْرَ يُفَصِّلُ ٱلْءَايَٰتِ
لَعَلَّكُم بِلِقَآءِ رَبِّكُمْ تُوقِنُونَ ﴿٢﴾

13-2. Allah est Celui qui a élevé [bien haut] les cieux sans piliers visibles. Il S'est établi [istawâ] sur le Trône et a soumis le soleil et la lune, chacun poursuivant sa course vers un terme fixé. Il règle l'Ordre [de tout] et expose en détail les signes afin que vous ayez la certitude de la rencontre de votre Seigneur.

وَهُوَ ٱلَّذِى مَدَّ ٱلْأَرْضَ وَجَعَلَ فِيهَا رَوَٰسِىَ وَأَنْهَٰرًا ۖ وَمِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ
جَعَلَ فِيهَا زَوْجَيْنِ ٱثْنَيْنِ ۖ يُغْشِى ٱلَّيْلَ ٱلنَّهَارَ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ
يَتَفَكَّرُونَ ﴿٣﴾

13-3. Et c'est Lui qui a étendu la terre et y a placé montagnes et fleuves. Et de chaque espèce de fruits Il y établit deux éléments de couple[1]. Il fait que la nuit couvre le jour. Voilà bien là des preuves pour des gens qui réfléchissent.

وَفِى ٱلْأَرْضِ قِطَعٌ مُّتَجَٰوِرَٰتٌ وَجَنَّٰتٌ مِّنْ أَعْنَٰبٍ وَزَرْعٌ وَنَخِيلٌ
صِنْوَانٌ وَغَيْرُ صِنْوَانٍ يُسْقَىٰ بِمَآءٍ وَٰحِدٍ وَنُفَضِّلُ بَعْضَهَا عَلَىٰ بَعْضٍ
فِى ٱلْأُكُلِ ۚ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٤﴾

13-4. Et sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres, des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers, en touffes ou espacés, arrosés de la même eau, cependant Nous rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent.

[1] Cela fait référence à deux types de chaque fruit, par exemple, noir et blanc, sucré et amère, petit et grand, etc.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous dit qu'Il est le Seul à posséder le pouvoir de création, de contrôle, de puissance et d'autorité, ce qui indique qu'Il est le seul digne d'adoration et que nul autre que Lui ne doit être adoré.

« **Allah est Celui qui a élevé [bien haut] les cieux** » avec leur grandeur et leur immensité, par Sa puissance infinie.
« …**sans piliers visibles** » c'est-à-dire qu'il n'y a pas de piliers en dessous ; s'il y en avait, vous les verriez.
Et puis, après avoir créé les cieux et la terre, « **Il S'est établi [istawâ] sur le Trône**. » Il s'éleva au-dessus du Trône c'est-à-dire de son Trône majestueux, qui est la plus haute de toutes les choses créées ; Il s'éleva au-dessus de celui-ci d'une manière qui sied à Sa majesté et à Sa perfection.

« …**et a soumis le soleil et la lune »** pour servir les intérêts des hommes, de leurs troupeaux et de leurs récoltes.
« **Chacun**, » le soleil et la lune, « **poursuivant sa course** » sous le contrôle du Tout-Puissant, l'Omniscient, « **vers un terme fixé**, » sans ralentissement ni interruption, jusqu'à ce que vienne le temps fixé, moment où Allah repliera cet univers et les transportera dans l'au-delà, demeure éternelle. À ce moment-là, Allah repliera les cieux et les transformera, et Il transformera la terre. Il repliera alors le soleil et la lune, les rassemblera, puis ils seront jetés en enfer afin que ceux qui les ont adorés verront qu'ils ne méritaient pas d'être adorés, et ils éprouveront alors un profond regret ; quant à ceux qui n'ont pas cru, ils réaliseront qu'ils suivaient le mensonge.

« **Il règle l'Ordre [de tout] et expose en détail les signes** » : dans ce passage, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne conjointement Ses pouvoirs combinés de création et de commandement. Autrement dit, Allah le Tout-Puissant s'élève au-dessus du Trône de la souveraineté et contrôle toutes les affaires dans les mondes supérieurs et inférieurs. Ainsi, Il crée et pourvoit aux besoins, enrichissant ou appauvrissant les gens, élevant certains et abaissant les autres, honorant certains et humiliant les autres. Il aide celui qui trébuche à se relever, Il soulage la détresse, Il fait accomplir Son décret aux moments qu'Il connaît d'avance, au moment inscrit par Sa plume, et Il envoie les nobles anges accomplir leur mission.

Il révèle les Livres divins à Ses Messagers, expliquant ce que les gens doivent savoir des lois et des règlements, des commandements et des interdictions. Il explique et clarifie cela en détail, « **afin que vous ayez la certitude de la rencontre de votre Seigneur**. » L'abondance et la clarté des preuves sont parmi les moyens d'atteindre la certitude en tout ce qui est révélé, en particulier les croyances fondamentales telles que la résurrection et la sortie des morts de leurs tombes.

De plus, il est reconnu qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, est le Très Sage et ne crée rien en vain, ni n'abandonne ses créatures sans se soucier d'elles. De même qu'Il a envoyé des Messagers et révélé Ses Livres contenant des commandements et des interdictions pour Ses serviteurs, Il les conduira inévitablement vers un lieu où ils seront rétribués ; ceux qui ont fait le bien seront récompensés de la meilleure des manières et ceux qui ont fait le mal seront punis selon leurs méfaits.

« **Et c'est Lui qui a étendu la terre**, » c'est-à-dire qu'Il l'a créée pour Ses serviteurs, la rendant spacieuse, bénie et habitable, et Il y a déposé tout ce dont ils ont besoin pour survivre.
« …**et y plaça des montagnes**, » c'est-à-dire de grandes montagnes, de peur que la terre ne tremble avec ses habitants. Sans les montagnes, elle aurait tremblé avec ses habitants car elle ne peut rester ferme et stable sans le soutien inébranlable des montagnes, qu'Allah a placées comme des piliers dans la terre.
« …**et** » Il y a placé des « **fleuves** » pour donner de l'eau aux hommes, à leur bétail et à leurs récoltes ; par leurs intermédiaires, Il fait naître beaucoup de bien des arbres, des récoltes et des fruits ; c'est pourquoi Il dit : « **Et de chaque espèce de fruits Il y établit deux éléments de couple**, » c'est-à-dire deux types de tout ce dont les hommes ont besoin.

« **Il fait que la nuit couvre le jour** » et le monde s'obscurcit. Chaque créature retourne à sa demeure et se repose de son labeur et de ses efforts diurnes. Puis, après avoir suffisamment dormi, le jour succède à la nuit, et elles s'éveillent et vaquent à leurs occupations.

« C'est de par Sa miséricorde qu'Il vous a assigné la nuit et le jour : pour que vous vous y reposiez et cherchiez de Sa grâce, et afin que vous soyez reconnaissants. » (Al-Qassas 28 : 73)

« **Voilà bien là des preuves** » divins pour « **des gens qui réfléchissent**, » les contemplent et réalisent qu'ils indiquent que Celui qui les a créés, les gouverne et gère leurs affaires est Allah, en dehors de qui il n'y a de divinité digne d'adoration que Lui, et qu'Il est le Connaisseur de l'invisible et du visible, le Très Miséricordieux, le Très Clément ; Il est Omnipotent, le Très Sage en tout ce qu'Il fait, et Il est digne de louanges pour ce qu'Il a créé et ordonné, qu'Il soit béni et exalté.

Un des signes de la perfection de Sa puissance et de la splendeur de Sa création est qu'Il a créé « **sur la terre il y a des parcelles voisines les unes des autres**, » mais différentes, où poussent diverses espèces d'arbres et de plantes, « **des jardins [plantés] de vignes, et des céréales et des palmiers** » et d'autres plantes. Parmi les dattiers, certains poussent « **en touffes** » à partir d'une seule racine, c'est-à-dire plusieurs arbres ayant une seule racine.
« …**ou espacés** » c'est-à-dire que chaque arbre est seul. Mais tous « **irrigués de la même eau** » sur le même terrain.

« **Cependant Nous rendons supérieurs les uns aux autres quant au goût**, » leur couleur, leurs bienfaits et leur saveur. Car une partie de la terre peut être fertile, où poussent en abondance herbe, végétation, arbres et cultures, tandis qu'une partie voisine peut être totalement dépourvue de végétation, faute d'eau. Une troisième zone peut retenir l'eau sans produire de végétation, et une autre encore peut produire des cultures et des arbres mais pas d'herbe ni d'autres végétaux. De même, les fruits peuvent varier : certains sont sucrés, d'autres amers, et d'autres encore entre les deux.

Cette variation est-elle déterminée par la nature du territoire ? Ou résulte-t-elle du décret du Tout-Puissant, du Très Miséricordieux ?

« **Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent**, » c'est-à-dire ceux qui possèdent la raison, laquelle les guide vers ce qui leur est profitable et leur permet de comprendre les préceptes, les commandements et les interdictions d'Allah. Quant à ceux qui n'y prêtent pas attention et à ceux qui sont insensés, ils errent aveuglément dans les ténèbres de leur égarement, incapables de trouver le chemin ; ils ne sont pas guidés vers leur Seigneur et ne comprennent rien de ce qu'Il a révélé.

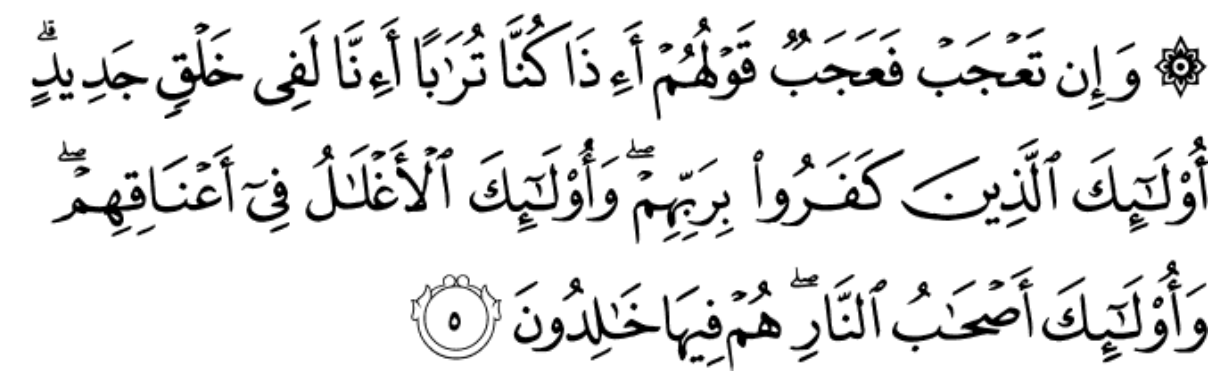

13-5. Et si tu dois t'étonner, rien de plus étonnant que leurs dires : « Quand nous seront poussière, reviendrons-nous vraiment à une nouvelle création ? » Ceux-là sont ceux qui ne croient pas en leur Seigneur. Et ce sont eux qui auront des jougs à leur cou. Et ce sont eux les gens du Feu, où ils demeureront éternellement.

Il se peut que l'expression « **et si tu dois t'étonner** » signifie : si vous vous interrogez sur la grandeur d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et l'abondance des preuves de Son unicité ; ce qui est encore plus étonnant, c'est le rejet et le déni de la résurrection par les mécréants. « **Quand nous seront poussière, reviendrons-nous vraiment à une nouvelle création,** » signifie : cela est très improbable et, selon eux, impossible qu'Allah les ramène à la vie après leur résurrection. Dans leur ignorance, ils ont comparé la puissance du Créateur à celle des créatures. Constatant l'impossibilité d'une telle

chose pour les créatures, ils ont pensé qu'elle l'était également pour le Créateur, oubliant qu'Allah les avait créés la première fois, alors qu'ils n'étaient rien.

Il se peut aussi que cela signifie : si leur déni de la résurrection vous surprend, c'est effectivement étrange. Qu'une personne voie les signes clairs et les preuves irréfutables de la résurrection, sur lesquels il ne peut y avoir le moindre doute, et qu'elle les nie, est en effet très étrange. Mais cela n'est pas étrange dans le cas de « **ceux qui ne croient pas en leur Seigneur** » et nient Son unicité, même si c'est la chose la plus claire et la plus évidente.
« **Et ce sont eux qui auront des jougs à leur cou** » qui les empêchera d'être guidés car ils ont été appelés à la foi et n'ont pas cru ; la guidance leur ont été présentées mais ils ne les ont pas suivies. Ainsi, un sceau a été apposé sur leur cœur, en punition de leur incroyance.
« **Et ce sont eux les gens du Feu, où ils demeureront éternellement.**» et n'en sortiront jamais.

وَيَسْتَعْجِلُونَكَ بِالسَّيِّئَةِ قَبْلَ الْحَسَنَةِ وَقَدْ خَلَتْ مِن قَبْلِهِمُ
الْمَثُلَاتُ ۗ وَإِنَّ رَبَّكَ لَذُو مَغْفِرَةٍ لِّلنَّاسِ عَلَىٰ ظُلْمِهِمْ ۖ وَإِنَّ رَبَّكَ
لَشَدِيدُ الْعِقَابِ ٦

13-6. Et ils te demandent de hâter [la venue] du malheur plutôt que celle du bonheur. Certes, il s'est produit avant eux des châtiments exemplaires. Ton Seigneur est Détenteur du pardon pour les gens, malgré leurs méfaits. Et ton Seigneur est assurément dur en punition.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de l'ignorance de ceux qui mécroient en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et Lui associent des collaborateurs. Ils ont reçu un avertissement mais n'y ont prêté aucune attention, et malgré les preuves établies contre eux, ils ne s'y soumirent pas. Au contraire, ils les ont rejeté ouvertement, se servant comme argument de la patience d'Allah, l'Unique, le Dominateur, envers eux et de sa lenteur à exécuter le châtiment, pour justifier leur position. Ils cherchèrent ainsi à hâter le châtiment, disant :
« **Ô Allah, si cela est la vérité de Ta part, alors, fais pleuvoir du ciel des pierres sur nous, ou fais venir sur nous un châtiment douloureux**. » (Al-Anfâl 8 : 32)

Pourtant, malgré le fait qu'« **il s'est produit avant eux des châtiments exemplaires** » c'est-à-dire, les châtiments d'Allah qui se sont abattus sur les nations mécréantes, pourquoi alors ne réfléchissent-ils pas à leur situation et ne renoncent-ils pas à leur ignorance ?
« **Ton Seigneur est Détenteur du pardon pour les gens, malgré leurs méfaits** » c'est-à-dire, qu'Il continue de les combler de bienfaits, envoyant Sa bonté et Son pardon aux gens alors même qu'ils commettent encore le mal et que leurs actes de désobéissance remontent encore vers Lui.

Ils lui désobéissent mais Il les appelle à la repentance ; ils commettent des fautes, mais Il ne les prive pas de Ses bienfaits et de Sa bonté. S'ils se repentent, Ils sont Ses bien-aimés car Il aime ceux qui se repentent et ceux qui se purifient. Mais s'ils ne se repentent pas, Il les éprouve par des épreuves afin de les purifier de leur péché.

« **Dis : « Ô Mes serviteurs qui avez commis de graves excès, ne désespérez pas de la miséricorde d'Allah, car Allah pardonne tous les péchés. Il est, en vérité, le Pardonneur, le Très Miséricordieux**. » (Sourate Az-Zoumar 39 : 53)

« **Et ton Seigneur est assurément dur en punition** » envers ceux qui persistent dans le péché et refusent de se repentir, de demander pardon et de se tourner vers le Tout-Puissant, le Très-Pardonneur. Que les gens prennent donc garde au châtiment qu'Il inflige aux malfaiteurs, car Son châtiment est certes douloureux et sévère :
« **Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur**. » (Houd 11 : 102)

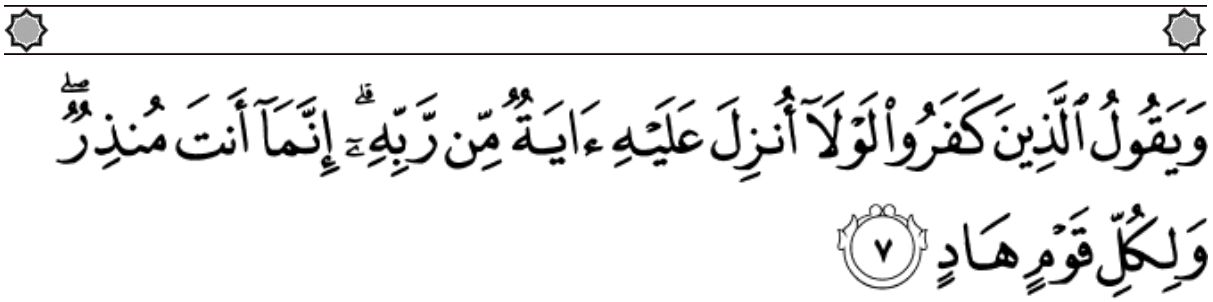
وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦٓ ۗ إِنَّمَآ أَنتَ مُنذِرٌ ۖ وَلِكُلِّ قَوْمٍ هَادٍ ﴿٧﴾

13-7. Et ceux qui ont mécru disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur celui-ci (Muhammad) un miracle venant de son Seigneur ? » Tu n'es qu'un avertisseur, et à chaque peuple un guide.

En effet, les mécréants te réclament (ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) des signes qu'ils spécifient, et ils disent : « **Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur celui-ci un miracle venant de**

son Seigneur ? », prétextant ainsi ne pas répondre au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Or, il n'est qu'un ignorant, impuissant face à toute chose puisque c'est Allah qui fait descendre les signes. De plus, Allah Exalté l'a déjà soutenu par des preuves évidentes, non cachées aux gens doués d'intelligence, et c'est par elles que celui qui recherche la vérité peut être guidé. Quant au mécréant qui, par injustice et ignorance, exige des signes précis d'Allah, ses demandes sont vaines et fabriquées. Si un signe quelconque lui était révélé, quel qu'il soit, il ne croirait pas et ne se soumettrait pas car son refus de croire ne serait pas dû à un manque de preuves de la validité de la foi mais plutôt à ses propres caprices et désirs.

« **Et pour chaque peuple, il y a un guide**, » c'est-à-dire un appelant qui les appelle à la guidance, à savoir les Messagers et leurs disciples, qui ont des preuves et des témoignages qui attestent de la justesse de la guidance qu'ils dispensent.

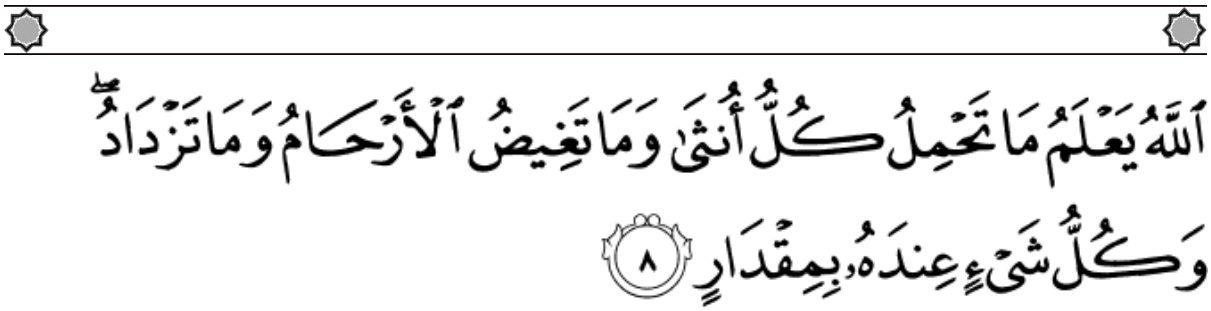

13-8. Allah sait ce que porte chaque femelle, et de combien la période de gestation dans la matrice est écourtée ou prolongée. Et toute chose a auprès de Lui sa mesure.

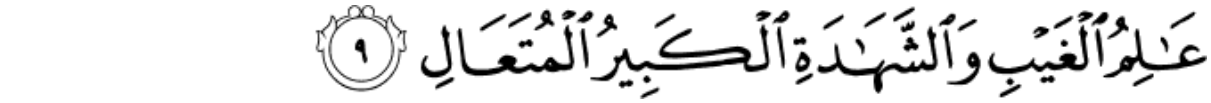

13-9. Le Connaisseur de ce qui est caché et de ce qui est apparent, Le Grand, Le Sublime.

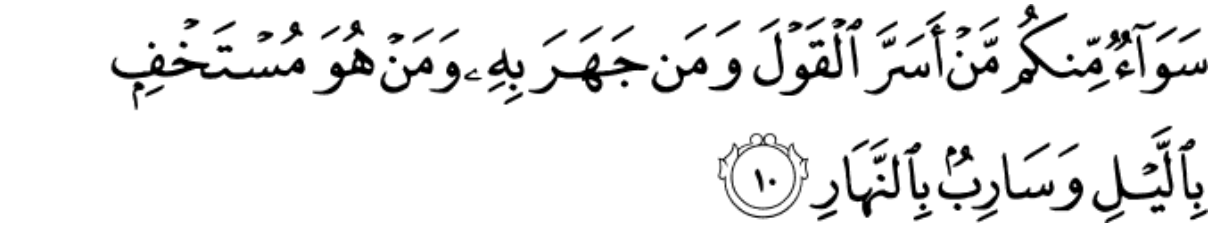

13-10. Sont égaux pour lui, celui parmi vous qui tient secrète sa parole, et celui qui la divulgue, celui qui se cache la nuit comme celui qui se montre au grand jour.

لَهُۥ مُعَقِّبَٰتٌ مِّنۢ بَيْنِ يَدَيْهِ وَمِنْ خَلْفِهِۦ يَحْفَظُونَهُۥ مِنْ أَمْرِ ٱللَّهِ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ
لَا يُغَيِّرُ مَا بِقَوْمٍ حَتَّىٰ يُغَيِّرُوا۟ مَا بِأَنفُسِهِمْ ۗ وَإِذَآ أَرَادَ ٱللَّهُ بِقَوْمٍ سُوٓءًا فَلَا
مَرَدَّ لَهُۥ ۚ وَمَا لَهُم مِّن دُونِهِۦ مِن وَالٍ ﴿١١﴾

13-11. Il [l'homme] a par devant lui et derrière lui des Anges qui se relaient et qui veillent sur lui par ordre d'Allah. En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple, tant que les [individus qui le composent] ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes. Et lorsqu'Allah veut [infliger] un mal à un peuple, nul ne peut le repousser : ils n'ont en dehors de Lui aucun protecteur.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle de l'immensité de Sa connaissance et du fait qu'Il englobe toutes choses.

« **Allah sait ce que porte chaque femelle**, » humaine ou autre, « **et de combien la période de gestation dans la matrice est écourtée**, » c'est-à-dire à la suite d'une fausse couche ou d'une croissance incomplète

« …**ou prolongée** » c'est-à-dire lorsque le fœtus atteint sa pleine croissance.

« **Et toute chose a auprès de Lui sa mesure** » et cela ne dépasse pas ce qui est décrété ni n'est insuffisant ; cela augmente ou diminue seulement selon ce qui est décrété par Sa sagesse et Sa connaissance.

« **Le Connaisseur de ce qui est caché et de ce qui est apparent,** » dans Son essence et dans Ses Noms et Attributs.

« **Le Grand, Le Sublime** » au-dessus de toute Sa création, par Son essence, Son décret et Sa puissance.

« **Sont égaux pour lui**, » quant à Sa connaissance, Son ouïe et Sa vue

« **Celui parmi vous qui tient secrète sa parole, et celui qui la divulgue, celui qui se cache la nuit**, » c'est-à-dire qu'il demeure à l'endroit où il est caché.

« …**comme celui qui se montre au grand jour**. »

« **Il [l'homme] a par devant lui et derrière lui des Anges** » qui viennent à lui successivement la nuit et le jour.

« …**qui se relaient et qui veillent sur lui par ordre d'Allah** » c'est-à-dire qu'ils veillent sur lui, corps et âme, le protégeant de tous ceux qui veulent lui nuire et consignant ses actes ; ils sont toujours avec lui. De plus, la science d'Allah l'enveloppe, car Allah envoie ces gardiens veiller sur les hommes, afin que rien de leur situation ni de leurs actions ne soit caché et que rien ne soit oublié.

« **En vérité, Allah ne modifie point l'état d'un peuple** » en termes de bénédictions, de générosité et de prospérité.
« **Tant que les [individus qui le composent] ne modifient pas ce qui est en eux-mêmes** » en passant de la foi à l'incroyance, de l'obéissance à la désobéissance, ou de la gratitude pour les bienfaits d'Allah à l'insolence à cause d'eux ; dans de tels cas, Allah leur retire ces bienfaits.

De même, si les gens se détournent du péché et se tournent vers l'obéissance à Allah, Allah transformera leur situation misérable en une situation de bénédiction, de bonheur, de joie et de miséricorde.

« **Et lorsqu'Allah veut [infliger] un mal à un peuple**, » c'est-à-dire un châtiment, des épreuves ou quelque chose qui leur déplaît, alors Sa volonté doit inévitablement s'accomplir.
« **Nul ne peut le repousser** » et nul ne peut les en protéger. Ils ne trouveront en dehors de Lui aucun protecteur pour veiller sur eux, leur apporter ce qu'ils désirent et les préserver de ce qu'ils détestent. Qu'ils prennent donc garde de persévérer dans ce qu'Allah déteste, de peur que ne s'abatte sur eux le châtiment inévitable des malfaiteurs.

هُوَ ٱلَّذِى يُرِيكُمُ ٱلْبَرْقَ خَوْفًا وَطَمَعًا وَيُنشِئُ ٱلسَّحَابَ ٱلثِّقَالَ ﴿١٢﴾

13-12. C'est lui qui vous fait voir l'éclair (qui vous inspire) crainte et espoir ; et Il crée les nuages lourds.

وَيُسَبِّحُ ٱلرَّعْدُ بِحَمْدِهِۦ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ مِنْ خِيفَتِهِۦ وَيُرْسِلُ
ٱلصَّوَٰعِقَ فَيُصِيبُ بِهَا مَن يَشَآءُ وَهُمْ يُجَٰدِلُونَ فِى ٱللَّهِ وَهُوَ
شَدِيدُ ٱلْمِحَالِ ﴿١٣﴾

13-13. Le tonnerre Le glorifie par Sa louange, et aussi les Anges, sous l'effet de Sa crainte. Et Il lance les foudres dont Il atteint qui Il veut. Or ils disputent au sujet d'Allah alors qu'Il est redoutable en Sa force.

« **C'est lui qui vous fait voir l'éclair (qui vous inspire) crainte et espoir** » c'est-à-dire la crainte des foudres et de la destruction, et d'autres types de dommages aux récoltes et autres, et l'espoir de sa bonté et de ses bienfaits.

« …**et Il crée les nuages lourds** » chargés de pluie abondante, ce qui apporte des bienfaits aux hommes et à la terre.

« **Le tonnerre Le glorifie par Sa louange**. » Le tonnerre est le bruit que l'on entend des nuages, qui alarme les hommes. Il est soumis à l'autorité de son Seigneur et il Le glorifie et Le loue.
« …**et aussi les Anges, sous l'effet de Sa crainte**, » c'est-à-dire qu'eux aussi glorifient et louent leur Seigneur, par crainte de Lui, car ils craignent Sa puissance et Sa force.
« **Et Il lance les foudres**, » à savoir le feu (la foudre) qui émerge du nuage
« …**dont Il atteint qui Il veut** » parmi Ses esclaves, selon Sa volonté
« **Or ils disputent au sujet d'Allah alors qu'Il est redoutable en Sa force**, » et Tout-Puissant. Il ne veut rien sans l'accomplir ; rien n'est impossible pour Lui et nul ne peut Lui échapper.

Puisqu'Il est le Seul à faire tomber la pluie et à former les nuages pour les hommes, qui constituent leur subsistance, et puisqu'Il est Celui qui contrôle toute chose, et à Lui sont soumises les puissantes créations qui inspirent la crainte et l'effroi aux hommes, et puisqu'Allah est Puissant, alors Il est le seul digne d'être adoré, sans associé ni partenaire. C'est pourquoi Il dit :

لَهُۥ دَعۡوَةُ ٱلۡحَقِّۖ وَٱلَّذِينَ يَدۡعُونَ مِن دُونِهِۦ لَا يَسۡتَجِيبُونَ لَهُم بِشَيۡءٍ إِلَّا
كَبَٰسِطِ كَفَّيۡهِ إِلَى ٱلۡمَآءِ لِيَبۡلُغَ فَاهُ وَمَا هُوَ بِبَٰلِغِهِۦۚ وَمَا دُعَآءُ ٱلۡكَٰفِرِينَ إِلَّا فِي
ضَلَٰلٖ ١٤

13-14. A Lui l'appel de la Vérité ! Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui ne leur répondent d'aucune façon ; semblables à celui qui étend ses deux mains vers l'eau pour la porter à sa bouche mais qui ne parvient jamais à l'atteindre. L'invocation des mécréants n'est que vanité.

C'est à Allah seul que doivent être adressées « **l'appel de la Vérité** » ; cela signifie L'adorer seul, sans partenaire ni associé et en Lui adressant sincèrement des supplications, ne demandant qu'à Lui. Autrement dit, Il est le Seul à qui toute supplication doit être adressée et sur qui doivent se concentrer toute crainte, toute espérance, tout amour et tout repentir car Sa divinité est véritable, et la prétendue divinité de tous les autres est illusoire.

« **Ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui** » des idoles et des rivaux qu'ils considèrent comme des associés d'Allah

« …**ne leur répondent d'aucune façon.** » Autrement dit, ils ne répondront jamais à ceux qui les invoquent et les vénèrent, que ce soit de façon modeste ou grandiose, pour des raisons de ce monde ou de l'au-delà.

« ….**semblables à celui qui étend ses deux mains vers l'eau**, » mais ses mains ne peuvent l'atteindre car elle est trop loin.

« …**pour la porter à sa bouche »** en tendant les mains vers elle, car il a soif, et la gravité de sa soif le pousse à tendre les mains vers l'eau qui est loin et qu'il ne peut atteindre.

Tel est l'état des mécréants qui invoquent d'autres dieux que Lui, lesquels ne leur répondront jamais et ne leur apporteront aucun bienfait au moment du plus grand besoin, car eux-mêmes sont démunis et ceux qu'ils invoquent le sont également ; ils ne possèdent pas le poids d'un atome de quoi que ce soit sur terre ou au ciel, et ils n'ont aucune part à rien sur terre ou au ciel ; celui qui les invoque ne recevra jamais d'eux aucune aide.

« **L'invocation des mécréants n'est que vanité**, » en raison de la fausseté de ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah, leur adoration et leurs supplications sont vaines, car les moyens le sont aussi si la fin est vaine. Allah, Exalté soit-Il, étant le seul Souverain véritable, Son adoration est valable et ses bienfaits se perpétuent dans ce monde et dans l'au-delà.

Cette comparaison entre le fait de s'adresser à autre chose qu'Allah et celui qui tend la main vers l'eau en espérant qu'elle vienne à sa bouche est l'une des meilleures comparaisons car elle le compare à quelque chose d'impossible. De même que cela est impossible, ce à quoi on le compare l'est également. Subordonner quelque chose à l'impossible est la manière la plus éloquente de nier sa réalisation. C'est comme le verset où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« **Pour ceux qui traitent de mensonges Nos enseignements et qui s'en écartent par orgueil, les portes du ciel ne leur seront pas ouvertes, et ils n'entreront au Paradis que quand le chameau pénètre dans le chas de l'aiguille. Ainsi rétribuons-Nous les criminels**. » (Sourate Al-A'râf 7 : 40)

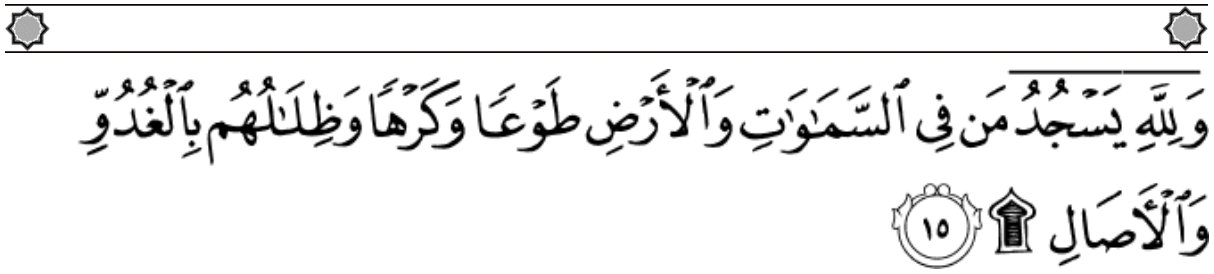
وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ طَوْعًا وَكَرْهًا وَظِلَٰلُهُم بِٱلْغُدُوِّ وَٱلْآصَالِ ﴿١٥﴾

13-15. Et c'est à Allah que se prosternent, bon gré mal gré, tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre, ainsi que leurs ombres, au début et à la fin de la journée.

C'est-à-dire que tout ce que contiennent les cieux et la terre est soumis à leur Seigneur et tous se prosternent devant Lui.

« …**bon gré mal gré**. » Le premier terme désigne ceux qui se prosternent et se soumettent volontairement et par choix, tels que les croyants ; le second désigne ceux qui sont trop arrogants pour adorer leur Seigneur, mais leur nature profonde contredit cela, car leurs ombres se prosternent « **au début et à la fin de la journée**, » c'est-à-dire que les ombres de toutes les créatures se prosternent au début et à la fin du jour, et toute chose se prosterne selon sa situation, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, le dit ailleurs :

« **Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier**. » (Al-Isrâ' 17 : 44)

Comme toutes les créatures se prosternent devant leur Seigneur, de gré ou de force, Il est le vrai Dieu qui mérite d'être adoré, et la divinité de tous les autres est fausse. C'est pourquoi Allah déclare qu'ils sont faux et en apporte la preuve, comme Il dit :

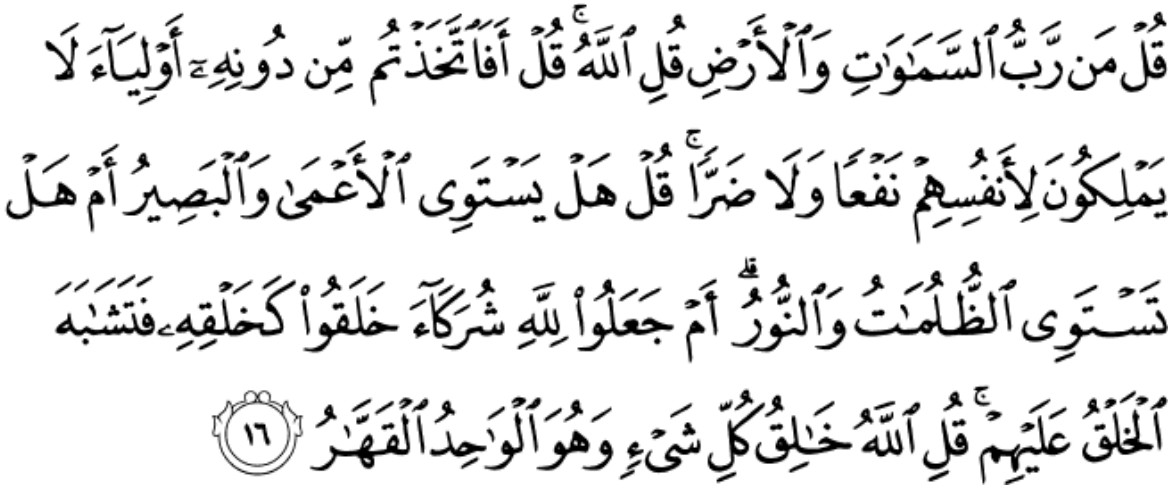

13-16. Dis : « Qui est le Seigneur des cieux et de la terre ? » Dis : « Allah. » Dis : « Et prendrez-vous en dehors de Lui, des maîtres qui ne détiennent pour eux-mêmes ni bien ni mal ? » Dis : « Sont-ils égaux, l'aveugle et celui qui voit ? Ou sont-elles égales, les ténèbres et la lumière ? Ou donnent-ils à Allah des associés qui créent comme Sa création au point que les deux créations se soient confondues à eux ? Dis : « Allah est le Créateur de toute chose, et c'est Lui l'Unique, le Dominateur suprême. »

Dis donc à ces polythéistes qui associent des idoles à Allah et les aiment comme il se doit, leur prodiguant toutes sortes d'adorations et de dévotion : avez-vous perdu la raison au point de prendre pour protecteurs d'autres divinités que Lui, auxquelles vous offrez une adoration indigne ? Car elles « **ne détiennent pour eux-mêmes ni bien ni mal**. » Et vous, vous vous détournez de la protection de Celui qui possède les noms et attributs les plus parfaits, Celui qui règne sur les vivants et les morts, Celui qui détient le pouvoir de créer et de contrôler, le pouvoir de faire le bien ou de nuire. L'adoration d'Allah seul et l'adoration de ceux qui Lui associent des partenaires ne sont pas égales, de même que l'aveugle et le voyant ne sont pas égaux, de même que les ténèbres et la lumière ne sont pas égales.

S'ils ont le moindre doute et qu'ils Lui associent des partenaires, prétendant que ces partenaires peuvent créer comme Lui et faire ce qu'Il fait, alors dissipe ce doute et cette confusion de leurs esprits en leur apportant la preuve qu'Allah est le seul vrai Dieu, et dis-leur : « **Allah est le Créateur de toute chose**, » il est donc impossible que quoi que ce soit puisse être créé par lui-même.

Il est également impossible que quoi que ce soit puisse exister sans créateur. Il est donc inévitable que toute chose ait un Dieu qui l'a créée, sans associé ni partenaire dans Sa création, car Il est l'Unique, le Dominateur suprême, et l'unicité et la subjugation appartiennent exclusivement à Allah. Quant aux êtres créés, chacun est soumis à un autre être créé qui le subjugue, et au-dessus de celui-ci se trouve nécessairement un autre dominateur, et ainsi de suite jusqu'à la subjugation de l'Unique, le

Dominateur suprême. La domination divine et l'unicité sont donc indissociables et appartiennent à Allah seul. Par conséquent, d'un point de vue purement rationnel, tout ce qui est invoqué en dehors d'Allah n'a aucune part à la création et, de ce fait, son adoration est invalide.

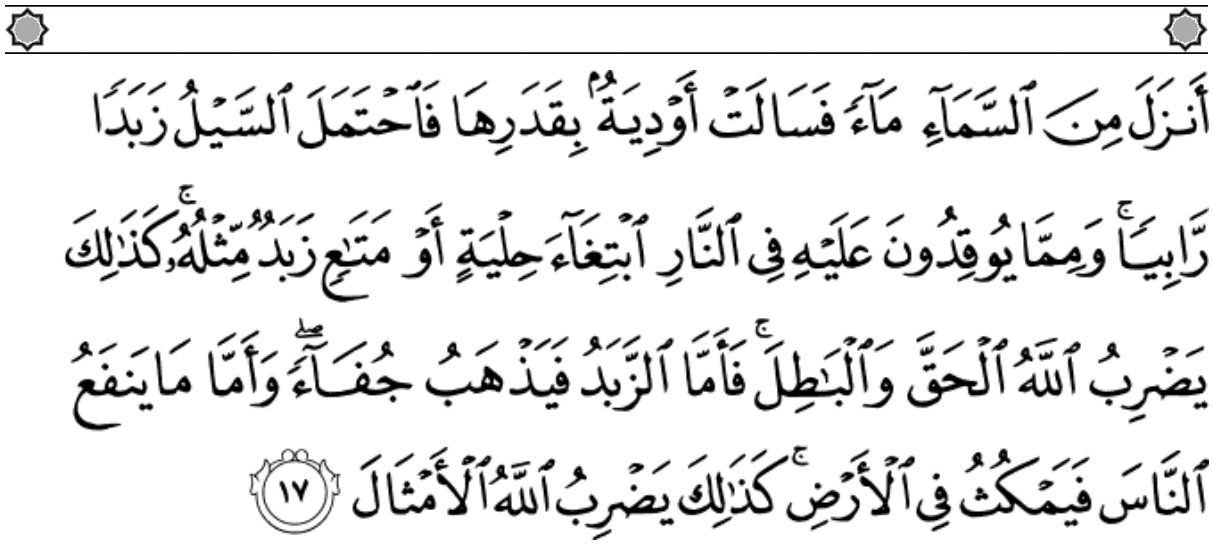
أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَسَالَتْ أَوْدِيَةٌۢ بِقَدَرِهَا فَٱحْتَمَلَ ٱلسَّيْلُ زَبَدًا
رَّابِيًا ۚ وَمِمَّا يُوقِدُونَ عَلَيْهِ فِى ٱلنَّارِ ٱبْتِغَآءَ حِلْيَةٍ أَوْ مَتَٰعٍ زَبَدٌ مِّثْلُهُۥ ۚ كَذَٰلِكَ
يَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْحَقَّ وَٱلْبَٰطِلَ ۚ فَأَمَّا ٱلزَّبَدُ فَيَذْهَبُ جُفَآءً ۖ وَأَمَّا مَا يَنفَعُ
ٱلنَّاسَ فَيَمْكُثُ فِى ٱلْأَرْضِ ۚ كَذَٰلِكَ يَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْأَمْثَالَ ﴿١٧﴾

13-17. Il a fait descendre une eau du ciel à laquelle des vallées servent de lit, selon leur grandeur. Le flot débordé a charrié une écume flottante ; et semblable à celle-ci est [l']écume provenant de ce qu'on porte à fusion, dans le feu pour [fabriquer] des bijoux et des ustensiles. Ainsi Allah représente en parabole la Vérité et le Faux : l'écume [du torrent et du métal fondu] s'en va, au rebut, tandis que [l'eau et les objets] utiles aux Hommes demeurent sur la terre. Ainsi Allah propose des paraboles.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, compare la guidance qu'Il a révélée à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour le bien-être des cœurs et des âmes à l'eau qu'Il a fait descendre pour le bien-être physique. Il compare également le bienfait commun et abondant de cette guidance, essentiel à tous, au bienfait commun et abondant qu'apporte la pluie. Il compare les cœurs porteurs de guidance à différents niveaux aux vallées que traverse l'eau. La grande vallée, capable d'accueillir une grande quantité d'eau, est comme le cœur capable d'accueillir une grande quantité de connaissance, et la petite vallée, qui n'accueille que peu d'eau, est comme le cœur qui n'accueille qu'une petite quantité de connaissance, et ainsi de suite.

Il compare les doutes, les caprices et les désirs qui peuvent exister dans le cœur des hommes, lorsque la vérité les atteint, à l'écume qui flotte à la surface de l'eau, ou qui remonte à la surface du minerai qu'ils chauffent au feu pour le purifier et le mouler afin d'en faire des parures. Cette écume continue de flotter à la surface de l'eau, la rendant sale et impure, jusqu'à ce qu'elle disparaisse, ne laissant derrière elle que ce qui profite aux hommes : une eau pure et des parures pures.

De la même manière, le cœur continue de rejeter et de résister aux doutes et aux désirs par une solide conviction et une ferme résolution, jusqu'à ce qu'ils disparaissent et que le cœur soit pur et net, ne contenant que ce qui est bénéfique aux hommes, à savoir une connaissance fondée sur la vérité, qui lui donne la priorité et qui désire la vérité, car le mensonge disparaît et est effacé par la vérité.

« ...**l'Erreur est destinée à disparaître**. » (Al-Isrâ' 17 : 81)

Et Allah Exalté dit ici : « **Ainsi Allah propose des paraboles**, » afin de distinguer la vérité du mensonge et la bonne voie de l'égarement.

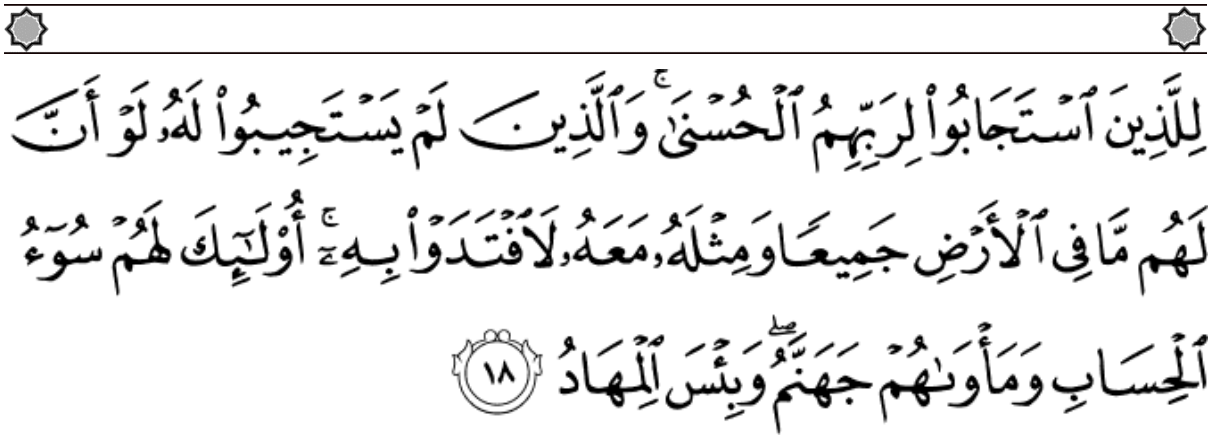
لِلَّذِينَ ٱسْتَجَابُوا۟ لِرَبِّهِمُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ وَٱلَّذِينَ لَمْ يَسْتَجِيبُوا۟ لَهُۥ لَوْ أَنَّ
لَهُم مَّا فِى ٱلْأَرْضِ جَمِيعًا وَمِثْلَهُۥ مَعَهُۥ لَٱفْتَدَوْا۟ بِهِۦٓ ۚ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ سُوٓءُ
ٱلْحِسَابِ وَمَأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ وَبِئْسَ ٱلْمِهَادُ ﴿١٨﴾

13-18. La meilleure [fin] est pour ceux qui répondent à [l'appel] de leur Seigneur. Et quant à ceux qui ne Lui répondent pas, s'ils avaient tout ce qui est sur la terre, et autant encore, ils l'offriraient en rançon. Ceux-là auront le détestable rendement de compte et l'Enfer sera leur refuge. Quel détestable lit de repos !

Lorsqu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a distingué la vérité du mensonge, Il a déclaré que les gens sont de deux sortes : ceux qui obéissent à leur Seigneur, et Il a mentionné leur récompense, et ceux qui n'obéissent pas, et Il a mentionné leur châtiment.

« **Ceux qui répondent à [l'appel] de leur Seigneur**, » c'est-à-dire ceux dont le cœur se soumet à la science et à la foi, et qui se conforment physiquement aux commandements et aux interdictions, se mettant ainsi en harmonie avec la volonté de leur Seigneur, il y aura la meilleure récompense ; ils seront dans le meilleur état et recevront une immense récompense.

Car ils possèdent les meilleurs attributs et qualités, et ils auront en ce monde et dans l'au-delà une récompense qu'aucun œil n'a vue, qu'aucune oreille n'a entendue, et qui n'a jamais traversé l'esprit de l'homme.

« **Et quant à ceux qui ne Lui répondent pas** » après qu'Il leur a présenté ces comparaisons et ces images, et leur a expliqué la vérité, leur sort sera malheureux. Aussi, même « **s'ils avaient tout ce qui est sur la terre, et autant encore**, » or, argent et autres richesses, « **ils l'offriraient en rançon** » pour échapper au châtiment du Jour de la Résurrection, mais Il ne l'acceptera pas, et comment pourrait-il l'être ?

« **Ceux-là auront le détestable rendement de compte**, » car il inclura tous leurs méfaits antérieurs et tous leurs manquements à leurs devoirs envers Allah et envers autrui. Tout cela a été consigné et enregistré contre eux, et ils diront :
« **Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne**. » (Al-Kahf 18 : 49)

Et après ce terrible jugement, « **l'Enfer sera leur refuge** », qui combinera toutes sortes de tourments, tels que la faim intense, la soif douloureuse, le feu ardent, le fruit du Zaqqoum (un arbre horrible en enfer), le froid mordant, le dari' (fruit sec, amer et épineux) et toutes les différentes sortes de tourments qu'Allah a mentionnées.
« **Quel détestable lit de repos** ! » C'est-à-dire l'endroit où ils s'installeront et demeureront pour toujours.

أَفَمَن يَعْلَمُ أَنَّمَآ أُنزِلَ إِلَيْكَ مِن رَّبِّكَ ٱلْحَقُّ كَمَنْ هُوَ أَعْمَىٰٓ ۚ إِنَّمَا يَتَذَكَّرُ أُو۟لُوا۟
ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿١٩﴾

13-19. Celui qui sait que ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur est la vérité, est-il semblable à l'aveugle ? Seuls les gens doués d'intelligence réfléchissent bien,

ٱلَّذِينَ يُوفُونَ بِعَهْدِ ٱللَّهِ وَلَا يَنقُضُونَ ٱلْمِيثَٰقَ ﴿٢٠﴾

13-20. ceux qui remplissent leur engagement envers Allah et ne violent pas le pacte,

وَٱلَّذِينَ يَصِلُونَ مَآ أَمَرَ ٱللَّهُ بِهِۦٓ أَن يُوصَلَ وَيَخْشَوْنَ رَبَّهُمْ وَيَخَافُونَ سُوٓءَ ٱلْحِسَابِ ﴿٢١﴾

13-21. qui unissent ce qu'Allah a commandé d'unir, redoutent leur Seigneur et craignent une malheureuse reddition de compte,

وَٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ ٱبْتِغَآءَ وَجْهِ رَبِّهِمْ وَأَقَامُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَأَنفَقُوا۟ مِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ سِرًّا وَعَلَانِيَةً وَيَدْرَءُونَ بِٱلْحَسَنَةِ ٱلسَّيِّئَةَ أُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمْ عُقْبَى ٱلدَّارِ ﴿٢٢﴾

13-22. et qui endurent dans la recherche de l'agrément d'Allah, accomplissent la Salāt et dépensent (dans le bien), en secret et en public, de ce que Nous leur avons attribué, et repoussent le mal par le bien. A ceux-là, la bonne demeure finale,

جَنَّٰتُ عَدْنٍ يَدْخُلُونَهَا وَمَن صَلَحَ مِنْ ءَابَآئِهِمْ وَأَزْوَٰجِهِمْ وَذُرِّيَّٰتِهِمْ ۖ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ يَدْخُلُونَ عَلَيْهِم مِّن كُلِّ بَابٍ ﴿٢٣﴾

13-23. les Jardins d'Éden, où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants, conjoints et descendants, qui ont été de bons croyants. De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux :

سَلَٰمٌ عَلَيْكُم بِمَا صَبَرْتُمْ ۚ فَنِعْمَ عُقْبَى ٱلدَّارِ ﴿٢٤﴾

13-24. - « Paix sur vous, pour ce que vous avez enduré ! » - Comme est bonne votre demeure finale ! »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, souligne la différence entre les gens de science et d'action, et leur contraire :

« **Celui qui sait que ce qui t'est révélé de la part de ton Seigneur est la vérité**, » le comprend et agit en conséquence,
« …**est-il semblable à l'aveugle** » et ne reconnaît pas la vérité ni n'agit en conséquence ? La différence entre eux est comme celle entre le ciel et la terre. Il est donc du devoir de chacun de réfléchir afin de déterminer lequel des deux groupes est le plus avantagé et obtiendra le meilleur résultat, puis de privilégier ce groupe et de suivre son chemin. Mais tous ne pensent pas à ce qui leur sera bénéfique ou nuisible.

« **Seuls les gens doués d'intelligence réfléchissent bien**, » c'est-à-dire les gens sensés et mûrs, qui constituent l'élite des hommes et les élus parmi les fils d'Adam, y prêteront attention. Si vous demandez leurs descriptions, vous n'en trouverez pas de meilleure que celle qu'Allah leur donne ici : « **Ceux qui remplissent leur engagement envers Allah**, » celui qu'Il a conclu avec eux et qu'Il leur a prescrit, de s'acquitter de leurs devoirs envers Lui de la manière la plus parfaite, c'est-à-dire de les accomplir pleinement et avec sincérité.
« **Et**, » une partie du respect parfait de l'alliance est qu'ils « **ne violent pas le pacte**, » c'est-à-dire l'alliance qu'ils ont conclue avec Allah et par laquelle ils sont liés. Cela inclut toutes les alliances, promesses, vœux et serments que les gens font. Nul ne peut être considéré comme faisant partie des gens doués d'intelligence et qui recevra cette grande récompense s'il ne respecte pas ses alliances pleinement et parfaitement, sans les compromettre ni les annuler.

« …**qui unissent ce qu'Allah a commandé d'unir**, » ceci est général et s'applique à tous les liens qu'Allah a ordonné aux gens de respecter, ce qui inclut croire en Lui et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), L'aimer ainsi que Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), se soumettre entièrement à Lui seul, sans associé ni partenaire, obéir à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), maintenir les liens avec leurs pères et mères, les honorer en paroles et en actes et ne pas leur désobéir, maintenir les liens avec les proches et les parents en les traitant avec bienveillance en paroles et en actes, et prêter attention aux conjoints, aux amis et aux serviteurs en leur accordant pleinement leurs droits, qu'ils soient religieux ou matériels.

Ce qui pousse une personne à respecter les obligations qu'Allah lui a prescrites, c'est la crainte d'Allah et la crainte du Jour du Jugement. C'est pourquoi Allah dit : « **et qui redoutent leur Seigneur** ! » Autrement dit, leur crainte de Lui et de Le rencontrer le Jour du Jugement les empêche d'oser Lui désobéir ou de manquer à Ses commandements, par crainte du châtiment et dans l'espoir d'une récompense.

« **Et qui endurent** » dans l'obéissance aux commandements et le respect des interdictions, en s'abstenant de ce qui est prohibé, et en acceptant le décret d'Allah, même douloureux, sans s'en plaindre.

Mais cela est à condition que cette patience soit fondée « **dans la recherche de l'agrément d'Allah** » et non sur un autre but, corrompu ou non. Cette patience salutaire, par laquelle une personne se retient, cherchant ainsi l'agrément de son Seigneur et espérant se rapprocher de Lui et obtenir Sa récompense, est la patience qui est unique aux croyants. Quant à la patience ordinaire, si courante soit-elle, elle n'est qu'une démonstration de calme et de force, pouvant mener à l'orgueil et à la

vantardise. Elle peut être atteinte aussi bien par les justes que par les immoraux, par les croyants que par les incroyants ; ce n'est pas là la patience véritablement digne d'éloges.

« **Et accomplissent la prière** » avec tous ses éléments essentiels et ses rites facultatifs, en remplissant toutes ses conditions, tant extérieurement qu'intérieurement.
« **…et dépensent (dans le bien), en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué**, » cela inclut les dépenses obligatoires, telles que la zakât et l'expiation, ainsi que les dépenses recommandées ; ils dépensent selon leurs besoins, en secret et en public.
« …**et repoussent le mal par le bien**, » c'est-à-dire que si quelqu'un les maltraite en paroles ou en actes, ils ne répondent pas de la même manière ; ils répondent plutôt par la bonté.

Ils donnent donc à ceux qui leurs refusent, ils pardonnent à ceux qui les ont offensés, ils maintiennent les liens avec ceux qui les ont rompus, et ils traitent avec bienveillance ceux qui les maltraitent. S'ils réagissent avec bienveillance envers celui qui les maltraite, comment pensez-vous qu'ils réagiront envers celui qui ne les maltraite pas ?

« **À ceux-là**, » c'est-à-dire ceux qui possèdent ces nobles caractéristiques et ces bons traits
« …**la bonne demeure finale**. » Ceci est expliqué dans le verset suivant : « **les Jardins d'Éden**, » c'est-à-dire l'endroit où ils demeureront pour toujours et ne partiront jamais ni ne voudront partir car ils ne verront rien de mieux, en raison de tout ce qu'il contient de délices et de joies qui sont tout ce que l'on pourrait jamais désirer.

Une partie de cette joie et de ce bonheur parfaits réside dans le fait qu'ils y entreront « **où ils entreront, ainsi que tous ceux de leurs ascendants**, » c'est-à-dire leurs parents, hommes et femmes.
« …**leurs conjoints** » c'est-à-dire maris ou femmes ; le mot traduit ici par « **conjoints** » peut également désigner des pairs, des homologues, des amis et des êtres chers.

« **De chaque porte, les Anges entreront auprès d'eux**, » les félicitant d'être sains et saufs et les saluant, comme un honneur qu'Allah leur accorde. Ils diront :

« **Paix sur vous**, » c'est-à-dire que vous êtes maintenant en sécurité, et ceci est une salutation d'Allah pour vous, ce qui signifie que vous êtes maintenant en sécurité et à l'abri de tout ce qui est détesté, et que vous avez obtenu tout ce que vous désirez.

« …**pour ce que vous avez enduré** ! » C'est-à-dire que c'est votre patience qui vous a conduit à cet état béni et à ces magnifiques jardins.
« **Comme est bonne votre demeure finale !** »

Il est louable pour celui qui se soucie de son âme et en apprécie la valeur de s'efforcer d'acquérir certaines qualités des personnes éclairées, afin d'atteindre peut-être cette demeure tant désirée, où se trouvent tous les plaisirs et toutes les joies. Que ceux qui aspirent à cela s'efforcent et rivalisent.

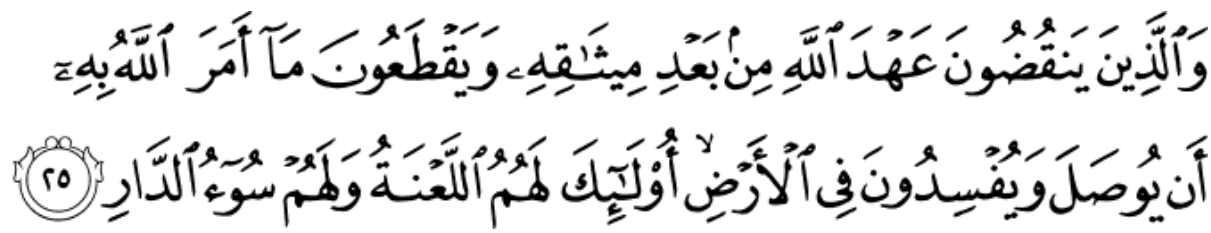

13-25. [Mais] ceux qui violent leur pacte avec Allah après l'avoir engagé, et rompent ce qu'Allah a commandé d'unir et commettent le désordre sur terre, auront la malédiction et la mauvaise demeure.

Après avoir évoqué la situation des habitants du Paradis, Allah nous dit que les habitants de l'enfer seront dans la situation inverse :

« **[Mais] ceux qui violent leur pacte avec Allah après l'avoir engagé**, » c'est-à-dire après qu'Allah l'a rendue contraignant par l'intermédiaire de Ses Messagers et l'a confirmé, ne répondent pas par la soumission ; ils répondent plutôt par la désobéissance et la rupture de l'alliance.
« …**et rompent ce qu'Allah a commandé d'unir et commettent le désordre sur terre** » ils n'ont pas maintenu les liens entre eux et leur Seigneur en croyant et en accomplissant de bonnes œuvres, et ils n'ont pas maintenu les liens de parenté ni accompli les devoirs qui leur étaient imposés ; au contraire, ils ont répandu la corruption sur terre en mécroyant, en commettant le péché, en détournant les gens de la voie d'Allah et en le faisant paraître tortueux.
« …**auront la malédiction** » c'est-à-dire qu'ils sont rejetés au loin et condamnés par Allah, Ses anges et Ses serviteurs croyants.
« …**et la mauvaise demeure** » et pour eux une fin misérable : à savoir l'enfer, avec tout ce qu'il contient de châtiments douloureux.

ٱللَّهُ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ ۚ وَفَرِحُوا۟ بِٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا وَمَا ٱلْحَيَوٰةُ ٱلدُّنْيَا
فِى ٱلْءَاخِرَةِ إِلَّا مَتَٰعٌ ﴿٢٦﴾

13-26. Allah étend largement Ses dons ou [les] restreint à qui Il veut. Ils se réjouissent de la vie sur terre, mais la vie d'ici-bas ne paraîtra que comme une jouissance éphémère en comparaison de l'au-delà.

C'est-à-dire qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, seul accorde des ressources abondantes et dispense généreusement Ses bienfaits à qui Il veut, et Il les restreint et les donne en petite quantité à qui Il veut. Les mécréants « **se réjouissent de la vie sur terre**, » ce qui les rend satisfaits au point de négliger l'au-delà, et cela est dû à leur manque de raison.
« …**mais la vie d'ici-bas ne paraîtra que comme une jouissance éphémère**, » c'est-à-dire quelque chose d'insignifiant dont une personne jouit pendant un bref instant, mais ensuite elle laissera derrière elle sa famille et ses amis, et cela sera suivi de longues souffrances.

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْلَآ أُنزِلَ عَلَيْهِ ءَايَةٌ مِّن رَّبِّهِۦ ۗ قُلْ إِنَّ ٱللَّهَ يُضِلُّ
مَن يَشَآءُ وَيَهْدِىٓ إِلَيْهِ مَنْ أَنَابَ ﴿٢٧﴾

13-27. Ceux qui ont mécru disent : « Pourquoi n'a-t-on pas descendu sur lui (Muhammad) un miracle venant de son Seigneur ? » Dis : « En vérité, Allah égare qui Il veut ; et Il guide vers Lui celui qui se repent,

ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَتَطْمَئِنُّ قُلُوبُهُم بِذِكْرِ ٱللَّهِ ۗ أَلَا بِذِكْرِ ٱللَّهِ تَطْمَئِنُّ
ٱلْقُلُوبُ ﴿٢٨﴾

13-28. ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allah. » Certes, c'est par l'évocation d'Allah que se tranquillisent les cœurs.

ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ طُوبَىٰ لَهُمۡ وَحُسۡنُ مَـَٔابٖ ٢٩

13-29. Ceux qui croient et font de bonnes œuvres, auront le plus grand bien et aussi le plus bon retour.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous parle de ceux qui ne croient pas aux révélations d'Allah et se montrent obstinés envers le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), lui réclamant des choses et disant : « **Pourquoi n'a-t-on pas descendu sur lui un miracle venant de son Seigneur** ? », prétendant que si un signe arrivait, ils croiraient. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur répondit en disant :
« **Dis : « En vérité, Allah égare qui Il veut ; et Il guide vers Lui celui qui se repent**, » c'est-à-dire qui recherche Son agrément. Car la guidance et l'égarement ne dépendent pas d'eux, afin qu'ils ne puissent les faire dépendre de signes. De plus, ils mentent :
« **Et si Nous faisions descendre les Anges vers eux, [comme ils l'avaient proposé] si les morts leur parlaient, et si Nous rassemblions toute chose devant eux, ils ne croiraient que si Allah veut. Mais la plupart d'entre eux ignorent**. » (Al-An'âm 6 : 111)

Le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) n'est pas tenu d'apporter le signe précis qu'ils demandent ; s'il leur apporte un signe suffisant pour prouver que le message qu'il apporte soit vrai suffit, et le but est atteint. En réalité, cela leur sera plus profitable que d'exiger les signes qu'ils spécifient puisque si le signe leur parvenait conformément à leur demande et qu'ils n'y croyaient pas, leur châtiment n'en serait que plus rapide.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, décrit le signe des croyants :
« **Ceux qui ont cru, et dont les cœurs se tranquillisent à l'évocation d'Allah**, » c'est-à-dire que leurs angoisses et leurs soucis sont dissipés et remplacés par la joie et le plaisir.

« **Certes, c'est par l'évocation d'Allah que se tranquillisent les cœurs**. » Cela fait partie intégrante de leur nature et il est naturel qu'ils ne trouvent de réconfort que dans le souvenir d'Allah car rien n'apporte plus de joie au cœur et rien n'est plus désirable ni plus doux que d'aimer le Créateur, de se sentir proche de Lui et de Le connaître. Plus le cœur connaît et aime Allah, Exalté soit-Il, plus il se souviendra de Lui. Ceci repose sur l'idée que le souvenir d'Allah consiste à se souvenir de son Seigneur (dhikr) en Le glorifiant, en proclamant Son unicité, en Le magnifiant, etc.

Il a également été suggéré que le souvenir d'Allah désigne Son Livre, révélé comme un rappel aux croyants. Dès lors, le réconfort que procure le souvenir d'Allah au cœur s'explique par le fait que, lorsqu'il prend connaissance des significations et des préceptes du Qur'an, le cœur s'en trouve apaisé, car ils révèlent une vérité claire, étayée par des preuves et des témoignages. Ainsi, le cœur est rassuré, car il ne peut trouver de réconfort que dans la certitude et la connaissance que l'on trouve dans le Livre d'Allah, qui est assurément complet et parfait. Quant aux autres livres qui ne s'appuient pas sur Lui, ils ne procurent pas cette paix au cœur ; au contraire, ils le troublent en raison de la nature contradictoire de leurs preuves et de leurs préceptes.

« **Ne méditent-ils donc pas sur le Qur'an ? S'il provenait d'un autre qu'Allah, ils y trouveraient certes maintes contradictions** ! » (An-Nissâ' 4 : 82)

Seuls ceux qui connaissent bien le Livre d'Allah et qui l'étudient ainsi que d'autres branches du savoir le savent, car ils constatent une différence énorme entre elles et lui.

« **Ceux qui croient et font de bonnes œuvres**, » c'est-à-dire ceux qui croient de tout leur cœur en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers et au Jour Dernier, et qui confirment cette foi en accomplissant de bonnes œuvres, qui comprennent des actes du cœur, en aimant Allah, en Le craignant et en plaçant leur espoir en Lui, ainsi que des actes physiques tels que la prière et autres.

« …**auront le plus grand bien et aussi le plus bon retour**. » Autrement dit, ils seront en bonne condition et connaîtront une bonne récompense le Jour de la Résurrection, grâce à l'agrément et à la gloire qu'ils auront obtenus d'Allah Exalté dans ce monde et dans l'au-delà. Ils atteindront un repos complet et une sérénité parfaite. Le mot « touba », traduit ici par « joie », peut également faire référence à l'arbre de Touba au Paradis, à l'ombre duquel une personne peut voyager pendant cent ans sans parcourir la totalité du trajet, comme mentionné dans les Hadiths authentiques (Sahih).

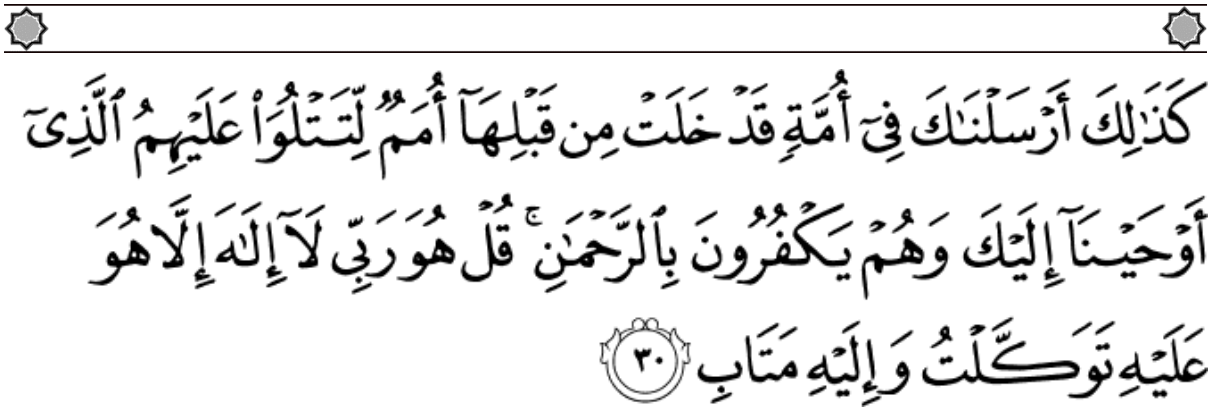
كَذَٰلِكَ أَرۡسَلۡنَٰكَ فِيٓ أُمَّةٖ قَدۡ خَلَتۡ مِن قَبۡلِهَآ أُمَمٞ لِّتَتۡلُوَاْ عَلَيۡهِمُ ٱلَّذِيٓ
أَوۡحَيۡنَآ إِلَيۡكَ وَهُمۡ يَكۡفُرُونَ بِٱلرَّحۡمَٰنِۚ قُلۡ هُوَ رَبِّي لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ
عَلَيۡهِ تَوَكَّلۡتُ وَإِلَيۡهِ مَتَابِ ٣٠

13-30. Ainsi Nous t'envoyons dans une communauté - que d'autres communautés ont précédée - pour que tu leur récites ce que Nous te révélons [le Qur'an], cependant qu'ils ne croient pas au Tout Miséricordieux. Dis : « C'est Lui mon Seigneur. Pas d'autre divinité à part Lui. En Lui je place ma confiance. Et à Lui je me repens. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **Nous t'envoyons** » vers ton peuple, pour l'appeler à la vérité,
« …**dans une communauté - que d'autres communautés ont précédée**, » à laquelle Nous avons envoyé Nos Messagers. Tu n'es pas le premier des Messagers, de sorte qu'ils trouveraient ton message étrange, et tu ne parles pas de toi-même ; tu leur récites plutôt les révélations d'Allah qu'Allah Exalté te révèle, qui purifient les cœurs et les âmes.

Mais en réalité, ton peuple a mécru au Tout Miséricordieux, et n'a donc pas répondu à Sa miséricorde et à Sa bonté, dont le plus grand aspect est que Nous t'avons envoyé comme Messager et que Nous t'avons révélé un Livre, en les accueillant avec gratitude et reconnaissance ; au contraire, ils les ont rejetés et niés. Pourquoi ne tirent-ils pas les leçons des nations qui les ont précédés et qui ont rejeté leurs Messagers, et de la manière dont Allah les a punies pour leurs péchés ?
« **Dis : « C'est Lui mon Seigneur. Pas d'autre divinité à part Lui**. » » Cela inclut les deux formes d'unicité d'Allah : l'unicité de la Divinité et l'unicité de la Seigneurie.

Il est mon Seigneur qui a pris soin de moi en m'envoyant Ses bénédictions depuis qu'Il m'a créé, et Il est mon Dieu « **en Lui je place ma confiance** » dans toutes mes affaires « **et à Lui je me repens**, » c'est-à-dire que je Lui consacre tous mes actes d'adoration et que je me tourne pour mes besoins.

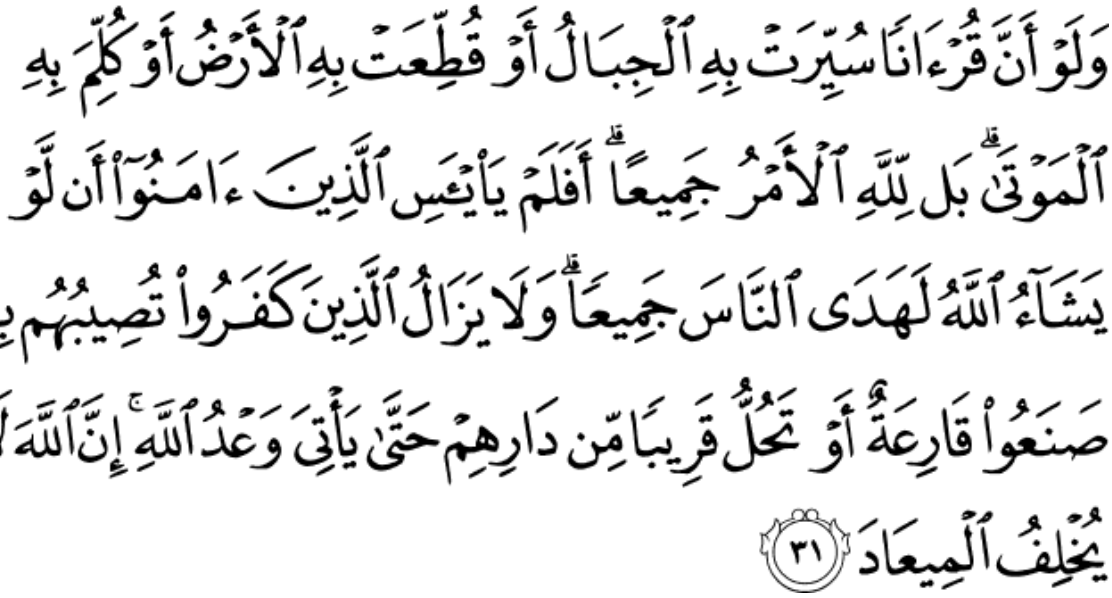

13-31. S'il y avait un Qur'an à mettre les montagnes en marche, à fendre la terre ou à faire parler les morts (ce serait celui-ci). C'est plutôt à Allah le commandement tout entier. Les croyants ne savent-ils pas que, si Allah voulait, Il aurait dirigé tous les hommes vers la voie droite. Cependant, ceux qui ne croient pas ne manqueront pas, pour prix de ce qu'ils font, d'être frappés par un cataclysme, ou [qu'un cataclysme] s'abattra près de leurs demeures jusqu'à ce que vienne la promesse d'Allah. Car Allah, ne manque pas à Sa promesse.

Ici, Allah Exalté souligne la supériorité du Noble Qur'an sur tous les autres Livres révélés :
« **S'il y avait un Qur'an à mettre les montagnes en marche** » de leur place
« **À fendre la terre ou à faire parler les morts (ce serait celui-ci). C'est plutôt à Allah le commandement tout entier**, » et Il fait apparaître les signes conformément à Sa sagesse. Alors, qu'y a-t-il de mal chez les mécréants et pourquoi exigent-ils des signes aussi précis ? Ont-ils, ou qui que ce soit d'autre, le moindre contrôle sur la situation ?

« **Les croyants ne savent-ils pas que, si Allah voulait, Il aurait dirigé tous les hommes vers la voie droite** ? » Qu'ils comprennent donc qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, est capable de tous les guider, mais que ce n'était pas Sa volonté. Il guide qui Il veut et égare qui Il veut.
« **Cependant, ceux qui ne croient pas ne manqueront pas, pour prix de ce qu'ils font, d'être frappés par un cataclysme ou [qu'un cataclysme] s'abattra près de leurs demeures** » à cause de leur mécréance, mais ils n'en tireront aucune leçon et n'y prêteront aucune attention. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, continuera de leur envoyer des calamités, les frappant dans leurs foyers ou à proximité mais ils persistent dans leur mécréance.
« **Jusqu'à ce que vienne la promesse d'Allah** » : celle d'un châtiment sans fin et sans répit.

« **Car Allah, ne manque pas à Sa promesse**. » Ceci est une menace et un avertissement : ce qu'Allah leur a promis à cause de leur mécréance, de leur obstination et de leurs mauvaises actions leur parviendra assurément.

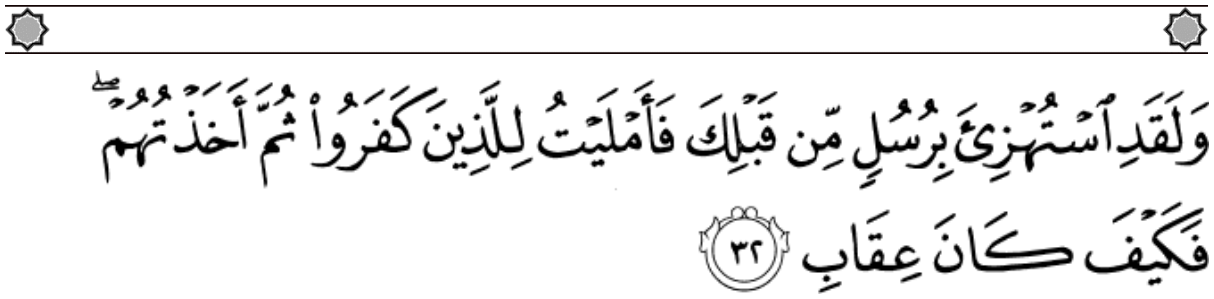

وَلَقَدِ ٱسْتُهْزِئَ بِرُسُلٍ مِّن قَبْلِكَ فَأَمْلَيْتُ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ ثُمَّ أَخَذْتُهُمْ ۖ فَكَيْفَ كَانَ عِقَابِ ﴿٣٢﴾

13-32. On s'est certes moqué des Messagers avant toi. Alors, J'ai donné un répit aux mécréants. Ensuite, Je les ai saisis. Et quel fut Mon châtiment !

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour le rassurer et le consoler :

« **On s'est certes moqué des Messagers avant toi** » ; tu n'as pas été le premier à être mécru et persécuté.

« **Alors, J'ai donné un répit aux mécréants** » en leurs Messagers ; c'est-à-dire que Je leur ai accordé un délai jusqu'à ce qu'ils pensent qu'ils ne seraient pas punis

« **Ensuite, Je les ai saisis** » avec toutes sortes de punitions

« **Et quel fut Mon châtiment** ! » Ce fut un châtiment sévère et un tourment douloureux. Que ceux qui ne croient pas en toi et te raillent ne soient donc pas trompés par Notre répit, car ils ont pour exemple les nations qui les ont précédés. Qu'ils prennent donc garde de ne pas subir le même sort que celui qui a frappé ces nations.

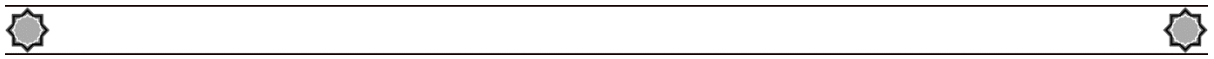

أَفَمَنْ هُوَ قَآئِمٌ عَلَىٰ كُلِّ نَفْسٍۭ بِمَا كَسَبَتْ ۗ وَجَعَلُوا۟ لِلَّهِ شُرَكَآءَ قُلْ
سَمُّوهُمْ ۚ أَمْ تُنَبِّـُٔونَهُۥ بِمَا لَا يَعْلَمُ فِى ٱلْأَرْضِ أَم بِظَـٰهِرٍ مِّنَ ٱلْقَوْلِ ۗ بَلْ
زُيِّنَ لِلَّذِينَ كَفَرُوا۟ مَكْرُهُمْ وَصُدُّوا۟ عَنِ ٱلسَّبِيلِ ۗ وَمَن يُضْلِلِ ٱللَّهُ فَمَا لَهُۥ
مِنْ هَادٍ ﴿٣٣﴾

13-33. Est-ce que Celui qui observe ce que chaque âme acquiert [est semblable aux associés ?...] Et pourtant ils donnent des associés à Allah. Dis [leur :] « Nommez-les. Ou essayez-vous de Lui apprendre ce qu'Il ne connaît pas sur la terre ? Ou avez-vous été simplement séduits par de faux noms ? » En fait, on a embelli aux mécréants leur stratagème et on les a empêchés de prendre la voie droite. Et quiconque Allah laisse égarer, n'a plus personne pour le guider.

لَّهُمْ عَذَابٌ فِى ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا ۖ وَلَعَذَابُ ٱلْـَٔاخِرَةِ أَشَقُّ ۖ وَمَا لَهُم مِّنَ ٱللَّهِ مِن
وَاقٍ ﴿٣٤﴾

13-34. Un châtiment les atteindra dans la vie présente. Le châtiment de l'au-delà sera cependant plus écrasant et ils n'auront nul protecteur contre Allah.

« **Est-ce que Celui qui observe ce que chaque âme acquiert**, » et qui la rétribue dans ce monde et dans l'au-delà selon la justice et l'équité : ceci se réfère à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, peut-Il être semblable à quelqu'un qui ne l'est pas ?

C'est pourquoi Allah dit : « **Et pourtant, ils associent à Allah des partenaires**, » alors qu'Il est Allah, l'Unique, le Subsistant par Lui-même, qui n'a ni associé, ni égal, ni pair.
« **Dis** » leur, s'ils disent la vérité
« **Nommez-les** » afin que l'on sache ce qu'ils sont
« **Ou essayez-vous de Lui apprendre ce qu'Il ne connaît pas sur la terre** ? » Car s'Il est Connaisseur de l'invisible et du visible, et qu'Il ignore avoir un associé, il sera alors évident que cette affirmation est fausse, et que vous agissez comme celui qui informe Allah qu'Il a un associé alors qu'Il l'ignore. Or, c'est le plus grand des mensonges. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ou avez-vous été simplement séduits par de faux noms** ? » Autrement dit, on ne peut que qualifier une telle affirmation de vaines paroles.

En réalité, il n'y a de dieu qu'Allah, et aucune créature ne mérite d'être adorée de quelque manière que ce soit.

« **En fait, on a embelli aux mécréants leur stratagème**, » c'est-à-dire ce qu'ils ont conçu, à savoir leur mécréance, l'association d'associés à Allah et la mécréance en Ses révélations

« …**et on les a empêchés de prendre la voie droite**, » c'est-à-dire la voie qui mène à Allah et à Son Paradis

« **Et quiconque Allah laisse égarer, n'a plus personne pour le guider**, » car personne n'a le contrôle sur cette affaire.

« **Un châtiment les atteindra dans la vie présente. Le châtiment de l'au-delà sera cependant plus écrasant** » que celui de ce monde, car il est sévère et éternel.

« **Et ils n'auront nul protecteur contre Allah** » pour les protéger du châtiment d'Allah, car lorsqu'Il envoie Son châtiment sur eux, personne ne peut l'empêcher.

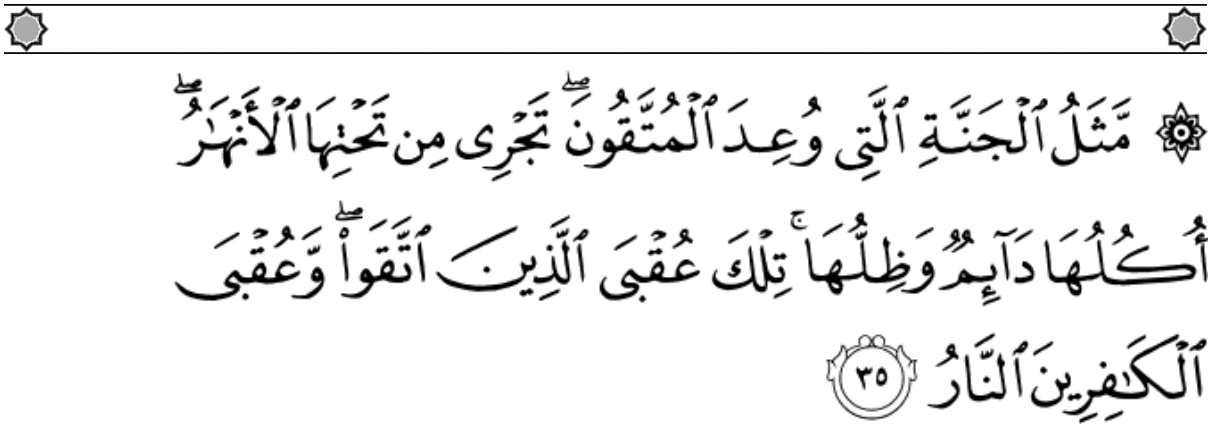

13-35. Tel est le Paradis qui a été promis aux pieux : sous lequel coulent les ruisseaux ; ses fruits sont perpétuels, ainsi que son ombrage. Voilà la fin de ceux qui pratiquent la piété, tandis que la fin des mécréants sera le Feu.

« **Tel est le Paradis qui a été promis aux pieux**, » c'est-à-dire ceux qui s'abstiennent de ce qu'Allah leur a interdit et qui accomplissent pleinement Ce qu'Il leur a prescrit.

« … **sous lequel coulent les ruisseaux**, » c'est-à-dire des rivières de miel, des rivières de vin, des rivières de lait et des rivières d'eau qui coulent sans fossés et irriguent ces jardins et ces arbres qui portent toutes sortes de fruits.

« **Ses fruits sont perpétuels, ainsi que son ombrage. Voilà la fin de ceux qui pratiquent la piété**, » c'est-à-dire leur destination ultime

« …**tandis que la fin des mécréants sera le Feu**. » La différence entre eux est flagrante.

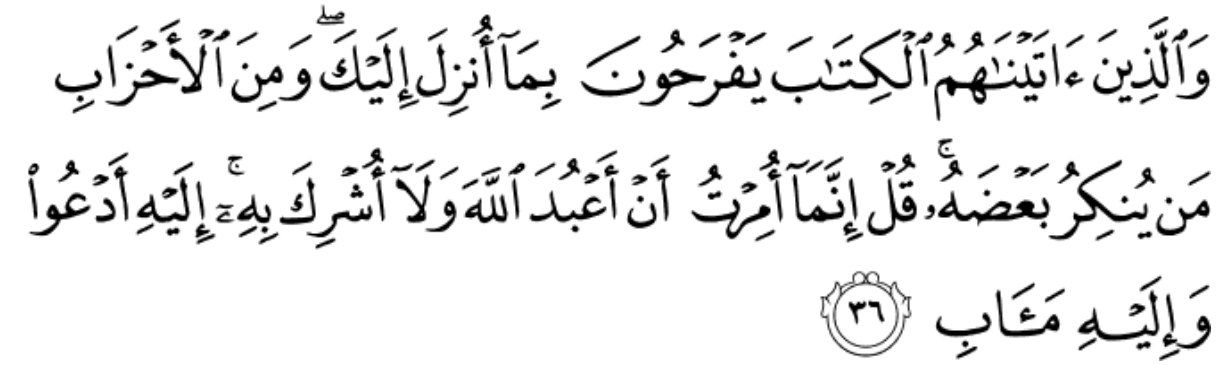

13-36. Et ceux à qui Nous avons déjà donné le Livre se réjouissent de ce qu'on a fait descendre vers toi. Tandis que certaines factions en rejettent une partie. Dis : « Il m'a seulement été commandé d'adorer Allah et de ne rien Lui associer. C'est à Lui que j'appelle [les gens], Et c'est vers Lui que sera mon retour. »

« **Et ceux à qui Nous avons déjà donné le Livre**, » c'est-à-dire ceux que Nous avons bénis par son enseignement et sa connaissance.

« …**se réjouissent de ce qu'on a fait descendre vers toi.** » Ils y croient et se réjouissent de l'harmonie entre les Livres et de la manière dont ils se confirment mutuellement. Cela concerne ceux qui, parmi les gens des deux Livres, ont cru.

« **Tandis que certaines factions en rejettent une partie**, » c'est-à-dire que parmi les groupes mécréants qui se sont éloignés de la vérité, il y a ceux qui rejettent une partie de ce Qur'an et n'y croient pas.

« **...Quiconque est bien guidé, l'est pour son propre bien, et quiconque s'égare, l'est pour son propre détriment**... » (Az-Zoumar 39 : 41)

Tu n'es qu'un Messager, appelant les gens à Allah.

« **Dis : « Il m'a seulement été commandé d'adorer Allah et de ne rien Lui associer, »** » c'est-à-dire de Lui vouer un culte exclusif.

« **C'est à Lui que j'appelle [les gens], Et c'est vers Lui que sera mon retour**, » c'est-à-dire que je retournerai à Lui, et Il me récompensera pour ce que j'ai fait en appelant les gens à Sa religion et en m'efforçant de faire ce qui m'avait été commandé.

وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ حُكْمًا عَرَبِيًّا ۚ وَلَئِنِ ٱتَّبَعْتَ أَهْوَآءَهُم بَعْدَمَا جَآءَكَ
مِنَ ٱلْعِلْمِ ۙ مَا لَكَ مِنَ ٱللَّهِ مِن وَلِىٍّ وَلَا وَاقٍ ﴿٣٧﴾

13-37. Ainsi l'avons-Nous fait descendre (le Qur'an) [sous forme] de loi en arabe. Et si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu comme savoir, il n'y aura pour toi, contre Allah, ni allié ni protecteur.

C'est-à-dire : Nous avons fait descendre ce Qur'an, un Livre précis en arabe ; c'est-à-dire bien composé en arabe, dans la langue la plus claire et la plus éloquente, afin qu'il n'y ait aucun doute ni aucune confusion à son sujet, et afin que lui seul soit suivi sans compromis, et que ce qui s'y oppose et le contredit, fruit des caprices et des désirs de ceux qui n'ont aucune connaissance, ne soit pas suivi.

C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a mis en garde Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), bien qu'il fût infaillible et préservé de toute erreur, ce qui était une grande grâce d'Allah, afin que sa communauté soit soumise aux mêmes règles :
« **Et si tu suis leurs passions après ce que tu as reçu comme savoir**, » après avoir reçu la connaissance claire qui t'interdit de suivre leurs caprices et leurs désirs
« **Il n'y aura pour toi, contre Allah,** » pour te protéger afin que tu puisses atteindre ce que tu veux
« **ni allié, ni protecteur** » pour te défendre du mal.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا رُسُلًا مِّن قَبْلِكَ وَجَعَلْنَا لَهُمْ أَزْوَٰجًا وَذُرِّيَّةً ۚ وَمَا كَانَ
لِرَسُولٍ أَن يَأْتِىَ بِـَٔايَةٍ إِلَّا بِإِذْنِ ٱللَّهِ ۗ لِكُلِّ أَجَلٍ كِتَابٌ ﴿٣٨﴾

13-38. Et Nous avons certes envoyé avant toi des Messagers, et leur avons donné des épouses et des descendants. Et il n'appartient pas à un Messager d'apporter un miracle, si ce n'est qu'avec la permission d'Allah. Chaque échéance a son terme prescrit.

يَمْحُوا۟ ٱللَّهُ مَا يَشَآءُ وَيُثْبِتُ ۖ وَعِندَهُۥٓ أُمُّ ٱلْكِتَٰبِ ﴿٣٩﴾

13-39. Allah efface ou confirme ce qu'Il veut et l'Écriture primordiale[1] est auprès de Lui.

Autrement dit, tu n'es pas le premier Messager envoyé aux gens, de sorte qu'ils pourraient trouver ton message étrange.
« **Et Nous avons certes envoyé avant toi [ô Muhammad] des Messagers, et leur avons donné des épouses et des descendants**. » Ne permets donc pas à tes ennemis de te critiquer pour avoir des épouses et des enfants, comme l'ont fait tes compagnons Messagers. Pourquoi te critiqueraient-ils pour cela, alors qu'ils savent que les Messagers avant toi ont agi de même, à moins que ce ne soit pour des raisons inavouables et corrompues ?

S'ils te demandent un signe précis, tu n'as aucun contrôle sur la situation. « **Et il n'appartient pas à un Messager d'apporter un miracle, si ce n'est qu'avec la permission d'Allah**, » et Allah n'accorde la permission de telles choses qu'au moment précis qu'Il a décrété.
« **Chaque échéance a son terme prescrit**, » et rien ne peut être avancé ni retardé. Le fait qu'ils cherchent à hâter les signes ou le châtiment n'implique pas qu'Allah doive avancer ce qu'Il a décrété pour plus tard, même s'Il est en droit de faire ce qu'Il veut.

« **Allah efface ou confirme ce qu'Il veut**, » et cet effacement et cette modification s'appliquent à des choses autres que celles qu'Allah a déjà décrétées par Sa science et écrites avec Sa plume car la science d'Allah est inaltérable et parfaite puisque la connaissance d'Allah est infinie. C'est pourquoi Il dit : « **et l'Écriture primordiale est auprès de Lui**, » à savoir al-Lawh al-Mahfoud, qui est le point de référence de toute chose et en elle est le fondement, et tout le reste en découle.

Des changements et des altérations peuvent survenir dans des domaines mineurs, tels que les actions des hommes durant le jour et la nuit, enregistrées par les anges. Allah crée des causes pour confirmer ou infirmer ces actions, sans jamais aller au-delà de ce qui est inscrit dans al-Lawh al-Mahfoud. Par exemple, Allah a décrété que la piété, le respect des liens familiaux et les bonnes actions sont des causes de longévité et d'abondance ; Il a décrété que les péchés sont des causes de perte de bénédictions en termes de subsistance et de durée de vie ; Il a décrété que la prise de mesures de protection contre les accidents mortels et les blessures est une mesure de sécurité ; et Il a décrété que s'exposer à des risques est une cause de dommages et de blessures. C'est Lui qui contrôle toute chose selon Sa volonté et Son décret, et ce qu'Il contrôle ne s'écarte pas de ce qu'Il savait déjà et a inscrit dans al-Lawh al-Mahfoud.

---

[1] Al-Lawh al-Mahfoud : la Table Préservée, le lieu où sont conservés les décrets d'Allah. Selon le Hadith : « *La première chose qu'Allah créa fut la Plume, et Il lui dit : Écris ! Elle dit : Que dois-je écrire ? Il dit : Écris les décrets de toute chose jusqu'à ce que l'Heure commence*. » (Rapporté par Abou Daoud ; Al-Albani l'a jugé fiable). Ceci est écrit dans al-Lawh al-Mahfoud.

وَإِن مَّا نُرِيَنَّكَ بَعْضَ ٱلَّذِى نَعِدُهُمْ أَوْ نَتَوَفَّيَنَّكَ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ وَعَلَيْنَا ٱلْحِسَابُ ﴿٤٠﴾

13-40. Que Nous te fassions voir une partie de ce dont Nous les menaçons, ou que Nous te fassions mourir (avant cela), ton devoir est seulement la communication du message, et le règlement de compte sera à Nous.

أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّا نَأْتِى ٱلْأَرْضَ نَنقُصُهَا مِنْ أَطْرَافِهَا ۚ وَٱللَّهُ يَحْكُمُ لَا مُعَقِّبَ لِحُكْمِهِۦ ۚ وَهُوَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٤١﴾

13-41. Ne voient-ils pas que Nous venons à la terre et que Nous la réduisons de tous côtés ? C'est Allah qui juge et personne ne peut s'opposer à Son jugement, et Il est prompt à régler les comptes.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : ne hâte pas le châtiment dont ils ont été avertis car s'ils persistent dans leur transgression et leur mécréance, il est inévitable que ce dont ils ont été avertis leur arrive.

« **Que Nous te fassions voir** » dans ce monde, afin que tu aies le plaisir de le voir
« …**une partie de ce dont Nous les menaçons, ou que Nous te fassions mourir (avant cela)** » avant que cela ne les atteigne, cela ne te concerne pas.
« …**ton devoir est seulement la communication du message** » aux gens et de l'expliquer.
« …**et le règlement de compte sera à Nous**, » nous demanderons donc des comptes aux gens pour ce qu'ils ont fait de leurs obligations et ce qu'ils ont négligé, et nous les récompenserons ou les punirons en conséquence.

Puis Allah dit, en avertissant les mécréants : « **Ne voient-ils pas que Nous venons à la terre et que Nous la réduisons de tous côtés** ? » On a interprété cela comme une référence à la destruction des mécréants et à l'éradication des injustes, ou encore à la conquête des terres des polythéistes et à la réduction de leurs richesses et de leur population. D'autres interprétations ont été proposées.

Toutefois, il semble que ce soit le cas, et Allah est plus Savant, c'est qu'Allah ferait en sorte que les terres de ces mécréants soient balayées par une vague de conquêtes, et que des calamités commencent à frapper les régions périphériques en guise d'avertissement avant que le déclin ne commence à se manifester et avant qu'Allah ne les frappe par des calamités d'une nature imparable. C'est pourquoi Il a dit : « **C'est Allah qui juge et personne ne peut s'opposer à Son jugement**. » Cela inclut à la fois Ses décisions islamiques et Ses lois universelles.

Ces décrets et ordonnances qu'Allah édicte sont d'une précision absolue, sans la moindre imperfection. Fondés sur l'équité et la justice, ils sont irrévocables et inattaquables. Ceci contraste avec les ordonnances d'autrui, qui peuvent être ou non conformes à la vérité.

« **Et Il est prompt à régler les comptes**, » c'est-à-dire, ne cherchez donc pas à hâter le châtiment car tout ce qui doit arriver est proche.

وَقَدْ مَكَرَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَلِلَّهِ ٱلْمَكْرُ جَمِيعًا ۖ يَعْلَمُ مَا تَكْسِبُ كُلُّ
نَفْسٍ ۗ وَسَيَعْلَمُ ٱلْكُفَّٰرُ لِمَنْ عُقْبَى ٱلدَّارِ ﴿٤٢﴾

13-42. Certes ceux d'avant eux ont manigancé (contre leur Messager) ; le stratagème tout entier appartient à Allah. Il sait ce que chaque âme acquiert. Et les mécréants sauront bientôt à qui appartient la bonne demeure finale.

وَيَقُولُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَسْتَ مُرْسَلًا ۚ قُلْ كَفَىٰ بِٱللَّهِ
شَهِيدًۢا بَيْنِى وَبَيْنَكُمْ وَمَنْ عِندَهُۥ عِلْمُ ٱلْكِتَٰبِ ﴿٤٣﴾

13-43. Et ceux qui ne croient pas disent : « Tu n'es pas un Messager. » Dis : « Allah suffit, comme témoin entre vous et moi, et ceux qui ont la connaissance du Livre (sont aussi témoins). »

« **Certes ceux d'avant eux ont manigancé (contre leur Messager)** » et contre la vérité qu'ils ont apportée, mais leurs complots n'ont servi à rien et n'ont atteint aucun but, car ils combattaient et s'opposaient à Allah, et « **le stratagème tout entier appartient à Allah**. » Nul ne peut comploter sans Sa permission et sans se soumettre à Sa volonté et à Son décret. Par conséquent, s'ils complotent contre Sa religion, leur complot se retournera contre eux et ne mènera qu'à la frustration et au regret

puisqu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, sait ce que chaque âme acquiert, c'est-à-dire qu'Il connaît ses préoccupations, ses pensées et tout ce qu'elle fait, tant extérieurement qu'intérieurement.

Les complots font inévitablement partie des acquis de l'âme ; leurs complots ne sont donc pas cachés à Allah Exalté et il leur est par conséquent impossible d'en concevoir un qui nuise à la vérité et à ceux qui la défendent, tout en leur profitant de quelque manière que ce soit.
« **Et les mécréants sauront bientôt à qui appartient la bonne demeure finale** » : pour eux ou pour les Messagers ? Il est bien connu que la fin sera la meilleure pour ceux qui craignent Allah, et non pour les mécréants.
« **Les mécréants disent : « Tu n'es pas un Messager, »** » c'est-à-dire qu'ils ne croient pas en toi et ils ne croient pas au message que tu as apporté.
« **Dis** » leur, lorsqu'ils demandent un témoin : «**Allah suffit, comme témoin entre vous et moi**. » Son témoignage repose sur Ses paroles, Ses actes et Son approbation. Quant à Ses paroles, elles sont ce qu'Allah a révélé au plus véridique de Ses créatures, par lequel Il a confirmé Sa mission de messager.

Quant à Ses actions, elles s'expliquent par le soutien d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et par la victoire qu'Il lui a accordée, dépassant ses propres capacités et celles de ses Compagnons et de ses fidèles. Tel fut le témoignage d'Allah, fondé sur des actes et un soutien indéfectibles.

Quant à Son approbation, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a confirmé au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qu'il était bien Son Messager et qu'il était enjoint aux gens de le suivre. Quiconque le suit obtient l'agrément et la gloire d'Allah, tandis que quiconque ne le suit pas s'expose à l'Enfer et à Sa colère. Allah a agréé son message ; s'il avait falsifié quoi que ce soit et l'avait attribué mensongèrement à Allah, Il se serait empressé de le châtier.

« **Et ceux qui ont la connaissance du Livre (sont aussi témoins)**. » Cela inclut tous les savants des gens des Deux Livres car ils témoignent en faveur du Messager. Ceux d'entre eux qui croient au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et suivant la vérité, proclame ce témoignage qu'ils étaient tenus de donner. Quant à celui qui le tait, le fait qu'Allah nous informe qu'il possède un témoignage qu'il dissimule a plus de poids que s'il le révélait lui-même ouvertement. S'il n'avait aucun témoignage à révéler, il aurait répondu qu'il n'en avait aucun, preuves à l'appui. Son silence prouve qu'il possède un témoignage qu'il cache. La seule raison pour laquelle Allah a prescrit de rechercher le témoignage des gens du Livre est qu'ils possèdent la connaissance en la matière, et le témoignage ne doit être sollicité qu'auprès de ceux qui en ont une connaissance plus approfondie que les autres. Ceci contraste avec ceux qui n'ont rien à voir avec cela, tels que les Arabes polythéistes illettrés et

autres ; il était inutile de solliciter leur témoignage car ils n'avaient ni expérience ni connaissance du sujet. Et Allah est plus Savant.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Ar-Ra'd.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

14

Sourate Abraham

Ibrahim

(Makki sauf versets 28, 29 Madani)

52 versets

Révélation N°72

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓرۚ كِتَٰبٌ أَنزَلۡنَٰهُ إِلَيۡكَ لِتُخۡرِجَ ٱلنَّاسَ مِنَ ٱلظُّلُمَٰتِ إِلَى ٱلنُّورِ بِإِذۡنِ رَبِّهِمۡ إِلَىٰ صِرَٰطِ ٱلۡعَزِيزِ ٱلۡحَمِيدِ ١

14-1. Alif, Lām, Rā. (Voici) un livre que nous avons fait descendre sur toi, afin que - par la permission de leur Seigneur - tu fasses sortir les gens des ténèbres vers la lumière, sur la voie du Tout Puissant, du Digne de louange.

ٱللَّهِ ٱلَّذِي لَهُۥ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِي ٱلۡأَرۡضِۗ وَوَيۡلٞ لِّلۡكَٰفِرِينَ مِنۡ عَذَابٖ شَدِيدٍ ٢

14-2. Allah, à qui appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et malheur aux mécréants, pour un dur châtiment [qu'ils subiront].

ٱلَّذِينَ يَسۡتَحِبُّونَ ٱلۡحَيَوٰةَ ٱلدُّنۡيَا عَلَى ٱلۡأٓخِرَةِ وَيَصُدُّونَ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ وَيَبۡغُونَهَا عِوَجٗاۚ أُوْلَٰٓئِكَ فِي ضَلَٰلِۭ بَعِيدٖ ٣

14-3. Ceux qui préfèrent la vie d'ici-bas à l'au-delà, obstruent [aux gens] la voie d'Allah et cherchent à le rendre tortueux, ceux-là sont loin dans l'égarement.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a révélé Son Livre à Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour le bien de l'humanité et pour la faire sortir des ténèbres de l'ignorance, de l'incroyance, des mauvaises attitudes et de toutes sortes de péchés pour la conduire à la lumière de la connaissance, de la foi et des bonnes attitudes.
« **Par la permission de leur Seigneur**. » Autrement dit, ils ne pouvaient accomplir ce qu'Allah désire et aime qu'ils fassent sans Sa volonté et Son aide. Cela incite les gens à implorer l'aide de leur Seigneur.

Il explique ensuite plus en détail la lumière vers laquelle ce Livre les guide : « **sur la voie du Tout Puissant, du Digne de louange** », c'est-à-dire le chemin qui mène à Lui et au Paradis, ce qui implique de connaître la vérité et de la mettre en pratique. Mentionner le Tout-Puissant, le Digne de louange après avoir mentionné la voie qui mène à Lui indique que celui qui la suit sera honoré et protégé par la puissance d'Allah, même s'il n'a d'autre soutien que Lui, et que toutes ses entreprises se termineront bien.
Cela indique que la voie d'Allah est l'une des plus grandes preuves de Ses attributs sublimes et parfaits, et que Celui qui a tracé la voie droite pour Ses serviteurs est Tout-Puissant et digne de louanges en paroles, en actes et en décisions. Il doit être aimé et adoré par des actes d'adoration qui guident sur la voie droite. De même qu'Il règne sur les cieux et la terre, dont Il est le Créateur, le Pourvoyeur et le Maître, Il a aussi le droit d'édicter des règles religieuses à Ses serviteurs puisqu'ils Lui appartiennent et il ne Lui sied pas de les laisser sans guidance.

Après avoir clairement exposé les preuves et les éléments de preuve, Allah avertit ceux qui ne s'y soumettent pas, en disant : « **Et malheur aux mécréants, pour un dur châtiment [qu'ils subiront]** » car ils n'ont pas reconnu comme il se doit Allah et ils n'ont pas obéi à Ses commandements.

Il les décrit ensuite comme étant ceux « **qui préfèrent la vie d'ici-bas à l'au-delà**, » ; ils s'en contentent et ne se soucient pas de l'au-delà.
« …**obstruent [aux gens] la voie d'Allah**, » cette voie qu'Il a établie pour Ses serviteurs et exposée dans Ses Livres et par la bouche de Ses Messagers. Mais ces gens-là ont déclaré l'inimitié et la guerre à leur Seigneur.
Et « **ils cherchent à rendre »** le chemin d'Allah « **tortueux**, » c'est-à-dire à le rendre rebutant et laid, afin de détourner les gens de lui. Mais Allah insiste pour que Sa lumière soit parfaite, même si les mécréants le détestent.

« **Ceux-là** » qui sont décrits ici comme étant « **sont loin dans l'égarement**, » car ils se sont égarés eux-mêmes et ont entraîné d'autres dans l'égarement. Ils se sont opposés à Allah et à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et les ont combattus. Quel égarement pourrait être pire ? Quant aux croyants, ils sont à l'opposé : ils croient en Allah et en Ses révélations, ils préfèrent l'au-delà à ce monde et ils appellent les gens au chemin d'Allah, le présentant sous son meilleur jour et soulignant sa droiture (par opposition à sa complexité).

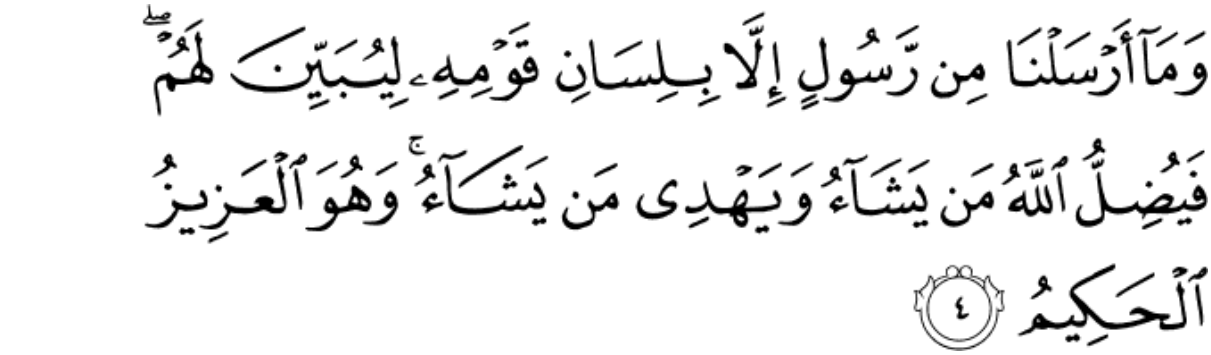
وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن رَّسُولٍ إِلَّا بِلِسَانِ قَوۡمِهِۦ لِيُبَيِّنَ لَهُمۡۖ فَيُضِلُّ ٱللَّهُ مَن يَشَآءُ وَيَهۡدِي مَن يَشَآءُۚ وَهُوَ ٱلۡعَزِيزُ ٱلۡحَكِيمُ ٤

14-4. Et Nous n'avons envoyé de Messager qu'avec la langue de son peuple, afin de les éclairer. Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut. Et, c'est Lui le Tout Puissant, le Sage.

Par Sa miséricorde envers Ses serviteurs, Allah n'a jamais envoyé de Messager sans qu'il s'exprime dans la langue de son peuple, afin de leur exposer clairement ce qu'ils devaient savoir. Ainsi, ils pouvaient apprendre son message, contrairement à ce qui se serait passé s'il s'était exprimé dans une autre langue. Dans ce cas, ils auraient dû apprendre cette langue pour comprendre son message. Une fois que le Messager a expliqué ce qui leur est prescrit et interdit, et que la preuve d'Allah a été établie contre eux,
« **Allah égare qui Il veut** » parmi ceux qui n'ont pas suivi la vraie guidance, et Il guide qui Il veut parmi ceux qu'Il a choisis pour Sa miséricorde.

« **Et, c'est Lui le Tout Puissant, le Sage**. » Parce qu'Il est Tout-Puissant, Il est le seul à avoir le pouvoir de guider ou d'égarer, de contrôler les cœurs et de les diriger selon Sa volonté. Par Sa sagesse, Il n'ordonne ni la guidance ni l'égarement sans ce qui est nécessaire.

Ce verset est cité comme preuve que l'acquisition des connaissances relatives à la langue arabe, permettant la compréhension des paroles d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), est une obligation qui Lui est chère. En effet, la connaissance de ce qu'Il a révélé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ne peut être acquise autrement, sauf dans les cas où les personnes n'en

ont pas besoin. C'est le cas de celles qui maîtrisent parfaitement l'arabe, y sont immergées dès leur plus jeune âge et le connaissent comme une seconde nature. Dans ce cas, aucun effort n'est nécessaire et elles sont aptes à lire et à comprendre immédiatement les paroles d'Allah et de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à l'instar des Compagnons (radhiyallahou 'anhoum).

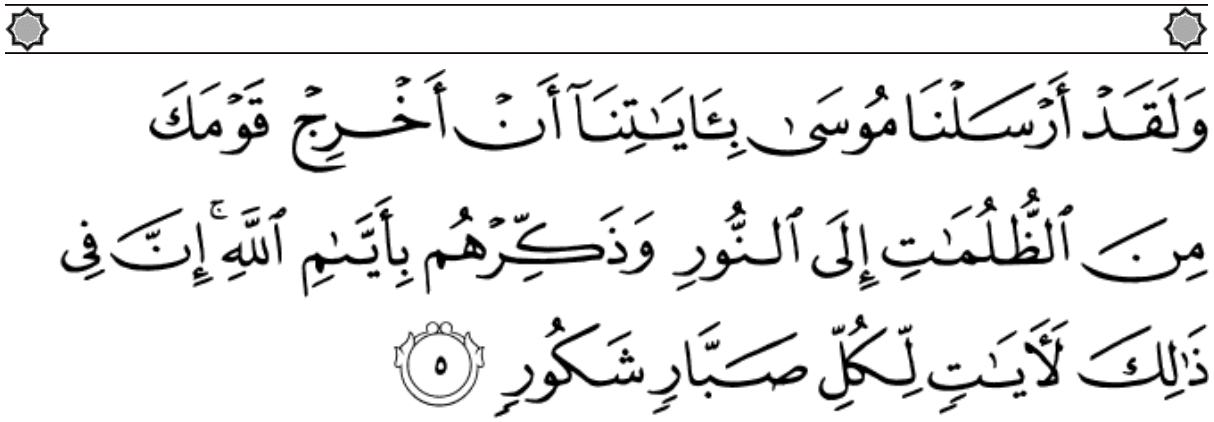

14-5. Nous avons certes, envoyé Moïse avec Nos miracles [en lui disant] : « Fais sortir ton peuple des ténèbres vers la lumière, et rappelle-leur les jours d'Allah. » [Ses bienfaits]. Dans tout cela il y a des signes pour tout homme plein d'endurance et de reconnaissance.

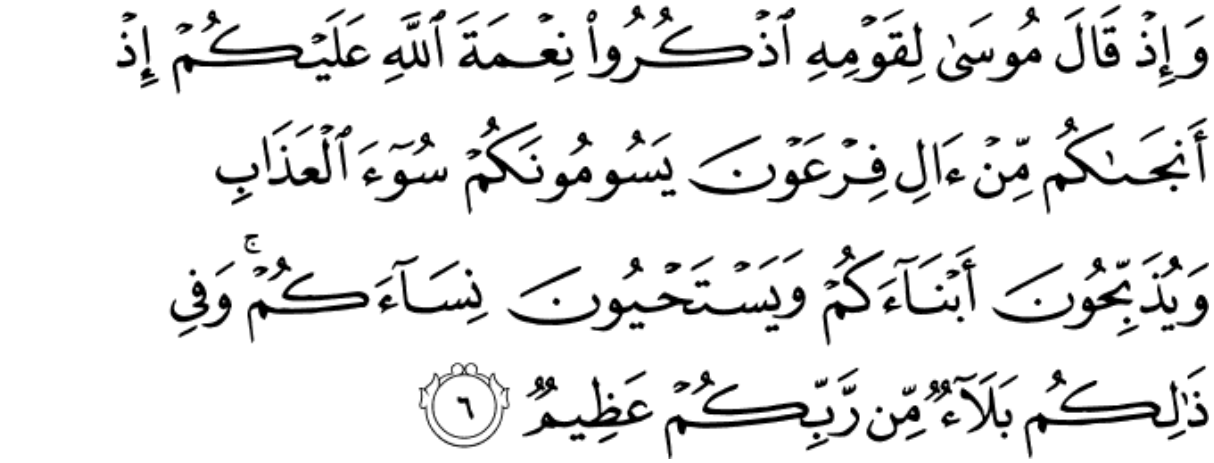

14-6. (Rappelle-toi) quand Moïse dit à son peuple : « Rappelez-vous le bienfait d'Allah sur vous quand Il vous sauva des gens de Pharaon qui vous infligeaient le pire châtiment. Ils massacraient vos fils et laissaient en vie vos filles. Il y avait là une dure épreuve de la part de votre Seigneur, »

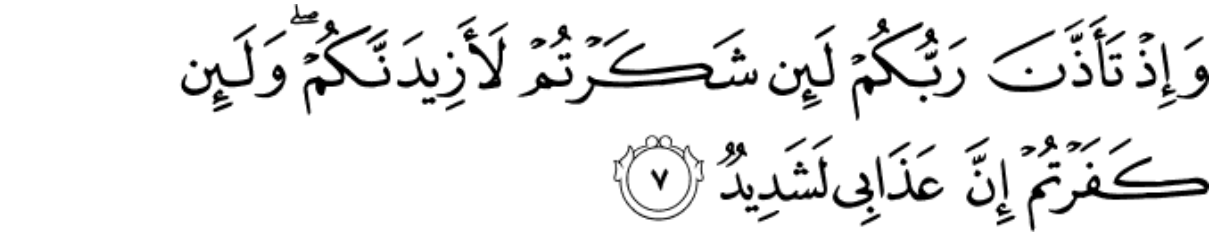

14-7. Et lorsque votre Seigneur proclama : « Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai [Mes bienfaits] pour vous. Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiment sera terrible. »

وَقَالَ مُوسَىٰٓ إِن تَكۡفُرُوٓاْ أَنتُمۡ وَمَن فِي ٱلۡأَرۡضِ جَمِيعٗا فَإِنَّ ٱللَّهَ لَغَنِيٌّ حَمِيدٌ ٨

14-8. Et Moïse dit : « Si vous êtes ingrats, vous ainsi que tous ceux qui sont sur terre, [sachez] qu'Allah Se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louange. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a envoyé Moussa (‘aleyhi salam) avec de grands signes qui confirmaient la vérité et la validité du message qu'il apportait, et Il lui a enjoint les mêmes instructions qu'Il avait enjointes à Son Messager Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et, en vérité, à tous les Messagers :

« **Fais sortir ton peuple des ténèbres vers la lumière**, » c'est-à-dire des ténèbres de l'ignorance et de l'incroyance de toutes sortes, vers la lumière de la science et de la foi, et de tout ce qui s'y rapporte.

« …**et rappelle-leur les jours d'Allah** » les bienfaits qu'Il leur a accordés et Sa bonté envers eux.

« **Dans tout cela,** » c'est-à-dire dans les bienfaits qu'Allah accorde à Ses serviteurs.

« …**il y a des signes pour tout homme plein d'endurance et de reconnaissance**, » c'est-à-dire celui qui reste patient dans les moments d'épreuve et de difficulté, et profondément reconnaissante dans les moments de facilité et de bénédiction.

Les bienfaits d'Allah témoignent de Sa puissance parfaite, de Son immense générosité, de Sa justice et de Sa sagesse parfaites. C'est pourquoi Moussa (‘aleyhi salam) obéit à l'ordre de son Seigneur et rappela à son peuple les bienfaits d'Allah, en disant :

« **Rappelez-vous le bienfait d'Allah**, » c'est-à-dire dans vos cœurs et verbalement.

« …**quand Il vous sauva des gens de Pharaon qui vous infligeaient le pire châtiment** » et vous infligeait les plus grandes persécutions, il expliqua cela en disant :

« **Ils massacraient vos fils et laissaient en vie vos filles**, » c'est-à-dire qu'ils ont laissé les femmes en vie et ne les ont pas tuées.

« **Il y avait là,** » à savoir votre délivrance

« …**une dure épreuve de la part de votre Seigneur**. » C'est-à-dire une grande bénédiction, ou cela peut signifier : dans ce châtiment infligé par Pharaon et ses chefs, vous avez été mis à l'épreuve ; il y avait pour vous une grande épreuve de la part d'Allah, pour voir si vous seriez patients ou non.

Moussa leur dit, les exhortant à rendre grâce pour les bienfaits d'Allah : « **Et lorsque votre Seigneur proclama** » c'est-à-dire, annoncé et promis

« **Si vous êtes reconnaissants, très certainement J'augmenterai pour vous** » de Mes bienfaits.

« **Mais si vous êtes ingrats, Mon châtiment sera terrible**. » Ce châtiment consiste à vous retirer le bienfait qu'Il vous a prodigué. La gratitude consiste à reconnaître en son cœur les bienfaits d'Allah, à Le louer pour eux et à les utiliser pour rechercher Son agrément, Exalté et Loué soit-Il. L'ingratitude est son contraire.

« **Et Moussa dit : « Si vous êtes ingrats, vous ainsi que tous ceux qui sont sur terre, »** » vous ne nuirez jamais à Allah, même le moins du monde.

« **[Sachez] qu'Allah Se suffit à Lui-même et qu'Il est digne de louange**. » Les actes d'obéissance n'ajoutent rien à Sa souveraineté et les actes de désobéissance ne lui enlèvent rien, car Il se suffit parfaitement à Lui-même ; Il est digne de louange dans Son essence, Ses noms, Ses attributs et Ses actes. Il ne possède que des attributs d'une perfection et d'une louange absolues, Il ne porte que les plus beaux Noms et n'accomplit que des actes d'une bonté suprême.

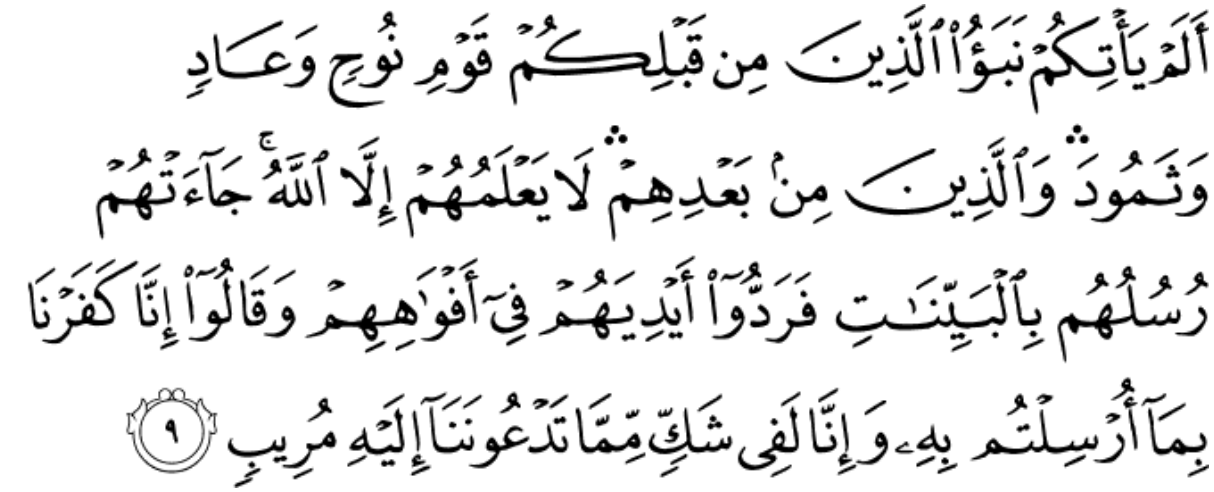

14-9. Ne vous est-il pas parvenu le récit de ceux d'avant vous, du peuple de Noé, des 'Aad, des Ṯamoūd et de ceux qui vécurent après eux, et que seul Allah connaît ? Leurs Messagers vinrent à eux avec des preuves, mais ils dirent, ramenant leurs mains à leurs bouches : « Nous ne croyons pas [au message] avec lequel vous avez été envoyés et nous sommes, au sujet de ce à quoi vous nous appelez, dans un doute vraiment troublant. »

قَالَتْ رُسُلُهُمْ أَفِي اللَّهِ شَكٌّ فَاطِرِ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ
يَدْعُوكُمْ لِيَغْفِرَ لَكُم مِّن ذُنُوبِكُمْ وَيُؤَخِّرَكُمْ إِلَىٰ
أَجَلٍ مُّسَمًّى ۚ قَالُوا إِنْ أَنتُمْ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُنَا تُرِيدُونَ أَن تَصُدُّونَا
عَمَّا كَانَ يَعْبُدُ آبَاؤُنَا فَأْتُونَا بِسُلْطَانٍ مُّبِينٍ ﴿١٠﴾

14-10. Leurs Messagers dirent : « Y a-t-il un doute au sujet d'Allah, Créateur des cieux et de la terre, qui vous appelle pour vous pardonner une partie de vos péchés et vous donner un délai jusqu'à un terme fixé ? » [Les mécréants] répondirent : « Vous n'êtes que des hommes comme nous. Vous voulez nous empêcher de ce que nos ancêtres adoraient. Apportez-nous donc une preuve évidente. »

قَالَتْ لَهُمْ رُسُلُهُمْ إِن نَّحْنُ إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ وَلَٰكِنَّ اللَّهَ يَمُنُّ
عَلَىٰ مَن يَشَاءُ مِنْ عِبَادِهِ ۖ وَمَا كَانَ لَنَا أَن نَّأْتِيَكُم بِسُلْطَانٍ إِلَّا
بِإِذْنِ اللَّهِ ۚ وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُؤْمِنُونَ ﴿١١﴾

14-11. Leurs Messagers leur dirent : « Certes, nous ne sommes que des humains comme vous. Mais Allah favorise qui Il veut parmi Ses serviteurs. Il ne nous appartient de vous apporter quelque preuve, que par la permission d'Allah. Et c'est en Allah que les croyants doivent placer leur confiance.

وَمَا لَنَا أَلَّا نَتَوَكَّلَ عَلَى اللَّهِ وَقَدْ هَدَانَا سُبُلَنَا ۚ وَلَنَصْبِرَنَّ
عَلَىٰ مَا آذَيْتُمُونَا ۚ وَعَلَى اللَّهِ فَلْيَتَوَكَّلِ الْمُتَوَكِّلُونَ ﴿١٢﴾

14-12. Et qu'aurions-nous à ne pas placer notre confiance en Allah, alors qu'Il nous a guidés sur les voies [que nous devions suivre] ? Nous endurerons sûrement la persécution que vous nous infligez. Et ceux qui ont confiance en Allah s'en remettent entièrement à Lui. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, met en garde Ses serviteurs contre la manière dont Il a traité les nations mécréantes lorsque les Messagers sont venus à elles et qu'elles les ont rejetés ; Il les a donc punies dans ce monde d'un châtiment visible et audible aux yeux des hommes.

« **Ne vous est-il pas parvenu le récit de ceux d'avant vous, du peuple de Nouh, des 'Ad, des Thamoūd** ? » Allah a relaté leurs histoires dans Son Livre et les a expliquées.
« … **et de ceux qui vécurent après eux, et que seul Allah connaît** ? » Car ils étaient nombreux mais leurs histoires se sont perdues.

Pour toutes ces nations, « **leurs Messagers vinrent à eux avec des preuves**, » c'est-à-dire des signes confirmant la véracité du message qu'ils apportaient. Allah n'a envoyé aucun Messager sans lui donner des signes clairs afin que les hommes puissent croire en lui. Or, lorsque leurs Messagers leur sont venus avec des signes évidents, ils ne les ont pas acceptés ; leur arrogance les a empêchés de croire.
« …**mais ils dirent, ramenant leurs mains à leurs bouche**s, » c'est-à-dire qu'ils ne crurent pas au message qui leur était parvenu et ne dirent rien qui témoigne de leur foi. Ceci est semblable au verset où Allah (qu'Il soit glorifié et exalté) dit :
« ... **se mettent les doigts dans les oreilles, terrorisés par le fracas de la foudre et craignant la mort** … » (Al-Baqarah 2 : 19)

« **Mais ils dirent** » sans détour à leurs messagers
« **Nous ne croyons pas [au message] avec lequel vous avez été envoyés et nous sommes, au sujet de ce à quoi vous nous appelez, dans un doute vraiment troublant**, » autrement dit, nous le trouvons confus et obscur. Ils n'y ont pas cru et ont mal agi.

C'est pourquoi leurs Messagers leur dirent :
« **Y a-t-il un doute au sujet d'Allah** ? » Son existence est la plus claire et la plus évidente de toutes choses. Quiconque doute d'Allah, « **Créateur des cieux et de la terre**, » dont l'existence est le fondement de toute chose, ne pourra se fier à rien de connu, même aux choses tangibles. C'est pourquoi les Messagers s'adressaient aux gens en partant du principe qu'ils ne pouvaient douter d'Allah, car il ne saurait y avoir de doute à Son sujet.
« …**qui vous appelle** » à ce qui vous sera bénéfique et qui est dans votre intérêt.

« **Pour vous pardonner une partie de vos péchés et vous donner un délai jusqu'à un terme fixé**, » c'est-à-dire afin qu'Il vous récompense d'avoir répondu à Son appel, dans ce monde et dans l'au-delà. Il ne vous a pas appelés pour tirer profit de votre adoration ; au contraire, c'est vous qui en bénéficierez.

Mais ils répondirent à leurs Messagers d'une manière insensée et ignorante, en leur disant :
« **[Les mécréants] répondirent: «Vous n'êtes que des hommes comme nous. »** » Autrement dit, comment pouvez-vous être favorisés par rapport à nous par la prophétie et la mission de Messager ?
« **Vous voulez nous empêcher de ce que nos ancêtres adoraient** ? » Comment pourrions-nous renoncer aux croyances et aux coutumes de nos ancêtres pour adopter les vôtres ? Comment pourrions-nous vous obéir, vous qui n'êtes que des êtres humains comme nous ?
« **Apportez-nous donc une preuve évidente**, » c'est-à-dire une preuve tangible. Ils entendaient par là un signe qu'ils auraient eux-mêmes spécifié ; autrement, leurs messagers leur auraient déjà apporté des signes clairs.

« **Leurs Messagers leur répondirent** » en réponse à leurs demandes et objections :
« **Certes, nous ne sommes que des humains comme vous**. » Cela ne justifie en rien votre rejet de la vérité que nous vous avons apportée, car Allah accorde Sa grâce à qui Il veut parmi Ses serviteurs. Si Allah nous a accordé Sa révélation et Son message, c'est par Sa grâce et Sa faveur, et nul n'a le droit d'empêcher ou de restreindre Sa grâce. Voyez ce que nous vous avons apporté ; si c'est la vérité, acceptez-le ; sinon, rejetez-le, mais ne faites pas de notre condition humaine un motif pour rejeter le message que nous vous avons transmis. Vous dites : « **Apportez-nous donc une preuve évidente**, » mais cela ne nous est pas possible et nous n'avons aucun contrôle sur la situation.

« **Il ne nous appartient de vous apporter quelque preuve, que par la permission d'Allah** » car c'est Lui qui vous l'enverra, s'Il le veut, mais s'Il ne le veut pas, Il ne vous l'enverra pas, car Il ne fait que ce qui est dicté par Sa sagesse et Sa miséricorde.

« **Et c'est en Allah**, » et en rien d'autre, « **que les croyants doivent placer leur confiance**. » Ils comptent donc sur Lui pour leur apporter ce qui est bénéfique et les préserver de ce qui pourrait leur nuire, car ils sont pleinement conscients de Sa toute-puissance, de Sa sollicitude parfaite et de Sa générosité infinie, et ils ont la certitude qu'Il leur suffira. Leur confiance en Lui sera proportionnelle à la profondeur de leur foi.

Il est donc reconnu que placer sa confiance en Allah est une obligation, une des conditions de la foi et un des actes d'adoration majeurs qu'Allah aime et dont Il est satisfait, car tous les autres actes d'adoration y sont liés.

« Et qu'aurions-nous à ne pas placer notre confiance en Allah, alors qu'Il nous a guidés sur les voies [que nous devions suivre] ? » Autrement dit, qu'y a-t-il qui nous empêche de placer notre confiance en Allah lorsque nous suivons la vérité et la guidance ? Quiconque suit la vérité et la

guidance est incité par Sa guidance à rechercher une confiance absolue. De plus, le croyant sait qu'Allah a garanti Son aide et Son soutien à celui qui est guidé, ce qui l'encourage à Lui faire confiance. Ceci contraste avec celui qui ne suit pas la vérité et la guidance, car il n'a aucune assurance de la part d'Allah ; sa situation est donc inverse à celle de celui qui a placé sa confiance en Allah.

Ceci est comme un avertissement des Messagers à leurs peuples, un signe révélateur : dans la plupart des cas, leurs peuples détenaient le pouvoir et l'ascendant sur eux. Leurs Messagers les interpellaient donc en leur disant qu'ils plaçaient leur confiance en Allah pour déjouer les complots de leurs semblables et qu'ils étaient certains qu'Allah les protégerait et leur suffirait. Et Allah les a effectivement protégés et leur a suffi face à leur mal, malgré leur désir ardent de les anéantir et d'étouffer la vérité qu'ils détenaient. Ceci est semblable aux paroles de Nouh (‘aleyhi salam) à son peuple :

« **Raconte-leur l'histoire de Noé, quand il dit à son peuple : « Ô mon peuple, si mon séjour (parmi vous), et mon rappel des signes d'Allah vous pèsent trop, alors c'est en Allah que je place (entièrement) ma confiance. Concertez-vous avec vos associés, et ne cachez pas vos desseins. Puis, décidez de moi et ne me donnez pas de répit**. » » (Younous 10 : 71)

- Et c'est comme ce que Houd (‘aleyhi salam) a dit :

« **Il dit : « Je prends Allah à témoin - et vous aussi soyez témoins - qu'en vérité, je désavoue ce que vous associez, en dehors de Lui. Rusez donc tous contre moi et ne me donnez pas de répit**. » (Houd, 11 : 54-55)

« **Nous endurerons sûrement la persécution que vous nous infligez**, » c'est-à-dire que nous persisterons à vous appeler, à vous avertir et à vous rappeler vos obligations, et nous ne nous inquiéterons pas du mal que vous pourriez nous causer car nous nous efforcerons de le supporter avec patience quel que soit le tort que vous nous causez, nous recherchons la récompense d'Allah et sommes sincères envers vous, dans l'espoir qu'Allah vous guidera si nous persistons à vous le rappeler.

« **Et ceux qui ont confiance en Allah** » seul et en personne d'autre « **s'en remettent entièrement à Lui**, » car placer sa confiance en Lui est la clé de toute bonté.

Il convient de souligner que la confiance des Messagers en Allah visait le but le plus noble et le plus sublime : ils s'en remettaient à Lui pour établir et soutenir Sa religion, guider Ses serviteurs et les préserver de l'égarement. C'est là la forme de confiance la plus parfaite en Allah.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لِرُسُلِهِمْ لَنُخْرِجَنَّكُم مِّنْ أَرْضِنَآ أَوْ
لَتَعُودُنَّ فِى مِلَّتِنَا ۖ فَأَوْحَىٰٓ إِلَيْهِمْ رَبُّهُمْ لَنُهْلِكَنَّ
ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿١٣﴾

14-13. Et ceux qui ont mécru dirent à leurs Messagers : « Nous vous expulserons certainement de notre territoire, à moins que vous ne réintégriez notre religion ! » Alors, leur Seigneur leur révéla : « Assurément Nous anéantirons les injustes,

وَلَنُسْكِنَنَّكُمُ ٱلْأَرْضَ مِنۢ بَعْدِهِمْ ۚ ذَٰلِكَ لِمَنْ خَافَ مَقَامِى
وَخَافَ وَعِيدِ ﴿١٤﴾

14-14. et vous établirons dans le pays après eux. Cela est pour celui qui craint Ma présence et craint Ma menace. »

وَٱسْتَفْتَحُوا۟ وَخَابَ كُلُّ جَبَّارٍ عَنِيدٍ ﴿١٥﴾

14-15. Et ils demandèrent [à Allah] la victoire. Et tout tyran insolent fut déçu.

مِّن وَرَآئِهِۦ جَهَنَّمُ وَيُسْقَىٰ مِن مَّآءٍ صَدِيدٍ ﴿١٦﴾

14-16. L'Enfer est sa destination et il sera abreuvé d'une eau purulente

يَتَجَرَّعُهُۥ وَلَا يَكَادُ يُسِيغُهُۥ وَيَأْتِيهِ ٱلْمَوْتُ مِن كُلِّ
مَكَانٍ وَمَا هُوَ بِمَيِّتٍ ۖ وَمِن وَرَآئِهِۦ عَذَابٌ غَلِيظٌ ﴿١٧﴾

14-17. qu'il tentera d'avaler à petites gorgées. Mais c'est à peine s'il peut l'avaler. La mort lui viendra de toutes parts, mais il ne mourra pas; et il aura un châtiment terrible.

Après avoir évoqué l'appel des Messagers à leur peuple, leur persévérance et leur détermination à ne jamais abandonner, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle ensuite comment la situation de leur peuple se détériora :

« **Les mécréants dirent à leurs Messagers**, » les menaçant :

« **Nous vous chasserons certainement de notre terre si vous ne revenez pas à notre religion**. » Ce fut le rejet ultime, et il n'y eut plus aucun espoir pour eux, car ils ne se contentèrent pas de se détourner du droit chemin ; ils menacèrent également les Messagers d'expulsion de leur terre, qu'ils revendiquaient comme la leur, et affirmèrent que les Messagers n'avaient aucun droit d'y être. C'est là la pire des injustices puisqu'Allah a envoyé Ses serviteurs habiter la terre et Il leur a ordonné de L'adorer. Il a fait de la terre et de tout ce qu'elle contient un lieu à leur service afin de les aider à L'adorer.

Ainsi, quiconque utilise cela pour adorer Allah, son usage lui est permis et nul ne peut le blâmer. Mais quiconque l'utilise pour mécroire et commettre des actes de désobéissance, cela ne peut lui être exclusivement réservé et lui est interdit. Il est donc clair qu'en réalité, les ennemis des Messagers n'ont aucun droit sur la terre dont ils ont menacé d'expulser les Messagers. Si l'on juge la question selon la coutume, les Messagers font partie des habitants de cette terre ; dès lors, comment les habitants peuvent-ils leur refuser un droit qui leur est clairement acquis ? N'est-ce pas là un manque total de piété et de décence ?

Par conséquent, lorsque le complot contre les Messagers atteignit ce niveau, il ne restait plus qu'à exécuter le décret d'Allah et à faire appel à Allah pour venir en aide à Ses proches amis.
« **Alors, leur Seigneur leur révéla : « Assurément Nous anéantirons les injustes** » » par toutes sortes de châtiments.

« **Et vous établirons dans le pays après eux**. » Telle fut la douce fin qu'Allah accorda aux Messagers et à leurs compagnons, en récompense « **pour celui qui craint Ma présence**. » Et souvenez-vous qu'Allah les observe constamment et les voit.
« …**et craint Ma menace**, » c'est-à-dire de ce que J'ai menacé ceux qui Me désobéissent, afin qu'ils s'abstiennent de faire ce qu'Allah déteste et s'empressent de faire ce qu'Allah aime.

Les Messagers « **demandèrent [à Allah] la victoire. Et tout tyran insolent fut déçu**, » c'est-à-dire que ceux qui se sont opposés à Allah et à la vérité, et aux serviteurs d'Allah, se sont comportés avec arrogance sur terre et ont obstinément rejeté les Messagers sont devenus des perdants dans ce monde et dans l'au-delà.

« **L'Enfer est sa destination**, » c'est-à-dire que l'enfer guette le tyran obstiné et il y entrera inévitablement pour y subir un châtiment terrible.
« …**et il sera abreuvé d'une eau purulente**, » c'est-à-dire qu'elle est putride par sa couleur, son goût et sa puanteur, et qu'elle est extrêmement chaude.
« …**qu'il tentera d'avaler à petites gorgées**, » poussé par une soif intense

« **Mais c'est à peine s'il peut l'avaler**. » Approchée de son visage, elle le brûlera vif, et une fois dans son estomac, elle détruira tout ce qu'elle traversera de ses entrailles.

« **La mort lui viendra de toutes parts, mais il ne mourra pas**. » Autrement dit, de terribles châtiments de toutes sortes s'abattront sur lui, chacun d'eux étant si terrible qu'il sera au bord de la mort, mais Allah a décrété qu'ils ne mourront pas. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« Et ceux qui ont mécru auront le feu de l'Enfer : on ne les achève pas pour qu'ils meurent ; on ne leur allège rien de ses tourments. C'est ainsi que Nous récompensons tout négateur obstiné. Et là, ils hurleront : « Seigneur, fais-nous sortir ; nous ferons le bien, contrairement à ce que nous faisions. » « Ne vous avons-Nous pas donné une vie assez longue pour que celui qui réfléchit réfléchisse ? L'avertisseur, cependant, vous était venu. Et bien, goûtez (votre punition). Car pour les injustes, il n'y a pas de secoureur. » » (Al-Fâtir 35 : 36-37)
« …**et il aura un châtiment terrible** c'est-à-dire, le tyran obstiné
« …**un châtiment terrible**, » c'est-à-dire une punition sévère dont la nature et la gravité ne sont connues que d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

مَّثَلُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ بِرَبِّهِمْ ۖ أَعْمَٰلُهُمْ كَرَمَادٍ ٱشْتَدَّتْ بِهِ ٱلرِّيحُ
فِى يَوْمٍ عَاصِفٍ ۖ لَّا يَقْدِرُونَ مِمَّا كَسَبُوا۟ عَلَىٰ شَىْءٍ ۚ ذَٰلِكَ هُوَ
ٱلضَّلَٰلُ ٱلْبَعِيدُ ﴿١٨﴾

14-18. Les œuvres de ceux qui ont mécru en leur Seigneur sont comparables à de la cendre violemment frappée par le vent, dans un jour de tempête. Ils ne tireront aucun profit de ce qu'ils ont acquis. C'est cela l'égarement profond.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle des actes des mécréants. Il s'agit des actes qu'ils ont accomplis pour Allah, actes voués à l'échec et à la nullité, réduits à néant comme des cendres, composées des particules les plus fines et les plus légères. Emportés par le vent lors d'une violente tempête, il n'en reste aucune trace et aucun bénéfice n'en est tiré, car ils se dissipent et disparaissent. Telle est la nature des bonnes actions des mécréants : « **Ils ne tireront aucun profit de ce qu'ils ont acquis**, » pas même le poids d'un atome car ils sont fondés sur la mécréance et le rejet.

« **C'est cela l'égarement profond** » car leurs efforts sont devenus vains et leurs actes sans valeur.

Ou bien il se peut que cela fasse référence aux efforts des mécréants pour s'opposer à la vérité, car ils y consacrent beaucoup de travail et d'efforts, mais leur complot se retourne contre eux et ils ne nuiront jamais, même légèrement, à Allah, à Ses Messagers, à leurs disciples, ni à ce qu'ils possèdent de la vérité.

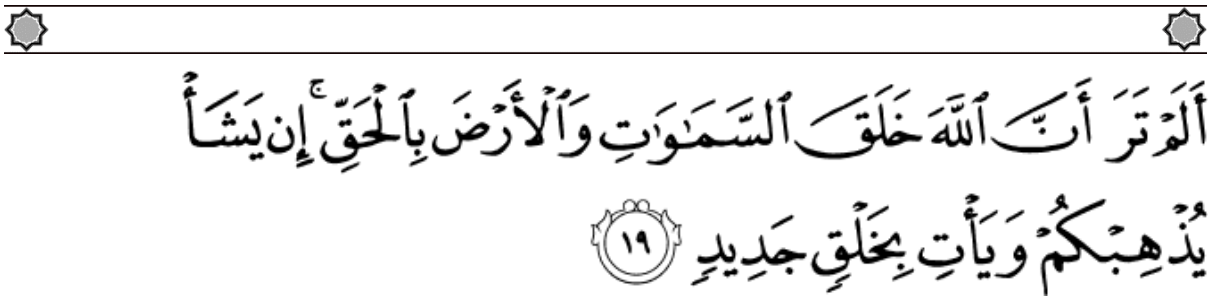

14-19. Ne vois-tu pas qu'Allah a créé les cieux et la terre pour une juste raison ? S'Il voulait, Il vous ferait disparaître et ferait venir de nouvelles créatures,

14-20. et cela n'est nullement difficile pour Allah.

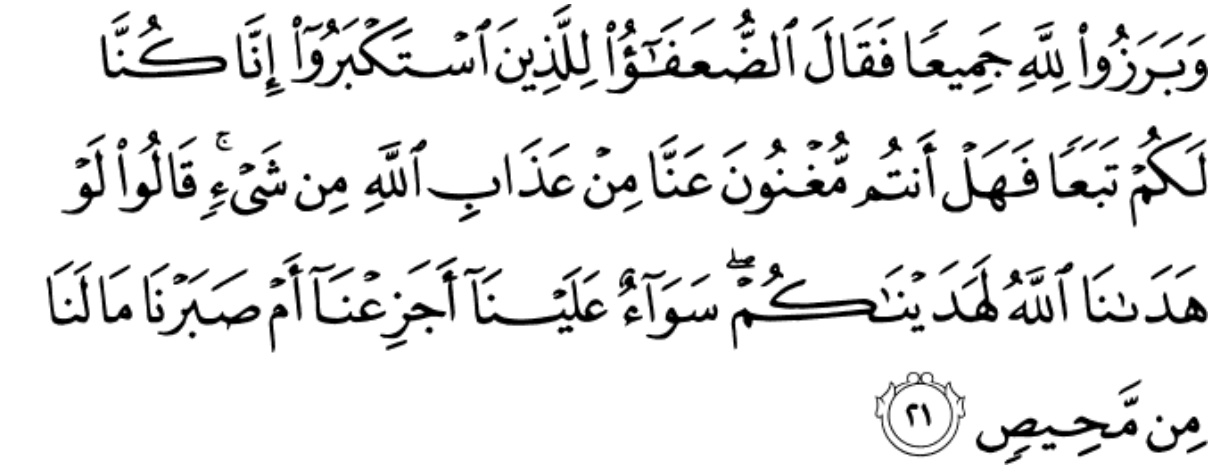

14-21. Et tous comparaîtront devant Allah. Puis, les faibles diront à ceux qui s'enflaient d'orgueil : « Nous étions bien vos suiveurs. Pouvez-vous nous être de quelque utilité contre le châtiment d'Allah ? » - Alors, les autres diront : « Si Allah nous avait guidés nous vous aurions certainement guidés. Il est indifférent pour nous de nous plaindre ou d'endurer ; nous n'avons pas d'échappatoire. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, indique à Ses serviteurs qu'Il a créé les cieux et la terre dans un but précis : que toutes les créatures L'adorent, Le connaissent et se conforment à Ses commandements et

interdictions ; que, par les cieux et la terre et tout ce qu'ils contiennent, les hommes puissent discerner la perfection des attributs d'Allah ; et qu'ils sachent que Celui qui a créé les cieux et la terre, dans toute leur grandeur et leur immensité, est capable de les recréer pour les rétribuer selon leurs bonnes et mauvaises actions. Mais Sa puissance et Sa volonté ne se limitent pas à cela. C'est pourquoi Il dit : « **S'Il voulait, Il vous ferait disparaître et ferait venir de nouvelles créatures**. »

Il se peut que cela signifie qu'Il pourrait vous enlever et faire venir à votre place un autre peuple, plus obéissant à Allah que vous. Ou bien, il se peut que cela signifie qu'Il pourrait vous faire mourir puis vous ressusciter en tant que nouvelle créature. Cette interprétation est corroborée par ce qui est dit ensuite au sujet du Jour de la Résurrection.

« **Et cela n'est nullement difficile pour Allah**, » c'est-à-dire que ce n'est pas au-delà de Lui ; au contraire, c'est très facile pour Lui.

« **Votre création et votre résurrection [à tous] sont [aussi faciles à Allah] que s'il s'agissait d'une seule âme**. » (Louqmân 31 : 28)

« **Et c'est Lui qui commence la création puis la refait ; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. C'est Lui le Tout Puissant, le Sage**. » (Ar-Roum 30 : 27)

« **Et tous** » c'est-à-dire toutes les créatures
« …**comparaîtront devant Allah**, » lorsque la Trompette retentira et qu'ils sortiront de leurs tombes pour rencontrer leur Seigneur. Ils se tiendront sur une terre plate et aplanie (« **et les laissera comme une plaine dénudée** » 20 : 106), (« **dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression**. » 20 : 107). Ils se présenteront devant Lui et rien ne Lui sera caché. À leur sortie, ils commenceront à discuter, chacun tentant de se défendre et de se protéger tant bien que mal, mais en vain.

« **Puis, les faibles**, » c'est-à-dire les suiveurs et les imitateurs,
« …**diront à ceux qui s'enflaient d'orgueil**, » à savoir les chefs de l'égarement qui étaient suivis.
« **Nous étions bien vos suiveurs**, » c'est-à-dire dans le monde précédent ; vous nous avez dit de nous égarer, en nous le faisant paraître juste, et vous nous avez induits en erreur.
« **Pouvez-vous nous être de quelque utilité contre le châtiment d'Allah** ? »
« **Alors, les autres** » c'est-à-dire les dirigeants qui étaient suivis
« …**diront** » : Nous vous avons égarés comme nous avons été nous-mêmes égarés (« **Voici, Seigneur, ceux que nous avons séduits. Nous les avons séduits comme nous nous sommes**

dévoyés nous-mêmes. Nous les désavouons devant Toi : ce n'est pas nous qu'ils adoraient. » » 28 : 63).

« **Si Allah nous avait guidés nous vous aurions certainement guidés**. » Ainsi, nul ne peut aider autrui.

« **Il est indifférent pour nous de nous plaindre ou d'endurer** » en ce qui concerne le châtiment « **Nous n'avons pas d'échappatoire**, » c'est-à-dire que nous n'avons aucun refuge vers lequel fuir et aucun moyen d'échapper au châtiment d'Allah.

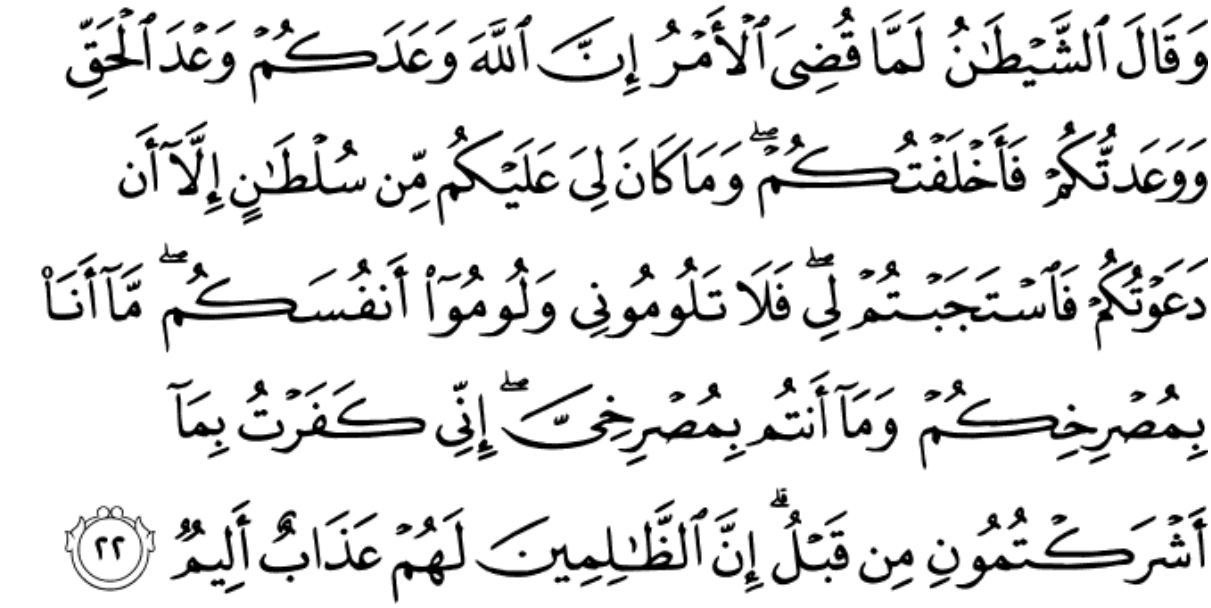

14-22. Et quand tout sera accompli, le diable dira : « Certes, Allah vous avait fait une promesse de vérité ; tandis que moi, je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue. Je n'avais aucune autorité sur vous si ce n'est que je vous ai appelés, et que vous m'avez répondu. Ne me faites donc pas de reproches ; mais faites-en à vous-mêmes. Je ne vous suis d'aucun secours et vous ne m'êtes d'aucun secours. Je vous renie de m'avoir jadis associé [à Allah]. » Certes, un châtiment douloureux attend les injustes [les associateurs].

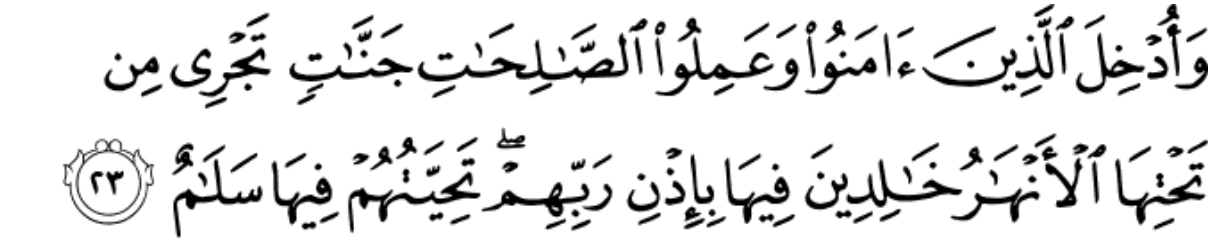

14-23. Et on fera entrer ceux qui croient et font de bonnes œuvres, dans les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, par permission de leur Seigneur. Et là, leur salutation sera : « Salām (Paix). »

« **Et quand tout sera accompli** » et les gens du Paradis seront entrés au Paradis et les gens de l'enfer seront entrés en enfer
« **Shaytân** » qui est la cause de tout le mal qui s'est produit et se produira jamais dans ce monde
« …**dira**, » s'adressant aux gens de l'enfer et les désavouant
« **Certes, Allah vous a fait une promesse véridique** » par la bouche de Ses Messagers, mais vous ne Lui avez pas obéi. Si vous Lui aviez obéi, vous auriez atteint le triomphe suprême.
« **Tandis que moi, je vous ai fait une promesse** » de bonnes choses
« …**que je n'ai pas tenue**, » et ce que je vous ai promis en vain ne s'est pas réalisé et ne se réalisera jamais.
« **Je n'avais aucune autorité sur vous**, » autrement dit, je n'avais aucune preuve pour étayer ce que j'ai dit
« …**si ce n'est que je vous ai appelés, et que vous m'avez répondu**. » Autrement dit, c'est tout ce que j'avais à faire : vous appeler pour ce que je voulais, vous le présenter sous un jour favorable, et vous m'avez répondu selon vos envies et vos désirs. « **Ne me faites donc pas de reproches ; mais faites-en à vous-mêmes**, » car vous en êtes la cause et c'est votre faute si le châtiment est devenu inévitable.
« **Je ne vous suis d'aucun secours**, » autrement dit, je ne peux pas vous sauver de la détresse dans laquelle vous vous trouvez.
« …**et vous ne m'êtes d'aucun secours** » ; chacun de nous aura sa part de punition.

« **Je vous renie de m'avoir jadis associé [à Allah]** » c'est-à-dire, je renie que vous m'ayez fait associé à Allah, car je ne suis pas un associé d'Allah, et il n'y avait aucune obligation de m'obéir.
« **Certes, un châtiment douloureux** » qu'ils subiront éternellement.
« …**attend les injustes [les associateurs]** » qui se sont fait du tort à eux-mêmes en obéissant à Shaytân

Par Sa miséricorde envers Ses serviteurs, Allah les a mis en garde contre l'obéissance à Satan et leur a révélé les ruses qu'il emploie pour tenter l'homme, ainsi que son dessein : les faire entrer en Enfer. Allah nous enseigne ici que lorsque Satan et ses disciples seront en Enfer, Il les reniera de cette manière et rejettera toute association de Sa part avec Lui.
« ... **Et le jour du Jugement ils vont nier votre association. Nul ne peut te donner des nouvelles comme Celui qui est parfaitement informé**. » (Al-Fâtir 35 : 14)

Il convient de noter que dans ce verset, Allah nous dit que le Shaytân n'a aucun pouvoir, et ailleurs Il dit :

« **Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui**. » (An-Nahl 16 : 100)

Le pouvoir dont Allah nous dit que Satan ne dispose pas est celui de la preuve et de l'évidence. Il n'a absolument aucune preuve pour ce dont il appelle les gens. Il ne dispose que d'arguments spécieux qu'il présente pour rendre le mensonge plus acceptable, afin que les gens se trouvent dans l'esprit justifiés de commettre le péché.

Quant au pouvoir qu'Allah attribue à Satan, il s'agit du pouvoir de la tentation, qui incite fortement ses alliés à pécher. Ce sont eux qui, en le prenant pour allié et en rejoignant son parti, lui confèrent ce pouvoir sur eux. Il n'a donc aucun pouvoir sur ceux qui croient et placent leur confiance en leur Seigneur. Après avoir évoqué le châtiment des injustes, Allah nous parle de la récompense de ceux qui Lui obéissent :

« **Et on fera entrer ceux qui croient et font de bonnes œuvres**, » c'est-à-dire qui adhèrent aux enseignements de la religion en paroles, en actes et en croyances
« …**dans les jardins sous lesquels coulent les ruisseaux**, » où ils trouveront tous les plaisirs qu'ils pourraient désirer, tels qu'aucun œil n'a jamais vu, aucune oreille n'a jamais entendu, et qui n'ont jamais effleuré l'esprit de l'homme,
« **Pour y demeurer éternellement par la permission de leur Seigneur**, » c'est-à-dire non par leur propre force, mais par la force et la puissance d'Allah.
« **Leur salutation sera : Paix**, » c'est-à-dire qu'ils se salueront les uns les autres avec des paroles aimables.

أَلَمْ تَرَ كَيْفَ ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا كَلِمَةً طَيِّبَةً كَشَجَرَةٍ طَيِّبَةٍ
أَصْلُهَا ثَابِتٌ وَفَرْعُهَا فِى ٱلسَّمَآءِ ﴿٢٤﴾

14-24. N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole pareille à un bel arbre dont la racine est ferme et la ramure s'élançant dans le ciel ?

تُؤْتِيٓ أُكُلَهَا كُلَّ حِينٍۭ بِإِذْنِ رَبِّهَا ۗ وَيَضْرِبُ ٱللَّهُ ٱلْأَمْثَالَ لِلنَّاسِ
لَعَلَّهُمْ يَتَذَكَّرُونَ ﴿٢٥﴾

14-25. Il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur. Allah propose des paraboles à l'intention des gens afin qu'ils s'exhortent.

وَمَثَلُ كَلِمَةٍ خَبِيثَةٍ كَشَجَرَةٍ خَبِيثَةٍ ٱجْتُثَّتْ مِن فَوْقِ ٱلْأَرْضِ
مَا لَهَا مِن قَرَارٍ ﴿٢٦﴾

14-26. Et une mauvaise parole est pareille à un mauvais arbre, déraciné de la surface de la terre et qui n'a point de stabilité.

« **N'as-tu pas vu comment Allah propose en parabole une bonne parole**, » à savoir la profession de foi selon laquelle il n'y a de dieu qu'Allah, et ce qui en découle ?
« …**pareille à un bel arbre** » à savoir le palmier dattier.
« …**dont la racine est ferme**, » c'est-à-dire solidement enracinées dans la terre
« …**et la ramure s'élançant dans le ciel ?**. » Cet arbre offre constamment de nombreux bienfaits, car « **il donne à tout instant ses fruits, par la grâce de son Seigneur**. »
Voici comment est l'arbre de la foi : ses racines sont fermement ancrées dans le cœur du croyant, tant sur le plan de la connaissance que de la croyance, et ses branches comprennent les bonnes paroles, les actes vertueux, les bonnes attitudes et les bonnes manières, qui s'élèvent constamment vers le ciel. De même, les bonnes actions et les bonnes paroles de la personne, produites par l'arbre de la foi, montent de l'individu vers Allah, apportant ainsi des bienfaits au croyant et aux autres.

« **Allah propose des paraboles à l'intention des gens afin qu'ils s'exhortent** » à Ses commandements et à Ses interdictions, en donnant des images pour expliquer certains concepts et les rattacher à des choses concrètes. Ainsi, les significations voulues par Allah deviennent très claires, et cela par Sa miséricorde et Sa bienveillante manière d'enseigner ; à Allah soit la louange la plus parfaite. Ceci est une description du mot tawhid (affirmation de l'unicité d'Allah) et de sa fermeté dans le cœur du croyant.

Puis Allah mentionne le contraire de cela, qui est la parole de l'incroyance et tout ce qui en découle : « **Et une mauvaise parole est pareille à un mauvais arbre**, » dont le fruit est désagréable à manger et a un goût déplaisant. Ceci fait référence à la coloquinte et les plantes similaires.

« **Déraciné de la surface de la terre et qui n'a point de stabilité** » c'est-à-dire sans fermeté ni racines pour la maintenir en place, elle ne produit aucun bon fruit ; s'il y en a un, il est mauvais et pernicieux. Il en va de même de la parole d'incroyance et de péché : elle ne s'enracine pas dans le cœur de manière bénéfique et ne porte d'autre fruit que de mauvaises paroles et de mauvaises actions qui nuisent à l'individu et ne lui apportent aucun bénéfice. Ainsi, aucune bonne action ne remonte de lui vers Allah et il ne profite ni à lui-même ni à autrui.

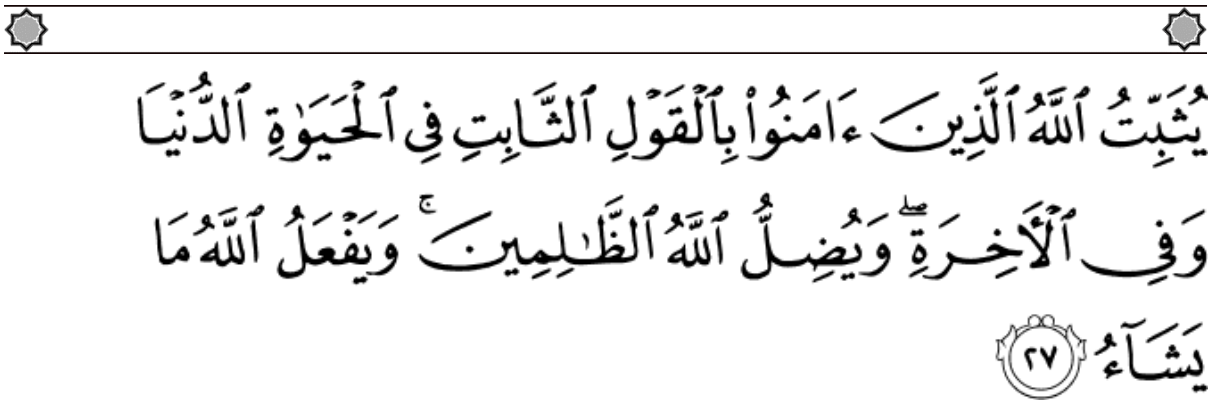

14-27. Allah affermit les croyants par une parole ferme, dans la vie présente et dans l'au-delà. Tandis qu'Il égare les injustes. Et Allah fait ce qu'Il veut.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne qu'Il affermira Ses serviteurs croyants, c'est-à-dire ceux qui accomplissent les actes qui leur sont prescrits, à savoir une foi profonde qui doit se manifester dans leurs cœurs et dans leurs comportements. Allah les affermira dans la vie présente, en les guidant vers la certitude face aux arguments fallacieux et aux doutes, et en leur insufflant une ferme résolution lorsqu'ils sont tentés par leurs désirs, afin qu'ils privilégient ce qu'Allah aime à leurs propres caprices et désirs.

Et à la fin de leur vie, au moment de leur mort, Il les affermira dans leur religion islamique et leur accordera une fin heureuse ; dans la tombe, lorsqu'ils seront interrogés par les deux anges, Il les guidera vers la bonne réponse. Lorsqu'on demandera au défunt : « Qui est ton Seigneur ? Quelle est ta religion ? Qui est ton Prophète ? », Il le guidera vers la bonne réponse, afin que le croyant dise : Allah est mon Seigneur, l'Islam est ma religion et Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est mon Prophète.

« **Tandis qu'Il égare les injustes** » du droit chemin dans ce monde et dans l'au-delà, mais Allah ne leur fait pas de tort ; c'est plutôt eux qui se font du tort à eux-mêmes.

Ce verset apporte la preuve de l'épreuve, du châtiment et de la bénédiction dans la tombe, qui sont mentionnés dans de nombreux textes du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui parlent et décrivent l'épreuve dans la tombe, ainsi que les bénédictions et le châtiment qui s'y trouvent.

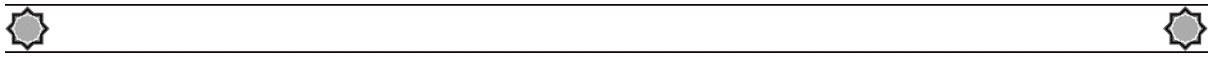

أَلَمْ تَرَ إِلَى ٱلَّذِينَ بَدَّلُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ كُفْرًا وَأَحَلُّوا۟ قَوْمَهُمْ دَارَ ٱلْبَوَارِ ﴿٢٨﴾

14-28. Ne vois-tu point ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre l'ingratitude et établissent leur peuple dans la demeure de la perdition

جَهَنَّمَ يَصْلَوْنَهَا ۖ وَبِئْسَ ٱلْقَرَارُ ﴿٢٩﴾

14-29. ...l'Enfer, où ils brûleront ? Et quel mauvais gîte !

وَجَعَلُوا۟ لِلَّهِ أَندَادًا لِّيُضِلُّوا۟ عَن سَبِيلِهِۦ ۗ قُلْ تَمَتَّعُوا۟ فَإِنَّ مَصِيرَكُمْ إِلَى ٱلنَّارِ ﴿٣٠﴾

14-30. Et ils ont donné à Allah des égaux afin d'égarer (les gens) de Son sentier. – Dis : « Jouissez [de cette vie] car votre destination sera le feu. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, décrit la situation de ceux parmi les mécréants de Qouraysh qui ont rejeté Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et où ils ont fini.

« **Ne vois-tu point ceux qui troquent les bienfaits d'Allah contre l'ingratitude** ? » Le bienfait d'Allah est l'envoi de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) vers eux pour les appeler à ce qui leur apporterait le bien ici-bas et dans l'au-delà, et le salut des maux de ce monde et de l'au-delà. Mais ils répondirent à cette bénédiction en la rejetant, en faisant preuve d'ingratitude, en s'en détournant eux-mêmes et en détournant les autres, jusqu'à ce qu'ils fassent demeurer leur peuple dans le séjour de la ruine, à savoir l'enfer, car ils les égarèrent. Ainsi, ils furent une cause de désastre pour leur propre peuple alors qu'ils pensaient lui être bénéfiques. Un aspect de cela est qu'ils leur firent croire qu'il était acceptable de sortir le jour de Badr pour combattre Allah et Son Messager (sallallahou

'aleyhi wa sallam). Puis les événements de ce jour se déroulèrent comme prévu et nombre de leurs chefs et personnalités importantes furent tués au combat.

« **L'Enfer, où ils brûleront** » et sa chaleur les enveloppera de toutes parts
« **Et quel mauvais gîte !** »

« **Et ils ont donné à Allah des égaux**, » c'est-à-dire de prétendus égarés et associés, afin d'égarer les gens du chemin d'Allah par la présence de ces rivaux qu'ils Lui ont attribués et par l'appel qu'ils Lui vénèrent.
« **Dis** » leur ô Muhammad, à titre d'avertissement :
« **Jouissez [de cette vie]** ! » Savourez votre mécréance et votre égarement un instant, mais cela ne vous sera d'aucune utilité.
« **Car votre destination sera le feu**, » c'est-à-dire votre destination ultime, et quelle fin de voyage misérable.

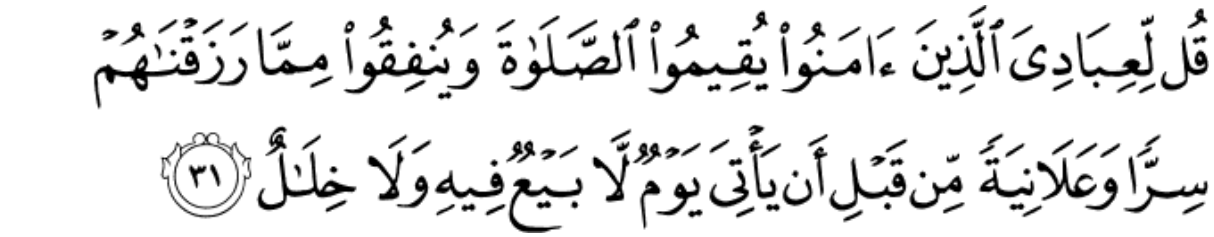
قُل لِّعِبَادِيَ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ يُقِيمُوا۟ ٱلصَّلَوٰةَ وَيُنفِقُوا۟ مِمَّا رَزَقْنَٰهُمْ
سِرًّا وَعَلَانِيَةً مِّن قَبْلِ أَن يَأْتِىَ يَوْمٌ لَّا بَيْعٌ فِيهِ وَلَا خِلَٰلٌ ﴿٣١﴾

14-31. Dis à Mes serviteurs qui ont cru, qu'ils accomplissent la Ṣalāt et qu'ils dépensent [dans le bien] en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué, avant que vienne le jour où il n'y a ni rachat ni amitié.

C'est-à-dire, dis à Mes serviteurs croyants, en leur ordonnant de faire ce qui est dans leur intérêt, de saisir l'opportunité avant qu'il ne soit trop tard.
« …**qu'ils accomplissent la prière**, » tant extérieurement qu'intérieurement,
« …**et qu'ils dépensent [dans le bien] en secret et en public de ce que Nous leur avons attribué**, » c'est-à-dire des bienfaits que Nous leur avons prodigués, en petites ou grandes quantités.
« …**en secret et en public**, » cela inclut les dépenses obligatoires, telles que la zakât et les dépenses pour ceux sur qui l'on est obligé de dépenser, ainsi que les dépenses recommandées telles que les dons en charité et autres.

« **Avant que vienne le jour où il n'y a ni rachat ni amitié**, » c'est-à-dire où plus rien ne sera profitable et où il sera impossible de rattraper ce qui aura été perdu, que ce soit par le commerce ou les présents offerts aux proches, et où chacun, ce jour-là, aura bien assez à faire (« **car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper**. » 80 : 37). Qu'il réfléchisse donc à ce qu'il a préparé pour l'au-delà, qu'il examine ses actes et fasse le point sur lui-même avant le grand jugement.

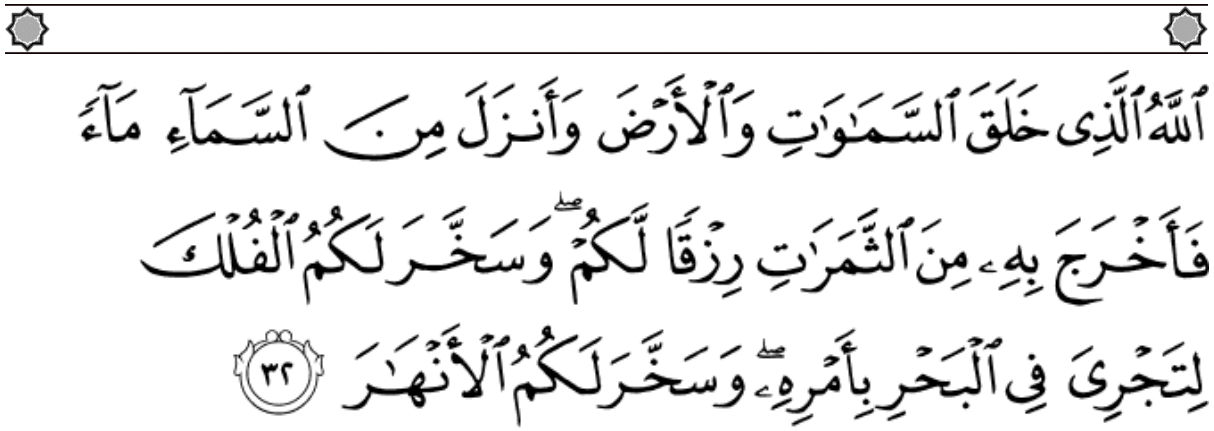
اللَّهُ الَّذِي خَلَقَ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضَ وَأَنزَلَ مِنَ السَّمَاءِ مَاءً
فَأَخْرَجَ بِهِ مِنَ الثَّمَرَاتِ رِزْقًا لَّكُمْ ۖ وَسَخَّرَ لَكُمُ الْفُلْكَ
لِتَجْرِيَ فِي الْبَحْرِ بِأَمْرِهِ ۖ وَسَخَّرَ لَكُمُ الْأَنْهَارَ ﴿٣٢﴾

14-32. Allah, c'est Lui qui a créé les cieux et la terre et qui, du ciel, a fait descendre l'eau ; grâce à laquelle Il a produit des fruits pour vous nourrir. Il a soumis à votre service les vaisseaux qui, par Son ordre, voguent sur la mer. Et Il a soumis à votre service les rivières.

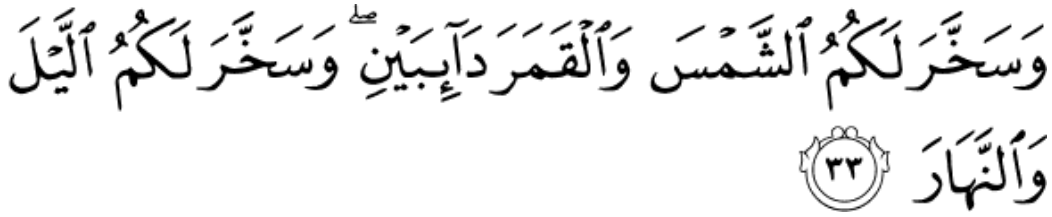
وَسَخَّرَ لَكُمُ الشَّمْسَ وَالْقَمَرَ دَائِبَيْنِ ۖ وَسَخَّرَ لَكُمُ اللَّيْلَ
وَالنَّهَارَ ﴿٣٣﴾

14-33. Et pour vous, Il a assujetti le soleil et la lune à une perpétuelle révolution. Et Il vous a assujetti la nuit et le jour.

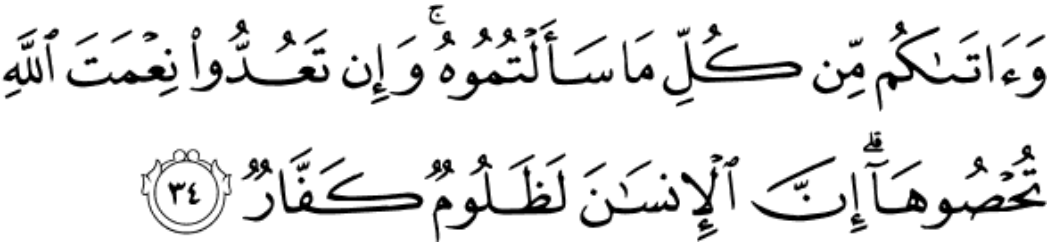
وَآتَاكُم مِّن كُلِّ مَا سَأَلْتُمُوهُ ۚ وَإِن تَعُدُّوا نِعْمَتَ اللَّهِ لَا
تُحْصُوهَا ۗ إِنَّ الْإِنسَانَ لَظَلُومٌ كَفَّارٌ ﴿٣٤﴾

14-34. Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé. Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer. L'homme est vraiment très injuste, très ingrat.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que c'est Lui seul « **qui a créé les cieux et la terre**, » aussi vastes et grands qu'ils soient,

« …**et qui, du ciel, a fait descendre l'eau**, » à savoir la pluie qu'Allah fait descendre des nuages

« **Il a produit** » c'est-à-dire, au moyen de cette eau, des fruits de diverses sortes
« …**des fruits pour vous nourrir** » et votre bétail.
« **Il a soumis à votre service les vaisseaux** » et autres embarcations.
« …**qui, par Son ordre, voguent sur la mer**. » C'est Lui qui vous a permis de les construire et vous a donné le pouvoir de le faire, et Il les a fait flotter sur l'eau afin qu'ils puissent vous transporter, vous, vos marchandises et vos bagages, vers la terre où vous vous dirigez.

« **Et Il a soumis à votre service les rivières** » afin que vous puissiez irriguer vos cultures et vos arbres, et boire de leur eau.

« **Et pour vous, Il a assujetti le soleil et la lune à une perpétuelle révolution.** » Ils ne ralentissent ni ne cessent jamais ; au contraire, ils continuent leur course pour servir vos intérêts, comme calculer le temps et gérer vos affaires dans l'intérêt de votre bien-être physique et de celui de vos animaux, de vos récoltes et de vos fruits.

« **Et Il vous a assujetti la nuit et le jour**, » afin que la nuit vous vous reposiez et que le jour vous voyiez, afin d'aller à la recherche de Sa grâce.

« **Il vous a accordé de tout ce que vous Lui avez demandé**, » c'est-à-dire, Il vous a donné une partie de tout ce que vous espérez ou dont vous avez besoin, que vous lui demandez implicitement ou explicitement, qu'il s'agisse de bétail, d'outils, d'autres choses qui peuvent être fabriquées par l'homme, etc.

« **Et si vous comptiez les bienfaits d'Allah, vous ne sauriez les dénombrer**, » et encore moins le remercier pour chacun d'eux.
« **En vérité, l'homme est profondément injuste et ingrat**, » c'est-à-dire que telle est sa nature : il est un malfaiteur et un pécheur, qui manque à son devoir envers son Seigneur et est ingrat envers les bienfaits d'Allah ; il ne les remercie pas et ne les reconnaît pas, sauf ceux qu'Allah guide, qui alors rendent grâce pour Ses bienfaits, reconnaissent les droits de leur Seigneur et accomplissent ces droits.

Ces bénédictions illustrent les nombreuses grâces qu'Allah accorde à Ses serviteurs, certaines de manière générale, d'autres de manière spécifique. C'est pourquoi Il les appelle à Le remercier et à se souvenir de Lui. Il les exhorte à le faire et les encourage à L'invoquer et à Le prier de jour comme de nuit car Ses bienfaits leur sont constamment prodigués.

وَإِذْ قَالَ إِبْرَٰهِيمُ رَبِّ ٱجْعَلْ هَٰذَا ٱلْبَلَدَ ءَامِنًا وَٱجْنُبْنِى وَبَنِىَّ أَن نَّعْبُدَ ٱلْأَصْنَامَ ﴿٣٥﴾

14-35. Et (rappelle-toi) quand Abraham dit : « Ô mon Seigneur, fais de cette cité un lieu sûr, et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles.

« **Et (rappelle-toi) quand Ibrahim dit**, » offrant cette belle supplication dans cette belle situation :
« **Ô mon Seigneur, fais de cette cité** » : Seigneur, fais de cette ville le Haram de La Mecque.
« …**un lieu sûr, »** un lieu de paix et de sécurité et Allah a exaucé sa supplication par Son décret. Allah en a fait quelque chose de sacré et a ordonné des mesures pour protéger sa sainteté, comme chacun sait, à tel point qu'aucun malfaiteur n'a jamais eu de mauvaises intentions à son égard sans qu'Allah ne le détruise, comme Il l'a fait avec le peuple de l'éléphant et d'autres encore.

Après avoir prié pour la sécurité de la ville, Ibrahim ('aleyhi salam) pria ensuite pour lui-même et ses enfants, afin qu'ils soient protégés et guidés ; il dit :
« **Et préserve-moi ainsi que mes enfants de l'adoration des idoles** » c'est-à-dire, me tenir, moi et eux, loin de les adorer ou d'être mêlés à elles.

La raison pour laquelle il craignait pour lui-même et pour ses enfants était le nombre important de personnes qui, confuses, étaient tombées dans l'erreur de l'idolâtrie.

رَبِّ إِنَّهُنَّ أَضْلَلْنَ كَثِيرًا مِّنَ ٱلنَّاسِ ۖ فَمَن تَبِعَنِى فَإِنَّهُۥ مِنِّى ۖ وَمَنْ عَصَانِى فَإِنَّكَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿٣٦﴾

14-36. Ô mon Seigneur, elles (les idoles) ont égaré beaucoup de gens. Quiconque me suit est des miens. Quant à celui qui me désobéit... c'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux !

« **Mon Seigneur, ils [les idoles] ont vraiment égaré beaucoup de gens**. » c'est-à-dire que beaucoup de gens se sont égarés à cause d'eux.

« **Quiconque me suit** » et le message d'unicité divine et de dévotion exclusive à Allah, Seigneur des mondes, que j'ai apporté

« …**est alors véritablement des miens** » car il y a une harmonie et un accord complets à ce sujet, et quiconque aime les gens et les suit devient l'un des leurs.

« **Quant à celui qui me désobéit... c'est Toi, le Pardonneur, le Très Miséricordieux** ! » Ceci est un exemple de la compassion d'Ibrahim lorsqu'il implora le pardon et la miséricorde d'Allah pour les pécheurs et Allah, Exalté et Loué soit-Il, est plus miséricordieux que lui envers Ses serviteurs, et Il ne punit que ceux qui se rebellent contre Lui.

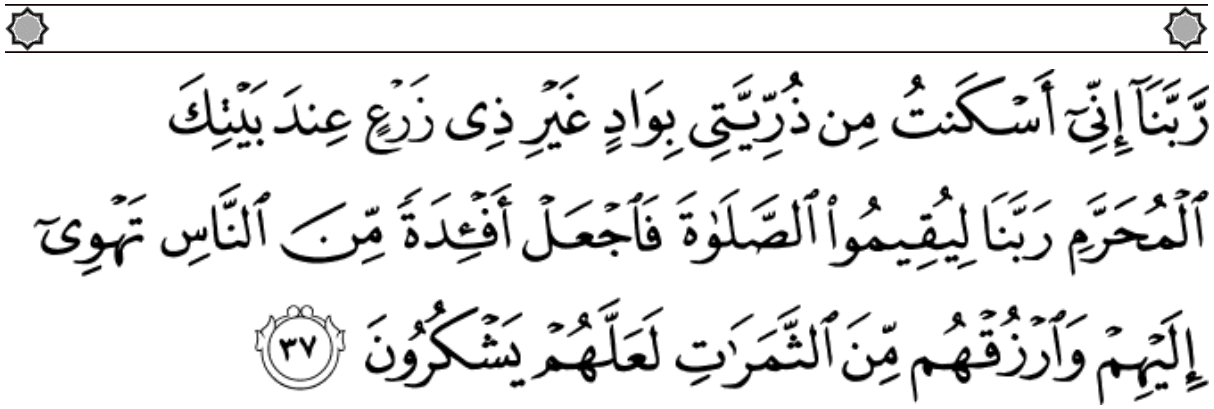
رَّبَّنَآ إِنِّيٓ أَسۡكَنتُ مِن ذُرِّيَّتِي بِوَادٖ غَيۡرِ ذِي زَرۡعٍ عِندَ بَيۡتِكَ
ٱلۡمُحَرَّمِ رَبَّنَا لِيُقِيمُواْ ٱلصَّلَوٰةَ فَٱجۡعَلۡ أَفۡـِٔدَةٗ مِّنَ ٱلنَّاسِ تَهۡوِيٓ
إِلَيۡهِمۡ وَٱرۡزُقۡهُم مِّنَ ٱلثَّمَرَٰتِ لَعَلَّهُمۡ يَشۡكُرُونَ ٣٧

14-37. Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison Sacrée [la Ka'bah], - ô notre Seigneur - afin qu'ils accomplissent la Ṣalāt. Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens. Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants ?

« **Ô notre Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance dans une vallée sans agriculture, près de Ta Maison Sacrée [la Ka'bah]**. » C'est quand Ibrahim amena Hajar, la mère d'Isma'il, et son fils Isma'il ('aleyhi salam), encore nourrisson, de Grande Syrie, et les laissa à La Mecque qui, à cette époque, était inhabitée. Lorsqu'il les y laissa, il adressa cette invocation à son Seigneur, Le suppliant et plaçant sa confiance en Lui.

« **Seigneur, j'ai établi une partie de ma descendance**, » ce n'est pas toute ma descendance, car Ishaq et ses autres fils étaient encore en Grande Syrie. Il a plutôt établi Isma'il et sa descendance à La Mecque.

« …**dans une vallée sans agriculture**, » c'est-à-dire parce que la terre de La Mecque n'est pas propice à la culture.

« **Ô notre Seigneur - afin qu'ils accomplissent la prière**, » c'est-à-dire, fais d'eux des gens qui affirment Ton unicité et accomplissent la prière, car accomplir la prière est l'un des actes d'adoration les plus importants et les plus vertueux ; quiconque accomplit la prière a accompli sa religion.

« **Fais donc que se penchent vers eux les cœurs d'une partie des gens**, » c'est-à-dire, faites-leur aimer eux et le lieu où ils résident.
Allah Exalté a répondu à sa prière et, parmi les descendants d'Isma'il, a fait naître Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui a appelé sa descendance à la religion islamique, la voie de leur père Ibrahim ('aleyhi salam), et ils lui ont répondu et sont devenus un peuple qui a établi la prière.

Et Allah, Exalté et Loué soit-Il, a prescrit le pèlerinage à cette Maison, où la descendance d'Ibrahim s'est établie, et Il y a créé quelque chose qui attire les cœurs, de sorte que les pèlerins s'y rendent en pèlerinage et ne s'en lassent jamais ; plus on la fréquente, plus on la désire et plus on s'y attache. C'est parce qu'Allah se l'est attribuée (la Ka'bah) (en l'appelant Sa Maison).

« **Et nourris-les de fruits. Peut-être seront-ils reconnaissants**. » Allah exauça cette prière, et des fruits de toutes sortes y furent apportés. Ainsi, tu vois que des fruits sont disponibles à La Mecque en permanence, et que des provisions y parviennent de toutes parts.

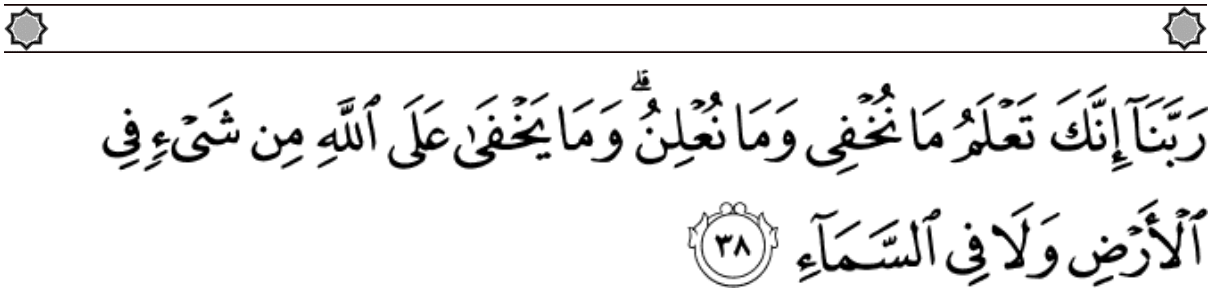
رَبَّنَآ إِنَّكَ تَعۡلَمُ مَا نُخۡفِي وَمَا نُعۡلِنُۗ وَمَا يَخۡفَىٰ عَلَى ٱللَّهِ مِن شَيۡءٖ فِي ٱلۡأَرۡضِ وَلَا فِي ٱلسَّمَآءِ ٣٨

14-38. Ô notre Seigneur, Tu sais, vraiment, ce que nous cachons et ce que nous divulguons : - et rien n'échappe à Allah, ni sur terre, ni au ciel !

« **Ô notre Seigneur, Tu sais, vraiment, ce que nous cachons et ce que nous divulguons**, » c'est-à-dire que Tu nous connais mieux que nous nous connaissons nous-mêmes, aussi nous Te demandons, puisque Tu prends soin de nous et que Tu nous guides, de nous permettre d'atteindre ce qui est dans notre meilleur intérêt, à la fois ce dont nous sommes conscients et ce dont nous ne sommes pas conscients, conformément à Ta science et à Ta miséricorde.

« …**et rien n'échappe à Allah, ni sur terre, ni au ciel,** » cela inclut cette supplication par laquelle Ibrahim ('aleyhi salam) n'avait que de bonnes intentions et voulait rendre grâce abondamment à Allah, le Seigneur des mondes.

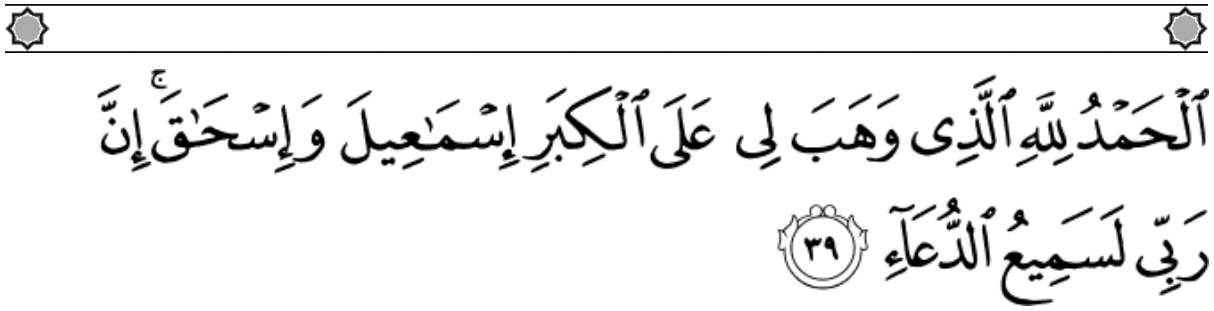

14-39. Louange à Allah, qui en dépit de ma vieillesse, m'a donné Isma'il et Ishaq. Certes, mon Seigneur entend bien les prières.

Car ce don est l'une des plus grandes bénédictions, et le fait qu'ils soient venus malgré son âge avancé, à un moment où l'on perd tout espoir d'avoir des enfants, est une autre bénédiction ; et le fait qu'ils aient été des Prophètes justes est une bénédiction supplémentaire.
« **Certes, mon Seigneur entend bien les prières**, » c'est-à-dire qu'Il répond promptement à celui qui L'invoque ; je L'ai invoqué et Il ne m'a pas déçu. Puis il pria pour lui-même et pour sa descendance.

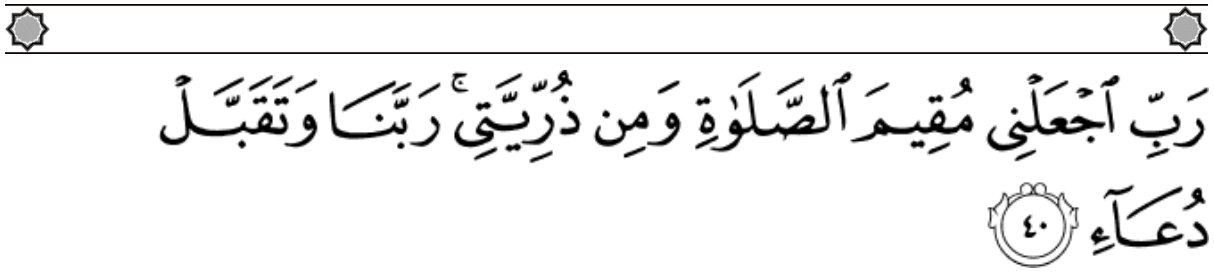

14-40. Ô mon Seigneur ! Fais que j'accomplisse assidûment la Ṣalāt ainsi qu'une partie de ma descendance ; exauce ma prière, ô notre Seigneur !

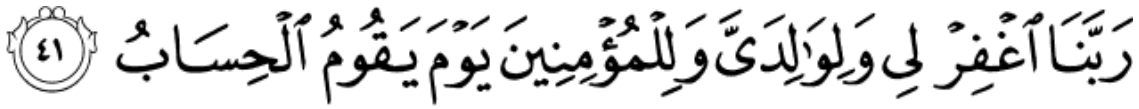

14-41. Ô notre Seigneur ! Pardonne-moi, ainsi qu'à mes père et mère et aux croyants, le jour de la reddition des comptes. »

Allah a exaucé toutes ces supplications, sauf celle concernant son père, qui n'était motivée que par une promesse qu'il lui avait faite. Mais lorsqu'il devint évident que son père était un ennemi d'Allah, il le renia.

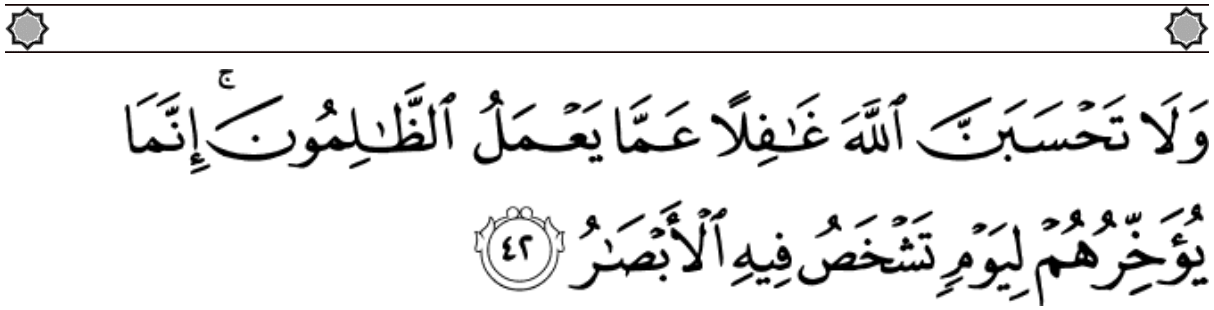

14-42. Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes. Il leur accordera un délai jusqu'au jour ou leurs regards se figeront.

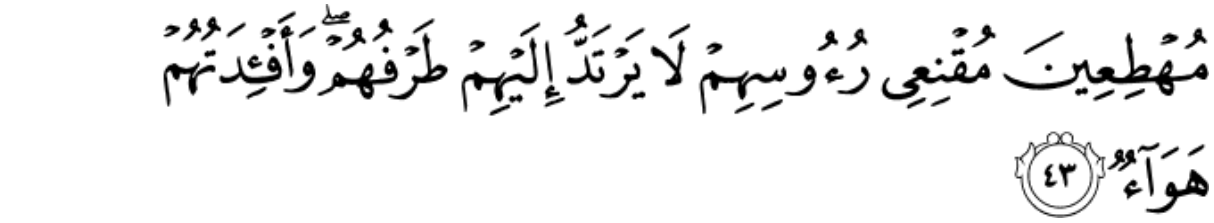

14-43. Ils courront [suppliant], levant la tête, les yeux hagards et les cœurs vides.

Cela constitue une menace sérieuse pour les malfaiteurs et une consolation pour ceux qui sont lésés.

« **Et ne pense point qu'Allah soit inattentif à ce que font les injustes** » lorsqu'Il leur accorde un répit et les comble de biens, leur permettant de voyager en toute sécurité et avec aisance. Cela ne signifie pas qu'ils sont en bonne situation, car Allah accorde un répit au malfaisant et lui donne plus de temps afin qu'il s'enfonce davantage dans le péché jusqu'à ce que, lorsqu'Il le saisit, Il ne le relâche plus.

« **Telle est la rigueur de la prise de ton Seigneur quand Il frappe les cités lorsqu'elles sont injustes. Son châtiment est bien douloureux et bien dur**. » (Houd 11 : 102)

Ici, le terme « injustes » inclut l'injustice envers son Seigneur (c'est-à-dire le péché) et envers les serviteurs d'Allah.

« **Il leur accordera un délai jusqu'au jour ou leurs regards se figeront** » c'est-à-dire que leurs yeux ne cligneront plus des yeux à cause de l'intensité des horreurs et du tumulte perturbant qu'ils voient.

« **Ils courront [suppliant]**, » c'est-à-dire qu'ils se hâteront de répondre à l'appel lorsqu'il les convoquera à comparaître devant Allah pour le jugement, et ils n'auront d'autre choix que de se présenter, sans possibilité de fuite ni de refuge.

« …**levant la tête**, » c'est-à-dire que leurs mains seront attachées à leur menton, et de ce fait leurs têtes seront levées

« …**les yeux hagards et les cœurs vides** » c'est-à-dire, que leur cœur sera remonté jusqu'à la gorge et qu'ils seront submergés d'inquiétude, de détresse, de chagrin et d'anxiété.

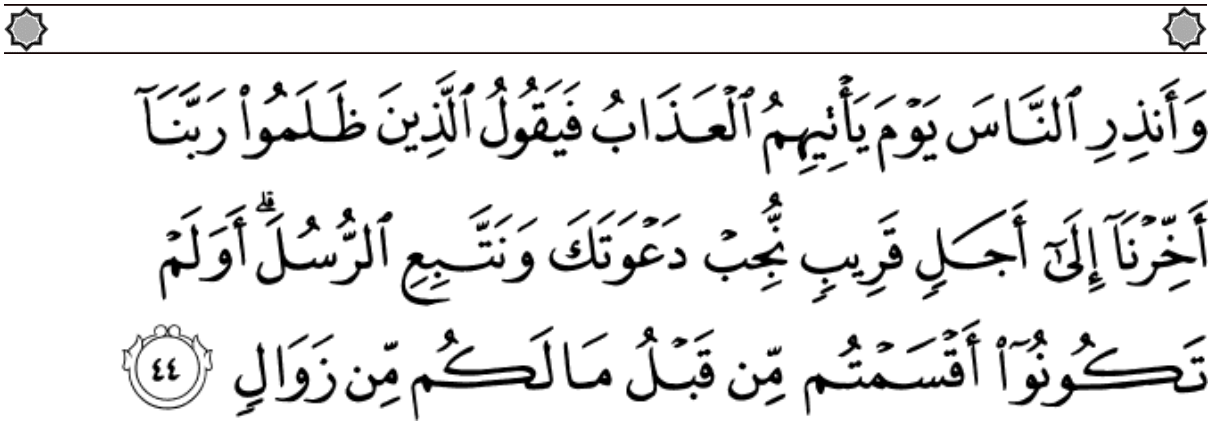

14-44. Et avertis les gens du jour où le châtiment les atteindra et ceux qui auront été injustes diront : « Ô notre Seigneur accorde-nous un court délai, nous répondrons à Ton appel et suivrons les Messagers. » N'avez-vous pas juré auparavant que vous ne deviez jamais disparaître ?

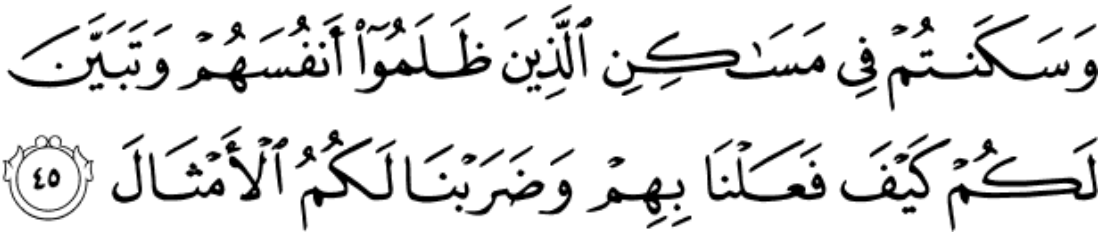

14-45. Et vous avez habité, les demeures de ceux qui s'étaient fait du tort à eux-mêmes. Il vous est apparu en toute évidence comment Nous les avions traité et Nous vous avons cité les exemples.

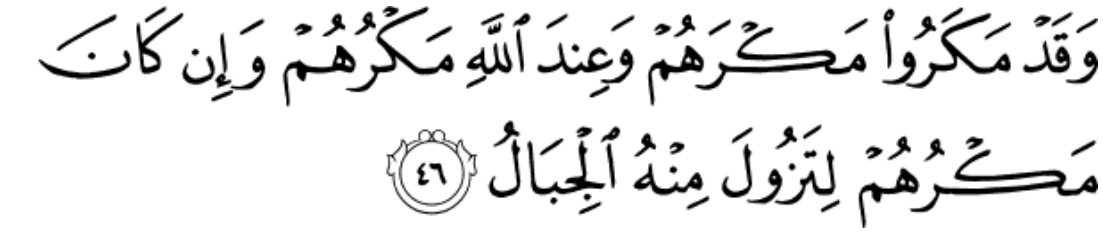

14-46. Ils ont certes comploté. Or leur complot est (inscrit) auprès d'Allah même si leur complot était assez puissant pour faire disparaître les montagnes...

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **Et avertis les gens du jour où le châtiment les atteindra**, » c'est-à-dire, décris-leur ce jour et mets-les en garde contre les actes qui entraîneront un châtiment qui, lorsqu'il surviendra avec tous ses troubles et ses difficultés,
« …**et ceux qui auront été injustes** » en mécréant et en commettant toutes sortes de péchés.
« …**diront**, » regrettant ce qu'ils ont fait et demandant à revenir en arrière quand il sera trop tard :
« **Ô notre Seigneur accorde-nous un court délai**, » c'est-à-dire, renvoie-nous dans le monde d'avant, car maintenant nous comprenons.
« …**nous répondrons à Ton appel** » car Allah appelle au Paradis
« …**et suivons les Messagers** » Mais tout cela n'aura d'autre but que d'échapper au châtiment puisqu'ils mentent en faisant cette promesse :
« …**Or, s'ils étaient rendus [à la vie terrestre], ils reviendraient sûrement à ce qui leur était interdit. Ce sont vraiment des menteurs**. » (Al-An'âm 6 : 28)

C'est pourquoi ils seront réprimandés et il leur sera dit : « **N'avez-vous pas juré auparavant que vous ne deviez jamais disparaître** ? » Or, vous avez manifestement rompu votre serment et la fausseté de votre serment est devenue évidente.

De plus, les signes évidents ne vous manquaient pas ; bien au contraire, « **vous avez habité, les demeures de ceux qui s'étaient fait du tort à eux-mêmes. Il vous est apparu en toute évidence comment Nous les avions traité** » en leur infligeant toutes sortes de châtiments, et comment Allah les avait châtiés lorsqu'ils avaient mécru aux signes manifestes. Nous leur avions présenté des similitudes et des comparaisons claires qui ne laissaient aucune place au doute, mais ces signes furent vains pour vous ; vous vous êtes détournés et avez persisté dans votre mensonge, jusqu'à ce que les choses prennent cette tournure, et voici venu le jour où aucune excuse ne sera d'aucun secours.

« **Ils ont certes comploté**, » c'est-à-dire que ceux qui ne croyaient pas aux Messagers ourdirent leurs complots et parvinrent à faire ce qu'il avait été décrété qu'ils devaient faire
« **Or leur complot est (inscrit) auprès d'Allah**, » c'est-à-dire qu'Il les a entourés de Sa connaissance et de Sa puissance, et leurs complots se sont retournés contre eux.
« ... **Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs**... » (Al-Fâtir 35 : 43)

« **Même si leur complot était assez puissant pour faire disparaître les montagnes**, » c'est-à-dire que le complot des mécréants contre les Messagers qui apportaient la vérité était tel que, de par son ampleur, des montagnes solidement ancrées auraient pu être déplacées. En d'autres termes :
« **Ils ont ourdi un immense stratagème**. » (Nouh 71 : 22)

- Cela était impossible à estimer mais Allah a déjoué leur complot et l'a retourné contre eux.

Cela inclut tous les adversaires qui ont comploté contre les Messagers pour soutenir le mensonge ou saper la vérité. Leurs complots étaient vains et n'ont jamais pu nuire à Allah, même le moins du monde ; ils n'ont fait que se nuire à eux-mêmes.

فَلَا تَحْسَبَنَّ ٱللَّهَ مُخْلِفَ وَعْدِهِۦ رُسُلَهُۥٓ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَزِيزٌ ذُو ٱنتِقَامٍ ﴿٤٧﴾

14-47. Ne pense point qu'Allah manque à Sa promesse envers Ses Messagers. Certes Allah est Tout Puissant et Détenteur du pouvoir de punir,

يَوْمَ تُبَدَّلُ ٱلْأَرْضُ غَيْرَ ٱلْأَرْضِ وَٱلسَّمَٰوَٰتُ ۖ وَبَرَزُوا۟ لِلَّهِ ٱلْوَٰحِدِ ٱلْقَهَّارِ ﴿٤٨﴾

14-48. au jour où la terre sera remplacée par une autre, de même que les cieux et où (les hommes) comparaîtront devant Allah, l'Unique, le Dominateur Suprême.

وَتَرَى ٱلْمُجْرِمِينَ يَوْمَئِذٍ مُّقَرَّنِينَ فِى ٱلْأَصْفَادِ ﴿٤٩﴾

14-49. Et ce jour-là, tu verras les coupables, enchaînés les uns aux autres,

سَرَابِيلُهُم مِّن قَطِرَانٍ وَتَغْشَىٰ وُجُوهَهُمُ ٱلنَّارُ ﴿٥٠﴾

14-50. leurs tuniques seront de goudron et le feu couvrira leurs visages.

لِيَجْزِىَ ٱللَّهُ كُلَّ نَفْسٍ مَّا كَسَبَتْ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ سَرِيعُ ٱلْحِسَابِ ﴿٥١﴾

14-51. (Tout cela) afin qu'Allah rétribue chaque âme de ce qu'elle aura acquis. Certes Allah est prompt dans Ses comptes.

هَٰذَا بَلَٰغٌ لِّلنَّاسِ وَلِيُنذَرُوا۟ بِهِۦ وَلِيَعْلَمُوٓا۟ أَنَّمَا هُوَ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ وَلِيَذَّكَّرَ أُو۟لُوا۟ ٱلْأَلْبَٰبِ ﴿٥٢﴾

14-52. Ceci est un message (le Qur'an) pour les gens afin qu'ils soient avertis, qu'ils sachent qu'Il n'est qu'un Dieu unique, et pour que les doués d'intelligence s'exhortent.

« **Ne pense point qu'Allah manque à Sa promesse envers Ses Messagers** » de les sauver, de sauver et de bénir leurs fidèles, et d'anéantir leurs ennemis, de les faire échouer en ce monde et de les punir dans l'au-delà. Ceci est inévitable, car Sa promesse est véridique et a été prononcée par les plus véridiques de Ses créatures, à savoir les Messagers. C'est la parole la plus authentique qui soit, d'autant plus qu'elle est conforme à la sagesse divine, aux lois divines et au bon sens. Rien n'échappe à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, car Allah est Tout-Puissant et Vengeur. Ainsi, s'Il veut se venger de quelqu'un, nul ne peut Lui échapper ni Le contrecarrer.

Sa promesse s'accomplira le « **jour où la terre sera remplacée par une autre, de même que les cieux**, » c'est-à-dire que les cieux seront changés en d'autres cieux. Cela se réfère à un changement d'attributs, non d'essence, car au Jour de la Résurrection, la terre sera plate et toutes les montagnes et tous les repères disparaîtront de sa surface. Elle deviendra une plaine lisse et uniforme, où l'on ne verra ni creux ni relief (« **Et ils t'interrogent au sujet des montagnes. Dis : « Mon Seigneur les dispersera comme la poussière, et les laissera comme une plaine dénudée dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression**. » 20 : 105-107). Le ciel sera comme du laiton en fusion (« **le jour où le ciel sera comme du métal en fusion**. » 70 : 8) en raison de la gravité des terreurs de ce jour, puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, la roulera dans Sa Main Droite.

« **Et où (les hommes) comparaîtront devant Allah, l'Unique, le Dominateur Suprême** » C'est-à-dire que tous les hommes sortiront de leurs tombes le Jour de la Résurrection et apparaîtront dans un lieu où rien d'eux ne sera caché à Allah. Ils apparaîtront devant Allah, l'Unique, le Dominateur, c'est-à-dire Celui qui est unique par Sa Grandeur, Ses noms, Ses attributs et Ses œuvres puissantes, et par Sa soumission à toute la création, car tous sont sous Son contrôle ; nul ne bouge ni ne s'arrête sans Sa permission.

« **Et ce jour-là, tu verras les coupables**, » ceux dont la caractéristique est le mal et beaucoup de péché « **enchaînés les uns aux autres** » ; tous ceux qui ont commis le même genre de méfaits seront liés ensemble par des chaînes de feu et conduits à leur châtiment de la manière la plus humiliante, horrible et terrifiante.

« **Leurs tuniques seront de goudron** » à cause de la violence du feu qui faisait rage en eux, de sa chaleur et de son odeur nauséabonde
« …**et le feu couvrira leurs visages**, » qui sont la partie la plus noble du corps. Autrement dit, le feu les entourera, les brûlant de toutes parts, et il est fort probable que d'autres parties de leur corps subiront le même sort. Il ne s'agit pas d'une injustice de la part d'Allah à leur égard, mais de la rétribution de leurs actes. C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **(Tout cela) afin qu'Allah rétribue chaque âme de ce qu'elle aura acquis.** »

« **Certes Allah est prompt dans Ses comptes**. » Cela ressemble au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **[L'échéance] du règlement de leur compte approche pour les hommes, alors que dans leur insouciance ils s'en détournent**. » (Al-Anbiyâh 21: 1)

Il se peut que cela signifie qu'Il est rapide dans Ses calculs, de sorte qu'Il achèvera le calcul de tous les hommes en un instant, tout comme Il leur accorde des provisions et gère leurs affaires simultanément, et rien ne Le distrait de quoi que ce soit, car cela ne Lui est pas difficile.

Comme Il l'a clairement expliqué dans ce Qur'an, Allah dit, en le louant : « **Ceci est un message (le Qur'an) pour les gens**, » c'est-à-dire un message dont ils ont besoin pour atteindre les plus hauts niveaux d'honneur, en raison de ce qu'il contient sur les questions fondamentales et mineures, et sur tout ce que les gens ont besoin de savoir.
« …**afin qu'ils soient avertis** » à cause des avertissements qu'il contient contre les mauvaises actions, et à cause de ce qu'il nous révèle sur le châtiment qu'Allah a préparé pour ceux qui les commettent.
« …**qu'ils sachent qu'Il n'est qu'un Dieu unique** » car Il y a présenté différents types de preuves et de témoignages de Sa divinité et de Son unicité, grâce auxquels cette question a atteint le niveau de certitude.

« **Et pour que les doués d'intelligence**, » c'est-à-dire les gens de raison parfaite, « **s'exhortent** » à ce qui leur est bénéfique, afin de le mettre en pratique, et à ce qui leur est nuisible, afin de s'en abstenir. Ainsi, ils devinrent des gens doués d'intelligence et de perspicacité, car grâce au Qur'an, leur savoir et leur compréhension s'accrurent et ils atteignirent l'illumination, lorsqu'ils l'apprirent directement du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), car il n'appelle qu'aux qualités et aux actions les plus sublimes, et ne peut reposer que sur les preuves les plus solides et les plus claires. Si la personne sage adhère à ce principe, elle progressera toujours et développera les meilleures qualités. Louange à Allah, Seigneur des mondes.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Ibrahim.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

15

Sourate Al-Hijr

Al-Hijr

(Makki sauf verset 87 Madani)

99 versets

Révélation N°54

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

الٓرٰۚ تِلْكَ ءَايَٰتُ ٱلْكِتَٰبِ وَقُرْءَانٍ مُّبِينٍ ١

15-1. Alif, Lām, Rā. Voici les versets du Livre et d'une Lecture explicite.

رُّبَمَا يَوَدُّ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ لَوْ كَانُوا۟ مُسْلِمِينَ ٢

15-2. [Le Jour du Jugement Dernier] les mécréants voudraient avoir été Musulmans [soumis].

ذَرْهُمْ يَأْكُلُوا۟ وَيَتَمَتَّعُوا۟ وَيُلْهِهِمُ ٱلْأَمَلُ ۖ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ ٣

15-3. Laisse-les manger, jouir (un temps), et être distraits par l'espoir ; car bientôt ils sauront !

وَمَآ أَهْلَكْنَا مِن قَرْيَةٍ إِلَّا وَلَهَا كِتَابٌ مَّعْلُومٌ ٤

15-4. Or Nous ne détruisons aucune cité sans qu'elle n'ait eu [un terme fixé en] une Écriture connue.

مَّا تَسْبِقُ مِنْ أُمَّةٍ أَجَلَهَا وَمَا يَسْتَـْٔخِرُونَ ٥

15-5. Nulle communauté ne devance son terme, ni ne le retarde.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, faisant l'éloge de Son Livre :

«**Voici les versets du Livre**, » des versets qui révèlent les sens les plus nobles et les buts les plus sublimes.
« **Et d'une Lecture explicite** » qui explique les faits réels avec la meilleure clarté et la plus grande simplicité. Cela prescrit à tous de le suivre, d'accepter ses préceptes et de l'accueillir avec approbation, joie et bonheur.

Quant à ceux qui, face à cette immense bénédiction, la rejettent et nient y croire, ils comptent parmi les mécréants égarés. Un jour viendra où ils regretteront de ne pas avoir été musulmans, c'est-à-dire de ne pas avoir suivi leurs préceptes. Ce sera lorsque le voile se lèvera et que les premiers signes de l'au-delà et les prémices de la mort commenceront à apparaître. À chaque étape de l'au-delà, ils regretteront de ne pas avoir été musulmans mais ce temps sera révolu ; toutefois, dans ce monde, ils sont dans l'illusion.

« **Laisse-les manger, jouir (un temps), et être distraits par l'espoir**, » et profitez de leurs plaisirs, sans laisser un espoir illusoire les détourner de l'au-delà.
« …**car bientôt ils sauront** » que ce qu'ils suivent est illusoire et que leurs actes ne font qu'accroître leur perte. Qu'ils ne se laissent donc pas tromper par le fait qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur accorde un délai car telle est Sa manière d'agir envers toutes les nations.

« **Or Nous ne détruisons aucune cité** » qui méritait d'être punie
« …**sans qu'elle n'ait eu [un terme fixé** » pour sa destruction « **en] une Écriture connue »** déjà préalablement décrété.

« **Nulle communauté ne devance son terme, ni ne le retarde**, » néanmoins, les conséquences du péché rattraperont inévitablement le pécheur, même si c'est à un stade ultérieur.

وَقَالُوا۟ يَـٰٓأَيُّهَا ٱلَّذِى نُزِّلَ عَلَيْهِ ٱلذِّكْرُ إِنَّكَ لَمَجْنُونٌ ﴿٦﴾

15-6. Et ils (les mecquois) disent : « Ô toi sur qui on a fait descendre le Qur'an, tu es certainement fou !

لَّوْ مَا تَأْتِينَا بِٱلْمَلَـٰٓئِكَةِ إِن كُنتَ مِنَ ٱلصَّـٰدِقِينَ ﴿٧﴾

15-7. Pourquoi ne nous es-tu pas venu avec les Anges, si tu es du nombre des véridiques ? »

مَا نُنَزِّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ إِلَّا بِٱلْحَقِّ وَمَا كَانُوٓا۟ إِذًا مُّنظَرِينَ ﴿٨﴾

15-8. Nous ne faisons descendre les Anges qu'avec la vérité ; et alors, il ne leur sera pas accordé de répit [à ces impies].

إِنَّا نَحْنُ نَزَّلْنَا ٱلذِّكْرَ وَإِنَّا لَهُۥ لَحَٰفِظُونَ ﴿٩﴾

15-9. En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Qur'an, et c'est Nous qui en sommes gardien.

Les mécréants dirent à Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) par moquerie :
« **Ô toi sur qui on a fait descendre le Qur'an**, » du moins c'est ce que tu prétends
« …**tu es certainement fou** ! » Si tu penses que nous allons te suivre et abandonner ce que nos ancêtres ont suivi, simplement parce que tu le dis.

« **Pourquoi ne nous es-tu pas venu avec les Anges** » pour témoigner que le message que tu apportes est vrai ?
« …**si tu es du nombre des véridiques** ! » Puisque tu n'as pas fait venir les anges, alors tu ne dis pas la vérité. C'était là le comble de l'injustice et de l'ignorance.

Quant à l'injustice, c'est évident car il s'agissait d'insolence envers Allah Exalté et d'obstination à exiger des signes spécifiques.
Il n'avait pas choisi d'envoyer d'anges puisque le but avait été atteint et la preuve apportée par de nombreux autres signes attestant la justesse du message qu'Il apportait. Quant à leur ignorance, ils ne pouvaient discerner ce qui était bénéfique pour eux de ce qui leur était préjudiciable. La descente des anges ne leur apportait aucun bienfait ; Allah n'envoie ses anges que pour une juste cause, après quoi nul ne peut se soustraire à la vérité ni s'y soumettre.

« **Nous ne faisons descendre les Anges qu'avec la vérité**, » c'est-à-dire lorsque les anges furent envoyés, s'ils n'avaient pas cru, et ils ne croiront jamais, « **et alors, il ne leur sera pas accordé de répit [à ces impies]**. » Ainsi, leur demande d'envoi des anges précipite leur propre perte et leur destruction car la foi ne dépend pas d'eux ; elle est entre les mains d'Allah.

« **Et si Nous faisions descendre les Anges vers eux, [comme ils l'avaient proposé] si les morts leur parlaient, et si Nous rassemblions toute chose devant eux, ils ne croiraient que si Allah veut. Mais la plupart d'entre eux ignorent**. » (Al-An'âm 6. 111)

Ce Qur'an serait pour eux une preuve suffisante, s'ils étaient sincères.

C'est pourquoi Allah dit ici :

« **En vérité c'est Nous qui avons fait descendre le Qur'an**, » dans lequel se trouve un rappel de toutes choses, et une preuve claire, grâce auquel une personne se souviendra si elle veut se souvenir.

« **Et c'est Nous qui en sommes gardien** » au moment de la révélation et après sa révélation. Au moment de la révélation, Allah l'a protégée de toute altération par un démon maudit, et après la révélation, Allah l'a déposée dans le cœur de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), où elle a pris racine, puis elle a été déposée dans les cœurs de Sa communauté. Allah a protégé Ses paroles de toute modification, de tout ajout ou retranchement, et Il a protégé ses significations de toute altération. Ainsi, nul ne peut en dénaturer le sens, mais Allah inspirera des savants qui mettront en lumière sa véritable signification. Ceci est l'un des plus grands signes d'Allah et l'une de Ses grâces envers Ses serviteurs croyants. Une autre manière dont Allah la protège est qu'Il protège les gens de leurs ennemis et aucun ennemi ne prendra l'ascendant au point de les anéantir.

وَلَقَدْ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ فِي شِيَعِ الْأَوَّلِينَ ﴿١٠﴾

15-10. Et nous avons certes envoyé, avant toi, [des Messagers] parmi les peuples des Anciens.

وَمَا يَأْتِيهِم مِّن رَّسُولٍ إِلَّا كَانُوا بِهِ يَسْتَهْزِئُونَ ﴿١١﴾

15-11. Et pas un Messager ne leur est venu sans qu'ils s'en soient moqués.

كَذَٰلِكَ نَسْلُكُهُ فِي قُلُوبِ الْمُجْرِمِينَ ﴿١٢﴾

15-12. C'est ainsi que Nous faisons pénétrer (la mécréance) dans les cœurs des coupables.

لَا يُؤْمِنُونَ بِهِ وَقَدْ خَلَتْ سُنَّةُ الْأَوَّلِينَ ﴿١٣﴾

15-13. Ils ne croiront pas en lui [le Messager ou le Qur'an] bien que ce soit accompli le sort traditionnel des anciens.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), lorsque les polythéistes ne crurent pas en lui : Tel était le modèle des nations et des communautés passées.

« **Et nous avons certes envoyé, avant toi, [des Messagers] parmi les peuples des Anciens**, » c'est-à-dire aux nations et aux groupes du passé.

« **Et pas un Messager ne leur est venu**, » les appelant à la vraie guidance « **sans qu'ils s'en soient moqués**. »

« **C'est ainsi que Nous faisons pénétrer (la mécréance) dans les cœurs des coupables**, » c'est-à-dire ceux dont la nature était de mal agir et de mentir. Nous les avons châtiés lorsque leurs cœurs furent également emplis d'incroyance et que leur attitude envers leurs Prophètes et Messagers devint semblable, faite de moqueries, de railleries et de mécréance. C'est pourquoi Allah dit : « **Ils ne croiront pas en lui [le Messager ou le Qur'an] bien que ce soit accompli le sort traditionnel des anciens**. » Autrement dit, telle est la voie d'Allah à leur égard : anéantir ceux qui ne croient pas aux révélations d'Allah.

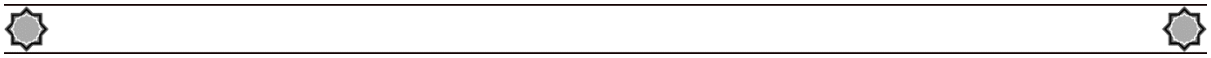

وَلَوْ فَتَحْنَا عَلَيْهِم بَابًا مِّنَ ٱلسَّمَآءِ فَظَلُّوا۟ فِيهِ يَعْرُجُونَ ﴿١٤﴾

15-14. Et même si Nous ouvrions pour eux une porte du ciel, et qu'ils pussent y monter,

لَقَالُوٓا۟ إِنَّمَا سُكِّرَتْ أَبْصَٰرُنَا بَلْ نَحْنُ قَوْمٌ مَّسْحُورُونَ ﴿١٥﴾

14-15. ils diraient : « Vraiment nos yeux sont voilés. Mais plutôt, nous sommes des gens ensorcelés. »

Autrement dit, même si tous les grands signes leur parvenaient, ils n'y croiraient pas et les rejetteraient avec arrogance.

« **Et même si Nous ouvrions pour eux une porte du ciel, et qu'ils pussent y monter** » et qu'ils commençaient à y monter, et qu'ils voyaient de leurs propres yeux, ils diraient encore, à cause de leur méfait et de leur obstination, niant ce signe :

« **Vraiment nos yeux sont voilés**, » c'est-à-dire qu'ils sont devenus ivres et confus, de sorte que nous voyons des choses qui ne sont pas réelles.

« **Mais plutôt, nous sommes des gens ensorcelés** ! » Cela n'est pas réel ; c'est de la magie. Quand on atteint un tel niveau de déni, il n'y a plus aucun espoir.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne les signes de vérité apportés par les Messagers :

وَلَقَدْ جَعَلْنَا فِي السَّمَاءِ بُرُوجًا وَزَيَّنَّاهَا لِلنَّاظِرِينَ ﴿١٦﴾

15-16. Certes Nous avons placé dans le ciel des constellations et Nous l'avons embelli pour ceux qui regardent.

وَحَفِظْنَاهَا مِن كُلِّ شَيْطَانٍ رَّجِيمٍ ﴿١٧﴾

15-17. Et Nous l'avons protégé contre tout diable banni.

إِلَّا مَنِ اسْتَرَقَ السَّمْعَ فَأَتْبَعَهُ شِهَابٌ مُّبِينٌ ﴿١٨﴾

15-18. À moins que l'un d'eux parvienne subrepticement à écouter, une flamme brillante alors le poursuit.

وَالْأَرْضَ مَدَدْنَاهَا وَأَلْقَيْنَا فِيهَا رَوَاسِيَ وَأَنبَتْنَا فِيهَا مِن كُلِّ شَيْءٍ مَّوْزُونٍ ﴿١٩﴾

15-19. Et quant à la terre, Nous l'avons étalée et y avons placé des montagnes (immobiles) et y avons fait pousser toute chose harmonieusement proportionnée.

وَجَعَلْنَا لَكُمْ فِيهَا مَعَايِشَ وَمَن لَّسْتُمْ لَهُ بِرَازِقِينَ ﴿٢٠﴾

15-20. Et Nous y avons placé des vivres pour vous, et (placé aussi pour vous) des êtres que vous ne nourrissez pas.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, souligne la perfection de Sa puissance et Sa miséricorde envers Sa création :

« **Certes Nous avons placé dans le ciel des constellations**, » c'est-à-dire les grandes étoiles grâce auxquelles les hommes s'orientent dans l'obscurité sur terre et en mer.

« …**et Nous l'avons embelli pour ceux qui regardent** » sans les étoiles, il n'aurait pas cette apparence si belle et si étonnante. Cela invite le spectateur à la réflexion, à méditer sur sa signification et à y voir les signes de son Créateur.

« **Et Nous l'avons protégé contre tout diable banni**. » Lorsqu'un démon tente d'écouter aux portes, il est poursuivi par une flamme jaillissante. Ainsi, le ciel demeure extérieurement embelli d'étoiles brillantes et est invisiblement gardé et protégé des troubles.

« **À moins que l'un d'eux parvienne subrepticement à écouter**, » il arrive parfois que certains démons réussissent à écouter secrètement les conversations célestes et à glaner quelques informations « …**une flamme brillante alors le poursuit**, » c'est-à-dire une flamme brillante et claire, qui le tue ou l'assomme.

Parfois, la flamme (météore) le frappe avant que le diable ne puisse transmettre la nouvelle à son familier, empêchant ainsi la nouvelle du ciel d'atteindre la terre. Parfois, il la lance à son familier avant d'être touché par la flamme, et son familier la reçoit, y ajoute cent mensonges et utilise la parole entendue du ciel pour faire ses preuves.

« **Quant à la terre, Nous l'avons étendue**, » c'est-à-dire que Nous l'avons rendue spacieuse et avons permis aux hommes et aux animaux de s'y déplacer à la recherche de leurs provisions et s'installant en divers endroits.
« …**et y avons placé des montagnes (immobiles)**, » c'est-à-dire d'immenses montagnes qui protègent la terre, par la permission d'Allah, de tout mouvement ; elles la rendent ferme pour qu'elle ne bouge pas.
« …**et y avons fait pousser toute chose harmonieusement proportionnée**, » c'est-à-dire des choses utiles et précieuses dont les gens ont besoin, comme des palmiers, des vignes, différentes sortes d'arbres et toutes sortes de plantes.

« **Et Nous y avons placé des vivres pour vous**, » tels que des récoltes, du bétail et toutes sortes de professions et d'artisanats.
« …**et (placé aussi pour vous) des êtres que vous ne nourrissez pas**, » Nous vous avons accordé des esclaves mâles et femelles, ainsi que du bétail, pour votre bien et votre intérêt. Vous n'êtes pas leurs pourvoyeurs ; Allah les a placés sous votre autorité et a garanti leur subsistance.

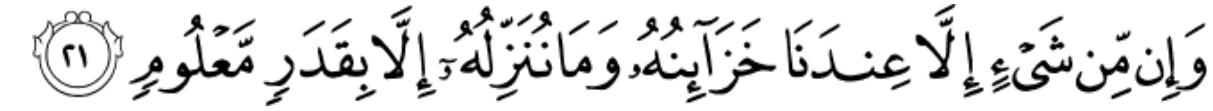

15-21. Et il n'est rien dont Nous n'ayons les réserves et Nous ne le faisons descendre que dans une mesure déterminée.

En d'autres termes, nul n'a de contrôle sur les ressources matérielles, si ce n'est Allah. Leur source réside entre Ses mains ; Il donne à qui Il veut et refuse à qui Il veut, selon Sa sagesse et Sa miséricorde infinies.

« **Et Nous le faisons descendre**, » c'est-à-dire tout ce qui est prédestiné, pluie et autres choses.
« **Seulement dans une mesure prédéterminée**, » donc ce n'est jamais plus ni moins que ce qu'Allah a décrété.

وَأَرْسَلْنَا الرِّيَاحَ لَوَاقِحَ فَأَنزَلْنَا مِنَ السَّمَاءِ مَاءً فَأَسْقَيْنَاكُمُوهُ وَمَا أَنتُمْ لَهُ بِخَازِنِينَ ﴿٢٢﴾

15-22. Et Nous envoyons les vents fécondants ; et Nous faisons alors descendre du ciel une eau dont Nous vous abreuvons et que vous n'êtes pas en mesure de conserver.

C'est-à-dire que Nous avons fait des vents un instrument de bienveillance, des vents de miséricorde qui fécondent les nuages comme le mâle féconde la femelle, engendrant par la permission d'Allah la pluie qu'Allah accorde aux hommes pour boire, abreuver leurs troupeaux et irriguer leurs terres, et qu'Il stocke sur la terre pour leurs besoins, conformément à Son décret et à Sa miséricorde.

« …**que vous n'êtes pas en mesure de conserver**, » c'est-à-dire que vous n'avez pas le pouvoir de la stocker et de la préserver, alors Allah la stocke pour vous et la fait jaillir des sources de la terre, par miséricorde et bienveillance envers vous.

وَإِنَّا لَنَحْنُ نُحْيِي وَنُمِيتُ وَنَحْنُ الْوَارِثُونَ ﴿٢٣﴾

15-23. Et c'est bien Nous qui donnons la vie et donnons la mort, et c'est Nous qui sommes l'héritier [de tout].

وَلَقَدْ عَلِمْنَا الْمُسْتَقْدِمِينَ مِنكُمْ وَلَقَدْ عَلِمْنَا الْمُسْتَأْخِرِينَ ﴿٢٤﴾

15-24. Et Nous connaissons certes ceux qui parmi vous ont avancé et Nous connaissons ceux qui tardent encore.

وَإِنَّ رَبَّكَ هُوَ يَحْشُرُهُمْ ۚ إِنَّهُ حَكِيمٌ عَلِيمٌ ﴿٢٥﴾

15-25. Certes, c'est ton Seigneur qui les rassemblera. Car c'est Lui le Sage, l'Omniscient.

C'est-à-dire que Lui seul, sans associé ni partenaire, est Celui qui donne la vie et crée les choses à partir de rien, alors qu'elles étaient insignifiantes, et les fait mourir au moment qu'Il a décrété.
« **C'est Nous qui sommes l'héritier [de tout]**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **C'est Nous, en vérité, qui hériterons la terre et tout ce qui s'y trouve, et c'est à Nous qu'ils seront ramenés**. » (Maryam 19 : 40)

Cela n'est ni difficile ni impossible pour Allah, car Il connaît les générations passées et futures de l'humanité, et Il sait ce que la terre absorbe d'eux (« **Certes, Nous savons ce que la terre rongera d'eux [de leurs corps] ; et Nous avons un Livre où tout est conservé**. » 50 : 4) et ce qui est dispersé de leurs corps. Il est Celui dont la puissance est invincible, et Il recréera Ses serviteurs et les rassemblera auprès de Lui.

« **C'est Lui le Sage, l'Omniscient**. » Il fait ce qui est juste et rétribue chacun selon ses actes ; s'ils ont été bons, le résultat sera bon, et s'ils ont été mauvais, le résultat sera mauvais.

وَلَقَدْ خَلَقْنَا الْإِنسَانَ مِن صَلْصَالٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٢٦﴾

15-26. Nous créâmes l'homme d'une argile crissante, extraite d'une boue malléable.

وَالْجَانَّ خَلَقْنَاهُ مِن قَبْلُ مِن نَّارِ السَّمُومِ ﴿٢٧﴾

15-27. Et quant au djinn, Nous l'avions auparavant créé d'un feu d'une chaleur ardente.

وَإِذْ قَالَ رَبُّكَ لِلْمَلَائِكَةِ إِنِّي خَالِقٌ بَشَرًا مِّن صَلْصَالٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٢٨﴾

15-28. Et lorsque ton Seigneur dit aux Anges : « Je vais créer un homme d'argile crissante, extraite d'une boue malléable,

فَإِذَا سَوَّيْتُهُۥ وَنَفَخْتُ فِيهِ مِن رُّوحِى فَقَعُوا۟ لَهُۥ سَٰجِدِينَ ﴿٢٩﴾

15-29. et dès que Je l'aurai harmonieusement formé et lui aurai insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors, prosternés devant lui. »

فَسَجَدَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ كُلُّهُمْ أَجْمَعُونَ ﴿٣٠﴾

15-30. Alors, les Anges se prosternèrent tous ensemble,

إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰٓ أَن يَكُونَ مَعَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٣١﴾

15-31. excepté Iblis qui refusa d'être avec les prosternés.

قَالَ يَٰٓإِبْلِيسُ مَا لَكَ أَلَّا تَكُونَ مَعَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٣٢﴾

15-32. Alors [Allah] dit : « Ô Iblis, pourquoi n'es-tu pas au nombre des prosternés ? »

قَالَ لَمْ أَكُن لِّأَسْجُدَ لِبَشَرٍ خَلَقْتَهُۥ مِن صَلْصَٰلٍ مِّنْ حَمَإٍ مَّسْنُونٍ ﴿٣٣﴾

15-33. Il dit : « Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable. »

قَالَ فَٱخْرُجْ مِنْهَا فَإِنَّكَ رَجِيمٌ ﴿٣٤﴾

15-34. - Et [Allah] dit : « Sors de là [du Paradis], car te voilà banni !

وَإِنَّ عَلَيْكَ ٱللَّعْنَةَ إِلَىٰ يَوْمِ ٱلدِّينِ ﴿٣٥﴾

15-35. Et malédiction sur toi, jusqu'au Jour de la rétribution ! »

قَالَ رَبِّ فَأَنظِرْنِىٓ إِلَىٰ يَوْمِ يُبْعَثُونَ ﴿٣٦﴾

15-36. - Il dit : « Ô mon Seigneur, donne-moi donc un délai jusqu'au jour où ils (les gens) seront ressuscités. »

قَالَ فَإِنَّكَ مِنَ ٱلْمُنظَرِينَ ﴿٣٧﴾

15-37. [Allah] dit : « Tu es de ceux à qui ce délai est accordé,

إِلَىٰ يَوْمِ ٱلْوَقْتِ ٱلْمَعْلُومِ ﴿٣٨﴾

15-38. jusqu'au jour de l'instant connu [d'Allah]. »

قَالَ رَبِّ بِمَآ أَغْوَيْتَنِى لَأُزَيِّنَنَّ لَهُمْ فِى ٱلْأَرْضِ وَلَأُغْوِيَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٣٩﴾

15-39. - Il dit : « Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien je leur enjoliverai la vie sur terre et les égarerai tous,

إِلَّا عِبَادَكَ مِنْهُمُ ٱلْمُخْلَصِينَ ﴿٤٠﴾

15-40. à l'exception, parmi eux, de Tes serviteurs élus. »

قَالَ هَٰذَا صِرَٰطٌ عَلَىَّ مُسْتَقِيمٌ ﴿٤١﴾

15-41. - [Allah] dit : « Voici une voie droite [qui mène] vers Moi.

إِنَّ عِبَادِى لَيْسَ لَكَ عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنٌ إِلَّا مَنِ ٱتَّبَعَكَ مِنَ ٱلْغَاوِينَ ﴿٤٢﴾

15-42. Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité, excepté sur celui qui te suivra parmi les dévoyés.

وَإِنَّ جَهَنَّمَ لَمَوْعِدُهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٤٣﴾

15-43. Et l'Enfer sera sûrement leur lieu de rendez-vous à tous.

لَهَا سَبْعَةُ أَبْوَٰبٍ لِّكُلِّ بَابٍ مِّنْهُمْ جُزْءٌ مَّقْسُومٌ ﴿٤٤﴾

15-44. Il a sept portes ; et chaque porte en a sa part déterminée. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne les bénédictions qu'Il a accordées à notre père Adam ('aleyhi salam) et ce qui est arrivé à son ennemi Iblis, y compris l'avertissement qu'Il nous a donné de son mal et de sa tentation.

« **Nous créâmes l'homme,** » c'est-à-dire Adam.

« …**d'une argile sonore, extraite d'une boue malléable.** » C'est-à-dire de l'argile qui a séché après fermentation, jusqu'à produire un son. La boue moulée est une boue qui a changé de couleur et d'odeur, et qui a été laissée au repos pendant longtemps.

« **Et quant au djinn**, » ici le mot est compris comme faisant référence au père des djinns, à savoir Iblis
« **Nous l'avions auparavant créé** » avant la création d'Adam
« …**d'un feu d'une chaleur ardente**. »

Quand Allah voulut créer Adam, Il dit aux anges :
« **Et lorsque ton Seigneur dit aux Anges : « Je vais créer un homme d'argile crissante, extraite d'une boue malléable, et dès que Je l'aurai harmonieusement formé**, » c'est-à-dire lorsque j'aurai complètement formé son corps
« …**et lui aurai insufflé Mon souffle de vie, jetez-vous alors, prosternés devant lui, »** » et ils obéirent au commandement de leur Seigneur.

« **Alors, les Anges se prosternèrent tous ensemble**. » Ceci est une affirmation après l'autre, pour souligner le fait qu'aucun d'entre eux ne désobéit, par respect pour le commandement d'Allah et afin d'honorer Adam, car il savait ce qu'ils ignoraient.

« **Excepté Iblis qui refusa d'être avec les prosternés**. » Ce fut le début de son inimitié envers Adam et sa descendance.

« **Alors [Allah] dit : « Ô Iblis, pourquoi n'es-tu pas au nombre des prosternés ? » Il dit : « Je ne puis me prosterner devant un homme que Tu as créé d'argile crissante, extraite d'une boue malléable. »** » Il était trop arrogant pour obéir au commandement d'Allah et manifesta de l'hostilité envers Adam et sa descendance, car il était trop fier de sa race et dit : « Je suis meilleur qu'Adam. »

« **Allah dit**, » le punissant pour son refus d'obéir à l'ordre et son arrogance :
« **Sors de là [du Paradis], car te voilà banni** ! » C'est-à-dire condamné, déshonoré et éloigné de la miséricorde d'Allah
« **Et malédiction sur toi, jusqu'au Jour de la rétribution** ! » Ce verset et d'autres similaires indiquent qu'il persistera dans son incrédulité et restera éloigné du bien.

Iblis dit : « **Ô mon Seigneur, donne-moi donc un délai jusqu'au jour où ils (les gens) seront ressuscités. » [Allah] dit : « Tu es de ceux à qui ce délai est accordé jusqu'au jour de l'instant connu [d'Allah]**. » La réponse divine à sa supplication n'était pas un honneur pour lui, mais une

épreuve envoyée par Allah, pour lui et pour les hommes, afin de discerner qui serait sincère et obéirait à son Seigneur plutôt qu'à son ennemi, et qui ne le serait pas. C'est pourquoi Allah nous a mis en garde contre lui avec la plus grande fermeté et nous a expliqué ce qu'Il attend de nous.

Iblis dit : « **Ô mon Seigneur, parce que Tu m'as induit en erreur, eh bien je leur enjoliverai la vie sur terre**, » c'est-à-dire que je leur ferai paraître ce monde séduisant et les inciterai à le préférer à l'au-delà, afin qu'ils commettent toutes sortes de péchés.
« …**et les égarerai tous**, » c'est-à-dire que je les empêcherai tous de suivre le droit chemin
« **À l'exception de Tes serviteurs élus [et sincères] parmi eux**, » c'est-à-dire ceux que Tu choisis et sélectionnes pour leur sincérité, leur foi et leur confiance en Toi.

« **[Allah] dit : « Voici une voie droite [qui mène] vers Moi**. » » Il est direct et mène à Moi et à Mon Paradis.
« **Sur Mes serviteurs tu n'auras aucune autorité** » pour les incliner vers ce que tu veux, vers toute forme d'égarement ; à cause de leur véritable servitude envers leur Seigneur et de leur obéissance à Ses commandements, Allah les aidera et les protégera du Shaytân.

« …**excepté sur celui qui te suivra parmi les dévoyés**. » Le mot traduit ici par « **dévoyés** » est le contraire de bien guidé ; il désigne celui qui connaît la vérité mais la rejette. Il existe deux types de personnes dévoyées : celles qui connaissent la vérité mais la rejettent et celles qui s'égarent parce que Ils ignorent la vérité.
« …**celui qui te suivra**… » Et se contentent d'être ton allié et de t'obéir au lieu d'obéir au Très Miséricordieux.

« **Et l'Enfer sera sûrement leur lieu de rendez-vous à tous**. » C'est-à-dire, pour Iblis et ses troupes.
« **Il a sept portes**, » chaque porte étant plus basse que la précédente.
« …**et chaque porte en a sa part déterminée**, » c'est-à-dire des partisans d'Iblis, selon leurs œuvres. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Ils y seront donc jetés pêle-mêle, et les errants aussi, ainsi que toutes les légions d'Iblis**. » (Ash-Shou'arâ' 26 : 94-95)

Après avoir mentionné les tourments et les châtiments sévères qu'Il a préparés pour Ses ennemis, les disciples d'Iblis, Allah Exalté nous révèle ensuite ce qu'Il a préparé pour Ses proches, source d'une grande récompense et béatitude éternelle :

إِنَّ ٱلْمُتَّقِينَ فِى جَنَّٰتٍ وَعُيُونٍ ﴿٤٥﴾

15-45. Certes, les pieux seront dans des jardins avec des sources.

ٱدْخُلُوهَا بِسَلَٰمٍ ءَامِنِينَ ﴿٤٦﴾

15-46. « Entrez-y en paix et en sécurité. »

وَنَزَعْنَا مَا فِى صُدُورِهِم مِّنْ غِلٍّ إِخْوَٰنًا عَلَىٰ سُرُرٍ مُّتَقَٰبِلِينَ ﴿٤٧﴾

15-47. Et Nous aurons arraché toute rancune de leurs poitrines : et ils se sentiront frères, faisant face les uns aux autres sur des lits.

لَا يَمَسُّهُمْ فِيهَا نَصَبٌ وَمَا هُم مِّنْهَا بِمُخْرَجِينَ ﴿٤٨﴾

15-48. Nulle fatigue ne les y touchera. Et on ne les en fera pas sortir.

نَبِّئْ عِبَادِىٓ أَنِّىٓ أَنَا ٱلْغَفُورُ ٱلرَّحِيمُ ﴿٤٩﴾

15-49. Informe Mes serviteurs que c'est Moi le Pardonneur, le Très Miséricordieux.

وَأَنَّ عَذَابِى هُوَ ٱلْعَذَابُ ٱلْأَلِيمُ ﴿٥٠﴾

15-50. et que Mon châtiment est certes le châtiment douloureux.

« **Certes, les pieux** » se sont tenus à l'écart de l'obéissance à Satan et de tout ce à quoi il les appelait, le péché et le mal.
« …**seront dans des jardins avec des sources** » qui contiennent toutes sortes d'arbres portant toutes sortes de fruits délicieux, prêts à être consommés à tout moment.

Il leur sera dit lorsqu'ils y entreront : « **Entrez-y en paix et en sécurité**, » car il n'y aura ni mort, ni sommeil, ni labeur, ni fatigue, ni cessation de la joie et du bonheur qui ne diminueront jamais, et il n'y aura ni maladie, ni chagrin, ni souci, ni aucun autre mal.

« **Et Nous aurons arraché toute rancune de leurs poitrines**, » afin que leurs cœurs restent libres de tout ressentiment ou envie, et qu'ils soient purs et remplis d'amour mutuel.
« …**et ils se sentiront frères, faisant face les uns aux autres sur des lits.** » Cela indique qu'ils se rendront visite et se réuniront, avec une bonne étiquette entre eux, car ils seront tous face à face, sans

que personne ne tourne le dos à personne ; ils seront allongés sur ces canapés ornés de perles et de toutes sortes de pierres précieuses.

« **Nulle fatigue ne les y touchera** » ni visiblement ni invisiblement, car Allah les recréera et leur donnera une vie parfaite dans laquelle ils ne seront vulnérables à aucun mal.
« **Et on ne les en fera pas sortir »** à aucun moment.

Après avoir évoqué à la fois l'encouragement et l'avertissement en décrivant ce qu'Il a créé au Paradis et en enfer, Allah nous parle ensuite de Ses attributs divins qui nous aideront à atteindre le Paradis :
« **Informe Mes serviteurs** » c'est-à-dire, informe-les en termes définitifs, étayés par des preuves « …**que c'est Moi le Pardonneur, le Très Miséricordieux** » car s'ils comprennent la nature parfaite de Sa miséricorde et de Son pardon, ils s'efforceront, prenant toutes les mesures qui pourraient les conduire à obtenir Sa miséricorde, et ils renonceront au péché et s'en repentiront, afin d'obtenir Son pardon.

Cependant, il ne faut pas qu'ils se laissent emporter par l'espoir et se croient à l'abri du châtiment. Dis-leur donc : « **Mon châtiment est certes un châtiment douloureux**, » c'est-à-dire qu'en réalité, il n'y a de châtiment que celui d'Allah, dont nul ne peut mesurer la sévérité ni comprendre la nature. C'est auprès de Lui que nous cherchons refuge contre Son châtiment. S'ils savaient cela :
« …**Ce jour-là donc, nul ne saura châtier comme Lui châtie, et nul ne saura garrotter comme Lui garrotte**... » (Al-Fajr 89 : 25-26)

Ils seront prudents et éviteront tout ce qui pourrait leur valoir ce châtiment. Ainsi, le cœur de chacun devrait toujours osciller entre crainte et espoir ; lorsqu'il pense à la miséricorde, au pardon, à la générosité et à la bonté de son Seigneur, cela le remplit d'espoir ; mais lorsqu'il pense à ses péchés et à ses manquements envers ses devoirs envers Son Seigneur, cela inspire la crainte et le pousse à renoncer au péché.

وَنَبِّئْهُمْ عَن ضَيْفِ إِبْرَٰهِيمَ ﴿٥١﴾

15-51. Et informe-les au sujet des hôtes d'Abraham

إِذْ دَخَلُوا۟ عَلَيْهِ فَقَالُوا۟ سَلَٰمًا قَالَ إِنَّا مِنكُمْ وَجِلُونَ ﴿٥٢﴾

15-52. Quand ils entrèrent chez lui et dirent : « Salām. » - Il dit : « Nous avons peur de vous. »

قَالُوا۟ لَا تَوْجَلْ إِنَّا نُبَشِّرُكَ بِغُلَٰمٍ عَلِيمٍ ﴿٥٣﴾

15-53. Ils dirent : « N'aie pas peur ! Nous t'annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d'un garçon plein de savoir. »

قَالَ أَبَشَّرْتُمُونِى عَلَىٰٓ أَن مَّسَّنِىَ ٱلْكِبَرُ فَبِمَ تُبَشِّرُونَ ﴿٥٤﴾

15-54. Il dit : « M'annoncez-vous [cette nouvelle] alors que la vieillesse m'a touché ? Que m'annoncez-vous donc ? »

قَالُوا۟ بَشَّرْنَٰكَ بِٱلْحَقِّ فَلَا تَكُن مِّنَ ٱلْقَٰنِطِينَ ﴿٥٥﴾

15-55. - Ils dirent : « Nous t'annonçons la vérité. Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent. »

قَالَ وَمَن يَقْنَطُ مِن رَّحْمَةِ رَبِّهِۦٓ إِلَّا ٱلضَّآلُّونَ ﴿٥٦﴾

15-56. - Il dit : « Et qui désespère de la miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés ? »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :

« **Informe-les au sujet des hôtes d'Ibrahim**, » c'est-à-dire, racontez-leur cette histoire extraordinaire. En leur relatant les aventures des Messagers et leurs péripéties, tu leur offres des leçons et des exemples à suivre, notamment celui d'Ibrahim Al-Khalil (le proche ami d'Allah), dont la voie nous a été enseignée. Ses hôtes étaient les nobles anges ; Allah l'a honoré en les accueillant.

« **Quand ils entrèrent chez lui et dirent : « Salām. »** » C'est-à-dire qu'ils le saluèrent avec « paix » et qu'il leur répondit.

Il leur dit : « **Nous avons peur de vous**, » c'est-à-dire qu'il était effrayé. En effet, lorsqu'ils entrèrent chez lui, il les prit pour des invités et s'empressa de leur offrir à manger, leur apportant un veau rôti. Mais voyant qu'ils ne tendaient pas la main vers le veau, il eut des soupçons et une crainte à leur égard (« **Puis, lorsqu'il vit que leurs mains ne l'approchaient pas, il fut pris de suspicion à leur égard et ressentit de la peur vis-à-vis d'eux**. » 11 : 70), pensant qu'ils pouvaient être des voleurs ou autres malfaiteurs.

Ils lui dirent : « **N'aie pas peur ! Nous t'annonçons une bonne nouvelle, [la naissance] d'un garçon plein de savoir**, » nommé Ishaq. Cette bonne nouvelles laissait entendre que l'enfant serait un garçon, et non une fille. « **Plein de savoir** » signifie quelqu'un qui possède une grande connaissance. Ailleurs, Allah dit :

« **Nous lui avons annoncé la bonne nouvelle d'Ishaq, un Prophète, un homme vertueux**. » (As-Sâffât 37 : 112)

Ibrahim dit, stupéfait par cette bonne nouvelle : « **M'annoncez-vous [cette nouvelle]** » d'un enfant « **alors que la vieillesse m'a touché**. » Cela témoigne d'une sorte de désespoir quant à la possibilité d'avoir un jour un enfant.
« **Que m'annoncez-vous donc** ? » Autrement dit, sur quelle base me donnez-vous cette bonne nouvelle, alors qu'il n'y a aucun moyen possible qu'elle se produise ?

« **Ils dirent : « Nous t'annonçons la vérité**, » » ce qui ne saurait faire aucun doute, car Allah est capable de toute chose, et vous en particulier, ô gens de cette famille, êtes des gens sur lequel Allah a répandu Sa miséricorde et Ses bénédictions ; il n'est donc pas étonnant qu'Allah vous accorde Sa faveur et Sa bonté.

« **Ne sois donc pas de ceux qui désespèrent** ! » Ne soyez pas de ceux qui n'attendent aucun bienfait ; gardez plutôt espoir en la générosité, la bonté, la grâce et la faveur d'Allah. Ibrahim leur répondit en disant :
« **Et qui désespère de la miséricorde de son Seigneur, sinon les égarés** ? » C'est-à-dire ceux qui ignorent leur Seigneur et Sa puissance infinie. Quant à celui qu'Allah a comblé de guidance et de science, il ne saurait désespérer car il sait que la miséricorde d'Allah l'atteint par de nombreux moyens. Lorsqu'ils lui annoncèrent cette bonne nouvelle, il comprit qu'ils avaient été envoyés en mission importante.

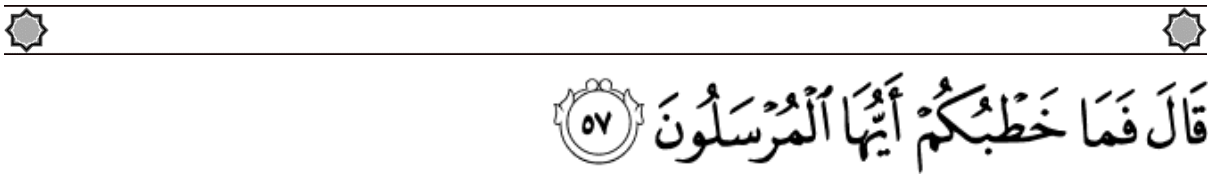

15-57. Et il [leur] dit : « Que voulez-vous, ô envoyés d'Allah ? »

15-58. - Ils dirent : « Nous sommes envoyés à des gens criminels,

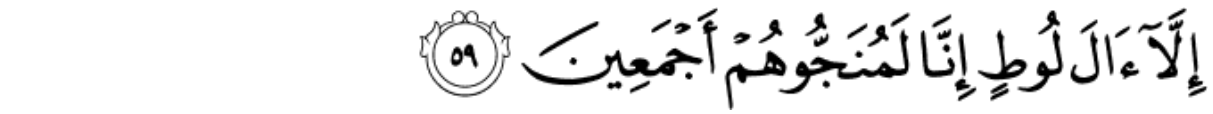

15-59. à l'exception de la famille de Louṭ que nous sauverons tous

إِلَّا ٱمۡرَأَتَهُۥ قَدَّرۡنَآ إِنَّهَا لَمِنَ ٱلۡغَٰبِرِينَ ٦٠

15-60. sauf sa femme. » Nous (Allah) avions déterminé qu'elle sera du nombre des exterminés.

فَلَمَّا جَآءَ ءَالَ لُوطٍ ٱلۡمُرۡسَلُونَ ٦١

15-61. Puis lorsque les envoyés vinrent auprès de la famille de Louṭ

قَالَ إِنَّكُمۡ قَوۡمٞ مُّنكَرُونَ ٦٢

15-62. Celui-ci dit : « Vous êtes [pour moi] des gens inconnus. »

قَالُواْ بَلۡ جِئۡنَٰكَ بِمَا كَانُواْ فِيهِ يَمۡتَرُونَ ٦٣

15-63. - Ils dirent : « Nous sommes plutôt venus à toi en apportant (le châtiment) à propos duquel ils doutaient.

وَأَتَيۡنَٰكَ بِٱلۡحَقِّ وَإِنَّا لَصَٰدِقُونَ ٦٤

15-64. Et nous venons à toi avec la vérité. Et nous sommes véridiques.

فَأَسۡرِ بِأَهۡلِكَ بِقِطۡعٖ مِّنَ ٱلَّيۡلِ وَٱتَّبِعۡ أَدۡبَٰرَهُمۡ وَلَا يَلۡتَفِتۡ مِنكُمۡ أَحَدٞ وَٱمۡضُواْ حَيۡثُ تُؤۡمَرُونَ ٦٥

15-65. Pars donc avec ta famille en milieu de nuit et suis leurs arrières (ferme la marche du groupe) ; et que nul d'entre vous ne se retourne. Et allez là où on vous le commande. »

وَقَضَيۡنَآ إِلَيۡهِ ذَٰلِكَ ٱلۡأَمۡرَ أَنَّ دَابِرَ هَٰٓؤُلَآءِ مَقۡطُوعٞ مُّصۡبِحِينَ ٦٦

15-66. Et Nous lui annonçâmes cet ordre : que ces gens-là, au matin, seront anéantis jusqu'au dernier.

وَجَآءَ أَهۡلُ ٱلۡمَدِينَةِ يَسۡتَبۡشِرُونَ ٦٧

15-67. Et les habitants de la ville (Sodome) vinrent [à lui] dans la joie.

قَالَ إِنَّ هَٰٓؤُلَآءِ ضَيۡفِي فَلَا تَفۡضَحُونِ ٦٨

15-68. - Il dit : « Ceux-ci sont mes hôtes, ne me déshonorez donc pas.

وَٱتَّقُوا۟ ٱللَّهَ وَلَا تُخْزُونِ ﴿٦٩﴾

15-69. Et craignez Allah. Et ne me couvrez pas d'ignominie. »

قَالُوٓا۟ أَوَلَمْ نَنْهَكَ عَنِ ٱلْعَٰلَمِينَ ﴿٧٠﴾

15-70. Ils dirent : « Ne t'avions-nous pas interdit de [recevoir] du monde ? »

قَالَ هَٰٓؤُلَآءِ بَنَاتِىٓ إِن كُنتُمْ فَٰعِلِينَ ﴿٧١﴾

15-71. Il dit : « Voici mes filles[1] [à marier], si vous voulez faire [quelque chose] ! »

لَعَمْرُكَ إِنَّهُمْ لَفِى سَكْرَتِهِمْ يَعْمَهُونَ ﴿٧٢﴾

15-72. Par ta vie ! Ils se confondaient dans leur délire.

فَأَخَذَتْهُمُ ٱلصَّيْحَةُ مُشْرِقِينَ ﴿٧٣﴾

15-73. Alors, au lever du soleil le Cri (la catastrophe) les saisit.

فَجَعَلْنَا عَٰلِيَهَا سَافِلَهَا وَأَمْطَرْنَا عَلَيْهِمْ حِجَارَةً مِّن سِجِّيلٍ ﴿٧٤﴾

15-74. Et Nous renversâmes [la ville] de fond en comble et fîmes pleuvoir sur eux des pierres d'argile dure.

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّلْمُتَوَسِّمِينَ ﴿٧٥﴾

15-75. Voilà vraiment des preuves, pour ceux qui savent observer !

وَإِنَّهَا لَبِسَبِيلٍ مُّقِيمٍ ﴿٧٦﴾

15-76. Elle [cette ville] se trouvait sur un chemin connu de tous.

إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّلْمُؤْمِنِينَ ﴿٧٧﴾

15-77. Voilà vraiment une exhortation pour les croyants !

Ibrahim (‘aleyhi salam) dit aux anges :

« **Que voulez-vous, ô envoyés d'Allah** ? » C'est-à-dire, dans quel but avez-vous été envoyés ?

[1] Par « mes filles », on entend « les filles de ma nation. » Lout exhortait son peuple à renoncer à ses mœurs immorales et à épouser des femmes de manière licite et pure.

« **Ils dirent : « Nous sommes envoyés à des gens criminels, »** » c'est-à-dire un peuple qui a commis beaucoup de mal et dont le mal s'est répandu ; nous avons été envoyés pour le punir.
« **À l'exception de la famille de Lout**, » c'est-à-dire à l'exception de Lout et de sa famille
« **Sauf sa femme. Nous (Allah) avions déterminé qu'elle sera du nombre des exterminés**. » Quant à Lout, Nous le ferons sortir, lui et sa famille, et Nous le sauverons du châtiment. Ibrahim commença à discuter avec les Messagers au sujet de leur destruction, et il les supplia, mais il lui fut dit :
« **Ô Abraham, renonce à cela ; car l'ordre de Ton Seigneur est déjà venu, et un châtiment irrévocable va leur arriver**. » (Sourate Houd, 11 : 76)

Puis les anges s'en allèrent.

« **Puis lorsque les envoyés vinrent auprès de la famille de Louṭ, celui-ci dit : « Vous êtes [pour moi] des gens inconnus, »** » c'est-à-dire, je ne vous reconnais pas et je ne sais pas qui vous êtes.

« **Ils dirent : « Nous sommes plutôt venus à toi en apportant (le châtiment) à propos duquel ils doutaient, »** » c'est-à-dire, nous sommes venus à toi avec le châtiment dont ils doutaient et ils ne t'ont pas cru lorsque tu les en as avertis.
« **Et nous venons à toi avec la vérité** » et ce n'est pas une plaisanterie.
« **Et nous sommes véridiques** » dans ce que nous te disons.

« **Part donc avec ta famille au cœur de la nuit**, » c'est-à-dire pendant la nuit, lorsque tout le monde dort et que personne ne s'apercevra de votre départ.
« …**et que nul d'entre vous ne se retourne** » ; hâtez-vous plutôt.
«v**Et allez là où on vous le commande**. » C'était comme s'ils avaient un guide pour leur montrer le chemin à suivre.

« **Et Nous lui annonçâmes cet ordre**. » C'est-à-dire que Nous le lui avons indiqué de manière définitive.
« **Que ces gens-là, au matin, seront anéantis jusqu'au dernier**. » C'est-à-dire que le châtiment s'abattra sur eux au matin, les submergera et les exterminera.

« **Et les habitants de la ville (Sodome) vinrent [à lui]**, » c'est-à-dire la ville où vivait Lout.

« …**joyeux**, » se réjouissant de la nouvelle de l'arrivée de ces jeunes gens. C'est-à-dire qu'ils se racontaient la bonne nouvelle des invités de Lout et combien ils étaient beaux puisqu'ils avaient le pouvoir de les dominer et ils avaient l'intention de commettre de mauvaises actions avec eux. Ils

vinrent donc chez Lout et commencèrent à discuter avec lui au sujet de ses invités, et Lout ('aleyhi salam) implora la protection d'Allah contre eux et dit :
« **Ce sont mes invités, ne me déshonorez donc pas. Craignez Allah et ne me faites pas honte**. » C'est-à-dire, n'oubliez pas avant tout qu'Allah vous observe, et si vous ne craignez pas Allah, alors au moins ne me déshonorez pas envers mes invités et ne transgressez pas leurs droits de manière aussi abominable.

« **Ils dirent** » en réponse à ses supplications, et ne répondant qu'à sa demande de ne pas le déshonorer : « **Ne t'avions-nous pas interdit de [recevoir] du monde** ? » C'est-à-dire, nous t'avons averti de ne pas le faire et quiconque a reçu l'avertissement n'a plus aucune excuse.

Lout leur « **dit** » à eux, à cause de l'énorme pression qu'il ressentait :
« **Voici mes filles [à marier] si vous voulez faire [quelque chose]** ! » Mais ils ne prêtèrent aucune attention à ses paroles, alors Allah dit à Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« **Par ta vie [ô Muhammad], ils se confondaient dans leur délire**. » Cette frénésie lubrique résultait de leur amour du mal et ils ne se souciaient de personne qui essayait de les arrêter ou qui les blâmait.

Lorsque les Messagers expliquèrent la situation à Lout, son angoisse et son désarroi se dissipèrent, et il obéit à l'ordre de son Seigneur en prenant sa famille et en partant de nuit ; ainsi, ils furent sauvés.

Quant aux habitants de la ville, « **alors, au lever du soleil le Cri (la catastrophe) les saisit**, » au moment où le châtiment serait plus sévère.

« **Et Nous renversâmes [la ville] de fond en comble** » sur eux
« …**et fîmes pleuvoir sur eux des pierres d'argile dure** » qui s'abattit même sur ceux qui se trouvaient seuls dans une partie de la ville.

« **Voilà vraiment des preuves, pour ceux qui savent observer** !, » c'est-à-dire ceux qui réfléchissent, méditent et qui ont de la perspicacité car ils comprendront le sens de cette histoire, à savoir que quiconque a l'audace de désobéir à Allah, en particulier en commettant cet acte grave et mauvais, sera puni par Allah de la pire des manières, comme dans l'histoire de ces gens qui ont osé commettre les actes les plus abominables.

« **Et elle**, » c'est-à-dire la ville du peuple de Lout
« …**se trouvait sur un chemin connu de tous** » et elle est connue des voyageurs qui passent par cette région.

« **Voilà vraiment une exhortation pour les croyants** ! »

L'un des enseignements de cette histoire est qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, prenait soin de Son ami proche Ibrahim ('aleyhi salam) puisque Lout était l'un de ses disciples et de ceux qui croyaient en lui ; il était donc comme son élève. Lorsqu'Allah voulut anéantir le peuple de Lout car il méritait ce châtiment, Il ordonna à Ses Messagers de passer auprès d'Ibrahim ('aleyhi salam) afin qu'ils lui annoncent la bonne nouvelle de la naissance d'un fils et lui expliquent le but de leur mission. Il discuta avec eux de l'anéantissement de ce peuple, jusqu'à ce que les anges le convainquent et qu'il s'y résignât.

De même, dans le cas de Lout ('aleyhi salam), parce qu'ils étaient ses compatriotes, il fut peut-être saisi de pitié et de compassion pour eux. Allah décréta alors que des événements se produiraient qui le mettraient en colère et le bouleverseraient à leur sujet, au point qu'il ne pouvait attendre leur châtiment, lorsqu'il lui fut dit :
« **Ce qui les menace s'accomplira à l'aube. L'aube n'est-elle pas proche** ? » (Houd 11 : 81)

Lorsqu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a voulu détruire une ville, (c'est que) leur mal et leur transgression ont augmenté et lorsqu'ils ont atteint un niveau ultime, les châtiments qu'ils méritaient leur sont tombés dessus.

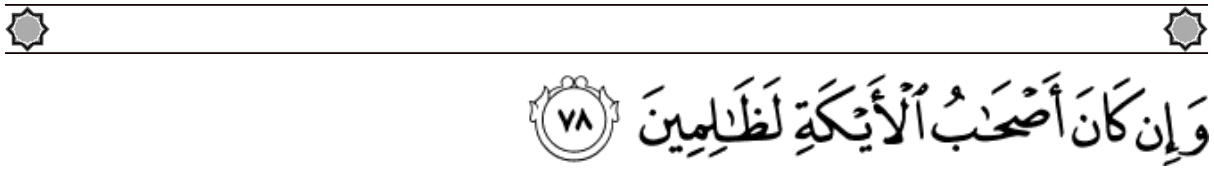

15-78. Et les habitants d'Al-Aïka étaient [aussi] des injustes.

15-79. Nous Nous sommes donc vengés d'eux. Et ces deux [cités], vraiment, sont sur une route bien évidente [que vous connaissez].

Il s'agissait du peuple de Shou'ayb ('aleyhi salam). Allah les décrivit comme les habitants de la Forêt, une région arborée, pour leur rappeler Ses bienfaits et leur manque de gratitude. Leur Prophète Shou'ayb vint à leur rencontre et les appela à affirmer l'unicité d'Allah et à cesser d'infliger des injustices aux gens concernant les poids et mesures. Il s'efforça de les persuader mais ils persistèrent dans leur injustice envers les droits de leur Créateur et ceux d'autrui. C'est pourquoi Allah les qualifia d'injustes.

« **Nous Nous sommes donc vengés d'eux** » et le châtiment du jour d'une obscurité accablante les a atteints ; c'était assurément le châtiment d'un jour terrible :
« **Alors, le châtiment du jour de l'Ombre les saisit. Ce fut le châtiment d'un jour terrible**. » (26 : 189).

« **Et ces deux [cités]**, » c'est-à-dire les terres du peuple de Lout et des habitants de la Forêt
« …**sont sur une route bien évidente [que vous connaissez]**, » c'est-à-dire sur une route bien visible où les voyageurs passent constamment et où leurs ruines sont visibles ; ainsi les gens intelligents en tirent une leçon.

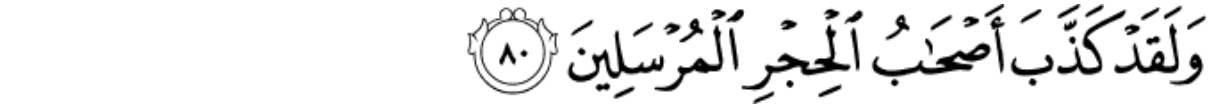

15-80. Certes, les gens d'al-Hijr ont traité de menteurs les Messagers.

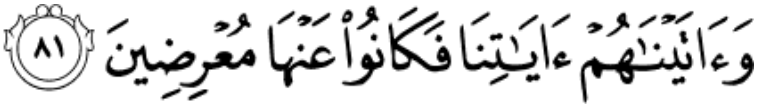

15-81. Nous leur avons montré Nos miracles, mais ils s'en étaient détournés.

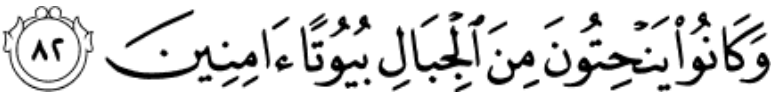

15-82. Et ils taillaient des maisons dans les montagnes, vivant en sécurité.

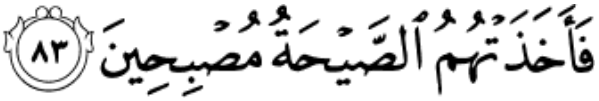

15-83. Puis, au matin, le Cri les saisit.

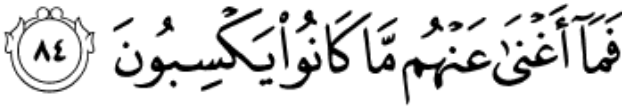

15-84. Ce qu'ils avaient acquis ne leur a donc point profité.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle des habitants d'al-Hijr, descendants de Salih, qui vivaient à al-Hijr, la célèbre région rocailleuse du Hijaz (Péninsule Arabique). Ils ont renié les Messagers, c'est-à-dire Salih. Or, quiconque renie un Messager a renié tous les Messagers puisque leur appel est unique. Si l'un d'eux est rejeté, ce n'est pas à cause de son caractère, mais à cause de la vérité qu'il a apportée, vérité que tous les Messagers ont apportée.

« **Nous leur avons montré Nos miracles** » qui attestaient de la justesse du message de vérité apporté par Salih. L'un de ces signes était la chamelle, qui était l'un des grands signes d'Allah.
« …**mais ils s'en étaient détournés** » par arrogance et insolence envers Allah.

Parmi les nombreuses grâces qu'Allah leur avait accordées, il y avait celle de pouvoir s'établir dans les montagnes, se sentant en sécurité, à l'abri de la peur et en paix sur leurs terres. S'ils avaient été reconnaissants de cette grâce et avaient cru en leur Prophète Salih (‘aleyhi salam), Allah leur aurait accordé une subsistance abondante et les aurait comblés de toutes sortes de récompenses ici-bas et dans l'au-delà. Mais lorsqu'ils ont mécru, mutilé la chamelle et se sont rebellés contre le commandement de leur Seigneur en disant :
« ... **Ô Ṣāliḥ, fais nous venir ce dont tu nous menaces, si tu es du nombre des Envoyés** ! » (Al-A'râf 7 : 77)

- Puis, « **au matin, le Cri les saisit** » et leur arracha le cœur de la poitrine, et le matin les trouva gisant sans vie dans leurs maisons, accablés par le déshonneur et les malédictions qui s'ensuivaient.

« **Ce qu'ils avaient acquis ne leur a donc point profité**, » car lorsque le décret d'Allah s'accomplit, il ne peut être contré ni par le nombre des troupes, ni par la force des partisans, ni par l'abondance des richesses.

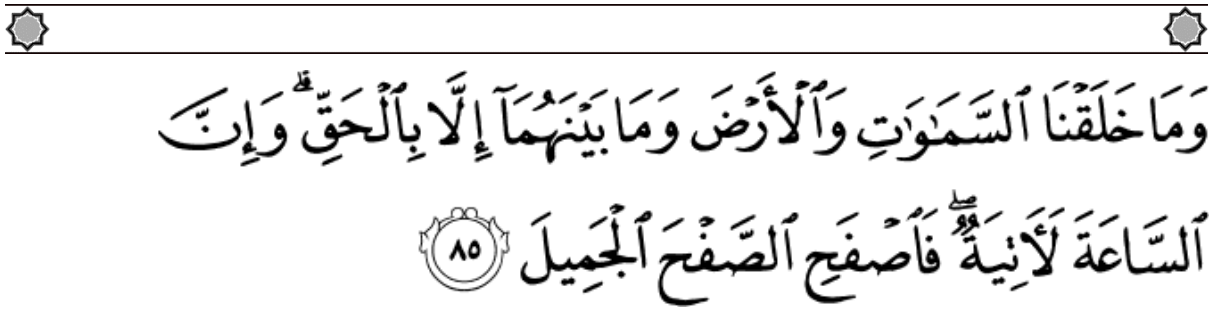
وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَآ إِلَّا بِٱلْحَقِّ ۗ وَإِنَّ ٱلسَّاعَةَ لَءَاتِيَةٌ ۖ فَٱصْفَحِ ٱلصَّفْحَ ٱلْجَمِيلَ ﴿٨٥﴾

15-85. Et Nous n'avons créé les cieux et la terre, et ce qui est entre eux, que pour une juste raison. Et l'Heure [sans aucun doute] arrivera ! Pardonne-[leur] donc d'un beau pardon.

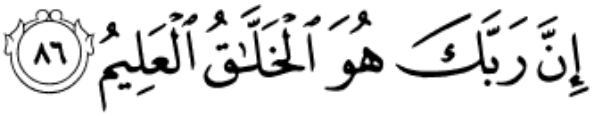
إِنَّ رَبَّكَ هُوَ ٱلْخَلَّٰقُ ٱلْعَلِيمُ ﴿٨٦﴾

15-86. Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Grand Créateur, l'Omniscient.

Nous ne les avons pas créés en vain, ni dans un but fallacieux, comme le pensent les ennemis d'Allah. Nous les avons créés uniquement « **que pour une juste raison**, » et l'un des principes était qu'ils devaient, avec tout ce qu'ils contiennent (les cieux et la terre, et ce qui est entre eux), témoigner de la

perfection et de la puissance de leur Créateur, de l'immensité de Sa miséricorde et de sa Sagesse, et de Sa connaissance omniprésente, ce qui prouve que Lui seul doit être adoré, sans partenaire ni associé.

« **Et l'Heure arrivera** » sans aucun doute,

« **La création des cieux et de la terre est quelque chose de plus grand que la création des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas**. » (Al-Ghâfir 40 : 57)

« **Alors [ô Muhammad], Pardonne-[leur] donc avec grâce**. » Cela fait référence à la tolérance sans les offenser ; cela signifie plutôt répondre à leurs mauvais traitements par la bonté et à leurs méfaits par le pardon, afin d'obtenir une grande récompense auprès de ton Seigneur car tout ce qui est destiné à arriver est proche.

Une interprétation plus juste que celle que j'ai évoquée plus haut m'est apparue : il s'agit d'une tolérance bienveillante, c'est-à-dire une bienveillance exempte de ressentiment ou d'offense, en paroles comme en actes, par opposition à une tolérance déplaisante, c'est-à-dire une tolérance inappropriée. Il ne faut donc pas faire preuve de tolérance lorsque la punition est nécessaire, comme c'est le cas pour les transgresseurs et les malfaiteurs pour lesquels seule la punition est efficace. Voilà le sens de cette interprétation.

« **Ton Seigneur, c'est Lui vraiment le Grand Créateur, l'Omniscient** » ; c'est-à-dire que rien de ce qu'Il a créé et qui est embrassé par Sa connaissance ne peut Lui échapper, et cela s'applique à toutes les choses créées.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَٰكَ سَبْعًا مِّنَ ٱلْمَثَانِى وَٱلْقُرْءَانَ ٱلْعَظِيمَ ﴿٨٧﴾

15-87. Nous t'avons certes donné « les sept versets que l'on répète, » ainsi que le Qur'an sublime.

لَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ
وَٱخْفِضْ جَنَاحَكَ لِلْمُؤْمِنِينَ ﴿٨٨﴾

15-88. Ne regarde surtout pas avec envie les choses dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains couples d'entre eux, ne t'afflige pas à leur sujet et abaisse ton aile pour les croyants.

وَقُلْ إِنِّيٓ أَنَا ٱلنَّذِيرُ ٱلْمُبِينُ ﴿٨٩﴾

15-89. Et dis : « Je suis l'avertisseur évident » (d'un châtiment),

كَمَآ أَنزَلْنَا عَلَى ٱلْمُقْتَسِمِينَ ﴿٩٠﴾

15-90. De même que Nous avons fait descendre [le châtiment] sur ceux qui ont juré (entre eux),

ٱلَّذِينَ جَعَلُوا۟ ٱلْقُرْءَانَ عِضِينَ ﴿٩١﴾

15-91. ceux qui ont fait du Qur'an des fractions diverses, (pour créer des doutes).

فَوَرَبِّكَ لَنَسْـَٔلَنَّهُمْ أَجْمَعِينَ ﴿٩٢﴾

15-92. Par ton Seigneur ! Nous les interrogerons tous

عَمَّا كَانُوا۟ يَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾

15-93. sur ce qu'ils œuvraient.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, rappelant à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) Ses bienfaits envers lui :

« **Nous t'avons certes donné « les sept versets que l'on répète. »** » Selon l'avis le plus juste, cela fait référence aux sept longues Sourates : Al-Baqarah, Al-'Imrân, An-Nissâ', Al-Mâ'idah, Al-An'âm, Al-A'râf et Al-Anfal, ainsi qu'At-Tawbah. Ou bien cela peut faire référence à Al-Fâtihah car elle contient sept versets. Cela s'explique par le fait que les sept longs chapitres mentionnent fréquemment l'unicité d'Allah, la connaissance de l'invisible et les règles sublimes, qui sont répétées tout au long du texte.

Selon l'interprétation selon laquelle Al-Fâtihah désigne les sept versets souvent répétés, il s'agit des sept versets récités dans chaque rak'ah (unité de prière). Allah lui a accordé le Glorieux Qur'an, avec ces sept versets, ce qui constitue le meilleur sujet de compétition et la plus grande source de joie pour les croyants.

« **Dis : « [Ceci provient] de la grâce d'Allah et de Sa miséricorde ; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent. »** » (Younous 10 : 58)

C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ensuite :
« **Ne regarde surtout pas avec envie les choses dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains couples d'entre eux** » ; autrement dit, ne les admire pas d'une manière qui te détourne des désirs terrestres dont jouissent ceux qui mènent une vie facile et par lesquels les ignorants sont trompés ; contente-toi plutôt de ce qu'Allah t'a donné parmi les sept versets maintes fois répétés et le Glorieux Qur'an.
« **Ne t'afflige pas à leur sujet**, » car il n'y a rien de bon à espérer d'eux et aucun bénéfice à prévoir.

Mais parmi les croyants, vous avez la meilleure alternative et la meilleure compensation, alors
« **abaisse ton aile pour les croyants**, » c'est-à-dire, traite-les avec douceur, avec bonnes manières, amour, générosité et amitié.

« **Et dis [ô Muhammad] : « Je suis l'avertisseur évident (d'un châtiment)**, » c'est-à-dire, remplit ton devoir d'avertisseur et transmet le message aux parents et aux étrangers, aux ennemis et aux amis, car si tu fais cela, alors tu n'es en aucun cas responsables d'eux et ils ne sont pas responsables de toi :
« **Et ne repousse pas ceux qui, matin et soir, implorent leur Seigneur, cherchant sa Face «*Wajh*». Leur demander compte ne t'incombe en rien, et te demander compte ne leur incombe en rien. En les repoussant donc, tu serais du nombre des injustes**. » (Al-An'âm 6 : 52)

« **De même que Nous avons fait descendre [le châtiment] sur ceux qui ont juré (entre eux)** » qui s'efforcent d'éloigner les gens du chemin d'Allah.
« …**ceux qui ont fait du Qur'an des fractions diverses, (pour créer des doutes)** » le décrivent selon leurs caprices et leurs désirs ; certains l'appellent magie, d'autres divination ou fabrication, et d'autres expressions de mécréance et de rejet, utilisant leurs critiques pour empêcher les gens d'accéder à la véritable guidance.
« **Par ton Seigneur ! Nous les interrogerons tous**, » c'est-à-dire tous ceux qui critiquent, condamnent, déforment et altèrent.
« …**sur ce qu'ils œuvraient**. » Il s'agit d'un avertissement et d'une réprimande à leur égard pour ce qu'ils ont fait.

فَٱصۡدَعۡ بِمَا تُؤۡمَرُ وَأَعۡرِضۡ عَنِ ٱلۡمُشۡرِكِينَ ﴿٩٤﴾

15-94. Expose donc clairement ce qu'on t'a commandé et détourne-toi des associateurs.

إِنَّا كَفَيْنَٰكَ ٱلْمُسْتَهْزِءِينَ ﴿٩٥﴾

15-95. Nous t'avons effectivement défendu vis-à-vis des railleurs.

ٱلَّذِينَ يَجْعَلُونَ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ ۚ فَسَوْفَ يَعْلَمُونَ ﴿٩٦﴾

15-96. Ceux qui associent à Allah une autre divinité. Mais ils sauront bientôt.

وَلَقَدْ نَعْلَمُ أَنَّكَ يَضِيقُ صَدْرُكَ بِمَا يَقُولُونَ ﴿٩٧﴾

15-97. Et Nous savons certes que ta poitrine se serre, à cause de ce qu'ils disent.

فَسَبِّحْ بِحَمْدِ رَبِّكَ وَكُن مِّنَ ٱلسَّٰجِدِينَ ﴿٩٨﴾

15-98. Glorifie donc Ton Seigneur par Sa louange et sois de ceux qui se prosternent ;

وَٱعْبُدْ رَبَّكَ حَتَّىٰ يَأْتِيَكَ ٱلْيَقِينُ ﴿٩٩﴾

15-99. et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort).

Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ordonna à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de ne prêter aucune attention à eux ni aux autres, de proclamer ce qu'Allah lui avait ordonné de proclamer et de transmettre le message à tous, sans laisser rien se mettre en travers de son chemin ni l'empêcher de le transmettre et sans se laisser décourager par les propos des ignorants.

« **Et détourne-toi des associateurs**, » c'est-à-dire, ne leur prête aucune attention et abstiens-toi d'échanger des insultes avec eux ; concentre-toi plutôt sur ta mission.

« **Nous t'avons effectivement défendu vis-à-vis des railleurs** » et du message que tu as apporté. Ceci est une promesse d'Allah à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : ceux qui se moquaient de lui ne pourraient lui nuire, et qu'Allah lui suffirait contre eux par le châtiment de toute nature qu'Il voudrait. Et Il l'a effectivement fait, car personne n'a ouvertement ridiculisé le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et le message qu'il a apporté sans qu'Allah ne le détruise et ne le fasse mourir de la pire des manières.

Puis Allah explique que, tout comme ils avaient offensé Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils avaient également offensé Allah en plaçant à côté de Lui « **une autre divinité** » alors qu'Il est le Seul leur Seigneur, Créateur et Contrôleur.

« **Mais ils sauront bientôt** » les conséquences de leurs actes lorsque viendra le Jour de la Résurrection.

« **Et Nous savons certes que ta poitrine se serre, à cause de ce qu'ils disent,** » incroyants et moqueurs et Nous sommes capables de les anéantir par le châtiment et de hâter pour eux ce qu'ils méritent. Allah leur accorde un délai, sans pour autant les laisser impunis.

« **Glorifie donc Ton Seigneur par Sa louange et sois de ceux qui se prosternent** » c'est-à-dire, souviens-toi beaucoup d'Allah, glorifie-Le et loue-Le, et prie car cela t'apportera du réconfort et t'apaisera, et cela t'aidera dans toutes tes affaires.

« **Et adore ton Seigneur jusqu'à ce que te vienne la certitude (la mort)**. » Autrement dit, continue de chercher constamment à te rapprocher d'Allah par divers actes d'adoration. Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a obéi au commandement de son Seigneur et a persévéré dans l'adoration jusqu'à ce que la certitude lui parvienne de son Seigneur.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Hijr.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

16

Sourate An-Nahl

Les Abeilles

(Makki sauf trois derniers versets Madani)

128 versets

Révélation N°70

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

أَتَىٰٓ أَمْرُ ٱللَّهِ فَلَا تَسْتَعْجِلُوهُ ۚ سُبْحَٰنَهُۥ وَتَعَٰلَىٰ عَمَّا يُشْرِكُونَ ﴿١﴾

16-1. L'ordre d'Allah arrive. Ne le hâtez donc pas. Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'on Lui associe.

يُنَزِّلُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةَ بِٱلرُّوحِ مِنْ أَمْرِهِۦ عَلَىٰ مَن يَشَآءُ مِنْ عِبَادِهِۦٓ أَنْ أَنذِرُوٓا۟ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱتَّقُونِ ﴿٢﴾

16-2. Il fait descendre, par Son ordre, les Anges, avec la révélation sur qui Il veut parmi Ses serviteurs : « Avertissez qu'il n'est d'autre divinité que Moi. Craignez-Moi donc. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, confirme que ce qu'Il a promis est imminent et nous assure que cela se réalisera bel et bien :

« **L'ordre d'Allah arrive. Ne le hâtez donc pas** » car il arrive, et ce qui arrive est proche.

« **Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'on Lui associe**, » tels qu'un enfant, un conjoint ou un égal, et d'autres choses que les polythéistes Lui sont attribués et qui ne conviennent pas à Sa majesté ou qui sont contraires à Sa nature parfaite.

Après s'être déclaré supérieur à ce que Ses ennemis Lui attribuent, Allah mentionne ensuite la révélation qu'Il a faite à Ses Prophètes, à laquelle il faut croire concernant les attributs parfaits d'Allah :

« **Il fait descendre, par Son ordre, les Anges avec la révélation**, » qu'Il reconnaît comme juste, pour porter Son message.

« … **sur qui Il veut parmi Ses serviteurs**, » qui apporte la vie (spirituelle) au cœur des hommes.

L'idée principale et le message central de l'appel de tous les Messagers est le suivant :

« **Avertissez qu'il n'est d'autre divinité que Moi. Craignez-Moi donc**. » Autrement dit, l'accent est mis sur la connaissance d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et l'affirmation de Son unicité à travers les attributs de grandeur, qui sont les attributs de la divinité, et sur le fait de L'adorer seul, sans associé. Tel est le message avec lequel Allah a révélé Ses Livres et envoyé Ses Messagers.

Puis Allah mentionne la preuve et l'évidence de cela :

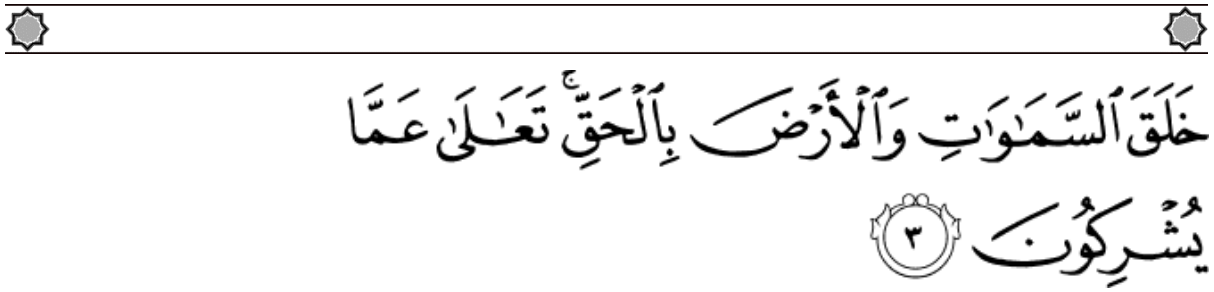

16-3. Il a créé les cieux et la terre avec juste raison. Il transcende ce qu'on [Lui] associe.

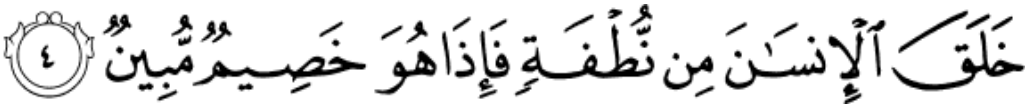

16-4. Il a créé l'homme d'une goutte de sperme ; et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré.

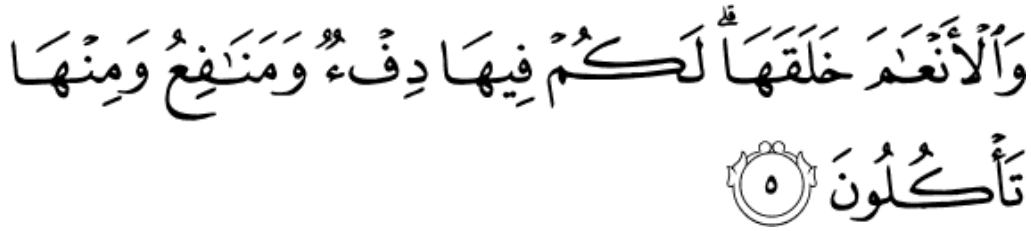

16-5. Et les bestiaux, Il les a créés pour vous ; vous en retirez des [vêtements] chauds ainsi que d'autres profits. Et vous en mangez aussi.

وَلَكُمْ فِيهَا جَمَالٌ حِينَ تُرِيحُونَ وَحِينَ تَسْرَحُونَ ﴿٦﴾

16-6. Ils vous paraissent beaux quand vous les ramenez, le soir, et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage.

وَتَحْمِلُ أَثْقَالَكُمْ إِلَىٰ بَلَدٍ لَّمْ تَكُونُوا۟ بَٰلِغِيهِ إِلَّا بِشِقِّ
ٱلْأَنفُسِ ۚ إِنَّ رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٧﴾

16-7. Et ils portent vos fardeaux vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine. Vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Miséricordieux.

وَٱلْخَيْلَ وَٱلْبِغَالَ وَٱلْحَمِيرَ لِتَرْكَبُوهَا وَزِينَةً ۚ وَيَخْلُقُ مَا لَا
تَعْلَمُونَ ﴿٨﴾

16-8. Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez, et pour l'apparat. Et Il crée ce que vous ne savez pas.[1]

وَعَلَى ٱللَّهِ قَصْدُ ٱلسَّبِيلِ وَمِنْهَا جَآئِرٌ ۚ وَلَوْ شَآءَ لَهَدَىٰكُمْ
أَجْمَعِينَ ﴿٩﴾

16-9. Il appartient à Allah [par Sa grâce, de montrer] le droit chemin car il en est qui s'en détachent. Or, s'Il voulait, Il vous guiderait tous.

Ce chapitre est appelé le chapitre des bénédictions car Allah y mentionne d'abord les bénédictions fondamentales, puis, à la fin, d'autres bénédictions qui les complètent. Il nous révèle qu'Il a créé les cieux et la terre dans un but précis : permettre aux hommes de les contempler et ainsi de prendre conscience de la grandeur de leur Créateur et de Ses attributs de perfection. Il leur permet également de savoir qu'Il les a créés comme demeure pour Ses serviteurs qui L'adorent en observant les devoirs et les lois qu'Il leur a prescrits et qu'Il a révélés par l'intermédiaire de Ses Messagers. C'est pourquoi Il se déclare au-dessus de ce que les polythéistes Lui attribuent comme associés, comme Il dit : « **Il transcende ce qu'on [Lui] associe.** » C'est-à-dire qu'Il se décrit Lui-même comme étant au-dessus et infiniment plus grand que ceux qu'ils Lui associent puisqu'Il est le vrai Dieu, et il n'est pas convenable que les hommes adorent, aiment et s'humilient devant quiconque d'autre que Lui.

[1] Cela peut faire référence à d'autres moyens de transport, comme le suggèrent certains commentateurs.

Après avoir évoqué la création des cieux et de la terre, il mentionne ensuite la création de ce qui s'y trouve.

Il commence par la plus noble de ces créations, à savoir l'homme :
« **Il créa l'homme d'une goutte de sperme**, » puis Il le fit se développer et grandir jusqu'à ce qu'il devienne un être humain complet, doté de membres et de facultés parfaits, visibles et invisibles. Il le combla ensuite de bienfaits jusqu'à ce que, parvenu à la plénitude (physique et mentale), l'homme soit empli d'orgueil et d'admiration pour lui-même, « **et voilà que l'homme devient un disputeur déclaré**. » Il se peut que cela signifie que l'homme se montre querelleur envers son Seigneur, ingrat envers Lui, contestant Ses Messagers et rejetant Ses révélations. Ainsi, il oublie sa création originelle et les bienfaits qu'Allah lui a accordés, et utilise ces bienfaits à des fins pécheresses. Ou bien, il se peut que cela signifie qu'Allah a créé l'homme d'une goutte de sperme, puis l'a fait traverser les étapes du développement jusqu'à ce qu'il devienne un homme de raison, capable de s'exprimer, de penser, de développer ses idées, de raisonner et de discuter. Que chacun rende donc grâce à son Seigneur qui lui a permis de se développer depuis un stade où il était totalement impuissant et d'acquérir toutes ces capacités.

« **Et les bestiaux, Il les a créés pour vous**. » C'est-à-dire qu'Il les a créés pour vous, pour votre bien et dans votre intérêt. L'un des grands bienfaits que vous en retirez est qu'ils sont une source de vêtements chauds [et de couvertures] puisque de leur laine, de leur poil et de leur peau, vous fabriquez des vêtements, des meubles et des tentes.
« …**ainsi que d'autres profits** » en plus de ceux mentionnés ci-dessus
« **Et [de leur viande] vous en mangez aussi**. »

« **Ils vous paraissent beaux quand vous les ramenez, le soir, et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage**. » C'est-à-dire au moment où ils se reposent le soir et au moment où ils vont paître. C'est parce que la beauté n'est pas pour eux ; elle est plutôt pour vous car c'est vous qui appréciez leur beauté et vous trouvez aussi de la beauté dans vos vêtements, vos enfants et vos richesses, et vous les admirez.

« **Et ils portent vos fardeaux**, » et vous même
« …**vers un pays que vous n'atteindriez qu'avec peine.** » Allah les a mises à votre service, afin que vous puissiez monter sur certaines et transporter sur d'autres les charges que vous souhaitez vers des terres lointaines et des régions éloignées.

« **Vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Miséricordieux**, » car Il vous a accordé ce dont vous avez besoin. Louange à Lui donc, comme il sied à la majesté de Son Visage, à la grandeur de Sa Puissance et à l'abondance de Sa générosité et de Sa bonté.

« **Et les chevaux, les mulets et les ânes**, » et les a mis à votre service
« … **pour que vous les montiez et pour l'apparat**. » Autrement dit, on les utilise parfois pour des besoins essentiels comme l'équitation, et parfois pour leur beauté et pour l'apparat. Il n'est pas question de les consommer puisqu'il est interdit de manger de la viande de mules et d'ânes, et les chevaux ne sont généralement pas destinés à la consommation ; en fait, il peut même être interdit de les abattre pour les manger, de peur qu'ils ne disparaissent. Cependant, il est prouvé dans les deux recueils authentiques de Hadith (as-Sahihayn) de l'Imam Boukhari et de l'Imam Mouslim que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a autorisé la consommation de viande de cheval.

« **Et Il crée ce que vous ne savez pas**, » qui surviendront après la révélation du Qur'an : des moyens de transport que les gens utilisent sur terre, sur mer et dans les airs, et qu'ils emploient pour leur propre bénéfice et leur propre intérêt. Ils ne sont pas mentionnés en termes précis, car Allah, Exalté soit-Il, ne mentionne dans Son Livre que ce que les gens connaissaient (à cette époque), ou ce qui leur était similaire. Quant à ce qui était alors sans équivalent, s'Il l'avait mentionné, ils ne l'auraient ni connu ni compris. Il l'évoque donc en termes très généraux, englobant à la fois ce qu'ils connaissaient et ce qu'ils ignoraient. On peut dire la même chose de la manière dont Il évoque les bienfaits du Paradis : Il nomme ceux que nous connaissons ou dont nous voyons des semblables, comme les palmiers, les vignes et les grenadiers, et Il fait référence en termes généraux à ce qui est sans équivalent, comme dans le verset où Il dit :
« **Ils contiennent deux espèces de chaque fruit**, » (Ar-Rahman 55 : 52)

De même, Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne ici des moyens de transport que les gens connaissaient (au moment de la révélation), tels que les chevaux, les mules, les ânes, les chameaux et les navires, et Il en mentionne d'autres en termes généraux, « **Et Il crée ce que vous ne savez pas**. »

Après avoir évoqué les voies au sens littéral ou physique, et avoir déclaré qu'Il avait créé des moyens pour que les gens les parcourent tels que les chameaux et autres, Allah mentionne ensuite la voie spirituelle qui mène à Lui :
« **Il appartient à Allah [par Sa grâce, de montrer] la voie droite car il en est qui s'en détachent**, » c'est-à-dire la voie la plus courte et la plus directe qui mène à Allah.

Quant à la voie déviante, tant dans les croyances que dans les actions, elle désigne tout ce qui est contraire au droit chemin, car elle éloigne d'Allah et conduit à la damnation éternelle. Ceux qui sont

bien guidés suivent le droit chemin par la permission de leur Seigneur, et ceux qui s'égarent suivent les voies déviantes.

« **Or, s'Il voulait, Il vous guiderait tous** » mais Il en a guidé certains par Sa bonté et Sa grâce, et Il n'en a pas guidé d'autres, conformément à Sa sagesse et à Sa justice.

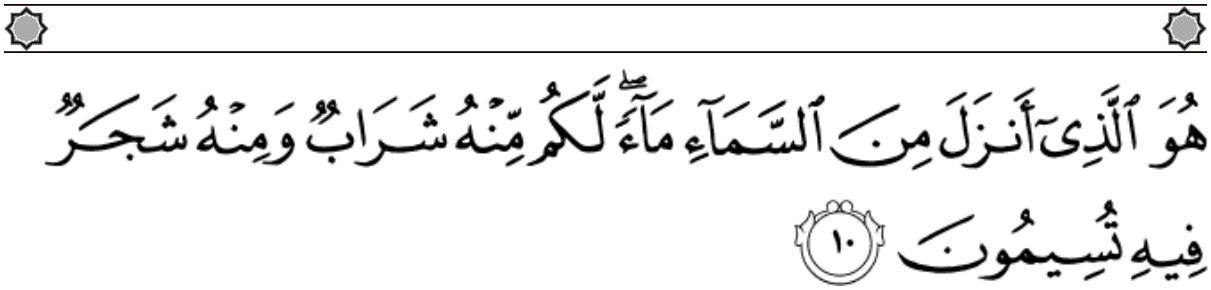

16-10. C'est Lui qui, du ciel, a fait descendre de l'eau qui vous sert de boisson et grâce à laquelle poussent des plantes dont vous nourrissez vos troupeaux.

16-11. D'elle, Il fait pousser pour vous, les cultures, les oliviers, les palmiers, les vignes et aussi toutes sortes de fruits. Voilà bien là une preuve pour des gens qui réfléchissent.

Ainsi, ceux qui réfléchissent concluent combien est parfaite la puissance d'Allah, qui envoie cette eau de nuages doux et paisibles par nature, et ils concluent combien est parfaite Sa miséricorde, car Il a placé dans les nuages une grande quantité d'eau dont ils peuvent boire, abreuver leurs troupeaux et irriguer leurs cultures, qui produisent alors des fruits abondants et de grandes bénédictions.

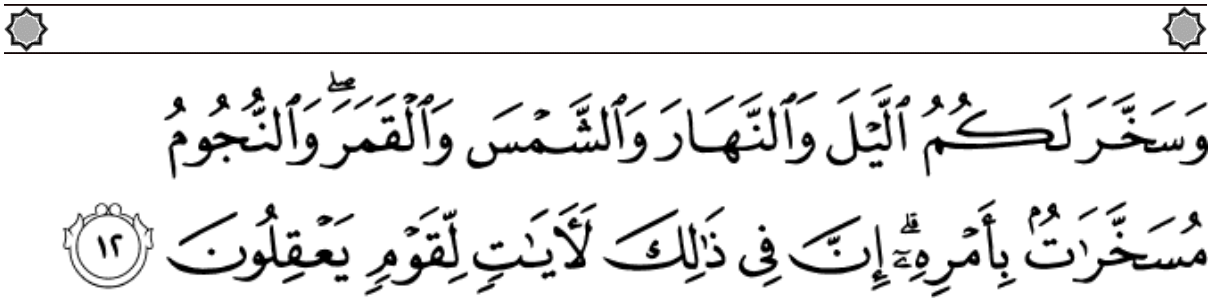

16-12. Pour vous, Il a assujetti la nuit et le jour ; le soleil et la lune. Et à Son ordre sont assujetties les étoiles. Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent.

Autrement dit, Il a mis ces choses à votre disposition pour votre bien et pour servir divers intérêts, au point que vous ne pouvez absolument pas vous en passer. Ainsi, la nuit vous dormez et vous vous reposez, et le jour, vous sortez pour gagner votre vie et vous consacrer à vos intérêts religieux et matériels.
Du soleil et de la lune naît la lumière qui profite aux arbres, aux récoltes et aux plantes, et qui réduit l'humidité et dissipe le froid susceptible de nuire à la terre et au corps humain, ainsi que d'autres nécessités liées à l'existence du soleil et de la lune.

Le soleil, la lune et les étoiles ornent le ciel et servent à la navigation nocturne sur terre et en mer, à la mesure du temps et au calcul des dates ; ce sont des signes de nature et de signification diverses. Tout cela est évoqué ici, où Allah dit :
« **Voilà bien là des preuves pour des gens qui raisonnent**, » c'est-à-dire pour ceux qui ont un esprit qu'ils utilisent pour réfléchir et méditer car c'est dans ce but que leur esprit est créé et préparé, afin qu'ils puissent comprendre ce qu'ils voient et entendent, contrairement aux insouciants qui ne tirent aucun profit de la vue, à l'instar des animaux dépourvus de raison.

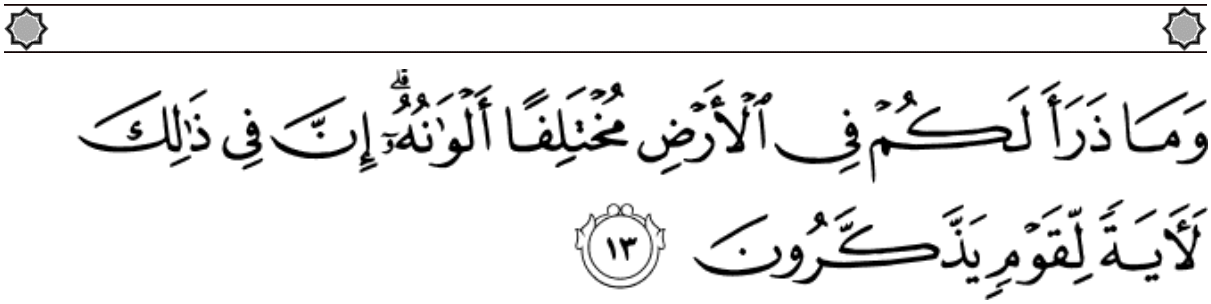
وَمَا ذَرَأَ لَكُمْ فِي الْأَرْضِ مُخْتَلِفًا أَلْوَانُهُ ۚ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ
لَآيَةً لِّقَوْمٍ يَذَّكَّرُونَ ﴿١٣﴾

16-13. Ce qu'Il a créé pour vous sur la terre a des couleurs diverses. Voilà bien là une preuve pour des gens qui se rappellent.

En effet, dans tout ce qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a créé pour Ses serviteurs et disséminé sur la surface de la terre, tels que les animaux, les arbres, les plantes, etc., de couleurs et d'espèces variées, se trouve un signe de Sa puissance parfaite, de Son immense générosité et de Sa grâce infinie. Cela indique que nul ne doit être adoré si ce n'est Lui seul, sans associé ni partenaire.

« **Voilà bien là une preuve pour des gens qui se rappellent,** » c'est-à-dire pour ceux qui gardent à l'esprit ce qui leur sera profitable en matière de connaissance utile, et qui réfléchissent sur ce qu'Allah les appelle à contempler, afin qu'ils prêtent attention aux preuves qui témoignent de Lui.

وَهُوَ ٱلَّذِى سَخَّرَ ٱلْبَحْرَ لِتَأْكُلُوا۟ مِنْهُ لَحْمًا طَرِيًّا
وَتَسْتَخْرِجُوا۟ مِنْهُ حِلْيَةً تَلْبَسُونَهَا ۖ وَتَرَى ٱلْفُلْكَ مَوَاخِرَ
فِيهِ وَلِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦ وَلَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿١٤﴾

16-14. Et c'est Lui qui a assujetti la mer afin que vous en mangiez une chair fraîche, et que vous en retiriez des parures que vous portez. Et tu vois les bateaux fendre la mer avec bruit, pour que vous partiez en quête de Sa grâce et afin que vous soyez reconnaissants.

C'est-à-dire que Lui seul, sans associé, « **a assujetti la mer** » et l'a préparée pour vous offrir différents types de bienfaits

« …**afin que vous en mangiez une chair fraîche** » ; ceci fait référence aux différentes espèces de poissons pêchés en mer.

« **Et que vous en retiriez des parures que vous portez** » qui ajoutent de la beauté à votre beauté

« **Et tu vois les bateaux fendre la mer avec bruit** » c'est-à-dire, fendre les vagues immenses avec leurs proues, qui les emmènent d'une terre à l'autre, transportant des voyageurs, des provisions et des marchandises grâce auxquels ils recherchent leur subsistance et la grâce qu'Allah leur a accordée.

« …**pour que vous partiez en quête de Sa grâce et afin que vous soyez reconnaissants** » envers Celui qui a mis ces choses à votre disposition et les a préparées, et afin que vous puissiez louer Allah qui vous en a comblés. À Allah soient toute la louange et toute la gratitude, car Il a donné aux hommes ce qui leur est profitable et bénéfique, au-delà de leurs demandes et de leurs souhaits, et Il leur a accordé une partie de tout ce qu'ils demandent. Nous ne pouvons Le louer suffisamment ; Il est tel qu'Il se loue Lui-même.

وَأَلْقَىٰ فِى ٱلْأَرْضِ رَوَٰسِىَ أَن تَمِيدَ بِكُمْ وَأَنْهَٰرًا وَسُبُلًا
لَّعَلَّكُمْ تَهْتَدُونَ ﴿١٥﴾

16-15. Et Il a implanté des montagnes immobiles dans la terre afin qu'elle ne branle pas en vous emportant avec elle de même que des rivières et des sentiers, pour que vous vous guidiez,

وَعَلَٰمَٰتٍ ۚ وَبِٱلنَّجْمِ هُمْ يَهْتَدُونَ ﴿١٦﴾

16-16. ainsi que des points de repère. Et au moyen des étoiles [les gens] se guident.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, « **a implanté** » pour Ses serviteurs, « **des montagnes immobiles dans la terre**. » Il s'agit de montagnes imposantes, afin que la terre ne tremble pas sous le poids des hommes. Ainsi, ils peuvent cultiver la terre, y construire et y marcher. Par Sa miséricorde, Il y a créé des rivières qui acheminent l'eau d'une contrée lointaine vers une autre en manque d'eau, pour eux-mêmes, leurs troupeaux et leurs récoltes. Certaines rivières coulent à la surface, d'autres sont souterraines ; on y accède en creusant jusqu'à atteindre les sources qu'Allah a mises à disposition, et l'on puise l'eau à l'aide de seaux et autres instruments. Par Sa miséricorde, Il a également tracé des chemins, des routes reliant des contrées lointaines.

« **Pour que vous vous guidiez** » vers ces lieux. Vous pourriez même trouver une terre entourée de montagnes mais Allah a créé des passages et des routes par lesquels les gens peuvent atteindre de telles terres.

أَفَمَن يَخْلُقُ كَمَن لَّا يَخْلُقُ ۗ أَفَلَا تَذَكَّرُونَ ﴿١٧﴾

16-17. Celui qui crée est-il semblable à celui qui ne crée rien? Ne vous souvenez-vous pas?

وَإِن تَعُدُّوا۟ نِعْمَةَ ٱللَّهِ لَا تُحْصُوهَآ ۗ إِنَّ ٱللَّهَ لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١٨﴾

16-18. Et si vous comptez les bienfaits d'Allah, vous ne saurez pas les dénombrer. Car Allah est Pardonneur, et Miséricordieux.

وَٱللَّهُ يَعْلَمُ مَا تُسِرُّونَ وَمَا تُعْلِنُونَ ﴿١٩﴾

16-19. Et Allah sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez.

وَٱلَّذِينَ يَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ لَا يَخْلُقُونَ شَيْـًٔا وَهُمْ يُخْلَقُونَ ﴿٢٠﴾

16-20. Et ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah ne créent rien, et ils sont eux-mêmes créés.

أَمْوَٰتٌ غَيْرُ أَحْيَآءٍ ۖ وَمَا يَشْعُرُونَ أَيَّانَ يُبْعَثُونَ ﴿٢١﴾

16-21. Ils sont morts, et non pas vivants, et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités.[1]

إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۚ فَٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ قُلُوبُهُم مُّنكِرَةٌ وَهُم مُّسْتَكْبِرُونَ ﴿٢٢﴾

16-22. Votre Dieu est un Dieu unique. Ceux qui ne croient pas en l'au-delà leurs cœurs nient (l'unicité d'Allah) et ils sont remplis d'orgueil.

لَا جَرَمَ أَنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا يُسِرُّونَ وَمَا يُعْلِنُونَ ۚ إِنَّهُۥ لَا يُحِبُّ ٱلْمُسْتَكْبِرِينَ ﴿٢٣﴾

16-23. Nul doute qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent. Et assurément Il n'aime pas les orgueilleux.

Après avoir mentionné les créatures puissantes qu'Il a créées et les immenses bienfaits dont Il a fait preuve, Allah nous dit ensuite que nul ne Lui ressemble et qu'Il n'a ni égal ni rival.

« **Celui qui crée**, » Il fait toutes ces choses et il fait tout ce qu'il veut
« …**est-il semblable à celui qui ne crée rien**, » quoi que ce soit, petit ou grand.
« **Ne vous souvenez-vous pas** ? » Et reconnaissez que Celui qui seul peut créer mérite davantage toute adoration. De même qu'Il est un dans Sa puissance de création et de contrôle, Il est un dans Sa divinité et Lui seul mérite d'être adoré.

De même qu'Il n'a pas d'associé (et Il en aura jamais) lorsqu'Il vous a créés, vous et les autres, ne Lui attribuez pas d'associés ni de rivaux dans le culte ; consacrez-Lui sincèrement votre culte, à Lui seul.

« **Et si vous comptez les bienfaits d'Allah** » sans Le remercier,
« …**vous ne saurez pas les dénombrer**, » et encore moins Lui exprimer une gratitude digne de ce nom. Ses bienfaits envers Ses serviteurs, apparents et cachés, sont aussi nombreux que leurs

[1] Cela concerne les idoles, qui sont inanimées et ne peuvent ni entendre, ni voir, ni raisonner ; elles ignorent quand viendra l'Heure. (Ibn Kathir)

respirations et les instants qui s'écoulent. Ceci s'applique à tous les bienfaits, conscients ou non, y compris ceux qu'Il préserve du malheur. Les bienfaits sont innombrables.

« **Car Allah est Pardonneur, et Miséricordieux**. » Il se contente de quelques remerciements de votre part, malgré l'immensité de Ses bienfaits. Sa miséricorde est immense, Sa générosité s'étend à tous et Son pardon est accessible à tous ; Sa science les englobe tous.

« **Et Allah sait ce que vous cachez et ce que vous divulguez**, » contrairement à ceux qui sont adorés en dehors de Lui, car ils ne créent rien, ni petit ni grand ;
« **Ils sont eux-mêmes créés**, » alors comment peuvent-ils créer quoi que ce soit alors qu'ils ont eux-mêmes besoin d'être créés par Allah, à Lui les Louanges et la Gloire ?

De plus, ils ne possèdent aucun attribut de perfection, que ce soit en matière de connaissances ou autre.
« **Ils sont morts, et non pas vivants** » ; ils n'entendent, ne voient et ne comprennent rien. Devrait-on considérer de telles choses comme des dieux en dehors du Seigneur des mondes ? Que les polythéistes sont insensés dans leur raisonnement et combien ils sont égarés et corrompus, car ils sont égarés par les idées les plus manifestement perverses et ils considèrent comme égal celui qui est déficient en tout point, qui ne possède aucun attribut de perfection et qui est incapable d'agir, et Celui qui est parfait en tout point, à qui appartiennent tous les attributs de la perfection de la manière la plus suprême et la plus complète. Il possède une connaissance infinie, une puissance immense et une miséricorde illimitée qui remplit l'univers entier ; à Lui soient toute louange et toute gloire car Il possède une puissance et une grandeur qu'aucune de Ses créations ne peut pleinement comprendre.

« **Votre Dieu est un Dieu unique** ! » Il est Allah, l'Unique, le Subsistant par Lui-même et nul n'est comparable à Lui. Les croyants et les raisonnables Lui vouent une profonde crainte et une grande vénération ; ils L'aiment infiniment et Lui consacrent tout ce qu'ils peuvent, tant matériellement que financièrement. Tous leurs sentiments Lui sont attachés et tous leurs actes Lui sont dédiés. Ils Le louent en proclamant Ses plus beaux noms et attributs, et en célébrant Ses actions sublimes.

« **Ceux qui ne croient pas en l'au-delà leurs cœurs nient**, » ce grand fait que personne ne nie, sauf les plus ignorants et les plus obstinés ; ce fait est l'unicité d'Allah (tawhid).
« …**et ils sont pleins d'orgueil**, » c'est-à-dire qu'ils sont trop arrogants pour L'adorer.

« **Nul doute**, » c'est-à-dire, en effet
« …**qu'Allah sait ce qu'ils cachent et ce qu'ils divulguent** » des mauvaises actions

« **Et assurément Il n'aime pas les orgueilleux** » ; au contraire, Il les hait immensément et les rétribuera selon leurs actes.

« ... **Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés**. » (Al-Ghâfir 4 0: 60)

وَإِذَا قِيلَ لَهُم مَّاذَآ أَنزَلَ رَبُّكُمْ ۙ قَالُوٓا۟ أَسَٰطِيرُ ٱلْأَوَّلِينَ ﴿٢٤﴾

16-24. Et lorsqu'on leur dit : « Qu'est-ce que votre Seigneur a fait descendre ? » Ils disent : « Des légendes anciennes ! »

لِيَحْمِلُوٓا۟ أَوْزَارَهُمْ كَامِلَةً يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ ۙ وَمِنْ أَوْزَارِ ٱلَّذِينَ يُضِلُّونَهُم بِغَيْرِ عِلْمٍ ۗ أَلَا سَآءَ مَا يَزِرُونَ ﴿٢٥﴾

16-25. Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie des fardeaux de ceux qu'ils égarent, sans le savoir ; combien est mauvais [le fardeau] qu'ils portent !

قَدْ مَكَرَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ فَأَتَى ٱللَّهُ بُنْيَٰنَهُم مِّنَ ٱلْقَوَاعِدِ فَخَرَّ عَلَيْهِمُ ٱلسَّقْفُ مِن فَوْقِهِمْ وَأَتَىٰهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٢٦﴾

16-26. Ceux qui ont vécu avant eux, certes, ont comploté, mais Allah attaqua les bases mêmes de leur bâtisse. Le toit s'écroula au-dessus d'eux et le châtiment les surprit d'où ils ne l'avaient pas pressenti.

ثُمَّ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ يُخْزِيهِمْ وَيَقُولُ أَيْنَ شُرَكَآءِىَ ٱلَّذِينَ كُنتُمْ تُشَٰٓقُّونَ فِيهِمْ ۚ قَالَ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ إِنَّ ٱلْخِزْىَ ٱلْيَوْمَ وَٱلسُّوٓءَ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ ﴿٢٧﴾

16-27. Puis, le Jour de la Résurrection, Il les couvrira d'ignominie, et [leur] dira : « Où sont Mes associés pour lesquels vous combattiez ? » - Ceux qui ont le savoir diront : « L'ignominie et le malheur tombent aujourd'hui sur les mécréants. »

ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ ظَالِمِىٓ أَنفُسِهِمْ ۖ فَأَلْقَوُا۟ ٱلسَّلَمَ مَا كُنَّا
نَعْمَلُ مِن سُوٓءٍ ۚ بَلَىٰٓ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٌۢ بِمَا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٢٨﴾

16-28. Ceux à qui les Anges ôtent la vie, alors qu'ils sont injustes envers eux-mêmes, se soumettront humiliés, (et diront) : « Nous ne faisions pas de mal ! » - « Mais, en fait, Allah sait bien ce que vous faisiez. »

فَٱدْخُلُوٓا۟ أَبْوَٰبَ جَهَنَّمَ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۖ فَلَبِئْسَ مَثْوَى
ٱلْمُتَكَبِّرِينَ ﴿٢٩﴾

16-29. Entrez donc par les portes de l'Enfer pour y demeurer éternellement. Combien est mauvaise la demeure des orgueilleux !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle avec quelle véhémence les polythéistes ont rejeté Ses révélations :

« **Et lorsqu'on leur dit : « Qu'est-ce que votre Seigneur a fait descendre ? »** » C'est-à-dire, si on les interroge sur le Qur'an et la révélation, qui est la plus grande bénédiction qu'Allah ait accordée à Ses serviteurs : Que dites-vous à ce sujet ? Appréciez-vous et reconnaissez-vous cette bénédiction ou bien êtes-vous ingrats et la rejetez-vous obstinément ? Leur réponse est la pire et la plus absurde, car ils la qualifient de « **légendes anciennes**, » c'est-à-dire de mensonges inventés par Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) au sujet d'Allah, et qui ne sont rien de plus que des histoires transmises de génération en génération par les peuples anciens ; certaines sont vraies, d'autres fausses. Ils ont propagé cette opinion et ont appelé leurs disciples à l'adopter ; ainsi, ils portent leur propre fardeau et celui de tous ceux qui les suivent jusqu'au Jour de la Résurrection.

« **Qu'ils portent donc, au Jour de la Résurrection, tous les fardeaux de leurs propres œuvres ainsi qu'une partie des fardeaux de ceux qu'ils égarent, sans le savoir**, » c'est-à-dire une partie du fardeau de ces disciples aveugles qui n'avaient d'autre connaissance que celle à laquelle ils les avaient appelés ; ils porteront donc le péché auquel ils les a appelés. Quant à ceux qui avaient la connaissance, chacun portera sa propre part de péché, car il connaissait ce qu'ils savaient.

« **Combien est mauvais [le fardeau] qu'ils portent** ! » C'est-à-dire, combien sera misérable le fardeau qui pèsera lourdement sur eux, le fardeau de leur propre péché et du péché de ceux qu'ils ont égarés.
« **Ceux qui ont vécu avant eux, certes, ont comploté** » contre leurs Messagers ; ils ont inventé toutes sortes de ruses élaborées pour rejeter le message qu'ils apportaient.
« …**mais Allah attaqua les bases mêmes de leur bâtisse**, » c'est-à-dire qu'Il a traité le problème à la racine.
« **Le toit s'écroula au-dessus d'eux** » et ce qu'ils avaient comploté et planifié est devenu le châtiment qui leur a été infligé.
« **Et le châtiment les surprit d'où ils ne l'avaient pas pressenti**. » C'est parce qu'ils pensaient que ce complot élaboré leur serait profitable et les protégerait du châtiment mais leur châtiment leur vint à travers ce qu'ils avaient construit et sur quoi ils avaient posé les fondements (d'arguments spécieux).

Voici un bel exemple de la manière dont Allah a déjoué les complots de Ses ennemis : Après avoir décidé de rejeter l'œuvre des Messagers, ils méditèrent sur ses conséquences et élaborèrent des principes et des règles fondés sur le mensonge, auxquels ils se référèrent pour réfuter les enseignements des Messagers. Ils eurent également recours à des ruses pour nuire aux Messagers et à leurs disciples, mais leur complot se retourna contre eux et leurs desseins causèrent leur ruine et leur destruction, car leur plan était maléfique.

« ... **Cependant, la manœuvre perfide n'enveloppe que ses propres auteurs**... » (Al-Fâtir 35 : 43)

Tel est le cas dans ce monde mais le châtiment de l'au-delà est une autre affaire. C'est pourquoi Allah dit ici : « **Puis, le Jour de la Résurrection, Il les couvrira d'ignominie**, » c'est-à-dire qu'Il les humiliera devant tous les hommes et exposera leurs mensonges et leurs calomnies à Son encontre.

« **Il leur dira : « Où sont Mes associés pour lesquels vous combattiez ? »** » Autrement dit, vous avez combattu et manifesté de l'hostilité envers Allah et Son parti pour eux, et vous prétendiez qu'ils étaient des associés d'Allah. Lorsqu'Il leur posera cette question, ils n'auront d'autre réponse que d'admettre leur égarement et leur obstination ; ils diront donc :
« **« Où sont ceux que vous invoquiez en dehors d'Allah ? » - Ils répondront : « Nous ne les trouvons plus. » Et ils témoigneront contre eux-mêmes qu'ils étaient mécréants**. » (Al-A'râf 7 : 37)

« **Ceux qui ont le savoir**, » c'est-à-dire les érudits dévoués
« …**diront**, » c'est-à-dire le Jour de la Résurrection
« **L'ignominie et le malheur tombent aujourd'hui sur les mécréants**. »

Cela met en lumière la vertu des savants car ils sont les porte-parole de la vérité en ce monde et le seront encore le Jour de la Résurrection du fait que leurs paroles ont du poids devant Allah, Exalté et Loué soit-Il, et devant Sa création.

Puis Allah nous révèle ce qui leur arrivera au moment de la mort et le Jour de la Résurrection :
« **Ceux à qui les Anges ôtent la vie, alors qu'ils sont injustes envers eux-mêmes**, » c'est-à-dire qu'ils prennent leur âme lorsqu'ils sont dans cet état, lorsqu'ils ont commis de nombreux méfaits et transgressions. On sait ce qui attend les injustes au Jour de la Résurrection : toutes sortes de châtiments, de déshonneur et d'humiliation.

Ils « **se soumettront humiliés**, » ils renonceront à ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, en disant : « **Nous ne faisions pas de mal** ! » Mais il leur sera dit :
« **Mais, en fait**, » vous avez mal agi, « **Allah sait bien ce que vous faisiez**. » Leur déni sera donc vain. Cela se produira à un moment donné du Jour de la Résurrection ; ils nieront leurs actes passés, pensant que cela leur sera profitable. Mais lorsque leurs facultés physiques témoigneront contre eux et que leurs agissements deviendront évidents, ils l'admettront et confesseront. C'est pourquoi ils n'entreront pas en Enfer avant d'avoir reconnu leurs péchés.

« **Entrez donc par les portes de l'Enfer pour y demeurer éternellement**, » tous ceux qui ont commis un acte particulier entreront par la porte appropriée.
« **Combien est mauvaise la demeure des orgueilleux** ! » C'est le feu de l'enfer car c'est le lieu du chagrin et du regret, un lieu de misère, de douleur, de détresse, d'angoisse et de la colère du Vivant, de l'Éternel, de l'Immense. Le châtiment douloureux ne sera jamais réduit ni allégé, pas même un seul jour, car le Seigneur, le Très Miséricordieux, se sera détourné d'eux et leur aura fait goûter à l'horrible châtiment.

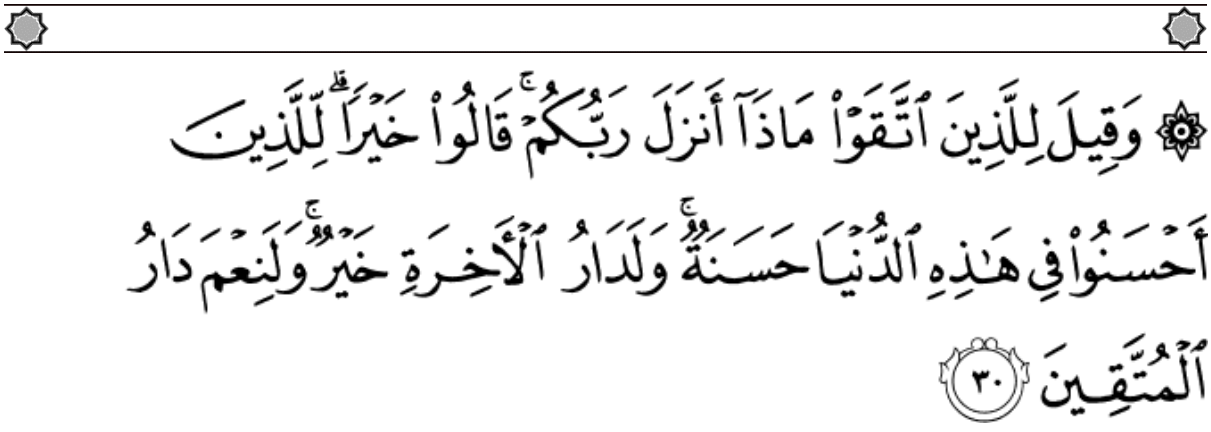

16-30. Et on dira à ceux qui étaient pieux : « Qu'a fait descendre votre Seigneur ? » Ils diront : « Un bien. » Ceux qui font les bonnes œuvres auront un bien ici-bas ; mais la demeure de l'au-delà est certes meilleure. Combien agréable sera la demeure des pieux !

جَنَّٰتُ عَدۡنٖ يَدۡخُلُونَهَا تَجۡرِي مِن تَحۡتِهَا ٱلۡأَنۡهَٰرُۖ لَهُمۡ فِيهَا مَا
يَشَآءُونَۚ كَذَٰلِكَ يَجۡزِي ٱللَّهُ ٱلۡمُتَّقِينَ ٣١

16-31. Les jardins du séjour (éternel), où ils entreront et sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils auront là ce qu'ils voudront ; c'est ainsi qu'Allah récompense les pieux.

ٱلَّذِينَ تَتَوَفَّىٰهُمُ ٱلۡمَلَٰٓئِكَةُ طَيِّبِينَۙ يَقُولُونَ سَلَٰمٌ عَلَيۡكُمُ ٱدۡخُلُواْ
ٱلۡجَنَّةَ بِمَا كُنتُمۡ تَعۡمَلُونَ ٣٢

16-32. Ceux dont les Anges reprennent l'âme - alors qu'ils sont bons - [les Anges leur] disent : « Paix sur vous ! Entrez au Paradis, pour ce que vous faisiez. »

Après avoir rapporté les propos des mécréants concernant la révélation, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle maintenant ceux des pieux. Ils ont reconnu et affirmé que ce qu'Allah avait révélé était une immense bénédiction et un bienfait précieux qu'Il avait accordé à Ses serviteurs. Ils ont accueilli donc cette bénédiction, se sont soumis à Allah et L'ont remercié, puis l'ont appris et mit en pratique.

« **Ceux qui font les bonnes œuvres** » en adorant Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et en faisant preuve de bonté envers les serviteurs d'Allah,

« …**auront un bien ici-bas**, » à savoir des ressources abondantes, une vie facile, rassurante, en sécurité et heureuse.

« …**mais la demeure de l'au-delà est certes meilleure** » que ce monde et tout ce qu'il contient de plaisirs et de biens précieux. Car la joie de cette vie est éphémère et pleine de tourments, et elle prendra bientôt fin, contrairement à la joie de l'au-delà. C'est pourquoi Allah dit : « **Mais la demeure de l'au-delà est certes meilleure. Combien agréable sera la demeure des pieux** ! »

« **Les jardins du séjour (éternel), où ils entreront et sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils auront là ce qu'ils voudront** » ; c'est-à-dire que, quoi qu'ils souhaitent, ils l'obtiendront de la manière la plus parfaite et la plus complète. Ils ne pourront demander aucune joie susceptible de leur procurer un plaisir immense sans qu'elle leur soit accordée. Ainsi, Allah comblera les habitants du

Paradis de tous leurs désirs, au point de les inciter à formuler des demandes de joie auxquelles ils n'auraient jamais pensé.

Béni soit Celui dont la générosité est sans fin et dont l'abondance est illimitée ; rien ne Lui est semblable par Son essence, Ses attributs et Ses actes, par la manière dont ces attributs se manifestent, et par la grandeur de Sa souveraineté et de Son pouvoir.

« **C'est ainsi qu'Allah récompense les pieux** » et redoutent Sa colère et Son châtiment en accomplissant ce qu'Il leur a prescrit comme croyances, actions et paroles obligatoires relatives à Ses droits et aux droits de Ses serviteurs, et en s'abstenant de ce qu'Allah leur a interdit.

« **Ceux dont les Anges reprennent l'âme** » alors qu'ils persistent dans la crainte d'Allah « …**alors qu'ils sont bons**, » c'est-à-dire lorsqu'ils sont purs et exempts de toute imperfection ou impureté susceptible de les atteindre et de miner leur foi. Ainsi, leurs cœurs se contentent de connaître et d'aimer Allah, leurs langues se souviennent et Le louent sans cesse, et leurs facultés physiques sont constamment tournées vers les actes d'obéissance et le retour vers Lui.

« **Ceux dont les Anges reprennent l'âme - alors qu'ils sont bons - [les Anges leur] disent : « Paix sur vous ! »** » : C'est-à-dire la salutation parfaite est pour vous, et la sécurité de tous les maux, car maintenant vous êtes à l'abri de tout ce que vous pourriez détester.
« **Entrez au Paradis, pour ce que vous faisiez**, » qui inclut votre foi en Allah et votre soumission à Son commandement. Les bonnes actions sont le moyen d'accéder au Paradis et d'être sauvé de l'enfer, et ils ont pu accomplir ces bonnes actions par la grâce et la miséricorde d'Allah, et non par leur propre force.

هَلْ يَنظُرُونَ إِلَّآ أَن تَأْتِيَهُمُ ٱلْمَلَٰٓئِكَةُ أَوْ يَأْتِىَ أَمْرُ رَبِّكَ ۚ كَذَٰلِكَ
فَعَلَ ٱلَّذِينَ مِن قَبْلِهِمْ ۚ وَمَا ظَلَمَهُمُ ٱللَّهُ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ
يَظْلِمُونَ ﴿٣٣﴾

16-33. [Les mécréants] attendent-ils que les Anges leur viennent, ou que survienne l'ordre de ton Seigneur ? Ainsi agissaient les gens avant eux. Allah ne les a pas lésés ; mais ils faisaient du tort à eux-mêmes.

فَأَصَابَهُمْ سَيِّئَاتُ مَا عَمِلُوا۟ وَحَاقَ بِهِم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٣٤﴾

16-34. Les méfaits qu'ils accomplissaient les atteindront, et ce dont ils se moquaient les cernera de toutes parts.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, demande : « Ces gens-là, à qui les révélations sont parvenues mais qui n'ont pas cru, et qui ont été exhortés mais qui n'ont pas prêté attention,
« **attendent-ils que les anges viennent à eux** » pour emporter leurs âmes dans la mort
« …**ou que survienne l'ordre de ton Seigneur** ? » à savoir le châtiment qui les atteindra, car ils le méritent ?
« **Ainsi agissaient les gens avant eux** ! » Ils ont rejeté et n'ont pas cru, puis ils n'ont pas cru, jusqu'à ce que le châtiment s'abatte sur eux.

« **Allah ne les a pas lésés**, » lorsqu'Il les a châtiés,
« …**mais ils faisaient du tort à eux-mêmes**. » Car ils ont été créés pour adorer Allah, afin d'obtenir Son agrément et l'accès au Paradis. Mais ils se sont lésés eux-mêmes, ont abandonné le but pour lequel ils avaient été créés et se sont exposés ainsi à une humiliation permanente et à une misère éternelle.

« **Les méfaits qu'ils accomplissaient les atteindront**, » c'est-à-dire, la punition résultant de leurs actes
« …**et ce dont ils se moquaient les cernera de toutes parts**, » lorsque leurs Messagers leur ont parlé du châtiment, ils le ridiculisaient et se moquaient de ceux qui le leur annonçaient, de sorte que la chose même dont ils se moquaient les a finalement accablés.

وَقَالَ ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ لَوْ شَآءَ ٱللَّهُ مَا عَبَدْنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَىْءٍ
نَّحْنُ وَلَآ ءَابَآؤُنَا وَلَا حَرَّمْنَا مِن دُونِهِۦ مِن شَىْءٍ ۚ كَذَٰلِكَ فَعَلَ ٱلَّذِينَ
مِن قَبْلِهِمْ ۚ فَهَلْ عَلَى ٱلرُّسُلِ إِلَّا ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿٣٥﴾

16-35. Et les associateurs dirent : « Si Allah avait voulu, nous n'aurions pas adoré quoi que ce soit en dehors de Lui, ni nous ni nos ancêtres ; et nous n'aurions rien interdit qu'Il n'ait interdit Lui-même. » Ainsi agissaient les gens avant eux. N'incombe-t-il aux Messagers sinon de transmettre le message en toute clarté ?

Autrement dit, les polythéistes tentaient de justifier leur polythéisme en affirmant que c'était la volonté d'Allah, et que si Allah ne l'avait pas voulu, ils ne Lui auraient associé aucun partenaire ni interdit aucun des animaux d'élevage qu'Il avait autorisés, tels que la bahirah, la wasilah, le ham,[1] etc., sans Son autorisation. Cet argument était fallacieux car s'il était vrai, Allah n'aurait pas punis ceux qui les ont précédés, lorsqu'ils Lui ont associé des partenaires, ont été sévèrement punis par Lui. S'Il avait approuvé leur action, Il ne les aurait pas punis. Mais leur seul but était de rejeter l'héritage des Messagers. Ils savaient pertinemment qu'aucune justification ne pouvait être présentée à Allah, car Il leur avait donné des commandements et des interdictions, la capacité de les accomplir, et la force et la volonté dont découlaient leurs actes. Fonder leur justification sur la volonté et le décret divins était donc un pur mensonge. De plus, chacun comprend, par simple bon sens, que l'homme est capable de faire ce qu'il veut, sans que personne ne puisse l'en empêcher. Ils ont donc mêlé l'incroyance en Allah et en Ses Messagers au rejet de la conclusion fondée sur la raison et le bon sens.

« **N'incombe-t-il aux Messagers sinon de transmettre le message en toute clarté** ?, » de façon à ce qu'il touche les cœurs et que nul ne puisse s'en excuser devant Allah ? Si les Messagers ont transmis les commandements et les interdictions de leur Seigneur mais que les gens ont utilisé le décret divin

[1] Ces mots font référence à certaines catégories de chameaux auxquelles certains tabous étaient appliqués pendant la jâhiliyah.
Bahirah : une chamelle dont le lait était offert aux idoles.
Sâ'ibah : une chamelle qui fut lâchée en l'honneur de leurs faux dieux et sur laquelle aucune charge ne devait être transportée.
Wasilah : une chamelle qui a donné naissance à une femelle lors de ses deux premières mises bas, sans aucun mâle entre-temps ; elle a également été relâchée pour le bien des idoles.
ham : un chameau étalon qui fut lâché pour les idoles après avoir engendré un certain nombre de petits, et qui n'était pas tenu de porter de charge.

comme prétexte pour ne pas répondre à l'appel, alors les Messagers n'ont aucun contrôle sur cette affaire ; le jugement des gens appartient à Allah.

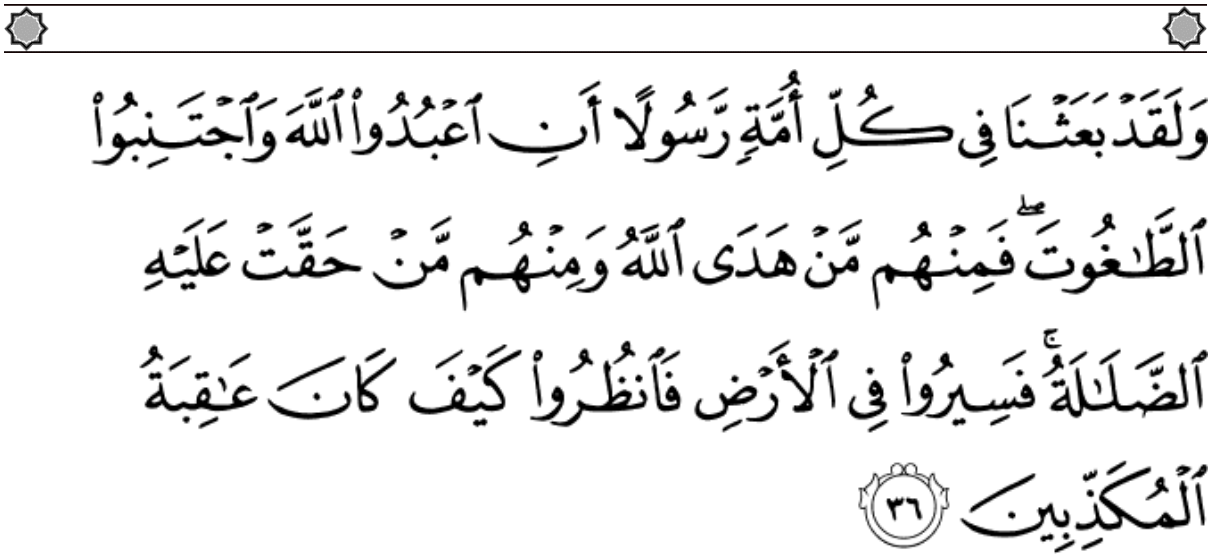

16-36. Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire] : « Adorez Allah et écartez-vous du Ṭāghoūt. » Alors Allah en guida certains, mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement. Parcourez donc la terre, et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos messagers] de menteurs.

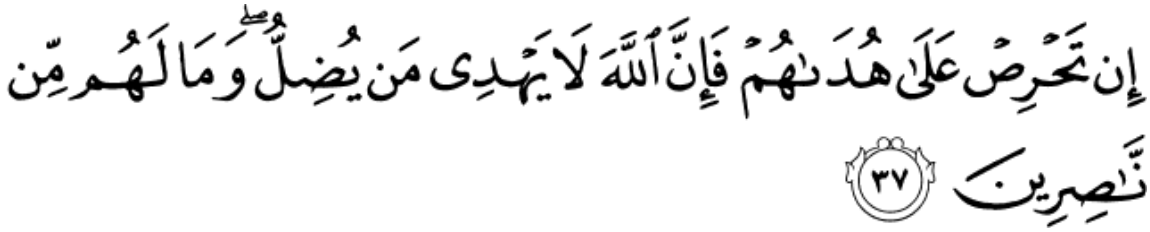

16-37. Même si tu désirais ardemment qu'ils soient guidés... [Sache] qu'Allah ne guide pas ceux qui s'égarent. Et ils n'auront pas de secoureurs.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle que Sa preuve est établie contre toutes les nations : il n'est aucune nation, ni avant ni après, à laquelle Allah n'ait envoyé un Messager, et tous les Messagers ont apporté le même appel et la même religion : l'adoration d'Allah seul, sans associé ni partenaire.

« **Adorez Allah et écartez-vous du Ṭāghoūt**, **»** Adorez Allah seul et rejetez les faux dieux. Les nations se répartissaient en deux catégories selon leur réponse à l'appel des Messagers :

« **Alors Allah en guida certains** » et ils suivirent donc les Messagers en croyance et en action

« …**mais il y en eut qui ont été destinés à l'égarement** » ils ont donc suivi la voie de l'erreur.

« **Parcourez donc la terre** » soit physiquement, soit par la pensée et le raisonnement

« …**et regardez quelle fut la fin de ceux qui traitaient [Nos Messagers] de menteurs**, » car en agissant ainsi, vous verrez des merveilles ; vous ne verrez aucun incroyant qui n'ait subi des conséquences qui l'aient mené à la destruction.

« **Même si tu désirais ardemment qu'ils soient guidés** » et que tu t'efforces au maximum d'atteindre ce but.
« **[Sache] qu'Allah ne guide pas ceux qui s'égarent** » et même s'il prenait toutes les précautions, nul ne pourrait le guider si ce n'est Allah.
« **Et ils n'auront pas de secoureurs** » pour les préserver du châtiment d'Allah.

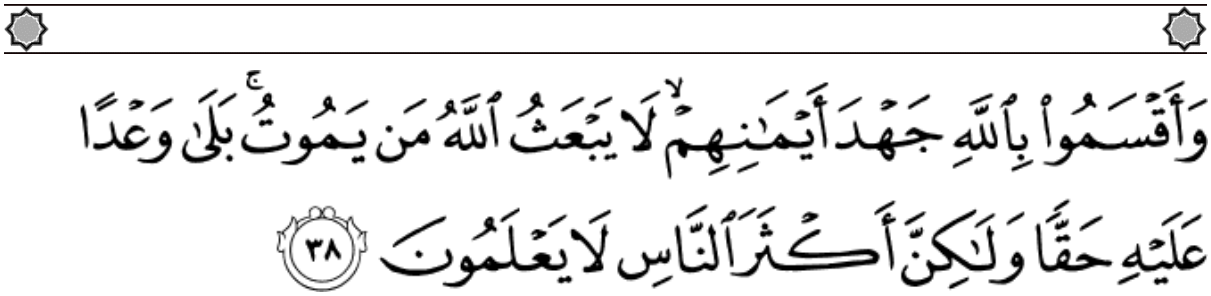

16-38. Et ils jurent par Allah en prononçant leurs serments les plus solennels : « Allah ne ressuscitera pas celui qui meurt. » Bien au contraire ! C'est une promesse véritable [de Sa part], mais la plupart des gens ne le savent pas.

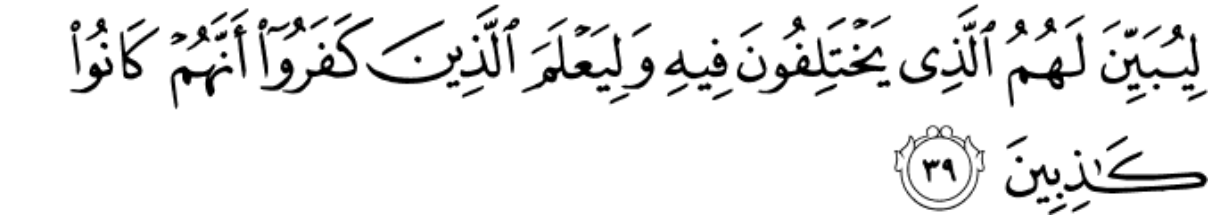

16-39. (Il les ressuscitera) afin qu'Il leur expose clairement ce en quoi ils divergeaient, et pour que ceux qui ont mécru sachent qu'ils ont été des menteurs.

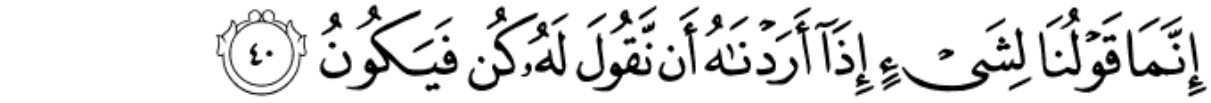

16-40. Quand Nous voulons une chose, Notre seule parole est : « Sois. » Et, elle est.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle des polythéistes qui ont rejeté Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ils prêtent serment par Allah avec la plus grande ferveur, affirmant ainsi que la promesse d'Allah est fausse, qu'Allah ne ressuscitera pas les morts et qu'Il est incapable de les ramener à la vie après leur retour à la poussière. Mais Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit, confirmant leur mensonge : « **Bien au contraire**, » Il les ressuscitera et les rassemblera en un jour qui ne fait aucun doute.

« **C'est une promesse véritable [de Sa part]** » et Il ne la rompra ni ne la changera.
« …**mais la plupart des gens ne le savent pas** » dans le cadre de leur immense ignorance, ils nient la résurrection et la rétribution.

Puis Il mentionne la sagesse derrière la rétribution et la résurrection : « **(Il les ressuscitera) afin qu'Il leur expose clairement ce en quoi ils divergeaient** » des questions majeures et mineures, et Il expliquera et clarifiera les faits.

« **Et afin que ceux qui ont mécru réalisent qu'ils mentaient**, » lorsqu'ils verront leurs actes engendrer le regret et qu'ils comprendront que les divinités qu'ils invoquaient en dehors d'Allah ne leur seront d'aucun secours, lorsque le décret de ton Seigneur (à savoir Son châtiment) s'accomplira et qu'ils verront ce qu'ils adoraient devenir combustible pour l'Enfer. Du fait que le soleil et la lune seront enroulés, les étoiles dispersées, et il deviendra clair pour ceux qui les adoraient qu'ils étaient des serviteurs soumis à Allah, ayant constamment besoin de Lui. Cela n'est ni difficile ni ardu pour Allah car lorsqu'Il veut quelque chose, Il lui dit simplement : « Sois ! » et cela est, sans aucune objection ni refus ; cela se réalise selon Sa volonté.

وَٱلَّذِينَ هَاجَرُوا۟ فِى ٱللَّهِ مِنۢ بَعْدِ مَا ظُلِمُوا۟ لَنُبَوِّئَنَّهُمْ فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً ۖ وَلَأَجْرُ ٱلْءَاخِرَةِ أَكْبَرُ ۚ لَوْ كَانُوا۟ يَعْلَمُونَ ﴿٤١﴾

16-41. Et ceux qui, pour (la cause d') Allah, ont émigré après avoir subi des injustices, Nous les installerons dans une situation agréable dans la vie d'ici-bas. Et le salaire de la vie dernière sera plus grand encore s'ils savaient !

ٱلَّذِينَ صَبَرُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٤٢﴾

16-42. Eux qui ont enduré et placé leur confiance en leur Seigneur.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de la vertu des croyants qui ont été mis à l'épreuve.

« **Et ceux qui, pour (la cause d') Allah, ont émigré** » c'est-à-dire pour Sa cause et en recherchant Son agrément

« …**après avoir subi des injustices**, » ils furent persécutés et maltraités par leur peuple, qui exerçait des pressions sur eux pour les ramener à l'incroyance et au polythéisme. Ils abandonnèrent donc leur patrie et leurs proches, et s'éloignèrent par obéissance au Tout Miséricordieux. Allah Exalté nous informe qu'ils recevront une double récompense : une récompense en ce monde sous la forme de biens abondants et d'une vie de confort, telle qu'ils l'ont constatée de leurs propres yeux après leur émigration, leur victoire sur leurs ennemis, la conquête de nouvelles terres, l'acquisition d'un immense butin et leur enrichissement. Allah leur a accordé de bonnes choses en ce monde.

« **Et le salaire de la vie dernière** » qu'Allah leur a promise par la bouche de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam)
« …**sera plus grand encore** » que celui-ci, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Ceux qui ont cru, qui ont émigré et qui ont lutté par leurs biens et leurs personnes dans la voie d'Allah, ont les plus hauts rangs auprès d'Allah... et ce sont eux les victorieux. Leur Seigneur leur annonce de Sa part, miséricorde et agrément, et des Jardins où il y aura pour eux un délice permanent où ils demeureront éternellement. Certes il y a auprès d'Allah une énorme récompense**. » (At-Tawbah 9 : 20-22)

« …**s'ils savaient** » c'est-à-dire, si seulement ils avaient eu la certitude de la récompense qu'Allah réserve à ceux qui croient en Lui et émigrent pour Sa cause, aucun d'eux ne serait resté en arrière.

Puis Allah décrit Ses proches amis (awliyâ') : « **Eux qui ont enduré** » dans l'obéissance aux commandements et aux interdictions d'Allah, et dans l'acceptation du décret d'Allah, même s'il est douloureux, et dans le support des dommages et des épreuves qu'ils subissent pour Sa cause.
« …**et placé leur confiance en leur Seigneur**, » c'est-à-dire qu'ils s'en remettent à Lui pour accomplir ce qu'Il agrée ; ils ne comptent pas sur eux-mêmes. Ainsi, ils réussissent et leurs affaires prospèrent car la patience et la confiance en Allah sont les conditions préalables à la réussite en toutes choses. Nul ne manque de bien, si ce n'est par manque de patience et d'effort dans ce qui est attendu de lui, ou par défaut de confiance en Allah et de recours à Lui.

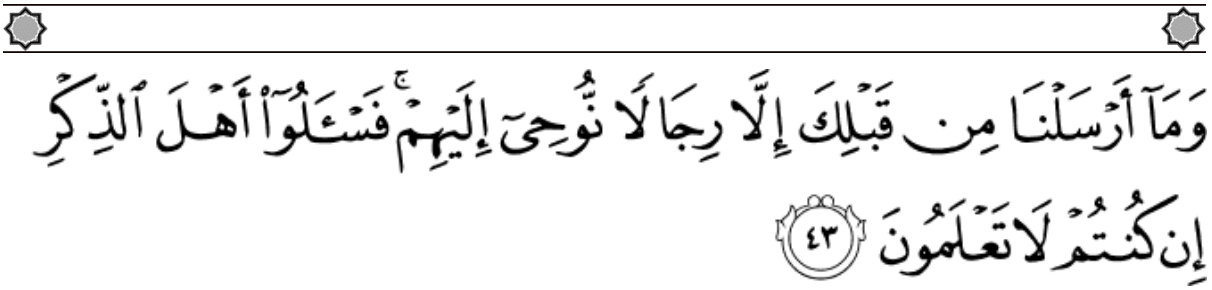
وَمَآ أَرۡسَلۡنَا مِن قَبۡلِكَ إِلَّا رِجَالٗا نُّوحِيٓ إِلَيۡهِمۡۚ فَسۡـَٔلُوٓاْ أَهۡلَ ٱلذِّكۡرِ إِن كُنتُمۡ لَا تَعۡلَمُونَ ٤٣

16-43. Nous n'avons envoyé, avant toi, que des hommes auxquels Nous avons fait des révélations. Demandez donc aux gens du rappel[1] si vous ne savez pas.

بِٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلزُّبُرِ ۗ وَأَنزَلْنَآ إِلَيْكَ ٱلذِّكْرَ لِتُبَيِّنَ لِلنَّاسِ مَا نُزِّلَ إِلَيْهِمْ وَلَعَلَّهُمْ يَتَفَكَّرُونَ ﴿٤٤﴾

16-44. (Nous les avons envoyés) avec des preuves évidentes et des livres saints. Et vers toi, Nous avons fait descendre le Qur'an, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.

Autrement dit, tu n'es pas sans précédent parmi les Messagers et Nous n'avons pas envoyé d'anges avant toi ; Nous avons envoyé des hommes parfaits, et non des femmes.
« …**auxquels Nous avons fait des révélations** » des lois et des ordonnances, et cela par Sa grâce et Sa bonté envers les hommes, sans aucun effort de leur part.
« **Demandez donc aux gens du rappel**, » des Écritures anciennes
« …**si vous ne savez pas** » les histoires des peuples antérieurs et que vous n'êtes pas sûr qu'Allah ait envoyé des hommes comme Messagers auparavant.

Interrogez donc les gens qui possèdent cette connaissance, ceux à qui les Écritures antérieures ont été révélées car ils les ont apprises et comprises. Et il est établi de l'avis de tous qu'Allah n'a envoyé, parmi les gens des Écritures, que des hommes à qui Il a accordé la révélation parmi les gens des cités. Le sens général de ce verset suggère un éloge implicite des savants et indique que la connaissance suprême est celle du Livre révélé d'Allah, car Allah ordonne à ceux qui ignorent de s'y référer en toutes circonstances. Il s'agit également d'un éloge des savants, car Allah nous a enjoint de les interroger afin que l'ignorant accomplisse son devoir. Cela signifie qu'Allah leur a confié Sa révélation et qu'ils sont tenus de se purifier et de tendre vers la perfection.

Les plus savants sont ceux qui connaissent le Glorieux Qur'an, car ils possèdent la science au sens véritable du terme et méritent davantage ce titre que les autres. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **Nous avons fait descendre le Qur'an**, » dans lequel il est question de ce que les gens doivent savoir sur les questions religieuses et temporelles,
« …**pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux**, » cela comprend l'explication des mots et l'explication de leur signification

[1] Cela peut faire référence à : des érudits juifs et chrétiens qui ont connaissance des écritures précédentes ; des érudits musulmans qui ont connaissance du Qur'an ; ou à ceux qui ont connaissance de l'histoire des nations antérieures.

« …**et afin qu'ils réfléchissent** » et en apprendre certains trésors et connaissances, selon leurs capacités et l'attention qu'ils y portent.

أَفَأَمِنَ ٱلَّذِينَ مَكَرُوا۟ ٱلسَّيِّـَٔاتِ أَن يَخْسِفَ ٱللَّهُ بِهِمُ ٱلْأَرْضَ أَوْ يَأْتِيَهُمُ ٱلْعَذَابُ مِنْ حَيْثُ لَا يَشْعُرُونَ ﴿٤٥﴾

16-45. Ceux qui complotaient des méfaits sont-ils à l'abri de ce qu'Allah les engloutisse en terre ou que leur vienne le châtiment d'où ils ne s'attendaient point ?

أَوْ يَأْخُذَهُمْ فِى تَقَلُّبِهِمْ فَمَا هُم بِمُعْجِزِينَ ﴿٤٦﴾

16-46. Ou bien qu'Il les saisisse en pleine activité sans qu'ils puissent échapper (au châtiment d'Allah).

أَوْ يَأْخُذَهُمْ عَلَىٰ تَخَوُّفٍ فَإِنَّ رَبَّكُمْ لَرَءُوفٌ رَّحِيمٌ ﴿٤٧﴾

16-47. Ou bien qu'Il les saisisse en plein effroi ? Mais vraiment, votre Seigneur est Compatissant et Miséricordieux.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, cherche à alerter les mécréants qui commettent divers péchés, en leur rappelant que le châtiment peut les frapper soudainement, à leur insu. Ce châtiment peut les atteindre d'en haut ou d'en bas, comme lors d'un glissement de terrain, ou les surprendre alors qu'ils vaquent à leurs occupations sans y penser, ou encore les atteindre lorsqu'ils appréhendent le châtiment. Ils ne peuvent échapper à Allah en aucune circonstance ; ils sont sous Son contrôle et leur destin est entre Ses mains.

Mais Il est le Très Compatissant, le Très Miséricordieux, et Il ne hâte pas le châtiment des pécheurs. Au contraire, Il leur accorde un répit, leur procure le bien-être et les pourvoit à leurs besoins, même lorsqu'ils L'offensent, Lui et Ses proches. Pourtant, Il leur ouvre les portes du repentir, les appelle à renoncer aux mauvaises actions qui leur nuisent et leur promet en retour les plus grands honneurs et le pardon pour leurs péchés. Que le pécheur ait honte devant son Seigneur puisque les bienfaits d'Allah descendent sur lui en permanence, tandis que ses péchés montent sans cesse vers Son Seigneur. Qu'il comprenne qu'Allah accorde un répit, mais qu'Il ne laisse pas le pécheur impuni et lorsqu'Il le saisit,

Sa main est celle du Tout-Puissant, de l'Omnipotent. Qu'il se repente auprès d'Allah et se tourne vers Lui en toutes choses car Il est le Très Compatissant, le Très Miséricordieux.

Qu'il s'empresse de rechercher Sa miséricorde infinie et Sa grande bonté, et qu'il suive les chemins qui mènent à la grâce du Seigneur Très Miséricordieux, en Le craignant et en s'efforçant de faire ce qu'Il aime et ce qui Lui plaît.

أَوَلَمْ يَرَوْا۟ إِلَىٰ مَا خَلَقَ ٱللَّهُ مِن شَىْءٍ يَتَفَيَّؤُا۟ ظِلَٰلُهُۥ عَنِ ٱلْيَمِينِ وَٱلشَّمَآئِلِ سُجَّدًا لِّلَّهِ وَهُمْ دَٰخِرُونَ ﴿٤٨﴾

16-48. N'ont-ils point vu que les ombres de toute chose qu'Allah a créée s'allongent à droite et à gauche, en se prosternant devant Allah, en toute humilité ?

وَلِلَّهِ يَسْجُدُ مَا فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَمَا فِى ٱلْأَرْضِ مِن دَآبَّةٍ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةُ وَهُمْ لَا يَسْتَكْبِرُونَ ﴿٤٩﴾

16-49. Et c'est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieux, et sur la terre ; ainsi que les Anges qui ne s'enflent pas d'orgueil.

يَخَافُونَ رَبَّهُم مِّن فَوْقِهِمْ وَيَفْعَلُونَ مَا يُؤْمَرُونَ ﴿٥٠﴾ ۩

16-50. Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d'eux, et font ce qui leur est commandé.

« **N'ont-ils** » c'est-à-dire ceux qui doutent de l'unicité, de la grandeur et de la perfection de leur Seigneur !

« …**point vu que les ombres de toute chose qu'Allah a créée**, » c'est-à-dire toutes Ses créations et la façon dont leurs ombres se déplacent.

« …**s'allongent à droite et à gauche, en se prosternant devant Allah**, » c'est-à-dire qu'ils se prosternent tous devant leur Seigneur, s'humiliant devant Sa grandeur et Sa majesté

« …**en toute humilité** » c'est-à-dire, qu'ils sont humiliés, sous Son contrôle et Sa soumission ; leurs toupets sont dans la Main d'Allah et sous Son contrôle.

« **Et c'est devant Allah que se prosterne tout être vivant dans les cieux, et sur la terre**, » humains et animaux confondus, se prosterne devant Allah.
« …**ainsi que les Anges.** » Les anges sont mentionnés spécifiquement après toutes les créatures mentionnées en termes généraux, en raison de leur vertu et de leur nature noble, et parce qu'ils adorent Allah avec ferveur. C'est pourquoi Il dit : « **qui ne s'enflent pas d'orgueil**, » c'est-à-dire qu'ils ne dédaignent pas de L'adorer, malgré leur grand nombre, leur taille et leur puissance immenses, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, le dit ailleurs :
« **Jamais le Messie ne trouve indigne d'être un serviteur d'Allah, ni les Anges rapprochés [de Lui]**. » (An-Nissâ 4 : 172)

« **Ils craignent leur Seigneur, au-dessus d'eux**. » Après les avoir loués pour leur obéissance et leur soumission constantes à Allah, Il les loue ensuite pour leur crainte d'Allah, qui les surpasse par Son essence, Sa puissance et Ses attributs parfaits, et auquel ils sont soumis, de sorte qu'ils sont humbles et soumis.

« …**et font ce qui leur est commandé** » c'est-à-dire que peu importe ce qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur ordonne de faire, ils obéissent à Son commandement volontairement.

La prosternation des créatures devant Allah est de deux types. La première est la prosternation involontaire, qui manifeste Sa perfection et Sa majesté ; elle s'applique à toutes les créatures, croyants et mécréants, justes et injustes, humains et animaux. La seconde est la prosternation volontaire, qui ne s'applique qu'à Ses proches et à Ses serviteurs croyants, parmi lesquels les anges et d'autres êtres.

۞ وَقَالَ ٱللَّهُ لَا تَتَّخِذُوٓاْ إِلَٰهَيۡنِ ٱثۡنَيۡنِۖ إِنَّمَا هُوَ إِلَٰهٞ وَٰحِدٞۖ فَإِيَّٰيَ فَٱرۡهَبُونِ ٥١

16-51. Allah dit : « Ne prenez pas deux divinités. Il n'est qu'un Dieu unique. Donc, ne craignez que Moi. »

وَلَهُۥ مَا فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلۡأَرۡضِ وَلَهُ ٱلدِّينُ وَاصِبًاۚ أَفَغَيۡرَ ٱللَّهِ تَتَّقُونَ ٥٢

16-52. C'est à Lui qu'appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre ; c'est à Lui que l'obéissance perpétuelle est due. Craindriez-vous donc, d'autres qu'Allah ?

وَمَا بِكُم مِّن نِّعْمَةٍ فَمِنَ ٱللَّهِ ثُمَّ إِذَا مَسَّكُمُ ٱلضُّرُّ فَإِلَيْهِ تَجْـَٔرُونَ ﴿٥٣﴾

16-53. Et tout ce que vous avez comme bienfait provient d'Allah. Puis quand le malheur vous touche, c'est Lui que vous implorez à haute voix.

ثُمَّ إِذَا كَشَفَ ٱلضُّرَّ عَنكُمْ إِذَا فَرِيقٌ مِّنكُم بِرَبِّهِمْ يُشْرِكُونَ ﴿٥٤﴾

16-54. Et une fois qu'Il a dissipé votre malheur, voilà qu'une partie d'entre vous se mettent à donner des associés à leur Seigneur,

لِيَكْفُرُوا۟ بِمَآ ءَاتَيْنَٰهُمْ ۚ فَتَمَتَّعُوا۟ ۖ فَسَوْفَ تَعْلَمُونَ ﴿٥٥﴾

16-55. méconnaissant ainsi ce que Nous leur avons donné. Jouissez donc [pour un temps !] Bientôt vous saurez !

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous ordonne de L'adorer Lui seul, sans associé ni partenaire, car Il est le Seul qui dispense des bienfaits et il n'y a de dieu que Lui.

« **Ne prenez pas deux divinités** » c'est-à-dire, ne Lui attribuez pas un partenaire dans la divinité alors qu'Il « **n'est qu'un Dieu unique**, » Un dans Ses grands attributs et unique dans toutes Ses actions.

De même qu'Il est Un dans Son essence, Ses noms, Ses attributs et Ses actions, vous devez L'adorer Lui seul. C'est pourquoi Il dit : « **Donc, ne craignez que Moi**, » obéissez à Mes commandements et respectez Mes interdictions, sans M'associer aucune de Mes créations, car elles sont sous le contrôle d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

« **C'est à Lui qu'appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre ; c'est à Lui que l'obéissance perpétuelle est due**. » Autrement dit, la dévotion, l'adoration et l'humilité en tout temps sont dues à Allah seul ; les gens sont donc tenus d'être sincères envers Allah et d'être de véritables serviteurs à Son égard.

« **Craindriez-vous donc, d'autres qu'Allah** » parmi les habitants des cieux et de la terre ? Ils ne possèdent aucun pouvoir de vous nuire ni de vous être bénéfique. Seul Allah est source de bienveillance.

« **Et tout ce que vous avez comme bienfait**, » visible ou invisible,

« …**provient d'Allah** » et personne d'autre n'y a part.
« **Puis quand le malheur vous touche** » comme la pauvreté, la maladie ou les difficultés
« …**c'est Lui que vous implorez à haute voix**, » c'est-à-dire que vous élevez la voix, que vous L'invoquez et Le suppliez, car vous savez que nul autre que Lui ne vous éloigne du mal et des épreuves, Lui seul vous donnant ce dont vous aimez et repousses ce que vous haïssez. C'est pourquoi nul n'est digne d'adoration si ce n'est Lui seul.

Mais beaucoup se font du tort à eux-mêmes en niant les bienfaits qu'Allah leur a accordés. Lorsqu'Il les a sauvés des difficultés, dans les moments de facilité, ils commencent à Lui associer certaines de Ses créatures impuissantes. C'est pourquoi Il dit :
« **Méconnaissant ainsi ce que Nous leur avons donné. Bientôt vous saurez**, » c'est-à-dire lorsque Nous les avons sauvés des difficultés et des épreuves.
« **Jouissez donc [pour un temps !]**, » pendant un petit moment, dans ce monde
« … **Bientôt vous saurez** » les conséquences de votre incrédulité.

وَيَجْعَلُونَ لِمَا لَا يَعْلَمُونَ نَصِيبًا مِّمَّا رَزَقْنَٰهُمْ ۗ تَٱللَّهِ لَتُسْـَٔلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ تَفْتَرُونَ ﴿٥٦﴾

16-56. Et ils assignent une partie [des biens] que Nous leur avons attribués à [des idoles] qu'ils ne connaissent pas. Par Allah ! Vous serez certes interrogés sur ce que vous inventiez.

وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ ٱلْبَنَٰتِ سُبْحَٰنَهُۥ ۙ وَلَهُم مَّا يَشْتَهُونَ ﴿٥٧﴾

16-57. Et ils assignent à Allah des filles. Gloire et pureté à Lui ! Et à eux-mêmes, cependant, (ils assignent) ce qu'ils désirent (des fils).

وَإِذَا بُشِّرَ أَحَدُهُم بِٱلْأُنثَىٰ ظَلَّ وَجْهُهُۥ مُسْوَدًّا وَهُوَ كَظِيمٌ ﴿٥٨﴾

16-58. Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde [l'envahit].

يَتَوَٰرَىٰ مِنَ ٱلْقَوْمِ مِن سُوٓءِ مَا بُشِّرَ بِهِۦٓ ۚ أَيُمْسِكُهُۥ عَلَىٰ هُونٍ أَمْ يَدُسُّهُۥ
فِى ٱلتُّرَابِ ۗ أَلَا سَآءَ مَا يَحْكُمُونَ ﴿٥٩﴾

16-59. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfouira-t-il dans la terre ? Combien est mauvais leur jugement !

لِلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ مَثَلُ ٱلسَّوْءِ ۖ وَلِلَّهِ ٱلْمَثَلُ ٱلْأَعْلَىٰ ۚ وَهُوَ
ٱلْعَزِيزُ ٱلْحَكِيمُ ﴿٦٠﴾

16-60. C'est à ceux qui ne croient pas en l'au-delà que revient le mauvais qualificatif (qu'ils ont attribué à Allah). Tandis qu'à Allah [Seul] est le qualificatif suprême. Et c'est Lui le Tout Puissant, le Sage.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de l'ignorance et de l'injustice des polythéistes, et de la manière dont ils ont forgé des mensonges contre Lui. Ils ont en effet attribué à leurs idoles, dépourvues de toute connaissance et incapables d'apporter le moindre bienfait ou de protéger du mal, une part des bienfaits qu'Allah leur avait accordés. Ils ont utilisé ces bienfaits pour Lui associer d'autres divinités et se rapprocher des idoles sculptées, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous le révèle ailleurs.

« **Et ils assignent à Allah une part de ce qu'Il a Lui-même créé, en fait de récoltes et de bestiaux, et ils disent : « Ceci est à Allah - selon leur prétention ! - et ceci à nos divinités. » Mais ce qui est pour leurs divinités ne parvient pas à Allah, tandis que ce qui est pour Allah parvient à leurs divinités. Comme leur jugement est mauvais !** » (Al-An'âm 6 : 136)

« **Par Allah ! Vous serez certes interrogés sur ce que vous inventiez**, » et il sera dit :
« **Que dites-vous de ce qu'Allah a fait descendre pour vous comme subsistance et dont vous avez alors fait des choses licites et des choses interdites ? – Dis : « Est-ce Allah qui vous l'a permis ? Ou bien forgez-vous (des mensonges) contre Allah ? Et que penseront, au Jour de la Résurrection, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ? »** » (Younous 10 : 59-60)

Allah Exalté les punira sévèrement pour cela.

« **Et ils assignent à Allah des filles** » car ils décrivent les anges proches d'Allah comme étant Ses filles.
« **Gloire et pureté à Lui ! Et à eux-mêmes, cependant, (ils assignent) ce qu'ils désirent** » à savoir des fils car ils détestaient profondément avoir des filles
« **Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit** » de détresse face à ce qui lui arrive.
« …**et une rage profonde [l'envahit]**, » c'est-à-dire qu'il est accablé de chagrin et de douleur lorsqu'il apprend la naissance d'une fille, au point d'en avoir honte devant ses semblables et de chercher à se cacher à cause de cette mauvaise nouvelle. Plus tard, il réfléchit, sous l'influence d'idées perverses, à ce qu'il devrait faire de cette fille dont la naissance lui a été annoncée.

« **Doit-il la garder malgré la honte ?** » Devrait-il la laisser vivre, et ne pas la tuer, et supporter l'humiliation et le déshonneur ?
« **Ou l'enfouira-t-il dans la terre ?** » C'est-à-dire, l'enterrer vivante. Il s'agit d'une référence à l'infanticide féminin pour lequel Allah a condamné les polythéistes.
« **Combien est mauvais leur jugement** ! » Ils Lui attribuent ce qui ne sied pas à Sa Majesté, comme ils Lui attribuent une descendance.

Mais ils ne s'arrêtèrent pas là ; ils Lui attribuèrent le moindre des deux, à savoir la descendance féminine qu'ils méprisaient et haïssaient. Comment pouvaient-ils donc l'attribuer à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire ? Quel jugement erroné de leur part !

Parce que c'était là l'un des attributs négatifs que Ses ennemis, les polythéistes, Lui attribuaient, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ici : « **C'est à ceux qui ne croient pas en l'au-delà que revient le mauvais qualificatif (qu'ils ont attribué à Allah)**, » c'est-à-dire des attributs d'imperfection et de faiblesse.
« **Tandis qu'à Allah [Seul] est le qualificatif suprême**. » Cela se réfère à chaque attribut de perfection, et quelle que soit la perfection qui existe, Allah la mérite davantage, sans que cela implique la moindre imperfection. À Lui appartiennent les attributs les plus sublimes dans le cœur de Ses proches : la vénération, le respect et l'amour, le fait de se tourner vers Lui et de Le connaître.

« **Et c'est Lui le Tout Puissant**, » qui soumet toutes choses et à qui toutes les créatures se soumettent.
« **Le Sage** » fait ce qui est juste. Il n'ordonne ni ne fait rien qui ne soit digne de louanges et de glorification pour la perfection divine que cela implique.

وَلَوْ يُؤَاخِذُ ٱللَّهُ ٱلنَّاسَ بِظُلْمِهِم مَّا تَرَكَ عَلَيْهَا مِن دَآبَّةٍ وَلَٰكِن يُؤَخِّرُهُمْ إِلَىٰٓ أَجَلٍ مُّسَمًّى ۖ فَإِذَا جَآءَ أَجَلُهُمْ لَا يَسْتَـْٔخِرُونَ سَاعَةً ۖ وَلَا يَسْتَقْدِمُونَ ﴿٦١﴾

16-61. Si Allah s'en prenait aux gens pour leurs méfaits, Il ne laisserait sur cette terre aucun être vivant. Mais Il les renvoie jusqu'à un terme fixé. Puis, quand leur terme vient, ils ne peuvent ni le retarder d'une heure ni l'avancer.

Après avoir mentionné ce que les malfaiteurs ont inventé contre Lui, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, évoque ici la perfection de Sa patience et de Sa tolérance :

« **Si Allah s'en prenait aux gens pour leurs méfaits**, » ni plus ni moins

« **Il ne laisserait sur cette terre aucun être vivant** » et Il détruirait ceux qui ont commis le péché ainsi que d'autres de toutes sortes de créatures et d'animaux car les mauvaises conséquences du péché peuvent conduire à la destruction des récoltes et du bétail.

« **Mais Il les renvoie jusqu'à un terme fixé**, » c'est-à-dire qu'Il ne hâte pas leur châtiment jusqu'à un temps fixé, qui est le Jour de la Résurrection.

« **Puis, quand leur terme vient, ils ne peuvent ni le retarder d'une heure ni l'avancer**, » qu'ils prennent donc garde, tant qu'ils sont encore dans la période de répit, avant que n'arrive le moment où il n'y aura plus de répit.

وَيَجْعَلُونَ لِلَّهِ مَا يَكْرَهُونَ وَتَصِفُ أَلْسِنَتُهُمُ ٱلْكَذِبَ أَنَّ لَهُمُ ٱلْحُسْنَىٰ ۖ لَا جَرَمَ أَنَّ لَهُمُ ٱلنَّارَ وَأَنَّهُم مُّفْرَطُونَ ﴿٦٢﴾

16-62. Et ils assignent à Allah ce qu'ils détestent [pour eux-mêmes]. Et leurs langues profèrent un mensonge quand ils disent que la plus belle récompense leur sera réservée. C'est le Feu, sans nul doute, qui leur sera réservé et ils y seront envoyés, les premiers.

تَٱللَّهِ لَقَدۡ أَرۡسَلۡنَآ إِلَىٰٓ أُمَمٖ مِّن قَبۡلِكَ فَزَيَّنَ لَهُمُ ٱلشَّيۡطَٰنُ أَعۡمَٰلَهُمۡ فَهُوَ وَلِيُّهُمُ ٱلۡيَوۡمَ وَلَهُمۡ عَذَابٌ أَلِيمٞ ٦٣

16-63. Par Allah ! Nous avons effectivement envoyé (des Messagers) à des communautés avant toi. Mais le diable leur enjoliva ce qu'ils faisaient. C'est lui qui est, leur allié, aujourd'hui [dans ce monde]. Et ils auront un châtiment douloureux [dans l'au-delà].

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que les polythéistes « **assignent à Allah ce qu'ils détestent [pour eux-mêmes]** » : des filles et des attributs abominables. Cela fait référence à l'association d'autres divinités à Allah, en consacrant certains actes d'adoration à des créatures qui sont Ses serviteurs. De même qu'ils détesteraient que leurs serviteurs, qui sont des créatures comme eux, soient leurs associés et partagent ce qu'Allah leur a accordé, comment peuvent-ils Lui associer des partenaires parmi Ses serviteurs ?

« **Et** » en plus de cette grave offense, « **leurs langues profèrent un mensonge quand ils disent que la plus belle récompense leur sera réservée** » c'est-à-dire qu'ils seront dans une bonne situation dans ce monde et dans l'au-delà. Mais Allah réfute cette affirmation en disant : « **C'est le Feu, sans nul doute, qui leur sera réservé et ils y seront envoyés, les premiers** » c'est-à-dire qu'ils y seront précipités et y resteront, et n'en sortiront jamais.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, souligne à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qu'il n'est pas le premier Messager à être rejeté, en disant : « **Par Allah ! Nous avons effectivement envoyé (des messagers) à des communautés avant toi**, » les appelant à affirmer l'unicité d'Allah.
« **Mais le diable leur enjoliva ce qu'ils faisaient**, » et ils rejetèrent donc les Messagers, affirmant que ce qu'ils suivaient était la vérité qui les sauverait de tout mal, et que ce à quoi les Messagers appelaient était le contraire. Lorsque Shaytân leur fit paraître leurs actes acceptables, il devint leur allié ; ils lui obéirent donc, le suivirent et le prirent pour allié.
« ...**Allez-vous cependant le prendre, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi, alors qu'ils vous sont ennemis ? Quel mauvais échange pour les injustes** ! » (Al-Kahf 18 : 50)

« **Et ils auront un châtiment douloureux** » dans l'au-delà puisqu'ils se sont détournés d'être les alliés du Très Miséricordieux et se sont contentés d'être les alliés de Shaytân ; c'est pourquoi ils méritent ce châtiment humiliant.

وَمَآ أَنزَلۡنَا عَلَيۡكَ ٱلۡكِتَٰبَ إِلَّا لِتُبَيِّنَ لَهُمُ ٱلَّذِي ٱخۡتَلَفُواْ فِيهِۖ وَهُدٗى وَرَحۡمَةٗ لِّقَوۡمٖ يُؤۡمِنُونَ ٦٤

16-64. Et Nous n'avons fait descendre sur toi le Livre qu'afin que tu leur montres clairement le motif de leur dissension, de même qu'un guide et une miséricorde pour des gens croyants.

وَٱللَّهُ أَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءٗ فَأَحۡيَا بِهِ ٱلۡأَرۡضَ بَعۡدَ مَوۡتِهَآۚ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَأٓيَةٗ لِّقَوۡمٖ يَسۡمَعُونَ ٦٥

16-65. Allah a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il revivifie la terre après sa mort. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui entendent.

C'est un signe pour ceux qui écoutent les exhortations et les avertissements d'Allah et qui comprennent ainsi qu'Il est le seul digne d'adoration et qu'aucune adoration ne doit être vouée à un autre que Lui seul du fait qu'Il est Celui qui dispense la bénédiction en faisant descendre la pluie et en faisant pousser toutes sortes de plantes. Il est capable de toute chose et Celui qui redonne vie à la terre après qu'elle ait été morte est capable de redonner vie aux morts. Celui qui accorde toutes ces faveurs est le Possesseur d'une miséricorde infinie et d'une immense générosité.

وَإِنَّ لَكُمۡ فِي ٱلۡأَنۡعَٰمِ لَعِبۡرَةٗۖ نُّسۡقِيكُم مِّمَّا فِي بُطُونِهِۦ مِنۢ بَيۡنِ فَرۡثٖ وَدَمٖ لَّبَنًا خَالِصٗا سَآئِغٗا لِّلشَّٰرِبِينَ ٦٦

16-66. Il y a certes dans les bestiaux un enseignement pour vous : Nous vous abreuvons de ce qui est dans leurs ventres, - [un produit] extrait du [mélange] des excréments [intestinaux] et du sang - un lait pur, délicieux pour les buveurs.

وَمِن ثَمَرَٰتِ ٱلنَّخِيلِ وَٱلْأَعْنَٰبِ تَتَّخِذُونَ مِنْهُ سَكَرًا وَرِزْقًا حَسَنًا ۗ
إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَةً لِّقَوْمٍ يَعْقِلُونَ ﴿٦٧﴾

16-67. Des fruits des palmiers et des vignes, vous retirez une boisson enivrante et un aliment excellent. Il y a vraiment là un signe pour des gens qui raisonnent.

« **Il y a certes dans les bestiaux**, » Allah les a mis à votre service.
« …**un enseignement pour vous**, » qui témoigne de la puissance parfaite et de l'immense bonté d'Allah. Il vous donne à boire du lait issu de leurs entrailles, qui contiennent des excréments et du sang ; de là naît un lait pur, exempt de toute souillure et agréable à boire, délicieux, désaltérant et nourrissant. N'est-ce pas là l'œuvre de la puissance divine, et non simplement l'expression des lois de la nature ?

Quel phénomène naturel peut transformer le fourrage que mangent les animaux et l'eau qu'ils boivent, qu'elle soit douce ou salée, en lait pur agréable au goût de ceux qui le boivent ?

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a créé de nombreux bienfaits pour Ses serviteurs dans les fruits du palmier et de la vigne, tels que diverses sortes de provisions qui sont consommées crues et cuites, fraîches et conservées, des aliments et des boissons qu'ils font à partir de leur jus et de leurs fruits infusés, et la boisson forte qui était auparavant permise, puis Allah a abrogé la permissibilité de tous les enivrants, et Il l'a remplacée par de bonnes choses telles que le nabidh (une boisson faite en faisant infuser des dattes et autres) et d'autres sortes de boissons délicieuses permises.

Il y a là, en vérité, un signe pour les gens doués d'intelligence de la puissance parfaite d'Allah. De même qu'Il fait jaillir des arbres semblables à du bois dur qui produisent des fruits délicieux, Il comble de Sa miséricorde tous Ses serviteurs et leur offre cette subsistance. Il est le seul Dieu digne d'adoration car Il est le seul à agir ainsi.

وَأَوْحَىٰ رَبُّكَ إِلَى ٱلنَّحْلِ أَنِ ٱتَّخِذِى مِنَ ٱلْجِبَالِ بُيُوتًا وَمِنَ ٱلشَّجَرِ وَمِمَّا
يَعْرِشُونَ ﴿٦٨﴾

16-68. [Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles : « Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font.

ثُمَّ كُلِي مِن كُلِّ ٱلثَّمَرَٰتِ فَٱسۡلُكِي سُبُلَ رَبِّكِ ذُلُلٗاۚ يَخۡرُجُ مِنۢ بُطُونِهَا
شَرَابٞ مُّخۡتَلِفٌ أَلۡوَٰنُهُۥ فِيهِ شِفَآءٞ لِّلنَّاسِۗ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَأٓيَةٗ لِّقَوۡمٖ
يَتَفَكَّرُونَ ٦٩

16-69. Puis mangez de toute espèce de fruits, et suivez les sentiers de votre Seigneur, rendus faciles pour vous. De leur ventre, sort une liqueur, aux couleurs variées, dans laquelle il y a une guérison pour les gens. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui réfléchissent.

Il y a un signe dans la création de la petite abeille, à laquelle Allah a inspiré et enseigné de manière merveilleuse, lui montrant les lieux où elle peut trouver de la nourriture, puis comment retourner aux ruches qu'elles construisent selon Ses enseignements. De leur ventre sort alors ce délicieux miel aux couleurs variées, selon les fleurs butinées ; ce miel contient des vertus curatives pour de nombreux maux. Ceci témoigne de la sollicitude parfaite d'Allah, Exalté soit-Il, et de Sa miséricorde infinie envers Ses serviteurs, et que nul autre que Lui ne doit être aimé et invoqué.

وَٱللَّهُ خَلَقَكُمۡ ثُمَّ يَتَوَفَّىٰكُمۡۚ وَمِنكُم مَّن يُرَدُّ إِلَىٰٓ أَرۡذَلِ ٱلۡعُمُرِ لِكَيۡ لَا يَعۡلَمَ بَعۡدَ
عِلۡمٖ شَيۡـٔٗاۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلِيمٞ قَدِيرٞ ٧٠

16-70. Allah vous a créés ! Puis Il vous fera mourir. Tel parmi vous sera reconduit jusqu'à l'âge le plus vil, de sorte qu'après avoir su, il arrive à ne plus rien savoir. Allah est, certes, Omniscient et Omnipotent.

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous enseigne que c'est Lui qui crée les êtres humains et les fait traverser les différentes étapes de la vie. Une fois leur cycle de vie achevé, Il prend leurs âmes dans la mort. Il permet à certains d'entre eux de vivre « **jusqu'à ce qu'ils soient amenés à un âge avancé**, » c'est-à-dire le pire état qu'un être humain puisse atteindre, où il devient physiquement faible et en mauvaise santé, jusqu'à ce que même son esprit, qui est l'essence même de l'homme, s'affaiblisse progressivement, au point qu'il oublie tout ce qu'il a su et que son esprit redevienne celui d'un enfant.

C'est pourquoi Allah dit : « **de sorte qu'après avoir su, il arrive à ne plus rien savoir**. **Allah est, certes, Omniscient et Omnipotent**. » La science et la puissance d'Allah embrassent toute chose, y compris les différentes étapes de la vie que l'homme traverse, comme Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs.

« **Allah, c'est Lui qui vous a créés faibles ; puis après la faiblesse, Il vous donne la force ; puis après la force, Il vous réduit à la faiblesse et à la vieillesse : Il crée ce qu'Il veut et c'est Lui l'Omniscient, l'Omnipotent**. » (Sourate Ar-Roum 30 : 54)

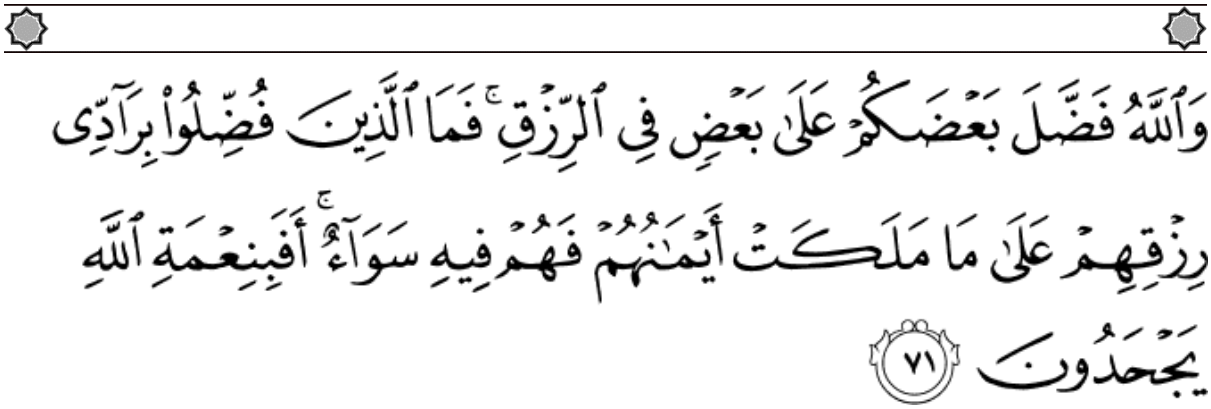
وَٱللَّهُ فَضَّلَ بَعۡضَكُمۡ عَلَىٰ بَعۡضٖ فِي ٱلرِّزۡقِۚ فَمَا ٱلَّذِينَ فُضِّلُواْ بِرَآدِّي
رِزۡقِهِمۡ عَلَىٰ مَا مَلَكَتۡ أَيۡمَٰنُهُمۡ فَهُمۡ فِيهِ سَوَآءٌۚ أَفَبِنِعۡمَةِ ٱللَّهِ
يَجۡحَدُونَ ٧١

16-71. Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [la répartition] de Ses dons. Ceux qui ont été favorisés ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves] au point qu'ils y deviennent associés à part égale. Nieront-ils les bienfaits d'Allah ?

Ceci est une preuve de l'unicité d'Allah et du caractère abominable de Lui associer des partenaires. Il dit : De même que vous avez tous en commun d'avoir été créés et d'avoir reçu des biens matériels, mais « **Allah a favorisé les uns d'entre vous par rapport aux autres dans [la répartition] de Ses dons**, » de la même manière, il a fait libres certains d'entre vous, les comblant de richesses, et il en a fait esclaves d'autres qui ne possèdent aucun bien matériel. De même que les maîtres sont ceux qu'Allah a favorisés par rapport à eux en matière de subsistance, et qu'ils « **ne sont nullement disposés à donner leur portion à ceux qu'ils possèdent de plein droit [esclaves]** » ce qu'ils considèrent comme impossible, de même ceux que vous associez à Allah sont des esclaves qui ne possèdent pas le moindre pouvoir. Comment pouvez-vous donc les considérer comme des associés à Allah ? N'est-ce pas là la pire des injustices et une ingratitude flagrante envers les bienfaits d'Allah ? C'est pourquoi Il dit : « **Nieront-ils les bienfaits d'Allah** ? » S'ils avaient reconnu la bénédiction et l'avaient attribuée à Celui qui l'a accordée, ils ne Lui auraient associé personne.

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّنْ أَنفُسِكُمْ أَزْوَٰجًا وَجَعَلَ لَكُم مِّنْ
أَزْوَٰجِكُم بَنِينَ وَحَفَدَةً وَرَزَقَكُم مِّنَ ٱلطَّيِّبَٰتِ ۚ أَفَبِٱلْبَٰطِلِ
يُؤْمِنُونَ وَبِنِعْمَتِ ٱللَّهِ هُمْ يَكْفُرُونَ ﴿٧٢﴾

16-72. Allah vous a fait à partir de vous-mêmes des épouses, et de vos épouses Il vous a donné des enfants et des petits-enfants. Et Il vous a attribué de bonnes choses. Croient-ils donc au faux et nient-ils le bienfait d'Allah ?

وَيَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَمْلِكُ لَهُمْ رِزْقًا مِّنَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضِ شَيْـًٔا وَلَا يَسْتَطِيعُونَ ﴿٧٣﴾

16-73. Et ils adorent, en dehors d'Allah, ce qui ne peut leur procurer aucune nourriture des cieux et de la terre et qui n'est capable de rien.

فَلَا تَضْرِبُوا۟ لِلَّهِ ٱلْأَمْثَالَ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ وَأَنتُمْ لَا تَعْلَمُونَ ﴿٧٤﴾

16-74. N'attribuez donc pas à Allah des semblables. Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas.

۞ ضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا عَبْدًا مَّمْلُوكًا لَّا يَقْدِرُ عَلَىٰ شَىْءٍ وَمَن
رَّزَقْنَٰهُ مِنَّا رِزْقًا حَسَنًا فَهُوَ يُنفِقُ مِنْهُ سِرًّا وَجَهْرًا ۖ هَلْ
يَسْتَوُۥنَ ۚ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿٧٥﴾

16-75. Allah propose en parabole un esclave appartenant [à son maître], dépourvu de tout pouvoir, et un homme à qui Nous avons accordé de Notre part une bonne attribution dont il dépense en secret et en public. [Ces deux hommes] sont-ils égaux ? Louange à Allah ! Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

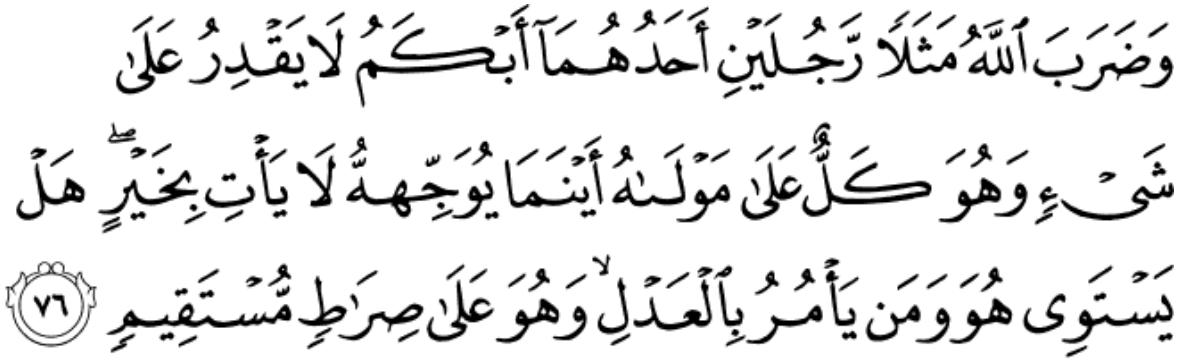

16-76. Et Allah propose en parabole deux hommes : l'un d'eux est muet, dépourvu de tout pouvoir et totalement à la charge de son maître ; Quelque lieu où celui-ci l'envoie, il ne rapporte rien de bon ; serait-il l'égal de celui qui ordonne la justice et qui est sur le droit chemin ?

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous informe des immenses bienfaits qu'Il accorde à Ses serviteurs. Il leur donne des épouses auprès desquelles ils trouvent la paix (« **Et parmi Ses signes Il a créé de vous, pour vous, des épouses pour que vous viviez en tranquillité avec elles et Il a mis entre vous de l'affection et de la bonté. Il y a en cela des preuves pour des gens qui réfléchissent**. » 30 : 21), et de leurs épouses naissent des enfants qui les comblent de joie, les aident et subviennent à leurs besoins et dont ils tirent de multiples bienfaits. Il leur prodigue également une subsistance saine et pure, composée de nourriture et de boisson de toutes sortes, ainsi que d'autres bienfaits visibles, plus nombreux qu'ils ne sauraient les énumérer.

« **Croient-ils donc au faux** ? » Autrement dit, croiront-ils en un mensonge qui n'avait jamais été mentionné auparavant, qu'Allah a créé et qui est incapable d'agir, de créer, de pourvoir aux besoins ou de contrôler quoi que ce soit ? Ceci est d'ordre général et s'applique à tout ce qui est adoré en dehors d'Allah : c'est faux, alors comment les polythéistes peuvent-ils l'adorer en dehors d'Allah ?

« **Et nient-ils le bienfait d'Allah** » en les reniant et en les utilisant pour Lui désobéir et ne pas croire en Lui ? Cela ne peut-il être autrement que le pire des méfaits, de la perversité et de la folie ?

« **Et ils adorent, en dehors d'Allah, ce qui ne peut leur procurer aucune nourriture des cieux et de la terre et qui n'est capable de rien**. » Ici, Allah nous révèle l'ignorance et l'erreur des polythéistes car ils adorent, en dehors de Lui, des divinités qu'ils considèrent comme des associés à Allah, alors qu'en réalité, elles sont incapables de fournir quoi que ce soit du ciel ou de la terre. Elles ne font descendre ni la pluie ni la nourriture, elles ne font pousser aucune plante sur terre, elles n'ont aucune autorité sur le ciel ni sur la terre, et elles ne pourraient rien faire de tout cela, même si elles le voulaient.

Voici la description de leurs dieux ; comment pouvaient-ils donc les considérer comme égaux à Allah ou les comparer à Celui qui règne sur la terre et les cieux, à qui appartiennent la royauté, la louange et la puissance ? C'est pourquoi Allah dit :

« **N'attribuez donc pas à Allah des semblables** » de manière à impliquer une égalité entre Lui et Sa création.

« **Car Allah sait, tandis que vous ne savez pas**. » C'est pourquoi nous ne devons pas parler de Lui sans connaissance et nous devons être attentifs aux comparaisons qu'Il établit. Il se compare ainsi Lui-même et ceux qui sont adorés en dehors de Lui. La première comparaison est celle d'un esclave qui ne possède ni lui-même, ni biens terrestres, et la seconde celle d'un homme libre et riche, à qui Allah a accordé de généreuses richesses de toutes sortes, et qui est altruiste, dépensant en secret comme en public. Ces deux hommes peuvent-ils être considérés comme égaux ? Non, ils ne le sont pas, même s'ils sont tous deux des créatures et qu'il n'est pas impossible de les considérer comme égaux.

S'ils ne sont pas égaux, comment un esclave créé, sans pouvoir ni capacité, et dépendant en tout point, pourrait-il être l'égal du Seigneur, le Créateur, le Souverain de tous les mondes, Celui qui est capable de toute chose ? C'est pourquoi Allah se loue Lui-même, et toute louange Lui est exclusivement réservée, comme Il le dit :

« **Louange à Allah**. » C'est comme si l'on disait : si tel est le cas, pourquoi les polythéistes considéraient-ils leurs dieux comme égaux à Allah ? Il répondit : « **Mais la plupart d'entre eux ne savent pas** » ; s'ils avaient vraiment su, ils n'auraient pas osé commettre cet acte grave d'associer des partenaires à Allah.

La seconde comparaison est celle de deux hommes, dont « **l'un est muet** » et ne peut ni entendre ni parler.

« …**dépourvu de tout pouvoir**, » petit ou grand

« …**et totalement à la charge de son maître**, » c'est-à-dire que son maître le sert et qu'il est incapable de se servir ou de se prendre en charge lui-même, le laissant ainsi démuni à tous égards. Est-il l'égal de celui qui ordonne la justice et suit le droit chemin, de sorte que ses paroles sont justes et ses actes vertueux ? De même qu'ils ne sont pas égaux, celui qui est adoré en dehors d'Allah, alors qu'il est incapable de subvenir à ses propres besoins, et que, sans la protection d'Allah, il ne pourrait rien faire par lui-même, ne peut être l'égal ni le rival de celui qui ne dit que la vérité et n'accomplit que des actes louables.

وَلِلَّهِ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَمَآ أَمْرُ ٱلسَّاعَةِ إِلَّا كَلَمْحِ
ٱلْبَصَرِ أَوْ هُوَ أَقْرَبُ ۚ إِنَّ ٱللَّهَ عَلَىٰ كُلِّ شَىْءٍ قَدِيرٌ ﴿٧٧﴾

16-77. C'est à Allah qu'appartient l'inconnaissable des cieux et de la terre. Et l'ordre [concernant] l'Heure ne sera que comme un clin d'œil ou plus bref encore ! Car Allah est, certes, Omnipotent.

En d'autres termes, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, est le seul à connaître l'invisible dans les cieux et sur la terre. Nul ne connaît ce qui est caché et secret, excepté Lui. Cela inclut la connaissance de l'Heure ; nul ne sait quand elle viendra, si ce n'est Allah, mais lorsqu'elle viendra, elle sera aussi rapide qu'un clin d'œil, voire plus rapide encore. Puis, le Jour de la Résurrection, les gens se relèveront de leurs tombes, et ceux qui espèrent un répit auront manqué leur chance.
« **Car Allah est, certes, Omnipotent**. » Étant donné Sa puissance infinie, il n'est pas surprenant qu'Il ressuscite les morts.

وَٱللَّهُ أَخْرَجَكُم مِّنۢ بُطُونِ أُمَّهَٰتِكُمْ لَا تَعْلَمُونَ شَيْـًٔا وَجَعَلَ
لَكُمُ ٱلسَّمْعَ وَٱلْأَبْصَٰرَ وَٱلْأَفْـِٔدَةَ ۙ لَعَلَّكُمْ تَشْكُرُونَ ﴿٧٨﴾

16-78. Et Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir, et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence), afin que vous ; soyez reconnaissants.

C'est-à-dire, Il est le seul à accorder ces bienfaits, « **Allah vous a fait sortir des ventres de vos mères, dénués de tout savoir** » sans aucune connaissance ni capacité d'agir, » puis Il vous a donné « **et vous a donné l'ouïe, les yeux et les cœurs (l'intelligence)**. » Ces trois facultés sont mises en avant en raison de leur importance capitale car elles sont la clé de toute connaissance, nul ne pouvant acquérir de savoir sans l'une d'entre elles. Quant à toutes les autres facultés et forces physiques, visibles et cachées, c'est Lui qui les leur a également accordées et qui les a fait se développer progressivement, jusqu'à ce que chacune atteigne son plein potentiel. Tout cela afin qu'ils rendent grâce à Allah en utilisant les facultés physiques qu'Il leur a données, en lui obéissant. Quiconque les utilise à d'autres fins, cela constituera une preuve contre lui et il aura répondu à ce bienfait de la pire des manières.

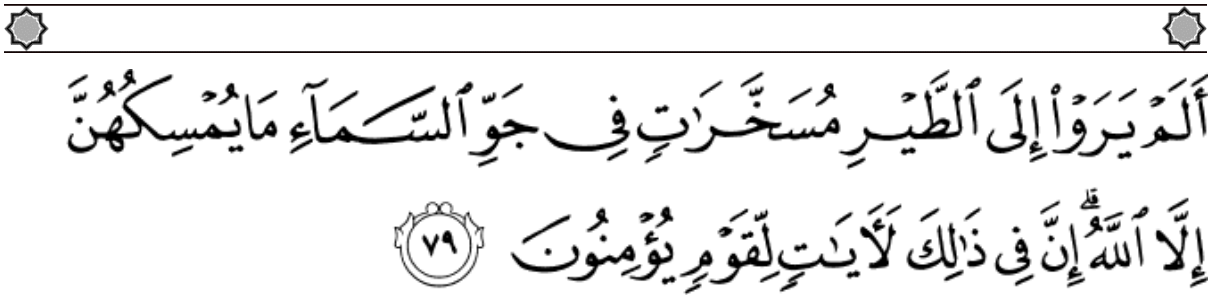

16-79. N'ont-ils pas vu les oiseaux assujettis [au vol] dans l'atmosphère du ciel sans que rien ne les retienne en dehors d'Allah ? Il y a vraiment là des preuves pour des gens qui croient.

En effet, ce sont eux qui peuvent tirer profit des signes d'Allah et méditer sur ce qui est un signe le renvoyant vers Lui. Quant aux autres, leur regard est distrait et insouciant. Le signe des oiseaux est qu'Allah les a créés capables de voler, puis Il a mis cet air léger à leur service afin qu'ils puissent s'y élever, et enfin Il leur a insufflé la capacité de se mouvoir, grâce à laquelle ils accomplissent ce mouvement. Ceci témoigne de Sa sagesse parfaite, de Son immense savoir, de Sa sollicitude divine pour toutes Ses créatures et de Sa puissance absolue. Béni soit Allah, Seigneur des mondes.

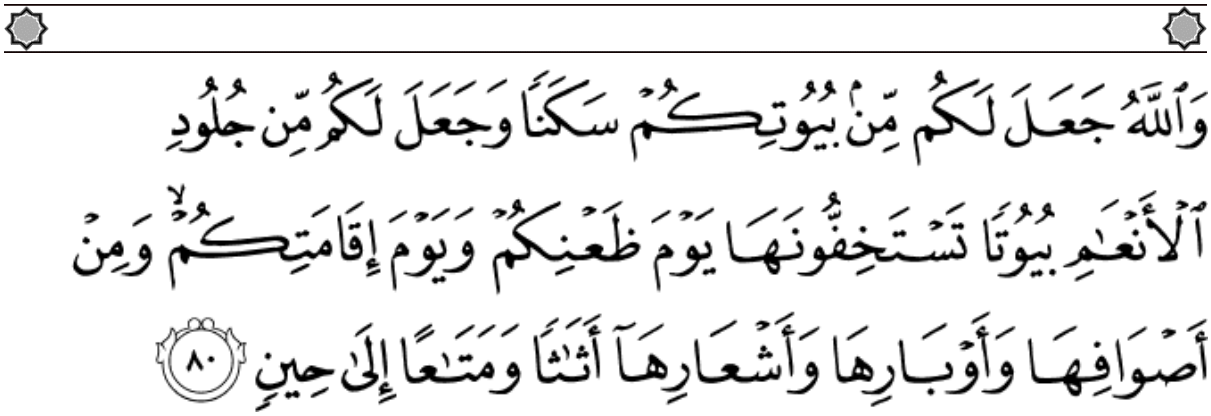

16-80. Et Allah vous a fait de vos maisons une habitation, tout comme Il vous a procuré des maisons faites de peaux de bêtes que vous trouvez légères, le jour où vous vous déplacez et le jour où vous vous campez. De leur laine, de leur poil et de leur crin (Il vous a procuré) des effets et des objets dont vous jouissez pour un certain délai.

وَٱللَّهُ جَعَلَ لَكُم مِّمَّا خَلَقَ ظِلَٰلًا وَجَعَلَ لَكُم مِّنَ
ٱلْجِبَالِ أَكْنَٰنًا وَجَعَلَ لَكُمْ سَرَٰبِيلَ تَقِيكُمُ ٱلْحَرَّ
وَسَرَٰبِيلَ تَقِيكُم بَأْسَكُمْ ۚ كَذَٰلِكَ يُتِمُّ نِعْمَتَهُۥ عَلَيْكُمْ
لَعَلَّكُمْ تُسْلِمُونَ ﴿٨١﴾

16-81. Et de ce qu'Il a créé, Allah vous a procuré des ombres. Et Il vous a procuré des abris dans les montagnes. Et Il vous a procuré des vêtements qui vous protègent de la chaleur, ainsi que des vêtements [cuirasses, armures] qui vous protègent de votre propre violence. C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait, peut-être que vous vous soumettez.

فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَإِنَّمَا عَلَيْكَ ٱلْبَلَٰغُ ٱلْمُبِينُ ﴿٨٢﴾

16-82. S'ils se détournent... il ne t'incombe que la communication claire.

يَعْرِفُونَ نِعْمَتَ ٱللَّهِ ثُمَّ يُنكِرُونَهَا وَأَكْثَرُهُمُ
ٱلْكَٰفِرُونَ ﴿٨٣﴾

16-83. Ils reconnaissent le bienfait d'Allah ; puis, ils le renient. Et la plupart d'entre eux sont des ingrats.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, rappelle à Ses serviteurs Ses bienfaits et attend d'eux qu'ils le remercient et le reconnaissent.

« **Et Allah vous a fait de vos maisons une habitation**, » c'est-à-dire des maisons, des palais et autres édifices similaires, pour vous protéger de la chaleur et du froid, et pour vous abriter, vous, vos enfants et vos biens. À l'intérieur, vous aménagez des pièces à différents usages, pour servir vos intérêts, et vous y conservez vos richesses et votre famille, parmi d'autres bienfaits manifestes.

« **Tout comme Il vous a procuré des maisons faites de peaux de bêtes**, » soit de la peau elle-même, soit de ce qui y pousse, comme la laine ou les poils.
« …**que vous trouvez légères, le jour où vous vous déplacez et le jour où vous vous campez.** »
C'est-à-dire qu'ils sont faciles à transporter lorsque vous voyagez et vous arrêtez dans des endroits où

vous n'avez pas l'intention de vous installer, et qu'ils vous protègent de la chaleur, du froid et de la pluie, et qu'ils protègent vos biens et vos bagages de la pluie.

« **De leur laine, de leur poil et de leur crin** » qui proviennent du bétail

« **(Il vous a procuré) des effets** » cela comprend tout ce qui est fait à partir d'eux, comme des récipients, des meubles, des vêtements, des couvertures, etc.

« …**et des objets dont vous jouissez pour un certain délai**. » C'est-à-dire que vous profitez de ces choses et en tirez profit dans ce monde. Ce sont là quelques-unes des choses qu'Allah a permis à Ses serviteurs de fabriquer et de produire.

« **Et de ce qu'Il a créé, Allah vous a procuré**, » des choses auxquelles vous n'avez pas participé.

« …**des ombres** » cela fait référence à l'ombre des arbres, des montagnes, des collines, etc.

« **Et Il vous a procuré des abris dans les montagnes**, » c'est-à-dire des grottes où vous êtes protégés de la chaleur, de la grêle, de la pluie et des ennemis.

« **Et Il vous a donné des vêtements pour vous protéger de la chaleur**. » Allah n'a pas mentionné le froid puisqu'il a été évoqué plus tôt dans ce chapitre, au début, lorsqu'Il mentionne les bienfaits fondamentaux, c'est-à-dire les choses essentielles à l'homme ; à la fin du chapitre, Il mentionne les bienfaits supplémentaires. La protection contre le froid est un bienfait fondamental, une nécessité, et elle a été mentionnée au début de ce chapitre, où Allah dit : « **Et les bestiaux, Il les a créés pour vous ; vous en retirez des [vêtements] chauds ainsi que d'autres profits**. » (16 : 5).

« **Ainsi que des vêtements [cuirasses, armures] qui vous protègent de votre propre violence**. » C'est-à-dire des vêtements qui vous protègent en temps de guerre et de combat. Il s'agit d'articles tels que les armures de plates, les cottes de mailles et autres. Ainsi, Il parachève Ses faveurs envers vous en vous comblant d'innombrables bénédictions.

« **C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait**, » lorsque vous vous souvenez des bienfaits d'Allah et que vous les voyez vous inonder de toutes parts, vous ressentez une profonde gratitude.

« …**peut-être que vous vous soumettez**, » c'est-à-dire à Sa grandeur, et vous conformer à Ses commandements et utiliser Ses bienfaits pour obéir à Celui qui les a accordés. L'abondance des bienfaits est l'une des raisons qui incitent les gens à exprimer davantage de gratitude et à louer Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mais les injustes persistent dans leur rébellion obstinée.

C'est pourquoi Allah dit à leur sujet : « **S'ils se détournent** » d'Allah et de Lui obéissance, après qu'il leur a été rappelé Ses bienfaits et Ses signes

« **...il ne t'incombe que la communication claire** » ; autrement dit, il ne t'incombe pas de les guider ; on attend simplement de toi que tu les exhortes, les rappelles, les avertis et les mets en garde. Une fois que tu auras accompli ton devoir, leur jugement appartiendra à Allah puisqu'ils voient Ses bienfaits et reconnaissent Ses faveurs mais ils le nient et font preuve d'ingratitude.

« **Et la plupart d'entre eux sont des ingrats** » et il n'y a rien de bon en eux. Ils ne profitent pas de la succession des signes à cause de leur pensée corrompue et de leurs mauvaises intentions. Mais ils verront comment Allah châtie tout tyran obstiné, ingrat envers Ses bienfaits et rebelle contre Allah et Ses Messagers.

وَيَوْمَ نَبْعَثُ مِن كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا ثُمَّ لَا يُؤْذَنُ لِلَّذِينَ كَفَرُوا
وَلَا هُمْ يُسْتَعْتَبُونَ ﴿٨٤﴾

16-84. (Et rappelle-toi) le jour où de chaque communauté Nous susciterons un témoin, on ne permettra pas aux incroyants (de s'excuser), et on ne leur demandera pas de revenir [sur ce qui a provoqué la colère d'Allah].

وَإِذَا رَءَا ٱلَّذِينَ ظَلَمُوا۟ ٱلْعَذَابَ فَلَا يُخَفَّفُ عَنْهُمْ وَلَا هُمْ
يُنظَرُونَ ﴿٨٥﴾

16-85. Et quand les injustes verront le châtiment, on ne leur accordera ni allégement ni répit.

وَإِذَا رَءَا ٱلَّذِينَ أَشْرَكُوا۟ شُرَكَآءَهُمْ قَالُوا۟ رَبَّنَا هَٰٓؤُلَآءِ
شُرَكَآؤُنَا ٱلَّذِينَ كُنَّا نَدْعُوا۟ مِن دُونِكَ ۖ فَأَلْقَوْا۟ إِلَيْهِمُ ٱلْقَوْلَ
إِنَّكُمْ لَكَٰذِبُونَ ﴿٨٦﴾

16-86. Quand les associateurs verront ceux qu'ils associaient à Allah, ils diront : « Ô notre Seigneur, voilà nos divinités que nous invoquions en dehors de Toi. » Mais [leurs associés] leur adresseront la parole : « Vous êtes assurément des menteurs. »

وَأَلْقَوْا۟ إِلَى ٱللَّهِ يَوْمَئِذٍ ٱلسَّلَمَ ۖ وَضَلَّ عَنْهُم مَّا كَانُوا۟ يَفْتَرُونَ ﴿٨٧﴾

16-87. Ils offriront ce jour-là à Allah la soumission, et ce qu'ils avaient inventé sera perdu pour eux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de ceux qui ne croient pas au Jour de la Résurrection : aucune excuse ne sera acceptée d'eux et leur châtiment ne sera pas allégé ; leurs prétendus partenaires les renieront et ils affirmeront leur propre incrédulité et la fabrication de mensonges contre Allah.

« **(Et rappelle-toi) le jour où de chaque communauté Nous susciterons** » un témoin qui témoignera contre elle concernant ses actes et sa réaction à Celui qui les a appelés à la vérité, les témoins qu'Allah suscitera seront les plus sincères et les plus justes, à savoir les Messagers. Une fois leurs témoignages rendus, le jugement sera prononcé et « **aucune excuse ne sera acceptée de la part des mécréants**, » car toute excuse qu'ils présenteront, après qu'il sera établi que leur voie était erronée, sera vaine et ne leur sera d'aucun secours. S'ils demandent à revenir sur terre pour se racheter, ils ne recevront aucune réponse et leur excuse sera rejetée. Au contraire, le châtiment sévère s'abattra sur eux, sans aucune clémence, et ils n'auront aucun répit dès qu'ils le verront. Il n'y aura pas de compte à rendre pour eux puisqu'ils n'auront aucune bonne action à leur actif. Au contraire, leurs mauvaises actions seront vérifiées et comptabilisées, elles leur seront montrées, ils seront contraints de les avouer et seront exposés à la honte.

« **Quand les associateurs verront ceux qu'ils associaient à Allah**, » le Jour de la Résurrection et réaliseront leur mensonge, ils ne pourront le nier.
« **Ils diront : « Ô notre Seigneur, voilà nos divinités que nous invoquions en dehors de Toi**. » » ; Ils n'ont aucun pouvoir pour nous être utiles ni pour intercéder en notre faveur. Eux-mêmes reconnaîtront la fausseté de ces prétendus associés et ne croiront pas en eux ; l'inimitié et l'hostilité s'installeront alors entre eux et ces prétendus associés.

« **Mais [leurs associés] leur adresseront la parole** : » c'est-à-dire que les soi-disant partenaires leur répondront et leur diront :
« **Vous êtes assurément des menteurs** » car vous nous considériez comme des partenaires d'Allah et vous nous adoriez en dehors de Lui, mais nous ne vous avons pas ordonné de faire cela et nous n'avons pas prétendu que nous méritions d'être considérés comme divins, donc le blâme est sur vous.

À ce moment-là, ils se soumettront à Allah et à Son jugement, et ils réaliseront qu'ils méritent d'être punis.
« …**et ce qu'ils avaient inventé sera perdu pour eux**, » ils entreront donc en enfer, et leurs cœurs seront remplis de haine envers eux-mêmes et de louanges pour leur Seigneur car ils ne seront punis que selon leurs actes.

ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ وَصَدُّوا۟ عَن سَبِيلِ ٱللَّهِ زِدْنَٰهُمْ عَذَابًا فَوْقَ ٱلْعَذَابِ بِمَا كَانُوا۟ يُفْسِدُونَ ﴿٨٨﴾

16-88. Ceux qui ne croyaient pas et obstruaient la voie d'Allah, Nous leur ajouterons châtiment sur châtiment, pour la corruption qu'ils semaient (sur terre).

En effet, ils ont semé la corruption en mécréant, en rejetant les révélations d'Allah, en combattant Ses Messagers, en détournant les gens de la voie d'Allah et en propageant l'égarement. Ils méritent donc un châtiment multiple, à l'image de leurs nombreux péchés et de la corruption qu'ils ont semée sur la terre d'Allah.

وَيَوْمَ نَبْعَثُ فِى كُلِّ أُمَّةٍ شَهِيدًا عَلَيْهِم مِّنْ أَنفُسِهِمْ ۖ وَجِئْنَا بِكَ شَهِيدًا عَلَىٰ هَٰٓؤُلَآءِ ۚ وَنَزَّلْنَا عَلَيْكَ ٱلْكِتَٰبَ تِبْيَٰنًا لِّكُلِّ شَىْءٍ وَهُدًى وَرَحْمَةً وَبُشْرَىٰ لِلْمُسْلِمِينَ ﴿٨٩﴾

16-89. Et le jour où dans chaque communauté, Nous susciterons parmi eux-mêmes un témoin contre eux, Et Nous t'emmènerons [Muhammad] comme témoin contre ceux-ci. Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose, ainsi qu'un guide, une grâce et une bonne annonce aux Musulmans.

Ayant mentionné plus haut qu'Il suscitera un témoin de chaque nation (16 : 84), Allah mentionne la même chose ici et désigne ce noble Messager (Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)).

« **Et Nous t'emmènerons [Muhammad] comme témoin contre ceux-ci**, » c'est-à-dire pour témoigner au sujet de ta communauté, en bien comme en mal. Ceci est conforme à la justice parfaite d'Allah, Exalté et Loué soit-Il : chaque Messager témoignera au sujet de sa communauté, car il est plus informé que les autres des actes de sa communauté, et il sera plus juste et trop compatissant pour témoigner contre elle autrement que comme elle le mérite.

Cela ressemble aux versets dans lesquels Allah dit :

« **Et aussi Nous avons fait de vous une communauté de justes pour que vous soyez témoins aux gens, comme le Messager sera témoin à vous**. » (Al-Baqarah 2 : 143)

- Et :

« **Comment seront-ils quand Nous ferons venir de chaque communauté un témoin, et que Nous te (Muhammad) ferons venir comme témoin contre ces gens-ci ? Ce jour-là, ceux qui n'ont pas cru et ont désobéi au Messager, préfèreraient que la terre fût nivelée sur eux et ils ne sauront cacher à Allah aucune parole**. » (An-Nissâ' 4 : 41-42)

« **Et Nous avons fait descendre sur toi le Livre, comme un exposé explicite de toute chose**, » tant les points essentiels que les aspects mineurs de la religion, les règles de ce monde et de l'au-delà, et tout ce que les gens ont besoin de savoir. Il explique pleinement, en termes clairs, au point qu'Allah, Exalté soit-Il, y répète les points les plus importants dont il faut être conscient en permanence. Le Qur'an répète ces idées et les développe en d'autres termes, selon différentes approches et preuves, afin qu'elles s'enracinent profondément dans les cœurs et portent de bons fruits, en fonction de leur degré d'enracinement. Allah, Exalté soit-Il, utilise des phrases claires, concises et complètes, porteuses de multiples significations. Considérez, par exemple, le verset qui suit celui-ci, et ce qu'il contient d'innombrables commandements et interdictions.

Le Qur'an, qui explique toute chose, constitue la preuve d'Allah contre tous les hommes. Il ne laisse donc aucune excuse aux injustes, et les musulmans en ont bénéficié, car il est devenu pour eux une source de guidance, les guidant dans tous leurs actes, tant religieux que matériels. Il est aussi pour eux une miséricorde, par laquelle ils obtiennent tous les biens ici-bas et dans l'au-delà. La guidance est ce par quoi ils acquièrent une connaissance bénéfique et accomplissent de bonnes actions, et la miséricorde est la récompense qui découle de celle-ci dans ce monde et dans l'au-delà : le bien-être spirituel, la sérénité, la perfection du raisonnement qui ne peut être atteinte que par la compréhension des significations sublimes du Qur'an, les bonnes actions, la vertu, l'abondance des ressources, la victoire sur les ennemis en paroles et en actes, et l'obtention de l'agrément d'Allah et de Son Paradis, où se trouvent des bénédictions éternelles que seul le Seigneur, le Très Miséricordieux, connaît.

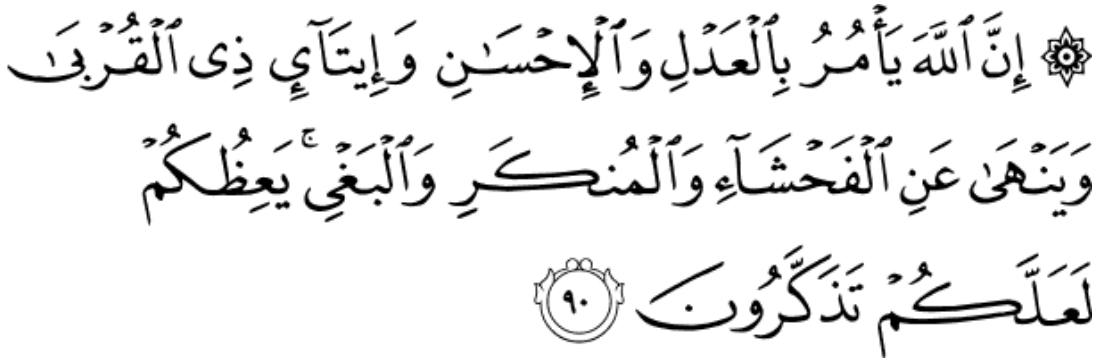

16-90. Certes, Allah commande l'équité, la bienfaisance et l'assistance aux proches. Et Il interdit la turpitude, l'acte répréhensible et la rébellion. Il vous exhorte afin que vous vous souveniez.

La justice qu'Allah prescrit inclut la justice relative à Ses droits et à ceux de Ses serviteurs. La justice, en ce sens, implique de s'acquitter intégralement de ces droits, en accomplissant les devoirs financiers et matériels qu'Allah a prescrits, et celles qui combinent les deux, que ce devoir soit envers Lui ou envers autrui, ainsi que le fait de traiter autrui avec une justice absolue. Ainsi, quiconque détient l'autorité doit remplir ses devoirs envers ceux qui sont sous son autorité. Ceci s'applique également au dirigeant, aux membres du pouvoir judiciaire, à leurs adjoints et aux suppléants du pouvoir judiciaire. La justice est ce qu'Allah leur a prescrit dans Son Livre et rapporté par Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et Il leur a ordonné de s'y conformer. La justice dans les relations humaines englobe l'achat et la vente, ainsi que toutes les autres transactions commerciales ; cela implique de remplir toutes ses obligations et tous ses engagements, de ne pas manquer à ses obligations, de ne pas tromper, de ne pas duper et de ne pas nuire à autrui.

La justice est obligatoire et la bienveillance est une vertu à encourager, notamment en aidant les autres par la richesse, l'action concrète, le savoir et tout autre moyen de leur venir en aide. Cela inclut même la bienveillance envers les animaux, y compris ceux dont la chair est comestible.

Allah Exalté insiste particulièrement sur le respect des liens familiaux, bien que cela soit inclus dans le sens général, afin de souligner l'importance de leurs droits et d'encourager leur accomplissement, car il est impératif d'entretenir ces liens et de leur témoigner de la bienveillance. Cela concerne tous les parents, proches ou éloignés ; plus le lien de parenté est étroit, plus ils méritent cette bienveillance.

« **Et Il interdit la turpitude**, » cela fait référence à tous les péchés majeurs considérés comme abominables selon les enseignements religieux et la nature humaine saine, tels que l'association d'associés à Allah, le meurtre illicite, la fornication et l'adultère, le vol, l'admiration de soi, l'arrogance, le mépris des gens et autres actes maléfiques.

« …**les actes répréhensibles** » englobent toutes sortes de transgressions à l'encontre des personnes, qu'elles touchent à leur vie, à leurs biens ou à leur honneur.
« ….**et la rébellion »** comprend toutes sortes de péchés qui ont trait aux droits d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

Ce verset est concis et englobe tout ce qui est prescrit et interdit ; rien n'y est exclu. Il s'agit d'un principe fondamental auquel se rattachent toutes les questions, même les plus mineures. Tout ce qui relève de la justice, de la bonté ou du respect dû aux proches est prescrit par Allah ; tout ce qui relève de l'obscénité, de la perversité ou du mal est interdit par Allah. Ainsi, nous discernons la bonté et la beauté de ce qu'Allah a prescrit, et le mal et la laideur de ce qu'Il a interdit. Tout ce que les gens disent ou font doit être jugé par rapport à ce critère. Béni soit Celui qui a placé dans Ses paroles la guidance, la guérison, la lumière et le critère permettant de distinguer le bien du mal en toute chose.

C'est pourquoi Il dit :
« **Il vous exhorte** » par ce qu'Il vous explique dans Son Livre, en vous enjoignant ce qui est dans votre intérêt et en vous interdisant ce qui est préjudiciable à vos intérêts.
« …**afin que vous vous souveniez**, » que vous prêtiez attention à ce qu'Il exhorte et que vous le compreniez ainsi, car si vous y prêtez attention et le comprenez, vous agirez en conséquence, et vous obtiendrez ainsi la bénédiction après laquelle il n'y a plus de misère.

Après avoir prescrit ce qui est obligatoire selon les principes fondamentaux de l'enseignement islamique, Allah, Exalté et Loué soit-Il, prescrit ensuite d'accomplir ce à quoi une personne s'engage (parmi les obligations supplémentaires) :

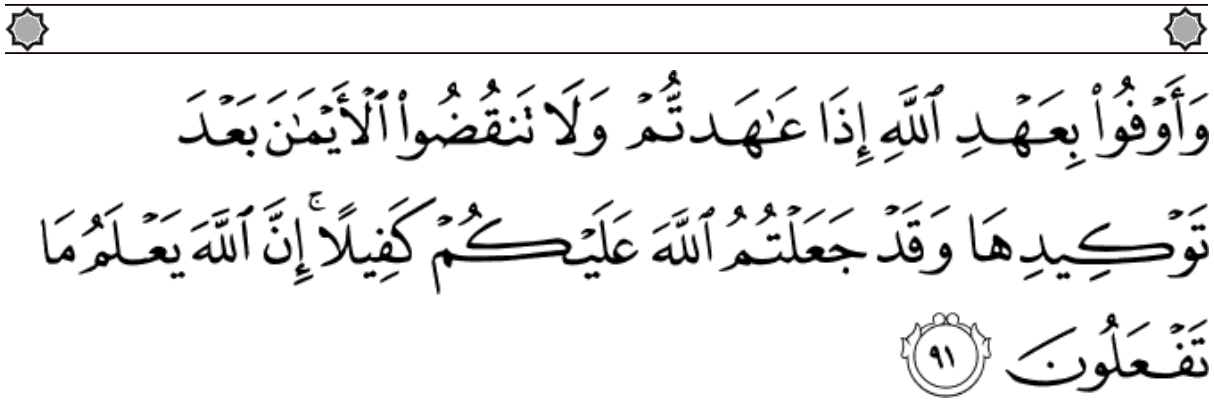
وَأَوْفُوا۟ بِعَهْدِ ٱللَّهِ إِذَا عَٰهَدتُّمْ وَلَا تَنقُضُوا۟ ٱلْأَيْمَٰنَ بَعْدَ
تَوْكِيدِهَا وَقَدْ جَعَلْتُمُ ٱللَّهَ عَلَيْكُمْ كَفِيلًا ۚ إِنَّ ٱللَّهَ يَعْلَمُ مَا
تَفْعَلُونَ ﴿٩١﴾

16-91. Soyez fidèles au pacte d'Allah[1] après l'avoir contracté et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant [de votre bonne foi]. Vraiment Allah sait ce que vous faites !

وَلَا تَكُونُوا۟ كَٱلَّتِى نَقَضَتْ غَزْلَهَا مِنۢ بَعْدِ قُوَّةٍ أَنكَٰثًا
تَتَّخِذُونَ أَيْمَٰنَكُمْ دَخَلًۢا بَيْنَكُمْ أَن تَكُونَ أُمَّةٌ هِىَ أَرْبَىٰ مِنْ
أُمَّةٍ ۚ إِنَّمَا يَبْلُوكُمُ ٱللَّهُ بِهِۦ ۚ وَلَيُبَيِّنَنَّ لَكُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ مَا كُنتُمْ فِيهِ
تَخْتَلِفُونَ ﴿٩٢﴾

16-92. Et ne faites pas comme celle qui défaisait brin par brin sa quenouille après l'avoir solidement filée, en prenant vos serments comme un moyen pour vous tromper les uns les autres, du fait que (vous avez trouvé) une communauté plus forte et plus nombreuse que l'autre.[2] Allah ne fait, par-là, que vous éprouver. Et, certes, Il vous montrera clairement, au Jour de la Résurrection ce sur quoi vous vous opposiez.

Cela inclut tout ce qu'une personne promet à son Seigneur, comme les actes d'adoration, les vœux et les serments, si leur accomplissement est une bonne action. Cela inclut également les alliances conclues entre une personne et une autre, comme un contrat entre deux parties ou une promesse faite à autrui, par laquelle une personne s'engage. Dans tous ces cas, elle est tenue de respecter son engagement si elle en a les moyens. C'est pourquoi Allah a interdit de rompre de telles promesses, comme Il le dit : « **et ne violez pas vos serments après les avoir solennellement prêtés et avoir pris Allah comme garant [de votre bonne foi]** » en mentionnant Son nom dans votre engagement. Il ne vous est donc pas permis de ne pas respecter ce pour quoi vous avez pris Allah pour garant, car ce serait manquer de vénération envers Lui et Lui manquer de respect, après que l'autre partie a accepté votre serment et cette confirmation lorsque vous avez pris Allah pour garant. De même que l'autre partie vous faisait confiance et avait une bonne opinion de vous, vous devez tenir vos promesses et tenir ce que vous lui avez assuré.

« **Vraiment Allah sait ce que vous faites** » et Il rétribuera chacun selon ses actes, en fonction de son intention et de son but.

---

[1] Alliance d'Allah : ceci fait référence au serment (bay'ah) fait lors de l'entrée dans l'Islam.
[2] Ce que cela signifie, c'est : ne vous laissez pas tromper par le petit nombre de musulmans et le grand nombre de polythéistes au point de rompre l'alliance ou le serment (bay'ah) que vous avez fait lorsque vous êtes entré dans l'Islam.

« **Et ne faites pas**, » en rompant vos alliances, comme le pire exemple qui illustre le mieux la folie de celui qui rompt son alliance : « **celle** » qui file un fil solide, puis, lorsqu'il est devenu aussi solide qu'espéré, elle le défait et le casse en « **brins** » car elle s'est lassée de le filer ; puis, en le défaisant, elle s'est de nouveau lassée, et elle n'a rien gagné d'autre que frustration, fatigue, folie et absence de raison. Tel est celui qui rompt l'alliance qu'il a contractée : c'est un injuste et un insensé, dépourvu de foi et de dignité.

« …**en prenant vos serments comme un moyen pour vous tromper les uns les autres, du fait que (vous avez trouvé) une communauté plus forte et plus nombreuse que l'autre**, » il n'est pas convenable, dans ce cas, de prêter serment et de conclure une alliance pour ensuite chercher une occasion de la rompre. Celui qui conclut l'alliance est alors en position de faiblesse et la respectera par nécessité, non par respect pour l'alliance et le serment, mais par nécessité. En revanche, s'il est en position de force et qu'il entrevoit un avantage terrestre à rompre son serment, il le fera sans se soucier de l'alliance avec Allah ni du serment prêté en Son nom.

Tout cela revient à suivre ses caprices et ses désirs, et à leur donner la priorité sur ce qu'Allah attend de vous et sur les préceptes de la dignité humaine et d'un caractère sain, simplement parce qu'un groupe est plus nombreux et plus fort qu'un autre.

Il s'agit d'une épreuve envoyée par Allah, par laquelle Il vous met à l'épreuve, tout comme Il crée des circonstances pour tester les gens et montrer qui est sincère et fidèle à Sa parole, et qui est immoral et mauvais.

« **Et au Jour de la Résurrection, Il vous expliquera clairement les points sur lesquels vous avez divergé** » et Il rendra à chacun selon ses œuvres, et exposera le traître à la honte.

وَلَوْ شَآءَ ٱللَّهُ لَجَعَلَكُمْ أُمَّةً وَٰحِدَةً وَلَٰكِن يُضِلُّ مَن يَشَآءُ
وَيَهْدِى مَن يَشَآءُ ۚ وَلَتُسْـَٔلُنَّ عَمَّا كُنتُمْ تَعْمَلُونَ ﴿٩٣﴾

16-93. Si Allah avait voulu, Il aurait certes fait de vous une seule communauté. Mais Il égarer qui Il veut et guide qui Il veut. Et vous serez certes, interrogés sur ce que vous faisiez.

Si Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, l'avait voulu, Il aurait uni tous les peuples dans le suivi de la voie droite et aurait fait d'eux une seule et même communauté. Mais Il est le Seul à avoir le pouvoir de guider les hommes ou de les laisser s'égarer. Guider ou égarer fait partie de Ses actions, liées à Sa science et à Sa sagesse. Il accorde la guidance à celui qui la mérite, par Sa grâce, et la refuse à celui qui ne la mérite pas, par Sa justice. Et vous serez certainement interrogés sur vos actions, bonnes ou mauvaises, et Il vous en rétribuera de la manière la plus parfaite et la plus juste.

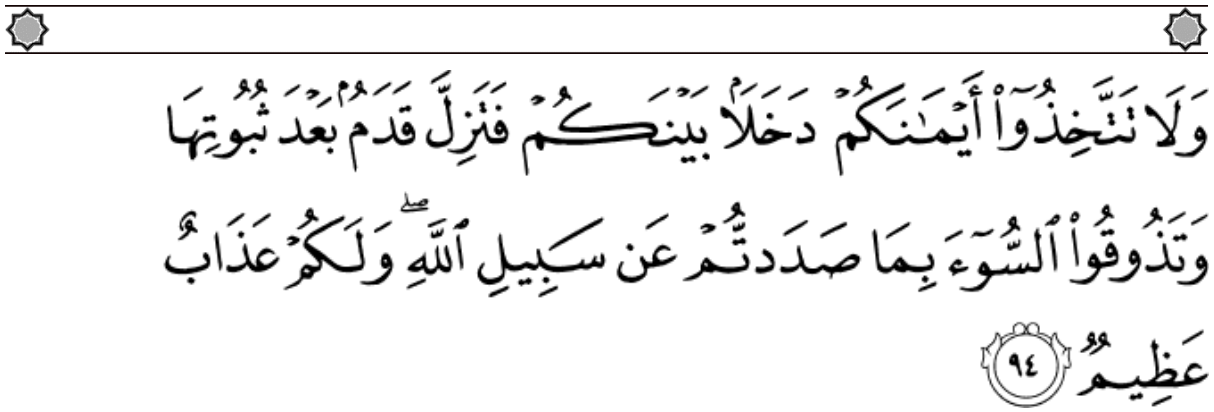

16-94. Et ne prenez pas vos serments comme un moyen pour vous tromper les uns les autres, sinon [vos] pas glisseront après avoir été fermes, et vous goûterez le malheur pour avoir barré la voie d'Allah. Et vous subirez un châtiment terrible.

« **Et ne prenez pas vos serments** » et vos alliances et engagements en fonction de vos caprices et de vos désirs, en les accomplissant ou en les rompant comme vous le souhaitez, car si vous agissez ainsi, vos pieds glisseront après avoir été fermement ancrés sur le droit chemin, et vous devrez en subir les conséquences néfastes, c'est-à-dire le châtiment qui vous causera chagrin et détresse.
« …**et vous goûterez le malheur pour avoir barré la voie d'Allah** » comme tu t'es égaré et as égaré les autres
« **Et vous subirez un châtiment terrible** » qui sera multiplié.

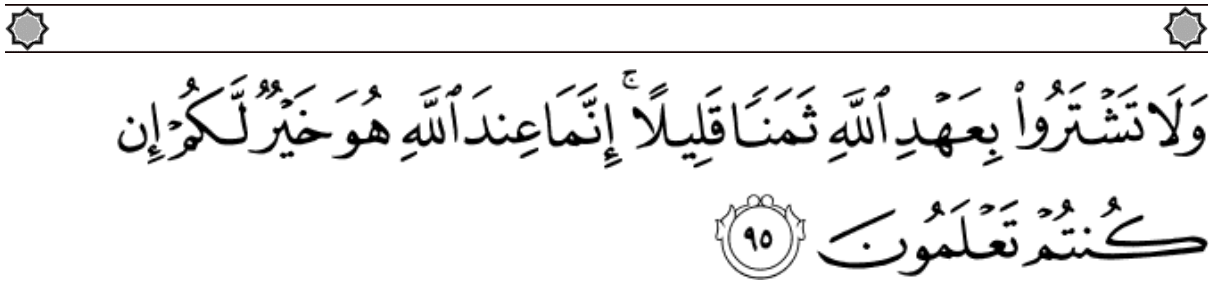

16-95. Et ne vendez pas à vil prix le pacte d'Allah. Ce qui se trouve auprès d'Allah est meilleur pour vous, si vous saviez !

مَا عِندَكُمْ يَنفَدُ ۖ وَمَا عِندَ اللَّهِ بَاقٍ ۗ وَلَنَجْزِيَنَّ الَّذِينَ صَبَرُوا
أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا يَعْمَلُونَ ﴿٩٦﴾

16-96. Tout ce que vous possédez s'épuisera, tandis que ce qui est auprès d'Allah durera. Et Nous récompenserons ceux qui ont été constants en fonction du meilleur de ce qu'ils faisaient.

مَنْ عَمِلَ صَالِحًا مِّن ذَكَرٍ أَوْ أُنثَىٰ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَنُحْيِيَنَّهُ
حَيَاةً طَيِّبَةً ۖ وَلَنَجْزِيَنَّهُمْ أَجْرَهُم بِأَحْسَنِ مَا كَانُوا
يَعْمَلُونَ ﴿٩٧﴾

16-97. Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant, Nous lui ferons vivre une bonne vie. Et Nous les récompenserons, certes, en fonction des meilleures de leurs actions.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, avertit Ses serviteurs contre la rupture des alliances et des serments pour des choses mondaines sans valeur.

« **Et ne vendez pas à vil prix le pacte d'Allah** » que vous gagnez en rompant l'alliance et en ne la respectant pas.
« **Ce qui se trouve auprès d'Allah**, » dans ce monde et dans l'au-delà, est promis à celui qui cherche à Lui plaire en priorité et qui tient ses promesses envers Allah.
« …**est meilleur pour vous**, » qu'un gain terrestre sans valeur
« …**si vous saviez**. »

Donnez donc la priorité à ce qui perdurera plutôt qu'à ce qui disparaîtra puisque tout ce que vous possédez, même beaucoup, « **prendra inévitablement fin** » et périra.
« **Mais ce qui est auprès d'Allah est éternel**. » De même que Lui, cela ne cessera jamais d'exister ni ne périra. Nul n'est donc sage celui qui accorde la priorité à ce qui est éphémère et insignifiant plutôt qu'à ce qui demeure et est précieux. Ceci est semblable aux versets où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Mais, vous préférez plutôt la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable**. » (Al-A'lâ 87 : 16-17)

- Et :

« ...**Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur, pour les pieux**. » (Al-'Imrân 3 : 198)

Cela encourage à se détacher des choses de ce monde, et plus particulièrement à cultiver ce désintérêt essentiel ; cela signifie ne manifester aucun intérêt pour ce qui est nuisible et détourne de ce qu'Allah a prescrit, en lui accordant la priorité sur Ses droits. Ce désintérêt pour les choses de ce monde est une obligation.

Ce qui aide une personne à se détacher des choses de ce monde, c'est de comparer mentalement les plaisirs et les désirs de ce monde avec les biens de l'au-delà. Elle constatera alors de telles différences qu'elle sera incitée à privilégier ce qui est plus sublime. Le désintérêt pour les choses de ce monde, considéré comme louable, ne consiste pas à consacrer tout son temps à des actes de dévotion limités à des rituels tels que la prière, le jeûne, le dhikr, etc. En réalité, une personne n'est véritablement désintéressée des affaires de ce monde que lorsqu'elle accomplit tout ce qu'elle peut, des actes visibles et cachés prescrits par l'enseignement islamique, et tout ce qu'elle peut pour appeler les gens à Allah et à Sa religion, en paroles et en actes. Le véritable désintérêt pour les choses de ce monde consiste à ne s'intéresser à rien qui n'apporte aucun bénéfice, ni religieux ni matériel, et à désirer et rechercher tout ce qui est profitable.

« **Et Nous récompenserons ceux qui ont été constants** » dans l'obéissance à Allah et qui s'abstiennent de Lui désobéir, et qui se détachent des désirs de ce monde qui nuisent à leur foi.
« …**en fonction du meilleur de ce qu'ils faisaient**. » Chaque bonne action rapporte dix fois plus, jusqu'à sept cents fois plus, et bien plus encore, car Allah ne laissera pas se perdre la récompense des bienfaisants. C'est pourquoi Il mentionne la récompense de ceux qui font le bien dans ce monde et dans l'au-delà, comme Il dit :

« **Quiconque, mâle ou femelle, fait une bonne œuvre tout en étant croyant**, » la foi est une condition de validité et d'acceptation de ces œuvres. En effet, une action ne peut être qualifiée de vertueuse que si elle est accomplie sur la base de la foi, et la foi qui inspire les bonnes actions est une foi certaine qui conduit à des actes concrets, tant obligatoires que recommandés. Quiconque unit la foi et les bonnes œuvres, Nous lui accorderons certes une vie agréable en insufflant sérénité et tranquillité à son cœur, afin qu'il ne prête aucune attention à ce qui pourrait le troubler. Allah lui accordera une subsistance licite et bénéfique d'une manière inattendue.

« **Et Nous les récompenserons**, » assurément dans l'au-delà « **certes, en fonction des meilleures de leurs actions**, » une récompense de plaisirs tels qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, ni même imaginés. Allah lui accordera donc le bien ici-bas et le bien dans l'au-delà.

فَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ فَٱسْتَعِذْ بِٱللَّهِ مِنَ ٱلشَّيْطَٰنِ ٱلرَّجِيمِ ﴿٩٨﴾

16-98. Lorsque tu lis le Qur'an, demande la protection d'Allah contre le diable banni.

إِنَّهُۥ لَيْسَ لَهُۥ سُلْطَٰنٌ عَلَى ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَلَىٰ رَبِّهِمْ يَتَوَكَّلُونَ ﴿٩٩﴾

16-99. Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur.

إِنَّمَا سُلْطَٰنُهُۥ عَلَى ٱلَّذِينَ يَتَوَلَّوْنَهُۥ وَٱلَّذِينَ هُم بِهِۦ مُشْرِكُونَ ﴿١٠٠﴾

16-100. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui.

En effet, lorsqu'on souhaite réciter le Livre d'Allah, le plus noble et le plus sublime des livres, qui recèle des préceptes pour le bien-être spirituel et une immense connaissance, Shaytân déploie un grand intérêt (à nuire) dès que l'on entreprend de bonnes actions, cherchant à nous détourner de leur but. Pour se prémunir contre son mal, il faut se tourner vers Allah et implorer Son refuge. Le récitant doit donc dire : « a 'oudhou billahi min ash-shaytân ir-rajim » (Je cherche refuge auprès d'Allah contre Satan le maudit), en méditant sur le sens de ces paroles et en confiant en Allah pour le détourner de lui, en luttant pour résister à ses murmures insidieux et à ses mauvaises pensées, et en recherchant le moyen le plus efficace de le repousser : la foi et la confiance en Allah.

Quant à Shaytân, il « **n'a aucun pouvoir** » ni emprise « **sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur** » seul, sans associé ni partenaire. Allah éloigne des croyants qui placent leur confiance en Lui le mal de Shaytân, de sorte qu'il n'a aucun pouvoir ni emprise sur eux.

Il « **n'a de pouvoir** » et de contrôle « **que sur ceux qui le prennent pour allié**, » c'est-à-dire ceux qui le prennent pour allié en se détournant d'Allah et commencent à obéir à Satan et à rejoindre son parti. C'est pourquoi ils font de lui leur allié, puis Il les incite à commettre le péché et les conduit au feu.

وَإِذَا بَدَّلْنَآ ءَايَةً مَّكَانَ ءَايَةٍ ۙ وَٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا
يُنَزِّلُ قَالُوٓا۟ إِنَّمَآ أَنتَ مُفْتَرٍۭ ۚ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ﴿١٠١﴾

16-101. Quand Nous remplaçons un verset par un autre[1] - et Allah sait mieux ce qu'Il fait descendre, ils disent : « Tu n'es qu'un menteur. » Mais la plupart d'entre eux ne savent pas.

قُلْ نَزَّلَهُۥ رُوحُ ٱلْقُدُسِ مِن رَّبِّكَ بِٱلْحَقِّ لِيُثَبِّتَ ٱلَّذِينَ
ءَامَنُوا۟ وَهُدًى وَبُشْرَىٰ لِلْمُسْلِمِينَ ﴿١٠٢﴾

102. Dis : « C'est le Saint Esprit [Gabriel] qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité, afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient, ainsi qu'un guide et une bonne annonce pour les Musulmans. »

Ici, Allah, Exalté soit-Il, nous révèle que ceux qui ne croient pas au Qur'an cherchent à justifier leur affirmation selon laquelle le Qur'an serait une invention. Ils se basent sur l'idée qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, est le Très Sage, qui édicte des règles et les remplace par d'autres, par Sa sagesse et Sa miséricorde. Voyant cela, ils critiquent le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et son message, disant : «**Tu n'es qu'un menteur** ! » Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, répond : « **Mais la plupart d'entre eux ne savent pas**. » Ils ne connaissent ni leur Seigneur ni Ses lois.

Il est bien connu que la critique d'une personne ignorante, non fondée sur la connaissance, n'a aucune valeur puisque la critique d'une chose découle de la connaissance de cette chose et de ce qu'elle peut contenir qui dicte les éloges ou les critiques.

C'est pourquoi Allah a fait mention de Sa sagesse en agissant ainsi, lorsqu'Il a dit : « **Dis : « C'est le Saint Esprit [Gabriel]** » à savoir Jibril ('aleyhi salam), le Messager angélique qui doit être déclaré au-dessus de toute faute, trahison ou mal
« …**qui l'a fait descendre de la part de ton Seigneur en toute vérité**, » c'est-à-dire qu'Il l'a fait descendre en toute vérité, et il contient la vérité dans ses récits, ses commandements et ses

[1] Ceci fait référence à l'abrogation d'un verset du Qur'an par un autre.

interdictions. Dès lors, nul ne peut le critiquer de manière fondée car dès lors qu'il est reconnu comme vérité, il est reconnu que tout ce qui le contredit est faux.

« …**afin de raffermir [la foi] de ceux qui croient** » lorsque ses versets furent révélés successivement, à maintes reprises, et que la vérité continua d'atteindre leurs cœurs peu à peu, jusqu'à ce que leur foi devienne plus ferme que des montagnes. De plus, ils savent que cela est vrai, et lorsqu'Allah prescrit une règle, puis l'abroge, ils savent qu'Il l'a remplacée par quelque chose de semblable ou de meilleur pour eux, et lorsqu'Il abroge quelque chose, Il l'abroge conformément à la sagesse divine et à la raison.

« **Et comme guide et bonne nouvelle pour les musulmans**, » c'est-à-dire qu'il les guide vers la réalité des choses, distinguant le vrai du faux, la bonne voie de l'égarement, et leur annonce une récompense magnifique dans laquelle ils demeureront éternellement. Le fait qu'il ait été révélé progressivement est plus efficace pour apporter la guidance et la bonne nouvelle, et a un impact plus grand que s'il avait été révélé d'un seul coup. S'il avait été révélé d'une seule traite, les gens n'auraient pas pu se concentrer sur l'ensemble. Allah envoyait plutôt une règle et une bonne nouvelle, puis, lorsqu'ils l'avaient comprise, méditée, saisie et pleinement assimilée, Il en révélait d'autres semblables, et ainsi de suite.

Ainsi, les Compagnons (radhiyallahou 'anhoum) atteignirent le niveau optimal et leurs attitudes et leurs manières se transformèrent ; ils acquirent des manières, des habitudes et des actes qui surpassèrent les premiers et les derniers. Il est donc plus approprié et plus attendu que ceux qui viendront après eux soient formés par la connaissance qu'elle contient, adoptent les manières qu'elle promeut et recherchent sa lumière dans les profondeurs des ténèbres qui résultent de l'erreur et l'ignorance et qu'ils en fassent leur guide dans toutes leurs actions. Ainsi, leurs affaires, tant spirituelles que matérielles, seront mises en ordre.

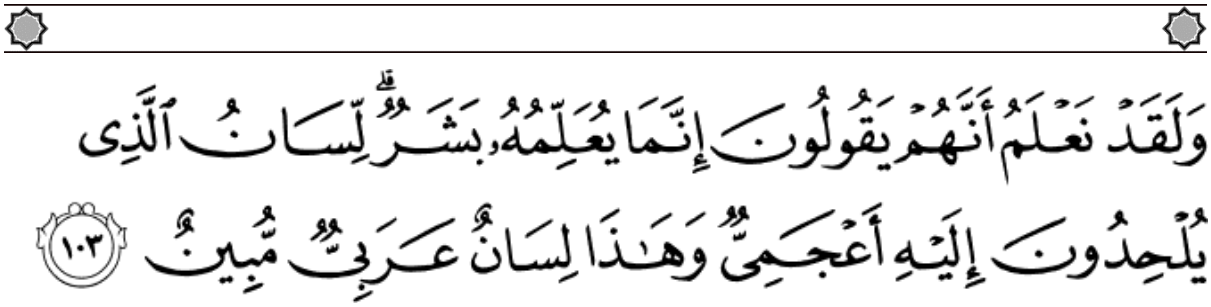
وَلَقَدْ نَعْلَمُ أَنَّهُمْ يَقُولُونَ إِنَّمَا يُعَلِّمُهُۥ بَشَرٌ ۗ لِّسَانُ ٱلَّذِى
يُلْحِدُونَ إِلَيْهِ أَعْجَمِىٌّ وَهَٰذَا لِسَانٌ عَرَبِىٌّ مُّبِينٌ ﴿١٠٣﴾

16-103. Et Nous savons parfaitement qu'ils disent : « Ce n'est qu'un être humain qui lui enseigne (le Qur'an). » Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère [non arabe], et celle-ci est une langue arabe bien claire.

إِنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ لَا يَهْدِيهِمُ ٱللَّهُ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ١٠٤

16-104. Ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah, Allah ne les guide pas. Et ils ont un châtiment douloureux.

إِنَّمَا يَفْتَرِى ٱلْكَذِبَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِـَٔايَٰتِ ٱللَّهِ ۖ وَأُو۟لَٰٓئِكَ هُمُ ٱلْكَٰذِبُونَ ١٠٥

16-105. Seuls forgent le mensonge ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah ; et tels sont les menteurs.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous rapporte ce que disaient les polythéistes qui n'ont pas cru en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« **Ils disent : « Ce n'est qu'un être humain qui lui enseigne (le Qur'an) »** » qu'il a apporté. « **Or, la langue de celui auquel ils font allusion est étrangère [non arabe]**, » C'est-à-dire la langue que l'homme en question parlait tandis que le Qur'an est dans « **une langue arabe bien claire**. » Leurs propos sont-ils possibles ? Mais le menteur ment sans réfléchir aux conséquences de ses mensonges ; ses paroles sont donc truffées de contradictions et d'erreurs si flagrantes qu'on les rejette d'emblée.

« **Ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah** » qui manifestent clairement la vérité, ils la rejettent et ne l'acceptent pas.
« **Allah ne les guidera pas**, » lorsque la guidance leur parviendra, ils la rejetteront et seront punis en en étant privés et abandonnés par Allah.
« **Et** » dans l'au-delà, « **ils ont un châtiment douloureux**. »

« **Seuls forgent le mensonge** » c'est-à-dire que les fabrications et les mensonges viennent d'eux « …**ceux qui ne croient pas aux versets d'Allah** » tels que ceux qui nourrissent du ressentiment envers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) après que la preuve évidente leur soit parvenue

« **Et tels sont les menteurs**, » c'est-à-dire les véritables menteurs, et cette description leur convient mieux qu'à quiconque. Quant à Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui croit aux signes d'Allah et s'humilie devant Son Seigneur, il lui est impossible de mentir sur Allah et de Lui attribuer des paroles qu'Il n'a pas prononcées. Ses ennemis l'ont accusé de mensonge, mais ce qu'ils lui ont attribué leur sied davantage. Allah les a donc démasqués et a mis en lumière leurs actes honteux ; à Lui les louanges.

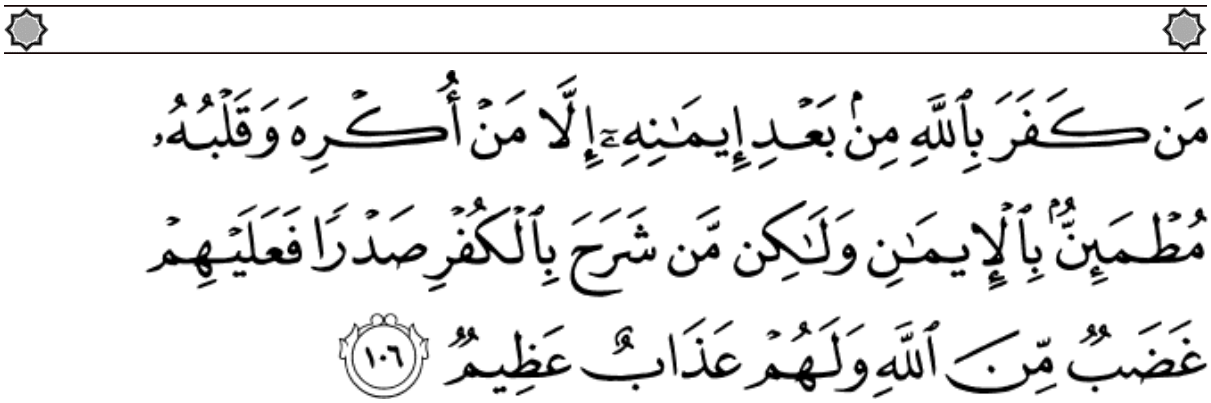

16-106. Quiconque a renié Allah après avoir cru... - sauf celui qui y a été contraint alors que son cœur demeure plein de la sérénité de la foi - mais ceux qui ouvrent délibérément leur cœur à la mécréance, ceux-là ont sur eux une colère d'Allah et ils ont un châtiment terrible.

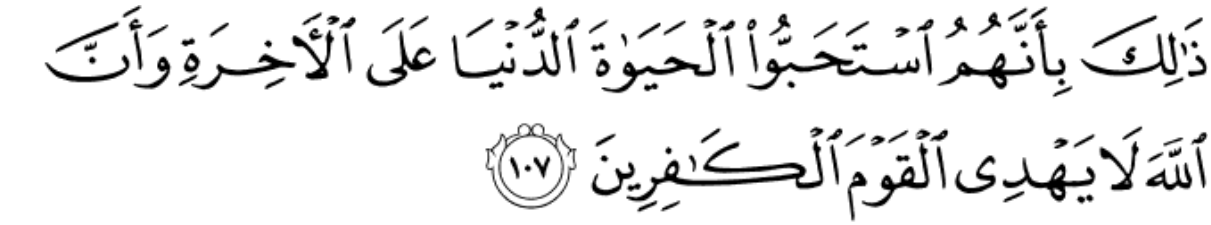

16-107. Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà. Et Allah, vraiment, ne guide pas les gens mécréants.

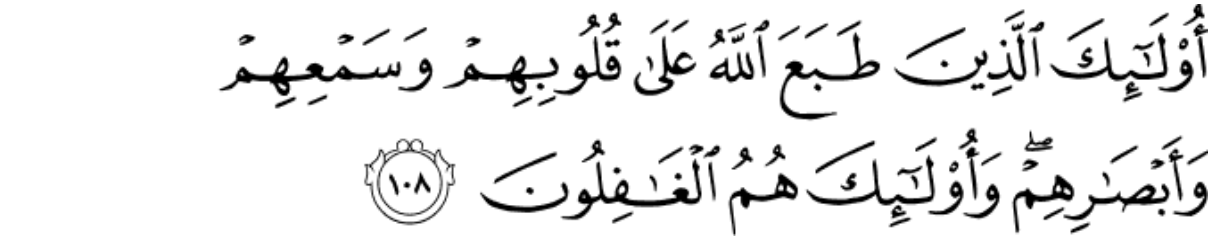

16-108. Voilà ceux dont Allah a scellé les cœurs, l'ouïe, et les yeux. Ce sont eux les insouciants.

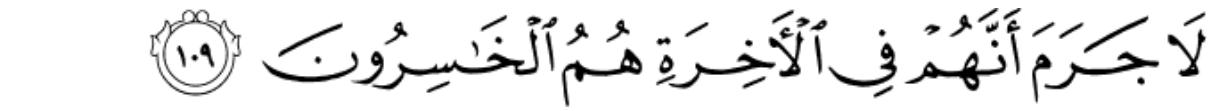

16-109. Et nul doute que dans l'au-delà, ils seront les perdants.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de l'état abominable de ceux qui mécroient en Allah après avoir cru, deviennent ainsi aveugles après avoir vu et retournent à l'égarement après avoir été guidés, ouvrant leurs cœurs à l'incroyance, heureux et satisfaits de cela : ils s'attirent une grande colère du Seigneur Très Miséricordieux Dont la colère, une fois encourue, est irrésistible et toutes les créatures seront en colère contre ceux qui l'ont provoquée.
« **Et ils ont un châtiment terrible.** » C'est-à-dire qu'il sera d'une sévérité extrême, et qu'il sera éternel et sans fin.

« **Il en est ainsi, parce qu'ils ont aimé la vie présente plus que l'au-delà**, » car ils ont tourné le dos à la vie éternelle, recherchant et poursuivant des gains terrestres futiles, sans manifester le moindre intérêt pour le bien de l'autre monde. Lorsqu'ils ont choisi l'incroyance plutôt que la foi, Allah les a privés de guidance, car l'incroyance était devenue une composante profonde de leur nature. Il a donc scellé leurs cœurs afin qu'aucun bien ne puisse y pénétrer, et Il a scellé leur ouïe et leur vue afin que rien de bénéfique ne puisse les atteindre. L'insouciance les a envahis et ils ont rencontré l'échec à chaque tournant ; ils ont été privés de la miséricorde d'Allah qui embrasse toute chose qui leur a été offerte mais ils l'ont rejetée, et elle leur a été présentée mais ils ne l'ont pas acceptée.

« **Et nul doute que dans l'au-delà, ils seront les perdants**, » car ce sont eux qui perdront leur âme, leurs richesses et leurs familles le Jour de la Résurrection ; ils manqueront le bonheur éternel et subiront un châtiment douloureux.

Cela ne s'applique pas à ceux qui sont forcés et contraints de ne pas croire alors que leur cœur demeure ferme dans la foi et qui veulent croire, car il n'y a ni blâme ni péché sur eux. Dans le cas de celui qui y est contraint, il lui est permis de proférer des paroles d'incrédulité.

Cela indique que les paroles de celui qui est contraint de prononcer un divorce, d'affranchir un esclave, de conclure une transaction de vente ou d'achat, etc., ne comptent pas, et qu'aucune décision de la Shari'ah ne peut être fondée sur cela du fait que s'il n'y a pas de punition pour avoir prononcé la parole de mécréance en cas de contrainte, il est plus approprié d'appliquer cette décision à d'autres questions moins graves.

ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ هَاجَرُوا مِنْ بَعْدِ مَا فُتِنُوا ثُمَّ
جَاهَدُوا وَصَبَرُوا إِنَّ رَبَّكَ مِنْ بَعْدِهَا لَغَفُورٌ
رَحِيمٌ ﴿١١٠﴾

16-110. Quant à ceux qui ont émigré après avoir subi des épreuves, puis ont lutté et ont enduré, ton Seigneur après cela, est certes Pardonneur et Miséricordieux.

۞ يَوْمَ تَأْتِي كُلُّ نَفْسٍ تُجَادِلُ عَنْ نَفْسِهَا وَتُوَفَّىٰ كُلُّ نَفْسٍ مَا
عَمِلَتْ وَهُمْ لَا يُظْلَمُونَ ﴿١١١﴾

16-111. (Rappelle-toi) le jour où chaque âme viendra, plaidant pour elle-même, et chaque âme sera pleinement rétribuée pour ce qu'elle aura œuvré sans qu'ils subissent la moindre injustice.

En vérité, votre Seigneur, qui prend soin de Ses serviteurs sincères en leur témoignant de la bienveillance et en les bénissant, est aussi Pardonneur et Miséricordieux envers ceux qui ont émigré pour Sa cause, abandonnant leurs foyers et leurs biens, recherchant l'agrément d'Allah, et qui étaient persécutés pour les faire retourner à l'incroyance, ils persistèrent dans leur foi et maintinrent leurs convictions, puis luttèrent contre les ennemis d'Allah, s'efforçant de les amener à la religion d'Allah, en paroles et en actes, et ils persévérèrent patiemment dans ces actes d'adoration difficiles pour la plupart des gens.

Voici les moyens les plus efficaces d'obtenir la plus grande récompense et le plus grand don : le pardon d'Allah pour tous les péchés, petits et grands, qui implique également la délivrance de tout ce qui est détestable ; et Sa miséricorde infinie, grâce à laquelle ils atteindront le bien-être et mettront de l'ordre dans leurs affaires religieuses et temporelles. Ils obtiendront la miséricorde d'Allah le Jour de la Résurrection, « **le jour où chaque âme viendra, plaidant pour elle-même**, » implorant son propre sort, disant : « Moi, moi, » sans se soucier des autres. Ce jour-là, chacun aspirera désespérément au moindre bienfait.
« **Et chaque âme sera pleinement rétribuée pour ce qu'elle aura œuvré**, » en bien ou en mal « …**sans qu'ils subissent la moindre injustice**, » donc rien ne sera ajouté à leurs mauvaises actions et rien ne sera retranché à leurs bonnes actions.

« **Ce jour-là, aucune âme ne sera lésée en rien. Et vous ne serez rétribués que selon ce que vous faisiez**. » (Yâ Sin 36 : 54)

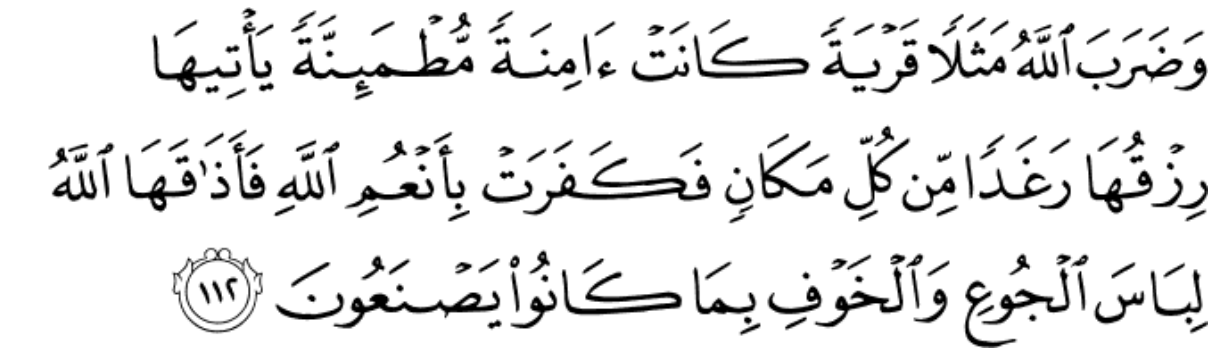
وَضَرَبَ ٱللَّهُ مَثَلًا قَرْيَةً كَانَتْ ءَامِنَةً مُّطْمَئِنَّةً يَأْتِيهَا
رِزْقُهَا رَغَدًا مِّن كُلِّ مَكَانٍ فَكَفَرَتْ بِأَنْعُمِ ٱللَّهِ فَأَذَٰقَهَا ٱللَّهُ
لِبَاسَ ٱلْجُوعِ وَٱلْخَوْفِ بِمَا كَانُوا۟ يَصْنَعُونَ ﴿١١٢﴾

16-112. Et Allah propose en parabole une ville : elle était en sécurité, tranquille ; sa part de nourriture lui venait de partout en abondance. Puis elle se montra ingrate aux bienfaits d'Allah. Allah lui fit alors goûter la violence de la faim et de la peur [en punition] de ce qu'ils faisaient.

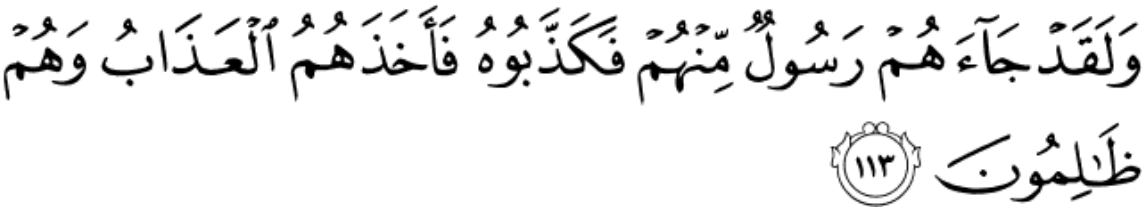
وَلَقَدْ جَآءَهُمْ رَسُولٌ مِّنْهُمْ فَكَذَّبُوهُ فَأَخَذَهُمُ ٱلْعَذَابُ وَهُمْ
ظَٰلِمُونَ ﴿١١٣﴾

12-113. En effet, un Messager des leurs est venu à eux, mais ils l'ont traité de menteur. Le châtiment, donc, les saisit parce qu'ils étaient injustes.

Cette ville est La Mecque, sûre et paisible ; nul ne doit y être dérangé. Les habitants de la jâhiliyah la vénéraient à tel point que l'un d'eux pouvait y trouver l'assassin de son père et de son frère, sans pour autant le déranger, malgré les forts sentiments tribaux qui les animaient et l'orgueil arabe. Ainsi, elle atteignit une sécurité absolue, inégalée par aucune autre ville. Elle fut également comblée de ressources abondantes. Bien qu'elle fût une terre dépourvue de champs de blé et d'arbres, Allah y envoya des provisions venues de partout. Puis un Messager issu de leurs rangs vint à eux ; ils connaissaient parfaitement son honnêteté et sa sincérité. Il les appela à la perfection morale et leur interdit tout mal. Mais ils le rejetèrent et se montrèrent ingrats envers la grâce qu'Allah leur avait accordée. Alors Allah leur fit goûter le contraire de ce dont ils jouissaient : une faim extrême, contraire de l'abondance, et la peur, contraire de la sécurité. Cela était dû à leurs actes, à leur incrédulité et à leur ingratitude.

« **Ce n'est pas Allah qui leur a fait du tort, mais ils se sont fait du tort à eux-mêmes**. » (16 : 33)

فَكُلُوا۟ مِمَّا رَزَقَكُمُ ٱللَّهُ حَلَٰلًا طَيِّبًا وَٱشْكُرُوا۟ نِعْمَتَ ٱللَّهِ إِن كُنتُمْ إِيَّاهُ تَعْبُدُونَ ﴿١١٤﴾

16-114. Mangez donc de ce qu'Allah vous a attribué de licite et de bon. Et soyez reconnaissants pour les bienfaits d'Allah, si c'est Lui que vous adorez.

إِنَّمَا حَرَّمَ عَلَيْكُمُ ٱلْمَيْتَةَ وَٱلدَّمَ وَلَحْمَ ٱلْخِنزِيرِ وَمَآ أُهِلَّ لِغَيْرِ ٱللَّهِ بِهِۦ ۖ فَمَنِ ٱضْطُرَّ غَيْرَ بَاغٍ وَلَا عَادٍ فَإِنَّ ٱللَّهَ غَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٥﴾

16-115. Il vous a, en effet, interdit (la chair) de la bête morte, le sang, la chair de porc, et la bête sur laquelle un autre nom que celui d'Allah a été invoqué. Mais quiconque en mange sous contrainte, et n'est ni rebelle ni transgresseur, alors Allah est Pardonneur et Miséricordieux.

وَلَا تَقُولُوا۟ لِمَا تَصِفُ أَلْسِنَتُكُمُ ٱلْكَذِبَ هَٰذَا حَلَٰلٌ وَهَٰذَا حَرَامٌ لِّتَفْتَرُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ يَفْتَرُونَ عَلَى ٱللَّهِ ٱلْكَذِبَ لَا يُفْلِحُونَ ﴿١١٦﴾

16-116. Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues : « Ceci est licite, et cela est illicite, » pour forger le mensonge contre Allah. Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas.

مَتَٰعٌ قَلِيلٌ وَلَهُمْ عَذَابٌ أَلِيمٌ ﴿١١٧﴾

16-117. Ce sera pour eux une piètre jouissance, mais un douloureux châtiment les attend.

وَعَلَى ٱلَّذِينَ هَادُوا۟ حَرَّمْنَا مَا قَصَصْنَا عَلَيْكَ مِن قَبْلُ ۖ وَمَا ظَلَمْنَٰهُمْ وَلَٰكِن كَانُوٓا۟ أَنفُسَهُمْ يَظْلِمُونَ ﴿١١٨﴾

16-118. Aux juifs, Nous avions interdit ce que Nous t'avons déjà relaté. Nous ne leur avons fait aucun tort ; mais ils se faisaient du tort à eux-mêmes.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, enjoint à Ses serviteurs de consommer ce qu'Il leur a fourni d'animaux, de céréales, de fruits et d'autres choses « **de licite et de bon**, » c'est-à-dire pourvu que cela possède ces deux qualités, afin que ce ne soit pas quelque chose qu'Allah a interdit et que cela n'ait pas été obtenu de manière illicite. Profitez donc de ce qu'Allah a créé pour vous, sans excès et sans transgresser les limites prescrites.

« **Et soyez reconnaissants pour les bienfaits d'Allah** » en les reconnaissant dans vos cœurs, en louant Allah pour eux et en les utilisant pour lui obéir.
« **Si c'est Lui que vous adorez**, » c'est-à-dire si votre adoration est sincère, ne rendez grâce qu'à Lui et n'oubliez pas Celui qui dispense toutes les bénédictions.

« **Il vous a, en effet, interdit** » des choses nuisibles, afin de vous protéger. Cela inclut notamment les choses suivantes :
• « … **(la chair) de la bête morte**, » ce qui inclut tout ce qui est mort sans avoir été abattu de la manière prescrite ; sont exemptés de cela les sauterelles et les poissons.
• « …**le sang**, » cela fait référence au sang qui a été versé (au moment de l'abattage) ; quant à celui qui reste dans les veines et la chair, cela n'a pas d'importance.
• « …**la chair de porc**, » Parce qu'elle est sale et impure. Cela inclut la chair, la graisse et toutes les parties du porc.
• « …**et la bête sur laquelle un autre nom que celui d'Allah a été invoqué**, » comme celui qui est sacrifié pour les idoles, les tombes et autres, car l'intention derrière cela est l'attribution de partenaires à Allah (shirk, association).

« **Mais quiconque en mange sous contrainte**, » d'un aliment interdit en raison d'une nécessité urgente et de la crainte de mourir si elle ne le mange pas, il n'y a pas lieu de blâmer cette personne, pourvu qu'il n'y ait ni désobéissance volontaire ni transgression. Autrement dit, pourvu qu'elle ne désire pas manger cet aliment interdit alors qu'elle n'en a pas besoin, qu'elle ne dépasse pas ce qui est licite pour se procurer ce qui est interdit et qu'elle ne transgresse pas en mangeant plus que nécessaire. Alors, ces aliments sont permis, sous réserve des conditions mentionnées ci-dessus.

« **Et ne dites pas, conformément aux mensonges proférés par vos langues : « Ceci est licite, et cela est illicite, »** » ; c'est-à-dire, ne déclarez pas de votre propre chef des choses illicites ou licites, en inventant des mensonges contre Allah et en Lui attribuant des paroles qu'Il n'a jamais prononcées.

« **Ils inventent ainsi des mensonges contre Allah. Certes, ceux qui forgent le mensonge contre Allah ne réussiront pas**, » ni dans ce monde ni dans l'au-delà car Allah les humiliera inévitablement ; même s'ils connaissent un certain plaisir en ce monde « **ce sera pour eux une piètre jouissance**, » leur destin ultime sera le feu « **et un douloureux châtiment les attend**. »

Allah, Exalté et Loué soit-Il, ne nous a interdit les choses impures que par Sa grâce, pour nous protéger de tout ce qui est répugnant.

Mais dans le cas des juifs, Allah leur a interdit des bonnes choses qui leur avaient été auparavant permises, à cause de leurs méfaits et en guise de punition, comme dans l'histoire de la Sourate Al-An'âm, où Il dit :
« **Aux juifs, Nous avons interdit toute bête à ongle unique. Des bovins et des ovins, Nous leurs avons interdit les graisses, sauf ce que portent leur dos, leurs entrailles, ou ce qui est mêlé à l'os. Ainsi les avons-Nous punis pour leur rébellion. Et Nous sommes bien véridiques**. » (Al-An'âm 6 : 146)

ثُمَّ إِنَّ رَبَّكَ لِلَّذِينَ عَمِلُوا السُّوءَ بِجَهَالَةٍ ثُمَّ تَابُوا مِن بَعْدِ ذَٰلِكَ وَأَصْلَحُوا إِنَّ رَبَّكَ مِن بَعْدِهَا لَغَفُورٌ رَّحِيمٌ ﴿١١٩﴾

16-119. Puis ton Seigneur envers ceux qui ont commis le mal par ignorance, et se sont par la suite repentis et ont amélioré leur conduite, ton Seigneur, après cela est certes Pardonneur et Miséricordieux.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, encourage Ses serviteurs à se repentir et les appelle à se tourner vers Lui. Il nous dit que quiconque commet le mal par ignorance en subit des conséquences. S'il commet ce péché délibérément, la connaissance qu'il possède dans son cœur diminuera inévitablement au moment où il le commet. Mais s'il se repent et se corrige, en abandonnant le péché, en le regrettant et en accomplissant de bonnes œuvres, alors Allah lui pardonnera et lui fera miséricorde ; Il acceptera son repentir et le rétablira dans sa situation antérieure, voire l'améliorera encore.

إِنَّ إِبْرَٰهِيمَ كَانَ أُمَّةً قَانِتًا لِّلَّهِ حَنِيفًا وَلَمْ يَكُ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٠﴾

16-120. Abraham était un guide (Oummatan) parfait. Il était soumis à Allah, voué exclusivement à Lui et il n'était point du nombre des associateurs.

شَاكِرًا لِّأَنْعُمِهِ ۚ ٱجْتَبَىٰهُ وَهَدَىٰهُ إِلَىٰ صِرَٰطٍ مُّسْتَقِيمٍ ﴿١٢١﴾

16-121. Il était reconnaissant pour Ses bienfaits et Allah l'avait élu et guidé vers un droit chemin.

وَءَاتَيْنَٰهُ فِى ٱلدُّنْيَا حَسَنَةً ۖ وَإِنَّهُۥ فِى ٱلْءَاخِرَةِ لَمِنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿١٢٢﴾

16-122. Nous lui avons donné une belle part ici-bas. Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens de bien.

ثُمَّ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ أَنِ ٱتَّبِعْ مِلَّةَ إِبْرَٰهِيمَ حَنِيفًا ۖ وَمَا كَانَ مِنَ ٱلْمُشْرِكِينَ ﴿١٢٣﴾

16-123. Puis Nous t'avons révélé : « Suis la religion d'Abraham qui était voué exclusivement à Allah et n'était point du nombre des associateurs. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle des bénédictions qu'Il a accordées à Son ami proche Ibrahim ('aleyhi salam) et de la façon dont Il l'a distingué pour ses vertus sublimes et ses caractéristiques parfaites.

« **Ibrahim était un guide parfait**, » c'est-à-dire un chef qui possédait toutes les qualités requises ; il était un guide et était lui-même guidé.
« **Il était soumis à Allah**, » c'est-à-dire qu'il obéissait constamment à son Seigneur et lui était sincèrement dévoué
« …**voué exclusivement à Lui »** qui s'est tourné vers Allah avec amour, repentir et véritable servitude, se détournant de tous les autres que Lui
« …**et il n'était point du nombre des associateurs** » ni en paroles ni en actes, ni en aucune circonstance puisqu'il était le chef des monothéistes.

« **Il était toujours reconnaissant de Ses bienfaits**, » c'est-à-dire qu'Allah lui avait accordé le bien en ce monde et l'avait comblé de bénédictions visibles et cachées, et il en était reconnaissant.

Le résultat de ces caractéristiques sublimes fut qu'Allah « **l'a élu** » et l'a distingué pour être Son ami proche, et a fait de lui l'une des élites de Sa création et l'un de Ses serviteurs qui Lui sont proches.

« …**et guidé vers un droit chemin** » en termes de connaissance et d'actes, de sorte qu'il a reconnu la vérité et lui a donné la priorité sur toutes les autres choses.

« **Nous lui avons donné une belle part ici-bas**, » à savoir une subsistance abondante, une belle épouse, une descendance vertueuse et de bonnes qualités.
« **Et il sera certes dans l'au-delà du nombre des gens de bien** » qui aura un statut élevé et sera très proche d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire.

L'une de ses plus grandes vertus est qu'Allah a révélé au guide de l'humanité, le plus parfait d'entre eux, que lui et sa communauté devaient suivre la religion d'Ibrahim et le prendre pour exemple.

إِنَّمَا جُعِلَ ٱلسَّبْتُ عَلَى ٱلَّذِينَ ٱخْتَلَفُوا۟ فِيهِ ۚ وَإِنَّ رَبَّكَ
لَيَحْكُمُ بَيْنَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فِيمَا كَانُوا۟ فِيهِ يَخْتَلِفُونَ ﴿١٢٤﴾

16-124. Le Sabbat n'a été imposé qu'à ceux qui divergeaient à son sujet. Au Jour de la Résurrection, ton Seigneur jugera certainement au sujet de ce dont ils divergeaient.

« **Le Sabbat n'a été imposé**, » c'est-à-dire rendu obligatoire
« …**qu'à ceux qui divergeaient à son sujet** » lorsqu'ils se sont égarés du vendredi. Ceci concerne les juifs, et leur divergence fut la raison pour laquelle il leur fut rendu obligatoire de respecter et de vénérer le Shabbat. Autrement, la véritable vertu réside dans le vendredi, vers lequel Allah a guidé cette Oummah.

« **Au Jour de la Résurrection, ton Seigneur jugera certainement au sujet de ce dont ils divergeaient**, » et Il leur indiquera clairement qui avait raison et qui avait tort, qui mérite une récompense et qui mérite un châtiment.

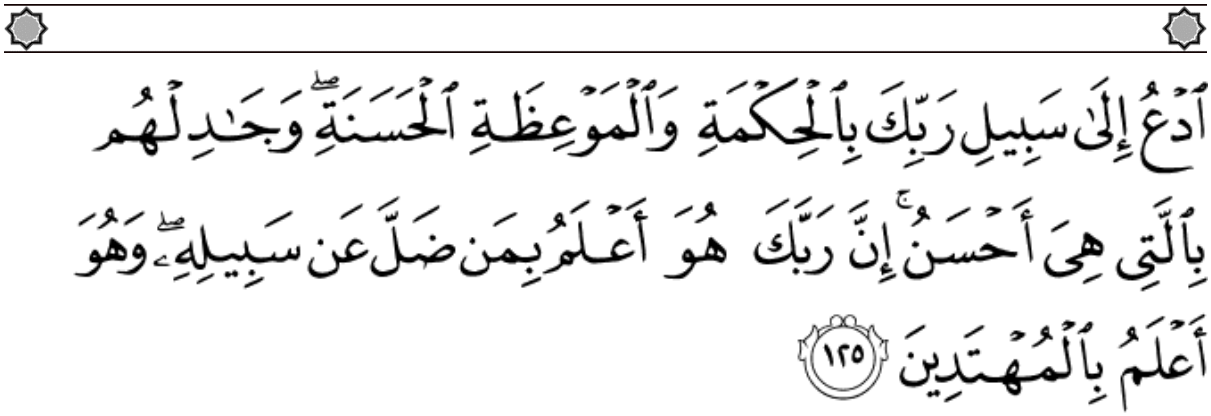
ٱدْعُ إِلَىٰ سَبِيلِ رَبِّكَ بِٱلْحِكْمَةِ وَٱلْمَوْعِظَةِ ٱلْحَسَنَةِ ۖ وَجَٰدِلْهُم
بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ رَبَّكَ هُوَ أَعْلَمُ بِمَن ضَلَّ عَن سَبِيلِهِۦ ۖ وَهُوَ
أَعْلَمُ بِٱلْمُهْتَدِينَ ﴿١٢٥﴾

16-125. Par la sagesse et la bonne exhortation appelle (les gens) à la voie de ton Seigneur. Et discute avec eux de la meilleure façon. Car c'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Sa voie et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés.

En d'autres termes, lance ton appel à tous les hommes, musulmans et mécréants, les invitant à suivre la voie droite de ton Seigneur, qui comprend la science utile et les bonnes œuvres, soit « **par la sagesse**, » en t'adressant à chacun selon sa situation, sa capacité de compréhension et son degré d'acceptation et de soumission.

Par conséquent, l'appel à l'Islam doit se fonder sur la connaissance et non sur l'ignorance, en commençant par les questions les plus importantes, puis les suivantes, celles qui sont plus claires et plus faciles à comprendre, et qui ont plus de chances d'être pleinement acceptées, en présentant cet appel avec bienveillance et douceur.

Si la personne appelée réagit positivement à cette approche empreinte de sagesse, tant mieux ; sinon, celui qui appelle peut recourir à une exhortation bienveillante, c'est-à-dire en enjoignant le bien et en interdisant le mal, accompagnée d'encouragements et d'avertissements, en soulignant et en énumérant les avantages que l'on peut retirer du respect des commandements et les préjudices que l'on peut subir en s'adonnant à ce qui est interdit. Il peut également s'agir de souligner l'honneur de celui qui adhère à la religion d'Allah et la honte de celui qui ne le fait pas, ou de décrire la récompense qu'Allah a préparée ici-bas et dans l'au-delà pour ceux qui Lui obéissent et le châtiment qu'Il a préparé ici-bas et dans l'au-delà pour ceux qui Lui désobéissent. Si la personne à qui l'appel est adressé pense que ce qu'il suit est la vérité ou s'il propage le mensonge, alors celui qui appelle à l'Islam doit raisonner avec elle avec la plus grande amabilité. Ce sont là les méthodes les plus susceptibles de susciter une réponse, tant d'un point de vue rationnel que textuel.

Une façon d'y parvenir est d'utiliser des preuves qu'il juge solides, car cela a plus de chances d'atteindre l'objectif et d'éviter les disputes ou les échanges d'insultes, ce qui irait à l'encontre du but recherché et ne présenterait aucun avantage. L'objectif est plutôt de guider les gens vers la vérité, et non de leur prouver qu'ils ont tort, etc.

« **C'est ton Seigneur qui connaît le mieux celui qui s'égare de Sa voie**, » car Il connaît la raison qui a conduit à l'égarement, et Il connaît les actes qui en résultent et Il les rétribuera pour cela.
« …**et c'est Lui qui connaît le mieux ceux qui sont bien guidés**, » car Il sait qu'ils sont dignes d'être guidés ; Il les a donc guidés, puis Il les a bénis et les a choisis.

وَإِنْ عَاقَبْتُمْ فَعَاقِبُوا۟ بِمِثْلِ مَا عُوقِبْتُم بِهِۦ ۖ وَلَئِن صَبَرْتُمْ لَهُوَ خَيْرٌ لِّلصَّٰبِرِينَ ﴿١٢٦﴾

16-126. Et si vous punissez, infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait. Et si vous endurez... cela est certes meilleur pour les endurants.

وَٱصْبِرْ وَمَا صَبْرُكَ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ وَلَا تَحْزَنْ عَلَيْهِمْ وَلَا تَكُ فِى ضَيْقٍ مِّمَّا يَمْكُرُونَ ﴿١٢٧﴾

16-127. Endure ! Ton endurance [ne viendra] qu'avec (l'aide) d'Allah. Ne t'afflige pas pour eux. Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots.

إِنَّ ٱللَّهَ مَعَ ٱلَّذِينَ ٱتَّقَوا۟ وَّٱلَّذِينَ هُم مُّحْسِنُونَ ﴿١٢٨﴾

16-128. Certes, Allah est avec ceux qui [L'] ont craint avec piété et ceux qui sont bienfaisants.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit, tout en autorisant la justice et en recommandant la générosité et la bonté :
« **Et si vous punissez**, » si vous ripostez contre celui qui vous a maltraité en paroles ou en actes
« …**infligez [à l'agresseur] une punition égale au tort qu'il vous a fait**, » c'est-à-dire, que votre riposte soit proportionnelle au tort qui vous a été fait sans aller au-delà et sans faire plus que ce qui vous a été fait.

« **Et si vous endurez** » et vous abstenez de toute vengeance, et que vous leur pardonnez leur offense, alors ils vous pardonneront.
« …**cela est certes meilleur pour les endurants** » que de régler leurs comptes, car ce qui est auprès d'Allah est finalement meilleur pour vous et aboutit à un meilleur résultat, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, le dit ailleurs :
« … **Mais quiconque pardonne et réforme, son salaire incombe à Allah** … » (Ash-Shourâ 42 : 40)

Puis Allah ordonne à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'être patient dans l'appel des gens à Allah, de chercher l'aide d'Allah dans cette tâche et de ne pas compter sur lui-même.
« **Endure ! Ton endurance [ne viendra] qu'avec (l'aide) d'Allah** » car c'est Lui qui vous aide à faire ce qui vous rend fermes.

« **Et ne sois pas angoissé à cause de leurs complots** » si tu les appelles et que tu vois qu'ils n'acceptent pas ton appel, car une telle affliction ne te sera d'aucun profit. Ne sois pas affligés non plus, c'est-à-dire, ne sois pas contrariés ni troublés à cause de leurs complots, car leur complot se retournera contre eux, tandis que tu es parmi ceux qui le craignent et ceux qui font le bien.

Et Allah est avec ceux qui Le craignent et font le bien, leur accordant Son aide, Sa guidance et Son soutien puisque ce sont eux qui se tiennent à l'écart de la mécréance et du péché, et qui font bien dans leur adoration, comme s'ils Le voyaient ; et s'ils ne Le voient pas, Il les voit. Ils font preuve de bienveillance envers les gens en s'efforçant de leur être utiles de toutes les manières. Nous implorons Allah de nous compter parmi ceux qui Le craignent et font le bien.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate An-Nahl.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

17

Sourate Al-Isrâ'

(Bani Isra-il ou le Voyage Nocturne)

(Makki sauf versets 26, 32, 33, 57, 73-80 Madani)

165 versets

Révélation N°50

بِسْمِ ٱللَّهِ ٱلرَّحْمَٰنِ ٱلرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

سُبْحَٰنَ ٱلَّذِىٓ أَسْرَىٰ بِعَبْدِهِۦ لَيْلًا مِّنَ ٱلْمَسْجِدِ ٱلْحَرَامِ إِلَى
ٱلْمَسْجِدِ ٱلْأَقْصَا ٱلَّذِى بَٰرَكْنَا حَوْلَهُۥ لِنُرِيَهُۥ مِنْ ءَايَٰتِنَآ ۚ إِنَّهُۥ هُوَ
ٱلسَّمِيعُ ٱلْبَصِيرُ ﴿١﴾

17-1. Gloire et Pureté à Celui qui de nuit, fit voyager Son serviteur [Muhammad], de la Mosquée Al-Harām à la Mosquée Al-Aqṣā dont Nous avons béni l'alentour, afin de lui faire voir certaines de Nos merveilles. C'est Lui, vraiment, qui est l'Audient, le Clairvoyant.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, se déclare Exalté et Tout-Puissant, car toutes les grandes actions Lui appartiennent et toutes les grandes faveurs viennent de Lui, parmi lesquelles le fait qu'Il, « **de nuit, fit voyager Son serviteur**, » à savoir Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), « **de la Mosquée Al-Harām** », qui est la plus noble de toutes les mosquées.
« …**à la Mosquée Al-Aqṣā** » qui est l'une des mosquées les plus vertueuses puisque c'est le lieu des Prophètes.

Il, Exalté et Loué soit-Il, l'emmena lors de ce voyage d'une seule nuit, couvrant une immense distance, et le ramena la même nuit. Il lui montra également certains de Ses signes qui accrurent sa sagesse, sa perspicacité, sa constance et son intelligence. Ceci était dû à la sollicitude et à la bonté

d'Allah envers lui,puisqu'Il le guida vers la facilité dans toutes ses entreprises et le combla de bienfaits grâce auxquels il surpassa les générations précédentes et suivantes.

Le sens apparent du verset indique que le Voyage Nocturne (Al-Isrâ') a eu lieu au début de la nuit et qu'il a débuté d'al-Masjid al-Haram lui-même. Cependant, il est prouvé dans les deux recueils authentiques (as-sahihayn) que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a entrepris ce voyage nocturne depuis la maison d'Oumm Hani (radhiyallahou 'anha). De ce fait, la vertu associée à la Mosquée Sacrée (al-Masjid al-Haram) s'applique à l'ensemble de l'enceinte sacrée (Haram) ; la récompense multiple pour l'adoration s'applique aux actes d'adoration accomplis n'importe où dans cette enceinte. Cela indique également que le Voyage nocturne impliquait à la fois le corps et l'âme, sans quoi il n'aurait pas constitué un signe majeur et une si grande vertu.

Il existe de nombreux Hadiths authentiques du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant le Voyage Nocturne. Ils relatent en détail ce qu'il a vu et précisent qu'il fut emmené de nuit à Jérusalem (Bayt al-Maqdis), puis élevé jusqu'aux cieux, au-delà des cieux les plus élevés. Il y vit également le Paradis et l'Enfer, ainsi que les Prophètes à leurs différentes positions célestes. Allah lui imposa cinquante prières, mais il retourna sans cesse à son Seigneur pour les réduire, suivant le conseil de Moussa, à qui Allah avait parlé directement, jusqu'à ce qu'il n'en reste plus que cinq accomplies et cinquante récompensées. Lui (le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) et sa communauté atteignirent une grande gloire cette nuit-là, dont nul ne connaît l'étendue si ce n'est Allah, Exalté soit-Il.

Allah Exalté fait référence ici au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) comme à un serviteur car il a atteint tous les honneurs qu'il a obtenus en vertu de sa parfaite soumission à son Seigneur.

« …**dont Nous avons béni l'alentour** » d'une multitude d'arbres et de rivières, et d'une terre toujours fertile.

Un autre aspect de cette bénédiction est qu'elle est privilégiée (la Mosquée Lointaine, al-Aqsa) par rapport aux autres mosquées, à l'exception de la Mosquée Sacrée et de la Mosquée de Médine ; il est recommandé de s'y rendre pour y prier et y adorer Allah. Allah a également choisi ce lieu comme résidence pour Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ses élus.

وَءَاتَيْنَا مُوسَى ٱلْكِتَٰبَ وَجَعَلْنَٰهُ هُدًى لِّبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ أَلَّا تَتَّخِذُوا۟
مِن دُونِى وَكِيلًا ﴿٢﴾

17-2. Et Nous avions donné à Moïse le Livre dont Nous avions fait un guide pour les Enfants d'Isra-il : « Ne prenez pas de protecteur en dehors de Moi. »

ذُرِّيَّةَ مَنْ حَمَلْنَا مَعَ نُوحٍ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ عَبْدًا شَكُورًا ﴿٣﴾

17-3. [Ô vous], les descendants de ceux que Nous avons transportés dans l'arche avec Noé. Celui-ci était vraiment un serviteur fort reconnaissant.

وَقَضَيْنَآ إِلَىٰ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ فِى ٱلْكِتَٰبِ لَتُفْسِدُنَّ فِى ٱلْأَرْضِ مَرَّتَيْنِ
وَلَتَعْلُنَّ عُلُوًّا كَبِيرًا ﴿٤﴾

17-4. Nous avions décrété pour les Enfants d'Isra-il, (et annoncé) dans le Livre : « Par deux fois vous sèmerez la corruption sur terre et vous allez transgresser d'une façon excessive. »

فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ أُولَىٰهُمَا بَعَثْنَا عَلَيْكُمْ عِبَادًا لَّنَآ أُو۟لِى بَأْسٍ شَدِيدٍ
فَجَاسُوا۟ خِلَٰلَ ٱلدِّيَارِ ۚ وَكَانَ وَعْدًا مَّفْعُولًا ﴿٥﴾

17-5. Lorsque vint l'accomplissement de la première de ces deux [prédictions,] Nous envoyâmes contre vous certains de Nos serviteurs doués d'une force terrible, qui pénétrèrent à l'intérieur des demeures. Et la prédiction fut accomplie.

ثُمَّ رَدَدْنَا لَكُمُ ٱلْكَرَّةَ عَلَيْهِمْ وَأَمْدَدْنَٰكُم بِأَمْوَٰلٍ وَبَنِينَ
وَجَعَلْنَٰكُمْ أَكْثَرَ نَفِيرًا ﴿٦﴾

17-6. Ensuite, Nous vous donnâmes la revanche sur eux ; et Nous vous renforçâmes en biens et en enfants. Et Nous vous fîmes [un peuple] plus nombreux :

إِنْ أَحْسَنتُمْ أَحْسَنتُمْ لِأَنفُسِكُمْ ۖ وَإِنْ أَسَأْتُمْ فَلَهَا ۚ فَإِذَا جَاءَ وَعْدُ
ٱلْآخِرَةِ لِيَسُوٓءُوا۟ وُجُوهَكُمْ وَلِيَدْخُلُوا۟ ٱلْمَسْجِدَ كَمَا
دَخَلُوهُ أَوَّلَ مَرَّةٍ وَلِيُتَبِّرُوا۟ مَا عَلَوْا۟ تَتْبِيرًا ﴿٧﴾

17-7. « Si vous faites le bien ; vous le faites à vous-mêmes ; et si vous faites le mal, vous le faites à vous [aussi]. » Puis, quand vint la dernière [prédiction,] ce fut pour qu'ils affligent vos visages et entrent dans la Mosquée comme ils y étaient entrés la première fois, et pour qu'ils détruisent complètement ce dont ils se sont emparés.

عَسَىٰ رَبُّكُمْ أَن يَرْحَمَكُمْ ۚ وَإِنْ عُدتُّمْ عُدْنَا ۘ وَجَعَلْنَا جَهَنَّمَ لِلْكَٰفِرِينَ
حَصِيرًا ﴿٨﴾

17-8. Il se peut que votre Seigneur vous fasse miséricorde. Mais si vous récidivez, Nous récidiverons. Et Nous avons assigné l'Enfer comme camp de détention aux mécréants.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne souvent la prophétie de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et la prophétie de Moussa ('aleyhi salam), et Il mentionne leurs Livres et leurs lois ensemble, car leurs Livres sont les meilleurs de tous les livres, leurs lois sont les plus parfaites de toutes les lois, leurs prophéties étaient les plus sublimes des prophéties, et leurs disciples constituent la majorité des croyants. C'est pourquoi Allah dit ici :

« **Nous avons donné le Livre à Moussa**, » à savoir la Torah

« … **dont Nous avions fait un guide pour les Enfants d'Isra-il**, » afin qu'ils soient guidés des ténèbres de l'ignorance à la connaissance de la vérité

En disant : « **Ne prenez pas de protecteur en dehors de Moi** ? » C'est-à-dire que Nous leur avons dit cela et Nous leur avons révélé le Livre à cette fin, afin qu'ils adorent Allah seul, se tournent vers Lui et Le prennent seul comme protecteur et maître de leurs affaires religieuses et temporelles, et qu'ils ne s'attachent à personne d'autre que Lui, comme les êtres créés qui n'ont aucun pouvoir sur quoi que ce soit et ne peuvent leur être d'aucune utilité.

« **[Ô vous], les descendants de ceux que Nous avons transportés dans l'arche avec Nouh**, » c'est-à-dire, ô descendants de ceux que Nous avons bénis et emmenés avec Nouh, « **celui-ci était vraiment un serviteur fort reconnaissant**. » Ce sont là des paroles d'éloge pour Nouh pour avoir rendu grâce à Allah, comme il est décrit en ces termes ; cela encourage également ses descendants à suivre son

exemple de gratitude et à se souvenir de la bénédiction qu'Allah leur a accordée lorsqu'Il les a sauvés et leur a fait hériter de la terre, tandis qu'Il a fait engloutir d'autres personnes.

« **Nous avions décrété pour les Enfants d'Isra-il, (et annoncé) dans le Livre** » qu'ils sèmeraient la corruption sur terre à deux reprises, en commettant des péchés, en étant ingrats envers les bienfaits d'Allah et en agissant avec arrogance et tyrannie. La première fois, Allah a donné du pouvoir à leurs ennemis et se vengea d'eux. Ceci était un avertissement afin qu'ils cessent leurs agissements et y réfléchissent.

« **Lorsque vint l'accomplissement de la première de ces deux [prédictions]**, » c'est-à-dire la première des deux occasions où ils ont répandu le mal, Nous avons envoyé contre vous, en guise de châtiment, Nos serviteurs, forts et courageux, tant par leur nombre que par leurs armes. Allah leur a accordé la victoire sur vous ; ils vous ont massacré, fait prisonniers vos enfants, se sont emparé de vos biens et semé la désolation dans votre pays, pénétrant dans vos maisons et profanant le Temple de Jérusalem.
« **Et la prédiction fut accomplie**, » qu'elle se réaliserait car ils en étaient la cause.

Les commentateurs ont divergé quant à l'identité de ceux qui furent envoyés contre eux, mais ils se sont accordé à dire qu'il s'agissait d'un peuple incrédule venu d'Irak, de Mésopotamie ou d'ailleurs. Allah les envoya contre les Enfants d'Isra-il lorsqu'ils ont commis de nombreux péchés, abandonné nombre de leurs lois et transgressé sur la terre.

« **Ensuite, Nous vous avons donné la revanche sur eux**, » c'est-à-dire de ceux qui avaient été envoyés contre eux, et vous les avez chassés de votre pays.
« …**et Nous vous renforçâmes en biens et en enfants**, » c'est-à-dire que Nous avons augmenté vos ressources et votre nombre, et Nous vous avons donné plus de force contre eux.
« **Et Nous vous fîmes [un peuple] plus nombreux** » qu'eux. Cela était dû à vos bonnes œuvres et à votre soumission à Allah.

« **Si vous faites le bien ; vous le faites à vous-mêmes** » car les bienfaits vous reviennent, même dans ce monde, comme vous l'avez constaté lors de votre victoire sur vos ennemis.
« …**et si vous faites le mal, vous le faites à vous [aussi]**, » c'est-à-dire que le mal vous revient, comme Allah vous l'a montré en donnant l'avantage à vos ennemis sur vous.

« **Puis, quand vint la dernière [prédiction]**, » c'est-à-dire la deuxième fois que vous avez répandu la corruption dans le pays, nous avons envoyé vos ennemis contre vous une fois de plus.

« …**ce fut pour qu'ils affligent vos visages** » en vous vainquant et en vous faisant prisonniers, afin de pouvoir entrer de nouveau dans le temple comme ils l'avaient fait la première fois. Le temple en question est Bayt al-Maqdis.

« …**et pour qu'ils détruisent complètement** » c'est-à-dire ruiner et démolir
« …**ce dont ils se sont emparés**. » Ils ont donc détruit vos maisons, vos lieux de culte et vos récoltes.

« **Il se peut que votre Seigneur vous fasse miséricorde** » et vous donne l'avantage sur eux. Et Il leur a fait miséricorde et leur a donné l'avantage, et Il les a averti de ne pas retomber dans le péché :
« **Mais si vous récidivez** » et semez à nouveau la corruption sur terre, « **Nous récidiverons**. » Ils récidivèrent, alors Allah envoya contre eux Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et exerça sa vengeance sur eux. Telle fut la rétribution dans ce monde, et la rétribution auprès d'Allah (dans l'au-delà) est plus terrifiante et plus redoutable encore. C'est pourquoi Il dit :
« **Et Nous avons assigné l'Enfer comme camp de détention aux infidèles** » ; ils y brûleront et y resteront, et ils n'en sortiront jamais.

Ce passage contient un avertissement pour cette Oummah contre le péché, de peur qu'il ne leur arrive ce qui est arrivé aux Enfants d'Isra-il, car la voie d'Allah (envers les pécheurs) est la même et ne change jamais.

Quiconque examine comment les mécréants et les malfaiteurs ont le dessus sur les musulmans se rendra compte que cela est dû au péché de ces derniers et constitue une punition pour eux ; s'ils adhèrent au Livre d'Allah et à la Sounnah de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), Il leur donnera le pouvoir sur la terre et leur accordera la victoire sur leurs ennemis.

إِنَّ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانَ يَهْدِى لِلَّتِى هِىَ أَقْوَمُ وَيُبَشِّرُ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱلَّذِينَ
يَعْمَلُونَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أَنَّ لَهُمْ أَجْرًا كَبِيرًا ﴿٩﴾

17-9. Certes, ce Qur'an guide vers ce qu'il y a de plus droit, et il annonce aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'ils auront une grande récompense,

وَأَنَّ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ أَعْتَدْنَا لَهُمْ عَذَابًا أَلِيمًا ﴿١٠﴾

17-10. et à ceux qui ne croient pas en l'au-delà, que Nous leur avons préparé un châtiment douloureux.

Ici, Allah , à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe du statut noble et de la grandeur du Qur'an, et du fait qu'il guide vers ce qui est le plus juste et le plus droit, c'est-à-dire vers ce qui est le plus vertueux et le plus sublime en matière de croyances, d'actions et d'attitudes. Quiconque suit ce que le Qur'an promeut sera le plus parfait et le plus droit des hommes, et le plus guidé dans toutes ses entreprises.

« **Et il annonce aux croyants qui font de bonnes œuvres**, » obligatoires et surérogatoires, « **qu'ils auront une grande récompense** » qu'Allah leur a préparé dans Son Paradis, dont nul autre que Lui ne connaît la description.
« **Et à ceux qui ne croient pas en l'au-delà, que Nous leur avons préparé un châtiment douloureux**. » Ainsi, le Qur'an contient à la fois des bonnes nouvelles et des avertissements. Il nous indique les moyens d'obtenir la bonne nouvelle, à savoir la foi et les bonnes œuvres, et il nous avertit de ce qui entraînera l'avertissement, c'est-à-dire ce qui est le contraire.

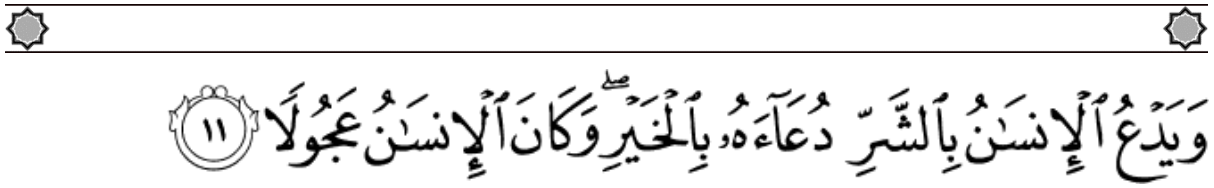

17-11. L'homme appelle le mal comme il appelle le bien, car l'homme est très hâtif.

Cela est dû à l'ignorance et à la précipitation de l'homme, car, sous l'emprise de la colère, il prie contre lui-même, ses enfants et ses biens, et il s'empresse de prier pour cela, tout comme il s'empresse de prier pour le bien. Cependant Allah, par Sa grâce, exauce ses prières pour le bien mais n'exauce pas ses prières pour le mal.

« **Et si Allah hâtait le malheur des gens avec autant de hâte qu'ils cherchent le bonheur, le terme de leur vie aurait été décrété**. » (Younous 10 : 11)

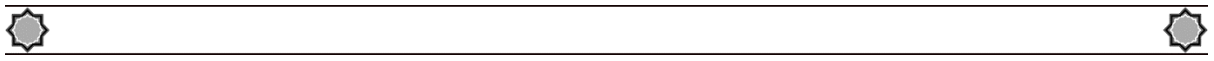

وَجَعَلْنَا ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ ءَايَتَيْنِ ۖ فَمَحَوْنَآ ءَايَةَ ٱلَّيْلِ وَجَعَلْنَآ ءَايَةَ ٱلنَّهَارِ
مُبْصِرَةً لِّتَبْتَغُوا۟ فَضْلًا مِّن رَّبِّكُمْ وَلِتَعْلَمُوا۟ عَدَدَ ٱلسِّنِينَ
وَٱلْحِسَابَ ۚ وَكُلَّ شَىْءٍ فَصَّلْنَٰهُ تَفْصِيلًا ﴿١٢﴾

17-12. Nous avons fait de la nuit et du jour deux signes, et Nous avons effacé le signe de la nuit, tandis que Nous avons rendu visible le signe du jour, pour que vous recherchiez des grâces de votre Seigneur, et que vous sachiez le nombre des années et le calcul du temps. Et Nous avons expliqué toute chose d'une manière détaillée.

« **Nous avons fait de la nuit et du jour deux signes** » c'est-à-dire deux signes qui pointent vers la nature parfaite du pouvoir d'Allah et l'immensité de Sa miséricorde, et que nul ne doit être adoré si ce n'est Lui.
« …**et Nous avons effacé le signe de la nuit**, » c'est-à-dire que Nous l'avons plongée dans l'obscurité, afin d'y instaurer le calme et le repos
« …**tandis que Nous avons rendu visible le signe du jour, pour que vous recherchiez des grâces de votre Seigneur** » en vous acquittant de vos moyens de subsistance, en exerçant vos métiers, en faisant du commerce et en entreprenant vos voyages.

« …**et que vous sachiez** » par l'alternance de la nuit et du jour, et les phases de la lune
« …**le nombre des années et le calcul du temps**, » et sur la base duquel vous gérez vos affaires.

« **Et Nous avons expliqué toute chose d'une manière détaillée**, » c'est-à-dire que Nous avons expliqué les signes afin que toutes choses soient claires et que la vérité se distingue du mensonge, comme Allah le dit ailleurs :
« ... **Nous n'avons rien omis d'écrire dans le Livre**... » (Al-An'âm 6 : 38)

وَكُلَّ إِنسَٰنٍ أَلْزَمْنَٰهُ طَٰٓئِرَهُۥ فِى عُنُقِهِۦ ۖ وَنُخْرِجُ لَهُۥ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ
كِتَٰبًا يَلْقَىٰهُ مَنشُورًا ﴿١٣﴾

17-13. Et au cou de chaque homme, Nous avons attaché son œuvre. Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé :

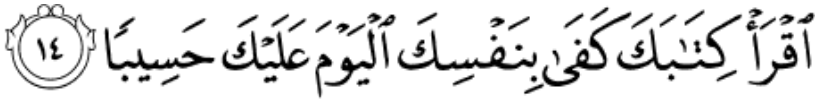

17-14. « Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle la perfection de Sa justice puisque les actes de chacun sont attachés à son cou (de chaque individu). Autrement dit, tout ce qu'il fait, bon ou mauvais, Allah le lui impute et n'en tient compte pour personne d'autre, de sorte qu'il ne soit tenu responsable des actes d'autrui, et que nul ne soit tenu responsable des siens.

« **Et au Jour de la Résurrection, Nous lui sortirons un écrit qu'il trouvera déroulé**, » et dans lequel figurera tout ce qu'il a fait, bon ou mauvais, petit ou grand : il lui sera dit : « **Lis ton écrit. Aujourd'hui, tu te suffis d'être ton propre comptable**. » Telle est la justice et l'équité suprêmes, qu'il soit dit à chacun : « Reconnais tes actes, » afin qu'il reconnaisse sa faute qui a attiré sur lui le châtiment. »

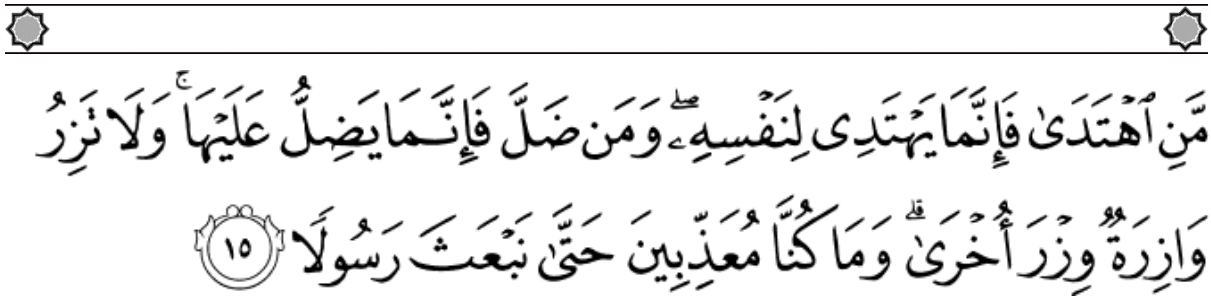

17-15. Quiconque prend le droit chemin ne le prend que pour lui-même ; et quiconque s'égare, ne s'égare qu'à son propre détriment. Et nul ne portera le fardeau d'autrui. Et Nous n'avons jamais puni [un peuple] avant de [lui] avoir envoyé un Messager.

La conduite ou l'égarement de chacun n'affecte que lui-même, et nul ne peut porter le fardeau des péchés d'autrui ni le préserver du moindre mal. Allah, Exalté et Loué soit-Il, est le plus juste des arbitres ; Il ne punit personne avant que la preuve de sa culpabilité ne lui soit apportée par la révélation, puis il (l'humain) la rejette avec obstination.

Quant à celui qui se soumet et suit la preuve, ou à qui aucune preuve ne parvient d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, Allah ne le punira pas.

Ce verset est cité comme preuve que ceux qui ont vécu entre les Prophètes et les enfants des polythéistes (morts en bas âge) ne seront pas punis par Allah jusqu'à ce qu'Il leur envoie un Messager car Il est bien au-dessus de l'injustice.

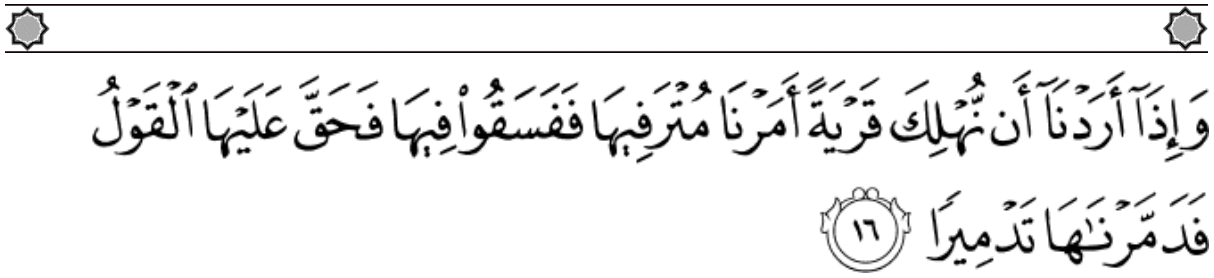

17-16. Et quand Nous voulons détruire une cité, Nous ordonnons à ses gens opulents [d'obéir à Nos prescriptions], mais (au contraire) ils se livrent à la perversité. Alors la Parole prononcée contre elle se réalise, et Nous la détruisons entièrement.

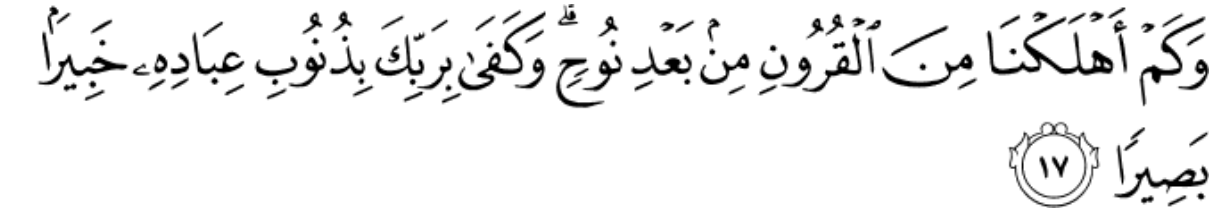

17-17. Que de générations avons-nous exterminées, après Noé ! Et ton Seigneur suffit qu'Il soit Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant sur les péchés de Ses serviteurs.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit que lorsqu'Il veut détruire une ville perverse et l'anéantir par Son châtiment, Il ordonne à ses habitants aisés de Le craindre mais ils transgressent jusqu'à ce que leur transgression atteint une telle gravité que le châtiment devient inévitable « **alors la Parole prononcée contre elle se réalise**, » c'est-à-dire que le décret du châtiment ne peut être annulé « **alors Nous la détruisons complètement**. »

Après le peuple de Nouh, Allah anéantit de nombreuses nations par Son châtiment, telles que les 'Ad, les Thamoud, le peuple de Lout et d'autres encore. Allah les châtia lorsque leur transgression devint trop grave et leur incrédulité extrême ; alors, Il déchaîna sur eux Son châtiment terrible.

« **Et ton Seigneur suffit qu'Il soit Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant sur les péchés de Ses serviteurs**, » ils n'ont donc aucune raison de craindre l'injustice, mais le châtiment sera proportionnel à leurs actes.

مَّن كَانَ يُرِيدُ ٱلْعَاجِلَةَ عَجَّلْنَا لَهُۥ فِيهَا مَا نَشَآءُ لِمَن نُّرِيدُ ثُمَّ جَعَلْنَا
لَهُۥ جَهَنَّمَ يَصْلَىٰهَا مَذْمُومًا مَّدْحُورًا ﴿١٨﴾

17-18. Quiconque désire [la vie] immédiate, Nous nous hâtons de donner ce que Nous voulons, à qui Nous voulons. Puis, Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera méprisé et repoussé.

وَمَنْ أَرَادَ ٱلْـَٔاخِرَةَ وَسَعَىٰ لَهَا سَعْيَهَا وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَأُو۟لَٰٓئِكَ
كَانَ سَعْيُهُم مَّشْكُورًا ﴿١٩﴾

17-19. Et ceux qui recherchent l'au-delà et fournissent les efforts qui y mènent, tout en étant croyants... alors l'effort de ceux-là sera reconnu.

كُلًّا نُّمِدُّ هَٰٓؤُلَآءِ وَهَٰٓؤُلَآءِ مِنْ عَطَآءِ رَبِّكَ ۚ وَمَا كَانَ عَطَآءُ رَبِّكَ
مَحْظُورًا ﴿٢٠﴾

17-20. Nous accordons abondamment à tous, ceux-ci comme ceux-là, des dons de ton Seigneur. Et les dons de ton Seigneur ne sont refusés [à personne].

ٱنظُرْ كَيْفَ فَضَّلْنَا بَعْضَهُمْ عَلَىٰ بَعْضٍ ۚ وَلَلْـَٔاخِرَةُ أَكْبَرُ دَرَجَٰتٍ
وَأَكْبَرُ تَفْضِيلًا ﴿٢١﴾

17-21. Regarde comment Nous favorisons certains sur d'autres. Et dans l'au-delà, il y a des rangs plus élevés et plus privilégiés.

Ici Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que « **Quiconque désire [la vie] immédiate** » en ce monde, qui diminuera et prendra fin, qui s'efforce d'y parvenir en oubliant comment il a commencé et comment il finira, Allah lui accordera rapidement ce qu'Il voudra de cette accumulation vaine de plaisirs qu'Il lui a décrétés dans al-Lawh al-Mahfoud, mais c'est un plaisir sans profit et éphémère.

Alors Il décrétera pour lui, « **Nous lui assignons l'Enfer où il brûlera**, » dans l'au-delà

« …**méprisé et repoussé** » c'est-à-dire, en état de déshonneur, de honte et de condamnation de la part d'Allah et de Sa création, loin de Sa miséricorde. Ainsi, le châtiment et le déshonneur s'abattront sur lui.

« **Et ceux qui recherchent l'au-delà** » et s'en contente, et qui lui donne la priorité sur ce monde « …**et fournissent les efforts qui y mènent**, » tel qu'il est enseigné dans les Livres divinement révélés et les traditions prophétiques, et agit en conséquence au mieux de ses capacités, « …**tout en étant croyants**..., » en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers et au Jour Dernier « …**alors l'effort de ceux-là sera reconnu**, » c'est-à-dire acceptés, multipliés et accumulés, et ils recevront leur récompense auprès de leur Seigneur. De plus, ils ne seront pas privés de leur part de ce monde du fait qu'Allah accorde des bienfaits terrestres aux croyants comme aux mécréants puisqu'Il est généreux et bienveillant.
« **Et les dons de ton Seigneur ne sont refusés [à personne]** » ; tous les hommes jouissent de Sa grâce et de Sa miséricorde.

« **Regarde comment Nous favorisons certains sur d'autres**. » Car l'abondance ou la rareté des ressources, la facilité et la difficulté, la connaissance et l'ignorance, la sagesse et la folie, etc., sont des choses en lesquelles Allah a béni certains hommes plus que d'autres.
« **Et dans l'au-delà, il y a des rangs plus élevés et plus privilégiés**. » Il n'y a donc aucune comparaison possible entre les délices et les plaisirs de ce monde et ceux de l'au-delà. Quelle différence immense entre celui qui réside dans les hauteurs du Paradis, jouissant de toutes sortes de plaisirs, de bonheur et de joie, et celui qui souffre en enfer, soumis à un châtiment douloureux, ayant encouru la colère du Seigneur, le Très Miséricordieux ! Dans ces deux demeures, les différences entre les gens sont innombrables.

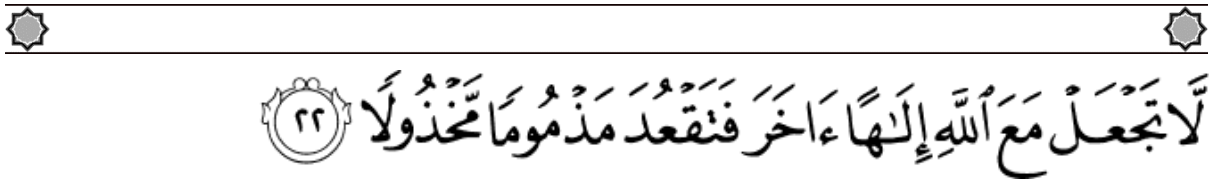

17-22. N'assigne point à Allah d'autre divinité ; sinon tu te trouveras méprisé et abandonné.

Autrement dit, ne croyez pas qu'une créature soit digne d'adoration ou qu'on puisse lui associer quoi que ce soit car cela est blâmable et mène à l'échec. Allah, Ses anges et Ses Messagers ont interdit d'associer quoi que ce soit à Allah, Exalté et Loué soit-Il, et ont condamné avec la plus grande

fermeté quiconque s'y adonne, qualifiant cet acte de la pire des manières, en des termes qui permettent de conclure que celui qui agit ainsi est le plus abject et le plus odieux.

Une telle personne échoue sur les plans temporel et spirituel, du fait de son éloignement de son Seigneur. Quiconque place son espoir en autre chose qu'Allah échoue et sera abandonné à celui en qui il a placé sa confiance car aucune créature d'Allah ne peut être utile à quiconque sans Sa permission. De même que celui qui croit en d'autres divinités qu'Allah, mérite le blâme et échoue tandis que celui qui affirme Son unicité et Lui voue Son adoration seule, plaçant son espoir en Lui et en nul autre, mérite les louanges et recevra Son aide en toutes choses.

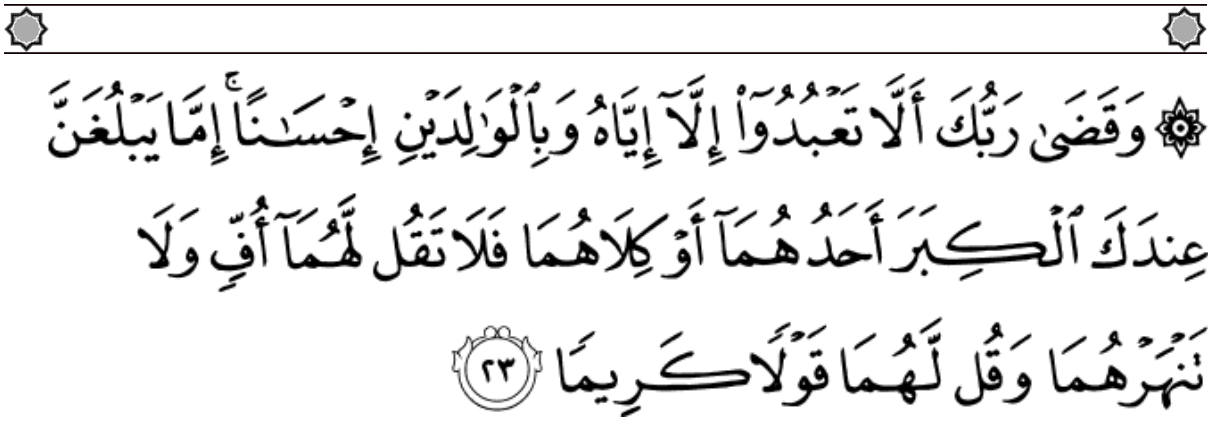

17-23. Et ton Seigneur a décrété : « N'adorez que Lui ; et (marquez) de la bonté envers les père et mère : si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi, alors ne leur dis point : « Fi ! » et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses.

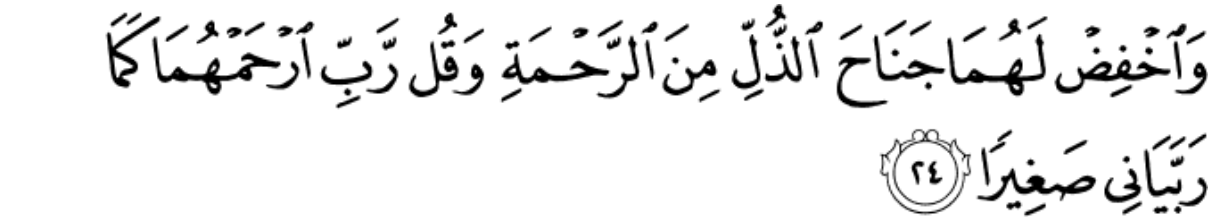

17-24. et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité, et dis : « Ô mon Seigneur, fais-leur, à tous deux, miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit. »

Ayant interdit de Lui attribuer des associés, Allah, Exalté et Loué soit-Il, ordonne l'affirmation de Son unicité.

« **Et ton Seigneur a décrété** » comme instruction religieuse

« **N'adorez**, » vous ne devez adorer aucun des habitants des cieux et de la terre, vivants ou morts

« …**que Lui**, » car Il est l'Unique, l'Éternel, dont toutes les créatures ont besoin, Qui possède tous les attributs de la perfection et la plus grande manifestation de ces attributs, de telle sorte qu'aucun de ceux qu'Il a créés ne Lui ressemble. Il est le Dispensateur de bienfaits, visibles et cachés, qui éloigne

tous les malheurs ; le Créateur, le Pourvoyeur, le Maître de toute chose. Il est le seul à faire tout cela, et nul autre n'y a part.

Après avoir mentionné Ses droits, Allah parle de l'accomplissement des droits des parents ;
« …**et (marquez) de la bonté envers les père et mère**, » faites preuve de bonté envers vos parents, c'est-à-dire soyez bons envers eux en toutes circonstances, en paroles et en actes, car ils sont la raison de votre existence et ils ont tant d'amour pour leur enfant, faites-leur preuve de bienveillance et soyez proches d'eux, ce qui confirme les droits du parent sur l'enfant et l'obligation de l'enfant de leur témoigner de la bienveillance.

« **Si l'un d'eux ou tous deux doivent atteindre la vieillesse auprès de toi** » c'est-à-dire s'ils atteignent cet âge où ils deviennent physiquement faibles et nécessitent un traitement doux et attentionné, comme chacun sait,
« **Alors ne leur dis point : « Fi ! »** » C'est la moindre des offenses, mais c'est un avertissement contre toute parole qui pourrait être plus offensante. Autrement dit : ne les offensez absolument pas.
« **Et ne les brusque pas, mais adresse-leur des paroles respectueuses**. » Autrement dit, il ne s'agit pas de les réprimander ou de leur parler durement, mais plutôt de leur parler avec respect, de manière à ce qu'ils apprécient, poliment et avec douceur, en utilisant des mots tendres qui leur apporteront de la joie et les rassureront. Cela varie selon les situations et les traditions locales.
« **Et par miséricorde, abaisse pour eux l'aile de l'humilité**, » c'est-à-dire soyez humble envers eux, par compassion et en recherchant la récompense d'Allah, non pas parce que vous les craignez ou espérez obtenir ce qu'ils ont, et pour d'autres raisons qui pourraient vous priver de récompense (d'Allah).

« **Dis : « Ô mon Seigneur, fais-leur, à tous deux, miséricorde comme ils m'ont élevé tout petit** !
» » Autrement dit, implore la miséricorde divine pour eux, dans leur vie et dans la mort, en remerciement des soins qu'ils t'ont prodigués durant ton enfance. Il en découle que plus ils prennent soin de toi longtemps, plus leurs droits sur toi s'étendent. De même, si une personne autre que les parents prend soin d'un individu, tant sur le plan religieux que matériel, et lui montre le droit chemin avec sagesse, cet individu est redevable envers celui qui a pris soin de lui.

رَّبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا فِي نُفُوسِكُمْ ۚ إِن تَكُونُوا صَالِحِينَ فَإِنَّهُ كَانَ
لِلْأَوَّابِينَ غَفُورًا ﴿٢٥﴾

17-25. Votre Seigneur connaît mieux ce qu'il y a dans vos âmes. Si vous êtes bons, Il est certes Pardonneur pour ceux qui Lui reviennent se repentant.

C'est-à-dire que votre Seigneur, à Lui les Louanges et la Gloire, voit ce qui est caché dans vos cœurs, bon et mauvais, et Il ne regarde pas vos actes ni votre apparence physique ; Il regarde plutôt vos cœurs et ce qui s'y trouve, bon et mauvais.

« **Si vous êtes bons**, » au sens où vos intentions et vos objectifs sont tournés vers Allah, que vous cherchez à vous rapprocher de Lui et qu'il n'y a dans votre cœur aucune aspiration contraire à la volonté d'Allah,
« **Il est certes Pardonneur pour ceux qui Lui reviennent se repentant**, » c'est-à-dire ceux qui reviennent sans cesse à Lui. Si Allah sonde le cœur d'une personne et sait qu'il n'y a en elle que dévotion et amour pour Lui, ainsi que pour ce qui la rapproche de Lui, alors, même si cette personne agit parfois selon ses penchants humains, Allah lui pardonnera et lui absoudra ce faux pas occasionnel qui est inhabituel pour elle.

وَءَاتِ ذَا ٱلْقُرْبَىٰ حَقَّهُۥ وَٱلْمِسْكِينَ وَٱبْنَ ٱلسَّبِيلِ وَلَا تُبَذِّرْ
تَبْذِيرًا ﴿٢٦﴾

17-26. « Et donne au proche parent ce qui lui est dû ainsi qu'au pauvre et au voyageur (en détresse). Et ne gaspille pas indûment,

إِنَّ ٱلْمُبَذِّرِينَ كَانُوٓا۟ إِخْوَٰنَ ٱلشَّيَٰطِينِ ۖ وَكَانَ ٱلشَّيْطَٰنُ لِرَبِّهِۦ
كَفُورًا ﴿٢٧﴾

17-27. car les gaspilleurs sont les frères des diables ; et le diable est très ingrat envers son Seigneur.

وَإِمَّا تُعْرِضَنَّ عَنْهُمُ ٱبْتِغَآءَ رَحْمَةٍ مِّن رَّبِّكَ تَرْجُوهَا فَقُل لَّهُمْ قَوْلًا
مَّيْسُورًا ﴿٢٨﴾

17-28. Si tu t'écartes d'eux à la recherche d'une miséricorde de Ton Seigneur, que tu espères[1], adresse-leur une parole bienveillante.

وَلَا تَجْعَلْ يَدَكَ مَغْلُولَةً إِلَىٰ عُنُقِكَ وَلَا تَبْسُطْهَا كُلَّ ٱلْبَسْطِ فَتَقْعُدَ
مَلُومًا مَّحْسُورًا ﴿٢٩﴾

17-29. Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné.

إِنَّ رَبَّكَ يَبْسُطُ ٱلرِّزْقَ لِمَن يَشَآءُ وَيَقْدِرُ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ بِعِبَادِهِۦ خَبِيرًۢا
بَصِيرًا ﴿٣٠﴾

17-30. En vérité ton Seigneur étend Ses dons largement à qu'Il veut ou les accorde avec parcimonie. Il est, sur Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant.

« **Et donne au proche parent** » les marques de bienveillance et d'honneur qui leur sont dues, tant sur le plan obligatoire que sur le plan sounnah. Ces droits varient selon la situation, le degré de parenté et le besoin du moment.

« …**ainsi qu'au pauvre,** » donnez-leur ce qui leur est dû, la zakât et d'autres formes de charité, afin de subvenir à leurs besoins.
« …**et au voyageur (en détresse).** » Cela désigne l'étranger coupé de sa patrie. Il convient de leur donner, sur ses propres biens, de manière à ne pas nuire au donateur et sans excéder ce qui est convenable, car cela constituerait un gaspillage, interdit par Allah.

« **Car les gaspilleurs sont les frères des diables** » puisque Shaytân n'appelle les gens qu'à ce qui est blâmable ; il les incite à l'avarice et à la mesquinerie, puis, s'ils lui désobéissent, il les appelle à la prodigalité et au gaspillage de leurs biens, tandis qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, n'ordonne que la

[1] Cela fait référence à une situation où il n'avait aucun moyen de les aider et où il espérait lui-même la miséricorde, c'est-à-dire la provision, de son Seigneur. (At-Tabari)

modération en toutes choses et loue les gens pour cela, comme Il le dit en décrivant les serviteurs vertueux du Tout Miséricordieux :
« **Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avares mais se tiennent au juste milieu**. » (Al-Fourqân 25 : 67)

« **Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice]** » ceci est une métaphore de l'avarice et de la mesquinerie extrêmes
« …**et ne l'étend pas non plus trop largement**, » en le dépensant pour ce qui n'est pas nécessaire ou plus que ce qui est approprié.
« …**sinon tu te trouveras**, » si vous faites cela,
« …**blâmé** » c'est-à-dire, susceptible d'être blâmé pour ce que vous avez fait
« …**et chagriné** » c'est-à-dire les mains vides, sans aucune richesse et ne méritant aucun éloge.

L'injonction de rendre à ses proches ce qui leur est dû s'adresse à celui qui en a les moyens et peut se le permettre. Quant à celui qui n'en a pas les moyens ou ne peut se le permettre, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, lui ordonne de présenter ses excuses en prononçant des paroles aimables.
« **Si tu t'écartes d'eux à la recherche d'une miséricorde de Ton Seigneur, que tu espères** » c'est-à-dire si tu [Muhammad] dois cesser de leur donner jusqu'à un autre moment, en espérant qu'Allah facilitera les choses,
« …**adresse-leur une parole bienveillante**, » c'est-à-dire des paroles aimables et douces, avec la promesse de leur donner quelque chose dès que tu le pourras, et excuse-toi de ne pas pouvoir leur donner quelque chose pour le moment, afin qu'ils repartent rassurés et réconfortés, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, le dit ailleurs :
« **Une parole agréable et un pardon valent mieux qu'une aumône suivie d'un tort**. » (Al-Baqarah 2 : 263)

Par Sa bienveillance envers Ses serviteurs, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur enseigne à espérer Sa miséricorde et Sa subsistance. De même, promettre de faire l'aumône et d'être généreux lorsqu'on en a les moyens est en soi un acte d'adoration car penser à faire le bien est déjà une bonne action. Ainsi, chacun doit faire le bien selon ses capacités et il devrait avoir l'intention de faire ce qu'il n'est pas en mesure de faire, afin d'en être récompensé et dans l'espoir qu'Allah lui en facilite la tâche, grâce à cet espoir.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit qu'Il accorde une provision abondante à qui Il veut parmi Ses serviteurs, et Il l'accorde avec parcimonie à qui Il veut, selon Sa sagesse.

« **Il est, sur Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant** » ; Il leur donne selon ce qu'Il sait être bon pour eux, et Il agit envers eux avec bonté et générosité.

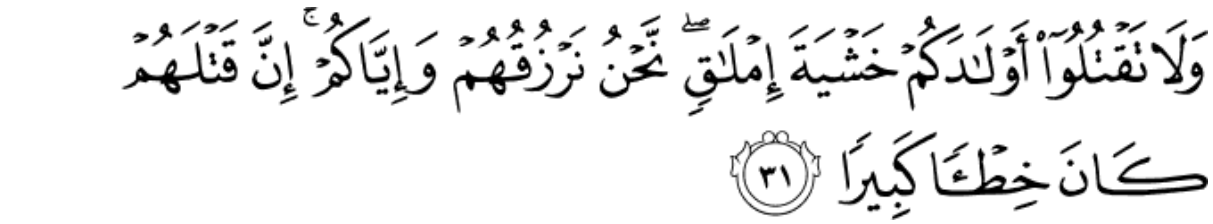

17-31. Et ne tuez pas vos enfants par crainte de pauvreté ; c'est Nous qui attribuons leur subsistance, tout comme à vous. Les tuer, c'est vraiment, un énorme péché.

Ceci est dû à Sa miséricorde envers Ses serviteurs car Il est plus miséricordieux envers eux que leurs propres parents. C'est pourquoi Il interdit aux parents de tuer leurs enfants par crainte de la pauvreté et du dénuement, et Il garantit de subvenir aux besoins de tous. Il nous enseigne que les tuer est un péché majeur et grave ; en fait, c'est l'un des pires des péchés majeurs, en raison de la perte de la miséricorde du cœur, de la grave désobéissance et de la transgression que représente le meurtre d'enfants innocents.

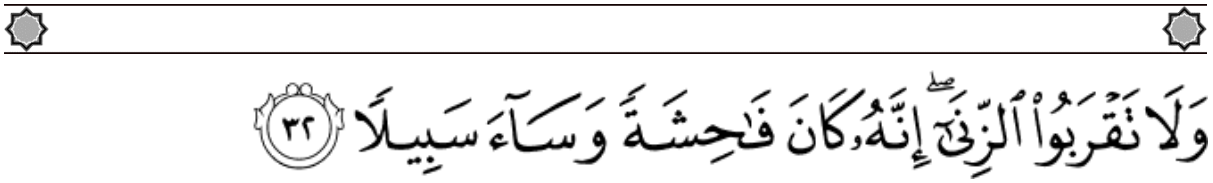

17-32. Et n'approchez point la fornication. En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin !

L'interdiction d'aborder la question est plus éloquente que l'interdiction de simplement la passer à l'acte, puisqu'elle inclut l'interdiction de tous les précurseurs qui y mènent, car :
« *…celui qui laisse paître ses troupeaux autour de la zone protégée verra bientôt ses troupeaux y pénétrer.* » (Boukhari et Mouslim)

Cela est particulièrement vrai en ce qui concerne cette question du fait que beaucoup de gens y sont très fortement enclins.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, qualifie la fornication (ou adultère), en raison de son caractère abominable, de honteuse ; c'est-à-dire un péché considéré comme honteux et mauvais selon les enseignements islamiques, la raison et la nature humaine, car il implique la transgression des limites sacrées fixées par Allah, et constitue également une transgression envers la femme et envers sa famille ou son mari ; il cause des troubles dans les mariages, mélange les lignées et entraîne d'autres conséquences négatives.

« **En vérité, c'est une turpitude et quel mauvais chemin**, » c'est-à-dire une voie mauvaise, la voie de celui qui a l'audace de commettre ce péché grave.

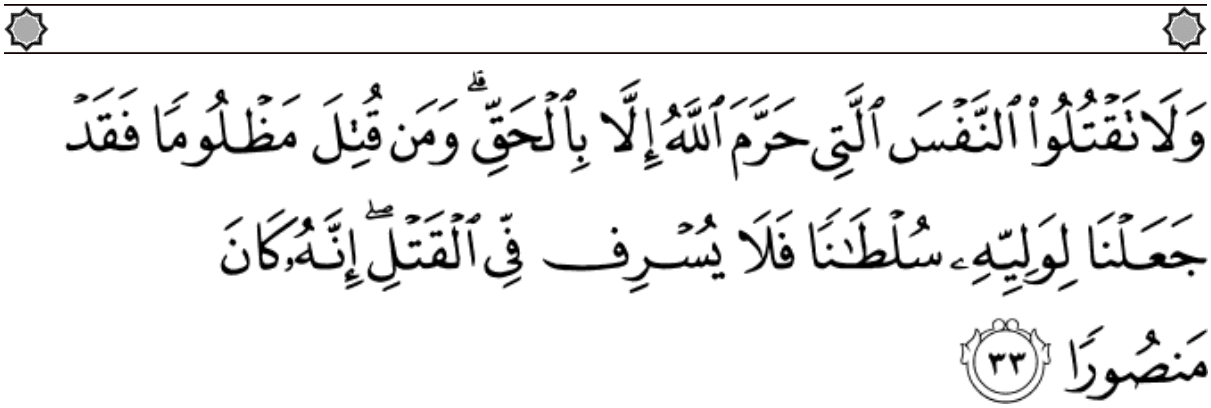

17-33. Et, sauf en droit, ne tuez point la vie qu'Allah a rendu sacrée (à interdit). Quiconque est tué injustement, alors Nous avons donné pouvoir à son proche [parent]. Que celui-ci ne commette pas d'excès dans le meurtre, car il est déjà assisté (par la loi).

Ceci s'applique à toute âme dont le meurtre est « **interdit**, » qu'elle soit jeune ou vieille, homme ou femme, libre ou esclave, musulmane ou non-musulmane ayant conclu une alliance avec les musulmans.

« …**sauf en droit**, » comme dans le cas de la loi du talion ; l'exécution d'un adultère précédemment marié ou d'un (apostat) qui quitte sa religion et se sépare du corps principal des musulmans ; ou les cas de légitime défense où l'attaquant ne peut être repoussé qu'en le tuant.

« **Quiconque est tué injustement**, » c'est-à-dire illégalement
« **Nous avons donné pouvoir à son proche [parent]**, » qui est le plus proche de lui parmi ses parents mâles du côté de son père et ses héritiers

« …**pouvoir »** c'est-à-dire l'autorité compétente peut demander réparation (qissas) au meurtrier. Cela n'est possible que si les conditions requises sont réunies : le meurtre devait être prémédité, le meurtrier était l'agresseur (ayant initié la rixe) et les deux parties sont considérées comme égales.

« **Que celui-ci**, » c'est-à-dire l'héritier
« …**ne commette pas d'excès dans le meurtre, car il est déjà assisté (par la loi)**. » Dépasser les limites signifie aller trop loin, soit en mutilant le meurtrier, soit en le tuant d'une manière différente de celle dont il a tué la victime, soit en tuant une autre personne que le meurtrier.

Ce verset indique que le droit à la vengeance appartient à l'héritier ; par conséquent, aucune vengeance ne peut être exercée sans son consentement, et s'il pardonne au meurtrier, la vengeance est abandonnée. Il indique également qu'Allah aidera l'héritier de la victime contre le meurtrier et ses complices, jusqu'à ce qu'il ait obtenu réparation.

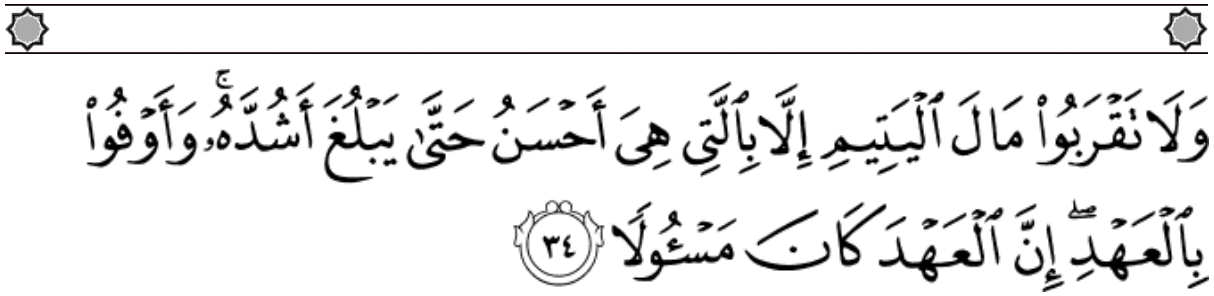
وَلَا تَقْرَبُوا۟ مَالَ ٱلْيَتِيمِ إِلَّا بِٱلَّتِى هِىَ أَحْسَنُ حَتَّىٰ يَبْلُغَ أَشُدَّهُۥ ۚ وَأَوْفُوا۟
بِٱلْعَهْدِ ۖ إِنَّ ٱلْعَهْدَ كَانَ مَسْـُٔولًا ﴿٣٤﴾

17-34. Et n'approchez les biens de l'orphelin que de la façon la meilleure, jusqu'à ce qu'il atteigne sa majorité. Et remplissez l'engagement, car on sera interrogé au sujet des engagements.

Cela souligne la bonté et la miséricorde d'Allah envers l'orphelin qui a perdu son père alors qu'il est encore jeune et n'a pas conscience de ce qui est le mieux pour lui, ni la capacité de le faire. Allah ordonne à ses tuteurs de prendre soin de lui et de ses biens, et de les gérer au mieux de ses intérêts. Les tuteurs ne doivent y toucher « **que de la façon la meilleure** » en les faisant fructifier, en les protégeant du danger et en veillant à leur croissance. Cela doit se poursuivre jusqu'à ce que l'orphelin « **atteigne sa majorité**, » c'est-à-dire jusqu'à sa puberté. À sa majorité, la tutelle prend fin ; il devient responsable de ses propres affaires et ses biens lui sont remis, comme Allah le dit ailleurs :
« **Et éprouvez (la capacité) des orphelins jusqu'à ce qu'ils atteignent (l'aptitude) au mariage ; et si vous ressentez en eux une bonne conduite, remettez-leur leurs biens. Ne les utilisez pas (dans votre intérêt) avec gaspillage et dissipation, avant qu'ils ne grandissent. Quiconque est aisé, qu'il s'abstienne d'en prendre lui-même. S'il est pauvre, alors qu'il en utilise raisonnablement :**

et lorsque vous leur remettez leurs biens, prenez des témoins à leur encontre. Mais Allah suffit pour observer et compter. » (An-Nissâ' 4 : 6)

« **Et remplissez l'engagement** » que vous concluez, que ce soit avec Allah ou avec d'autres personnes
« …**car on sera interrogé au sujet des engagements**, » c'est-à-dire qu'il vous sera demandé si vous l'avez respectée ou non ; si vous l'avez respectée, vous aurez une grande récompense, mais si vous ne l'avez pas respectée, vous porterez un lourd fardeau de péché.

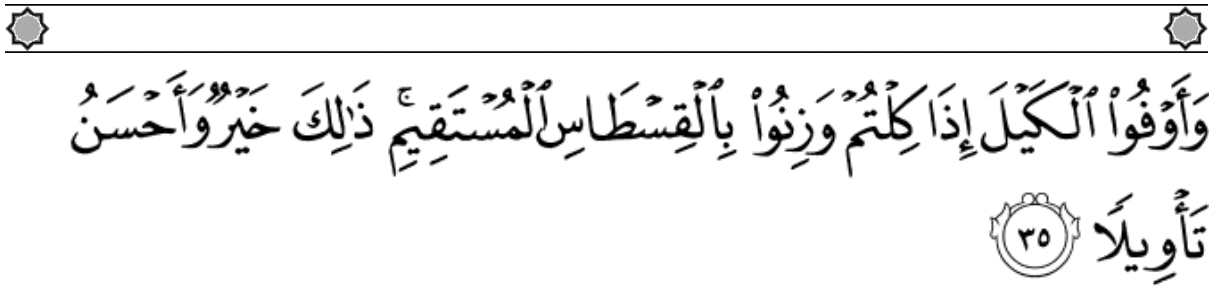

17-35. Et donnez la pleine mesure quand vous mesurez, et pesez avec une balance exacte. C'est mieux [pour vous] et le résultat en sera meilleur.

Il s'agit d'une instruction à être juste et à donner le poids et la mesure exacts, sans surfacturation ni sous-mesure. Il ressort du sens général de ce verset que toute forme de tromperie est interdite, qu'elle concerne le prix, la qualité ou les conditions d'un accord conclu, et qu'il est enjoint d'être sincère et honnête dans toutes les transactions.

« **C'est mieux** » que de ne pas le faire
« …**et le résultat en sera meilleur**, » c'est-à-dire que cela conduit à de meilleures conséquences puisqu'en suivant ce conseil, on sera à l'abri de toute mauvaise conséquence et on obtiendra la bénédiction (barakah).

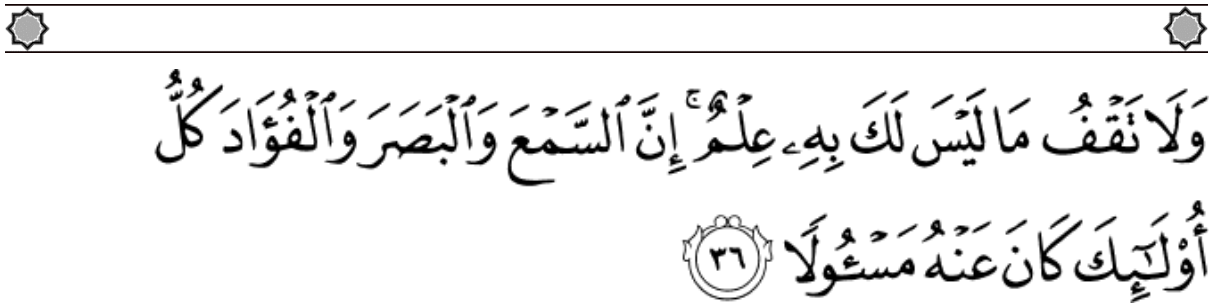

17-36. Et ne poursuis pas ce dont tu n'as aucune connaissance. L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé.

Autrement dit, ne vous lancez pas dans ce que vous ignorez ; assurez-vous plutôt que tout ce que vous dites ou faites soit vérifié et prouvé. Ne croyez donc pas pouvoir agir impunément du fait que cela sera consigné, que ce soit en votre faveur ou contre vous.
« **L'ouïe, la vue et le cœur : sur tout cela, en vérité, on sera interrogé**. » Ainsi, l'individu, qui sait qu'il est responsable de tout ce qu'il dit et fait, et de la manière dont il utilise les facultés qu'Allah a créées pour qu'il puisse L'adorer, doit préparer ses réponses à ces questions, et cela ne peut se faire qu'en utilisant toutes ses facultés au service d'Allah, en accomplissant des actes de dévotion envers Lui seul et en s'abstenant de ce qu'Allah déteste.

وَلَا تَمْشِ فِي ٱلْأَرْضِ مَرَحًا ۖ إِنَّكَ لَن تَخْرِقَ ٱلْأَرْضَ وَلَن تَبْلُغَ ٱلْجِبَالَ طُولًا ﴿٣٧﴾

17-37. Et ne foule pas la terre avec orgueil : tu ne sauras jamais fendre la terre et tu ne pourras jamais atteindre la hauteur des montagnes !

كُلُّ ذَٰلِكَ كَانَ سَيِّئُهُۥ عِندَ رَبِّكَ مَكْرُوهًا ﴿٣٨﴾

17-38. Ce qui est mauvais en tout cela est détesté de ton Seigneur.

ذَٰلِكَ مِمَّآ أَوْحَىٰٓ إِلَيْكَ رَبُّكَ مِنَ ٱلْحِكْمَةِ ۗ وَلَا تَجْعَلْ مَعَ ٱللَّهِ إِلَٰهًا ءَاخَرَ فَتُلْقَىٰ فِي جَهَنَّمَ مَلُومًا مَّدْحُورًا ﴿٣٩﴾

17-39. Tout cela fait partie de ce que ton Seigneur t'a révélé de la Sagesse. N'assigne donc pas à Allah d'autre divinité, sinon tu seras jeté dans l'Enfer, blâmé et repoussé.

« **Et ne foule pas la terre avec orgueil**. » Ne marche pas sur terre avec insolence, c'est-à-dire avec arrogance, trop fier pour accepter la vérité et méprisant les autres car si tu fais cela, « **tu ne sauras jamais fendre la terre et tu ne pourras jamais atteindre la hauteur des montagnes** » dans ton arrogance ; au contraire, tu seras insignifiant devant Allah et méprisés par les gens, haïs et détestés

pour avoir acquis les pires et les plus répréhensibles caractéristiques sans pouvoir atteindre ne serait-ce qu'une partie de ce que tu poursuis.

« **Ce qui est mauvais en tout cela**, » à savoir les choses qu'Allah a interdites, qui sont mentionnées ci-dessus (17 : 22), où Allah dit « **N'associez à Allah aucune autre divinité**, » et l'interdiction de désobéir à ses parents, etc.
« …**est détesté de ton Seigneur** » c'est-à-dire que tout cela nuira à ceux qui le font et Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, le déteste et le désapprouve.

« **Tout cela** » que nous avons expliqué de ces décisions importantes
« …**fait partie de ce que ton Seigneur t'a révélé** [ô Muhammad] **de la Sagesse**. » La sagesse consiste à ordonner les bonnes actions et les nobles qualités, et à interdire les mauvaises qualités et les mauvaises actions.

Les bonnes actions mentionnées dans ces versets font partie de la sagesse sublime que le Seigneur des mondes a révélée au chef des Messagers dans le plus noble des Livres, afin de les prescrire aux meilleures nations. Elles font donc partie de cette sagesse qui, si quelqu'un la reçoit, lui confère un immense bien.

Ce passage se termine par l'interdiction d'adorer autre chose qu'Allah, comme il a commencé : « « **N'assigne donc pas à Allah d'autre divinité, sinon tu seras jeté dans l'Enfer**, » c'est-à-dire d'y demeurer éternellement car quiconque associe à Allah un partenaire, Allah lui interdira le Paradis, et sa demeure sera l'Enfer
« …**blâmé et repoussé** » c'est-à-dire, de peur que vous ne soyez sujets au blâme, aux malédictions et aux critiques d'Allah, de Ses anges et de tous les hommes.

أَفَأَصْفَىٰكُمْ رَبُّكُم بِٱلْبَنِينَ وَٱتَّخَذَ مِنَ ٱلْمَلَٰٓئِكَةِ إِنَٰثًا ۚ إِنَّكُمْ لَتَقُولُونَ قَوْلًا عَظِيمًا ﴿٤٠﴾

17-40. Votre Seigneur, aurait-Il réservé exclusivement pour vous des fils, et Lui, aurait-Il pris pour Lui des filles parmi les Anges ? Vous prononcez là une parole monstrueuse.

Il s'agit d'une dénonciation sans appel de ceux qui prétendaient qu'Allah avait pris des filles parmi Ses créations.

« **Votre Seigneur, aurait-Il réservé exclusivement pour vous des fils** ? » C'est-à-dire : A-t-Il choisi pour vous ce qu'il y a de meilleur et de parfait, et a-t-Il pris pour Lui-même parmi les anges des femelles du fait qu'ils prétendaient que les anges étaient les filles d'Allah.

« **Vous prononcez là une parole monstrueuse** ! » Cela implique la plus grande insolence envers Allah, car vous Lui attribuez une descendance, ce qui sous-entendrait un besoin de Sa part, et impliquerait que certains de Sa création n'a nul besoin de Lui. De plus, vous Lui attribuez la partie inférieure des deux, à savoir les femelles, alors qu'Il est Celui qui vous a créés, et vous dites qu'Il a choisi les mâles pour vous. Gloire à Allah, bien au-dessus de ce que disent les injustes.

وَلَقَدْ صَرَّفْنَا فِي هَٰذَا الْقُرْآنِ لِيَذَّكَّرُوا وَمَا يَزِيدُهُمْ إِلَّا نُفُورًا ﴿٤١﴾

17-41. Très certainement Nous avons exposé [tout ceci] dans ce Qur'an afin que [les gens] réfléchissent. Mais cela ne fait qu'augmenter leur répulsion.

قُل لَّوْ كَانَ مَعَهُ آلِهَةٌ كَمَا يَقُولُونَ إِذًا لَّابْتَغَوْا إِلَىٰ ذِي الْعَرْشِ سَبِيلًا ﴿٤٢﴾

17-42. Dis : « S'il y avait des divinités avec Lui, comme ils le disent, elles auraient alors cherché un chemin [pour atteindre] le Détenteur du Trône.[1] »

سُبْحَانَهُ وَتَعَالَىٰ عَمَّا يَقُولُونَ عُلُوًّا كَبِيرًا ﴿٤٣﴾

17-43. Pureté à Lui ! Il est plus haut et infiniment au-dessus de ce qu'ils disent !

تُسَبِّحُ لَهُ السَّمَاوَاتُ السَّبْعُ وَالْأَرْضُ وَمَن فِيهِنَّ ۚ وَإِن مِّن شَيْءٍ إِلَّا يُسَبِّحُ بِحَمْدِهِ وَلَٰكِن لَّا تَفْقَهُونَ تَسْبِيحَهُمْ ۗ إِنَّهُ كَانَ حَلِيمًا غَفُورًا ﴿٤٤﴾

[1] Cela signifie qu'ils auraient cherché un moyen de Le défier (Al-Qourtoubi, d'après Ibn 'Abbas (radhiyallahou 'anhoum)) ; une autre opinion est qu'ils auraient cherché un moyen de se rapprocher de Lui. (At-Tabari)

17-44. Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges. Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier. Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle qu'Il a expliqué toutes les questions à Ses serviteurs dans ce Qur'an. Autrement dit, Il aborde et clarifie diverses règles, présentant de nombreuses preuves et justifications à l'appui de ce à quoi Il appelle les gens, Il les exhorte et leur rappelle ce qui leur sera bénéfique afin qu'ils le suivent, et ce qui leur sera nuisible afin qu'ils s'en abstiennent. Mais la plupart des gens persistent à se détourner des révélations d'Allah, par ressentiment envers la vérité et par amour pour le mensonge qu'ils suivent, au point d'être fanatiquement dévoués à ce mensonge et de ne plus écouter ni prêter attention aux révélations d'Allah.

La question pour laquelle on trouve le plus de preuves et d'éléments de preuve est celle de l'unicité d'Allah, qui est la plus importante des questions fondamentales. Allah l'ordonne, interdit le contraire et en apporte de nombreuses preuves rationnelles et textuelles, à tel point que si l'on en prend connaissance, il ne restera plus aucune place dans le cœur pour le moindre doute ou la moindre confusion.

Parmi les preuves à l'appui de cela figurent les preuves rationnelles mentionnées ici :
« **Dis** » aux polythéistes qui associent un autre dieu à Allah :
« **S'il y avait des divinités avec Lui, comme ils le disent**, » c'est-à-dire selon leurs affirmations et leurs inventions,
« …**elles auraient alors cherché un chemin [pour atteindre] le Détenteur du Trône**, » c'est-à-dire à L'adorer et à L'approcher. Comment donc l'être humain, si faible soit-il, conscient de son devoir d'être un véritable serviteur de son Seigneur, pourrait-il associer une autre divinité à Allah ? Cela ne serait-il pas le pire des péchés et la plus grande folie ?

Selon cette interprétation, le sens de ce verset est similaire à celui des versets dans lesquels Allah dit :
« **Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur**. » (17 : 57)
- Et :
« Et le jour où Il les rassemblera, eux et ceux qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Il dira : « Est-ce vous qui avez égaré Mes serviteurs que voici, ou ont-ils eux-mêmes perdu le sentier[1] ? » Ils diront : « Gloire à Toi ! Il ne nous convenait nullement de prendre en dehors de Toi des patrons

[1] Cette question sera posée à ceux qui ont été adorés à tort, tels que les anges, les Prophètes, les justes, les saints, les idoles, etc.

protecteurs[1] mais Tu les as comblés de jouissance ainsi que leurs ancêtres au point qu'ils en ont oublié le livre du rappel [le Qur'an]. Et ils ont été des gens perdus. » » (Al-Fourqân 25 :17-18)

Ou bien, il se peut que les mots « **S'il y avait des divinités avec Lui, comme ils le disent, elles auraient alors cherché un chemin [pour atteindre] le Détenteur du Trône** » signifient qu'ils auraient cherché à L'atteindre et auraient tenté de défier Allah, à Lui les Louanges et la Gloire. S'ils L'avaient vaincu, celui qui l'aurait emporté aurait été le Seigneur et Dieu. Or, ils savaient et reconnaissaient déjà que les dieux qu'ils adoraient en dehors d'Allah étaient soumis et inférieurs, et n'avaient aucun pouvoir. Dès lors, pourquoi les ont-ils pris pour dieux, s'ils étaient ainsi ? Dans ce cas, le sens est semblable à celui du verset où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui ; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah ! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent**. » (Al-Mou'minoun 23 : 91)

« **Pureté à Lui, Il est plus haut et infiniment au-dessus,** » c'est-à-dire qu'Il, Gloire à Lui et qu'Il soit Exalté, doit être déclaré saint et infiniment supérieur.
« …**de ce qu'ils disent !** » de Lui attribuer des associés et des rivaux car Il est sublime et grand, et Sa Majesté est si immense qu'il ne peut y avoir d'autres dieux que Lui. Ceux qui disent une telle chose se sont grandement égarés et ont commis un grave péché.

En comparaison de Sa grandeur, les grandes créations sont insignifiantes. En comparaison de Sa Majesté, la grandeur des sept cieux et de tous ceux qui s'y trouvent, et des sept terres et de tous ceux qui s'y trouvent, est vraiment si infime.

« **Ils n'ont pas estimé Allah comme Il devrait l'être alors qu'au Jour de la Résurrection, Il fera de la terre entière une poignée, et les cieux seront pliés dans Sa [main] droite. Gloire à Lui ! Il est au-dessus de ce qu'ils Lui associent**. » (Az-Zoumar 39 : 67)

Les royaumes supérieurs et inférieurs ont tous deux intrinsèquement besoin de Lui, et ce besoin ne disparaît jamais pour personne. Ce besoin, sous tous ses aspects, est le besoin de création, de subsistance et de protection, un besoin qu'ils ne peuvent ignorer jusqu'à ce qu'Il devienne l'objet de leur adoration et le centre de leur amour, vers lequel ils cherchent à se rapprocher et vers qui ils se tournent en toutes circonstances. C'est pourquoi Il dit :

[1] Une question se pose ici : « Comment aurions-nous pu demander à quelqu'un d'autre que Toi de nous prendre pour alliés et de nous vénérer ? » (Ash-Shawkani)

« **Les sept cieux et la terre et ceux qui s'y trouvent, célèbrent Sa gloire. Et il n'existe rien**, » humain, animal, arbre, plante, inanimé, vivant ou mort, « **qui ne célèbre Sa gloire et Ses louanges**, » implicitement ou explicitement.

« **Mais vous ne comprenez pas leur façon de Le glorifier**, » c'est-à-dire la glorification de toutes les autres créatures qui ne parlent pas votre langue, mais le Connaisseur de l'invisible les englobe toutes de Sa connaissance.

« **Certes c'est Lui qui est Indulgent et Pardonneur**, » sans cesse et Il ne se hâte pas de punir celui qui prononce à Son sujet une parole si terrible qu'elle pourrait presque fendre les cieux, fendre la terre et faire s'écrouler les montagnes (« **Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent**. » 19 : 90). Au contraire, Il lui accorde un répit, le comble de bénédictions, oublie ses actes, pourvoit à ses besoins et l'invite à Sa porte, afin qu'il se repente de ce grave péché, qu'Il lui accorde une immense récompense et le pardonne. Sans Sa clémence et Son pardon, les cieux s'effondreraient sur la terre et il ne resterait plus aucune créature vivante à sa surface.

وَإِذَا قَرَأْتَ ٱلْقُرْءَانَ جَعَلْنَا بَيْنَكَ وَبَيْنَ ٱلَّذِينَ لَا يُؤْمِنُونَ بِٱلْءَاخِرَةِ حِجَابًا مَّسْتُورًا ﴿٤٥﴾

17-45. Et quand tu lis le Qur'an, Nous plaçons, entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà, un voile invisible,[1]

وَجَعَلْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ أَكِنَّةً أَن يَفْقَهُوهُ وَفِىٓ ءَاذَانِهِمْ وَقْرًا ۚ وَإِذَا ذَكَرْتَ رَبَّكَ فِى ٱلْقُرْءَانِ وَحْدَهُۥ وَلَّوْا۟ عَلَىٰٓ أَدْبَـٰرِهِمْ نُفُورًا ﴿٤٦﴾

17-46. Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne le comprennent pas : et dans leurs oreilles, une lourdeur. Et quand, dans le Qur'an, tu évoques Ton Seigneur l'Unique, ils tournent le dos par répulsion.

[1] C'est pour qu'ils ne le comprennent pas, en guise de punition pour leur incrédulité obstinée. (At-Tabari)

نَّحْنُ أَعْلَمُ بِمَا يَسْتَمِعُونَ بِهِۦٓ إِذْ يَسْتَمِعُونَ إِلَيْكَ وَإِذْ هُمْ نَجْوَىٰٓ إِذْ يَقُولُ
ٱلظَّٰلِمُونَ إِن تَتَّبِعُونَ إِلَّا رَجُلًا مَّسْحُورًا ﴿٤٧﴾

17-47. Nous savons très bien ce qu'ils écoutent. Quand ils t'écoutent et qu'ils chuchotent entre eux, les injustes disent : « Vous ne suivez qu'un homme ensorcelé. »

ٱنظُرْ كَيْفَ ضَرَبُوا۟ لَكَ ٱلْأَمْثَالَ فَضَلُّوا۟ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ سَبِيلًا ﴿٤٨﴾

17-48. Vois ce à quoi ils te comparent ! Ils s'égarent donc et sont incapables de trouver un chemin (vers la vérité).

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle du châtiment qu'Il inflige aux mécréants qui rejettent la vérité et s'en détournent : Il les exclut alors de la foi, comme Il dit :
« **Et quand tu lis le Qur'an** » dans lequel se trouvent l'exhortation, l'avertissement, la guidance, la foi, la bonté et une grande science, « **Nous plaçons, entre toi et ceux qui ne croient pas en l'au-delà, un voile invisible** » qui les empêche de le comprendre correctement, d'en saisir le vrai sens et de se soumettre à la bonté à laquelle ils sont appelés.

« **Nous avons mis des voiles sur leurs cœurs** » afin qu'ils ne comprennent pas le sens du Qur'an ; ils l'écoutent plutôt d'une manière qui leur est préjudiciable.
« …**et dans leurs oreilles, une lourdeur**, » afin qu'ils soient incapables d'entendre,
« **Et quand, dans le Qur'an, tu évoques Ton Seigneur l'Unique,** » les appelant à affirmer Son unicité et leur interdisant de Lui associer des partenaires
« …**ils tournent le dos par répulsion** » et le ressentiment envers cette idée, par amour pour ce qu'ils suivent de faux. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Et quand Allah est mentionné seul (sans associés), les cœurs de ceux qui ne croient pas en l'au-delà se crispent et quand on mentionne ceux qui sont en dehors de Lui, voilà qu'ils se réjouissent**. » (Az-Zoumar 39 : 45)

« **Nous savons très bien ce qu'ils écoutent**. » Nous ne les empêchons d'en tirer profit que parce que Nous savons que leur intention est mauvaise : ils cherchent le moindre prétexte pour le critiquer. Ils n'écoutent pas pour se guider ou accepter la vérité mais plutôt pour ne pas la suivre. Celui qui agit ainsi ne tirera aucun bénéfice de son écoute. C'est pourquoi Allah dit :
« ... **Quand ils t'écoutent et qu'ils chuchotent entre eux**, » quand ils conversent en privé, « **les injustes disent : « Vous ne suivez qu'un homme ensorcelé**. » » Si telle est la conversation maléfique qu'ils ont eue entre eux, se basant sur la supposition qu'il était ensorcelé, alors il est certain

qu'ils ne prenaient pas ses paroles au sérieux et pensaient qu'il marmonnait simplement, sans savoir ce qu'il disait.

« **Vois ce à quoi ils te comparent** ! » Cela exprime l'étonnement car c'est la comparaison la plus erronée et la plus éloignée de la vérité.
« **Ils s'égarent donc** » en agissant ainsi, ou cela est devenu une cause de leur égarement du fait qu'ils fondent leur jugement à son sujet sur cette supposition, et ce qui est fondé sur le mal est pire.
« …**et sont incapables de trouver un chemin (vers la vérité)**, » c'est-à-dire qu'ils refusent d'être guidés ; leur part est donc un égarement total et un mal absolu.

وَقَالُوٓاْ أَءِذَا كُنَّا عِظَٰمًا وَرُفَٰتًا أَءِنَّا لَمَبۡعُوثُونَ خَلۡقٗا جَدِيدٗا ٤٩

17-49. Et ils disent : « Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création ? »

قُلۡ كُونُواْ حِجَارَةً أَوۡ حَدِيدًا ٥٠

17-50. Dis : « Soyez pierre ou fer.

أَوۡ خَلۡقٗا مِّمَّا يَكۡبُرُ فِي صُدُورِكُمۡۚ فَسَيَقُولُونَ مَن يُعِيدُنَاۖ قُلِ ٱلَّذِي فَطَرَكُمۡ أَوَّلَ مَرَّةٖۚ فَسَيُنۡغِضُونَ إِلَيۡكَ رُءُوسَهُمۡ وَيَقُولُونَ مَتَىٰ هُوَۖ قُلۡ عَسَىٰٓ أَن يَكُونَ قَرِيبٗا ٥١

17-51. ou toute autre créature que vous puissiez concevoir. » Ils diront alors : « Qui donc nous fera revenir ? » - Dis : « Celui qui vous a créés la première fois. » Ils secoueront vers toi leurs têtes et diront : « Quand cela ? » Dis : « Il se peut que ce soit proche.

يَوۡمَ يَدۡعُوكُمۡ فَتَسۡتَجِيبُونَ بِحَمۡدِهِۦ وَتَظُنُّونَ إِن لَّبِثۡتُمۡ إِلَّا قَلِيلٗا ٥٢

17-52. Le jour où Il vous appellera, vous Lui répondrez en Le glorifiant. Vous penserez cependant que vous n'êtes restés [sur terre] que peu de temps ! »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous rapporte ce qui a été dit par ceux qui ont nié la résurrection, qui n'y ont pas cru et qui la jugeaient improbable.

« **Et ils disent : « Quand nous serons ossements et poussière**, **»** » c'est-à-dire quand nos corps se seront complètement désintégrés,
« **Serons-nous ressuscités en une nouvelle création** ? » Autrement dit, cela n'arrivera jamais et c'est impossible, selon eux. Ils ont fait preuve d'une ignorance extrême en reniant le Messagers d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), en niant les signes d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et en comparant la puissance du Créateur des cieux et de la terre à leurs propres forces, dérisoires et faibles. Constatant l'impossibilité d'y parvenir, ils ont présumé que la puissance d'Allah était tout aussi faible.

Gloire à Celui qui a fait de certains de Ses êtres, qui se prétendaient sages et intelligents, un exemple d'ignorance des choses les plus évidentes, dont la preuve est manifeste, afin de montrer à Ses serviteurs que nul ne peut rien accomplir sans Son aide, sinon il n'y a que désespoir et misère.

« **Seigneur ! Ne fait pas dévier nos cœurs après que Tu nous aies guidés ; et accorde-nous Ta miséricorde. C'est Toi, certes, le Grand Donateur** ! » (Al-'Imrân 3 : 8)

C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, a ordonné à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de dire à ces gens qui niaient la résurrection parce qu'ils pensaient qu'elle était improbable :
« **Dis : « Soyez pierre ou fer ou toute autre créature que vous puissiez concevoir, »** » afin d'être à l'abri, du moins le prétendez-vous, de la puissance d'Allah ou de l'accomplissement de Sa volonté à votre égard, vous ne pouvez échapper à Allah, quel que soit votre état ou votre transformation. Vous n'avez aucun contrôle sur vous-mêmes, ni dans cette vie ni après la mort. Confiez donc le contrôle et la gestion de vos affaires à Celui qui est Omnipotent et qui embrasse toute chose.

« **Ils diront alors**, » lorsque tu auras apporté la preuve contre eux concernant la résurrection :
« **Dis : « Celui qui vous a créés la première fois. »** » De même qu'Il vous a créés, alors que vous n'étiez rien de digne d'être mentionné, Il vous recréera.
« ...**Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons ; c'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons** ! » (Al-Anbiyâ' 21 : 104)

« **Ils secoueront vers toi leurs têtes**, » c'est-à-dire en niant et en étant stupéfaits par ce que tu dis.

« **Et diront : « Quand cela ? » »** C'est-à-dire, quand cette résurrection dont tu parles aura-t-elle lieu ? Ils n'affirment pas l'idée de la résurrection ; il s'agit plutôt d'une folie de leur part, destinée à provoquer l'agacement.

« **Dis : « Il se peut que ce soit proche.** » » Il n'y a aucun avantage à connaître le moment exact ; l'avantage est plutôt de l'affirmer, de l'établir comme une croyance et de le prouver. Sinon, tout ce qui arrive est imminent.

« **Le jour où Il vous appellera**, » pour la résurrection et que la Trompette sonnera

« …**vous Lui répondrez**, » c'est-à-dire que vous vous soumettrez à Son commandement et que vous ne pourrez pas vous rebeller contre Lui.

« …**en Le glorifiant** » car Il est digne de louanges pour tout ce qu'Il fait, et Il rétribuera les hommes selon leurs actes lorsqu'Il les rassemblera au Jour du Jugement.

« **Vous penserez cependant que vous n'êtes restés [sur terre] que peu de temps** ! » Car cela arrivera si vite, et tous les plaisirs dont vous avez joui seront comme s'ils n'avaient jamais existé. C'est l'événement dont les négateurs demandaient

« **Quand cela arrivera-t-il** ? » Ils le regretteront amèrement lorsqu'il surviendra, et il leur est dit :

« **C'est ce que tu niais auparavant**. » (Al-Moutaffifin 85 : 17)

وَقُل لِّعِبَادِي يَقُولُوا الَّتِي هِيَ أَحْسَنُ ۚ إِنَّ الشَّيْطَانَ يَنزَغُ بَيْنَهُمْ ۚ إِنَّ
الشَّيْطَانَ كَانَ لِلْإِنسَانِ عَدُوًّا مُّبِينًا ﴿٥٣﴾

17-53. Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles, car le diable sème la discorde parmi eux. Le diable est certes, pour l'homme, un ennemi déclaré.

رَّبُّكُمْ أَعْلَمُ بِكُمْ ۖ إِن يَشَأْ يَرْحَمْكُمْ أَوْ إِن يَشَأْ يُعَذِّبْكُمْ ۚ وَمَا أَرْسَلْنَاكَ
عَلَيْهِمْ وَكِيلًا ﴿٥٤﴾

17-54. Votre Seigneur vous connaît mieux. S'Il veut, Il vous fera miséricorde, et s'Il veut, Il vous châtiera. Et Nous ne t'avons pas envoyé pour que tu sois leur protecteur.

وَرَبُّكَ أَعْلَمُ بِمَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۗ وَلَقَدْ فَضَّلْنَا بَعْضَ ٱلنَّبِيِّـۧنَ عَلَىٰ
بَعْضٍ ۖ وَءَاتَيْنَا دَاوُۥدَ زَبُورًا ﴿٥٥﴾

17-55. Et ton Seigneur est plus Connaisseur de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Et parmi les Prophètes, Nous avons donné à certains plus de faveurs qu'à d'autres. Et à David Nous avons donné le « Zaboūr. »

C'est par Sa bonté envers Ses serviteurs puisqu'Il leur a enjoint les meilleures manières, les meilleurs actes et les meilleures paroles qui mènent au bonheur dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Et dis à Mes serviteurs d'exprimer les meilleures paroles**. » Il s'agit d'enjoindre à prononcer toutes les paroles qui nous rapprochent d'Allah, comme la lecture du Qur'an, Son invocation (dhikr), l'acquisition du savoir, l'injonction au bien, l'interdiction du mal et la bienveillance envers autrui, en adaptant nos paroles à sa position et à son statut. En cas de choix entre deux bonnes actions, il est enjoint de privilégier la meilleure, s'il est impossible de les combiner.

Dire de bonnes paroles conduit à développer de bonnes manières et à accomplir de bonnes actions, car celui qui maîtrise sa langue maîtrisera toutes ses affaires.

Car Shaytân sème la discorde parmi eux, c'est-à-dire qu'il s'efforce de créer des troubles entre les gens d'une manière préjudiciable à leur engagement religieux et à leurs affaires temporelles. Le remède est de ne pas lui obéir, en évitant les propos inappropriés auxquels il incite les gens, et en étant doux et bienveillants les uns envers les autres, afin de réprimer Satan qui cherche à répandre la discorde parmi eux car il est leur véritable ennemi auquel ils doivent s'opposer du fait qu'il les appelle à :
« **Le diable est pour vous un ennemi. Prenez-le donc pour ennemi. Il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient des gens de la Fournaise**. » (Al-Fâtir 35 : 6)

Quant aux frères en Islam, même si Shaytân parvient à semer la discorde et l'inimitié entre eux, il convient de lutter contre leur ennemi et de réprimer leurs penchants pour le mal, par lesquels Satan trouve un moyen d'exercer son influence. En agissant ainsi, ils obéiront à leur Seigneur, mettront de l'ordre dans leurs affaires et suivront le chemin de la sagesse.

« **Votre Seigneur vous connaît mieux**. » C'est pourquoi Il ne désire que votre bien et ne vous enjoint que ce qui est dans votre intérêt. Il se peut que vous désiriez quelque chose alors que le contraire serait préférable.

« **S'Il veut, Il vous fera miséricorde, et s'Il veut, Il vous châtiera**. » C'est pourquoi Il guide qui Il veut vers le droit chemin, et Il abandonne qui Il veut, afin qu'il s'égare et mérite le châtiment.

« **Et Nous ne t'avons pas envoyé pour que tu sois leur protecteur**. » Nous ne t'avons pas envoyé ô Muhammad pour gérer leurs affaires et les rétribuer selon leurs actes. En réalité, Allah est souverain envers eux, et ton rôle est de transmettre le message et de guider les gens sur le droit chemin.

« **Et ton Seigneur est plus Connaisseur de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre**. » Il attribue à chacune des créatures ce qu'elle mérite, selon Sa sagesse, et Il favorise certaines d'entre elles par rapport à d'autres, tant sur le plan des qualités physiques que sur celui des qualités immatérielles. De même, Il a favorisé certains Prophètes, qui ont tous en commun d'avoir reçu une révélation, par rapport à d'autres, en termes de vertus et de caractéristiques liées aux bienfaits qu'Allah leur a accordés : qualités physiques, manières et attitudes agréables, bonnes actions, nombre de disciples, et révélation de Livres à certains d'entre eux, contenant des règles et des croyances. Il a notamment révélé à Daoud ('aleyhi salam) le Zabour (Psaumes), le Livre bien connu.

Puisqu'Allah a favorisé certains d'entre eux plus que d'autres et a donné à certains d'entre eux des Livres, pourquoi ceux qui rejettent Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) nient-ils ce qu'Allah lui a révélé et ce dont Il l'a béni, à savoir la prophétie et le Livre ?

قُلِ ٱدْعُوا۟ ٱلَّذِينَ زَعَمْتُم مِّن دُونِهِۦ فَلَا يَمْلِكُونَ كَشْفَ ٱلضُّرِّ عَنكُمْ وَلَا تَحْوِيلًا ﴿٥٦﴾

17-56. Dis : « Invoquez ceux que vous prétendez, (être des divinités)[1] en dehors de Lui. Ils ne possèdent ni le moyen de dissiper votre malheur ni de le détourner.

[1] Ceux qui sont faussement adorés, qui sont mentionnés dans ce verset et le suivant, sont 'Issa, 'Ouzayr et les anges ; ils n'ont aucun pouvoir de faire du bien ou du mal par eux-mêmes, et sont eux-mêmes des serviteurs dévoués d'Allah.

أُولَٰئِكَ الَّذِينَ يَدْعُونَ يَبْتَغُونَ إِلَىٰ رَبِّهِمُ الْوَسِيلَةَ أَيُّهُمْ أَقْرَبُ
وَيَرْجُونَ رَحْمَتَهُ وَيَخَافُونَ عَذَابَهُ ۚ إِنَّ عَذَابَ رَبِّكَ كَانَ مَحْذُورًا ﴿٥٧﴾

17-57. Ceux qu'ils invoquent, cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment. Le châtiment de ton Seigneur est vraiment redouté.

« **Dis** » aux polythéistes qui associent à Allah des partenaires et prennent d'autres divinités qu'ils adorent comme ils adorent Allah, et qui les invoquent comme ils L'invoquent, et ordonne-leur de corriger ce qu'ils prétendent et croient, s'ils sont sincères :
« **Invoquez ceux que vous prétendez, (être des divinités)** » en dehors d'Allah, et voyez s'ils peuvent vous être utiles ou vous préserver du mal, car ils n'ont aucun pouvoir pour vous soulager du mal ou vous en éloigner, comme la maladie, la pauvreté, les difficultés, etc. Ils ne peuvent en aucun cas les éloigner, ni les faire passer d'une personne à une autre, ni atténuer leur gravité.

S'ils sont tels, pourquoi les invoquer en dehors d'Allah ? Ils ne possèdent aucun attribut de perfection et n'accomplissent aucune œuvre utile ; les prendre pour des dieux relève donc d'un manque de discernement et de raison, et c'est une folie.

Ce qui est étonnant, c'est que lorsque la folie devient une pratique courante et qu'elle est transmise par des parents égarés, une personne la perçoit comme une pensée juste, et elle considère la dévotion sincère à Allah seul, le Seul qui est parfait et qui dispense toutes les bénédictions, apparentes et invisibles, comme une folie et quelque chose d'étrange, comme le disaient les polythéistes :
« **Réduira-t-il les divinités à un Seul Dieu ? Voilà une chose vraiment étonnante** ! » (Sâd 38 : 5)

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit ensuite que ceux qu'ils adorent en dehors de Lui sont complètement détournés d'eux car ils sont préoccupés par la démonstration de leur propre besoin d'Allah et cherchent à se rapprocher de Lui :
« **Ceux qu'ils invoquent** » parmi les Prophètes, les justes et les anges
« …**cherchent [eux-mêmes], à qui mieux, le moyen de se rapprocher le plus de leur Seigneur. Ils espèrent Sa miséricorde et craignent Son châtiment**. » C'est-à-dire qu'ils rivalisent pour se rapprocher de leur Seigneur, s'efforçant au maximum d'accomplir des actes vertueux qui les rapprocheront d'Allah et de Sa miséricorde car ils craignent Son châtiment et évitent donc tout ce qui pourrait y conduire.

« **Le châtiment de ton Seigneur est vraiment redouté** » c'est-à-dire, c'est quelque chose à craindre grandement et il faut s'éloigner de tout ce qui pourrait y conduire.

Ces trois choses : la crainte, l'espérance et l'amour qu'Allah décrit comme les caractéristiques de ceux qui Lui sont proches, sont le fondement et la condition préalable de toute bonté. Celui qui les possède toutes deux verra sa vie se dérouler harmonieusement ; mais si son cœur en est dépourvu, le bien se dispersera autour de lui et il sera cerné par les difficultés.

Le signe de l'amour est ce qu'Allah mentionne : s'efforcer de se rapprocher de Lui, rivaliser avec les autres pour se rapprocher encore davantage, accomplir tous ses actes uniquement pour Lui, avec une sincérité absolue et de la meilleure façon possible. Quiconque prétend aimer Allah sans agir ainsi ment.

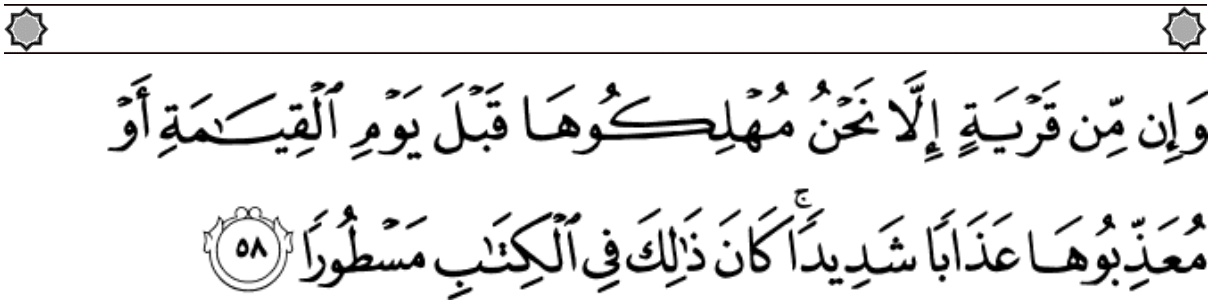
وَإِن مِّن قَرْيَةٍ إِلَّا نَحْنُ مُهْلِكُوهَا قَبْلَ يَوْمِ ٱلْقِيَـٰمَةِ أَوْ
مُعَذِّبُوهَا عَذَابًا شَدِيدًا ۚ كَانَ ذَٰلِكَ فِى ٱلْكِتَـٰبِ مَسْطُورًا ﴿٥٨﴾

17-58. Il n'est point de cité [injuste] que Nous ne fassions périr avant le Jour de la Résurrection, ou que Nous ne punissions d'un dur châtiment. Cela est bien tracé dans le Livre [des décrets immuables].

Autrement dit, aucune ville parmi celles qui ont mécru aux Messagers ne sera épargnée par la destruction ou un châtiment sévère avant le Jour de la Résurrection. Tel est le décret d'Allah, et son accomplissement est inéluctable. Que les mécréants s'empressent donc de se tourner vers Allah et de croire en Ses Messagers avant que le châtiment ne devienne inévitable.

وَمَا مَنَعَنَآ أَن نُّرۡسِلَ بِٱلۡأٓيَٰتِ إِلَّآ أَن كَذَّبَ بِهَا ٱلۡأَوَّلُونَۚ وَءَاتَيۡنَا
ثَمُودَ ٱلنَّاقَةَ مُبۡصِرَةٗ فَظَلَمُواْ بِهَاۚ وَمَا نُرۡسِلُ بِٱلۡأٓيَٰتِ إِلَّا
تَخۡوِيفٗا ٥٩

17-59. Rien ne Nous empêche d'envoyer les miracles, si ce n'est que les Anciens les avaient traités de mensonges. Nous avions apporté aux Thamūd la chamelle qui était un [miracle] visible : mais ils lui firent du tort. En outre, Nous n'envoyons de miracles qu'à titre de menace.

وَإِذۡ قُلۡنَا لَكَ إِنَّ رَبَّكَ أَحَاطَ بِٱلنَّاسِۚ وَمَا جَعَلۡنَا ٱلرُّءۡيَا ٱلَّتِيٓ
أَرَيۡنَٰكَ إِلَّا فِتۡنَةٗ لِّلنَّاسِ وَٱلشَّجَرَةَ ٱلۡمَلۡعُونَةَ فِي ٱلۡقُرۡءَانِۚ وَنُخَوِّفُهُمۡ فَمَا
يَزِيدُهُمۡ إِلَّا طُغۡيَانٗا كَبِيرٗا ٦٠

17-60. Et lorsque Nous te disions que ton Seigneur cerne tous les gens (par Sa puissance et Son savoir). Quant à la vision que Nous t'avons montrée,[1] Nous ne l'avons faite que pour éprouver les gens, tout comme l'arbre maudit[2] mentionné dans le Qur'an. Nous les menaçons, mais cela ne fait qu'augmenter leur grande transgression.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, fait référence à Sa miséricorde en ne révélant pas les signes réclamés par les mécréants. Rien ne L'empêchait de les envoyer, si ce n'est la possibilité qu'ils les rejettent ; car s'ils les avaient rejetés, le châtiment aurait été hâté pour eux et se serait abattu sur eux sans délai, comme ce fut le cas pour les générations précédentes qui n'avaient pas cru en Ses signes.

L'un des plus grands signes est celui qu'Allah envoya à Thamoud, à savoir la grande chamelle. Mais ils rejetèrent ce signe, et le sort qu'Allah relate dans Son Livre s'abattit sur eux. Ces gens (les mécréants de La Mecque) sont les mêmes : même si de grands signes leur parvenaient, ils ne croiraient pas. Ce qui les empêchait de croire n'était pas l'ambiguïté du message du Messager, qui les rendait incertains de sa véracité puisqu'Il apporta de nombreuses preuves attestant de la justesse de son message, lequel guiderait quiconque recherchait la guidance. Tout autre signe (qu'ils auraient exigé) aurait produit le même résultat ; ils l'auraient donc inévitablement perçu comme ils l'avaient

[1] Ceci fait référence à l'Isra' (voyage nocturne) du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).
[2] Ceci fait référence à l'arbre d'az-Zaqqoum, mentionné dans (Ad-Doukhan 44 : 43-44), dont les gens de l'enfer seront nourris.

fait pour les autres. C'est pourquoi, dans ces circonstances, il était préférable pour eux de ne pas envoyer d'autre signe.

« **Nous n'envoyons de miracles qu'à titre de menace**, » c'est-à-dire que le but n'est pas de les amener à une foi qui ne pourrait être atteinte autrement ; le but est plutôt d'instiller la peur, afin de les dissuader (de leur comportement obstiné).

« **Et lorsque Nous te disions que ton Seigneur cerne tous les gens (par Sa puissance et Son savoir)**, » alors ils n'ont nulle part où se tourner ni aucun refuge pour Lui échapper. Cela suffit pour quiconque est doué d'intelligence de s'abstenir de ce qui est détestable pour Allah, qui embrasse l'humanité entière.

« **Quant à la vision que Nous t'avons montrée, Nous ne l'avons faite que pour éprouver les gens, tout comme l'arbre maudit mentionné dans le Qur'an**. » La majorité des commentateurs sont d'avis que la vision mentionnée ici fait référence au Voyage Nocturne (Isrâ') et que l'arbre est l'arbre d'az-Zaqqoum qui pousse des profondeurs de l'enfer.

Cela signifie que si ces deux événements sont devenus une épreuve semant la confusion chez les gens, au point que les mécréants s'entêtent dans leur incrédulité et s'enfoncent davantage dans le mal, et que certains, dont la foi était faible, ont renié leur foi car les récits du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam), les événements du Voyage Nocturne et le périple entre la Mosquée Sacrée et la Mosquée Lointaine, étaient extraordinaires de même que son récit de l'arbre poussant des profondeurs de l'enfer, qu'en serait-il s'ils étaient témoins de signes grandioses et d'événements extraordinaires ? Cela ne risquerait-il pas de les enfoncer encore plus dans le mal ? C'est pourquoi Allah leur a fait miséricorde et les en a éloignés.

Vous comprendrez donc qu'il est plus approprié que le Qur'an et la Sounnah n'aient pas décrit en termes explicites les événements majeurs à venir. En effet, face à des choses inédites, il est difficile de les accepter si elles sont annoncées avant leur survenue, ce qui pourrait semer le doute chez certains croyants et en dissuader d'autres d'embrasser l'Islam. C'est pourquoi Allah aborde ces sujets en des termes généraux et équivoques qui englobent tout ce qui adviendra.

« **Nous les menaçons** » au moyen des signes « **mais cela ne fait qu'augmenter leur grande transgression**. »

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِـَٔادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ قَالَ
ءَأَسْجُدُ لِمَنْ خَلَقْتَ طِينًا ﴿٦١﴾

17-61. Et lorsque Nous avons dit aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam, » ils se prosternèrent, à l'exception d'Iblis, qui dit : « Me prosternerai-je devant quelqu'un que Tu as créé d'argile ? »

قَالَ أَرَءَيْتَكَ هَٰذَا ٱلَّذِى كَرَّمْتَ عَلَىَّ لَئِنْ أَخَّرْتَنِ إِلَىٰ يَوْمِ
ٱلْقِيَٰمَةِ لَأَحْتَنِكَنَّ ذُرِّيَّتَهُۥٓ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٦٢﴾

17-62. Il dit encore : « Vois-Tu ? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la Résurrection, j'éprouverai, certes, sa descendance excepté un petit nombre [parmi eux]. »

قَالَ ٱذْهَبْ فَمَن تَبِعَكَ مِنْهُمْ فَإِنَّ جَهَنَّمَ جَزَآؤُكُمْ جَزَآءً
مَّوْفُورًا ﴿٦٣﴾

17-63. Et [Allah] dit : « Va-t'en ! Quiconque d'entre eux te suivra... votre sanction sera l'Enfer, une ample rétribution.

وَٱسْتَفْزِزْ مَنِ ٱسْتَطَعْتَ مِنْهُم بِصَوْتِكَ وَأَجْلِبْ عَلَيْهِم بِخَيْلِكَ
وَرَجِلِكَ وَشَارِكْهُمْ فِى ٱلْأَمْوَٰلِ وَٱلْأَوْلَٰدِ وَعِدْهُمْ ۚ وَمَا
يَعِدُهُمُ ٱلشَّيْطَٰنُ إِلَّا غُرُورًا ﴿٦٤﴾

17-64. Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras, rassemble contre eux[1] ta cavalerie et ton infanterie, associe-toi à eux dans leur biens et leurs enfants[2] et fais-leur des promesses. » Or, le diable ne leur fait des promesses qu'en tromperie.

[1] Cela signifie qu'il faut utiliser tous les moyens à votre disposition contre eux. (Al-Qourtoubi)
[2] Il s'agit de les amener à acquérir et à disposer de richesses de manière illicite, et à procréer de manière illicite (par la fornication).

إِنَّ عِبَادِي لَيْسَ لَكَ عَلَيْهِمْ سُلْطَٰنٌ ۚ وَكَفَىٰ بِرَبِّكَ وَكِيلًا ﴿٦٥﴾

17-65. Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux. Et ton Seigneur suffit pour les protéger !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, montre à Ses serviteurs l'étendue de l'inimitié de Shaytân et son empressement à les égarer, et que lorsqu'Allah a créé Adam ('aleyhi salam), il (Shaytân) était trop arrogant pour se prosterner devant lui.
Il « **dit**, » avec arrogance : « **Me prosternerai-je devant quelqu'un que Tu as créé d'argile** ? » Il prétendait être supérieur à lui car il avait été créé de feu. Nous avons déjà montré à quel point cette analogie était erronée, à bien des égards.

Quand Iblis comprit qu'Allah avait favorisé Adam, il dit à Allah : « **Vois-Tu ? Celui que Tu as honoré au-dessus de moi, si Tu me donnais du répit jusqu'au Jour de la Résurrection, j'éprouverai, certes, sa descendance**. » C'est-à-dire : Je les égarerai et n'épargnerai personne.
« …**excepté un petit nombre [parmi eux]** » Le malin savait qu'il y aurait inévitablement des personnes qui s'opposeraient à lui et lui désobéiraient.

Allah lui dit alors : « **Va-t'en ! Quiconque d'entre eux te suivra**, » et te choisit plutôt que son véritable Seigneur
« …**votre sanction sera l'Enfer, une ample rétribution** » c'est-à-dire, qu'il vous est réservé en guise de châtiment pour vos actes.

Puis Allah lui ordonna de faire tout son possible pour les égarer, en disant : « **Excite, par ta voix, ceux d'entre eux que tu pourras**, » cela inclut tous ceux qui incitent les autres à pécher.
« …**rassemble contre eux ta cavalerie et ton infanterie** » cela inclut tous ceux qui montent ou marchent en commettant le péché et la désobéissance envers Allah ; il fait partie de la cavalerie et de l'infanterie du Shaytân.

Cela signifie qu'Allah met les gens à l'épreuve par le biais de cet ennemi déclaré qui les incite à Lui désobéir par ses paroles et ses actes.

« **Associe-toi à eux dans leur biens et leurs enfants** » cela inclut tout péché lié à leurs biens et à leurs enfants, comme le fait de retenir la zakât et les paiements expiatoires, de ne pas payer les

cotisations, de ne pas discipliner les enfants et de ne pas les élever dans le bien et loin du mal, de prendre des richesses illégalement ou de les utiliser de manière inappropriée, et d'acquérir de l'argent de sources douteuses.
En effet, de nombreux commentateurs ont affirmé que partager avec Shaytân les richesses et les enfants inclut également le fait de ne pas invoquer le nom d'Allah lors des repas, des boissons et des rapports sexuels, car si une personne n'invoque pas le nom d'Allah à ces moments-là, Shaytân partagera ces choses avec elle, comme mentionné dans le Hadith.

« **Et leur fait des promesses**, » c'est-à-dire des promesses séduisantes mais sans fondement. C'est pourquoi Allah dit : « **Or, le diable ne leur fait des promesses qu'en tromperie**, » car sa promesse est fausse et sans valeur, comme lorsqu'il leur fait paraître le péché et les fausses croyances acceptables et leur promet une récompense pour cela du fait qu'ils pensent suivre la vérité. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit ailleurs :
« **Le diable vous fait craindre l'indigence et vous commande des actions honteuses**… » (Al-Baqarah 2 : 268)

Après avoir évoqué ce que Shaytân veut faire aux hommes et ce qui permet de se protéger de ses tentations, à savoir la véritable servitude envers Allah, l'adhésion à la foi et la confiance placée en Lui, Allah dit alors : « **Quant à Mes serviteurs, tu n'as aucun pouvoir sur eux**, » c'est-à-dire que tu n'as aucun pouvoir pour les tenter ; Allah les préservera de tout mal s'ils Lui sont de véritables serviteurs et Il les protégera du diable maudit et leur suffira contre lui.
« **Et ton Seigneur suffit pour les protéger** ! » Pour celui qui place sa confiance en Lui et se soumet à Ses commandements.

رَّبُّكُمُ ٱلَّذِى يُزْجِى لَكُمُ ٱلْفُلْكَ فِى ٱلْبَحْرِ لِتَبْتَغُوا۟ مِن فَضْلِهِۦٓ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ بِكُمْ رَحِيمًا ﴿٦٦﴾

17-66. Votre Seigneur est Celui qui fait voguer le vaisseau pour vous en mer, afin que vous alliez à la recherche de quelque grâce de Sa part ; Certes Il est Miséricordieux envers vous,

وَإِذَا مَسَّكُمُ ٱلضُّرُّ فِى ٱلْبَحْرِ ضَلَّ مَن تَدْعُونَ إِلَّآ إِيَّاهُ ۖ فَلَمَّا نَجَّىٰكُمْ إِلَى ٱلْبَرِّ
أَعْرَضْتُمْ ۚ وَكَانَ ٱلْإِنسَٰنُ كَفُورًا ﴿٦٧﴾

17-67. Et quand le mal vous touche en mer, ceux que vous invoquiez en dehors de Lui se perdent. Puis, quand Il vous sauve et vous ramène à terre, vous vous détournez. L'homme reste très ingrat !

أَفَأَمِنتُمْ أَن يَخْسِفَ بِكُمْ جَانِبَ ٱلْبَرِّ أَوْ يُرْسِلَ عَلَيْكُمْ حَاصِبًا
ثُمَّ لَا تَجِدُوا۟ لَكُمْ وَكِيلًا ﴿٦٨﴾

17-68. Etes-vous à l'abri de ce qu'Il vous fasse engloutir par un pan de terre, ou qu'Il envoie contre vous un ouragan (avec pluie en pierres) et que vous ne trouverez alors aucun protecteur.

أَمْ أَمِنتُمْ أَن يُعِيدَكُمْ فِيهِ تَارَةً أُخْرَىٰ فَيُرْسِلَ عَلَيْكُمْ قَاصِفًا مِّنَ
ٱلرِّيحِ فَيُغْرِقَكُم بِمَا كَفَرْتُمْ ثُمَّ لَا تَجِدُوا۟ لَكُمْ عَلَيْنَا بِهِۦ تَبِيعًا ﴿٦٩﴾

17-69. Ou êtes-vous à l'abri de ce qu'Il vous y ramène (en mer) une autre fois, qu'Il déchaîne contre vous un de ces vents à tout casser, puis qu'Il vous fasse noyer à cause de votre mécréance ? Et alors vous ne trouverez personne pour vous défendre contre Nous !

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne les bienfaits qu'Il a accordés aux hommes, notamment les navires et autres embarcations qu'Il leur a inspirés de construire. Il a également mis la mer tumultueuse à leur service, les transportant à sa surface, afin qu'ils puissent en tirer profit en voyageant, en transportant leurs marchandises et en commerçant. Ceci est une miséricorde envers Ses serviteurs puisqu'Il est toujours miséricordieux et compatissant, il leur donne tout ce qu'ils désirent et qui leur est utile.

Un des signes de Sa miséricorde, qui indique qu'Il est le seul digne d'adoration, à l'exclusion de tous les autres, est que si un malheur les frappe en mer et qu'ils craignent de périr sous les vagues, ceux qu'ils adoraient en dehors d'Allah en temps de paix, parmi les vivants et les morts, disparaissent de leur esprit. C'est comme s'ils ne les avaient jamais invoqués, car ils comprennent que ces êtres (objets d'adoration) sont impuissants et incapables de leur accorder un soulagement face à l'épreuve. Au lieu de cela, ils implorent le Créateur de la terre et des cieux, dont toutes les créatures recherchent le

secours dans l'adversité, et ils L'invoquent et Le supplient avec une sincérité absolue en de telles situations.

Mais lorsqu'Allah leur accorde un soulagement face à l'épreuve et les conduit sains et saufs sur le rivage, ils oublient Celui qu'ils ont invoqué et Lui associent d'autres êtres qui ne peuvent ni apporter ni nuire, ni donner ni retenir. Ils se détournent ainsi de la dévotion sincère envers leur Seigneur et Souverain véritable. Ceci témoigne de l'ignorance et de l'ingratitude humaines, à l'exception de ceux qu'Allah a guidés et comblés de sagesse, afin qu'ils soient conduits sur le droit chemin. Ceux-là savent que Celui qui soulage des difficultés et sauve des terreurs est le seul digne de sincérité en toutes circonstances, dans l'aisance comme dans l'épreuve.

Quant à celui qui échoue et se retrouve livré à lui-même et à un raisonnement fragile, face à l'épreuve, il ne se préoccupe que de ses intérêts immédiats et de son besoin d'être sauvé. Mais une fois sauvé et l'épreuve passée, il croit, dans son ignorance, avoir échappé à Allah, sans même penser aux conséquences de ses actes ici-bas, et encore moins à celles de l'au-delà.

C'est pourquoi Allah leur rappelle en disant : « **Êtes-vous à l'abri de ce qu'Il vous fasse engloutir par un pan de terre, ou qu'Il envoie contre vous un ouragan (avec pluie en pierres) et que vous ne trouverez alors aucun protecteur** ? » C'est-à-dire qu'Il est capable de tout : s'Il le voulait, Il vous enverrait un châtiment qui viendrait d'en bas, par la terre qui vous engloutirait, ou d'en haut, par une pluie de cailloux, et vous seriez anéantis, alors ne croyez pas que la mort ou la destruction ne puissent survenir qu'en mer.

Si vous le pensez, êtes-vous alors convaincus « **Ou êtes-vous à l'abri de ce qu'Il vous y ramène (en mer) une autre fois, qu'Il déchaîne contre vous un de ces vents à tout casser** ? » C'est-à-dire un vent violent qui détruit tout sur son passage
« …**puis qu'Il vous fasse noyer à cause de votre mécréance ? Et alors vous ne trouverez personne pour vous défendre contre Nous** ! » Et Allah ne leur fait aucun tort, même minime.

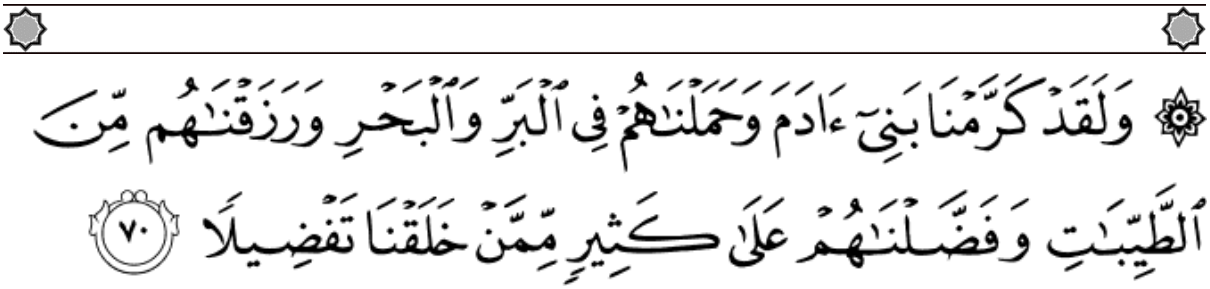
وَلَقَدْ كَرَّمْنَا بَنِيٓ ءَادَمَ وَحَمَلْنَٰهُمْ فِى ٱلْبَرِّ وَٱلْبَحْرِ وَرَزَقْنَٰهُم مِّنَ
ٱلطَّيِّبَٰتِ وَفَضَّلْنَٰهُمْ عَلَىٰ كَثِيرٍ مِّمَّنْ خَلَقْنَا تَفْضِيلًا ٧٠

17-70. Certes, Nous avons honoré les fils d'Adam. Nous les avons transportés sur terre et sur mer, leur avons attribué de bonnes choses comme nourriture, et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures.

Ceci est dû à Sa générosité et à Sa bonté envers eux, dont nul ne peut connaître toute l'étendue. Allah, Exalté et Loué soit-Il, a honoré les enfants d'Adam de toutes les manières, en les honorant de science et de raison, en envoyant les Messagers, en révélant les Livres, en faisant d'eux Ses proches amis et Ses élus, et en leur accordant des bénédictions visibles et invisibles.

« **Nous les avons transportés sur terre** » tels que sur des chameaux, mules, ânes et autres moyens de transport
« …**et sur mer** » tels que les navires et autres embarcations
« …**leur avons attribué de bonnes choses**, » telles que nourriture, boisson, vêtements et épouses. Rien de bon ne répond à leurs besoins sans qu'Allah ne les ait comblés et mis ces biens à leur disposition.

« **Et Nous les avons nettement préférés à plusieurs de Nos créatures** » par ce pour quoi Il les a distingués parmi les bénédictions, les vertus et les qualités qui ne sont pas données aux autres types de créatures.

Ne rendront-ils donc pas grâce à Celui qui leur a prodigué ces bienfaits et les a préservés du mal ? Ces bienfaits ne doivent pas constituer un obstacle entre eux et Celui qui les leur a accordés, ni les détourner de l'adoration de leur Seigneur, et encore moins servir à Lui désobéir.

يَوْمَ نَدْعُوا۟ كُلَّ أُنَاسٍۭ بِإِمَٰمِهِمْ ۖ فَمَنْ أُوتِىَ كِتَٰبَهُۥ بِيَمِينِهِۦ
فَأُو۟لَٰٓئِكَ يَقْرَءُونَ كِتَٰبَهُمْ وَلَا يُظْلَمُونَ فَتِيلًا ﴿٧١﴾

17-71. Le jour où Nous appellerons chaque groupement d'hommes par leur chef, ceux à qui on remettra leur livre dans la main droite liront leur livre (avec plaisir) et ne subiront pas la moindre injustice.

وَمَن كَانَ فِى هَٰذِهِۦٓ أَعْمَىٰ فَهُوَ فِى ٱلْءَاخِرَةِ أَعْمَىٰ وَأَضَلُّ سَبِيلًا ﴿٧٢﴾

17-72. Et quiconque aura été aveugle ici-bas, sera aveugle dans l'au-delà, et sera plus égaré [encore] par rapport à la bonne voie.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle comment seront les hommes le Jour de la Résurrection, et qu'Il appellera tous les peuples, avec leurs chefs et ceux qui les ont appelés à la vérité, à savoir les Messagers et leurs représentants. Chaque nation sera présentée, amenée par le Messager qui l'a appelée, et ses actes seront jugés au regard du Livre auquel le Messager l'a appelée : étaient-ils conformes ou non ? Selon ce critère, elles seront divisées en deux groupes :

« **Ceux à qui on remettra leur livre dans la main droite** » parce qu'ils ont suivi leur chef qui les a guidés sur le droit chemin, ont suivi Son Livre et ont fait beaucoup de bonnes actions et peu de mauvaises.
« …**liront leur livre** » avec joie et allégresse, se réjouissant de ce qu'ils y voient
« …**et ne subiront pas la moindre injustice** » en ce qui concerne toutes les bonnes actions qu'ils ont accomplies.

« **Et quiconque aura été aveugle ici-bas** » et qui ne l'ont pas accepté ni soumis, préférant suivre l'égarement,
« …**sera aveugle dans l'au-delà** » au chemin qui mène au Paradis, tout comme il ne l'a pas suivi en ce monde.
« …**et sera plus égaré [encore] par rapport à la bonne voie** » car la rétribution correspond à la nature de l'acte ; on récolte ce que l'on sème.
Ce verset indique que chaque nation sera appelée à se conformer à sa religion et à son Livre : a-t-elle agi en conséquence ou non ? Elles ne seront pas tenues responsables sur la base de la loi d'un Prophète qu'elles n'ont pas reçu l'instruction de suivre car Allah ne punit personne qu'après que la preuve ait été établie contre lui et qu'il choisisse de la rejeter.

Les vertueux recevront le registre de leurs actes dans leur main droite et se réjouiront grandement ; les vils seront au contraire incapables de lire ce registre tant leur détresse et leur chagrin seront profonds.

وَإِن كَادُوا۟ لَيَفْتِنُونَكَ عَنِ ٱلَّذِىٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ لِتَفْتَرِىَ عَلَيْنَا غَيْرَهُۥ ۖ وَإِذًا لَّٱتَّخَذُوكَ خَلِيلًا ﴿٧٣﴾

17-73. Ils ont failli te détourner de ce que Nous t'avions révélé, [dans l'espoir] qu'à la place de ceci, tu inventes quelque chose d'autre et[l'imputes] à Nous. Et alors, ils t'auraient pris pour ami intime.

وَلَوْلَآ أَن ثَبَّتْنَٰكَ لَقَدْ كِدتَّ تَرْكَنُ إِلَيْهِمْ شَيْـًٔا قَلِيلًا ﴿٧٤﴾

17-74. Et si Nous ne t'avions pas raffermi, tu aurais bien failli t'incliner quelque peu vers eux.

إِذًا لَّأَذَقْنَٰكَ ضِعْفَ ٱلْحَيَوٰةِ وَضِعْفَ ٱلْمَمَاتِ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ عَلَيْنَا نَصِيرًا ﴿٧٥﴾

17-75. Alors, Nous t'aurions certes fait goûter le double [supplice] de la vie et le double [supplice] de la mort ; et ensuite tu n'aurais pas trouvé de secoureur contre Nous.

وَإِن كَادُوا۟ لَيَسْتَفِزُّونَكَ مِنَ ٱلْأَرْضِ لِيُخْرِجُوكَ مِنْهَا ۖ وَإِذًا لَّا يَلْبَثُونَ خِلَٰفَكَ إِلَّا قَلِيلًا ﴿٧٦﴾

17-76. En vérité, ils ont failli t'inciter à fuir du pays pour t'en bannir. Mais dans ce cas, ils n'y seraient pas restés longtemps après toi.

سُنَّةَ مَن قَدْ أَرْسَلْنَا قَبْلَكَ مِن رُّسُلِنَا ۖ وَلَا تَجِدُ لِسُنَّتِنَا تَحْوِيلًا ﴿٧٧﴾

17-77. Telle fut la règle appliquée par Nous à Nos Messagers que Nous avons envoyés avant toi. Et tu ne trouveras pas de changement en Notre règle.[1]

[1] Cela signifie ici que la manière dont Allah inflige Son châtiment aux gens qui ont expulsé le Messager qui leur a été envoyé est la manière dont ils l'ont fait. (At-Tabari)

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne Sa faveur envers Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et comment Il l'a protégé de ceux qui cherchaient par tous les moyens à le détourner de son chemin :

« **Ils ont failli te détourner de ce que Nous t'avions révélé, [dans l'espoir] qu'à la place de ceci, tu inventes quelque chose d'autre et[l'imputes] à Nous**. » Autrement dit, ils voulaient quelque chose de toi mais ils ne l'ont pas obtenu. Ils ont usé de ruses pour te faire inventer et attribuer à Allah autre chose que ce que Nous t'avons révélé, afin que tu apportes quelque chose qui corresponde à leurs désirs et que tu abandonnes ce qu'Allah t'avait révélé.

« **Et alors**, » si tu avais fait ce qu'ils voulaient « **ils t'auraient pris pour ami intime** » c'est-à-dire, quelqu'un qui était aimé et plus cher à leurs yeux que leurs propres proches, à cause de ce qu'Allah t'a accordé : de bonnes manières et une étiquette qui te rendent cher à tous, proches et lointains, amis et ennemis.

Mais sache que leur opposition et leur hostilité envers toi sont motivées par la vérité que tu as apportée, et non par ta personnalité. Ceci est semblable au verset où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Nous savons qu'en vérité ce qu'ils disent te chagrine. Or, vraiment ils ne croient pas que tu es menteur, mais ce sont les versets (le Qur'an) d'Allah, que les injustes renient**. » (Al-An'âm 6 : 33)

Néanmoins, « **Et si Nous ne t'avions pas raffermi**, » dans la vérité, et si Nous ne t'avions pas bénis en te permettant de t'abstenir de répondre à leur appel

« …**tu aurais bien failli t'incliner quelque peu vers eux** » en raison de leur persévérance et de ton désir qu'ils soient guidés.

« **Alors**, » Dans ce cas, si tu avais cédé à leurs désirs,

« **Nous t'aurions certes fait goûter le double [supplice] de la vie et le double [supplice] de la mort**, » en raison de la grâce parfaite qu'Allah t'a accordée et de ta science parfaite.

« …**et ensuite tu n'aurais pas trouvé de secoureur contre Nous** » et te sauver du châtiment qui t'aurait frappés. Mais Allah t'a préservés du mal et des hommes, Il t'a affermis et guidés sur le droit chemin, et tu n'as jamais cédé à leurs désirs. Ainsi, Il t'a accordé une grâce parfaite.

« **En vérité, ils ont failli t'inciter à fuir du pays pour t'en bannir**, » c'est-à-dire que, parce qu'ils détestaient que tu restes parmi eux, ils ont failli te chasser du pays et t'en expulser.

S'ils avaient agi ainsi, ils ne seraient pas restés après toi, si ce n'est pour un court instant, jusqu'à ce que le châtiment s'abatte sur eux, conformément à la volonté d'Allah envers toutes les nations, qui est immuable. Pour chaque nation qui a rejeté et chassé son Messager, Allah a accéléré son châtiment.

Lorsque ceux qui n'ont pas cru ont comploté contre lui et l'ont expulsé, Allah ne tarda pas à les punir à Badr, où leurs chefs furent tués et ils furent affaiblis ; à Lui soit les louanges.

Ce passage souligne le grand besoin de l'individu qu'Allah le rende ferme, et indique qu'il doit continuer à implorer son Seigneur, Lui demandant de le rendre ferme dans sa foi, et qu'il doit continuer à s'efforcer par tous les moyens d'y parvenir puisqu'Allah a dit au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui est le plus parfait de tous les hommes : « **Et si Nous ne t'avions pas raffermi, tu aurais bien failli t'incliner quelque peu vers eux**, » alors qu'en est-il des autres ?

C'est aussi un rappel d'Allah à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) concernant Ses bienfaits et la manière dont Il l'a protégé du mal. Cela indique qu'Allah aime que Ses serviteurs prennent conscience du bienfait qu'Il leur accorde, lorsqu'ils sont confrontés à la tentation, en les en protégeant et en les maintenant fermes dans leur foi.

Nous constatons également que plus le statut d'une personne est élevé et plus elle reçoit de bénédictions d'Allah, plus son péché est grand et plus sa faute grave si elle commet un acte répréhensible. En effet, Allah a rappelé à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) que s'il agissait ainsi, bien qu'il soit bien au-dessus d'un tel acte, « **Nous t'aurions certes fait goûter le double [supplice] de la vie et le double [supplice] de la mort ; et ensuite tu n'aurais pas trouvé de secoureur contre Nous**. »

Ces versets nous enseignent également que lorsqu'Allah veut détruire une nation, ses péchés s'aggravent et deviennent plus graves, rendant ainsi le châtiment inévitable, comme Il l'a fait avec toutes les nations lorsqu'elles ont expulsé leurs Messagers.

أَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ لِدُلُوكِ ٱلشَّمۡسِ إِلَىٰ غَسَقِ ٱلَّيۡلِ وَقُرۡءَانَ ٱلۡفَجۡرِۖ إِنَّ قُرۡءَانَ ٱلۡفَجۡرِ كَانَ مَشۡهُودٗا ٧٨

17-78. Accomplis la Ṣalāt au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et [fais] aussi la Lecture à l'aube, car la Lecture à l'aube a des témoins.[1]

وَمِنَ ٱلَّيۡلِ فَتَهَجَّدۡ بِهِۦ نَافِلَةً لَّكَ عَسَىٰٓ أَن يَبۡعَثَكَ رَبُّكَ مَقَامٗا مَّحۡمُودٗا ٧٩

17-79. Et de la nuit consacre une partie [avant l'aube] pour des Ṣalāt surérogatoires : afin que ton Seigneur te ressuscite en une position de gloire.

وَقُل رَّبِّ أَدۡخِلۡنِي مُدۡخَلَ صِدۡقٖ وَأَخۡرِجۡنِي مُخۡرَجَ صِدۡقٖ وَٱجۡعَل لِّي مِن لَّدُنكَ سُلۡطَٰنٗا نَّصِيرٗا ٨٠

17-80. Et dis : « Ô mon Seigneur, fais que j'entre par une entrée de vérité et que je sorte par une sortie de vérité[2] **; et accorde-moi de Ta part, un pouvoir bénéficiant de Ton secours. »**

وَقُلۡ جَآءَ ٱلۡحَقُّ وَزَهَقَ ٱلۡبَٰطِلُۚ إِنَّ ٱلۡبَٰطِلَ كَانَ زَهُوقٗا ٨١

17-81. Et dis : « La Vérité (l'Islam) est venue et l'erreur a disparu. Car l'erreur est destinée à disparaître. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, ordonne à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'accomplir parfaitement la prière, avec les mouvements extérieurs appropriés et la concentration intérieure de l'esprit, aux heures prescrites.

« **Accomplis la Ṣalāt au déclin du soleil**, » c'est-à-dire lorsqu'il commence à descendre vers l'horizon ouest, après avoir atteint son zénith. Cela inclut les prières de Zouhr et de 'Asr.
« …**jusqu'à l'obscurité de la nuit** » cela inclut les prières du maghrib et de 'Isha.
« …**et [fais] aussi la Lecture à l'aube car la Lecture à l'aube a des témoins**. » On parle de récitation du Qur'an car il est prescrit de réciter plus longuement dans cette prière que dans les autres, et en raison de la vertu de la récitation qui est attestée par Allah et par les anges de la nuit et les anges du jour.

[1] Les cinq prières quotidiennes sont incluses dans ce verset, de la prière de zouhr (midi) à celle de 'asr (milieu de l'après-midi), en passant par maghrib (coucher du soleil) et 'isha (nuit, quand il fait sombre), et enfin fajr (aube).
[2] De nombreux commentateurs ont dit que cela faisait référence au départ du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de La Mecque et à son entrée à Médine.

Ce verset mentionne les horaires des cinq prières quotidiennes et indique que les prières qui doivent avoir lieu à ces moment-là sont obligatoires du fait que le commandement s'y réfère spécifiquement.

Cela indique également que le respect des horaires est une condition de validité de la prière et que l'heure est la raison de son caractère obligatoire puisqu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous enjoint d'accomplir les prières à ces moments précis. Cela indique aussi que les prières de Zouhr et de 'Asr peuvent être regroupées pour une raison valable, de même que celles de Maghrib et de 'Isha car Allah a mentionné leurs horaires ensemble.

Ce verset souligne également la vertu de la prière du fajr (Soubh) et de sa récitation approfondie, et met en évidence le fait que la récitation est une partie essentielle de la prière parce qu'appeler un acte de culte par le nom d'une de ses parties indique que cette partie est obligatoire.

« **Et de la nuit consacre une partie [avant l'aube]**, » c'est-à-dire prier à n'importe quel moment de la nuit.
« …**pour des Ṣalāt surérogatoires** » c'est-à-dire, afin que la prière de nuit soit quelque chose de plus pour toi, afin de t'élever en statut, contrairement aux autres pour qui c'est une expiation des péchés.

Il se peut que cela signifie que les cinq prières quotidiennes sont obligatoires pour toi (ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)) et pour les croyants, contrairement aux prières nocturnes, qui te sont obligatoires en particulier (ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)), en raison de ton statut particulier auprès d'Allah. Comme Il veut t'honorer, Il a rendu tes devoirs plus importants que ceux des autres, afin d'accroître ta récompense et de te permettre d'atteindre le rang de louange et de gloire (al-maqam al-mahmoud) qui est la station pour laquelle les premiers et les derniers le loueront, la station de la plus grande intercession, lorsque les gens solliciteront l'intercession d'Adam, puis de Nouh, puis d'Ibrahim, puis de Moussa, puis de 'Issa ('aleyhim salam), et tous se déroberont et refuseront, jusqu'à ce qu'ils implorent l'intercession du chef des fils d'Adam, afin de demander à Allah de les soulager de l'angoisse et de la détresse liées à l'attente (au Jour de la Résurrection). Alors, Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) intercédera auprès de son Seigneur, qui acceptera son intercession et le fera se tenir à cette station, pour laquelle il sera envié des premiers et des derniers et loué par tous les hommes.

« **Et dis : « Ô mon Seigneur, fais que j'entre par une entrée de vérité et que je sorte par une sortie de vérité, »** » c'est-à-dire, fais que mon entrée et ma sortie soient entièrement dans l'obéissance à Tes yeux et agréables à Tes yeux car cela signifie la sincérité et le respect du commandement d'Allah.

« **Et accorde-moi de Ta part, un pouvoir bénéficiant de Ton secours** » c'est-à-dire, une preuve claire et définitive pour tout ce que je fais ou ne fais pas.

Il s'agit du plus haut rang qu'Allah puisse accorder à une personne, où toutes ses situations sont bonnes et contribuent à la rapprocher de son Seigneur, et où, en toutes circonstances, elle dispose de preuves irréfutables. Cela inclut la connaissance utile, les bonnes actions et la connaissance des différentes questions et preuves.

« **Et dis : « La Vérité (l'Islam) est venue et l'erreur a disparu. »**. » La vérité est ce qu'Allah a révélé à Son Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et lui a ordonné de dire et de proclamer. La vérité est venue, à laquelle rien ne peut résister, et le mensonge a péri, c'est-à-dire qu'il s'est affaibli et a disparu.

« **Car l'erreur est destinée à disparaître**, » c'est sa nature même. Il peut toutefois triompher un temps s'il n'est pas combattu par la vérité. Mais lorsque la vérité se manifeste, le mensonge s'affaiblit et finit par disparaître. C'est pourquoi le mensonge n'est répandu qu'en des temps et des lieux où la connaissance des révélations et des preuves d'Allah est absente.

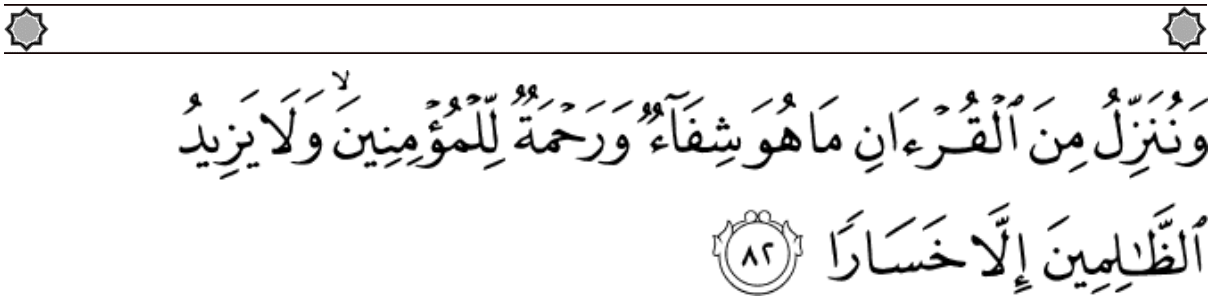

17-82. Nous faisons descendre du Qur'an, ce qui est une guérison et une miséricorde pour les croyants. Cependant, cela ne fait qu'accroître la perdition des injustes.

Le Qur'an recèle guérison et miséricorde mais cela n'est pas donné à tous ; c'est seulement à ceux qui y croient et le comprennent. Quant aux injustes qui n'y croient pas ou qui n'agissent pas conformément à ses préceptes, ses versets ne font qu'accroître leur perte, car la preuve est établie contre eux grâce à eux.

La guérison contenue dans le Qur'an est d'une grande portée et offre un remède aux maux spirituels tels que le doute, l'ignorance, les idées erronées, l'égarement et les mauvaises intentions. Il renferme également la connaissance nécessaire pour dissiper tout doute, ainsi que des exhortations et des

rappels qui apaisent les désirs contraires au commandement d'Allah. Enfin, il offre un remède aux douleurs et maladies physiques.

En ce qui concerne la miséricorde, cela fait référence à ce que le Qur'an contient sur les moyens d'obtenir miséricorde et à l'encouragement à poursuivre ces moyens ; lorsqu'une personne fait ces choses, elle obtiendra miséricorde, bonheur éternel et récompense dans ce monde et dans l'au-delà.

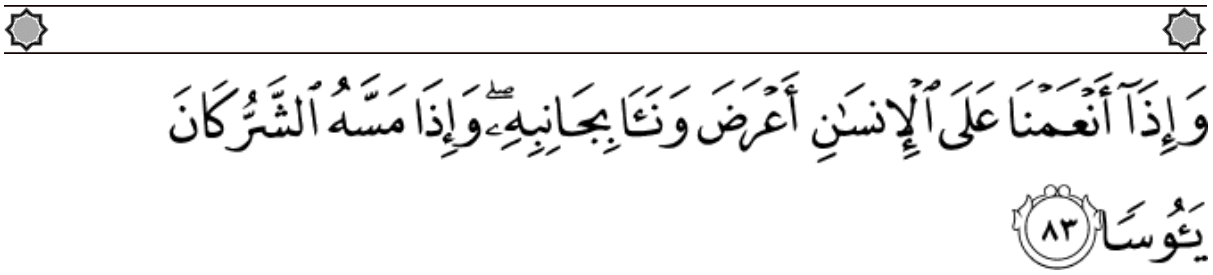

17-83. Et quand Nous comblons l'homme de bienfaits, il se détourne et se replie sur lui-même ; et quand un mal le touche, le voilà profondément désespéré.

Telle est la nature humaine, par défaut, sauf pour ceux qu'Allah guide. Quand Allah bénit l'homme, celui-ci se réjouit de cette bénédiction et en devient insolent, se détournant de son Seigneur et l'éloignant de Lui ; il ne Le remercie pas et ne se souvient pas de Lui.
« …**et quand un mal le touche**, » comme la maladie ou autre,
« …**le voilà profondément désespéré** » de tout ce qui est bon, et il perd tout espoir en son Seigneur, pensant que ce malheur durera éternellement.

Mais celui qu'Allah guide, lorsqu'il est comblé de bienfaits, s'humilie devant Son Seigneur et Le remercie pour Ses faveurs ; et lorsqu'un malheur le frappe, il implore Son Seigneur et place son espoir en Allah pour qu'Il lui rende son bien-être et le soulage de son épreuve, et ainsi le malheur s'atténue.

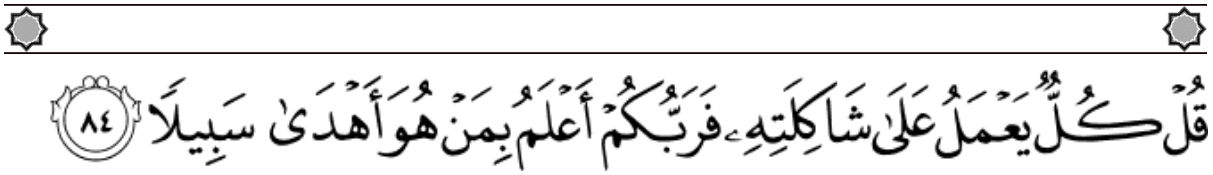

17-84. Dis : « Chacun agit selon sa méthode, alors que votre Seigneur connaît mieux qui suit la meilleure voie. »

« **Dis : « Chacun** » c'est-à-dire, tous les gens

« …**agit selon sa méthode**, » c'est-à-dire selon sa nature. S'il est parmi les élus et les vertueux, rien ne lui convient si ce n'est d'accomplir des actes uniquement pour la cause du Seigneur des mondes. Quant aux autres, abandonnés d'Allah et voués à l'échec, rien ne leur convient si ce n'est d'accomplir des actes pour la cause des créatures, et ils ne font rien qui ne leur convienne.

« **Alors que votre Seigneur connaît mieux qui suit la meilleure voie** » ; Il sait donc qui est digne d'être guidé, et Il le guide ; et Il sait qui n'est pas digne d'être guidé, alors Il l'abandonne et ne le guide pas.

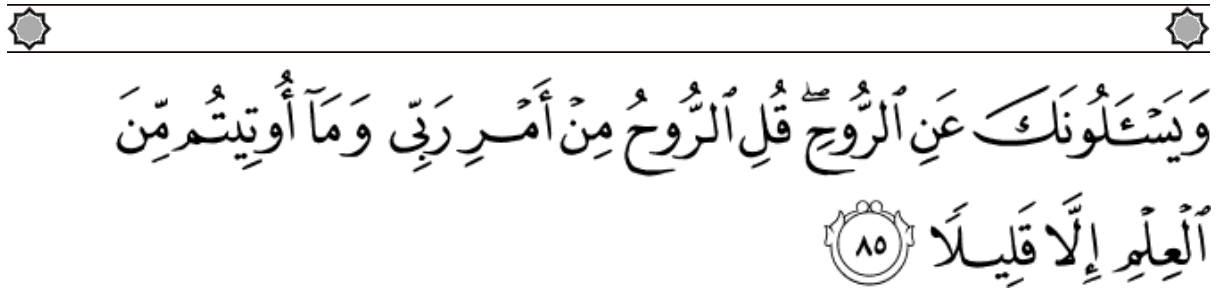

17-85. Et ils t'interrogent au sujet de l'âme, - Dis : « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur. » Et on ne vous a donné que peu de connaissance.

Il s'agit d'une réprimande implicite adressée à celui qui pose des questions sans autre intention que de faire preuve d'obstination et de déstabiliser son interlocuteur, sans aborder l'essentiel. Ces questions portent sur l'âme, une notion obscure dont la nature et la compréhension ne sont pas à la portée de tous. De plus, ils manquent de connaissances et omettent de poser les bonnes questions.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a donc enjoint à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de répondre à cette question en disant : « **Dis : « L'âme relève de l'Ordre de mon Seigneur**. » » Autrement dit, elle fait partie des choses qu'Il a créées en lui disant : « Sois !, » et elle est . Il n'y a guère d'utilité à s'interroger à son sujet lorsqu'on ignore d'autres questions importantes.

Ce verset indique que si une personne est interrogée sur un sujet alors qu'il aurait été plus approprié de poser une question sur un autre, elle doit s'abstenir de répondre et orienter l'interlocuteur vers ce qu'il a besoin de savoir et qui lui sera bénéfique.

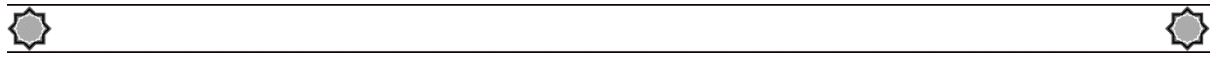

وَلَئِن شِئْنَا لَنَذْهَبَنَّ بِالَّذِيٓ أَوْحَيْنَآ إِلَيْكَ ثُمَّ لَا تَجِدُ لَكَ بِهِۦ عَلَيْنَا وَكِيلًا ﴿٨٦﴾

17-86. Si Nous voulons, Nous pouvons certes faire disparaître ce que Nous t'avons révélé ; et tu n'y trouverais par la suite aucun défenseur contre Nous.

إِلَّا رَحْمَةً مِّن رَّبِّكَ ۚ إِنَّ فَضْلَهُۥ كَانَ عَلَيْكَ كَبِيرًا ﴿٨٧﴾

17-87. Si ce n'est par une miséricorde de ton Seigneur, car en vérité Sa grâce sur toi est grande.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit que le Qur'an et la révélation qu'Il a donnée à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) étaient une miséricorde de Sa part envers le Messager et Ses serviteurs, et c'est la plus grande bénédiction de toutes pour Son Messager car la générosité d'Allah envers lui est grande et personne ne peut l'évaluer.

Celui qui vous l'a accordé peut la reprendre, et vous ne trouverez alors personne pour vous la rendre. Soyez donc heureux de le posséder et réjouissez-vous-en. Ne laissez pas l'incroyance des mécréants ni les moqueries des égarés vous attrister puisque la plus grande bénédiction (le Qur'an) leur a été offerte mais ils l'ont rejetée car ils sont insignifiants devant Allah et Il les a abandonnés.

قُل لَّئِنِ ٱجْتَمَعَتِ ٱلْإِنسُ وَٱلْجِنُّ عَلَىٰٓ أَن يَأْتُوا۟ بِمِثْلِ هَٰذَا ٱلْقُرْءَانِ لَا يَأْتُونَ بِمِثْلِهِۦ وَلَوْ كَانَ بَعْضُهُمْ لِبَعْضٍ ظَهِيرًا ﴿٨٨﴾

17-88. Dis : « Même si les hommes et les djinns s'unissaient pour produire quelque chose de semblable à ce Qur'an, ils ne sauraient produire rien de semblable, même s'ils se soutenaient les uns les autres. »

Ceci est la preuve définitive de la justesse et de la vérité de ce que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a apporté, car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a mis au défi l'humanité et les djinns de produire un tel exemplaire, et a déclaré qu'ils ne seraient jamais capables de le produire ; même s'ils coopéraient tous à cet effet, ils ne pourraient jamais le faire.

Et cela arriva comme Allah nous l'avait annoncé du fait que les mécréants avaient la plus forte motivation pour le réfuter par tous les moyens possibles ; ils maîtrisaient parfaitement la langue et étaient très éloquents. S'ils avaient eu la moindre capacité à relever le défi, ils l'auraient fait.

On sait donc qu'ils se sont rendus entièrement, de gré ou de force, et ont déclaré être incapables de produire quelque chose qui puisse égaler le Qur'an.

Comment celui qui est créé d'argile et qui est dépourvu de tout, qui ne possède ni connaissance, ni pouvoir, ni volonté, ni parole, ni perfection si ce n'est celle accordée par son Seigneur, pourrait-il égaler les paroles du Seigneur de la terre et des cieux, Qui voit tout ce qui est caché, Qui possède la perfection et la majesté absolues, et Qui est digne de toute louange ? Si toute la mer et sept autres mers encore, étaient de l'encre et tous les arbres des plumes, l'encre s'épuiserait et les plumes s'useraient, mais les paroles d'Allah ne s'épuiseraient jamais !

De même que nul être créé ne Lui ressemble en aucun de Ses attributs, Sa parole est l'un de Ses attributs, en lequel nul ne Lui ressemble. Ainsi, rien ne Lui est semblable dans Son essence, Ses noms, Ses attributs et Ses actes, qu'Il soit Béni et Exalté.

Puisse périr celui qui ne peut voir la différence entre les paroles du Créateur et les paroles des êtres créés, et prétend que Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'a fabriqué et l'a attribué à Allah, et qu'il l'a inventé de lui-même.

وَلَقَدْ صَرَّفْنَا لِلنَّاسِ فِي هَٰذَا الْقُرْآنِ مِن كُلِّ مَثَلٍ فَأَبَىٰ أَكْثَرُ النَّاسِ إِلَّا كُفُورًا ﴿٨٩﴾

17-89. Et certes, Nous avons déployé pour les gens, dans ce Qur'an, toutes sortes d'exemples. Mais la plupart des gens s'obstinent à être mécréants.

وَقَالُوا لَن نُّؤْمِنَ لَكَ حَتَّىٰ تَفْجُرَ لَنَا مِنَ الْأَرْضِ يَنبُوعًا ﴿٩٠﴾

17-90. Et ils dirent : « Nous ne croirons pas en toi, jusqu'à ce que tu aies fait jaillir de terre, pour nous, une source ;

أَوْ تَكُونَ لَكَ جَنَّةٌ مِّن نَّخِيلٍ وَعِنَبٍ فَتُفَجِّرَ ٱلْأَنْهَٰرَ خِلَٰلَهَا تَفْجِيرًا ﴿٩١﴾

17-91. ou que tu aies un jardin de palmiers et de vignes, entre lesquels tu feras jaillir des ruisseaux en abondance ;

أَوْ تُسْقِطَ ٱلسَّمَآءَ كَمَا زَعَمْتَ عَلَيْنَا كِسَفًا أَوْ تَأْتِىَ بِٱللَّهِ وَٱلْمَلَٰٓئِكَةِ قَبِيلًا ﴿٩٢﴾

17-92. ou que tu fasses tomber sur nous, comme tu le prétends, le ciel en morceaux ; ou que tu fasses venir Allah et les Anges en face de nous ;

أَوْ يَكُونَ لَكَ بَيْتٌ مِّن زُخْرُفٍ أَوْ تَرْقَىٰ فِى ٱلسَّمَآءِ وَلَن نُّؤْمِنَ لِرُقِيِّكَ حَتَّىٰ تُنَزِّلَ عَلَيْنَا كِتَٰبًا نَّقْرَؤُهُۥ ۗ قُلْ سُبْحَانَ رَبِّى هَلْ كُنتُ إِلَّا بَشَرًا رَّسُولًا ﴿٩٣﴾

17-93. ou que tu aies une maison [garnie] d'ornements ; ou que tu sois monté au ciel. Encore ne croirons-nous pas à ta montée au ciel, jusqu'à ce que tu fasses descendre sur nous un Livre que nous puissions lire. » Dis-[leur] : « Gloire à mon Seigneur ! Ne suis-je qu'un être humain-Messager ? »

وَمَا مَنَعَ ٱلنَّاسَ أَن يُؤْمِنُوٓا۟ إِذْ جَآءَهُمُ ٱلْهُدَىٰٓ إِلَّآ أَن قَالُوٓا۟ أَبَعَثَ ٱللَّهُ بَشَرًا رَّسُولًا ﴿٩٤﴾

17-94. Et rien n'empêcha les gens de croire, quand le guide leur est parvenu, si ce n'est qu'ils disaient : « Allah envoie-t-Il un être humain-messager ? »

قُل لَّوْ كَانَ فِى ٱلْأَرْضِ مَلَٰٓئِكَةٌ يَمْشُونَ مُطْمَئِنِّينَ لَنَزَّلْنَا عَلَيْهِم مِّنَ ٱلسَّمَآءِ مَلَكًا رَّسُولًا ﴿٩٥﴾

17-95. Dis : « S'il y avait sur terre des Anges marchant tranquillement, Nous aurions certes fait descendre sur eux du ciel un Ange-Messager. »

قُلْ كَفَىٰ بِاللَّهِ شَهِيدًا بَيْنِي وَبَيْنَكُمْ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ بِعِبَادِهِۦ
خَبِيرًۢا بَصِيرًا ﴿٩٦﴾

17-96. Dis : « Allah suffit comme témoin entre vous et moi. » Il est, sur Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant.

« **Et certes, Nous avons déployé pour les gens, dans ce Qur'an, toutes sortes d'exemples**. » C'est-à-dire que Nous avons utilisé diverses méthodes d'exhortation et de comparaison, et Nous avons traité à maintes reprises des sujets que les gens doivent connaître, afin qu'ils s'en souviennent et craignent Allah. Seuls quelques-uns y prêtent attention, ceux à qui Allah a préalablement accordé le bonheur, qu'Il a secourus et guidés. Mais la plupart des gens persistent dans l'ingratitude envers cette bénédiction, qui est la plus grande de toutes, et font preuve d'obstination en exigeant des signes autres que ceux qu'Allah a envoyés à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ils inventent des signes issus de leur propre ignorance et de leur propre injustice. C'est pourquoi ils disent au Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), qui a apporté ce Qur'an contenant toutes sortes de preuves et de signes :

« **Nous ne croirons pas en toi, jusqu'à ce que tu aies fait jaillir de terre, pour nous, une source**, » c'est-à-dire des rivières qui coulent.

« **Ou que tu aies un jardin de palmiers et de vignes, entre lesquels tu feras jaillir des ruisseaux en abondance**, » de sorte que tu n'aies plus besoin de déambuler sur les marchés, à faire des allers-retours.

« **Ou que tu fasses tomber sur nous, comme tu le prétends, le ciel en morceaux** » ; c'est-à-dire, en guise de punition.

« **Ou que tu fasses venir Allah et les Anges en face de nous** ! » C'est-à-dire, afin que nous puissions les voir de nos propres yeux et qu'ils témoignent de la vérité de ce que tu as apporté.

« **Ou que tu aies une maison [garnie] d'ornements** ! » C'est-à-dire ornée d'or et d'autres matériaux.

« **Ou que tu sois monté au ciel**, » » physiquement, « **encore ne croirons-nous pas à ta montée au ciel, jusqu'à ce que tu fasses descendre sur nous un Livre que nous puissions lire** ! »

Comme cette obstination et ces exigences étaient les paroles des plus insensés et des plus pervers, impliquant le rejet de la vérité et une attitude irrespectueuse envers Allah, Exalté et Loué soit-Il, et découlant de la croyance que c'était le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui avait produit les signes par lui-même, Allah lui ordonna de Le déclarer bien au-dessus de ce qu'ils Lui attribuaient, et Il dit :
« **Dis : « Gloire à mon Seigneur ! »** » Qu'Il soit Exalté bien au-dessus de ce qu'ils disent, car Ses jugements et Ses signes ne peuvent être conformes à leurs caprices et désirs corrompus ni à leurs opinions erronées.
« **Ne suis-je qu'un être humain-messager** ? » Je n'ai absolument aucun contrôle sur cette affaire.

C'est ce qui a empêché la plupart des gens de croire : le fait que les Messagers qui leur furent envoyés fussent des hommes comme eux. Mais cela était par la miséricorde d'Allah envers eux ; Il leur envoya des Messagers issus de leur propre peuple, car ils n'auraient pu recevoir l'enseignement des anges.

« **Dis : « S'il y avait sur terre des Anges marchant tranquillement, »** » alors ils auraient pu voir les anges et apprendre d'eux, donc « **Nous aurions certes fait descendre sur eux du ciel un Ange-messager** » afin qu'ils puissent apprendre d'eux.

« **Dis : « Allah suffit comme témoin entre vous et moi. » Il est, sur Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant. »** » Parmi Ses témoignages en faveur de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) figurent les miracles par lesquels Il l'a soutenu, les signes qu'Il lui a révélés et la victoire qu'Il lui a accordée sur ses adversaires. Si le Messager avait proféré des mensonges et les avait attribués à Allah, Il l'aurait saisi par la main droite et lui aurait tranché l'aorte (« **Et s'il avait forgé quelques paroles qu'il Nous avait attribuées, Nous l'aurions saisi de la main droite, ensuite, Nous lui aurions tranché l'aorte**. » 69 : 44-46). Car Allah est Omniscient, Omniprésent et rien ne Lui est caché concernant Ses serviteurs.

وَمَن يَهْدِ ٱللَّهُ فَهُوَ ٱلْمُهْتَدِ ۖ وَمَن يُضْلِلْ فَلَن تَجِدَ لَهُمْ أَوْلِيَآءَ مِن
دُونِهِۦ ۖ وَنَحْشُرُهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ عَلَىٰ وُجُوهِهِمْ عُمْيًا وَبُكْمًا وَصُمًّا ۖ
مَّأْوَىٰهُمْ جَهَنَّمُ ۖ كُلَّمَا خَبَتْ زِدْنَٰهُمْ سَعِيرًا ﴿٩٧﴾

17-97. Celui qu'Allah guide, c'est lui le bien-guidé et ceux qu'Il égare... tu ne leur trouveras jamais d'alliés en dehors de Lui et au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons traînés sur leurs visages, aveugles, muets et sourds. L'Enfer sera leur demeure : chaque fois que son feu s'affaiblit, Nous leur accroîtrons la flamme ardente.

ذَٰلِكَ جَزَآؤُهُم بِأَنَّهُمْ كَفَرُوا۟ بِـَٔايَٰتِنَا وَقَالُوٓا۟ أَءِذَا كُنَّا عِظَٰمًا وَرُفَٰتًا
أَءِنَّا لَمَبْعُوثُونَ خَلْقًا جَدِيدًا ﴿٩٨﴾

17-98. Telle sera leur sanction parce qu'ils ne croient pas en Nos preuves et disent : « Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création ? »

۞ أَوَلَمْ يَرَوْا۟ أَنَّ ٱللَّهَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ قَادِرٌ عَلَىٰٓ أَن
يَخْلُقَ مِثْلَهُمْ ۚ وَجَعَلَ لَهُمْ أَجَلًا لَّا رَيْبَ فِيهِ ۖ فَأَبَى ٱلظَّٰلِمُونَ إِلَّا
كُفُورًا ﴿٩٩﴾

17-99. N'ont-ils pas vu qu'Allah qui a créé les cieux et la terre est capable de créer leurs pareils ? Il leur a fixé un terme, sur lequel il n'y a aucun doute, mais les injustes s'obstinent dans leur mécréance.

قُل لَّوْ أَنتُمْ تَمْلِكُونَ خَزَآئِنَ رَحْمَةِ رَبِّىٓ إِذًا لَّأَمْسَكْتُمْ خَشْيَةَ ٱلْإِنفَاقِ ۚ
وَكَانَ ٱلْإِنسَٰنُ قَتُورًا ﴿١٠٠﴾

17-100. Dis : « Si c'était vous qui possédiez les trésors de la miséricorde de mon Seigneur, vous lésineriez, certes, de peur de les dépenser. » Et l'homme est très avare !

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous enseigne qu'Il est le Seul à avoir le pouvoir de guider ou d'égarer. Quiconque Il guide, Il lui montre le chemin de la facilité et le préserve du chemin de la difficulté, afin qu'il soit véritablement guidés. Mais quiconque Il égare, Il l'abandonnera et le laissera à son propre sort, sans autre guide qu'Allah, sans allié pour le protéger du châtiment d'Allah, lorsqu'Allah les rassemblera, humiliés et déshonorés, aveugles et muets, incapables de voir et de parler.

« **L'Enfer** » où seront combinées toute détresse, toute angoisse et tout châtiment.
« …**sera leur demeure** » c'est-à-dire leur destination
« …**chaque fois que son feu s'affaiblit**, » et sur le point de s'éteindre,
« …**Nous leur accroîtrons la flamme ardente**. » Le châtiment ne sera jamais réduit, et ils ne seront jamais anéantis. Le châtiment ne sera jamais allégé, mais Allah ne leur fera aucun tort ; au contraire, Il les châtiera pour avoir mécru en Ses signes, nié la résurrection annoncée par tous les Messagers et les Livres, et pour avoir exigé des signes de leur Seigneur et nié Sa puissance absolue.

« **Parce qu'ils ne croient pas en Nos preuves et disent : « Quand nous serons ossements et poussière, serons-nous ressuscités en une nouvelle création ? »** » C'est-à-dire que cela n'arrivera jamais car c'est hautement improbable, selon leur façon de penser corrompue.

« **N'ont-ils pas vu qu'Allah qui a créé les cieux et la terre**, » une création plus grande encore que celle de l'homme,
« …**est capable de créer leurs pareils** ? » Certes, Il en est capable. Mais
« **Il leur a fixé un terme, sur lequel il n'y a aucun doute**, » ; autrement, s'Il l'avait voulu, Il les aurait tous fait venir d'un coup.
« **Pourtant**, » même s'il a établi la preuve et l'évidence de la résurrection, « **mais les injustes s'obstinent dans leur mécréance**, » injustement de leur part et dans le rejet de la vérité.

« **Dis : « Si c'était vous qui possédiez les trésors de la miséricorde de mon Seigneur, »** » qui ne s'épuisent ni ne diminuent jamais.

« **Vous lésineriez, certes, de peur de les dépenser**, » de peur que vos dépenses ne s'épuisent, alors même qu'il est impossible que les trésors d'Allah soient épuisés. Mais l'homme est par nature avare et mesquin.

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَىٰ تِسْعَ ءَايَٰتٍۭ بَيِّنَٰتٍ ۖ فَسْـَٔلْ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ إِذْ جَآءَهُمْ
فَقَالَ لَهُۥ فِرْعَوْنُ إِنِّى لَأَظُنُّكَ يَٰمُوسَىٰ مَسْحُورًا ﴿١٠١﴾

17-101. Et certes, Nous donnâmes à Moïse neuf miracles évidents. Demande donc aux Enfants d'Isra-il, lorsqu'il leur vint et que Pharaon lui dit : « Ô Moïse, je pense que tu es ensorcelé. »

قَالَ لَقَدْ عَلِمْتَ مَآ أَنزَلَ هَٰٓؤُلَآءِ إِلَّا رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ
بَصَآئِرَ وَإِنِّى لَأَظُنُّكَ يَٰفِرْعَوْنُ مَثْبُورًا ﴿١٠٢﴾

17-102. Il dit : « Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes ; et certes, Ô Pharaon, je te crois perdu. »

فَأَرَادَ أَن يَسْتَفِزَّهُم مِّنَ ٱلْأَرْضِ فَأَغْرَقْنَٰهُ وَمَن مَّعَهُۥ جَمِيعًا ﴿١٠٣﴾

17-103. [Pharaon] voulut donc les expulser du pays. Alors Nous les noyâmes tous, lui et ceux qui étaient avec lui.

وَقُلْنَا مِنۢ بَعْدِهِۦ لِبَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ ٱسْكُنُوا۟ ٱلْأَرْضَ فَإِذَا جَآءَ وَعْدُ ٱلْءَاخِرَةِ
جِئْنَا بِكُمْ لَفِيفًا ﴿١٠٤﴾

17-104. Et après lui, Nous dîmes aux Enfants d'Isra-il : « Habitez la terre. » Puis, lorsque viendra la promesse de la (vie) dernière, Nous vous ferons venir en foule.

Autrement dit : ô Messager appuyé par des signes, tu n'es pas le premier Messager rejeté par les gens et avant toi, Nous avons envoyé Moussa Ibn Imran (‘aleyhi salam), à qui Nous avons parlé directement, vers Pharaon et son peuple, et Nous lui avons donné « **neuf miracles évidents**, » chacun ayant une signification particulière. Chacun d'entre eux prit individuellement, aurait suffi à quiconque cherchait à suivre la vérité, comme le serpent, le bâton, le déluge, les sauterelles, les poux, les grenouilles, le sang, la peste et la séparation de la mer. Donc, si tu doutes de quoi que ce soit à ce sujet, « **Demande donc aux Enfants d'Isra-il** »

« **Lorsqu'il leur vint et que Pharaon lui dit** : » malgré ces signes

« **Ô Moussa, je pense que tu es ensorcelé** ! »

Moussa lui « **dit** » : « **Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes**. » » Ton affirmation est donc incorrecte. Tu l'as dite uniquement pour tromper les tiens par manque de respect envers les gens et par ce qui relève de leur intelligence.
« **Et certes, Ô Pharaon, je te crois perdu** ! » C'est-à-dire déshonoré et exposé au châtiment, sujet à la condamnation, au blâme et malédictions.

Pharaon « **voulut donc les expulser du pays**, » c'est-à-dire à les expulser et les bannir du pays
« **Alors Nous les noyâmes tous, lui et ceux qui étaient avec lui**, » et nous avons permis aux Enfants d'Isra-il d'hériter de leur terre.

C'est pourquoi Allah dit : « **Et après lui, Nous dîmes aux Enfants d'Isra-il : « Habitez la terre. » Puis, lorsque viendra la promesse de la (vie) dernière, Nous vous ferons venir en foule**, » afin que Nous rétribuions chacun selon ses œuvres.

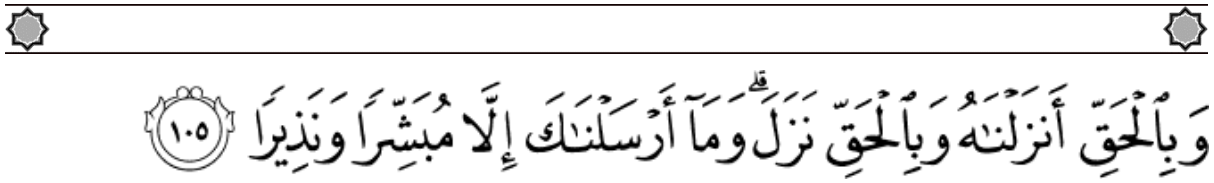

17-105. Et c'est en toute vérité que Nous l'avons fait descendre (le Qur'an), et avec la vérité il est descendu, et Nous ne t'avons envoyé qu'en annonciateur et avertisseur.

C'est-à-dire, avec la vérité, Nous avons fait descendre ce Noble Qur'an, parlant de commandements et d'interdictions, de récompense et de châtiment.
« **Nous l'avons fait descendre (le Qur'an), et avec la vérité il est descendu** », c'est-à-dire avec la vérité d'Allah et la justice, et avec la protection contre tout démon maudit.
« **Et Nous ne t'avons envoyé qu'en annonciateur** » pour ceux qui obéissent à Allah, d'une récompense ici-bas et dans l'au-delà,
Et comme « **avertisseur** » pour ceux qui désobéissent à Allah, d'un châtiment ici-bas et dans l'au-delà. » Cela implique qu'il convient également d'apporter des précisions sur les bonnes nouvelles et les avertissements transmis.

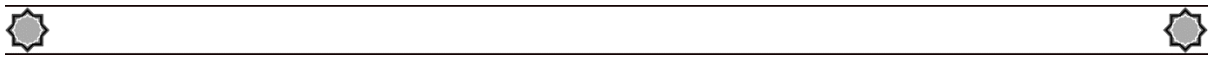

وَقُرْءَانًا فَرَقْنَٰهُ لِتَقْرَأَهُۥ عَلَى ٱلنَّاسِ عَلَىٰ مُكْثٍ وَنَزَّلْنَٰهُ تَنزِيلًا ﴿١٠٦﴾

17-106. (Nous avons fait descendre) un Qur'an que Nous avons fragmenté, pour que tu le lises lentement aux gens. Et Nous l'avons fait descendre graduellement.

قُلْ ءَامِنُوا۟ بِهِۦٓ أَوْ لَا تُؤْمِنُوٓا۟ ۚ إِنَّ ٱلَّذِينَ أُوتُوا۟ ٱلْعِلْمَ مِن قَبْلِهِۦٓ إِذَا يُتْلَىٰ عَلَيْهِمْ يَخِرُّونَ لِلْأَذْقَانِ سُجَّدًا ﴿١٠٧﴾

17-107. Dis : « Croyez-y ou n'y croyez pas. Ceux à qui la connaissance a été donnée avant cela,[1] lorsqu'on le leur récite, tombent, prosternés, le menton contre terre

وَيَقُولُونَ سُبْحَٰنَ رَبِّنَآ إِن كَانَ وَعْدُ رَبِّنَا لَمَفْعُولًا ﴿١٠٨﴾

17-108. et disent : « Gloire à notre Seigneur ! La promesse de notre Seigneur est assurément accomplie. »

وَيَخِرُّونَ لِلْأَذْقَانِ يَبْكُونَ وَيَزِيدُهُمْ خُشُوعًا ﴿١٠٩﴾

17-109. Et ils tombent sur leur menton, pleurant, et cela augmente leur humilité.

C'est-à-dire, et Nous avons fait descendre ce Qur'an avec clarté, afin de distinguer entre la guidance et l'égarement, la vérité et le mensonge,

« …**pour que tu le lises lentement aux gens.**, » afin qu'ils méditent sur ses significations et en tirent la connaissance.

« **Et Nous l'avons fait descendre graduellement,** » c'est-à-dire progressivement sur une période de vingt-trois ans.

« **Ils ne t'apporteront aucune parabole, sans que Nous ne t'apportions la vérité avec la meilleure interprétation**. » (Al-Fourqân 25 : 33)

Une fois clairement établi qu'il s'agit de la vérité incontestable, alors, « **dis** » à ceux qui la rejettent et s'en détournent :

« **Croyez-y ou n'y croyez pas** ! » Allah n'a nul besoin de vous et vous ne Lui nuisez en rien ; au contraire, vous ne faites que vous nuire à vous-mêmes car Allah a d'autres serviteurs que vous et ce sont à eux qu'Allah a accordé une science utile.

[1] À savoir les gens du Livre (juifs et chrétiens).

« **Ceux à qui la connaissance a été donnée avant cela, lorsqu'on le leur récite, tombent, prosternés, le menton contre terre**, » c'est-à-dire qu'ils en sont profondément émus et qu'ils se soumettent à Lui.

« **Et ils disent : Gloire à notre Seigneur !** » Et qu'Il soit Exalté bien au-dessus de ce que les polythéistes Lui attribuent et qui ne sied pas à Sa Majesté
« **La promesse de notre Seigneur** » de la résurrection et de la rétribution des œuvres
« …**est assurément accomplie**. » Elle ne sera pas rompue, cela ne fait aucun doute.

« **Et ils tombent sur leur menton, pleurant, et cela augmente leur humilité**. » Ces gens sont comme ceux qu'Allah a bénis parmi les croyants parmi les gens du Livre, tels que 'AbdAllah Ibn Salam et d'autres, qui ont cru au temps du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et après lui.

قُلِ ٱدْعُوا۟ ٱللَّهَ أَوِ ٱدْعُوا۟ ٱلرَّحْمَٰنَ ۖ أَيًّا مَّا تَدْعُوا۟ فَلَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ۚ وَلَا
تَجْهَرْ بِصَلَاتِكَ وَلَا تُخَافِتْ بِهَا وَٱبْتَغِ بَيْنَ ذَٰلِكَ سَبِيلًا ﴿١١٠﴾

17-110. Dis : « Invoquez Allah, ou invoquez le Tout Miséricordieux. Quel que soit le nom par lequel vous l'appelez, Il a les plus beaux noms. Et dans ta Ṣalāt, ne récite pas à voix haute ; et ne l'y abaisse pas trop, mais cherche le juste milieu entre les deux. »

وَقُلِ ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِى لَمْ يَتَّخِذْ وَلَدًا وَلَمْ يَكُن لَّهُۥ شَرِيكٌ فِى ٱلْمُلْكِ وَلَمْ يَكُن
لَّهُۥ وَلِىٌّ مِّنَ ٱلذُّلِّ ۖ وَكَبِّرْهُ تَكْبِيرًا ﴿١١١﴾

17-111. Et dis : « Louange à Allah qui ne S'est jamais attribué d'enfant, qui n'a point d'associé en la royauté et qui n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation. » Et proclame hautement Sa grandeur.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Ses serviteurs : « **Dis : « Invoquez Allah, ou invoquez le Tout Miséricordieux (Ar-Rahman).[1] Quel que soit le nom par lequel vous l'appelez,**

[1] Les polythéistes de Qouraysh s'opposèrent lorsqu'ils entendirent le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) dire : « Ô Allah, ô Très Miséricordieux ! » (Ya Allah, ya Rahman). Ils dirent : « Muhammad nous enjoint

Il a les plus beaux noms, » » c'est-à-dire qu'Il n'a aucun nom qui ne soit pas beau, de sorte qu'il ne soit pas permis de L'invoquer par celui-ci ; en réalité, quel que soit le nom par lequel vous L'invoquez, il sera efficace. Ce qu'il convient de faire, c'est de L'invoquer pour ce qui est demandé, par le nom approprié à ce besoin.

« **Et dans ta Ṣalāt, ne récite pas à voix haute**, » c'est-à-dire pendant votre récitation
« **Et ne l'y abaisse pas trop**, » car aucun des deux n'est autorisé.

Quant à réciter trop fort, si les polythéistes qui ne croient pas au Qur'an l'entendent, ils le rejettent et insultent celui qui l'a récité. Quant à réciter à voix trop basse, cela n'atteint pas son but, car ceux qui veulent entendre le Qur'an ne peuvent le faire si la voix est trop faible.
« **Mais cherche le juste milieu entre les deux.** » C'est-à-dire entre être trop fort et trop bas ; en d'autres termes, une voie médiane entre les deux extrêmes.

« **Et dis : Louange à Allah**, » à qui appartiennent tous les attributs parfaits, la louange et la gloire sous tous leurs aspects, et qui est bien au-dessus de toute faute et de tout défaut.
« …**qui ne S'est jamais attribué d'enfant, qui N'a point d'associé en la royauté** » ; En vérité, toute souveraineté appartient à Allah, l'Unique, le Maître. Les mondes supérieurs et inférieurs Lui appartiennent et nul ne possède de part à Sa souveraineté.

« **Et qui n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation**. » Autrement dit, Il ne prend personne parmi Ses créatures comme ami pour en retirer honneur ou aide, car Il est le Suffisant, le Très Louable, Qui n'a besoin d'aucune créature sur terre ni dans les cieux. Il prend plutôt les gens comme amis proches par pure bonté et miséricorde envers eux.

« **Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière**... » (Al-Baqarah 2 : 257)

« **Et proclame hautement Sa grandeur** ! » C'est-à-dire, vénérez-Le et proclamez Sa grandeur en parlant de Ses grands attributs, en Le louant par Ses beaux noms, en exaltant Ses actions glorieuses et en L'honorant en L'adorant seul, sans partenaire ni associé, et en Lui témoignant une dévotion totale.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Isrâ'.

---

d'invoquer un seul Dieu alors qu'il en invoque deux ! » Ce verset fut donc révélé pour clarifier qu'il n'y a qu'un seul Dieu, à qui appartiennent les plus beaux noms et les attributs les plus sublimes.

Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

18

Sourate Al-Kahf

La Caverne

(Makki sauf versets 28, 83-101 Madani)

110 versets

Révélation N°69

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

ٱلْحَمْدُ لِلَّهِ ٱلَّذِىٓ أَنزَلَ عَلَىٰ عَبْدِهِ ٱلْكِتَٰبَ وَلَمْ يَجْعَل لَّهُۥ عِوَجَا ۜ ﴿١﴾

18-1. Louange à Allah qui a fait descendre sur Son serviteur (Muhammad), le Livre, et n'y a point introduit de tortuosité (ambiguïté) !

قَيِّمًا لِّيُنذِرَ بَأْسًا شَدِيدًا مِّن لَّدُنْهُ وَيُبَشِّرَ ٱلْمُؤْمِنِينَ ٱلَّذِينَ يَعْمَلُونَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ أَنَّ لَهُمْ أَجْرًا حَسَنًا ﴿٢﴾

18-2. [Un Livre] d'une parfaite droiture pour avertir d'une sévère punition venant de Sa part et pour annoncer aux croyants qui font de bonnes œuvres qu'il y aura pour eux une belle récompense.

مَّٰكِثِينَ فِيهِ أَبَدًا ﴿٣﴾

18-3. où ils demeureront éternellement,

وَيُنذِرَ ٱلَّذِينَ قَالُوا۟ ٱتَّخَذَ ٱللَّهُ وَلَدًا ﴿٤﴾

18-4. et pour avertir ceux qui disent : « Allah S'est attribué un enfant. »

مَّا لَهُم بِهِۦ مِنْ عِلْمٍ وَلَا لِءَابَآئِهِمْ ۚ كَبُرَتْ كَلِمَةً تَخْرُجُ مِنْ
أَفْوَٰهِهِمْ ۚ إِن يَقُولُونَ إِلَّا كَذِبًا ٥

18-5. Ni eux ni leurs ancêtres n'en savent rien. Quelle monstrueuse parole que celle qui sort de leurs bouches ! Ce qu'ils disent n'est que mensonge.

فَلَعَلَّكَ بَٰخِعٌ نَّفْسَكَ عَلَىٰٓ ءَاثَٰرِهِمْ إِن لَّمْ يُؤْمِنُوا۟ بِهَٰذَا ٱلْحَدِيثِ
أَسَفًا ٦

18-6. Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et ne croient pas en ce discours !

Louer Allah, c'est Le glorifier pour Ses attributs, tous parfaits, et pour Ses bienfaits, apparents et cachés, spirituels et matériels. Le plus grand de Ses bienfaits est la révélation de ce Livre précieux à Son serviteur et Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ainsi, Allah se loue Lui-même, ce qui est une invitation implicite faite aux hommes à Le louer pour avoir envoyé le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et pour avoir révélé le Livre.

Il décrit ensuite ce Livre comme possédant deux attributs qui impliquent sa perfection à tous égards. Premièrement, Il déclare qu'il est exempt de toute malhonnêteté, et deuxièmement, Il affirme qu'il est direct. Affirmer qu'il est exempt de toute malhonnêteté signifie qu'il ne contient ni mensonges ni contrevérités, qu'il n'y a aucune injustice dans ses commandements et interdictions, et que rien n'y est dénué de sens.

Affirmer sa simplicité signifie qu'il n'ordonne que le bien et qu'il n'aborde que les questions les plus sublimes, celles qui emplissent le cœur de connaissance, de foi et de sagesse, comme lorsqu'il nous révèle les noms, les attributs et les actes d'Allah, ainsi que les récits de l'invisible, du futur et du passé. Ses commandements et ses interdictions purifient les âmes, les font grandir et les perfectionnent, car ils reposent sur une justice parfaite, l'équité, la sincérité et une véritable soumission à Allah, le Seigneur des mondes, unique et sans associé. Concernant un Livre ainsi décrit, il est tout à fait approprié qu'Allah Se glorifie de l'avoir révélé et qu'Il rappelle cette grâce à Ses serviteurs.

« …**pour avertir d'une sévère punition venant de Sa part**. » C'est-à-dire, avertir par le biais du Noble Qur'an des conséquences qui résulteront, par Sa volonté et Son décret, pour ceux qui désobéissent à Son commandement. Cela inclut le châtiment dans ce monde et le châtiment dans l'au-delà. C'est aussi l'une de Ses grâces que d'alerter Ses serviteurs et de les avertir de ce qui leur nuira et les détruira. Ceci est semblable au verset dans lequel, après avoir décrit le feu, Il dit :
« **Ô Mes esclaves, craignez-Moi donc** ! » (Az-Zoumar 39 : 16)

Par Sa miséricorde envers Ses serviteurs, Il a décrété des châtiments sévères pour ceux qui désobéissent à Son commandement, et Il le leur a expliqué et a décrit les causes qui y conduisent.

« **Et pour annoncer aux croyants qui font de bonnes œuvres** » C'est-à-dire : Allah a révélé à Ses serviteurs le Livre, afin d'annoncer la bonne nouvelle à ceux qui croient en Lui, en Ses Messagers et en Ses Livres, ceux dont la foi est parfaite. Et Il leur a prescrit de bonnes œuvres, obligatoires et recommandées, fondées sur la sincérité et le respect des enseignements de la Sounnah.
« …**qu'il y aura pour eux une belle récompense**. » Telle est la récompense qu'Allah a subordonnée à la foi et aux bonnes œuvres, dont la plus grande et la plus significative est l'obtention de l'agrément d'Allah et l'admission au Paradis, où se trouve ce qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, ni jamais traversé l'esprit de l'homme.

Le fait que la récompense soit qualifiée de généreuse indique qu'elle ne sera en aucun cas perturbée par un quelconque désagrément ou une quelconque perte de plaisir. Si un tel élément avait constitué la récompense, elle n'aurait pas été qualifiée de généreuse.

De plus, cette récompense merveilleuse est une récompense éternelle, qui ne les quittera jamais et qu'ils ne quitteront jamais. Il s'agit plutôt d'une vie de bonheur toujours croissant. Ces bonnes nouvelles exigent qu'on mentionne les actes qui peuvent y conduire ; c'est pourquoi le Qur'an fait référence à toute bonne action qui apporte la joie au cœur.

« **Et pour avertir ceux qui disent : « Allah S'est attribué un enfant**, » à savoir les juifs, les chrétiens et les polythéistes qui profèrent de telles paroles monstrueuses. Ils ne parlent pas en se fondant sur une connaissance certaine, ni sur une connaissance qu'eux-mêmes ou leurs ancêtres, qu'ils imitent et suivent, possédaient ; ils ne suivent que des conjectures, des caprices et des désirs.

« **Quelle monstrueuse parole que celle qui sort de leurs bouches** ! » C'est-à-dire quelque chose d'extrêmement abominable qui mérite le châtiment le plus sévère. Quoi de pire que de décrire Allah comme prenant un enfant ? Cela implique l'imperfection et les faiblesses, et suggère qu'un autre que Lui partage les attributs de la Seigneurie et de la divinité. C'est un mensonge contre Lui. « **Quel pire**

injuste, donc que celui qui invente un mensonge contre Allah ? » (18 : 15). C'est pourquoi Allah dit ici : « **Ce qu'ils disent n'est que mensonge**, » c'est-à-dire un pur mensonge, dénué de toute vérité. Voyez comment Il démontre la fausseté de cette idée, en passant progressivement d'une chose encore plus fausse à une autre. Il dit tout d'abord : « **Ni eux ni leurs ancêtres n'en savent rien**, » car parler d'Allah sans connaissance est assurément interdit et erroné. Ensuite, Il nous dit que c'est une notion répréhensible et abominable : « **Quelle monstrueuse parole que celle qui sort de leurs bouches**. » Enfin, Il déclare que c'est un mensonge et que c'est contraire à la vérité.

Le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) souhaitait ardemment que les gens soient bien guidés et s'efforçait d'y parvenir. Il se réjouissait lorsque les gens étaient sur le droit chemin et éprouvait une profonde tristesse pour les mécréants égarés, par compassion et pitié à leur égard. C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui a ordonné de ne pas se laisser distraire par l'inquiétude ou la tristesse pour ceux qui ne croyaient pas au Qur'an, comme Il le dit plus loin dans ce passage : « **Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et ne croient pas en ce discours** ! » (18 : 6). Et Il dit ailleurs :
« …**Que ton âme ne se répande donc pas en regrets pour eux**… » (Al-Fâtir 35 : 8)

« **Tu vas peut-être te consumer de chagrin parce qu'ils se détournent de toi et ne croient pas en ce discours** ! » Ta récompense vient d'Allah, et s'Il avait su reconnaître le moindre bien en ces gens, Il les aurait guidés. Mais Il sait qu'ils ne méritent que le Feu. C'est pourquoi Il les a abandonnés, et ils n'ont pas été guidés. Te tourmenter d'inquiétude et de chagrin à leur sujet ne te sera d'aucun profit. Il y a un enseignement à tirer de ce verset et d'autres semblables : celui qui est chargé d'appeler les gens à Allah doit transmettre ce message et s'efforcer par tous les moyens possibles de les guider et de les éloigner de l'égarement, tout en plaçant sa confiance en Allah. S'ils sont bien guidés, tant mieux ; sinon, il ne doit ni s'affliger ni se laisser aller à la tristesse car cela affaiblit sa détermination et sape ses forces, et n'apporte aucun bénéfice. Il doit au contraire persévérer dans ce qu'il a reçu et qu'il fait déjà, car tout autre chose est hors de sa portée. Allah dit à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« ... **Tu [Muhammad] ne diriges pas celui que tu aimes : mais c'est Allah qui guide qui Il veut**...
« (Al-Qassas 28: 56)

Moussa ('aleyhi salam) a dit :
« **Seigneur ! Je n'ai de pouvoir, vraiment, que sur moi-même et sur mon frère**...» (Al-Mâ'idah 5 : 25)

Concernant les personnes autres que les Prophètes, il est d'autant plus pertinent de souligner qu'elles n'ont aucun contrôle sur la guidance d'autrui. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Eh bien, rappelle ! Tu n'es qu'un rappeleur, et tu n'es pas un dominateur sur eux**. » (Al-Ghâshiyah 88 : 21-22)

إِنَّا جَعَلْنَا مَا عَلَى الْأَرْضِ زِينَةً لَّهَا لِنَبْلُوَهُمْ أَيُّهُمْ أَحْسَنُ عَمَلًا ﴿٧﴾

18-7. Nous avons placé ce qu'il y a sur la terre pour l'embellir, afin d'éprouver (les hommes et afin de savoir) qui d'entre eux sont les meilleurs dans leurs actions.

وَإِنَّا لَجَاعِلُونَ مَا عَلَيْهَا صَعِيدًا جُرُزًا ﴿٨﴾

18-8. Puis, Nous allons sûrement transformer sa surface en un sol aride.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a créé tout ce qui se trouve à la surface de la terre : boissons et mets délicieux, belles demeures, arbres, rivières, récoltes, fruits, paysages magnifiques, jardins élégants, voix enchanteresses, images ravissantes, or et argent, chevaux et chameaux, et ainsi de suite ; tout cela, Allah l'a créé comme ornement pour ce monde, et comme épreuve et test.

« …**afin d'éprouver (les hommes et afin de savoir) qui d'entre eux sont les meilleurs dans leurs actions**, » c'est-à-dire les plus sincères et les plus justes dans leurs actes, Allah fera néanmoins disparaître tout ce qui est mentionné ici. La terre deviendra un désert aride, privée de tous ses plaisirs, ses rivières taries, toute trace de bonté effacée et ses délices évanouis. Telle est la réalité de ce monde, qu'Allah nous a clairement montrée, comme si nous pouvions la voir de nos propres yeux. Il nous met en garde contre les illusions qu'il peut engendrer et nous encourage à rechercher le royaume où les délices sont éternels et où celui qui l'atteint sera béni ; tout cela par Sa miséricorde envers nous. Ceux qui contemplent ce monde tel qu'il paraît, sans en percevoir la réalité, seront trompés par ses ornements et ses artifices. Ils vivront ainsi comme des bêtes, se complaisant dans le pâturage comme du bétail, sans se soucier des droits de leur Seigneur ni chercher à Le connaître. Leur principal objectif est plutôt la recherche des plaisirs terrestres, peu importe comment ils les obtiennent ou s'y adonnent. Lorsque la mort approche d'une telle personne, il ressent de l'anxiété parce qu'il va disparaître et ne pourra plus profiter de ses plaisirs, et non à cause de ses actes de négligence et de péché.

Mais celui qui contemple la réalité de ce monde et comprend sa finalité ainsi que celle de sa propre création, en tirera ce qui lui permettra d'accomplir le but pour lequel il a été créé et tirera le meilleur parti de la précieuse vie qui lui a été donnée. Il considérera donc ce monde comme un lieu de passage, non comme un lieu où s'installer et se divertir, car c'est un lieu de voyage, non comme une demeure finale. Aussi s'efforcera-t-il de connaître son Seigneur, d'obéir à Ses commandements et d'accomplir de bonnes œuvres. C'est là la meilleure condition auprès d'Allah, et il mérite de Sa part tout honneur, tout contentement et toute félicité. Il considère la réalité de ce monde, contrairement à celui qui se laisse abuser et ne s'attache qu'aux apparences et il œuvre pour l'au-delà, alors que celui qui gaspille son temps s'évertue à acquérir des biens terrestres. Quelle différence immense entre les deux !

أَمْ حَسِبْتَ أَنَّ أَصْحَٰبَ ٱلْكَهْفِ وَٱلرَّقِيمِ كَانُوا۟ مِنْ ءَايَٰتِنَا عَجَبًا ﴿٩﴾

18-9. Penses-tu que les gens de la Caverne et d'ar-Raqīm[1] ont constitué une chose extraordinaire d'entre Nos prodiges ?

إِذْ أَوَى ٱلْفِتْيَةُ إِلَى ٱلْكَهْفِ فَقَالُوا۟ رَبَّنَآ ءَاتِنَا مِن لَّدُنكَ رَحْمَةً وَهَيِّئْ لَنَا مِنْ أَمْرِنَا رَشَدًا ﴿١٠﴾

18-10. Quand les jeunes gens se furent réfugiés dans la caverne, ils dirent : « Ô notre Seigneur, donne-nous de Ta part une miséricorde ; et assure nous la droiture dans tout ce qui nous concerne. »

فَضَرَبْنَا عَلَىٰٓ ءَاذَانِهِمْ فِى ٱلْكَهْفِ سِنِينَ عَدَدًا ﴿١١﴾

18-11. Alors, Nous avons assourdi leurs oreilles, dans la caverne pendant de nombreuses années.

ثُمَّ بَعَثْنَٰهُمْ لِنَعْلَمَ أَىُّ ٱلْحِزْبَيْنِ أَحْصَىٰ لِمَا لَبِثُوٓا۟ أَمَدًا ﴿١٢﴾

18-12. Ensuite, Nous les avons ressuscités, afin de savoir lequel des deux groupes saurait le mieux calculer la durée exacte de leur séjour.

[1] L'inscription (ar-raqim) était une tablette ou une plaque sur laquelle étaient inscrits les noms et la lignée des habitants de la caverne. (Al-Jalalayn)

« **Penses-tu que les gens de la Caverne et d'ar-Raqīm[1] ont constitué une chose extraordinaire d'entre Nos prodiges** ? » Cette question, bien que posée, constitue en réalité une affirmation négative et une instruction : ne pas considérer l'histoire des gens de la caverne et ce qui leur est arrivé comme un événement sans précédent parmi les signes d'Allah, ni comme un signe éclatant de Sa sagesse, unique et incomparable. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a envoyé de nombreux signes merveilleux et étonnants, semblables à celui des gens de la caverne, et même plus grands. Allah continue d'ailleurs à manifester des signes à Ses serviteurs, dans l'univers et en eux-mêmes, permettant ainsi de distinguer la vérité du mensonge et la guidance de l'égarement. Cette affirmation négative ne signifie pas que l'histoire des gens de la caverne n'était pas une merveille, car elle compte parmi les signes extraordinaires d'Allah ; elle signifie plutôt qu'il existe de nombreuses merveilles de ce genre, et que limiter notre émerveillement à cette seule histoire, en excluant les autres, est un signe d'ignorance et de raison. Le croyant devrait plutôt méditer sur tous les signes d'Allah sur lesquels Il invite les gens à réfléchir, car c'est là la clé de la foi et le chemin vers la connaissance et la certitude.

Allah les décrit comme « **les gens de la Caverne et d'ar-Raqīm** » qui était une plaque sur laquelle leurs noms et leur histoire étaient écrits du fait qu'ils sont restés longtemps dans cette grotte.

Puis Allah Exalté nous raconte brièvement leur histoire, suivie de plus de détails.

« **Quand les jeunes gens se furent réfugiés dans la caverne** » dans le but de se protéger et d'échapper à la persécution de leur propre peuple,
« **Ils dirent : « Ô notre Seigneur, donne-nous de Ta part une miséricorde**, » » c'est-à-dire, rends-nous fermes, protège-nous du mal et aide-nous à faire le bien.
« …**et assure nous la droiture dans tout ce qui nous concerne**, » c'est-à-dire facilite-nous ce qui est le mieux pour nous et remets en ordre toutes nos affaires, tant spirituelles que matérielles. Ainsi, ils ont conjugué leurs efforts et leur fuite face à la persécution vers un lieu sûr, avec leurs supplications à Allah et leur demande de secours dans leur épreuve, démontrant ainsi qu'ils ne comptaient ni sur eux-mêmes ni sur autrui.

C'est pourquoi Allah a exaucé cette supplication et les a sauvés par un moyen auquel ils ne s'attendaient pas.

[1] L'inscription (ar-raqim) était une tablette ou une plaque sur laquelle étaient inscrits les noms et la lignée des habitants de la caverne. (Al-Jalalayn)

« **Alors, Nous avons assourdi leurs oreilles, dans la caverne pendant de nombreuses années**, » soit trois cent neuf ans. Par ce sommeil, leurs cœurs furent préservés de toute confusion et de toute peur, et ils furent également protégés de leurs semblables, afin qu'ils deviennent un signe évident.

« **Ensuite, Nous les avons ressuscités** » de leur sommeil.
« **Afin de savoir lequel des deux groupes saurait le mieux calculer la durée exacte de leur séjour**. » Ceci est semblable au verset où Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **Et c'est ainsi que Nous les ressuscitâmes, afin qu'ils s'interrogent entre eux**. » (18 : 19). Connaître la durée de leur séjour et parvenir au calcul exact permet de reconnaître la toute-puissance, la sagesse et la miséricorde d'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté car s'ils étaient restés endormis, leur histoire serait restée inconnue de tous.

نَّحْنُ نَقُصُّ عَلَيْكَ نَبَأَهُم بِٱلْحَقِّ ۚ إِنَّهُمْ فِتْيَةٌ ءَامَنُوا۟ بِرَبِّهِمْ
وَزِدْنَٰهُمْ هُدًى ﴿١٣﴾

18-13. Nous allons te raconter leur récit en toute vérité. Ce sont des jeunes gens qui croyaient en leur Seigneur ; et Nous leur avons accordé les plus grands moyens de se diriger [dans la bonne voie].

وَرَبَطْنَا عَلَىٰ قُلُوبِهِمْ إِذْ قَامُوا۟ فَقَالُوا۟ رَبُّنَا رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ
وَٱلْأَرْضِ لَن نَّدْعُوَا۟ مِن دُونِهِۦٓ إِلَٰهًا ۖ لَّقَدْ قُلْنَآ إِذًا شَطَطًا ﴿١٤﴾

18-14. Nous avons fortifié leurs cœurs lorsqu'ils s'étaient levés pour dire : « Notre Seigneur est le Seigneur des cieux et de la terre : jamais nous n'invoquerons de divinité en dehors de Lui, sans quoi, nous transgresserions dans nos paroles.

Voici le récit détaillé. Allah, Exalté et Loué soit-Il, le relate à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en toute vérité, et il ne saurait y avoir ni doute ni confusion à son sujet.

« **C'étaient de jeunes hommes qui croyaient en leur Seigneur**. » Le mot traduit ici par « **jeunes hommes** » apparaît au pluriel, ce qui indique qu'ils étaient peu nombreux, c'est-à-dire moins de dix. Ils croyaient en Allah seul, sans associé ni partenaire, contrairement à leur peuple.

« **Et Nous avons accru leur guidance**. » Autrement dit, parce qu'ils ont pris l'initiative et ont été guidés vers la foi dès le départ, Allah a accru leur guidance, c'est-à-dire la science bénéfique et les bonnes œuvres, comme Il le dit ailleurs :
« **Allah accroît la rectitude de ceux qui suivent le bon chemin**... » (Maryam 19 : 76)

« **Nous avons fortifié leurs cœurs**, » c'est-à-dire que Nous leur avons accordé patience et constance, et Nous avons insufflé en eux la sérénité dans cette situation alarmante. Ceci est dû à la bonté d'Allah envers eux : Il leur a permis de croire et d'être guidés, et Il leur a accordé patience, constance et sérénité.

« …**lorsqu'ils s'étaient levés pour dire : « Notre Seigneur est le Seigneur des cieux et de la terre, »** » c'est-à-dire Celui qui nous a créés et pourvoit à nos besoins, Celui qui nous guide et prend soin de nous, le Créateur des cieux et de la terre, le seul capable de créer ces merveilles, et non ces idoles et ces images qui ne créent ni ne pourvoient, et qui sont impuissantes à apporter le bien ou le mal, à donner la mort, la vie ou la résurrection. Ils citèrent l''unicité de la Seigneurie divine comme preuve de l'unicité de la divinité, c'est pourquoi ils ont dit :
« **Jamais nous n'invoquerons de divinité en dehors de Lui**, » c'est-à-dire, parmi les êtres créés
« …**sans quoi**, » c'est-à-dire, si nous invoquions d'autres dieux que Lui, après avoir reconnu qu'Il est le Seigneur Dieu et qu'il n'est ni permis ni convenable d'adorer quiconque d'autre que Lui.
« …**nous transgresserions dans nos paroles** » c'est-à-dire, quelque chose de profondément éloigné de la vérité. Ils ont donc combiné l'affirmation de l'unicité de la Seigneurie et de l'unicité de la divinité, et l'adhésion à ce principe, avec la déclaration qu'Il est la vérité et que tous les autres sont illégitimes. Ceci témoigne de leur connaissance parfaite de leur Seigneur et de la guidance accrue d'Allah.

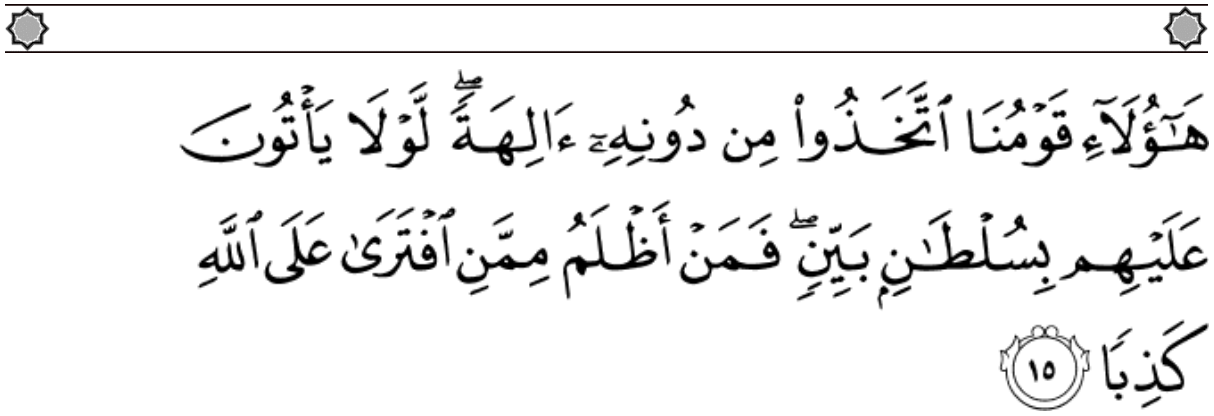
هَٰٓؤُلَآءِ قَوۡمُنَا ٱتَّخَذُواْ مِن دُونِهِۦٓ ءَالِهَةٗۖ لَّوۡلَا يَأۡتُونَ
عَلَيۡهِم بِسُلۡطَٰنِۭ بَيِّنٖۖ فَمَنۡ أَظۡلَمُ مِمَّنِ ٱفۡتَرَىٰ عَلَى ٱللَّهِ
كَذِبٗا ١٥

18-15. Voilà que nos concitoyens ont adopté en dehors de Lui des divinités. Que n'apportent-ils sur elles une preuve évidente ? Quel pire injuste, donc que celui qui invente un mensonge contre Allah ?

Après avoir évoqué les bienfaits qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, leur avait accordés, à savoir la foi et la guidance, ils mentionnèrent ensuite la pratique de leur peuple, qui consistait à vénérer d'autres dieux qu'Allah. Ils s'en offusquèrent, affirmant que leur peuple n'en avait aucune preuve ; au contraire, il était profondément ignorant et égaré.

« **Que n'apportent-ils sur elles une preuve évidente** ? » C'est-à-dire des preuves et des éléments de preuve pour ce qu'ils suivent, qui est du mensonge, mais ils ne peuvent jamais le faire ; Il s'agit plutôt d'une fabrication de preuves contre Allah de leur part, et de mensonges à Son sujet, ce qui constitue la pire forme de méfait. C'est pourquoi Allah dit : « **Quel pire injuste, donc que celui qui invente un mensonge contre Allah** ! »

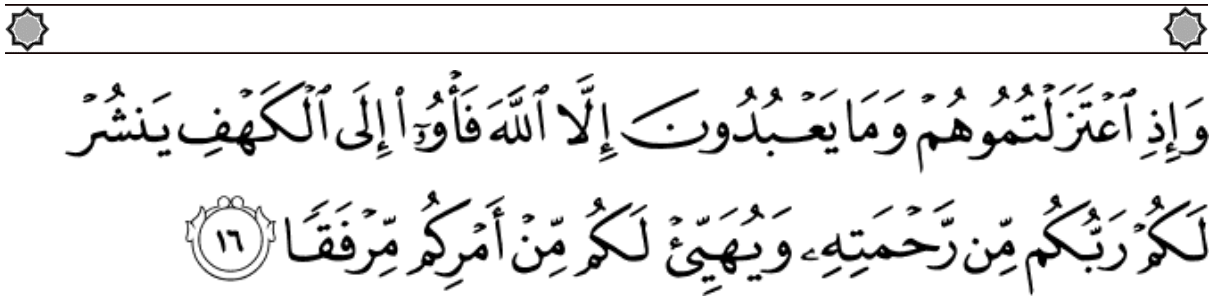
وَإِذِ ٱعْتَزَلْتُمُوهُمْ وَمَا يَعْبُدُونَ إِلَّا ٱللَّهَ فَأْوُۥٓا۟ إِلَى ٱلْكَهْفِ يَنشُرْ
لَكُمْ رَبُّكُم مِّن رَّحْمَتِهِۦ وَيُهَيِّئْ لَكُم مِّنْ أَمْرِكُم مِّرْفَقًا ١٦

18-16. Et quand vous vous serez séparés d'eux et de ce qu'ils adorent en dehors d'Allah, réfugiez-vous donc dans la caverne : votre Seigneur répandra de Sa miséricorde sur vous et disposera pour vous un adoucissement à votre sort.

Ils se dirent l'un à l'autre : « Puisque vous vous êtes retirés de votre peuple, tant physiquement que religieusement, il ne vous reste plus qu'à vous préserver de leur mal et à prendre les mesures nécessaires pour y parvenir. » Car ils n'avaient aucun moyen de les combattre et ne pouvaient demeurer parmi eux, puisqu'ils pratiquaient une religion autre que la leur.

« **Réfugiez-vous donc dans la caverne**, » c'est-à-dire, aller s'y cacher
« …**votre Seigneur répandra de Sa miséricorde sur vous et disposera pour vous un adoucissement à votre sort**. »

Comme indiqué précédemment, Allah nous rapporte qu'ils L'ont invoqué en disant : « **Ô notre Seigneur, donne-nous de Ta part une miséricorde ; et assure nous la droiture dans tout ce qui**

nous concerne ! » (18 : 10). Ils ont ainsi reconnu leur impuissance et se sont tournés vers Allah pour qu'Il prenne soin d'eux, implorant Sa protection et priant en ce sens, confiants qu'Il agirait ainsi. Il n'est donc pas surprenant qu'Allah leur ait prodigué Sa miséricorde et ait pourvu à leurs besoins dans cette situation. Il a préservé leur foi et leur bien-être physique, a fait d'eux un signe pour Sa création et a rendu leur nom célèbre, ce qui témoigne de Sa miséricorde envers eux. Il leur facilita les choses, de sorte que même l'endroit où ils dormaient était le plus approprié à leur situation. C'est pourquoi Il dit :

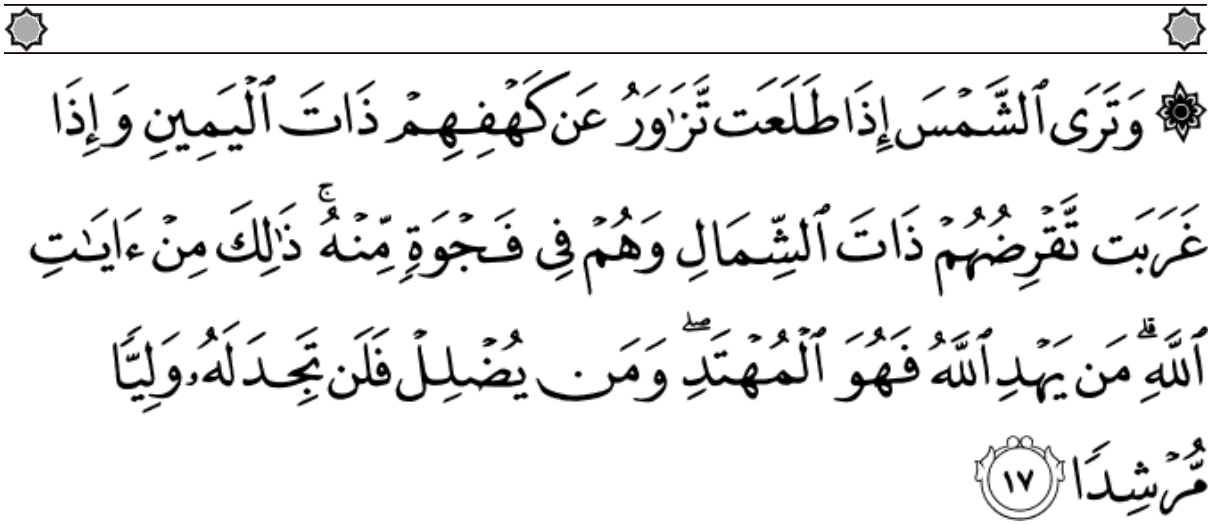

18-17. Tu aurais vu le soleil, quand il se lève, s'écarter de leur caverne vers la droite, et quand il se couche, passer à leur gauche, tandis qu'eux-mêmes sont là dans une partie spacieuse (de la caverne)... Cela est une des merveilles d'Allah. Celui qu'Allah guide, c'est lui le bien-guidé. Et quiconque Il égare, tu ne trouveras alors pour lui aucun allié pour le mettre sur la bonne voie.

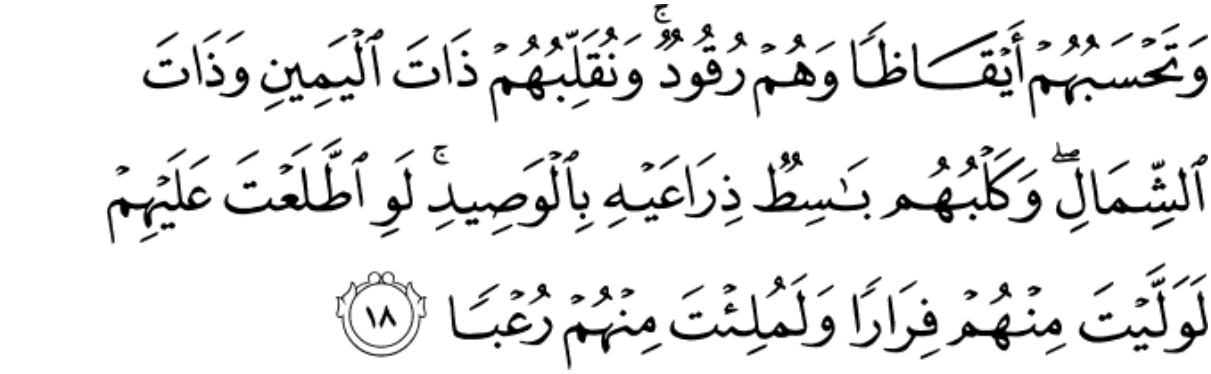

18-18. Et tu les aurais cru éveillés, alors qu'ils dorment. Et Nous les tournons sur le côté droit et sur le côté gauche, tandis que leur chien est à l'entrée, pattes étendues. Si tu les avais aperçus, certes tu leur aurais tourné le dos en fuyant ; et tu aurais été assurément rempli d'effroi devant eux.

Allah Exalté les protégea du soleil en mettant à leur disposition une grotte où, lorsque le soleil se levait, il se levait à leur droite, et lorsqu'il se couchait, il se couchait à leur gauche, de sorte que sa chaleur ne les atteignait pas et ne causait aucun dommage à leurs corps.

« **Tandis qu'eux-mêmes sont là dans une partie spacieuse (de la caverne)**, » c'est-à-dire dans une partie large, l'air frais et les brises pouvaient les atteindre, chassant ainsi toute sensation d'humidité et les protégeant de l'inconfort qu'ils auraient pu ressentir dans un espace restreint, d'autant plus qu'ils y sont restés longtemps. C'est là un des signes d'Allah qui témoignent de Sa puissance et de Sa miséricorde envers eux, et de la manière dont Il a exaucé leurs prières et les a guidés, même dans cette situation. C'est pourquoi Il dit :

« **Celui qu'Allah guide, c'est lui le bien-guidé**, » c'est-à-dire qu'il n'y a de voie de guidance qu'auprès d'Allah car Il guide vers ce qu'il y a de meilleur dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Et quiconque Il égare, tu ne trouveras alors pour lui aucun allié pour le mettre sur la bonne voie**. » C'est-à-dire que tu ne trouveras personne pour prendre soin de lui, gérer ses affaires de manière bénéfique pour lui, ni pour lui montrer le chemin du bien et du succès puisqu'Allah a décrété l'égarement pour lui, et nul ne peut s'opposer à Son décret.

« **Et tu les aurais cru éveillés, alors qu'ils dormaient**. » Autrement dit, si vous les aviez vus, vous auriez cru qu'ils étaient éveillés, alors qu'en réalité ils dormaient. Les commentateurs ont expliqué que c'était parce que leurs yeux étaient ouverts, afin de les protéger ; ainsi, celui qui les regardait aurait cru qu'ils étaient éveillés, alors qu'ils dormaient.

« **Et Nous les tournons sur le côté droit et sur le côté gauche**, » afin de protéger leurs corps, car la terre consume naturellement ceux qui sont en contact direct avec elle. Par décret d'Allah, Il les a fait se tourner sur le côté droit et le côté gauche autant que nécessaire pour éviter que la terre ne les blesse. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, aurait pu les protéger de la terre sans les faire se tourner, mais Il est le Très Sage, et Il a voulu que Ses lois universelles soient cohérentes et que les causes et les effets demeurent.

« **Tandis que leur chien était couché à l'entrée de la grotte, les pattes étendues.** » Autrement dit, le chien qui accompagnait les habitants de la grotte vivait le même sommeil qu'eux, les gardant, couché à l'entrée, les pattes étendues. Cela les protégeait des éléments terrestres. Quant à leur protection contre les autres hommes, Allah nous dit qu'Il les a protégés par la crainte, les entourant d'une atmosphère de terreur, de sorte que si quelqu'un les avait aperçus, la peur l'aurait saisi et il aurait pris la fuite. C'est ce qui leur a permis de rester là si longtemps sans que personne ne les remarque, malgré leur proximité avec la ville. La preuve de leur proximité réside dans le fait qu'à leur réveil, ils envoyèrent l'un des leurs acheter de la nourriture en ville, tandis qu'ils restèrent sur place à l'attendre. Cela indique qu'ils étaient très proches de la ville.

وَكَذَٰلِكَ بَعَثْنَٰهُمْ لِيَتَسَآءَلُوا۟ بَيْنَهُمْ ۚ قَالَ قَآئِلٌ مِّنْهُمْ كَمْ
لَبِثْتُمْ ۖ قَالُوا۟ لَبِثْنَا يَوْمًا أَوْ بَعْضَ يَوْمٍ ۚ قَالُوا۟ رَبُّكُمْ أَعْلَمُ بِمَا لَبِثْتُمْ
فَٱبْعَثُوٓا۟ أَحَدَكُم بِوَرِقِكُمْ هَٰذِهِۦٓ إِلَى ٱلْمَدِينَةِ فَلْيَنظُرْ أَيُّهَآ
أَزْكَىٰ طَعَامًا فَلْيَأْتِكُم بِرِزْقٍ مِّنْهُ وَلْيَتَلَطَّفْ وَلَا يُشْعِرَنَّ
بِكُمْ أَحَدًا ﴿١٩﴾

18-19. Et c'est ainsi que Nous les ressuscitâmes, afin qu'ils s'interrogent entre eux. L'un parmi eux dit : « Combien de temps avez-vous demeuré là ? » Ils dirent : « Nous avons demeuré un jour ou une partie d'un jour. » D'autres dirent : « Votre Seigneur sait mieux combien [de temps] vous y avez demeuré. Envoyez donc l'un de vous à la ville avec votre argent que voici, pour qu'il voie quel aliment est le plus pur et qu'il vous en apporte de quoi vous nourrir. Qu'il agisse avec tact ; et qu'il ne donne l'éveil à personne sur vous.

إِنَّهُمْ إِن يَظْهَرُوا۟ عَلَيْكُمْ يَرْجُمُوكُمْ أَوْ يُعِيدُوكُمْ فِى مِلَّتِهِمْ
وَلَن تُفْلِحُوٓا۟ إِذًا أَبَدًا ﴿٢٠﴾

19-20. Si jamais ils vous attrapent, ils vous lapideront ou vous feront retourner à leur religion, et vous ne réussirez alors plus jamais. »

« **Et c'est ainsi que Nous les ressuscitâmes**, » Nous les avons réveillés de leur long sommeil.
« …**afin qu'ils s'interrogent entre eux** » c'est-à-dire afin qu'ils puissent discuter de la durée réelle de leur séjour.
« **L'un parmi eux dit : « Combien de temps avez-vous demeuré là ? » Ils dirent : « Nous avons demeuré un jour ou une partie d'un jour. »** » Cette réponse reposait sur une supposition de la part de celui qui parlait. C'est comme s'ils étaient confus et incertains quant à la durée de leur séjour, d'où leur réponse : « **Votre Seigneur sait mieux depuis combien de temps vous êtes ici**. » Ils s'en remettaient ainsi à Celui dont la connaissance embrasse toute chose, en termes généraux et précis.

Peut-être qu'après cela, Allah, Exalté soit-Il, les informa de la durée de leur séjour puisqu'Il les réveilla afin qu'ils s'interrogent mutuellement. Il nous dit qu'ils s'interrogèrent et répondirent au mieux de leurs connaissances mais qu'à la fin de leur discussion, ils demeuraient incertains. Allah leur révéla alors la réponse certaine, et nous le savons compte tenu de la raison pour laquelle Il les réveilla ; car Il ne l'aurait pas fait sans raison. Par Sa miséricorde envers celui qui recherche la vérité dans les domaines qu'il doit connaître et qui s'efforce d'y parvenir autant que possible, Allah lui éclairera les choses. De plus, nous le savons grâce à un verset ultérieur où Allah dit : « **Et c'est ainsi que Nous fîmes qu'ils furent découverts, afin qu'ils [les gens de la cité] sachent que la promesse d'Allah est vérité et qu'il n'y ait point de doute au sujet de l'Heure.** » (18 : 21). Si la durée de leur séjour n'avait pas été connue avec certitude, il n'y aurait eu aucun signe ni preuve de ce qui est mentionné (dans 18 :21, à savoir l'Heure).

De plus, lorsqu'ils s'interrogèrent les uns les autres, et que se produisit ce qu'Allah nous relate, ils envoyèrent l'un des leurs avec leur argent ; c'est-à-dire les dirhams qu'ils avaient sur eux, acheter de la nourriture dans la ville qu'ils avaient quittée. Ils lui recommandèrent de choisir la meilleure et la plus savoureuse nourriture, d'être prudent et discret en y allant, en l'achetant et en revenant, afin que personne ne soit au courant de sa présence ni de celle de ses frères.

Ils ont également évoqué leurs craintes si l'on découvrait leur existence, car deux choses pourraient leur arriver : soit ils les lapideraient et les tueraient de la pire manière, par ressentiment envers eux et leur religion, ou bien ils les forceraient à abandonner leur religion et à retourner à la religion des gens, auquel cas ils ne prospéreraient jamais ; ils perdraient plutôt leur religion et seraient perdants dans ce monde et dans l'au-delà.

De ces deux versets, nous apprenons plusieurs choses :

- Il est encouragé de rechercher la connaissance et d'en discuter car Allah les a éveillés dans ce but.
- La conduite à tenir en cas de doute sur une question de connaissance est la suivante : il convient de s'adresser à une personne compétente et de ne pas aller au-delà de ses propres connaissances.
- Il est valable de déléguer à quelqu'un le soin d'acheter et de vendre au nom d'une autre personne, et d'avoir des associés pour ce faire.
- Il est permis de manger des mets délicieux, tant que cela ne conduit pas à l'extravagance interdite, car Allah nous rapporte qu'ils dirent : « **pour qu'il voie quel aliment est le plus pur et qu'il vous en apporte de quoi vous nourrir**. » (18 : 19). Ceci est particulièrement vrai si une personne y est habituée et que rien d'autre ne lui convient. C'est peut-être ce qui a motivé de nombreux commentateurs à penser que ces gens étaient des fils de rois car ils lui ont demandé d'apporter les mets les plus raffinés, généralement consommés par les riches et les notables.

• Il est conseillé de faire preuve de prudence et de discrétion, d'éviter les lieux où l'on risque d'être persécuté pour des raisons religieuses, d'agir avec discrétion et de ne divulguer aucune information sur soi-même ni sur ses coreligionnaires. Ces jeunes hommes étaient très dévoués à leur religion et ont fui les persécutions religieuses, quittant leur pays pour la cause d'Allah.

• Allah nous montre comment le mal peut mener au mal et à la corruption, ce qui devrait nous inciter à le haïr et à nous en éloigner. Voilà la voie à suivre des croyants des générations précédentes et suivantes, parce qu'ils disaient (si les mécréants les forçaient à renier leur foi) : « **Et vous ne réussirez alors plus jamais**. » (18 : 20).

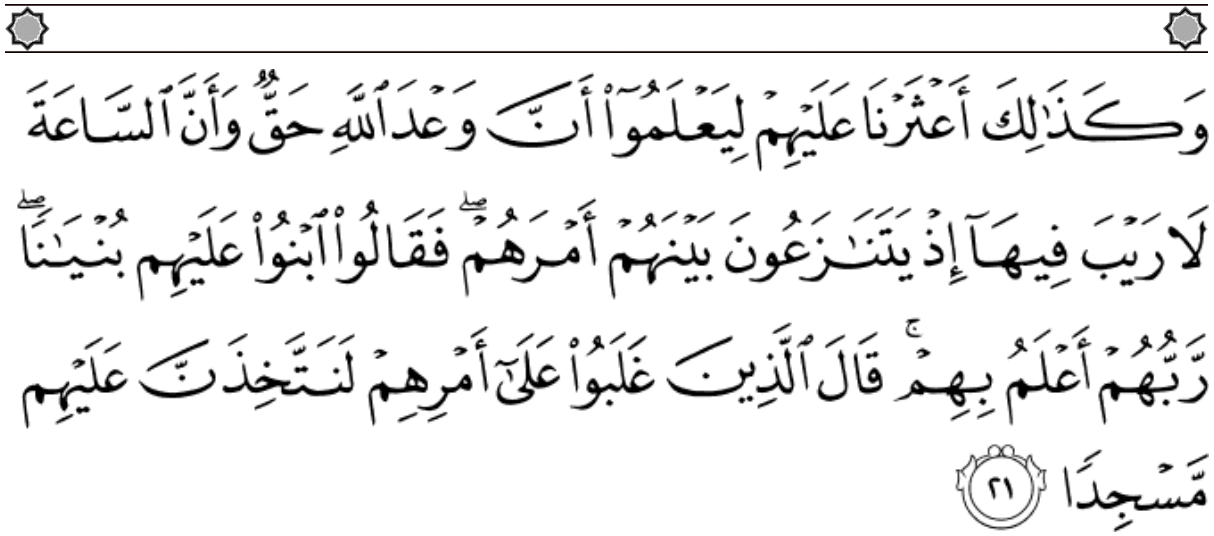
وَكَذَٰلِكَ أَعْثَرْنَا عَلَيْهِمْ لِيَعْلَمُوٓا۟ أَنَّ وَعْدَ ٱللَّهِ حَقٌّ وَأَنَّ ٱلسَّاعَةَ
لَا رَيْبَ فِيهَآ إِذْ يَتَنَٰزَعُونَ بَيْنَهُمْ أَمْرَهُمْ ۖ فَقَالُوا۟ ٱبْنُوا۟ عَلَيْهِم بُنْيَٰنًا
رَّبُّهُمْ أَعْلَمُ بِهِمْ ۚ قَالَ ٱلَّذِينَ غَلَبُوا۟ عَلَىٰٓ أَمْرِهِمْ لَنَتَّخِذَنَّ عَلَيْهِم
مَّسْجِدًا ﴿٢١﴾

18-21. Et c'est ainsi que Nous fîmes qu'ils furent découverts, afin qu'ils [les gens de la cité] sachent que la promesse d'Allah est vérité et qu'il n'y ait point de doute au sujet de l'Heure. Aussi se disputèrent-ils à leur sujet et déclarèrent-ils : « Construisez sur eux un édifice. Leur Seigneur les connaît mieux. » Mais ceux qui l'emportèrent [dans la discussion] dirent : « Élevons sur eux un sanctuaire. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle qu'Il a permis aux gens de découvrir l'histoire des gens de la caverne. Cela se produisit, et Allah est plus Savant, après leur réveil. Ils envoyèrent l'un des leurs acheter de la nourriture, en lui recommandant la prudence et la discrétion. Mais Allah voulut ce qui était le plus bénéfique pour les gens et qui accroîtrait leur récompense : que les gens voient en eux un signe manifeste d'Allah, prouvant ainsi que Sa promesse est vraie, sans l'ombre d'un doute, et qu'elle n'est ni farfelue ni improbable. En effet, les gens avaient longtemps débattu de la promesse de résurrection et de châtiment, certains croyant à la promesse tandis que d'autres la niaient. Ainsi, Allah fit en sorte que leur histoire fortifie la conviction et la certitude des croyants, et apporte une preuve contre ceux qui la niaient. Les gens de la caverne furent récompensés pour cela.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, a permis que cette histoire devienne célèbre et Il les a élevés au rang de personnes respectées en haute estime par ceux qui les ont découverts, lesquels ont dit : « **Construisez un édifice au-dessus d'eux**. » Allah est plus Savant à leur sujet et connaît leur destin final.

« **Mais ceux qui l'emportèrent [dans la discussion]**, » les autorités, dirent : « Élevons sur eux un sanctuaire, » où nous adorerons Allah et nous souviendrons de leur histoire et de ce qui leur est arrivé. » Ceci est interdit du fait que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) l'a proscrit et a critiqué ceux qui le font. Le fait que cela soit mentionné ici ne signifie pas que ce soit irréprochable. Au contraire, le contexte est lié à la vénération et aux louanges adressées aux gens de la caverne. Cela nous indique que le respect de ceux qui découvrirent leur existence était tel qu'ils décidèrent de construire un lieu de culte sur leurs tombes, après que les gens de la caverne eurent été si effrayés par les leurs et eurent pris des précautions pour éviter d'être découverts. C'est alors que les choses se sont déroulées comme vous le voyez.

Ce récit nous enseigne que quiconque fuit la persécution pour sa religion, Allah le protégera ; quiconque s'efforce de préserver son bien-être, Allah le lui accordera ; quiconque cherche refuge auprès d'Allah, Allah lui accordera refuge et fera de lui un guide pour autrui ; quiconque endure l'humiliation pour Sa cause, recherchant Son agrément, atteindra un rang élevé d'une manière inattendue.
« ... **Et ce qu'il y a auprès d'Allah est meilleur, pour les pieux**. » (Al-'Imrân 3 : 198)

سَيَقُولُونَ ثَلَٰثَةٌ رَّابِعُهُمْ كَلْبُهُمْ وَيَقُولُونَ خَمْسَةٌ سَادِسُهُمْ
كَلْبُهُمْ رَجْمًۢا بِٱلْغَيْبِ ۖ وَيَقُولُونَ سَبْعَةٌ وَثَامِنُهُمْ كَلْبُهُمْ ۚ قُل رَّبِّىٓ
أَعْلَمُ بِعِدَّتِهِم مَّا يَعْلَمُهُمْ إِلَّا قَلِيلٌ ۬ فَلَا تُمَارِ فِيهِمْ إِلَّا مِرَآءً ظَٰهِرًا وَلَا
تَسْتَفْتِ فِيهِم مِّنْهُمْ أَحَدًا ﴿٢٢﴾

18-22. Ils diront : « Ils étaient trois et le quatrième était leur chien. » Et ils diront en conjecturant sur leur mystère qu'ils étaient cinq, le sixième étant leur chien et ils diront : « Sept, le huitième étant leur chien. » Dis : « Mon Seigneur connaît mieux leur nombre. Il n'en est que

peu qui le savent. » Ne discute à leur sujet que d'une façon apparente et ne consulte personne en ce qui les concerne.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous informe des divergences d'opinions parmi les gens du Livre concernant le nombre des gens de la caverne. Ces divergences provenaient de conjectures sur l'invisible et de leurs propos sur un sujet qu'ils ignoraient. Trois avis s'opposaient :

Certains disaient qu'ils étaient trois, leur chien étant le quatrième. D'autres disaient qu'ils étaient cinq, leur chien étant le sixième. Après avoir mentionné ces deux points de vue, Allah nous dit qu'ils conjecturaient sur l'invisible, ce qui indique qu'ils se trompaient.

Certains affirmaient qu'ils étaient sept, leur chien étant le huitième. Ceci, et Allah est plus Savant, est l'avis correct puisqu'Allah a déclaré que les deux premiers étaient erronés mais Il n'a pas déclaré que celui-ci était faux, ce qui indique qu'il est correct.

Ce genre de dispute est inutile car connaître leur nombre ne présente aucun intérêt, ni spirituel ni matériel. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « **Mon Seigneur connaît mieux leur nombre. Il n'en est que peu qui le savent**, » et ce sont eux qui ont vu juste et qui savaient qu'ils avaient vu juste. N'entamez donc pas de discussion, c'est-à-dire, ne vous disputez pas et ne débattez pas.

« **Ne discute à leur sujet que d'une façon apparente** » c'est-à-dire en se basant sur des connaissances et des certitudes, qui doivent également avoir une utilité. Quant aux arguments fondés sur l'ignorance et les conjectures concernant l'invisible, sans aucun bénéfice ; soit parce que la personne qui argumente est obstinée, soit parce que le sujet est sans importance et qu'il n'y a aucun intérêt religieux à le connaître, comme le nombre de personnes dans la caverne, etc., alors s'attarder longuement sur ce sujet ou en discuter constamment est une perte de temps et peut nuire aux relations parmi les gens sans raison valable.

« **Et ne consulte personne** » à savoir les gens du Livre
« …**en ce qui les concerne**, » à savoir les gens de la Caverne. En effet, ce qu'ils disent à leur sujet repose sur des conjectures et des spéculations qui ne servent aucun but réel et ne mènent à aucune certitude. Cela indique qu'il n'est pas permis de solliciter des fatwas auprès de quelqu'un qui n'est pas apte à en émettre, soit parce qu'il ne possède pas les connaissances suffisantes sur le sujet abordé, soit parce qu'il est imprudent dans ses propos et pourrait donner n'importe quelle réponse, n'ayant aucune crainte d'Allah pour s'en retenir. Puisqu'il est interdit de poser des questions à une telle personne, il

serait plus approprié d'interdire à la personne elle-même de répondre aux questions (car elle est ignorante).

Ce verset indique également qu'il peut être interdit d'interroger une personne sur certaines choses et pas sur d'autres. On peut donc l'interroger sur ce qu'elle sait, mais pas sur d'autres sujets, car Allah ne nous a pas interdit de poser des questions en toutes circonstances ; Il nous a seulement interdit de les interroger sur l'histoire des gens de la caverne et autres sujets similaires.

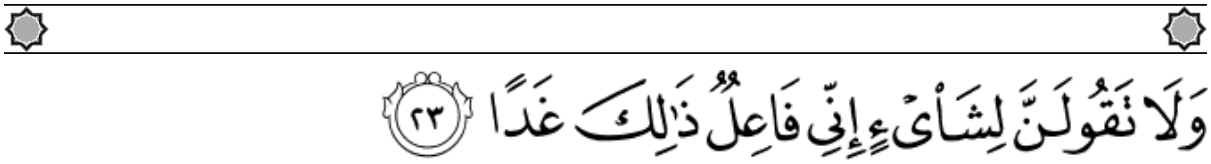

18-23. Et ne dis jamais, à propos d'une chose : « Je la ferai sûrement demain, »

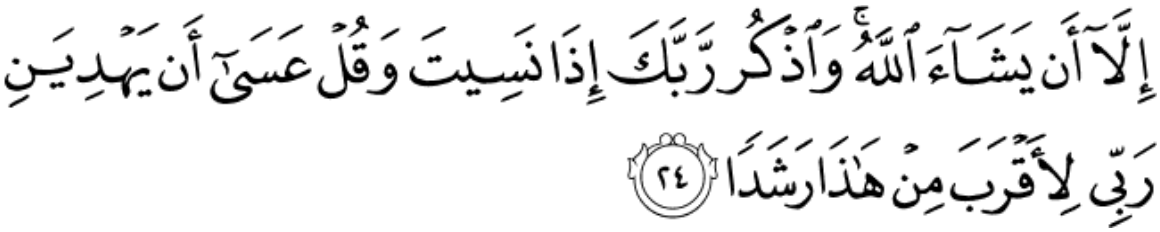

18-24. sans ajouter : « Si Allah le veut, » et invoque ton Seigneur quand tu oublies[1] et dis : « Je souhaite que mon Seigneur me guide et me mène plus près de ce qui est correct. »

Cette interdiction, semblable à d'autres, bien qu'adressée au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pour une raison précise, s'applique également à toute personne responsable. Allah a interdit à l'individu de dire, concernant l'avenir : « **Je le ferai sûrement demain**, » sans mentionner Sa volonté. Ceci afin d'éviter l'erreur qui consiste à parler de l'avenir sans être certain de ce que l'on fera ou non, ou même si cela se produira. En effet, omettre de dire « **si Allah le veut** » revient à attribuer l'action à la volonté de l'individu, indépendamment de celle d'Allah, ce qui est interdit, car la volonté appartient exclusivement à Allah.
« **Mais vous ne pouvez vouloir, que si Allah veut, [Lui], le Seigneur de l'Univers**. » (At-Takwir 81 : 29)

De plus, mentionner la volonté d'Allah facilite les choses, apporte la baraka (bénédiction) et constitue un moyen de solliciter l'aide de son Seigneur.

[1] Ce que cela signifie, c'est que si vous réalisez que vous avez dit quelque chose que vous vouliez faire à l'avenir sans dire « si Allah le veut (in shaa' Allah) », vous devriez dire cette phrase lorsque vous vous en rendez compte, même si c'est après un certain temps.

Mais comme les êtres humains sont inévitablement humains, il leur arrive parfois d'oublier cela et de ne pas mentionner la volonté d'Allah (en disant « si Allah le veut »). C'est pourquoi Allah recommande à chacun de le dire ensuite, lorsqu'il s'en souvient, afin d'accomplir ce qui est requis et d'éviter ce qu'il souhaite éviter.

D'après le sens général des mots « **Et invoque ton Seigneur si tu oublies**, » nous comprenons qu'il est enjoint de se souvenir d'Allah lorsqu'on oublie, car cela atténuera l'oubli et cela permet à celui qui l'a oublié de se souvenir de ce qu'il a oublié. De même, celui qui oublie d'invoquer Allah est invité à se souvenir de son Seigneur et de ne pas être parmi les négligents.

Parce que l'individu a besoin d'Allah pour l'aider, le guider vers le droit chemin et le protéger de l'erreur, en paroles comme en actes, Allah lui ordonne de dire : « **Je souhaite que mon Seigneur me guide et me mène plus près de ce qui est correct**. » Ainsi, Il lui enjoint d'invoquer Allah, de placer son espoir en Lui et de Lui faire confiance pour le guider vers la voie la plus juste. Il n'est donc pas surprenant que, dans une telle situation, une personne fasse tout son possible pour rechercher la guidance et le droit chemin ; elle mérite d'être aidée et guidée, et de recevoir l'aide divine qui lui permettra d'agir avec droiture en toutes circonstances.

وَلَبِثُوا۟ فِى كَهْفِهِمْ ثَلَٰثَ مِا۟ئَةٍ سِنِينَ وَٱزْدَادُوا۟ تِسْعًا ﴿٢٥﴾

18-25. Or, ils demeurèrent dans leur caverne trois cents ans et en ajoutèrent neuf (années).

قُلِ ٱللَّهُ أَعْلَمُ بِمَا لَبِثُوا۟ ۖ لَهُۥ غَيْبُ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۖ أَبْصِرْ بِهِۦ وَأَسْمِعْ ۚ مَا لَهُم مِّن دُونِهِۦ مِن وَلِىٍّ وَلَا يُشْرِكُ فِى حُكْمِهِۦٓ أَحَدًا ﴿٢٦﴾

18-26. Dis : « Allah sait mieux combien de temps ils demeurèrent là. A Lui appartient l'Inconnaissable des cieux et de la terre. Comme Il est Voyant et Audient ! Ils n'ont aucun allié en dehors de Lui et Il n'associe personne à Son commandement. »

Ayant interdit au Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) d'interroger les gens du Livre sur la question des gens de la caverne du fait qu'ils n'en ont aucune connaissance, mais Allah est Celui qui

connaît l'invisible et le visible, le Connaisseur de toute chose ; Il lui révèle alors la durée de leur séjour et déclare que Lui seul en a la connaissance car cela relève de l'invisible des cieux et de la terre que Lui seul en a la connaissance. Ce qu'Il nous a révélé par l'intermédiaire de Ses Messagers est la vérité certaine, incontestable, et nul parmi les créatures ne peut le savoir.

« **Comme Il est Voyant et Audient** ! » Cette affirmation exprime l'admiration pour la perfection de Son ouïe et de Sa vue, qui embrassent tout ce qui peut être entendu et vu. Elle fait suite à l'affirmation selon laquelle Sa connaissance embrasse tout ce qui peut être connu.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle ensuite qu'Il est le seul protecteur, au sens large comme au sens spécifique car Il est le seul à prendre soin de toute la création et à la maîtriser. Il protège Ses serviteurs croyants, les faisant sortir des ténèbres pour les conduire vers la lumière, les guidant vers la facilité et les préservant de la difficulté. C'est pourquoi Il dit : « **Ils n'ont aucun allié en dehors de Lui**, » c'est-à-dire que c'est Lui qui a protégé et pris soin des gens de la caverne par Sa bonté et Sa générosité, et Il ne les a confiés à la garde d'aucune de Ses créatures.

« **Et Il n'associe personne à Son commandement**. » Cela inclut Son décret universel et Son décret religieux. Il est Celui qui maîtrise Sa création, par Sa volonté et Son décret, par la création et le contrôle, et Il est Celui qui la gouverne par Ses commandements et Ses interdictions, par La récompense et par Le châtiment.

Après avoir déclaré que l'invisible des cieux et de la terre Lui appartient, et qu'aucune créature ne peut le savoir autrement que par la manière dont Il l'a révélé à Ses serviteurs ; à savoir le Qur'an qui traite abondamment des choses invisibles, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous enjoint ensuite de nous concentrer sur le Qur'an :

وَٱتْلُ مَآ أُوحِىَ إِلَيْكَ مِن كِتَابِ رَبِّكَ ۖ لَا مُبَدِّلَ لِكَلِمَٰتِهِۦ وَلَن
تَجِدَ مِن دُونِهِۦ مُلْتَحَدًا ﴿٢٧﴾

18-27. Et récite ce qui t'a été révélé du Livre de ton Seigneur. Nul ne peut changer Ses paroles. Et tu ne trouveras, en dehors de Lui, aucun refuge.

La récitation exige la mise en pratique ; autrement dit, suivez ce qu'Allah vous a révélé en connaissant et en comprenant son sens, en croyant aux récits qui y sont relatés et en vous conformant à Ses commandements et interdictions, car il s'agit d'un Livre immense dont nul ne peut altérer le sens. Il demeure immuable car il est vérité et justice, et a atteint le plus haut degré de beauté et d'éloquence.

« **Et la parole de ton Seigneur s'est accomplie en toute vérité et équité. Nul ne peut modifier Ses paroles. Il est l'Audient, l'Omniscient**. » (Al-An'âm 6 : 115)

Parce qu'il est parfait, il est impossible qu'il change. S'il était imparfait, il serait sujet au changement, à des degrés divers. C'est là un éloge du Qur'an et une invitation implicite à s'y attacher.

« **Et tu ne trouveras, en dehors de Lui, aucun refuge**. » Autrement dit, vous ne trouverez jamais d'autre Seigneur vers qui vous tourner. Dès lors qu'il est clair qu'Il est le Seul à qui se tourner en toutes circonstances, il n'y a d'autre choix que de L'adorer seul et de Le prier dans l'aisance comme dans l'épreuve car Il est le seul dont on a besoin en toutes situations et le seul à qui s'adresser pour tous ses besoins.

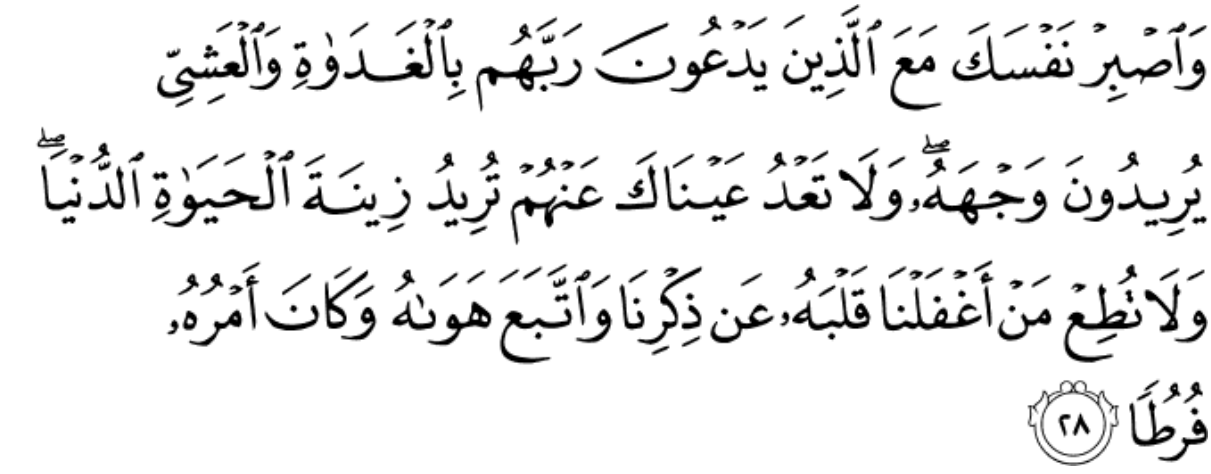
وَٱصۡبِرۡ نَفۡسَكَ مَعَ ٱلَّذِينَ يَدۡعُونَ رَبَّهُم بِٱلۡغَدَوٰةِ وَٱلۡعَشِيِّ
يُرِيدُونَ وَجۡهَهُۥۖ وَلَا تَعۡدُ عَيۡنَاكَ عَنۡهُمۡ تُرِيدُ زِينَةَ ٱلۡحَيَوٰةِ ٱلدُّنۡيَاۖ
وَلَا تُطِعۡ مَنۡ أَغۡفَلۡنَا قَلۡبَهُۥ عَن ذِكۡرِنَا وَٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ وَكَانَ أَمۡرُهُۥ
فُرُطٗا ٢٨

18-28. Fais preuve de patience [en restant] avec ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir, désirant Sa Face. Et que tes yeux ne se détachent point d'eux, en cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre. Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel, qui poursuit sa passion et dont le comportement est outrancier.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ordonne à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et à d'autres qui sont également soumis aux commandements et interdictions divins, de se contenter des croyants qui sont obéissants et se souviennent toujours d'Allah.

« **Ceux qui invoquent leur Seigneur matin et soir**, » c'est-à-dire au début et à la fin de la journée, recherchant ainsi l'agrément d'Allah. Il les décrit comme L'adorant sincèrement, ce qui implique qu'il faut fréquenter les gens vertueux, s'efforcer de trouver le bonheur en leur compagnie et se mêler à eux, même s'ils sont pauvres, car il y a de nombreux bienfaits à les côtoyer.

« **Et que tes yeux ne se détachent point d'eux** » c'est-à-dire, ne les néglige pas et ne détourne pas ton regard d'eux.

« **En cherchant (le faux) brillant de la vie sur terre**. » Du fait que cela est nuisible et inutile, et peut nuire à la spiritualité puisque cela conduit à s'attacher à ce monde et à y concentrer ses pensées, ce qui détourne le cœur de l'au-delà. En effet, les ornements de ce monde plaisent à celui qui les contemple et séduisent l'esprit, ce qui, à son tour, détourne le cœur du souvenir d'Allah et l'amène à se concentrer sur les plaisirs et les désirs. Cela le conduit à gaspiller son temps et à désorganiser ses affaires, ce qui engendre une perte éternelle et des regrets constants. C'est pourquoi Allah dit : « **Et n'obéis pas à celui dont Nous avons rendu le cœur inattentif à Notre Rappel**. » Ainsi, celui-ci devient insensible à Allah, et Il le punit en le rendant insensible à Son rappel.

« …**qui poursuit sa passion**, » c'est-à-dire qu'il devient un adepte de ses propres caprices et désirs et s'efforce d'obtenir tout ce qu'il désire, même si cela conduit à sa perte et à sa ruine car il prend ses propres caprices et désirs comme son dieu, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :
« **Vois-tu celui qui prend sa passion pour sa propre divinité ? Et Allah l'égare sciemment et scelle son ouïe et son cœur et étend un voile sur sa vue. Qui donc peut le guider après Allah ? Ne vous rappelez-vous donc pas** ? » (Al-Jâthiyah 45 : 23)

« **Et dont le comportement est outrancier**, » c'est-à-dire en fonction de ses propres intérêts, est insouciant. Allah interdit d'obéir à un tel homme car il n'appelle qu'au mal.

Ce verset indique que celui à qui l'on doit obéir et qui doit guider les gens est celui dont le cœur est empli d'amour pour Allah, ce qui transparaît dans ses paroles. Il se souvient constamment d'Allah et recherche l'agrément de Son Seigneur, plaçant cela au-dessus de ses caprices et de ses désirs. Ce faisant, il tire le meilleur parti de son temps ; ses affaires sont en ordre, ses actes sont vertueux et il invite les autres à profiter des bienfaits qu'Allah lui a accordés. C'est pourquoi il mérite d'être suivi et d'être désigné comme guide.

Le contentement évoqué dans ce verset est le contentement et la patience dans l'obéissance à Allah, qui représentent le plus haut degré de contentement et de patience. En atteignant ce niveau, on peut également accéder à d'autres formes de contentement et de patience.

Ce verset indique qu'il est encouragé de se souvenir d'Allah, de L'invoquer et de L'adorer au matin et au soir car Allah a félicité les gens pour cela, et chaque fois qu'Allah félicite celui qui accomplit une action, cela indique qu'Il aime cette action, et s'Il l'aime, alors Il l'ordonne et encourage les gens à la faire.

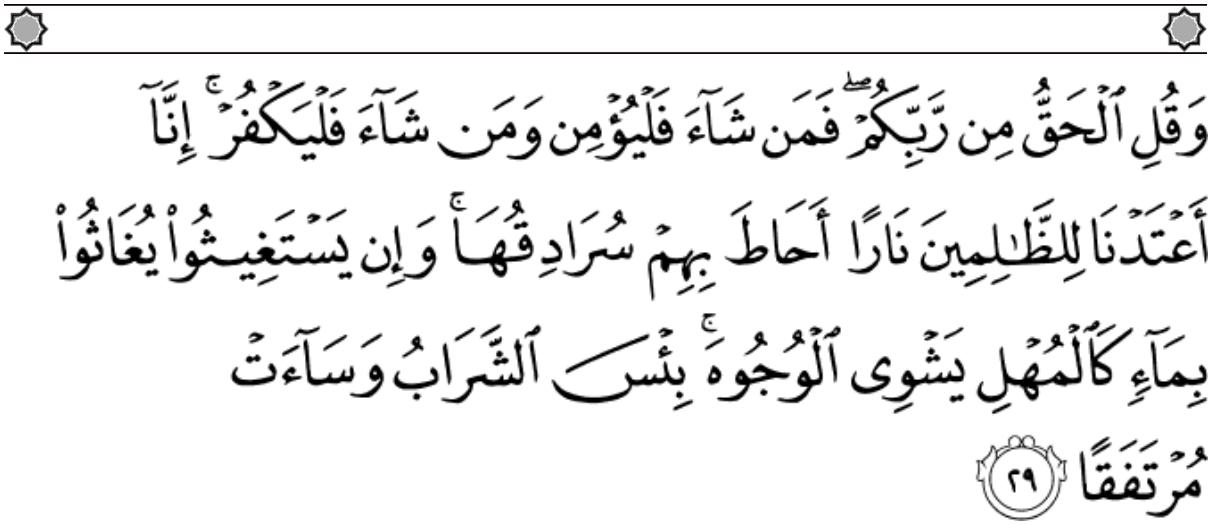
وَقُلِ ٱلْحَقُّ مِن رَّبِّكُمْ ۖ فَمَن شَآءَ فَلْيُؤْمِن وَمَن شَآءَ فَلْيَكْفُرْ ۚ إِنَّآ
أَعْتَدْنَا لِلظَّٰلِمِينَ نَارًا أَحَاطَ بِهِمْ سُرَادِقُهَا ۚ وَإِن يَسْتَغِيثُوا۟ يُغَاثُوا۟
بِمَآءٍ كَٱلْمُهْلِ يَشْوِى ٱلْوُجُوهَ ۚ بِئْسَ ٱلشَّرَابُ وَسَآءَتْ
مُرْتَفَقًا ﴿٢٩﴾

18-29. Et dis : « La vérité émane de votre Seigneur. » Quiconque le veut, qu'il croie, quiconque le veut qu'il mécroie. » Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure !

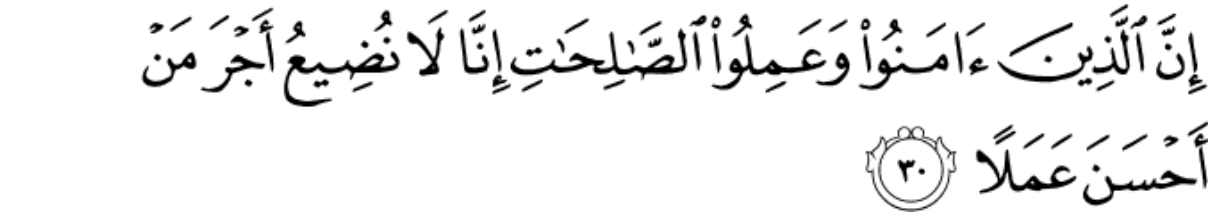
إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُوا۟ وَعَمِلُوا۟ ٱلصَّٰلِحَٰتِ إِنَّا لَا نُضِيعُ أَجْرَ مَنْ
أَحْسَنَ عَمَلًا ﴿٣٠﴾

18-30. Ceux qui croient et font de bonnes œuvres... vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait le bien.

أُولَٰئِكَ لَهُمْ جَنَّاتُ عَدْنٍ تَجْرِي مِن تَحْتِهِمُ الْأَنْهَارُ يُحَلَّوْنَ فِيهَا مِنْ
أَسَاوِرَ مِن ذَهَبٍ وَيَلْبَسُونَ ثِيَابًا خُضْرًا مِّن سُندُسٍ وَإِسْتَبْرَقٍ مُّتَّكِئِينَ
فِيهَا عَلَى الْأَرَائِكِ ۚ نِعْمَ الثَّوَابُ وَحَسُنَتْ مُرْتَفَقًا ﴿٣١﴾

18-31. Voilà ceux qui auront les jardins du séjour (éternel) sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils y seront parés de bracelets d'or et se vêtiront d'habits verts de soie fine et de brocart, accoudés sur des divans (bien ornés). Quelle bonne récompense et quelle belle demeure !

C'est-à-dire, dis aux gens, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Voici la vérité venant de votre Seigneur. » En d'autres termes, la guidance se distingue désormais de l'égarement, Et les attributs des bienheureux se sont distingués de ceux des damnés, par ce qu'Allah a révélé par la bouche de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Une fois la vérité établie et dissipée, « **quiconque le veut, qu'il croie, quiconque le veut qu'il mécroie**. » Autrement dit, il n'y a d'autre choix que de suivre l'une des deux voies, selon que l'on soit bien guidé ou non. Allah a donné à l'homme le libre arbitre, grâce auquel il peut croire ou mécroire, et choisir le bien ou le mal. Quiconque croit est guidé vers le droit chemin, et quiconque mécroit, la preuve est établie contre lui. Nul ne peut être contraint de croire, comme Allah Exalté dit ailleurs :
« **Nulle contrainte en religion ! Car le bon chemin s'est distingué de l'égarement**... » (Al-Baqarah 2 : 256)

Les paroles « **quiconque le veut, qu'il croie, quiconque le veut qu'il mécroie** » ne doivent pas être interprétées comme une permission donnée aux deux options ; il s'agit plutôt d'une menace et d'un avertissement à ceux qui choisissent l'incrédulité après que la question a été parfaitement expliquée. De même, ces paroles ne signifient pas que les croyants doivent renoncer à combattre les mécréants.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, mentionne la destination finale des deux groupes.
« **Pour les injustes**, » à cause de leur mécréance, de leurs mauvaises actions et de leurs péchés,
« **Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent** » sans fenêtres ni issue, et il n'y a aucun moyen d'y échapper, et ils seront brûlés par le feu extrêmement ardent.

« **Et s'ils implorent**, » c'est-à-dire s'ils demandent « **à boire** » pour étancher leur soif intense.
« … **on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu**. » Ou comme du plomb en fusion, en raison de sa chaleur extrême
« …**brûlant les visages**. » Et leurs entrailles. Allah dit ailleurs :

« **À ceux qui ne croient pas, on taillera des vêtements de feu, tandis que sur leurs têtes on versera de l'eau bouillante, qui fera fondre ce qui est dans leurs ventres de même que leurs peaux. Et il y aura pour eux des maillets de fer**. » (Al-Hajj 22 : 19-21)

« **Quelle mauvaise boisson** ! » Ils voulaient étancher leur soif et atténuer leur punition mais cela ne ferait qu'accroître leur soif et aggraver la punition.
« **Et quelle détestable demeure**. » Le feu sera ainsi. Cette description négative du feu souligne combien il est néfaste d'y trouver le repos, car il n'y aura aucun répit ; il s'agira plutôt d'un châtiment cruel et sévère qui ne sera pas allégé, même pour un court instant. Là, ils perdront tout espoir et désespéreront de toute bonté, et le Très Miséricordieux les oubliera dans leur châtiment, comme ils L'ont oublié.

Puis Allah nous parle de l'autre groupe : « **Quant à ceux qui croient et accomplissent de bonnes œuvres**, » c'est-à-dire ceux qui associent la croyance en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Son Messager, au Jour Dernier et au décret divin, bon ou mauvais, aux bonnes œuvres, obligatoires et recommandées
« **Vraiment Nous ne laissons pas perdre la récompense de celui qui fait le bien**. » Les bonnes actions sont celles accomplies pour la cause d'Allah, conformément aux enseignements de l'Islam. Ce sont là les bonnes actions qu'Allah ne laissera nullement se perdre ; au contraire, Il les préservera pour ceux qui les accomplissent et les récompensera pleinement, selon leurs actes et par Sa grâce et Sa bonté. Il décrit leur récompense dans le verset suivant : « **Voilà ceux qui auront les jardins du séjour (éternel) sous lesquels coulent les ruisseaux. Ils y seront parés de bracelets d'or et se vêtiront d'habits verts de soie fine et de brocart, accoudés sur des divans (bien ornés). Quelle bonne récompense et quelle belle demeure** ! » Autrement dit, ceux qui sont décrits ci-dessus comme ayant la foi et accomplissant de bonnes œuvres auront de magnifiques jardins arborés et traversés de rivières, ainsi que de somptueuses demeures. Leurs parures seront en or, leurs vêtements en soie verte et en brocart épais d'une grande douceur, et ils reposeront sur des lits de repos ornés et recouverts d'étoffes fines. Le fait qu'ils soient allongés sur des canapés est signe de détente parfaite et d'absence de fatigue et d'épuisement ; ils auront des serviteurs qui leur apporteront tout ce qu'ils désirent, et pour parachever cette bénédiction, ils y demeureront pour l'éternité.

Ce splendide séjour sera une excellente récompense pour ceux qui ont œuvré avec ardeur, un havre de paix où ils pourront se reposer et jouir de tout ce qu'il recèle : tout ce que leur cœur désire et tout ce que leurs yeux contemplent, bonheur et joie, plaisir et bénédiction sans fin. Quel lieu de repos pourrait être meilleur qu'un séjour où le plus humble de ses habitants peut marcher dans son domaine, au milieu des palais et des jardins dont Allah l'a comblé, pendant deux mille ans, sans jamais imaginer un bonheur plus grand encore, car tout ce qu'il désirait lui a été donné, et même plus, des choses qu'il

n'aurait jamais imaginées. De plus, leur bonheur sera éternel, ne cessant de croître en beauté et en intensité. Nous implorons Allah, le Très Généreux, de ne pas nous priver du meilleur de Ses bienfaits à cause des conséquences néfastes de nos manquements et de nos péchés.

Ce verset et d'autres similaires indiquent que la parure est destinée aussi bien aux hommes qu'aux femmes, comme mentionné dans les Hadiths authentiques, car il est dit en termes généraux : « **Ils y seront parés**. » Il en va de même pour la soie et les matières similaires.

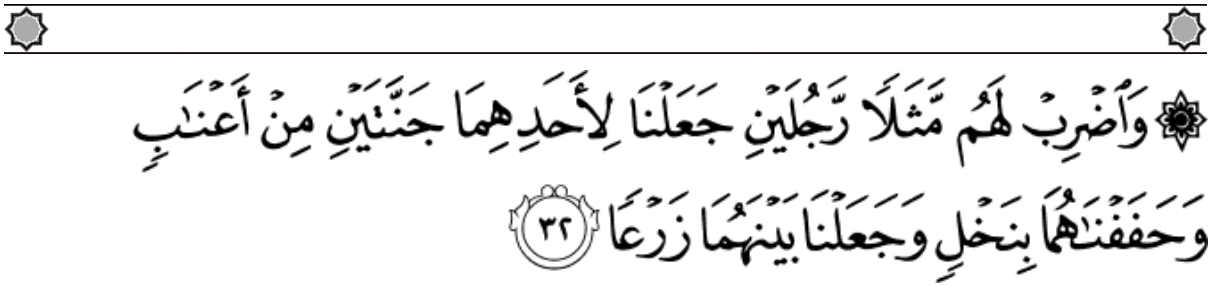

18-32. Donne-leur l'exemple de deux hommes : à l'un d'eux Nous avons assigné deux jardins de vignes que Nous avons entourés de palmiers et Nous avons mis entre les deux jardins des champs cultivés.

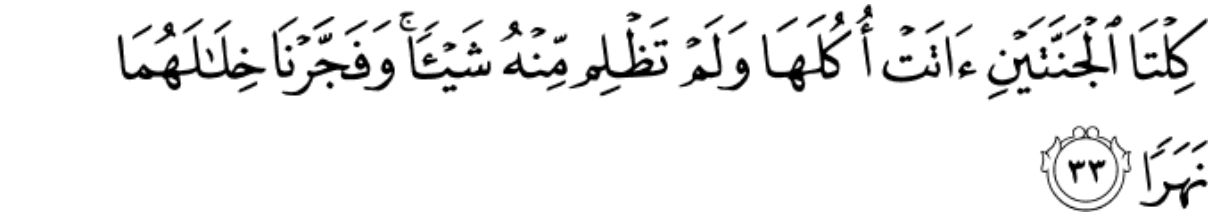

18-33. Les deux jardins produisaient leur récolte sans jamais manquer. Et Nous avons fait jaillir entre eux un ruisseau.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « Présente aux gens l'exemple de ces deux hommes, l'un reconnaissant des bienfaits d'Allah et l'autre ingrat, et relate leurs actes, leurs paroles et leurs actions, ainsi que les conséquences de ces actes : châtiment et récompense dans ce monde et dans l'au-delà. Qu'ils y prêtent attention et en tirent une leçon. » Il est inutile de connaître l'identité de ces deux hommes, ni l'époque ou le lieu où ils ont vécu car cela ne permet pas de tirer la bonne conclusion. La leçon se trouve dans leur histoire seule, et mentionner d'autres détails serait superflu. L'un de ces deux hommes était ingrat envers les immenses bienfaits d'Allah. Allah lui avait accordé deux magnifiques jardins de vignes.

Ces deux jardins « **que Nous avons entourés de palmiers**. » Autrement dit, on y trouvait toutes sortes de fruits, notamment les plus nobles, à savoir la vigne et le palmier dattier. Les vignes

poussaient au centre du jardin entouré de palmiers dattiers ; cela conférait aux jardins une allure belle et élégante, et exposait les arbres et les palmiers au soleil et au vent, permettant ainsi aux fruits d'atteindre leur pleine maturité. De plus, un champ de maïs s'étendait entre les deux jardins. Il n'y a rien d'autre à savoir à leur sujet, si ce n'est : quels étaient les fruits de ces deux jardins et disposaient-ils d'une eau suffisante pour l'irrigation ?

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit que chacun des jardins produisait ses fruits et ses récoltes en abondance et ne manquait jamais de donner le meilleur de lui-même. De plus, un cours d'eau les traversait librement, apportant une grande quantité d'eau.

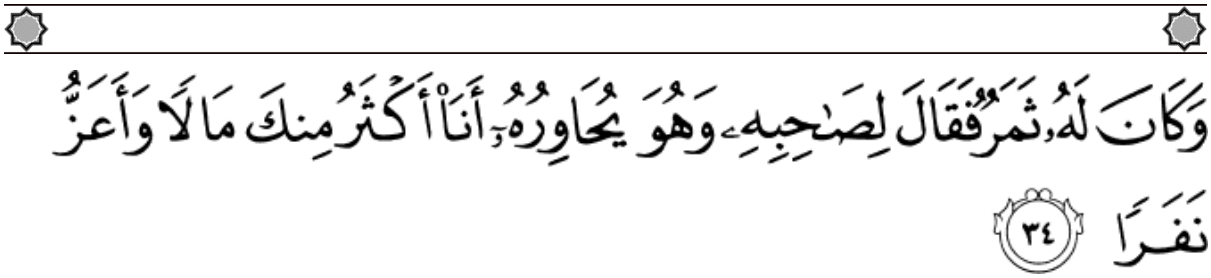

18-34. Et il avait des fruits et dit alors à son compagnon avec qui il conversait : « Je possède plus de biens que toi, et je suis plus puissant que toi grâce à mon clan. »

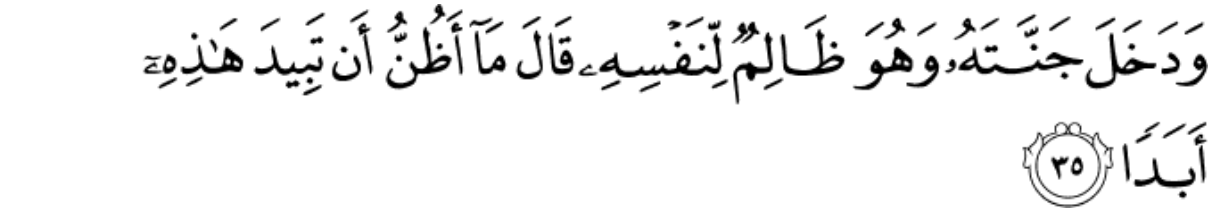

18-35. Il entra dans son jardin coupable envers lui-même [par sa mécréance] ; il dit : « Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr,

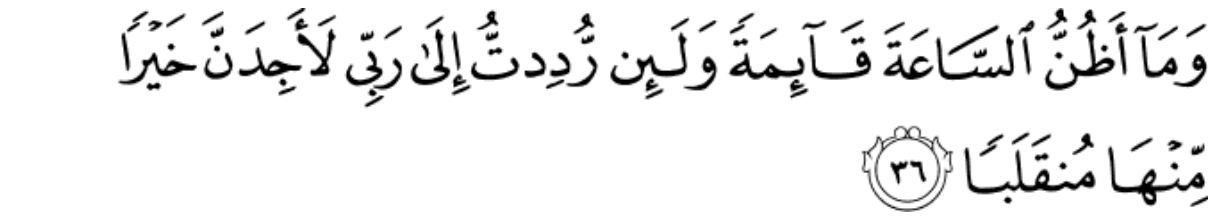

18-36. et je ne pense pas que l'Heure viendra. Et si on me ramène vers mon Seigneur, je trouverai certes meilleur lieu de retour que ce jardin.

Cet homme était donc un homme riche. Le mot traduit ici par « **fruits** (thamaroun) » apparaît (dans l'arabe original) à l'infinitif, ce qui implique une grande fortune. Ses deux jardins produisaient à leur apogée fruits et récoltes ; leurs arbres, croulant sous le poids des fruits, ne souffraient d'aucune maladie ni d'aucun problème. C'est le summum des agréments et des plaisirs terrestres liés à

l'agriculture, et c'est pourquoi cet homme s'en est laissé séduire ; il s'est mis à se vanter avec insolence et il a oublié à propos de l'au-delà.

Tandis que le propriétaire des deux jardins discutait de choses ordinaires avec son compagnon, qui était croyant, il commença par se vanter auprès de lui, en disant :
« **Je possède plus de biens que toi, et je suis plus puissant que toi grâce à mon clan** ? » Il était fier de sa grande fortune et du pouvoir de ses partisans, y compris ses esclaves, ses serviteurs et ses proches. C'était de l'ignorance de sa part, car quelle fierté peut-on tirer de choses extérieures qui ne témoignent d'aucune vertu, qu'elle soit psychologique ou morale ? C'est plutôt comme la fierté d'un jeune garçon pour des souhaits sans fondement dans la réalité.

De plus, il ne cessa de se vanter ainsi auprès de son compagnon, jusqu'à ce qu'il révèle son ignorance et son erreur en entrant dans son jardin et en disant : « **Je ne pense pas que ceci puisse jamais périr**, » c'est-à-dire diminuer et prendre fin. Il était satisfait de ce monde et niait la résurrection, disant : « **et je ne pense pas que l'Heure viendra. Et si on me ramène vers mon Seigneur**, » supposons, pour les besoins de la discussion, « **je trouverai certes meilleur lieu de retour que ce jardin**, » c'est-à-dire « Il me donnera quelque chose de meilleur que ces deux jardins. » Il ne peut y avoir que deux explications possibles : soit il connaissait la vérité et prononçait ces paroles par moquerie, ce qui ne faisait qu'accroître son incroyance et son ingratitude, soit c'était sa véritable pensée, auquel cas il était le plus ignorant des hommes, doté du moins de raison et d'intelligence. Quel lien peut-il y avoir entre ce que l'on reçoit dans ce monde et ce que l'on recevra dans l'au-delà, au point de croire, par ignorance, que celui qui est comblé ici-bas le sera nécessairement dans l'au-delà ? En réalité, Allah préserve généralement Ses proches et Ses élus des biens terrestres, tout en les accordant en abondance à Ses ennemis, qui n'ont aucune part au Paradis. Il semble ici que cet homme connaissait la vérité mais qu'il a tenu ces propos par moquerie et raillerie, se fondant sur le verset suivant : « **Il entra dans son jardin coupable envers lui-même [par sa mécréance]**. » Le fait qu'il soit décrit comme s'étant fait du tort à lui-même en entrant dans son jardin, suite à ses paroles (à son compagnon), indique son entêtement et son obstination.

قَالَ لَهُۥ صَاحِبُهُۥ وَهُوَ يُحَاوِرُهُۥٓ أَكَفَرْتَ بِٱلَّذِى خَلَقَكَ مِن تُرَابٍ ثُمَّ مِن نُّطْفَةٍ ثُمَّ سَوَّىٰكَ رَجُلًا ﴿٣٧﴾

18-37. Son compagnon lui dit, tout en conversant avec lui : « Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme ?

لَّٰكِنَّا۠ هُوَ ٱللَّهُ رَبِّى وَلَآ أُشْرِكُ بِرَبِّىٓ أَحَدًا ﴿٣٨﴾

18-38. Quant à moi, c'est Allah qui est mon Seigneur ; et je n'associe personne à mon Seigneur.

Son compagnon croyant lui dit, le conseillant et lui rappelant sa condition originelle, telle qu'Allah l'avait créée en ce monde : « **Serais-tu mécréant envers Celui qui t'a créé de terre, puis de sperme et enfin t'a façonné en homme** ? » Car c'est Lui qui t'a comblé de bienfaits en te donnant la vie et en pourvoyant à tes besoins, et qui n'a cessé de te combler de Ses bienfaits, te faisant grandir et te développer jusqu'à ce que tu deviennes un homme, doté d'un corps parfait et de facultés mentales complètes. Ainsi, Il a mis à ta disposition les moyens et t'a accordé les bienfaits de ce monde. Ce que tu possèdes comme richesses terrestres ne t'a pas été acquis par ta propre force mais par les bienfaits qu'Allah, Exalté soit-Il, t'a prodigués. Comment donc peux-tu mécroire en Allah et être ingrat envers Lui qui t'a créé de poussière, puis d'une goutte de sperme, et qui t'a ensuite façonné en homme ? » Comment peut-on nier Ses bienfaits et prétendre qu'Il ne te ressuscitera pas, et que s'Il te ressuscite, il t'offrira un jardin meilleur que celui-ci ? Ce n'est ni convenable ni juste.

Ainsi, voyant son attitude et sa persistance dans l'incroyance, l'ingratitude et la transgression, son compagnon croyant lui révéla sa foi, exprimant sa gratitude envers son Seigneur et proclamant sa croyance, alors même qu'il était assailli d'arguments spécieux et de doutes : « **Quant à moi, c'est Allah qui est mon Seigneur ; et je n'associe personne à mon Seigneur**. » Il affirma ainsi Sa Seigneurie et qu'Il est le seul Seigneur, s'engagea à Lui obéir et à L'adorer exclusivement, et jura de ne Lui associer aucune créature.

Il dit alors à son compagnon que la bénédiction qu'Allah lui avait accordée, la foi et l'Islam, même s'il possédait peu de richesses et peu d'enfants, était la véritable bénédiction et que tout autre chose était susceptible de diminuer et de disparaître, et que le châtiment s'abattrait alors sur lui, comme il l'a dit :

وَلَوْلَآ إِذْ دَخَلْتَ جَنَّتَكَ قُلْتَ مَا شَآءَ ٱللَّهُ لَا قُوَّةَ إِلَّا بِٱللَّهِ ۚ إِن تَرَنِ
أَنَا۠ أَقَلَّ مِنكَ مَالًا وَوَلَدًا ﴿٣٩﴾

18-39. En entrant dans ton jardin, que ne dis-tu : « Telle est la volonté (et la grâce) d'Allah ! Il n'y a de puissance que par Allah. » Si tu me vois moins pourvu que toi en biens et en enfants,

فَعَسَىٰ رَبِّىٓ أَن يُؤْتِيَنِ خَيْرًا مِّن جَنَّتِكَ وَيُرْسِلَ عَلَيْهَا حُسْبَانًا
مِّنَ ٱلسَّمَآءِ فَتُصْبِحَ صَعِيدًا زَلَقًا ﴿٤٠﴾

18-40. il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne quelque chose de meilleur que ton jardin, qu'Il envoie sur [ce dernier], du ciel, quelque calamité, et que son sol devienne glissant,

أَوْ يُصْبِحَ مَآؤُهَا غَوْرًا فَلَن تَسْتَطِيعَ لَهُۥ طَلَبًا ﴿٤١﴾

18-41. ou que son eau tarisse de sorte que tu ne puisses plus la retrouver. »

وَأُحِيطَ بِثَمَرِهِۦ فَأَصْبَحَ يُقَلِّبُ كَفَّيْهِ عَلَىٰ مَآ أَنفَقَ فِيهَا وَهِىَ خَاوِيَةٌ عَلَىٰ
عُرُوشِهَا وَيَقُولُ يَٰلَيْتَنِى لَمْ أُشْرِكْ بِرَبِّىٓ أَحَدًا ﴿٤٢﴾

18-42. Et sa récolte fut détruite et il se mit alors à se tordre les deux mains à cause de ce qu'il y avait dépensé, cependant que ses treilles étaient complètement ravagées. Et il disait : « Que je souhaite n'avoir associé personne à mon Seigneur ! »

وَلَمْ تَكُن لَّهُۥ فِئَةٌ يَنصُرُونَهُۥ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَمَا كَانَ مُنتَصِرًا ﴿٤٣﴾

18-43. Il n'eut aucun groupe de gens pour le secourir contre (la punition) d'Allah. Et il ne put se secourir lui-même.

هُنَالِكَ ٱلْوَلَٰيَةُ لِلَّهِ ٱلْحَقِّ ۚ هُوَ خَيْرٌ ثَوَابًا وَخَيْرٌ عُقْبًا ﴿٤٤﴾

18-44. En l'occurrence, la souveraine protection appartient à Allah, le Vrai. Il accorde la meilleure récompense et le meilleur résultat.

C'est-à-dire que le croyant dit à son compagnon incrédule : « Bien que tu te sois vanté auprès de moi de ta grande richesse et de ta nombreuse descendance, et que tu voies que j'ai moins de richesses que

toi et moins d'enfants, ce qui est auprès d'Allah est meilleur et plus durable, et ce que l'on espère de Sa bonté et de Sa bienveillance est supérieur à tout ce pour quoi les hommes rivalisent en ce monde. »

« **Il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne quelque chose de meilleur que ton jardin, qu'Il envoie sur [ce dernier]**, » à cause duquel tu as transgressé et été trompé.
« …**du ciel**, » c'est-à-dire, en guise de punition, avec de fortes pluies ou autres
« …**quelque calamité** » en conséquence de cela
« …**et que son sol devienne glissant** » c'est-à-dire avec ses arbres déracinés, ses fruits détruits, ses récoltes noyées et ses bienfaits disparus.

« **Ou que son eau** » qui est essentielle à sa survie
« …**tarisse de sorte que tu ne puisses plus la retrouver**, » c'est-à-dire qu'elle puisse disparaître de telle sorte qu'on ne puisse l'atteindre ni en creusant avec des pioches ni par aucun autre moyen. Le croyant pria avec colère contre son jardin, par amour pour son Seigneur, car celui-ci avait trompé son propriétaire et l'avait incité à transgresser et à s'en contenter. Il fit cela dans l'espoir que son compagnon se repente et revienne à son Seigneur, retrouve la raison et prenne conscience de sa position.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, exauça sa supplication, « **et toute sa récolte fut anéantie**. » Le châtiment la détruisit et la réduisit à néant, ne laissant rien. Toutes ses récoltes, les arbres, leurs fruits furent détruits et il le regretta profondément et fut très triste.
« **Et il se mit alors à se tordre les deux mains à cause de ce qu'il y avait dépensé**, » c'est-à-dire parce qu'il y avait investi une grande partie de sa fortune mais quand elle fut détruite et disparut, il ne lui resta plus rien pour compenser cela, il regretta également d'avoir associé des partenaires à Allah et ses mauvaises actions, et dit donc : « **Que je souhaite n'avoir associé personne à mon Seigneur** ! »

« **Il n'eut aucun groupe de gens pour le secourir contre (la punition) d'Allah. Et il ne put se secourir lui-même**. » Lorsque le châtiment s'abattit sur son jardin, il perdit ce dont il s'était vanté auprès de son compagnon en disant : « **Je possède plus de biens que toi, et je suis plus puissant que toi grâce à mon clan**. » (18 : 34). Ils ne purent le préserver de ce châtiment au moment où il avait le plus besoin d'eux, et il était impuissant. Comment aurait-il pu avoir des alliés contre le décret d'Allah qu'Il avait ordonné et accompli ? Car même si les habitants du ciel et de la terre s'unissaient pour conjurer quoi que ce soit du décret d'Allah, ils n'y parviendraient pas.

Il n'est pas exagéré d'affirmer que, par la miséricorde et la bonté d'Allah, la situation du propriétaire du jardin détruit s'est améliorée par la suite, et qu'Allah lui a permis de se repentir, de revenir à la raison et de renoncer à sa rébellion et à sa transgression. Ceci se fonde sur le fait qu'il a exprimé des

regrets pour avoir associé des divinités à son Seigneur, qu'Allah l'a dépouillé de ce qui l'avait conduit à la transgression et qu'Il l'a châtié en ce monde. Si Allah veut du bien à une personne, Il s'empresse de la châtier ici-bas. La grâce d'Allah dépasse l'entendement humain, et seul l'ignorant et le malfaisant peut la nier.

Dans ce cas, la seule protection est celle d'Allah, le Vrai Dieu. Il accorde la meilleure récompense et la meilleure issue. Autrement dit, lorsqu'Allah châtie ceux qui ont transgressé et donné la priorité à la vie de ce monde, et honore ceux qui ont cru, accompli de bonnes œuvres, remercié Allah et appelé les autres à faire de même, il devient évident que la seule protection est celle de notre Vrai Dieu. Quiconque croit en Lui et Le craint sera protégé par Allah, qui le comblera d'honneurs et le préservera de tout châtiment et de tout mal. Mais quiconque ne croit pas en son Seigneur et ne Le prend pas comme allié et protecteur sera perdant sur les plans spirituel et matériel. La récompense d'Allah dans ce monde et dans l'au-delà est la meilleure récompense qu'on puisse espérer.

De cette histoire extraordinaire, nous tirons de nombreux enseignements, notamment les suivants :

• Nous tirons une leçon de celui à qui Allah avait accordé des bienfaits terrestres, mais qui, distrait de l'au-delà, a transgressé et désobéi à Allah ; ces bienfaits finiront par disparaître, et même s'il en jouit un court instant, il en sera privé pendant longtemps.

• Si une personne apprécie un bien précieux ou sa descendance, elle doit en attribuer le mérite à Celui qui le lui a accordé et dire : « ma shaa' Allah, la qouwwata illa billâh (Ce qu'Allah veut [arrivera] ; il n'y a de force qu'en Allah) ». Ainsi, ses remerciements à Allah lui permettront de conserver la bénédiction d'Allah, car le croyant dit à son compagnon : « **En entrant dans ton jardin, que ne dis-tu : « Telle est la volonté (et la grâce) d'Allah ! Il n'y a de puissance que par Allah. »** » (18 : 39).

• On peut se consoler de ne pas avoir accès aux plaisirs et aux désirs de ce monde en se rappelant les bienfaits qui appartiennent à Allah, car ce croyant a dit : « **Si tu me vois moins pourvu que toi en biens et en enfants, il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne quelque chose de meilleur que ton jardin**. »

• Les richesses et les enfants ne sont d'aucune utilité s'ils n'aident pas à obéir à Allah, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :

« **Ni vos biens ni vos enfants ne vous rapprocheront à proximité de Nous. Sauf celui qui croit et œuvre dans le bien. Ceux-là auront une double récompense pour ce qu'ils œuvraient, tandis qu'ils seront en sécurité, aux étages supérieurs (du Paradis)**. » (Saba' 34 : 37)

• On peut prier pour la destruction des biens d'un riche si ceux-ci sont la cause de sa transgression, de son incrédulité et de sa perte, surtout s'il pense que sa richesse le rend supérieur aux croyants et qu'il s'en vante auprès d'eux.

Les conséquences de la protection d'Allah, ou de son absence, ne se révéleront pleinement qu'une fois la situation stabilisée et la rétribution due. « **En l'occurrence, la souveraine protection appartient à Allah, le Vrai. Il accorde la meilleure récompense et le meilleur résultat**. » (18 : 44)

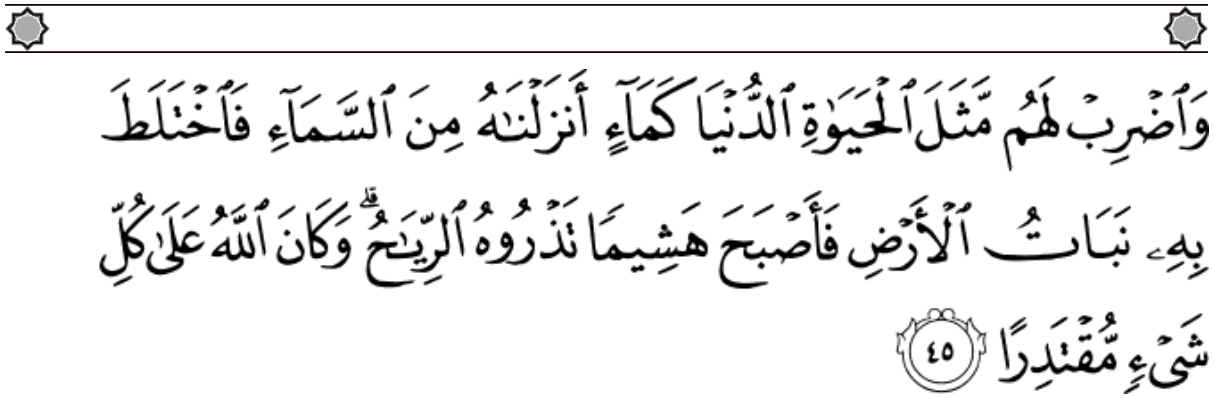

18-45. Et propose-leur l'exemple de la vie ici-bas. Elle est semblable à une eau que Nous faisons descendre du ciel ; la végétation de la terre se mélange à elle. Puis elle devient de l'herbe desséchée que les vents dispersent. Allah est certes Puissant en toutes choses !

18-46. Les biens et les enfants sont l'ornement de la vie de ce monde. Cependant, les bonnes œuvres qui persistent ont auprès de ton Seigneur une meilleure récompense et [suscitent] une belle espérance.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) en premier lieu, puis à ceux qui reprennent sa mission d'enseignement et d'appel à Allah : « Présente aux gens l'image de la vie d'ici-bas, afin qu'ils en comprennent la nature et la connaissent parfaitement, en profondeur, puis compare-la à l'au-delà et accorde la priorité à ce qui est le plus digne de l'être. Car ce monde est semblable à la pluie qui descend sur la terre et fait naître toutes sortes de plantes magnifiques, dont la beauté réjouit le cœur des spectateurs et attire le regard des insouciants. Puis soudain, elles se transforment en chaume sec éparpillé par le vent, les plantes vertes et les fleurs épanouies disparaissent, ce paysage splendide s'évanouit, la terre devient poussiéreuse et sèche, ce qui fait perdre tout intérêt aux spectateurs et crée un sentiment d'aliénation dans leur cœur.

Voici comment fonctionne ce monde : celui qui s'y consacre jouit de sa jeunesse, surpasse ses pairs, accumule les richesses, s'adonne aux plaisirs physiques, comble ses désirs à chaque instant et croit

que cela durera toute sa vie. Mais soudain, la mort le surprend ou il perd sa fortune, son bonheur s'évanouit, sa joie et son plaisir disparaissent. Il est alors confronté à la douleur et à l'angoisse de la perte de sa jeunesse, de sa force et de ses richesses, et il ne lui reste plus que ses actes, bons ou mauvais. À ce moment-là, le malfaiteur se mordra la main de regret, lorsqu'il prendra conscience de la réalité à laquelle il est confronté, et il souhaitera retourner dans ce monde, non plus pour continuer à assouvir ses désirs, mais pour racheter ce qu'il a manqué par négligence, en se repentant et en accomplissant de bonnes actions.

Mais la personne sage et prudente, bien guidée, s'imagine dans cette situation et se dit : Imagine que tu sois mort, car la mort est inévitable : laquelle de ces deux situations préférerais-tu ? Être trompé par les ornements de ce monde et en jouir comme des bêtes au pâturage, ou aspirer à ce monde où nourriture et ombre abondent, où l'on trouve tout ce que l'on désire et où l'on jouit de tout ce qui ravit le regard ? Ainsi, chacun peut savoir s'il est guidé ou abandonné, s'il a gagné ou perdu.

Allah, Exalté soit-Il, nous enseigne que les richesses et les enfants ne sont que des ornements éphémères. Ce qui demeure et apporte un véritable bienfait, une joie durable, ce sont les bonnes œuvres. Cela inclut tous les actes d'obéissance, obligatoires et recommandés, relatifs aux droits d'Allah et de Ses serviteurs, tels que la prière, la zakât, l'aumône, le Hajj, la 'Oumrah, le tasbih, le tahmid, le tahlil, le takbir, la lecture du Qur'an, la recherche du savoir utile, l'injonction au bien et l'interdiction du mal, maintenir les liens familiaux, honorer ses parents, respecter les droits des épouses, des esclaves et des animaux, et accomplir tous les actes de bonté envers autrui : autant de bonnes actions qui constituent un mérite durable et qui valent une meilleure récompense auprès d'Allah. Elles sont une source d'espoir et de réconfort. Leur récompense demeurera et se multipliera à jamais, et c'est sur elle que l'on compte en cas de besoin. Voilà ce à quoi chacun devrait aspirer et s'efforcer.

Réfléchissez à la manière dont Allah compare ce monde à celui-ci et à sa diminution, et Il nous dit qu'il contient deux types de choses :

Le premier type est un ornement dont on profite un court instant, puis qui s'estompe sans apporter aucun bénéfice ; il peut même, en réalité, causer du tort et cela concerne la richesse et les fils.

Le second type subsistera et apportera un bienfait éternel ; il s'agit des actes justes au mérite durable.

وَيَوْمَ نُسَيِّرُ ٱلْجِبَالَ وَتَرَى ٱلْأَرْضَ بَارِزَةً وَحَشَرْنَٰهُمْ فَلَمْ نُغَادِرْ مِنْهُمْ
أَحَدًا ﴿٤٧﴾

18-47. Le jour où Nous ferons marcher les montagnes et où tu verras la terre nivelée (comme une plaine) et Nous les rassemblerons sans en omettre un seul.

وَعُرِضُوا۟ عَلَىٰ رَبِّكَ صَفًّا لَّقَدْ جِئْتُمُونَا كَمَا خَلَقْنَٰكُمْ أَوَّلَ مَرَّةٍۭ بَلْ
زَعَمْتُمْ أَلَّن نَّجْعَلَ لَكُم مَّوْعِدًا ﴿٤٨﴾

18-48. Et ils seront présentés en rangs devant ton Seigneur. « Vous voilà venus à Nous comme Nous vous avons créés la première fois. Pourtant vous prétendiez que Nous ne remplirions pas Nos promesses. »

وَوُضِعَ ٱلْكِتَٰبُ فَتَرَى ٱلْمُجْرِمِينَ مُشْفِقِينَ مِمَّا فِيهِ وَيَقُولُونَ
يَٰوَيْلَتَنَا مَالِ هَٰذَا ٱلْكِتَٰبِ لَا يُغَادِرُ صَغِيرَةً وَلَا كَبِيرَةً إِلَّآ
أَحْصَىٰهَا ۚ وَوَجَدُوا۟ مَا عَمِلُوا۟ حَاضِرًا ۗ وَلَا يَظْلِمُ رَبُّكَ أَحَدًا ﴿٤٩﴾

18-49. Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle du Jour de la Résurrection et de ce qu'il apportera : de grandes terreurs et d'épouvantables difficultés.

Et rappelez-vous « **Le jour où Nous ferons marcher les montagnes**, » c'est-à-dire qu'Il les déplacera de leur emplacement et les rendra semblables à des dunes de sable, puis à de la laine cardée (« …**et les montagnes comme de la laine cardée**. » 101 : 5), puis elles s'amenuiseront et disparaîtront, devenant comme de la poussière dispersée, et la terre sera nivelée, devenant une plaine lisse et plate où il n'y aura ni creux ni relief (« …**et les laissera comme une plaine dénudée dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression**. » 20 : 106-107). Allah rassemblera toutes les créatures sur cette terre, et Il n'épargnera personne sans l'avoir rassemblé.

En vérité, Il rassemblera les premiers et les derniers, des déserts les plus reculés et des profondeurs de la mer. Il les réunira après leur dispersion et les reconstituera après leur désintégration, comme une nouvelle création. Ils seront alors présentés devant Lui en rangs serrés, afin qu'Il les examine, analyse leurs actions et les juge selon Sa justice, où il n'y a ni injustice ni iniquité. Il leur dira : « **Et Nous les rassemblerons sans en omettre un seul**, » c'est-à-dire sans richesse, sans famille, sans tribu. Ils n'auront rien d'autre avec eux que leurs actions et ce qu'ils auront acquis, en bien comme en mal, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, le dit ailleurs.

« **Et vous voici venus à Nous, seuls, tout comme Nous vous avions créés la première fois, abandonnant derrière vos dos tout ce que Nous vous avions accordé. Nous ne vous voyons point accompagnés des intercesseurs que vous prétendiez être des associés. Il y a certainement eu rupture entre vous : ils vous ont abandonnés, ceux que vous prétendiez (être vos intercesseurs)**. » (Al-An'âm 6 : 94)

Et alors, Allah dira à ceux qui ont nié la résurrection, maintenant qu'ils l'ont vue de leurs propres yeux : « **Pourtant vous prétendiez que Nous ne remplirions pas Nos promesses** » C'est-à-dire que vous avez nié la rétribution des actes et rejeté les promesses et les avertissements d'Allah, mais maintenant vous l'avez vue et vous en avez goûté. À ce moment-là, les livres des actes, écrits par les nobles anges, seront apportés, et les gens seront saisis d'effroi et de détresse, tandis que les malfaiteurs seront remplis d'appréhension. Lorsqu'ils verront leurs actes inscrits, leurs paroles et leurs actions énumérées, ils diront :
« **Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital** ? » Autrement dit, aucune erreur, petite ou grande, n'a été omise sans être consignée par écrit ; aucun acte, qu'il ait été accompli en privé ou en public, de nuit ou de jour, n'a été omis.
« **Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré**, » et ils ne pourront le nier.
« **Et ton Seigneur ne fait du tort à personne**. » À ce moment-là, ils seront rétribués et devront avouer leurs actes ; ils seront couverts de honte et de châtiment. Cela est dû aux actions qu'ils auront entreprises avant eux, car Allah n'est point injuste envers Ses serviteurs ; ils ne sont point au-dessus de Sa justice ni de Sa grâce.

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِـَٔادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ كَانَ مِنَ ٱلْجِنِّ
فَفَسَقَ عَنْ أَمْرِ رَبِّهِۦٓ ۗ أَفَتَتَّخِذُونَهُۥ وَذُرِّيَّتَهُۥٓ أَوْلِيَآءَ مِن دُونِى وَهُمْ
لَكُمْ عَدُوٌّۢ ۖ بِئْسَ لِلظَّٰلِمِينَ بَدَلًا ﴿٥٠﴾

18-50. Et lorsque nous dîmes aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam, » ils se prosternèrent, excepté Iblis [Satan] qui était du nombre des djinns et qui se révolta contre le commandement de son Seigneur. Allez-vous cependant le prendre, ainsi que sa descendance, pour alliés en dehors de Moi, alors qu'ils vous sont ennemis ? Quel mauvais échange pour les injustes !

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de l'inimitié d'Iblis envers Adam et sa descendance. Allah ordonna aux anges de se prosterner devant Adam (‘aleyhi salam) en signe d'honneur et de respect, et en obéissance à Son commandement, et ils obéirent, à l'exception d'Iblis. Il était un djinn et se rebella donc contre le commandement de son Seigneur. Il dit :
« **Me prosternerai-je devant quelqu'un que Tu as créé d'argile** ? » (Al-Isrâ' 17 : 61)
- Et :
« ...**Je suis meilleur que lui**... » (Al-A'râf 7 :12)

Ainsi, il manifesta son inimitié envers Allah, envers ton père et envers toi. Comment avez-vous pu prendre pour alliés, lui et sa progéniture, les démons, « **pour alliés en dehors de Moi, alors qu'ils vous sont ennemis ? Quel mauvais échange pour les injustes** » En effet, quel mauvais choix ils ont fait en prenant pour allié Shaytân, qui ne leur ordonne que l'obscénité et le mal, au lieu du Tout-Miséricordieux, auprès duquel se trouvent le bonheur, la prospérité et la réussite.

Ce verset nous encourage à considérer Shaytân comme un ennemi et mentionne que nul ne prend Shaytân pour allié, sauf un criminel. Or, quel mal pourrait être plus grand que celui de prendre son véritable ennemi pour allié et de se détourner du Protecteur le plus digne de louanges ?

« **Allah est le défenseur de ceux qui ont la foi : Il les fait sortir des ténèbres à la lumière. Quant à ceux qui ne croient pas, ils ont pour défenseurs les Ṭāghoūt, qui les font sortir de la lumière aux ténèbres**… » (Al-Baqarah 2 : 257)

Et Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« **Il guide une partie, tandis qu'une autre partie a mérité l'égarement parce qu'ils ont pris, au lieu d'Allah, les diables pour alliés, et ils pensent qu'ils sont bien-guidés** ! » (Al-A'râf 7 : 30)

18-51. Je ne les ai pas pris comme témoins de la création des cieux et de la terre, ni de la création de leurs propres personnes. Et Je n'ai pas pris comme aides ceux qui égarent.

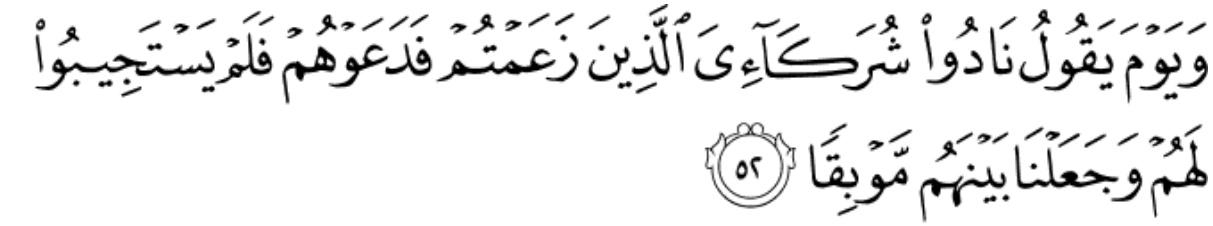

18-52. Et le jour où Il dira : « Appelez ceux que vous prétendiez être Mes associés. » Ils les invoqueront ; mais eux ne leur répondront pas, Nous aurons placé entre eux une vallée de perdition.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit : « Je n'ai pas appelé ces démons et ces gens égarés à être « **témoins de la création des cieux et de la terre, ni même de leur propre création**. » Autrement dit, Je ne les ai pas fait assister à cette création et je ne les ai pas consultés à ce sujet. Comment pourraient-ils donc être considérés comme créateurs de quoi que ce soit ? Le Seul qui possède le pouvoir de création et de contrôle, et qui est parfaitement sage dans la gouvernance de la création, est Allah, le Créateur de toute chose, qui la contrôle selon Sa sagesse. Comment pourrait-on Lui attribuer des associés parmi les démons, qui sont pris pour alliés et auxquels on obéit comme il convient à Allah, alors qu'ils n'ont rien créé, n'ont été témoins de la création de quoi que ce soit et n'ont apporté aucune assistance à Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, en cela ? C'est pourquoi Il dit : « **Et Je n'ai pas pris comme aides ceux qui égarent**, » car Allah n'a besoin d'aucune aide en aucune chose. Il n'est ni convenable ni approprié qu'Allah leur accorde le moindre contrôle du fait qu'ils s'efforcent d'égarer les gens et de s'opposer à leur Seigneur. Il convient donc de les tenir à distance et de ne pas les approcher.

Après avoir évoqué la situation de ceux qui Lui associent des partenaires en ce monde, et déclaré que cela est totalement invalide et que ceux qui agissent ainsi sont ignorants et insensés, Allah nous parle maintenant de leur situation avec leurs prétendus partenaires le Jour de la Résurrection.
Allah leur dira :
« **Appelez ceux que vous prétendiez être Mes associés**, » selon votre fausse affirmation ; or, en vérité, Allah n'a d'associé ni sur terre ni au ciel. Il dira : Appelez-les et laissez-les vous être utiles et vous éviter des ennuis.
« **Ils les invoqueront ; mais eux ne leur répondront pas** » car, ce jour-là, toute puissance et toute souveraineté appartiendront à Allah, et nul ne possédera le moindre pouvoir pour son propre bénéfice ou celui d'autrui. « **Nous aurons placé entre eux** » à savoir les polythéistes et les prétendus partenaires qu'ils attribuaient à Allah
« …**une vallée de perdition**, » pour les séparer et les tenir à distance les uns des autres. À ce moment-là, l'hostilité des soi-disant partenaires envers ceux qui les ont décrits comme tels deviendra évidente, et ils les renieront, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Et quand les gens seront rassemblés [pour le Jugement] elles seront leurs ennemies et nieront leur adoration [pour elles]**. » (Al-Ahqâf 46 : 6)

وَرَءَا ٱلْمُجْرِمُونَ ٱلنَّارَ فَظَنُّوٓا۟ أَنَّهُم مُّوَاقِعُوهَا وَلَمْ يَجِدُوا۟ عَنْهَا مَصْرِفًا ﴿٥٣﴾

18-53. Et les criminels verront le Feu. Ils seront alors convaincus qu'ils y tomberont et n'en trouveront pas d'échappatoire.

C'est-à-dire, le jour de la Résurrection, lorsque le jugement sera rendu et que chaque groupe de personnes se distinguera en fonction de ses actes, et le châtiment s'abattra sur les malfaiteurs ; ils verront l'enfer avant d'y entrer, et ils paniqueront et seront pris d'une grande angoisse lorsqu'ils comprendront avec certitude qu'ils vont y entrer.

« …**et n'en trouveront pas d'échappatoire**, » c'est-à-dire aucune issue et personne pour intercéder en leur faveur sans la permission d'Allah. Ceci vise à les effrayer au point de faire trembler leurs cœurs.

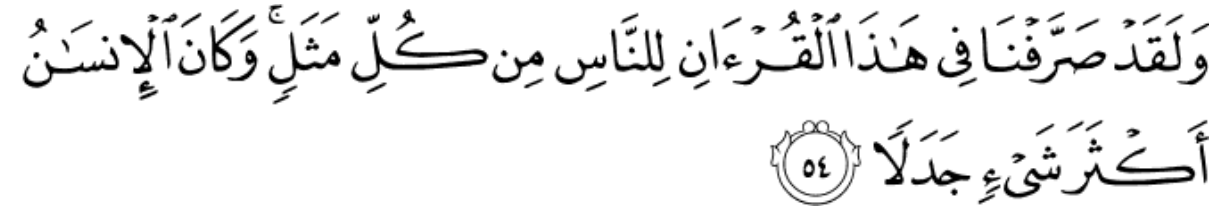

18-54. Et assurément, Nous avons déployé pour les gens, dans ce Qur'an, toutes sortes d'exemples. L'homme cependant, est de tous les êtres le plus grand disputeur.

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, nous révèle la grandeur et la majesté du Qur'an et comment il embrasse toutes les questions, expliquant chaque sujet de diverses manières, mettant en lumière toutes les formes de connaissance bénéfique et les voies menant au bonheur éternel, ainsi que tous les moyens de se prémunir contre le mal et la damnation. Il contient des explications sur ce qui est licite et ce qui est illicite, la rétribution des actes, des encouragements et des mises en garde, des récits véridiques qui réconfortent le cœur en renforçant la foi et en apportant réconfort et lumière. Ceci nous enjoint de nous soumettre à ce Qur'an, de l'accepter, de le suivre, d'obéir à ses instructions et de ne jamais le contester. Pourtant, malgré cela, nombreux sont ceux qui s'opposent à la vérité une fois qu'elle est clairement établie, et qui débattent sur la base du mensonge, cherchant à la discréditer. C'est pourquoi Allah dit :

« **L'homme cependant, est de tous les êtres le plus grand disputeur**, » c'est-à-dire qu'il s'adonne aux débats et aux disputes concernant le Qur'an, même si cela n'est ni convenable ni juste de sa part. Ce qui rend l'homme ainsi et le pousse à ne pas croire en Allah Exalté, ce n'est rien d'autre que le mal et l'obstination ; cela n'est pas dû à des lacunes dans les preuves et les éléments de preuve présentés dans le Qur'an.

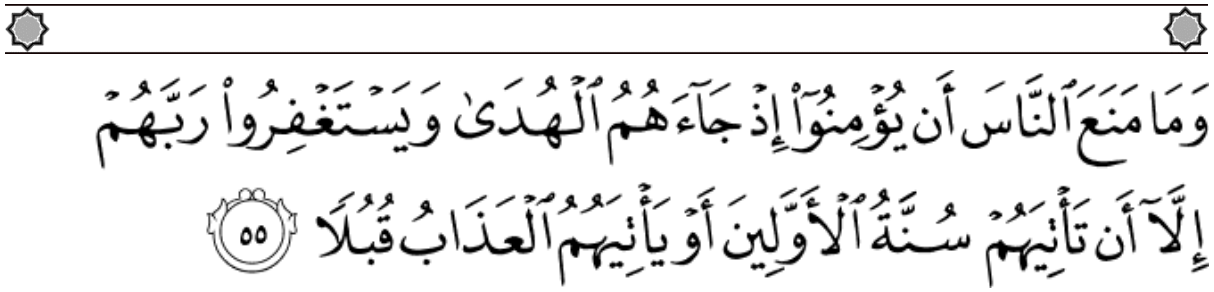

18-55. Qu'est-ce qui a donc empêché les gens de croire, lorsque le guide leur est venu, ainsi que de demander pardon à leur Seigneur, si ce n'est qu'ils veulent subir le sort des anciens, ou se trouver face à face avec le châtiment.

En d'autres termes, rien n'empêche les gens de croire, alors même que la guidance leur est parvenue, leur permettant de discerner la vérité du mensonge et de se tromper, et que la preuve de leur incroyance est établie. Ce n'est donc pas le manque de clarté qui les empêche de croire mais bien le mal et la transgression. Il ne leur reste plus qu'à satisfaire leur désir, car telle est la voie d'Allah, qu'Il a suivie envers les peuples antérieurs : s'ils ne croient pas, le châtiment doit être hâté ou ils doivent le voir venir et le contempler de face. Autrement dit, ils doivent le craindre et se repentir de leur mécréance avant que ne survienne le châtiment irréversible.

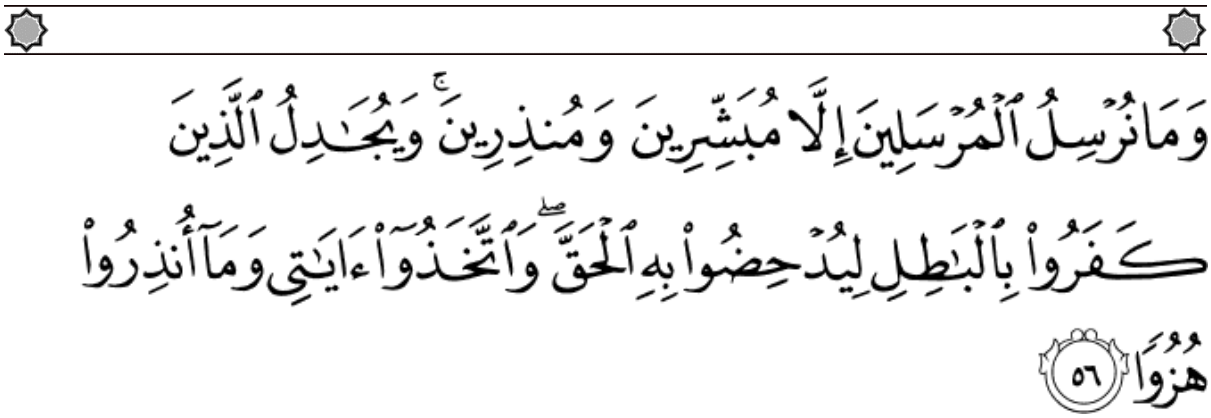

18-56. Et Nous n'envoyons des Messagers que pour annoncer la bonne nouvelle et avertir. Et ceux qui ont mécru disputent avec de faux arguments, afin d'infirmer la vérité et prennent en raillerie Mes versets (le Qur'an) ainsi que ce (châtiment) dont on les a avertis.

Nous n'avons pas envoyé les Messagers en vain, ni pour qu'ils s'imposent comme seigneurs, ni pour qu'ils rallient les gens à leur cause ; Nous les avons envoyés afin qu'ils appellent les gens au bien et interdisent le mal, qu'ils annoncent la bonne nouvelle d'une récompense ici-bas et dans l'au-delà à ceux qui obéissent, et qu'ils les avertissent d'un châtiment ici-bas et dans l'au-delà en cas de désobéissance. Ainsi, la preuve d'Allah fut établie contre les hommes. Malgré cela, les injustes et les mécréants persistèrent à argumenter sur la base du mensonge pour réfuter la vérité, s'efforçant de soutenir le mensonge autant que possible et de saper la vérité. Ils ridiculisaient les Messagers et les révélations d'Allah, et ils se réjouissaient de toute connaissance qu'ils possédaient (« **Lorsque leurs Messagers leur apportaient les preuves évidentes, ils exultaient des connaissances qu'ils avaient. Et ce dont ils se moquaient les enveloppa**. » (40 : 83)) Mais Allah insistait pour parfaire Sa lumière, même si les mécréants la détestent (« **Ils veulent éteindre avec leurs bouches la lumière d'Allah, alors qu'Allah ne veut que parachever Sa lumière, quelque répulsion qu'en aient les mécréants**. » 9 : 32) et pour que la vérité prévale sur le mensonge.

« **Bien au contraire, Nous lançons contre le faux la vérité qui le subjugue, et le voilà qui disparaît. Et malheur à vous pour ce que vous attribuez [injustement à Allah]** ! » (Al-Anbiyâ' 21 : 18)

Par la sagesse et la miséricorde d'Allah, permettre à ceux qui argumentent contre la vérité en se fondant sur le mensonge de poursuivre leur raisonnement est l'un des principaux moyens de faire éclater la vérité et d'en manifester les preuves, tout en démontrant que le mensonge est manifestement faux et corrompu. Ainsi, les choses s'éclaircissent grâce à ce contraste entre les contraires.

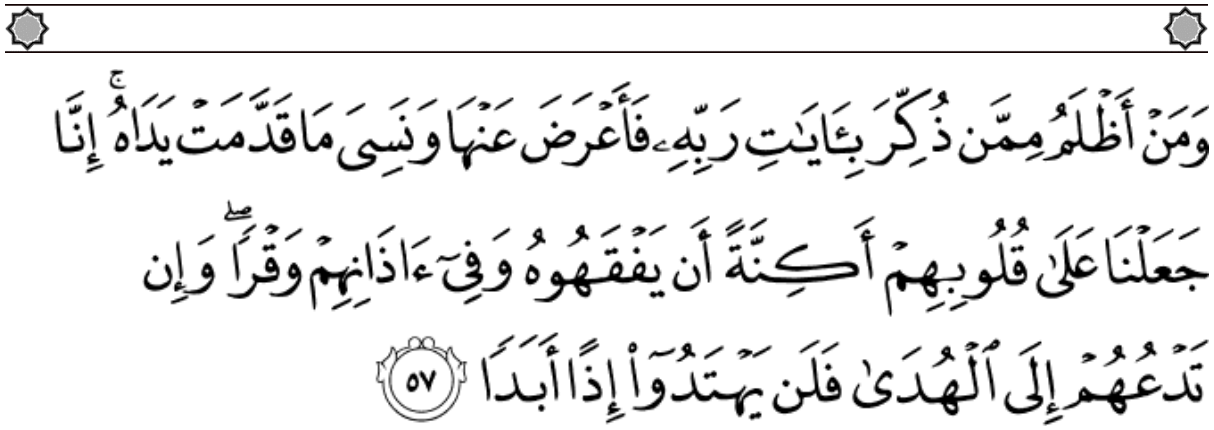

18-57. Quel pire injuste que celui à qui on a rappelé les versets de son Seigneur et qui en détourna le dos en oubliant ce que ses deux mains ont commis ? Nous avons placé des voiles sur leurs cœurs, de sorte qu'ils ne comprennent pas (le Qur'an), et mis une lourdeur dans leurs oreilles. Même si tu les appelles vers la bonne voie, jamais ils ne pourront donc se guider.

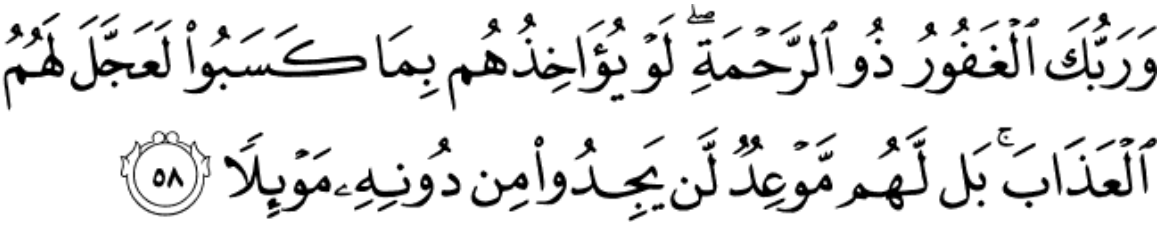

18-58. Et ton Seigneur est le Pardonneur, le Détenteur de la miséricorde. S'Il s'en prenait à eux pour ce qu'ils ont acquis, Il leur hâterait certes le châtiment. Mais il y a pour eux un terme fixé (pour l'accomplissement des menaces) contre lequel ils ne trouveront aucun refuge.

18-59. Et voilà les villes que Nous avons fait périr quand leurs peuples commirent des injustices et Nous avons fixé un rendez-vous pour leur destruction.

Ici, Allah , à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne qu'il n'y a pas de plus grand tort ni de plus grand mal que celui de celui à qui l'on rappelle les révélations d'Allah, à qui la vérité est distinguée du mensonge, et la droiture de l'égarement, et à qui l'on avertit d'un châtiment et dont on rappelle la récompense mais qui se détourne et ne prête pas attention à ce dont on lui a rappelé, qui ne renonce pas à ce qu'il suivait, qui oublie ce que ses mains ont accompli avant le péché, et qui ne se souvient pas que Celui qui connaît l'invisible l'observe constamment. Sa faute est plus grande encore que celle de l'insouciant à qui les révélations d'Allah ne sont pas parvenues et dont on ne leur a pas rappelé les enseignements. Même si ce dernier est lui aussi un malfaiteur, sa faute est moins grave que celle du premier, car celui qui commet un péché en toute conscience et en toute connaissance de cause est pire que celui qui n'est pas ainsi.

Mais Allah le punira pour s'être détourné de Ses révélations, pour avoir oublié ses péchés et pour s'être contenté de suivre la voie du mal, même en étant conscient de cela, en lui fermant les portes de la guidance et en plaçant un voile sur son cœur qui l'empêchera de comprendre les révélations, de sorte que même s'il les entend, il sera incapable de les comprendre d'une manière qui puisse atteindre son cœur.

« …**et mis une lourdeur dans leurs oreilles**, » c'est-à-dire une surdité qui les empêchera de recevoir les révélations et de les entendre d'une manière qui pourrait leur être profitable. Dans ce cas, il leur est impossible d'être guidés.

« **Même si tu les appelles vers la bonne voie, jamais ils ne pourront donc se guider** » car celui qui espère une réponse à l'appel est celui qui est ignorant. Quant à ceux qui voyaient puis sont devenus aveugles, ils ont reconnu la vérité comme la voie de la vérité et l'ont rejetée, et ils ont reconnu l'égarement comme une voie illusoire et l'ont suivi. Allah les a châtiés en fermant leurs cœurs et en les scellant, de sorte qu'il est impossible qu'ils soient guidés.

Ce verset vise à effrayer celui qui, après avoir connu la vérité, la rejette : car un obstacle pourrait être dressé entre lui et elle, l'empêchant ainsi de la suivre. Rien n'est plus alarmant ni plus dissuasif. Allah nous révèle ensuite l'immensité de Son pardon et de Sa miséricorde car Il pardonne les péchés et accepte le repentir de celui qui se repent, le comblant de Sa miséricorde et l'enveloppant de Sa bienveillance. S'Il exigeait des hommes qu'ils tiennent compte des péchés qu'ils ont commis, Il hâterait leur châtiment. Mais Il est indulgent et ne hâte pas le châtiment ; au contraire, Il accorde toujours un délai, mais Il n'oublie pas. Les conséquences du péché sont inévitables, même si elles sont longtemps différées. C'est pourquoi Allah dit :

« **Mais il y a pour eux un terme fixé (pour l'accomplissement des menaces) contre lequel ils ne trouveront aucun refuge**, » c'est-à-dire qu'ils ont un temps fixé où ils seront rétribués pour leurs actes ; c'est inévitable et ils ne peuvent y échapper, ni trouver refuge, ni l'éviter.

Voici comment Il traite les générations passées et futures : Il ne hâte pas leur châtiment ; Il les appelle plutôt à la repentance et à se tourner vers Lui. S'ils se repentent et se tournent vers Lui, Il leur pardonne, leur fait miséricorde et lève le châtiment. En revanche, s'ils persistent dans leur méfait et leur obstination, et que le temps qu'Il a fixé arrive, Il fait s'abattre Son châtiment sur eux. C'est pourquoi Il dit :

« **Et voilà les villes que Nous avons fait périr quand leurs peuples commirent des injustices** » ; ce n'était pas une faute de notre part.

« **Et Nous avons fixé un rendez-vous pour leur destruction**, » un temps prédestiné qu'elles ne peuvent ni avancer ni retarder.

وَإِذْ قَالَ مُوسَىٰ لِفَتَىٰهُ لَآ أَبْرَحُ حَتَّىٰٓ أَبْلُغَ مَجْمَعَ
ٱلْبَحْرَيْنِ أَوْ أَمْضِىَ حُقُبًا ﴿٦٠﴾

18-60. (Rappelle-toi) quand Moïse dit à son valet : « Je n'arrêterai pas avant d'avoir atteint le confluent des deux mers, dussé-je marcher de longues années. »

فَلَمَّا بَلَغَا مَجْمَعَ بَيْنِهِمَا نَسِيَا حُوتَهُمَا فَٱتَّخَذَ سَبِيلَهُۥ فِى ٱلْبَحْرِ
سَرَبًا ﴿٦١﴾

18-61. Puis, lorsque tous deux eurent atteint le confluent, Ils oublièrent leur poisson qui prit alors librement son chemin dans la mer.

فَلَمَّا جَاوَزَا قَالَ لِفَتَىٰهُ ءَاتِنَا غَدَآءَنَا لَقَدْ لَقِينَا مِن سَفَرِنَا هَٰذَا
نَصَبًا ﴿٦٢﴾

18-62. Puis, lorsque tous deux eurent dépassé [cet endroit,] il dit à son valet : « Apporte-nous notre déjeuner : nous avons rencontré de la fatigue dans notre présent voyage. »

قَالَ أَرَءَيْتَ إِذْ أَوَيْنَآ إِلَى ٱلصَّخْرَةِ فَإِنِّى نَسِيتُ ٱلْحُوتَ وَمَآ أَنسَىٰنِيهُ إِلَّا ٱلشَّيْطَٰنُ أَنْ أَذْكُرَهُۥ ۚ وَٱتَّخَذَ سَبِيلَهُۥ فِى ٱلْبَحْرِ عَجَبًا ﴿٦٣﴾

18-63. [Le valet lui] dit : « Quand nous avons pris refuge près du rocher, vois-tu, j'ai oublié le poisson - le diable seul m'a fait oublier de (te) le rappeler - et il a curieusement pris son chemin dans la mer. »

قَالَ ذَٰلِكَ مَا كُنَّا نَبْغِ ۚ فَٱرْتَدَّا عَلَىٰٓ ءَاثَارِهِمَا قَصَصًا ﴿٦٤﴾

18-64. [Moïse] dit : « Voilà ce que nous cherchions. » Puis, ils retournèrent sur leurs pas, suivant leurs traces.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous parle de Son Prophète Moussa (‘aleyhi salam) et de son ardent désir de faire le bien et d'acquérir la connaissance. Il dit à son serviteur, qui était constamment à ses côtés, tant à la maison qu'en voyage, nommé Youssouf Ibn Noun, à qui Allah accorda par la suite la prophétie :

« **Je n'arrêterai pas avant d'avoir atteint le confluent des deux mers**, » c'est-à-dire que je poursuivrai mon voyage, même si cela implique de longues épreuves et l'épuisement, jusqu'à atteindre ce lieu. C'est là que, comme Allah le lui avait révélé, il trouverait un serviteur savant d'Allah, possédant un savoir que Moussa ne possédait pas.

« …**dussé-je marcher de longues années** » et que je dois parcourir une longue distance. Cela signifie que le désir ardent et l'impatience ont poussé Moussa à prononcer ces paroles à son serviteur. Ceci témoigne de sa détermination inébranlable, et c'est pourquoi il a tenu parole.

« **Puis, lorsque tous deux**, » à savoir lui et son serviteur

« …**eurent atteint le confluent, Ils oublièrent leur poisson**. **»** Ils avaient avec eux un poisson qui constituait leur subsistance et dont ils se nourrissaient. Il lui avait été promis que lorsqu'il perdrait le poisson, c'est là qu'ils trouveraient le serviteur d'Allah qu'ils recherchaient. Le poisson retourna en mer, et ce fut l'un des signes.

Les commentateurs ont rapporté que lorsqu'ils atteignirent cet endroit, un peu d'eau de mer éclaboussa ce poisson, qui constituait leur nourriture, puis celui-ci, par la permission d'Allah, rejoignit la mer et prit vie parmi les autres créatures marines.

Lorsque Moussa et son serviteur franchirent le confluent des deux mers, Moussa dit à son serviteur : « **Apporte-nous notre déjeuner : nous avons rencontré de la fatigue dans notre présent voyage**. » Autrement dit, nous sommes fatigués. Cette fatigue ne commença qu'après avoir dépassé ce point ; autrement, le long voyage qui les avait menés jusqu'au confluent des deux mers ne les aurait pas fatigués auparavant. C'était l'un des signes qui indiquaient à Moussa que ce qu'il cherchait s'y trouvait. Leur désir d'atteindre ce lieu avait facilité leur voyage mais une fois passé ce point, ils commencèrent à se sentir fatigués. Lorsque Moussa dit ces mots à son serviteur, celui-ci répondit : « **Quand nous avons pris refuge près du rocher, vois-tu, j'ai oublié le poisson**. » Autrement dit, ne savais-tu pas que lorsque nous nous sommes arrêtés pour la nuit près de ce fameux rocher, entre les deux mers, « **le diable seul m'a fait oublier de (te) le rappeler - et il a curieusement pris son chemin dans la mer**. » C'est-à-dire, lorsqu'il s'est dirigé vers la mer et y a plongé, c'était vraiment incroyable.

Le serviteur lui dit cela, et Moussa reçut d'Allah la promesse que s'il perdait le poisson, il retrouverait Al-Khidr. Moussa dit alors :
« **Voilà ce que nous cherchions**, » c'est-à-dire recherchions
« **Puis, ils retournèrent sur leurs pas, suivant leurs traces** » et retournèrent à l'endroit où ils avaient oublié le poisson. Arrivés à cet endroit, ils trouvèrent un serviteur d'Allah, nommé Al-Khidr ; c'était un serviteur vertueux mais il n'était pas un prophète, selon l'avis le plus juste.

فَوَجَدَا عَبْدًا مِّنْ عِبَادِنَآ ءَاتَيْنَٰهُ رَحْمَةً مِّنْ عِندِنَا وَعَلَّمْنَٰهُ مِن لَّدُنَّا عِلْمًا ﴿٦٥﴾

18-65. Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs à qui Nous avions donné une grâce, de Notre part, et à qui Nous avions enseigné une science émanant de Nous.

قَالَ لَهُۥ مُوسَىٰ هَلْ أَتَّبِعُكَ عَلَىٰٓ أَن تُعَلِّمَنِ مِمَّا عُلِّمْتَ رُشْدًا ﴿٦٦﴾

18-66. Moïse lui dit : « Puis-je te suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction ? »

قَالَ إِنَّكَ لَن تَسْتَطِيعَ مَعِىَ صَبْرًا ﴿٦٧﴾

18-67. [L'autre] dit : « Vraiment, tu ne pourras jamais être patient avec moi.

وَكَيْفَ تَصْبِرُ عَلَىٰ مَا لَمْ تُحِطْ بِهِۦ خُبْرًا ﴿٦٨﴾

18-68. Comment endurerais-tu sur des choses que tu n'embrasses pas par ta connaissance ? »

قَالَ سَتَجِدُنِىٓ إِن شَآءَ ٱللَّهُ صَابِرًا وَلَآ أَعْصِى لَكَ أَمْرًا ﴿٦٩﴾

18-69. [Moïse] lui dit : « Si Allah veut, tu me trouveras patient ; et je ne désobéirai à aucun de tes ordres. »

قَالَ فَإِنِ ٱتَّبَعْتَنِى فَلَا تَسْـَٔلْنِى عَن شَىْءٍ حَتَّىٰٓ أُحْدِثَ لَكَ مِنْهُ ذِكْرًا ﴿٧٠﴾

18-70. « Si tu me suis, dit [l'autre,] ne m'interroge sur rien tant que je ne t'en aurai pas fait mention. »

فَٱنطَلَقَا حَتَّىٰٓ إِذَا رَكِبَا فِى ٱلسَّفِينَةِ خَرَقَهَا ۖ قَالَ أَخَرَقْتَهَا لِتُغْرِقَ أَهْلَهَا لَقَدْ جِئْتَ شَيْـًٔا إِمْرًا ﴿٧١﴾

18-71. Alors les deux partirent. Et après qu'ils furent montés sur un bateau, l'homme y fit une brèche. [Moïse] lui dit : « Est-ce pour noyer ses occupants que tu l'as ébréché ? Tu as commis, certes, une chose monstrueuse ! »

قَالَ أَلَمْ أَقُلْ إِنَّكَ لَن تَسْتَطِيعَ مَعِىَ صَبْرًا ﴿٧٢﴾

18-72. [L'autre] répondit: « N'ai-je pas dit que tu ne pourrais pas garder patience en ma compagnie ? »

قَالَ لَا تُؤَاخِذْنِى بِمَا نَسِيتُ وَلَا تُرْهِقْنِى مِنْ أَمْرِى عُسْرًا ﴿٧٣﴾

18-73. « Ne t'en prends pas à moi, dit [Moïse,] pour un oubli de ma part ; et ne m'impose pas de grande difficulté dans mon affaire. »

فَٱنطَلَقَا حَتَّىٰٓ إِذَا لَقِيَا غُلَٰمًا فَقَتَلَهُۥ قَالَ أَقَتَلْتَ نَفْسًا زَكِيَّةًۢ بِغَيْرِ نَفْسٍ لَّقَدْ جِئْتَ شَيْـًٔا نُّكْرًا ﴿٧٤﴾

18-74. Puis ils partirent tous deux ; et quand ils eurent rencontré un enfant, [l'homme] le tua. Alors [Moïse] lui dit : « As-tu tué un être innocent, qui n'a tué personne ? Tu as commis certes, une chose affreuse ! »

« **Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs à qui Nous avions donné une grâce, de Notre part**, » c'est-à-dire à qui Allah avait accordé une miséricorde spéciale, grâce à laquelle son savoir s'accrut et il accomplit de bonnes œuvres
« …**et à qui Nous avions enseigné une science émanant de Nous**. » Il reçut un savoir qui n'avait pas été accordé à Moussa, bien que Moussa ('aleyhi salam) fût plus savant que lui en la plupart des matières, notamment en matière de foi et de fondements des lois et règlements, car il était l'un des Messagers à la ferme détermination, qu'Allah favorisa par rapport à toute la création (de son époque) en termes de savoir, de bonnes œuvres et autres. Lorsque Moussa le rencontra, il lui présenta sa requête, sollicitant poliment son consentement :

« **Puis-je te suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction** ? » Autrement dit, puis-je te suivre dans l'espoir que tu m'enseignes une partie de cette science authentique qu'Allah t'a transmise, grâce à laquelle je serai guidé et connaîtrai la vérité en ces matières ? Car Allah avait accordé à Al-Khidr une grande inspiration et une intuition profonde, grâce auxquelles il pouvait percevoir les profondeurs cachées de nombreuses choses, même celles qui pouvaient échapper à Moussa. Al-Khidr dit à Moussa : « Je ne refuserai pas ta demande, « **mais tu ne pourras jamais être patient avec moi**, » c'est-à-dire que tu ne pourras pas me suivre et rester à mes côtés, car tu verras des choses que tu ne pourras supporter, des choses qui paraissent mauvaises en apparence, mais qui sont tout autres en réalité. » C'est pourquoi il dit :

« **Comment endurerais-tu sur des choses que tu n'embrasses pas par ta connaissance** ? » c'est-à-dire, comment peut-on être patient avec une affaire quand on n'a aucune connaissance de ses aspects cachés ou apparents et que l'on ne connaît pas le but qui la sous-tend ni comment elle se déroulera ?

Moussa dit : « **Si Allah veut, tu me trouveras patient ; et je ne désobéirai à aucun de tes ordres**. » Telle était sa résolution avant l'épreuve ; la résolution est une chose, la patience en est une autre. C'est pourquoi Moussa ('aleyhi salam) ne put faire preuve de patience face à l'épreuve.

À ce moment-là, al-Khidr lui dit : « **Si tu me suis, dit [l'autre,] ne m'interroge sur rien tant que je ne t'en aurai pas fait mention**. » Autrement dit, ne pose aucune question et ne formule aucune objection avant que je ne t'en parle, au moment opportun. Il lui interdit donc de l'interroger, mais promit de lui expliquer la vérité.

« **Alors les deux partirent. Et après qu'ils furent montés sur un bateau, l'homme y fit une brèche** » ; c'est-à-dire qu'Al-Khidr en retira une planche. Il avait une raison à cela, qu'il allait expliquer, mais Moussa (‘aleyhi salam) ne put patienter, car cela paraissait de mauvais augure : la barque était endommagée et ses passagers auraient pu se noyer. C'est pourquoi Moussa dit :

« **Est-ce pour noyer ses occupants que tu l'as ébréché ? Tu as commis, certes, une chose monstrueuse** ! » C'est-à-dire quelque chose de grave et d'horrible. Cela était dû à un manque de patience de sa part, alors Al-Khidr lui dit : « **N'ai-je pas dit que tu ne pourrais pas garder patience en ma compagnie** ? » Autrement dit, cela s'est produit comme je l'avais prédit. Cela était dû à un oubli de la part de Moussa, alors il dit : « **Ne t'en prends pas à moi, pour un oubli de ma part ; et ne m'impose pas de grande difficulté dans mon affaire**. » Autrement dit, ne sois pas trop dur avec moi et sois indulgent ; cela est dû à un oubli, alors ne me reproche pas cette fois-ci. Ainsi, il admit son erreur et demanda pardon, comme s'il disait : « Ne sois pas dur avec ton compagnon, ô Khidr. » Alors Al-Khidr lui pardonna.

« **Puis ils partirent tous deux ; et quand ils eurent rencontré un enfant**, » [l'homme] » c'est-à-dire Al-Khidr « « **le tua**. » Moussa entra dans une grande colère et fut rattrapé par un zèle religieux, lorsque son compagnon tua un petit garçon qui n'avait rien fait de mal.

« **Alors [Moussa] lui dit : « As-tu tué un être innocent, qui n'a tué personne ? Tu as commis certes, un acte terrible** ! » » Quel mal pourrait être plus grand que de tuer un petit enfant qui n'avait rien fait de mal et n'avait tué personne ? La première fois, Moussa avait oublié, mais ce n'était pas de l'oubli ; c'était plutôt de l'impatience.

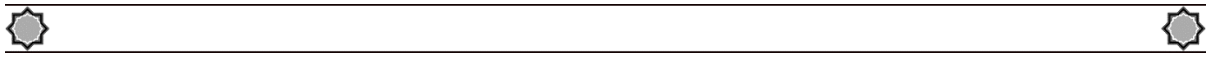

قَالَ أَلَمْ أَقُل لَّكَ إِنَّكَ لَن تَسْتَطِيعَ مَعِيَ صَبْرًا ﴿٧٥﴾

18-75. [L'autre] lui dit : « Ne t'ai-je pas dit que tu ne pourrais pas garder patience en ma compagnie ? »

قَالَ إِن سَأَلْتُكَ عَن شَيْءٍ بَعْدَهَا فَلَا تُصَاحِبْنِي ۖ قَدْ بَلَغْتَ مِن لَّدُنِّي عُذْرًا ﴿٧٦﴾

18-76. « Si, après cela, je t'interroge sur quoi que ce soit, dit [Moïse], alors ne m'accompagne plus. Tu seras alors excusé de te séparer de moi. »

Après qu'Al-Khidr eut tué le garçon, et que Moussa ('aleyhi salam) eut protesté avec véhémence contre ce qui semblait être un acte odieux, Al-Khidr lui dit :
« **Ne t'ai-je pas dit que tu ne pourrais pas garder patience en ma compagnie** ? »
Moussa lui dit : « **Si, après cela, je t'interroge sur quoi que ce soit, dit [Moïse], alors ne m'accompagne plus**. » Autrement dit, tu auras raison de ne pas me garder en ta compagnie.
« **Tu seras alors excusé de te séparer de moi** » et tu auras fait de ton mieux pour me garder en ta compagnie.

فَٱنطَلَقَا حَتَّىٰٓ إِذَآ أَتَيَآ أَهۡلَ قَرۡيَةٍ ٱسۡتَطۡعَمَآ أَهۡلَهَا فَأَبَوۡاْ أَن يُضَيِّفُوهُمَا فَوَجَدَا فِيهَا جِدَارٗا يُرِيدُ أَن يَنقَضَّ فَأَقَامَهُۥۖ قَالَ لَوۡ شِئۡتَ لَتَّخَذۡتَ عَلَيۡهِ أَجۡرٗا ٧٧

18-77. Ils partirent donc tous deux ; et quand ils furent arrivés à un village habité, ils demandèrent à manger à ses habitants ; mais ceux-ci refusèrent de leur donner l'hospitalité. Ensuite, ils y trouvèrent un mur sur le point de s'écrouler. L'homme le redressa. Alors [Moïse] lui dit : « Si tu voulais, tu aurais bien pu réclamer pour cela un salaire. »

Autrement dit, ils ont demandé l'hospitalité, mais les gens ne les ont pas accueillis.
« **Ils y ont trouvé un mur qui menaçait de s'effondrer**, » c'est-à-dire qu'il était en mauvais état et sur le point de s'écrouler.
« **L'homme**, » à savoir Al-Khidr
« …**le redressa** » c'est-à-dire, il l'a remis en état et restauré. Moussa lui dit :
« **Si tu voulais, tu aurais bien pu réclamer pour cela un salaire**. » Autrement dit, les habitants de cette ville ne nous ont pas offert l'hospitalité, alors qu'ils y étaient tenus, mais tu as restauré ce mur gratuitement, alors que tu aurais pu être payé ! En cette occasion, Moussa n'a pas tenu sa promesse, et Al-Khidr avait donc de bonnes raisons de se séparer de lui.

قَالَ هَٰذَا فِرَاقُ بَيْنِي وَبَيْنِكَ ۚ سَأُنَبِّئُكَ بِتَأْوِيلِ مَا لَمْ تَسْتَطِع عَّلَيْهِ صَبْرًا ﴿٧٨﴾

18-78. « Ceci [marque] la séparation entre toi et moi, dit [l'homme,] Je vais t'apprendre l'interprétation de ce que tu n'as pu supporter avec patience.

أَمَّا ٱلسَّفِينَةُ فَكَانَتْ لِمَسَٰكِينَ يَعْمَلُونَ فِى ٱلْبَحْرِ فَأَرَدتُّ أَنْ أَعِيبَهَا وَكَانَ وَرَآءَهُم مَّلِكٌ يَأْخُذُ كُلَّ سَفِينَةٍ غَصْبًا ﴿٧٩﴾

18-79. Pour ce qui est du bateau, il appartenait à des pauvres gens qui travaillaient en mer. Je voulais donc le rendre défectueux, car il y avait derrière eux un roi qui saisissait de force tout bateau.

وَأَمَّا ٱلْغُلَٰمُ فَكَانَ أَبَوَاهُ مُؤْمِنَيْنِ فَخَشِينَآ أَن يُرْهِقَهُمَا طُغْيَٰنًا وَكُفْرًا ﴿٨٠﴾

18-80. Quant au garçon, ses père et mère étaient des croyants ; nous avons craint qu'il ne leur imposât la rébellion et la mécréance.

فَأَرَدْنَآ أَن يُبْدِلَهُمَا رَبُّهُمَا خَيْرًا مِّنْهُ زَكَوٰةً وَأَقْرَبَ رُحْمًا ﴿٨١﴾

18-81. Nous avons donc voulu que leur Seigneur leur accordât en échange un autre plus pur et plus affectueux.

وَأَمَّا ٱلْجِدَارُ فَكَانَ لِغُلَٰمَيْنِ يَتِيمَيْنِ فِى ٱلْمَدِينَةِ وَكَانَ تَحْتَهُۥ كَنزٌ لَّهُمَا وَكَانَ أَبُوهُمَا صَٰلِحًا فَأَرَادَ رَبُّكَ أَن يَبْلُغَآ أَشُدَّهُمَا وَيَسْتَخْرِجَا كَنزَهُمَا رَحْمَةً مِّن رَّبِّكَ ۚ وَمَا فَعَلْتُهُۥ عَنْ أَمْرِى ۚ ذَٰلِكَ تَأْوِيلُ مَا لَمْ تَسْطِع عَّلَيْهِ صَبْرًا ﴿٨٢﴾

18-82. Et quant au mur, il appartenait à deux garçons orphelins de la ville, et il y avait dessous un trésor à eux ; et leur père était un homme vertueux. Ton Seigneur a donc voulu que tous deux atteignent leur maturité et qu'ils extraient, [eux-mêmes] leur trésor, par une miséricorde de ton Seigneur. Je ne l'ai d'ailleurs pas fait de mon propre chef. Voilà l'interprétation de ce que tu n'as pas pu endurer avec patience. »

Al-Khidr dit à Moussa : « **Ceci [marque] la séparation entre toi et moi** » car tu t'y étais engagé, et maintenant tu n'as plus d'excuse et il n'y a aucun moyen pour toi de continuer à rester en ma compagnie.

« **Je vais t'apprendre l'interprétation de ce que tu n'as pu supporter avec patience**, » c'est-à-dire que je vais te parler des choses que tu m'as reprochées, et je t'informerai des raisons qui m'ont poussé à agir ainsi, car je sais comment les choses vont se dérouler.

« **Quant au bateau** » que j'ai sabordé, « **il appartenait à des pauvres gens qui travaillaient en mer**, » ce qui incite à faire preuve de bonté et de compassion envers eux.
« **Je voulais donc le rendre défectueux car il y avait derrière eux un roi qui saisissait de force tout bateau**. » Leur route les mènerait donc devant ce roi injuste, qui s'emparerait illégalement de tout bateau en bon état et sans défaut, qui passerait devant lui. J'ai voulu donc le saborder pour le rendre inutilisable et les mettre à l'abri de ce malfaiteur.

« **Quant au garçon** » que j'ai tué, « **ses père et mère étaient des croyants ; nous avons craint qu'il ne leur imposât la rébellion et la mécréance**. » Il avait été décrété que si ce garçon avait grandi, il aurait affligé ses parents par sa rébellion et son ingratitude ; autrement dit, il aurait exercé sur eux une pression qui aurait pu les amener à transgresser et à mécroire, soit par amour pour lui, soit par besoin de lui, soit parce qu'il les y aurait contraints. Mais je l'ai tué, car j'en avais connaissance, afin de protéger l'engagement religieux de ses parents croyants. Quel bienfait peut être plus grand ? Bien qu'il leur fût difficile d'être privés de leur descendance, Allah, Soubhanahou wa Ta'ala - Glorifié et Exalté soit-Il, leur donnera une autre descendance qui serait meilleure que lui. C'est pourquoi il a dit : « **Nous avons donc voulu que leur Seigneur leur accordât en échange un autre plus pur et plus affectueux**, » c'est-à-dire un enfant pieux qui maintiendrait les liens de parenté, car si le garçon qui a été tué avait grandi, il aurait été très désobéissant et cruel envers eux, et il les aurait forcés à mécroire et à transgresser.

« **Quant au mur** » que j'ai réparé, « **il appartenait à deux garçons orphelins de la ville, et il y avait dessous un trésor à eux ; et leur père était un homme vertueux**. » Autrement dit, la situation

exigeait que je fasse preuve de bonté et de compassion envers eux, car ils étaient très jeunes et avaient perdu leur père. De plus, Allah les a protégés en raison de la piété de leur père.

« **Ton Seigneur a donc voulu que tous deux atteignent leur maturité et qu'ils extraient, [eux-mêmes] leur trésor** » c'est-à-dire, J'ai donc démoli le mur, j'ai extrait leur trésor qui se trouvait en dessous, puis je l'ai reconstruit gratuitement pour eux.

« …**par une miséricorde de ton Seigneur** » c'est-à-dire, ce que j'ai fait était une miséricorde d'Allah, qu'Allah a accordée à Son serviteur Al-Khidr.

« **Je ne l'ai d'ailleurs pas fait de mon propre chef**, » c'est-à-dire que je n'ai rien fait de ma propre initiative ou simplement parce que je le voulais ; c'était plutôt par la miséricorde d'Allah et sur Son ordre.

« **Ceci** » que je t'ai expliqué est « **l'interprétation de ce que tu n'as pas pu endurer avec patience**. »

De cette histoire extraordinaire, nous tirons de nombreux enseignements, règles et principes, dont nous allons mentionner quelques-uns ici :

• La vertu du savoir et le voyage pour l'acquérir. Voilà ce qu'il y a de plus important. Moussa ('aleyhi salam) a parcouru une grande distance et enduré de grandes épreuves pour y parvenir. Il a quitté son séjour auprès des Enfants d'Isra-il, qu'il instruisait et guidait, et a choisi de voyager afin d'accroître son savoir.

• Il convient d'établir des priorités, en commençant par les sujets les plus importants, car l'acquisition de connaissances ; pour un individu, est plus essentielle que de la négliger et de se préoccuper uniquement d'enseigner aux autres, sans pour autant enrichir ses propres connaissances. L'idéal est toutefois de combiner les deux.

• Il est permis d'engager un domestique, que l'on soit chez soi ou en voyage, afin que celui-ci puisse subvenir à ses besoins et que l'on puisse avoir le temps de se reposer et de se détendre, comme le faisait Moussa.

• Quant à celui qui voyage en quête de savoir ou pour accomplir le jihad, s'il est opportun de révéler son but et sa destination, il est plus juste de le faire que de les dissimuler. En effet, cette révélation apporte des bienfaits tels qu'une préparation complète du voyage, une compréhension juste des enjeux et la manifestation de la vertu de cet acte noble de culte, comme l'a dit Moussa : « **Je n'arrêterai pas avant d'avoir atteint le confluent des deux mers, dussé-je marcher de longues années**. » (18 : 60). De même, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) informa ses Compagnons de sa destination lors de sa campagne vers Tabouk, bien qu'il eût pour habitude de dissimuler ses plans. Il s'agit là d'une question d'intérêt personnel.

• Le mal et ses causes peuvent être attribués au Shaytân, à cause de sa tentation et du fait qu'il rend le mal beau, bien que toutes choses arrivent par la volonté et le décret d'Allah comme le serviteur de Moussa a dit : « **le diable seul m'a fait oublier**. » (18 : 63).

• Il est permis à une personne d'exprimer ce qu'elle ressent en raison de la nature humaine, comme l'épuisement, la faim ou la soif, tant que cela ne se fait pas par mécontentement, si c'est vrai, Moussa a dit également : « **Nous avons rencontré de la fatigue dans notre présent voyage**. » (18 : 62).

• Il est recommandé que le domestique d'une personne soit intelligent, alerte et polyvalent, afin qu'il puisse l'aider à atteindre ses objectifs.

• Il est recommandé à une personne de donner à son serviteur la nourriture qu'elle mange elle-même, et qu'ils mangent ensemble et c'est le sens apparent des paroles de Moussa « **Apporte-nous notre déjeuner**, » (18 : 62) se réfère à eux deux et suggère qu'ils mangeaient ensemble.

• L'aide divine peut être accordée à une personne en fonction de la mesure dans laquelle elle accomplit ce qui lui est prescrit, et celui qui agit conformément au commandement d'Allah recevra une aide que les autres ne reçoivent pas, en raison des paroles : « **Nous avons rencontré de la fatigue dans notre présent voyage.** » (18 : 62) Ceci fait référence au voyage au-delà de la jonction des deux mers. Auparavant, il ne s'était pas plaint de fatigue, même s'il avait parcouru une longue distance puisqu'il s'agissait là d'un véritable voyage. Quant au reste du trajet, il semble qu'il ait fait partie de la même journée, puisqu'ils ont perdu le poisson une fois arrivés au rocher. Il semble qu'ils y passèrent la nuit, puis reprirent la route le lendemain matin. À l'heure du repas du matin, Moussa dit à son serviteur : « **Apporte-nous notre déjeuner**, » (18 : 62). C'est alors qu'il se souvint avoir oublié le poisson à l'endroit où ils se rendaient.

• La personne qu'ils rencontrèrent n'était pas un Prophète ; c'était un pieux serviteur d'Allah car il est décrit comme tel. De plus, il mentionna les grâces qu'Allah lui avait accordées, la miséricorde et le savoir, sans qu'il soit fait mention de son statut de messager ou de prophète. S'il avait été prophète, cela aurait été précisé, comme ce fut le cas pour d'autres.

Quant à ses paroles à la fin du récit, « **Je ne l'ai d'ailleurs pas fait de mon propre chef** ! » (18 : 82) Cela n'indique pas qu'il était un Prophète ; cela indique plutôt qu'il était inspiré, comme cela peut arriver à des personnes autres que les Prophètes, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, le dit ailleurs :

« **Et Nous révélâmes à la mère de Moïse [ceci] : « Allaite-le. Et quand tu craindras pour lui, jette-le dans le flot. Et n'aie pas peur et ne t'attriste pas : Nous te le rendrons et ferons de lui un Messager.** » » (Al-Qassas 28 : 7)

- Et :

« **[Et voilà] ce que ton Seigneur révéla aux abeilles : « Prenez des demeures dans les montagnes, les arbres, et les treillages que [les hommes] font. »** » (An-Nahl 16 : 68)

Le savoir qu'Allah enseigne à Ses serviteurs est de deux sortes : le savoir acquis par l'effort et la persévérance, et le savoir reçu directement d'Allah, sans effort, qu'Il accorde à qui Il veut parmi Ses serviteurs, car Il dit : « **Ils trouvèrent l'un de Nos serviteurs à qui Nous avions donné une grâce, de Notre part, et à qui Nous avions enseigné une science émanant de Nous**. » (18 : 65).

• Il convient de faire preuve de respect envers les enseignants, et celui qui cherche le savoir doit s'adresser à son maître avec douceur tout comme Moussa ('aleyhi salam) dit : « **Puis-je te suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction** ? » (18 : 66). Il s'adressa à lui avec politesse et douceur, lui demandant la permission, comme s'il disait : « Me permets-tu de faire cela ou non ? » Et il affirma qu'il souhaitait apprendre de lui. Cela contraste avec ceux qui s'adressent à leurs enseignants de manière rude ou arrogante, sans souligner leur besoin de leur savoir ; ils prétendent plutôt collaborer avec eux. Certains peuvent même croire qu'ils enseignent aux maîtres, alors qu'en réalité ils sont extrêmement ignorants. Faire preuve d'humilité envers l'enseignant et exprimer son besoin de son enseignement est l'une des approches les plus bénéfiques pour l'élève.

• Celui qui est supérieur peut faire preuve d'humilité et apprendre de celui qui est de rang inférieur. Moussa ('aleyhi salam) était sans aucun doute d'un rang supérieur à celui d'Al-Khidr.

• Une personne instruite et vertueuse peut apprendre une branche du savoir qu'elle ignore auprès de celui qui la maîtrise, même si ce dernier est bien moins avancé dans ses connaissances générales. Moussa ('aleyhi salam) était l'un des Messagers à la détermination inébranlable, à qui Allah a accordé un savoir qu'Il n'avait pas accordé à d'autres. Or, concernant cette branche particulière du savoir, Al-Khidr possédait une connaissance que Moussa n'avait pas ; c'est pourquoi Moussa était très désireux d'apprendre de lui. Par conséquent, si un spécialiste du Hadith ou du fiqh présente des lacunes en grammaire, en morphologie ou dans toute autre branche du savoir, il ne doit pas s'abstenir d'apprendre auprès d'un expert en la matière, même si ce dernier n'est pas spécialiste du Hadith ou du fiqh.

• Il faut attribuer la connaissance et les autres vertus à Allah, Exalté et Loué soit-Il, les affirmer et remercier Allah pour elles, car Moussa a dit : « **Puis-je te suivre, à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction** ? » (18 : 66), c'est-à-dire la connaissance qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, t'a enseignée.

• La connaissance bénéfique est celle qui guide vers le bien. Toute connaissance qui oriente vers les voies du bien et met en garde contre celles du mal, ou qui constitue un moyen d'y parvenir, est considérée comme bénéfique. Toute autre connaissance est soit nuisible, soit inutile, car Moussa a dit : « **à la condition que tu m'apprennes de ce qu'on t'a appris concernant une bonne direction** ? » (18 : 66).

• Quiconque n'a pas la patience d'accompagner un savant et d'apprendre de lui, et qui ne parvient pas à persévérer dans cette voie, se verra privé d'une grande part du savoir, proportionnellement à son impatience. Qui n'a pas de patience n'acquerra aucune connaissance, mais celui qui fait preuve de patience et s'y tient atteindra tout ce à quoi il aspire, car Al-Khidr a dit : lorsqu'il expliqua à Moussa pourquoi il ne pouvait apprendre de lui, qu'il ne pourrait jamais être patient avec lui (18 : 67).

• Le principal moyen d'acquérir la patience est de posséder une connaissance et une compréhension complètes de la matière face à laquelle on lui demande d'être patient. Autrement, s'il n'en a pas

conscience, s'il n'en comprend pas le but, les conséquences, les bienfaits et les résultats, il n'aura aucune raison d'être patient, parce qu'Al-Khidr a dit : « **Comment endurerais-tu sur des choses que tu n'embrasses pas par ta connaissance** ? » (18 : 68). Il a donc affirmé que la raison de son manque de patience résidait dans son incompréhension de la matière.

• Il est enjoint d'être délibéré et sûr de soi, et de ne pas se hâter de porter un jugement sur quelque question que ce soit avant d'en connaître le but et l'objectif.

• Il convient de lier les questions d'avenir, qui concernent ce qu'une personne souhaite faire, à la volonté divine, et nul ne devrait dire à propos de quoi que ce soit : « Je vais faire cela à l'avenir » sans ajouter : « si Allah le veut ».

• Prendre la résolution de faire quelque chose ne suffit pas, car Moussa ('aleyhi salam) a dit : « **Si Allah veut, tu me trouveras patient**. » (18 : 69). Il s'était préparé à la patience, mais il ne l'a pas fait.

• Si l'enseignant estime qu'il est dans l'intérêt de l'élève de ne pas poser de questions sur certains points avant qu'il ne les lui explique, cela doit être justifié. Par exemple, l'élève ne doit pas encore comprendre le sujet, l'enseignant lui a demandé de ne pas s'attarder sur des détails mineurs car d'autres questions peuvent être plus importantes, l'élève ne comprend pas la notion, ou encore la question est hors sujet.

• Il est permis de voyager par mer, pourvu qu'il n'y ait pas de risque de noyade.

• Celui qui oublie n'est pas tenu de rendre compte de son oubli, que ce soit en ce qui concerne les droits d'Allah ou les droits des gens puisque Moussa a dit : « **Ne t'en prends pas à moi, dit [Moïse,] pour un oubli de ma part**. » (18 : 73).

• Nous devrions accepter les gens tels qu'ils sont, avec leurs attitudes et leurs comportements, et accepter ce qu'ils sont prêts à donner dans nos interactions. Nous ne devrions pas les surcharger ni leur imposer une pression excessive, car cela les découragerait et les lasserait. Au contraire, nous devrions les accepter tels qu'ils sont, afin de faciliter les échanges.

• Il convient de juger les gens selon leur apparence, et les décisions concernant les questions matérielles, telles que la richesse, la vie, etc., doivent se fonder sur les apparences. Moussa ('aleyhi salam) a dénoncé Al-Khidr pour avoir sabordé la barque et tué l'enfant, car ces actes paraissaient répréhensibles. Moussa ('aleyhi salam) n'aurait donc pas dû garder le silence, sauf en cette circonstance où il accompagnait Al-Khidr. Il s'est donc empressé de rendre son jugement en se basant sur les usages, sans tenir compte de cette situation exceptionnelle qui exigeait de lui patience et de ne pas se précipiter.

• La décision importante et sublime est que le mal le plus grand peut être conjuré par un mal moindre, et qu'un intérêt supérieur peut être servi en renonçant à un intérêt moindre. Tuer le garçon était mal mais le laisser vivre jusqu'à ce qu'il amène ses parents à abjurer leur religion était un mal plus grand encore. Laisser le garçon vivre, et non le tuer, et protéger sa vie, aurait pu être considéré comme un acte louable, mais il était préférable de protéger l'engagement religieux et la foi de ses parents. C'est

pourquoi Al-Khidr le tua. De nombreuses directives et vertus relèvent de cette règle générale ; ainsi, en cas de conflit, toutes s'y réfèrent.

• Un autre principe important concernant la gestion des biens d'autrui est que, si cette gestion sert les intérêts de la personne concernée et la préserve de tout préjudice, elle est permise, même sans autorisation et même si cela implique de causer des dommages aux biens d'autrui. C'est le cas, par exemple, lorsqu'Al-Khidr saborda le bateau pour le rendre inutilisable et ainsi le soustraire à une saisie illégale par le roi injuste. De même, en cas d'incendie, d'inondation ou autre sinistre affectant la maison ou la propriété d'une personne, il est permis d'endommager une partie des biens ou de démolir une partie de la maison afin de sauver le reste. En effet, cela est prescrit pour protéger les biens d'autrui. Enfin, si un malfaiteur souhaite s'emparer des biens d'autrui, il est permis de lui en céder une partie en guise de rançon, même sans autorisation.

• Il est permis de gagner sa vie sur la mer comme il est permis sur terre, car Al-Khidr a dit : « **des pauvres gens qui travaillaient en mer** » (18 : 79) et Allah n'a pas dénoncé ce qu'ils faisaient.

• Une personne pauvre peut posséder des richesses insuffisantes pour subvenir à ses besoins, sans que cela n'invalide la qualification de pauvre à son égard puisqu'Allah nous dit que ces pauvres gens possédaient un bateau.

• Tuer est l'un des pires péchés, car Moussa a dit à propos du meurtre du garçon : « **Tu as commis certes, une chose terrible** ! » (18 : 74).

• Tuer en représailles légales (qissas) n'est pas un acte maléfique, car il a dit : « **As-tu tué un être innocent, qui n'a tué personne** ? » (18 : 74).

• Allah protégera le juste lui-même et protégera sa descendance.

• Servir les justes et tous ceux qui leur sont liés est préférable à servir les autres, car Al-Khidr expliqua pourquoi il avait extirpé le trésor des deux garçons et reconstruit leur mur : le père était un homme juste.

• Il convient d'adopter une attitude respectueuse envers Allah, Exalté soit-Il, en choisissant les paroles appropriées. Al-Khidr s'attribue la responsabilité d'avoir endommagé le bateau, lorsqu'il dit : « **Je voulais donc le rendre défectueux**. » (18 : 79) Mais lorsqu'un bienfait est accompli, il l'attribue à Allah, Exalté soit-Il, car il dit : « **Ton Seigneur a donc voulu que tous deux atteignent leur maturité et qu'ils extraient, [eux-mêmes] leur trésor, par une miséricorde de ton Seigneur**. » (18 : 82). Ceci est comparable aux paroles d'Ibrahim (‘aleyhi salam) :

« **Et quand je suis malade, c'est Lui qui me guérit**, » (Ash-Shou'ara' 26 : 80)

- Et quand le djinn dit :

« **Nous ne savons pas si on veut du mal aux habitants de la terre ou si leur Seigneur veut les mettre sur le droit chemin**. » (Al-Jinn 72 : 10)

- Même si tout arrive par la volonté et le décret d'Allah.

• Il ne faut en aucun cas abandonner son compagnon sans lui avoir clairement indiqué ce qu'il ne doit pas faire, sans l'avoir mis en garde contre le fait de le faire et sans lui avoir expliqué ce qu'il a mal fait, comme Al-Khidr l'a fait avec Moussa.

• Se conformer aux attentes de ses compagnons concernant les choses qui ne sont pas interdites est un moyen de faire durer et de renforcer la camaraderie, tout comme le manque d'une telle harmonie conduit à la fin de la camaraderie.

• Ces actions d'Al-Khidr étaient le fruit du pur décret divin qu'Allah a permis par l'intermédiaire de ce serviteur vertueux. Ainsi, par cette histoire, les gens peuvent comprendre la subtilité du décret divin et réaliser qu'Allah peut décréter des choses qu'une personne déteste profondément, mais qui sont bénéfiques à sa foi, comme dans le cas du garçon, ou à ses intérêts terrestres, comme dans le cas du bateau. Ainsi, Il donne ainsi des exemples de sa bonté et de sa générosité, afin que les hommes puissent comprendre et accepter pleinement le décret divin, même s'il peut être douloureux.

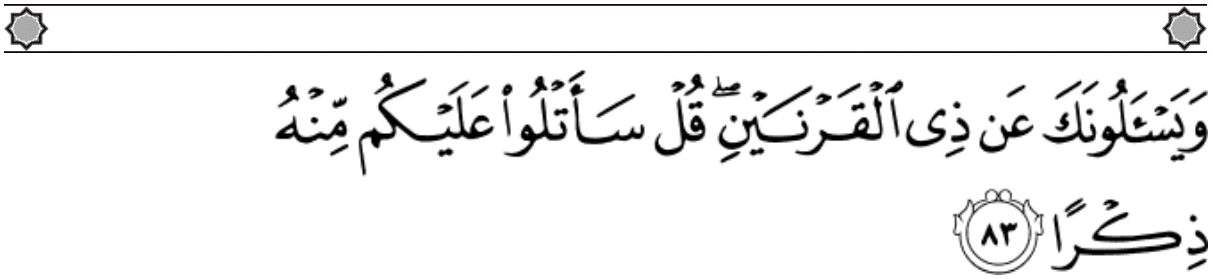

18-83. Et ils t'interrogent sur Ḏzoūl-Qarnayn. Dis : « Je vais vous en citer quelque fait mémorable. »

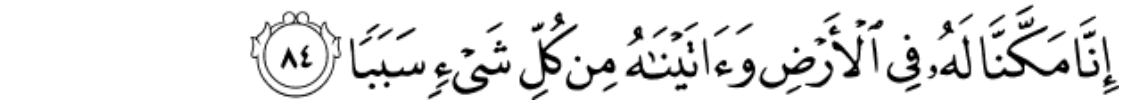

18-84. Vraiment, Nous avons affermi sa puissance sur terre, et Nous lui avons donné libre voie à toute chose.

18-85. Il suivit donc une voie.

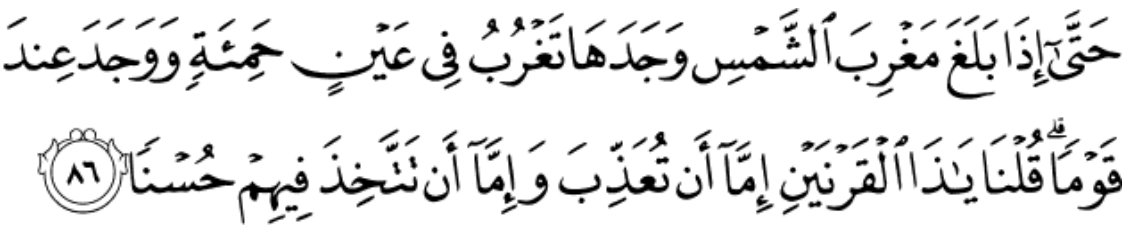

18-86. Et quand il eut atteint le Couchant, il trouva que le soleil se couchait dans une source boueuse, et, auprès d'elle il trouva une peuplade [impie]. Nous dîmes : « Ô Ḏzoūl-Qarnayn ! Ou tu les châties ou tu uses de bienveillance à leur égard. »

قَالَ أَمَّا مَن ظَلَمَ فَسَوْفَ نُعَذِّبُهُۥ ثُمَّ يُرَدُّ إِلَىٰ رَبِّهِۦ فَيُعَذِّبُهُۥ عَذَابًا نُّكْرًا ﴿٨٧﴾

18-87. Il dit : « Quant à celui qui est injuste, nous le châtierons ; ensuite il sera ramené vers son Seigneur qui le punira d'un châtiment terrible.

وَأَمَّا مَنْ ءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَلَهُۥ جَزَآءً ٱلْحُسْنَىٰ ۖ وَسَنَقُولُ لَهُۥ مِنْ أَمْرِنَا يُسْرًا ﴿٨٨﴾

18-88. Et quant à celui qui croit et fait bonne œuvre, il aura, en retour, la plus belle récompense. Et nous lui donnerons des ordres faciles à exécuter. »

Les gens du Livre, ou les polythéistes, avaient interrogé le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam) au sujet de l'histoire de Dzoul-Qarnayn, alors Allah lui a ordonné de dire :
« **Je vais vous en citer quelque fait mémorable**, » des informations utiles et des anecdotes étonnantes. Autrement dit, je vais vous révéler quelque chose qui vous servira de leçon et vous rappellera des choses importantes. Quant aux autres aspects de sa personnalité, il ne les leur a pas révélés.

« **Vraiment, Nous avons affermi sa puissance sur terre,** » Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui a donné domination et autorité dans différentes parties du pays, où les gens se sont soumis à son autorité.
« …**et Nous lui avons donné libre voie à toute chose. Il suivit donc une voie**, » c'est-à-dire qu'Allah lui a donné les moyens d'accomplir ce qu'il a accompli, lui permettant d'étendre son influence sur des terres lointaines et d'atteindre les régions habitées les plus reculées, et il a utilisé ces moyens à bon escient. Tous ceux qui ont accès à des moyens ne les utilisent pas, et tous ne sont pas capables de les utiliser. Si une personne possède les moyens d'accomplir quelque chose et les utilise, elle atteindra son but ; mais si l'un ou l'autre de ces facteurs fait défaut, elle ne l'atteindra pas.
Allah ne nous révèle pas la signification des dons qu'Il lui a accordés, et Son Messager ne nous la révèle pas non plus. Aucun récit ne nous apporte d'information à ce sujet. Par conséquent, nous ne pouvons donc que garder le silence à leur sujet et ne prêter aucune attention à ce que mentionnent les narrateurs des récits provenant de sources juives et autres. Nous savons qu'il disposait de moyens considérables pour constituer une armée importante, nombreuse et disciplinée, dotée d'un équipement de pointe. Grâce à elle, il put vaincre ses ennemis et conquérir facilement le monde. Allah lui permit d'atteindre le lieu du coucher du soleil, jusqu'à ce qu'il voie de ses propres yeux le soleil se coucher dans une mer obscure, voire noire. C'est ce que l'on voit généralement lorsque l'on est séparé du soleil couchant par l'eau : le soleil semble se fondre dans l'eau, bien qu'il en soit éloigné. À cet endroit, là où le soleil se couche, il trouva un peuple.

« **Nous dîmes : « Ô Ḏzoūl-Qarnayn ! Ou tu les châties ou tu uses de bienveillance à leur égard.** **»**. » C'est-à-dire : soit tu les punis en les tuant, en les vainquant, en les faisant prisonniers, etc., soit tu leur témoignes de la bienveillance. Le choix lui fut offert entre ces deux options, car il apparaît qu'ils étaient soit mécréants, soit malfaisants, ou qu'il y en avait parmi eux qui l'étaient. S'ils avaient été croyants et non malfaisants, il n'aurait pas eu la possibilité de les punir. Dzoul-Qarnayn savait comment traiter les gens selon les enseignements de la Shari'ah, et il mérite des éloges pour cela, car Allah l'y a guidé. Il dit donc : Je les diviserai en deux groupes :

« **Quant à celui qui est injuste** » en mécroyant, « **nous le châtierons ; ensuite il sera ramené vers son Seigneur qui le punira d'un châtiment terrible** » c'est-à-dire qu'il subira deux châtiments, l'un dans ce monde et l'autre dans l'au-delà.

« **Et quant à celui qui croit et fait bonne œuvre, il aura, en retour, la plus belle récompense**. » C'est-à-dire que le Paradis lui appartiendra et qu'il sera en grâce auprès d'Allah, en récompense le Jour de la Résurrection.
« **Et nous lui donnerons des ordres faciles à exécuter**, » c'est-à-dire que nous le traiterons avec bienveillance, lui parlerons avec douceur et serons indulgents envers lui. Cela indique que Dzoul-Qarnayn était un roi vertueux, savant et juste car il agissait envers chacun selon sa situation, conformément à ce qui est agréable à Allah.

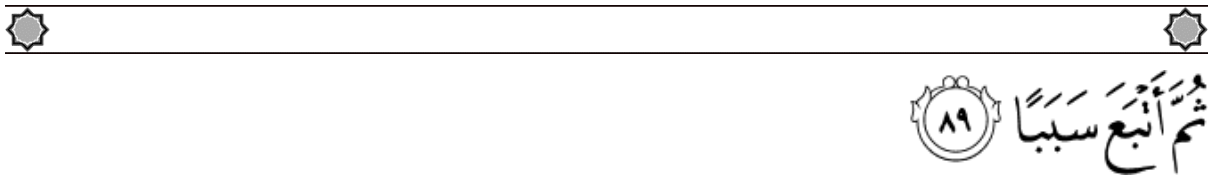

18-89. Puis, il suivit (une autre) voie.

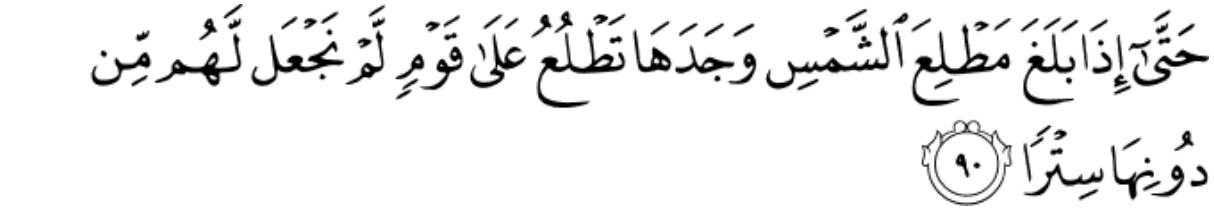

18-90. Et quand il eut atteint le Levant, il trouva que le soleil se levait sur une peuplade à laquelle Nous n'avions pas donné de voile pour s'en protéger.

18-91. Il en fut ainsi et Nous embrassons de Notre Science ce qu'il détenait.

ثُمَّ أَتۡبَعَ سَبَبًا ﴿٩٢﴾

18-92. Puis, il suivit (une autre) voie.

حَتَّىٰٓ إِذَا بَلَغَ بَيۡنَ ٱلسَّدَّيۡنِ وَجَدَ مِن دُونِهِمَا قَوۡمٗا لَّا يَكَادُونَ يَفۡقَهُونَ قَوۡلٗا ﴿٩٣﴾

18-93. Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes), il trouva derrière elles une peuplade qui ne comprenait presque aucun langage.

قَالُواْ يَٰذَا ٱلۡقَرۡنَيۡنِ إِنَّ يَأۡجُوجَ وَمَأۡجُوجَ مُفۡسِدُونَ فِي ٱلۡأَرۡضِ فَهَلۡ نَجۡعَلُ لَكَ خَرۡجًا عَلَىٰٓ أَن تَجۡعَلَ بَيۡنَنَا وَبَيۡنَهُمۡ سَدّٗا ﴿٩٤﴾

18-94. Ils dirent : « Ô Ḏzoūl-Qarnayn, les Yā'joūj et les Mā'joūj commettent du désordre sur terre. Est-ce que nous pourrons t'accorder un tribut pour construire une barrière entre eux et nous ? »

قَالَ مَا مَكَّنِّي فِيهِ رَبِّي خَيۡرٞ فَأَعِينُونِي بِقُوَّةٍ أَجۡعَلۡ بَيۡنَكُمۡ وَبَيۡنَهُمۡ رَدۡمًا ﴿٩٥﴾

18-95. Il dit : « Ce que Mon Seigneur m'a conféré vaut mieux (que vos dons). Aidez-moi donc avec votre force et je construirai un remblai entre vous et eux.

ءَاتُونِي زُبَرَ ٱلۡحَدِيدِۖ حَتَّىٰٓ إِذَا سَاوَىٰ بَيۡنَ ٱلصَّدَفَيۡنِ قَالَ ٱنفُخُواْۖ حَتَّىٰٓ إِذَا جَعَلَهُۥ نَارٗا قَالَ ءَاتُونِيٓ أُفۡرِغۡ عَلَيۡهِ قِطۡرٗا ﴿٩٦﴾

18-96. Apportez-moi des blocs de fer. » Puis, lorsqu'il en eut comblé l'espace entre les deux montagnes, il dit : « Soufflez ! » Puis, lorsqu'il l'eut rendu une fournaise, il dit : « Apportez-moi du cuivre fondu, que je le déverse dessus. »

فَمَا ٱسۡطَٰعُواْ أَن يَظۡهَرُوهُ وَمَا ٱسۡتَطَٰعُواْ لَهُۥ نَقۡبٗا ﴿٩٧﴾

18-97. Ainsi, ils ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus.

قَالَ هَٰذَا رَحۡمَةٞ مِّن رَّبِّيۖ فَإِذَا جَآءَ وَعۡدُ رَبِّي جَعَلَهُۥ دَكَّآءَۖ وَكَانَ وَعۡدُ رَبِّي حَقّٗا ﴿٩٨﴾

18-98. Il dit : « C'est une miséricorde de la part de mon Seigneur. Mais, lorsque la promesse de mon Seigneur viendra, Il le nivellera. Et la promesse de mon Seigneur est vérité. »

Lorsqu'il atteignit le lieu du coucher du soleil, il fit demi-tour et revint sur ses pas, se dirigeant vers le lieu de son lever, utilisant tous les moyens qu'Allah avait mis à sa disposition. Il parvint alors au lieu du lever du soleil, où « **il trouva que le soleil se levait sur une peuplade à laquelle Nous n'avions pas donné de voile pour s'en protéger**, » c'est-à-dire un peuple qui n'avait aucun abri contre le soleil, soit parce qu'il n'avait pas d'habitations, soit parce qu'il était très primitif et sauvage, et non civilisé, soit parce que le soleil était toujours au-dessus de lui et ne se couchait jamais complètement, comme c'est le cas dans certaines parties du monde. Il arriva donc à un lieu dont les habitants de la terre ignoraient tout et qu'ils n'avaient jamais cherché à atteindre. Tout cela arriva par décret et science d'Allah. C'est pourquoi Il, Exalté soit-Il, dit :

« **Il en fut ainsi et Nous embrassons de Notre Science ce qu'il détenait**, » c'est-à-dire que Nous avions pleinement connaissance des ressources et des grands moyens qu'il avait à sa disposition, et Nous étions avec lui par Notre connaissance, où qu'il aille.

« **Puis, il suivit (une autre) voie. Et quand il eut atteint un endroit situé entre les Deux Barrières (montagnes)**, » les commentateurs ont dit qu'il était parti de l'est, en direction du nord, et qu'il était arrivé entre les deux montagnes. Il y avait une chaîne de montagnes bien connue à cette époque, qui formait une barrière entre Ya'jouj et Ma'jouj et d'autres peuples. Au-delà de ces deux montagnes, il rencontra un peuple qui comprenait à peine les mots, car ils parlaient une langue étrangère et leur façon de penser était différente. Allah avait accordé à Dzoul-Qarnayn la connaissance grâce à laquelle il pouvait comprendre la langue de ce peuple et ils pouvaient communiquer entre eux. Ils se plaignirent à lui du mal causé par Ya'jouj et Ma'jouj, deux grandes nations parmi les fils d'Adam. Ces gens dirent :
« **Ya'jouj et Ma'jouj commettent du désordre sur terre** » en tuant, en s'emparant des richesses, etc.
« **Est-ce que nous pourrons t'accorder un tribut** » c'est-à-dire des honoraires ou un salaire « …**pour construire une barrière entre eux et nous** ? » Cela indique qu'ils n'étaient pas en mesure de construire la barrière eux-mêmes mais qu'ils savaient que Dzoul-Qarnayn en était capable. Ils lui offrirent donc une rémunération pour la construction et lui expliquèrent que Ya'jouj et Ma'jouj semaient la discorde dans le pays. Dzoul-Qarnayn n'était pas un homme avide d'argent et ne désirait aucun gain terrestre. Il n'aurait jamais renoncé à agir dans l'intérêt supérieur de ses sujets ; son but était de faire ce qui était juste pour eux. C'est pourquoi il accéda à leur requête car elle servait les intérêts de ce peuple toutefois, il ne reçut aucun paiement et remercia son Seigneur de lui en avoir donné la force. Il leur dit :

« **Il dit : « Ce que Mon Seigneur m'a conféré vaut mieux (que vos dons) »** » que ce que vous m'offrez et que ce que vous voudriez me donner ; mais je vous demande de m'aider par votre force physique et votre travail.
« **Aidez-moi donc avec votre force et je construirai un remblai entre vous et eux** » pour les empêcher de passer vers vous.

« **Apportez-moi des blocs de fer**. » C'est-à-dire des morceaux de fer, qu'ils lui apportèrent.
« **Puis, lorsqu'il en eut comblé l'espace entre les deux montagnes**, » c'est-à-dire les deux montagnes entre lesquelles il avait construit la barrière
« **Il dit : « Soufflez »** » sur le feu, pour qu'il atteigne son intensité maximale. Ils utilisèrent le soufflet pour cela, afin que la chaleur augmente et fasse fondre le cuivre. Lorsque le cuivre eut fondu, et qu'il voulait le verser entre les blocs de fer,
« **Il dit : Apportez-moi du cuivre fondu, que je le déverse dessus**. » Il versa le cuivre en fusion, et la barrière devint extrêmement solide, protégeant ainsi les personnes qui se trouvaient au-delà du mal de Ya'jouj et Ma'jouj.

Ainsi, Ya'jouj et Ma'jouj « **ne purent guère l'escalader ni l'ébrécher non plus**, » c'est-à-dire qu'ils n'en avaient ni la capacité ni la force, du fait de sa hauteur, ni la force de la percer à cause de sa solidité et résistante. Après avoir accompli cette bonne action et rendu ce grand service, il attribua la bénédiction à Celui qui l'avait accordée et dit :
« **C'est une miséricorde de la part de mon Seigneur**, » c'est-à-dire que c'est par Sa grâce et Sa bonté envers moi.

Voici comment agissent les dirigeants vertueux : lorsqu'Allah les comble de bienfaits, leur gratitude et leur reconnaissance envers Ses bienfaits s'en trouvent accrues. De même, Souleyman (‘aleyhi salam) a dit, lorsque le trône de la reine de Saba (Sheba) lui fut apporté malgré la grande distance :
« …**Cela est de la grâce de mon Seigneur, pour m'éprouver si je suis reconnaissant ou si je suis ingrat**… » (An-Naml 27 : 40)

Cela contraste avec ceux qui sont arrogants et orgueilleux, et qui veulent faire leurs preuves sur terre ; les grandes bénédictions ne font qu'accroître leur insolence et leur arrogance, comme ce fut le cas pour Qaroun lorsqu'Allah lui accorda un trésor dont les clés auraient pu alourdir un groupe d'hommes robustes (« **Nous lui avions donné des trésors dont les clefs pesaient lourd à toute un groupe de gens vigoureux**. » (28 : 76)) Il dit :
« …**C'est par une science que je possède que ceci m'est venu**… » (Al-Qassas 28 : 78)

« **Mais, lorsque la promesse de mon Seigneur viendra**, » c'est-à-dire le temps de l'émergence de Ya'jouj et Ma'jouj,
« **Il la nivellera**, » c'est-à-dire cette barrière bien construite; Il la fera s'effondrer et la mettra au niveau de la terre.
« **Et la promesse de mon Seigneur est vérité**. »

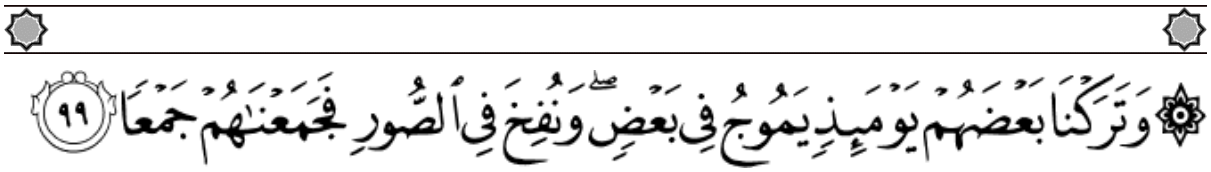

18-99. Nous les laisserons, ce jour-là, déferler comme les flots les uns sur les autres, et on soufflera dans la Trompe et Nous les rassemblerons tous.

18-100. Et ce jour-là Nous présenterons de près l'Enfer aux mécréants,

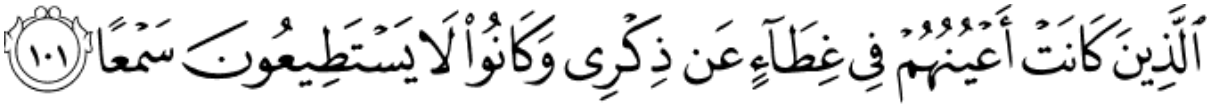

18-101. dont les yeux étaient couverts d'un voile qui les empêchait de penser à Moi, et ils ne pouvaient rien entendre non plus.

Il se peut que le pronom (les) fasse référence à Ya'jouj et Ma'jouj, et lorsqu'ils surgiront contre les gens ; en raison de leur grand nombre et du fait qu'ils atteindront toutes les parties de la terre, ils déferleront comme des vagues l'une contre l'autre, comme Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Jusqu'à ce que soient relâchés les Ya'jouj et Ma'jouj et qu'ils se précipiteront de chaque hauteur**. » (Al-Anbiyâ' 21 : 96)

Ou bien il se peut que le pronom se réfère à toutes les créatures le Jour de la Résurrection, et qu'elles soient rassemblées en un si grand nombre qu'elles se heurteront les unes aux autres comme des vagues, terrifiées par le grand tremblement de terre, conformément à ce qu'Allah dit ici :
« **Nous les laisserons, ce jour-là, déferler comme les flots les uns sur les autres, et on soufflera dans la Trompe et Nous les rassemblerons tous. Et ce jour-là Nous présenterons de près l'Enfer aux mécréants dont les yeux étaient couverts d'un voile qui les empêchait de penser à Moi, et ils ne pouvaient rien entendre non plus**. » Autrement dit, lorsqu'Israfil soufflera dans la Trompette, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, rendra aux âmes leurs corps, puis les ressuscitera et les

rassemblera pour le Jour de la Résurrection, les premiers et les derniers, les mécréants et les croyants, afin qu'ils soient interrogés, mis en cause et rétribués pour leurs actes. Quant aux mécréants, de toutes sortes, l'Enfer sera leur châtiment pour y demeurer à jamais.

C'est pourquoi Allah dit : « **Et ce jour-là Nous présenterons de près l'Enfer aux mécréants**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Il dit :
« **Et l'on exposera aux errants la Fournaise**. » (Ash-Shou'arâ' 26 : 91)

C'est-à-dire qu'elle leur sera présentée comme leur demeure, afin qu'ils goûtent la douleur de ses chaînes, les flammes, l'eau bouillante et le froid mordant, et qu'ils subissent le châtiment qui les stupéfiera et les accablera, et qui rendra leurs oreilles sourdes. Tel est le châtiment de leurs actes, car en ce monde leurs yeux étaient aveugles à Mes signes, c'est-à-dire qu'ils se sont détournés du sage rappel et du Noble Qur'an, et dit :
« **Nos cœurs sont voilés contre ce à quoi tu nous appelles, nos oreilles sont sourdes. Et entre nous et toi, il y a une cloison**. » (Foussilat 41 : 5)
- Et sur leurs yeux se trouvaient des voiles qui les empêchaient de voir les signes bénéfiques d'Allah, comme Il dit ailleurs :
« …**Allah a scellé leurs cœurs et leurs oreilles ; et un voile épais leur couvre la vue**… » (Al-Baqarah 2 : 7)

« …**qui les empêchait de penser à Moi, et ils ne pouvaient rien entendre non plus**, » c'est-à-dire qu'ils ne pouvaient supporter d'entendre les versets d'Allah qui mènent à la foi, en raison de leur ressentiment envers le Qur'an et le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Car celui qui est rempli de ressentiment ne peut supporter d'entendre les paroles de celui qu'il déteste. Une fois les voies de la connaissance et du bien obstruées, ils n'ont plus aucun moyen d'entendre ni de voir, ni aucun raisonnement qui puisse leur être profitable. Ils avaient mécru en Allah, renié Ses révélations et rejeté Ses Messagers ; ils méritaient donc l'enfer et une fin tragique.

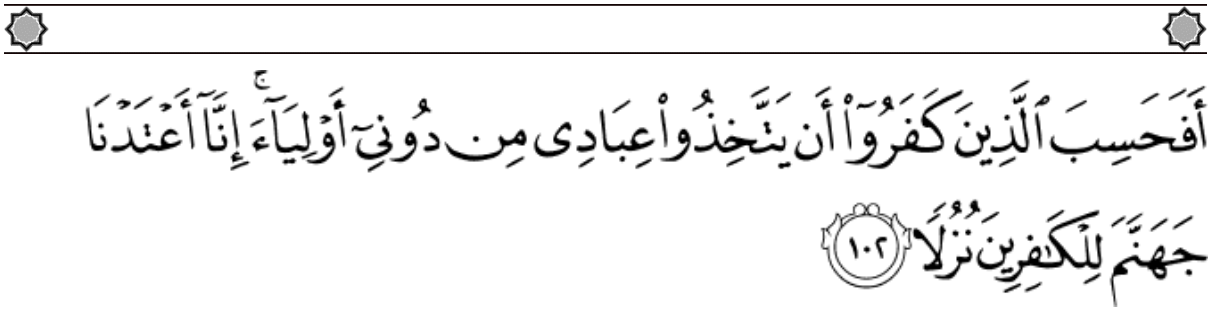
أَفَحَسِبَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓاْ أَن يَتَّخِذُواْ عِبَادِي مِن دُونِيٓ أَوۡلِيَآءَۚ إِنَّآ أَعۡتَدۡنَا
جَهَنَّمَ لِلۡكَٰفِرِينَ نُزُلًا ١٠٢

18-102. Ceux qui ont mécru, comptent-ils donc pouvoir prendre, pour alliés, Mes serviteurs en dehors de Moi[1] ? Nous avons préparé l'Enfer comme résidence pour les mécréants.

Ceci prouve et démontre la fausseté des affirmations des polythéistes mécréants qui considéraient certains des Prophètes et des proches d'Allah comme de prétendus associés qu'ils adoraient, et prétendaient qu'ils étaient leurs alliés qui les sauveraient du châtiment d'Allah et leur permettraient d'obtenir Sa récompense, alors qu'ils avaient mécru en Allah et en Ses Messagers.

Allah leur dit, sous forme de question à titre de dénonciation, soulignant la fausseté de leur point de vue sur une base rationnelle :
« **Ceux qui ont mécru, comptent-ils donc pouvoir prendre, pour alliés, Mes serviteurs en dehors de Moi** ? » Cela est impossible, car aucun ami proche d'Allah ne saurait prendre un ennemi d'Allah pour allié. Les amis proches d'Allah sont en accord avec Lui quant à ce qu'Il aime et dont Il est satisfait, et quant à ce qu'Il déteste et dont Il est irrité. Selon cette interprétation, ce verset est similaire au passage où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Et un jour Il les rassemblera tous. Puis Il dira aux Anges : « Est-ce vous que ces gens-là adoraient ? » Ils diront : « Gloire à Toi ! Tu es notre Allié en dehors d'eux. Ils adoraient plutôt les djinns, en qui la plupart d'entre eux croyaient. »** » (Saba' 34 : 40-41)

Quiconque prétend prendre pour ami et allié un proche ami d'Allah alors qu'il est un ennemi d'Allah, ment.

Ou bien, et c'est plus juste, il s'agit de demander : ceux qui mécroient en Allah et s'opposent à Ses Messagers pensent-ils pouvoir prendre, à la place d'Allah, des alliés qui les soutiendront, leur seront bénéfiques et les protégeront du mal ? C'est une erreur, car aucune créature n'a le pouvoir d'apporter le bien ou de nuire. Cela rejoint les versets où Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :
« **Dis : « Invoquez ceux que vous prétendez, (être des divinités)[2] en dehors de Lui. Ils ne possèdent ni le moyen de dissiper votre malheur ni de le détourner. »** » (Sourate Al-Isrâ' 17 : 56)
- Et:
« **Et ceux qu'ils invoquent en dehors de Lui n'ont aucun pouvoir d'intercession**... » (Az-Zoukhrouf 43 : 86)

[1] Il n'est pas possible pour celui qui s'oppose à Allah de prendre pour allié l'un de Ses proches amis qu'il adore, tels que 'Issa (Jésus, 'aleyhi salam), les anges ou les vertueux.
[2] Ceux qui sont faussement adorés, qui sont mentionnés dans ce verset et le suivant, sont 'Issa, 'Ouzayr et les anges ; ils n'ont aucun pouvoir de bien ou de mal par eux-mêmes, et sont eux-mêmes des serviteurs dévoués d'Allah.

Et il existe des versets similaires qui disent que celui qui prend un autre allié que Lui pour le soutien et la protection est égaré et sans espoir, et qu'il n'obtiendra rien de ce qu'il espère.

« **Nous avons préparé l'Enfer comme résidence pour les mécréants**. » quel mauvais lieu de séjour.

قُلْ هَلْ نُنَبِّئُكُمْ بِالْأَخْسَرِينَ أَعْمَالًا ﴿١٠٣﴾

18-103. Dis : « Voulez-vous que Nous vous apprenions lesquels sont les plus grands perdants, en œuvres ?

الَّذِينَ ضَلَّ سَعْيُهُمْ فِي الْحَيَاةِ الدُّنْيَا وَهُمْ يَحْسَبُونَ أَنَّهُمْ يُحْسِنُونَ صُنْعًا ﴿١٠٤﴾

18-104. Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égaré, alors qu'ils s'imaginent faire le bien.

أُولَٰئِكَ الَّذِينَ كَفَرُوا بِآيَاتِ رَبِّهِمْ وَلِقَائِهِ فَحَبِطَتْ أَعْمَالُهُمْ فَلَا نُقِيمُ لَهُمْ يَوْمَ الْقِيَامَةِ وَزْنًا ﴿١٠٥﴾

18-105. Ceux-là qui ont nié les signes de leur Seigneur, ainsi que Sa rencontre. Leurs actions sont donc vaines. » Nous ne leur assignerons pas de poids[1] au Jour de la Résurrection.

ذَٰلِكَ جَزَاؤُهُمْ جَهَنَّمُ بِمَا كَفَرُوا وَاتَّخَذُوا آيَاتِي وَرُسُلِي هُزُوًا ﴿١٠٦﴾

18-106. C'est que leur rétribution sera l'Enfer, pour avoir mécru et pris en raillerie Mes signes (enseignements) et Mes Messagers.

C'est-à-dire : dis, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), aux gens, à titre d'avertissement : puis-je vous dire qui seront les plus grands perdants en termes d'actions ?

« **Ceux dont l'effort, dans la vie présente, s'est égaré, alors qu'ils s'imaginent faire le bien** ! » C'est-à-dire que tous les actes qu'ils accomplissent en pensant bien faire deviendront inutiles et caducs. Qu'en est-il alors des actes qu'ils accomplissent en sachant qu'ils sont mauvais, et qu'ils

[1] Autrement dit, ils n'auront aucune importance et la balance ne sera pas établie pour eux puisqu'ils n'auront aucune bonne action à peser. (Al-Baydâwi)

constituent des actes d'opposition et d'inimitié envers Allah et Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ? Qui sont ces gens dont les actes seront réduits à néant ?

« **Les perdants sont ceux qui, au Jour de la Résurrection, auront causé la perte de leurs propres âmes et celles de leurs familles. C'est bien cela la perte évidente**. » (Az-Zoumar 39 : 15)

« **Ceux-là qui ont nié les signes de leur Seigneur, ainsi que Sa rencontre**, » c'est-à-dire qu'ils nient les versets Qur'aniques et les signes visibles qui indiquent la nécessité de croire en Lui, en Ses anges, en Ses Messagers, en Ses Livres et au Jour Dernier.

« **Leurs actions sont donc vaines** » à cause de cela.

« **Nous ne leur assignerons pas de poids au Jour de la Résurrection** » du fait que l'intérêt de leur accorder un poids devient évident lorsque les bonnes actions sont comparées aux mauvaises pour déterminer lesquelles l'emportent sur les autres. Ces gens n'auront aucune bonne action à leur actif car ils n'ont pas rempli la condition nécessaire, à savoir la foi, comme Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, le dit ailleurs :

« **Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression**. » (Tâ Hâ 20 :112)

Mais leurs actes seront comptabilisés et ils devront les reconnaître. Ils seront couverts de honte devant tout le monde et seront châtiés pour cela. C'est pourquoi Allah dit :

« **C'est que leur rétribution sera l'Enfer, pour avoir mécru et pris en raillerie Mes signes (enseignements) et Mes Messagers**, » c'est-à-dire que leurs actes seront vains et sans valeur au Jour de la Résurrection, car ils seront insignifiants et dénués de sens du fait de leur incroyance envers les révélations d'Allah et de leurs moqueries et railleries à leur égard. Or, ce qui est requis des révélations et des Messagers d'Allah, c'est de croire pleinement en eux, de les vénérer et d'agir conformément à leurs enseignements. Mais ces gens ont tout perverti ; c'est pourquoi ils se retrouveront en difficulté, dans une situation misérable et soumis au châtiment.

Après avoir décrit le sort et les actes des mécréants, Allah nous parle maintenant des actes des croyants et de leur destination finale :

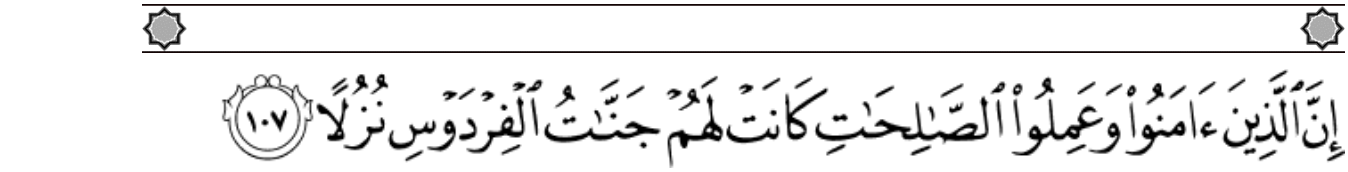

18-107. Ceux qui croient et font de bonnes œuvres auront pour résidence les Jardins du « Firdaws, » (Paradis)

خَٰلِدِينَ فِيهَا لَا يَبْغُونَ عَنْهَا حِوَلًا ﴿١٠٨﴾

18-108. où ils demeureront éternellement, sans désirer aucun changement.

C'est-à-dire ceux qui croient sincèrement et accomplissent de bonnes œuvres. Cela englobe la religion, les croyances, les actions, les principes fondamentaux et les aspects mineurs de la vie, tant extérieurs qu'intérieurs. Ces personnes, quel que soit leur degré de foi ou de piété, auront accès au Jannât al-Firdaws (traduit ici par « Jardins du Paradis »).

Il se peut que Jannât al-Firdaws désigne la partie la plus élevée du Paradis, la partie médiane et la meilleure, et que cette récompense soit réservée à ceux qui ont perfectionné leur foi et leurs bonnes œuvres. Il s'agit des Prophètes et de ceux qui sont proches d'Allah.

Il se peut aussi que le terme désigne l'ensemble des niveaux du Paradis, incluant ainsi les croyants de tous niveaux de foi, les proches d'Allah, les vertueux et les croyants ordinaires, chacun selon son rang. Cette interprétation est la plus probable car le sens est général et le mot « jannât » (traduit ici par « **jardins** ») apparaît au pluriel, lié à « al-firdaws », qui désigne un jardin de vignes ou d'arbres aux nombreuses branches longues et sinueuses, ce qui s'applique à l'ensemble du Paradis.

Jannât al-Firdaws (les jardins du paradis) est la demeure de ceux qui ont cru et accompli de bonnes œuvres. Quel lieu de séjour pourrait être meilleur ou plus grand que ces demeures qui offrent tout ce qui réjouit le cœur et l'âme, ainsi que les plaisirs physiques ? On y trouve de quoi ravir le cœur et les yeux : des demeures élégantes, des jardins verdoyants, des arbres fruitiers, le chant des oiseaux, des mets délicieux, des boissons rafraîchissantes, de belles femmes, de nombreux serviteurs, des rivières sinueuses, des paysages splendides, la beauté sous toutes ses formes et une félicité éternelle.

Le meilleur et le plus grand de ces biens, celui qui procure la plus grande joie, est la proximité du Très Clément et l'obtention de Son agrément, qui est le plus grand des délices du Paradis, et la joie sublime de voir Son noble Visage et d'entendre les paroles du Très Compatissant, du Très Miséricordieux.

Que ces demeures seront belles, parfaites et éternelles ! Trop grandes pour être décrites par l'homme, elles sont plus splendides que tout ce qu'il pourrait imaginer. Si les hommes connaissaient ne serait-ce qu'un peu de ces délices, ils seraient emplis de nostalgie et leurs âmes ressentiraient la douleur du mal du pays. Ils s'y précipiteraient en groupes et individuellement, n'hésitant pas à embrasser ce monde éphémère aux joies fugaces et ternies. Ils ne laisseraient pas un seul instant se perdre car un instant de joie là-bas équivaut à des millénaires de bonheur terrestre. Mais l'insouciance a prévalu, la foi a faibli,

le savoir a fait défaut et la volonté a été absente, ce qui explique le statu quo. Il n'y a de force ni de puissance qu'en Allah, le Très-Haut, le Tout-Puissant.

« **Où ils demeureront éternellement**. » C'est la bénédiction ultime, que la joie et le délice qui s'y trouvent sont parfaits, et une partie de cette perfection réside dans le fait qu'ils ne cesseront jamais.
« **Sans désirer aucun changement**, » c'est-à-dire qu'ils ne voudront jamais quitter cet endroit car ils ne voient rien d'autre que ce qui les émerveille et les ravit, et leur procure joie et bonheur, et ils ne peuvent imaginer de plus grande félicité que celle dans laquelle ils se trouvent.

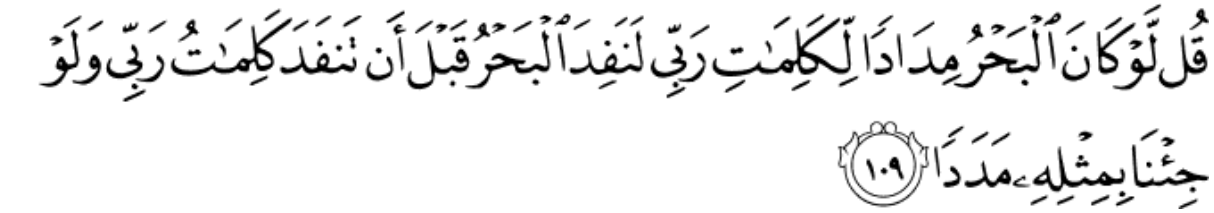
قُل لَّوْ كَانَ ٱلْبَحْرُ مِدَادًا لِّكَلِمَٰتِ رَبِّى لَنَفِدَ ٱلْبَحْرُ قَبْلَ أَن تَنفَدَ كَلِمَٰتُ رَبِّى وَلَوْ جِئْنَا بِمِثْلِهِۦ مَدَدًا ﴿١٠٩﴾

18-109. Dis : « Si la mer était une encre [pour écrire] les paroles de mon Seigneur, certes la mer s'épuiserait avant que ne soient épuisées les paroles de mon Seigneur, quand même Nous lui apporterions son équivalent comme renfort. »

Autrement dit, parlez-leur de la grandeur du Créateur, de l'immensité et de la nature englobante de Ses attributs, et du fait que les hommes ne pourront jamais en saisir pleinement aucun.

« **Si la mer** » dans ce monde
« …**étaient de l'encre pour écrire les paroles de mon Seigneur**, » c'est-à-dire, et les arbres de ce monde, du premier au dernier, tous les arbres des villes et du désert, étaient des plumes
« …**certes la mer s'épuiserait** » et les stylos se casseraient
« …**avant que ne soient épuisées les paroles de mon Seigneur**. » C'est une chose immense que personne ne peut pleinement comprendre.

Ailleurs, Allah dit :
« **Quand bien même tous les arbres de la terre se changeraient en calames [plumes pour écrire], quand bien même l'océan serait un océan d'encre où confluераient sept autres océans, les paroles d'Allah ne s'épuiseraient pas. Car Allah est Puissant et Sage**. » (Louqmân 31 : 27)

Ceci afin de simplifier les choses car ces choses sont créées et toute chose créée est vouée à disparaître. Quant aux paroles d'Allah, elles font partie de Ses attributs, et Ses attributs ne sont pas

créés, ils sont sans limite et sans fin. Quelle que soit la grandeur et l'immensité que les hommes puissent imaginer, Allah les surpasse, et il en va de même pour tous Ses attributs, tels que Sa science, Sa sagesse, Sa puissance et Sa miséricorde. Si l'on rassemblait toutes les connaissances des êtres créés, des premiers aux derniers, habitants des cieux et habitants de la terre, comparées à la science du Tout-Puissant, elles seraient moindres que la quantité d'eau recueillie par un oiseau venant se poser sur le rivage et tremper son bec dans l'océan, comparée à la quantité d'eau contenue dans cet océan. Allah possède des attributs immenses et parfaits.

« …**et que tout aboutit, en vérité, vers ton Seigneur** » (An-Najm 53 : 42)

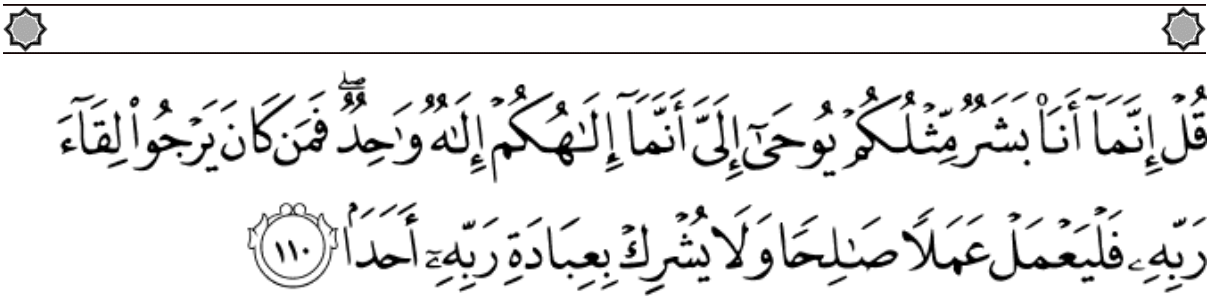
قُلْ إِنَّمَآ أَنَا۠ بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ يُوحَىٰٓ إِلَيَّ أَنَّمَآ إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۖ فَمَن كَانَ يَرْجُوا۟ لِقَآءَ
رَبِّهِۦ فَلْيَعْمَلْ عَمَلًا صَٰلِحًا وَلَا يُشْرِكْ بِعِبَادَةِ رَبِّهِۦٓ أَحَدًۢا ﴿١١٠﴾

18-110. Dis : « Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique ! Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur. »

« **Dis** » ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), aux mécréants et aux autres
« **Je suis en fait un être humain comme vous**. » C'est-à-dire que je ne suis pas divin et je n'ai aucune part dans la domination, ni aucune connaissance de l'invisible, ni ne possède les trésors d'Allah (« **Et je ne vous dis pas que je détiens les trésors d'Allah, je ne connais pas l'Inconnaissable, et je ne dis pas que je suis un Ange ; et je ne dis pas non plus aux gens, que vos yeux méprisent, qu'Allah ne leur accordera aucune faveur ; Allah connaît mieux ce qu'il y a dans leurs âmes. [Si je le leur disais], je serais du nombre des injustes**. » 11 : 31)).

« **Je suis en fait un être humain comme vous**, » un des serviteurs de mon Seigneur.
« **Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique**, » c'est-à-dire que j'ai été favorisé par rapport à vous grâce à la révélation qu'Allah m'a accordée, dont le message principal est de vous annoncer que votre Dieu est un Dieu Unique, sans associé ni partenaire, et que nul n'est digne d'adoration en dehors de Lui. Je vous appelle à accomplir des œuvres qui vous rapprocheront de Lui, vous vaudront Sa récompense et vous éloigneront de Son châtiment. C'est pourquoi Allah dit :
« **Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions** » conformes aux lois d'Allah, tant les obligations que les recommandations.

« …**et qu'il n'associe dans son adoration aucun autre à son Seigneur**. » Autrement dit, il ne doit pas faire étalage de ses actes mais les accomplir sincèrement pour la cause d'Allah, Exalté et Loué soit-Il. Ceci concerne celui qui allie sincérité et respect des enseignements islamiques ; c'est lui qui atteindra ce qu'il espère et recherche. Quant aux autres, ils seront perdants dans ce monde et dans l'au-delà, ils manqueront l'occasion de se rapprocher de leur Seigneur et d'obtenir Son agrément.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Kahf.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

19

Sourate Maryam

Marie

(Makki sauf versets 58 et 71 Madani)

165 versets

Révélation N°44

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

كٓهيعٓصٓ ﴿١﴾

19-1. Kāf, Hā, Yā, 'Ayn, Ṣād.

ذِكْرُ رَحْمَتِ رَبِّكَ عَبْدَهُۥ زَكَرِيَّآ ﴿٢﴾

19-2. C'est un récit de la miséricorde de ton Seigneur envers Son serviteur Zacharie.

إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥ نِدَآءً خَفِيًّا ﴿٣﴾

19-3. Lorsqu'il invoqua son Seigneur d'une invocation secrète,

قَالَ رَبِّ إِنِّى وَهَنَ ٱلْعَظْمُ مِنِّى وَٱشْتَعَلَ ٱلرَّأْسُ شَيْبًا وَلَمْ أَكُنۢ بِدُعَآئِكَ رَبِّ شَقِيًّا ﴿٤﴾

19-4. et dit : « Ô mon Seigneur, mes os sont affaiblis et ma tête s'est enflammée de cheveux blancs. [Cependant], je n'ai jamais été malheureux [déçu] en te priant, ô mon Seigneur.

وَإِنِّى خِفْتُ ٱلْمَوَٰلِىَ مِن وَرَآءِى وَكَانَتِ ٱمْرَأَتِى عَاقِرًا فَهَبْ لِى مِن لَّدُنكَ وَلِيًّا ﴿٥﴾

19-5. Je crains [le comportement] de mes héritiers, après moi. Et ma propre femme est stérile.[1] Accorde-moi, de Ta part, un descendant

يَرِثُنِي وَيَرِثُ مِنْ ءَالِ يَعْقُوبَ ۖ وَٱجْعَلْهُ رَبِّ رَضِيًّا ٦

19-6. qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il te soit agréable, ô mon Seigneur. »

« **C'est un récit de la miséricorde de ton Seigneur envers Son serviteur Zakariyyah**, » que Nous te raconterons et t'expliquerons en détail. À travers ce récit, tu connaîtras l'histoire de Son Prophète Zakariyyah ('aleyhi salam), ses bonnes œuvres et ses épreuves admirables. Ce récit contient un enseignement pour ceux qui sont disposés à apprendre et un exemple pour ceux qui souhaitent le suivre. En mettant en lumière les détails de la miséricorde d'Allah envers Ses proches et les moyens par lesquels ils ont obtenu Sa miséricorde, le lecteur est incité à aimer Allah, Exalté soit-Il, et à se souvenir de Lui abondamment, et à connaître les voies pour se rapprocher de Lui. Allah, Exalté soit-Il, a choisi Zakariyyah ('aleyhi salam) pour être Son Messager et l'a désigné pour recevoir Sa révélation. Zakariyyah a accompli sa mission comme les autres Messagers, appelant les gens à Son Seigneur, leur enseignant ce qu'Allah lui avait enseigné et les conseillant sincèrement, à l'instar de ses compagnons Messagers et de leurs successeurs. Lorsqu'il sentit sa faiblesse s'accroître et craignit de mourir, et qu'il n'avait personne pour le remplacer dans sa mission d'appeler les gens à Leur Seigneur et de les conseiller, il se plaignit à Son Seigneur de sa faiblesse, tant extérieure qu'intérieure. Il L'invoqua en secret afin que sa supplication soit plus parfaite, plus fervente et plus sincère.

« **Ô mon Seigneur, mes os sont affaiblis.** » Si les os, qui sont les piliers du corps, se sont affaiblis, alors le reste du corps s'affaiblira également.

« …**et ma tête s'est enflammée de cheveux blancs** » car les cheveux gris sont un signe de faiblesse et de vieillesse, et annoncent la mort. Il pria donc Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, exprimant sa faiblesse et son impuissance, et c'est là l'un des moyens les plus précieux de s'approcher d'Allah, car cela revient à reconnaître son manque de force et à s'en remettre à la puissance et à la force d'Allah.

« **[Cependant], je n'ai jamais été malheureux [déçu] en te priant, ô mon Seigneur**. » C'est-à-dire que Tu ne m'as jamais renvoyé les mains vides ; au contraire, Tu as toujours pris soin de moi et exaucé mes prières, et Tes bienfaits continuent de se déverser sur moi et Ta bonté m'atteint constamment. C'est implorer l'aide d'Allah en vertu de Ses bienfaits et de Ses exaucements passés

[1] Ses proches ne se souciaient pas de la religion et il craignait qu'après sa mort, elle ne soit négligée. Il demanda donc un héritier qui la perpétuerait. Il demanda ainsi quelqu'un qui hériterait de lui la connaissance et la prophétie et non des richesses. (Al-Qourtoubi)

aux supplications, aussi demanda-t-il à Celui qui avait déjà fait preuve de bonté de la renouveler à l'avenir.

« **Je crains [le comportement] de mes héritiers, après moi**. » Autrement dit, je crains que celui que les Enfants d'Isra-il désigneront pour me succéder ne rétablisse pas correctement Ta religion et n'appelle pas Tes serviteurs à Toi. Le sens apparent de ces paroles indique qu'il n'avait vu parmi eux personne qui fût apte à exercer un rôle de leadership en matière religieuse. Nous voyons là la compassion et la sincérité de Zakariyyah ('aleyhi salam) car sa demande d'un fils était différente de celle de quiconque, dont le but est uniquement motivé par des intérêts terrestres ; son but était plutôt le bien de la religion et la crainte qu'elle ne soit perdue du fait qu'il pensait que personne n'était digne de cette responsabilité.

Sa famille était réputée pour sa ferveur religieuse ; elle comptait de nombreux messagers et était tenue en haute estime. Il implora donc Allah de lui accorder un fils qui perpétuerait la religion après lui, et se plaignit de la stérilité de sa femme qui n'avait jamais eu d'enfant et il était devenu très décrépit avec l'âge et avait atteint un âge où il est très rare d'éprouver du désir physique ou d'avoir un enfant. « **Accorde-moi, de Ta part, un descendant**, » cet héritage devait concerner le leadership religieux, la prophétie, la connaissance et les œuvres justes.

Il dit alors : « **Qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il Te soit agréable, ô mon Seigneur**. » C'est-à-dire un serviteur vertueux qui Te soit agréable et que Tu chériras de Tes serviteurs. En résumé, il demanda à Allah un fils vertueux qui lui succéderait après sa mort et qui serait un Prophète agréable à Allah et à Sa création. C'est le meilleur qu'un enfant puisse espérer. Par Sa miséricorde envers Son serviteur, Allah le bénit en lui accordant un enfant vertueux, doté de toutes les qualités nobles et sublimes. Son Seigneur lui fit miséricorde et exauça sa prière, disant :

يَٰزَكَرِيَّآ إِنَّا نُبَشِّرُكَ بِغُلَٰمٍ ٱسْمُهُۥ يَحْيَىٰ لَمْ نَجْعَل لَّهُۥ مِن قَبْلُ سَمِيًّا ٧

19-7. « Ô Zacharie, Nous t'annonçons la bonne nouvelle d'un fils. Son nom sera Yahya [Jean]. Nous ne lui avons pas donné auparavant d'homonyme. »

قَالَ رَبِّ أَنَّىٰ يَكُونُ لِي غُلَٰمٌ وَكَانَتِ ٱمْرَأَتِي عَاقِرًا وَقَدْ
بَلَغْتُ مِنَ ٱلْكِبَرِ عِتِيًّا ﴿٨﴾

19-8. Et [Zacharie dit] : « Ô mon Seigneur, comment aurai-je un fils, quand ma femme est stérile et que je suis très avancé en vieillesse ? »

قَالَ كَذَٰلِكَ قَالَ رَبُّكَ هُوَ عَلَيَّ هَيِّنٌ وَقَدْ خَلَقْتُكَ مِن قَبْلُ وَلَمْ
تَكُ شَيْـًٔا ﴿٩﴾

19-9. [Allah] lui dit : « Ainsi sera-t-il ! Ton Seigneur a dit : « Ceci m'est facile. Et avant cela, Je t'ai créé alors que tu n'étais rien. »

قَالَ رَبِّ ٱجْعَل لِّيٓ ءَايَةً ۚ قَالَ ءَايَتُكَ أَلَّا تُكَلِّمَ ٱلنَّاسَ
ثَلَٰثَ لَيَالٍ سَوِيًّا ﴿١٠﴾

19-10. « Ô mon Seigneur, dit [Zacharie], accorde-moi un signe. » « Ton signe, » dit [Allah,] « sera que tu ne pourras pas parler aux gens pendant trois nuits tout en étant bien portant. »

فَخَرَجَ عَلَىٰ قَوْمِهِۦ مِنَ ٱلْمِحْرَابِ فَأَوْحَىٰٓ إِلَيْهِمْ أَن سَبِّحُوا۟ بُكْرَةً
وَعَشِيًّا ﴿١١﴾

19-11. Il sortit donc du sanctuaire vers son peuple ; puis il leur fit signe de prier matin et soir.

C'est-à-dire qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui annonça la bonne nouvelle, par l'intermédiaire des anges, de la naissance de Yahya (Jean-Baptiste). Allah le nomma Yahya, un nom qui lui convenait parfaitement car il vécut (le nom Yahya provient d'une racine signifiant « vivre ») au sens propre du terme, et ainsi la bénédiction se réalisa pleinement à travers lui ; il vécut également au sens figuré, en référence à la vie spirituelle, par la révélation, la connaissance et l'engagement religieux.

« **Nous ne lui avons pas donné auparavant d'homonyme**, » c'est-à-dire que personne n'avait été appelé par ce nom avant lui. Il se peut que cela signifie : Nous n'avons jamais créé personne d'égal, de semblable ou de meilleur que lui auparavant. Dans ce cas, la bonne nouvelle concernait sa nature parfaite et ses attributs louables, et annonçait sa supériorité sur ceux qui l'ont précédé. Mais selon

cette interprétation, il doit y avoir des exceptions à cette supériorité, car Ibrahim, Moussa, Nouh (‘aleyhim salam) et des figures semblables sont assurément d'un rang supérieur à celui de Yahya.

Lorsque la bonne nouvelle de cet enfant pour lequel il avait prié lui parvint, Zakariyyah exprima son étonnement et sa stupéfaction, et dit :
« **Seigneur, comment pourrais-je avoir un fils** » alors que des obstacles à la procréation existent en moi et chez ma femme ? Il semblait que, lorsqu'il formula cette invocation, ces obstacles ne lui soient pas venus à l'esprit, tant son attention était concentrée sur le désir d'avoir un enfant. Aussi, lorsque sa demande fut exaucée, il en fut stupéfait. Mais Allah répondit en disant :
« **Ainsi sera-t-il ! Ton Seigneur a dit : « Ceci m'est facile. Et avant cela, Je t'ai créé alors que tu n'étais rien. »** » Autrement dit, il s'agit généralement d'une chose inhabituelle, contraire à la manière habituelle de créer d'Allah, mais la puissance et la force d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, sont capables de créer des choses sans les moyens habituels. C'est pourquoi cela Lui est facile, et n'est pas plus difficile que de Le créer auparavant, lorsqu'Il n'était rien.

« **Ô mon Seigneur, dit [Zacharie], accorde-moi un signe**, » c'est-à-dire un signe qui rassure mon cœur. Il ne s'agissait pas d'une expression de doute quant à la parole d'Allah ; cela ressemblait plutôt aux paroles d'Ibrahim Al-Khalil (‘aleyhi salam).
« **Et quand Abraham dit : « Seigneur ! Montre-moi comment Tu ressuscites les morts, » Allah dit : « Ne crois-tu pas encore ? » « Si ! dit Abraham ; mais que mon cœur soit rassuré. »** » (Al-Baqarah 2 : 260)

Il demanda donc davantage de connaissance et les moyens d'atteindre la certitude absolue après avoir acquis une certaine connaissance, et Allah répondit à sa demande par miséricorde envers lui.

« **Ton signe, dit [Allah,] sera que tu ne pourras pas parler aux gens pendant trois nuits tout en étant bien portant**. » Ailleurs, Allah dit :
« **Ton signe, dit Allah, c'est que pendant trois jours tu ne pourras parler aux gens que par geste**. » (Al-‘Imrân 3 : 41)

Le sens est le même. C'est là un signe prodigieux car son incapacité à parler pendant trois jours, sans qu'il y ait eu de mutisme ni d'empêchement alors qu'il était au contraire en pleine santé et sans aucun défaut physique, était un signe de la puissance extraordinaire d'Allah. De plus, bien qu'incapable de parler à autrui, il n'était pas empêché de prononcer des louanges et des glorifications d'Allah, de se souvenir de Lui, etc. C'est pourquoi Allah dit ailleurs :
« **Invoque beaucoup Ton Seigneur; et, glorifie-Le, en fin et en début de journée**. » (Al-‘Imrân 3 : 41)

Ainsi, il fut rassuré et se réjouit de cette excellente nouvelle. Il obéit au commandement d'Allah de Le remercier en L'adorant et en se souvenant de Lui, demeurant dans sa chambre.

Il s'est présenté à son peuple « **puis il leur fit signe** » gestuellement
« …**de prier matin et soir** » car la bonne nouvelle de Yahya était dans l'intérêt religieux de tous.

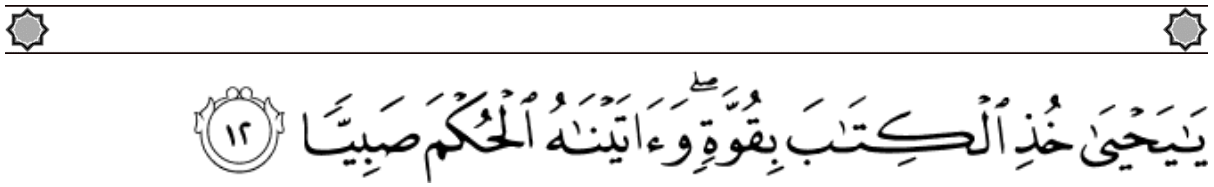

19-12. ... « Ô Yahya, tiens fermement au Livre (la Torah) ! » Nous lui donnâmes la sagesse alors qu'il était enfant,

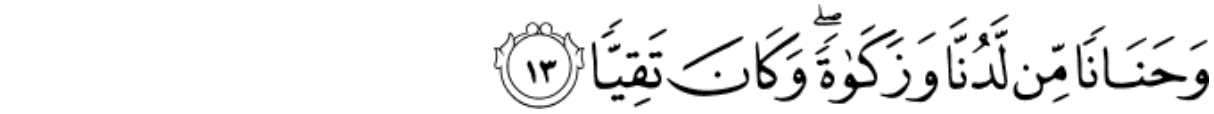

19-13. ainsi que la tendresse de Notre part et la pureté. Il était pieux,

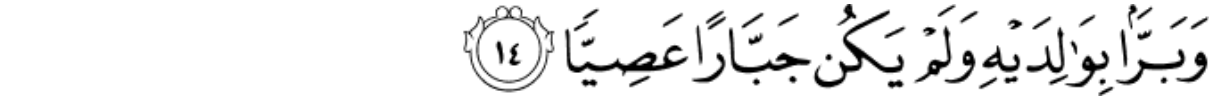

19-14. et dévoué envers ses père et mère ; et ne fut ni violent ni désobéissant.

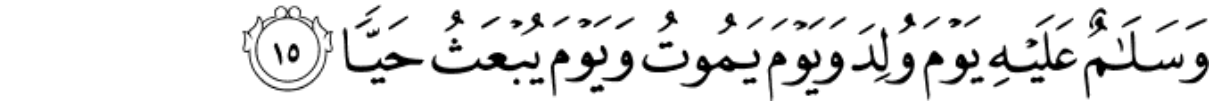

19-15. Que la paix soit sur lui le jour où il naquit, le jour où il mourra, et le jour où il sera ressuscité vivant !

Ces paroles indiquent que Yahya naquit et grandit, et lorsqu'il fut en âge de comprendre, Allah lui ordonna de s'attacher fermement au Livre, c'est-à-dire de faire preuve d'un engagement sérieux en s'efforçant d'en mémoriser les versets, d'en comprendre le sens et d'agir conformément à ses commandements et interdictions. C'est là le sens parfait de l'attachement au Livre. Il obéit au commandement de son Seigneur et se concentra sur le Livre, le mémorisant et le comprenant, et Allah lui accorda une intelligence et une perspicacité inégalées. C'est pourquoi Il dit :
« **Nous lui donnâmes la sagesse alors qu'il était enfant**, » c'est-à-dire la connaissance des lois d'Allah et de la manière de gouverner conformément à elles, alors qu'il était encore un petit enfant.

« **Ainsi que la tendresse de Notre part**, » c'est-à-dire de miséricorde et de bonté, ce qui lui a facilité la vie, assuré son bien-être et rendu ses actes justes.

« …**et la pureté**, » exempt de défauts et de péchés. Son cœur et son esprit étaient purs. Cela signifie qu'il ne possédait aucun trait blâmable ni aucune mauvaise conduite ; il était doté de vertus et de qualités louables. C'est pourquoi Allah dit :
« **Il était pieux**, » c'est-à-dire qu'il accomplissait ce qui était prescrit et s'abstenait de ce qui était interdit. Quiconque est un croyant craignant Dieu sera un ami proche d'Allah et fera partie des gens du Paradis préparé pour ceux qui Le craignent. Il obtiendra la récompense ici-bas et dans l'au-delà qu'Allah a accordée à ceux qui Le craignent.

« **Et** » il était aussi « **dévoué envers ses père et mère** » il ne leur a pas désobéi ni maltraité ; au contraire, il était bon envers eux en paroles et en actes.
« …**et ne fut ni violent ni désobéissant**. » C'est-à-dire qu'il n'était pas trop arrogant pour adorer Allah, et il ne méprisait ni les serviteurs d'Allah ni ses parents ; au contraire, il était humble et obéissant, toujours tourné vers Allah. Ainsi, il conciliait l'accomplissement des devoirs d'Allah avec celui des devoirs des hommes. C'est pourquoi Allah lui accorda le bien-être en toutes choses, du début à la fin.

C'est pourquoi Allah dit : « **Que la paix soit sur lui le jour où il naquit, le jour où il mourra, et le jour où il sera ressuscité vivant** ! » Cela signifie qu'il sera protégé de Satan, du mal et du châtiment, dans ces trois situations et entre elles ; il sera préservé du Feu et des autres terreurs, et il fera partie des gens du Paradis. Que la paix et les bénédictions d'Allah soient sur lui, sur son père et sur tous les Messagers, et puisse Allah nous compter parmi leurs fidèles, car Il est le Très Généreux et le Très Bienveillant.

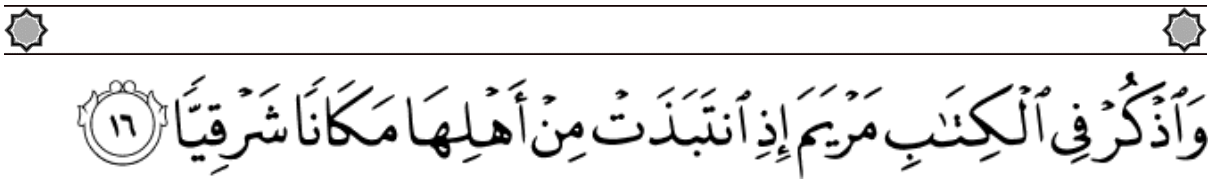

19-16. Mentionne, dans le Livre (le Qur'an), Marie, quand elle se retira de sa famille en un lieu vers l'Orient.

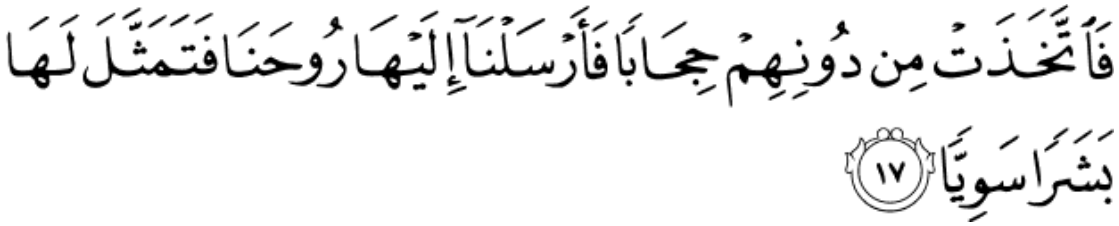

19-17. Elle mit entre elle et eux un voile. Nous lui envoyâmes Notre Esprit (Gabriel), qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait.

قَالَتْ إِنِّيٓ أَعُوذُ بِٱلرَّحْمَٰنِ مِنكَ إِن كُنتَ تَقِيًّا ﴿١٨﴾

19-18. Elle dit : « Je me réfugie contre toi auprès du Tout Miséricordieux. Si tu es pieux, [ne m'approche point]. »

قَالَ إِنَّمَآ أَنَا۠ رَسُولُ رَبِّكِ لِأَهَبَ لَكِ غُلَٰمًا زَكِيًّا ﴿١٩﴾

19-19. Il dit : « Je suis en fait un Messager de ton Seigneur pour te faire don d'un fils pur. »

قَالَتْ أَنَّىٰ يَكُونُ لِى غُلَٰمٌ وَلَمْ يَمْسَسْنِى بَشَرٌ وَلَمْ أَكُ بَغِيًّا ﴿٢٠﴾

19-20. Elle dit : « Comment aurais-je un fils, quand aucun homme ne m'a touchée, et que je ne suis pas prostituée ? »

قَالَ كَذَٰلِكِ قَالَ رَبُّكِ هُوَ عَلَىَّ هَيِّنٌ ۖ وَلِنَجْعَلَهُۥٓ ءَايَةً لِّلنَّاسِ
وَرَحْمَةً مِّنَّا ۚ وَكَانَ أَمْرًا مَّقْضِيًّا ﴿٢١﴾

19-21. Il dit : « Ainsi sera-t-il ! Cela M'est facile, a dit ton Seigneur ! Et Nous ferons de lui un signe pour les gens, et une miséricorde de Notre part. C'est une affaire déjà décidée. »

Après avoir évoqué l'histoire de Zakariyyah et de Yahya ('aleyhim salam), et ses signes prodigieux, Allah nous raconte maintenant une histoire encore plus merveilleuse, passant de ce qui est moindre à ce qui est plus sublime :

« **Mentionne, dans le Livre (le Qur'an), Maryam, »** ('aleyha salam). C'est l'une de ses plus grandes vertus : être mentionnée dans le Livre Sacré que les musulmans, d'est en ouest, récitent. Elle y est décrite en termes élogieux et louée, en récompense de ses nobles actions et de ses efforts exemplaires. En d'autres termes : le Livre mentionne Maryam et sa bonne conduite lorsqu'elle « **se retira**, » c'est-à-dire qu'elle s'est éloignée de sa famille.

« …**en un lieu vers l'Orient** » c'est-à-dire à l'est de l'endroit où ils se trouvaient.

« **Elle mit entre elle et eux un voile**, » c'est-à-dire qu'elle a érigé une barrière entre elle et eux. La raison pour laquelle elle s'est éloignée d'eux et s'est tenue à l'écart était de se retirer et d'être seule pour adorer son Seigneur avec humilité et sincérité. C'était en obéissance à Ses paroles.

« **(Rappelle-toi) quand les Anges dirent : « Ô Marie, certes Allah t'a élue et purifiée ; et Il t'a élue au-dessus des femmes des mondes. « Ô Marie, obéis à Ton Seigneur, prosterne-toi, et incline-toi avec ceux qui s'inclinent. »** » (Sourate Al-'Imrân 3 : 42-43)

« **Nous lui envoyâmes Notre Esprit (Gabriel)**, » à savoir Jibril.
« …**qui se présenta à elle sous la forme d'un homme parfait**, » c'est-à-dire sous l'apparence parfaite d'un homme, beau et séduisant, sans défaut ni imperfection, car elle n'aurait pu supporter de le voir sous sa véritable forme. Lorsqu'elle le vit ainsi, après s'être retirée de sa famille, s'être isolée des hommes et s'être tenue à l'écart de ceux qu'elle aimait le plus, à savoir sa famille, elle craignit qu'il ne soit un homme mal intentionné à son égard. Elle implora alors la protection de son Seigneur et se réfugia auprès de Lui, disant :
« **Je cherche refuge auprès du Tout Miséricordieux contre toi** », c'est-à-dire que je me tourne vers Lui et cherche protection dans Sa miséricorde, de peur que tu ne me fasses du mal.
« **Si tu es pieux, [ne m'approche point]**. » C'est-à-dire, si tu crains Allah et que tu agis comme il convient à un homme pieux, alors abstiens-toi de me faire du mal. Ainsi, elle alliait la recherche de la protection de son Seigneur à l'avertissement et à la peur, et à l'instruction de craindre Allah alors qu'elle se trouvait seule avec ce jeune homme, loin de toute présence humaine. Il était d'une beauté stupéfiante et semblait être un être humain parfait. Il n'avait rien dit de mal ni fait le moindre geste déplacé envers elle ; c'était plutôt la peur qui animait son comportement, signe d'une chasteté extrême et d'une volonté farouche d'éviter le mal et tout ce qui pourrait y conduire.

Cette chasteté, surtout lorsqu'il existe une tentation de pécher et rien pour l'en empêcher, est l'une des meilleures actions. C'est pourquoi Allah l'a louée et a dit :
« **De même, Marie, la fille de 'Imran qui avait préservé sa virginité ; Nous y insufflâmes alors de Notre Esprit. Elle avait déclaré véridiques les paroles de son Seigneur ainsi que Ses Livres : elle fut parmi les dévoués**. » (At-Tahrim 66 : 12)
- Et :
« **Et celle [la vierge Marie] qui avait préservé sa chasteté ! Nous insufflâmes en elle un souffle (de vie) venant de Nous et fîmes d'elle ainsi que de son fils, un signe [miracle] pour l'univers**. » (Al-Anbiyâ' 21 : 91)

Allah, Exalté et Loué soit-Il, la récompensa de sa chasteté en lui donnant un enfant qui fut l'un des signes d'Allah et l'un de Ses Messagers.

Lorsque Jibril vit sa peur, il dit : « **Je suis en fait un Messager de ton Seigneur**, » c'est-à-dire que mon seul rôle est d'accomplir la mission de mon Seigneur à ton égard.
« …**pour te faire don d'un fils pur**. » C'était une excellente nouvelle car la justice implique qu'il serait exempt de défauts et posséderait des qualités louables. Elle était stupéfaite à l'idée d'avoir un enfant sans père et dit :
« **Comment aurais-je un fils, quand aucun homme ne m'a touchée, et que je ne suis pas prostituée** » puisqu'un enfant ne peut venir au monde autrement.

« **Il dit : Ainsi sera-t-il ! Cela M'est facile, a dit ton Seigneur ! Et Nous ferons de lui un signe pour les gens**, » qui montrera la puissance parfaite d'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et souligner le fait qu'aucune cause ne peut produire son effet indépendamment d'Allah ; l'effet survient plutôt par le décret d'Allah, Exalté et Loué soit-Il.

C'est pourquoi Allah montre à Ses serviteurs des événements extraordinaires liés à des causes ou des moyens ordinaires, afin qu'ils ne s'attachent pas à ces moyens et n'ignorent pas Celui qui les contrôle et les décrète.

« …**et une miséricorde de Notre part** » c'est-à-dire, afin que Nous fassions de lui une miséricorde de Notre part, pour lui, pour sa mère et pour tous les gens.

Quant à la miséricorde d'Allah envers lui, elle tient à la mission qu'Il lui a confiée dans Sa révélation et aux bienfaits qu'Il a prodigués à tous les Messagers à la détermination inébranlable. Quant à Sa miséricorde envers sa mère, elle tient à la haute estime dont elle jouissait et aux éloges et à la grande récompense qu'elle a obtenus. Quant à Sa miséricorde envers les hommes, elle tient aux immenses bienfaits qu'Il leur a accordés en envoyant parmi eux un Messager qui leur a récité Ses révélations, les a purifiés et leur a enseigné le Livre et la sagesse, afin qu'ils croient en lui et lui obéissent, et atteignent ainsi le bonheur ici-bas et dans l'au-delà.

« **C'est** » la création de 'Issa de cette manière
« …**une affaire déjà décidée** » donc une chose qui se réalisera inévitablement. » Alors Jibril insuffla dans son vêtement.

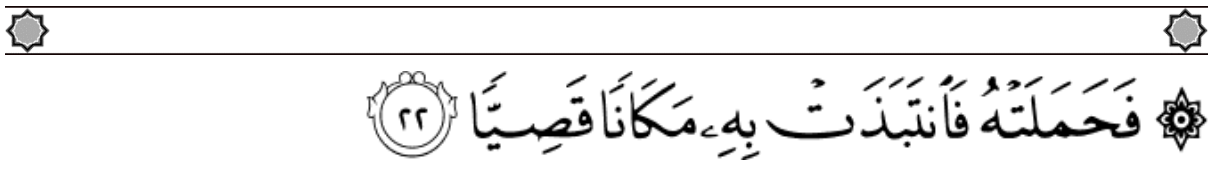

19-22. Elle devint donc enceinte [de l'enfant], et elle se retira avec lui en un lieu éloigné.

19-23. Puis les douleurs de l'enfantement l'amenèrent au tronc du palmier, et elle dit : « Malheur à moi ! Que je fusse morte avant cet instant ! Et que je fusse totalement oubliée ! »

فَنَادَىٰهَا مِن تَحْتِهَآ أَلَّا تَحْزَنِى قَدْ جَعَلَ رَبُّكِ تَحْتَكِ سَرِيًّا ﴿٢٤﴾

19-24. Alors, il l'appela[1] d'au-dessous d'elle, [lui disant :] « Ne t'afflige pas. Ton Seigneur a placé à tes pieds une source.

وَهُزِّىٓ إِلَيْكِ بِجِذْعِ ٱلنَّخْلَةِ تُسَٰقِطْ عَلَيْكِ رُطَبًا جَنِيًّا ﴿٢٥﴾

19-25. Secoue vers toi le tronc du palmier : il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres.

فَكُلِى وَٱشْرَبِى وَقَرِّى عَيْنًا ۖ فَإِمَّا تَرَيِنَّ مِنَ ٱلْبَشَرِ أَحَدًا فَقُولِىٓ إِنِّى نَذَرْتُ لِلرَّحْمَٰنِ صَوْمًا فَلَنْ أُكَلِّمَ ٱلْيَوْمَ إِنسِيًّا ﴿٢٦﴾

19-26. Mange donc et bois et que ton œil se réjouisse ! Si tu vois quelqu'un d'entre les humains, dis [lui :] « Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout Miséricordieux : je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain. »

Lorsqu'elle tomba enceinte de 'Issa ('aleyhi salam), elle craignit le scandale, alors elle s'éloigna des gens, se retirant « **en un lieu éloigné**. » À l'approche du moment de sa naissance, les douleurs de l'accouchement la poussèrent vers le tronc d'un palmier, et lorsque les douleurs de l'accouchement, la douleur de se priver de nourriture et de boisson, et la douleur de sa peur de ce que les gens diraient devinrent intenses, et qu'elle craignait de ne pas avoir la patience de supporter toutes ces épreuves, elle souhaita être morte avant que cela n'arrive et qu'on l'ait oubliée et qu'on ne se souvienne plus d'elle.

Ce souhait était né des difficultés qu'elle rencontrait, mais il ne lui était d'aucune utilité et ne servait aucun intérêt. Ce qui était bon pour elle, ce qui était dans son intérêt, était déjà décrété. Alors, l'ange apaisa ses craintes, la rassura et l'appela d'en bas. Il se trouvait peut-être plus bas qu'elle, et il lui dit : « Ne t'inquiète pas », autrement dit, « ne panique pas et ne t'afflige pas, « **Ton Seigneur a placé à tes pieds une source** », c'est-à-dire une rivière où tu peux t'abreuver.

« **Secoue vers toi le tronc du palmier : il fera tomber sur toi des dattes fraîches et mûres. Mange donc** » les dattes « **et bois** » l'eau du ruisseau, « **et que ton œil se réjouisse** » avec 'Issa. Ceci était une assurance quant à la protection contre les douleurs de l'accouchement et à l'obtention d'une nourriture et d'une boisson agréables et nourrissantes.

[1] L'orateur peut être 'Issa ou Jibril. (At-Tabari ; Al-Qourtoubi)

Quant aux paroles des gens, l'ange lui conseilla, si elle croisait quelqu'un, de dire par gestes : « **Assurément, j'ai voué un jeûne au Tout Miséricordieux: je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain**. » Ainsi, elle pourrait se reposer et avoir l'esprit tranquille quant à leurs éventuelles remarques. Il était de notoriété publique que le silence était un acte de dévotion prescrit à cette époque. Il ne lui fut pas demandé de leur parler, de clamer son innocence ni de se défendre, car personne ne la croirait et cela ne servirait à rien. La preuve de son innocence devait venir des paroles de 'Issa au berceau, témoignage bien plus convaincant.

Qu'une femme puisse concevoir un enfant sans mari et affirmer qu'il n'a pas de père serait une allégation des plus graves, et même en présence de nombreux témoins, elle ne serait pas crue. C'est pourquoi la preuve de cet événement extraordinaire fut de même nature que l'événement lui-même : les paroles de 'Issa ('aleyhi salam) lorsqu'il était encore bébé. C'est pourquoi Allah, Exalté soit-Il, dit :

فَأَتَتْ بِهِۦ قَوْمَهَا تَحْمِلُهُۥ ۖ قَالُوا۟ يَٰمَرْيَمُ لَقَدْ جِئْتِ شَيْـًٔا فَرِيًّا ﴿٢٧﴾

19-27. Puis elle vint auprès des siens en le portant [le bébé]. Ils dirent : « Ô Marie, tu as fait une chose monstrueuse !

يَٰٓأُخْتَ هَٰرُونَ مَا كَانَ أَبُوكِ ٱمْرَأَ سَوْءٍ وَمَا كَانَتْ أُمُّكِ بَغِيًّا ﴿٢٨﴾

19-28. Sœur de Hāroūn,[1] ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée. »

فَأَشَارَتْ إِلَيْهِ ۖ قَالُوا۟ كَيْفَ نُكَلِّمُ مَن كَانَ فِى ٱلْمَهْدِ صَبِيًّا ﴿٢٩﴾

19-29. Elle fit alors un signe vers lui [le bébé]. Ils dirent : « Comment parlerions-nous à un bébé au berceau ? »

قَالَ إِنِّى عَبْدُ ٱللَّهِ ءَاتَىٰنِىَ ٱلْكِتَٰبَ وَجَعَلَنِى نَبِيًّا ﴿٣٠﴾

19-30. Mais (le bébé) dit : « Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète.

[1] Elle avait un frère nommé Haroun, connu pour sa droiture.

وَجَعَلَنِي مُبَارَكًا أَيْنَ مَا كُنتُ وَأَوْصَانِي بِالصَّلَاةِ وَالزَّكَاةِ مَا دُمْتُ حَيًّا ﴿٣١﴾

19-31. Où que je sois, Il m'a rendu béni ; et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la Zakāt ;

وَبَرًّا بِوَالِدَتِي وَلَمْ يَجْعَلْنِي جَبَّارًا شَقِيًّا ﴿٣٢﴾

19-32. et la bonté envers ma mère. Il ne m'a fait ni violent ni malheureux.

وَالسَّلَامُ عَلَيَّ يَوْمَ وُلِدتُّ وَيَوْمَ أَمُوتُ وَيَوْمَ أُبْعَثُ حَيًّا ﴿٣٣﴾

19-33. Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant. »

Lorsque Maryam se fut remise de son accouchement, elle amena 'Issa à son peuple, le portant dans ses bras. Elle se savait innocente et n'avait donc aucune inquiétude. Ils lui dirent : « **Ô Marie, tu as fait une chose monstrueuse** ! » C'est-à-dire quelque chose de très grave et de mal. Ils entendaient par-là la fornication mais elle était bien au-dessus d'un tel acte.

« **Sœur d'Haroun**, » il semble bien qu'il ait été son véritable frère. On le lui attribuait comme tel, et ils avaient pour habitude de donner à leurs enfants les noms de Prophètes ; il ne s'agissait pas d'Haroun Ibn 'Imran, le frère de Moussa ('aleyhim salam) car plusieurs siècles les séparaient.

« **Ton père n'était pas un homme de mal et ta mère n'était pas une prostituée**. » Autrement dit, tes parents étaient tous justes et exempts de tout mal, et surtout pas de ce mal auquel ils faisaient référence. Ils voulaient dire : comment peux-tu être si différente d'eux et faire quelque chose qu'ils n'auraient jamais fait ? Car, dans la plupart des cas, les enfants sont à l'image de leurs parents, tant en ce qui concerne la droiture que son contraire. C'est pourquoi ils furent surpris et s'interrogèrent, se fondant sur leurs soupçons : comment avait-elle pu agir ainsi ?

Elle désigna le nourrisson, indiquant qu'ils devaient lui parler. Elle ne le fit que parce qu'elle avait reçu l'instruction, lorsque les gens lui parlaient, de leur dire : « **J'ai voué un jeûne au Tout Miséricordieux : je ne parlerai donc aujourd'hui à aucun être humain** » (19 : 26).

Lorsqu'elle leur indiqua qu'ils devaient lui parler, ils furent étonnés et dirent : « **Comment parlerions-nous à un bébé au berceau** ? » Car ce n'est pas ordinaire, et cela ne s'est jamais produit avec un enfant de cet âge.

À ce moment-là, 'Issa, alors qu'il était encore un nourrisson dans son berceau, dit : « **Je suis vraiment le serviteur d'Allah. Il m'a donné le Livre et m'a désigné Prophète**. » Il s'adressa à eux, se présentant comme un serviteur d'Allah et affirmant qu'il ne possédait aucun attribut qui puisse justifier qu'on le prenne pour un dieu ou pour le fils de Dieu ; Exalté soit Allah, infiniment au-dessus de ce que disent à son sujet les chrétiens, qui prétendent être des disciples de 'Issa mais se sont éloignés de son chemin, ce qui est contraire à ce que 'Issa a dit lui-même : « **Je suis vraiment le serviteur d'Allah**. »

« **Il m'a donné le Livre** » c'est-à-dire, Il a décrété qu'Il me donnerait le Livre
« …**et m'a désigné Prophète**. » Il leur déclara ainsi qu'il était un serviteur d'Allah, qu'Allah lui avait enseigné le Livre et avait fait de lui l'un de Ses Prophètes. Ce sont là des attributs de perfection propres à 'Issa.

Il mentionna ensuite d'autres attributs de perfection qui le rendaient bénéfique aux autres, comme il le dit :
« **Où que je sois, Il m'a rendu béni**, » c'est-à-dire en tout lieu et à tout moment. La bénédiction qu'Allah lui a accordée consistait à enseigner le bien et à y appeler les gens, à interdire le mal et à les appeler à Allah par la parole et par l'action. Quiconque s'asseyait auprès de lui ou le rencontrait recevait sa bénédiction, et quiconque l'accompagnait était comblé de joie.
« **Et Il m'a recommandé, tant que je vivrai, la prière et la Zakāt** » c'est-à-dire, Il m'a prescrit d'accomplir Ses devoirs, dont le plus important est la prière, et les devoirs de Ses serviteurs, dont le plus important est la zakât, tant que je vivrai, et je me conforme aux instructions de mon Seigneur, j'agis conformément à elles et je les mets en pratique.

« **Et la bonté envers ma mère** » c'est-à-dire, qu'Il m'a aussi enjoint d'honorer ma mère, de la traiter avec la plus grande bienveillance et de faire ce que je dois pour elle, en raison de son honneur et de sa vertu, et parce qu'elle est une mère et a des droits parce qu'elle m'a donné naissance et a pris soin de moi par la suite.

« **Il ne m'a fait ni violent** » envers Allah ou méprisant Ses serviteurs
« …**ni malheureux** » dans ce monde ou dans l'au-delà. Il ne m'a pas fait ainsi ; au contraire, Il m'a fait obéissant et humble envers Lui et humble envers les serviteurs d'Allah, bénis dans ce monde et dans l'au-delà, moi et ceux qui me suivent.

Ayant atteint la perfection et la plénitude des qualités, il dit : « **Et que la paix soit sur moi le jour où je naquis, le jour où je mourrai, et le jour où je serai ressuscité vivant**. » Autrement dit, par la grande bonté et la grâce de mon Seigneur, j'ai atteint la paix et la sécurité le jour de ma naissance, le jour de ma mort et le jour de ma résurrection, à l'abri du mal, de Shaytân et du châtiment. Cela signifie qu'il sera préservé des terreurs du Jour de la Résurrection et du séjour des vils (l'enfer), et qu'il fera partie des habitants du Paradis. C'est un grand miracle et une preuve éclatante qu'il est un Messager d'Allah et un véritable serviteur d'Allah ('aleyhi salam).

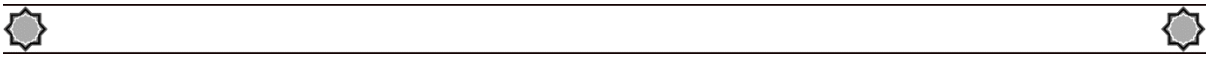

ذَٰلِكَ عِيسَى ٱبْنُ مَرْيَمَ ۚ قَوْلَ ٱلْحَقِّ ٱلَّذِى فِيهِ يَمْتَرُونَ ﴿٣٤﴾

19-34. Tel est Issa (Jésus), fils de Marie : parole de vérité, dont ils doutent.

مَا كَانَ لِلَّهِ أَن يَتَّخِذَ مِن وَلَدٍ ۖ سُبْحَٰنَهُۥٓ ۚ إِذَا قَضَىٰٓ أَمْرًا فَإِنَّمَا يَقُولُ لَهُۥ كُن فَيَكُونُ ﴿٣٥﴾

19-35. Il ne convient pas à Allah de S'attribuer un fils. Gloire et Pureté à Lui ! Quand Il décide d'une chose, Il dit seulement : « Sois ! » et elle est.

وَإِنَّ ٱللَّهَ رَبِّى وَرَبُّكُمْ فَٱعْبُدُوهُ ۚ هَٰذَا صِرَٰطٌ مُّسْتَقِيمٌ ﴿٣٦﴾

19-36. Certes, Allah est mon Seigneur tout comme votre Seigneur. Adorez-le donc. Voilà un droit chemin. »

Celui qui est décrit ainsi est sans aucun doute 'Issa Ibn Maryam (Jésus, fils de Marie ('aleyhim salam)). Telle est la vérité, telle est ce qu'Allah dit à son sujet et nul n'est plus véridique ni plus éloquent que Lui. Voilà une information certaine concernant 'Issa ('aleyhi salam), et tout ce qui est dit à son sujet en contradiction avec cela est indubitablement faux et ne peut être que pure spéculation de la part de celui qui ne le connaît pas. C'est pourquoi Allah dit :
« **Parole de vérité, dont ils doutent** ! » C'est-à-dire qu'ils argumentent sur la base du doute et de la spéculation, disant de lui qu'il est Dieu, ou le fils de Dieu, ou le troisième de trois ; Exalté soit Allah bien au-dessus de leurs inventions.

« **Il ne convient pas à Allah de S'attribuer un fils** ! » Autrement dit, cela n'est ni approprié ni juste car c'est impossible. Allah est Autonome, le Très Louable, le Souverain de tous les mondes ; comment pourrait-Il donc prendre un fils parmi Ses serviteurs ?

« **Gloire et Pureté à Lui**, » c'est-à-dire, Exalté soit-Il bien au-dessus d'avoir un enfant ou toute autre lacune ou imperfection.

« **Quand Il décide d'une chose**, » c'est-à-dire qu'aucune chose, mineure ou majeure, n'est trop difficile pour Lui ou ne Le dépasse.

« **Il dit seulement : « Sois ! » et elle est**. » Puisque Son décret s'accomplit toujours, dans les royaumes supérieurs comme inférieurs, comment pourrait-Il avoir un fils ? Lorsqu'Il veut quelque chose, Il lui dit : « **« Sois ! » et elle est**, » comment pourrait-on considérer comme invraisemblable qu'Il ait créé 'Issa sans père ?

Par conséquent, 'Issa ('aleyhi salam) a déclaré qu'il était un serviteur soumis à la Seigneurie et au contrôle d'Allah comme tout autre, comme il l'a dit :

« **Certes, Allah est mon Seigneur tout comme votre Seigneur**. » C'est Lui qui nous a créés et façonnés, à Son contrôle et à Son décret nous sommes soumis.

« **Adorez-Le donc**, » c'est-à-dire, consacrez votre adoration à Lui seul et efforcez-vous de vous tourner vers Lui. Ceci est une affirmation de l'unicité de Sa Seigneurie et de l'unicité de Sa divinité, puisqu'il citait la première comme preuve de la seconde. C'est pourquoi il a dit :

« **Voilà un droit chemin**, » c'est-à-dire un chemin de modération qui mène à Allah, car c'est le chemin des Messagers et de leurs disciples, et tous les autres chemins sont des voies d'égarement et d'erreur.

فَٱخۡتَلَفَ ٱلۡأَحۡزَابُ مِنۢ بَيۡنِهِمۡۖ فَوَيۡلٞ لِّلَّذِينَ كَفَرُواْ مِن مَّشۡهَدِ يَوۡمٍ عَظِيمٍ ٣٧

19-37. [par la suite,] les sectes divergèrent entre elles. Alors, malheur aux mécréants lors de la vue d'un jour terrible !

أَسۡمِعۡ بِهِمۡ وَأَبۡصِرۡ يَوۡمَ يَأۡتُونَنَا لَٰكِنِ ٱلظَّٰلِمُونَ ٱلۡيَوۡمَ فِي ضَلَٰلٖ مُّبِينٖ ٣٨

19-38. Comme ils entendront et verront bien le jour où ils viendront à Nous ! Mais aujourd'hui, les injustes sont dans un égarement évident.

Après avoir expliqué la nature de 'Issa Ibn Maryam ('aleyhim salam), sur le sujet de qui, il n'y a aucun doute, qu'Allah nous dit maintenant que les sectes ; les groupes égarés, à savoir les juifs, les chrétiens et d'autres de niveaux divers, ont divergé au sujet de 'Issa ('aleyhi salam), soit en l'exagérant dans leurs éloges, soit en le rejetant et en le condamnant.

Certains disaient qu'il était Dieu, d'autres qu'il était le fils de Dieu ou le troisième de trois, et d'autres encore ne le considéraient pas du tout comme un Messager ; ils l'accusaient plutôt d'être illégitime, comme le faisaient les juifs.

Toutes ces opinions sont fausses et erronées, et reposent sur des spéculations, l'obstination, de faux témoignages et des arguments fallacieux. Tous ces gens méritent cet avertissement sévère, c'est pourquoi Allah dit :
« **Malheur donc aux mécréants** ! » Ceux qui ont renié Allah, Ses Messagers et Ses Livres. Cela inclut les juifs et les chrétiens qui ont tenu des propos incrédules au sujet de 'Issa Ibn Maryam (Jésus-Christ Fils de Marie).
« …**lors de la vue d'un jour terrible**, » c'est-à-dire le jour de la Résurrection, auquel assisteront les premiers et les derniers, les habitants des cieux et ceux de la terre, le Créateur et ses créatures, jour empli de tremblements de terre et de terreurs, et où aura lieu le châtiment des actes. En ce jour, il deviendra clair ce qu'ils dissimulaient et révélaient, et ce qu'ils cachaient.

« **Comme ils entendront et verront bien le jour où ils viendront à Nous** ! » C'est-à-dire, comme ils entendront et verront clairement ce jour-là ; alors ils admettront leur mécréance et l'association d'associés à Allah, et ils admettront ce qu'ils ont dit, en disant :
« **Si tu voyais alors les criminels [comparaître], têtes basses devant leur Seigneur ! « Notre Seigneur, Nous avons vu et entendu, renvoie-nous donc afin que nous puissions faire du bien; nous croyons [maintenant] avec certitude. »** » (As-Sajdah 32 : 12)

Le Jour de la Résurrection, ils connaîtront avec certitude la réalité de ce qu'ils ont suivi.

« **Mais aujourd'hui, les injustes sont dans un égarement évident** » et ils n'ont aucune excuse pour cet égarement, parce qu'ils s'égarent obstinément et sciemment, conscients de la vérité mais s'en détournent, ou bien ils s'égarent du chemin de la vérité alors même qu'ils sont capables de discerner le vrai du faux, se contentant de l'égarement qu'ils suivent et des mauvaises actions qu'ils commettent, sans même chercher à distinguer le vrai du faux. Songez à la manière dont Allah dit « **Malheur donc aux mécréants** ! » (19 : 37) après avoir dit « **les sectes divergèrent entre elles**. » Il n'a pas dit « Malheur à eux ! » en utilisant le pronom relatif aux sectes, car parmi les différentes

sectes, il y en a qui étaient justes et dont l'avis était conforme à la vérité. Elles disaient donc, au sujet de 'Issa, qu'il était le serviteur et le Messager d'Allah, et elles croyaient en lui et le suivaient. Ces personnes sont croyantes et ne sont pas concernées par cet avertissement. Allah s'adresse donc uniquement aux mécréants.

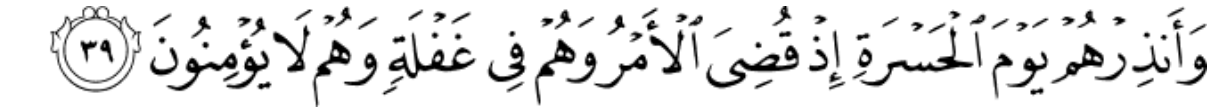

19-39. Et avertis-les du jour du Regret, quand tout sera réglé[1] ; alors qu'ils sont [dans ce monde] inattentifs et qu'ils ne croient pas.

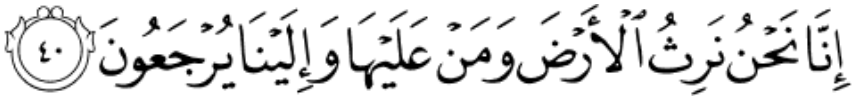

19-40. C'est Nous, en vérité, qui hériterons la terre et tout ce qui s'y trouve, et c'est à Nous qu'ils seront ramenés.

L'avertissement ici consiste à mentionner et à décrire ce qui est à craindre, afin d'alarmer. Ce qui mérite le plus d'être annoncé, et donc d'alarmer les gens, c'est le jour du remords où le sort sera scellé ; les premiers et les derniers seront réunis en un seul lieu et interrogés sur leurs actes. Quiconque aura cru en Allah et suivi Ses Messagers sera comblé d'une félicité éternelle, après laquelle il ne connaîtra plus aucune souffrance. Quant à celui qui n'aura pas cru en Allah et n'aura pas suivi Son Messager, il sera voué à la souffrance éternelle, après laquelle il ne connaîtra plus aucune félicité. Il perdra alors sa propre personne et sa famille. À ce moment-là, il sera rongé par le remords et le regret, ce qui lui déchirera le cœur. Quelle perte pourrait être plus grande que de manquer l'agrément et le Paradis d'Allah, d'encourir Sa colère et l'enfer, de sorte qu'il est impossible de revenir en arrière et de recommencer à zéro, sans aucun moyen de changer sa situation en retournant dans ce monde ? Tel est le destin qui les attend. Mais à présent, dans ce monde, ils sont insouciants face à cette question d'une importance capitale, qui ne leur effleure même pas l'esprit. Et même si elle leur venait à l'esprit, elle resterait sans effet sur eux, car ils sont accablés par l'insouciance et distraits par les préoccupations terrestres. C'est parce qu'ils ne croient pas en Allah et ne suivent pas Ses Messagers. Leurs préoccupations terrestres les ont distraits et leurs désirs passagers les ont empêchés de croire. Mais ce monde et tout ce qu'il contient, du début à la fin, seront perdus pour ses habitants, qui le quitteront. Allah héritera de la terre et de tous ceux qui s'y trouvent ; ils retourneront vers Lui et Il les rétribuera pour leurs actions en ce monde, pour ce qu'ils ont perdu et pour ce qu'ils ont gagné. Que celui qui a

[1] C'est-à-dire, lorsque le jugement sera accompli et que les gens du Paradis et de l'enfer seront entrés dans leurs demeures respectives. (Al-Qourtoubi)

fait le bien loue Allah, et que celui qui trouve autre chose dans son registre ne s'en prenne qu'à lui-même.

وَٱذۡكُرۡ فِي ٱلۡكِتَٰبِ إِبۡرَٰهِيمَۚ إِنَّهُۥ كَانَ صِدِّيقٗا نَّبِيًّا ٤١

19-41. Et mentionne dans le Livre, Abraham. C'était un très véridique et un Prophète.

إِذۡ قَالَ لِأَبِيهِ يَٰٓأَبَتِ لِمَ تَعۡبُدُ مَا لَا يَسۡمَعُ وَلَا يُبۡصِرُ وَلَا يُغۡنِي عَنكَ شَيۡـٔٗا ٤٢

19-42. Lorsqu'il dit à son père : « Ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien ?

يَٰٓأَبَتِ إِنِّي قَدۡ جَآءَنِي مِنَ ٱلۡعِلۡمِ مَا لَمۡ يَأۡتِكَ فَٱتَّبِعۡنِيٓ أَهۡدِكَ صِرَٰطٗا سَوِيّٗا ٤٣

19-43. Ô mon père, il m'est venu de la science ce que tu n'as pas reçu ; suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite.

يَٰٓأَبَتِ لَا تَعۡبُدِ ٱلشَّيۡطَٰنَۖ إِنَّ ٱلشَّيۡطَٰنَ كَانَ لِلرَّحۡمَٰنِ عَصِيّٗا ٤٤

19-44. Ô mon père, n'adore pas le diable, car le diable désobéit au Tout Miséricordieux.

يَٰٓأَبَتِ إِنِّيٓ أَخَافُ أَن يَمَسَّكَ عَذَابٞ مِّنَ ٱلرَّحۡمَٰنِ فَتَكُونَ لِلشَّيۡطَٰنِ وَلِيّٗا ٤٥

19-45. Ô mon père, je crains qu'un châtiment venant du Tout Miséricordieux ne te touche et que tu ne deviennes un allié du diable. »

قَالَ أَرَاغِبٌ أَنتَ عَنۡ ءَالِهَتِي يَٰٓإِبۡرَٰهِيمُۖ لَئِن لَّمۡ تَنتَهِ لَأَرۡجُمَنَّكَۖ وَٱهۡجُرۡنِي مَلِيّٗا ٤٦

19-46. Il dit : « Ô Abraham, aurais-tu du dédain pour mes divinités ? Si tu ne cesses pas, certes je te lapiderai, éloigne-toi de moi pour bien longtemps. »

قَالَ سَلَٰمٌ عَلَيْكَ ۖ سَأَسْتَغْفِرُ لَكَ رَبِّىٓ ۖ إِنَّهُۥ كَانَ بِى حَفِيًّا ﴿٤٧﴾

19-47. « Paix sur toi, » dit Abraham. « J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits.

وَأَعْتَزِلُكُمْ وَمَا تَدْعُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَأَدْعُوا۟ رَبِّى عَسَىٰٓ أَلَّآ أَكُونَ بِدُعَآءِ رَبِّى شَقِيًّا ﴿٤٨﴾

19-48. Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, et j'invoquerai mon Seigneur. J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur. »

فَلَمَّا ٱعْتَزَلَهُمْ وَمَا يَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ وَهَبْنَا لَهُۥٓ إِسْحَٰقَ وَيَعْقُوبَ ۖ وَكُلًّا جَعَلْنَا نَبِيًّا ﴿٤٩﴾

19-49. Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Isaac et de Jacob ; et de chacun Nous fîmes un Prophète.

وَوَهَبْنَا لَهُم مِّن رَّحْمَتِنَا وَجَعَلْنَا لَهُمْ لِسَانَ صِدْقٍ عَلِيًّا ﴿٥٠﴾

19-50. Et Nous leur donnâmes de par Notre miséricorde, et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité.

Le plus noble, le meilleur et le plus sublime des livres est ce Livre clair et sage rappel. Tous les récits qui y sont relatés sont les plus véridiques ; tous les commandements et interdictions qui y sont mentionnés sont les plus grands et les plus justes ; toutes les récompenses, promesses et avertissements qui y sont mentionnés sont les plus vrais et les plus révélateurs de sagesse, de justice et de vertu. Tous les Prophètes et Messagers qui y sont mentionnés sont plus parfaits et supérieurs à tous. C'est pourquoi les récits des Prophètes qu'Allah a favorisés et élevés en rang sont si souvent rapportés puisqu'ils ont adoré et aimé Allah, se sont tournés vers Lui, ont accompli Ses droits et ceux de Ses serviteurs, ont appelé les gens à Allah avec patience et constance, et ont atteint un rang élevé et des demeures paradisiaques.

Dans cette Sourate, Allah mentionne plusieurs Prophètes et ordonne à Son Messager (‘aleyhim salam) de les mentionner, car cela constitue une louange à Allah et à eux, souligne Sa faveur et Sa

bienveillance envers eux et encourage les autres à croire en eux, à les aimer et à suivre leur exemple. C'est pourquoi Il dit :
Ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), « **mentionne dans le Livre, Abraham. C'était un très véridique et un Prophète**. » Ici, Allah mentionne à la fois sa foi forte et sincère et sa prophétie.

Le siddiq (traduit ici par « **très véridique** ») est celui qui dit constamment la vérité. Il est donc véridique et sincère en paroles et en actes, en toutes circonstances, et il croit en tout ce qu'il lui est ordonné de croire. Cela implique une grande connaissance qui pénètre le cœur, l'influence et conduit à une foi inébranlable et à des œuvres vertueuses de manière globale. Ibrahim (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est le meilleur de tous les Prophètes après Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

Il est le troisième père de la meilleure lignée, et c'est parmi sa descendance qu'Allah a institué la prophétie et le Livre. C'est lui qui a appelé les gens à Allah et qui a supporté avec patience les grandes souffrances qu'il a endurées. Il a appelé tous, proches et lointains, et s'est efforcé d'appeler son père autant qu'il le pouvait.

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous raconte comment il a débattu avec son père :
« **Lorsqu'il dit à son père**, » essayant de lui expliquer combien il est abominable d'adorer des idoles « **Ô mon père, pourquoi adores-tu ce qui n'entend ni ne voit, et ne te profite en rien** ? »
Autrement dit, pourquoi adores-tu des idoles qui sont dénuées de substance et d'action ? Car elles ne peuvent ni entendre ni voir, et elles ne peuvent ni faire de bien ni de mal à ceux qui les adorent ; elles ne peuvent même pas se profiter elles-mêmes ni se protéger du mal. Ceci est une preuve manifeste qu'adorer ce qui est dépourvu d'essence et d'action est répréhensible tant du point de vue de la raison que des enseignements islamiques.

Cela indique que Celui qui doit être adoré, et qu'il est approprié d'adorer, est Celui qui est parfait, et les gens ne peuvent obtenir aucune bénédiction que de Lui et nul ne peut les protéger du mal que Lui ; c'est Allah, Exalté et Loué soit-Il.

« **Ô mon père, il m'est venu de la science ce que tu n'as pas reçu**. » Autrement dit, ô mon père, ne me méprise pas en disant que je suis ton fils et que tu sais ce que j'ignore. Allah m'a plutôt accordé une science qu'Il ne t'a pas accordée. Ce qui signifie en t'autre :
« …**suis-moi, donc, je te guiderai sur une voie droite**, » c'est-à-dire un chemin vertueux et modéré, qui consiste à adorer Allah seul, sans associé ni partenaire, et à Lui obéir en toutes choses. Il s'agit manifestement d'une approche verbale empreinte de douceur, puisqu'il a évité de dire : « Ô mon père, je sais et tu ne sais pas » ou « tu ne sais rien ». Il s'est plutôt exprimé de manière à sous-entendre que

nous possédons tous deux la connaissance, mais que celle qui m'est parvenue ne t'est pas parvenue ; tu devrais donc accepter la preuve et t'y soumettre.

« **Ô mon père, n'adore pas le diable**, » car quiconque adore autre chose qu'Allah a en réalité adoré Satan, comme Allah le dit ailleurs :
« **Ne vous ai-Je pas engagés, enfants d'Adam, à ne pas adorer le diable ? Car il est vraiment pour vous un ennemi déclaré** ? » (Yâ Sin 36 : 60)

Car Satan a toujours désobéi au Tout Miséricordieux. Quiconque suit ses traces se fait son allié et désobéit à Allah, tout comme Satan. Associer la désobéissance au nom divin du Tout Miséricordieux (Ar-Rahman) révèle des péchés qui privent une personne de la miséricorde (rahmah) d'Allah et lui ferment la porte de Sa miséricorde, tandis que l'obéissance est l'un des meilleurs moyens d'obtenir Sa miséricorde. C'est pourquoi il a dit :
« **Ô mon père, je crains qu'un châtiment venant du Tout Miséricordieux ne te touche**, » c'est-à-dire à cause de ta persistance dans l'incrédulité et la transgression.
« …**et que tu ne deviennes un allié du diable**, » c'est-à-dire, dans ce monde et dans l'au-delà, afin que tu suives ses traces maléfiques. Ainsi, Ibrahim ('aleyhi salam) adopta une approche progressive en s'adressant à son père, commençant par la chose la plus facile à accepter, puis la suivante. Il lui fit part de son savoir et lui dit que cela impliquait qu'il le suive, car s'il le suivait, il serait guidé sur le droit chemin. Puis il lui dit de ne pas adorer Satan et l'informa des conséquences néfastes d'un tel acte. Ensuite, il le mit en garde contre le châtiment d'Allah s'il persistait dans cette voie et lui dit qu'il deviendrait un compagnon de Satan. Cependant, cet appel à cet individu condamné resta sans succès, et il répondit de manière ignorante, en disant :
« **Ô Abraham, aurais-tu du dédain pour mes divinités** ? » Ainsi, il exprima sa fierté envers ses dieux de pierre, de simples idoles, et reprocha à Ibrahim de s'en détourner. Cette attitude découlait d'une ignorance profonde et d'une incrédulité extrême : il se vantait d'adorer des idoles et appelait les gens à les vénérer.

« **Si tu ne cesses pas**, » c'est-à-dire si tu ne cesses pas d'injurier mes dieux et de m'appeler à adorer Allah seul
« …**certes je te lapiderai** » c'est-à-dire, je te lapiderai à mort
« **Éloigne-toi de moi pour bien longtemps** ! » C'est-à-dire, ne me parle pas pendant longtemps.

Ibrahim lui répondit à la manière des serviteurs du Tout-Miséricordieux lorsqu'ils s'adressent aux ignorants. Il ne l'injuria pas mais se montra patient et respectueux. Il dit : « **Paix sur toi**, » c'est-à-dire : « Tu ne seras pas offensé ou insulté par mes paroles, je ne dirai rien qui te déplaise. »

« **J'implorerai mon Seigneur de te pardonner car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits**, » c'est-à-dire que je continuerai à prier Allah de te guider et de te pardonner, en te guidant vers l'Islam par lequel tu obtiendras le pardon.

« …**car Il m'a toujours comblé de Ses bienfaits**, » c'est-à-dire miséricordieux et compatissant, prenant soin de moi. Il continuait de prier Allah de lui pardonner, espérant qu'Il le guiderait. Mais lorsqu'il comprit qu'il était un ennemi d'Allah et que rien ne pourrait l'aider, il cessa de prier pour lui et le renia.

Allah nous a enjoint de suivre la voie d'Ibrahim, et cela implique notamment de suivre sa manière d'appeler les gens à Allah, par la connaissance et la sagesse, avec douceur et bienveillance, en utilisant une approche progressive avec eux, faire preuve de patience, ne pas se lasser des gens lorsqu'on les appelle, supporter avec patience tout ce que l'on peut subir en paroles et en actes blessants, et y répondre avec tolérance, pardon et, en effet, avec bienveillance en paroles et en actes.

Quand Ibrahim désespéra de son peuple et de son père, il dit :
« **Je me sépare de vous, ainsi que de ce que vous invoquez, en dehors d'Allah, »** c'est-à-dire toi et tes idoles.
« **Et j'invoquerai mon Seigneur**. » Cela comprenait à la fois la supplication d'adoration et la supplication de demande.
« **J'espère ne pas être malheureux dans mon appel à mon Seigneur**, » c'est-à-dire, peut-être Allah m'accordera-t-il la joie d'exaucer ma supplication et d'agréer mes œuvres. Voilà ce que doit faire celui qui désespère de ceux qu'il appelle à l'Islam et qui persistent à suivre leurs caprices et leurs désirs, et dont l'exhortation reste vaine, les poussant à errer aveuglément dans leur transgression : il doit se concentrer sur la purification de son âme et espérer l'agrément de son Seigneur, et il doit se détourner du mal et de ceux qui le pratiquent.

Quitter sa patrie et tout ce à quoi on est habitué, y compris sa famille et ses proches, est l'une des choses les plus difficiles à supporter pour de nombreuses raisons bien connues, comme l'éloignement de ceux qui sont une source de confiance et de réconfort. Cependant, si une personne renonce à quelque chose pour la cause d'Allah, Allah la récompensera par quelque chose de meilleur encore. Ibrahim se retira de son peuple, et Allah dit à son sujet :
« **Puis, lorsqu'il se fut séparé d'eux et de ce qu'ils adoraient en dehors d'Allah, Nous lui fîmes don d'Is<u>h</u>aq et Ya'qoub ; et de chacun** » à savoir Is<u>h</u>aq et Ya'qoub « **Nous avons fait d'eux des Prophètes**. » Ainsi, il reçut le don de ces deux Messagers vertueux qui furent envoyés aux hommes ; Allah les a distingués pour Sa révélation et les a choisis parmi tous les autres pour Son message.

« **Et Nous leur donnâmes** » de nombreux bienfaits, à savoir Ibrahim et ses deux fils, « …**de par Notre miséricorde**. » Cela comprend tout ce qu'Allah leur a accordé par Sa miséricorde, comme la science bénéfique, les bonnes œuvres et une descendance nombreuse qui s'est répandue à travers le monde, parmi laquelle se trouvaient de nombreux Prophètes et des hommes pieux.

« **Et Nous leur accordâmes un langage sublime de vérité**. » Cela fait également partie de la miséricorde qu'Allah leur a prodiguée, car Allah promet à quiconque fait le bien de répandre des louanges sincères à son égard, selon ses bonnes actions. Ceux-ci étaient des chefs parmi les bienfaisants, aussi Allah leur a-t-il accordé une renommée amplement méritée, sincère et non mensongère, publique et non cachée. Ainsi, ils devinrent célèbres dans le monde entier, les cœurs furent emplis de louanges et d'amour, et l'on parla d'eux en termes élogieux. Ils devinrent un exemple à suivre et des guides pour ceux qui sont bien guidés. Ils ont continué d'être tenus en haute estime à travers les âges. Telle est la grâce d'Allah qu'Il accorde à qui Il veut, et Allah est le Possesseur d'une grâce infinie.

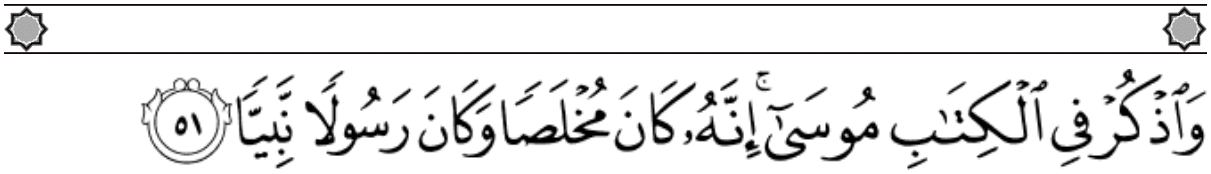

19-51. Et mentionne dans le Livre Moïse. C'était vraiment un élu, et c'était un Messager et un Prophète.

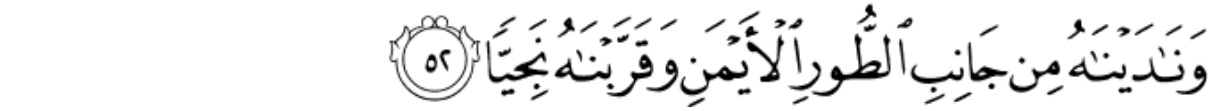

19-52. Du côté droit du Mont (Sinaï) Nous l'appelâmes et Nous le fîmes approcher tel un confident.

19-53. Et par Notre miséricorde, Nous lui donnâmes Aaron son frère comme Prophète.

C'est-à-dire, raconter dans ce Noble Qur'an l'histoire de Moussa Ibn 'Imran ('aleyhi salam), par vénération et respect, reconnaissant son statut noble et son caractère sublime.

« **C'était vraiment un élu** » signifie qu'Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, l'a choisi et sélectionné parmi tous les autres. Le mot traduit ici par « élu » (moukhlas) peut également se lire comme signifiant sincère (moukhlis), et Moussa était sincère envers Allah, Exalté et Loué soit-Il, dans tous

ses actes, ses paroles et ses intentions ; il est donc décrit comme sincère en toutes choses. Les deux sens sont liés. Allah l'a choisi en raison de sa sincérité, et sa sincérité a exigé qu'il soit choisi. La plus belle qualité qu'on puisse attribuer à une personne est la sincérité envers son Seigneur et le fait d'avoir été choisi par Lui.

« **Et c'était un Messager et un Prophète**. » Allah lui a accordé la double grâce d'être à la fois Messager et Prophète. Être Messager signifie transmettre les paroles de Celui qui l'a envoyé et tout ce qu'il a apporté en matière de religion, sur les points mineurs comme sur les points majeurs. Être Prophète implique qu'Allah lui a envoyé une révélation et l'a choisi pour la recevoir. Être Prophète concerne la relation entre lui et son Seigneur, tandis qu'être Messager concerne la relation entre lui et les autres. En réalité, de tous les types de révélation, Allah l'a choisi pour la plus sublime : Il lui a parlé directement et l'a rapproché de Lui. Ainsi, Moussa ('aleyhi salam) a été choisi, parmi les autres Prophètes, pour être celui à qui le Très Miséricordieux a parlé directement. C'est pourquoi Allah dit : « **Nous l'avons appelé du côté droit de la montagne** » cela peut faire référence au côté droit de Moussa lorsqu'il marchait, ou bien le mot traduit ici par « côté droit » peut signifier ce qui était le plus béni car la racine dont provient ce mot (ayman) peut également signifier bénédiction. Cette interprétation est suggérée par le verset où Allah dit que Moussa fut appelé alors qu'il approchait du buisson ardent.
« **Béni soit Celui qui est dans le feu et Celui qui est tout autour,[1] et gloire à Allah, Seigneur de l'univers**. » (An-Naml 27 : 8)

« **Et Nous le fîmes approcher tel un confident**. » La différence entre appeler et converser en privé réside dans le fait que l'appel est fait à voix plus forte, tandis que la conversation privée se déroule à voix plus douce. Ceci confirme qu'Allah, qu'Il soit Exalté, possède l'attribut de la parole sous diverses formes, appelant et conversant en privé, conformément à l'avis des gens de la Sounnah et de la Jamâ'ah (ahl as-sounnah wal-jamâ'ah ou les gens de la sounnah et du consensus), contrairement à ceux qui le nient, tels que les jahmiyya, les mou'tazilah et ceux qui suivent une voie similaire.

« **Et par Notre miséricorde, Nous lui donnâmes Aaron son frère comme Prophète [pour l'assister]**. » Ce fut l'une des plus grandes vertus de Moussa, témoignant de son amour et de sa sincérité envers son frère Haroun : il implora son Seigneur de l'associer à sa mission et de faire de lui un Messager comme lui. Allah exauça sa prière et, par Sa miséricorde, accorda la prophétie à son frère Haroun. Ainsi, la prophétie de Haroun était liée à celle de Moussa, et il le soutint et l'aida dans sa mission.

[1] Moussa était près du feu, qui était le buisson ardent, et les anges l'entouraient

وَٱذۡكُرۡ فِي ٱلۡكِتَٰبِ إِسۡمَٰعِيلَۚ إِنَّهُۥ كَانَ صَادِقَ ٱلۡوَعۡدِ وَكَانَ رَسُولٗا نَّبِيّٗا ٥٤

19-54. Et mentionne Ismaël, dans le Livre. Il était fidèle à ses promesses ; et c'était un Messager et un Prophète.

وَكَانَ يَأۡمُرُ أَهۡلَهُۥ بِٱلصَّلَوٰةِ وَٱلزَّكَوٰةِ وَكَانَ عِندَ رَبِّهِۦ مَرۡضِيّٗا ٥٥

19-55. Et il commandait à sa famille la prière et la Zakāt ; et il était agréé auprès de son Seigneur.

C'est-à-dire, mentionner dans le Noble Qur'an ce grand Prophète dont descend le peuple arabe, le meilleur et le plus noble des peuples, parmi lequel se trouve le chef des enfants d'Adam.
« **Il était fidèle à ses promesses**, » c'est-à-dire qu'il n'a jamais fait de promesse sans la respecter. Cela inclut les promesses faites à Allah et aux hommes. Ainsi, lorsqu'il promit d'être patient lorsque son père voulut le sacrifier, il dit :
« …**Ô mon cher père, fais ce qui t'es commandé : tu me trouveras, s'il plaît à Allah, du nombre des endurants**. » (As-Sâffât 37: 102)

Il tint sa promesse et permit à son père de le sacrifier, ce qui représente la pire calamité qu'un homme puisse endurer. Allah le qualifia alors de Messager et de Prophète, titres qui constituent la plus grande bénédiction qu'Il puisse accorder à Ses serviteurs, et ceux qui atteignent ce rang forment l'élite de l'humanité.

« **Il exhortait sa famille à accomplir la prière et à s'acquitter de la zakât**, » c'est-à-dire qu'il se conformait aux commandements d'Allah à l'égard de sa famille. Il leur demandait donc de prier, acte témoignant d'une dévotion sincère envers Allah, et de s'acquitter de la zakât, acte de bienfaisance envers autrui. Ainsi, il s'efforçait de se perfectionner et de perfectionner les autres, en particulier les personnes qui lui étaient les plus chères, à savoir sa famille qui méritait davantage son appel que quiconque.

« **Et il était agréé auprès de son Seigneur**, » c'est-à-dire que, pour sa soumission à ce qui plaisait à Son Seigneur et ses efforts pour obtenir Son agrément, Allah fut satisfait de lui et fit de lui l'un des plus éminents de Ses serviteurs et l'un de Ses proches. Ainsi, Allah fut satisfait de lui et il fut satisfait de son Seigneur.

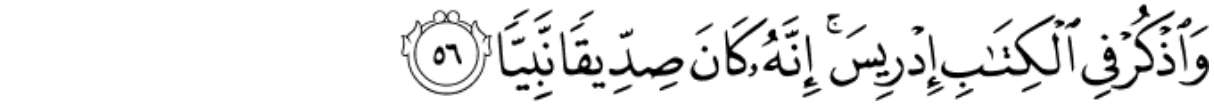

19-56. Et mentionne Idris, dans le Livre. C'était un véridique et un Prophète.

19-57. Et Nous l'élevâmes à un haut rang.

C'est-à-dire, être mentionné dans le Livre par vénération et respect, et se voir attribuer la description de la perfection, « **Et mentionne Idris, dans le Livre. C'était un véridique et un Prophète**. » Outre le fait d'avoir fait de lui un siddiq (un homme fort et sincère dans la foi), ce qui inclut une foi profonde, une connaissance parfaite, une certitude absolue et des actes vertueux, Allah l'a également choisi pour recevoir Sa révélation et transmettre Son message.

« **Et Nous l'avons élevé à un rang élevé**, » c'est-à-dire qu'Allah l'a fait tenir en haute estime parmi les gens et l'a élevé au rang de ceux qui Lui sont proches, de sorte qu'il était de grande renommée et de haut rang.

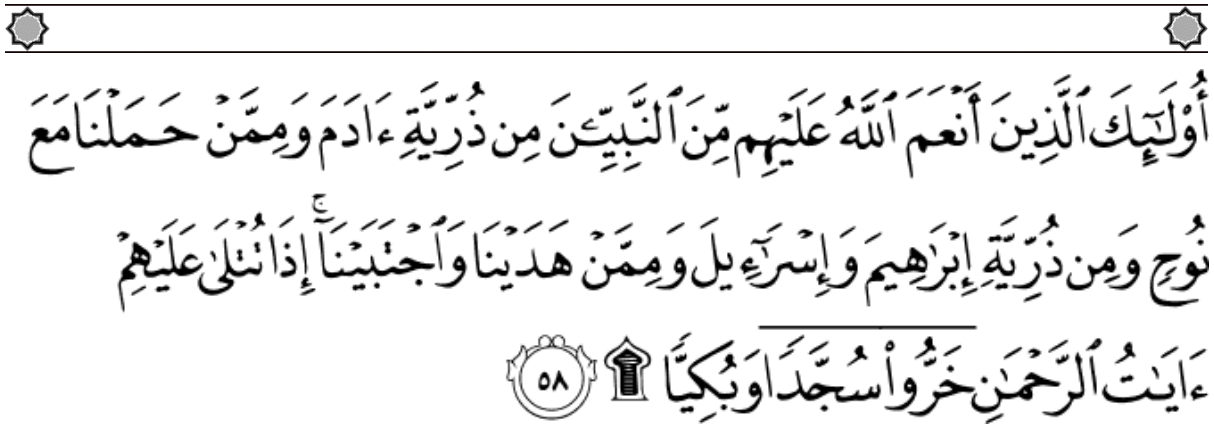

19-58. Voilà ceux qu'Allah a comblés de faveurs, parmi les Prophètes, parmi les descendants d'Adam, et aussi parmi ceux que Nous avons transportés en compagnie de Noé, et parmi la descendance d'Abraham et d'Isra-il, et parmi ceux que Nous avons guidés et choisis. Quand les versets du Tout Miséricordieux leur étaient récités, ils tombaient prosternés en pleurant.

Après avoir mentionné ces nobles Prophètes et Messagers élus, Allah évoque maintenant leurs vertus et leur statut :

« **Voilà ceux qu'Allah a comblés de faveurs**, » c'est-à-dire qu'Il leur a accordé des bénédictions incommensurables, à savoir la prophétie et la mission de messager. Ce sont ceux auxquels il est fait référence lorsqu'on nous enjoint de prier Allah de nous guider sur le chemin de ceux qu'Il a bénis. Allah nous dit également que ceux qui Lui obéissent seront
« **Quiconque obéit à Allah et au Messager... ceux-là seront avec ceux qu'Allah a comblés de Ses bienfaits : les Prophètes, les véridiques, les martyrs, et les vertueux. Et quels bons compagnons que ceux-là** ! » (An-Nissâ' 4 : 69)

Il nous dit aussi que certains d'entre eux sont « **parmi les descendants d'Adam, et aussi parmi ceux que Nous avons transportés en compagnie de Nouh** » c'est-à-dire, ils sont parmi ses descendants « …**et parmi la descendance d'Ibrahim et d'Isra-il**, » ce sont les meilleures familles au monde, qu'Allah a choisies et sélectionnées, et qu'Il a rapprochées de Lui. Lorsque les révélations du Tout-Miséricordieux leur furent récitées, qui parlaient de l'invisible, des attributs du Connaisseur de l'invisible, des informations sur le Jour Dernier, ainsi que des promesses et des avertissements, « …**ils tombaient prosternés en pleurant**, » c'est-à-dire qu'ils se soumirent humblement aux révélations d'Allah. Ces révélations marquèrent leurs cœurs, y insufflant la foi, le désir du Paradis et la crainte de l'Enfer, ce qui les incita à pleurer, à se tourner vers Allah et à se prosterner devant leur Seigneur. Ils n'étaient pas de ceux qui, lorsqu'ils entendaient les révélations d'Allah, restaient sourds et aveugles (« …**qui lorsque les versets de leur Seigneur leur sont rappelés, ne deviennent ni sourds ni aveugles**. » 25 :73).

L'attribution des révélations au nom divin Ar-Rahmân (le Très Miséricordieux) indique que ces révélations font partie de Sa miséricorde et de Sa bonté envers Ses serviteurs car Il les a ainsi guidés vers la vérité, a rendu la vue à leurs yeux aveugles, les a sauvés de l'égarement et leur a accordé la connaissance alors qu'ils étaient ignorants.

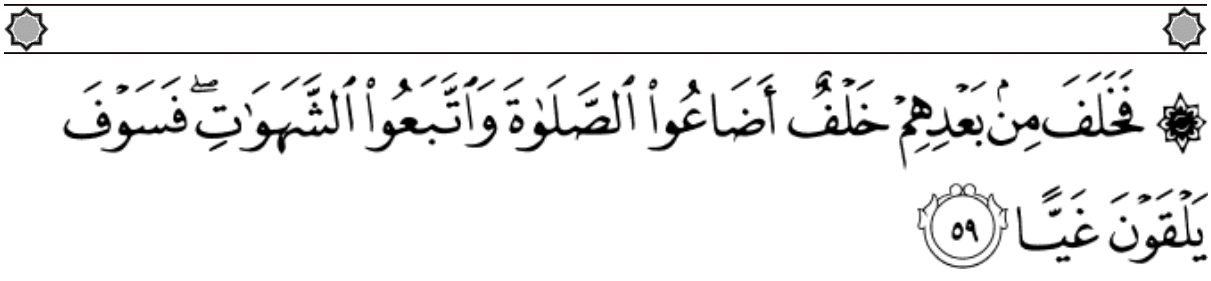
فَخَلَفَ مِنۢ بَعۡدِهِمۡ خَلۡفٌ أَضَاعُواْ ٱلصَّلَوٰةَ وَٱتَّبَعُواْ ٱلشَّهَوَٰتِۖ فَسَوۡفَ يَلۡقَوۡنَ غَيًّا ٥٩

19-59. Puis leur succédèrent des générations qui délaissèrent la prière et suivirent leurs passions. Ils se trouveront en perdition,

إِلَّا مَن تَابَ وَءَامَنَ وَعَمِلَ صَٰلِحًا فَأُو۟لَٰٓئِكَ يَدْخُلُونَ ٱلْجَنَّةَ وَلَا يُظْلَمُونَ شَيْـًٔا ﴿٦٠﴾

19-60. sauf celui qui se repent, croit et fait le bien : ceux-là entreront dans le Paradis et ne seront point lésés,

جَنَّٰتِ عَدْنٍ ٱلَّتِى وَعَدَ ٱلرَّحْمَٰنُ عِبَادَهُۥ بِٱلْغَيْبِ ۚ إِنَّهُۥ كَانَ وَعْدُهُۥ مَأْتِيًّا ﴿٦١﴾

19-61. aux jardins du séjour (éternel) que le Tout Miséricordieux a promis à Ses serviteurs, [qui ont cru] au mystère. Car Sa promesse arrivera sans nul doute.

لَّا يَسْمَعُونَ فِيهَا لَغْوًا إِلَّا سَلَٰمًا ۖ وَلَهُمْ رِزْقُهُمْ فِيهَا بُكْرَةً وَعَشِيًّا ﴿٦٢﴾

19-62. On n'y entend nulle parole insignifiante ; seulement : « Salām » ; et ils auront là leur nourriture, matin et soir.

تِلْكَ ٱلْجَنَّةُ ٱلَّتِى نُورِثُ مِنْ عِبَادِنَا مَن كَانَ تَقِيًّا ﴿٦٣﴾

19-63. Voilà le Paradis dont Nous ferons hériter ceux de Nos serviteurs qui auront été pieux.

Après avoir évoqué ces Prophètes sincères qui recherchaient l'agrément de leur Seigneur et se tournaient constamment vers Lui, Allah mentionne maintenant ceux qui leur ont succédé et ont modifié ce qui leur avait été prescrit. Après eux vinrent des générations qui déclinèrent et régressèrent. Elles négligèrent la prière qu'il leur avait été enjoint d'accomplir régulièrement et y prêtèrent peu d'attention. En négligeant la prière, fondement de la religion, mesure de la foi et de la sincérité envers le Seigneur des mondes, acte le plus important et vertueux par excellence, elles furent encore plus négligentes envers les autres aspects de la religion et rechignaient à les accomplir. La raison en était qu'elles suivaient leurs propres caprices et désirs, leur préoccupation primant sur les droits d'Allah. Par conséquent, à la moindre occasion de satisfaire leurs désirs, elles ne manquaient jamais de le faire.

« **Ils se trouveront en perdition**, » c'est-à-dire des châtiments multiples et sévères.
Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, fait une exception à cela :
« …**sauf celui qui se repent** » de ne plus associer d'autres divinités à Allah, de ne plus suivre d'innovations ni de commettre de péchés ; ils abandonnent donc ces pratiques, les regrettent et prennent la ferme résolution de ne plus les reproduire.
« …**croit** » en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers et au Jour Dernier

« …**et fait le bien**. » Cela fait référence à ce qu'Allah a prescrit par la bouche de Ses Messagers, cherchant ainsi à obtenir Son agrément.
« …**ceux-là** » à savoir ceux qui associent le repentir et la foi aux œuvres justes
« …**entreront dans le Paradis**, » qui renferme la félicité éternelle, le bien-être parfait et la proximité du Seigneur généreux
« …**et ne seront point lésés** » quant à leurs actes ; au contraire, ils en recevront la pleine récompense, multipliée en nombre.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit que le jardin dans lequel Il leur a promis d'entrer n'est pas comme un autre jardin ; il s'agit plutôt des « **jardins de la demeure perpétuelle**, » qu'ils ne quitteront jamais et qui sont si vastes et contiennent tant de bonté, de bonheur, de beauté et de joie.

« …**que le Tout Miséricordieux a promis à Ses serviteurs, [qui ont cru] au mystère**. » C'est-à-dire que, lorsqu'il parle de la récompense qu'Il a promise à Ses serviteurs, Allah se désigne Lui-même comme Ar-Rahmân (le Tout Miséricordieux), du fait que cette récompense recèle une miséricorde et une générosité telles qu'aucun œil n'a jamais vu, qu'aucune oreille n'a jamais entendues, et que jamais l'esprit de l'homme n'a imaginées. Ailleurs, il la décrit comme sa miséricorde comme Il dit :
« **Et quant à ceux dont les visages s'éclaireront, ils seront dans la miséricorde d'Allah, où ils demeureront éternellement**. » (Al-'Imrân 3 : 107)

De plus, l'attribuer à Sa miséricorde témoigne de la nature permanente de cette félicité puisqu'elle demeurera aussi longtemps que Sa miséricorde demeurera, dont le Paradis est le fruit et l'aboutissement.

Les serviteurs d'Allah mentionnés dans ce verset sont ceux qui Lui sont dévoués, qui L'adorent et se conforment à Ses instructions, au point que la servitude envers Allah devient une seconde nature pour eux. C'est comme le verset dans lequel Il dit :
« **Les serviteurs du Tout Miséricordieux sont ceux qui marchent humblement sur terre, qui, lorsque les ignorants s'adressent à eux, disent : « Paix, »** … » (Al-Fourqân 25 : 63)
- Et des versets similaires.

Cela contraste avec ceux qui sont Ses serviteurs en ce sens seulement qu'ils sont soumis à Son autorité mais qui ne L'adorent jamais. Bien qu'ils soient serviteurs en ce sens qu'Il est leur Seigneur, puisqu'Il les a créés, subvient à leurs besoins et les gouverne, ils ne sont pas comptés parmi Ses serviteurs au sens de la dévotion et de servitude volontaire envers Lui, pour lesquels le serviteur dévoué est loué ; leur servitude est plutôt une servitude par contrainte, qui n'est pas digne de louange.

« … **[Qui ont cru] au mystère**. » Il se peut que cela soit lié à l'expression « **que le Tout Miséricordieux a promis**. » Dans ce cas, selon cette interprétation, Allah Exalté leur aurait promis le Paradis bien qu'ils ne l'aient pas vu, mais ils y ont cru sans l'avoir vu et ont œuvré avec ardeur pour l'obtenir malgré cela. Qu'en serait-il s'ils l'avaient vu ? Ils auraient redoublé d'efforts et l'auraient désiré encore davantage. Ceci est un éloge à leur égard pour leur foi en l'invisible, foi qui est salutaire.
Ou bien il se peut que cela signifie que ces jardins que le Très Miséricordieux a promis à Ses serviteurs font partie des choses dont nul ne peut pleinement comprendre ni connaître les qualités, si ce n'est Allah. Cela suscite le désir ; cette description concise et générale crée l'aspiration et incite à la rechercher. Ceci est semblable au verset où Allah dit :
« **Aucun être ne sait ce qu'on a réservé pour eux comme réjouissance pour les yeux, en récompense de ce qu'ils œuvraient** ! » (As-Sajdah 32 : 17)

Les deux interprétations sont valables, cependant la première est plus susceptible d'être correcte car Allah dit : « **Sa promesse arrivera sans nul doute** » ; cela se produira inévitablement puisqu'Il ne manque jamais à Sa promesse et Il est le plus véridique des orateurs.

« **Ils n'y entendront aucun discours vain**, » c'est-à-dire des paroles vides, inutiles ou coupables. Ils n'y entendront aucune calomnie, aucune parole injurieuse, aucun propos désobéissant envers Allah, ni aucun propos perturbateur ou importun.

« …**seulement : « Salām**, » c'est-à-dire qu'ils n'entendront que des paroles exemptes de toute malice, des paroles telles que le souvenir d'Allah, les salutations, les paroles de joie, les bonnes nouvelles, l'échange de bonnes paroles entre frères, l'écoute des paroles du Très Miséricordieux, les belles voix des houris, des anges et des serviteurs, des airs mélodieux et des paroles douces et bienveillantes, car c'est la demeure de la paix, où règne une paix parfaite en tout point.

« **Et ils y auront leur subsistance matin et soir**, » c'est-à-dire que leur nourriture, leurs boissons et toutes sortes de plaisirs leur seront fournis en permanence, où qu'ils soient et dans n'importe quel endroit où ils le souhaitent. En signe de la perfection de ce plaisir, il leur sera donné à heures fixes « **matin et soir**, » afin qu'il leur apporte une joie plus grande et soit plus bénéfique.

Ce Paradis ainsi décrit est celui « **dont Nous ferons hériter ceux de Nos serviteurs qui auront été pieux**. » Nous en ferons leur demeure éternelle, d'où ils ne s'éloigneront jamais et qu'ils ne désireront jamais quitter. Ceci est semblable au verset où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Et concourez au pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (Paradis) large comme les cieux et la terre, préparé pour les pieux**, » (Al-'Imrân 3 : 133)

وَمَا نَتَنَزَّلُ إِلَّا بِأَمْرِ رَبِّكَ ۖ لَهُ مَا بَيْنَ أَيْدِينَا وَمَا خَلْفَنَا وَمَا بَيْنَ ذَٰلِكَ ۚ وَمَا كَانَ رَبُّكَ نَسِيًّا ﴿٦٤﴾

19-64. « Nous ne descendons que sur ordre de ton Seigneur. A Lui tout ce qui est devant nous, tout ce qui est derrière nous et tout ce qui est entre les deux. Ton Seigneur n'oublie rien.

رَّبُّ السَّمَاوَاتِ وَالْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا فَاعْبُدْهُ وَاصْطَبِرْ لِعِبَادَتِهِ ۚ هَلْ تَعْلَمُ لَهُ سَمِيًّا ﴿٦٥﴾

19-65. Il est le Seigneur des cieux et de la terre et de tout ce qui est entre eux. Adore-Le donc, et sois constant dans Son adoration. Lui connais-tu un homonyme »

À une occasion, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) pensa que Jibril (sallallahou 'aleyhi wa sallam) tardait à descendre vers lui, et il lui dit :
« *Pourquoi ne viens-tu pas plus souvent chez nous* ? » (Boukhari)
Car il désirait ardemment le revoir et son absence lui pesait ; il souhaitait être rassuré par son retour. Alors Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, révéla par Jibril : « **Nous ne descendons que sur ordre de ton Seigneur**, » c'est-à-dire que nous n'avons aucun pouvoir de décision ; si nous recevons un ordre, nous nous y conformons sans hésiter et nous n'en désobéissons jamais. Ceci est semblable au verset où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit des anges :
« … **ne désobéissant jamais à Allah en ce qu'Il leur commande, et faisant strictement ce qu'on leur ordonne**. » (At-Tahrim 66 : 6)

Car ce sont des serviteurs qui reçoivent des ordres.

« **À Lui tout ce qui est devant nous, tout ce qui est derrière nous et tout ce qui est entre les deux**, » c'est-à-dire que Lui appartiennent toutes les choses passées, futures et présentes, tant en termes de temps que de lieu. Une fois qu'il devient clair que toutes choses sont sous le commandement d'Allah et que nous sommes des serviteurs sous Son contrôle, la question est liée à la sagesse divine : faut-il donner un ordre à Jibril pour qu'il l'exécute, ou la sagesse dicte de ne pas lui en donner, afin de retarder sa descente ? C'est pourquoi il a dit : « **Ton Seigneur n'oublie rien**, »

c'est-à-dire qu'Allah ne t'a pas oublié et ne te néglige pas. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Ton Seigneur ne t'a ni abandonné, ni détesté**. » (Ad-Douhâ 93 : 3)

Bien au contraire, Il prendra toujours soin de toi et agira toujours de la meilleure façon qui soit. Autrement dit, si nous (les anges) sommes en retard et ne descendons pas à l'heure habituelle, ne t'attriste pas et ne t'inquiète pas ; souviens-toi qu'Allah est Celui qui l'a voulu, selon Sa sagesse.

Il expliqua ensuite comment la science d'Allah embrasse toute chose et qu'Il ne peut jamais oublier, car Il est « **le Seigneur des cieux et de la terre et de tout ce qui est entre eux**. » Le fait qu'Il soit le Seigneur des cieux et de la terre, qu'ils soient dans un état parfait et ordonné, sans aucune trace d'insouciance, de négligence, d'égarement ou de mensonge, constitue une preuve irréfutable de Sa science infinie. Ne te laisse pas distraire par cela ; concentre-toi plutôt sur ce qui te sera bénéfique et t'apportera de bons résultats, c'est-à-dire l'adorer seul, sans partenaire ni associé.

«…**et sois constant dans Son adoration**, » c'est-à-dire, soit patient et constant, efforce-toi et accomplis-le de la manière la plus parfaite et complète possible, selon tes capacités. Se concentrer sur l'adoration d'Allah apportera du réconfort à l'individu et détournera son attention de tous les autres attachements et désirs, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, le dit ailleurs :
« **Et ne tends point les yeux vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains groupes d'entre eux, comme décor de la vie présente, afin de les éprouver par cela. Ce qu'Allah fournit (au Paradis) est meilleur et plus durable. Et commande à ta famille la Ṣalāt, et fais-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de nourriture, c'est à Nous de te nourrir. La bonne fin est réservée à la piété**. » (Sourate Tâ Hâ 20 : 131-132)

« **Lui connais-tu un homonyme ?** » Autrement dit, connaissez-vous, parmi les créatures, quelqu'un qui soit égal à Allah, qui Lui ressemble et qui Lui soit semblable ? Cette question est en réalité une négation. Il s'agit d'une connaissance fondée sur la raison. En d'autres termes : vous ne connaissez personne d'égal à Lui ni de semblable à Lui, car Il est le Seigneur et tous les autres sont soumis à Sa Seigneurie ; Il est le Créateur et tous les autres sont des créatures ; Il est l'Autosuffisant en tout point, et tous les autres sont intrinsèquement dans le besoin en tout point ; Il est absolument parfait en tout point, et tous les autres sont imparfaits, ne possédant aucun attribut de perfection si ce n'est celui qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, leur accorde. Ceci est la preuve irréfutable qu'Allah est le Seul digne d'adoration et que Son adoration est la véritable adoration, tandis que l'adoration de tout autre que Lui est illusoire. C'est pourquoi Il a prescrit qu'on L'adore Lui seul, avec constance, et Il en a donné comme raison Sa perfection absolue car Lui seul est le Tout-Puissant, à qui appartiennent les plus beaux noms.

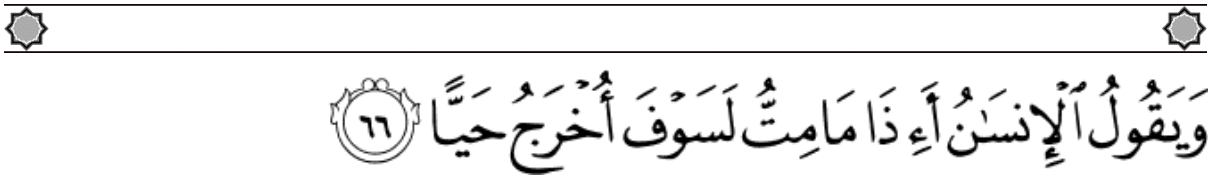

19-66. Et l'homme dit : « Une fois mort, me sortira-t-on vivant ? »

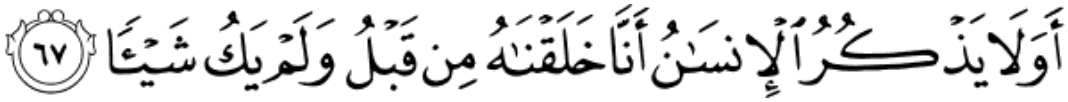

19-67. L'homme ne se rappelle-t-il pas qu'avant cela, c'est Nous qui l'avons créé, alors qu'il n'était rien ?

Par « homme », on entend ici celui qui nie la résurrection et la juge improbable. Il pose alors la question, avec un déni obstiné et une incrédulité tenace : « **Une fois mort, serai-je ressuscité** ? » Autrement dit, comment Allah pourrait-Il me ramener à la vie après ma mort, après que je sois devenu poussière ? Cela est impossible et inconcevable. Cette attitude découle de sa pensée corrompue, de ses mauvaises intentions et de son rejet obstiné des Messagers et des Livres d'Allah. S'il y réfléchissait un tant soit peu, il comprendrait que son opinion sur l'improbabilité de la résurrection est une pure folie. C'est pourquoi Allah mentionne une preuve irréfutable et une évidence claire, connues de tous, pour démontrer que la résurrection est bel et bien possible :

« **L'homme ne se souvient-il pas que Nous l'avons créé auparavant, alors qu'il n'était rien** ? » Autrement dit, ne lui vient-il pas à l'esprit, ou ne se souvient-il pas de son état antérieur, et qu'Allah l'a créé la première fois, alors qu'il n'était rien ? Celui qui est capable de le créer à partir de rien, alors qu'il n'était rien, n'est-il pas capable de le recréer après sa désintégration et de le rassembler après sa dispersion ? Ceci est semblable au verset dans lequel Allah dit :
« **Et c'est Lui qui commence la création puis la refait ; et cela Lui est plus facile. Il a la transcendance absolue dans les cieux et sur la terre. C'est Lui le Tout Puissant, le Sage**. » (Ar-Roum 30 : 27)

Les mots « **l'homme ne se rappelle-t-il pas** » invitent l'homme, avec douceur, à réfléchir en s'appuyant sur la pensée rationnelle. Ils soulignent également que le déni de celui qui le nie repose sur son insouciance et son incapacité à se souvenir de ce qu'il était au début ; sinon, s'il s'en souvenait et y repensait, il ne le nierait pas.

فَوَرَبِّكَ لَنَحْشُرَنَّهُمْ وَالشَّيَاطِينَ ثُمَّ لَنُحْضِرَنَّهُمْ حَوْلَ جَهَنَّمَ جِثِيًّا ﴿٦٨﴾

19-68. Par ton Seigneur ! Assurément, Nous les rassemblerons, eux et les diables. Puis, Nous les placerons autour de l'Enfer, agenouillés.

ثُمَّ لَنَنزِعَنَّ مِن كُلِّ شِيعَةٍ أَيُّهُمْ أَشَدُّ عَلَى الرَّحْمَٰنِ عِتِيًّا ﴿٦٩﴾

19-69. Ensuite, Nous arracherons de chaque groupe ceux d'entre eux qui étaient les plus obstinés contre le Tout Miséricordieux.

ثُمَّ لَنَحْنُ أَعْلَمُ بِالَّذِينَ هُمْ أَوْلَىٰ بِهَا صِلِيًّا ﴿٧٠﴾

19-70. Puis nous sommes Le meilleur à savoir ceux qui méritent le plus d'y être brûlés.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il et le plus véridique en paroles, jure par Sa Seigneurie qu'Il rassemblera assurément ces gens qui ont nié la résurrection, eux et leurs démons, et Il les rassemblera à un moment fixé, un jour certain.

« **Nous les rassemblerons, eux et les diables. Puis, Nous les placerons autour de l'Enfer, agenouillés**, » c'est-à-dire agenouillés de terreur lors des tremblements de terre et autres événements terrifiants, attendant le verdict du Très-Haut, du Très-Grand. C'est pourquoi Il déclare quel sera leur verdict :

« **Ensuite, Nous arracherons de chaque groupe ceux d'entre eux qui étaient les plus obstinés contre le Tout Miséricordieux** » c'est-à-dire, puis Nous ferons sortir de chaque groupe et secte des injustes ; qui partagent les caractéristiques de l'injustice, de l'incroyance et de l'insolence, les pires d'entre eux en insolence, en injustice et en mécréance, et ils précéderont les autres vers le châtiment. Puis, de la même manière, les pires, puis les suivants, précéderont le châtiment. Dans cette situation, ils se maudiront les uns les autres, et le dernier dira du premier :

« ... **« Entrez dans le Feu, » dira [Allah,] « parmi les djinns et les hommes des communautés qui vous ont précédés. » Chaque fois qu'une communauté entrera, elle maudira celle qui l'aura précédée. Puis, lorsque tous s'y retrouveront, la dernière fournée dira de la première : « Ô notre Seigneur ! Voilà ceux qui nous ont égarés : donne-leur donc double châtiment du feu. » Il dira : « À chacun le double, mais vous ne savez pas. » Et la première fournée dira à la dernière : «**

Mais vous n'avez sur nous aucun avantage. Goûtez donc au châtiment, pour ce que vous avez acquis. » » (Sourate Al-A'râf 7 : 38-39)

Tout cela est conforme à la justice, à la sagesse et à la science infinie d'Allah ; c'est pourquoi Il dit : « **Puis nous sommes Le meilleur à savoir ceux qui méritent le plus d'y être brûlés**, » c'est-à-dire que Nous sommes pleinement conscients de qui mérite le plus d'être brûlé dans le feu, car Nous les connaissons, Nous connaissons leurs actes, la mesure dans laquelle ils le méritent et leur part du châtiment.

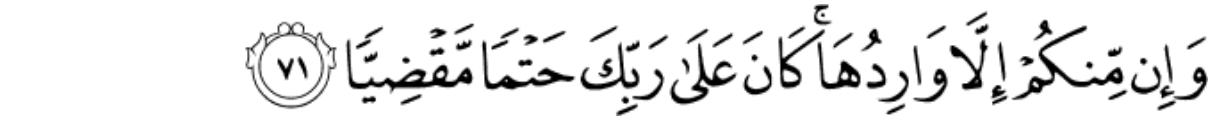

19-71. Il n'y a personne parmi vous qui ne passera pas par [L'Enfer] : Car [il s'agit là] pour ton Seigneur d'une sentence irrévocable.

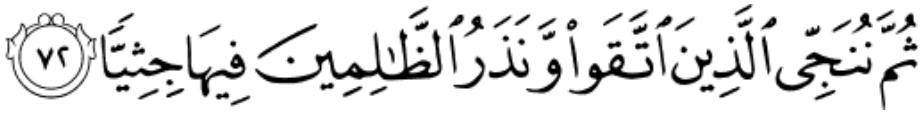

19-72. Ensuite, Nous délivrerons ceux qui étaient pieux et Nous y laisserons les injustes agenouillés.

Ceci s'adresse à tous les hommes, justes et injustes, croyants et mécréants ; nul n'échappe à la damnation éternelle, tel est le décret qu'Allah s'est imposé à Lui-même et dont Il a averti Ses serviteurs. Il en sera donc inévitablement ainsi.

Il existe une divergence d'opinions parmi les érudits quant à la signification de l'expression « **qui ne passera pas**. » Certains suggèrent que cela signifie que tous les hommes seront présents autour de lui, jusqu'à ce qu'ils soient tous saisis de peur et de trouble, après quoi Allah sauvera ceux qui Le craignent. Il a également été suggéré que « **ne passera pas** » signifie y entrer et s'y trouver, mais que pour les croyants, ce sera frais et sûr. Une autre interprétation est que « **ne passera pas** » signifie le traverser sur le sirat (pont) qui enjambe l'enfer, que les gens traverseront selon leurs œuvres ; certains le traverseront comme l'éclair, d'autres comme le vent, d'autres encore comme des chevaux ou des chameaux rapides ; certains courront, d'autres marcheront, d'autres ramperont, et d'autres seront saisis puis jetés dans le feu, chacun selon son degré de piété et de crainte d'Allah. C'est pourquoi Allah dit :

« **Nous délivrerons ceux qui étaient pieux** » en accomplissant ce qu'Il a ordonné et en s'abstenant de ce qu'Il a interdit.

« …**et Nous y laisserons les injustes**, » c'est-à-dire ceux qui se sont fait du tort à eux-mêmes en mécroyant et en commettant des péchés.

« …**agenouillés**. » Cela est dû à leurs méfaits et à leur incrédulité, pour lesquels ils méritent d'y demeurer éternellement et de subir le châtiment ; tous les liens entre eux seront rompus.

« **Quand les meneurs désavoueront les suiveurs à la vue du châtiment, les liens entre eux seront bien brisés** ! » (2 : 166).

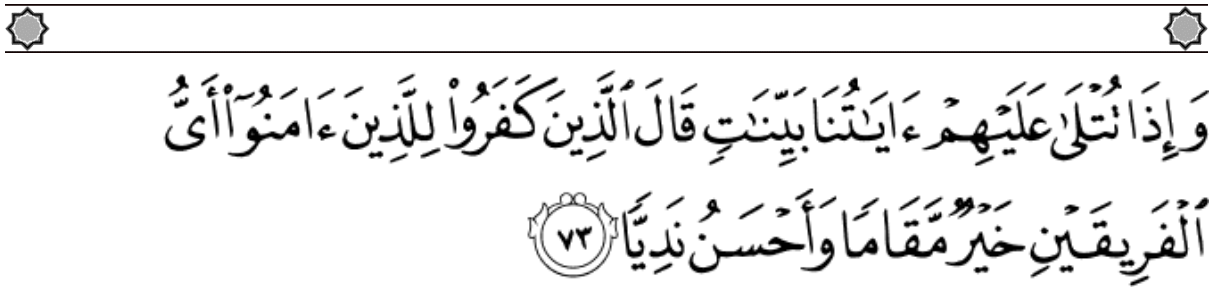

19-73. Et lorsque Nos versets évidents leur sont récités les mécréants disent à ceux qui croient : « Lequel des deux groupes a la situation la plus confortable et la meilleure compagnie ? »

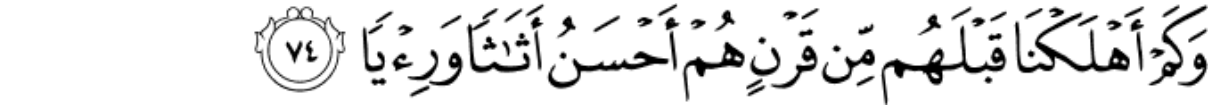

19-74. Combien de générations, avant eux, avons-Nous fait périr, qui les surpassaient en biens et en apparence ?

C'est-à-dire, lorsque Nos révélations claires, qui indiquent clairement l'unicité d'Allah et la véracité de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), et qui devraient amener quiconque les entend à croire sincèrement et avec certitude, sont récitées à ces incrédules, ils réagissent à l'inverse de ce qui est attendu d'eux, et ils ridiculisent les révélations et ceux qui y croient ; ils mettent en avant leur propre bien-être dans ce monde pour prouver qu'ils sont supérieurs aux croyants et ils disent, pour s'opposer à la vérité :

« **Lequel des deux groupes**, » nous ou les croyants,

« …**à la situation la plus confortable** ? » C'est-à-dire, dans ce monde, et en termes de grandes quantités de richesse, de nombreux enfants et de réalisation des désirs ?

« …**et la meilleure compagnie** ? » Ils en ont conclu, à partir de ce raisonnement fallacieux, qu'ils possédaient davantage de richesses et d'enfants, qu'ils avaient atteint la plupart de leurs aspirations terrestres et que leurs réunions sociales étaient plus prestigieuses et plus agréables, contrairement à celles des croyants. Ils se croyaient donc supérieurs aux croyants. Or, ce raisonnement est

profondément erroné et revient à inverser les faits, car l'abondance de richesses et d'enfants, ainsi que la beauté apparente, sont souvent des moyens de mener à la ruine, à la misère et à des conséquences néfastes. C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Combien de générations, avant eux, avons-Nous fait périr, qui les surpassaient en biens**, » c'est-à-dire qui possédaient davantage de biens matériels tels que des vases, des meubles, des maisons et des ornements ?
« …**et en apparence** ? » C'est-à-dire, leur apparence et leur physique, grâce à une vie de luxe, aux plaisirs physiques et à la bonne image qu'ils projetaient. Si ces malheureux étaient plus riches et plus beaux, mais que cela ne les a pas protégés du châtiment qui les a frappés, comment ceux qui sont moins fortunés et de condition inférieure pourraient-ils y échapper ?

« **Vos mécréants sont-ils meilleurs que ceux-là ? Ou bien y a-t-il dans les Écritures une immunité pour vous** ? » (Al-Qamar 54 : 43)

Il est donc reconnu que conclure à une bonne situation dans l'au-delà parce qu'on est dans une bonne situation dans ce monde est l'un des arguments les plus fallacieux et c'est le mode de pensée des incroyants.

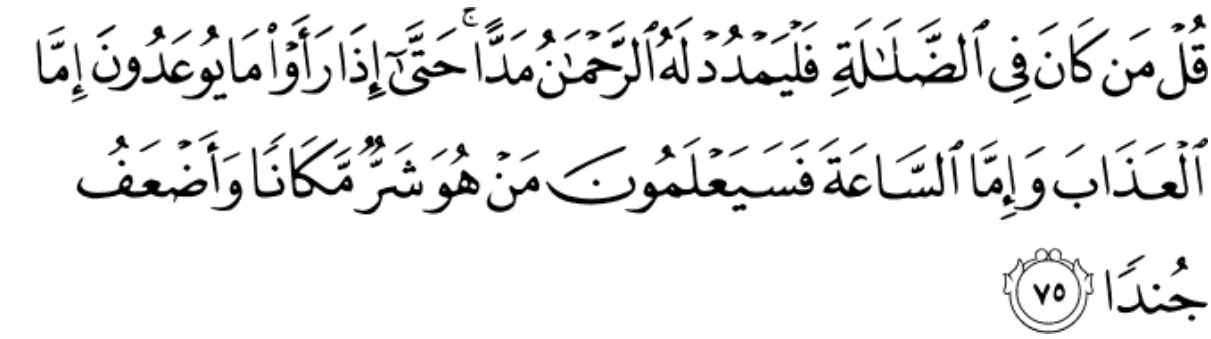
قُلْ مَن كَانَ فِي ٱلضَّلَٰلَةِ فَلْيَمْدُدْ لَهُ ٱلرَّحْمَٰنُ مَدًّا ۚ حَتَّىٰٓ إِذَا رَأَوْا۟ مَا يُوعَدُونَ إِمَّا
ٱلْعَذَابَ وَإِمَّا ٱلسَّاعَةَ فَسَيَعْلَمُونَ مَنْ هُوَ شَرٌّ مَّكَانًا وَأَضْعَفُ
جُندًا ﴿٧٥﴾

19-75. Dis : « Celui qui est dans l'égarement, que le Tout Miséricordieux prolonge sa vie pour un certain temps, jusqu'à ce qu'ils voient soit le châtiment, soit l'Heure dont ils sont menacés. Alors, ils sauront qui a la pire situation et la troupe la plus faible. »

Après avoir évoqué le faux argument qui souligne la gravité de leur obstination et l'étendue de leur égarement, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit ici que quiconque s'égare, accepte cet égarement et s'y accroche, Allah lui accordera un répit et accroîtra son amour pour cet égarement, en guise de châtiment pour l'avoir choisi au détriment du droit chemin. Allah Exalté dit :

« ...**Puis quand ils dévièrent, Allah fit dévier leurs cœurs, car Allah ne guide pas les gens pervers**. » (As-Saff 61 : 5)

- Et :

« **Parce qu'ils n'ont pas cru la première fois, nous détournerons leurs cœurs et leurs yeux ; nous les laisserons marcher aveuglement dans leur rébellion**. » (Al-An'âm 6 : 110)

« …**jusqu'à ce qu'ils** » ceux qui demandaient : « **Lequel des deux groupes a la situation la plus confortable et la meilleure compagnie** ? » (19 :73)

« …**voient soit le châtiment**, » c'est-à-dire la mort ou autrement

« …**soit l'Heure dont ils sont menacés** » qui annonce le début de la rétribution des actes

« **Alors, ils sauront qui a la pire situation** » c'est-à-dire, et à ce moment-là la fausseté de leur affirmation leur apparaîtra clairement, et ils réaliseront qu'il s'agissait d'une affirmation sans fondement ; ils réaliseront qu'ils sont dans une situation pire

« …**et la troupe la plus faible**. » Mais cette connaissance ne leur sera d'aucune utilité car elle ne leur permettra pas de retourner dans ce monde et d'accomplir d'autres actes que ceux qu'ils ont accomplis la première fois.

وَيَزِيدُ ٱللَّهُ ٱلَّذِينَ ٱهْتَدَوْا۟ هُدًى ۗ وَٱلْبَٰقِيَٰتُ ٱلصَّٰلِحَٰتُ خَيْرٌ عِندَ رَبِّكَ ثَوَابًا وَخَيْرٌ مَّرَدًّا ﴿٧٦﴾

19-76. Allah accroît la rectitude de ceux qui suivent le bon chemin, et les bonnes œuvres durables méritent auprès de ton Seigneur une meilleure récompense et une meilleure destination.

Après avoir affirmé qu'Il accorde un répit aux mécréants afin qu'ils s'égarent dans leur digression, Allah nous révèle maintenant qu'Il accroît la guidance de ceux qui sont guidés, par Sa grâce et Sa miséricorde envers eux. La guidance comprend la science bénéfique et les bonnes œuvres. Quiconque suit le chemin de la science, de la foi et des bonnes œuvres, Allah l'y encouragera et le lui facilitera, et Il lui accordera des bienfaits qui ne sont pas le fruit de ses efforts (c'est-à-dire des dons). Ceci indique que la foi peut croître et décroître, comme l'ont dit les pieux prédécesseurs, et comme le montrent les versets où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :

« ...**et que croisse la foi de ceux qui croient**,... » (Al-Mouddaththir 74 : 31)

- Et :

« ... **Et quand Ses versets leur sont récités, cela fait augmenter leur foi**... » (Al-Anfâl 8 : 2)

Cela se vérifie également dans la réalité : la foi implique des croyances du cœur, des paroles sur les lèvres, des émotions dans le cœur et des actions physiques, et les croyants diffèrent considérablement à cet égard.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit : « **et les bonnes œuvres durables**, » c'est-à-dire les bonnes actions qui demeurent et ne cessent pas lorsque d'autres cessent, et elles ne diminuent pas. Cela fait référence aux bonnes œuvres telles que la prière, la zakât, le jeûne, le Hajj, la 'Oumrah, la lecture du Qur'an, la récitation du dhikr glorifiant, magnifiant et louant Allah, proclamant Son unicité, traitant les gens avec bienveillance, et d'autres actes spirituels et matériels.

Ces actes « **méritent auprès de ton Seigneur une meilleure récompense et une meilleure destination** » c'est-à-dire qu'ils sont meilleurs aux yeux d'Allah en termes de récompense.

La raison pour laquelle Allah mentionne les bonnes actions méritoires et durables, et Allah est plus Savant, est qu'après avoir affirmé que les injustes considéraient le statut terrestre, en termes de richesse, d'enfants et de vie confortable, comme un signe de bon statut dans l'au-delà, Allah nous dit ici que les choses ne sont pas ainsi ; les actions qui sont un signe de succès sont celles qu'Allah aime et qui le satisfont.

أَفَرَءَيْتَ ٱلَّذِى كَفَرَ بِـَٔايَـٰتِنَا وَقَالَ لَأُوتَيَنَّ مَالًا وَوَلَدًا ﴿٧٧﴾

19-77. As-tu vu celui qui ne croit pas à Nos versets et dit : « On me donnera certes des biens et des enfants[1] ? »

أَطَّلَعَ ٱلْغَيْبَ أَمِ ٱتَّخَذَ عِندَ ٱلرَّحْمَـٰنِ عَهْدًا ﴿٧٨﴾

19-78. Est-il au courant de l'Inconnaissable ou a-t-il pris un engagement avec le Tout Miséricordieux ?

[1] Cela fait référence à l'histoire de Khabbab, qui était forgeron ; il travailla pour Al-'As Ibn Wa'il, qui refusa de le payer et dit : « Je ne te paierai jusqu'à ce que tu renies Muhammad. » Khabbab lui dit : « Je ne renierai jamais Muhammad, même si tu meurs et ressuscites. » Al-'As Ibn Wa'il répondit : « Serai-je ressuscité après ma mort ? Je te paierai après ma résurrection car je recevrai richesse et descendance ! » » (Rapporté dans Sahih Mouslim.)

كَلَّا ۚ سَنَكْتُبُ مَا يَقُولُ وَنَمُدُّ لَهُ مِنَ الْعَذَابِ مَدًّا ﴿٧٩﴾

19-79. Bien au contraire ! Nous enregistrerons ce qu'il dit et accroîtrons son châtiment.

وَنَرِثُهُ مَا يَقُولُ وَيَأْتِينَا فَرْدًا ﴿٨٠﴾

19-80. C'est Nous qui hériterons ce dont il parle, tandis qu'il viendra à Nous, tout seul.

Autrement dit, ne vous étonnez-vous pas de la situation de ce mécréant qui allie le rejet des signes d'Allah à l'affirmation catégorique qu'il recevra richesse et descendance dans l'au-delà, autrement dit, qu'il fera partie des gens du Paradis ? Cela est fort étrange. S'il était croyant et faisait cette affirmation, la question serait simple. Bien que ce verset ait été révélé à propos d'un mécréant en particulier, il concerne tout mécréant qui prétend suivre la vérité et être parmi les gens du Paradis.

Allah Exalté dit, le réprimandant et lui montrant qu'il était un menteur :
« **Est-il au courant de l'Inconnaissable** ? » c'est-à-dire, sa connaissance englobe-t-elle l'invisible, de sorte qu'il sait ce qui arrivera, et que parmi les choses qui arriveront, il y a la richesse et les enfants qu'il recevra le Jour de la Résurrection ?

« …**ou a-t-il pris un engagement avec le Tout Miséricordieux** » la promesse d'atteindre ce qu'il croit (le Jour de la Résurrection) ? Car rien de tel ne s'est produit. Il est donc clair qu'il invente et parle de choses qu'il ignore. Réfuter cet argument de cette manière, qui repose sur deux points, est plus efficace pour établir des preuves contre lui, car celui qui prétend obtenir quelque chose de bon d'Allah dans l'au-delà est l'un de ces deux types :

Soit ses paroles sont fondées sur la connaissance de choses futures invisibles mais il est connu que cette connaissance n'appartient qu'à Allah, donc personne ne peut rien savoir des choses futures invisibles, sauf ce que les Messagers ont appris d'Allah ;

Ou bien il a reçu une promesse d'Allah, en croyant en Lui et en suivant Ses Messagers, ce qui constitue l'alliance d'Allah avec Ses serviteurs obéissants puisqu'Il les a informés qu'ils sont les gens de l'au-delà qui seront sauvés et victorieux. Si ces deux conditions ne sont pas réunies, alors il est évident que cette affirmation est fausse. C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

« **Bien au contraire** ! » Cela ne se passe pas comme ils le prétendent. Celui qui affirme cela n'a aucune connaissance de l'invisible du fait que c'est un mécréant qui ignore tout du savoir des Messagers, et il ne bénéficie d'aucune promesse du Tout Miséricordieux car c'est un mécréant sans

foi. Au contraire, il mérite le contraire de ce qu'il prétend faussement ; son mensonge sera inscrit contre lui, il en subira les conséquences et sera puni. C'est pourquoi Allah dit :

« **Nous enregistrerons ce qu'il dit et accroîtrons son châtiment** » c'est-à-dire que Nous augmenterons les types de punitions, à mesure qu'il s'enfoncera dans l'erreur et l'égarement.

« **C'est Nous qui hériterons ce dont il parle** » c'est-à-dire, Nous lui enlèverons ses biens et ses enfants, et il quittera ce monde seul, sans richesse, sans famille, sans soutiens et sans aides « …**tandis qu'il viendra à Nous, tout seul** » et il verra le châtiment terrible et douloureux qui est la rétribution des malfaiteurs comme lui.

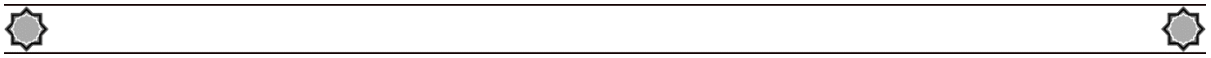

وَٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِ ٱللَّهِ ءَالِهَةً لِّيَكُونُوا۟ لَهُمْ عِزًّا ﴿٨١﴾

19-81. Ils ont adopté des divinités en dehors d'Allah pour qu'ils leur soient des protecteurs (contre le châtiment).

كَلَّا ۚ سَيَكْفُرُونَ بِعِبَادَتِهِمْ وَيَكُونُونَ عَلَيْهِمْ ضِدًّا ﴿٨٢﴾

19-82. Bien au contraire ! [Ces divinités] renieront leur adoration et seront pour eux des adversaires.

أَلَمْ تَرَ أَنَّآ أَرْسَلْنَا ٱلشَّيَٰطِينَ عَلَى ٱلْكَٰفِرِينَ تَؤُزُّهُمْ أَزًّا ﴿٨٣﴾

19-83. N'as-tu pas vu que Nous avons envoyé contre les mécréants des diables qui les excitent furieusement [à désobéir] ?

فَلَا تَعْجَلْ عَلَيْهِمْ ۖ إِنَّمَا نَعُدُّ لَهُمْ عَدًّا ﴿٨٤﴾

19-84. Ne te hâte donc pas contre eux : Nous tenons un compte précis de [tous leurs actes].

Voici l'un des châtiments infligés aux mécréants : n'ayant pas cherché la protection d'Allah ni s'étant attachés à Son Câble, ils Lui ont au contraire associé des partenaires et ont pris Ses ennemis parmi les démons pour alliés. Allah donne alors pouvoir aux démons sur eux, et ces derniers les incitent au péché, les poussant vers l'incroyance, leur murmurant des idées et les suggérant, leur faisant paraître le mensonge acceptable et la vérité abominable. Ainsi, l'amour du mensonge s'enracine profondément

dans leurs cœurs, et ils s'efforcent de le défendre comme celui qui suit la vérité s'efforce de la défendre. Ils le soutiennent donc de leurs efforts, combattent pour lui et s'opposent aux gens de vérité au nom du mensonge.

Tout ceci est la rétribution de ceux qui s'allient aux ennemis d'Allah ; Allah donne à Satan le pouvoir sur lui et le laisse le contrôler. Autrement, s'il croyait en Allah et Lui faisait confiance, Shaytân n'aurait aucun pouvoir sur lui, comme Allah, Exalté soit-Il, dit ailleurs :
« **Il n'a aucun pouvoir sur ceux qui croient et qui placent leur confiance en leur Seigneur. Il n'a de pouvoir que sur ceux qui le prennent pour allié et qui deviennent associateurs à cause de lui**. » (An-Nahl 16 : 99-100)

« **Ne te hâte donc pas contre eux**, » c'est-à-dire, ne sois pas prompt à invoquer le châtiment contre ces mécréants qui cherchent à hâter le châtiment.
« **Nous tenons un compte précis de [tous leurs actes]** » ; Nous leur accordons un délai et faisons preuve de patience envers eux pendant un temps, afin qu'ils reconsidèrent leur attitude envers le message d'Allah. Puis, si cela ne fonctionne pas, Nous les saisirons par la saisie de Celui qui est Tout-Puissant, Omnipotent.

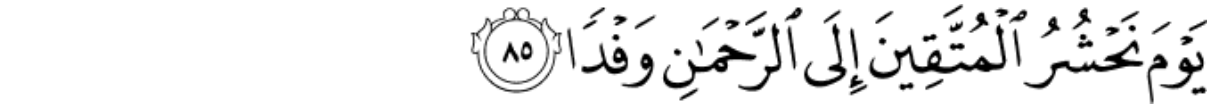

19-85. (Rappelle-toi) le jour où Nous rassemblerons les pieux sur des montures et en grande pompe, auprès du Tout Miséricordieux,

19-86. et pousserons les criminels à l'Enfer comme (un troupeau) à l'abreuvoir,

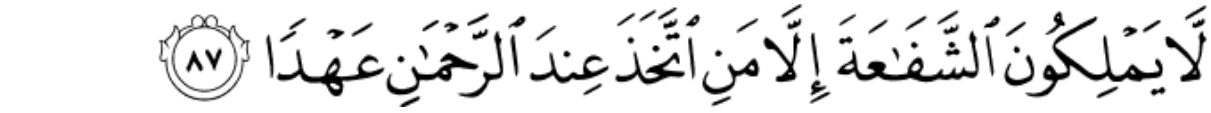

19-87. ils ne disposeront d'aucune intercession, sauf celui qui aura pris un engagement avec le Tout Miséricordieux.[1]

[1] L'alliance dont il est question est la croyance en l'unicité d'Allah (tawhid). (At-Tabari ; Ibn Kathir)

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe des différences entre les deux groupes, à savoir les pieux et les pervers. Il rassemblera les pieux qui Le craignent ; en s'abstenant de Lui associer des partenaires, d'innovations et de péchés, au lieu où se tiendra (le Jour de la Résurrection) honorés, respectés et vénérés, et leur destination sera auprès du Tout Miséricordieux, du Très Généreux. Ils viendront à Lui en délégations, comme des hôtes de marque, le cœur empli d'espoir et la pensée positive envers Celui vers qui ils viennent, comme chacun sait.

Les pieux viendront vers le Tout Miséricordieux, espérant Sa miséricorde et Son abondante grâce, et aspirant à recevoir Ses dons dans Son Paradis, en raison des bonnes actions qu'ils auront accomplies par crainte de Lui et en recherchant Son agrément puisqu'Allah Exalté leur avait promis cette récompense par la bouche de Ses Messagers. Ils se sont donc tournés vers leur Seigneur, le cœur apaisé, satisfaits de Lui et confiants en Sa grâce.

Quant aux malfaisants, ils seront conduits en Enfer, assoiffés, le pire des états. Humiliés et déshonorés, ils seront menés à la prison suprême et au châtiment le plus terrible, l'Enfer, assoiffés et épuisés. Ils imploreront de l'aide en vain, ils crieront sans obtenir de réponse, ils solliciteront l'intercession d'Allah en vain. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ils ne disposeront d'aucune intercession** » c'est-à-dire qu'ils ne peuvent pas obtenir l'intercession et n'en auront aucune part, car elle appartient uniquement à Allah, Exalté et Loué soit-Il.
« **Dis : L'intercession toute entière appartient à Allah**... » (Az-Zoumar 39 : 44)

Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous informe que l'intercession des intercesseurs ne leur sera d'aucun profit car ils n'ont conclu aucune alliance avec Lui en croyant en Lui et en Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). En revanche, quiconque a conclu une alliance en croyant en Lui et en Ses Messagers, et en les suivant, sera du nombre de ceux qu'Allah agrée et qui bénéficieront de l'intercession, comme Allah dit :
« **Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte**. » (Al-Anbiyâ' 21 : 28)

Allah décrit la croyance en Lui et le fait de suivre Ses Messagers comme une alliance et Il a promis dans Ses Livres et par la bouche de Ses Messagers une récompense abondante à ceux qui les suivent.

19-88. Et ils ont dit : « Le Tout Miséricordieux S'est attribué un enfant ! »

لَّقَدْ جِئْتُمْ شَيْـًٔا إِدًّا ﴿٨٩﴾

19-89. Vous avancez certes là une chose abominable !

تَكَادُ ٱلسَّمَٰوَٰتُ يَتَفَطَّرْنَ مِنْهُ وَتَنشَقُّ ٱلْأَرْضُ وَتَخِرُّ ٱلْجِبَالُ هَدًّا ﴿٩٠﴾

19-90. Peu s'en faut que les cieux ne s'entrouvrent à ces mots, que la terre ne se fende et que les montagnes ne s'écroulent,

أَن دَعَوْا۟ لِلرَّحْمَٰنِ وَلَدًا ﴿٩١﴾

19-91. du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout Miséricordieux,

وَمَا يَنۢبَغِى لِلرَّحْمَٰنِ أَن يَتَّخِذَ وَلَدًا ﴿٩٢﴾

19-92. alors qu'il ne convient nullement au Tout Miséricordieux d'avoir un enfant !

إِن كُلُّ مَن فِى ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ إِلَّآ ءَاتِى ٱلرَّحْمَٰنِ عَبْدًا ﴿٩٣﴾

19-93. Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, [sans exception], en serviteurs.

لَّقَدْ أَحْصَىٰهُمْ وَعَدَّهُمْ عَدًّا ﴿٩٤﴾

19-94. Il les a certes dénombrés et bien comptés.

وَكُلُّهُمْ ءَاتِيهِ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ فَرْدًا ﴿٩٥﴾

19-95. Et au Jour de la Résurrection, chacun d'eux se rendra seul auprès de Lui.

Ce passage souligne combien est odieuse l'opinion de ceux qui ont obstinément rejeté le message et affirmé que le Très Miséricordieux avait un enfant, comme le disent les chrétiens :

« **Le Christ est fils d'Allah**... » (At-Tawbah 9 : 30)

- Les juifs ont dit :

« **'Ouzayr est le fils d'Allah**...» (At-Tawbah 9 : 30)

- Et les polythéistes disaient que les anges étaient les filles d'Allah, Exalté soit Allah, bien au-dessus de ce qu'ils disent.

« **Vous avancez certes là une chose abominable**, » c'est-à-dire terrible et monstrueuse. C'est si grave que « **les cieux**, » malgré le fait qu'ils soient si formidables et solides.
« …**ne se fendent** » à ces mots
« …**que la terre ne se fendille** » c'est-à-dire, se fissure
« …**et que les montagnes ne s'écroulent** » c'est-à-dire, s'effondrent.
« …**du fait qu'ils ont attribué un enfant au Tout Miséricordieux** ! » C'est-à-dire qu'à cause de cette affirmation abominable, les choses mentionnées pourraient presque se produire.

Le fait est « **qu'il ne convient nullement** » Autrement dit, ce n'est pas approprié et cela ne peut être vrai.
« …**au Tout Miséricordieux d'avoir un enfant** ! » En effet, engendrer un fils est signe de faiblesse et de besoin, or Il est le Seul à se suffire à Lui-même, le Très Louable. De plus, un fils est de même nature que son père mais rien n'est semblable à Allah et rien ne Lui est égal.

« **Tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre se rendront auprès du Tout Miséricordieux, [sans exception], en serviteurs**, » c'est-à-dire humble et soumis, sans résistance ni refus. Les anges, les humains, les djinns et tous les autres sont des serviteurs soumis à Son autorité, et ils ne possèdent aucune part de pouvoir ni de contrôle. Comment Allah pourrait-Il avoir un enfant, Lui qui est si grand et Son règne si immense ?

« **Il les a certes dénombrés et bien comptés**. » C'est-à-dire que Sa connaissance embrasse toute Sa création, les habitants des cieux et de la terre ; Il les a comptés et a comptabilisé leurs actes, de sorte que rien ne peut être perdu ni oublié, et rien ne Lui est caché.

« **Et au Jour de la Résurrection, chacun d'eux se rendra seul auprès de Lui**, » c'est-à-dire sans enfants, sans biens et sans soutiens ; il ne possédera rien d'autre que ses œuvres. Allah le rétribuera alors et réglera ses comptes ; si ses œuvres sont bonnes, le résultat sera bon, et si elles sont mauvaises, le résultat sera mauvais, comme Allah dit ailleurs :
« **Et vous voici venus à Nous, seuls, tout comme Nous vous avions créés la première fois**… » (Al-An'âm 6 : 94)

إِنَّ ٱلَّذِينَ ءَامَنُواْ وَعَمِلُواْ ٱلصَّٰلِحَٰتِ سَيَجۡعَلُ لَهُمُ ٱلرَّحۡمَٰنُ وُدّٗا ٩٦

19-96. A ceux qui croient et font de bonnes œuvres, le Tout Miséricordieux accordera Son amour.

Voici l'une des grâces d'Allah envers Ses serviteurs qui allient foi et bonnes œuvres : Il a promis de les rendre chers à Ses proches et aux habitants du ciel et de la terre. Dès lors qu'ils seront aimés, beaucoup de choses leur deviendront faciles, ils atteindront le bien, on priera pour eux, ils seront bien guidés, ils seront appréciés de tous et pourront accéder à des postes de responsabilité.
Le Hadith authentique dit :
« *En vérité, lorsqu'Allah aime une personne, Il appelle Gabriel : « En vérité, J'aime Untel, aime-le donc. » Gabriel l'aime alors, puis il appelle les habitants du ciel : « En vérité, Allah aime Untel, aimez-le donc. » Les habitants du ciel l'aiment alors, et il sera agréé sur terre*. » (Boukhari)

Allah ne les rend chers à Sa création que parce qu'ils L'aiment, de même Il les rend chers à Ses proches et à Ses êtres chers.

فَإِنَّمَا يَسَّرۡنَٰهُ بِلِسَانِكَ لِتُبَشِّرَ بِهِ ٱلۡمُتَّقِينَ وَتُنذِرَ بِهِۦ قَوۡمٗا لُّدّٗا ٩٧

19-97. Nous l'avons rendu (le Qur'an) facile [à comprendre] en ta langue, afin que tu annonces par lui la bonne nouvelle aux gens pieux, et que, tu avertisses un peuple irréductible.

وَكَمۡ أَهۡلَكۡنَا قَبۡلَهُم مِّن قَرۡنٍ هَلۡ تُحِسُّ مِنۡهُم مِّنۡ أَحَدٍ أَوۡ تَسۡمَعُ لَهُمۡ رِكۡزَۢا ٩٨

19-98. Que de générations avant eux avons-Nous fait périr ! En retrouves-tu un seul individu ? Ou en entends-tu le moindre murmure ?

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle de Sa bénédiction et du fait qu'Il a facilité la récitation du Noble Qur'an par le Messager Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il a rendu ses mots simples et ses significations faciles à comprendre, afin d'atteindre son but et pour que les gens puissent en bénéficier.

« …**afin que tu annonces par lui la bonne nouvelle aux gens pieux, et que, tu avertisses un peuple irréductible** » en mentionnant la récompense dans ce monde et dans l'au-delà à titre d'encouragement, et en mentionnant les moyens qui mènent à l'obtention de cette bonne nouvelle.

« …**et que, tu avertisses un peuple irréductible**, » c'est-à-dire ceux qui s'obstinent dans leur soutien au mensonge et persistent dans leur incrédulité. Avertis-les donc afin que la preuve soit établie contre eux et que le droit chemin leur apparaisse clairement, afin que ceux qui choisissent la perdition (en choisissant l'incroyance) la poursuivent après avoir vu une preuve manifeste, et que ceux qui choisissent la vie (en choisissant la foi) la poursuivent après avoir vu une preuve manifeste (« …**Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périt celui qui (devait) périr, et vécût, sur preuve, celui qui (devait) vivre. Et certes Allah est Audient et Omniscient**. » 8 : 42). Puis Allah les avertit en évoquant la destruction des mécréants qui les ont précédés, comme Il le dit :

« **Que de générations avant eux avons-Nous fait périr** ! » Notamment les peuples de Nouh, 'Âd, Thamoud, Pharaon et d'autres mécréants obstinés. Parce qu'ils persistaient dans leur transgression, Allah les a anéantis sans laisser de trace.
« **En retrouves-tu un seul individu ? Ou en entends-tu le moindre murmure** ? » Un murmure est une voix ténue. Autrement dit, il ne reste aucune trace d'eux ; il ne reste que leurs histoires, comme une leçon pour ceux qui sauront les écouter.

Ceci conclut le commentaire sur la Sourate Maryam.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

20

Sourate Tâ Hâ

Ta Ha

(Makki sauf versets 130-131 Madani)

135 versets

Révélation N°45

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

طه ﴿١﴾

20-1. Ṭā-Hā.

مَا أَنزَلْنَا عَلَيْكَ الْقُرْآنَ لِتَشْقَىٰ ﴿٢﴾

20-2. Nous n'avons point fait descendre sur toi le Qur'an pour que tu sois malheureux,

إِلَّا تَذْكِرَةً لِّمَن يَخْشَىٰ ﴿٣﴾

20-3. si ce n'est qu'un Rappel pour celui qui redoute (Allah),

تَنزِيلًا مِّمَّنْ خَلَقَ الْأَرْضَ وَالسَّمَاوَاتِ الْعُلَىٰ ﴿٤﴾

20-4. (et comme) une révélation émanant de Celui qui a créé la terre et les cieux sublimes.

الرَّحْمَٰنُ عَلَى الْعَرْشِ اسْتَوَىٰ ﴿٥﴾

20-5. Le Tout Miséricordieux S'est établi « Istawā » sur le Trône.

لَهُ مَا فِي السَّمَاوَاتِ وَمَا فِي الْأَرْضِ وَمَا بَيْنَهُمَا وَمَا تَحْتَ الثَّرَىٰ ﴿٦﴾

20-6. À Lui appartient ce qui est dans les cieux, sur la terre, ce qui est entre eux et ce qui est sous le sol humide.

وَإِن تَجْهَرْ بِٱلْقَوْلِ فَإِنَّهُۥ يَعْلَمُ ٱلسِّرَّ وَأَخْفَى ﴿٧﴾

20-7. Et si tu élèves la voix, Il connaît certes les secrets, même les plus cachés.

ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۖ لَهُ ٱلْأَسْمَآءُ ٱلْحُسْنَىٰ ﴿٨﴾

20-8. Allah ! Point de divinité que Lui ! Il possède les noms les plus beaux.

« **Tâ Hâ** » Ces lettres figurent parmi les groupes de lettres qui débutent de nombreux chapitres et dont nul ne connait leurs explications ou interprétations hormis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire. Tâ Hâ n'est pas non plus l'un des noms du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Nous n'avons point fait descendre sur toi le Qur'an pour que tu sois malheureux**, » c'est-à-dire que le but de la révélation, de l'envoi du Qur'an et de la prescription des lois n'est pas de te causer de la détresse, ni de t'imposer des difficultés excessives, ni de rendre trop difficile l'observance des lois et des enseignements. Bien au contraire, la révélation, le Qur'an et les lois ont tous été prescrits par le Tout Miséricordieux, le Très Clément, et Il en a fait un moyen d'atteindre le bonheur, la prospérité et la réussite. Il les a rendus très accessibles et a fait en sorte qu'ils nourrissent les cœurs et les âmes et soient une source de bien-être physique. Ainsi, les personnes dotées de bon sens et d'une nature humaine saine les acceptent et s'y soumettent car elles savent qu'ils recèlent de bienfaits dans ce monde et dans l'au-delà. C'est pourquoi Allah dit :

« …**si ce n'est qu'un Rappel pour celui qui redoute (Allah)**, » afin que celui qui craint Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, en soit averti, qu'il se souvienne de ce qu'il contient comme encouragement et inspiration pour poursuivre les objectifs les plus sublimes, et qu'il s'efforce de les atteindre, et qu'il se souvienne de ce qu'il contient comme avertissement contre le chemin de la souffrance et de la perte, afin qu'il prenne des précautions pour l'éviter. Il apprendra également en détail la beauté de certaines règles de la Shari'ah, dont il avait connaissance de manière générale, et les explications et les détails du Qur'an seront en harmonie avec ce qu'il trouve dans sa propre nature saine et sa pensée rationnelle. C'est pourquoi Allah l'appelle « **un Rappel**. »

Ce Rappel met en lumière une réalité déjà présente mais à laquelle on ne prête pas attention et dont on ignore les détails. Le Qur'an est un rappel exclusivement destiné « **pour celui qui redoute (Allah)**, » car il ne profite pas aux autres. Comment pourrait-il en bénéficier celui qui ne croit ni au Paradis ni à l'enfer, et dont le cœur ne recèle pas la moindre crainte d'Allah ? Cela est impossible.

« **Quiconque craint (Allah) s'[en] rappellera, et s'en écartera le grand malheureux, qui brûlera dans le plus grand Feu**, » (Al-A'lâ 87 :10-12)

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, évoque la grandeur de ce magnifique Qur'an et nous dit qu'il s'agit d'une révélation du Créateur de la terre et des cieux, Celui qui contrôle toutes les choses créées. Acceptez donc Sa révélation avec la plus grande soumission, le plus grand amour et le plus grand abandon, vénérez-la et témoignez-lui le plus grand respect.

« **Le Très Miséricordieux S'est élevé sur le Trône [d'une manière qui sied à Sa Majesté]** ! » Il est la chose la plus sublime, la plus grande et la plus vaste de toutes les créations. Il S'est élevé sur le Trône d'une manière qui sied à Sa Majesté et qui est conforme à Sa grandeur et à Sa beauté. Il S'est élevé sur le Trône et tout est soumis à Son autorité.

« **À Lui appartient ce qui est dans les cieux, sur la terre, ce qui est entre eux** » comme les anges, les humains, les djinns, les animaux, les objets inanimés et les plantes.
« …**et ce qui est sous le sol humide**. » C'est-à-dire, sous terre. Tout appartient à Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, et est sous Son contrôle, soumis à Son décret. Ils n'ont aucune part de domination, ils ne possèdent aucun pouvoir pour eux-mêmes ni pour se protéger du mal, ils n'ont aucun pouvoir pour donner la vie, donner la mort ou provoquer la résurrection.

« **Et si tu élèves la voix, Il connaît certes les secrets**, » c'est-à-dire les paroles secrètes « **même les plus cachés** » c'est-à-dire les secrets du cœur, dont on n'a pas parlé. Ou ce verset peut se référer aux secrets de ce qui traverse l'esprit « **même les plus cachés** » des pensées qui n'ont pas encore traversé l'esprit ; Allah, Exalté et Loué soit-Il, sait quand et comment elles procéderont.

Cela signifie que Sa connaissance embrasse toute chose, mineure et majeure, cachée et manifeste, qu'elle soit exprimée à voix haute ou non. Ils sont tous égaux quant à Sa connaissance.

Ayant confirmé Sa perfection absolue en tant que Créateur de toutes choses, à Lui appartient le pouvoir de commander et d'interdire, Sa miséricorde est infinie, Sa puissance est immense, Il est au-dessus de Son Trône, Son règne est universel et Sa science embrasse toute chose, il en ressort que Lui seul est digne d'adoration et que Son adoration est la vérité dictée par l'enseignement religieux, la raison et la nature humaine saine, et que l'adoration de tout autre divinité est illusoire. C'est pourquoi Il dit :
« **Allah ! Point de divinité hormis Lui !**, » c'est-à-dire qu'il n'y a personne d'autre que Lui qui soit digne d'adoration, de dévotion, d'amour, d'humilité, de crainte, d'espoir et de supplication.

« **Il possède les noms les plus beaux**, » c'est-à-dire qu'à Lui appartiennent de nombreux noms parfaits et magnifiques. Une partie de leur beauté réside dans le fait qu'ils inspirent la louange ; il n'en est aucun qui ne soit porteur de louange. Un autre aspect de leur beauté est qu'ils ne sont pas de simples noms ; ce sont des noms et des attributs. De plus, ils désignent les attributs parfaits d'Allah et indiquent qu'à Lui appartiennent tous les attributs de la perfection, dans le sens le plus complet et le plus sublime. Allah a enjoint à Ses serviteurs de L'invoquer par ces beaux noms puisqu'ils sont un moyen de se rapprocher de Celui qu'Il aime et Il aime ceux qui aiment ces noms ; Il aime ceux qui les mémorisent, en recherchent le sens et L'adorent par ces noms. Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs :

« **C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez-Le par ces noms**. » (Al-A'râf 7 : 180)

وَهَلْ أَتَىٰكَ حَدِيثُ مُوسَىٰٓ ٩

20-9. Le récit de Moïse t'est-il parvenu ?

إِذْ رَءَا نَارًا فَقَالَ لِأَهْلِهِ ٱمْكُثُوٓا۟ إِنِّىٓ ءَانَسْتُ نَارًا لَّعَلِّىٓ ءَاتِيكُم مِّنْهَا
بِقَبَسٍ أَوْ أَجِدُ عَلَى ٱلنَّارِ هُدًى ١٠

20-10. Lorsqu'il vit du feu, il dit à sa famille : « Restez ici ! Je vois du feu de loin ; peut-être vous en apporterai-je un tison, ou trouverai-je auprès du feu de quoi me guider[1]. »

فَلَمَّآ أَتَىٰهَا نُودِىَ يَٰمُوسَىٰٓ ١١

20-11. Puis, lorsqu'il y arriva, il fut interpellé : « Moïse !

إِنِّىٓ أَنَا۠ رَبُّكَ فَٱخْلَعْ نَعْلَيْكَ ۖ إِنَّكَ بِٱلْوَادِ ٱلْمُقَدَّسِ طُوًى ١٢

20-12. Je suis ton Seigneur. Enlève tes sandales : car tu es dans la vallée sacrée, Ṭouwā. »

Ici, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « **Le récit de Moussa t'est-il parvenu** ? » Cette question souligne l'importance du récit. Ce passage

[1] Cela fait référence à de l'aide et à des indications car ils s'étaient perdus.

relate le début de la prophétie bénie de Moussa (‘aleyhi salam). Perdu et transi de froid, il aperçut au loin un feu et n’avait aucun moyen de se réchauffer durant son voyage.

« **Il dit à sa famille : « Restez ici ! Je vois du feu de loin**. » » Il se trouvait sur le versant droit de la montagne.
« …**peut-être vous en apporterai-je un tison** » pour que vous puissiez vous réchauffer avec
« …**ou trouverai-je auprès du feu de quoi me guider**, » c’est-à-dire quelqu’un qui puisse me montrer le chemin. Ce qu’il cherchait, c’était un feu physique et des indications mais il y trouva une lumière spirituelle, la lumière de la révélation qui illumine les cœurs et les âmes, et il trouva le vrai guide, celui qui mène sur le droit chemin vers le Paradis. Ce qui lui arriva là-bas était quelque chose qu’il n’avait pas prévu et qui ne lui aurait jamais traversé l’esprit.

« **Puis, lorsqu’il y arriva**, » c’est-à-dire près du feu qu’il avait aperçu de loin. Il s’agissait en fait de lumière, c’est-à-dire d’un feu qui brûle et brille. Ceci est indiqué par le fait que le Prophète (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) a dit :
« *Son voile (celui d’Allah Exalté) est lumière ou feu ; s’il était levé, la lumière de Son Visage consumerait tout ce qu’elle atteindrait.* » (Mouslim)

Lorsque Moussa atteignit le feu, il en fut appelé ; c’est-à-dire qu’Allah l’appela, comme Il le dit ailleurs :
« **Du côté droit du Mont (Sinaï) Nous l’appelâmes et Nous le fîmes approcher tel un confident**. » (Maryam 19 : 52)

« **Je suis ton Seigneur. Enlève tes sandales : car tu es dans la vallée sacrée, Ṭouwā**. » Et Il lui ordonna de se préparer à Lui parler, de se concentrer sur cette préparation et de retirer ses sandales car il se trouvait dans la vallée vénérée et sacrée. Le fait qu’Allah ait choisi de parler à Moussa en ce lieu suffit à le considérer comme sacré.

De nombreux commentateurs ont affirmé qu’Allah lui avait ordonné d’enlever ses sandales car elles étaient en peau d’âne. Allah est plus Savant à ce sujet.

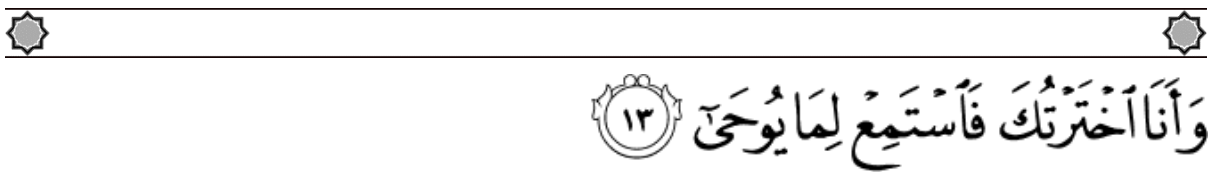

20-13. Moi, Je t’ai choisi. Écoute donc ce qui va être révélé.

إِنَّنِيٓ أَنَا ٱللَّهُ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠ فَٱعۡبُدۡنِي وَأَقِمِ ٱلصَّلَوٰةَ لِذِكۡرِيٓ ١٤

20-14. Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi. Adore-Moi donc et accomplis la Ṣalāt pour te souvenir de Moi.

إِنَّ ٱلسَّاعَةَ ءَاتِيَةٌ أَكَادُ أُخۡفِيهَا لِتُجۡزَىٰ كُلُّ نَفۡسِۭ بِمَا تَسۡعَىٰ ١٥

20-15. L'Heure va certes arriver. Je la cache à peine, pour que chaque âme soit rétribuée selon ses efforts.

فَلَا يَصُدَّنَّكَ عَنۡهَا مَن لَّا يُؤۡمِنُ بِهَا وَٱتَّبَعَ هَوَىٰهُ فَتَرۡدَىٰ ١٦

20-16. Que celui qui n'y croit pas et qui suit sa propre passion ne t'en détourne pas. Sinon tu périras.

C'est-à-dire que Je t'ai choisi et sélectionné parmi les hommes. Ce fut la plus grande grâce et le plus grand bienfait qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, lui ait accordé, ce qui exigeait une gratitude appropriée. C'est pourquoi Allah dit :
« **Écoute donc ce qui va être révélé**, » c'est-à-dire, écoute attentivement ce que Je vais te révéler car cela le mérite, étant donné qu'il s'agit d'un fondement de la religion, de son point de départ et du fondement du message islamique.

Il commença alors cette révélation en disant : « **Certes, c'est Moi Allah : point de divinité que Moi**, » c'est-à-dire qu'Allah seul mérite la qualité de divinité car Il est parfait dans Ses noms et attributs, et Ses actes sont accomplis par Lui seul ; Il n'a ni associé, ni égal, ni pair, et nul n'est semblable à Lui.

« **Adore-Moi donc** » ceci se réfère à toutes les formes d'adoration, apparentes et cachées, obligatoires et surérogatoires. Il mentionne ensuite la prière : bien qu'elle soit incluse dans l'adoration, en raison de sa vertu et de son rang élevé, et parce qu'elle est un acte d'adoration qui engage le cœur, la langue et les facultés physiques,
« …**et accomplis la Ṣalāt pour te souvenir de Moi**, » c'est-à-dire, accomplit la prière afin de te souvenir de Moi du fait que le souvenir d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, est l'un des buts les plus sublimes puisque c'est l'adoration du cœur par laquelle celui-ci atteint la tranquillité. Le cœur qui ne se souvient pas d'Allah est dépourvu de tout bien et est irrémédiablement perdu. Allah a prescrit à Ses serviteurs des formes d'adoration dont le but principal est de se souvenir de Lui, en particulier la prière.
Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :

« **Récite ce qui t'est révélé du Livre et accomplis la Ṣalāt. En vérité la Ṣalāt préserve de la turpitude et du blâmable. Le rappel d'Allah est certes ce qu'il y a de plus grand. Et Allah sait ce que vous faites**. » (Al-'Ankabout 29 : 45)

Autrement dit, le rappel d'Allah contenu dans la prière est plus important que l'interdiction des actes honteux et mauvais qu'elle nous impose. C'est ce qu'on appelle l'unicité de la divinité (tawhid al-oulouhiyah) et l'unicité de l'adoration (tawhid al-'ibâdah) : la divinité est l'attribut d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, et la servitude est l'attribut de Son serviteur.

« **L'Heure va certes arriver**, » c'est-à-dire qu'elle arrivera inévitablement.
« **Je la cache à peine**. » Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit ailleurs :
« **Les gens t'interrogent au sujet de l'Heure. Dis : « Sa connaissance est exclusive à Allah. » Qu'en sais-tu ? Il se peut que l'Heure soit proche**. » (Al-Ahzâb 33 : 63)
- Et :
« …**Il détient la science de l'Heure. Et c'est vers Lui que vous serez ramenés**. » (Az-Zoukhrouf 43 : 85)

Il a caché cette connaissance à toute Sa création, de sorte qu'aucun ange proche de Lui et aucun Prophète envoyé n'en a connaissance.

La sagesse qui sous-tend l'Heure est « **pour que chaque âme soit rétribuée selon ses efforts**, » qu'ils soient bons ou mauvais ; l'Heure est la porte d'entrée vers le royaume de la rétribution.
« **À Allah appartient ce qui est dans les cieux et sur la terre afin qu'Il rétribue ceux qui font le mal selon ce qu'ils œuvrent, et récompense ceux qui font le bien par la meilleure [récompense]**. » (An-Najm 53 : 31)

« **Que celui qui n'y croit pas et qui suit sa propre passion ne t'en détourne pas**. » Autrement dit, ne laisse personne t'empêcher de croire en l'Heure et en la récompense, et de tendre vers elles. Celui qui n'y croit pas et ne croit pas qu'elle se réalisera, et qui s'efforce de semer le doute à son sujet et de faire douter les autres, argumentant à ce sujet sur la base du mensonge et faisant de son mieux pour trouver des arguments spécieux afin de prouver qu'elle n'arrivera pas, suivant ses caprices et ses désirs, son but n'est pas de découvrir la vérité ; il ne cherche qu'à suivre ses caprices et ses désirs. Méfiez-vous donc de quiconque agit ainsi, et n'acceptez rien de ce qu'il dit ou fait qui puisse vous détourner de votre conviction et de vos efforts pour l'atteindre.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, n'a mis en garde contre de telles personnes que parce que leur influence et leurs pensées trompeuses représentent ce qu'il y a de plus redoutable pour le croyant puisque les

gens sont naturellement enclins à suivre leurs pairs. Ceci souligne la mise en garde contre quiconque incite au mensonge, entravant ainsi la voie de la croyance obligatoire ou de sa perfection, ou sème le doute dans les cœurs. C'est aussi une mise en garde contre la lecture de livres susceptibles de contenir de tels arguments spécieux. Allah mentionne dans ce contexte la croyance en Lui, l'adoration qu'on Lui fait et la croyance au Jour Dernier car ces trois éléments sont les fondements de la foi et la base de la religion. Si ces éléments sont pleinement présents, l'engagement religieux est complet, et toute lacune ou absence d'engagement religieux est due à l'absence partielle ou totale de ces éléments. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, Exalté soit-Il, nous enseigne le critère qui nous permet de distinguer les bénis des damnés.

« **Ceux qui ont cru, ceux qui se sont judaïsés, les sabéens, et les chrétiens, ceux parmi eux qui croient en Allah** (de la parfaite croyance, c'est-à-dire ajouter foi à Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et à ce qu'il a apporté) **et au Jour Dernier et qui accomplissent les bonnes œuvres, pas de crainte sur eux, et ils ne seront point affligés**. » (Al-Mâ'idah 5 : 69)

« **Sinon tu périras**, » c'est-à-dire que tu ne sois condamné et misérable, si tu suis le chemin de ceux qui te détournent (du chemin de la vérité).

وَمَا تِلْكَ بِيَمِينِكَ يَٰمُوسَىٰ ﴿١٧﴾

20-17. « Et qu'est-ce qu'il y a dans ta main droite, ô Moïse ? »

قَالَ هِيَ عَصَايَ أَتَوَكَّؤُا۟ عَلَيْهَا وَأَهُشُّ بِهَا عَلَىٰ غَنَمِي وَلِيَ فِيهَا مَـَٔارِبُ أُخْرَىٰ ﴿١٨﴾

20-18. Il dit : « C'est mon bâton sur lequel je m'appuie, qui me sert à effeuiller (les arbres) pour mes moutons et j'en fais d'autres usages. »

قَالَ أَلْقِهَا يَٰمُوسَىٰ ﴿١٩﴾

20-19. [Allah lui] dit : « Jette-le, Ô Moïse. »

فَأَلْقَىٰهَا فَإِذَا هِيَ حَيَّةٌ تَسْعَىٰ ﴿٢٠﴾

20-20. Il le jeta : et le voici un serpent qui rampait.

قَالَ خُذْهَا وَلَا تَخَفْ ۖ سَنُعِيدُهَا سِيرَتَهَا الْأُولَىٰ ﴿٢١﴾

20-21. [Allah] dit : « Saisis-le et ne crains rien : Nous le ramènerons à son premier état.

وَاضْمُمْ يَدَكَ إِلَىٰ جَنَاحِكَ تَخْرُجْ بَيْضَاءَ مِنْ غَيْرِ سُوءٍ آيَةً أُخْرَىٰ ﴿٢٢﴾

20-22. Et serre ta main sous ton aisselle : elle en sortira blanche sans aucun mal, et ce sera là un autre prodige,

لِنُرِيَكَ مِنْ آيَاتِنَا الْكُبْرَى ﴿٢٣﴾

20-23. afin que Nous te fassions voir de Nos prodiges les plus importants.

Après avoir expliqué les fondements de la foi, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, voulut lui montrer certains de Ses signes, afin de le rassurer et de renforcer sa foi en la protection d'Allah contre son ennemi. Il dit alors :
« **Et qu'est-ce qu'il y a dans ta main droite, ô Moussa** ? » Bien qu'Il le sût, Il dit cela dans cette situation pour le rendre plus alerte et concentré. C'est pourquoi ces paroles prirent la forme d'une question.

Moussa dit : « **C'est mon bâton sur lequel je m'appuie, qui me sert à effeuiller (les arbres) pour mes moutons**. » Il mentionna ces deux usages, dont le premier était bénéfique aux humains, car il s'appuyait dessus lorsqu'il était debout et marchait, ce qui lui constituait une aide précieuse. Le second usage était bénéfique aux animaux car il gardait les moutons et, lorsqu'il les faisait paître parmi les arbres, il utilisait son bâton pour frapper les arbres et faire tomber les feuilles, afin que les moutons puissent les manger.

C'était une belle attitude de la part de Moussa ('aleyhi salam) ; son attention et sa bienveillance envers les animaux témoignaient de la sollicitude d'Allah à son égard et du fait qu'Il l'avait choisi. C'était un signe de la miséricorde et de la sagesse d'Allah.

« …**et j'en fais d'autres usages** » en plus de ces deux-là.

Un autre aspect de l'étiquette de Moussa ('aleyhi salam) est que lorsqu'Allah lui a demandé ce qu'il avait dans sa main droite, la question aurait pu porter sur ce que c'était ou sur ce à quoi cela servait, et il a donné des réponses aux deux.

Alors Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui dit : « **Jette-le ô Moussa** : **et le voici un serpent qui rampait**. » Par la permission d'Allah, il devint un grand serpent, si bien que Moussa se retourna et s'enfuit, effrayé, sans se retourner. La description du serpent rapide dissipe toute idée qu'il ne s'agissait que d'une simple illusion. Sa rapidité réelle réfute cette hypothèse.

Puis Allah dit à Moussa : « **Saisis-le et ne crains rien** » : c'est-à-dire qu'aucun mal ne t'en viendra. « **Nous le ramènerons à son premier état**, » c'est-à-dire tel qu'il était lorsqu'il était un bâton. Moussa obéit au commandement d'Allah, par foi et soumission. Il le ramassa donc et il redevint son bâton, tel qu'il le connaissait. Ce fut un signe, puis Allah mentionna l'autre signe ; Il dit :
« **Et serre ta main sous ton aisselle** » c'est-à-dire, met ta main dans ton vêtement et appuie ton bras contre celle-ci.
« …**elle en sortira blanche sans aucun mal**, » c'est-à-dire qu'elle sortira d'un blanc éclatant, sans maladie ni lèpre, « **et ce sera là un autre prodige**. » Allah dit ailleurs :
« **Introduis ta main dans l'ouverture de ta tunique : elle sortira blanche sans aucun mal. Et serre ton bras contre toi pour ne pas avoir peur. Voilà donc deux preuves de ton Seigneur pour Pharaon et ses notables**. » (Al-Qassas 28 : 32)

« **Afin que Nous te fassions voir de Nos prodiges les plus importants** » c'est-à-dire, Nous avons accompli ce que Nous avons mentionné : transformer le bâton en un serpent rapide et faire apparaître la main d'une blancheur éclatante aux yeux des spectateurs. Ceci afin de te montrer certains de Nos plus grands signes attestant la véracité de ton message et la réalité de ce que tu as apporté, de manière que tu sois rassuré, que ta science s'accroisse et que tu aies confiance en la promesse d'Allah de te protéger et de te soutenir afin que tu sois un témoignage et une preuve pour ceux à qui tu es envoyés.

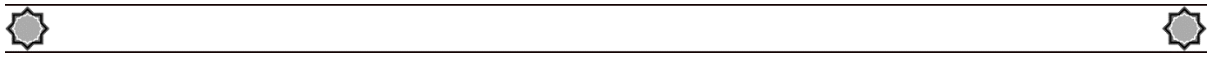

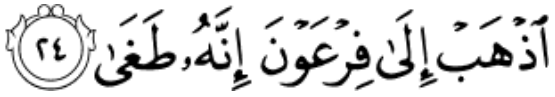

20-24. Rends-toi auprès de Pharaon car il a outrepassé toute limite.

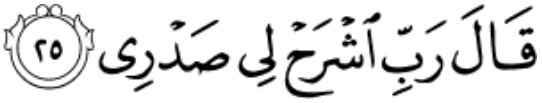

20-25. [Moïse] dit : « Seigneur, ouvre-moi ma poitrine,

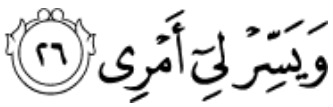

20-26. et facilite ma mission,

وَٱحۡلُلۡ عُقۡدَةٗ مِّن لِّسَانِي ٢٧

20-27. et dénoue un nœud en ma langue,

يَفۡقَهُواْ قَوۡلِي ٢٨

20-28. afin qu'ils comprennent mes paroles,

وَٱجۡعَل لِّي وَزِيرٗا مِّنۡ أَهۡلِي ٢٩

20-29. et assigne-moi un assistant de ma famille :

هَٰرُونَ أَخِي ٣٠

20-30. Aaron, mon frère,

ٱشۡدُدۡ بِهِۦٓ أَزۡرِي ٣١

20-31. accrois par lui ma force !

وَأَشۡرِكۡهُ فِيٓ أَمۡرِي ٣٢

20-32. et associe-le à ma mission,

كَيۡ نُسَبِّحَكَ كَثِيرٗا ٣٣

20-33. afin que nous Te glorifions beaucoup,

وَنَذۡكُرَكَ كَثِيرًا ٣٤

20-34. et que nous T'invoquions beaucoup.

إِنَّكَ كُنتَ بِنَا بَصِيرًا ٣٥

20-35. Et Toi, certes, Tu es Très Clairvoyant sur nous. »

قَالَ قَدۡ أُوتِيتَ سُؤۡلَكَ يَٰمُوسَىٰ ٣٦

20-36. [Allah] dit : « Ta demande est exaucée, ô Moïse.

Lorsqu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, eut envoyé la révélation à Moussa, l'eut désigné comme Prophète et lui eut montré des signes évidents, Il l'envoya vers Pharaon, le roi d'Égypte, en disant :

« **Rends-toi auprès de Pharaon car il a outrepassé toute limite**, » c'est-à-dire qu'il s'est rebellé et est allé trop loin dans l'incroyance, la malice et l'arrogance en s'emparant du pays et opprimant les faibles, au point de se prétendre divin, qu'Allah le maudisse ! Autrement dit, sa transgression fut la cause de sa perte. Mais par Sa miséricorde et Sa sagesse, Allah ne punit personne avant d'avoir apporté la preuve de sa culpabilité en envoyant Son Messager. À ce moment-là, Moussa ('aleyhi salam) comprit l'immense responsabilité qui lui incombait en étant envoyé auprès de ce tyran obstiné dont le pouvoir en Égypte était incontestable. Moussa n'était qu'un homme, et il avait lui-même commis le crime de tuer l'Égyptien. Il obéit au commandement de son Seigneur et l'accepta de tout cœur cependant, il implora Son aide et demanda que les moyens nécessaires à l'accomplissement de sa mission lui soient facilement accessibles. Il dit donc :

« **Seigneur, ouvre-moi ma poitrine** » afin que je puisse supporter avec patience toute offense, en paroles comme en actes, sans m'en affliger ni m'inquiéter. Car celui qui est affligé et inquiet n'est pas digne d'appeler les gens à la bonne voie. Allah a dit à Son Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) :
« **C'est par quelque miséricorde de la part d'Allah que tu (Muhammad) as été si doux envers eux ! Mais si tu étais rude, au cœur dur, ils se seraient enfuis de ton entourage**… » (Al-'Imrân 3 : 159)

Les gens seront peut-être plus réceptifs à la vérité si l'interlocuteur fait preuve de bienveillance, de constance et d'aisance relationnelle.

« **Et facilite ma mission**. » C'est-à-dire, facilite-moi chaque chemin que j'emprunte et chaque but que je poursuis pour Ta cause, et rends supportables toutes les épreuves qui m'attendent. Faciliter sa tâche implique notamment de guider celui qui appelle afin qu'il aborde les choses de manière appropriée et qu'il s'adresse à chaque personne de la façon qui lui convient, en utilisant l'approche qui facilitera la réception du message.

« …**et dénoue un nœud en ma langue, afin qu'ils comprennent mes paroles**. » Il avait un défaut d'élocution qui rendait ses paroles à peine compréhensibles, comme l'ont dit les commentateurs, et comme Allah nous le rapporte ailleurs :
« **Haroun, mon frère, est plus éloquent que moi**... » (Al-Qassas 28 : 34)

Il demanda donc à Allah de lever l'obstacle afin qu'ils comprennent ce qu'il disait et ainsi atteindre plus pleinement le but de parler, de discuter et d'expliquer les significations.

« **Et assigne-moi un assistant de ma famille**, » c'est-à-dire quelqu'un qui m'assiste, me soutienne et me guide par l'intermédiaire des personnes vers lesquelles Tu m'as envoyé. Il demanda que cet allié soit un membre de sa famille, par bonté ; les proches sont ceux qui méritent le plus la bienveillance. Puis il précisa la personne qu'il sollicitait : « **Aaron, mon frère, accrois par lui ma force**, » c'est-à-dire, rends-moi plus fort et soutiens-moi par son intermédiaire. » Allah dit :
« **[Allah] dit : « Nous allons, par ton frère, fortifier ton bras, et vous donner des arguments irréfutables… »** » (Al-Qassas 28 : 35)

« **Et associe-le à ma mission** » c'est-à-dire à la prophétie, en faisant de lui un Prophète et un Messager, comme Tu l'as fait pour moi.

Puis il mentionna le bienfait de cela : « **Afin que nous Te glorifions beaucoup, et que nous T'invoquions beaucoup**. » Moussa ('aleyhi salam) comprit que le but de tous les actes d'adoration et le fondement de la religion est de se souvenir d'Allah. Il demanda donc à Allah de faire se joindre à lui son frère, afin qu'ils puissent s'entraider et coopérer dans la droiture et la piété, et ainsi se souvenir abondamment d'Allah en Le glorifiant, en proclamant Son unicité et en accomplissant d'autres actes d'adoration.

« **Et Toi, certes, Tu es Très Clairvoyant sur nous**, » c'est-à-dire que Tu connais notre situation, notre faiblesse, notre impuissance et notre besoin de Toi dans tous nos actes ; Tu nous connais mieux que nous nous connaissons nous-mêmes et Tu es plus miséricordieux envers nous, alors accorde-nous ce que nous avons demandé et exauce notre prière.

Allah dit : « **Ta demande est exaucée, ô Moussa**, » c'est-à-dire que tu reçois tout ce que tu as demandé. Nous remplirons donc ton cœur de courage et de constance, Nous faciliterons ta tâche et Nous lèverons l'obstacle qui entrave ta parole afin qu'ils comprennent ce que tu dis, Nous te fortifierons par l'intermédiaire de ton frère Haroun et Nous allons :
« …**par ton frère, fortifier ton bras, et vous donner des arguments irréfutables ; ils ne sauront vous atteindre, grâce à Nos signes [Nos miracles]. Vous deux et ceux qui vous suivront seront les vainqueurs**. » (Al-Qassas 28 : 35)

Cette requête de Moussa ('aleyhi salam) témoigne de sa parfaite connaissance d'Allah, de sa sagesse et de sa compréhension du fonctionnement des choses, ainsi que de sa sincérité absolue. En effet, celui qui cherche à guider les gens vers Allah, surtout s'il s'agit d'un transgresseur obstiné et arrogant, doit faire preuve de patience et d'une tolérance parfaite pour supporter avec constance les offenses auxquelles il sera confronté ; il lui faut également de l'éloquence pour exprimer clairement son désir et son objectif.

En effet, la capacité de s'exprimer clairement et avec éloquence est une qualité essentielle pour une personne occupant ce poste car les échanges et les discussions seront nombreux. De plus, il lui faut savoir présenter la vérité de la manière la plus attrayante possible, afin de la rendre accessible, et présenter le mensonge comme répugnant et vil, afin de le rejeter.

De plus, il a besoin que sa tâche soit facilitée afin d'adopter la bonne approche et d'appeler les gens à la voie d'Allah avec sagesse et une belle prédication, en dialoguant avec eux de manière constructive et en s'adaptant à la situation de chacun. Pour mener à bien ses efforts, celui qui entreprend cette mission a besoin d'aides et de conseillers pour atteindre ses objectifs du fait que l'appel de plusieurs voix a inévitablement un impact plus grand. C'est pourquoi Moussa ('aleyhi salam) a demandé ces choses, et elles lui ont été accordées.

Si vous examinez les récits des Prophètes envoyés aux hommes, vous constaterez qu'ils étaient tous semblables, chacun selon sa situation et en particulier le dernier et le meilleur des Messagers, à savoir Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Il a atteint la perfection dans tous les domaines : il était patient et constant, sa tâche lui fut facilitée, il était éloquent et avait une belle élocution, et il avait des Compagnons qui l'aidaient à défendre la vérité, comme aucun autre Prophète n'en a eu.

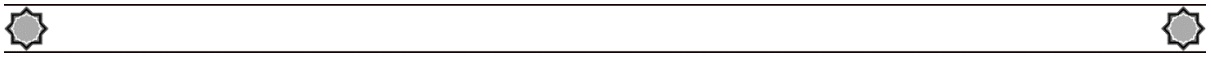

وَلَقَدْ مَنَنَّا عَلَيْكَ مَرَّةً أُخْرَىٰٓ ﴿٣٧﴾

20-37. Et Nous t'avons déjà favorisé une première fois

إِذْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰٓ أُمِّكَ مَا يُوحَىٰٓ ﴿٣٨﴾

20-38. lorsque Nous révélâmes à ta mère ce qui fut révélé :

أَنِ ٱقْذِفِيهِ فِى ٱلتَّابُوتِ فَٱقْذِفِيهِ فِى ٱلْيَمِّ فَلْيُلْقِهِ ٱلْيَمُّ بِٱلسَّاحِلِ يَأْخُذْهُ عَدُوٌّ لِّى وَعَدُوٌّ لَّهُۥ ۚ وَأَلْقَيْتُ عَلَيْكَ مَحَبَّةً مِّنِّى وَلِتُصْنَعَ عَلَىٰ عَيْنِىٓ ﴿٣٩﴾

20-39. « Mets-le dans le coffret, puis jette celui-ci dans les flots pour qu'ensuite le fleuve le lance sur la rive ; un ennemi à Moi et à lui le prendra. » Et J'ai répandu sur toi une affection de Ma part, afin que tu sois élevé sous Mon œil.

إِذْ تَمْشِيٓ أُخْتُكَ فَتَقُولُ هَلْ أَدُلُّكُمْ عَلَىٰ مَن يَكْفُلُهُۥ ۖ فَرَجَعْنَٰكَ إِلَىٰٓ
أُمِّكَ كَىْ تَقَرَّ عَيْنُهَا وَلَا تَحْزَنَ ۚ وَقَتَلْتَ نَفْسًا فَنَجَّيْنَٰكَ مِنَ ٱلْغَمِّ وَفَتَنَّٰكَ
فُتُونًا ۚ فَلَبِثْتَ سِنِينَ فِىٓ أَهْلِ مَدْيَنَ ثُمَّ جِئْتَ عَلَىٰ قَدَرٍ يَٰمُوسَىٰ ﴿٤٠﴾

20-40. Et voilà que ta sœur (te suivait en) marchant et disait : « Puis-je vous indiquer quelqu'un qui se chargera de lui ? » Ainsi, Nous te rapportâmes à ta mère afin que son œil se réjouisse et qu'elle ne s'afflige plus. Tu tuas ensuite un individu ; Nous te sauvâmes des craintes qui t'oppressaient ; et Nous t'imposâmes plusieurs épreuves. Puis tu demeuras des années durant chez les habitants de Madian. Ensuite tu es venu, ô Moïse, conformément à un décret.

وَٱصْطَنَعْتُكَ لِنَفْسِى ﴿٤١﴾

20-41. Et je t'ai assigné à Moi-Même.

Après avoir mentionné Ses bienfaits envers Son serviteur et Messager Moussa Ibn 'Imran, par lesquels Il l'a doté de l'engagement religieux, de la révélation et du message et a exaucé sa demande, Allah nous parle maintenant des bienfaits qu'Il lui a accordés durant son enfance et des différentes étapes qu'il a traversées.

« **Et Nous t'avons déjà favorisé une première fois** » lorsque Nous avons inspiré ta mère à te cacher dans un coffret, alors que tu étais encore un nourrisson, par crainte de Pharaon qui avait ordonné le massacre des Isra-ilites. Sa mère le cacha donc, craignant grandement pour lui. Elle le plaça dans le coffret, puis le déposa dans le fleuve, le Nil, en Égypte. Allah ordonna au fleuve de le rejeter sur la rive et décréta qu'il serait recueilli par le plus hostile des ennemis d'Allah et de Moussa, élevé parmi ses enfants et aimé de tous ceux qui le verraient.

C'est pourquoi Allah dit : « **Et J'ai répandu sur toi une affection de Ma part**, » et quiconque le vit l'aima.
« …**afin que tu sois élevé sous Mon œil** » et que tu grandisses sous Ma protection. Quelle protection pourrait être plus grande et plus parfaite que celle du Tout Miséricordieux, du Très Miséricordieux, qui est capable de prendre soin de Son serviteur en tout point et de le préserver de tout mal ? Il n'est pas passé d'une étape à l'autre sans qu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, n'ait arrangé cela pour le bien de Moussa.

Un aspect de Sa bienveillance fut que lorsque Moussa tomba entre les griffes de son ennemi, sa mère devint très angoissée et si affligée qu'elle faillit le dénoncer, si ce n'est qu'Allah la raffermit et fortifia son cœur.

Dans cette situation, Allah fit en sorte que Moussa refuse toutes les nourrices et qu'il refuse d'être allaité par quiconque, afin de retourner auprès de sa mère, qui l'allaiterait et la rassurerait. On lui amena plusieurs nourrices, mais il n'en accepta aucune. Alors la sœur de Moussa vint et dit :
« **Voulez-vous que je vous indique les gens d'une maison qui s'en chargeront pour vous tout en étant bienveillants à son égard** ? » (Al-Qassas 28 : 12)

« **Nous t'avons donc ramené à ta mère, afin que son œil se réjouisse et qu'elle ne s'afflige plus. Puis tu as tué ensuite un homme** » qui était un Égyptien. Lorsque Moussa entra dans la ville à un moment où il ne serait pas remarqué par ses habitants, il trouva deux hommes qui se battaient, l'un des siens et l'autre, un Égyptien, parmi ses ennemis.
« **Il entra dans la ville à un moment d'inattention de ses habitants ; il y trouva deux hommes qui se battaient, l'un était de ses partisans et l'autre de ses adversaires. L'homme de son parti l'appela au secours contre son ennemi. Moïse lui donna un coup de poing qui l'acheva**. » (Al-Qassas 28 : 15)

Moussa pria Allah et Lui demanda pardon, et Il le lui accorda. Puis, apprenant que les chefs le recherchaient et voulaient le tuer, il s'enfuit.

Mais Allah l'a sauvé « **des craintes qui t'oppressaient** » c'est-à-dire du châtiment pour sa faute et Il l'a sauvé de la mort.
« **Et Nous t'avons imposé plusieurs épreuves** » c'est-à-dire, Nous t'avons testés et mis à l'épreuve, et Nous t'avons trouvés fermes en toutes circonstances ; ou (cela peut signifier que) Nous t'avons fait passer d'une étape à l'autre, jusqu'à ce que Nous t'ayons fait atteindre ce à quoi tu es parvenu.

« **Puis tu demeuras des années durant chez les habitants de Madian** » Lorsqu'il a fui pharaon et ses chefs, au moment où ils voulaient le tuer, il se dirigea vers Madian ou il s'y maria et resta durant huit ou dix ans.
« **Ensuite tu es venu, ô Moussa, conformément à un décret**, » c'est-à-dire que ta venue était déjà décrétée ; Allah le savait et voulait qu'elle ait lieu à ce moment précis et en ce lieu. Ta venue n'était pas fortuite, ni sans intention de Notre part ; elle est en réalité conforme à Notre décret et est due à Notre sollicitude envers toi. Ceci témoigne de la parfaite sollicitude d'Allah pour Moussa (‘aleyhi salam), c'est pourquoi Il a dit :

« **Et je t'ai assigné à Moi-Même** » et t'ai prodigué toutes sortes de faveurs et de soins, afin que tu sois Mon bien-aimé et que tu atteignes un niveau que personne d'autre n'a atteint, sauf très peu.

Si un amoureux souhaite choisir l'être aimé parmi d'autres et l'amener à atteindre un niveau de perfection qu'il pourrait lui-même atteindre, il s'y emploiera avec acharnement et fera tout son possible pour l'y aider. Que pensez-vous donc du Seigneur, Tout-Puissant et infiniment généreux, et que pensez-vous qu'Il fera pour celui qu'Il aura choisi parmi Sa création ?

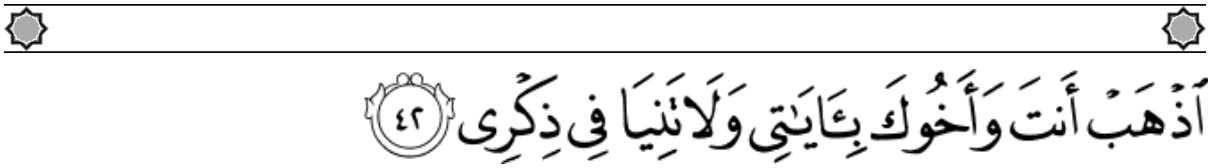

20-42. Pars, toi et ton frère, avec Mes prodiges ; et ne négligez pas de M'invoquer.

20-43. Allez vers Pharaon : il s'est vraiment rebellé.

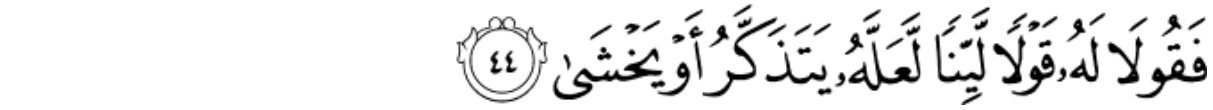

20-44. Puis, parlez-lui gentiment. Peut-être se rappellera-t-il ou [Me] craindra-t-il ?

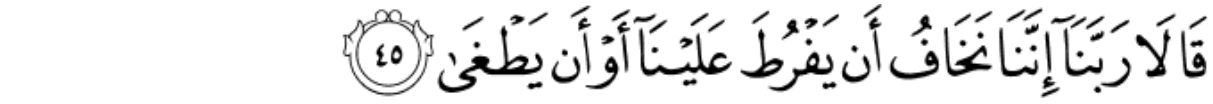

20-45. Ils dirent : « Ô notre Seigneur, nous craignons qu'il ne nous maltraite indûment, ou qu'il dépasse les limites. »

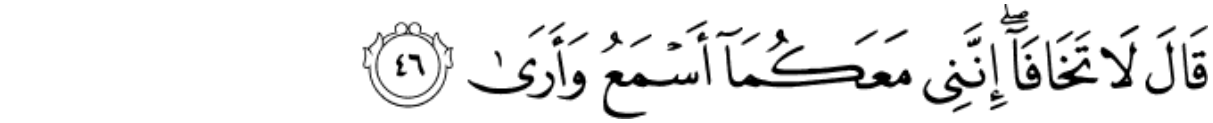

20-46. Il dit : « Ne craignez rien. Je suis avec vous : J'entends et Je vois. »

Lorsqu'Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, accorda à Moussa ('aleyhi salam) Ses bénédictions, tant spirituelles que matérielles, Il lui dit :

« **Pars, toi et ton frère, avec Mes prodiges,** » c'est-à-dire avec les signes qui viennent de Moi, tels que la main, le bâton et autres, soit neuf signes destinés à Pharaon et à ses notables, qui indiquent la vérité et sa beauté, ainsi que la nature odieuse du mensonge.

« **Et ne négligez pas de M'invoquer** » c'est-à-dire, ne faiblissez pas et ne vous lassez pas de vous souvenir constamment de Moi, et tenez-vous-y comme vous avez promis, « **afin que nous Te**

glorifions beaucoup et que nous T'invoquions beaucoup, » (20 : 33-34), car le souvenir d'Allah aide en toutes choses et les rend plus faciles et plus légères à supporter.

« **Allez vers Pharaon : il s'est vraiment rebellé** » c'est-à-dire qu'il a dépassé la limite dans son incrédulité, sa transgression, ses méfaits et son inimitié.

« **Puis, parlez-lui gentiment**. » C'est-à-dire avec gentillesse et politesse, avec des paroles aimables, sans être grossier ou dur dans tes propos, ni te comporter de manière brutale.
« **Peut-être**, » grâce à ta douce parole, « **se rappellera-t-il** » à ce qui lui sera profitable, et il le fera ; ou bien « **[Me] craindra-t-il**, » et évitera ce qui pourrait lui nuire du fait que la douceur incite à la vertu, tandis que la dureté repousse. Allah Exalté a expliqué la douceur ailleurs, où Il dit :
« **Puis dis-lui : « Voudrais-tu te purifier et que je te guide vers ton Seigneur afin que tu Le craignes ? »** » (An-Nâzi'ât 79 : 18-19)

Dans ce genre de discours, la douceur et la simplicité sont de mise, et l'on évite tout langage dur ou blessant, cela est évident. Le fait que cela soit présenté sous forme de question suggère une proposition, une discussion menée de telle sorte que personne ne s'en offusque. Il s'agit d'une invitation à la purification, à se libérer de toute impureté, c'est-à-dire à se défaire de toute association d'esprit à Allah, ce que toute personne saine d'esprit accepterait volontiers. Il ne s'agit pas de dire « Je te purifierai », mais plutôt « Es-tu disposé à être purifié ? »

Ceci est suivi d'un appel à la voie de son Seigneur Qui prend soin de lui et le comble de bénédictions visibles et cachées, auquel il doit répondre en rendant grâce et en les mentionnant. C'est pourquoi il est dit : « **Et que Je te guide vers ton Seigneur, afin que tu Le craignes** ? » S'il n'accueille pas ces paroles bienveillantes, si belles et qui devraient profondément toucher son cœur, alors il est clair qu'aucun rappel ne fonctionnera et il sera saisi par Celui qui est Tout-Puissant, Omnipotent.

Ils, Moussa et Haroun ('aleyhim salam), dirent : « **Ô notre Seigneur, nous craignons qu'il ne nous maltraite indûment**, » c'est-à-dire qu'il ne se hâte de nous punir et de nous faire du mal avant que nous ayons pu lui transmettre Ton message et établir des preuves contre lui.
« …**ou qu'il dépasse les limites**, » c'est-à-dire qu'il se rebelle contre la vérité et transgresse toutes les limites, à cause de sa domination, de son pouvoir, de ses troupes et de ses alliés.

Allah dit : « **Ne craignez rien** » qu'il se hâte de vous punir
« **Je suis avec vous : J'entends et Je vois**, » c'est-à-dire que vous êtes sous Ma protection et Ma sollicitude ; J'entends tout ce que vous dites et Je vous vois en toutes circonstances, alors n'ayez pas

peur de lui. Ainsi, leur crainte se dissipa et leurs cœurs furent rassurés par la promesse de leur Seigneur.

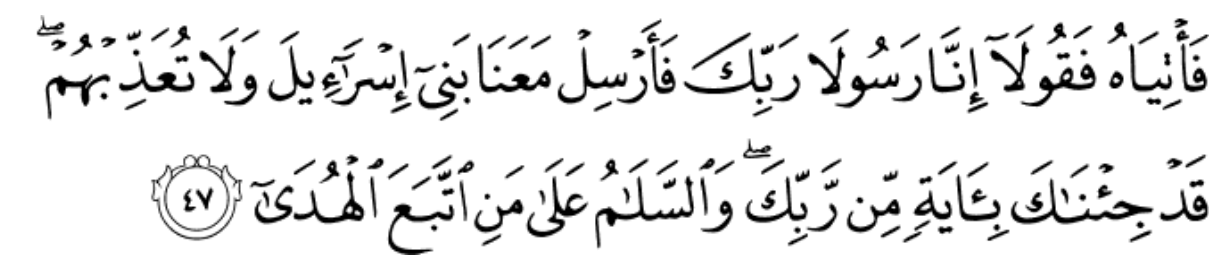

20-47. Allez donc chez lui ; puis, dites-lui : « Nous sommes tous deux, les Messagers de ton Seigneur. Envoie donc les Enfants d'Isra-il en notre compagnie et ne les châtie plus. Nous sommes venus à toi avec une preuve de la part de ton Seigneur. Et que la paix soit sur quiconque suit le droit chemin !

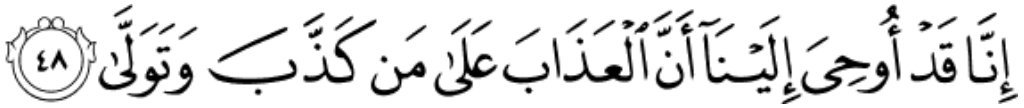

20-48. Il nous a été révélé que le châtiment est pour celui qui refuse d'avoir foi et qui tourne le dos. »

C'est-à-dire, prenons ces deux affaires : l'appeler à l'Islam et lui dire de libérer ce peuple noble, les Isra-ilites, de l'oppression et de l'esclavage, afin qu'ils soient libres et maîtres de leurs propres affaires, et que Moussa puisse les gouverner conformément aux lois et à la religion d'Allah.

« **Nous sommes venus à toi avec une preuve de la part de ton Seigneur**. » Cela témoigne de notre sincérité

« **Il jeta son bâton et voilà que c'était un serpent évident. Et il sortit sa main et voilà qu'elle était blanche (éclatante), pour ceux qui regardaient**. » (Al-A'râf 7 :107-108)

- Et ils apportèrent d'autres signes, qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a décrits dans Son Livre.

« **Et que la paix soit sur quiconque suit le droit chemin**, » c'est-à-dire ceux qui suivent le droit chemin et les enseignements clairs atteindront la sécurité et le bien-être dans ce monde et dans l'au-delà.

« **Il nous a été révélé**, » c'est-à-dire une nouvelle d'Allah, et non de nous-mêmes.

« …**que le châtiment est pour celui qui refuse d'avoir foi et qui tourne le dos.** » C'est-à-dire ceux qui rejettent la parole d'Allah et de Ses Messagers, et qui cessent de les suivre. Ceci encourageait Pharaon à croire, à accepter et à suivre, et le mettait en garde contre toute attitude contraire. Mais cette exhortation et ce rappel furent vains ; Pharaon renia son Seigneur et mécrut et il argumenta à ce sujet avec véhémence et à tort.

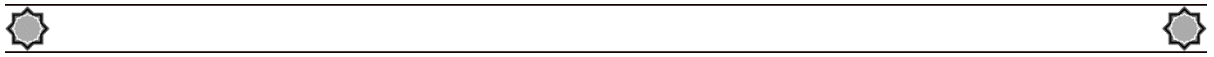

قَالَ فَمَن رَّبُّكُمَا يَٰمُوسَىٰ ﴿٤٩﴾

20-49. Alors [Pharaon] dit : « Qui donc est votre Seigneur, ô Moïse ? »

قَالَ رَبُّنَا ٱلَّذِىٓ أَعۡطَىٰ كُلَّ شَىۡءٍ خَلۡقَهُۥ ثُمَّ هَدَىٰ ﴿٥٠﴾

20-50. « Notre Seigneur, dit Moïse, est Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature puis l'a dirigée. »

قَالَ فَمَا بَالُ ٱلۡقُرُونِ ٱلۡأُولَىٰ ﴿٥١﴾

20-51. « Qu'en est-il donc des générations anciennes ? » dit Pharaon.

قَالَ عِلۡمُهَا عِندَ رَبِّى فِى كِتَٰبٍ لَّا يَضِلُّ رَبِّى وَلَا يَنسَى ﴿٥٢﴾

20-52. Moïse dit : « La connaissance de leur sort est auprès de mon Seigneur, dans un Livre. Mon Seigneur [ne commet] ni erreur ni oubli.

ٱلَّذِى جَعَلَ لَكُمُ ٱلۡأَرۡضَ مَهۡدًا وَسَلَكَ لَكُمۡ فِيهَا سُبُلًا وَأَنزَلَ مِنَ ٱلسَّمَآءِ مَآءً فَأَخۡرَجۡنَا بِهِۦٓ أَزۡوَٰجًا مِّن نَّبَاتٍ شَتَّىٰ ﴿٥٣﴾

20-53. C'est Lui qui vous a assigné la terre comme berceau et vous y a tracé des chemins ; et qui du ciel a fait descendre de l'eau avec laquelle Nous faisons germer des couples de plantes de toutes sortes. »

كُلُوا۟ وَٱرۡعَوۡا۟ أَنۡعَٰمَكُمۡ إِنَّ فِى ذَٰلِكَ لَءَايَٰتٍ لِّأُو۟لِى ٱلنُّهَىٰ ﴿٥٤﴾

20-54. « Mangez et faites paître votre bétail. » Voilà bien là des signes pour les doués d'intelligence.

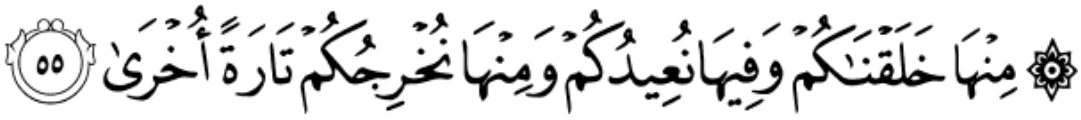

20-55. C'est d'elle (la terre) que Nous vous avons créés, et en elle Nous vous retournerons, et d'elle Nous vous ferons sortir une fois encore.

Pharaon demanda à Moussa, pour le contredire : « **Qui donc est votre Seigneur, ô Moussa** ? »
Moussa répondit clairement et pleinement :
« **Notre Seigneur, dit Moussa, est Celui qui a donné à chaque chose sa propre nature** » ;
autrement dit, notre Seigneur est Celui qui a créé toutes choses et a donné à chacune d'elles la forme et la nature qui lui conviennent et qui témoignent de Son art parfait dans Sa création, comme la taille de son corps, qu'il soit grand, petit ou intermédiaire, et tous ses autres attributs.

« …**puis l'a dirigée** » : chaque créature vers le but pour lequel Il l'a créée. Cette guidance, de manière générale, se manifeste dans toute la création ; ainsi, chaque créature tend à atteindre le but pour lequel elle a été créée, à savoir le bien et la protection contre le mal, dans la mesure où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a même doté les animaux d'une intelligence suffisante pour y parvenir.

Cela ressemble au verset dans lequel Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« …**qui a bien fait tout ce qu'Il a créé**. » (As-Sajdah 32 : 7)

Celui qui a créé toutes choses, et les a créées si bien que nul ne saurait, en toute raison, imaginer une conception supérieure, et Qui les a guidées vers leur plus grand intérêt, est véritablement le Seigneur. Le nier, c'est nier le plus grand de tous les êtres ; c'est en réalité faire preuve d'arrogance et proférer un mensonge flagrant. Si l'homme devait nier quoi que ce soit de connu, nier le Seigneur des mondes est infiniment pire.

Par conséquent, comme Pharaon ne pouvait réfuter cette preuve irréfutable, il changea de sujet pour tenter de détourner l'attention. Il dit alors à Moussa :
« **Qu'en est-il donc des générations anciennes** ? » Autrement dit, que leur est-il arrivé et quelles sont leurs nouvelles ? Quel a été leur sort ? Elles nous ont précédés dans le déni, l'incroyance, le mal et l'obstination, et nous avons en elles un exemple.

Moussa dit : « **La connaissance de leur sort est auprès de mon Seigneur, dans un Livre. Mon Seigneur [ne commet] ni erreur ni oubli**, » c'est-à-dire qu'Il a comptabilisé leurs actions, bonnes et mauvaises, et les a inscrites dans un Livre, appelé al-Lawh al-Mahfoud. Il a embrassé tout cela de Sa science, et rien ne sera perdu puisqu'Il n'oubliera pas ce qu'Il sait.

Cela signifie qu'ils sont déjà décédés et ont vu les conséquences de leurs actes ; ils en subiront les conséquences. Il est donc inutile de les interroger, ô Pharaon. C'est une nation qui a disparu ; ils recevront ce qu'ils ont mérité et tu recevras ce que tu as mérité. Si les preuves que nous t'avons présentées et les signes que nous t'avons montrés sont avérés, ce qui est effectivement le cas, alors soumets-toi à la vérité et abandonne la mécréance, le mal et les discussions stériles fondées sur le mensonge. Si tu as des doutes et que tu ne crois pas que cela soit vrai et correct, la porte reste ouverte au débat. Réfute donc preuve par preuve, et argument par argument ; mais tu n'y parviendras jamais.

Comment a-t-il pu faire cela, d'autant plus qu'Allah nous a parlé de lui et de la façon dont il a rejeté les signes alors même qu'il en était convaincu, comme Il l'a dit :
« **Ils les nièrent injustement et orgueilleusement, tandis qu'en eux-mêmes ils y croyaient avec certitude. Regarde donc ce qu'il est advenu des corrupteurs**. » (An-Naml 27 : 14)

Et Moussa dit :
« **Il dit : « Tu sais fort bien que ces choses [les miracles], seul le Seigneur des cieux et de la terre les a fait descendre comme autant de preuves illuminantes ; et certes, Ô Pharaon, je te crois perdu. »** » (Al-Isrâ' 17 : 102)

Nous savons donc qu'il était obstiné dans son argumentation et que son but était de s'élever lui-même dans le pays.

Puis Moussa a développé cette preuve irréfutable en mentionnant de nombreuses bénédictions et faveurs manifestes d'Allah :
« **C'est Lui qui vous a assigné la terre comme berceau**, » c'est-à-dire de manière à ce que vous puissiez y habiter, vous y installer, y construire, y planter et la cultiver à des fins agricoles, etc. Allah a préparé la terre afin que tout cela soit possible, et Il ne l'a rendue impropre à votre usage d'aucune manière. »
« …**et vous y a tracé des chemins**, » c'est-à-dire qu'Il a établi pour vous des itinéraires qui vous mènent d'un pays à l'autre, d'une contrée à l'autre, afin que les humains puissent atteindre n'importe quel endroit sur terre de la manière la plus facile, et qu'ils tirent davantage profit du voyage que s'ils ne voyageaient pas.
« …**et qui du ciel a fait descendre de l'eau avec laquelle Nous faisons germer des couples de plantes de toutes sortes** » c'est-à-dire, Il fait descendre la pluie :
« **Allah a fait descendre du ciel une eau avec laquelle Il revivifie la terre après sa mort. Il y a vraiment là une preuve pour des gens qui entendent**. » (An-Nahl 16 : 65)

- Il fait ainsi naître toutes sortes de plantes aux qualités diverses. Il les a mises à notre disposition, Il l'a décrété pour nous et Il nous l'a facilité, comme subsistance pour nous et notre bétail. Sans cela, tous les êtres vivants sur terre, hommes et animaux, périraient. C'est pourquoi Allah dit :
« **Mangez et faites paître votre bétail**. » Ces paroles s'inscrivent dans le contexte d'un rappel par Allah Exalté des bienfaits qu'Il a accordés aux gens. Cela peut indiquer qu'en principe tout ce qui pousse du sol est permis, et rien n'est interdit, sauf ce qui est reconnu comme nocif, comme le poison et autres substances similaires.

« **Voilà bien là des signes pour les doués d'intelligence**, » c'est-à-dire ceux qui font preuve de raison et de bon sens, et qui contemplent les bienfaits, la bonté, la miséricorde, l'immense générosité et la sollicitude parfaite d'Allah. Ces signes indiquent qu'Il est le Seigneur digne d'adoration, le Souverain digne de toute louange. Nul n'est digne d'adoration ni de louange si ce n'est Lui, Celui qui dispense ces bienfaits. Il est capable de toute chose : de même qu'Il redonne vie à la terre après qu'elle fut morte, Il redonnera aussi vie aux morts.

Allah désigne ici les personnes dotées d'intelligence car ce sont elles qui tirent profit des signes et les méditent. Quant aux autres, ils ressemblent davantage à des animaux qui paissent du fait qu'ils ne voient pas les signes, ne les méditent pas et ne cherchent pas à en comprendre le sens. Leur sort est plutôt celui des animaux qui mangent et boivent en vivant dans l'insouciance, et se détournent de la vérité.

« **Et dans les cieux et sur la terre, que de signes auprès desquels les gens passent, en s'en détournant** ! » (Youssouf 12 : 105)

Après avoir évoqué la générosité de la terre et sa gratitude pour la pluie qu'Allah lui accorde, et pour la multitude de plantes qu'elle produit par la permission de son Seigneur, Allah nous révèle ici qu'Il nous a créés à partir d'elle et que nous y retournerons après notre mort, lorsque nous y serons enterrés, pour ensuite en émerger. De même qu'Il nous a créés à partir d'elle, alors que nous n'existions pas ; et nous le savons et en sommes certains, Il nous recréera à partir d'elle lorsqu'Il nous ressuscitera après notre mort, afin de nous récompenser pour les actes que nous y avons accomplis.

Ces deux preuves de la recréation sont rationnelles et claires : la renaissance des plantes à partir de la terre après sa mort et la renaissance des êtres humains responsables à partir de celle-ci.

وَلَقَدْ أَرَيْنَٰهُ ءَايَٰتِنَا كُلَّهَا فَكَذَّبَ وَأَبَىٰ ﴿٥٦﴾

20-56. Certes Nous lui avons montré tous Nos prodiges ; mais il les a démentis et a refusé (de croire).

قَالَ أَجِئْتَنَا لِتُخْرِجَنَا مِنْ أَرْضِنَا بِسِحْرِكَ يَٰمُوسَىٰ ﴿٥٧﴾

20-57. Il dit : « Es-tu venu à nous, ô Moïse, pour nous faire sortir de notre terre par ta magie ?

فَلَنَأْتِيَنَّكَ بِسِحْرٍ مِّثْلِهِۦ فَٱجْعَلْ بَيْنَنَا وَبَيْنَكَ مَوْعِدًا لَّا نُخْلِفُهُۥ نَحْنُ وَلَآ أَنتَ مَكَانًا سُوًى ﴿٥٨﴾

20-58. Nous t'apporterons assurément une magie semblable. Fixe entre nous et toi un rendez-vous auquel ni nous ni toi ne manquerons, dans un lieu convenable. »

قَالَ مَوْعِدُكُمْ يَوْمُ ٱلزِّينَةِ وَأَن يُحْشَرَ ٱلنَّاسُ ضُحًى ﴿٥٩﴾

20-59. Alors Moïse dit : « Votre rendez-vous, c'est le jour de la fête. Et que les gens se rassemblent dans la matinée. »

فَتَوَلَّىٰ فِرْعَوْنُ فَجَمَعَ كَيْدَهُۥ ثُمَّ أَتَىٰ ﴿٦٠﴾

20-60. Pharaon, donc, se retira. Ensuite il rassembla sa ruse puis vint (au rendez-vous).

قَالَ لَهُم مُّوسَىٰ وَيْلَكُمْ لَا تَفْتَرُوا۟ عَلَى ٱللَّهِ كَذِبًا فَيُسْحِتَكُم بِعَذَابٍ ۖ وَقَدْ خَابَ مَنِ ٱفْتَرَىٰ ﴿٦١﴾

20-61. Moïse leur dit : « Malheur à vous ! Ne forgez pas de mensonge contre Allah : sinon par un châtiment Il vous anéantira. Celui qui forge (un mensonge) est perdu. »

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il a montré à Pharaon des signes, des leçons et des preuves définitives de toutes sortes, dans l'univers visible et en lui-même mais il n'y a pas prêté attention ni n'a abandonné ses mauvaises voies ; au contraire, il les a rejetées et a refusé de croire.

Il rejeta les enseignements de Moussa (‘aleyhi salam), se détourna des commandements et des interdictions, prit la vérité pour le mensonge et le mensonge pour la vérité, et argumenta sur la base du mensonge afin d'égarer les gens. Il dit :

« **Es-tu venu à nous, ô Moussa, pour nous faire sortir de notre terre par ta magie** ? » Il affirma que ces signes que Moussa lui avait montrés n'étaient que magie et illusions, dont le but était de les chasser de leur terre et de s'en emparer, afin que ses paroles (celles du pharaon) aient un certain impact sur son peuple car les hommes sont naturellement attachés à leur patrie et il leur est difficile de la quitter.

Pharaon leur expliqua que tel était le but de Moussa : susciter leur haine et les inciter à s'opposer à lui. C'était comme s'il disait à Moussa : « Nous allons donc te lancer des sorts semblables aux tiens ; accorde-nous un peu de temps « **Fixe entre nous et toi un rendez-vous auquel ni nous ni toi ne manquerons, dans un lieu convenable**. » Il se peut aussi qu'il veuille dire : « Rendons-nous sur une place dégagée où chacun pourra voir ce qui se passe. »
Moussa dit : « **Votre rendez-vous, c'est le jour de la fête**, » un jour férié où ils n'avaient aucune autre affaire à régler. « **Et que les gens se rassemblent dans la matinée**, » c'est-à-dire qu'ils se réunissent tous le matin. Moussa fit cette demande car le jour de la fête et la matinée de ce jour étaient des moments où les gens se rassemblaient généralement en grand nombre et seraient ainsi capables de voir les choses telles qu'elles étaient réellement, ce qui n'était pas possible à d'autres moments.

« **Pharaon, donc, se retira. Ensuite il rassembla sa ruse puis vint (au rendez-vous)**, » c'est-à-dire tout ce qu'il put réunir pour ce combat contre Moussa. Il envoya des émissaires dans les villes afin de rassembler tous les magiciens compétents. La magie était alors répandue et sa connaissance très recherchée. Il rassembla donc un grand nombre de magiciens, puis tous deux se rendirent au lieu et à l'heure convenus, et le peuple se rassembla également pour l'occasion.

C'était un rassemblement immense, réunissant hommes et femmes, chefs, nobles et roturiers, jeunes et vieux. On exhorta le peuple à y assister et on lui disait :
« **Et il fut dit aux gens : « Est-ce que vous allez vous réunir afin que nous suivions les magiciens, si ce sont eux les vainqueurs ? »** » (Ash-Shou'arâ' 26 : 39-40)

Lorsque les hommes furent rassemblés de toutes les villes, Moussa ('aleyhi salam) les exhorta et leur dit : « **Malheur à vous ! Ne forgez pas de mensonge contre Allah : sinon par un châtiment Il vous anéantira. Celui qui forge (un mensonge) est perdu**. » Autrement dit, ne soutenez pas le mensonge que vous poursuivez par la magie et ne cherchez pas à vaincre la vérité en forgeant des mensonges contre Allah, de peur qu'Il ne vous anéantisse par Son châtiment. Si vos efforts et vos mensonges échouent, vous n'obtiendrez pas ce que vous recherchez : la victoire et un statut élevé auprès de Pharaon et de ses chefs, et vous ne serez pas à l'abri du châtiment d'Allah.

Les paroles de vérité touchent inévitablement les cœurs. Il n'est donc pas étonnant que les disputes et les querelles entre les magiciens aient cessé lorsqu'ils entendirent les paroles de Moussa et furent saisis d'inquiétude. Leurs désaccords portaient peut-être en partie sur leurs doutes concernant Moussa : suivait-il réellement la vérité ? Mais jusqu'alors, ils n'étaient pas parvenus à un accord, afin qu'Allah accomplisse ce qui avait déjà été décrété et :

« ... **Mais il fallait qu'Allah accomplît un ordre qui devait être exécuté, pour que, sur preuve, périt celui qui (devait) périr, et vécût, sur preuve, celui qui (devait) vivre. Et certes Allah est Audient et Omniscient**. » (Al-Anfâl 8 : 42)

Ils eurent ensuite une conversation privée et se mirent d'accord sur un point de vue commun, afin de réussir et que le peuple adhère à sa religion.

Allah Exalté décrit la conversation privée qu'ils ont eue :

فَتَنَٰزَعُوٓاْ أَمۡرَهُم بَيۡنَهُمۡ وَأَسَرُّواْ ٱلنَّجۡوَىٰ ٦٢

20-62. Là-dessus, ils se mirent à disputer entre eux de leur affaire et tinrent secrètes leurs discussions.

قَالُوٓاْ إِنۡ هَٰذَٰنِ لَسَٰحِرَٰنِ يُرِيدَانِ أَن يُخۡرِجَاكُم مِّنۡ أَرۡضِكُم بِسِحۡرِهِمَا وَيَذۡهَبَا بِطَرِيقَتِكُمُ ٱلۡمُثۡلَىٰ ٦٣

20-63. Ils dirent : « Voici deux magiciens qui, par leur magie, veulent vous faire abandonner votre terre et emporter votre doctrine idéale.

فَأَجۡمِعُواْ كَيۡدَكُمۡ ثُمَّ ٱئۡتُواْ صَفّٗاۚ وَقَدۡ أَفۡلَحَ ٱلۡيَوۡمَ مَنِ ٱسۡتَعۡلَىٰ ٦٤

20-64. Rassemblez donc votre ruse puis venez en rangs serrés. Et celui qui aura le dessus aujourd'hui aura réussi. »

«**Voici deux magiciens qui, par leur magie, veulent vous faire abandonner votre terre**. » Cela ressemble à ce que Pharaon avait dit auparavant. Soit c'était une coïncidence si Pharaon et les magiciens étaient d'accord sur ce point, sans le vouloir, soit il leur avait dicté sa décision et l'avait annoncée au peuple. Ils ajoutèrent alors à ce que Pharaon avait dit :

« …**et emporter votre doctrine idéale**, » c'est-à-dire à la voie de la magie pour laquelle il vous envie, et il veut vous dominer pour acquérir orgueil, renommée et gloire, et pour être celui que l'on recherche afin d'apprendre de lui ce savoir auquel vous avez consacré tout votre temps, et vous dépouiller des moyens de subsistance que vous en tirez et du pouvoir que vous avez acquis grâce à elle. Ainsi, ils s'encouragèrent mutuellement à lutter avec acharnement pour le vaincre. C'est pourquoi ils dirent :

« **Rassemblez donc votre ruse** » et démontrez ce que vous pouvez faire en une seule fois, en vous soutenant et en vous entraidant, en harmonie les uns avec les autres et unis.

« …**puis venez en rangs serrés**, » car cela facilitera votre performance et inspirera une plus grande crainte, afin que nul ne fasse moins que ce dont il est capable. Sachez que celui qui triomphera aujourd'hui sera le vainqueur triomphant puisque ce jour décidera de votre avenir.

Il est étonnant de constater à quel point ils étaient forts et tenaces pour soutenir le mensonge du fait qu'ils n'ont ménagé aucun effort ni aucun moyen et ont utilisé toutes sortes de complots et de machinations contre la vérité. Mais Allah Exalté insistait sur le fait que Sa lumière serait parfaite et que la vérité triompherait. Une fois leurs plans finalisés et leur objectif défini, il ne leur restait plus qu'à passer à l'action.

قَالُوا۟ يَٰمُوسَىٰٓ إِمَّآ أَن تُلْقِىَ وَإِمَّآ أَن نَّكُونَ أَوَّلَ مَنْ أَلْقَىٰ ﴿٦٥﴾

20-65. Ils dirent : « Ô Moïse, ou tu jettes, [le premier ton bâton] ou que nous soyons les premiers à jeter ? »

قَالَ بَلْ أَلْقُوا۟ ۖ فَإِذَا حِبَالُهُمْ وَعِصِيُّهُمْ يُخَيَّلُ إِلَيْهِ مِن سِحْرِهِمْ أَنَّهَا تَسْعَىٰ ﴿٦٦﴾

20-66. Il dit : « Jetez plutôt. » Et voilà que leurs cordes et leurs bâtons lui parurent ramper par l'effet de leur magie.

فَأَوْجَسَ فِى نَفْسِهِۦ خِيفَةً مُّوسَىٰ ﴿٦٧﴾

20-67. Moïse ressentit quelque peur en lui-même.

قُلْنَا لَا تَخَفْ إِنَّكَ أَنتَ الْأَعْلَىٰ ﴿٦٨﴾

20-68. Nous lui dîmes : « N'aie pas peur, c'est toi qui auras le dessus.

وَأَلْقِ مَا فِي يَمِينِكَ تَلْقَفْ مَا صَنَعُوا ۖ إِنَّمَا صَنَعُوا كَيْدُ سَاحِرٍ ۖ وَلَا يُفْلِحُ السَّاحِرُ حَيْثُ أَتَىٰ ﴿٦٩﴾

20-69. Jette ce qu'il y a dans ta main droite ; cela dévorera ce qu'ils ont fabriqué. Ce qu'ils ont fabriqué n'est qu'une ruse de magicien ; et le magicien ne réussit pas, où qu'il soit. »

Ils dirent : « **Ô Moussa**, **ou tu jettes, [le premier ton bâton] ou que nous soyons les premiers à jeter**. » Ils lui laissèrent le choix, afin de donner l'impression qu'ils étaient certains de l'emporter, quoi qu'il arrive.

Moussa (‘aleyhi salam) dit : « **Jetez plutôt**. » Ils lancèrent donc leurs cordes et leurs bâtons, « **Et voilà que leurs cordes et leurs bâtons lui**, » c'est-à-dire à Moussa.
« …**parurent ramper**, », c'est-à-dire qu'ils ressemblaient à des serpents rapides. Lorsque cela apparut ainsi à Moussa
« …**par l'effet de leur magie** » qui était très habile
« **Moussa ressentit quelque peur en lui-même**, » comme il est de nature humaine ; autrement, il était certain de la promesse et du soutien d'Allah.

« **Nous avons dit** », afin de le rassurer et de le rendre inébranlable : « **N'aie pas peur, c'est toi qui auras le dessus** » ; c'est-à-dire que tu les soumettras et ils s'humilieront et se soumettront à toi.

« **Jette ce que tu as dans ta main droite**, » c'est-à-dire ton bâton.
« **Cela dévorera ce qu'ils ont fabriqué. Ce qu'ils ont fabriqué n'est qu'une ruse de magicien ; et le magicien ne réussit pas, où qu'il soit**. » » Autrement dit, leurs complots et leurs machinations resteront vains. Cela faisait partie du stratagème des magiciens, qui trompent les gens, présentent le mensonge comme la vérité et tentent de donner l'illusion de suivre la vérité. Moussa jeta son bâton, et celui-ci engloutit tout ce qu'ils avaient forgé, sous les yeux ébahis des gens.

Les magiciens comprirent avec certitude qu'il ne s'agissait pas de magie mais d'Allah, et ils s'empressèrent donc de le croire.

فَأُلْقِيَ ٱلسَّحَرَةُ سُجَّدًا قَالُوٓاْ ءَامَنَّا بِرَبِّ هَٰرُونَ وَمُوسَىٰ ﴿٧٠﴾

20-70. Les magiciens se jetèrent prosternés, disant : « Nous avons foi en le Seigneur d'Aaron et de Moïse. »

قَالَ ءَامَنتُمْ لَهُۥ قَبْلَ أَنْ ءَاذَنَ لَكُمْ ۖ إِنَّهُۥ لَكَبِيرُكُمُ ٱلَّذِى عَلَّمَكُمُ ٱلسِّحْرَ ۖ فَلَأُقَطِّعَنَّ أَيْدِيَكُمْ وَأَرْجُلَكُم مِّنْ خِلَٰفٍ وَلَأُصَلِّبَنَّكُمْ فِى جُذُوعِ ٱلنَّخْلِ وَلَتَعْلَمُنَّ أَيُّنَآ أَشَدُّ عَذَابًا وَأَبْقَىٰ ﴿٧١﴾

20-71. Alors Pharaon dit : « Avez-vous cru en lui avant que je ne vous y autorise ? C'est lui votre chef qui vous a enseigné la magie. Je vous ferai sûrement, couper mains et jambes opposées, et vous ferai crucifier aux troncs des palmiers, et vous saurez, avec certitude, qui de nous est plus fort en châtiment et qui est le plus durable. »

قَالُواْ لَن نُّؤْثِرَكَ عَلَىٰ مَا جَآءَنَا مِنَ ٱلْبَيِّنَٰتِ وَٱلَّذِى فَطَرَنَا ۖ فَٱقْضِ مَآ أَنتَ قَاضٍ ۖ إِنَّمَا تَقْضِى هَٰذِهِ ٱلْحَيَوٰةَ ٱلدُّنْيَآ ﴿٧٢﴾

20-72. « Par celui qui nous a créés, dirent-ils, nous ne te préférerons jamais à ce qui nous est parvenu comme preuves évidentes. Décrète donc ce que tu as à décréter. Tes décrets ne touchent que cette présente vie.

إِنَّآ ءَامَنَّا بِرَبِّنَا لِيَغْفِرَ لَنَا خَطَٰيَٰنَا وَمَآ أَكْرَهْتَنَا عَلَيْهِ مِنَ ٱلسِّحْرِ ۗ وَٱللَّهُ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰٓ ﴿٧٣﴾

20-73. Nous croyons en notre Seigneur, afin qu'Il nous pardonne nos fautes ainsi que la magie à laquelle tu nous as contraints. » Et Allah est meilleur et éternel.

« **Les magiciens se jetèrent prosternés, disant : « Nous avons foi au Seigneur de Moussa et d'Haroun**. » Ainsi la vérité apparut clairement, et la magie, ainsi que les complots et les machinations des magiciens, furent prouvés faux lors de ce grand rassemblement.

La défaite des magiciens devint une preuve et une miséricorde pour les croyants, et un argument contre les obstinés. Pharaon dit aux magiciens : « **Avez-vous cru en lui avant que je ne vous y autorise** ? » C'est-à-dire, comment osez-vous agir et croire sans me consulter ni demander ma permission !

Il trouva leurs agissements étranges car ils s'étaient montrés très polis et humbles envers lui, et s'étaient entièrement soumis à lui en toutes circonstances. Il s'attendait donc à ce qu'ils se comportent de la même manière en cette affaire. Pharaon persista dans son incrédulité et sa transgression, même après que cette preuve eut été établie, et il prit son peuple pour des imbéciles en leur disant que si Moussa avait triomphé des magiciens, ce n'était pas parce que ce qu'il suivait était vrai ; mais qu'en réalité, c'était parce que lui et les magiciens avaient conspiré pour chasser Pharaon et son peuple de leurs terres. Le peuple crut à ce mensonge de Pharaon et le prit pour argent comptant.

« **Ainsi chercha-t-il à étourdir son peuple et ainsi lui obéirent-ils car ils étaient des gens pervers**. » (Az-Zoukhrouf 43 : 54)

Bien que ce qu'il leur proposât fût inconcevable pour quiconque doté d'un minimum de bon sens, de conscience ou de compréhension de la réalité puisque Moussa était venu seul de Madian, sans avoir rencontré aucun magicien ni personne d'autre et s'était empressé de transmettre l'appel à Pharaon et à son peuple et de leur montrer les signes, Pharaon voulut néanmoins s'opposer à ce que Moussa avait apporté. Il fit donc tout son possible, envoyant des émissaires dans les villes rassembler tous les magiciens érudits. Ils vinrent à lui et il leur promit une récompense et un rang élevé s'ils remportaient le concours. Ils étaient désireux de donner le meilleur d'eux-mêmes et s'efforcèrent de vaincre Moussa mais voici le résultat obtenu. Peut-on imaginer, dans ce cas, qu'ils aient comploté avec Moussa et convenu d'un tel dénouement ? C'est absolument impossible.

Alors Pharaon menaça les magiciens et dit : « **Je vous ferai sûrement, couper mains et jambes opposées**, » comme on le fait au bandit qui répand le mal ; sa main droite et son pied gauche sont coupés.
« …**et vous ferai crucifier aux troncs des palmiers**, », c'est-à-dire afin que vous servez d'exemple et que vous soyez humiliés,
« **Et vous saurez, avec certitude, qui de nous est plus fort en châtiment et qui est le plus durable**. » Selon ses dires, il prétendait être lui-même ou Allah, et affirmer être capable d'infliger un châtiment plus sévère et plus durable qu'Allah, déformant les faits pour effrayer les naïfs.

C'est pourquoi, lorsque les magiciens prirent conscience de la vérité et qu'Allah leur accorda la pensée rationnelle grâce à laquelle ils purent vérifier les faits, ils répondirent en disant :

« **Par Celui Qui nous a créés, dirent-ils, nous ne te préférerons jamais à ce qui nous est parvenu comme preuves évidentes**, » c'est-à-dire que nous ne te choisirons jamais, toi et ce que tu nous as promis comme récompense et proximité avec toi, au détriment des signes clairs qu'Allah nous a montrés, qui prouvent qu'Allah est le seul Seigneur digne d'adoration et de vénération, et que tout ce qui n'est pas Lui est mensonge. Nous ne t'accorderons jamais la priorité sur Celui qui nous a donné naissance et créé ; cela ne peut arriver.
« **Décrète donc ce que tu as à décréter** » et choisit ce que tu veux parmi les menaces que tu nous as adressées, que ce soit nous couper les membres, nous crucifier ou nous punir.
« **Tes décrets ne touchent que cette présente vie**, » c'est-à-dire que ce dont tu nous menaces ne concerne que cette vie, qui prendra fin et disparaîtra, et ne nous nuira pas, contrairement au châtiment d'Allah pour celui qui persiste dans son incrédulité, car il est éternel et terrible.

C'est comme s'il s'agissait d'une réponse de leur part aux paroles de Pharaon : « **Et vous saurez, avec certitude, qui de nous est plus fort en châtiment et qui est le plus durable** » (20 :71). Ces paroles des magiciens indiquent que le sage doit peser le pour et le contre entre les plaisirs de ce monde et ceux de l'au-delà, ainsi qu'entre le châtiment terrestre et celui de l'autre monde.

« **Nous croyons en notre Seigneur, afin qu'Il nous pardonne nos fautes**, » c'est-à-dire notre incrédulité et notre désobéissance car la foi expie les mauvaises actions et le repentir efface ce qui l'a précédé.
« …**ainsi que la magie à laquelle tu nous as contraints**, » par lequel nous avons nié la vérité. Cela indique qu'ils n'avaient aucun choix quant à leurs actes précédents ; Pharaon les y avait forcés.
Ce qui semble être le cas ; et Allah est plus Savant, c'est que lorsque Moussa les a exhortés, comme nous l'avons vu plus haut (dans 20 : 61), « **Malheur à vous ! Ne forgez pas de mensonge contre Allah : sinon par un châtiment Il vous anéantira. Celui qui forge (un mensonge) est perdu**, » cela a eu un grand impact sur eux et les a profondément affectés, de sorte qu'ils se sont disputés après avoir entendu ces paroles et cette exhortation.

Mais Pharaon les a forcés à le faire et les a contraints à faire les plans qu'ils ont faits, alors ils ont réitéré ce que Pharaon avait dit, lorsqu'ils ont dit : « **Voici deux magiciens qui, par leur magie, veulent vous faire abandonner votre terre** » (20 : 63). Ils ont donc fait ce qu'il voulait qu'ils fassent et ce qu'il les a forcés à faire.

Peut-être est-ce ce sentiment de réticence à opposer le mensonge à la vérité et à faire ce qu'on leur imposait qui s'est développé en eux, et c'est pour cela qu'Allah leur a fait miséricorde et leur a permis de croire et de se repentir.

« **Et Allah est meilleur** » que ce que tu nous as promis comme récompense et statut élevé.
« …**et éternel** » en punition que ce que Pharaon a promis lorsqu'il a dit « **Et vous saurez, avec certitude, qui de nous est plus fort en châtiment et qui est le plus durable.** » (20 : 71).

Chaque fois qu'il est question de l'histoire de Moussa et de Pharaon, Allah, Exalté et Loué soit-Il, déclare, en évoquant le récit des magiciens, que Pharaon les a menacés de mutilation et de crucifixion. Cependant, Il ne précise pas qu'il l'ait fait et aucun Hadith authentique ne le confirme. Affirmer si cela s'est réellement produit exige des preuves, et Allah est le plus Savant à ce sujet, comme pour toute autre chose. Néanmoins, le fait qu'il les ait menacés de la sorte et qu'il ait mis sa menace à exécution indique que cela s'est produit car si cela n'avait pas eu lieu, Allah l'aurait dit, et les transmetteurs s'accordent sur ce point.

إِنَّهُۥ مَن يَأْتِ رَبَّهُۥ مُجْرِمًا فَإِنَّ لَهُۥ جَهَنَّمَ لَا يَمُوتُ فِيهَا وَلَا يَحْيَىٰ ﴿٧٤﴾

20-74. Quiconque vient en criminel à son Seigneur, aura certes l'Enfer où il ne meurt ni ne vit.

وَمَن يَأْتِهِۦ مُؤْمِنًا قَدْ عَمِلَ ٱلصَّٰلِحَٰتِ فَأُو۟لَٰٓئِكَ لَهُمُ ٱلدَّرَجَٰتُ ٱلْعُلَىٰ ﴿٧٥﴾

20-75. Et quiconque vient auprès de Lui en croyant, après avoir fait de bonnes œuvres, voilà donc ceux qui auront les plus hauts rangs,

جَنَّٰتُ عَدْنٍ تَجْرِى مِن تَحْتِهَا ٱلْأَنْهَٰرُ خَٰلِدِينَ فِيهَا ۚ وَذَٰلِكَ جَزَٰٓؤُا۟ مَن تَزَكَّىٰ ﴿٧٦﴾

20-76. les jardins du séjour (éternel), sous lesquels coulent les ruisseaux, où ils demeureront éternellement. Et voilà la récompense de ceux qui se purifient [de la mécréance et des péchés].

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne que quiconque se présente à Lui en malfaisant : c'est-à-dire en étant mauvais en tout point, ce qui implique qu'il est mécréant, et persiste dans cette voie jusqu'à sa mort, alors l'Enfer l'attend. Là, un châtiment terrible l'attend : d'immenses chaînes, des abîmes insondables et des tourments brûlants et glacés d'une violence insoutenable, qui anéantissent totalement le condamné. La sévérité du châtiment se manifeste par le fait que celui qui y

est châtié ne mourra ni ne vivra ; il ne connaîtra ni soulagement après la mort, ni aucune vie source de plaisir. Son existence sera emplie de souffrances du cœur, de l'âme et du corps, d'une intensité inconcevable, et ces souffrances ne connaîtront aucun répit. Il implorera l'aide du Seigneur en vain, il appellera à l'aide sans obtenir de réponse. S'ils appellent à l'aide, on leur donnera de l'eau comme de l'huile bouillante qui leur brûlera le visage (« **Nous avons préparé pour les injustes un Feu dont les flammes les cernent. Et s'ils implorent à boire on les abreuvera d'une eau comme du métal fondu brûlant les visages. Quelle mauvaise boisson et quelle détestable demeure** ! » 18 : 29) Et s'ils crient, la réponse sera :
« **Soyez-y refoulés (humiliés) et ne Me parlez plus**. » (Al-Mou'minoun 23 : 108)

Mais quiconque vient à son Seigneur en croyant en Lui et en Ses Messagers, suivant Ses Livres, « **après avoir fait de bonnes œuvres**, » tant obligatoires que recommandées,
« …**voilà donc ceux qui auront les plus hauts rangs**, » c'est-à-dire des demeures élevées, des pièces ornées, des délices sans fin, des rivières coulant dans toutes les directions, la vie éternelle et une grande joie telle qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendue, et qui n'a jamais traversé l'esprit d'aucun homme.

« **Et voilà la récompense de ceux qui se purifient**, » c'est-à-dire ceux qui se purifient du polythéisme, de l'incroyance, du mal et du péché, soit en s'abstenant totalement de ces pratiques, soit en se repentant de leurs actes passés, et aussi en développant leur foi et leurs bonnes œuvres. Car la purification est double : elle nettoie et élimine les souillures, et elle accroît les bonnes actions. La zakât (dont le nom provient d'une racine signifiant pureté) reflète cette double signification.

وَلَقَدْ أَوْحَيْنَآ إِلَىٰ مُوسَىٰٓ أَنْ أَسْرِ بِعِبَادِى فَٱضْرِبْ لَهُمْ طَرِيقًا فِى
ٱلْبَحْرِ يَبَسًا لَّا تَخَٰفُ دَرَكًا وَلَا تَخْشَىٰ ﴿٧٧﴾

20-77. Nous révélâmes à Moïse : « Pars la nuit, à la tête de Mes serviteurs, puis, trace-leur un passage à sec dans la mer : sans craindre une poursuite et sans éprouver aucune peur. »

فَأَتْبَعَهُمْ فِرْعَوْنُ بِجُنُودِهِۦ فَغَشِيَهُم مِّنَ ٱلْيَمِّ مَا غَشِيَهُمْ ﴿٧٨﴾

20-78. Pharaon les poursuivit avec ses armées. La mer les submergea bel et bien.

وَأَضَلَّ فِرْعَوْنُ قَوْمَهُۥ وَمَا هَدَىٰ ﴿٧٩﴾

20-79. Pharaon égara ainsi son peuple et ne le mît pas sur le droit chemin.

Lorsque Moussa (‘aleyhi salam) triompha de Pharaon et de son peuple par la preuve et le témoignage, il demeura en Égypte, les appelant à l'Islam (soumission) et s'efforçant de sauver les Enfants d'Isra-il de Pharaon et de ses persécutions. Mais Pharaon persista dans son arrogance et son aversion pour la vérité, et continua de maltraiter les Isra-ilites. Allah continua alors de lui montrer les signes et les leçons qu'Il nous révèle dans le Qur'an.

Les Enfants d'Isra-il ne pouvaient pratiquer leur foi ouvertement ; ils firent donc de leurs maisons des lieux de culte et subirent Pharaon et sa persécution. Mais Allah, Exalté soit-Il, voulait les sauver de leur ennemi et les établir dans le pays afin qu'ils puissent l'adorer ouvertement et établir Ses lois.

Il inspira donc Son Prophète Moussa à voyager avec eux de nuit, et Il lui révéla que Pharaon et son peuple les poursuivraient. Ils partirent donc au début de la nuit, tous les Isra-ilites, avec leurs femmes et leurs enfants. Au matin, les Égyptiens constatèrent qu'il ne restait plus personne, et leur ennemi, Pharaon, entra dans une grande colère. Il envoya des émissaires dans les villes pour rallier les populations et les inciter à poursuivre les Enfants d'Isra-il, afin de les capturer et de les punir. Mais Allah Exalté décréta qu'ils seraient épargnés. Lorsque toutes les troupes de Pharaon furent rassemblées, il partit avec elles à leur poursuite.

« **Au lever du soleil, ils les poursuivirent. Puis, quand les deux partis se virent, les compagnons de Moïse dirent : « Nous allons être rejoints. »** » (Ash-Shou'arâ' 26 : 60-61)

- Ils étaient angoissés et effrayés car la mer était devant eux et Pharaon derrière eux, le cœur rempli de rage et de fureur. Mais Moussa était calme et rassuré parce qu'il avait confiance en la promesse de son Seigneur ; il dit donc :
« **Jamais, car j'ai avec moi mon Seigneur qui va me guider** » (Ash-Shou'arâ' 26 : 62)

Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui inspira de frapper la mer de son bâton. Il la frappa et douze passages s'ouvrirent, les eaux s'élevant de part et d'autre de ces passages comme de hautes montagnes. Allah assécha les passages apparus lorsque les eaux se séparèrent et leur ordonna de ne pas craindre que Pharaon les rattrape ni de se noyer. Ils suivirent donc ces passages et Pharaon et ses troupes se lancèrent à leur poursuite. Lorsque tout le peuple de Moussa eut émergé (de l'autre côté) et que les hommes de Pharaon furent tous entrés, Allah ordonna à la mer de se refermer sur eux. « **La mer les**

submergea bel et bien. » (20 : 78) Tous se noyèrent et aucun ne fut sauvé, sous le regard des Israilites qui observaient l'ennemi. Allah leur accorda la satisfaction d'avoir été témoin de la destruction du Pharaon.

Ce fut le résultat de l'incroyance, de l'égarement et du refus de suivre la voie d'Allah. C'est pourquoi Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Pharaon égara ainsi son peuple et ne le mît pas sur le droit chemin** » en leur faisant paraître l'incrédulité acceptable et en ternissant l'image de ce que Moussa avait apporté. Il les trompa ainsi et ne les guida jamais ; il les mena sur le chemin de l'erreur et de l'égarement, puis sur une voie qui les mena à leur perte, au châtiment et à la damnation.

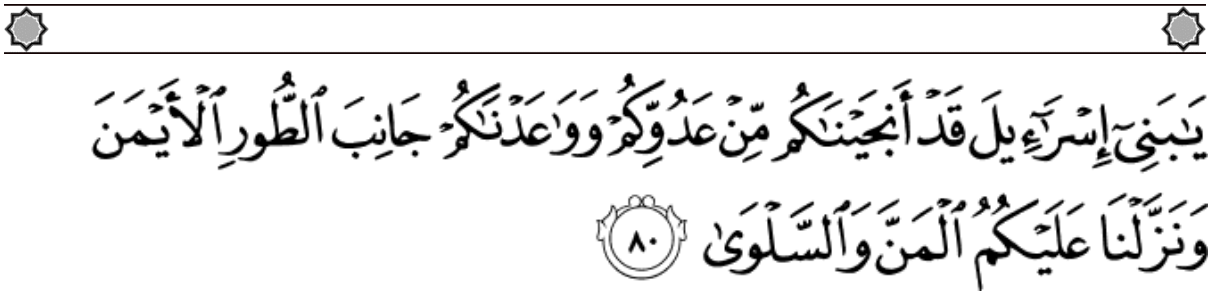

20-80. Ô Enfants d'Isra-il, Nous vous avons déjà délivrés de votre ennemi, et Nous vous avons donné rendez-vous sur le flanc droit du Mont. Et Nous avons fait descendre sur vous la manne et les cailles.

20-81. « Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées et ne vous montrez pas ingrats, sinon Ma colère s'abattra sur vous : et celui sur qui Ma colère s'abat, va sûrement vers l'abîme.

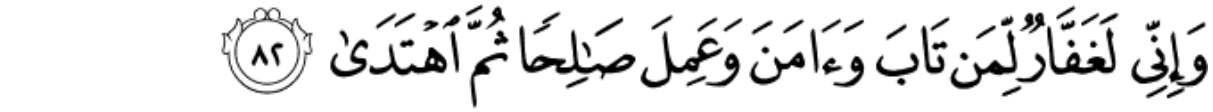

20-82. Et je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent, croit, fait bonne œuvre, puis se met sur le bon chemin. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, rappelle aux Enfants d'Isra-il les grandes bénédictions qu'Il leur a accordées en détruisant leur ennemi et en fixant un rendez-vous avec Moussa sur le versant droit de la montagne pour lui faire descendre le Livre qui contenait des préceptes sublimes et de belles histoires. Ainsi, les bénédictions spirituelles leur furent accordées après les bénédictions terrestres. Allah leur

rappelle aussi comment Il les a bénis dans le désert, en envoyant la manne et les cailles, ainsi que des provisions délicieuses et facilement accessibles qu'ils pouvaient se procurer sans grand effort. Il leur dit :

« **Mangez des bonnes choses que Nous vous avons attribuées** » c'est-à-dire, et rendez grâce pour les bienfaits qu'Il vous a accordés.

« …**et ne vous montrez pas ingrats**, » c'est-à-dire en ce qui concerne Sa provision, ne l'utilisez donc pas pour Lui désobéir ou devenir arrogant à cause des bénédictions car si vous faites cela, vous encourrez Ma colère, c'est-à-dire que Je serai en colère contre vous et Je vous punirai.

« **Et celui sur qui Ma colère s'abat, va sûrement vers l'abîme** » c'est-à-dire qu'il est détruit et condamné, et qu'il est totalement perdu puisque cela prouve qu'il est mécontent et qu'il ne fait pas le bien, c'est pourquoi la colère et la perte sont son lot.

Néanmoins, le repentir est toujours possible, quels que soient les péchés commis. C'est pourquoi Allah dit :

« **Et je suis Grand Pardonneur à celui qui se repent**, » c'est-à-dire que J'offre un pardon et une miséricorde abondants à quiconque se repent de l'incroyance, de l'innovation et des mauvaises actions, et croit en Allah, en Ses anges, en Ses Livres, en Ses Messagers, au Jour Dernier et accomplit de bonnes œuvres en termes de croyances, d'actions physiques et de paroles.

« **Puis se met sur le bon chemin**, » c'est-à-dire qu'il suit le droit chemin, suit le noble Messager et adhère à la vraie religion. Allah pardonnera à une telle personne ses péchés et ses erreurs passées dans lesquelles elle a persisté car elle a accompli les meilleures actions susceptibles de mener au pardon et à la miséricorde d'Allah. En vérité, toutes les actions se limitent à cela puisque le repentir efface ce qui l'a précédé, la foi et l'Islam annulent ce qui les a précédés, et les bonnes actions effacent les mauvaises. Il faut persévérer sur le chemin de la guidance en tout, notamment en acquérant la connaissance et en méditant sur un verset ou un Hadith, afin d'en comprendre le sens, d'appeler les autres à la vraie religion, ainsi que le jihad, la migration et les autres aspects de la constance dans l'Islam, et réfuter l'innovation, l'incrédulité et l'égarement expient tous les péchés et accomplissent le but.

وَمَآ أَعۡجَلَكَ عَن قَوۡمِكَ يَٰمُوسَىٰ ﴿٨٣﴾

20-83. « Pourquoi Moïse t'es-tu hâté de quitter ton peuple ? »

قَالَ هُمْ أُولَآءِ عَلَىٰٓ أَثَرِى وَعَجِلْتُ إِلَيْكَ رَبِّ لِتَرْضَىٰ ﴿٨٤﴾

20-84. Ils sont là sur mes traces, dit Moïse. Et je me suis hâté vers Toi, Seigneur, afin que Tu sois satisfait.

قَالَ فَإِنَّا قَدْ فَتَنَّا قَوْمَكَ مِنۢ بَعْدِكَ وَأَضَلَّهُمُ ٱلسَّامِرِىُّ ﴿٨٥﴾

20-85. Allah dit : « Nous avons mis ton peuple à l'épreuve après ton départ. Et le Sāmirī les a égarés. »

فَرَجَعَ مُوسَىٰٓ إِلَىٰ قَوْمِهِۦ غَضْبَٰنَ أَسِفًا ۚ قَالَ يَٰقَوْمِ أَلَمْ يَعِدْكُمْ
رَبُّكُمْ وَعْدًا حَسَنًا ۚ أَفَطَالَ عَلَيْكُمُ ٱلْعَهْدُ أَمْ أَرَدتُّمْ أَن يَحِلَّ
عَلَيْكُمْ غَضَبٌ مِّن رَّبِّكُمْ فَأَخْلَفْتُم مَّوْعِدِى ﴿٨٦﴾

20-86. Moïse retourna donc vers son peuple, courroucé et chagriné ; il dit : « Ô mon peuple, votre Seigneur ne vous a-t-Il pas déjà fait une belle promesse ? L'alliance a-t-elle donc été trop longue pour vous ? Ou avez-vous désiré que la colère de votre Seigneur s'abatte sur vous, pour avoir trahi votre engagement envers moi ? »

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, avait fixé un rendez-vous avec Moussa (‘aleyhi salam), afin qu'il vienne à Lui pour recevoir la Torah, pendant trente nuits, puis Il compléta ce rendez-vous par dix autres. Lorsque le moment venu, Moussa s'empressa de s'y rendre, animé d'un vif désir de respecter ce rendez-vous. Allah lui dit :

« **Pourquoi t'es-tu hâté de quitter ton peuple** ? » Autrement dit, qu'est-ce qui t'a amené ici avant eux ? Pourquoi n'as-tu pas pu attendre de venir avec eux ? Il dit :

« **Ils sont là sur mes traces**, » c'est-à-dire qu'ils sont proches et viendront bientôt après moi ; ce qui m'a fait hâter vers Toi, ô Seigneur, c'est mon désir d'être près de Toi et de rechercher Ton agrément, et mon aspiration à Te connaître.

Allah lui dit : « **Nous avons mis ton peuple à l'épreuve après ton départ** » c'est-à-dire par l'adoration du veau ; Nous les avons éprouvés et mis à l'épreuve mais ils n'ont pas été patients, et lorsque cette épreuve leur est arrivée, ils ont mécru.

« **Et le Sāmirī les a égarés**. »

Il « **a fait sortir pour eux un veau**, » (20 : 88) qu'il façonna « **un corps à mugissement. Et ils ont dit : « C'est votre divinité et la divinité de Moïse. » »** (20 : 88). Mais Moussa l'avait oublié. Les Isra-ilites, troublés, l'adorèrent. Haroun les exhorta à ne pas le faire mais ils n'en tinrent aucun compte.

Lorsque Moussa retourna auprès de son peuple, il était très en colère et bouleversé ; en d'autres termes, il était rempli de rage, de colère et de détresse. Il leur dit, les réprimandant pour ce qu'ils avaient fait : « **Ô mon peuple, votre Seigneur ne vous a-t-Il pas déjà fait une belle promesse** ? » C'est-à-dire Sa promesse d'envoyer la Torah.
« **L'alliance a-t-elle donc été trop longue pour vous** ? » C'est-à-dire, avez-vous pensé que j'étais absent trop longtemps, même si ce n'était que pour une courte durée ?

C'est l'avis de nombreux commentateurs mais il se peut que le sens soit le suivant : Cela fait-il si longtemps qu'aucun Prophète ou Messager ne vous soit venu que vous ayez oublié la prophétie et que les enseignements des Prophètes se soient évanouis, au point qu'il ne vous reste rien de leurs préceptes ? Au point d'adorer autre chose qu'Allah par ignorance ? Autrement dit, il n'en est rien ; la prophétie est présente parmi vous et le savoir est accessible. Votre excuse est donc irrecevable. Ou bien avez-vous agi intentionnellement pour attirer sur vous la colère de votre Seigneur ? Car vous avez commis un acte qui justifie Sa colère et qui rend Son châtiment inévitable. Telle est la réalité.

« …**pour avoir trahi votre engagement envers moi**, » alors que je vous avais demandé de suivre le chemin de la vérité, et que j'avais laissé Haroun responsable de vous, mais que vous n'avez prêté aucune attention à ce que je disais ni montré le moindre respect envers lui.

قَالُوا۟ مَآ أَخْلَفْنَا مَوْعِدَكَ بِمَلْكِنَا وَلَٰكِنَّا حُمِّلْنَآ أَوْزَارًا مِّن زِينَةِ
ٱلْقَوْمِ فَقَذَفْنَٰهَا فَكَذَٰلِكَ أَلْقَى ٱلسَّامِرِىُّ ﴿٨٧﴾

20-87. Ils dirent : « Ce n'est pas de notre propre gré que nous avons manqué à notre engagement envers toi. Mais nous fûmes chargés de fardeaux d'ornements du peuple (de Pharaon) ; nous les avons donc jetés (sur le feu) tout comme le Sāmirī les a lancés.

فَأَخْرَجَ لَهُمْ عِجْلًا جَسَدًا لَّهُۥ خُوَارٌ فَقَالُوا۟ هَٰذَآ إِلَٰهُكُمْ وَإِلَٰهُ مُوسَىٰ فَنَسِىَ ﴿٨٨﴾

20-88. Puis il en a fait sortir pour eux un veau, un corps à mugissement. Et ils ont dit : « C'est votre divinité et la divinité de Moïse ; il a donc oublié ! »

أَفَلَا يَرَوْنَ أَلَّا يَرْجِعُ إِلَيْهِمْ قَوْلًا وَلَا يَمْلِكُ لَهُمْ ضَرًّا وَلَا نَفْعًا ﴿٨٩﴾

20-89. Quoi ! Ne voyaient-ils pas qu'il [le veau] ne leur rendait aucune parole et qu'il ne possédait aucun moyen de leur nuire ou de leur faire du bien ?

Ils lui dirent donc : « Nous n'avons pas agi délibérément ni de notre propre initiative ; nous étions rongés par le remords d'avoir gardé les bijoux des gens qui étaient en notre possession. » Ils avaient, selon leurs dires, emprunté de nombreux bijoux aux Égyptiens et les avaient emportés avec eux lorsqu'ils avaient quitté l'Égypte. Ils les avaient rassemblés pendant le départ de Moussa, afin de pouvoir le consulter à ce sujet à son retour.

Le jour où Pharaon se noya, as-Sâmiri aperçut l'empreinte du sabot du cheval du messager Jibril, et son âme le poussa à en prendre une poignée. Il pensa que s'il la jetait sur quelque chose, cela prendrait vie, et c'était là une épreuve pour eux. Il la jeta sur l'image qu'il avait faite d'un veau, et celle-ci bougea et mugit. Le peuple dit alors : « Moussa est parti chercher son Seigneur, mais il est ici ; Moussa a oublié. » Ce fut un signe de leur folie et de leur manque d'intelligence ; lorsqu'ils virent cette chose étrange qui se mit à mugir après être restée inanimée, ils crurent que c'était le Dieu du ciel et de la terre !

« **Ne voyaient-ils pas qu'il** » le veau « **ne leur rendait aucune parole**, » c'est-à-dire qu'il ne pouvait ni leur parler ni leur adresser la parole, ni les protéger d'un quelconque mal ou leur apporter un quelconque bienfait ? Celui qui est imparfait et incapable de parler ou d'agir ne mérite pas d'être adoré. Il est plus imparfait encore que ceux qui l'adorent car ces derniers sont capables de parler, d'agir, d'apporter des bienfaits et de se protéger d'un certain mal, par la volonté d'Allah.

وَلَقَدْ قَالَ لَهُمْ هَٰرُونُ مِن قَبْلُ يَٰقَوْمِ إِنَّمَا فُتِنتُم بِهِۦ ۖ وَإِنَّ رَبَّكُمُ
ٱلرَّحْمَٰنُ فَٱتَّبِعُونِى وَأَطِيعُوٓا۟ أَمْرِى ﴿٩٠﴾

20-90. Certes, Aaron leur avait bien dit auparavant : « Ô mon peuple, vous êtes tombés dans la tentation (à cause du veau). Or, c'est le Tout Miséricordieux qui est vraiment votre Seigneur. Suivez-moi donc et obéissez à mon commandement. »

قَالُوا۟ لَن نَّبْرَحَ عَلَيْهِ عَٰكِفِينَ حَتَّىٰ يَرْجِعَ إِلَيْنَا مُوسَىٰ ﴿٩١﴾

20-91. Ils dirent : « Nous continuerons à y être attachés, jusqu'à ce que Moïse retourne vers nous. »

قَالَ يَٰهَٰرُونُ مَا مَنَعَكَ إِذْ رَأَيْتَهُمْ ضَلُّوٓا۟ ﴿٩٢﴾

20-92. Alors [Moïse] dit : « Qu'est-ce qui t'a empêché, Aaron, quand tu les as vus s'égarer,

أَلَّا تَتَّبِعَنِ ۖ أَفَعَصَيْتَ أَمْرِى ﴿٩٣﴾

20-93. de me suivre ? As-tu donc désobéi à mon commandement ? »

قَالَ يَبْنَؤُمَّ لَا تَأْخُذْ بِلِحْيَتِى وَلَا بِرَأْسِىٓ ۖ إِنِّى خَشِيتُ أَن تَقُولَ فَرَّقْتَ
بَيْنَ بَنِىٓ إِسْرَٰٓءِيلَ وَلَمْ تَرْقُبْ قَوْلِى ﴿٩٤﴾

20-94. [Aaron] dit : « Ô fils de ma mère, ne me prends ni par la barbe ni par la tête. Je craignais que tu ne dises : « Tu as divisé les enfants d'Isra-il et tu n'as pas observé mes ordres. »

Ils n'avaient aucune excuse pour avoir pris le veau en adoration. Bien qu'ils aient éprouvé une certaine confusion à ce sujet, Haroun le leur avait interdit, leur expliquant qu'il s'agissait d'une épreuve et que le véritable Seigneur était le Très Miséricordieux, source de toutes les bénédictions visibles et invisibles, et qui éloigne le mal. Il leur avait ordonné de le suivre et de rejeter le veau mais ils refusèrent, déclarant : « **Nous continuerons à y être attachés, jusqu'à ce que Moussa retourne vers nous**. »

Moussa vint trouver son frère et le blâma, disant : « **Qu'est-ce qui t'a empêché, Haroun, quand tu les as vus s'égarer**, » c'est-à-dire de venir après moi et de me le dire afin que je puisse me hâter de revenir vers eux ?

« **As-tu donc désobéi à mon commandement** » quand j'ai dit :
« **Remplace-moi auprès de mon peuple, et agis en bien, et ne suis pas le sentier des corrupteurs**. » (Al-A'râf 7 : 142)

Moussa saisit Haroun ('aleyhim salam) par la tête et la barbe, le tirant par colère et le réprimandant. Mais Haroun dit : « **Ô fils de ma mère** ! » pour adoucir son cœur ; autrement, ils étaient frères à part entière.
« **Ne me prends ni par la barbe ni par la tête. Je craignais que tu ne dises : « Tu as divisé les enfants d'Isra-il et tu n'as pas observé mes ordres.** » » Tu m'as ordonné de prendre ta place parmi eux en ton absence, et si je t'avais suivi (et si j'étais venu après toi pour t'informer de ce qui se passait), j'aurais manqué à tes instructions, et j'avais peur que tu me réprimandes en disant : « **Tu as divisé les enfants d'Isra-il et tu n'as pas observé mes ordres** » en les laissant. Ils n'avaient personne pour veiller sur eux, et cela aurait provoqué leur division et leur éparpillement en groupes. Ne me compte donc pas parmi ceux qui se livrent au mal, et ne donne pas à nos ennemis de quoi se réjouir de notre malheur (« **Ô fils de ma mère, dit (Haroun), le peuple m'a traité en faible, et peu s'en est fallu qu'ils ne me tuent. Ne fais donc pas que les ennemis se réjouissent à mes dépens, et ne m'assigne pas la compagnie des gens injustes**. » » 7 : 150).

Moussa regretta ce qu'il avait fait à son frère qui ne méritait pas cela et dit alors :
« ... **Ô mon Seigneur, pardonne à moi et à mon frère et fais-nous entrer en Ta miséricorde car Tu es Le plus Miséricordieux des miséricordieux**. » (Al-A'râf 7: 151)

Il tourna ensuite son attention vers as-Sâmiri.

قَالَ فَمَا خَطْبُكَ يَٰسَٰمِرِيُّ ﴿٩٥﴾

20-95. Alors [Moïse] dit : « Quel a été ton dessein ? Ô Sāmirī ? »

قَالَ بَصُرْتُ بِمَا لَمْ يَبْصُرُوا۟ بِهِۦ فَقَبَضْتُ قَبْضَةً مِّنْ أَثَرِ ٱلرَّسُولِ فَنَبَذْتُهَا وَكَذَٰلِكَ سَوَّلَتْ لِى نَفْسِى ﴿٩٦﴾

20-96. Il dit : « J'ai vu ce qu'ils n'ont pas vu : j'ai donc pris une poignée de la trace de l'Envoyé ; puis, je l'ai lancée. Voilà ce que mon âme m'a suggéré. »

قَالَ فَاذْهَبْ فَإِنَّ لَكَ فِي الْحَيَاةِ أَن تَقُولَ لَا مِسَاسَ ۖ وَإِنَّ لَكَ
مَوْعِدًا لَّن تُخْلَفَهُ ۖ وَانظُرْ إِلَىٰ إِلَٰهِكَ الَّذِي ظَلْتَ عَلَيْهِ عَاكِفًا ۖ
لَّنُحَرِّقَنَّهُ ثُمَّ لَنَنسِفَنَّهُ فِي الْيَمِّ نَسْفًا ﴿٩٧﴾

20-97. « Va-t'en, dit [Moïse]. Dans la vie, tu auras à dire (à tout le monde) : « Ne me touchez pas ! » Et il y aura pour toi un rendez-vous que tu ne pourras manquer. Regarde ta divinité que tu as adorée avec assiduité. Nous la brûlerons certes, et ensuite, nous disperserons [sa cendre] dans les flots.

« **Alors [Moussa] dit : « Quel a été ton dessein ? Ô Sāmirī** ? » C'est-à-dire, pourquoi as-tu fait cela ?
As-Sâmiri dit : « **J'ai vu ce qu'ils n'ont pas vu**, » c'est-à-dire qu'il a vu Jibril (‘aleyhi salam) sur un cheval lorsqu'il sortit de la mer, et que Pharaon et ses troupes se noyèrent et c'est ce que rapportent les commentateurs. J'ai donc pris une poignée de l'empreinte du sabot de son cheval et je l'ai jetée sur le veau.
« **Voilà ce que mon âme m'a suggéré**, » à prendre cette poignée et à la jeter, puis ce qui s'est passé s'est produit.

Moussa lui dit : «**Va-t'en** ! » C'est-à-dire, va loin de moi et garde tes distances.
« **Dans la vie, tu auras à dire (à tout le monde) : « Ne me touchez pas ! »** » C'est-à-dire que le châtiment dans cette vie est que personne ne s'approchera de toi et que personne ne te touchera ; même si quelqu'un veut s'approcher de toi, tu lui diras : Ne me touche pas et ne t'approche pas de moi : en guise de châtiment pour ce que tu as fait du fait que tu as touché quelque chose que personne d'autre n'a touché et fait quelque chose que personne d'autre n'a fait.

« **Et il y aura pour toi un rendez-vous que tu ne pourras manquer** » et tu seras rétribué pour tes actes, bons et mauvais.

« **Regarde ta divinité que tu as adorée avec assiduité** » à savoir le veau
« **Nous la brûlerons certes, et ensuite, nous disperserons [sa cendre] dans les flots.** » Moussa fit cela, et s'il avait été un dieu, il se serait protégé de celui qui voulait lui nuire et le détruire. Le cœur des Isra-ilites était rempli d'amour pour le veau, aussi Moussa (‘aleyhi salam) voulut-il le détruire sous leurs yeux, de manière irréversible, en le brûlant, en l'écrasant et en dispersant ses restes dans la

mer, afin d'extirper de leur cœur tout amour pour lui, tout comme le veau lui-même devait disparaître ; De plus, ne pas s'y attarder aurait été une épreuve et une tentation, en raison de la forte inclination des cœurs et des esprits pour le mensonge.

Une fois qu'ils eurent compris que c'était faux, il leur dit alors : « Celui qui seul est digne d'adoration, sans associé ni compagnon, est celui qui est digne d'adoration. »

إِنَّمَآ إِلَٰهُكُمُ ٱللَّهُ ٱلَّذِى لَآ إِلَٰهَ إِلَّا هُوَ ۚ وَسِعَ كُلَّ شَىْءٍ عِلْمًا ﴿٩٨﴾

20-98. En vérité, votre seul Dieu est Allah en dehors de qui il n'y a point de divinité. De Sa science Il embrasse tout.

En d'autres termes, nul ne mérite l'adoration hormis Lui ; ainsi, nulle dévotion, nul amour, nul espoir ni nulle crainte ne doivent Lui être soustraits, et nul ne doit être invoqué en dehors de Lui. Car Il est l'Être parfait, détenteur des plus beaux noms et des attributs sublimes, dont la science embrasse toute chose ; aucun bienfait ne parvient aux hommes sans provenir de Lui, et nul ne peut écarter le mal hormis Lui. Il n'y a donc de divinité que Lui, et nul ne mérite l'adoration si ce n'est Lui.

كَذَٰلِكَ نَقُصُّ عَلَيْكَ مِنْ أَنۢبَآءِ مَا قَدْ سَبَقَ ۚ وَقَدْ ءَاتَيْنَٰكَ مِن لَّدُنَّا ذِكْرًا ﴿٩٩﴾

20-99. C'est ainsi que Nous te racontons les récits de ce qui s'est passé. C'est bien un rappel de Notre part que Nous t'avons apporté.

مَّنْ أَعْرَضَ عَنْهُ فَإِنَّهُۥ يَحْمِلُ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ وِزْرًا ﴿١٠٠﴾

20-100. Quiconque s'en détourne (de ce Qur'an), portera au jour de la résurrection un fardeau ;

خَٰلِدِينَ فِيهِ ۖ وَسَآءَ لَهُمْ يَوْمَ ٱلْقِيَٰمَةِ حِمْلًا ﴿١٠١﴾

20-101. ils resteront éternellement dans cet état, et quel mauvais fardeau pour eux au Jour de la Résurrection.

Ici, Allah, Exalté soit-Il, rappelle à Son Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) Ses bienfaits, en lui relatant les récits des nations antérieures et de ceux qui l'ont précédé, à l'instar de ce récit grandiose, riche en enseignements juridiques et autres sagesses que nul parmi les gens du Livre ne conteste. Toi (ô Muhammad), tu n'as pas étudié les récits des nations passées ni appris auprès de ceux qui en détiennent la connaissance ; le fait que tu relates leurs histoires avec exactitude et véracité constitue donc la preuve que tu es bel et bien le Messager d'Allah et que le message que tu apportes est la vérité.

C'est pourquoi Allah dit : « **Nous t'avons certes accordé de Notre part**..., » c'est-à-dire : Nous t'avons fait don d'une grâce précieuse venant de Nous

« ...**un Rappel**, » à savoir ce Noble Qur'an, qui rappelle les récits du passé et de l'avenir, et qui invite à méditer sur les noms et attributs parfaits d'Allah, tout en exposant les règles, les commandements, les interdits et la rétribution.

Cela indique que le Qur'an renferme les meilleures règles et directives, dont la beauté et la perfection sont attestées par le bon sens.

Puisque le Qur'an constitue un rappel pour le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et sa Communauté, il convient d'y répondre en l'accueillant de plein gré, en s'y soumettant, en le suivant et en le vénérant ; il faut suivre sa lumière qui guide vers le droit chemin et s'attacher à l'apprendre et à l'enseigner.

Quant à celui qui y répond en s'en détournant ou, pire encore, en le rejetant, il fait preuve d'ingratitude envers ce bienfait et s'expose au châtiment. C'est pourquoi Allah Exalté dit : « **Quiconque s'en détourne**, » en ne croyant pas en lui, en prenant à la légère ses commandements et ses interdits, ou en négligeant d'apprendre ce qu'il doit savoir de ses significations,

« …**portera au jour de la résurrection un fardeau**, » raison pour laquelle il s'est détourné du Qur'an, ce qui l'a conduit à l'incrédulité et à la négligence.

« …**ils resteront éternellement dans cet état** » c'est-à-dire qu'ils demeureront pour toujours sous le fardeau du péché ; le péché lui-même se transformera en punition, selon sa gravité.

« …**et quel mauvais fardeau pour eux au Jour de la Résurrection** ! » C'est-à-dire, quel fardeau abominable ils portent et quel châtiment abominable ils subiront le jour de la Résurrection.

Allah évoque ensuite la situation le Jour de la Résurrection et ses horreurs :

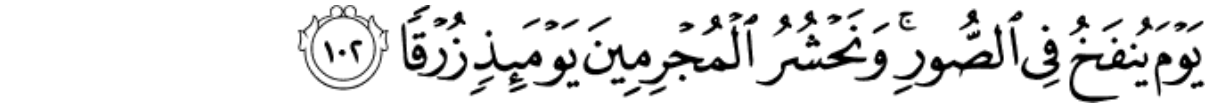

20-102. Le jour où l'on soufflera dans la Trompe, ce jour-là Nous rassemblerons les criminels tout bleus (de peur) !

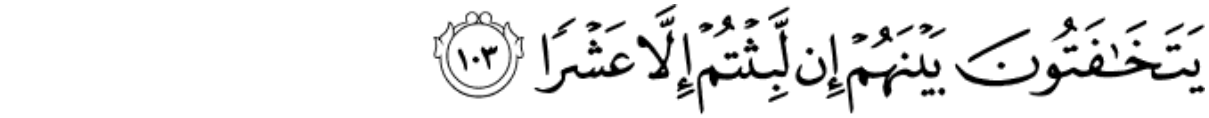

103. Ils chuchoteront entre eux : « Vous n'êtes restés là que dix [jours] ! »

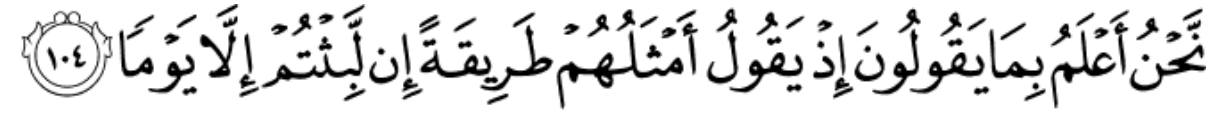

104. Nous connaissons parfaitement ce qu'ils diront lorsque l'un d'entre eux dont la conduite est exemplaire dira : « Vous n'êtes restés qu'un jour. »

C'est-à-dire, lorsque la Trompette retentira et que les gens sortiront de leurs tombes, chacun selon sa situation. Ainsi, ceux qui étaient pieux et craignaient Allah seront rassemblés devant le Tout-Miséricordieux comme une délégation honorée (« **(Rappelle-toi) le jour où Nous rassemblerons les pieux sur des montures et en grande pompe, auprès du Tout Miséricordieux**. » 19 : 85), et les malfaisants seront rassemblés, les yeux aveugles. Ils converseront entre eux, se chuchotant à l'oreille combien leur séjour dans ce monde a été bref et combien l'au-delà est arrivé rapidement. Certains diront qu'ils ne sont restés que dix jours, d'autres diront autre chose. Allah connaît leurs murmures et entend ce qu'ils disent.

« **Lorsque l'un d'entre eux dont la conduite est exemplaire dira** » C'est-à-dire celui dont l'estimation est la plus proche de la réalité.
« …**dira : « Vous n'êtes restés qu'un jour. »** » Cela signifie un profond regret d'avoir gaspillé ce court instant, par insouciance et négligence, en se détournant de ce qui leur aurait été bénéfique pour se tourner vers ce qui leur aurait nui. Le châtiment est arrivé et la menace de punition s'accomplira inévitablement. Il ne reste donc que le regret et l'annonce du désastre et de la destruction.

Ceci est semblable au passage dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :

Allah dira : « **Combien d'années êtes-vous restés sur terre ? » Ils diront : « Nous y avons demeuré un jour, ou une partie d'un jour. Interroge donc ceux qui comptent. » Il dira : « Vous n'y avez demeuré que peu [de temps], si seulement vous saviez**. » (Al-Mou'minoun 23 : 112-114)

وَيَسْـَٔلُونَكَ عَنِ ٱلْجِبَالِ فَقُلْ يَنسِفُهَا رَبِّى نَسْفًا ﴿١٠٥﴾

20-105. Et ils t'interrogent au sujet des montagnes. Dis : « Mon Seigneur les dispersera comme la poussière,

فَيَذَرُهَا قَاعًا صَفْصَفًا ﴿١٠٦﴾

20-106. et les laissera comme une plaine dénudée

لَّا تَرَىٰ فِيهَا عِوَجًا وَلَآ أَمْتًا ﴿١٠٧﴾

20-107. dans laquelle tu ne verras ni tortuosité, ni dépression.

يَوْمَئِذٍ يَتَّبِعُونَ ٱلدَّاعِىَ لَا عِوَجَ لَهُۥ ۖ وَخَشَعَتِ ٱلْأَصْوَاتُ لِلرَّحْمَٰنِ فَلَا تَسْمَعُ إِلَّا هَمْسًا ﴿١٠٨﴾

20-108. Ce jour-là, ils suivront le Convocateur sans tortuosité ; et les voix baisseront devant le Tout Miséricordieux. Tu n'entendras alors qu'un chuchotement.

يَوْمَئِذٍ لَّا تَنفَعُ ٱلشَّفَٰعَةُ إِلَّا مَنْ أَذِنَ لَهُ ٱلرَّحْمَٰنُ وَرَضِىَ لَهُۥ قَوْلًا ﴿١٠٩﴾

20-109. Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui auquel le Tout Miséricordieux aura donné Sa permission et dont Il agréera la parole.

يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا يُحِيطُونَ بِهِۦ عِلْمًا ﴿١١٠﴾

20-110. Il connaît ce qui est devant eux et ce qui est derrière eux, alors qu'eux-mêmes ne Le cernent pas de leur science.

وَعَنَتِ ٱلْوُجُوهُ لِلْحَىِّ ٱلْقَيُّومِ ۖ وَقَدْ خَابَ مَنْ حَمَلَ ظُلْمًا ﴿١١١﴾

20-111. Et les visages s'humilieront devant Le Vivant, Celui qui subsiste par Lui-même « Al-Qayyoūm, » et malheureux sera celui qui [se présentera devant Lui] chargé d'une iniquité.

وَمَن يَعْمَلْ مِنَ الصَّالِحَاتِ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَا يَخَافُ ظُلْمًا وَلَا هَضْمًا ﴿١١٢﴾

20-112. Et quiconque aura fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, ne craindra ni injustice ni oppression.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous parle des horreurs du Jour de la Résurrection et de ce qui se produira alors : tremblements de terre et bouleversements.

« **Et ils t'interrogent au sujet des montagnes**, » c'est-à-dire, que leur arrivera-t-il le Jour de la Résurrection, et resteront-elles telles qu'elles sont ou non ?

« **Dis : « Mon Seigneur les dispersera comme la poussière**. » » C'est-à-dire qu'Il les enlèvera de leurs lieux et ils deviendront comme de la laine cardée ou comme du sable. Puis Il les broiera et les réduira en poussière dispersée, de sorte qu'ils diminueront et disparaîtront. Il les nivellera avec la terre, et Il fera de la terre une plaine lisse et nivelée, si plate que celui qui la contemplera n'y verra ni creux ni élévation, ni vallées ni hauteurs. La terre sera lisse et plate, et sera étendue pour accueillir toutes les créatures. Allah l'étendra comme un tapis de cuir, de sorte qu'elles se tiendront toutes au même endroit, qu'elles pourront toutes entendre l'appel et qu'elles seront toutes visibles en même temps. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ce jour-là, ils suivront le Convocateur**, » c'est-à-dire lorsqu'ils ressusciteront et sortiront de leurs tombes. Celui qui appellera les convoquera au lieu de rassemblement. Ils le suivront donc, se hâtant vers lui, sans se détourner ni dévier à droite ni à gauche.

« …**sans tortuosité**, » c'est-à-dire qu'ils ne dévieront pas de son appel ; au contraire, celui qui appellera, interpellera tout le peuple et fera en sorte que tous entendent, afin qu'ils viennent tous au lieu de la station debout, la voix silencieuse devant le Très Miséricordieux.

« **Tu n'entendras alors qu'un chuchotement**, » c'est-à-dire le son de leurs pas ou un murmure, un simple mouvement de lèvres. Ils seront saisis de crainte, silencieux et attentifs, attendant le jugement du Très Miséricordieux, profondément humiliés. En ce lieu solennel, vous verrez riches et pauvres, hommes et femmes, libres et esclaves, rois et roturiers, silencieux et attentifs, le regard baissé, la nuque courbée en signe de soumission, agenouillés humblement, ignorant tout de leur sort. Chacun sera préoccupé par lui-même et par sa propre situation, et il se désintéressera de son père, de son frère, de ses amis et de ses proches.

« …**car chacun d'eux, ce jour-là, aura son propre cas pour l'occuper**. » ('Abasa 80 : 37)

À ce moment-là, le Juste Juge rendra son jugement sur eux et récompensera celui qui a fait le bien pour ses bonnes actions et celui qui a fait le mal en le privant de toute récompense.

L'espérance que nous plaçons dans le Seigneur généreux, le Très Clément, le Très Miséricordieux, est qu'Il manifestera aux hommes une grâce, une bonté, un pardon et une absolution indescriptibles et inimaginables.

À ce moment-là, tous les hommes espéreront Sa miséricorde en raison de ce qu'ils verront, mais ceux qui auront cru en Lui et en Ses Messagers seront choisis pour bénéficier de la clémence. Si l'on vous demande : « Sur quoi fondez-vous cette espérance ? », ou si vous préférez, vous pouvez répondre : « Comment savez-vous ce qui est mentionné plus haut ? » Notre réponse est : c'est parce que nous savons que Sa miséricorde l'emporte sur Sa colère, que nous connaissons Son immense générosité qui embrasse toute la création, que nous voyons en nous et chez les autres d'abondantes bénédictions dans ce monde, et surtout parce que nous savons de Sa miséricorde le Jour de la Résurrection puisqu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit : « **et les voix baisseront devant le Tout Miséricordieux** » (20 : 108) et « **sauf celui auquel le Tout Miséricordieux aura donné Sa permission**, » et Il dit ailleurs :

« **Ce jour-là, la vraie royauté appartient au Tout Miséricordieux**… » (Al-Fourqân 25 : 26)

De plus, le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Allah possède cent parts de miséricorde, et Il en a transmis une part à Ses serviteurs. Grâce à elle, ils font preuve de miséricorde et de compassion les uns envers les autres, et même l'animal lève la patte par crainte de marcher sur son petit, en raison de la miséricorde qui a été insufflée dans son cœur. Puis, au Jour de la Résurrection, cette part de miséricorde sera réunie aux quatre-vingt-dix-neuf autres parts, et la miséricorde sera ainsi accordée à tous les hommes*. » (Boukhari et Mouslim)

- Et il (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *Allah est plus miséricordieux envers Ses serviteurs qu'une mère envers son enfant*. » (Mouslim)

Alors, quoi que vous disiez de Sa miséricorde, elle dépasse de loin vos mots. Imaginez tout ce que vous désirez, elle est infiniment supérieure. Gloire à Celui qui a fait miséricorde dans Sa justice et Son châtiment, tout comme Il a fait miséricorde dans Sa grâce, Sa bonté et Sa récompense.

Exalté soit Celui dont la miséricorde embrasse toute chose, dont la générosité embrasse tous les êtres vivants. Glorifié soit Celui qui n'à point besoin de Ses serviteurs et Qui est miséricordieux envers eux,

alors qu'ils ont constamment besoin de Lui dans toutes leurs affaires, de sorte qu'ils ne peuvent se passer de Lui ne serait-ce qu'un instant.

« **Ce jour-là, l'intercession ne profitera qu'à celui auquel le Tout Miséricordieux aura donné Sa permission et dont Il agréera la parole** » ; autrement dit, nul parmi les hommes ne peut intercéder auprès de Lui sans Sa permission, et Il ne l'accorde à personne, si ce n'est à celui dont la parole ; c'est-à-dire l'intercession, Lui est agréable, parmi les Prophètes, les Messagers et Ses serviteurs proches, à ceux dont les paroles et les actes Lui sont agréables, à savoir les croyants sincères. Si l'une de ces conditions n'est pas remplie, nul ne peut tirer profit de l'intercession de quiconque d'autre.

En ce lieu, les gens seront divisés en deux groupes : le premier sera celui de ceux qui ont mal agi en mécréant et en commettant des actes maléfiques. Ces personnes n'obtiendront que frustration, privation, le châtiment douloureux de l'enfer et la colère divine du Juge Tout-Puissant.

Le second groupe est celui de ceux qui ont cru conformément aux préceptes et accompli de bonnes œuvres, tant obligatoires que recommandées par la Sounnah. Ils n'ont aucune crainte d'être lésés, c'est-à-dire que leurs mauvaises actions ne soient aggravées, ni d'être dévalorisés, c'est-à-dire que leurs bonnes actions ne soient diminuées. Au contraire, leurs péchés seront pardonnés, leurs fautes effacées et la récompense de leurs bonnes actions multipliée.

« **Certes, Allah ne lèse (personne), fût-ce du poids d'un atome. S'il est une bonne action, Il la double, et accorde une grosse récompense de Sa part**. » (An-Nissâ' 4 : 40)

وَكَذَٰلِكَ أَنزَلْنَٰهُ قُرْءَانًا عَرَبِيًّا وَصَرَّفْنَا فِيهِ مِنَ ٱلْوَعِيدِ لَعَلَّهُمْ يَتَّقُونَ أَوْ يُحْدِثُ لَهُمْ ذِكْرًا ﴿١١٣﴾

20-113. C'est ainsi que nous l'avons fait descendre un Qur'an en [langue] arabe, et Nous y avons multiplié les menaces, afin qu'ils deviennent pieux ou qu'il les incite à s'exhorter ?

C'est ainsi que Nous avons fait descendre ce Livre, en noble langue arabe que tu comprends et dont aucun de ses termes ni aucune de ses significations ne te sont cachés.
« **Et Nous y avons multiplié les menaces**, » c'est-à-dire que Nous y avons donné de nombreux avertissements variés, tantôt en mentionnant des noms divins qui sont des symboles de justice et de

vengeance, tantôt en donnant des exemples des châtiments infligés aux nations précédentes et en enjoignant aux nations futures d'en tirer des leçons, tantôt en évoquant les conséquences du péché et la honte qu'il cause, tantôt en mentionnant les horreurs du Jour de la Résurrection et les événements qu'il implique, sources de détresse et d'angoisse, tantôt en évoquant l'Enfer et les châtiments et souffrances qu'il renferme. Tout cela est par miséricorde envers les hommes, afin qu'ils craignent Allah Exalté et renoncent au mal et au péché qui leur sont nuisibles.

« **Afin qu'ils deviennent pieux ou qu'il les incite à s'exhorter** » et commencent ainsi à accomplir des actes d'obéissance et des bonnes actions qui leur seront bénéfiques. Le fait qu'il soit en arabe et qu'il contienne toutes sortes d'avertissements est la raison principale et le motif le plus puissant pour suivre la voie de la piété et des actes justes car s'il n'était pas en arabe ou s'il ne contenait pas toutes sortes d'avertissements, il n'aurait pas le même impact.

فَتَعَٰلَى ٱللَّهُ ٱلْمَلِكُ ٱلْحَقُّ ۗ وَلَا تَعْجَلْ بِٱلْقُرْءَانِ مِن قَبْلِ أَن يُقْضَىٰٓ إِلَيْكَ وَحْيُهُۥ ۖ وَقُل رَّبِّ زِدْنِى عِلْمًا ﴿١١٤﴾

20-114. Que soit Exalté Allah, le Vrai Souverain ! Ne te hâte pas [de réciter] le Qur'an avant que ne te soit achevée sa révélation. Et dis : « Ô mon Seigneur, accroît mes connaissances ! »

Après avoir mentionné Son décret concernant la rétribution de Ses serviteurs et Son décret concernant les instructions religieuses qu'Il a révélées dans Son Livre, qui est un signe de Sa souveraineté, Allah dit maintenant :

« **Que soit Exalté Allah**, » c'est-à-dire, Il est le plus haut et le plus sublime, au-dessus de tout défaut ou imperfection.

« **Le Vrai Souverain** ! » Son attribut est la domination et toutes les créatures sont Ses sujets car le décret du Souverain concernant les décrets universels ou religieux est inévitable et contraignant. Son existence, Sa domination et Sa perfection sont vraies ; les attributs de la perfection ne peuvent être légitimement attribués qu'au Maître de la Majesté, ce qui inclut l'attribut de souveraineté. Même si les êtres créés peuvent posséder une forme de souveraineté à certains moments, sur certaines choses, cette souveraineté est limitée, imparfaite et temporaire. Quant au Seigneur, Il ne cesse jamais d'être le Souverain, l'Éternel Vivant, l'Autosuffisant, le Soutien de toute chose, et le Majestueux.

« **Ne te hâte pas [de réciter] le Qur'an avant que ne te soit achevée sa révélation**. » Autrement dit, ne te hâtes pas (ô Muhammad) de répéter les versets du Qur'an pendant que Jibril te les récite encore ; soit patient jusqu'à ce qu'il ait terminé, et lorsqu'il aura terminé, récite-les du fait qu'Allah a garanti que tu serais capable de les mémoriser et de les réciter comme Il, Exalté soit-Il, dit ailleurs :
« **Ne remue pas ta langue pour hâter sa récitation : Son rassemblement (dans ton cœur et sa fixation dans ta mémoire) Nous incombent, ainsi que la façon de le réciter. Quand donc Nous le récitons, suis sa récitation. À Nous, ensuite incombera son explication**. » (Al-Qiyâmah 75 :16-19)

Le fait que le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) se soit empressé de répéter la Révélation témoignait de son amour profond pour la connaissance et de son désir ardent de l'acquérir. Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui a donc enjoint de Lui demander davantage de savoir puisque la connaissance est un bien précieux et posséder de nombreuses vertus est une nécessité. Elle émane d'Allah, et le chemin pour l'obtenir consiste à s'efforcer, à aspirer à la connaissance, à La Lui demander, à implorer Son aide et à reconnaître en permanence son besoin de Lui.

De ce verset, nous tirons les règles de bienséance en matière de réception du savoir et que celui qui écoute le savoir doit faire preuve de patience et attendre que le professeur ait terminé son exposé car ses propos sont cohérents. Une fois qu'il a fini, ceux qui ont des questions peuvent les poser. Il ne faut pas se précipiter ni interrompre le professeur car cela risque de nuire à la compréhension. De même, celui à qui l'on pose une question doit s'efforcer de comprendre la question et de cerner précisément ce que l'interlocuteur souhaite savoir avant de répondre, afin de donner la réponse la plus appropriée.

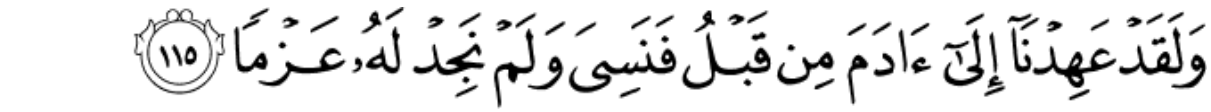

20-115. En effet, Nous avons auparavant fait une recommandation à Adam ; mais il oublia ; et Nous n'avons pas trouvé chez lui de résolution ferme.

C'est-à-dire que Nous avons instruit Adam et avons conclu une alliance avec lui afin qu'il s'y conforme, et il s'y est conformé, s'y est soumis et prit la ferme résolution de l'accomplir. Pourtant, malgré cela, il oublia ce qui lui avait été ordonné et sa ferme résolution faiblit. C'est pourquoi ce qui lui arriva se produisit. Il devint un exemple pour sa descendance, et leur nature devint semblable à la sienne. Adam oublia et sa descendance oublie ; il commit l'erreur et ils commettent l'erreur. Il ne put s'en tenir à sa ferme résolution et ils sont semblables. Mais il s'empressa de se repentir de son erreur,

l'admit et la reconnut, et il fut pardonné. Quiconque suit l'exemple de son père (Adam, 'aleyhi salam) ne s'égarera pas.

Puis Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, expose en détail ce dont Il a parlé en termes généraux :

وَإِذْ قُلْنَا لِلْمَلَٰٓئِكَةِ ٱسْجُدُوا۟ لِـَٔادَمَ فَسَجَدُوٓا۟ إِلَّآ إِبْلِيسَ أَبَىٰ ﴿١١٦﴾

20-116. Et quand Nous dîmes aux Anges : « Prosternez-vous devant Adam, » ils se prosternèrent, excepté Iblis qui refusa.

فَقُلْنَا يَٰٓـَٔادَمُ إِنَّ هَٰذَا عَدُوٌّ لَّكَ وَلِزَوْجِكَ فَلَا يُخْرِجَنَّكُمَا مِنَ ٱلْجَنَّةِ فَتَشْقَىٰٓ ﴿١١٧﴾

20-117. Alors Nous dîmes : « Ô Adam, celui-là est vraiment un ennemi pour toi et ton épouse. Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux.

إِنَّ لَكَ أَلَّا تَجُوعَ فِيهَا وَلَا تَعْرَىٰ ﴿١١٨﴾

20-118. Car tu n'y auras pas faim ni ne seras nu,

وَأَنَّكَ لَا تَظْمَؤُا۟ فِيهَا وَلَا تَضْحَىٰ ﴿١١٩﴾

20-119. tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil. »

فَوَسْوَسَ إِلَيْهِ ٱلشَّيْطَٰنُ قَالَ يَٰٓـَٔادَمُ هَلْ أَدُلُّكَ عَلَىٰ شَجَرَةِ ٱلْخُلْدِ وَمُلْكٍ لَّا يَبْلَىٰ ﴿١٢٠﴾

20-120. Puis le diable le tenta en disant : « Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité et un royaume impérissable ? »

فَأَكَلَا مِنْهَا فَبَدَتْ لَهُمَا سَوْءَٰتُهُمَا وَطَفِقَا يَخْصِفَانِ عَلَيْهِمَا
مِن وَرَقِ ٱلْجَنَّةِ ۚ وَعَصَىٰٓ ءَادَمُ رَبَّهُۥ فَغَوَىٰ ﴿١٢١﴾

20-121. Tous deux (Adam et Ève) en mangèrent. Alors leur apparut leur nudité. Ils se mirent à se couvrir avec des feuilles du Paradis. Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara.

ثُمَّ ٱجْتَبَٰهُ رَبُّهُۥ فَتَابَ عَلَيْهِ وَهَدَىٰ ﴿١٢٢﴾

20-122. Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé.

C'est-à-dire, après avoir achevé de créer Adam de Sa Main, après lui avoir enseigné le nom de toutes choses et l'avoir comblé de faveurs et d'honneurs, Allah, Exalté et Loué soit-Il, ordonna aux anges de se prosterner devant Lui en signe d'honneur et de respect, et ils s'empressèrent de le faire par obéissance. Mais parmi eux se trouvait Iblis, trop arrogant pour obéir à l'ordre de son Seigneur. Il refusa de se prosterner devant Adam et dit :
« **Je suis meilleur que lui : Tu m'as créé de feu, alors que Tu l'as créé d'argile**. » (Al-A'râf 7 : 12)

À ce moment-là, son hostilité extrême envers Adam et sa femme devint manifeste puisque il était un ennemi d'Allah. Il laissa également transparaître son envie, qui était la cause de son hostilité. Allah mit alors Adam et sa femme en garde contre lui, disant : « **Prenez garde qu'il vous fasse sortir du Paradis, car alors tu seras malheureux** » si vous en êtes chassé. Car ici, vous avez des provisions facilement accessibles et une vie confortable.

« **Car tu n'y auras pas faim ni ne seras nu, tu n'y auras pas soif ni ne seras frappé par l'ardeur du soleil**. » Ainsi, il lui fut garanti un approvisionnement perpétuel de nourriture, de boisson, de vêtements et d'eau, sans labeur ni épuisement, toutefois Il lui interdit de manger du fruit d'un arbre particulier, et dit :
« …**et n'approchez pas l'arbre que voici ; sinon, vous seriez du nombre des injustes**. » (Al-A'râf 7 : 19)

Mais Shaytân (le diable) continua de les inciter et de leur faire paraître attrayante l'idée de manger du fruit de cet arbre, en disant :
« **Ô Adam, t'indiquerai-je l'arbre de l'éternité** » c'est-à-dire, un arbre dont quiconque mange du fruit vivra éternellement au Paradis.
« …**et un royaume impérissable**, » c'est-à-dire qu'il ne prendra jamais fin, si vous en mangez. Il s'adressa à lui en conseiller sincère, usant de paroles douces, et Adam fut trompé. Ils mangèrent tous

deux du fruit de l'arbre, puis ils furent saisis de désespoir ; leurs vêtements tombèrent et leur péché leur apparut. Leurs parties intimes, après avoir été couvertes, devinrent visibles à l'autre, et ils commencèrent à rassembler des feuilles du jardin pour se couvrir. Ils furent profondément embarrassés devant Allah, et Lui seul en connaît l'étendue.

« **Adam désobéit ainsi à son Seigneur et il s'égara** » mais tous deux se hâtèrent de se repentir et de revenir à Allah. Ils dirent tous deux :
« **Ô notre Seigneur, nous avons fait du tort à nous-mêmes. Et si Tu ne nous pardonnes pas et ne nous fais pas miséricorde, nous serons très certainement du nombre des perdants**. » (Al-A'râf 7 :

Alors son Seigneur l'a fait approcher, l'a choisi et lui a permis de se repentir.
« **Son Seigneur l'a ensuite élu, agréé son repentir et l'a guidé**. » Après son repentir, il devint meilleur qu'auparavant et le plan de son ennemi se retourna contre lui. La bénédiction fut accomplie pour Adam et sa descendance et il leur devint obligatoire d'en témoigner leur gratitude, de la reconnaître et de se méfier de cet ennemi qui les guettait jour et nuit.

« **Ô enfants d'Adam ! Que le diable ne vous tente point, comme il a fait sortir du Paradis vos père et mère, leur arrachant leur vêtement pour leur rendre visibles leurs nudités. Il vous voit, lui et ses suppôts, d'où vous ne les voyez pas. Nous avons désigné les diables pour alliés à ceux qui ne croient point**. » (Al-A'râf 7 : 27)

قَالَ ٱهۡبِطَا مِنۡهَا جَمِيعَۢاۖ بَعۡضُكُمۡ لِبَعۡضٍ عَدُوّٞۖ فَإِمَّا
يَأۡتِيَنَّكُم مِّنِّي هُدٗى فَمَنِ ٱتَّبَعَ هُدَايَ فَلَا يَضِلُّ وَلَا
يَشۡقَىٰ ١٢٣

20-123. Il dit : « Descendez d'ici, (Adam et Ève), [Vous serez] tous (avec vos descendants) ennemis les uns des autres. Puis, si jamais un guide vous vient de Ma part, quiconque suit Mon guide ne s'égarera ni ne sera malheureux.

وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُۥ مَعِيشَةً ضَنكًا وَنَحْشُرُهُۥ يَوْمَ
ٱلْقِيَٰمَةِ أَعْمَىٰ ﴿١٢٤﴾

20-124. Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement. »

قَالَ رَبِّ لِمَ حَشَرْتَنِيٓ أَعْمَىٰ وَقَدْ كُنتُ بَصِيرًا ﴿١٢٥﴾

20-125. Il dira : « Ô mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais ? »

قَالَ كَذَٰلِكَ أَتَتْكَ ءَايَٰتُنَا فَنَسِيتَهَا ۖ وَكَذَٰلِكَ ٱلْيَوْمَ تُنسَىٰ ﴿١٢٦﴾

20-126. [Allah lui] dira : « De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés, ainsi aujourd'hui tu es oublié. »

وَكَذَٰلِكَ نَجْزِي مَنْ أَسْرَفَ وَلَمْ يُؤْمِنۢ بِـَٔايَٰتِ رَبِّهِۦ ۚ وَلَعَذَابُ ٱلْءَاخِرَةِ أَشَدُّ
وَأَبْقَىٰٓ ﴿١٢٧﴾

20-127. Ainsi sanctionnons-nous l'outrancier qui ne croit pas aux révélations de son Seigneur. Et certes, le châtiment de l'au-delà est plus sévère et plus durable.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle qu'Il a ordonné à Adam et Iblis de descendre sur Terre. Il a décrété qu'Adam et sa descendance devaient considérer Satan comme leur ennemi, se méfier de lui et se préparer à le combattre. Allah a dit à Adam qu'Il leur enverrait des Livres et des Messagers pour leur indiquer le droit chemin menant à Lui et à Son Paradis et pour les mettre en garde contre cet ennemi déclaré. Chaque fois que la guidance leur parvenait, sous la forme des Livres et des Messagers, quiconque la suivait, accomplissait les commandements reçus et s'abstenait de ce qui était interdit, ne s'égarerait ni dans ce monde ni dans l'au-delà, et ne connaîtrait aucune souffrance dans aucun des deux royaumes. Au contraire, il serait guidé sur le droit chemin dans ce monde et dans l'au-delà, et atteindrait le bonheur et la sécurité dans l'au-delà.

Ailleurs, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous dit qu'une telle personne ne craindra ni ne s'affligera, comme Il dit :
« ... **Toutes les fois que Je vous enverrai un guide, ceux qui [le] suivront n'auront rien à craindre et ne seront point affligés**. » (Al-Baqarah 2 : 38)

Suivre les véritables préceptes signifie croire au texte et ne pas le rejeter sur la base de doutes et d'arguments spécieux, et se conformer au commandement et ne pas s'y opposer en suivant ses caprices et ses désirs.

« **Et quiconque se détourne de Mon Rappel**, » c'est-à-dire de Mon Livre par lequel il se souviendra de tous les buts et objectifs sublimes ; quiconque s'en détourne par manque d'intérêt ou pire encore, s'en détourne parce qu'il le rejette et n'y croit pas
« …**mènera certes, une vie pleine de gêne**, » c'est-à-dire que sa rétribution sera que Nous lui rendrons la vie difficile et pénible ; cela ne peut signifier rien d'autre qu'une vie de douleur et de souffrance.

L'expression « **vie pleine de gêne** » a également été interprétée comme faisant référence au châtiment dans la tombe car sa tombe sera étroite et il y sera comprimé et puni, en guise de rétribution pour s'être détourné du rappel de son Seigneur. C'est l'un des versets qui évoquent le châtiment dans la tombe ; le second est :
« ... **Si tu voyais les injustes lorsqu'ils seront dans les affres de la mort, et que les Anges leur tendront les mains**... » (Al-An'âm 6 : 93)

Le troisième verset est :
« **Nous leur ferons certainement goûter au châtiment ici-bas, avant le grand châtiment**...» (As-Sajdah 32 : 21)

- Et le quatrième verset est celui dans lequel Allah Exalté dit au sujet du peuple de Pharaon :
« **Le Feu, auquel ils sont exposés matin et soir**… » (Al-Ghâfir 40 : 46)

Ce qui a amené certains des premiers savants à penser que cela ne fait référence qu'au châtiment de la tombe et à limiter son interprétation à cela seulement et Allah sait mieux, c'est la fin du verset (20 : 124 : « **Et quiconque se détourne de Mon Rappel, mènera certes, une vie pleine de gêne, et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement** ») cité ci-dessus, à la fin duquel Allah mentionne le châtiment du Jour de la Résurrection.

Certains commentateurs pensaient que l'expression « **une vie pleine de gêne** » s'appliquait à ce monde, et à ce qui arrive à celui qui se détourne du rappel de son Seigneur concernant la détresse, le chagrin et la douleur, ce qui est une sorte de partie accélérée du châtiment, ainsi qu'à ce qui lui arrivera dans l'au-delà et dans l'autre monde car l'expression « **une vie pleine de gêne** » est

mentionnée en termes généraux et n'est pas spécifique, elle peut donc se référer à n'importe quelle étape.

« **Et le Jour de la Résurrection Nous l'amènerons aveugle au rassemblement**, » au sens propre du terme selon l'interprétation correcte. Cela concerne celui qui se détourne du rappel de son Seigneur. Ceci est semblable au verset où Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« …**et au Jour de la Résurrection, Nous les rassemblerons traînés sur leurs visages, aveugles, muets et sourds**… » (Al-Isrâ' 17 : 97)

Celui qui a été élevé de cette manière dira, par humiliation, en s'enquérant, en exprimant sa douleur et en se plaignant de sa situation :
« **Ô mon Seigneur, pourquoi m'as-Tu amené aveugle alors qu'auparavant je voyais** ? » C'est-à-dire dans le monde précédent. Qu'est-ce qui m'a conduit à cette situation horrible ?

Allah Exalté dira : « **De même que Nos Signes (enseignements) t'étaient venus et que tu les as oubliés** » en te détournant d'eux
« …**ainsi aujourd'hui tu es oublié**, » c'est-à-dire que tu seras laissé à subir la punition.

La réponse est donc que c'est précisément ce que tu as fait et la rétribution est de même nature que l'acte. De même que tu étais aveugle au rappel de votre Seigneur, que tu t'es détourné de Lui et que tu L'as oublié, oubliant ainsi ta part du rappel, Allah te rendras aveugles dans l'au-delà, et tu seras ressuscités dans le Feu, aveugle, sourd et muet puisqu'Il se sera détourné de toi et t'aura oubliés, te laissant subir le châtiment.

« **Ainsi** » avec cette punition
« …**sanctionnons-nous l'outrancier** » en dépassant la limite et en allant au-delà des limites de ce qui est permis pour commettre ce qui est interdit
« …**qui ne croit pas aux révélations de son Seigneur** » indique clairement les exigences de la foi ; Allah ne l'aura pas lésé et ne l'aura pas puni s'il ne le méritait pas ; la raison en est plutôt sa transgression et son manque de foi.

« **Et le châtiment de l'au-delà est plus sévère**, » c'est-à-dire beaucoup plus sévère que le châtiment de ce monde
« …**et plus durable** » car il ne finit jamais, contrairement au châtiment de ce monde, qui, lui, a une fin. Il est donc nécessaire de craindre Allah et de se méfier du châtiment de l'au-delà.

أَفَلَمْ يَهْدِ لَهُمْ كَمْ أَهْلَكْنَا قَبْلَهُم مِّنَ الْقُرُونِ يَمْشُونَ فِي مَسَاكِنِهِمْ ۗ إِنَّ فِي ذَٰلِكَ لَآيَاتٍ لِّأُولِي النُّهَىٰ ﴿١٢٨﴾

20-128. Cela ne leur a-t-il pas servi de direction, que Nous ayons fait périr avant eux tant de générations dans les demeures desquelles ils marchent maintenant ? Voilà bien là des leçons pour les doués d'intelligence !

En d'autres termes, n'est-il pas devenu clair pour ces mécréants qui se détournent ? Qu'ils soient incités à suivre le droit chemin et à éviter la voie de l'égarement et de la perversité, par le châtiment qu'Allah a infligé aux mécréants qui les ont précédés, parmi les nations passées et présentes, dont ils connaissent l'histoire et dont ils se la racontent, et dont ils voient de leurs propres yeux les demeures laissées par ces peuples, tels que les peuples de Houd, Salih, Lout et d'autres encore. Lorsqu'ils ont rejeté Nos Messagers et se sont détournés de Nos Livres, Nous leur avons infligé un châtiment douloureux.

Quelle garantie ont ces gens que le même sort ne les frappera pas comme celui de ces autres personnes ?
« **Vos mécréants sont-ils meilleurs que ceux-là ? Ou bien y a-t-il dans les Écritures une immunité pour vous? Ou bien ils disent : « Nous formons un groupe [fort] et nous vaincrons. »** »
(Al-Qamar 54 : 43-44)

La réponse est aucune de ces réponses ; ces incrédules ne valent pas mieux que ceux du passé, de sorte que le châtiment puisse leur être évité grâce à leur bonté. En réalité, ils sont pires qu'eux, car ils ont renié le plus noble des Messagers (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et le meilleur des Livres. Ils ne bénéficient d'aucune immunité dans les Écritures ni d'aucune alliance avec Allah, et contrairement à ce qu'ils prétendent, leur nombre et leur unité ne leur seront d'aucun secours ni protection ; ils sont bien trop insignifiants pour cela.

La destruction des nations passées pour leurs péchés est un moyen de guidance et constitue un signe attestant la véracité du message apporté par les Messagers et l'erreur de la voie qu'elles suivaient. Cependant, tous ne bénéficient pas de ces signes ; seuls les gens intelligents et intègres en profitent puisque ces qualités les empêchent d'agir de manière inconvenante.

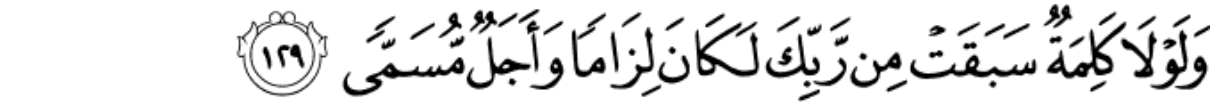

20-129. N'eussent-été un décret préalable de ton Seigneur et aussi un terme déjà fixé, (leur châtiment) aurait été inévitable (et immédiat).

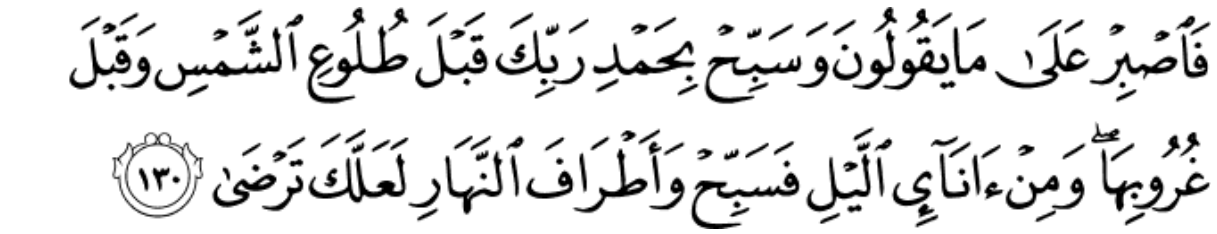

20-130. Supporte patiemment ce qu'ils disent et célèbre Sa louange, avant le lever du soleil, avant son coucher et pendant la nuit ; et exalte Sa Gloire aux extrémités du jour. Peut-être auras-tu satisfaction.

Ces paroles consolent le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et l'encouragent à la patience, à ne pas se hâter de rechercher la destruction des mécréants qui se détournent parce que leur incrédulité et leur rejet constituent en eux-mêmes une bonne raison pour que le châtiment s'abatte inévitablement sur eux, vu qu'Allah a fait des châtiments la conséquence inévitable du péché.

Ces gens ont commis des actes qui sont les causes du châtiment mais ce qui en a retardé l'avènement est le décret de ton Seigneur. Il leur a accordé un sursis dont la durée était prédéterminée. C'est ce délai, accordé conformément au décret divin, qui a différé le châtiment jusqu'à son terme, afin qu'ils obéissent au commandement d'Allah et se repentent, pour qu'Il accepte leur repentir et lève le châtiment, si cela n'était pas déjà devenu inévitable.

C'est pourquoi Allah, Exalté et Loué soit-Il, a enjoint à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de supporter patiemment leurs paroles blessantes et de rechercher Son aide en glorifiant et en louant Son Seigneur aux moments propices, avant l'aube et le crépuscule, durant la journée et à certains moments de la nuit. (Autrement dit,) peut-être qu'en agissant ainsi, tu seras satisfaits de la récompense que ton Seigneur t'a accordée dans ce monde et dans l'au-delà, ton cœur sera apaisé, tu trouveras de la joie dans l'adoration de ton Seigneur et tu seras ainsi détournés de leurs paroles blessantes, ce qui facilitera ta patience.

وَلَا تَمُدَّنَّ عَيْنَيْكَ إِلَىٰ مَا مَتَّعْنَا بِهِۦٓ أَزْوَٰجًا مِّنْهُمْ زَهْرَةَ ٱلْحَيَوٰةِ ٱلدُّنْيَا
لِنَفْتِنَهُمْ فِيهِ ۚ وَرِزْقُ رَبِّكَ خَيْرٌ وَأَبْقَىٰ ﴿١٣١﴾

20-131. Et ne tends point les yeux vers ce dont Nous avons donné jouissance temporaire à certains groupes d'entre eux, comme décor de la vie présente, afin de les éprouver par cela. Ce qu'Allah fournit (au Paradis) est meilleur et plus durable.

Autrement dit, ne te laisses pas impressionner outre mesure et ne contemples pas avec admiration les différents aspects de ce monde et ceux qui en jouissent, tels que les mets et les boissons délicieux, les beaux vêtements, les belles demeures et les femmes parées ; tout cela n'est que la splendeur de la vie d'ici-bas. Ceux qui sont trompés par cette vie s'enthousiasment pour ces choses et éblouissent ceux qui se détournent de la vérité. Les injustes jouissent de ces choses sans se soucier de l'au-delà. Mais ce monde prendra bientôt fin et tout ce qu'il contient disparaîtra. Il détruit ceux qui l'aiment et s'en éprennent néanmoins ils le regretteront à un moment où le regret sera vain. Lors de la Résurrection, ils comprendront que leur quête n'était qu'une épreuve d'Allah, destinée à discerner ceux qui feraient de ce monde leur unique préoccupation et se laisseraient tromper par lui et ceux qui agiraient bien, comme Allah le dit ailleurs.
« **Nous avons placé ce qu'il y a sur la terre pour l'embellir, afin d'éprouver (les hommes et afin de savoir) qui d'entre eux sont les meilleurs dans leurs actions. Puis, Nous allons sûrement transformer sa surface en un sol aride**. » (Al-Kahf 18 : 7-8)

« **Ce qu'Allah fournit** » dans ce monde de connaissance, de foi et de bonnes œuvres, et dans l'au-delà de félicité éternelle et d'une vie vertueuse auprès du Seigneur Très Miséricordieux,
« …**est meilleur** » par essence et par attributs que les jouissances de cette vie,
« …**et plus durable** » car il ne finira jamais ; sa nourriture et son ombre seront perpétuelles, comme Allah dit ailleurs (dans le Qur'an) :
« **Mais, vous préférez plutôt la vie présente, alors que l'au-delà est meilleur et plus durable**. » (Al-A'la' 87 : 16-17)

Ce verset indique que si un individu remarque en lui une aspiration aux ornements de ce monde et se surprend à vouloir la poursuivre, il doit se rappeler ce que lui réserve la provision de son Seigneur et il doit peser le pour et le contre.

وَأْمُرْ أَهْلَكَ بِالصَّلَوٰةِ وَاصْطَبِرْ عَلَيْهَا ۖ لَا نَسْـَٔلُكَ رِزْقًا ۖ نَّحْنُ نَرْزُقُكَ ۗ وَالْعَـٰقِبَةُ لِلتَّقْوَىٰ ﴿١٣٢﴾

20-132. Et commande à ta famille la Ṣalāt, et fais-la avec persévérance. Nous ne te demandons point de nourriture, c'est à Nous de te nourrir. La bonne fin est réservée à la piété.

Autrement dit, encourage ta famille à instaurer la prière, tant obligatoire que surérogatoire. Recommander la prière implique aussi, de manière implicite, tout ce qui la rend impossible. Il s'agit donc d'un commandement : leur enseigner comment prier, leur expliquer ce qui pourrait invalider la prière et leur apprendre à prier correctement.

« …**et fais-la avec persévérance**, » c'est-à-dire, demeurez constants dans l'accomplissement de la prière de la manière appropriée, en prêtant attention à ses éléments essentiels, à l'étiquette et à la concentration de l'esprit. Si quelqu'un éprouve des difficultés, qu'il s'efforce de le faire et de s'y efforcer, et qu'il soit patient dans cette démarche. S'il accomplit sa prière comme prescrit, il sera plus attentif et assidu aux autres aspects de sa religion ; en revanche, s'il la néglige, il sera plus insouciant dans les autres domaines. Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, garantit la subsistance à Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam), de manière qu'il ne soit pas distrait par cette pensée et s'abstenir d'accomplir les commandements de sa religion.

« **C'est à Nous de te nourrir**, » c'est-à-dire que ta subsistance provient de Nous et Nous la garantissons, tout comme Nous garantissons la subsistance de toutes les créatures. Qu'en est-il alors de celui qui se conforme à Nos commandements et s'attache à se souvenir de Nous ? La subsistance d'Allah est garantie à tous, aussi bien à ceux qui Le craignent qu'aux autres. Concentrons-nous donc sur ce qui apporte le bonheur éternel : la piété ou la crainte d'Allah (taqwa). C'est pourquoi Allah dit : « **La bonne fin** » dans ce monde et dans l'au-delà

« …**est réservée à la piété**, » c'est-à-dire faire ce qui est prescrit et s'abstenir de ce qui est interdit. Quiconque agit ainsi obtiendra le meilleur résultat, comme Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit ailleurs : « ….**Et la fin (heureuse) sera aux pieux**. » (Al-A'râf 7 : 128)

وَقَالُوا۟ لَوْلَا يَأْتِينَا بِـَٔايَةٍ مِّن رَّبِّهِۦٓ ۚ أَوَلَمْ تَأْتِهِم بَيِّنَةُ مَا فِى ٱلصُّحُفِ
ٱلْأُولَىٰ ﴿١٣٣﴾

20-133. Et ils disent : « Pourquoi ne nous apporte-t-il pas un miracle de son Seigneur ? La Preuve (le Qur'an) de ce que contiennent les Écritures anciennes ne leur est-elle pas venue ?

وَلَوْ أَنَّآ أَهْلَكْنَٰهُم بِعَذَابٍ مِّن قَبْلِهِۦ لَقَالُوا۟ رَبَّنَا لَوْلَآ أَرْسَلْتَ
إِلَيْنَا رَسُولًا فَنَتَّبِعَ ءَايَٰتِكَ مِن قَبْلِ أَن نَّذِلَّ وَنَخْزَىٰ ﴿١٣٤﴾

20-134. Et si Nous les avions fait périr par un châtiment avant lui [Muhammad], ils auraient certainement dit : « Ô notre Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé de Messager ? Nous aurions alors suivi Tes enseignements avant d'avoir été humiliés et jetés dans l'ignominie. »

قُلْ كُلٌّ مُّتَرَبِّصٌ فَتَرَبَّصُوا۟ ۖ فَسَتَعْلَمُونَ مَنْ أَصْحَٰبُ ٱلصِّرَٰطِ ٱلسَّوِىِّ وَمَنِ ٱهْتَدَىٰ ﴿١٣٥﴾

20-135. Dis : « Chacun attend. Attendez donc ! Vous saurez bientôt qui sont les gens du droit chemin et qui sont les bien-guidés. »

Ceux qui n'ont pas cru au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) ont dit : « Pourquoi ne nous apporte-t-il pas un signe de son Seigneur ? » Ils faisaient référence aux signes qu'ils réclamaient eux-mêmes. Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Et ils dirent : « Nous ne croirons pas en toi, jusqu'à ce que tu aies fait jaillir de terre, pour nous, une source ; ou que tu aies un jardin de palmiers et de vignes, entre lesquels tu feras jaillir des ruisseaux en abondance ; ou que tu fasses tomber sur nous, comme tu le prétends, le ciel en morceaux ; ou que tu fasses venir Allah et les Anges en face de nous**. » (Al-Isrâ' 17 : 90-92)

C'était de l'obstination, de l'entêtement et une mauvaise action de leur part, car eux et le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) étaient tous des humains et des serviteurs d'Allah, il n'était donc pas approprié pour eux d'exiger des signes selon leurs propres caprices et désirs ; c'est plutôt Celui qui envoie les signes, qui les choisit selon Sa sagesse, et c'est Allah.

Puisque leurs paroles « **Pourquoi ne nous apporte-t-il pas un miracle de son Seigneur** ?, » sous-entendaient qu'il ne leur avait pas apporté de signe pour confirmer sa véracité, ces paroles doivent être considérées comme un mensonge et une invention du fait qu'il avait en effet accompli des miracles manifestes et des signes incontestables, dont chacun suffisait à atteindre le but recherché. C'est pourquoi Allah dit :

« **La Preuve de ce que contiennent les Écritures anciennes**, » À savoir ce Qur'an, qui confirme ce qui était dans les Écritures antérieures, telles que la Torah, l'Injil, etc., avec lesquelles il est en harmonie, et qui relate ce qu'elles ont dit auparavant. Elles témoignent également du Qur'an et annoncent la venue du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ceci est semblable au verset dans lequel Allah dit :

« **Ne leur suffit-il donc point que Nous ayons fait descendre sur toi le Livre et qu'il leur soit récité ? Il y a assurément là une miséricorde et un rappel pour des gens qui croient**. » (Al-'Ankabout 29 : 51)

« …**ne leur est-elle pas venue**, » s'ils sont sincères dans leurs propos et recherchent réellement une vérité fondée sur des preuves ?

Ces signes sont profitables aux croyants et augmentent leur foi et leur certitude ; quant à ceux qui s'en détournent et s'y opposent, ils n'y croiront pas et n'en tireront aucun profit.

« **Ceux contre qui la parole (la menace) de ton Seigneur se réalisera ne croiront pas, même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux**. » (Younous 10 : 96-97)

Le bienfait que nous leur avons apporté est d'établir la preuve d'Allah contre eux, afin qu'ils ne disent pas, lorsque le châtiment les atteindra : « **Ô notre Seigneur, pourquoi ne nous as-Tu pas envoyé de Messager ? Nous aurions alors suivi Tes enseignements avant d'avoir été humiliés et jetés dans l'ignominie** » par la punition ! Cependant Son Messager est bel et bien venu, apportant avec lui Ses signes et Sa preuve. Si vous êtes comme vous affirmez alors croyez en lui.

Dis, ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à ceux qui te rejettent et qui disent : attendons qu'un malheur lui arrive

« **Dis : « Chacun attend**, » » attendez donc ma mort et j'attendrai que le châtiment s'abatte sur vous.

« **Dis : « Qu'attendez-vous pour nous, sinon l'une des deux meilleures choses ? Tandis que ce que nous attendons pour vous, c'est qu'Allah vous inflige un châtiment de Sa part ou par nos mains. Attendez donc ! Nous attendons aussi, avec vous. »** » (At-Tawbah 9 : 52)

« **Attendez donc ! Vous saurez bientôt qui sont les gens du droit chemin et qui sont les bien-guidés**, » vous ou moi puisque celui qui a la bonne attitude est le vainqueur et est bien guidé ; il sera sauvé et triomphera. Mais celui qui s'écarte de ce chemin sera un perdant, un raté, et il sera puni.

Ainsi, il est établi que le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) est ainsi (le vainqueur), et que ses ennemis sont d'une autre nature (les perdants). Et Allah est plus Savant.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Tâ Hâ.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

21

Sourate Al-Anbiyâ'

Les Prophètes

(Makki)

112 versets

Révélation N°73

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَٰنِ الرَّحِيمِ

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.

اقْتَرَبَ لِلنَّاسِ حِسَابُهُمْ وَهُمْ فِي غَفْلَةٍ مُّعْرِضُونَ ﴿١﴾

21-1. [L'échéance] du règlement de leur compte approche pour les hommes, alors que dans leur insouciance ils s'en détournent.

مَا يَأْتِيهِم مِّن ذِكْرٍ مِّن رَّبِّهِم مُّحْدَثٍ إِلَّا اسْتَمَعُوهُ وَهُمْ يَلْعَبُونَ ﴿٢﴾

21-2. Aucun rappel [de révélation] récente ne leur vient de leur Seigneur, sans qu'ils ne l'entendent en s'amusant,

لَاهِيَةً قُلُوبُهُمْ ۗ وَأَسَرُّوا النَّجْوَى الَّذِينَ ظَلَمُوا هَلْ هَٰذَا إِلَّا بَشَرٌ مِّثْلُكُمْ ۖ أَفَتَأْتُونَ السِّحْرَ وَأَنتُمْ تُبْصِرُونَ ﴿٣﴾

21-3. leurs cœurs distraits ; et les injustes tiennent des conversations secrètes et disent : « Ce n'est là qu'un être humain semblable à vous ? Allez-vous donc vous adonner à la magie alors que vous voyez clair ? »

قَالَ رَبِّي يَعْلَمُ الْقَوْلَ فِي السَّمَاءِ وَالْأَرْضِ ۖ وَهُوَ السَّمِيعُ الْعَلِيمُ ﴿٤﴾

21-4. Il a répondu : « Mon Seigneur sait tout ce qui se dit au ciel et sur la terre ; et Il est l'Audient, l'Omniscient. »

Ceci exprime notre étonnement face à l'attitude des gens, face au fait qu'aucun rappel ne les éveille, qu'ils restent sourds à tous les avertissements bien que le Jugement Dernier approche et la rétribution de leurs actes, bons ou mauvais, est imminente. Pourtant, ils se détournent avec insouciance, négligeant le but pour lequel ils ont été créés et ignorant les avertissements reçus, comme s'ils étaient nés pour ce monde uniquement pour en jouir des plaisirs terrestres. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, ne cesse de leur rappeler et de les exhorter mais ils persistent dans leur négligence et leur déviation. C'est pourquoi Il dit :

« **Aucun rappel [de révélation] récente ne leur vient de leur Seigneur**, » leur rappelant ce qui leur est profitable et les incitant à l'accomplir, leur rappelant ce qui leur est nuisible et les mettant en garde contre cela.
« …**sans qu'ils ne l'entendent** » d'une manière qui constitue une preuve contre eux
« …**en s'amusant**, » c'est-à-dire que leurs cœurs sont insouciants et détournés, distraits par les préoccupations terrestres et les vaines occupations. Ils sont distraits par le plaisir physique, poursuivant des objectifs illusoires et ridiculisant le message, alors qu'ils devraient agir autrement ; leurs cœurs devraient être tournés vers les commandements et les interdictions d'Allah, et ils devraient écouter le message de manière à en comprendre le sens profond et s'efforcer physiquement d'adorer leur Seigneur, ce pour quoi ils ont été créés, et ils devraient se souvenir de la Résurrection, du Jugement Dernier et de la rétribution. Ce faisant, ils atteindraient ce à quoi ils aspirent, leurs affaires seraient mises en ordre et leurs actes deviendraient pieux.

Il existe deux points de vue des savants concernant la signification de ces mots : « **[L'échéance] du règlement de leur compte approche**… »
La première opinion est que la Oummah est la dernière des nations et son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) le dernier Messager, et que l'Heure viendra sur sa Oummah. Ainsi, le Jugement Dernier s'est rapproché d'elle, contrairement aux nations qui l'ont précédée puisque le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a dit :
« *L'Heure a été envoyée comme ces deux-là*. Et il leva deux doigts ensemble, l'index et celui qui est juste à côté. » (Mouslim)

La seconde interprétation est que l'approche du Jugement Dernier désigne la mort car lorsqu'une personne décède, son jugement commence et elle entre dans le domaine de la rétribution de ses actes. Ceci exprime la stupéfaction face à ceux qui, par négligence, se détournent, ignorant quand la mort frappera, matin ou soir. Tel est le comportement de tous les hommes, à l'exception de ceux qu'Allah a comblés de Sa grâce, lesquels se préparent à la mort et à l'au-delà.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle alors les propos des mécréants et des injustes, qui, par obstination, chuchotaient entre eux, opposant le mensonge à la vérité. Ils conversèrent et s'accordèrent pour dire au sujet du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) : « C'est un homme comme vous. Qu'a-t-il donc de meilleur que vous ? Qu'a-t-il de spécial ? Si l'un d'entre vous avançait une affirmation semblable à la sienne, sa parole serait égale à la sienne. Mais il veut se placer au-dessus de vous et s'imposer comme chef parmi vous. Ne lui obéissez donc pas et ne croyez pas en lui. C'est un magicien et ce qu'il a apporté du Qur'an est de la magie. Éloignez-vous de lui et dissuadez les autres de lui parler. Dites : « **Allez-vous donc vous adonner à la magie alors que vous voyez clair** ? » (21 : 3). Ils complotèrent ainsi, bien qu'ils savaient qu'il était véritablement le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), se fondant sur des signes manifestes, uniques en leur genre. Mais ce qui les a poussés à agir ainsi, c'est leur perversité, leur obstination et leur fatalité. Allah, Exalté soit-Il, a parfaitement compris leurs paroles en privé et les rétribuera pour cela. C'est pourquoi Il a dit :

« **Mon Seigneur sait tout ce qui se dit**, » en privé et en public

« …**dans les cieux et sur la terre** » c'est-à-dire dans toutes les endroits sans exception

« **Il est l'Audient** » et entend toutes les voix, dans toutes les langues, qui appellent pour toutes sortes de besoins différents

« …**l'Omniscient** » et Il sait ce qu'il y a dans le cœur des gens et ce qui est encore plus caché.

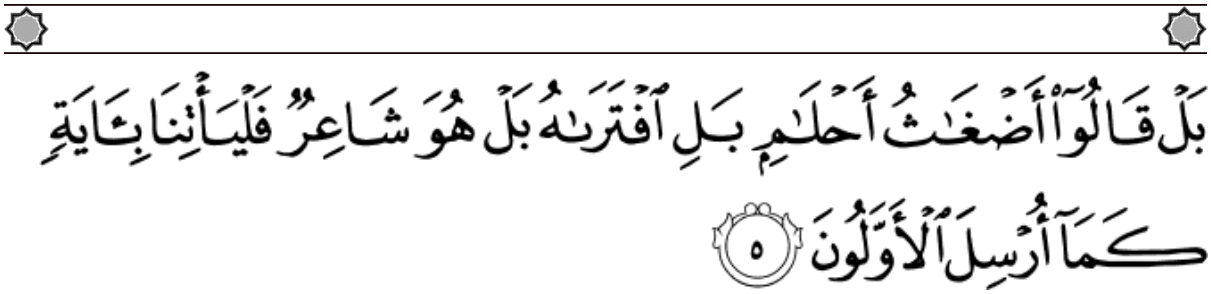
بَلْ قَالُوٓا۟ أَضْغَٰثُ أَحْلَٰمٍۭ بَلِ ٱفْتَرَىٰهُ بَلْ هُوَ شَاعِرٌ فَلْيَأْتِنَا بِـَٔايَةٍ كَمَآ أُرْسِلَ ٱلْأَوَّلُونَ ٥

21-5. Mais ils dirent : « Voilà plutôt un amas de rêves ! Ou bien Il l'a inventé. Où, c'est plutôt un poète. Qu'il nous apporte donc un signe [identique] à celui dont furent chargés les premiers envoyés. »

مَآ ءَامَنَتْ قَبْلَهُم مِّن قَرْيَةٍ أَهْلَكْنَٰهَآ ۖ أَفَهُمْ يُؤْمِنُونَ ٦

21-6. Pas une seule cité parmi celles que Nous avons fait périr avant eux n'avait cru [à la vue des miracles]. Ceux-ci croiront-ils donc ?

Ici, Allah, Exalté soit-Il, fait référence aux mensonges inventés par ceux qui ont mécru en Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et en ce qu'il a apporté du Noble Qur'an. Il nous dit qu'ils l'ont traité de fou et ont proféré d'autres accusations mensongères à son encontre. Parfois, ils disaient : « **Voilà plutôt un amas de rêves**, » comme les paroles d'un dormeur qui murmure sans se rendre compte de ce qu'il dit. Parfois, ils disaient : « **Il l'a inventé**, » qu'il l'a inventé de toutes pièces. Et parfois, ils disaient qu'il était poète et que ce qu'il a apporté était de la poésie.

Quiconque possède la moindre connaissance de la réalité du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et examine ce Livre qu'il a apporté, sera certain, sans l'ombre d'un doute, qu'il s'agit du discours le plus beau et le plus sublime, et qu'il vient d'Allah puisqu'aucun être humain ne saurait en produire ne serait-ce qu'une partie, comme Allah l'a demandé à Ses ennemis afin de prouver qu'il ne venait pas de Lui. Bien qu'ils aient eu la volonté de le prouver et qu'ils nourrissaient de l'hostilité à son égard, ils furent incapables d'en produire une semblable, et ils en étaient pleinement conscients. Sinon, qu'est-ce qui les aurait poussés à tant d'efforts ? Qu'est-ce qui les aurait tenus en échec et réduits au silence, sinon la vérité à laquelle rien ne peut résister ? Ils proférèrent ces paroles au sujet du Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) car ils ne croyaient pas en lui, afin de détourner de lui ceux qui ne le connaissaient pas. Le Qur'an est le plus grand des signes éternels qui attestent de la justesse du message apporté par le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de Sa véracité ; il est suffisant.

Quiconque cherche une autre preuve ou exige un autre signe est ignorant et injuste. Il ressemble davantage à ces obstinés qui ont rejeté le Qur'an et exigé leurs propres signes, choisissant ceux qui leur seraient le plus nuisibles et ne leur apporteraient aucun bénéfice. Car si leur but était de connaître la vérité par la preuve, celle-ci était déjà établie sans les signes qu'ils réclamaient. Mais si leur but était de tromper le Prophète (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et de se trouver des excuses pour ne pas croire ; si leur demande d'un signe particulier n'était pas satisfaite, alors, même si on leur donnait les signes qu'ils exigeaient, ils ne croiraient certainement pas. Même si tous les signes leur étaient donnés, ils ne croiraient pas avant d'avoir vu de leurs propres yeux le châtiment douloureux (« **même si tous les signes leur parvenaient, jusqu'à ce qu'ils voient le châtiment douloureux**. » 10 : 97).

C'est pourquoi Allah Exalté nous dit qu'ils ont dit : « **Qu'il nous apporte donc un signe [identique] à celui dont furent chargés les premiers envoyés**, » c'est-à-dire comme la chamelle de Salih et le bâton de Moussa, etc.

« **Pas une seule cité parmi celles que Nous avons fait périr avant eux** » ne crut aux signes qu'elles réclamaient. La manière dont Allah Exalté traite les hommes est la suivante : si quelqu'un demande un signe et qu'il lui est accordé mais qu'il ne croit pas en ces signes, alors son châtiment sera hâté. Les générations précédentes n'ont pas cru à ces signes ; y croiront-ils donc ? Qu'est-ce qui les distingue des générations précédentes ? Quelle vertu possèdent-ils pour croire à l'apparition de ces signes ?

Cela apparaît sous la forme d'une question : « **Ceux-ci croiront-ils donc** ?, » mais ce qui est sous-entendu est un déni ou une négation ; autrement dit, ils ne croiront jamais.

وَمَآ أَرۡسَلۡنَا قَبۡلَكَ إِلَّا رِجَالٗا نُّوحِيٓ إِلَيۡهِمۡۖ فَسۡـَٔلُوٓاْ أَهۡلَ ٱلذِّكۡرِ إِن كُنتُمۡ لَا تَعۡلَمُونَ ٧

21-7. Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes à qui Nous faisions des révélations. Demandez donc aux érudits du Livre,[1] si vous ne savez pas.

وَمَا جَعَلۡنَٰهُمۡ جَسَدٗا لَّا يَأۡكُلُونَ ٱلطَّعَامَ وَمَا كَانُواْ خَٰلِدِينَ ٨

21-8. Et Nous n'en n'avons pas fait des corps qui ne consommaient pas de nourriture. Et ils n'étaient pas éternels.

ثُمَّ صَدَقۡنَٰهُمُ ٱلۡوَعۡدَ فَأَنجَيۡنَٰهُمۡ وَمَن نَّشَآءُ وَأَهۡلَكۡنَا ٱلۡمُسۡرِفِينَ ٩

21-9. Puis Nous réalisâmes la promesse (qui leur avait été faite). Nous les sauvâmes avec ceux que Nous voulûmes [sauver]. Et Nous fîmes périr les outranciers.

[1] Cela peut faire référence aux érudits juifs et chrétiens qui connaissent les écritures anciennes, aux érudits musulmans qui connaissent le Qur'an, ou à ceux qui connaissent l'histoire des nations antérieures.

Ceci est une réponse à l'argument spécieux de ceux qui n'ont pas cru au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et qui ont dit : Pourquoi n'est-il pas un ange qui n'a besoin ni de nourriture ni de boisson, et qui ne fait pas de commerce sur la place du marché ? Pourquoi n'est-il pas immortel ? Comme il n'était pas ainsi, ils en ont déduit qu'il n'était pas un Messager.

Cet argument fallacieux est encore utilisé par ceux qui ne croient pas aux Messagers. Ils sont tous semblables dans leur incroyance et dans leur raisonnement. Allah, Exalté soit-Il, a répondu à cet argument de ceux qui n'ont pas cru au Messager (Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam)), bien qu'ils aient reconnu les Messagers qui l'ont précédé ; même s'ils ne croyaient qu'en Ibrahim ('aleyhi salam), dont la prophétie était reconnue par tous, y compris les polythéistes qui prétendaient suivre sa voie et sa religion, en soulignant que les Messagers qui ont précédé Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) étaient tous des êtres humains qui mangeaient, circulaient sur les marchés et étaient soumis à toutes les épreuves humaines, telles que la mort. Allah les a envoyés vers leurs peuples et leurs nations, et certains ont cru en eux tandis que d'autres ont mécru. Allah a tenu Sa promesse de les sauver, de les bénir ainsi que leurs fidèles et d'anéantir les transgresseurs qui les ont rejetés.

Alors pourquoi, dans le cas de Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), rejettent-ils son message sur la base d'arguments fallacieux, alors que le même argument pourrait être avancé concernant ses compagnons Messagers en qui croient ceux qui rejettent Muhammad ? Cet argument est très clair et irréfutable. S'ils acceptent un Messager humain mais refusent un Messager non humain, alors leur argument est erroné et ils l'ont eux-mêmes démontré en admettant son erreur et en se contredisant. Si, se fondant sur cet argument, ils niaient ensuite la prophétie de tout être humain et affirmaient que nul ne pouvait être prophète s'il n'était pas immortel et ne se nourrissait pas, alors Allah, Exalté soit-Il, a réfuté cet argument spécieux dans les versets où Il dit :
« **Et ils disent : « Pourquoi n'a-t-on pas fait descendre sur lui (Muhammad) un Ange ? » Si Nous avions fait descendre un Ange, c'eût été, sûrement, affaire faite ; puis on ne leur eût point donné de délai. Si Nous avions désigné un Ange [comme Prophète], Nous aurions fait de lui un homme et Nous leur aurions causé la même confusion que celle dans laquelle ils sont**. » (Al-An'âm 6 : 8-9)

De plus, les êtres humains ordinaires ne sont pas capables de recevoir de révélations directement des anges :
« **Dis : « S'il y avait sur terre des Anges marchant tranquillement, Nous aurions certes fait descendre sur eux du ciel un Ange-Messager**. » » (Al-Isrâ' 17 : 95)

Si vous avez encore des doutes et que vous ne connaissez pas la condition des premiers Messagers, alors « **Demandez donc aux érudits du Livre**, » des écritures anciennes, comme les gens de la Torah et de l'Injil, et ils vous diront ce qu'ils savent, que les Messagers étaient tous humains, comme ceux à qui ils ont été envoyés.

Bien que la révélation de ce verset ait eu pour but précis d'interroger les gens du Livre au sujet des premiers Messagers, en raison de leur savoir, sa portée est générale et s'applique à d'autres questions de religion, fondamentales ou mineures. Si une personne ignore la réponse à une question, elle peut s'adresser à un expert. Il s'agit donc d'un commandement d'apprendre et d'interroger les savants. Nous sommes enjoints de les interroger car ils ont l'obligation d'enseigner et de répondre aux questions sur leur domaine de connaissance.

Puisqu'il nous est expressément demandé de nous adresser à ceux qui possèdent la science, cela implique qu'il n'est pas permis de poser des questions à celui qui est reconnu ignorant et dépourvu de science, et qu'il est interdit à celui qui est dépourvu de science de répondre. Ce verset indique également qu'il n'y a pas de prophétesses parmi les femmes, ni Maryam ('aleyha salam) ni aucune autre car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **Nous n'avons envoyé avant toi que des hommes à qui Nous faisions des révélations**. »

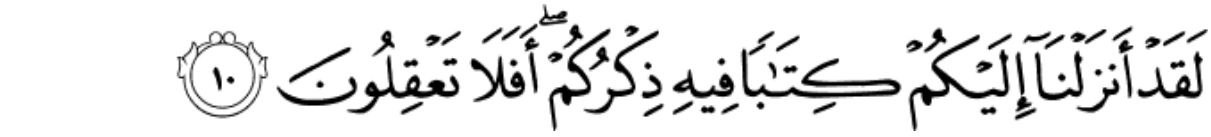

21-10. Nous avons assurément fait descendre vers vous un livre où se trouve votre rappel [ou votre renom]. Ne comprenez-vous donc pas?

Nous avons révélé à vous, ô peuple à qui Muhammad Ibn 'AbdAllah Ibn 'Abd Al-Mouttalib (sallallahou 'aleyhi wa sallam) a été envoyé, un Livre noble et un Qur'an clair, qui vous confère honneur, renommée, fierté et un rang élevé, si vous prêtez attention à ses récits véridiques, si vous y croyez, si vous vous conformez à ses préceptes et si vous vous abstenez de ce qu'il interdit. Alors vous vous élèverez en rang et deviendrez importants.

« **Ne comprendrez-vous donc pas** ? » Qu'est-ce qui vous sera bénéfique et qu'est-ce qui vous sera nuisible ? Comment pouvez-vous ne pas l'accepter et ne pas vous efforcer de respecter ce qui fait votre renommée et votre honneur en ce monde et dans l'au-delà ? Si vous aviez la moindre intelligence, vous auriez suivi cette voie.

Mais comme vous ne l'avez pas suivi et que vous avez plutôt emprunté d'autres voies qui mènent à l'humiliation, à un statut inférieur et à la misère dans ce monde et dans l'au-delà, il est avéré que vous manquez de raisonnement et de compréhension.

Ce verset est confirmé par la réalité : ceux qui ont cru au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et suivi les enseignements du Qur'an, à savoir les Compagnons et ceux qui les ont suivis, ont atteint l'honneur, un rang élevé et une grande renommée, et ont été élevés à une position supérieure à celle des rois, comme chacun le sait. On sait également ce qu'il est advenu de ceux qui n'ont pas adhéré à ce Qur'an, qui ne se sont pas laissés guider par lui et qui ne se sont pas purifiés par ses préceptes : ils ont été humiliés, méprisés, souillés et misérables. Il n'y a pas d'autre voie vers le bonheur, ici-bas et dans l'au-delà, que celle de suivre les enseignements de ce Livre.

وَكَمْ قَصَمْنَا مِن قَرْيَةٍ كَانَتْ ظَالِمَةً وَأَنشَأْنَا بَعْدَهَا قَوْمًا ءَاخَرِينَ ﴿١١﴾

21-11. Et que de cités qui ont commis des injustices, Nous avons brisées ; et Nous avons créé d'autres peuples après eux.

فَلَمَّآ أَحَسُّوا۟ بَأْسَنَآ إِذَا هُم مِّنْهَا يَرْكُضُونَ ﴿١٢﴾

21-12. Quand [ces gens] sentirent Notre rigueur ils s'en enfuirent hâtivement.

لَا تَرْكُضُوا۟ وَٱرْجِعُوٓا۟ إِلَىٰ مَآ أُتْرِفْتُمْ فِيهِ وَمَسَٰكِنِكُمْ لَعَلَّكُمْ تُسْـَٔلُونَ ﴿١٣﴾

21-13. Ne galopez point. Retournez plutôt au grand luxe où vous étiez et dans vos demeures, afin que vous soyez interrogés.

قَالُوا۟ يَٰوَيْلَنَآ إِنَّا كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿١٤﴾

21-14. Ils dirent : « Malheur à nous ! Nous étions vraiment injustes. »

فَمَا زَالَت تِّلْكَ دَعْوَىٰهُمْ حَتَّىٰ جَعَلْنَٰهُمْ حَصِيدًا خَٰمِدِينَ ﴿١٥﴾

21-15. Telle ne cessa d'être leur lamentation jusqu'à ce que Nous les eûmes moissonnés et éteints.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, avertit ces injustes qui ont mécru au Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) de ce qui est arrivé aux nations précédentes qui ont mécru aux autres Messagers : « **Et que de cités qui ont commis des injustices, Nous avons brisées**, » c'est-à-dire éradiquées complètement
« …**et Nous avons créé d'autres peuples après eux**. » Lorsque ces personnes détruites comprirent que le châtiment d'Allah était imminent et avait commencé à s'abattre sur elles, et qu'il leur était impossible de revenir en arrière et de fuir, elles se mirent à taper du pied en signe de regret et d'angoisse, déplorant leurs actes et cherchant à échapper au châtiment.

C'est pourquoi on leur dit, par moquerie (dans le cadre de la punition) : « **Ne fuyez pas**. **Retournez plutôt au grand luxe où vous étiez et dans vos demeures, afin que vous soyez interrogés**. » C'est-à-dire, taper du pied et exprimer des regrets ne vous sera d'aucun profit. Mais si vous pensez le pouvoir, alors retournez à vos plaisirs et à vos désirs, à vos belles demeures et à ce monde qui vous a trompés et distraits jusqu'à ce que le châtiment d'Allah s'abatte sur vous, afin que vous puissiez vous y installer à nouveau, vous adonner aux plaisirs et vous sentir satisfaits et respectés dans vos demeures ; peut-être redeviendrez-vous comme avant, et les gens viendront vous demander conseil pour les affaires de ce monde, comme cela se produisait autrefois. Mais cela est impossible. Comment pourraient-ils revenir en arrière, maintenant que cette époque est révolue, que le châtiment et la colère divine ont commencé à s'abattre sur eux, que leur honneur et leur gloire terrestres ont disparu et qu'il ne leur reste que regrets et lamentations ?

Ils dirent alors : « **Malheur à nous ! Nous étions vraiment injustes**. » Et leurs cris ne cessèrent point. C'est-à-dire leurs cris de malheur, de désespoir et de regret, reconnaissant leur faute et la justice d'Allah dans ce qu'Il leur a infligé, ne cessèrent point.
« **Telle ne cessa d'être leur lamentation jusqu'à ce que Nous les eûmes moissonnés et éteints**, » c'est-à-dire comme des récoltes fauchées et rasées. Ainsi furent-ils abattus, leurs mouvements cessèrent et leurs voix furent réduites au silence. Prenez donc garde, ô vous qui êtes ici interpellés, de persister dans le rejet du plus noble des Messagers (sallallahou 'aleyhi wa sallam), de peur qu'il ne vous arrive ce qui leur est arrivé.

وَمَا خَلَقْنَا ٱلسَّمَآءَ وَٱلْأَرْضَ وَمَا بَيْنَهُمَا لَٰعِبِينَ ﴿١٦﴾

21-16. Ce n'est pas par jeu que Nous avons créé le ciel et la terre et ce qui est entre eux.

لَوْ أَرَدْنَآ أَن نَّتَّخِذَ لَهْوًا لَّٱتَّخَذْنَٰهُ مِن لَّدُنَّآ إِن كُنَّا فَٰعِلِينَ ﴿١٧﴾

21-17. Si Nous avions voulu prendre une distraction, Nous l'aurions prise de Nous-mêmes, si vraiment Nous avions voulu le faire.

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous enseigne qu'Il n'a pas créé les cieux et la terre sans but ni raison ; Il les a créés en toute vérité et pour la vérité, afin que les hommes y trouvent la preuve qu'Il est le Créateur Tout-Puissant, le Sage Contrôleur, le Très Miséricordieux, le Très Clément, À Qui appartiennent tous les attributs de la perfection, à Qui appartiennent toute louange et toute gloire, dont la parole est vérité et dont les Messagers sont véridiques dans ce qu'ils disent. Celui qui est capable de créer les cieux et la terre, malgré leur immensité, est également capable de recréer les corps après leur mort, afin de rétribuer celui qui fait le bien pour ses bonnes actions et celui qui fait le mal pour ses mauvaises actions.

« **Si Nous avions voulu prendre une distraction** » ceci est dit uniquement à titre d'exemple puisqu'impossible.
« **Nous l'aurions prise de Nous-mêmes, si vraiment Nous avions voulu le faire** » et Nous ne vous aurions pas révélé ce qu'elle contiendrait de vanité et de frivolité du fait que c'est un défaut et une réflexion négative sur Nous, et Nous ne voudrions pas vous le montrer.

Le véritable dessein des cieux et de la terre, toujours visibles à vos yeux, ne saurait être vain ni futile. Tout ceci est présenté comme un argument, à l'intention des esprits étroits, dans le but de les convaincre par tous les moyens. Gloire à Toi, le Très Clément, le Très Sage, qui traite toute chose avec justesse.

بَلْ نَقْذِفُ بِٱلْحَقِّ عَلَى ٱلْبَٰطِلِ فَيَدْمَغُهُۥ فَإِذَا هُوَ زَاهِقٌ ۚ وَلَكُمُ ٱلْوَيْلُ مِمَّا تَصِفُونَ ﴿١٨﴾

21-18. Bien au contraire, Nous lançons contre le faux la vérité qui le subjugue, et le voilà qui disparaît. Et malheur à vous pour ce que vous attribuez [injustement à Allah].

وَلَهُۥ مَن فِي ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ۚ وَمَنْ عِندَهُۥ لَا يَسْتَكْبِرُونَ عَنْ
عِبَادَتِهِۦ وَلَا يَسْتَحْسِرُونَ ﴿١٩﴾

21-19. A Lui seul appartiennent tous ceux qui sont dans les cieux et sur la terre. Ceux qui sont auprès de Lui [les Anges] ne se considèrent point trop grands pour L'adorer et ne s'en lassent pas.

يُسَبِّحُونَ ٱلَّيْلَ وَٱلنَّهَارَ لَا يَفْتُرُونَ ﴿٢٠﴾

21-20. Ils exaltent Sa Gloire nuit et jour et ne s'interrompent point.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous dit qu'Il garantit de montrer la vérité comme étant vraie et le mensonge comme étant faux ; tout mensonge présenté ou défendu par quelqu'un, Allah enverra la vérité, la connaissance et les explications qui le détruiront, de sorte qu'il diminuera et qu'il deviendra évident pour tous qu'il est faux.
« …**et le voilà qui disparaît**, » c'est-à-dire qu'il diminue et disparaît. Ceci est d'ordre général et s'applique à toutes les questions religieuses. Aucun partisan du mensonge ne présente d'argument spécieux, en le fondant sur la raison ou sur un texte, soutenant le mensonge ou rejetant la vérité, mais il existe une preuve définitive d'Allah, fondée sur la raison ou sur les textes, qui réfutera l'argument fallacieux et le réduira à néant. Ainsi, sa fausseté apparaîtra clairement à tous. Cela devient évident en examinant ces questions une à une, et vous constaterez toujours que c'est le cas.

« **Et malheur à vous** » qui attribuez à Allah ce qui ne Lui sied pas, comme dire qu'Il a un enfant, une épouse, des rivaux ou des associés. Vous n'en retirerez que « **malheur**, » regret et perte. Vos paroles ne vous apporteront aucun bénéfice et vous n'obtiendrez pas la récompense que vous espérez et pour laquelle vous luttez. Vous n'obtiendrez que le contraire de ce que vous recherchez : perte et privation.

Allah Exalté nous révèle ensuite qu'Il est le Souverain des cieux et de la terre, et de tout ce qui se trouve entre eux. Par conséquent, toutes les créatures sont Ses serviteurs et soumis à Son autorité. Aucune d'eux ne possède de pouvoir ni de part d'autorité sur Lui, aucune ne L'assiste dans Son autorité, et nul ne peut intercéder sans Sa permission. Dès lors, comment pourrait-on les considérer comme des dieux ? Comment Allah aurait-Il pu engendrer l'un d'eux comme un fils ?

Glorifié et Exalté soit le Souverain Tout-Puissant à qui tous se soumettent, à qui rien n'est difficile, à qui les anges qui sont près de Lui se soumettent et qui tous L'adorent sans cesse.

C'est pourquoi Allah dit : « **Ceux qui sont auprès de Lui** » à savoir les anges,
« …**ne se considèrent point trop grands pour L'adorer et ne s'en lassent pas**, » c'est-à-dire qu'ils ne se lassent jamais de L'adorer et ils sont si ardents, leur amour est complet et ils sont physiquement forts.

« **Ils exaltent Sa Gloire nuit et jour et ne s'interrompent point**. » Autrement dit, ils sont sans cesse constamment plongés dans l'adoration et la glorification. Malgré leur grand nombre, ils sont tous ainsi, ce qui témoigne de la grandeur d'Allah, de Sa souveraineté absolue, de Sa science et de Sa sagesse parfaites, qui dictent qu'il ne faut adorer personne d'autre que Lui et qu'aucun acte d'adoration ne doit être adressé à quiconque d'autre qu'à Lui.

أَمِ ٱتَّخَذُوٓاْ ءَالِهَةً مِّنَ ٱلۡأَرۡضِ هُمۡ يُنشِرُونَ ٢١

21-21. Ont-ils pris des divinités qui peuvent ressusciter (les morts) de la terre ?

لَوۡ كَانَ فِيهِمَآ ءَالِهَةٌ إِلَّا ٱللَّهُ لَفَسَدَتَاۚ فَسُبۡحَٰنَ ٱللَّهِ رَبِّ ٱلۡعَرۡشِ عَمَّا يَصِفُونَ ٢٢

21-22. S'il y avait dans le ciel et la terre des divinités autres qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre. Gloire, donc à Allah, Seigneur du Trône ; Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent !

لَا يُسۡـَٔلُ عَمَّا يَفۡعَلُ وَهُمۡ يُسۡـَٔلُونَ ٢٣

21-23. Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait, mais ce sont eux qui devront rendre compte [de leurs actes].

أَمِ ٱتَّخَذُوا۟ مِن دُونِهِۦٓ ءَالِهَةً ۖ قُلْ هَاتُوا۟ بُرْهَٰنَكُمْ ۖ هَٰذَا ذِكْرُ مَن مَّعِىَ
وَذِكْرُ مَن قَبْلِى ۗ بَلْ أَكْثَرُهُمْ لَا يَعْلَمُونَ ٱلْحَقَّ ۖ فَهُم مُّعْرِضُونَ ﴿٢٤﴾

21-24. Ont-ils pris des divinités en dehors de Lui ? Dis : « Apportez votre preuve. » Ceci est la révélation de ceux qui sont avec moi et de ceux qui étaient avant moi. Mais la plupart d'entre eux ne connaissent pas la vérité et s'en écartent.

وَمَآ أَرْسَلْنَا مِن قَبْلِكَ مِن رَّسُولٍ إِلَّا نُوحِىٓ إِلَيْهِ أَنَّهُۥ لَآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنَا۠
فَٱعْبُدُونِ ﴿٢٥﴾

21-25. Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc. »

Après avoir mentionné la nature parfaite de Sa puissance et de Sa grandeur, et la soumission de toutes choses à Lui, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dénonce ici les polythéistes qui, outre Allah, ont pris d'autres êtres de la terre comme « dieux » qui sont totalement impuissants et incapables.

« **Ont-ils pris des faux dieux qui peuvent ressusciter (les morts) de la terre** ? » Ceci apparaît sous forme de question mais il s'agit en réalité d'une négation ; autrement dit, ces faux dieux sont incapables de ressusciter les morts. Ceci est expliqué ailleurs, où Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, dit :

« **Mais ils ont adopté en dehors de Lui des divinités qui, étant elles-mêmes créées, ne créent rien, et qui ne possèdent la faculté de faire ni le mal ni le bien pour elles-mêmes, et qui ne sont maîtresses ni de la mort, ni de la vie, ni de la résurrection**. » (Al-Fourqân 25 : 3)

- Et :

« **Et ils adoptèrent des divinités en dehors d'Allah, dans l'espoir d'être secourus... Celles-ci ne pourront pas les secourir, elles formeront au contraire une armée dressée contre eux**. » (Yâ Sin 36 : 74-75)

Ainsi, le polythéiste adore une créature incapable de faire du bien ou de nuire, et il ne voue pas son adoration exclusivement à Allah, À qui appartiennent tous les attributs parfaits et entre les Mains duquel réside le pouvoir de faire du bien ou de nuire. Cela tient à son égarement, à sa malchance, à son ignorance et à ses erreurs. L'univers ne peut se maintenir en harmonie que sous la protection d'un Dieu unique puisqu'il a été créé et mis en existence par un seul Seigneur. C'est pourquoi Allah dit :

« **S'il y avait**, » c'est-à-dire dans les cieux et sur la terre,
« …**des divinités autres qu'Allah, tous deux seraient certes dans le désordre** » en eux-mêmes, et toutes les créatures qui s'y trouvaient seraient également tombées dans le désordre.

Cela signifie que les royaumes supérieurs et inférieurs sont visiblement dans leur forme la plus parfaite, sains et ordonnés, sans défaut ni imperfection, sans résistance à la volonté divine ni opposition au décret divin. Cela indique que leur Maître est unique, leur Seigneur est unique et leur Dieu est unique. S'il y avait deux maîtres ou seigneurs, leur système vacillerait et leurs piliers s'effondreraient car ils s'opposeraient et lutteraient l'un contre l'autre. Si l'un désirait une chose, l'autre désirerait son contraire. Par conséquent, deux volontés ne peuvent coexister. Si la volonté de l'une était accomplie et non celle de l'autre, cela indiquerait que l'autre est impuissante et incapable mais il serait impossible pour les deux de s'accorder sur tous les points.

Il est donc indéniable que le Maître dont la volonté s'accomplit sans résistance ni opposition est Allah, l'Unique, le Dominateur. C'est pourquoi Allah fait référence à cet argument lorsqu'Il dit :
« **Allah ne S'est point attribué d'enfant et il n'existe point de divinité avec Lui ; sinon, chaque divinité s'en irait avec ce qu'elle a créé, et certaines seraient supérieures aux autres. (Gloire et pureté) à Allah ! Il est Supérieur à tout ce qu'ils décrivent**. » (Al-Mou'minoun 23 : 91)
- Et :
« **Dis [ô Muhammad] : « S'il y avait des divinités avec Lui, comme ils le disent, elles auraient alors cherché un chemin [pour atteindre] le Détenteur du Trône.[1] » Pureté à Lui ! Il est plus haut et infiniment au-dessus de ce qu'ils disent !** » (Al-Isrâ' 17 : 42-43)

C'est pourquoi Allah Exalté dit ici : « **Gloire à Allah** ! », c'est-à-dire : Exalté soit-Il au-dessus de toute imperfection car Lui seul est parfait.
« **Seigneur du Trône**. » Il est au-dessus de toute la création et il est la plus vaste et la plus grande de toutes les choses créées. S'il est Seigneur du Trône, il est d'autant plus approprié qu'il soit Seigneur de tout ce qui est en dessous.
« **Il est au-dessus de ce qu'ils Lui attribuent** ! » C'est-à-dire ce que les mécréants lui attribuent, comme le fait d'avoir engendré une descendance, pris une épouse ou eu un associé de quelque manière que ce soit.

« **Il n'est pas interrogé sur ce qu'Il fait**, » tant Il est grand, glorieux et puissant. Nul ne peut Lui résister ni s'opposer à Lui, ni en paroles ni en actes, grâce à Sa sagesse parfaite ; Il est précis et sage

[1] Cela signifie qu'ils auraient cherché un moyen de le défier (Al-Qourtoubi, d'après Ibn 'Abbâs).

en tout ce qu'Il fait. Il a créé parfaitement tout ce qui est compréhensible par la raison, aussi ne peut-on le contester car toute Sa création est exempte de défauts.

« **Mais ce sont eux**, » c'est-à-dire tous les êtres créés, « **qui devront rendre compte** » sur leurs actes et leurs paroles, en raison de leur impuissance et de leur faiblesse, et parce qu'ils sont Ses serviteurs ; leurs actions et leurs mouvements sont contrôlés et ils n'ont pas le moindre contrôle sur eux-mêmes ni sur quiconque.

Allah Exalté critique et réprimande à nouveau les polythéistes qui Lui attribuent d'autres divinités : « **Ont-ils pris des divinités en dehors de Lui ? Dis : « Apportez votre preuve ! »** » Voilà votre preuve du bien-fondé de votre opinion. Mais ils ne pourront jamais le faire ; au contraire, la preuve irréfutable de sa fausseté a été établie. C'est pourquoi Allah dit :
« **Ceci est la révélation de ceux qui sont avec moi et de ceux qui étaient avant moi**. » Autrement dit, toutes les Écritures et les enseignements religieux antérieurs s'accordent sur la justesse de ce que je vous ai dit concernant l'erreur d'associer des partenaires à Allah. Ceci est le Livre d'Allah, où toute chose est mentionnée sur la base de preuves rationnelles et textuelles, et toutes ces Écritures antérieures constituent une preuve et un témoignage de ce que j'ai dit. Puisqu'il est avéré que des preuves et des éléments de preuve ont été établis contre eux quant à la fausseté de leurs croyances, il est notoire qu'ils n'ont aucune preuve car la preuve définitive est celle à laquelle, lorsqu'il y a certitude, aucun argument ne peut résister ; autrement, elle ne peut être définitive. S'il existe une preuve et que des arguments peuvent être soulevés contre elle, alors ce sont des arguments spécieux qui ne changent rien.

« **Mais la plupart d'entre eux ne connaissent pas la vérité**, » c'est-à-dire qu'ils persistent dans leur voie, imitant leurs ancêtres et argumentant sans savoir ni discernement. S'ils ignorent la vérité, ce n'est pas parce qu'elle est cachée ou obscure mais parce qu'ils s'en détournent. Autrement, s'ils y prêtaient la moindre attention, ils distingueraient clairement le vrai du faux. C'est pourquoi Allah dit : « …**et s'en écartent**. »

Lorsqu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, a fait référence aux Écritures de ceux qui les ont précédés et a enjoint aux gens de s'y référer dans le cadre de cette discussion, Il l'a pleinement expliqué en disant : « **Et Nous n'avons envoyé avant toi aucun Messager [ô Muhammad] à qui Nous n'ayons révélé : « Point de divinité en dehors de Moi. Adorez-Moi donc. »** » Concernant tous les Messagers qui t'ont précédé et leurs Livres, l'essence même de leur message est l'ordre d'adorer Allah seul, sans associé ni partenaire, et la déclaration qu'Il est le seul Dieu véritable, digne d'adoration, et que l'adoration de tout autre que Lui est vaine.

وَقَالُوا۟ ٱتَّخَذَ ٱلرَّحْمَٰنُ وَلَدًا سُبْحَٰنَهُۥ ۚ بَلْ عِبَادٌ مُّكْرَمُونَ ﴿٢٦﴾

21-26. Et ils dirent : « Le Tout Miséricordieux s'est donné un enfant. » Pureté à Lui ! Mais ce sont plutôt des serviteurs honorés.

لَا يَسْبِقُونَهُۥ بِٱلْقَوْلِ وَهُم بِأَمْرِهِۦ يَعْمَلُونَ ﴿٢٧﴾

21-27. Ils ne devancent pas Son Commandement et agissent selon Ses ordres.

يَعْلَمُ مَا بَيْنَ أَيْدِيهِمْ وَمَا خَلْفَهُمْ وَلَا يَشْفَعُونَ إِلَّا لِمَنِ ٱرْتَضَىٰ وَهُم مِّنْ خَشْيَتِهِۦ مُشْفِقُونَ ﴿٢٨﴾

21-28. Il sait ce qui est devant eux et ce qui derrière eux. Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte.

وَمَن يَقُلْ مِنْهُمْ إِنِّىٓ إِلَٰهٌ مِّن دُونِهِۦ فَذَٰلِكَ نَجْزِيهِ جَهَنَّمَ ۚ كَذَٰلِكَ نَجْزِى ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٢٩﴾

21-29. Et quiconque d'entre eux dirait : « Je suis une divinité en dehors de Lui. » Nous le rétribuerons de l'Enfer. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous informe de la folie des polythéistes qui ont renié le Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) et ont prétendu qu'Allah avait engendré une descendance en disant que les anges étaient les filles d'Allah. Gloire à Allah, infiniment au-dessus de leurs paroles.

Il décrit ensuite les anges comme des serviteurs soumis à Sa Seigneurie et à Son autorité. Ils n'ont aucun pouvoir sur quoi que ce soit ; au contraire, ils sont honorés par Allah, qui les a faits Ses serviteurs, leur a accordé Sa miséricorde, les a distingués par leurs vertus et les a purifiés de tout défaut. Ils observent la plus grande déférence envers Allah et se conforment à Ses commandements.

« **Ils ne devancent pas Son Commandement**, » c'est-à-dire qu'ils ne disent rien qui ait trait aux affaires de Son royaume avant qu'Allah ne parle, en raison de leur parfaite éthique et de leur conscience de la nature parfaite de Sa sagesse et de Sa connaissance.

« **Et ils n'agissent que selon Ses ordres**. » C'est-à-dire que, quel que soit Son ordre, ils s'y conforment ; quelle que soit la tâche qu'Il leur confie, ils l'accomplissent. Ils ne Lui désobéissent pas un seul instant et n'agissent pas selon leurs propres désirs ; ils font uniquement ce qu'Allah ordonne.

De plus, Allah les a enveloppés de Sa science.

Car Il connaît « **ce qui est devant eux et ce qui derrière eux**, » c'est-à-dire leurs affaires passées et futures, de sorte qu'ils ne peuvent échapper à Sa connaissance, de même qu'ils ne peuvent échapper à Son commandement et à Son contrôle.

Puisqu'ils ne parlent pas avant qu'Il n'ait parlé, ils n'intercèdent pour personne sans Sa permission et Son consentement. S'Il leur en donne la permission et est satisfait de celui pour qui ils souhaitent intercéder, alors ils intercéderont en sa faveur. Cependant, Allah, Exalté et Loué soit-Il, n'accepte aucune parole ni aucun acte qui ne soit accompli sincèrement pour Sa cause, conformément aux enseignements de Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam). Ce verset constitue une preuve du concept d'intercession et atteste que les anges intercèdent.

« **Et ils n'intercèdent qu'en faveur de ceux qu'Il a agréés [tout en étant] pénétrés de Sa crainte**, » c'est-à-dire qu'ils Le craignent et L'admirent. Ils se sont soumis à Sa Majesté et leurs visages s'inclinent devant Sa gloire et Sa beauté.

Après avoir expliqué qu'ils n'ont aucun droit à la divinité et ne méritent aucune adoration, comme le suggère la description qu'Il en donne, Allah Exalté affirme également qu'ils ne participent en rien à la divinité, même s'ils le prétendent. Et si, par hypothèse, l'un d'eux disait : « **Je suis une divinité en dehors de Lui. Nous le rétribuerons de l'Enfer. C'est ainsi que Nous rétribuons les injustes**. » Quel péché plus grand que celui d'une créature imparfaite, entièrement dépendante d'Allah, qui prétend partager avec Lui les attributs de la divinité et de la Seigneurie ?

أَوَلَمْ يَرَ ٱلَّذِينَ كَفَرُوٓا۟ أَنَّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضَ كَانَتَا رَتْقًا
فَفَتَقْنَٰهُمَا ۖ وَجَعَلْنَا مِنَ ٱلْمَآءِ كُلَّ شَىْءٍ حَىٍّ ۖ أَفَلَا يُؤْمِنُونَ ﴿٣٠﴾

21-30. Ceux qui ont mécru, n'ont-ils pas vu que les cieux et la terre formaient une masse compacte ? Ensuite Nous les avons séparés et fait de l'eau toute chose vivante. Ne croiront-ils donc pas ?

Ces gens qui ne croient pas en leur Seigneur et ne Lui vouent pas une adoration exclusive ne voient-ils pas ce qui prouve clairement qu'Il est le Seigneur, le Très Louable, le Très Généreux, le Digne d'adoration ? Ils contemplent les cieux et la terre et les perçoivent comme une masse compacte ; ils voient le ciel sans un seul nuage pour y faire tomber la pluie, et la terre aride et desséchée, dépourvue de toute végétation. Puis Nous les séparons, de sorte que le ciel produit la pluie et la terre la végétation. C'est Lui qui crée les nuages dans le ciel, après qu'il ait été parfaitement dégagé, et y insuffle une eau abondante, puis la fait descendre sur une terre desséchée, couverte de poussière et complètement aride, et Il y fait tomber la pluie, de sorte que la terre s'anime, se gonfle et fait pousser de magnifiques plantes de toutes sortes, utilisées à de multiples fins. Cela n'indique-t-il pas qu'Il est la vérité et que tous les autres sont faux, que c'est Lui qui ressuscitera les morts, et qu'Il est le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux ? « **Ne croiront-ils donc pas** ? » Ceci se réfère à une foi authentique, sans aucun doute ni association d'autres divinités à Allah.

Allah, Exalté et Loué soit-Il, fait ensuite référence à des preuves présentes dans l'univers :

وَجَعَلْنَا فِي ٱلْأَرْضِ رَوَٰسِيَ أَن تَمِيدَ بِهِمْ وَجَعَلْنَا فِيهَا فِجَاجًا سُبُلًا لَّعَلَّهُمْ يَهْتَدُونَ ﴿٣١﴾

21-31. Et Nous avons placé des montagnes fermes dans la terre, afin qu'elle ne s'ébranle pas en les [entraînant]. Et Nous y avons placé des défilés servant de chemins afin qu'ils se guident.

وَجَعَلْنَا ٱلسَّمَآءَ سَقْفًا مَّحْفُوظًا ۖ وَهُمْ عَنْ ءَايَٰتِهَا مُعْرِضُونَ ﴿٣٢﴾

21-32. Et Nous avons fait du ciel un toit protégé. Et cependant ils se détournent de ses merveilles.

وَهُوَ ٱلَّذِى خَلَقَ ٱلَّيۡلَ وَٱلنَّهَارَ وَٱلشَّمۡسَ وَٱلۡقَمَرۖ كُلٌّ فِى فَلَكٍ يَسۡبَحُونَ ٣٣

21-33. Et c'est Lui qui a créé la nuit et le jour, le soleil et la lune ; chacun voguant dans une orbite.

Parmi les preuves de Sa puissance, de Sa perfection, de Son unicité et de Sa miséricorde, il y a le fait que, puisque la terre ne saurait être stable sans les montagnes, Il l'a stabilisée par leur intermédiaire, faisant des montagnes ses piliers, afin qu'elle ne tremble pas sous le poids des hommes. Sans cela, l'homme ne pourrait ni s'y maintenir, ni la cultiver, ni s'y installer.

Ainsi, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a stabilisé la terre grâce aux montagnes, ce qui a engendré une multitude de bienfaits. Les montagnes étant reliées entre elles, et ces chaînes de hauts sommets s'étendant sur de vastes distances, voyager entre les pays serait extrêmement difficile si elles restaient ainsi. Mais par Sa sagesse et Sa miséricorde, Allah a tracé de larges chemins entre les montagnes ; il s'agit de routes faciles et de terrains cléments permettant aux gens de trouver leur voie vers les terres qu'ils recherchent. Et peut-être seront-ils guidés vers des preuves de l'unicité du Donateur.

« **Et Nous avons fait du ciel un toit** » pour la terre sur laquelle vous êtes ;
« …**protégé** » contre les chutes.
« **Allah retient les cieux et la terre pour qu'ils ne s'affaissent pas. Et s'ils s'affaissaient, nul autre après Lui ne pourra les retenir. Il est Indulgent et Pardonneur**. » (Al-Fâtir 35 : 41)

Les cieux sont également gardés contre les écoutes indiscrètes des démons.

« **Et cependant ils se détournent de ses merveilles**, » c'est-à-dire qu'ils sont insouciants et distraits. Ce sens est général et se réfère à tous les signes du ciel : sa grande hauteur, son immensité, sa grandeur, ses couleurs magnifiques, son incroyable précision et toutes les autres choses qui s'y révèlent, comme les étoiles et les planètes, le soleil et la lune, qui sont à l'origine du jour et de la nuit, et le fait qu'ils suivent toujours leur propre cours. Les étoiles font de même, de nombreux bienfaits en découlent pour les hommes, tels que la chaleur et le froid, et le cycle des saisons ; ils savent calculer le moment propice à leurs actes d'adoration, à leurs affaires et à leurs transactions ; ils se reposent paisiblement la nuit et vaquent à leurs occupations durant la journée, gagnant leur vie. Si le sage médite sur toutes ces choses et y réfléchit profondément, il parviendra à la conclusion certaine, sans le

moindre doute, qu'Allah les a créées pour une durée déterminée, durant laquelle les hommes en retireront de grands bienfaits, puis elles s'estomperont et disparaîtront ; Celui qui les a créées les fera disparaître, et Celui qui les a mises en mouvement les arrêtera.

Alors ceux qui sont responsables passeront dans un autre royaume, où ils trouveront la pleine rétribution de leurs actes, et il sera reconnu que le but de ce royaume était d'investir pour le royaume éternel, et qu'il s'agissait d'un lieu de passage, non d'un lieu d'installation.

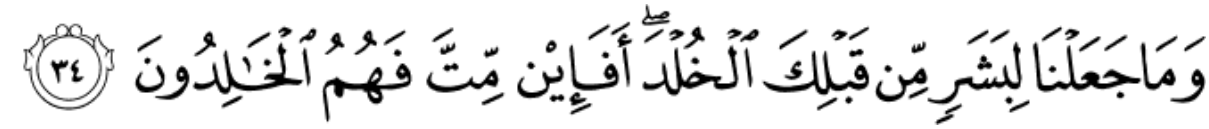

21-34. Et Nous n'avons attribué l'immortalité à nul homme avant toi. Est-ce que si tu meurs, toi, ils seront, eux, éternels ?

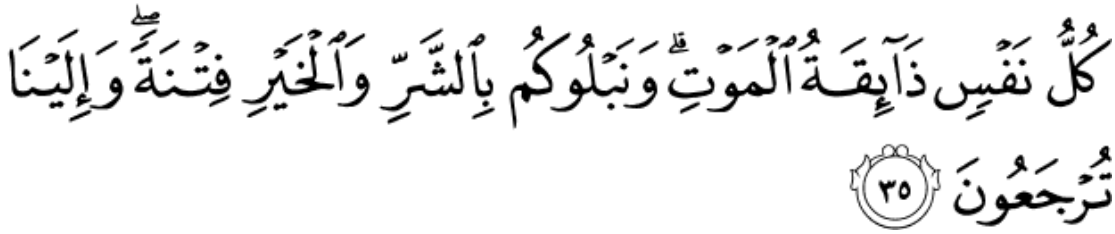

21-35. Toute âme doit goûter la mort. Nous vous éprouverons par le mal et par le bien [à titre] de tentation. Et c'est à Nous que vous serez ramenés.

Parce que les ennemis du Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) disaient : « Attendons qu'un malheur le frappe » (« **Ou bien ils disent : « C'est un poète ! Attendons pour lui le coup de la mort. »** » 52 : 30), Allah, Exalté soit-Il, dit : Cette voie (du malheur) est très fréquentée. « **Et Nous n'avons attribué l'immortalité** » dans ce monde « **à nul homme avant toi**, » ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam) donc si tu meurs, c'est la même chose que ce qui est arrivé à d'autres comme toi parmi les Messagers, les Prophètes, les amis proches d'Allah et d'autres.

« **Est-ce que si tu meurs, toi, ils seront, eux, éternels ?** » Autrement dit, recevront-ils la vie éternelle après ta disparition ? Qu'ils en jouissent donc, si tant est qu'elle existe ; mais il n'en est rien. En réalité, tous les êtres vivants périront, c'est pourquoi Allah dit : « **Toute âme doit goûter la mort** ». Cela concerne toutes les créatures ; c'est une coupe à laquelle tous doivent inévitablement boire, même ceux qui vivent longtemps.

Mais Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, a créé Ses serviteurs dans ce monde et leur a donné des commandements et des interdictions. Il les éprouve par le bien et le mal, la richesse et la pauvreté, le pouvoir et l'humiliation, la vie et la mort ; ceci est une épreuve de Sa part, un test pour voir qui, parmi eux, sera le meilleur en œuvres, qui échouera à l'épreuve et qui sera sauvé.

« **Et c'est à Nous que vous serez ramenés** » et Nous vous rétribuerons selon vos actes ; s'ils étaient bons, vous serez récompensés, et s'ils étaient mauvais, vous serez punis.

« **Quiconque fait une bonne œuvre, c'est pour son bien. Et quiconque fait le mal, il le fait à ses dépens. Ton Seigneur, cependant, n'est point injuste envers les serviteurs**. » (Foussilat 41 : 46)

Ce verset met en lumière la fausseté de l'opinion de ceux qui affirment qu'Al-Khidr est toujours vivant et immortel en ce monde. Cette opinion est dénuée de tout fondement et contredit les preuves de la Shari'ah.

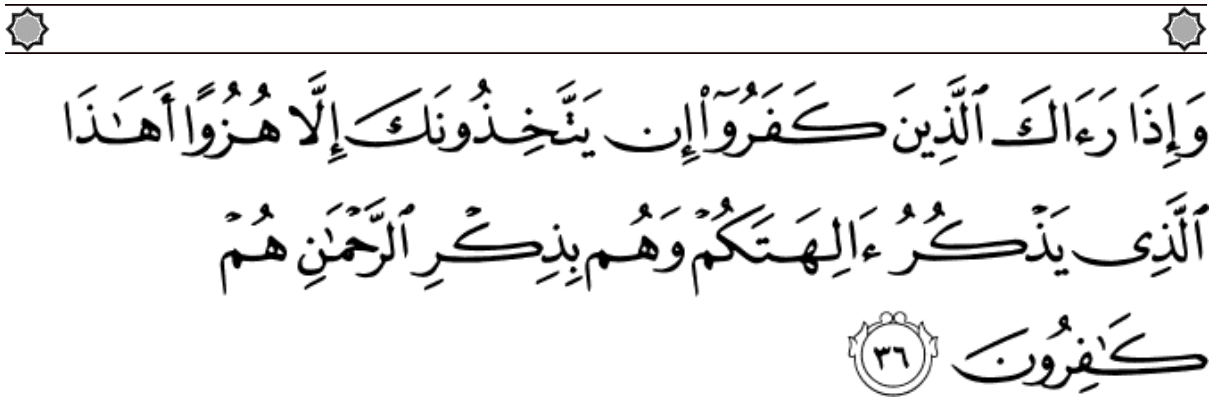

21-36. Quand les mécréants te voient, ils ne te prennent qu'en dérision (disant) : « Quoi ! Est-ce-là celui qui médit de vos divinités ? » Et ils nient [tout] rappel du Tout Miséricordieux.

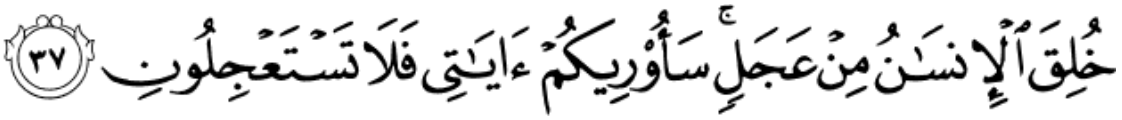

21-37. L'homme a été créé prompt dans sa nature. Je vous montrerai Mes signes [la réalisation de Mes menaces]. Ne me hâtez donc pas.

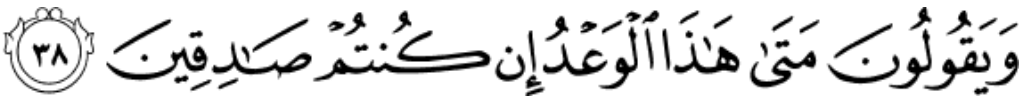

21-38. Et ils disent : « A quand cette promesse si vous êtes véridiques ? »

لَوْ يَعْلَمُ ٱلَّذِينَ كَفَرُوا۟ حِينَ لَا يَكُفُّونَ عَن وُجُوهِهِمُ ٱلنَّارَ وَلَا عَن ظُهُورِهِمْ وَلَا هُمْ يُنصَرُونَ ﴿٣٩﴾

21-39. Si [seulement] les mécréants connaissaient le moment où ils ne pourront empêcher le feu de leurs visages ni de leurs dos, et où ils ne seront point secourus.

بَلْ تَأْتِيهِم بَغْتَةً فَتَبْهَتُهُمْ فَلَا يَسْتَطِيعُونَ رَدَّهَا وَلَا هُمْ يُنظَرُونَ ﴿٤٠﴾

21-40. Mais non, cela leur viendra subitement et ils seront alors stupéfaits ; ils ne pourront pas le repousser et on ne leur donnera pas de répit.

وَلَقَدِ ٱسْتُهْزِئَ بِرُسُلٍ مِّن قَبْلِكَ فَحَاقَ بِٱلَّذِينَ سَخِرُوا۟ مِنْهُم مَّا كَانُوا۟ بِهِۦ يَسْتَهْزِءُونَ ﴿٤١﴾

21-41. On s'est moqué de Messagers venus avant toi. Et ceux qui se sont moqués d'eux, se virent frapper de toutes parts par l'objet même de leurs moqueries.

Cela s'explique par la gravité de leur mécréance. Lorsque les polythéistes virent le Messager d'Allah (sallallahou 'aleyhi wa sallam), ils le ridiculisèrent et dirent : « **Quoi ! Est-ce-là celui qui médit de vos divinités** ? » Autrement dit, cet homme insignifiant, comme ils le prétendaient, est-il celui qui injurie vos dieux, les critique et les attaque ? En d'autres termes : ne lui prêtez aucune attention et ne vous en souciez pas.

Le fait qu'ils l'aient ridiculisé et méprisé témoigne de sa perfection car il était le plus parfait et le plus vertueux ; l'une de ses vertus était son dévouement à adorer Allah seul et sa critique de tout ce qui est adoré en dehors de Lui, en soulignant leur véritable statut et de leur situation. Ceux qui méritaient plutôt le mépris et le ridicule étaient ces mécréants, qui réunissaient tous les traits répréhensibles. Même s'ils n'avaient d'autre défaut que leur incroyance envers le Seigneur et leur rejet de Ses Messagers, ils resteraient les plus vils et les pires des hommes.

La mention de Son nom « **Tout Miséricordieux** » souligne ici à quel point ils étaient mauvais. Comment pouvaient-ils répondre au Tout Miséricordieux ; qui dispense toutes les bénédictions et

protège du mal, et nul ne reçoit de bénédiction qui ne vienne de Lui, et aucun mal ne peut être repoussé que par Lui, en ne croyant pas en Lui et en Lui associant des partenaires ?

« **L'homme a été créé prompt dans sa nature**, » c'est-à-dire qu'il a été créé pressé et enclin à agir vite, impatient de voir les choses se réaliser. Les croyants cherchent à hâter le châtiment d'Allah pour les mécréants et le croient long à venir, tandis que les mécréants se détournent et cherchent à hâter le châtiment parce qu'ils n'y croient pas, et par obstination, et ils disent :
« **À quand cette promesse si vous êtes véridiques.** » Allah, Exalté soit-Il, accorde un délai mais ne néglige pas ; Il fait preuve de patience et leur accorde un sursis temporaire, mais :
« **À chaque communauté un terme. Quand leur terme arrive, ils ne peuvent ni le retarder d'une heure ni l'avancer**. » (Younous 10 : 49)

C'est pourquoi Allah Exalté dit ici (21 : 37) : « **Je vous montrerai Mes signes**, » c'est-à-dire Ma vengeance contre ceux qui ont mécru en Moi et M'ont désobéi. « **Ne me hâtez donc pas**. » De même, ceux qui ont mécru disent : « **À quand cette promesse si vous êtes véridiques** ? » Ils disaient cela par arrogance, alors que le châtiment n'était pas encore dû et ne les avait pas encore frappés.

« **Si [seulement] les mécréants connaissaient** » la terrible situation dans laquelle ils se trouveront
« …**le moment où ils ne pourront empêcher le feu de leurs visages ni de leurs dos** » et les submerge de toutes les directions
« …**et où ils ne seront point secourus** » ; ils n'aideront personne et ils ne seront pas aidés.

« **Mais non cela** » c'est-à-dire que le feu « **leur viendra subitement et ils seront alors stupéfaits** » à cause de sa soudaineté et de l'alarme et de la grande peur qu'il va susciter.
« **Ils ne pourront pas le repousser et on ne leur donnera pas de répit** » car ils seront trop humiliés et trop faibles pour le faire
Ils n'auront droit à aucun sursis, à aucune faveur, de sorte que leur châtiment puisse être retardé. S'ils l'avaient vraiment compris, ils ne chercheraient pas à hâter le châtiment et ils seraient saisis d'une grande crainte. Mais, faute de cette connaissance, ils ont tenu ces propos.

Après avoir mentionné leurs moqueries envers Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) lorsqu'ils dirent : « **Est-ce-là celui qui médit de vos divinités** ? » (21 : 36), Allah le console en lui rappelant que c'était ainsi que les nations précédentes traitaient leurs Messagers, comme Il le dit :
« **On s'est moqué de Messagers venus avant toi. Et ceux qui se sont moqués d'eux, se virent frapper de toutes parts par l'objet même de leurs moqueries** » ; autrement dit, le châtiment les frappa et ils ne purent y échapper. Que ces gens prennent donc garde, de peur qu'il ne leur arrive ce qui est arrivé à ces mécréants.

قُلْ مَن يَكْلَؤُكُم بِٱلَّيْلِ وَٱلنَّهَارِ مِنَ ٱلرَّحْمَٰنِ ۗ بَلْ هُمْ عَن
ذِكْرِ رَبِّهِم مُّعْرِضُونَ ﴿٤٢﴾

21-42. Dis : « Qui vous protège la nuit et le jour, contre le [châtiment] du Tout Miséricordieux ? » Pourtant ils se détournent du rappel de leur Seigneur.

أَمْ لَهُمْ ءَالِهَةٌ تَمْنَعُهُم مِّن دُونِنَا ۚ لَا يَسْتَطِيعُونَ نَصْرَ
أَنفُسِهِمْ وَلَا هُم مِّنَّا يُصْحَبُونَ ﴿٤٣﴾

21-43. Ont-ils donc des divinités en dehors de Nous, qui peuvent les protéger ? Mais celles-ci ne peuvent ni se secourir elles-mêmes, ni se faire assister contre Nous.

بَلْ مَتَّعْنَا هَٰٓؤُلَآءِ وَءَابَآءَهُمْ حَتَّىٰ طَالَ عَلَيْهِمُ ٱلْعُمُرُ ۗ أَفَلَا
يَرَوْنَ أَنَّا نَأْتِى ٱلْأَرْضَ نَنقُصُهَا مِنْ أَطْرَافِهَآ ۚ أَفَهُمُ
ٱلْغَٰلِبُونَ ﴿٤٤﴾

21-44. Au contraire Nous avons accordé une jouissance [temporaire] à ceux-là comme à leurs ancêtres jusqu'à un âge avancé. Ne voient-ils pas que Nous venons à la terre que Nous réduisons de tous côtés ? Seront-ils alors les vainqueurs ?

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, mentionne l'impuissance de ces gens qui prennent d'autres que Lui comme dieux, et note qu'ils ont désespérément besoin de leur Seigneur, le Très Miséricordieux, dont la miséricorde s'étend aussi bien aux justes qu'aux injustes, nuit et jour :

« **Qui vous protège**, » c'est-à-dire vous garde ?
« …**la nuit** ?, » lorsque vous dormez dans vos lits et que vos facultés ne fonctionnent pas
« …**et le jour** ?, » lorsque vous vaquez à vos occupations et que vous êtes distraits
« …**contre le [châtiment] du Tout Miséricordieux** ? » Quelqu'un peut-il vous protéger autrement que Lui ? Personne ne peut vous protéger, sauf Lui.

« **Pourtant ils se détournent du rappel de leur Seigneur**. » C'est pourquoi ils Lui ont associé des partenaires. Autrement, s'ils avaient écouté l'avertissement de leur Seigneur et accepté Ses instructions, ils auraient été guidés et auraient reçu l'aide divine.

Ou bien « **ont-ils donc des divinités en dehors de Nous, qui peuvent les protéger** ? » Autrement dit, si Nous décrétons un malheur pour eux, l'un de leurs dieux peut-il les protéger de ce malheur et du mal qui les frappe ?

« **Mais celles-ci ne peuvent ni se secourir elles-mêmes, ni se faire assister contre Nous**, » c'est-à-dire qu'ils ne recevront aucune aide de Notre part en ce qui concerne leurs affaires et s'ils ne reçoivent aucune aide d'Allah, ils échoueront dans toutes leurs entreprises et ne pourront obtenir aucun avantage ni se prémunir contre aucun dommage.

La raison pour laquelle ils ont persisté dans leur incrédulité et leur association d'associés à Allah est indiquée dans le verset suivant :
« **Au contraire Nous avons accordé une jouissance [temporaire] à ceux-là comme à leurs ancêtres jusqu'à un âge avancé**. » Ils se sont donc attachés à ces plaisirs et se sont détournés de leur raison d'être. Cela dura longtemps, leurs cœurs s'endurcirent et ils persistèrent dans leurs transgressions et leur ingratitude. S'ils avaient prêté attention à leur entourage, ils n'auraient vu que des mourants, ils n'auraient entendu que des lamentations et ils n'auraient perçu que le défilé incessant des morts, jour après jour. La mort tend des pièges sur tous les chemins pour ravir les âmes.

C'est pourquoi Allah dit : « **Ne voient-ils pas que Nous venons à la terre que Nous réduisons de tous côtés** ? » C'est-à-dire par la mort de ses habitants et leur disparition progressive, jusqu'à ce qu'Allah hérite de la terre et de tous ceux qui s'y trouvent, et Il est le meilleur des héritiers. S'ils prenaient conscience de cela, ils ne seraient pas trompés et ne persisteraient pas dans leur attitude.

« **Seront-ils alors les vainqueurs** ? » Autrement dit, est-il vraiment possible qu'ils échappent au décret d'Allah ou qu'ils repoussent la mort ? Comment pourraient-ils être à ce point trompés et croire qu'ils vivront éternellement ? Ou bien, lorsque l'Ange de la Mort viendra prendre leurs âmes, se soumettront-ils sans opposer la moindre résistance ? »

قُلْ إِنَّمَآ أُنذِرُكُم بِٱلْوَحْىِ ۚ وَلَا يَسْمَعُ ٱلصُّمُّ ٱلدُّعَآءَ إِذَا مَا
يُنذَرُونَ ﴿٤٥﴾

21-45. Dis : « Je vous avertis par ce qui m'est révélé. » Les sourds, cependant, n'entendent pas l'appel quand on les avertit.

وَلَئِن مَّسَّتْهُمْ نَفْحَةٌ مِّنْ عَذَابِ رَبِّكَ لَيَقُولُنَّ يَٰوَيْلَنَآ إِنَّا
كُنَّا ظَٰلِمِينَ ﴿٤٦﴾

21-46. Si un souffle du châtiment de ton Seigneur les effleurait, ils diraient alors : « Malheur à nous ! Nous étions vraiment injustes. »

« **Dis**, » ô Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), à tout le monde : « **Je vous avertis par ce qui m'est révélé**. » Je ne suis qu'un Messager ; je n'agis pas de mon propre chef, je ne possède pas les trésors d'Allah, je ne connais pas l'invisible et je ne suis pas un ange ; je vous avertis uniquement sur la base de ce qu'Allah me révèle. Si vous obéissez, vous avez obéi à Allah et Il vous récompensera pour cela. Mais si vous vous détournez et résistez, alors je n'ai aucun pouvoir sur cette affaire ; elle appartient entièrement à Allah et Son décret est tout à fait le sien.

« **Les sourds, cependant, n'entendent pas l'appel quand on les avertit** » ; autrement dit, celui qui est sourd ne peut entendre aucune voix du fait qu'il est dépourvu de l'ouïe. L'ouïe est requise en plus de la voix car les moyens de recevoir le son doivent être présents. De même, la révélation éveille le cœur (la vie spirituelle) et nous fait comprendre ce qu'Allah Exalté attend de nous. Mais si le cœur n'est pas réceptif à la guidance, alors, en matière de guidance et de foi, il sera comme le sourd face aux sons et aux voix. Ces polythéistes sont sourds à la guidance ; il n'est donc pas étonnant qu'ils ne soient pas guidés, surtout dans cette situation où le châtiment ne les a pas encore atteints et où ils n'en ont pas encore ressenti la douleur.

« **Si un souffle**, » c'est-à-dire, même une petite partie « **du châtiment de ton Seigneur les effleurait**, » et rien de Son châtiment n'est facile,
« …**ils diraient alors : « Malheur à nous ! Nous étions vraiment injustes »** » c'est-à-dire, criant des mots de malheur, de fatalité et de regret, reconnaissant leur méfait et leur incrédulité, et admettant qu'ils méritent la punition.

وَنَضَعُ ٱلْمَوَٰزِينَ ٱلْقِسْطَ لِيَوْمِ ٱلْقِيَٰمَةِ فَلَا تُظْلَمُ نَفْسٌ شَيْـًٔا ۖ وَإِن
كَانَ مِثْقَالَ حَبَّةٍ مِّنْ خَرْدَلٍ أَتَيْنَا بِهَا ۗ وَكَفَىٰ بِنَا
حَٰسِبِينَ ﴿٤٧﴾

21-47. Au Jour de la Résurrection, Nous placerons les balances exactes. Nulle âme ne sera lésée en rien, fût-ce du poids d'un grain de moutarde que Nous ferons venir. Nous suffisons largement pour dresser les comptes.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous enseigne qu'Il jugera avec justice et équité entre Ses serviteurs lorsqu'Il les rassemblera le Jour de la Résurrection ; Il installera la balance de la justice, qui affichera même le poids d'une infime particule, afin de peser les bonnes et les mauvaises actions des hommes.

Afin que « **nulle âme**, » musulmane ou incrédule, ne soit traitée injustement, même légèrement, par quoi que ce soit qui soit déduit de ses bonnes actions ou ajouté à ses mauvaises.
« …**fût-ce du poids d'un grain de moutarde**, » la plus petite et la plus insignifiante des choses, qu'elle soit bonne ou mauvaise,
Nous la « **ferons venir** » afin que celui qui l'accomplit en soit rétribué. Ceci est semblable aux versets où Allah, Exalté et Loué soit-Il, dit :
« **Quiconque fait un bien fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque fait un mal fût-ce du poids d'un atome, le verra**. » (Az-Zalzalah 99 : 7-8)

Et ils diront :
« **Et on déposera le livre (de chacun). Alors tu verras les criminels, effrayés à cause de ce qu'il y a dedans, dire : « Malheur à nous, qu'a donc ce livre à n'omettre de mentionner ni péché véniel ni péché capital ? » Et ils trouveront devant eux tout ce qu'ils ont œuvré. Et ton Seigneur ne fait du tort à personne**. » (Al-Kahf 18 : 49)

« **Nous suffisons largement pour dresser les comptes**. » Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, se réfère à Lui-même ; Il suffit en tant que Comptable ; c'est-à-dire qu'Il connaît les actes des gens et

en a la trace ; Il en connaît le nombre et la récompense ou le châtiment qu'ils méritent en retour et Il veillera à ce que la rétribution atteigne celui qui l'a accomplie.

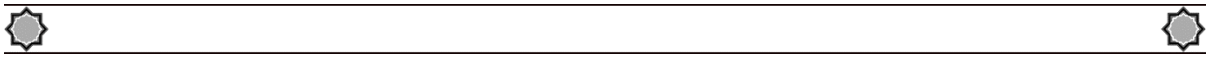

وَلَقَدْ ءَاتَيْنَا مُوسَىٰ وَهَٰرُونَ ٱلْفُرْقَانَ وَضِيَآءً وَذِكْرًا
لِّلْمُتَّقِينَ ﴿٤٨﴾

21-48. Nous avons déjà apporté à Moïse et Aaron le Livre du discernement (la Torah) ainsi qu'une lumière et un rappel pour les gens pieux,

ٱلَّذِينَ يَخْشَوْنَ رَبَّهُم بِٱلْغَيْبِ وَهُم مِّنَ ٱلسَّاعَةِ
مُشْفِقُونَ ﴿٤٩﴾

21-49. qui craignent leur Seigneur malgré qu'ils ne Le voient pas, et redoutent l'Heure (la fin du monde).

وَهَٰذَا ذِكْرٌ مُّبَارَكٌ أَنزَلْنَٰهُ أَفَأَنتُمْ لَهُۥ مُنكِرُونَ ﴿٥٠﴾

21-50. Et ceci [le Qur'an] est un rappel béni que Nous avons fait descendre. Allez-vous donc le renier?

Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, mentionne souvent ces deux Livres sacrés ensemble ; aucun Livre n'est jamais venu au monde qui soit meilleur qu'eux, plus renommé et plus béni, ni plus clair et plus instructif. Il s'agit de la Torah et du Qur'an. Allah nous dit que la Torah fut révélée principalement à Moussa, mais aussi à Aaron, qui se joignit à lui dans sa mission.

« **Le Livre du discernement**, » à savoir la Torah qui distingue le vrai du faux, la bonne voie de l'égarement. Elle est la lumière qui guide les hommes ; ceux qui veulent suivre le droit chemin suivent ses enseignements et, d'elle, ils apprennent les règles religieuses, distinguent le licite de l'illicite et trouvent la lumière dans les ténèbres de l'ignorance, de l'innovation et de l'égarement.

« …**ainsi qu'une lumière et un rappel pour les gens pieux**, » par lesquelles il leur est rappelé ce qui leur est profitable et ce qui leur est nuisible, et par là même, la distinction entre le bien et le mal. Les pieux sont mentionnés en particulier car ce sont eux qui en tirent le plus grand bénéfice, tant sur le plan de la connaissance que sur celui des actes.

Puis Allah explique qui sont les pieux, à savoir ceux « **qui craignent leur Seigneur malgré qu'ils ne Le voient pas**, » c'est-à-dire ils le craignent lorsqu'ils se cachent et que personne ne les voit ; il est donc plus approprié, lorsqu'ils sont à la vue des autres, qu'ils s'abstiennent de ce qui est interdit et qu'ils fassent ce qui est obligatoire.
« …**et redoutent l'Heure (la fin du monde)**. » c'est-à-dire qu'ils la craignent et en sont emplis de respect, en raison de leur parfaite connaissance de leur Seigneur. Ainsi, ils associent la piété à la crainte d'Allah.

« **Et ceci [le Qur'an] est un rappel béni que Nous avons fait descendre**. » Allah décrit deux caractéristiques qu'il possède : il est un rappel de tout ce dont on a besoin de se souvenir, comme la connaissance d'Allah par Ses noms, Ses attributs et Ses actes ; les caractéristiques et les récits des Messagers et des proches d'Allah ; les règles islamiques relatives aux actes d'adoration, aux transactions commerciales et à d'autres sujets ; les règles concernant la rétribution, le Paradis et l'enfer. À travers le Qur'an, les gens se souviennent de questions et de preuves à la fois rationnelles et textuelles. Allah le qualifie de rappel car il rappelle à chacun ce qu'Il a inscrit dans son esprit et sa nature : croire aux récits véridiques, ordonner le bien sur une base rationnelle et interdire le mal sur une base rationnelle. La seconde caractéristique qu'il possède, à savoir qu'il est béni, implique qu'il contient une bonté abondante et sans cesse croissante. Il n'y a rien de plus béni que ce Qur'an. Tout bienfait, toute bénédiction et toute prospérité, qu'ils soient d'ordre religieux, matériel ou spirituel, proviennent de ce principe et résultent de l'observance. Ce principe étant un rappel béni, il convient de l'accueillir avec une soumission sincère et de remercier Allah pour ce don précieux, en se conformant à ses enseignements et en recherchant ses bienfaits par l'apprentissage de ses paroles et de sa signification. Quant à y répondre de manière opposée, en s'en détournant, en l'ignorant, en le rejetant et en n'y croyant pas, cela constitue l'une des pires formes d'incroyance, d'ignorance et d'injustice. C'est pourquoi Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, a fustigé celui qui le rejette en disant : « **Allez-vous donc le renier** ? »

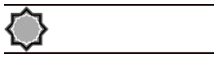

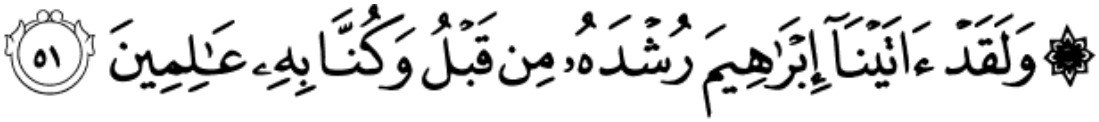

21-51. En effet, Nous avons mis auparavant Abraham sur le droit chemin. Et Nous en avions bonne connaissance.

إِذْ قَالَ لِأَبِيهِ وَقَوْمِهِۦ مَا هَٰذِهِ ٱلتَّمَاثِيلُ ٱلَّتِىٓ أَنتُمْ لَهَا عَٰكِفُونَ ﴿٥٢﴾

21-52. Quand il dit à son père et à son peuple : « Que sont ces statues auxquelles vous vous attachez ? »

قَالُوا۟ وَجَدْنَآ ءَابَآءَنَا لَهَا عَٰبِدِينَ ﴿٥٣﴾

21-53. ils dirent : « Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant. »

قَالَ لَقَدْ كُنتُمْ أَنتُمْ وَءَابَآؤُكُمْ فِى ضَلَٰلٍ مُّبِينٍ ﴿٥٤﴾

21-54. Il dit : « Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident. »

قَالُوٓا۟ أَجِئْتَنَا بِٱلْحَقِّ أَمْ أَنتَ مِنَ ٱللَّٰعِبِينَ ﴿٥٥﴾

21-55. Ils dirent : « Viens-tu à nous avec la vérité ou plaisantes-tu ? »

قَالَ بَل رَّبُّكُمْ رَبُّ ٱلسَّمَٰوَٰتِ وَٱلْأَرْضِ ٱلَّذِى فَطَرَهُنَّ وَأَنَا۠ عَلَىٰ ذَٰلِكُم مِّنَ ٱلشَّٰهِدِينَ ﴿٥٦﴾

21-56. Il dit : « Mais votre Seigneur est plutôt le Seigneur des cieux et de la terre, et c'est Lui qui les a créés. Et je suis un de ceux qui en témoignent.

وَتَٱللَّهِ لَأَكِيدَنَّ أَصْنَٰمَكُم بَعْدَ أَن تُوَلُّوا۟ مُدْبِرِينَ ﴿٥٧﴾

21-57. Et par Allah ! Je ruserai certes contre vos idoles une fois que vous serez partis. »

Après avoir mentionné Moussa (‘aleyhi salam) et Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et leurs Livres, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit maintenant :

« **En effet, Nous avons mis auparavant Ibrahim sur le droit chemin**, » c'est-à-dire avant l'envoi de Moussa et de Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) et la révélation de leurs Livres. Allah lui a donné la vision de Sa souveraineté immense sur les cieux et la terre (« **Ainsi avons-Nous montré à Ibrahim le royaume des cieux et de la terre, afin qu'il fût de ceux qui croient avec conviction**. » 6 : 75) et lui a accordé la maturité d'esprit, grâce à laquelle il s'est perfectionné et a appelé les gens à la perfection, telle qu'elle n'a été donnée à personne d'autre au monde que Muhammad (sallallahou ‘aleyhi wa sallam) n'a atteint une telle maturité spirituelle. On lui attribue une grande maturité d'esprit car son niveau était à la hauteur de sa situation et de sa haute foi. En réalité, chaque croyant reçoit une maturité d'esprit proportionnelle à son niveau de foi.

« **Et Nous en avions bonne connaissance.** » C'est-à-dire : Nous lui avons accordé la maturité d'esprit et l'avons désigné comme Notre Messager et ami proche. Nous l'avons choisi dans ce monde et dans l'au-delà, car Nous savions qu'il en était digne et qualifié, de par sa pureté et son intelligence. C'est pourquoi Allah nous relate comment il a débattu avec son peuple et leur a enjoint de ne Lui associer aucun associé, et comment il a brisé leurs idoles et établi des preuves irréfutables contre elles.

« **Quand il dit à son père et à son peuple : « Que sont ces statues »** » que vous fabriquez et sculptez de vos propres mains à l'image d'êtres créés ?
« …**auxquelles vous vous attachez** » et que vous vénérez sans cesse, que sont-elles ? Quelle vertu leur confère-t-on ? Où est donc passée votre raison, pour que vous consacriez votre vie à vénérer ces choses, alors que vous les avez façonnées et sculptées de vos propres mains ? C'est en effet bien étrange de vénérer ce que vous avez vous-mêmes sculpté.

Ils ont répondu sans apporter la moindre preuve, à la manière de quelqu'un d'impuissant, incapable de justifier ses propos même par le plus faible des arguments. Ils ont déclaré :
« **Nous avons trouvé nos ancêtres les adorant**, » alors nous avons suivi le même chemin et imité nos pères en les adorant.

Il est bien connu que les actes de toute personne, hormis les Messagers, ne constituent pas une preuve et qu'il n'est pas permis de suivre aveuglément l'exemple d'autrui, surtout en ce qui concerne les fondements de la religion et l'unicité du Seigneur des mondes. C'est pourquoi Ibrahim ('aleyhi salam) leur dit, les qualifiant tous d'égarés :
« **Certainement, vous avez été, vous et vos ancêtres, dans un égarement évident** » c'est-à-dire, vous êtes manifestement égarés car quel égarement peut être plus grand que leur égarement les a conduits à associer des partenaires à Allah et à nier Son unicité ? Autrement dit, ce que vous dites n'est pas digne d'être suivi et vous et eux êtes tous manifestement dans l'erreur, comme cela est évident pour tous.

« **Ils dirent** » pour trouver ses paroles étranges et exprimer leur choc face à ce qu'il disait, car comment pouvait-il les décrire, eux et leurs pères, comme étant insensés ?
« **Viens-tu à nous avec la vérité ou plaisantes-tu** ? » Autrement dit, ce que tu nous as dit, le message que tu nous as transmis, est-ce vraiment vrai et sérieux ? Ou bien est-ce une plaisanterie, une raillerie de la part de quelqu'un qui ne sait pas ce qu'il dit ? Ils demandèrent s'il s'agissait de l'un ou de l'autre puisqu'ils étaient persuadés que ses paroles étaient celles d'un insensé, qui ne comprenait pas le sens de ses propres paroles. Ibrahim leur répondit donc clairement, expliquant pourquoi il les jugeait insensés et dénués de raison :

« **Il dit : « Mais votre Seigneur est plutôt le Seigneur des cieux et de la terre, et c'est Lui qui les a créés. Et je suis un de ceux qui en témoignent. »** » Ainsi, il a combiné la preuve rationnelle avec la preuve textuelle.

Quant aux preuves rationnelles, chacun sait, même ceux avec qui Ibrahim débattait, qu'Allah est le Créateur de toute chose créée, y compris les fils d'Adam, les anges, les djinns, les animaux, les cieux et la terre ; Il les contrôle tous, de toutes les manières. Par conséquent, chaque être créé est sous Son contrôle et Sa domination, y compris tout ce qui est adoré en dehors d'Allah. Dès lors, est-il convenable pour quiconque possède un tant soit peu de raison et de discernement d'adorer une chose créée qui est elle-même soumise à Son contrôle, et qui n'a aucun pouvoir d'apporter le bien, de nuire, de donner la mort, de créer ou de ressusciter, et de manquer ainsi d'adorer le Créateur et le Pourvoyeur, qui est Maître de toute chose ?

Quant aux preuves textuelles, elles ont été transmises par les Messagers ('aleyhim salat wa sallam). Tout ce qu'ils ont apporté est infaillible et ne peut être erroné ; ils ne peuvent dire que la vérité. Une partie de cette preuve textuelle réside dans le témoignage de chacun des Messagers à cet égard. C'est pourquoi Ibrahim a dit : « **Et je suis un de ceux qui en témoignent**, » c'est-à-dire du fait qu'Allah seul est digne d'adoration et que l'adoration de tout autre que Lui est fausse et invalide. Quel témoignage, après celui d'Allah, peut être meilleur que celui des Messagers, en particulier des Messagers à la volonté inébranlable, et plus particulièrement de l'ami proche du Tout-Miséricordieux ? »

Après avoir affirmé que leurs idoles n'avaient aucun contrôle sur quoi que ce soit, il voulait leur montrer concrètement leur impuissance et leur incapacité à se prendre en main, en agissant de manière à les forcer à l'admettre. C'est pourquoi il a dit :
« **Et par Allah ! Je ruserai certes contre vos idoles** » : je les briserai « **une fois que vous serez partis** » pour assister à votre fête. Une fois partis, il se rendit secrètement auprès des idoles.

فَجَعَلَهُمْ جُذَٰذًا إِلَّا كَبِيرًا لَّهُمْ لَعَلَّهُمْ إِلَيْهِ يَرْجِعُونَ ﴿٥٨﴾

21-58. Il les mit en pièces, hormis [la statue] la plus grande. Peut-être qu'ils reviendraient vers elle.

قَالُوا۟ مَن فَعَلَ هَٰذَا بِـَٔالِهَتِنَآ إِنَّهُۥ لَمِنَ ٱلظَّٰلِمِينَ ﴿٥٩﴾

21-59. Ils dirent : « Qui a fait cela à nos divinités ? Il est certes parmi les injustes. »

قَالُوا۟ سَمِعْنَا فَتًى يَذْكُرُهُمْ يُقَالُ لَهُۥٓ إِبْرَٰهِيمُ ﴿٦٠﴾

21-60. (Certains) dirent : « Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles ; il s'appelle Abraham. »

قَالُوا۟ فَأْتُوا۟ بِهِۦ عَلَىٰٓ أَعْيُنِ ٱلنَّاسِ لَعَلَّهُمْ يَشْهَدُونَ ﴿٦١﴾

21-61. Ils dirent : « Amenez-le sous les yeux des gens afin qu'ils puissent témoigner. »

قَالُوٓا۟ ءَأَنتَ فَعَلْتَ هَٰذَا بِـَٔالِهَتِنَا يَٰٓإِبْرَٰهِيمُ ﴿٦٢﴾

21-62. (Alors) ils dirent : « Est-ce toi qui as fait cela à nos divinités, Abraham ? »

قَالَ بَلْ فَعَلَهُۥ كَبِيرُهُمْ هَٰذَا فَسْـَٔلُوهُمْ إِن كَانُوا۟ يَنطِقُونَ ﴿٦٣﴾

21-63. Il dit : « C'est la plus grande d'entre elles que voici, qui l'a fait. Demandez-leur donc, si elles peuvent parler. »

فَرَجَعُوٓا۟ إِلَىٰٓ أَنفُسِهِمْ فَقَالُوٓا۟ إِنَّكُمْ أَنتُمُ ٱلظَّٰلِمُونَ ﴿٦٤﴾

21-64. Se ravisant alors, ils se dirent entre eux : « C'est vous qui êtes les vrais injustes. »

ثُمَّ نُكِسُوا۟ عَلَىٰ رُءُوسِهِمْ لَقَدْ عَلِمْتَ مَا هَٰٓؤُلَآءِ يَنطِقُونَ ﴿٦٥﴾

21-65. Puis ils firent volte-face et dirent : « Vous savez bien que celles-ci ne parlent pas. »

قَالَ أَفَتَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ مَا لَا يَنفَعُكُمْ شَيْـًٔا وَلَا يَضُرُّكُمْ ﴿٦٦﴾

21-66. Il dit : « Adorez-vous donc, en dehors d'Allah, ce qui ne saurait en rien vous être utile ni vous nuire non plus.

أُفٍّ لَّكُمْ وَلِمَا تَعْبُدُونَ مِن دُونِ ٱللَّهِ ۖ أَفَلَا تَعْقِلُونَ ﴿٦٧﴾

21-67. Fi de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah ! Ne raisonnez-vous pas ? »

« **Il les mit en pièces**, » c'est-à-dire qu'il les détruisit. Les idoles étaient toutes rassemblées au même endroit, alors il les brisa toutes, « **hormis [la statue] la plus grande** », c'est-à-dire à l'exception de la plus grande idole, qu'il laissa intacte dans un but qui deviendrait clair par la suite.

Quand ils virent ce qui était arrivé à leurs idoles de manque de respect et d'humiliation,
« **Ils dirent : « Qui a fait cela à nos divinités ? Il est certes parmi les injustes ! »** » Ils accusèrent Ibrahim d'avoir mal agi alors que c'étaient eux qui méritaient davantage d'être qualifiés ainsi, car ils ne comprenaient pas que la destruction des idoles était l'une de ses plus grandes vertus, un acte guidé par son sens de la justice et son affirmation de l'unicité d'Allah. Bien au contraire, le coupable est celui qui a pris de telles idoles pour des dieux, même après avoir vu ce qui leur était arrivé.

« **Ils dirent : « Nous avons entendu un jeune homme médire d'elles**, » » c'est-à-dire les critiquer et les condamner, et celui qui agit ainsi est sûrement celui qui les a brisés. Ou bien, cela peut signifier que certains d'entre eux l'avaient entendu dire qu'il avait un plan contre eux.
« …**il s'appelle Ibrahim**. » Lorsqu'ils réalisèrent que c'était Ibrahim qui les avait brisés, ils dirent :
« **Amenez-le** » à savoir Ibrahim
« …**sous les yeux des gens** » c'est-à-dire là où ils peuvent voir et entendre
« …**afin qu'ils puissent témoigner**, » c'est-à-dire afin qu'ils puissent être présents pour voir ce qu'il adviendrait de celui qui a profané leurs dieux. C'est ce que voulait Ibrahim ; il voulait que la vérité soit manifestée au peuple afin qu'il puisse en être témoin et que la vérité puisse être établie contre lui, comme l'a dit Moussa lorsqu'il a pris rendez-vous pour affronter Pharaon :
« **Votre rendez-vous, c'est le jour de la fête. Et que les gens se rassemblent dans la matinée**. »
(Tâ Hâ 20 : 59)

Lorsque le peuple se fut rassemblé et qu'Ibrahim fut amené, ils lui dirent :
« **Est-ce toi qui as fait cela à nos divinités**, » c'est-à-dire, en les brisant, « **ô Ibrahim** ? » Cette question visait à confirmer qu'il en était bien l'auteur. Autrement dit : qu'est-ce qui t'a donné cette audace et qu'est-ce qui t'a poussé à agir ainsi ?

Ibrahim ('aleyhi salam) dit, sous le regard du peuple : « **C'est la plus grande d'entre elles que voici, qui l'a fait**. » Cela a fait naître en eux le ressentiment qu'ils nourrissaient à leur égard car elles étaient vénérées en même temps qu'elle et elle voulait que vous ne vénériez que votre plus grande idole.

Le but de ces paroles était d'établir une preuve irréfutable contre ses adversaires. C'est pourquoi il a dit : « **Demandez-leur donc, si elles peuvent parler** ! » Il faisait référence aux idoles brisées ; demandez-leur pourquoi elles étaient brisées et demandez à l'idole qui n'était pas brisée pourquoi elle les avait brisées. Si elles sont capables de parler, elles répondront ; sinon, vous et moi, et tous, saurons

qu'elles ne peuvent ni parler ni s'exprimer, qu'elles ne peuvent ni apporter le bien ni nuire, et qu'elles sont même impuissantes face à quiconque leur veut du mal.

« **Se ravisant alors**, » c'est-à-dire que la raison leur revint soudainement et qu'ils reprirent leurs esprits, réalisant qu'ils s'étaient égarés en adorant ces idoles ; ils reconnurent avoir mal agi et avoir associé des partenaires à Allah, **« ils se dirent entre eux : « C'est vous qui êtes les vrais injustes. »** ». Ainsi, la preuve fut établie par leur aveu que ce qu'ils faisaient était faux et mal.

Mais ils n'ont pas persisté dans cette voie ; au contraire, « **puis ils firent volte-face**, » c'est-à-dire qu'ils ont soudain changé, leur pensée a pris une mauvaise tournure puis ils ont dit à Ibrahim : « **Vous savez bien que celles-ci ne parlent pas** » alors comment pouvez-vous vous moquer de nous et nous ridiculiser, en nous disant de leur poser des questions alors que vous savez qu'elles ne peuvent pas parler ?

Ibrahim dit, les réprimandant ouvertement devant le peuple pour avoir associé des partenaires à Allah et soulignant que leurs dieux n'étaient pas dignes d'adoration :
« **Adorez-vous donc, en dehors d'Allah, ce qui ne saurait en rien vous être utile ni vous nuire non plus** ? »

« **Fi de vous et de ce que vous adorez en dehors d'Allah** ! **Ne raisonnez-vous pas** ? » Autrement dit, combien vous êtes égarés, quels perdants et combien vous êtes mauvais, vous et tout ce que vous adorez en dehors d'Allah ! Si vous aviez un tant soit peu de bon sens, vous vous rendriez compte de votre situation. Mais, par manque de bon sens et par ignorance, vous vous égarez en toute connaissance de cause ; les animaux sont mieux lotis que vous.

Une fois qu'il les eut vaincus par la discussion et qu'il eut prouvé qu'ils avaient tort, ils ne purent produire aucune preuve pour étayer leur attribution d'associés à Allah, et ils eurent donc recours à la force physique pour le punir.

قَالُوا۟ حَرِّقُوهُ وَٱنصُرُوٓا۟ ءَالِهَتَكُمْ إِن كُنتُمْ فَٰعِلِينَ ﴿٦٨﴾

21-68. Ils dirent : « Brûlez-le. Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles). »

قُلْنَا يَٰنَارُ كُونِي بَرْدًا وَسَلَٰمًا عَلَىٰٓ إِبْرَٰهِيمَ ﴿٦٩﴾

21-69. Nous dîmes : « Ô feu, sois pour Abraham une fraîcheur salutaire. »

وَأَرَادُوا۟ بِهِۦ كَيْدًا فَجَعَلْنَٰهُمُ ٱلْأَخْسَرِينَ ﴿٧٠﴾

21-70. Ils voulaient ruser contre lui, mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants.

وَنَجَّيْنَٰهُ وَلُوطًا إِلَى ٱلْأَرْضِ ٱلَّتِى بَٰرَكْنَا فِيهَا لِلْعَٰلَمِينَ ﴿٧١﴾

21-71. Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lout, vers une terre que Nous avions bénie pour tout l'univers.

« **Ils dirent : « Brûlez-le. Secourez vos divinités si vous voulez faire quelque chose (pour elles)**. » » C'est-à-dire, tuez-le de la pire des manières, en le brûlant, sous le coup de la colère, pour la cause de vos dieux et en leur faveur. Quel destin funeste ils connurent, eux qui vénéraient ce qui, de leur propre aveu, avait besoin de leur soutien, et qu'ils prirent pour divinité.

Mais Allah Exalté a secouru Son ami proche lorsqu'ils l'ont jeté dans le feu, car Il lui a dit : « **Ô feu, sois pour Ibrahim une fraîcheur salutaire**. » Le feu est alors devenu frais et sécurisé pour lui ; aucun mal ne l'a atteint et il n'a ressenti aucune douleur.

« **Ils voulaient ruser contre lui**, » lorsqu'ils décidèrent de le brûler « **mais ce sont eux que Nous rendîmes les plus grands perdants** » dans ce monde et dans l'au-delà, tout comme Allah a fait de Son ami proche et de ses disciples les vainqueurs triomphants.

« **Et Nous le sauvâmes, ainsi que Lout** » C'était à ce moment-là que personne parmi son peuple ne crut, sauf Lout. On dit qu'il était le fils de son frère. Allah le sauva et il émigra « **vers une terre que Nous avions bénie pour tout l'univers**, » c'est-à-dire la Grande Syrie. Ibrahim laissa donc son peuple à Babylone, en Irak, et dit :
« ... **Lout crut en lui. Il dit : « Moi, j'émigre vers mon Seigneur, car c'est Lui le Tout Puissant, le Sage**. » » (Al-'Ankabout 29 : 26)

L'une des bénédictions de la Grande Syrie est que de nombreux Prophètes s'y sont rendus. Allah l'a choisie comme lieu d'émigration pour Son ami proche et c'est sur cette terre que se trouve l'une de Ses trois maisons sacrées, Bayt al-Maqdis.

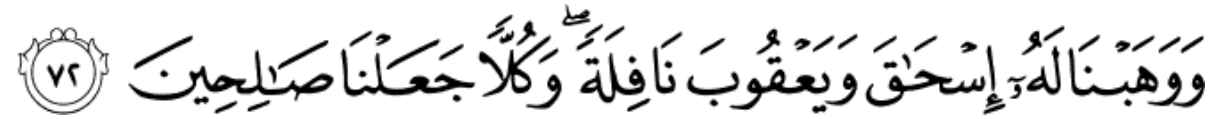

21-72. Et Nous lui donnâmes Isaac et, de surcroît Jacob, desquels Nous fîmes des gens de bien.

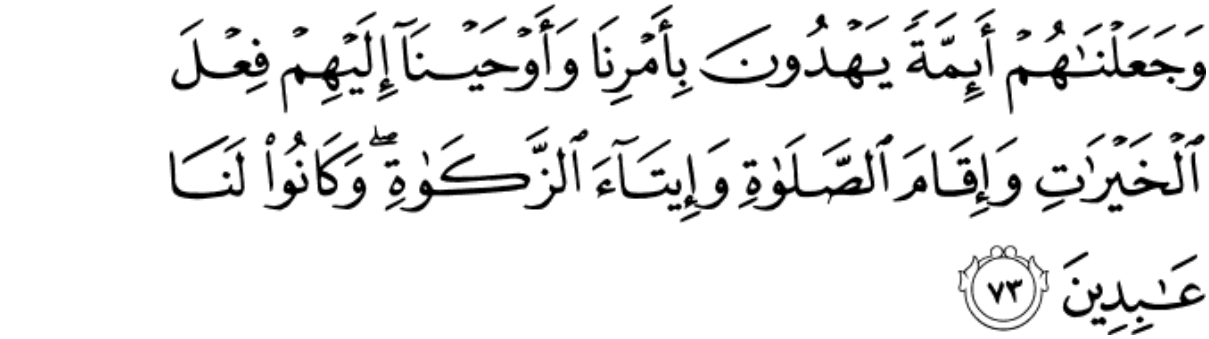

21-73. Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre. Et Nous leur révélâmes de faire le bien, d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakāt. Et ils étaient Nos adorateurs.

« **Et Nous lui donnâmes** » lorsqu'il se retira de son peuple
« **Ishâq et, de surcroît Ya'qoub**, » fils d'Ishâq. Un petit-fils, après qu'il eut vieilli et que sa femme fut stérile, les anges lui annoncèrent la bonne nouvelle d'Ishâq :
« **Nous lui annonçâmes donc (la naissance d') Ishâq, et après Ishâq, Ya'qoub**. » (Houd 11 : 71)

Ya'qoub est Isra-il, dont est issue une grande nation. Ibrahim était aussi le père d'Isma'il, dont est issue la noble nation arabe et parmi ses descendants se trouvait le chef du premier et du dernier (à savoir le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam).

« **Nous fîmes des gens de bien**, » à savoir Ibrahim, Ishaq et Ya'qoub ('aleyhim salam), c'est-à-dire qu'ils accomplissaient leurs devoirs envers Lui et envers Ses serviteurs. En raison de leur droiture, Il fit d'eux des guides qui conduisirent les gens par Son ordre. C'est là l'une des plus grandes grâces qu'Allah puisse accorder à Son serviteur, en faisant de lui un guide par lequel les gens sont guidés et suivis par beaucoup. Cela est dû à leur patience, leur constance et leur foi inébranlable dans les révélations d'Allah.

« **Nous les fîmes des dirigeants qui guidaient par Notre ordre**, » c'est-à-dire en se fondant sur les enseignements de Notre religion. Ils n'ont pas instruit les gens d'agir selon leurs propres caprices et désirs ; c'était toujours par commandement d'Allah et conformément à Sa religion, et dans le but de Lui plaire. Nul ne peut être un guide s'il n'appelle pas les gens à ce qu'Allah a ordonné.

« **Et Nous leur révélâmes de faire le bien**, » ce qu'ils firent, appelant les gens à les suivre. Cela inclut toutes les bonnes œuvres accomplies dans le cadre des devoirs envers Allah et envers autrui. « …**d'accomplir la prière et d'acquitter la Zakāt**. » : Cette mention d'actes spécifiques, après une approche plus générale, souligne la noblesse et la vertu de ces deux actes d'adoration. Quiconque les accomplit avec assiduité aura une foi solide, tandis que celui qui les néglige sera plus négligent encore dans d'autres domaines. De plus, la prière est la meilleure des actions envers Allah, et la zakât est la meilleure des actions bienveillantes envers Sa création.

« **Et ils étaient Nos adorateurs** » et de nul autre. En d'autres termes, ils ont persévéré dans les actes d'adoration, tant dans leurs cœurs (en termes de croyance) que dans leurs paroles et leurs actions, la plupart du temps. Ils méritent donc d'être qualifiés d'adorateurs car ils se sont conformés à ce qu'Allah a prescrit à l'humanité et au dessein pour lequel Il l'a créée.

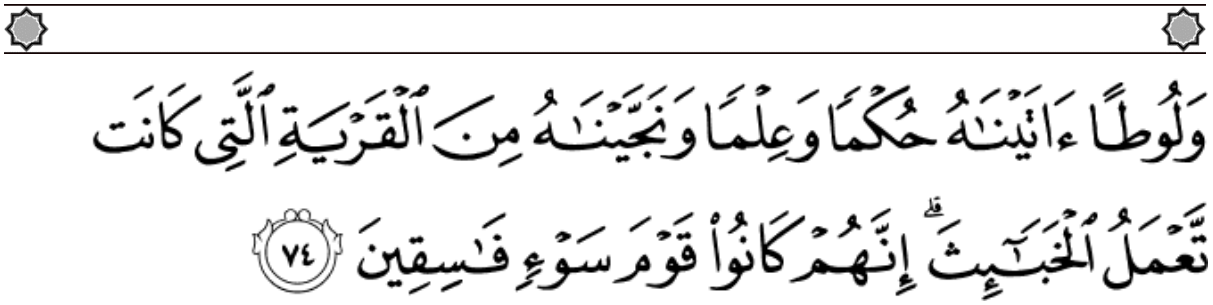

21-74. Et Lout ! Nous lui avons apporté la capacité de juger et le savoir, et Nous l'avons sauvé de la cité où se commettaient les vices ; ces gens étaient vraiment des gens du mal, des pervers.

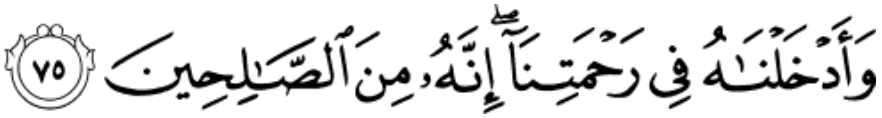

21-75. et Nous l'avons fait entrer en Notre miséricorde. Il était vraiment du nombre des gens de bien.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, loue Son Messager Lout (‘aleyhi salam) pour sa science religieuse et son discernement, lui permettant de juger avec justesse et droiture entre les hommes. Allah l'envoya vers son peuple pour les appeler à L'adorer Seul et leur interdire les actes honteux auxquels ils se livraient. Il les appela longtemps mais ils ne répondirent pas. Alors, Allah se retourna contre eux et les punit tous car ils étaient des gens pervers et rebelles. Ils rejetèrent l'appel et le menacèrent de châtier, cependant Allah sauva Lout et sa famille. Il lui ordonna de les emmener et de partir de nuit, afin qu'ils s'éloignent de la ville. Ils partirent donc de nuit et furent ainsi sauvés, par la grâce et la bénédiction d'Allah.

« **Et Nous l'avons fait entrer en Notre miséricorde**. » Quiconque y entre sera à l'abri de toute crainte et atteindra le bonheur, la joie et la louange. En effet, il était du nombre des vertueux, dont les œuvres étaient pures et qui ont acquis une conduite irréprochable. Allah a redressé parmi eux les pervers. La vertu est le moyen d'accéder à la miséricorde d'Allah, tandis que la perversité est le moyen d'en être privé. Le plus vertueux des hommes sont les Prophètes ('aleyhim salam), c'est pourquoi Allah les qualifie de vertueux. Souleyman ('aleyhi salam) a dit :
« …**et fais-moi entrer, par Ta miséricorde, parmi Tes serviteurs vertueux…**» » (An-Naml 27 : 19)

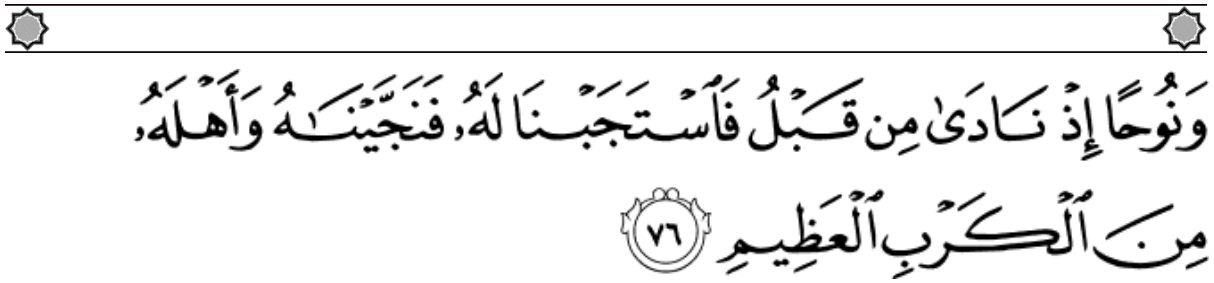

21-76. Et Noé, quand auparavant il fit son appel. Nous l'exauçâmes et Nous le sauvâmes, ainsi que sa famille, de la grande angoisse,

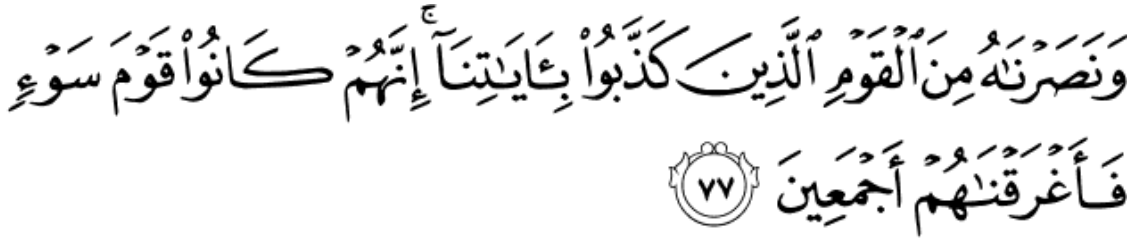

21-77. et Nous le secourûmes contre le peuple qui traitait Nos prodiges de mensonges. Ils furent vraiment des gens du Mal. Nous les noyâmes donc tous.

Et n'oubliez pas Notre serviteur et Messager Nouh ('aleyhi salam), en le louant et en le remerciant. Lorsqu'Allah l'envoya vers son peuple, il demeura parmi eux mille ans moins cinquante, les appelant à adorer Allah seul et leur interdisant de Lui associer quoi que ce soit, les exhortant sans relâche et sans jamais faiblir, en privé comme en public, nuit et jour.

Mais voyant que les exhorter et les réprimander étaient vains, il implora son Seigneur et dit :
« **Seigneur, ne laisse sur la terre aucun incroyant. Si Tu les laisses [en vie], ils égareront Tes serviteurs et n'engendreront que des pécheurs mécréants**. » (Nouh 71 : 26-27)

Allah Exalté exauça sa prière et les noya, et aucun d'eux ne survécut. Mais Allah sauva Nouh et sa famille, ainsi que les croyants qui étaient avec lui dans l'arche chargée, et Il fit en sorte que sa descendance survive, et Allah lui accorda la victoire sur son peuple qui l'avait ridiculisé.

وَدَاوُۥدَ وَسُلَيۡمَٰنَ إِذۡ يَحۡكُمَانِ فِي ٱلۡحَرۡثِ إِذۡ نَفَشَتۡ فِيهِ غَنَمُ ٱلۡقَوۡمِ وَكُنَّا لِحُكۡمِهِمۡ شَٰهِدِينَ ٧٨

21-78. Et David, et Salomon, quand ils eurent à juger au sujet d'un champ cultivé où des moutons appartenant à une peuplade étaient allés paître, la nuit. Et Nous étions témoin de leur jugement.

فَفَهَّمۡنَٰهَا سُلَيۡمَٰنَۚ وَكُلًّا ءَاتَيۡنَا حُكۡمٗا وَعِلۡمٗاۚ وَسَخَّرۡنَا مَعَ دَاوُۥدَ ٱلۡجِبَالَ يُسَبِّحۡنَ وَٱلطَّيۡرَۚ وَكُنَّا فَٰعِلِينَ ٧٩

21-79. Nous la fîmes comprendre à Salomon. Et à chacun Nous donnâmes la faculté de juger et le savoir. Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de David, ainsi que les oiseaux. Et c'est Nous qui sommes le Faiseur.

وَعَلَّمۡنَٰهُ صَنۡعَةَ لَبُوسٖ لَّكُمۡ لِتُحۡصِنَكُم مِّنۢ بَأۡسِكُمۡۖ فَهَلۡ أَنتُمۡ شَٰكِرُونَ ٨٠

21-80. Nous lui (David) apprîmes la fabrication des cottes de mailles afin qu'elles vous protègent contre vos violences mutuelles (la guerre). En êtes-vous donc reconnaissants ?

وَلِسُلَيۡمَٰنَ ٱلرِّيحَ عَاصِفَةٗ تَجۡرِي بِأَمۡرِهِۦٓ إِلَى ٱلۡأَرۡضِ ٱلَّتِي بَٰرَكۡنَا فِيهَاۚ وَكُنَّا بِكُلِّ شَيۡءٍ عَٰلِمِينَ ٨١

21-81. Et (Nous avons soumis) à Salomon le vent impétueux qui, par son ordre, se dirigeait vers la terre que Nous avions bénie. Et Nous sommes à même de tout savoir,

وَمِنَ ٱلشَّيَٰطِينِ مَن يَغُوصُونَ لَهُۥ وَيَعۡمَلُونَ عَمَلٗا دُونَ ذَٰلِكَۖ وَكُنَّا لَهُمۡ حَٰفِظِينَ ٨٢

21-82. et parmi les diables il en était qui plongeaient pour lui et faisaient d'autres travaux encore, et Nous les surveillions Nous-mêmes.

Et souvenez-vous de ces deux nobles Prophètes, Daoud et Souleyman, en guise de louanges et d'éloges. Allah Exalté leur a accordé une science abondante et le pouvoir de juger entre les gens, comme en témoigne ce qui suit : « **quand ils eurent à juger au sujet d'un champ cultivé où des moutons appartenant à une peuplade étaient allés paître, la nuit**, » cela fait référence à l'épisode où ils durent juger l'affaire du champ dans lequel des moutons s'étaient égarés durant la nuit pour y dévorer les cultures. Le propriétaire du champ les avait sollicités pour trancher ce différend, car des moutons avaient pénétré dans son champ pendant la nuit, y avaient paître et avaient entièrement consommé ses récoltes. Daoud rendit un verdict attribuant les moutons au propriétaire du champ en raison de la négligence de leurs détenteurs, les sanctionnant ainsi pour leur manquement.

Mais Souleyman rendit le juste verdict en cette affaire car il décida que les propriétaires des moutons devaient laisser les propriétaires du champ garder les animaux et profiter de leur lait et de leur laine, et qu'ils devaient entretenir le jardin du propriétaire du champ jusqu'à ce qu'il ait retrouvé son état initial. Puis, une fois le jardin remis en état, chaque partie devait restituer ses biens à l'autre. Cela était dû à sa parfaite compréhension et à sa sagesse. C'est pourquoi Allah, Exalté soit-Il, dit :
« **Et Nous étions témoin de leur jugement. Nous le fîmes comprendre à Salomon**, » c'est-à-dire que Nous l'avons aidé à comprendre cette affaire et à parvenir au verdict juste. Cela ne signifie pas qu'Allah n'a pas permis à Daoud de parvenir au juste verdict dans d'autres affaires. C'est pourquoi Il l'a souligné, en disant : « **Et à chacun** » à savoir Daoud et Souleyman « **Nous donnâmes la faculté de juger et le savoir**. » Cela indique qu'un juge peut parvenir à la bonne conclusion ou se tromper ; il n'est pas blâmable s'il commet une erreur pourvu qu'il ait fait de son mieux.

Puis Allah, Exalté et Loué soit-Il, nous révèle ce qui a été donné à chacun d'eux de manière unique :
« **Et Nous asservîmes les montagnes à exalter Notre Gloire en compagnie de Daoud, ainsi que les oiseaux**, » car il était parmi les adorateurs les plus dévoués et ceux qui se souvenaient le plus d'Allah, Le glorifiant et Le louant. Allah lui avait donné une voix belle, douce et mélodieuse, telle qu'Il ne l'avait jamais donnée à quiconque.

Ainsi, lorsqu'il glorifiait et louait Allah, les montagnes et les oiseaux reprenaient ses paroles de louange. Cela était dû à la grâce et à la grande bonté d'Allah envers lui. C'est pourquoi Allah dit : « **Et c'est Nous qui sommes le Faiseur**. »

« **Nous lui avons appris la fabrication des cottes de mailles**. » C'est-à-dire qu'Allah a enseigné à Daoud ('aleyhi salam) comment fabriquer des cottes de mailles. Il fut le premier à les fabriquer et à maîtriser cet art, et ce savoir-faire fut transmis à ceux qui lui ont succédé. Allah a rendu le fer malléable entre ses mains et lui a enseigné comment le transformer en anneaux de cotte de maille, ce qui fut d'un immense bienfait.
« …**afin qu'elles vous protègent contre vos violences mutuelles (la guerre)** » c'est-à-dire, une protection pour vous, pour vous protéger au combat lorsque les affrontements s'intensifient.
« **En êtes-vous donc reconnaissants** » pour la bénédiction qu'Allah vous a accordée, lorsqu'Il l'a fait parvenir à vous par l'intermédiaire de Son serviteur Daoud ? Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **Et de ce qu'Il a créé, Allah vous a procuré des ombres. Et Il vous a procuré des abris dans les montagnes. Et Il vous a procuré des vêtements qui vous protègent de la chaleur, ainsi que des vêtements [cuirasses, armures] qui vous protègent de votre propre violence. C'est ainsi qu'Allah parachève sur vous Son bienfait, peut-être que vous vous soumettez**. » (An-Nahl 16 : 81)

Il se peut que lorsqu'Allah a enseigné à Daoud comment fabriquer une cotte de mailles et a rendu le fer mou pour lui, il s'agissait d'un miracle par lequel, comme l'ont dit les commentateurs, Allah a rendu le fer mou pour lui au point qu'il puisse l'utiliser comme de la pâte ou de l'argile, sans avoir à le faire fondre au feu.

Ou bien il se peut qu'Allah lui ait enseigné la méthode ordinaire et que le fer ait été ramolli pour lui par la voie qu'Il lui a enseignée, à savoir la fonte. C'est ce qui semble être le cas puisqu'Allah rappelle aux gens Sa grâce et les invite à Lui en être reconnaissants. Si la fabrication du fer n'était pas une chose qu'Allah a placée à la portée des hommes, Il ne leur aurait pas rappelé cette grâce ni mentionné son bienfait car il est impossible que seule la cotte de mailles effectivement fabriquée par Daoud soit concernée ici. Ce rappel porte plutôt sur la connaissance de la méthode de fabrication. Il n'existe aucune preuve de la première possibilité évoquée par les commentateurs, si ce n'est les mots : « …**Et pour lui, Nous avons amolli le fer**… » (Saba' 34 : 10)

Rien n'indique qu'Il lui ait facilité la tâche sans raison. Et Allah est plus Savant à ce sujet.

« **Et (Nous avons soumis) à Salomon le vent impétueux**, » c'est-à-dire le vent rapide

« ...**qui par son ordre** » ; où qu'il soit dirigé, il obéissait, parcourant un mois de marche matin et soir, pour revenir « **vers la terre que Nous avions bénie**, » à savoir la Grande Syrie, où Il résidait. Il voyageait au gré du vent, d'est en ouest mais il revenait toujours au pays béni.
« **Et Nous sommes à même de tout savoir**, » c'est-à-dire que Notre connaissance englobe toute chose ; Nous savions pour David et Salomon, et ce qui les a rendus dignes d'être bénis comme décrit.

« **Et parmi les diables il en était qui plongeaient pour lui et faisaient d'autres travaux encore**. » C'était là une autre des caractéristiques uniques de Souleyman (‘aleyhi salam) : Allah Exalté lui soumit des démons et des ‘ifrits, et lui donna le pouvoir de les soumettre pour accomplir des tâches que beaucoup d'autres étaient incapables d'accomplir. Certains d'entre eux plongeaient dans la mer pour lui et en rapportaient des perles et autres objets, et d'autres travaillaient pour lui selon ses désirs, (construisant) des arches, des statues, des bassins aussi vastes que des réservoirs, et (cuisant) des chaudrons fixés (à leur place) (« **Ils exécutaient pour lui ce qu'il voulait: sanctuaires, statues, plateaux comme des bassins, et marmites bien ancrées**. » 34 : 13). Il en soumit certains pour construire Bayt al-Maqdis (le Temple) pour lui, et il mourut pendant qu'ils le construisaient mais ils continuèrent pendant un an après cela, jusqu'à ce qu'ils apprennent sa mort, comme nous le verrons plus loin, si Allah le veut.

« **Et Nous les surveillions Nous-mêmes**. » C'est-à-dire qu'ils ne pouvaient refuser de faire quoi que ce soit qu'il leur dise, ni lui désobéir ; Allah veillait plutôt sur eux, par Sa puissance, Son pouvoir et Son autorité.

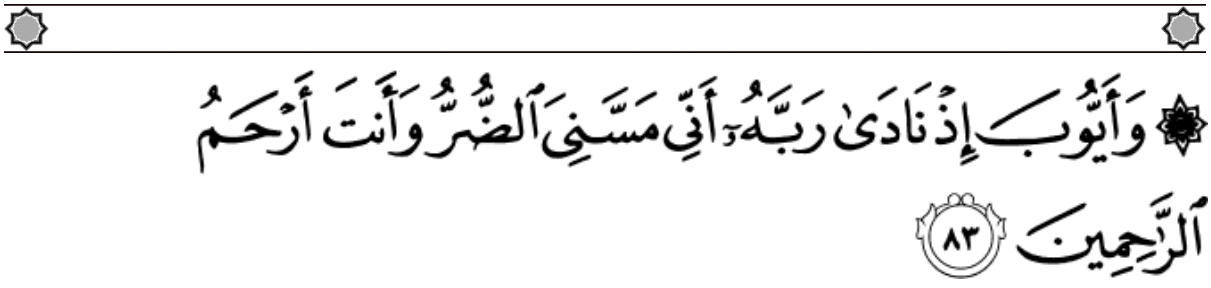
وَأَيُّوبَ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥٓ أَنِّى مَسَّنِىَ ٱلضُّرُّ وَأَنتَ أَرْحَمُ ٱلرَّٰحِمِينَ ﴿٨٣﴾

21-83. Et Job, quand il implora son Seigneur : « Le mal m'a touché. Mais Toi, tu es le plus miséricordieux des miséricordieux ! »

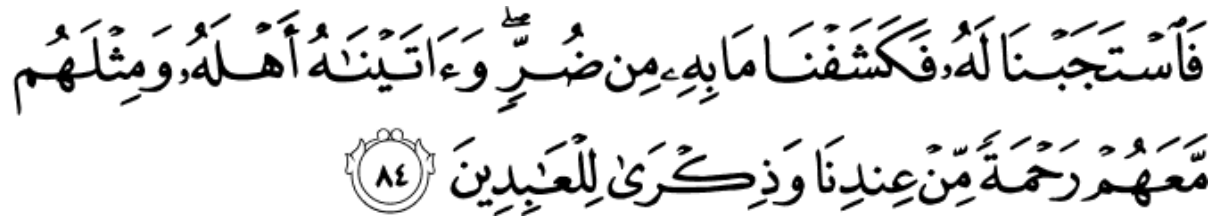
فَٱسْتَجَبْنَا لَهُۥ فَكَشَفْنَا مَا بِهِۦ مِن ضُرٍّ ۖ وَءَاتَيْنَٰهُ أَهْلَهُۥ وَمِثْلَهُم مَّعَهُمْ رَحْمَةً مِّنْ عِندِنَا وَذِكْرَىٰ لِلْعَٰبِدِينَ ﴿٨٤﴾

21-84. Nous l'exauçâmes, enlevâmes le mal qu'il avait, lui rendîmes les siens et autant qu'eux avec eux, par miséricorde de Notre part et en tant que rappel aux adorateurs.

C'est-à-dire, souvenez-vous de Notre serviteur et Messager Ayyoub ('aleyhi salam), dans un contexte de louange et de respect, témoignant de son rang élevé, lorsqu'Allah l'a mis à l'épreuve par une grande épreuve et l'a trouvé patient et satisfait envers son Seigneur. Shaytân obtint pouvoir sur son corps comme une épreuve d'Allah, et il souffla dans son corps, le frappant de grandes plaies qui persistèrent longtemps. Il fut confronté à un terrible malheur, sa famille périt et il perdit ses biens, alors il implora son Seigneur : « **Ô Seigneur, le malheur m'a frappé, et Tu es le Plus Miséricordieux des miséricordieux**. »

Il implora Allah en lui racontant sa situation, l'extrême gravité de son affliction et en évoquant Son immense miséricorde. Allah lui répondit et lui dit :
« **Frappe [la terre] de ton pied : voici une eau fraîche pour te laver et voici de quoi boire**. » (Sâd 38 : 42)
Il frappa alors le sol du pied, et de ce fait jaillit une source d'eau fraîche. Il s'y baigna, en but et Allah le soulagea de son affliction.

« …**lui rendîmes les siens**, » c'est-à-dire que Nous lui avons rendu sa famille et ses biens.
« …**et autant qu'eux avec eux** » car, en plus de le guérir, Allah, Exalté et Loué soit-Il, lui a accordé une famille et des richesses en abondance.
« …**par miséricorde de Notre part** » envers lui, car il était patient et satisfait de son Seigneur. Allah l'a récompensé dans ce monde, avant de lui accorder la récompense de l'au-delà.
« …**et en tant que rappel aux adorateurs.** » C'est-à-dire que Nous avons fait de lui un exemple pour tous ceux qui Nous adorent, ceux qui tireront profit de cette leçon. Lorsqu'ils verront le malheur qui l'a frappé, puis la récompense qu'Allah lui a accordée après coup, et qu'ils chercheront la raison de cette récompense, ils comprendront qu'il s'agit de patience et de constance. C'est pourquoi Allah l'a loué pour cela lorsqu'Il a dit :
« … **Oui, Nous l'avons trouvé vraiment endurant. Quel bon serviteur ! Sans cesse il se repentait**. » (Sâd 38 : 44)

Ils le prendront donc en exemple à suivre en cas de catastrophe.

وَإِسْمَٰعِيلَ وَإِدْرِيسَ وَذَا ٱلْكِفْلِ ۖ كُلٌّ مِّنَ ٱلصَّٰبِرِينَ ﴿٨٥﴾

21-85. Et Ismaël, Idris, et Ḏzoūl-Kifl qui étaient tous endurants ;

وَأَدْخَلْنَٰهُمْ فِى رَحْمَتِنَآ ۖ إِنَّهُم مِّنَ ٱلصَّٰلِحِينَ ﴿٨٦﴾

21-86. que Nous fîmes entrer en Notre miséricorde car ils étaient vraiment du nombre des gens de bien.

Et souviens-toi de Nos serviteurs élus et de Nos Prophètes, mentionne-les de la meilleure façon et loue-les avec les termes les plus éloquents : Isma'il Ibn Ibrahim, Idris et Dzoul-Kifl ('aleyhim salam), qui furent deux des Prophètes des Isra-ilites.
« **Tous** » ceux qui sont mentionnés ici étaient-ils des hommes « **endurants**. » La constance et la patience consistent à se retenir de faire ce à quoi l'on est naturellement enclin. Cela inclut les trois formes de patience : la patience dans l'obéissance à Allah, la patience dans la non-désobéissance à Allah et la patience dans l'acceptation du décret d'Allah, même lorsqu'il est douloureux. Nul ne mérite d'être qualifié de parfaitement patient s'il ne fait preuve de ces trois formes de patience.

Allah, Exalté soit-Il, a décrit ces Prophètes ('aleyhim salat wa salam) comme étant patients, ce qui indique qu'ils ont atteint et exercé les trois formes de patience. Il les a également décrits comme vertueux, ce qui inclut la droiture du cœur, par la connaissance et l'amour d'Allah, et le retour constant à Lui ; la droiture de la langue, par le rappel constant d'Allah ; et la droiture physique, par l'exercice de leurs facultés à Allah et la préservation de leur bien-être. En vertu de leur patience et de leur droiture, Allah les a admis dans Sa miséricorde et les a inclus parmi les autres Messagers. Il les a récompensés ici-bas et dans l'au-delà. Si leur récompense se limitait à la renommée de leurs noms parmi les hommes et à une mention honorable parmi les nations futures, cela serait un honneur et une vertu suffisants.

وَذَا ٱلنُّونِ إِذ ذَّهَبَ مُغَٰضِبًا فَظَنَّ أَن لَّن نَّقۡدِرَ عَلَيۡهِ فَنَادَىٰ فِي
ٱلظُّلُمَٰتِ أَن لَّآ إِلَٰهَ إِلَّآ أَنتَ سُبۡحَٰنَكَ إِنِّي كُنتُ مِنَ
ٱلظَّٰلِمِينَ ٨٧

21-87. Et Ḏza Noūn (Jonas) quand il partit, irrité. Il pensa que Nous N'allions pas l'éprouver. Puis il fit, dans les ténèbres, l'appel que voici : « Pas de divinité à part Toi ! Pureté à Toi ! J'ai été vraiment du nombre des injustes. »

فَٱسۡتَجَبۡنَا لَهُۥ وَنَجَّيۡنَٰهُ مِنَ ٱلۡغَمِّۚ وَكَذَٰلِكَ نُنجِي
ٱلۡمُؤۡمِنِينَ ٨٨

21-88. Nous l'exauçâmes et le sauvâmes de son angoisse. Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants.

C'est-à-dire, et rappelez-vous Notre serviteur et Messager Dzou Noun, à savoir Younous ('aleyhi salam), celui qui a été avalé par le poisson ; rappelez-vous de lui en termes les plus favorables et louez-le, car Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, l'a envoyé à son peuple et il les a appelés mais ils n'ont pas cru, alors il les a avertis du châtiment qui s'abattrait à un moment fixé dont il les a informés.

Le châtiment les a atteints et ils l'ont vu de leurs propres yeux ; ils se sont donc tournés vers Allah, le suppliant et se repentant, et Allah leur a épargné le châtiment, comme Il dit ailleurs :
« **Si seulement il y avait, à part le peuple de Younous (Jonas), une cité qui ait cru et à qui sa croyance eut ensuite profité ! Lorsqu'ils eurent cru, Nous leur enlevâmes le châtiment d'ignominie dans la vie présente et leur donnâmes jouissance pour un certain temps**. » (Younous 10 : 98)
- Et il dit :
« **Et l'envoyâmes ensuite (comme Prophète) vers cent mille hommes ou plus. Ils crurent, et nous leur donnâmes jouissance de la vie pour un temps**. » (As-Sâffât 37 : 147-148)

Cette grande nation qui a cru à l'appel de Younous était l'une de ses plus grandes vertus, mais il est parti en colère et s'est enfui vers un navire chargé à bloc, à cause d'un péché dont Allah ne nous a pas parlé dans Son Livre, et nous n'avons pas besoin de savoir ce que c'était et Allah nous le dit :

« **Quand il s'enfuit vers le bateau comble, Il prit part au tirage au sort qui le désigna pour être jeté [à la mer]. Le poisson l'avala alors qu'il était blâmable**. » (As-Sâffât 37 : 140-142)

Il semble que cela fasse référence à sa hâte de quitter son peuple, à sa colère envers eux, et à son départ avant qu'Allah, Exalté et Loué soit-Il, ne le lui ordonne, pensant qu'Allah ne le punirait pas et ne le retiendrait pas dans le ventre du poisson, ou qu'il pourrait ainsi échapper au châtiment d'Allah. Il n'y a rien de mal à ce qu'une telle pensée traverse l'esprit d'une personne vertueuse, pourvu qu'elle ne s'enracine pas et ne persiste pas. Il embarqua donc sur un navire avec d'autres personnes, puis ils tirèrent au sort pour déterminer lequel d'entre eux serait jeté à la mer du fait qu'ils craignaient de se noyer s'ils restaient tous à bord. Le sort désigna Younous, qui fut donc jeté par-dessus bord. Un poisson l'avala et l'emporta dans les profondeurs les plus obscures de la mer. Dans les ténèbres, il s'écria : « **Il n'y a de divinité que Toi. Gloire à Toi ! J'ai certes mal agi**. » Ainsi, il affirma la parfaite divinité d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, Le déclarant au-dessus de toute imperfection, défaut ou faute, et il reconnut sa propre faute et sa transgression. Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit : « **S'il n'avait pas été parmi ceux qui glorifient Allah, il serait demeuré dans son ventre jusqu'au jour où l'on sera ressuscité**. » (As-Sâffât 37 : 143-144)

C'est pourquoi Allah dit ici : « **Nous avons exaucé sa prière et l'avons délivré de sa détresse**, » c'est-à-dire de l'épreuve dans laquelle il était tombé « **Et c'est ainsi que Nous sauvons les croyants**. » » Ceci est une promesse et une bonne nouvelle pour tout croyant confronté à l'épreuve et à la détresse : Allah, Exalté et Loué soit-Il, le sauvera, lui accordera du réconfort et apaisera sa détresse, en raison de sa foi, comme Il l'a fait pour Younous (Jonas) ('aleyhi salam).

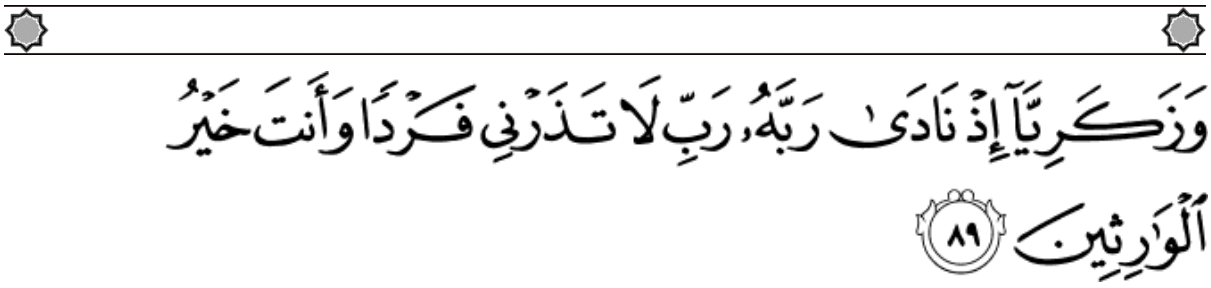
وَزَكَرِيَّآ إِذْ نَادَىٰ رَبَّهُۥ رَبِّ لَا تَذَرْنِى فَرْدًا وَأَنتَ خَيْرُ ٱلْوَٰرِثِينَ ٨٩

21-89. Et Zacharie, quand il implora son Seigneur : « Ne me laisse pas seul, Seigneur, alors que Tu es le meilleur des héritiers. »

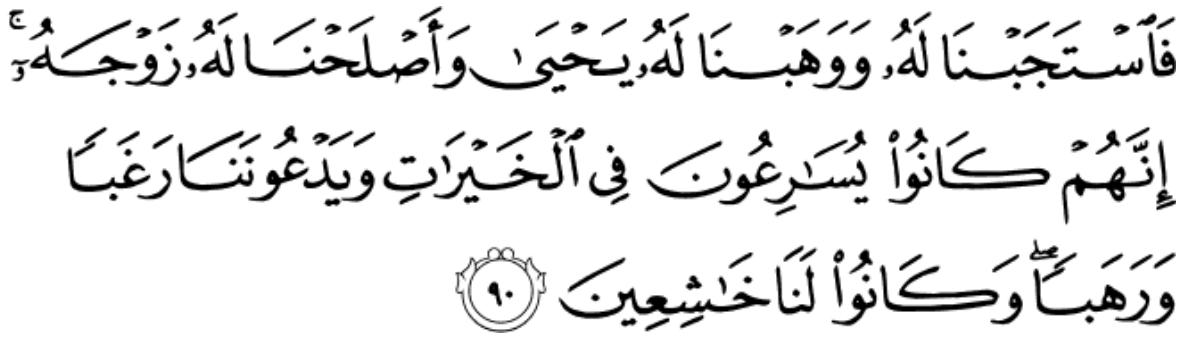

21-90. Nous l'exauçâmes, lui donnâmes Yahya et guérîmes son épouse. Ils concouraient au bien et Nous invoquaient par amour et par crainte. Et ils étaient humbles devant Nous.

Et souvenez-vous de Notre serviteur Zakariyyah ('aleyhi salam), en le louant et en le tenant en haute estime, en mentionnant ses vertus et ses qualités, parmi lesquelles cette grande vertu qui témoigne de sa sincérité envers les gens et de la miséricorde d'Allah envers lui. Il a invoqué son Seigneur : « **Ne me laisse pas seul**. » Autrement dit, il a dit :
« **C'est un récit de la miséricorde de ton Seigneur envers Son serviteur Zacharie. Lorsqu'il invoqua son Seigneur d'une invocation secrète et dit : « Ô mon Seigneur, mes os sont affaiblis et ma tête s'est enflammée de cheveux blancs. [Cependant], je n'ai jamais été malheureux [déçu] en te priant, ô mon Seigneur. Je crains [le comportement] de mes héritiers, après moi. Et ma propre femme est stérile.[1] Accorde-moi, de Ta part, un descendant qui hérite de moi et hérite de la famille de Jacob. Et fais qu'il te soit agréable, ô mon Seigneur. »** » (Maryam 19 : 1-6)

De ces versets, où l'on voit qu'il dit « **Ne me laisse pas seul**, » nous apprenons qu'à l'approche de la mort, il craignait qu'il n'y ait personne pour prendre sa place dans l'appel des gens à Allah et le conseil aux serviteurs d'Allah puisqu'il n'y avait personne à son époque qui fût aussi savant que lui et non plus personne ne pourrait lui succéder et poursuivre l'œuvre qu'il avait entreprise.

« …**alors que Tu es le meilleur des héritiers**, » c'est-à-dire le meilleur de ceux qui restent, et le meilleur pour faire du bien aux gens après mon départ car Tu es plus miséricordieux envers Tes serviteurs que je ne le suis, toutefois je veux avoir l'esprit tranquille, être rassuré et avoir une récompense continue pour cela.

« **Nous l'exauçâmes, lui donnâmes Yahya** » le noble Prophète, dont Allah n'avait jamais donné le nom à personne avant lui.

[1] Ses proches ne se souciaient pas de la religion, et il craignait qu'après sa mort, elle ne soit négligée. Il demanda donc un héritier qui la perpétuerait. Il demanda ainsi quelqu'un qui hériterait de lui la connaissance et la prophétie, et non des richesses. (Al-Qourtoubi)

« …**et guérîmes son épouse**. » Après que son ventre fut incapable de concevoir. Allah la guérit et lui rendit la capacité d'enfanter, par égard pour Son Prophète Zakariyyah. C'est là un bienfait d'avoir de bons compagnons vertueux car ceux qui les fréquentent seront bénis. Ainsi naquit Yahya à ses parents.

Après avoir mentionné ces Prophètes et Messagers, chacun d'eux individuellement, Allah les loue tous en termes généraux en disant : « **Ils concouraient au bien**, » c'est-à-dire qu'ils s'empressaient de les accomplir au meilleur moment et de les mener à bien de la manière appropriée, sans omettre aucune vertu qu'ils étaient en mesure d'acquérir sans saisir la moindre occasion de faire le bien.
« …**et Nous invoquaient par amour et par crainte** » c'est-à-dire, qu'ils Nous demandaient tout ce dont ils avaient besoin et tout ce qu'ils espéraient, dans ce monde et dans l'au-delà, et ils cherchaient refuge auprès de Nous contre ce qu'ils craignaient de mal dans les deux royaumes, espérant et craignant, sans jamais devenir insouciants ou distraits, ni prendre les choses pour acquises.
« **Et ils étaient humbles devant Nous** » c'est-à-dire qu'ils se soumettaient avec humilité, Nous suppliant, en raison de leur parfaite connaissance de leur Seigneur.

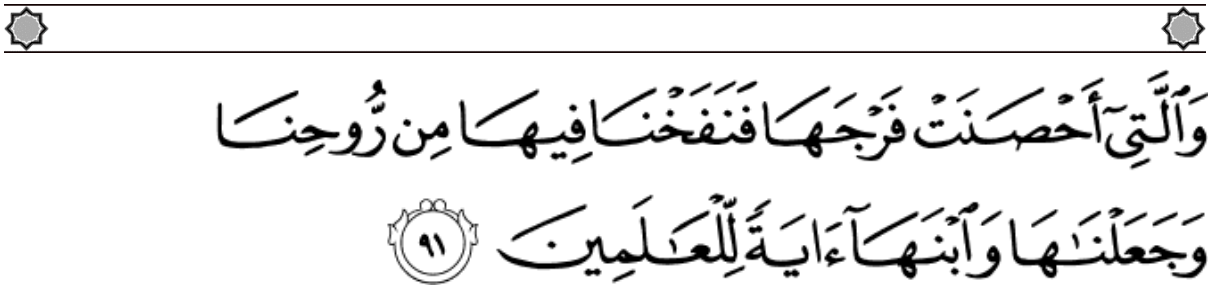

21-91. Et celle [la vierge Marie] qui avait préservé sa chasteté ! Nous insufflâmes en elle un souffle (de vie) venant de Nous et fîmes d'elle ainsi que de son fils, un signe [miracle] pour l'univers.

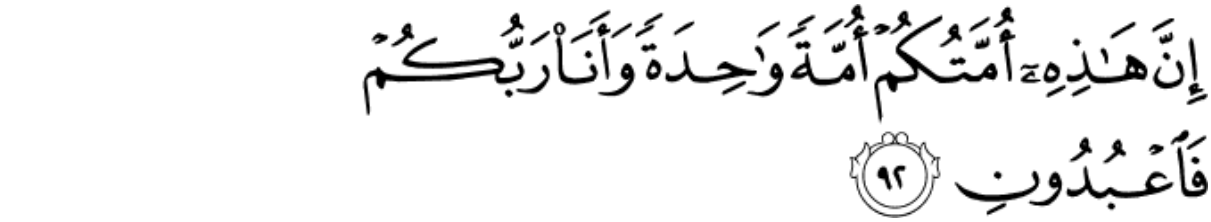

21-92. Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique, et Je suis votre Seigneur. Adorez-Moi donc.

21-93. Ils se sont divisés en sectes. Mais tous, retourneront à Nous.

فَمَن يَعْمَلْ مِنَ الصَّٰلِحَٰتِ وَهُوَ مُؤْمِنٌ فَلَا كُفْرَانَ لِسَعْيِهِۦ
وَإِنَّا لَهُۥ كَٰتِبُونَ ﴿٩٤﴾

21-94. Quiconque fait de bonnes œuvres tout en étant croyant, on ne méconnaîtra pas son effort, et Nous le lui inscrivons [à son actif].

C'est-à-dire, et souvenez-vous de Maryam (‘aleyha salam), en la louant, en soulignant son rang élevé et en faisant connaître à tous sa chasteté.
« **Celle qui a préservé sa chasteté**, » c'est-à-dire qu'elle l'a protégée de ce qui est interdit et de s'approcher de tels actes ; elle l'a également préservée de ce qui est licite. Elle ne s'est pas mariée car elle était entièrement dévouée à l'adoration et consacrait tout son temps au service de son Seigneur. Lorsque Jibril lui apparut sous la forme d'un homme parfait et beau :
« **Elle dit : « Je me réfugie contre toi auprès du Tout Miséricordieux. Si tu es pieux, [ne m'approche point]. »** » (Maryam 19 : 18)

Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, lui accorda une récompense à la hauteur de son acte, en la bénissant d'un fils sans père ; en effet, Jibril souffla sur elle (son vêtement) et elle conçut par la permission d'Allah.

« **Et fîmes d'elle ainsi que de son fils, un signe [miracle] pour l'univers**, » car elle le conçut et le mit au monde sans que personne ne la touche. Il parla dans le berceau (bébé), la déclarant innocente de ce dont les gens l'accusaient, et il parla de lui-même dans cette situation. Allah accomplit des miracles et des événements extraordinaires, cela est bien connu. Ainsi, elle et son fils furent un signe pour les hommes car de génération en génération, ceux qui y prêtent attention ont parlé d'elle et ont tiré des enseignements de son histoire.

Après avoir mentionné les Prophètes, Allah, qu'Il soit Glorifié et Exalté, s'adresse à l'humanité et dit : « **Certes, cette communauté qui est la vôtre est une communauté unique**. » Autrement dit, cette religion est celle de tous les Messagers mentionnés. Ils sont vos guides, ceux dont vous suivez l'exemple. Ils suivent tous une seule religion, un seul chemin, et ils adorent tous un seul Seigneur.

C'est pourquoi Allah dit : « **Je suis votre Seigneur** » qui vous a créés et vous a comblés de Mes bienfaits, en vous guidant vers la foi et en vous accordant d'autres bienfaits de ce monde. Car le Seigneur est unique, le Prophète est unique et la religion est unique. Il s'agit d'adorer Allah seul, sans

associé ni partenaire, en Lui vouant toutes sortes d'adoration. Votre rôle et votre devoir sont de suivre cela. C'est pourquoi Allah dit : « **Adorez-Moi donc**. »

Ce qui aurait dû se produire, c'est que les gens s'accordent sur la question religieuse au lieu de se diviser. Or, la transgression et l'inimitié ont engendré divisions et dissensions. C'est pourquoi Allah dit : « **Mais les gens se sont divisés en sectes**, » c'est-à-dire qu'ils se sont scindés en factions et en partis qui prétendent suivre les Prophètes, chacun affirmant détenir la vérité et considérant tous les autres comme suivant l'erreur.
« **Mais ils se sont divisés en sectes, chaque secte exultant de ce qu'elle détenait**. » (Al-Mou'minoun 23 : 53)

Il est reconnu que celui qui suit la vraie religion et le droit chemin, à l'instar des Prophètes, est celui qui agit avec droiture. Cela deviendra évident lorsque les voiles seront levés et les secrets révélés, lorsqu'Allah réunira tous les hommes pour rendre jugement. À ce moment-là, il apparaîtra clairement qui dit la vérité et qui ment. C'est pourquoi Allah dit : « **Mais tous, retourneront à Nous**, » c'est-à-dire que tous ces groupes, et d'autres encore, retourneront vers Nous et Nous les rétribuerons pleinement.

Puis Allah explique comment Il les rétribuera :
« **Quiconque fait de bonnes œuvres**, » c'est-à-dire les œuvres prescrites par les Messagers et encouragées dans les Livres
« …**tout en étant croyant** » en Allah et en Ses Messagers, et au message qu'ils ont apporté
« …**on ne méconnaîtra pas son effort**, » c'est-à-dire que Nous ne les rendrons pas inutiles ou vains ; au contraire, Nous multiplierons grandement leur récompense.
« …**et Nous le lui inscrivons [à son actif]**. » C'est-à-dire que Nous l'enregistrons dans al-Lawh al-Mahfoud, et sur des pages qui se trouvent auprès des anges enregistreurs. Cela signifie que quiconque n'accomplit pas de bonnes œuvres, ou qui accomplit de bonnes œuvres sans être croyant, sera privé de récompense et perdra tant sur le plan religieux que temporel.

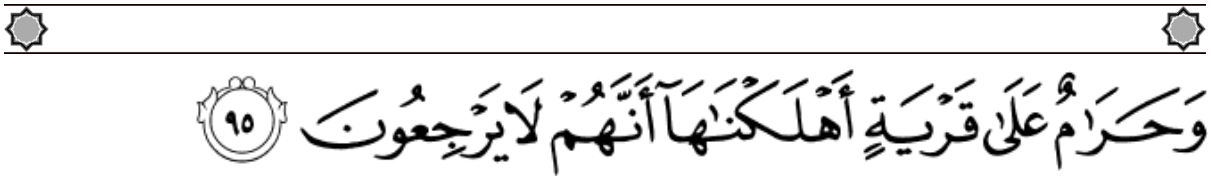

21-95. Il est défendu [aux habitants] d'une cité que Nous avons fait périr de revenir [à la vie d'ici-bas] !

Autrement dit, il est impossible pour toute cité détruite et punie de revenir en ce monde pour expier ses fautes. Ceux qui ont été détruits et punis ne peuvent revenir. Aussi, que ceux à qui ce message s'adresse prennent garde de persévérer dans ce qui mène à la ruine, de peur qu'elle ne les atteigne car alors elle est irrévocable ; qu'ils renoncent à leur péché tant qu'il leur est encore possible.

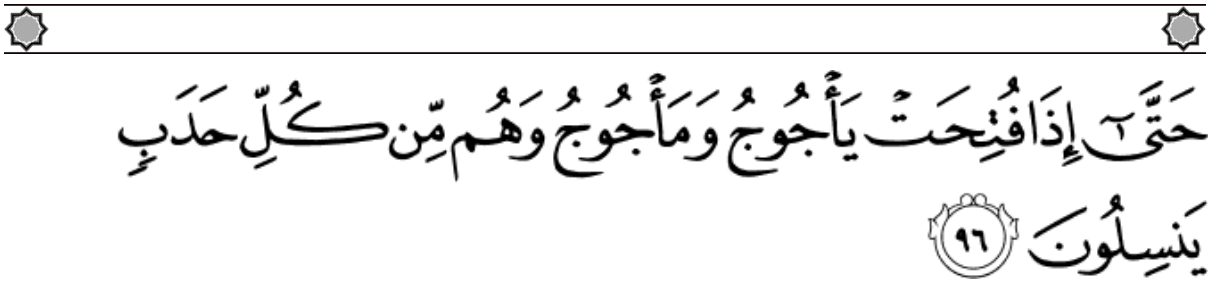

21-96. Jusqu'à ce que soient relâchés les Yājoūj et les Mājoūj et qu'ils se précipiteront de chaque hauteur ;

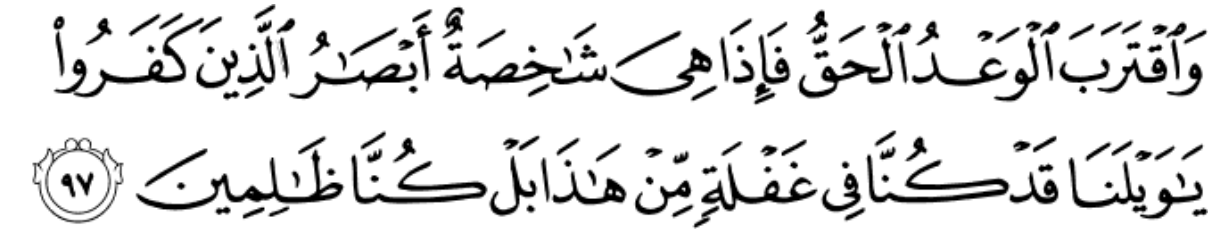

21-97. c'est alors que la vraie promesse[1] s'approchera, tandis que les regards de ceux qui ont mécru se figent : « Malheur à nous ! Nous y avons été inattentifs. Bien plus, nous étions des injustes. »

Ceci est un avertissement d'Allah, Exalté et Loué soit-Il, aux hommes, afin qu'ils ne persistent pas dans l'incroyance et le péché car le temps de l'apparition de Ya'jouj et Ma'jouj approche. Ce sont deux grandes tribus parmi les fils d'Adam. Dzoul-Qarnayn fit construire une barrière pour les contenir, après avoir été informé de leurs méfaits sur la terre.

À la fin des temps, la barrière sera franchie et ils surgiront contre les hommes de toutes parts, selon la description d'Allah. Ceci témoigne de leur immense nombre et de la rapidité avec laquelle ils parcourront la terre, soit par leur propre force, soit grâce aux moyens qu'Allah leur donnera pour franchir de grandes distances et faciliter ce qui est difficile. Ils soumettront les hommes et se comporteront avec arrogance envers eux en ce monde, et nul ne pourra les combattre.

[1] Ceci fait référence au Jour de la Résurrection

Et la promesse véritable approche de son accomplissement, à savoir le Jour de la Résurrection, qu'Allah a promis de venir, et Sa promesse est véridique. Ce jour-là, tu verras les yeux des mécréants figé d'horreur, tant la peur, la terreur et le trouble étaient intenses, et à cause de ce qu'ils savent de leurs transgressions et de leurs péchés. Ils prieront contre eux-mêmes et imploreront le châtiment, dans le regret et le chagrin du passé, et ils diront :

« **Malheur à nous ! Nous y avons été inattentifs**, » constamment distraits par les plaisirs terrestres, jusqu'à ce que la mort et la résurrection nous atteignent. Si quelqu'un pouvait mourir de regrets et de chagrin, il mourrait.

« **Bien plus, nous étions des injustes.** » Ils admettront leurs torts et reconnaîtront qu'Allah a été juste envers eux.

À ce moment-là, l'ordre sera donné de les conduire au Feu, eux et ce qu'ils adoraient. C'est pourquoi Allah dit :

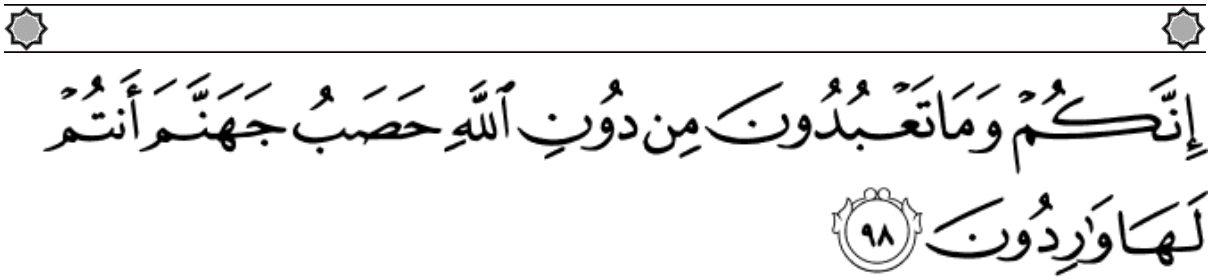

21-98. Vous serez, vous et ce que vous adoriez en dehors d'Allah, le combustible de l'Enfer, vous vous y rendrez tous.

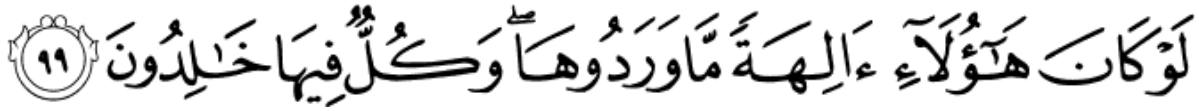

21-99. Si ceux-là étaient vraiment des divinités, ils n'y entreraient pas ; et tous y demeureront éternellement.

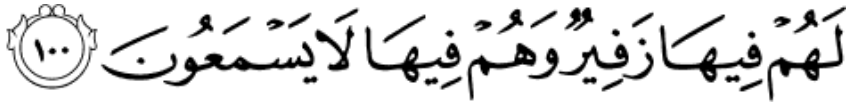

21-100. Ils y pousseront des gémissements, et n'y entendront rien.

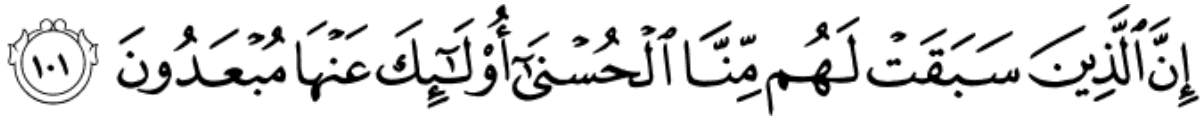

21-101. En seront écartés, ceux à qui étaient précédemment promises de belles récompenses de Notre part.

لَا يَسْمَعُونَ حَسِيسَهَا ۖ وَهُمْ فِي مَا اشْتَهَتْ أَنفُسُهُمْ
خَالِدُونَ ﴿١٠٢﴾

21-102. Ils n'entendront pas son sifflement et jouiront éternellement de ce que leurs âmes désirent.

لَا يَحْزُنُهُمُ الْفَزَعُ الْأَكْبَرُ وَتَتَلَقَّاهُمُ الْمَلَائِكَةُ هَٰذَا
يَوْمُكُمُ الَّذِي كُنتُمْ تُوعَدُونَ ﴿١٠٣﴾

21-103. La grande terreur ne les affligera pas, et les Anges les accueilleront : « Voici le jour qui vous a été promis. »

C'est-à-dire, ô vous qui adoriez d'autres dieux aux côtés d'Allah, vous « **serez, vous et ce que vous adoriez en dehors d'Allah, le combustible de l'Enfer**, » vous et vos idoles.

La sagesse qui sous-tend l'admission des idoles en enfer, bien qu'elles soient inanimées et incapables de penser, et qu'elles n'aient commis aucun péché, vise à mettre en lumière les mensonges de ceux qui les ont prises pour des dieux, et ainsi à aggraver leur châtiment. C'est pourquoi Allah dit :
« **Si ceux-là étaient vraiment des divinités, ils n'y entreraient pas**. » Ceci est semblable au verset dans lequel Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, dit :
« **(Il les ressuscitera) afin qu'Il leur expose clairement ce en quoi ils divergeaient, et pour que ceux qui ont mécru sachent qu'ils ont été des menteurs**. » (An-Nahl 16 : 39)

Les fidèles et leurs objets de culte y demeureront à jamais, et n'en sortiront ni ne s'en éloigneront jamais.

« **Ils y pousseront des gémissements**, » à cause de la sévérité du châtiment.
« …**et n'y entendront rien**. » Ils seront sourds, muets et aveugles, incapables d'entendre d'autre son que celui produit par le feu, à cause de l'intensité de son ébullition, de ses gémissements et de sa fureur.

L'admission des dieux des polythéistes en enfer ne concerne que les idoles ou ceux qui étaient adorés et dont le culte était approuvé.

Cependant, dans le cas du Messie, 'Ouzayr, les anges et les autres proches d'Allah qui ont été adorés ne seront pas punis. Ils sont inclus parmi ceux que Nous avons bénis, conformément à la connaissance préalable d'Allah et comme il est écrit dans al-Lawh al-Mahfoud. Ils sont guidés en ce monde vers la facilité et les bonnes œuvres. Ils seront assurément tenus à l'écart de l'Enfer. Ils n'y entreront pas et ne s'en approcheront même pas ; ils en seront tenus très éloignés, de sorte qu'ils n'en entendront ni n'en verront le moindre bruit.

« …**et jouiront éternellement de ce que leurs âmes désirent** » : nourriture, boisson, conjoints et paysages tels qu'aucun œil n'a vu, aucune oreille n'a entendu, ni même imaginés. Ce sera perpétuel et sa beauté s'accroîtra avec le temps.

« **La plus grande terreur ne les affligera pas**, » c'est-à-dire qu'elle ne les inquiétera pas lorsque les gens paniqueront face à la plus grande terreur. Cela se produira le Jour de la Résurrection, lorsque le feu sera approché, déchaîné par sa colère envers les mécréants et les pécheurs. À ce moment-là, la panique et la terreur seront immenses mais ces justes n'en seront pas affligés car ils sont certains de ce qui les attend, Allah leur ayant accordé la sécurité contre ce qu'ils craignent.
« **Et les anges les accueilleront** » lorsqu'ils ressusciteront de leurs tombes et arriveront sur des chameaux en délégation. Les anges les féliciteront en disant : « **Voici le jour qui vous a été promis**. » ; nous vous félicitons pour ce qu'Allah vous a promis. Réjouissez-vous donc pleinement car un honneur vous attend et réjouissez-vous grandement car Allah vous a préservés de la peur et du mal.

يَوْمَ نَطْوِي ٱلسَّمَآءَ كَطَيِّ ٱلسِّجِلِّ لِلْكُتُبِ ۚ كَمَا بَدَأْنَآ أَوَّلَ
خَلْقٍ نُّعِيدُهُۥ ۚ وَعْدًا عَلَيْنَآ ۚ إِنَّا كُنَّا فَٰعِلِينَ ﴿١٠٤﴾

21-104. Le jour où Nous plierons le ciel comme on plie le rouleau des livres. Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons ; c'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons !

وَلَقَدْ كَتَبْنَا فِى ٱلزَّبُورِ مِنۢ بَعْدِ ٱلذِّكْرِ أَنَّ ٱلْأَرْضَ يَرِثُهَا
عِبَادِىَ ٱلصَّٰلِحُونَ ﴿١٠٥﴾

21-105. Et Nous avons certes écrit dans le Zaboūr, après l'avoir mentionné (dans le Livre céleste), que la terre sera héritée par Mes bons serviteurs.

Ici, Allah, à Lui les Louanges et la Gloire, nous révèle qu'au Jour de la Résurrection, Il enroulera les cieux, malgré leur immensité, comme on enroule un rouleau. Les étoiles seront dispersées, et le soleil et la lune seront enroulés et déplacés de leur position. « **Tout comme Nous avons commencé la première création, ainsi Nous la répéterons**, » c'est-à-dire que Nous les recréerons de nouveau, comme Nous les avons créés la première fois. De même que Nous les avons créés initialement, alors qu'ils n'existaient pas, ainsi Nous les recréerons après leur mort.
« **C'est une promesse qui Nous incombe et Nous l'accomplirons** ! » Et nous ferons ce que Nous avons promis. Cela est dû à Sa puissance parfaite car rien ne Lui est impossible. »

« **Et Nous avons certes écrit dans le Zaboūr**, » Ceci fait référence aux Livres divinement révélés, tels que la Torah et autres.
« …**après l'avoir mentionné (dans le Livre céleste)**, » c'est-à-dire que Nous l'avons écrit dans les Livres divinement révélés, après l'avoir écrit dans le précédent Livre, à savoir al-Lawh al-Mahfoud. Ce qui y était écrit est :
« …**que la terre sera héritée** ! », à savoir la terre du Paradis
« …**par Mes bons serviteurs**, » c'est-à-dire ceux qui ont accompli le commandement et évité l'interdit. Ce sont Ses serviteurs vertueux qu'Allah fera hériter du Paradis, comme le diront les habitants du Paradis :
« Et ils diront : « Louange à Allah qui nous a tenu Sa promesse et nous a fait hériter la terre ! Nous allons nous installer dans le Paradis là où nous voulons. » Que la récompense de ceux qui font le bien est excellente ! » (Az-Zoumar 39 : 74)

Il se peut que cela signifie prendre le contrôle de la terre et qu'Allah confère aux vertueux le pouvoir et l'autorité sur terre, et les place à sa tête, comme Il le dit ailleurs :
« **Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes œuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'Il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien et celui qui mécroit par la suite, ce sont ceux-là les pervers**. » (An-Nour 24 : 55)

إِنَّ فِي هَٰذَا لَبَلَٰغًا لِّقَوْمٍ عَٰبِدِينَ ﴿١٠٦﴾

21-106. Il y a en cela [ces enseignements] une communication à un peuple d'adorateurs !

وَمَآ أَرْسَلْنَٰكَ إِلَّا رَحْمَةً لِّلْعَٰلَمِينَ ﴿١٠٧﴾

21-107. Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers.

قُلْ إِنَّمَا يُوحَىٰٓ إِلَيَّ أَنَّمَآ إِلَٰهُكُمْ إِلَٰهٌ وَٰحِدٌ ۖ فَهَلْ أَنتُم مُّسْلِمُونَ ﴿١٠٨﴾

21-108. Dis : « Voilà ce qui m'est révélé : Votre Dieu est un Dieu unique ; Etes-vous Soumis [décidés à embrasser l'Islam] ? »

فَإِن تَوَلَّوْا۟ فَقُلْ ءَاذَنتُكُمْ عَلَىٰ سَوَآءٍ ۖ وَإِنْ أَدْرِىٓ أَقَرِيبٌ أَم بَعِيدٌ مَّا تُوعَدُونَ ﴿١٠٩﴾

21-109. Si ensuite ils se détournent dis alors : « Je vous ai avertis en toute équité ; je ne sais si ce qui vous est promis est proche ou lointain.

إِنَّهُۥ يَعْلَمُ ٱلْجَهْرَ مِنَ ٱلْقَوْلِ وَيَعْلَمُ مَا تَكْتُمُونَ ﴿١١٠﴾

21-110. Il connaît ce que vous dites à haute voix et ce que vous cachez.

وَإِنْ أَدْرِى لَعَلَّهُۥ فِتْنَةٌ لَّكُمْ وَمَتَٰعٌ إِلَىٰ حِينٍ ﴿١١١﴾

21-111. Et je ne sais pas ; ceci est peut-être une tentation pour vous et une jouissance pour un certain temps ! »

قَٰلَ رَبِّ ٱحْكُم بِٱلْحَقِّ ۗ وَرَبُّنَا ٱلرَّحْمَٰنُ ٱلْمُسْتَعَانُ عَلَىٰ مَا تَصِفُونَ ﴿١١٢﴾

21-112. Il dit : « Seigneur, juge en toute justice ! Et Notre Seigneur le Tout Miséricordieux, c'est Lui dont le secours est imploré contre vos assertions. »

Ici, Allah, Exalté et Loué soit-Il, loue Son noble Livre, le Qur'an, et explique qu'il est entièrement suffisant et qu'ils n'ont besoin de rien d'autre ; personne ne peut s'en passer.

« **Il y a en cela [ces enseignements] une communication à un peuple d'adorateurs**, » c'est-à-dire que le Qur'an leur suffit pour atteindre leur Seigneur et Son Paradis. Il leur montre le chemin vers le but suprême et la finalité la plus noble. Ceux qui sont pieux adorateurs d'Allah ; les plus nobles des hommes, n'ont d'autre but car ce Livre leur garantit la connaissance de leur Seigneur, de Ses noms, de Ses attributs et de Ses actes, ainsi que des vérités de l'invisible. Il les appelle aux fondements de la foi, en mettant en lumière les preuves et les arguments qui la soutiennent. Le Qur'an explique tous les commandements et interdictions, met en lumière les défauts et les faiblesses de l'âme, ce qui peut compromettre les bonnes actions, et indique la voie à suivre en matière de religion, tant pour les aspects mineurs que majeurs. Il met en garde contre les ruses de Shaytân et explique comment il influence l'homme et tente de le dominer. Qu'Allah Exalté ne satisfasse jamais celui qui estime que le Qur'an est insuffisant.

Allah Exalté loue ensuite Son Messager (sallallahou 'aleyhi wa sallam) qui a apporté le Qur'an : « **Et Nous ne t'avons envoyé qu'en miséricorde pour l'univers**, » car il est Sa miséricorde envers Ses serviteurs. Ceux qui croient en lui acceptent cette miséricorde, en sont reconnaissants et s'y attachent. Mais les autres la rejettent, se montrent ingrats envers Allah et refusent Sa miséricorde et Sa grâce.

« **Dis : « Voilà ce qui m'est révélé : Votre Dieu est un Dieu unique**. » Et nul n'est digne d'adoration si ce n'est Lui. C'est pourquoi Il dit : « **Etes-vous Soumis [décidés à embrasser l'Islam]** ? » C'est-à-dire, vous soumettrez-vous à Lui et reconnaîtrez-vous en Sa divinité. S'ils le font, qu'ils louent leur Seigneur pour cette grâce qu'Il leur a accordée et qui surpasse toutes les autres.

« **Si ensuite ils se détournent** » et ne se soumettent pas à leur Seigneur, alors avertis-les du châtiment et dis : « **Je vous ai avertis**, » c'est-à-dire : Je vous ai annoncé le châtiment.
« …**en toute équité** » c'est-à-dire que nous tous, vous et moi, en sommes désormais également conscients, alors ne dites pas, lorsque le châtiment vous frappera :
« (**Ô gens du Livre ! Notre Messager (Muhammad) est venu pour vous éclairer après une interruption des messagers afin que vous ne disiez pas :) « Il ne nous est venu ni annonciateur ni avertisseur. » Voilà, certes, que vous est venu un annonciateur et un avertisseur. Et Allah est Omnipotent**. » (Al-Ma'idah 5 : 19)

Au contraire, tout le monde le sait maintenant puisque je vous ai avertis et je vous ai fait part des conséquences de l'incroyance et je ne vous ai rien caché ni dissimulé.
« **Je ne sais si ce qui vous est promis** » à savoir le châtiment « **est proche ou lointain**, » car la connaissance de cela relève de la volonté d'Allah et est sous Son contrôle ; je n'ai absolument aucun pouvoir de décision en la matière.

« **Et je ne sais pas ; ceci est peut-être une tentation pour vous et une jouissance pour un certain temps** ! » C'est-à-dire que le retard de la punition que vous cherchez à hâter est peut-être mauvais pour vous, afin que vous puissiez profiter de la vie dans ce monde pendant un petit moment, puis votre punition sera plus grande.

« Il dit : « **Seigneur, juge en toute justice**, » c'est-à-dire entre moi et les mécréants. Allah exauça cette supplication et trancha entre eux dans ce monde, avant l'au-delà, comme Il châtia les mécréants lors de la bataille de Badr et en d'autres circonstances.

« **Et Notre Seigneur le Tout Miséricordieux, c'est Lui dont le secours est imploré contre vos assertions**. » Autrement dit, nous implorons Notre Seigneur, le Tout Miséricordieux, et nous recherchons Son aide contre vos paroles ; nous triompherons de vous et votre religion s'affaiblira. Il ne s'agit pas d'orgueil de notre part, et nous ne fondons pas notre confiance sur notre propre force ; nous implorons plutôt le secours du Tout Miséricordieux, Celui qui tient en Main toute créature et nous espérons qu'Il continuera à nous accorder Sa miséricorde. Et Il l'a fait. Louange à Allah.

Ceci conclut le commentaire de la Sourate Al-Anbiyâ'.
Louange à Allah, et que la paix et les bénédictions d'Allah soient abondamment sur le Prophète Muhammad (sallallahou 'aleyhi wa sallam), sa famille et ses Compagnons jusqu'au Jour du Jugement.

TOME 3

INTERPRÉTATION DU QUR'AN

Facilitation du Magnanime, le Miséricordieux dans l'Interprétation des Paroles du Bienfaisant